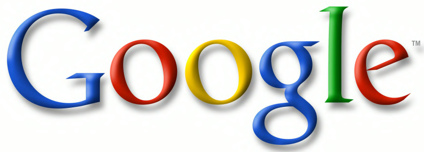
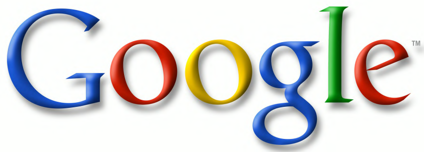
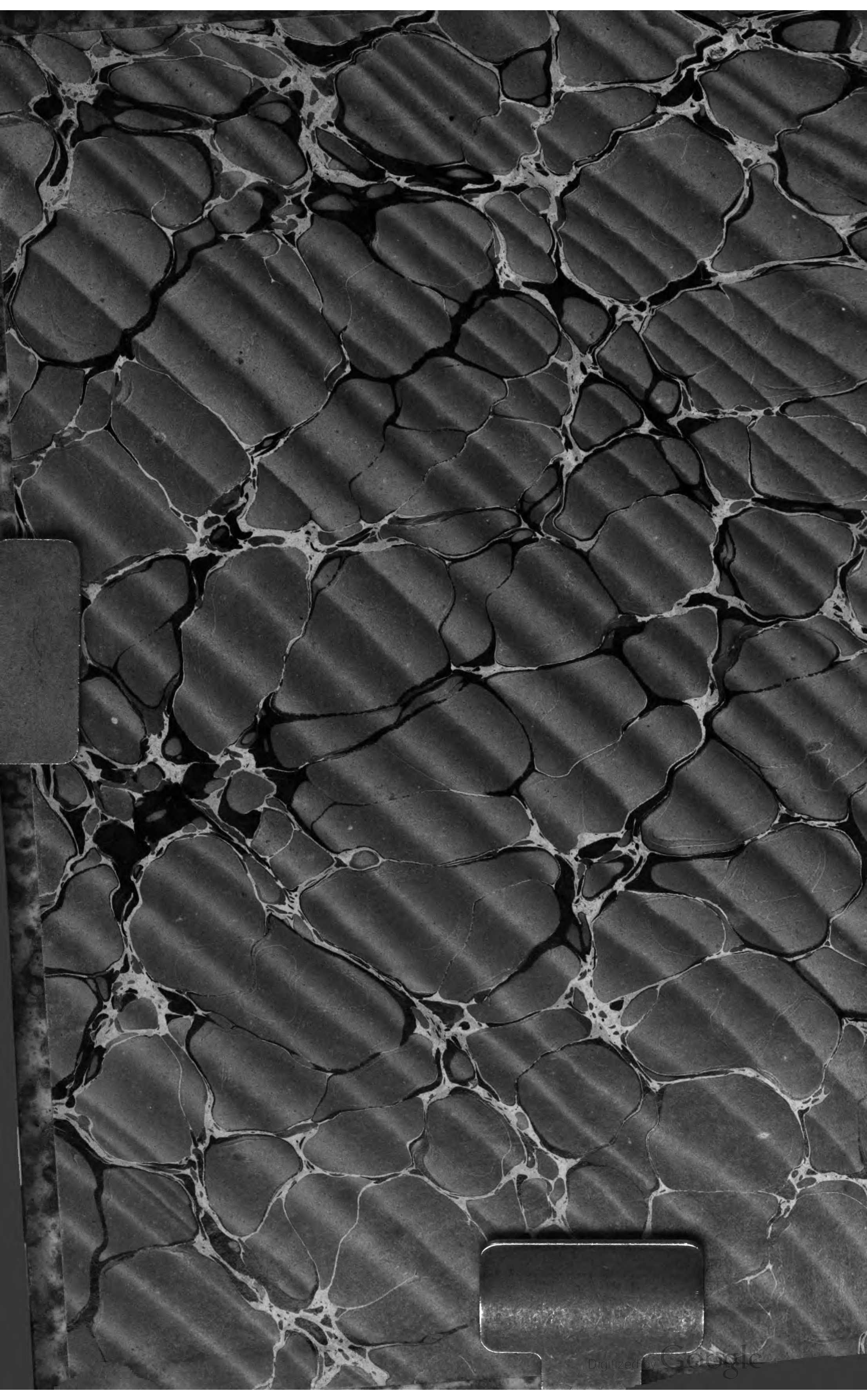














DIEU, — SAGESSE, —FRATERNITÉ.

VÉRITÉ, —CHARITÉ, —UNION.

L'UNIVERS MAÇONNIQUE,

Revue Générale

DES PROGRÈS ET ACQUISITIONS DE L'ESPRIT HUMAIN,

DANS TOUTES LES BRANCHES DES CONNAISSANCES MAÇONNIQUES,

Histoire. - Littérature. - Poésie. - Biographie et Bibliographie,

Mis sous les auspices de tous les amis de la Maçonnerie,

AVEC L'AUTORISATION SPÉCIALE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE FRANCS-MAÇONS,

Français, Anglais, Écossais, Irlandais, Belges, Hollandais, Allemands, Suédois, Danois, Polonais, Russes, Italiens, Portugais, Américains du nord et du sud, et autres de différens pays;

Dirigée par César MOREAU de Marseille, Souv.·. P.·. du R.·. S.·. (32e),

Chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien consul de France, fondateur de la Société de Statistique universelle et de l'Académie de l'Industrie française, membre de la Société royale des sciences de Londres, de l'Institut royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande; des Sociétés asiatiques de Paris, Londres, Bombay; des Académies royales des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, Dijon, Lyon, Marseille, Metz, Naples, Rouen, Turin.



Ce volume contient la matière de plus de dix gros volumes in-8°.

PRIX : Paris, 10 fr. — Départemens, 12 fr. — Étranger, 15 fr.

A PARIS,

AU BUREAU PRINCIPAL, CHEZ LEMOINE, LIBRAIRE, PLACE VENDOME, N° 24,
Chez RENARD, à la librairie du Commerce, rue Sainte-Anne, n. 71, à Paris.
Au local habituel des Loges maçonniques, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, à Paris.
A la librairie anglaise, américaine, etc., rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55, à Paris.
Au Bureau des Sociétés de Paris, Londres et Bruxelles, rue Buysbroch, 9, à Bruxelles.
Et chez tous les libraires, directeurs des postes et des messageries.

5837 — ère vulg.·. 1837

IMPRIMERIE DE A. BELIN, RUE SAINTE-ANNE, 55.

L'Univers Maçonnique s'est fait une loi d'écarter toutes les questions de personnes.

EXPOSÉ DE L'OBJET DU RECUEIL.

L'esprit humain, à l'époque de civilisation où nous vivons, est trop avancé pour demeurer stationnaire. C'est reculer que de ne pas marcher avec lui. Publier l'Univers Maçonnique, c'est donc faire une publication aussi honorable pour la France que pour les autres pays.

La langue française, que sa clarté concise et le talent de nos écrivains ont imposée au XIXe siècle à l'univers est celle que nous avons choisie. Pouvant seule permettre de réunir dans un centre unique tous les fils qui viennent se rattacher les connaissances humaines dans la science de la Franc-Maçonnerie, et de réduire dans un seul idiôme ce mouvement européen, américain, indien et africain de la pensée des Francs-Maçons, qui éclate par mille formes et qui emprunte mille langues. La Revue, créée sous le titre de l'Univers Maçonnique, sera un vaste foyer spécial où viendront aboutir les rayons de toutes les intelligences; ce sera le registre où les hommes utiles de tous les pays enregistreront leur tribut à l'art royal des Francs-Maçons, en le poussant en commun à une perfectibilité universelle.

César MOREAU.

Autorisation du Grand-Orient de France, de publier l'Univers Maçonnique.

EXTRAIT *du procès-verbal des travaux du Grand Orient de France dans son assemblée du neuvième jour du huitième mois de l'année 5835*, (octobre 1835, ère vulgaire.)

LE GRAND ORIENT DE FRANCE après avoir examiné et discuté la demande du T.·. C.·. F.·. César Moreau, à l'effet d'obtenir l'autorisation de publier un recueil périodique intitulé : l'UNIVERS MAÇONNIQUE, revue générale des progrès et acquisitions de l'esprit humain dans toutes les branches des connaissances maçonniques.

A délibéré dans la présente séance du 9 octobre 1835 ère vul.·., que l'autorisation sollicitée par le F.·. César Moreau lui était accordée.

Pour extrait conforme, par mandement du Grand-Orient.

Le secrétaire de la chambre de correspondance et des finances.

BESSIN.

Table des Matières contenues dans le N° 1er de l'Univers Maçonnique.

Table des Matières contenues dans le N° 2 de l'Univers Maçonnique.

Table des matières contenues dans le n° 3 de l'Univers Maçonnique.

Table des Matières contenues dans le N° 4 de l'Univers Maçonnique.

OBSERVATIONS.

C'est avec peine que les Maçons zélés s'aperçoivent depuis long-temps en France du peu de relations qui existent entre les loges Maçonniques et les membres du corps auxquels ils appartiennent. C'est avec non moins de peine qu'ils voient le peu de facilités que trouvent des FF.·., peu éclairés encore, d'étendre le cercle de leurs lumières. Des manuscrits nombreux, presque toujours agréables, souvent utiles et précieux, quelque fois dignes de l'admiration des profanes, restent ensevelis dans la poussière, aux archives des LL.·. — Les noms des auteurs, les faits qu'ils constatent, la morale qu'ils enseignent demeurent ignorés.

De cet état de choses, il résulte qu'un ordre, qui embrasse l'universalité des nations et qui compte dans son sein tant de notabilités en tout genre, est réduit à ignorer son origine, sa nature, son esprit et son but; que les traditions sont oubliées ou altérées; qu'on leur substitue des nouveautés contraires au génie Maçonnique; que les initiés ne voient plus les mystères que dans le cérémonial et dans les ornemens, sans soupçonner qu'il y ait un sens caché sous les symboles.

Ainsi la Maçonnerie est infidèle à sa haute destination. Cette société, qui, selon la pensée du fondateur, doit se placer à la tête de la civilisation, se laisse honteusement traîner à sa suite. Tout marche; elle seule est stationnaire, si même elle ne rétrograde pas. Les Maçons ne savent point tirer parti, pour s'éclairer et éclairer le reste des hommes, des puissans moyens que leur offrent leur immense association et les facilités multipliées de leur correspondance.

Quel est le frère, doué d'un esprit juste et d'un sentiment naturel de dignité, qui ne veuille sortir de cette voie d'erreur, qui n'aspire à comprendre la Maçonnerie, à laquelle il appartient, et à concourir de tout son pouvoir à son philantropique objet!

Retirons donc de l'oubli les fragmens nécessaires à l'histoire de la Franc-Maçonnerie; faisons participer tous les Maçons aux leçons de philosophie ou de littérature d'un grand nombre de FF.·. de tous les pays du monde; procurons (s'il est possible) à l'art royal plus de considération, de gloire, en resserrant, par la correspondance, les liens de fraternité qui unissent les membres de cet ordre mystérieux et bienfaisant: tels sont, en abrégé, les motifs qui ont suggéré la continuation de la publication de l'*Univers Maçonnique*.

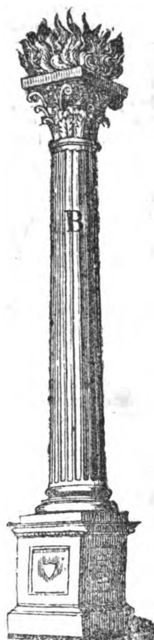
L'amour le plus vrai de la science M.·., le zèle le plus pur, le plus désintéressé, dirigèrent seul cette publication. Des frais nombreux et nécessaires ont déjà été faits depuis longtemps, afin que l'*Univers Maçonnique* puisse contenir tout ce qui se publie de plus intéressant en maçonnerie dans tous les pays du monde. Il ne nous reste plus qu'à faire observer à tous les Maçons q'il est de leur devoir de travailler sans relache à propager l'Ordre Maçonnique, dont l'objet principal est de répandre les connaissances utiles, la morale la plus pure et la pratique de toutes les vertus sociales, domestiques et privées, et conséquemment, la plus grande somme de bonheur possible.

G.·. Arch.·. des Mondes, protège l'Univers Maçonnique, rend cet ouvrage digne du sujet auquel il est consacré; qu'il soit vrai, impartial, utile: qu'il serve à resserrer les liens qui unissent les membres de la famille d'H.·.; et qu'un jour les ouvriers de toutes les régions, se tenant par la main a l'ombre du même acacia, *célèbrent tes bienfaits, t'expriment leur reconnaissance et répètent le serment d'être toujours Unis, de rester vrais M.·., c'est-a-dire, d'être toujours juste, tolérans et vertueux.*

Paris (place Vendôme, n° 24), année 5837. — ère vulg.·. 1837.

César MOREAU, (de Marseille).





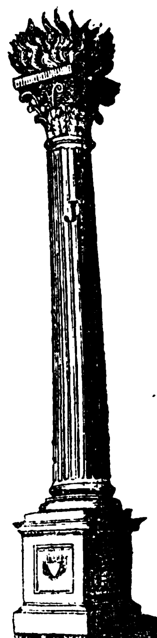


TABLE ALPHABÉTIQUE,

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS

L'UNIVERS MAÇONNIQUE,

REVUE GÉNÉRALE

Des progrès et acquisitions de l'esprit humain dans toutes les branches des connaissances de la Franc-Maçonnerie,

CONSIDÉRÉE

Sous ses rapports historique, statistique et rituel, philosophique, littéraire, bibliographique et biographique.

HISTOIRE, RITUELS ET RECHERCHES STATISTIQUES.

LITTÉRATURE-PROSE.

LITTÉRATURE-POÉSIE.

BIOGRAPHIE MAÇONNIQUE.

BIBLIOGRAPHIE MAÇONNIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

DES ARTICLES HISTORIQUES, STATISTIQUES OU LITTÉRAIRES, CONTENUS DANS L'UNIVERS MAÇONNIQUE.

L'UNIVERS MAÇONNIQUE,



Revue Trimestrielle

DES PROGRÈS ET ACQUISITIONS DE L'ESPRIT HUMAIN

DANS TOUTES LES BRANCHES DES CONNAISSANCES MAÇONNIQUES,

Histoire, — Littérature, — Poésie, — Biographie et Bibliographie.

« Publions, établissons, propageons la vraie Maçonnerie, nous aurons
« rendu plus de services à la terre que tous les législateurs ensemble ! ! »

N° 1. — 5835 (Ère vulgaire 1835).
L'ère maçonnique date de la création du monde. L'année commence le premier mars de l'année grégorienne.

ORIGINE
DE LA
FRANC-MAÇONNERIE.

Suivant plus d'une centaine d'historiens, la Franc-Maçonnerie descend de Dieu lui-même, et part de l'époque du chaos; on ne pouvait aller plus loin : Dieu créa la lumière; conséquence, Dieu est le premier Franc-Maçon.

Cependant Dieu ne pouvait tenir loge lui tout seul. On laissa ce soin à Adam. Adam tint-il avec sa femme ou sans elle? Les amis de ce système ne s'expliquent pas.

Le bon Noé a aussi sa part des honneurs de l'invention des Loges. La construction de l'arche et la puissance qui la maintint sans encombre au milieu du déluge universel, nous donnent une ingénieuse allégorie du talent tout matériel de construire, et de la force de la Maçonnerie, que ne peut submerger le déluge des crimes, des vices, des erreurs et de toutes les folies du genre humain.

Mais laissons en paix les Loges avant l'époque tristement poétique de la révolution diluvienne, et voyons-les, avec les auteurs maçons, dans les institutions mystérieuses qui suivirent.

Or, la Franc-Maçonnerie part des gymnosophites de l'Inde,

Ou des temples de Memphis ou d'Héliopolis,

Ou des mystères d'Eleusis en Grèce,

Ou du culte de la bonne déesse chez les Romains,

Ou de la construction du temple de Salomon,

Ou de la religion druidique,

Ou de l'expédition chevaleresque des Croisés de toute la chrétienté,

Ou de toute l'institution des tribunaux secrets de l'Allemagne aux XIIIe et XIVe siècles,

Ou du mysticisme religieux de Cromwell et de ses partisans,

Ou de la conjuration des royalistes anglais ennemis du grand Protecteur,

Ou des Templiers avant et depuis la destruction de l'ordre du Temple.

Toutes ces origines, plus ou moins spécieuses, sont assez difficiles à établir avec quelque sens; historiquement, elles sont impossibles à justifier.

Nous dirons modestement, et sans prétendre blesser en rien les opinions, les douces rêveries de nos confrères les historiens maçons, que si, par analogie du but des mystères chez les peuples anciens et de l'institution de la Franc-Maçonnerie, on peut rétrograder jusqu'à l'établissement des réunions de l'Inde, qu'une analogie ne peut équivaloir à une preuve, et qu'il faut tout simplement s'arrêter à cette idée, que probablement l'*architecture matérielle* a donné naissance à notre *architecture morale*.

Examen des différentes opinions

SUR L'ORIGINE

DE LA MAÇONNERIE.

Par le F.·. Chemin-Dupontès.

Il est peu d'orateurs de Loges qui n'aient eu la prétention d'être les généalogistes de la Maçonnerie. Dans leur enthousiasme, ils ont cru ne pouvoir lui donner une origine trop noble et trop reculée, semblables aux historiens de la plupart des nations, qui ont voulu flatter leurs concitoyens en les faisant descendre des Dieux en ligne directe; semblabes à ces généalogistes complaisans, qui, habiles à caresser dans les familles la vanité des nations anciennes, sont toujours prêts à prouver que celui qui les paie compte parmi ses ancêtres un héros des croisades, ou l'un des braves compagnons de Charlemagne, ou, s'il le désire, de Clovis lui-même.

Quelques historiens de la Maçonnerie ont regardé Dieu comme le premier Maçon, parce qu'un passage des livres sacrés le représente une truelle à la main, commandant du haut des murs de la sainte Sion, présidant aux ouvrages, assemblant les pierres, et les liant avec le ciment destiné à les unir. Il est évident que ces historiens ont pris pour un fait positif une métaphore, une de ces paraboles difficiles, dont le sens est purement moral.

D'autres (*Voile levé*, par l'abbé Le Franc) placent le berceau de la Maçonnerie dans le paradis terrestre, et veulent que la première Loge y ait été tenue lorsque Dieu apparut à nos premiers parens. On peut rapporter à la même opinion, et celle qui place veguement l'origine de la Maçonnerie à la naissance de la vraie lumière, et celle de l'*histoire des Francs-Maçons*, qui dit que la Maçonnerie se forma dès la création du monde, et que ses ouvrages embellirent la terre avant le déluge: d'où il suit que le premier homme fut Franc-Maçon. Sans doute nous retrouvons dans nos temples les délices du paradis; mais il faut convenir que, si Adam fut Maçon, sa maçonnerie fut nécessairement bornée à des Loges d'adoption. Or, ces sortes de réunions sont un très-aimable accessoire de la Maçonnerie, mais elles n'en sont pas l'essence.

Le frère Enoch, dans un ouvrage intitulé le *vrai Franc-Maçon*, publié en 1773, écrit fort sage d'ailleurs, et rempli de vues excellentes, fait de l'archange saint Michel le sublime grand-maître de la première Loge des Franncs-Maçons, tenue pour adorer le grand Architecte de l'univers par les enfans de Seth après le paricide de Caïn.

D'autres nous font la grâce de passer au déluge, et convertissent l'arche de Noé en une Loge de Francs-Maçons. En voyant une Loge de Francs-Maçons dans l'arche de Noé, on a sans doute voulu dire, ce qui est vrai, que la Maçonnerie est l'arche sainte, où la vérité trouve un asile contre les passions, qui la bannissent du monde profane.

Quelques auteurs soit de bonne foi, soit par malice anti-maçonnique, ont fait naître notre institution dans la tour de Babel. Ceux qui ont construit cette tour étaient bien des maçons; mais l'entreprise était si folle, qu'elle n'est vraisemblablement encore qu'une allégorie, comme il y en a tant dans les livres orientaux. En tout cas, aucun de nous, je crois, ne voudrait reconnaître de pareils ma ons pour pères.

Les écrivains les plus judicieux placent son berceau dans la contrée qui a été probablement la première habitée, savoir, le *plâteau de la Tartarie*, et la transmettent jusqu'à nous par les sages de l'Inde, de la Perse, de l'Éthiopie et de l'Égypte. Cette origine est belle et digne de l'institution. Reste à savoir si elle est vraie. Permettez-moi de ne plus m'en tenir à une simple nomenclature, et d'entrer dans quelques détails. Le sujet est assez beau par lui même, pour qu'il intéresse de vrais Maçons.

Dans une antiquité qui est incommensurable d'après des monumens indiens, des sages ont cherché la lumière sur les rives du Gange et dans les belles contrées de l'Indostan; ils ont, comme nous, rendu un culte à la vérité; ils l'ont propagée sans éclat. Leur doctrine était simple et purgée de toute es-

pèce de superstition. Ils adoraient un Dieu éternel, créateur des mondes, conservant son ouvrage, et faisant naître la reproduction de la destruction. Cette théologie simple des Brachmanes, que les Grecs appelèrent *Gymnosophistes*, fut altérée par les fables ridicules et les pratiques superstitieuses des farouches sectateurs de Wichnou, qui, du nord, firent une invasion sanglante dans ces paisibles contrées. Elle se répandit en Perse : recueillie par Zoroastre, cultivée par les Mages, elle s'altéra, comme tout s'altère dans le monde. Elle fut rappelée à sa simplicité primitive par un second Zoroastre; elle y a encore, ainsi que dans l'Inde, des disciples fidèles. L'Ethiopie, dont les habitans n'ont plus rang aujourd'hui parmi les nations civilisées, reçut les Brchmanes et leur doctrine. Ils se rassemblèrent dans l'île de Méroé, et rendirent libres et heureuses les contrées qu'ils gouvernaient. Un tyran les fit égorger; et c'est de là que date la désolation de ce pays.

Suivi d'une foule de ses compatriotes, Osiris descendit des montagnes de l'Éthiopie, et, par la plus glorieuse des conquêtes, soumit à ses lois l'Égypte barbare, en lui offrant les dons précieux de la civilisation. Ces bienfaiteurs du genre humain pensèrent qu'il était impossible de présenter la lumière pure à des peuples grossiers. Ils cachèrent sous des emblêmes, que la multitude prit à la lettre, la vérité, qui eut ses adorateurs dans les temples de Saïs, de Thèbes, d'Héliopolis et de Memphis. De là deux religions, comme à la Chine, comme dans la Grèce et dans Rome ancienne, comme chez tous les peuples éclairés du monde moderne, la religion de la multitude, qui ne s'attache guère qu'aux objets extérieurs, et la religion des *lettrés*, qui méprisent ces objets, ou ne les regardent que comme des emblèmes allégoriques, sous le voile desquels sont cachées des vérités morales, ou de grands effets de la nature.

Parmi les initiés d'Égypte se formaient des hommes qui devaient beaucoup influer sur le sort du monde. Moïse, initié lui-même, ou du moins instruit en partie des secrets du sacerdoce, fonda cette théocratie violente, sur

laquelle il faut se taire, puis qu'il n'est pas permis de la considérer comme un établissement humain.

Sorti directement de cette école, Orphée alla établir les mystères de Samothrace, consacrés aux Cabires, et qui furent transportés chez beaucoup de peuples; Triptolème et Eumolpe donnèrent des lois à la Grèce, y répandirent les bienfaits de l'agriculture, et jetèrent les fondemens du temple d'Eleusis ; Abaris courut, dit-on, porter la lumière dans le nord. Des mystères furent institués partout, jusque dans les plaines glacées de la Scythie. Les érudits prétendent que le culte des Druides, autrefois simple comme celui des Brachmanes, et devenu depuis si farouche et si sanguinaire, fut fondé par quelques ministres des mystères égyptiens, et des écrivains dont l'autorité est imposante (Th. Payne) regardent la Maçonnerie comme une continuation du culte simple et primitif des Druides. Partout l'on sentit comme par instinct la nécessité de donner un voile à la vérité. Sémélé fut cruellement punie de l'indiscrète curiosité qui lui fit souhaiter de voir Jupiter dans tout son éclat : c'est l'emblême des suites funestes qui résultent d'une lumière trop vive, présentée à une multitude ignorante, et non disposée à la recevoir. La vérité est une vierge timide; elle est nue, mais c'est la nudité de l'innocence ; ell craint également et les attouchemens de la tyrannie, et les outrages de la multitude grossière. Elle n'est sensible qu'aux hommages délicats et mystérieux d'hommes choisis, déjà éclairés, qui, comme les Maçons, la recherchent avec ardeur et sincérité, et l'honorent dans des retraites cachées aux regards profanes et vulgaires.

Je ne ferai pas l'histoire des initiations d'Égypte, d'Éleusis en Grèce, de la Bonne Déesse à Rome, et autres moins célèbres. Ces détails conduiraient trop loin. Les initiés ont si bien gardé leurs secrets, la chaîne des communications entre eux et nous a été tellement rompue, que nos meilleurs ouvrages historiques en ce genre sont des romans. La corruption des mœurs dénatura quelques uns de ses mystères, ou en établit d'infâmes; mais les hommes éclairés n'ont jamais parlé qu'a-

vec respect des plus célèbres, ceux d'Égypte, de Samothrace et d'Eleusis; et c'est une grande autorité que celle de l'orateur romain, qui joignait une si belle ame à tant de talens, ou plutôt qui puisait ses talens dans sa belle ame. Il nous dit que « partout où les » initiations Eleusiennes ont été introduites, » elles ont contribué à rendre les hommes » meilleurs, à resserrer les liens qui les » unissent, à les attacher davantage à leurs » devoirs. »

Ce n'est pas qu'il faille prendre un enthousiasme aveugle pour ces institutions. L'enthousiasme n'est permis que pour les grandes pensées, pour les nobles senstimens, pour les actions généreuses. En fait d'histoire, de doctrine morale, il faut se défendre des illusions, être de sang-froid, ne croire que ce qui est certain, et n'approuver que ce qui est conforme aux principes immuables du perfectionnement de l'homme et de la bienveillance universelle.

Ainsi, sous le rapport historique, il y a, par la nature même des faits, qui étaient couverts d'un voile impénétrable, et par la grande lacune que des siècles intermédiaires de barbarie ont mise entre l'ancien monde et le nôtre, il y a, dis-je, beaucoup de notions que nous ne pouvons regarder que comme conjecturales.

Les mystères d'Egypte furent altérés, corrompus, détruits sous les successeurs d'Alexandre. Ces mystères ne furent pas mieux traités sous les empereurs romains, et le culte infâme d'Antinoüs remplaça celui du premier être. Ceux d'Éleusis furent également altérés, lorsque Constantin, en mettant le christianisme sur le trône, fit d'une secte persécutée une secte persécutrice; ils furent tout-à-fait abolis par Théodose, le bourreau des Thessaloniciens : deux empereurs auxquels des historiens ont donné le surnom de *Grands*, sans doute pour nous avertir de nous défier de ce titre, prodigué à la puissance par la flatterie intéressée.

Ici la chaîne échappe aux zélés Maçons qui voudraient prouver une connexion directe de la Maçonnerie avec les anciens mystères.

Que ne s'agit-il seulement de trancher un nœud gordien! Un coup de cimeterre serait bientôt donné. Mais l'opération est plus difficile : il faut rattacher le bout d'une longue chaîne avec une autre extrémité qui en est à une distance immense. Je ne l'essaierai pas, et j'aime mieux dire que la Maçonnerie, instituée nous ne savons dans quels lieux ni dans quels temps, a imité, a modifié, suivant les opinions dominantes, les cérémonies et les principes de plusieurs institutions des siècles anciens, du moyen-âge et des temps modernes, sans être immédiatement et exclusivement née d'aucune de ces institutions.

Si l'on cherche le but moral de la Maçonnerie, on le trouve partout où il y a eu intention de rendre l'homme meilleur, plus éclairé plus sociable; de répandre sur son existence les charmes des réunions honnêtes, des plaisirs décens. La Maçonnerie, considérée sous ce rapport, a existé de tont temps, en tous lieux ; elle existera toujours. Du moment où deux hommes se sont rencontrés avec un cœur aimant, avec le besoin d'être consolés de quelques chagrins publics ou privés, de s'entretenir de vérités qu'il aurait été dangereux de professer publiquement, ils ont été Maçons *en principe*. Mais c'est se perdre volontairement dans le pays des illusions, que de s'obstiner à trouver la Maçonnerie positive dans la haute antiquité, même dans les initiations anciennes. Il n'y a de commun entre ces institutions et la nôtre que quelques imitations très-imparfaites, mais rien de ce qui en constitue l'essence, point de sacerdoce, point de secret important à garder ; et je ne puis voir qu'un tour de force de l'éloquence maçonnique dans les phrases qui constituent Maçons Adam, Noé, Hermès, Trismégiste, Moïse, Zoroastre, Confucius, Pythagore, tous les sages, et le mystérieux Misraïm, que les érudits, dont j'admire la science sans y prétendre, regardent comme faisant un seul et même personnage avec Abraham, Membrod, Ezéchiel et autres.

Après avoir établi qu'on ne peut nous regarder que d'une manière fort indirecte comme les successeurs des anciens initiés, je n'abuserai pas de votre patience en discutant plusieurs opinions qui sont beaucoup plus

conjecturales. Je me contenterai de vous les rapporter succintement.

Il en est qui font remonter l'origine de la Maçonnerie à l'apparition de Jésus-Christ sur les bords du Jourdain, lorsqu'une voix céleste rendit témoignage à sa mission divine. C'est pour cette raison, disent ces auteurs, que la fête de Saint-Jean-Baptiste est si célèbre dans l'ordre maçonnique. L'abbé Marotti dit que nos mystères ont pris naissance avec le christianisme, et qu'ils sont fondés sur l'histoire de l'Eglise.

Suivant d'autres (hist. des Francs-Maçons), Romulus ayant établi une Loge non loin de Rome, un grand nombre d'hommes du pays Latin et de la Toscane s'en firent recevoir membres. La plupart des rois de Rome, des consuls et des empereurs romains ont été Francs-Maçons. Ils ont favorisé la Maçonnerie pendant leur règne, et Auguste en a été le plus zélé protecteur.

On lit dans un ouvrage intitulé la *Franc-Maçonnerie*, ou *but essentiel et fondamental de la Franc-Maçonnerie*, que c'est sans doute lorsque le sacerdoce et la magistrature étaient réunis sur la même tête que l'ordre a dû prendre naissance.

Certains Maçons, promus au grade d'*élu commandeur*, font remonter l'origine de la Maçonnerie aux conquêtes d'Alexandre, et tirent leurs autorités de Quinte-Curce.

Enfin, pour achever les origines anciennes attribuées à la Maçonnerie, les vrais fondateurs, suivant les uns, sont, ou Israël persécuté en Égypte, qui, pour sauver ses fils du glaive des tyrans, imagine des mots du guet, et des signes par des coups frappés en temps inégaux ; ou Salomon, assemblant ses ouvriers pour bâtir un temple, les classant, les subordonnant, leur assignant leurs fonctions, et donnant des signes distinctifs ; ou Néhémias, qui, l'épée d'une main et la truelle de l'autre, encourage Jérusalem à repousser ses ennemis, et à reconstruire son temple.

L'opinion qui nous suppose les successeurs directs des ouvriers constructeurs

du temple de Salomon est la doctrine que j'oserai appeler superstitieuse et vulgaire ; elle est professée dans beaucoup d'ouvrages, dans des poésies qui ne sont pas sans mérite ; c'est le texte ordinaire des discours de la plupart des orateurs de Loges. On pourrait dire que c'est en Maçonnerie l'*erreur convenue*. Mais, en adoptant avec une foi soumise tout ce qui a été dit du temple de Salomon, qui aurait dû faire grand bruit dans l'univers payen, et être mis en tête des sept merveilles du monde, je crois que les ouvriers de ce monument, quelle que fût sa magnificence, devaient ressembler à nos maçons, qui ne pensent guère à tenir Loge et à s'occuper de philosophie. On ne peut raisonnablement expliquer le temple de Salomon dans notre institution que comme une figure, et nous ne sommes pas les seuls qui ayons eu des temples de ce genre. Nos preux chevaliers se vantaient aussi de *bâtir des cachots aux vices, et d'élever des trônes à la vertu ;* ils appelaient leur société le *temple* de l'honneur et de la prouesse. Dans un temps qui n'est pas encore bien loin de nous, en 1784, il existait à Rennes une société composée en grande partie de nobles de la province, et qui nommait le lieu de ses assemblées le *temple de la Patrie*. Ses membres prenaient le titre de *Citoyens ;* quelques dames distinguées dans la carrière des lettres, et que l'on avait jugées dignes de l'affiliation, se glorifiaient du nom de *Citoyennes*. La tribune portait cette inscription, qui doit être une de nos devises : « Ici l'on sert Dieu sans hypocrisie, son roi sans intérêt, sa patrie sans ambition. » Comme vous voyez, ces temples étaient des fictions morales ; le nôtre l'est de même, et l'on peut s'étonner que des ouvrages maçonniques modernes entrent sérieusement dans les plus grands détails, et répètent des contes mystiques sur la construction matérielle du temple de Jérusalem.

Ceux qui ne font pas remonter l'origine de la Franc-Maçonnerie au-delà de l'ère chrétienne, l'attribuent aux Esséniens ou aux Thérapeutes, au nombre desquels ils mettent le fils de Marie. Tertullien dit littéralement que Jésus, dans sa jeunesse, s'était fait recevoir parmi les philosophes vertueux qui, sous

le nom de *Thérapeutes*, vivaient solitairement dans les déserts placés entre l'Egypte et la Lybie. Plusieurs écrivains des premiers siècles de l'Eglise conviennent que Jésus était Essénien, et qu'il était allé se faire instruire pendant trois ans dans les sciences de l'Egypte.

L'abbé Grandidier prétend que la société des Francs-Maçons n'est que l'imitation servile d'une ancienne et utile confrérie de vrais Maçons, dont le chef-lieu fut autrefois Strasbourg, à l'occasion de la construction de l'église cathédrale de cette ville, commencée en 1227 par l'architecte Ervin de Steinbach.

D'autres, dans le même système de maçonnerie matérielle, dirent que des Anglais voyageurs, frappés des beaux ouvrages de sculpture et d'architecture dont l'Italie était couverte, emmenèrent avec eux dans leur pays, vers le moyen-âge, des maçons, des tailleurs de pierre et des architectes, auxquels ils firent accorder des priviléges, des *franchises*, et une constitution particulière.

Suivant le même système encore, nous descendrions d'anciennes associations d'architectes et de maçons qui auraient été portés de l'empire romain dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne par les armées romaines. Quelques restes de ces associations seraient devenus, dans le moyen-âge, les noyaux ou les modèles des unions qu'auraient formées les maçons de Londres et de Strasbourg. On prétend, pour appuyer cette opinion, qu'on employait dans ces associations plusieurs formules encore usitées dans les Loges; que le nom même de *loge* vient des échoppes que les maçons élevaient pour travailler à de grands édifices, tels que le *Munster* de Strasbourg, et l'église de Saint-Paul de Londres. Ces unions ayant compté parmi leurs membres quelques hommes d'un mérite supérieur, auraient pris peu à peu un caractère moins matériel, et une tendance plus élevée.

Quelques écrivains prétendent que Venise fut le berceau de la Maçonnerie en 1546, et que Lælius Socien en fut le fondateur.

Suivant d'autres, ceux qui ont raisonné le

plus juste sur son origine la font venir du nord.

L'auteur des *Francs-Maçons écrasés* l'attribue à Cromwell, dont le but, dit-il, était de bâtir en liberté un nouveau temple, c'est-à-dire de réformer le genre humain.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Les plus secrets mystères des hauts grades de la Maçonnerie dévoilés*, soutient que cet ordre fut institué par Godefroy de Bouillon, dans la Palestine, en 1330, après la décadence des armées chrétiennes.

L'Ecossais Ramsay, fondateur d'une nouvelle Franc-maçonnerie en 1757 (et qui, dans notre opinion, l'a gâtée en la surchargeant), la fait aussi descendre des croisades.

L'auteur de l'*Étoile flamboyante* pense que les *Chevaliers de l'Aurore et de la Palestine*, qu'il regarde comme les premiers militaires de nos temps modernes qui aient eu la forme de corps disciplinés, sont les ancêtres, les pères et les auteurs des Maçons. Il ajoute que Pierre l'Ermite, en 1093, releva ces chevaliers de leur infortune, en réunissant tous les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte.

L'abbé Robin dit que c'est dans le sein de la brave et antique chevalerie, mère de tous les ordres, que nous devons chercher notre origine.

Luchet, dans son *Essai sur la secte des illuminés*, dit que les Maçons sont considérés ou comme descendans des ouvriers du Temple, ou comme une société protégée par différentes puissances et sous plusieurs règnes, ou comme une pépinière de philosophes destinés à l'étude des sciences, et particulièrenent à celle de la nature, de l'alchimie, de la transmutation des métaux, dont la vaste carrière a fait le sujet d'un grade connu sous le nom d'*adepte* ou de *sublime philosophie*.

Quelques uns enfin fixent la naissance de la Maçonnerie à l'époque de la captivité de Jacques Molay, qui, de sa prison, créa trois loges, une à Paris, une à Naples, une à Edimbourg.

Je ne réfuterai pas l'opinion qui fait naître la Maçonnerie d'intentions perverses : il

suffit de connaître notre institution pour se convaincre que cette opinion est en même temps le fruit de l'ignorance et de la mauvaise foi.

Le système qui fait descendre notre Maçonnerie figurée de la maçonnerie matérielle, ne mérite pas une réfutation plus sérieuse. Il ne peut y avoir entre les ouvriers maçons et nous, qu'une vaine ressemblance de nom; car, pour les formes extérieures elles-mêmes, les Anglais comme les Français n'auraient pas créé une Maçonnerie avec des rites hébraïques. On a dit avec raison que la Maçonnerie ne descend pas plus des manouvriers que l'ordre de la jarretière ne vient des tisserands.

Quant à l'opinion qui cherche à renouer par les croisades la Maçonnerie moderne à la prétendue Maçonnerie de Salomon, j'y vois un contre-sens manifeste. Les croisés n'ont certainement pas eu l'intention de relever le temple de Jérusalem, et l'enthousiaste Pierre l'Ermite, s'il eût fondé notre ordre, n'aurait pas fait une Maçonnerie juive. Le christianisme est né du judaïsme; mais c'est un fils ingrat qui a bien maltraité son père. Les chrétiens, regardant les juifs comme des déicides, ont long-temps cru faire une œuvre très-agréable à Dieu en les pillant, les égorgeant, les brûlant sur des bûchers, ou les précipitant par centaines dans de vastes fosses embrâsées, comme s'ils avaient voulu, par d'horribles persécutions, punir ce malheureux peuple d'avoir donné au monde l'exemple du fanatisme persécuteur. Aujourd'hui encore, malgré les réclamations de l'humanité, les Israélites sont exposés dans quelques parties de l'Europe à des traitemens injurieux. Comment, dans l'excès de la fureur superstitieuse des croisodes, les chrétiens se seraient-ils réunis à des juifs, eux qui alors, sur toute la route d'Europe en Asie, en firent un massacre tel qu'il n'y en avait pas eu de pareil depuis l'empereur Adrien; qui, après avoir pris Jérusalem, les enfermèrent et les brûlèrent tous dans la synagogue que les Turcs, plus tolérans, leur avaient accordée?

Après avoir repoussé tant de conjectures, nous sera-t-il permis de vous présenter les

nôtres? A l'imitation des initiés de l'Egypte, d'Eleusis et autres, ou de leurs débris, il s'est formé des sociétés connues ou secrètes, telles que les Esséniens, les Ascètes, parmi les Hébreux; les Thérapeutes, nés aussi sur les rives du Jourdain, et qui de là se répandirent parmi les nations, principalement en Egypte, où ils se mêlèrent à des sages de cette contrée, et à des pythagoriciens fuyant la persécution. Concurremment et par suite, se formèrent les réunions de chrétiens, appelés d'abord Galiléens, et dont les premiers paraissent avoir été des Esséniens et des Thérapeutes. Aux Ascètes, espèce de moines juifs livrés à une vie contemplative, succédèrent les moines chrétiens. Basilide d'Alexandrie, élevé dans le sein du christianisme, mais s'égarant pour vouloir trouver la cause du bien et du mal, fit une secte dans laquelle il mêla les idées mystérieuses des Brachmanes et des Egyptiens, de Zoroastre, de Platon et de Pythagore. Les discussions dogmatiques, premier fléau du christianisme, donnèrent naissance à une foule de sectes, de sociétés particulières. Parmi ces sociétés, il s'en forma sans doute aussi, qui négligeant les subtilités, s'attachèrent de préférence à la morale et au plaisir d'une affection réciproque; et le seul moyen peut-être de renouer les deux anneaux de la chaîne maçonnique, est d'en reconnaître la transmission jusqu'à nous par les sociétés chrétiennes. Ces sociétés, que les troubles civils, les dévastations, l'exécrable tyrannie de ces temps, multiplièrent beaucoup, et obligèrent de se cacher avec soin, composées en grande partie d'Esséniens, de Thérapeutes, d'Ascètes auxquels le christianisme, dans ces premiers temps, présentait une grande conformité avec leurs principes, avaient, comme on sait, leurs initiations, leurs grades très-distincts, leurs assemblées mystérieuses et secrètes, dont les profanes étaient rigoureusement écartés. Mais comment s'y mêla-t-il tant de judaïsme C'est que ces réunions, dont le lien était la bienveillance mutuelle, n'étaient pas exclusives; c'est que les premiers chrétiens étaient tous juifs, et que, n'ayant pas encore conçu contre leurs compatriotes, restés

fidèles au judaïsme, la haine fanatique qui, plus tard, anima les disciples du Christ contre ceux de Moïse, ils cachèrent volontiers le véritable but de leurs réunions sous l'emblême le plus agréable à leur nation, le rétablissement du temple de Jérusalem.

Si la Maçonnerie est née avant la chevarie, voilà, suivant nous, la conjecture la plus raisonnable qu'on puisse faire sur son origine. Les Juifs, qui nous ont apporté de l'orient des connaissances précieuses, et parmi lesquels il y a toujours eu des hommes éclairés, la firent connaître en Europe, où il en existe quelques traces dans le huitième et dans le dixième siècle.

Lorsque la fureur des croisades fit déborder l'Europe sur l'Asie, il se forma des ordres militaires. Ces nouveaux chevaliers et d'autres croisés eurent nécessairement des communications avec des sociétés maçonniques. A leur retour, ils en répandirent ou en fortifièrent le goût dans l'Europe. Les rites étaient fixés : on les conserva. De là ces formes judaïques, qui n'existeraient pas dans la Maçonnerie si elle ne fût née qu'à cette époque. Les croisés ont pu y ajouter, mais ils ne l'ont pas créée. La chevalerie, qui prit un grand essor dans ces expéditions lointaines, s'empara de l'institution. Aussi nous y retrouvons beaucoup d'emblêmes, d'expressions et d'usages chevaleresques, et tellement que, si nous ignorons nos grands-pères, nous pouvons reconnaître des pères honorables dans les preux chevaliers. On n'est plus étonné, en suivant cette filiation, que la Maçonnerie offre un tel mélange de judaïsme, de christianisme, de monachisme, de chevalerie, enté sur les mystères d'Egypte et d'Eleusis.

Il est si vrai que la Maçonnerie s'est établie, ou du moins a pris consistance en Europe, à la suite des croisades, qu'on l'y voit d'une manière certaine, seulement après cette grande folie, c'est-à-dire au commencement du quatorzième siècle. Les loges se multiplièrent en Angleterre et en Allemagne. C'est en Angleterre, où l'on croit qu'elle fut transportée par les Anglo-Saxons, que la Maçonnerie paraît avoir pris un nouveau langage, des formes nouvelles modifiées sur les anciennes. Elle devait jeter des racines pro-

fondes dans cette terre classique de la liberté moderne. Elle a été transplantée beaucoup plus tard dans notre France, où son existence authentique ne date que de 1725, soit qu'elle y arrivât pour la première fois, soit qu'elle y revînt d'un long exil, produit par la catastrophe des Templiers, ou toute autre. Nous devons ce bienfait à un Anglais, qui retourna dans son île mourir pour la cause de son roi. Remarquons encore que, dans les derniers siècles, c'est le Nord qui a été le véritable *orient de la lumière*. C'est dans les îles britanniques, c'est dans l'Allemagne septentrionale, que la liberté de penser, les idées élevées, la Maçonnerie enfin, ont eu et ont beaucoup de partisans ; et l'on pourrait faire une échelle climatérique de l'esprit philosophique, dont la dégradation serait sensible en allant du nord au midi de l'Europe.

Nous nous résumons en disant qu'il faut renoncer à découvrir d'une manière satisfaisante l'origine de la Maçonnerie ; qu'on sera toujours réduit à cet égard à des conjectures, d'autant plus qu'il a existé et qu'il existe encore des Maçonneries diverses ; que notre ordre est une imitation précieuse, toute faible qu'elle est, des initiations anciennes ; que cette imitation, qui, d'après nos lois, nos mœurs et nos usages, ne pourrait être complète, est venue jusqu'à nous par les écoles philosophiques, par les sociétés esséniennes, par de savans hébreux voyageurs, par les croisades et par la chevalerie.

PRÉCIS HISTORIQUE

DES GRANDES ÉPOQUES

DE LA

Franc-Maçonnerie

Dans les divers pays du Monde.

La Maçonnerie est née de la *haine du mal* et de *l'amour du bien*. Elle est donc aussi vieille que le monde et durera autant que lui.

On peut assigner trois grandes époques distinctes à la Maçonnerie.

La première comprend les temps antiques, où s'établirent dans l'*Inde* ces fameuses écoles, qui transmirent à l'*Égypte* les sciences que l'Égypte transmit ensuite à la *Grèce* et la Grèce à l'*Italie*.

La seconde commencerait avec le *christianisme*, lorsque les Juifs étaient esclaves des Romains, et les Romains esclaves de leurs propres tyrans; lorsque la *liberté*, l'*égalité*, la *fraternité* et même *la mise en commun des biens* furent si hautement prêchées par l'*Evangile* et les *Apôtres*, et lorsque les premiers chrétiens endurèrent la mort pour soutenir une telle révolution.

La troisième époque daterait de la *renaissance des lettres*, au quinzième siècle, et viendrait jusqu'à nos jours.

La *première* Maçonnerie suivit la fortune des empires où elle fut pratiquée. Ses mystères consistaient dans l'art d'instruire et de gouverner les hommes. Les systèmes contraires apprirent à les tromper.

Elle brilla sous *Zoroastre*, sous *Confucius*. Elle consacra les principes de morale qu'enseignèrent depuis les sages législateurs. Elle fleurit sous *Socrate*, sous *Platon*, sous l'empereur *Marc-Aurèle*, et s'éclipsa avec la gloire et les vertus de Rome.

La seconde ne dura que trois siècles. Elle périt presque entièrement sous *Constantin*, sous les disputes *théologiques* et l'impéritie de ses successeurs.

Déjà, par un changement trop fréquent dans les révolutions, les *prédicateurs* de la *liberté* et de l'*égalité* s'étaient établis les *maîtres* de leurs *frères !*

Déjà, oubliant la simplicité, la pauvreté, recommandées par l'*Evangile* et jurées par eux, ils *s'étaient fait un royaume de ce monde*, et régnaient orgueilleusement, la *couronne* en tête et le *glaive* à la main !

Des *dogmes* nouveaux, des *croyances*, des *pratiques* nouvelles étaient imposés sous peine de mort (1) !

Ce n'étaient plus *Tibère*, *Néron*, ni *Caligula*, ni les *proconsuls* qui persécutaient; c'étaient les *novateurs* eux-mêmes qui, créant un genre d'esclavage inconnu jusque là, commandaient à l'homme d'abandonner son intelligence et d'abjurer sa raison !

(1) Voir l'histoire de cette révolution sous *Constantin* et ses successeurs; sous les impératrices *Irène* et *Théodora*; et plus tard, celle de l'*Inquisition*, les Conciles, la dictionnaire des Hérésies de l'abbé Pluquet etc., etc.,

Alors commencèrent *au nom du ciel* ces folies et ces massacres qui durèrent douze siècles sans interruption, et dont le massacre de la *Saint-Barthélemi* ne fut qu'un faible épisode (1) !

Le sang et les ténèbres couvrirent donc la terre pendant douze cents ans (2) !

Après une nuit si longue et si douloureuse, les oppresseurs parurent se lasser et rougir de leur rôle. La nature reprit le dessus, quelques lueurs de vérité se firent apercevoir, et le déluge des misères humaines sembla vouloir cesser.

Alors la Maçonnerie sortit comme du tombeau, et commença la *troisième* époque de son existence.

Tout était à refaire. Il fallait rendre aux hommes des sciences et des arts, et reconstituer, pour ainsi dire, l'univers.

La Maçonnerie, quoique faible et défigurée, prit part à ce nouveau travail. Elle osa rappeler les principes. Le mal venait de l'*ignorance*, de l'*esclavage* et du *mensonge* ; elle aida à chercher la *lumière*, la *liberté*, la *vérité*.

Mais tant de biens ne se recouvrent pas facilement. L'esprit des peuples, affaibli par son ancienne léthargie, ne pouvait reconnaître toutes ses erreurs à la fois, ni suivre toutes les bonnes routes : de là tant d'erreurs nouvelles, tant de fausses connaissances et de superstitions.

Au XV[e] siècle, on se mit à étudier; mais la vraie science osait à peine se montrer, à cause des persécutions, et les Maçons étaient toujours obligés de se cacher pour s'instruire et pour enseigner.

(1) On pourrait dire, pour peu qu'on sût l'histoire, que la *Saint-Barthélemi* commença sous *Constantin*, et continua jusqu'aux *dragonnades* de Louis XIV.

(2) Voir toutes les histoires d'Allemagne, d'Italie, de France, d'Espagne, de Portugal, etc., depuis *Constantin*. Dès 553, on ne pouvait plus envoyer de députés au concile de Constantinople, parce qu'on ne savait plus le latin. Quelques siècles après, les rois, les reines, ni les grands ne savaient plus lire ni écrire. Dès les premiers siècles, les livres avaient été brûlés, les temples, les statues, les monumens des arts détruits.

Aussi on s'égara long-temps encore dans des recherches vaines autant que ridicules. Il suffira d'en nommer les objets pour en faire sentir l'absurdité. Ces objets étaient l'*alchimie*, la *divination*, la *nécromancie!* l'*astrologie*, la *pierre philosophale* !... Les princes donnaient l'exemple (1). Ils étaient souvent plus superstitieux, et l'on brûlait encore, par leurs ordres, des hommes vivans, pour des *sortilèges* et des opinions appelées *hérésies!*..

Mais la civilisation renaissait à la lueur même des bûchers ! *L'imprimerie* était découverte; la raison parlait, on écoutait ses leçons, et la Maçonnerie les faisait aimer. Malheureusement ses enfans, dispersés, éloignés les uns des autres, avaient perdu les *usages* et les *traditions*, et ils ne pouvaient fonder que des établissemens dissemblables entre eux. Voilà la source des *variations* et des *dissidences* qui arrivèrent dans la Maçonnerie, dissidences qui lui nuisirent d'un côté, mais qui, de l'autre, la servirent par l'émulation qu'elles excitèrent et l'esprit de propagation qu'elles firent naître.

En effet, chacun embrassait la Maçonnerie par goût, par curiosité, ou par intérêt, et chacun avait tiré quelque avantage de son entrée dans l'ordre.

Les *Croisades* avaient eu lieu : les *chrétiens*, vaincus par les Turcs, s'étaient faits RR.·.††.·. pour célébrer leurs *mystères* et pour échapper à leurs ennemis. Les *juifs* s'étaient faits *Maçons* pour échapper aux Turcs et aux chrétiens, qui les persécutaient également.

Les *Templiers* avaient été détruits : leurs partisans s'étaient faits *Maçons* pour tâcher de les rétablir.

Les *Anglais* et les *Écossais* avaient eu leurs *révolutions* : les Anglais et les Écossais s'étaient faits *Maçons* pour mieux servir leurs partis. On s'appelait *frères*, dès qu'on avait fait serment de combattre pour la même cause. De là tant d'associations différentes et souvent opposées.

On a compté jusqu'à *huit* sortes de RR.·.††.·., *trente-sept espèces* d'*Élus*,

(1) *Louis XI*, *Catherine de Médicis*, *Charles IX*, etc.

soixante de *Maîtrise*, et *soixante-quatre* d'*Écossais* (1).

Il était difficile qu'il en fût autrement. Le monde *profane* présentait presque partout la même confusion dans ses institutions religieuses et politiques.

Enfin, le XVIII[e] siècle arrive ; il devient le phare élevé d'où l'on découvre encore les bûchers et les échafauds ; mais d'où l'on aperçoit aussi les moyens de leur échapper. Il fait rougir les ignorans et les persécuteurs, qu'on ne reconnaît presque plus aujourd'hui qu'à la haine qu'ils lui portent. Siècle d'espoir et de consolation, qui servira de guide et d'exemple aux autres siècles !

A peine a-t-il paru, que la Maçonnerie reprend, avec les sciences, une direction plus régulière et plus assurée. Les Français, qui l'avaient connue autrefois, mais qui l'avaient perdue dans leurs malheurs, la reçoivent de nouveau des Anglais, et l'embrassent avec zèle (2).

Alors, son action et ses bienfaits s'étendent davantage. Elle pénètre chez tous les peuples : elle leur apprend à s'aimer, à connaître leurs droits, à se prêter les secours d'une hospitalité réciproque.

Elle combat avec la justice.

Elle avait aidé les Anglais à conquérir leur liberté ; elle aide l'Amérique à conquérir la sienne, et commande aux Anglais eux-mêmes de supporter la liberté de l'Amérique.

En 1787, elle compte *trois mille deux cent dix-sept Loges*, c'est-à-dire plus de *trois cent mille* Maçons (3). Presque tous les rois, les

(1) *Acta latomorum*, liv. I[er].

(2) Ce fut en 1725 que la France connut plus complètement la Maçonnerie.

(3) Voici la répartition de ces loges, telle qu'on la trouve dans l'ouvrage intitulé *Acta latomorum* vol. 1, p. 177 :

France	703
Angleterre	525
Ecosse	284
Irlande	227
Allemagne	319
Prusse	304
Russie	145
Batavie	79
Suisse	72
Turquie	9
Pologne	75
Suède	69
Danemarck	192
Genève	36
Iles du Vent	11
Iles sous le Vent	5
Amérique septentrionale	85
Les Grandes-Indes	10
Iles anglaises du Nord et du Midi	67

grands, les savans, l'étaient (1), comme ils le sont aujourd'hui.

Mais de tels succès n'existaient pas sans traverses. La Maçonnerie avait toujours des ennemis partout où le mensonge et la superstition dominaient, et ses ennemis étaient nombreux.

Il fut des temps où les souverains la proscrivirent, parce qu'ils y voyaient un obstacle à leurs caprices et à leur ambition ; il en fut d'autres où ils l'encouragèrent eux-mêmes, ou plutôt où ils s'en emparèrent, comme ils ont fait quelquefois des religions, pour s'en faire des moyens de puissance et de victoire : de là vient qu'ils l'ont souvent introduite dans les mouvemens politiques. Ainsi, les rois d'Écosse armèrent leurs Maçons contre les rois d'Angleterre au XIV[e] siècle (2) ; ainsi *Cromwell* arma les siens contre *Charles* I[er], et Charles I[er] contre Cromwell : ainsi, plus tard, le roi de *Prusse*, les empereurs d'*Allemagne* et de *Russie* créèrent des Loges contre *Napoléon*, devenu plus puissant qu'eux (3), comme la reine de Naples, *Caroline*, en avait créé contre les *Français* qui envahissaient son royaume.

On peut donc juger quel nombre de *grades*, de *signes* et de *cérémonies* sont sortis d'une si grande multiplicité d'associations, nées de tant de causes diverses !

Assurément rien de tout cela n'était la Maçonnerie ; mais tout cela n'empêche pas qu'il n'en existe une véritable, dont les autres ne sont que des enfans défigurés, comme il n'a existé autrefois qu'*une même pensée religieuse*, d'où sont sortis tous les *cultes* et toutes les *idolâtries*.

Cette vraie Maçonnerie ne s'est jamais manifestée que par de bonnes œuvres, par un

(1) Voir le livre de l'abbé *Barruel*. Il en donne la liste, p. 252 à 257.

(2) En 1314, *Robert Bruce*, ou *Robert I*[er], battit, avec trente mille hommes, cent mille Anglais. C'est lui qui fonda la loge royale d'Heredom à Kilwinning. *Acta latomorum*, liv. I, p. 6.

(3) En 1813, Loge de la Croix de fer, fondée à Berlin. Elle se tenait dans les villes et dans les camps.

Les armées françaises, de leur côté, étaient pleines de Maçons, dont plusieurs tinrent leurs séances à Rome, à Madrid et à Lisbonne, dans les souterrains même de l'inquisition, où avaient gémi tant de victimes.

amour constant de l'ordre et de la paix ; par de hautes conceptions sociales, par des aumônes abondantes données aux infortunés, par des fondations d'hôpitaux, d'écoles et de monumens publics ; par de grands actes de générosité, d'humanité dans les guerres et au milieu même des combats ; par mille autres vertus enfin qui on fait aimer, respecter son empire, et qui l'ont rendue indestructible ; car les hommes conservent ce qui conserve les hommes.

La Maçonnerie *n'existe donc que par la science et la vertu* : ces deux mots renferment tout. Hors de là, il n'y a plus de Maçonnerie.

SECRETS ET MYSTÈRES

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE.

Nous allons révéler les mystères et les secrets de la Franc-Maçonnerie, sans nous effrayer de tant d'audace.

Des hommes se réunissent en secret, et ces hommes sont des Francs-Maçons. Ils ne reçoivent dans leur société que ceux qu'ils suppposent le mériter ; mais pour les connaître, il faut les étudier ; pour les étudier il est nécessaire de les mettre aux prises avec leurs passions. Cette étude-là est celle qui porte le mieux son fruit.

On s'empare du candidat, on l'entoure d'illusions et de prestiges, on ouvre une vaste carrière à son imagination, on le prive momentanément de l'un des sens les plus précieux, on le conduit dans des lieux inconnus, difficiles à parcourir, on l'isole ; il *n'entend que le silence ;* bientôt il est en scène. On le questionne, on le menace, on l'épouvante, on le charme, on le séduit, on le place dans les situations les plus graves, les plus fausses. Son esprit, son cœur, ses passions sont attaquées....

De ces situations si pleines de contrastes, de ces situations vives, dramatiques, instantanées, naissent de sa part et malgré lui d'innombrables éclairs de raison, de prudence, de sagesse, de folie, de force, de faiblesse, de tristesse, d'abandon.....

Et cette volonté puissante qui fait mouvoir tant de fils différens, et qui sont pour le récipiendaire comme autant de chaînes à triples anneaux, le conduit au but où il tend, mais dont on peut l'éloigner à jamais sans qu'il puisse se rendre cômpte à lui-même, et encore moins aux autres, de ce qui s'est passé, de ce qu'on a voulu de lui. Demande-t-il sa liberté ? à l'instant même il la recouvre ; mais comme un fantôme, comme une ombre, comme une vapeur, tout a disparu : il se retrouve là où on l'a introduit d'abord. Persiste-t-il dans sa démarche, les épreuves sont reprises; le chaos renaît, les élémens se combattent; l'homme et la nature, les hommes avec tout ce qu'ils ont créé semblent être aux prises..... Le calme renait, et de nouveau il n'*entend que le silence!...*

Puis en ne lui promettant ni titres, ni honneurs, ni richesses; en lui faisant jurer d'être fidèle à sa patrie, aux lois, au gouvernement; en lui recommandant avec insistance d'être simple, modeste, désintéressé, humain, sociable avec tous les individus, on ne lui offre que l'agrégation maçonnique, c'est-à-dire la qualité de *Frère*...

Et cet homme, riche ou titré, savant ou sans instruction, homme du monde ou de la nature, promet et accepte tout pour devenir *Frère!...*

Profanes sages ou à préjugés, profanes de bonne foi ou railleurs, voilà les *mystères de la Franc-Maçonnerie!*

EN QUOI

LA MAÇONNERIE

Est-elle utile à ses Membres?

La Franc-Maçonnerie est utile à tous les Francs-Maçons, en leur offrant une société honorable où l'on ne s'entretient que de choses louables, utiles, instructives, ou de plaisirs dignes d'être avoués par les honnêtes gens ;

Aux indigens, qui y trouvent des secours de toute nature;

Aux infortunés, qui ont besoin de consolations et d'appui ;

Aux jeunes gens, qui y apprennent la pratique de la morale et s'y forment aux habitudes de la bonne compagnie, à l'art oratoire, soit par l'occasion des discours improvisés, soit par des productions écrites ;

Aux hommes d'un âge mûr et aux vieillards, qui y trouvent les délassemens du cœur et de l'esprit, et tous les égards qui font sentir à l'homme sa dignité, qui lui font chérir sa longue expérience.

Si les Loges n'étaient composées que de gens distingués, de gens instruits ou disposés à s'instruire, des personnes qui croient que le titre de Maçon impose à celui qui l'a reçu une sorte de caractère sacré, elles seraient les premières sociétés de morale du monde, de véritables académies où se professeraient les sciences, le droit public ou privé; des lieux saints où la Divinité recevrait les plus purs hommages. L'homme s'y améliorerait en rectifiant ses mauvais penchans, en fortifiant les penchans heureux qu'il doit à la nature, et qui ne sont altérés que par la fréquentation des hommes corrompus et corrupteurs.

Les Maçons ne désespèrent pas que les Loges n'atteignent un jour le point que nous venons d'indiquer.

BUT UNIVERSEL

DE LA

Franc-Maçonnerie.

Par le F.·. Bazot.

Les *lois*, les *secrets*, les *mystères*, les *cérémonies*, ne font pas connaître le *but* d'une association réputée inconnue ; ils peuvent le faire soupçonner, l'indiquer implicitement; mais des inductions ne sont pas des aveux.... Nous les ferons ces aveux, car la Franc-Maçonnerie, comme institution universelle, est arrivée à ce point de la civilisation, que c'est la servir que de dire ce qu'elle est.

Son but, si bien posé, et en même temps si invariable, est l'amélioration morale de l'espèce humaine.

Par la Maçonnerie, l'homme se reporte

sans cesse vers le créateur suprême. Il mesure de toute la portée de son imagination cette puissance admirable, sublime, qui créé, vivifie, soumet aux lois d'une harmonie parfaite la terre et les cieux, et en général le mouvement, la destruction et la régénération de toutes les créatures qui ont vie, et même à ces lois, ces corps matériels, inanimés, qui, dans un si grand assemblage de matières diverses, font un tout excellent des objets qui paraissent les plus opposés et les moins susceptibles de coopérer à l'œuvre du maître, de ce maître unique, concevable et visible dans toutes les merveilles dont il embellit l'univers.

De là cet hommage profond et libre que le Franc-Maçon rend au Grand-Architecte de l'univers.

Mais ce saint et touchant hommage n'aurait qu'une valeur imparfaite, si le Franc-Maçon se bornait à une contemplation uniquement pieuse, qui remplirait son cœur, et le rendrait froid et stérile dans ses rapports avec les autres hommes.

Sa mission est plus grande. Innée ou inspirée, elle doit céder à son mouvement naturel, à la puissance inconnue qui la crée et féconde, et embrasser l'universalité des hommes.

Le Franc-Maçon voit dans tous les hommes ses frères, n'importe la couleur de leur épiderme, l'étrangeté ou la barbarie de leurs mœurs. Ils sont hommes, il doit les aimer; ils sont hommes, il doit se rapprocher d'eux: s'ils sont féroces, les civiliser; s'ils sont ignorans, les instruire; s'ils sont insociables, les dompter à force de patience et de modération et par l'exemple de ses vertus.

N'a-t-il point tous ces efforts à faire? la civilisation est-elle à peu près générale? sa tâche a un autre caractère.

Il entreprend de détruire les haines nationales, les préjugés des nations, il rapproche les distances territoriales.

Homme, dit-il, quels que soient ton pays, tes lois, ta religion, tes mœurs, je suis ton frère, tu es le mien; je t'aime, tu dois m'aimer: nos cœurs s'entendront. J'irai te demander l'hospitalité, tu viendras t'asseoir à mon foyer. Le Dieu que tu adores est celui

que je révère; qu'importent les noms que nous lui avons donnés. Ne vois-tu pas, comme moi, les merveilles qui nous entourent? N'es-tu pas, comme moi, soumis aux mêmes lois de la vie, des douleurs, des sentimens, de la mort? Bon, n'espères-tu pas ce que j'espère? Faible, ne cherches-tu pas un appui, ainsi que je le cherche moi-même quand la force me manque? l'un et l'autre enfans de la terre, y a-t-il un élément autre pour toi que pour moi? n'irons-nous pas, l'un après ou avant l'autre, et peut-être ensemble, au même lieu où tant de nos semblables nous ont précédés, où tant d'autres nous suivront?

Homme! puisque nous sommes égaux aux yeux de la nature, devons-nous ne l'être pas à nos propres yeux?

Et puisque nous sommes égaux, ne sommes-nous pas frères?

Tel est le langage du Franc-Maçon à l'homme son semblable.

Ce langage s'étend, se développe, s'applique à toute chose.

Le sentiment de la fraternité existait sans doute avant l'institution de la Maçonnerie; le langage de la fraternité existait sans doute aussi avant cette même association; mais ce sentiment se manifestait-il avec l'énergie qu'il montre depuis la création de l'institution? et le langage fraternel était-il aussi bien compris qu'il l'est depuis l'existence de la Franc-Maçonnerie? L'ignorance, le fanatisme, les croyances folles et ridicules, ne venaient-elles pas sans cesse glacer l'un et empêcher l'autre de se faire entendre?

Il a fallu tromper tant de lâches et odieux ennemis, se soustraire par le mystère à leurs persécutions, faire briller par intervalle la lumière maçonnique, comme la terre laisse échapper, la nuit, pendant les chaleurs de l'été, ces feux légers que l'on ne peut saisir... La lumière maçonnique, aussi insaisissable, ne trompe pas ceux qui l'aperçoivent, comme les feux d'une terre échauffée trompent le trop confiant voyageur.

Mais le but de la Maçonnerie n'est pas entièrement découvert.

Il faut le voir dans l'action que l'esprit fraternel exerce sur ses prosélytes, et dans l'influence de ceux-ci sur tout ce qui est en

contact avec eux ; il faut le voir dans les familles, où le père, le fils, le frère, l'oncle *initiés* donnent une direction sage, uniforme, puissante, à la pensée, à la volonté, aux actions de tous ceux qui dépendent d'eux par les liens du sang ou par la force de la position sociale ; dans la société générale, où cet esprit imprime une direction irrésistible de paix et de relations amicales ; dans le conseil du prince, où il adoucit souvent les rigueurs d'une politique désastreuse ; dans le sanctuaire de la Divinité, où il rappelle incessamment aux ministres des autels qu'ils sont les guides et non les juges de leurs semblables ; que Dieu ne leur permet de parler en son nom que pour rappeler ses bienfaits, et non lui prêter les passions humaines : la colère, la vengeance, l'implacable ressentiment ; dans l'enceinte même de la justice, où il s'empare de la conscience des magistrats, éclaire leur jugement, et tempère la sévérité des lois en les leur faisant appliquer avec discernement et modération.

La cour, les tribunaux, tous les corps politiques, religieux ou privés, ont senti et sentent encore la douce influence de l'institution fraternelle.

L'esprit maçonnique exerce encore une puissance plus grande. Il agit sur tous les peuples, leurs gouvernemens, leurs lois, leurs religions, leurs mœurs.

Il porte son flambeau salutaire au sein même du despotisme, dont il signale l'audace ou la perfidie ; il dégage les religions de leurs dogmes absurdes ou barbares ; il détruit les préjugés ; il efface les rivalités de peuples à peuples ; il épure les mœurs, il couvre la surface de la terre de ses émanations toutes divines ; il jette avec amour sur les hommes le réseau sacré d'une fraternité générale.

Le but de la Maçonnerie est tel, que l'institution s'est affranchie d'une timide et inutile circonspection. Cette institution n'attend plus, comme autrefois, de lents et rares prosélytes. On ne la cherche plus dans un antre ou dans une taverne ; on la trouve partout et sans peine, en France, en Angleterre, en Suède, en Prusse, en Suisse, en Belgique, en Amérique, dans l'Orient ; on l'a trouvée, et on la retrouvera plus tard en Russie, en Espagne, en Italie et dans toute l'Allemagne..., c'est-à-dire partout où il y a des peuples, quelque peu éclairés qu'ils puissent être.

Depuis long-temps la Maçonnerie n'est plus une institution réputée singulière, bizarre ; elle est la première institution du monde par son but universel.

DOCTRINES

DES

FRANCS-MAÇONS,

Politiques, Religieuses, Philosophiques (1).

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Avant toutes choses, l'homme est citoyen ; ses sentimens religieux sont dus plus encore à son inspiration qu'aux exemples et aux préceptes qu'il reçoit des autres. L'éducation et le génie, ou l'esprit dont la nature l'a doué, en font un philosophe, l'expérience et la Franc-Maçonnerie le rendent essentiellement moraliste.

Demandez-lui, dès ses plus jeunes années, s'il est patriote ; il répondra affirmativement. La première terre que ses pas ont foulée est celle qu'il aime et aimera toute la vie.

Demandez-lui s'il est catholique, protestant, ou de toute autre religion ; il répondra : Je suis de la religion de mes pères.

Jeune homme, homme fait, vieillard, il dira toujours : J'aime ma patrie, je suis patriote, et je mourrai fidèle aux lieux qui m'ont vu naître.

Mais à 30 ans, le catholique, le protestant, le mahométan honnête homme sera simplement religieux, c'est-à-dire que sans s'astreindre aux dogmes, aux pratiques de telle ou telle religion, il élèvera son cœur directement au maître de toutes choses, à cette puissance admirable, infinie, incompréhensible, qui ne lui parle point par l'organe des hommes ses semblables, mais par le sentiment du bien, du juste, qui se manifeste au cœur, qui embrase l'ame, qui subjugue l'esprit.

Partout où il voit l'harmonie, les mer-

(1) Cet article est extrait du *Code des Francs-Maçons*, publié en 1830 à Paris. On ne saurait trop recommander aux Frères cet utile ouvrage.

veilles de la nature, des bornes à son imagination si active, si audacieuse quelquefois, il dira : Dieu est là. Son genou fléchira naturellement ; son ame et son cœur se dilateront dans un vague sans fin, mais doux, mais consolateur.

Tel est l'homme en général, de quelque façon qu'on l'ait dirigé ou qu'il se soit dirigé lui-même.

Voyons le Franc-Maçon.

Doctrines politiques.

Art. Ier. Le Maçon est à jamais dévoué à sa patrie. En la servant, c'est une dette chère et sacrée qu'il paie ; en la défendant, c'est son bien, c'est lui-même qu'il défend.

Art. II. Heureux ou malheureux, il est tout à sa patrie.

Art. III. Il est soumis aux lois. La loi étant égale pour tous, il lui obéit ; car il sait que les autres lui obéissent, car elle étabit, assure et conserve ses droits contre les prétentions qui voudraient les lui ravir. La loi n'est-elle pas parfaite ? il lui obéit encore, parce qu'il sait que l'individu doit céder à la volonté générale, qui a fait, reçu ou reconnu cette loi.

Art. IV. Il est fidèle à son prince, à son gouvernement ; tout gouvernement doit être soutenu et défendu par quiconque l'a accepté, et c'est l'accepter que de vivre sous lui. Il cède à son devoir, s'il ne cède pas à ses affections,

Art. V. Il ne conspire jamais pour détruire ou changer l'autorité qui régit son pays, parce qu'il respecte essentiellement la tranquillité publique ; parce qu'il sait que les dissensions intestines appellent les nations ennemies, et qu'il vaut encore mieux obéir à un prince absolue qu'à un maître étranger. L'amour de la paix publique, l'amour de la patrie ne connaissent pas de sacrifices impossibles.

Amour, fidélité, obéissance, résignation quand ses espérances sont trompées, voilà les qualités que l'on trouve dans un Franç-Maçon patriote.

Doctrines religieuses.

Art. Ier. Catholique, protestant, mosaïque, mahométan, le Franc-Maçon suit la religion de ses pères ; il la suit avec scrupule dans ses pratiques lorsqu'elle est selon son cœur ; avec simplicité, modestie, une parfaite convenance du respect humain, lorsqu'il ne la juge pas, pour lui, ce qu'elle est pour les autres.

Art. II. S'il obéit à l'usage, s'il ne s'affranchit pas des devoirs sociaux en n'abandonnant point un culte que les siens ont respecté et suivi, que suivent ses co-religionnaires, dans lequel on l'a élevé, dans lequel il est peut-être forcé de se maintenir, rendu à lui-même, seul avec ce Dieu suprême que l'on a défiguré, et que la simplicité de son cœur voit dans tout son éclat, il se prosterne avec humilité, s'abîme devant tant de grandeur et de puissance, et reconnaît que son génie, ses plus nobles vertus sont le seul hommage qu'il soit à même de lui offrir.

Art. III. Il ne blâme point et condamne moins encore la religion des autres.

Art. IV. Il ne cherche point à convertir. Il sait que Dieu ne lui demande compte que de ses œuvres, et ne le rend pas responsable des erreurs ou des faiblesses des autres hommes, ses égaux, et, comme lui, objet de prédilection et d'amour de la Divinité.

Art. V. Il fuit l'hypocrite, qu'il juge et méprise.

Art. VI Il combat avec l'énergie et le ton de la vertu, le fanatisme et la superstition.

Art. VII. S'il attaque les faux dévots, c'est en mettant en opposition leurs paroles avec leurs actions.

Art. VIII. La religion du Franc-Maçon est celle de Socrate, celle de l'Evangile, celle de tous les hommes de bien, la religion directe du Créateur à la créature, des bonnes œuvres et de la pieuse reconnaissance.

Doctrines philosophiques.

Art. Ier. Les doctrines politiques et religieuses du Franc-Maçon le conduisent insensiblement et, par une pente douce et naturelle, à la vraie philosophie : lumières pour l'esprit, vertus pour le cœur.

Art. II. Il veut que tout le monde soit éclairé, car plus il y a de raison, moins il y a d'erreurs et de préjugés ; plus on sait, moins

on s'égare ; plus les hommes sont instruits, plus ils se rapprochent. Soumis à la raison qui les domine, ils obéissent en hommes libres et énergiques, et non en esclaves lâches ou indociles.

Art. III. Le philosophe maçon n'est point un athée ; il sait qu'il n'y a point, qu'il ne peut y avoir d'athées. Il rencontre des sophistes ; il ne rencontre point d'athées : jamais un prétendu athée ne le quitterait sans avoir été confondu, sans avoir été forcé de reconnaître que l'athéïsme est un mot et non une chose. L'athéïsme est comme une cuirasse que l'on revêt, mais que l'on ne peut toujours porter.

Art. IV. Eclairé par la sagesse et la vérité, le philosophe maçon répand la lumière ; riche judicieux, et non dissipateur insensé, il verse ses trésors sur les vrais pauvres, et ne les jette pas à l'avidité du plus adroit, du flatteur ou de l'égoiste.

Art. V. Heureux du bonheur d'autrui, content d'avoir fait tout le bien qui dépendait de ses moyens, il rend au Dieu suprême, qu'il n'a jamais méconnu, un cœur pur, une ame ardente. Il s'éteint avec calme et sans regret, car il sent que sa vie a été d'un bon exemple, que son souvenir fera encore du bien ; car on dira long-temps, bien longtemps après lui : Il fut bon et sage ; il n'a vécu que pour aimer, servir et instruire.

Art. VI. C'est là l'ambition du philosophe Maçon, elle n'a importuné personne ; c'est là sa gloire, que personne ne lui a déniée ; c'est là le but qu'atteindra toujours glorieusement tout philosophe Maçon digne de ce nom, et peu de personnes étrangères à la Franc-Maçonnerie ne voudront sérieusement y arriver avant lui.

Doctrines morales ou doctrines maçonniques.

Art. Ier. L'enseignement et la pratique exempte d'ostentation de la morale des Loges, sans égard aux temps, aux lieux, aux peuples, aux religions, tels sont les caractères de la doctrine morale des Francs-Maçons.

Art. II. Ils aiment, ils se dévouent, ils sont fidèles à la patrie, au gouvernement et aux lois.

Art. III. Ils respectent tous les cultes, tolèrent toutes les opinions politiques ou religieuses, fraternisent avec tous les hommes, sont secourables à toutes les infortunes, se sacrifient de toute manière, un à tous.

Art. IV. Leur règle de tous les instans est : bien penser, bien dire, et bien faire.

Art. V. Ils pardonnent noblement, c'est-à dire sans lâcheté, sans bassesse, et sans restriction, l'injure l'offense, l'injustice.

Art. VI. Ils mettent dans une perpétuelle concordance leurs discours et leurs actions.

Art. VII. Ils préférent aux noms éclatans des capitaines fameux, des monarques puissans, de tous ceux que l'on nomme grands hommes, les noms des plus modestes sages et prennent pour modèles, autant qu'il dépend d'eux, un Confucius, un Socrate, un Fénélon, un Vincent de Paule, un de l'Epée... S'ils les suivent de loin, du moins s'efforcent-ils de les suivre.

Art. VIII. Ils disent aussi : ***Fais ce que dois, advienne que pourra.***

DES

SOCIÉTÉS MYSTÉRIEUSES

DANS LES TEMPS ANCIENS (1).

Initiations anciennes, et particulièrement celles d'Egypte. — Épreuves des initiés. — Honneurs qu'on leur rendaient. — Sciences dont ils étaient instruits.

Si les hommes avaient toujours été vertueux, tous auraient pu, dans tous les temps

(1) Cet article est extrait des ouvrages de l'abbé Robin, curé de Saint-Pierre d'Angers, l'un des fondateurs de la loge des *Neuf-Sœurs*, et qui comprit l'institution maçonnique comme elle doit l'être par tous les hommes instruits, et qui, comme tels, doivent être les amis des lumières et de l'humanité : lorsque l'abbé Robin fut admis à nos mystères, un voile épais couvrait l'origine et l'histoire de l'ordre. Il étudia la maçonnerie dans son institution actuelle et dans les institutions secrètes des anciens peuples, et communiqua à la loge le résultat de ses studieuses investigations, dans deux mémoires qu'il a réunis et publiés sous le titre de *Recherches sur les initiations anciennes et modernes* (1 vol. in-12, 1779, Amsterdam et Paris). L'ouvrage original est devenu rare. L'abbé Robin était un prêtre selon l'Evangile : il juge avec un esprit mûri par l'étude et l'expérience, avec un cœur droit ; il trouve la maçonnerie bonne et utile. L'institution maçonnique veut l'égalité selon la loi, la liberté légale pour tous les citoyens, et le droit à chacun d'adorer Dieu selon sa croyance et son cœur. L'ordre le citera toujours avec orgueil parmi ses membres les plus dignes.

et dans tous les lieux, offrir à la divinité leurs vœux, leurs hommages et leur reconnaissance. Mais dès que les vices et les crimes habitèrent sur la terre, ceux qui en furent souillés, redoutant la colère de l'Etre-Suprême, cherchèrent, pour le fléchir, des intercesseurs qui lui fussent agréables par leurs vertus. Une fonction aussi sublime fut pour ceux-ci un motif de plus pour méditer et pratiquer avec soin la loi naturelle, et pour diriger constamment leurs regards vers la divinité; mais, environnés de vices et de préjugés, ils craignirent leur dangereuse influence, et allèrent vivre dans des retraites isolées. Leur vie, plus contemplative que celle des autres hommes, les porta naturellement à examiner, les premiers, le retour périodique des saisons, la révolution des astres, les productions de la nature. Dirigeant ces connaissances au bien de leurs semblables, du sommet des montagnes, ils annonçaient aux peuples, par des feux ou des chants, les époques où l'astre du jour allait ranimer et embellir la nature; celles où les premiers rayons de la paisible lune allaient guider le timide voyageur au milieu des ténèbres de la nuit; et élevant à l'ombre d'un antique cèdre un simple autel de gazon, ils le couronnaient des premières fleurs que le printemps venait de faire éclore, le couvraient des premiers fruits que l'automne avait mûris, ou bien offraient le lait des troupeaux, et en consacraient les premiers nés. Chargés de la reconnaissance des peuples, c'était par des danses et des chants qu'ils la célébraient. Devenus ainsi les intercesseurs des peuples auprès de la Divinité, leurs conseils et leurs guides dans leurs travaux et dans leurs devoirs, ils eurent besoin de signes pour rappeler aux nations le temps de leurs fêtes et de leurs occupations, pour conserver le souvenir des événemens mémorables, et pour se communiquer entre eux leur doctrine, leurs sciences et leurs découvertes. Telle fut l'origine des hiéroglyphes et des symboles qui existèrent chez tous les prêtres des anciens peuples. Afin de n'associer à leurs fonctions et à leurs études que des hommes capables et dignes de les remplir, ils établirent des épreuves et des exa-

mens. Telle dut être aussi l'origine des initiations si célèbres dans l'antiquité. Quoique les plus anciens écrivains en attribuent l'origine aux prêtres de l'Egypte, on doit cependant croire que ces mystères et ces initiations existaient avant même la dispersion des peuples; car on en trouve des vestiges chez des nations aussi anciennes que l'Egypte, et l'on voit par la ressemblance des principes, des dogmes, des usages de leurs prêtres, qu'ils devaient avoir une origine commune. Chez les premiers Chaldéens, les mages habitaient le sommet des montagnes; chez les Celtes, les druïdes vivaient dans les retraites silencieuses des bois; chez les Indiens et les Ethiopiens, les brachmanes et les gymnosophistes avaient des lieux qui leur étaient consacrés; et chez les Egyptiens, les prêtres avaient pour demeures de vastes et de profonds souterrains. Tous menaient dans ces retraites une vie frugale et laborieuse; tous avaient de longs jeûnes et de rigoureuses austérités, pour préparer ceux qui voulaient être admis parmi eux; tous avaient leurs symboles et leurs marques distinctives; tous prêchaient la douceur et la bienfaisance; enseignaient l'existence d'un Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame; tous chantaient dans leurs hymnes les bienfaits de la Divinité, les merveilles de la nature; tous aussi étudiaient l'astronomie, la médecine, et c'est d'eux que les peuples apprirent les sciences et la législation. Mais les prêtres d'Egypte furent surtout célèbres par leurs découvertes dans l'astronomie, dans la chimie, dans la mécanique, par la pureté de leur morale et de leurs dogmes, et par leur sagesse dans la législation. Ceux-ci ne purent devoir cette célébrité qu'aux secrets de leurs mystères et à la rigidité de leurs initiations; car, vivant au milieu d'un peuple corrompu et superstitieux, ce n'est qu'en se communiquant peu, qu'en voilant avec soin leur doctrine, qu'en éprouvant extrêmement ceux qu'ils initiaient, qu'ils se préservèrent, pendant tant de siècles, de l'erreur et de la corruption.

Épreuves des initiés d'Égypte.

En rapprochant ce qui nous est resté des mystères de leurs colonies, de leurs monumens, de la discipline des pythagoriciens, et de la description que les poètes ont donnée des descentes des enfers (qui étaient, comme nous le verrons, une allégorie des initiations), on juge que c'est ainsi qu'elles devaient se pratiquer chez ce peuple célèbre. L'aspirant trouvait dans leurs antres des puits d'une profondeur effrayante, qu'il descendait au moyen de trous pratiqués pour y placer ses pieds; il parcourait ensuite de de longs et tortueux souterrains, où il rencontrait des spectres sous mille formes hideuses, des monstres à combattre, des torrens à franchir, des brasiers à traverser. Tout ce qui pouvait affecter ses sens et effrayer son imagination était mis en usage, et la mort semblait se présenter à lui sous différentes formes. Des cris lugubres et plaintifs se faisaient entendre dans le lointain; des momens rapides de lumière le laissaient tout-à-coup plongé dans d'affreuses ténèbres; le jeu bruyant des machines l'enlevait, le précipitait, lui peignait le sifflement des vents, les roulemens, les éclats de la foudre et l'impétuosité des torrens. Au moindre signe d'effroi et de faiblesse, on l'entraînait dans d'autres souterrains, où il était condamné à passer le reste de ses jours. Les prêtres ne croyaient pas que des hommes timides et lâches fussent capables de garder inviolablement le secret de leurs mystères; ils les retenaient, afin qu'ils ne pussent pas même dire ce qu'ils avaient vu. Après ces préparations préliminaires, qu'on appelait les épreuves de l'eau, du feu et de l'air, l'initié était conduit dans un lieu embelli par tout ce que l'art avait pu ajouter à la nature. Une lumière douce et tendre y rendait les objets plus intéressans; l'air y était parfumé par l'agréable mélange de fleurs, et le son mélodieux de mille instrumens annonçait à l'initié la joie de le voir sortir vainqueur des mauvais génies et des élémens. Ce lieu était l'emblême de la satisfaction et du bonheur qu'éprouve l'homme quand il a surmonté les obstacles et les combats qu'il essuie avant de

parvenir à la vérité et à la vertu. Avant d'être entièrement initié, il restait encore des épreuves à subir, moins effrayantes à la vérité, mais qui demandaient plus de constance : c'était un silence rigoureux, des jeûnes et des austérités qui, de jour en jour, augmentaient, pendant lesquelles on le préparait, par des instructions, à l'intelligence des mystères. Ces instructions étaient toujours proportionnées à ses lumières; la plupart des connaissances d'alors étant voilées sous des symboles et des hiéroglyphes, on s'attachait surtout à lui faire des questions qui le préparassent à en percer le voile. Après l'avoir ainsi purifié et disposé, on lui révélait les mystères les plus importans de l'initiation; on lui enseignait l'existence d'une Intelligence suprême, cause première de tous les êtres (Cudworth, *Syst. intel.*, chap. IV, 18); on lui annonçait qu'un voile épais en dérobait la grandeur et l'éclat; que son immensité ne pouvait être représentée par aucun signe; que les différens symboles qu'on offrait aux profanes n'étaient que les emblêmes de ses attributs les plus connus; on lui annonçait aussi l'existence d'un autre être, ennemi du premier, mais moins puissant, toujours opposé à l'ordre et au bonheur des hommes, le principe et l'agent de tous les crimes et de tous les maux; on lui apprenait qu'il y a dans l'homme une substance simple, active, différant essentiellement de la matière, qui, plus agile que les airs, plus promte que la vue, s'élance jusqu'aux extrémités de l'univers, sonde les abîmes, dévoile ses secrets, revient sur le passé, et ose quelquefois s'avancer vers l'avenir; on lui montrait qu'elle ne pouvait s'élever que par la vertu, et s'avilir que par le vice; on lui traçait les devoirs qu'elle avait à remplir envers l'auteur de la nature, envers ses semblables, envers elle-même, et ceux qu'elle contractait en qualité d'initié; on lui rendait raison des abstinences de certains l'égumes et de certains animaux; du précepte de ne porter aucun vêtement de laine ou de poil. Ceux qui avaient été souillés par des crimes avaient des épreuves encore plus longues et plus périlleuses. On prétend qu'on les plongeait dans une liqueur qui arrêtait l'activité du

feu, et qu'on les faisait ensuite passer plusieurs fois par des flammes, comme pour les purifier. (Epiph., *Adv. hæres.*)

Honneurs rendus aux initiés.

Après l'initiation, on les montrait aux peuples dans une procession qu'on appelait la *pompe de l'initié*. Cette cérémonie se faisait avec l'appareil le plus imposant: les prêtres voulaient faire voir par là combien l'initiation était glorieuse. Aussi les initiés jouissaient-ils dans le monde de la plus haute considération ; on les regardait comme des hommes plus purs et plus instruits que le vulgaire, qui devaient, après leur mort, jouir d'une félicité plus parfaite ; on les choisissait pour remplir dans la société les places les plus importantes, quand elles ne pouvaient être occupées par des prêtres ; ils avaient avec ceux-ci seuls le droit de juger les morts et de leur faire accorder ou refuser les honneurs de la sépulture. Outre les marques qui les distinguaient des profanes, ils en avaient encore pour reconnaître entre eux leurs différens grades ; car les prêtres dévoilaient leurs mystères à mesure qu'ils voyaient dans l'aspirant, plus ou moins de zèle, plus ou moins de dispositions. Nous verrons ces usages dans la secte de Pythagore.

Sciences des initiés.

Les lumières qu'on recevait dans l'initiation ne se bornaient pas à la morale et à la théologie : elles embrassaient toutes les autres sciences. Les prêtres de chaque nome en cultivaient spécialement une, et étaient les dépositaires des livres qui y avaient rapport ; ces livres étaient d'autant plus précieux que, dans les premiers temps ils étaient les seuls qui existassent dans le monde. Les prêtres étaient les inventeurs de l'écriture ; les initiés pouvaient aller puiser dans les livres des lumières relatives à leurs goûts et à leurs vues. Les uns leur apprenaient comment on avait su suivre la marche des astres, calculer leur vitesse, mesurer leur éloignement, diviser les saisons, donner à l'année une forme plus parfaite, par le moyen des intercallations ; d'autres, par les principes de

la géométrie, par la connaissance des lois du mouvement, par les calculs des résistances, des frottemens, apprenaient à centupler la force des hommes, à niveler les terrains, à élever des digues, à creuser des canaux, à construire, à Saïs, à Thèbes, à Memphis, et dans plus de vingt mille villes, ces édifices dont plusieurs bravent encore la main destructive du temps ; d'autres apprenaient à purifier les métaux, à les analyser, à les combiner, à les allier pour les rendre plus ductiles, plus maléables, ou indiquaient les propriétés des végétaux, et la manière d'en exprimer les sucs pour prolonger les jours de l'homme, ou bien pour préserver, après la mort, les corps de la corruption, pendant des milliers d'années, leur conserver la fraîcheur du coloris et l'illusion de la vie ; d'autres contenaient les principes de cette législation si célèbre, qui savait allier l'intérêt général, à l'intérêt individuel, rapprocher les hommes de l'égalité primitive, simplifier leurs besoins, et leur faire aimer la vertu avant de la leur commander ; d'autres aussi, présentaient dans un ordre chronologique, les révolutions et les évenemens de la nation, la suite des rois selon leurs nomes, leurs actions, leurs vertus, leurs vices, et le jugement qu'ils avaient subi. C'étaient ces livres que les prêtres mêmes consultaient lorsque le roi régnant était mort. Ces redoutables juges traversaient le lac, dans la barque du nautonnier Caron, exposaient, en présence du peuple, le bien et le mal qu'il avait fait, et jetaient dans l'urne fatale, le scrutin qui rendait sa mémoire, chère ou odieuse.

Législateurs, philosophes et poètes instruits en Égypte.

Des lumières aussi précieuses ne bornèrent pas leurs heureuses influences, aux étroites contrées de l'Égypte.

Moïse fut élevé et instruit par eux ; et quoique les étrangers ne fussent admis qu'à une partie des mystères, c'est dans leur sein cependant, que se formèrent les plus grands hommes de la Grèce. Orphée, qui par les accords de sa lyre avait su réunir dans la vallée de Tempé, les peuples féroces de la Thrace, vint y chercher des lois et un culte

pour eux. Il pleurait encore sa chère Eurydice, lorsqu'il descendit dans ces souterrains. Troublé par l'idée de son ombre, il succomba aux épreuves ; et sa faiblesse allait être punie par une éternelle captivité, lorsque tirant de nouveaux accords de sa lyre, il fit retentir ces voûtes profondes de sons si touchans, qu'ils émurent et attendrirent ses juges. Rendu à sa patrie, il y porta leurs lois et leurs mystères, qui furent long-temps célèbres. Il chanta dans ses vers les travaux et les dangers qu'il avait courus ; mais, fidèle à ses secrets, il les couvrit du voile de l'allégorie.

Homère vint y puiser ses fictions ingénieuses, qui, embellies par son heureux pinceau, conservent encore, malgré tant de siècles, leur brillant coloris. Comme Orphée, il les célébra en les enveloppant de l'allégorie. Archimède y apprit l'art de lancer les fluides au-dessus de leurs niveaux, de réunir, de fléchir, et de rendre plus actif, les feux du soleil, et celui d'augmenter dans la mécanique, l'effet des causes motrices, sans retarder les vitesses. (Diog. Laër.)

Thalès y apprit l'astronomie et la physique ; il en rapporta la division de l'année, en 365 jours ; c'est le premier qui enseigna aux Grecs que certains corps sont susceptibles d'électricité. (Diog. Laër.)

Platon y puisa ces vérités sublimes sur la divinité et sur l'ame, qui lui ont mérité le surnom de *divin*. (Diog. Laër. ; Lucain, *Phars*. Strabon dit, qu'il passa treize ans avec les prêtres d'Egypte, liv. XVII.)

Eudoxe y trouva, qu'on doit ajouter aux 365 jours de l'année, quelque portion de temps pour achever la révolution solaire. (Strab., liv. XVII.)

Démocrite, selon Sénèque, en avait apporté le secret d'amollir l'ivoire, et de composer, avec des cailloux, des pierres artificielles, qui le disputaient à la couleur et à l'éclat de celles que produit la nature.

Lycurgue et Solon y puisèrent ces lois qui long-temps ont fait le bonheur et la grandeur de Lacédémone et d'Athènes. (Hérod., liv. II ; Diog., liv. I.)

Pythagore et son école.

Mais de tous ceux qui durent le plus à leurs lumières, ce fut Pythagore. Déjà initié dans différens endroits, il vint y épurer ses connaissances, et les augmenter. On dit qu'il faillit perdre la vie dans les épreuves : il n'en fut que plus zélé pour la doctrine des prêtres de l'Égypte ; car il passa vingt-deux ans à s'instruire parmi eux. Il revint dans sa patrie dans l'intention d'y communiquer des vérités qu'il avait acquises par tant de travaux et de dangers. Sage et simple, il ne se décora point de titres fastueux, et souvent frauduleux, de législateur et d'inspiré ; il ne prit que le nom, alors modeste, de philosophe, c'est-à-dire, d'amateur de la sagesse, et il y devint le chef d'une secte nombreuse et célèbre. Les lois qu'il donna à ses disciples pour vivre entre eux, les dogmes qu'il leur enseigna, nous deviennent d'autant plus précieux, qu'ils étaient ceux des prêtres égyptiens. (Plut., chap. I. d'*Isis* et d'*Osiris*.)

Régime de son école. Explication de son langage figuré.

Il divisa ses disciples en plusieurs classes. La première s'appelait *écoutans*. (Jambl., *Vie de Pythag.*) On y restait cinq ans, ou au moins deux quand on montrait des disposiextraordinaires. On y était tenu à un silence respectueux, et il n'était permis, dans aucun cas, de faire des questions ou de proposer des doutes. Ce temps était destiné à être éprouvé par des jeûnes et des austérités ; on commençait, à cette époque, à s'abstenir de l'usage des fèves, et de la chair de certains animaux. Qu'on ne croie point que ces pratiques tinsent à une minutieuse superstition. La connaissance approfondie de la nature humaine avait appris aux prêtres de l'Égypte, et à Pythagore d'après eux, combien le régime et les alimens influent sur les passions. C'est sur le même principe qu'il avait réglé tous leurs exercices, qu'il les leur faisait commencer et finir au son des instrumens : il savait combien cet art enchanteur peut donner de vivacité et d'énergie aux facultés intellectuelles, adoucir les mœurs, dissiper la mélancolie, calmer, éloigner les chagrins et les soucis. Il chosis-

sait pour ses conférences, les lieux les plus agréables, et il voulait que ses disciples devançassent l'aurore, pour y respirer un air plur pur, pour y jouir du moment où tout s'éveille dans la nature, persuadé qu'un spectacle aussi imposant, doit agrandir, élever l'ame, et la rapprocher de son origine. Ceux qu'il réunissait ainsi, devaient garder le secret sur tout ce qui se pratiquait entre eux, et il leur était défendu de parler de leurs *mystères* devant les *profanes*. Une de leurs principales obligations était de se secourir mutuellement. Comme ils étaient trés-nombreux, ils avaient *des signes*, afin de se reconnaître ou de s'écrire.

Un disciple de la secte étant tombé malade dans une ville éloignée de chez lui, se vit au moment de mourir sans pouvoir payer ni récompenser les soins affectueux de son hôte. La mort, ô généreux citoyen! lui dit le pythagoricien, va m'enlever le bonheur de te prouver ma reconnaissance; mais des hommes vertueux sauront acquitter cette dette. Prends ces tablettes, et affiche-les, dès que je serai mort, dans l'endroit le plus exposé de la ville. L'hôte exécuta ses volontés, sans cependant y trop compter. Un mois s'était déjà écoulé, quand un autre pythagoricien jette, en passant un regard sur le placard, y reconnaît le signe mystérieux de la secte, court sur-le-champ, chez l'hôte, le paie généreusement, en le comblant d'éloges. (Dacier, *Vie de Pythag.*)

Ceux qui voulaient être admis dans les plus hauts mystères, s'engageaient, par serment, à n'avoir plus pour leur vie qu'une même fortune, qu'une même volonté; à n'être plus soumis qu'aux mêmes lois, à la même règle. (Jamb.; Diog. Laër.; Porphir., *Vie de Pythag.*) Ceux de cette classe s'appelaient *coïnobion*, qui signifie *vivant ensemble*, et d'où est venu le mot de *cénobite*. Si quelqu'un d'eux rompait ses sermens et se séparait de leur société, ils n'en tiraient d'autre vengeance, que celle de lui faire des funérailles comme à un mort, de ne plus prononcer son nom, et de le regarder comme étant mort. Quand ils étaient parvenus à ce degré, Pythagore achevait de leur délvelopper toutes les allégories qui voilaient sa doctrine. Il leur

rendait raison de ces jeûnes fréquens, de ces abstinences de fèves et de certains animaux, de la vénération ou de l'horreur qu'il leur avait inspirée pour certains objets matériels, de ces nombres qu'il leur avait fait regarder comme sacrés ou comme profanes, et il leur montrait ce que la raison peut apercevoir de cet Etre, principe de tout, qui seul pénêtre l'univers, y établit l'ordre et l'harmonie. Il leur développait le sens mystérieux du fameux système de la métempsycose, et leur faisait voir que ces changemens de l'ame d'un corps à un autre, ne doivent être pris que dans le sens figuré. L'homme, posait-il en principe, ne s'élève que par la vertu, ne se dégrade que par le vice. Ainsi, l'homme ordinaire qui devient généreux, bienfaisant, est changé en héros et en sage. Celui qui se livre aux mouvemens impétueux de la colère, est changé en *lion*, dont le caractère féroce répand autour de lui le désordre et la terreur. Celui qui met son bonheur dans les grossiers plaisirs des sens, est changé en *pourceau*, qui ne peut trouver d'autre espèce de bonheur. L'exacteur, l'oppreseur, devient un *loup*, dont l'inclination est cruelle et sanguinaire.

Il est étonnant que la plupart des modernes n'aient pas saisi l'allégorie de ce système, tandis qu'ils voient Pythagore prendre partout, à la manière des Égyptiens, le ton figuré. Ce qui prouve encore qu'on ne doit pas lui donner d'autre sens, c'est qu'il admettait un lieu destiné à être l'heureux séjour des ames vertueuses; un autre, destiné à punir celles qui auraient été coupables de vices et de crimes. Lisis, son ami et son disciple, disait, d'après lui, que, quand l'âme s'est purifiée par la pratique des vertus, elle va en sortant du corps, dans le ciel, y jouir d'une félicité éternelle et parfaite, et qu'elle n'est plus sujette à aucun changement, à aucune altération. (*Vers dorés, à la suite de la vie de Pythagore*, par Dacier.) Hiéroclès, philosophe de sa secte, admettait dans la doctrine de son maître, un sens littéral et un sens caché: il disait qu'il fallait obéir au premier, afin de pouvoir suivre parfaitement l'autre, qui est le plus important. C'était la raison qu'il donnait quand on lui demandait pour-

quoi il s'abstenait de manger certaines choses. Tymée, de Locres, aussi pythagoricien, regardait ce système comme également propre à conduire au bien l'homme grossier et l'homme éclairé ; l'un, en l'effrayant par des objets sensibles, et l'autre, en lui faisant sentir le bonheur de la vertu.

Si quelques uns de ses disciples enseignèrent dans la suite, à la lettre, le système de la métempsycose, c'est qu'écrivant pour des hommes qui avaient des idées si imparfaites sur la nature de l'ame, sur son vrai bonheur, ils crurent pouvoir mieux inspirer le goût de la vertu, en promettant des récompenses et des peines physiques ; c'est ainsi que plusieurs d'entre eux n'ayant point été initiés dans les plus secrets mystères de ce philosophe, n'avaient pas aperçu le sens caché de sa doctrine.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉPOQUES DE L'INTRODUCTION DE LA FRANC-MAÇONNERIE DANS DIFFÉRENS ÉTATS DE L'EUROPE.

En Angleterre, en 287.

En Écosse, en 1150.

En France, en 1668 ; d'autres disent en 1721, et d'autres, en 1725.

En Espagne (Madrid), en 1728.

En Irlande, grande Loge fondée en 1729.

En Hollande, en 1730.

En Russie, en 1731.

En Italie, Loge fondée à Florence, en 1733.

En Prusse, en 1737.

A Vienne, en 1737,

En Suède, la Maçonnerie Scandinave remonte si haut, et date de si loin, qu'elle est la plus ancienne.

En Suisse, on voit fonder des Loges à Genève, en 1738.

En Turquie, on fonde des Loges dans le courant de la même année.

A Lausanne, en 1739.

En Pologne, on ne peut fixer l'époque de son introduction, puisqu'on y connaissait la Maçonnerie Scandinave.

A Altembourg, Loge fondée en 1741.

A Nuremberg, même année.

A Hambourg, même année.

C'est à Francfort-sur-le-Mein, que le célèbre baron de Hund fut reçu Maçon, en 1742.

A Rome, en 1741. (Elle y était secrètement pratiquée avant.)

En Espagne et en Portugal, on ne peut en préciser l'époque.

NUANCES DE LA MAÇONNERIE CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES.

Malgré les soupçons odieux qu'on a cherché dans tous les temps à faire naître sur la Franc-Maçonnerie, elle a eu pendant plusieurs siècles, pour membres, en Angleterre, en Écosse et en Irlande, des hommes distingués dans le clergé, dans l'armée et dans la magistrature. Aujourd'hui, la France, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, la Russie, la Suède, la Pologne, le Danemarck, voient, en Europe, ce qu'elles ont de plus élevé dans leurs dignités, et de plus célèbre dans leurs corps savans, s'y incorporer. Les informations que chaque société prend sur le compte des candidats qui se présentent pour y être admis, la correspondance qu'elles ont toutes entre elles, les différens points de réunion qu'elles ont établis, les réformes qu'on y a faites en Allemagne, et les nouveaux réglement qu'elles concertent en France, où, malgré leur grand nombre, elles sont généralement sûres et bien composées, en prouvent les avantages. Le Maçon voyageur, muni de leur approbation, n'est étranger nulle part, et peut dans ses voyages, former facilement des liaisons d'utilité et d'agrément. Quoique

répandues dans toute l'Europe et dans plusieurs pays des autres parties du monde, elles sont les mêmes, quand au fond; mais elles ont chacune des nuances qui n'échappent pas au philosophe observateur. En Angleterre, par exemple, on y retrouve l'enthousiasme de ce peuple pour l'égalité, son goût pour la législation, l'ordre et la simplicité dans tout ce qui n'est que particulier et individuel, sa grandeur et sa magnificence dans tout ce qui est général et public; leurs fêtes y naissent moins de leur goût pour les plaisirs, que du désir de donner au vulgaire une grande idée de la Franc-Maçonnerie. En France, on y reconnaît le feu, la vivacité des Français pour concevoir, entreprendre des projets utiles, hardis, et brillans; on y voit aussi que l'inconstance, la frivolité des plaisirs, y font promptement détruire, évanouir, oublier ce qui semblait être si solide, si bienfaisant, si intéressant.

DES

SÉNATS MAÇONNIQUES

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES (1).

France.

DU GRAND-ORIENT FRANÇAIS (2).

Chaque royaume ou république, chaque état enfin, a un Grand-Orient ou Grande-Loge, qui est le gouvernement de l'ordre, c'est-à-dire le centre légal des associations

(1) Nous faisons compulser dans les ouvrages maçonniques publiés en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis afin de *pouvoir donner* des détails intéressans sur chaque Sénat ou Grande Loge, des divers états d'Europe et d'Amérique. Tous les renseignemens sur cet important sujet seront reçus avec gratitude.

(2) Tous les Vénérables de Loges, Très-Sages de chapitres, Présidens des conseils, sont de droit membres du Grand-Orient et ont voix délibérative dans les affaires générales de l'ordre; on les appelle représentans *nés*, parce que cette qualité est inhérente à leur dignité : de plus, tous les ateliers sont représentés par des députés nommés par eux à cet effet; ce sont les représentans *élus*. Ils ont les mêmes droits que les représentans nés, mais ils perdent le droit de voter lorsque ceux-ci se trouvent à la séance; cela est nécessaire

fraternelles dans chaque contrée. Ce gouvernement crée ou confirme des Loges, leur donne des lois de police, maintient les lois générales, décide les questions dogmatiques, législatives et administratives. Il examine et juge les rites, avant de les admettre; défend l'ordre contre les envahissemens des fausses associations ou des associations irrégulières; répond de l'ordre, à l'autorité politique du pays, et le protége contre les abus des autorités subalternes. Le Grand-Orient inspire l'estime, et commande le respect par son administration paternelle, sage et vigilante.

Nous ne parlerons ici que du Grand-Orient de France, qui est parmi nous ce que sont dans les autres états les autres Grands-Oriens ou Grandes-Loges.

Le Grand-Orient de France, autrefois Grande-Loge nationale, se compose de deux

pour qu'un atelier n'ait pas deux votes dans une délibération. C'est parmi les représentans élus que le G.-Orient choisit ses officiers; un officier du Grand-Orient cesserait de l'être, s'il n'était pourvu d'une députation; mais il ne peut à la fois représenter plus de trois ateliers. Ainsi le Grand-Orient est donc une véritable assemblée des représentans de la Maçonnerie. Pour l'expédition des affaires, il se divise en plusieurs chambres : savoir, une chambre de correspondance et des finances, qui enregistre et distribue la correspondance, et connaît de tout ce qui a rapport aux finances, à la bienfaisance et à l'administration; une chambre symbolique qui connaît de tout ce qui a rapport au contentieux des Loges, demandes de constitutions, affaires intérieures, etc., etc.; un suprême conseil des rites qui connaît de tout ce qui a rapport aux hauts grades; une chambre de conseil et d'appel, qui, ainsi que son nom l'indique, juge en cour souveraine toutes les questions qui lui sont soumises par les autres chambres, et toutes les affaires, soit des Loges, soit des Maçons individuellement qui interjettent appel d'une décision prise à leur égard : le Grand-Orient, *en Grand-Orient*, toutes les chambres réunies, décide en dernier ressort sur les travaux préparés par les chambres; il y a en outre un grand collége dogmatique de tous les rites, composé d'autant de sections qu'il y a de rites reconnus. Ces sections réunies délibèrent sur les affaires dogmatiques des hauts grades. Le grand collége confère seul le grade de grand inspecteur-général, 33e, dernier degré du rit écossais. Les affaires ordinaires se préparent dans les commissions, qui font leur rapport aux chambres. Il y a deux commissions permanentes, la commission des finances et la commission d'inspection du secrétariat; ces deux commissions s'assemblent autant de fois que les travaux l'exigent, mais elles ne peuvent avoir moins de deux séances par mois.

grands-maîtres adjoints, la grande-maîtrise est vacante depuis 1814; d'un grand-conservateur de l'ordre, de grands-officiers d'honneur, et d'un représentant particulier du grand-maître : ce sont là les sommités. Pour l'administration, il a des officiers titulaires au nombre de 105, répartis dans trois chambres, la *chambre de correspondance et des finances*, la *chambre symbolique* et le *suprême conseil des rites*, ou la chambre des hauts grades. La correspondance générale, l'administration des finances, la distribution des affaires, et les mesures d'exécution des autres chambres, sont dans les attributions de la première chambre; la chambre symbolique, la deuxième dans l'ordre numérique, connaît de tout ce qui intéresse les Loges, leurs discussions intérieures, les questions dogmatiques des trois premiers degrés. La troisième chambre, le suprême conseil des rites, régit la haute Maçonnerie, comme les trois premiers degrés sont régis par la seconde chambre.

Il y a aussi dans le Grand-Orient, sous sa seule gouverne, un Atelier supérieur, où l'on confère les 31, 32 et 33e degrés. C'est le seul Atelier où le Grand-Orient donne des grades.

Les trois chambres forment le Grand-Orient; elles se subdivisent chacune par le tiers de ses membres en une section dite *chambre de conseil et d'appel*, pour les appels formés contre les décisions de telle ou telle de ces chambres. Les trois chambres se réunissent en *comité central et d'élection*, pour procéder aux élections ou réélections des Officiers. Le Grand-Orient, réuni ensuite dans ses officiers des trois chambres, et membres du Grand-Orient, présidens ou dédéputés d'Ateliers, confirme ou infirme ces élections et réélections, et toutes autres décisions qui lui sont soumises par le vœu des statuts généraux.

Font partie du Grand-Orient, comme représentans-nés, les Vénérables, Très-Sages, et Présidens de Loges, Chapitres et Consistoires; comme représentans élus les députés de ces Ateliers. Ils n'ont voix délibératives que dans les assemblées générales du Grand-Orient. C'est parmi les représentans élus que sont choisis les officiers du sénat maçonnique.

Le Grand-Orient, par sa constitution même, est démocratique. C'est le seul gouvernement qui convienne à une association dont la liberté et l'égalité sont les bases fondamentales.

Un grand-maître, fût-il du sang royal, ne change point ses bases. L'austérité populaire est seulement tempérée par les formes de la courtoisie,

---

INTRODUCTION

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE

En France (1).

Les documens historiques constatent que c'est en 1725 que fut introduite en France, et pratiquée d'abord à Paris, l'institution, société ou corporation, et non congrégation, de la Franc-Maçonnerie. Quelques Anglais, entre autres lord Derwent-Waters, le chevalier Maskeline et M. d'Héguetty, établirent la première Loge qu'on y ait connue, et y admirent plusieurs candidats français.

Toutefois les Français ne se précipitèrent pas tout d'abord en foule, dans les réunions maçonniques. Quelques uns seulement se chargèrent de faire les honneurs du territoire, aux nouveaux venus, hommes et institution.

Mystérieuse, louable, riche de son esprit, de ses doctrines, de son foyer de science et de lumière, la société nouvelle devient bientôt de mode...

De simples bourgeois ont initié des hommes nobles; les nobles initient, de concert avec les simples bourgeois, de très-grands seigneurs; les grands seigneurs sont bientôt suivis des princes... Institution vraiment bi-

(1) Quinze ans après la création de la première Loge à Paris, il y avait 22 Loges dans la capitale, et 200 dans les provinces.

En 1777, 300 loges existaient en France. L'empire, accru par les conquêtes, eut plus de 1,000 ateliers.

La France réduite par la restauration, en compta seulement 500.

zarre, qui confond ainsi les hommes et efface les rangs de la société! La religion, alors si puissante sur les esprits, n'avait pas obtenu un si étrange résultat.

On vit bientôt des Loges d'artisans, des Loges de haute bourgeoisie, des Loges de magistrats et de gens de lettres, des Loges uniquement composées de nobles. La ville et la cour sont francs-maçonnes. Un prince du sang royal devient grand-maître des Loges de France (1).

Aujourd'hui, en l'an de la Vraie-Lumière 5835, tu n'as que peu de grands seigneurs; mais tu possèdes toutes les notabilités de la société, la jeunesse de tous les rangs: cette jeunesse est ton espérance, et elle ne te manquera pas, ni elle ni sa postérité; car, nous le déclarons, la Maçonnerie n'a d'autre but dans ses travaux que l'augmentation de la fidélité humaine, en inspirant l'amour des vertus morales, des sentimens religieux, le dévouement le plus entier au souverain et la soumission la plus stricte aux lois de l'état.

Adorer Dieu, le créateur et le conservateur de l'univers; éviter tout ce qui pourrait manifester quelque relâchement dans le culte qu'on lui rend; avouer la sainteté de la foi de Jésus-Christ par une religieuse, et constante pratique des préceptes qu'elle nous enseigne; prouver que son ame est pénétrée

(1) Le duc de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, devient Grand-Maître de nos Loges dès 1743. Après sa mort, en 1771, son neveu, le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, lui succède dans la Grande-Maîtrise. Une Loge est instituée à la cour, et trois rois, n'étant alors que princes, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, sont membres de l'ordre.

Napoléon se fait initier en Italie. Maître de l'empire, ce premier citoyen couronné nomme Joseph, son frère, roi d'Espagne, Grand-Maître des Loges; l'archi-chancelier de l'empire, Cambacérès, premier Grand-Maître-Adjoint, et Murat, roi de Naples, second Grand-Maître-Adjoint.

Les maréchaux, les généraux, la plupart des hauts fonctionnaires publics, les magistrats, les gens de lettres, les hommes de tous les mérites, de toutes les illustrations, viennent diriger et peupler nos Loges, et vont repsésenter la maçonnerie au Grand-Orient de France, les uns comme présidens ou députés, les autres officiers titulaires ou officiers d'honneur.

de la sublimité des dogmes de l'Evangile, et faire de la loi morale l'unique régulateur de ses actions: tels sont les premier devoirs du Maçon.

La Maçonnerie ayant pour base la morale et la vertue, c'est en étudiant l'une et pratiquant l'autre que la conduite des Maçons devient irréprochable. Le désintéressement est une vertue nécessaire à tout membre d'une société dont le but principal est le bien de l'humanité; il est la source de la justice et de la bienfaisance.

Compatir aux malheurs d'autrui; être humble, mais sans bassesse; abjurer tout sentiment de haine et de vengeance; se montrer magnanime et libéral sans ostentation et sans dissipation; être ennemi du vice; rendre hommage à la sagesse, à la vertue; respecter l'innocence; être constant et patient dans l'adversité; modeste dans la prospérité; fuir tout déréglement qui souille l'ame et flétrit le corps; c'est en suivant ces préceptes que tout Maçon sera bon citoyen, fidèle époux, tendre père, fils soumis et véritable frère. Il honorera l'amitié, et remplira avec plus d'ardeur les devoirs que la vertu et les relations sociales lui imposent.

INTRODUCTION

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE

En Angleterre.

L'historien anglais Restors porte l'existence de la franc-maçonnerie, en Angleterre, à l'an du monde 4287 (à l'an 287). Le général Carausius se fait reconnaître empereur par les légions de la grande-Bretagne. Il protège les arts et met Albanus (1) à la tête des francs-maçons.

Jusqu'en 924 les francs-maçons continuèrent paisiblement, mais plus ou moins protégés, leurs utiles travaux. Cette année le

(1) Qui eu les honneurs du martyr sous le nom de Saint-Alban, martyre qu'il reçut comme chrétien et non comme Franc-Maçon.

roi *Aldestan* leur donna un protecteur spécial dans son frère le prince *Edwin*.

Deux ans après le roi consent que son frère se décore du titre de *grand-maître des Frères Maçons*, et que le chef-lieu de la *confraternité* soit établi à *York*, qui, à cause des autres associations du même genre établies dans les autres parties de l'Angleterre, reçoit le tite de *grande-loge*.

Dupuis, la confraternité des *Frères-Maçons* éprouva en Angleterre, pendant plusieurs siècles, des alternatives de protection et d'abandon. Néanmoins, elle continua ses travaux.

En 1155, Henri II ; en 1199, Jean-Sans-Terre ; en 1226, Henri III ; en 1272, Edouard ; en 1307, Edouard II, protègent utilement la confraternité des frères maçons, et elle reçoit depuis, des différens souverains anglais, protection et considération ; mais ce n'est réellement qu'en 1717 que la corporation célèbre des *Frères Maçons* prend en Angleterre un caractère d'*instruction publique*. Elle le dut surtout à son grand-maître *Cristophe* Wren, auquel succéda, la même année (1717), *Antoine* Sayer, et en 1718 *George* Payne. Ce grand-maître fit donner un essor extraordinaire à la maçonnerie anglaise. Il fit des réglemens, assujettit les assemblées des provinces à des règles fixes, établit le cérémonial qui s'était beaucoup altéré.

En 1719, le docteur *Desaguiliers* est élu grand-maître. Plusieurs Français et autres étrangers de distinction sont reçus francs-maçons.

En 1720, on s'occupe de réunir dans toutes les loges anglaises, écossaises et irlandaises, les livres et les vieux manuscrits sur la franc-maçonnerie. Tous les francs-maçons qui en possédaient s'empressent de les remettre. Ils sont tous ensuite transmis à la *grande-loge d'Angleterre* ; mais voilà que quelques frères exaltés, s'imaginent qu'il était dangereux de conserver des écrits qui auraient pu faire connaître aux étrangers les secrets de l'ordre si on en eût fait un indiscret usage, obtinrent du grand-maître la destruction de tous ces monumens, dont quelques uns sans doute étaient très-curieux. Ils livrèrent aux flammes la totalité des livres

manuscrits, constitutions et chartes d'une époque très-reculée (1).

En 1721, le duc de Montaigu est élu grand-maître. Il assiste à une procession publique des francs-maçons, et fait recueillir les livres et manuscrits échappés aux flammes, ainsi que tous les documens possibles relatifs à l'ordre, afin d'en former un corps de doctrines et de lois à l'usage des loges de l'Angleterre. J. Anderson présente, l'année suivnte (1722), à la grande-loge le manuscrit des constitutions générales. Après approbation, l'impression en est ordonnée en 1723, et une seconde édition en 1738 avec des augmentations considérables.

L'année 1723 vit une nouvelle procession publique, à Londres, des francs-maçons ; le nombre présent était de près de cinq cents, tous revêtus des insignes de leurs grades, et plusieurs étrangers en faisaient partie.

Depuis cette époque, la prospérité de l'ordre royal maçonnique n'a cessé un instant de s'accroître en Angleterre, en Écosse et en Irlande, et les corporations de francs-maçons ont été considérées dans ces contrées comme des institutions des plus respectables, et les rois et les princes en ont été les protecteurs.

INTRODUCTION
DE LA FRANC-MAÇONNERIE
EN ÉCOSSE.

C'est en 1150 que Écosse, suivant l'historien Lawrie, vit, pour la première fois, la confrérie des Frères-Maçons s'établir dans le village de Kilwinning.

En 1314, Robert Ier, en 1430 Jacques Ier, et en 1437 Jacques II, la confraternité des Frères-Maçons écossais reçoivent de ces différens souverains protection, considération, et divers privilèges.

Il n'y a pas de pays au monde où la Franc-Maçonnerie a été plus encouragée qu'en Écosse ; nous avons de nombreux documens qui le prouvent ; nous en donnerons dans un prochain numéro un précis historique.

(1) Cette perte immense pour la science maçonnique est bien certainement la cause de l'ignorance où nous sommes aujourd'hui en France sur l'époque de son introduction en Angleterre.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Des noms, prénoms et titres des cent deux Grands-Maîtres qui ont présidé la Société des Francs-Maçons dans la Grande-Bretagne, depuis l'an vul.·. 227, jusqu'à 1835.

ANNÉES VUL.·.	DE L.·.	NOMS ET QUALITÉS CIVILES.
227	4227	Saint-Alban fonda la grande Loge dans la Grande-Bretagne.
557	4557	Augustin, archevêque de Cantorbéry.
680	4680	Benoît, abbé de Wirral.
856	4856	Saint-Swithin.
872	4872	Le roi Alfred.
900	4900	Ethred, roi de Mercie.
»	»	Le prince Ethelvard.
924	4924	Le roi Athelstan.
926	4926	Le prince Edwin, frère du précédent.
960	4960	Saint-Dunstan, archevêque de Cantorbéry.
1041	5041	Le roi Edouard le Confesseur.
1066	5066	Roger de Montgommeri, comte d'Arundel.
»	»	Gundulph, évêque de Rochester.
1100	5100	Le roi Henri VI.
1135	5135	Gilbert de Clare, marquis de Pembroke.
1154	5154	Le Grand-Maître, en même temps, des Chevaliers du Temple.
1199	5199	Pierre de Colechurch.
1212	5212	Guillaume Almain.
1216	5216	Pierre de Rupibus, évêque de Winchester.
»	»	Geoffroy-Fitz-Peter,
1272	5272	Gautier-Giffard, archevêque d'York.
»	»	Gilbert de Clare, comte de Glocester.
»	»	Raoul, lord de Mount-Hermer.
1307	5307	Gautier Stapleton, évêque d'Exester
1327	5327	Le roi Edouard III.
1350	5350	Jean de Spoulée.
1357	5357	Guillaume de Wikeham, évêque de Winchester.
1375	5375	Robert de Barnham.
»	»	Henri Yevele (nommé *Roi des Francs-Maçons*.)
»	»	Simon Langham, abbé de Winchester.
1399	5399	Thomas Fitz-Allen, comte de Surrey.
1413	5413	Henri Chicheley, archevêque de Cantorbéry.
1443	5443	William Wainfleet, archevêque de Winchester.
1471	5471	Richard Beauchamp, archevêque de Salisbury.
1485	5485	Le roi Henri VII.
1493	5493	Jean Islip, abbé de Winchester.
1502	5502	Sir Reginald Bray, chevalier de Carter.
1515	5515	Cardinal Thomas Wolsey.
1539	5539	Thomas Cromwell, comte d'Essex.
1540	5540	Jean Fouchet, lord Audley.
1549	5549	Edouard Seymour, duc de Sommerset.
1551	5551	Jean Poynet, évêque de Winchester.
1561	5561	Sir Thomas Sackeville.
1567	5567	François Russel, comte de Bedfort.
»	»	Sir Thomas Gresham.
1579	5579	Charles Howard, comte d'Effingham.
1588	5588	Georges Hastings, comte de Huttingdon.
1603	5603	Le roi Jacques Ier.
1607	5607	Inigo Jones.
1618	5618	William Hubert, comte de Pembrock.
1625	5625	Le roi Charles Ier.
1630	5630	Henri Danvers, comte de Danby.
1633	5633	Thomas Howard, comte d'Arundel.
1635	5635	François Russel, comte de Bedford.
»	»	Inigo Jones.
1660	5660	Le roi Charles II.
1663	5663	Henry Jermyn, comte de Saint-Alban.
1666	5666	Thomas Savage, comte Rivers.
1674	5674	Georges Villiers, duc de Buckingham.
1679	5679	Henri-Benoît, comte d'Arlington.
1685	5685	Sir Christophe Wren.
1695	5695	Charles Lenox, duc de Richemond,
1698	5698	Sir Christophe Wren.
1717	5717	Antoine Sayer, écuyer.
1718	5718	Georges Payne, écuyer.
1719	5719	J. T. Desaguiliers. LL. D. F. R. S.
1722	5722	Philippe, duc de Warton.
1723	5723	François Scott, comte de Dalkeith.
1724	5724	Charles Lenox, duc de Richemond.
1725	5725	Jacques Hamilton, lord Paisley.
1726	5726	Guillaume Obrien, comte d'Inchiquin.
1727	5727	Henri Hare, lord Coleraine.
1728	5728	Le roi Jacques, lord Kingston.
1729	5729	Thomas Howard, duc de Norfolk.
1731	5731	Thomas Coker, lord Lovel, depuis comte de Leicester.
1732	5732	Antoine Brown, lord vicomte Montagne.
1733	5733	Jacques Lyon, comte de Strathmore.
1734	5734	Jean Lindsey, comte de Crawford.
1735	5735	Thomas Thynne, lord vicomte de Weymouth.
1736	5736	Jean Campbell, comte de Loudon.
1737	5737	Edouard Bligh, comte de Darnley.
1738	5738	H. Bridges, marquis de Caernaven.
1739	5739	Robert, lord Raymand.
1740	5740	Jean Keith, comte Kingston.

ANNÉES VUL.·.	DE L.·.	NOMS ET QUALITÉS CIVILES,
1741	5741	Jacques Douglas, comte de Morton.
1742	5742	Jean, lord vicomte Dudley.
1744	5744	Thomas Lyon, comte de Strathmore.
1745	5745	Jacques, lord Cranston.
1747	5747	Guillaume Byron, lord Byron.
1752	5752	Jean Proby, lord Carysford.
1754	5754	Jacques Bridges, marquis de Caernarven, depuis duc de Chandos.
1757	5757	Sholto Douglas, lord Aberdour.
1762	5762	Washington Shirley, comte Ferrers.
1764	5764	Cadwallader, comte Blaney.
1767	5767	H. Sommerset, duc de beaufort.
1772	5772	Robert Edward, lord Petre.
1777	5777	G. Montagne, duc de Manchester.
1782	5782	Son altesse royale le duc de Cumberland.
1791	5791	Son altesse royale Georges, prince de Gallés.
1813	5813	Son altesse royale le duc de Sussex.
1835	5835	Le même prince (frère du roi)

Lorsqu'en 5813 (1813) S. A. R. le duc de Sussex fut investi de la Grande-Maîtrise des Maçons d'Angleterre, par son frère le prince de Galles, depuis Georges IV, cet illustre Grand-Maître, désirant voir cesser le schisme de la Grande-Loge d'Angleterre avec la Grande Loge des anciens Maçons, obtint que les Rites en opposition éliraient des représentans pour terminer toute querelle.

Les représentans des deux Grandes-Loges arrêtèrent qu'il ne devait plus exister dans les îles Britanniques qu'*une seule Grande-Loge nationale* pour tous les Rites, tant anciens que modernes; les deux Grandes-Loges procédèrent à la confirmation de cette union. Les deux princes Grands-Maîtres des deux Loges, le duc de Sussex et le duc de Kent, frères par naissance, et bien zélés Frères Maçons, eurent un grand mérite en ramenant la réconciliation des deux Grandes-Loges anglaises. Ces deux Grandes-Loges procédèrent, après une prière solennelle, à la confirmation de l'union qui eut lieu *à l'unanimité* en présence des représentans des Loges attachées aux deux Grandes-Loges.

Ce fut ensuite le 2 décembre 5813 (1813) que S. A. R. le duc de Sussex, fut élu, à l'unanimité, *Grand-Maître des Maçons des Loges* de l'empire britannique.

DES DIVERS RITES

MAÇONNIQUES.

La Franc-Maçonnerie, quoique uniforme dans ses principes, dans ses dogmes et dans sa morale, a néanmoins plusieurs rites; la différence entre ces rites est peu importante,

sans doute, et ne change rien au fond, mais n'est pas moins un sujet de division extérieure. Nous disons extérieure, car les Maçons, quel que soit le rite qu'ils professent, n'en reconnaissent pas moins pour leur frère le Maçon qui professe un rite différent; et, si l'on a vu quelques exemples d'intolérance, ils ont pris naissance dans une autre source que celle de la différence du rite, et n'ont jamais eu de longues suites.

Cette différence entre les rites sera aisée à expliquer, quand on réfléchira que la Franc-Maçonnerie s'est introduite simultanément dans tous les états de l'Europe; elle a dû recevoir nécessairement quelque teinte du génie de la nation qui la adoptée.

On nomme rite ancien ou écossais, la Franc-Maçonnerie telle qu'elle se pratique en Ecosse, en Angleterre, en Amérique, et dans une grande partie de l'Allemagne. Le rite écossais ancien et accepté est celui réformé par Fréderic II, roi de Prusse, qui augmenta de huit degrés le rite écossais ancien. C'est le rite écossais, tel que l'a organisé le roi de Prusse, que l'on suit maintenant en France et dans les établissemens français en Amérique.

On désigne le rite suivi par le grand Orient de France, et les loges de sa dépendance, sous le titre de rite moderne ou rite français.

Un troisième rite, originaire de l'Orient, a été rapporté de l'Italie en France : il se nomme rite de Misraïm ou Misphraïm, ou rite égyptien.

Les trois degrés fondamentaux de la Maçonnerie y sont constamment les mêmes, sauf la transposition assez insignifiante de quelques mots, et quelques variantes dans les batteries, toutes formules indifférentes par elles-mêmes, et qui ne détruisent pas l'opinion que ces trois rites, et beaucoup d'autres dont nous ne parlerons pas, ont une source commune.

Les Dames aussi ont formé des sociétés, à l'instar des Loges maçonniques. Quelle est la vertu qui leur est étrangère? il s'agissait, dans la Maçonnerie, d'actes de bienfaisance : leur cœur sensible n'a pu résister à cet attrait, et elles ont voulu des mystères.

DU RITE FRANÇAIS.

1er GRADE.	Apprenti........	Maçonnerie bleue ou symbolique.	
2e	—	Compagnon......	
3e	—	Maître..........	
4e	—	Elu.............	1er Ordre.
5e	—	Ecossais.........	2e Ordre.
6e	—	Chevalier d'Orient	3e Ordre.
7e	—	Rose-Croix......	4e Ordre.

SÉRIE DES TRENTE-TROIS DEGRÉS

Composant le Rite ancien et accepté (1).

1re **Classe.**

1er DEGRÉ. Apprenti.
2e — Compagnon.
3e — Maître.

2e **Classe.**

4e — Maître Secret.
5e — Maître Parfait.
6e — Secrétaire Intime.
7e — Prévôt et Juge.
8e — Intendant des Bâtimens.

3e **Classe.**

9e — Maître Elu des Neuf.
10e — Maître Elu des Quinze.
11e — Sublime Chevalier Élu.

4e **Classe.**

12e — Grand-Maître Architecte.
13e — Royale Arche.
14e — Grand Ecossais de la Voûte sacrée de Jacques VI.

5e **Classe.**

15e — Chevalier de l'Orient ou de l'Épée.
16e — Prince de Jérusalem.
17e — Chevalier d'Orient et d'Occident.

(1) L'auteur de l'*Acta Latomorum*, ouvrage publié en 1815, nous donne 18 différens grades d'Apprenti, 19 de Compagnons, 64 de Maîtres, 36 d'Elus, 68 d'Ecossais, 11 de Rose-Croix, 27 de Philosophes et 6 de Kadosch; or donc, les huit seuls grades qui précèdent fournissent 249 cahiers différens qui, pour la plus grande partie, sont inconnus aux Maçons les plus studieux; on ne s'en étonnera pas si on considère le nombre de religions, associations théosophiques passées et présentes de tous les pays, la quantité presqu'innombrable de sectes, d'ordres et de congrégations qui parlent au nom du ciel et promertent à leurs croyans la paix et le bonheur.

18e — Souverain Prince de Rose-Croix.

6e **Classe.**

GRADES DITS PHILOSOPHIQUES.

19e — Grand-Pontife ou Sublime Ecossais.
20e — Vénérable Grand-Maître de toutes les Loges.
21e — Noachite ou Chevalier Prussien.
22e — Royale Hache ou Prince du Liban.
23e — Chef du Tabernacle.
24e — Prince du Tabernacle.
25e — Chevalier du Serpent d'Airain.
26e — Prince de Merci.
27e — Souverain Commandeur du Temple.

7e **Classe.**

28e — Chevalier du Soleil, Prince adepte.
29e — Grand-Ecossais de Saint-André d'Ecosse.
30e — Grand Élu Chevalier Kadosch.

GRADES DITS ADMINISTRATIFS.

31e — Grand Inquisiteur, Souverain Commandeur.
32e — Souverain Prince du Royal Secret.
33e — Souverain Grand-Inspecteur-Général.

SOMMAIRE ANALYTIQUE DU BUT

ET DES ATTRIBUTIONS

Des trente-trois degrés maçonniques, avec l'indication de leurs distinctions et applications au système des connaissances utiles, qui sont l'apanage de chaque grade de la Franc-Maçonnerie.

1er DEGRÉ. *Attributions :* Développement de la Maçonnerie, enseignement de ses lois et de ses usages.

2. Direction de la jeunesse vers le bonheur au moyen du travail, de la science et de la vertu qui lui sont recommandés.

3. Hommage rendu à l'honneur inflexible, qui ne transige point avec le devoir.

4. Discrétion du sage; vigilance du bon ouvrier.

5. Perfection de l'esprit et du cœur; science des hautes vérités, des connaissances énumérées sur la pierre cubique.

6. Besoin de connaître les sources de tant de découvertes précieuses; danger d'une vaine curiosité.

7. Equité à juger les actions des autres et nos propres actions.

8. Esprit d'ordre et d'analyse.

9. Zèle et talent; bons exemples; généreux efforts à provoquer la vérité, à repousser l'erreur, à préférer la vertu au vice.

10. Extinction des passions et des penchans coupables.

11. Régénération des mœurs et des lumières.

12. Courage persévérant.

13. Tribut à la mémoire de quelques-uns des premiers instituteurs des hommes, les mages, les pontifes de Mizraïm et de Jérusalem.

14. Adoration du Grand-Architecte de l'univers.

15. Aux libérateurs de leur patrie.

16. Allégresse inspirée par l'héroïsme des chevaliers d'Orient libérateurs, et leur triomphe.

17. Avantages assurés par la Maçonnerie.

18. Triomphe de la lumière sur les ténèbres, ou du culte évangélique.

19. Pontificat de la religion universelle et régénérée.

20. Devoirs des chefs d'ateliers maçonniques.

21. Dangers de l'ambition et repentir sincère.

22. Gloire de l'ancienne chevalerie propagative des sentimens généreux; dévoûment à l'ordre.

23. Surveillance des conservateurs de la Maçonnerie.

24. Conservation des doctrines de l'ordre.

25. Emulation qui crée les plans utiles.

26. Estime et récompenses dues au génie.

27. Supériorité et indépendance données par les talens et les vertus.

28. Vérité nue sur tout ce qui intéresse le bonheur des hommes.

29. Grade consacré à l'antique maçonnerie d'Ecosse.

30. But de la Maçonnerie dans tous ses degrés.

31. Haute justice de l'ordre.

32. Commandement militaire de l'ordre.

33. Administration suprême du rite. *Nec plus ultrà.*

Signes

ET DÉCORATIONS

QUE CHAQUE FRANC-MAÇON DOIT PORTER EN LOGE ET DANS LES CÉRÉMONIES MAÇONNIQUES, SUIVANT LE GRADE DONT IL A MÉRITÉ D'ÊTRE DÉCORÉ.

1er *degré*. APPRENTI. Décorations : tablier de peau blanche, bordé de rouge; gants blancs.

2e *degré*. COMPAGNON. Tablier et gants comme l'Apprenti; la bavette du tablier rabattue.

3e *degré*. MAITRE. Cordon de soie bleue moirée, au bas une rosette couleur de feu, à laquelle est attaché le bijou, qui est un triangle, ou une équerre et un compas entrelacés, et formant un triangle, tablier comme le Compagnon; au milieu doivent être les lettres M. B. (Quelques Maîtres portent des cordons et des tabliers chargés de broderies; cette innovation a sans doute été imaginée par les marchands de broderie.)

4e *degré*. MAITRE SECRET. Cordon bleu bordé de noir, le bijou est une clé d'ivoire, au milieu de laquelle est la lettre Z; tablier blanc attaché avec des rubans noirs, bavette bleue sur laquelle est peint ou brodé un œil.

5e *degré*. MAITRE PARFAIT. Cordon vert, le bijou est un compas ouvert à angle de 60 degrés, posé sur une portion de cercle gradué; tablier blanc, bavette verte; dans le milieu du tablier sont décrits trois cercles à distances égales, et au centre desquels est figurée une pierre carrée, sur laquelle est la lettre J.

6e *degré*. SECRÉTAIRE INTIME. Cordon rouge, le bijou est composé de trois triangles entrelacés; tablier blanc doublé et bordé

de rouge, avec un triangle peint sur la bavette.

7e *degré*. PRÉVÔT et JUGE. Cordon rouge, le bijou est une clé d'or; tablier blanc, bordé de rouge, une poche au milieu; une clé figurée sur la bavette.

8e *degré*. INTENDANT DES BATIMENS. Cordon rouge, le bijou est un triangle; tablier blanc, doublé de rouge et bordé de vert.

9e *degré*. MAITRE ÉLU. Cordon noir avec neuf rosettes rouges au bas, se porte de gauche à droite; le bijou est un poignard en or à lame d'argent; tablier blanc, doublé et bordé de noir; sur la bavette un bras tenant un poignard.

10e *degré*. MAITRE ÉLU DES QUINZE. Cordon noir, se porte de gauche à droite, trois têtes peintes ou brodées au bas; le bijou est un poignard en or à lame d'argent; tablier blanc bordé en noir; au milieu est représentée la ville de Jérusalem, avec trois têtes exposées sur des piquets aux portes de l'Est, de l'Ouest et du Sud.

11e *degré*. SUBLIME CHEVALIER ÉLU. Cordon noir, sur lequel sont brodés trois cœurs emflammés; le bijou est une épée ou un poignard en or à lame d'argent; tablier blanc, doublé et bordé de noir, une petite poche au milieu, sur laquelle est une croix rouge.

12e *degré*. ROYAL-ARCHE. Cordon de soie de couleur pourpre, porté en collier; le bijou est une médaille d'or.

13e *degré*. GRAND MAITRE ARCHITECTE. Cordon bleu moiré, se porte de droite à gauche; le bijou est un carré régulier en forme de médaille; tablier blanc bordé en bleu, une poche au milieu.

14e *degré*. GRAND ÉCOSSAIS. Cordon rouge en sautoir, le bijou est un compas couronné, dont les pointes ouvertes sont posées sur un quart de cercle de 90 degrés, et un soleil au milieu, tablier blanc doublé et bordé de cramoisi, et un petit ruban bleu qui accompagne le bord; au milieu est figurée une pierre platte carrée, au milieu de laquelle est un anneau de fer; les chevaliers doivent porter un anneau ou alliance, avec ces mots: *la vertu unit ce que la mort ne peut séparer.*

15e *degré*. CHEVALIER D'ORIENT. Cordon vert d'eau, se porte de droite à gauche; le bijou est un petit sabre; tablier blanc bordé de vert; dans le milieu, trois triangles formés par des chaînes dont les chaînons sont eux-mêmes triangulaires.

16e *degré*. PRINCE DE JÉRUSALEM. Cordon aurore, se porte de droite à gauche; le bijou est une médaille sur laquelle est gravée d'un côté une main tenant une balance, et de l'autre côté une épée à deux tranchans et cinq étoiles au-dessus; tablier rouge, doublé et bordé d'aurore.

17e *degré*. CHEVALIER D'ORIENT ET D'OCCIDENT. Cordon noir en collier, le bijou est suspendu au bout; le bijou est un heptagone d'or, dans les angles sont placées les lettres B D S H P F G; tablier de soie jaune doublé de rouge.

18e *degré*. CHEVALIER ROSE-CROIX. Cordon rouge d'un côté et noir de l'autre, une croix au milieu, se porte en sautoir; le bijou est un compas d'or; tablier de soie blanche, doublé de noir et bordé de rouge, une croix au milieu.

19e *degré*. GRAND PONTIFE. Le cordon est un large ruban rouge parsemé de douze étoiles en or, il se porte de droite à gauche; sur le devant est brodé le mot *alpha*, et sur le derrière, *omega*; le bijou suspendu à son extrémité est une équerre d'or; point de tablier.

20e *degré*. MAITRE *ad vitam*. Deux cordons, un bleu et un autre jaune, mis en croix; le bijou est un triangle sur lequel est gravé le mot sacré du grade.

21e *degré* CHEVALIER PRUSSIEN. Cordon noir, se porte de droite à gauche; le bijou est un équilatéral traversé par une flèche, la pointe en bas; il doit être en or.

22e *degré*. PRINCE DU LIBAN. Cordon couleur de feu, se porte en sautoir; le bijou est une petite hache d'or; tablier blanc, un œil d'or sur la bavette, une table figurée au milieu avec des plans dessus.

23e *degré*. CHEF DU TABERNACLE. Robe blanche longue; écharpe rouge à franges, cordon noir au bout, pour soutenir un encensoir.

24ᵉ *degré*. **Prince du Tabernacle.** Même décorations que pour le précédent.

25ᵉ *degré*. **Chevalier du Serpent d'Airain.** Cordon noir en sautoir ; le bijou est un serpent formant un anneau ; tablier blanc bordé de noir ; des chaînes brisées figurées au milieu ; pour devise, ces mots : *Délivrance des captifs*.

26ᵉ *degré*. **Prince de Merci.** Cordon noir, se porte de droite à gauche ; un triple triangle brodé sur le devant.

27ᵉ *degré*. **Commandeur du Temple.** Cordon rouge en écharpe, avec les bords noirs, au bout de la croix de l'ordre, croix teutonique ; tablier rouge, doublé et bordé de noir ; sur la bavette est la croix de l'ordre en noir ; dans le milieu du tablier est une clé avec une couronne de lauriers.

28ᵉ *degré*. **Chevalier du Soleil.** Collier d'or, au bout duquel est suspendu un triangle dans lequel est un soleil du même métal.

29ᵉ *degré*. **Écossais de Saint-André.** Cordon ponceau en écharpe, au bas duquel est suspendu le bijou, qui est une équerre renversée, ayant un poiguard au dedans de son angle.

30ᵉ *degré*. **Chevalier Grand Élu Kadosch.** Cordon noir liseré de blanc, se porte en écharpe de droite à gauche, une croix teutonique sur le cœur ; les lettres C K S en blanc sur le cordon ; le bijou est un aigle couronné, à deux têtes ; la couronne, le bec, le poignard, jaunes, le reste noir.

31ᵉ *degré*. **Inquisiteur-Inspecteur-Commandeur.** Cordon blanc, se porte en camail ; le bijou est une croix d'argent teutonique qui se porte à la boutonnière, attachée à une rosette blanche moirée ; tablier de peau blanche avec une croix rouge sur la bavette.

32ᵉ *degré*. **Souverain Prince de Royal Secret.** Large cordon noir, en sautoir, sur lequel est brodée en rouge la croix de l'ordre, et au bas duquel est suspendue une pareille croix en or ; le tablier représente le tracé d'un camp ; sur la bavette la croix de l'ordre, et dessus, l'aigle à deux têtes.

33ᵉ *degré*. **Grand Inspecteur Général.** Cordon blanc de gauche à droite en large ruban moiré, un riche triangle rayonné au milieu ; le bijou est un aigle noir à deux têtes, les ailes étendues, et tenant une épée dans ses serres.

ACROSTICHES

Par le F.·. Guionet de Sénac.

SUR LE SECRET

Des Francs-Maçons découvert.

Sacra sacris. Hippoc.

Fournir aux malheureux des conseils, un appui ;
Ranimer l'espérance au sein de la détresse ;
Adorer l'Eternel, ne rien faire sans lui ;
Ne voir que la vertu pour unique noblesse ;
Comme on veut qu'on nous traite, ainsi traiter autrui.
Même en ses jeux placer la douce bienfaisance ;
Aider à la vieillesse, à la veuve, à l'enfance ;
Céder à la raison, admirer le génie,
Obéir à son roi, mourir pour sa patrie,
N'est plus notre secret.... c'est celui de la France.

Sur les trois grades symboliques.

APPRENTIF.

Apprendre à marcher droit au but où l'on aspire,
Prendre pour son modèle un Frère vertueux,
Procurer des secours à tous les malheureux,
Réprimer ses défauts, sur eux garder l'empire,
Eviter de l'orgueil les détours mensongers,
Ne pas fuir lâchement à l'aspect des dangers,
Travailler pour gagner les grades symboliques,
Il doit, s'il veut s'instruire en nos secrets mystiques,
Faire que tous ses pas soient purs et maçonniques.

COMPAGNON.

Combattre constamment toutes ses passions,
Obéir à son Maître, et suivre ses leçons,
Méditer tous les jours sur la géométrie,
Pour parvenir dans l'art de la Maçonnerie.
Avoir toujours pour guide un Frère vertueux,
Graver au fond du cœur les leçons symboliques,
N'être jamais parjure, être bon, généreux,
Offrir secours, conseils aux Frères malheureux,
N'avoir aucuns desseins qui ne soient Maçonniques.

MAITRE.

Marcher d'un pas plus ferme à la perfection,
Abjurer toute erreur (c'est d'obligation) ;
Il doit de JEHOVA connaître le symbole,
Travailler sur le mot de la sainte parole,
Régler ses pas enfin de l'équerre au compas,
Et, guidé par son cœur, tendre aux Frères ses bras.

A CERTAIN PROFANE

Qui dit dans le monde : Si j'avais du pouvoir je férais fermer toutes les Loges maçonniques.

L'art royal que nous professons
N'a rien à redouter des maîtres de la terre :
Il est indépendant, antique, salutaire ;
Il brave les climats, la foudre et les saisons.
Est-il persécuté ? le voile du mystère
Couvre alors ses travaux, fait circuler ses dons ;
Il entoure, il instruit l'un et l'autre hémisphère
Par des sermens sacrés, par d'austères leçons.
Oui, tant que du soleil brillera la lumière
Il existera des Maçons.

LOI NATURELLE.

Décalogue maçonnique (1).

I.

Abhorre la superstition. Adore Dieu qui, en te créant intelligent, libre, capable de vertu, t'a constitué l'arbitre de ta destinée.

II.

Ecoute la voix de la nature, qui te crie : « Tous » les hommes sont égaux ; ils ne forment qu'une » seule famille ; sois tolérant, juste, bon, et tu » seras heureux. »

III.

Que toutes tes actions soient dirigées vers l'utilité publique.

Juge-les d'avance : si l'une d'elles te paraît douteuse, abstiens-toi.

IV.

Pratique la vertu ; c'est le charme de ton existence : la vertu consiste dans un mutuel échange de bienfaits.

V.

Sache que ton bonheur est inséparable du bonheur de tes semblables. Fais-leur tout le bien que tu voudrais qu'ils te fissent à toi-même : porte le dévoûment à l'humanité jusqu'au sacrifice de ta vie.

VI.

Souviens-toi que la morale est universelle ; que son texte sacré est gravé dans le cœur de tous les hommes.

Observe religieusement ses lois :

Quiconque les transgresse est infailliblement puni.

VII.

Le juste, fort de sa conscience, ne peut être malheureux. Il brave tous les genres de proscription, et s'en remet avec confiance à la justice suprême du triomphe de la vertu et du châtiment du crime.

VIII.

Le méchant subit dans sa conscience un supplice inévitable : il n'est point d'eaux lustrales qui puissent éteindre le feu des remords.

IX.

N'oublie jamais que ton ame est immatérielle et ne peut se dissoudre avec ton corps, dont les élémens eux-mêmes sont éternels : garde-toi de la dégrader par le vice.

X.

Rappelle-toi sans cesse que ta félicité doit être ton propre ouvrage, et que telle est la dignité de ton espèce placée par Dieu au-dessus de tous les êtres.

---

(1) Le T.·. C.·. F.·. Caille ayant communiqué à plusieurs ateliers de Paris ce Décalogue maçonnique, dont la lecture a été entendue avec une vive satisfaction, nous nous sommes empressés, avec sa permission, de le communiquer à diverses Loges françaises et étrangères qui l'ont accueilli avec gratitude. Nous le publions, car on ne saurait trop lui donner de publicité.

EXPLICATION

DE LA MAÇONNERIE

Par le F.·. Joubert.

Loin de ce monde injuste où l'intrigue prospère,
L'éclat de la vertu nous donne la lumière,
Et, dans ce Temple auguste, asile du bonheur,
Tout élève mon ame, en enivrant mon cœur.
C'est là que, rencontrant une liberté sage,
L'homme de tous ses droits fait le plus noble usage,
Pratique la morale avec austérité,
Et, sans pouvoir la craindre, entend la vérité.
L'infortune par lui n'est jamais repoussée ;
Le seul amour du bien occupe sa pensée ;
D'un généreux secours l'indigent est certain,
Lorsqu'aux portes d'un Temple il vient tendre la
main.

En vain le fanatisme, en vain la calomnie
Voudraient ternir l'éclat de la Maçonnerie ;
Son étoile chérie, en brillant à nos yeux,
Abandonne au profane un monde ténébreux,
Comme l'astre du jour, au moment de l'orage,
Perce de ses rayons le plus épais nuage.
Leur constante union honore ses enfans ;
Jamais ils n'ont trahi la foi de leurs sermens.
Soumis à l'intérêt de la chose publique,
Ils repoussent loin d'eux la sombre politique :
Amour pour son pays, et respect pour le roi,
Telle a toujours été leur imposante loi.

Hélas ! que ne peut-on trouver parmi les hommes
Beaucoup de vrais Maçons dans le siècle où nous
sommes !
Vous ne verriez jamais d'infâmes délateurs
Pour prix de leur bassesse obtenir les honneurs ;
Le nouveau parvenu montrerait moins d'audace ;
L'intrigant méprisé végéterait sans place,
Et, tout couvert de honte, un sordide usurier
Ne se parerait plus du titre de banquier ;
D'une saine justice embrassant la défense,
L'avocat plaiderait toujours sans impudence ;
On saurait, en un mot, consacrer le talent
A l'estime publique encor plus qu'à l'argent.
Ennemi du scandale et de l'hypocrisie,
Le ministre du ciel honorerait sa vie ;
La morale vivrait, et chaque magistrat
Ne serait pénétré que du bien de l'État.

Que ne puis-je en ce jour, avec plus d'assurance,
Invoquer les élans d'une mâle éloquence !
Je tracerais ici mille traits généreux,
Dont chaque Franc-Maçon doit être glorieux.
Qui n'admirerait pas cette philantropie,
En tous temps, en tous lieux, notre vertu chérie ?
On a vu tant de fois son appui bienfaisant
Adoucir le malheur de l'honnête artisan,
En offrant au travail, sous un voile anonyme,
De la tendre amitié le tribut légitime !

Je le répète encore avec juste raison :
L'humanité doit tout aux vertus du Maçon.
En voyage, en exil, le dévoûment d'un frère
Oppose le bienfait au joug de la misère,
Et dans les combats même, un seul geste, un seul cri
Arrache le soldat au fer de l'ennemi.
Voyez ces deux guerriers avides de carnage,
Sur des morts entassés se frayant un passage :
Ils croisent l'un sur l'autre un glaive tout sanglant,
Et marchent à la mort d'un œil étincelant ;
Le sang d'un ennemi doit venger leur patrie :
L'un d'eux mord la poussière, il va perdre la vie ;
Mais le Dieu des Maçons veille sur son destin :
Il invoque la veuve, il élève la main ;
Le vainqueur furieux, qui menaçait sa tête,
S'apaise tout à coup et le glaive s'arrête.
Mais en vain, par ces vers, ma plume prétendrait
Répondre à la grandeur de ce pompeux sujet :
Je n'en ai point l'orgueil ; je fais l'aveu sincère
Qu'ici, pour mon honneur, il convient de me taire.

PROFESSION DE FOI

MAÇONNIQUE.

Air : *Le fleuve de la vie, etc.*

On parle de Maçonnerie
Comme un aveugle de couleurs :
Des sots elle excite l'envie,
Des bonnes femmes les clameurs.
Bon Dieu ! calmez votre furie ;
Le Maçon est, oui, croyez-m'en,
Un sage qui descend gaîment } (*bis.*)
Le fleuve de la vie.

Calme au milieu de la tempête,
Il espère un jour plus serein,
Sachant bien conserver sa tête
Dans le péril et dans le vin ;
Toujours fidèle à sa patrie,
A ses amours toujours constant,
Le Franc-Maçon descend gaîment } (*bis.*)
Le fleuve de la vie.

Riant du sot, plaignant la dupe,
Tendant la main à l'opprimé,
Du bienfait le Maçon s'occupe,
C'est son plaisir accoutumé :
Et qu'un ingrat le calomnie,
Pour prix d'un pareil sentiment,
Il n'en descend pas moins gaîment } (*bis.*)
Le fleuve de la vie.

Des monceaux d'or, de grandes places
N'irritent point ses vains désirs ;
Avec Minerve, avec les Grâces,
Il partage ses doux loisirs :

Tandis que l'intrigant supplie
Aux pieds du pouvoir insolent,
Le Maçon descend *dignement* } (*bis.*)
Le fleuve de la vie.

L'esprit joyeux, l'ame ravie,
Dans nos temples, dans nos banquets,
Célébrons la Maçonnerie,
Par nos *vivat*, par nos couplets ;
Serrons la chaîne qui nous lie,
Et pour refrain chantons gaîment :
C'est ainsi qu'un Maçon descend } (*bis.*)
Le fleuve de la vie.

ORIGINE ET PROGRÈS

EN FRANCE

DE LA MAÇONNERIE

Des Dames (1).

Par le F.·. BAZOT.

M. Thory dit : « La Maçonnerie d'adoption n'a aucun fondateur connu ; elle n'a » ni corps représentatif, ni correspondance ; » ses fastes ne peuvent donc offrir une suite

(1) La Maçonnerie des Dames est toute française ; et, en effet, quels autres peuples que ceux de la France auraient élevé ce beau monument de la galanterie nationale à un sexe qui, dans l'Orient, est soumis à la plus humiliante dépendance ; qui voit, en Angleterre, un mari du peuple vendre sa femme la corde au cou ! En Espagne, où les dames sont gardées à vue par des espèces de parques vivantes ; en Italie, où cette admirable moitié du genre humain gémit sous les verroux et les cadenas ; en Russie, où l'époux reçoit de son beau-père, avec sa compagne, le droit dont on usait jadis et dont on use encore dans maintes écoles universitaires de bas ou hauts degrés.?

Les Français savent trop apprécier les mérites nombreux et divers d'un sexe charmant, pour s'être laissé ravir, par quelque nation que ce soit, le droit, le bonheur de prouver aux femmes qu'elles sont leurs idoles dans tous les temps et malgré les années.

On n'a point oublié ce qu'étaient, dans le moyen-âge, les mémorables *cours d'amour*. Sous ce rapport, temps heureux, où les chevaliers français, uniquement voués au service des belles, n'entreprenaient rien qu'une femme n'en fût le noble objet, et n'obtenaient aucun succès qu'ils n'espérassent pour récompense un doux baiser, un simple sourire, ou les livrées à ses couleurs.

» de faits qui, liés ensemble, seraient suscep-
» tibles de composer une histoire (1). »

Nous pourrions combattre cette opinion; nous nous bornerons à quelques observations. *Le fondateur de la Maçonnerie d'adoption n'est pas connu, c'est un fait*; mais on a écrit l'histoire de plus d'un peuple, de plus d'un corps politique ou religieux, dont le fondateur n'était pas plus connu que le créateur de la Maçonnerie des Dames. *Cette Maçonnerie n'a point de corps représentatif*; mais le Grand-Orient, qui prend sous son gouvernement l'institution de la Maçonnerie des Dames et exige que ses assemblées soient présidées par un Vénérable, est assurément un corps représentatif de fait; car, sans son aveu, cette Maçonnerie n'existerait pas. *La Maçonnerie des Dames n'a point de correspondance !* Une Loge d'adoption qui existe, une Loge d'adoption qui lui succède, plusieurs Loges d'adoption établies en même temps à Paris, en France, à l'étranger, voilà, ce semble, ample matière à correspondance. *Ses fastes n'offrent donc aucune suite de faits qui, liés ensemble, seraient susceptibles de composer une histoire.*

C'était uniquement pour la gloire des dames qu'ils exécutaient les entreprises les plus périlleuses, et c'était à leurs pieds qu'ils allaient déposer leurs trophées.

La France, à tant de titres, reconnaît généralement le berceau de la *Maçonnerie d'adoption.*

Nous ne parlerons point des associations de femmes chez les anciens. Dans l'Inde et en Egypte, où l'on prétend que naquit ou se continua la *Franc-Maçonnerie*, sous la dénomination de *Mystères*, il n'existait pas de ces associations. Les Grecs et les Romains, ainsi que les prêtres gaulois, à l'exemple des prêtres d'*Eleusis* et de la *Bonne Déesse*, ont eu des réunions de femmes; mais ces réunions étaient toutes religieuses, nous devrions dire toutes mystérieuses, comme dans l'ancienne France nos couvens et congrégations de femmes. Les mœurs des peuples de ces deux contrées, les mœurs de nos aïeux permettaient, à ces diverses époques, ce que ne permettent plus les nôtres; et il n'y a réellement pour les femmes aucune analogie entre la Maçonnerie des dames et le culte de Cérès chez les Grecs et les Romains, l'institution des Druidesses dans la Gaule, et les couvens ou congrégations de femmes au bon temps des moines encouragés et protégés.

(1) *Annale originis magni Galliarum Orient*, ou *Histoire de la fondation du Grand-Orient*, in-8. Paris, 1812, page 345.

Les faits suivans répondront à la dernière assertion de l'honorable historien.

En 1775, S. A. S. la très-illustre sœur, duchesse de Bourbon, fut installée en qualité de *Grande-Maîtresse de toutes les Loges de France*, dans la Loge de *Saint-Antoine*, climat de Paris. L'installation eut lieu au mois de mai (1775) avec une pompe extraordinaire. Les illustres sœurs duchesse de Luynes marquise de Clermont, duchesse de Brancas marquise de Sabran, duchesse de Caylus, vicomtesse de Tavannes, etc., ornaient les climats. S. A. S. le duc de Chartres présidait la Loge comme Grand-Maître; six cents personnes étaient présentes. Les Travaux terminés, la Grande-Maîtresse descendit, accompagnée des Frères et des Sœurs, dans le jardin, où le jour était remplacé par la plus brillante illumination : cinq sortes de spectacles, variés avec goût, embellis de chants et d'harmonie, précédèrent un feu d'artifice représentant le *Temple de l'amitié et de la vertu*. On remonta dans la Loge, où était servi un banquet splendide : la Grande-Maîtresse revint après le repas au jardin, où le café avait été servi; le bal qu'elle ouvrit ensuite termina cette fête, qui fut non-seulement remarquable par la réunion de tous les plaisirs décens, mais encore par de grandes aumônes, qui servirent principalement à la délivrance des pères et mères détenus pour mois de nourrice, car les travaux et les amusemens des Maçons et des dames Maçonnes ont toujours un résultat philantropique.

Les années suivantes, ces brillantes réunions furent renouvelées.

En 1777, S. A. S. la Grande-Maîtresse, duchesse de Bourbon, présida la Loge de la *Candeur*. Les illustres sœurs duchesse de Chartres et princesse de Lambaile se plurent à orner les climats, où l'on voyait, parmi un grand nombre de sœurs titrées, les sœurs de Choiseul-Gouffier, de Brienne, de Loménie, de Nicolai, de Rochambeau, de Béthisy, de Rochechouart, et de Genlis... « De Genlis !
» qui, dit le *Précis des travaux du Grand*
» *Orient*, fut la première à venir admirer la
» vertu de nos Maçonnes : le zèle qu'elle fit
» paraître vous étonnera tous, et les progrès

» qu'elle a faits dans l'ordre nous font désirer » de la voir souvent orner nos climats. »

A une autre tenue de la Loge, sous la présidence de S. A. S. la duchesse de Bourbon, une quête extraordinaire est faite pour récompenser l'action civique d'un caporal du régiment d'Anjou, nommé Vincent Bernin, qui s'était précipité dans le Rhône, alors couvert de glaces, pour arracher à la mort trois enfans qui y étaient tombés : deux de ces jeunes infortunés lui durent la vie.

Une quête extraordinaire est encore faite dans la Loge d'adoption du 12 mars 1779, également présidée par la sœur duchesse de Bourbon, en faveur d'une famille indigente de profanes qui habitait la province, et qui, dans sa remarquable confiance, avait mis pour unique suscription à sa lettre, envoyée par la poste : *A Messieurs les FrancsMaçons de Paris.*

Dans la même année, la Loge de la *Candeur* offre un prix pour le meilleur mémoire sur une question d'intérêt philantropique : *Quelle est la manière la plus économique, la plus saine et la plus utile à la société d'élever les enfans-trouvés depuis leur naissance jusqu' à l'âge de sept ans ?*

En 1779, cette Loge, dans la personne de plusieurs des sœurs qui la composent, sollicita à la cour, où ces dignes sœurs étaient toutes attachées par leur rang ou leur emploi, les augustes bontés de la reine et du monarque en faveur d'un frère titré, mais qui, victime de la haine de sa famille, est sans état, sans ressources, sans pain. Leur zèle triomphe. Ce frère, le marquis de ***, reçoit de Louis XVI une gratification de 1,000 livres, une pension de 800 livres, sans retenue, et une lieutenance avec un traitement de 400 livres.

Des mouvemens de cour font tomber, en 1780, la Loge de la *Candeur* dans un sommeil, qui a été pour cette Loge un sommeil de mort.

La quadruple Loge d'adoption des *Neuf-Sœurs*, donnée par la Loge maçonnique du même nom, en 1776 et en 1777, à Auteuil, chez madame Helvétius; en 1778, chez la même sœur, en l'honneur du frère Francklin; enfin, en 1779, au Wauxhall, soutint honorablement la célébrité de ce gracieux genre de fêtes philantropiques.

Pour célébrer la convalescence du frère Grand-Maître, le duc de Chartres, la Loge du *Contrat-Social* fait, en 1780, une Loge d'adoption au Wauxhall, et le frère abbé Bertolio la préside, assisté de la sœur princesse de Lamballe. Trois récipiendaires y reçoivent la lumière maçonnique : ce sont les vicomtesses d'Afry et de Narbonne et la comtesse de Mailly.

Les approches de la révolution empêchent ces réunions d'un paisible et noble plaisir. La Franc-Maçonnerie elle-même résiste avec peine. Le Grand-Orient tenait encore en 1792 ; en 1793, la Loge du *Centre des Amis* soutenait à peu près seule l'édifice fraternel.

Aucune Loge d'adoption ne nous est connue depuis la révolution française, avant 1805. Cette année, l'impératrice Joséphine, étant à Strasbourg, présida la Loge impériale d'adoption des *Francs-Chevaliers*. La néophyte était Félicité de Canisy, dame d'honneur de l'impératrice.

En 1807, la Loge de *Sainte-Caroline*, climat de Paris, tint une Loge d'adoption. La sœur de Vaudemont présidait, assistée des sœurs de Carignan, de Girardin, de Roncherolles, de Narbonne, de Croix-Mard, de Montchenu, de La Borde, de La Ferté-Mun, d'Ambrugeac, de Bondy, etc. Au nombre des illustres frères qui prenaient part aux travaux, on remarquait le frère prince Cambacérès, 1er Grand-Maître de l'ordre, le frère comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, grand orateur d'honneur du Grand-Orient, etc.

La Loge des *Chevaliers-de-la-Croix* a donné des Loges d'adoption. En 1810, le frère duc de Choiseul présidait une *Maison hospitalière*, où s'étaient réunies les sœurs de Freteau, de Dienne, Palissot de Bauvois, de Vergennes, de Pangis, Lepelletier d'Aunay, du Theil, Auguste de Talleyrand, de Saint-Morrys, de Béthune, etc.

En 1811 et en 1812, la Loge des *Militaires-Réunis*, Orient de Versailles, se fit remarquer par des Loges d'adoption où la sévère décence le disputa à la plus chevaleresque galanterie.

Successivement parurent dans cette lutte d'honneur et de plaisir les Loges de *Thémis*, de *l'Age d'Or*, d'*Anacréon*, de la *Parfaite-Union*, de *Saint-Joseph*, etc.

A l'imitation de la Loge des *Chevaliers-de-la-Croix*, la Loge des *Commandeurs-du-Mont-Thabor*, sous la direction du frère de Mangourit, ancien résident de France dans le Valais, Officier du Grand Orient (1), créa une association de bienfaisance sous le titre de *Dames-Hospitalières-du-Mont-Thabor*.

Malheureusement, ces deux belles associations n'existent plus; l'inconstance humaine, l'action funeste des événemens politiques, des causes particulières, dont le principe est dans le cœur des ambitieux, des courtisans et des timides, ont fait rapidement évanouir des créations qui pouvaient devenir célèbres.

Depuis 1814, les Loges d'adoption ont été peu nombreuses et peu remarquables. Nous ne pouvons passer sous silence deux Loges d'adoption qui eurent lieu le 9 et le 17 février 1819.

La première fut présidée par madame de Villette, cette *belle* et *bonne* sœur, chère à Voltaire, et à qui il fit hommage des gants de femmes qui lui furent offerts lors de son initiation dans l'ordre de la Franc-Maçonnerie. A cettte réunion de Dames Maçonnes assistait le prince royal de Wurtemberg. La sœur Duchesnois, que Melpomène a placée parmi ses plus dignes interprètes, récita une ode en l'honneur du *grand homme*, et déposa sur son buste la couronne d'immortelles qu'en 1778, avait placée sur sa tête, aux applaudissemens d'un public dans l'enthousiasme, la célèbre Clairon.

Dans la seconde Loge d'adoption du 17 février de la même année, présidée par la sœur de La Rochefoucauld, la sœur Duchesnois et le frère Talma répétèrent une des plus belles scènes d'*Œdipe*, premier chef-d'œuvre de l'auteur d'*Alzire* et de *Mahomet*.

Toutes les fêtes d'adoption se distinguent par d'abondans secours aux malheureux.

---

(1) Mort en 1828, officier honoraire.

DÉTAIL DE LA RÉCEPTION

DANS UNE LOGE RÉGULIÈRE DE PARIS

D'une Dame

COMME FRANC-MAÇON.

Xaintrailles (madame de), femme du général de ce nom, fut son aide-de-camp, et mérita que le premier consul Bonaparte la maintînt dans les fonctions de son grade, et lui donnât un brevet de chef d'escadron. Elle avait droit à ces distinctions extraordinaires pour son sexe, par quelques faits d'armes remarquables et par plusieurs traits d'humanité.

Voici son histoire maçonnique. La Loge des *Artistes*, présidée par le père Cuvelier, annonce une tenue d'adoption destinée aux dames maçonnes : l'usage est que les frères, avant d'ouvrir les barrières du jardin d'Eden, se réunissent en travaux d'hommes. Madame de Xaintrailles, convoquée pour la Loge d'adoption où elle devait être initiée comme femme, arrive à la Loge à l'*heure militaire*, c'est-à-dire à l'heure fixée par la lettre de convocation. Les Frères commençaient à peine les travaux maçonniques : on informe le Vénérable de la présence, dans les Pas-Perdus, d'un officier supérieur en grand costume militaire. Le Vénérable lui fait demander s'il est porteur d'un diplôme. L'officier supérieur, qui ne soupçonne pas que, par cette pièce, on entend un acte qui constate sa qualité de Macon, remet son brevet d'aide-de-camp; le Frère expert le porte sans l'examiner au Vénérable, qui en donne lecture à la Loge; l'étonnement est général. Le Vénérable, ancien militaire, auteur dramatique, maçon enthousiaste, est inspiré par cet incident; il propose à la Loge d'admettre cette héroïne dont il a plusieurs fois entendu parler avec éloge, non au premier grade maçonnique des dames, mais au premier de nos grades comme Franc-Macon, faisant remarquer que, si le premier consul a trouvé, dans la conduite guerrière de madame de Xaintrailles, des motifs suffisans pour autoriser la simulation de son sexe, la Loge ne pourra

être blâmée d'imiter le chef du gouvernement en transgressant, en faveur de cette dame, nos lois et nos usages. La discussion est vive; le pour et le contre sont soutenus avec une égale ardeur. Une improvisation nouvelle et pleine d'éloquence du Vénérable décide la question, et la Loge se charge de justifier par de puissans motifs auprès du Grand Orient l'innovation inouie qu'elle se permet dans cette circonstance. Des commissaires sages et prudens vont annoncer à madame de Xaintrailles la haute faveur dont elle est l'objet et la préparer à l'initiation des Maçons si elle accepte : « Je suis homme » pour mon pays, dit-elle, je serai homme » pour mes frères. » Elle se soumet aux épreuves que l'on modifie autant que les convenances l'exigent, et on la proclame *Apprenti Maçon*. Une demi-heure après les barrières du jardin d'Eden sont ouvertes, et madame de Xaintrailles, annoncée officiellement dans sa qualité maçonnique, siége sur les bancs au rang des hommes.

L'AMOUR

CHERCHANT A S'INTRODUIRE COMME FAUX-FRÈRE ET EN QUALITÉ DE VISITEUR DANS UNE LOGE MAÇONNIQUE, EN EST CHASSÉ.

Par le F.·. Guichard.

Il fut un temps où, dans Cythère,
On formait d'injustes soupçons
Sur le peuple des Francs-Maçons,
Qui, sous le voile du mystère,
Cachant ses travaux inconnus,
De son atelier solitaire
Écartait l'Amour et Vénus.
Vénus même avec tous ses charmes
N'avait pu trouver d'indiscrets.
Point de femmes et des secrets,
Pour elle deux sujets d'alarmes.
L'Amour malin et curieux
Voulut se glisser par adresse
Dans ces temples mystérieux,
Pour toujours fermés à ses yeux
Et consacrés à la sagesse.
Vers ce globe, il descend soudain;
Il arrive, et sur son chemin

Voit un frère courir au temple;
L'Amour le suit en tapinois,
Et, mieux instruit par son exemple,
A la porte il frappe trois fois.
On lui répond; il frappe encor.
On ouvre : — Etes-vous visiteur?
— « Je voudrais l'être, mais j'ignore
» Si j'obtiendrai cette faveur. »
— Tout bon Frère doit y prétendre.
Etes-vous Maçon? — « Grâce au ciel
» Je fus toujours connu pour tel,
» Tout ce qui naît doit vous l'apprendre. »
— Pour preuve qu'avez-vous enfin?
— « Attouchement, signe et parole;
» La dernière est un peu frivole,
» Mais le premier est plus certain. »
— Frère, donnez le mot de passe.
— « Je vous aime... » — Que dites-vous?
— « Ce mot est toujours efficace. »
— Je vous crois profane, entre nous.
— « J'en suis fâché pour votre gloire;
» Si je suis profane en ces lieux,
» La beauté blâmera vos jeux,
» Et votre hérésie est notoire. »
— Qui vous a reçu, jeune enfant?
— « Une loge étroite et parfaite;
» Cette obscure et douce retraite
» Regarde toujours le Levant. »
— Quels objets en ornaient l'entrée?
— « En ouvrant cet heureux pourpris,
» Ma main, tendrement égarée,
» Pressa deux colonnes de lys. »
— C'est d'airain qu'il vous fallait dire.
— « D'airain soit, pour la fermeté. »
— Ce n'est pas le moment de rire;
Usez moins de liberté.
Dans cet auguste sanctuaire
Comment avez-vous pénétré?
— « Par un grand coup... » — Par 3, mon Frère.
— « Non, du premier je suis entré. »
— Et ce grand coup qu'a-t-il fait naître?
— « Un cri, des pleurs et des soupirs,
» Un silence plus doux peut-être,
» Et puis le comble des plaisirs. »
— Frère, j'ai peine à vous entendre.
Qu'avez-vous en loge aperçu?
— « Rien que l'esprit puisse comprendre. »
— Avez-vous payé? — « J'ai reçu
» Bien plus que je n'osais attendre. »
— En quel endroit? — « Dans le milieu. »
— Oh! oh! seriez-vous déjà maître?
— « Sans moi personne ne peut l'être;
» Le myrthe m'est connu. » — Pour Dieu,
Laissez le myrthe dans Cythère;
Vous vous trompez souvent, mon Frère,
Et vous semblez embarrassé.
Pourquoi prîtes-vous la maîtrise?
— « En faveur de la lettre C. »
— Bon, toujours nouvelle méprise;
Sortez, profane... — « Quoi, chassé?
» Prenez garde à ce que vous faites :
» C'est l'amour que vous renvoyez. »
— Ailleurs nous tombons à vos pieds;
Mais, dans ces augustes retraites,
Nous n'adorons que votre sœur :
C'est ici son unique asile

Sortez, de son règne tranquille
Vos feux troubleraient la douceur.
— « Initiez-moi, je vous jure
« De respecter vos sages lois. »
— L'amour est aisément parjure.
— « Je suis sans ailes, sans carquois. »
— Vous n'en êtes pas plus sincère.
Fuyez donc, et de notre part
Donnez ces gants à votre mère.
— « Cet hommage vient un peu tard;
» Mais n'importe, je vous pardonne.
» Je vous crois sages et prudens,
» Et la Maçonnerie est bonne,
» Puisque Vénus en a les gants. »

L'Amour Récipiendaire.

Par le F.·. Fourcy.

Air : *Prenons d'abord l'air bien méchant.*

On dit qu'Amour d'être Maçon
Conçut un jour la fantaisie ;
Il trouva sans peine un patron
Au sein de la Maçonnerie.
Il arrive ; on le fait entrer
Dans un réduit des plus funèbres ;
Il sut bientôt se rassurer,
L'Amour ne hait pas les ténèbres.

Apprenez-moi, dit-il, le nom
De ce boudoir de Proserpine ?
— « Cabinet de réflexions. »
— Ah ! ce mot affreux m'assassine.
Ne m'y laissez que peu d'instans,
Ce lieu me paraît trop à craindre,
Car, lorsqu'il réfléchit long-temps,
L'Amour est bien près de s'éteindre.

Médite chaque inscription,
Crie une voix de basse-taille.
Il lit avec attention,
Et dit devant chaque muraille :
Je suis curieux, j'en conviens ;
Mais les rangs n'ont rien qui m'étonne ;
Et quand au courage, on sait bien
Qu'au plus poltron l'Amour en donne.

On le descend dans un caveau
D'un aspect sombre et funéraire ;
On l'assied auprès d'un tombeau
Qu'une lueur livide éclaire.
Des ossemens frappent d'abord
Les yeux du pauvre qui s'écrie :
« Qu'a de commun avec la mort
» Celui dont émane la vie ? »

Il faut faire son testament.
Epargnez-m'en, dit-il la peine :
Je ne laisse, hélas ! en mourant,
Que d'un songe la trace vaine.

Je lègue aux beaux yeux mon flambeau ;
Mon carquois, mes flèches cruelles ;
Je lègue à l'Hymen mon bandeau,
Aux Amans dédaignés mes ailes.

Dans le temple il est parvenu
Avec les formes de coutume,
Les yeux bandés et le corps nu,
Il n'a pas changé de costume ;
Mais il a l'air embarrassé,
Son poste n'a rien qui lui plaise.
Entre deux *Surveillans* placé,
L'Amour ne pouvait être à l'aise.

Aux questions qu'on lui soumet
Il répond avec assurance ;
Le *Vénérable* est satisfait,
Le premier voyage commence.
Un grave *Expert* lui sert d'appui,
En souriant l'Amour s'écrie :
Frère tu remplis aujourd'hui
L'antique emploi de la Folie.

Sur les sept péchés capitaux,
L'amour dit, d'une voix discrette :
L'Orgueil n'est pas de mes défauts,
J'unis le sceptre et la houlette.
La *Luxure*, on la prend souvent
Pour moi qui n'y ressemble guère ;
Mais tout cœur pur, sensible, aimant,
Doit savoir combien j'en diffère.

A mon ordre, le paresseux
Ne redoute plus la fatigue ;
L'emporté devient doucereux,
Et l'avare devient prodigue.
Si je suis gourmand quelquefois,
C'est des caresses d'une amie ;
Et jamais au plus puissant des rois
L'Amour heureux ne porte envie.

Il faut prêter en ce moment
Une obligation sévère ;
Volontiers, dit-il ; d'un serment
L'Amour ne s'embarrasse guère ;
On reconduit à l'Occident
L'aimable *Récipiendaire*,
Quoi ! dit-il, mon bandeau descend ;
O mes amis qu'allez-vous faire ?

Pardonnez, je change d'avis,
L'amour est sujet au caprice ;
Mais cette fois, mes bons amis,
N'en accusez pas ma malice.
M'ôter mon bandeau c'est un tour
Qu'on joue à la nature entière,
Las ! je ne serai plus l'Amour,
Dès que j'aurai vu la lumière.

Je serai toujours votre ami ;
Mais souffrez, Messieurs, que je sorte,
Ma sœur doit régner seule ici,
Moi, je vous attends à la porte.
Si je refuse votre loi,
Ce n'est pas que je la condamne ;
Vous, joyeux Maçons, croyez-moi,
Aimez toujours l'Amour profane.

VÉNUS MAÇONNE.

POÈME

Par le F.·. J.-Louis Brad.

Numero Deus impare gaudet. Virg.

Réception de Vénus au premier grade maçonnique. — Chambre des réflexions. — Préparation. — Interrogations. — Questions écrites ou Profession de Foi. — Voyages. — Immersion dans l'eau. — Coupe d'amertume. — Saignée. — Cachet de l'Ordre. — Aumône. — Accusations. — Epreuves. — Enfers. — Serment. — Réception. — Communication à Vénus des mots, signes et attouchemens. — Baiser fraternel.

Réception de Vénus au premier grade maçonnique.

Accourez tous, Amours, Graces, Plaisirs,
Vous dont Cythère est le charmant domaine;
Le plus beau jour de votre aimable reine
Dans un instant comblera ses désirs;
Préparez-lui sa couronne nouvelle,
De vos parfums offrez-lui les douceurs,
Et sur ses pas semez toutes vos fleurs,
En attendant que, Francs-Maçons comme elle,
Vous jouissiez de semblables faveurs.

La Chambre des Réflexions.

Tout étant prêt pour la cérémonie,
Le Vénérable annonce les *Travaux :*
Ils sont ouverts, et Vénus recueillie
Dans un réduit où règne le repos,
Par un *Expert* est conduite en silence :
Seule en ce lieu, la reine des Amours,
Sans nul appui, sans ami, sans secours,
Sous des verroux, a toute l'apparence
D'une Nonain qui fait sa pénitence.
D'un lampion la mourante lueur,
En tremblottant sur sa circonférence,
De ce réduit augmente encor l'horreur,
Et de la mort annonce la puissance.
Le cœur saisi d'une sombre frayeur,
Vénus gémit et lentement s'avance;
De ses soupirs étouffe la moitié,
Allonge un bras, puis le cou, puis un pié,
Et pas à pas marche avec défiance.
Sur de longs murs que recouvre un drap noir
On voit écrits ces mots ineffaçables :
« Tremblez, mortels, si vous êtes coupables,
» D'aller plus loin, vous êtes sans espoir (1). »

Vénus alors, jetant au loin la vue,
De ce séjour mesure l'étendue :
Bien différent de son joli boudoir,
Qu'a peint l'Amour, qu'ont décoré les Graces,
Au lieu d'albâtre, et de marbre, et de glaces,

(1) Les initiés d'Eleusis partaient aussi d'un lieu sombre, et s'avançaient vers le temple au milieu de pareilles sentences prononcées par l'Hiérophante.

De tableaux frais, et de vermeilles fleurs,
On y voyait peints en noires couleurs
Les torts qu'Amour prend toujours pour offense,
Le changement, le dégoût, l'inconstance,
Le froid mépris, la triste indifférence,
Le sot orgueil, les farouches rigueurs,
Et du plaisir les excès trop flatteurs.

Dans ce cachot, triste séjour des pleurs,
La belle vit l'indifférent Narcisse
Pâle, flétri, dans sa douleur desséché,
Sur un ruisseau languissamment penché;
Et dans ses yeux ternis par la jaunisse,
Était écrit : « De moi seul trop charmé,
» Je suis puni pour n'avoir pas aimé. »

La belle y vit, rebuté par l'Aurore,
Titon chargé du lourd poids de ses ans;
De ce vieillard, qui veut aimer encore,
L'Amour malin montrait les cheveux blancs,
Disant ces mots : « C'est en vain qu'il m'implore:
» Dans une nuit de ces feux trop charmé,
» Il est puni pour avoir trop aimé. »

La belle y vit des reines, des déesses,
Des rois, des dieux coupables en amour;
Tant il est vrai que l'Olympe et la cour
Furent toujours le pays des faiblesses.

Sur le plafond, dans un vaste tableau,
Vénus enfin s'aperçut elle-même
Aux bras de Mars. Dans sa surprise extrême,
Elle revoit le funeste réseau,
Où son époux les mit tous deux en cage :
Ce bon époux soulevant le rideau,
A tous les dieux faisait voir son outrage :
Et tous les dieux comme font gens d'esprit,
Du bon époux s'amusaient à bien rire.
En gémissant, Vénus se mit à lire
Cette sentence écrite au pied du lit :
« Au lit d'amour c'est un bien de se rendre,
» Mais c'est un mal de s'y laisser surprendre. »

De falbalas, de fard environné,
Dans un fauteuil était un grand squelette,
Squelette affreux d'une vieille coquette;
On avait mis en forme d'étiquette
Sur l'os frontal de soucis couronné :
« A quarante ans je voulais être aimée :
» Il valait mieux que je fusse estimée. »
Près du squelette on voyait s'entrouvrir
Un très-gros livre, et sur son frontispice
Etait gravé, *Traité du repentir ;*
Sombre traité, des amans le supplice,
Triste *in-quarto* peu fait pour convertir,
Bouquin poudreux méconnu de nos dames,
Et que l'Amour verrait avec plaisir
Mis à l'*index* ou jeté dans les flammes.

C'est dans ce lieu si peu digne de toi,
Belle Vénus, qu'il faut qu'on te prépare
A recevoir des Francs-Maçons la loi :
Dans ce tombeau qui cause ton effroi,
Où tout paraît et sinistre et barbare,
Arme aujourd'hui ton cœur de fermeté;
A t'éprouver un moment nous condamne;
Mais près de nous demeure en sûreté;
Quoique le dise un vulgaire profane,
Jamais Maçon n'outragea la beauté.

Préparation.

La porte s'ouvre, et Vénus interdite
De cet obscur et lugubre séjour
Par son *Expert* vers le temple est conduite.

Sur ses yeux noirs le bandeau de l'Amour
Est étendu pour lui cacher le jour :
De son beau sein, qu'un léger trouble agite,
L'œil aperçoit le gracieux contour ;
Son bras d'albâtre a quitté sa parure ;
Son joli pied se montre sans chaussure,
Et sous le nœud qui lève sa ceinture
Se montre à nu sa cuisse faite au tour.

Interrogations.

Dans cet état la Déesse s'avance,
Tâtonne, frappe au temple des Maçons.

LE FRÈRE TERRIBLE.

Qui vient troubler nos saintes fonctions,
Et quel profane a cette impertinence ?

VÉNUS.

Je suis profane, j'en conviens (1),
Et j'ai grand besoin qu'on m'éclaire,
Aussi dans ce temple je viens
Parmi vous chercher la Lumière :
Pourriez-vous, Messieurs, être sourds
Quand une femme vous supplie
D'unir au flambeau des Amours
Celui de la Maçonnerie ?

Je n'ai connu jusqu'à ce jour
De secret que celui de plaire,
Et mon ame toute à l'amour
N'admettait point d'autre mystère ;
On m'a dit que les Francs-Maçons
Avaient bien une autre science ;
Je viens, Messieurs, à leurs leçons
Abandonner mon ignorance.

Trop long-temps j'ai vu dans l'erreur
Languir les beaux jours de ma vie ;
De ce qui donne le bonheur,
Instruisez-moi, je vous en prie :
Chez vous de courage et d'ardeur
On exige, dit-on, des preuves,
Eh bien, Messieurs, voilà mon cœur,
Qu'on le soumette à vos épreuves.

LE FRÈRE TERRIBLE.

Profane, ici moins de prétention ;
Peu de demande et beaucoup d'espérance.
Sachons d'abord le lieu de ta naissance,
Ton nom, ton âge et ta profession.

VÉNUS.

Je suis Vénus, fille de l'onde,
Reine et déesse des amans ;

(1) Toutes les réponses de la Néophyte peuvent se chanter dans un banquet.

Ma naissance est celle du monde ;
Mon âge est dix-huit à vingt ans ;
Puissent, d'après mon espérance,
Et selon vos intentions,
Mon nom, mon âge et ma naissance
Être dignes des Francs-Maçons !

Dans les palais, sous la chaumière,
Aux simples bergers comme aux rois,
De l'art difficile de plaire.
J'enseigne les aimables lois ;
Sur l'art d'aimer, à l'innocence
J'offre aussi mes tendres leçons :
Puissent Vénus et sa science
Etre dignes des Francs-Maçons !

LE V ÉÉ

Bien jusqu'ici, dit le Très-Vénérable,
Et nous devons tous être satisfaits ;
Mais demandez à cette femme aimable
Si les beaux-arts pour elle ont des attraits.

VÉNUS.

Par moi le génie et les arts
Jadis naquirent dans la Grèce ;
Dans Rome, à la voix des Césars,
Ils me prirent pour leur maîtresse ;
Dans la suite je les portai
Aux murs de la belle Florence ;
Maintenant par ma volonté
Ils règnent au sein de la France.

A Phidias, que j'inspirais,
Je servis de guide fidèle,
Et de Raphaël, que j'aimais,
J'étais moi-même le modèle ;
Au Tasse, que vous aimez tant,
J'offris le portrait d'Herminie ;
Et Racine, en me caressant,
Fit les beaux vers d'Iphygénie.

LE VÉNÉRABLE.

Apprenez-lui que la précaution
Étant des lois la juste garantie,
Nous l'invitons à donner caution
Et de talens, et de mœurs, et de vie.

VÉNUS.

Pour caution je puis donner
Les dieux ou les rois de la terre,
Et tous viendraient s'abandonner
Au signal qu'ils me verraient faire ;
Mais j'aime mieux, dans ce séjour,
Prendre un garant plus ordinaire ;
Messieurs, je vous nomme l'Amour,
Ce garant-là peut-il vous plaire ?

LE VÉNÉRABLE.

Rappelez-lui qu'amour est son enfant,
Qu'à ses désirs nous ne pouvons nous rendre,
Et qu'elle-même aisément doit comprendre
Qu'il ne saurait devenir son garant.

VÉNUS.

Si je n'avais pas sur les yeux
Le large bandeau de profane,

Chez vous je pourrais choisir mieux,
Sans craindre que l'on me condamne;
D'après une permission
Que j'obtiendrais du Vénérable,
Je nommerais pour caution
Le plus jeune et le plus aimable.

A ces doux mots qu'accompagne un soupir,
Du lieu sacré les portes sont ouvertes;
La profane entre; et pour l'approfondir,
Des questions lui sont encore offertes.

Les trois Questions écrites, ou la Profession de Foi.

PREMIÈRE DEMANDE DU VÉNÉRABLE.

Dans tous les temps, quoiqu'on vive chez nous
Sans fanatisme et sans intolérance;
Quoique chacun, maître de sa croyance,
Y coule en paix les momens les plus doux;
Pourtant faut-il y croire à quelque chose,
Car sur les dieux la morale repose:
Belle profane, à quel dieu croyez-vous?

VÉNUS.

Je crois au dieu que l'univers
Reconnaît pour son *architecte*,
Dont la main au plus haut des airs
Soutient cette voûte céleste;
Au dieu de qui la majesté
Annonce le roi de la terre;
Tandis que sa noble bonté
Le montre aux humains comme un père.

Ce dieu que dans mon cœur j'admets,
Tout me parle de sa puissance:
Le soleil me dit ses bienfaits,
L'Amour m'annonce sa présence;
Son trône est au-dessus des dieux,
Il est sur des lèvres mi-closes;
Et son nom se lit dans les cieux,
Comme sur la feuille des roses.

DEUXIEME DEMANDE DU VÉNERABLE.

Fille des dieux, sur la divinité
Nous admettons votre noble croyance,
Et vous devez nous dire, en conséquence,
Si vous croyez à l'immortalité,
Dogme à bon droit chez les humains vanté,
Qui de leur ame assure l'existence.

VÉNUS.

Je crois à l'immortalité,
Je chéris son aimable empire;
Cet instinct de l'humanité,
C'est le ciel même qui l'inspire.
Sur un dogme aussi précieux
L'ordre de l'univers repose,
Et pour le maintenir, les dieux
Ont créé la métempsycose.

Quand j'aperçois, dans le printemps,
Les caressantes tourterelles,

Je vois dans leurs baisers constans
Les ames des amans fidèles;
Et ce système ingénieux,
Dont la nature est embellie,
Offre autant d'ames à mes yeux
Qu'il est de fleurs dans la prairie.

TROISIÈME DEMANDE DU VÉNÉRABLE.

Fort bien, Vénus; mais je voudrais savoir
De vous dont l'ame est si compatissante,
De vous, d'ailleurs toujours si complaisante,
Envers autrui quel est notre devoir.

VÉNUS.

Qu'on fasse chacun l'un pour l'autre
Ce qu'on voudrait qu'on fît pour soi;
Que mon bien-être soit le vôtre,
Lorsque le vôtre est fait par moi.
Dans le bonheur de nos semblables
Cherchons le nôtre avec ardeur,
Pour qu'un jour leurs bras secourables
Nous soutiennent dans le malheur.

Fidèle à si douce maxime,
J'en ai fait celle de l'amour;
Lorsqu'une égale ardeur l'anime,
Qui m'aime est certain de retour:
Pour deux baisers que l'on me donne,
Je rends deux baisers sur-le-champ;
Et j'ai parfois l'ame assez bonne
Pour en rendre trois fois autant.

LE VÉNÉRABLE.

Brava, Vénus! la Loge est satisfaite
De votre esprit et de vos sentimens,
Mais votre épreuve est loi d'être parfaite:
Pour être admise au rang de ses enfans,
Il faut encore vous armer de courage;
Dans les périls vous allez voyager,
Et pour apprendre à braver le danger,
Entreprenez votre premier voyage.

Les Voyages.

(Vénus fait son premier voyage.)

LE VÉNÉRABLE.

Dans le chemin où vous avez erré,
Belle Vénus, qu'avez-vous rencontré?

VÉNUS.

J'ai rencontré dans ce voyage
Bien des obstacles sur mes pas:
Il s'élevait sur mon passage
Un épouvantable fracas:
Du monde image trop fidèle,
Ce voyage dit à mon cœur
Qu'il faut souffrir peine cruelle
Pour arriver jusqu'au bonheur (1).

---

(1) On voit aisément par cette réponse et les suivantes, que Vénus avait connaissance des initiations du temple de Cérès à Eleusis, où l'on faisait également faire des voyages mystérieux aux Néophytes pour les éprouver, et les conduire ensuite dans des lieux riants et qui leur offraient l'image des Champs-Élysées.

LE VÉNÉRABLE.

On ne peut mieux expliquer un emblême;
Vous devinez le vrai sens de nos lois;
Docte Vénus, continuez de même,
Et voyagez pour la seconde fois.

(Vénus fait son second voyage.)

Eh bien, Cypris, que pouvez-vous nous dire
Sur ce chemin de nouveau parcouru ?
A-t-il offert sujet de vous instruire ?
En le faisant qu'avez-vous entendu ?

VÉNUS.

Au bruit, au cliquetis des armes,
J'ai franchi ces nouveaux sentiers;
J'en ai ressenti des alarmes,
Messieurs, j'en conviens volontiers;
Mais, en poursuivant ce voyage,
J'ai trouvé le chemin plus doux :
Tant il est vrai que le courage
Du sort nous fait braver les coups.

LE VÉNÉRABLE.

Belle Vénus, loin de vous exhorter
A soutenir nos épreuves diverses,
Je suis réduit à vous féliciter :
Il n'est pour vous ni peines, ni traverses;
Il faut encore cependant parcourir
Un long sentier que l'on va vous ouvrir.

(Vénus fait son troisième voyage.)

Tout est fini : de ce dernier voyage
Que pensez-vous ? quel est son avantage ?

VÉNUS.

J'ai voyagé parmi des flammes
Qui m'entouraient de tous côtés :
Le feu, dit-on, dégage l'ame
De toutes les iniquités ;
J'admets cette sainte maxime;
Mais dans mon cœur j'ai beau chercher,
Je n'ai rien à me reprocher
A moins qu'aimer ne soit un crime.

LE VÉNÉRABLE.

Aimer n'est point un crime devant nous,
Tendre Vénus, puisque nous aimons tous;
De cette flamme ayez meilleur augure;
Sa vive ardeur brûle sans consumer,
Et dit sans cesse à nos cœurs qu'elle épure :
Pour être heureux, mortels sachez aimer.

L'immersion dans l'eau.

LE VÉNÉRABLE.

O vous, par qui se réchauffe le monde,
Vous dont le cœur aime et brûle toujours;
De votre bras qu'on a plongé dans l'onde,
Un froid subit a glacé les contours :
Or, dites-moi, cette eau, ce froid extrême,
A votre avis, de quoi sont-ils l'emblême ?

VÉNUS.

Il n'est, hélas ! que trop d'amans
Sous ce nouvel emblême;
On brûle de feux dévorans
Le premier jour qu'on aime;
Laissez passer un jour, ou deux,
Bientôt succède à tant de feux
Une froideur extrême.

Le beau Damis, rempli d'ardeur,
Fait la cour à Glicère;
De la constance de son cœur
Il obtient le salaire;
Mais une heure après son bonheur,
Le beau Damis de sa froideur
Ne fait plus un mystère.

La nuit, qui d'un nouvel époux
Couronne l'espérance,
Lui promet le plaisir bien doux
D'instruire l'innocence :
Laissez venir le lendemain....
A ces feux succède soudain
La froide indifférence.

La coupe d'amertume.

LE VÉNÉRABLE.

Préparez-vous : on va vous présenter
La coupe amère, où boivent tous les hommes;
Nous y buvons tous maçons que nous sommes :
Recevez-là sans vous déconcerter;
Belle Vénus, buvez jusqu'à la lie,
On ne veut pas nuire à votre santé.

(Vénus boit.)

Or, dites-nous encor, que signifie
Ce vin amer qu'on vous a présenté ?

VÉNUS.

Ce breuvage dit à mon cœur,
Par son amertume cruelle,
Qu'il n'est point de parfait bonheur
Et jamais de joie éternelle,
Qu'il faut modérer ses désirs,
Et retenir entre autres choses :
« La peine est fille des plaisirs,
« Comme l'épine l'est des roses. »

La Saignée.

LE VÉNÉRABLE.

Dans un instant, votre bouche mignonne
Doit prononcer un serment solennel :
Vous jurerez aux marches de l'autel
D'être toujours une Franche-Maçonne.
Mais pour signer cet auguste serment,
Jeune profane, il faut de votre sang.

VÉNUS.

Oui, je veux rester constamment
Fidèle à la maçonnerie,

Et je prêterai le serment
D'être à vous pour toute la vie;
Comme il faut d'un sang précieux
Pour de si précieux mystères,
Messieurs, j'offre le sang des dieux
Pour signer le serment des Frères.

Le cachet de l'Ordre.

LE VÉNÉRABLE.

Lorsque du ciel vous venez sur la terre
Pour consoler et charmer les mortels;
Ou quelquefois quand vous changez d'autels,
En voyageant de Paphos à Cythère,
Belle Vénus, vous pourriez égarer,
Par accident le diplôme mystique
Que nous allons bientôt vous délivrer;
Sans ce brevet de l'Ordre Maçonnique,
Timide enfant, qui vous reconnaîtrait?
Qui vous tendrait une main protectrice
Dans le malheur? Et quel Frère pourrait
Vous arracher aux coups de l'injustice?
Pour obvier à pareil accident,
Que tout maçon doit craindre également,
Chacun de nous d'un cachet tout brûlant
A sur le corps une empreinte secrète:
Où voulez-vous, Cypris, qu'on vous la mette?

VÉNUS.

Dans ce que je dois accomplir,
Votre volonté me dirige,
Messieurs, et je mets mon plaisir
A faire tout ce qu'elle exige;
Et puisque ce cachet d'honneur
Demande une place secrette,
Je vais vous découvrir mon cœur,
C'est-là qu'il faut qu'on me le mette.

L'Aumône.

LE VÉNÉRABLE.

D'un esprit fort, de nobles sentimens,
Vous qui donnez aux maçons tant de preuves,
Belle profane, encore un peu de temps,
Et vous touchez à la fin des épreuves.

Des signes vrais, des emblèmes sacrés
Sont, j'en conviens, l'appui de nos mystères;
Et l'Orient n'éclaire que des Frères
De qui sans cesse ils seront révérés:
Mais les vertus, ce domaine du sage,
Le seul trésor qui fait de l'homme un dieu,
Sont de nous tous le premier apanage,
Et notre orgueil, en tout temps, en tout lieu:
De ces vertus qui font notre existence,
Il en est une à laquelle nos cœurs
Ont attaché les plus grandes douceurs:
Cette vertu se nomme bienfaisance;
Vertu chérie, instinct venu des cieux,
Tous les Maçons vivent sous sa puissance,
Et dans le bien qu'ils font aux malheureux,
A chaque instant, trouvent leur récompense.

Que vos trésors, Vénus, que vos bijoux
Soient au malheur consacrés dans ce temple;
Et des vertus qu'on exige de vous,
Que vos bienfaits soient le premier exemple.

VÉNUS.

De mes bijoux que l'on m'a pris
Aux portes de ce sanctuaire,
De bon cœur, je laisse le prix
Aux victimes de la misère.
Cet anneau que m'offrit l'hymen,
Aux malheureux j'en fais hommage;
Peut-il être un plus beau destin
Pour un bijou de mariage?

Tous les trésors que les amans
M'ont offerts dans leur opulence,
Avec plaisir je les suspends
A l'hôtel de la bienfaisance:
Heureuse, Messieurs, dans ce jour
Des plaisirs la reine et la mère,
De voir les bijoux de l'amour
Sécher les pleurs de la misère.

Un bijou bien plus précieux,
Que je tiens de la main des Grâces,
Qui, sur la terre et dans les cieux,
Fixe les plaisirs sur mes traces,
Ma ceinture, où les Dieux ont mis
Tout l'art de charmer et de plaire;
J'en offre aux malheureux le prix,
Pour anéantir leur misère.

Accusations.

UN VIEUX MAÇON.

Vénus à peine eut cessé de parler,
Qu'un vieux Maçon, d'un air grave et tranquille,
Se lève et dit: quoiqu'à nos lois docile,
Cette profane est loin de m'aveugler;
En sa faveur, ici rien ne dépose;
Et bien qu'elle ait de l'esprit, des appas,
Un bon Maçon veut encore autre chose;
Il veut des mœurs, et Vénus n'en a pas.
J'ai soixante ans, je puis juger les belles.
Sans me tromper, j'ai connu tous leurs tours,
Leurs trahisons, leurs soupirs infidèles,
Leurs faux baisers... Dieux! combien les cruelles
Ont de chagrins semé mes plus beaux jours!
Fatale erreur!... funeste expérience!
J'ai trop appris, hélas! pour mon malheur,
Qu'un regard doux, qu'un air plein d'innocence
Sert bien souvent de voile à la noirceur.
Réponds-moi donc, ô femme trop perfide!
Pourquoi venir ici d'un ton timide,
D'un bon époux méprisant les vieux nœuds,
Rire aux dépens du pauvre misérable,
Et de l'anneau qui nous unit tous deux
Faire aux Maçons un présent condamnable?

VÉNUS.

Autrefois l'amour s'unissant à l'hymen
Offrait aux époux le plus heureux destin;
C'était alors la méthode.
Mais aujourd'hui que tout va pour le bien,
Cette union n'étant plus bonne à rien,
Il faut bien se mettre à la mode.

Au temps passé, Philémon et Baucis,
En bons époux vivaient, dit-on, unis;

C'était alors la méthode.
Mais aujourd'hui que règne le bon ton,
S'il fallait imiter Baucis et Philémon,
On pécherait contre la mode.

Jadis de son cœur n'écoutant que la voix,
La jeune beauté d'un époux faisait choix;
C'était alors la méthode.
Mais aujourd'hui que fille de quinze ans
Prend le vieux mari qu'ont choisi ses parens,
L'aimer serait contre la mode.

O vous, séduisans, mais trop légers Français,
Si vous voulez faire ici mon procès,
Suivez donc la vieille méthode.
Mais, si de vos belles copiant les goûts,
J'offre à mon amant les droits de mon époux,
Vous m'en avez appris la mode.

UN JEUNE MAÇON.

Elle a raison : hélas! pour être aimé,
Ne faut-il pas qu'un mari soit aimable,
Ou tout au moins tant soit peu supportable?
Eh! peut-il l'être, alors que déformé,
Boiteux, jaloux, vieux, il choisit pour femme
Une beauté dans la fleur du printemps,
Un tendre objet dont les jours innocens
D'un jeune époux ont besoin de la flamme?
Mais je m'arrête, et dis qu'en tous pays
Femme toujours doit suivre les usages,
Que le pays des aimables maris
Est le pays où les femmes sont sages.

LE VIEUX MAÇON.

Ainsi soit-il, défenseur complaisant,
Vous dites bien, mais parlons d'autre chose.
Que sous le nom de sigisbé, d'amant,
Un vieil époux exige un remplaçant,
Je le veux bien, son grand âge en est cause;
Mais deux, mais trois, et peut-être... qui sait?
Quand dans le vice un premier pas est fait,
Il n'est plus rien alors qui nous arrête,
Et les plaisirs nous font perdre la tête.
Apprends-nous donc, ô profane, pourquoi,
Si jeune encor, tant d'amans sous ta loi?

VÉNUS.

De plus d'un amant, j'en conviens,
La conquête m'est chère;
J'aime à les voir dans mes liens,
Je n'en fais pas mystère;
Mon cœur se donne avec plaisir;
Et le plus sûr de l'obtenir
Est celui qui sait plaire.

Cependant des folles erreurs
Je ne suis point l'apôtre,
Messieurs, en fait d'adorateurs
Ma maxime est la vôtre;
Il n'en faut qu'un; et si plusieurs
Ont su mériter mes faveurs,
Ce fut l'un après l'autre.

Pourquoi donc, ô censeurs méchans,
D'un ton triste et sévère

Condamnez-vous nos changemens
Dans l'amoureux mystère?
Eh! Messieurs, vous qui me blâmez,
Dès demain vous serez aimés,
Si vous savez me plaire.

LE VÉNÉRABLE.

De tous les dons qu'on fait aux malheureux,
Ici Vénus, on accepte l'hommage;
Et les secours que nous versons sur eux,
De nos statuts sont le plus bel ouvrage;
Mais de ces dons, que la Loge retient,
Il faut toujours que la source soit pure;
Car le bienfait que l'infortune obtient
A la vertu ne doit point faire injure.
Ainsi l'anneau, ce gage de l'hymen,
Qui, dès long-temps, à Vulcain vous enchaîne,
Remportez-le; qu'il soit à votre main
De vos liens une marque certaine.
Votre ceinture?... Ah! jamais les Maçons
De la beauté n'outrageront les charmes;
Ce talisman, si nous vous l'enlevions,
A l'univers coûterait trop de larmes,
Et tous les jours nous-mêmes en gémirions.
Reprenez-là cette écharpe élégante,
Ce don chéri que vous ont fait les dieux:
Que les amours, de leur main caressante,
Sur votre sein en rattachent les nœuds;
Et chaque fois que, dans ce sanctuaire,
Vous reviendrez embellir nos loisirs,
Portez, Vénus, cette écharpe légère,
Signal heureux de nos plus doux plaisirs.

LE VIEUX MAÇON.

Eh bien! j'ai tort, je me plais à le dire,
Belle profane, et j'aime à vous céder;
Un simple geste, un regard, un sourire,
Voilà chez vous l'art de persuader;
Et quoique vieux, à ce langage tendre,
J'ai du plaisir à me laisser surprendre.

Dernière Épreuve. — Les Enfers.

LE VÉNÉRABLE.

Ecoutez-moi : tôt ou tard les vertus
Ont parmi nous leur digne récompense:
L'homme de bien y jouit, en silence,
D'un long bonheur que rien ne trouble plus;
Notre parvis, de l'amitié l'ouvrage,
Notre Orient, notre dieu, notre encens,
A ses regards étonnés et contens,
De l'Elysée offrent la douce image:
Mais, ô Vénus! si ces lieux fraternels
Pour la vertu toujours ont des autels,
Ils ont aussi des cachots pour le crime:
On y punit, par de justes tourmens,
Les indiscrets et surtout les méchans:
Ne craignez pas d'en être la victime,
Vous la maîtresse et la reine des cœurs,
Divine enfant, oh! calmez vos frayeurs;
Le Franc-Maçon, ami de la justice,

Quand il punit ou le crime, ou le vice,
Absout le faible et pardonne aux erreurs.
Qu'on la conduise à ce lieu redoutable;
Sur le chemin, ôtez-lui son bandeau;
Faites-lui voir le funeste tableau
Des longs tourmens destinés au coupable.

(A la lueur de quelques pâles flambeaux, Vénus traverse un chemin sombre et tortueux, au milieu de mille spectres différens qui bordent et croisent son passage; des plaintes lamentables, de longs gémissemens, le bruit des fers et des chaînes se fait entendre; des insectes, des serpens, des animaux effrayans rampent à ses pieds; des flammes sulfureuses s'élèvent dans le lointain : elle arrive enfin au cachot mystérieux; et aux sons de l'harmonica elle entend ces sombres et lugubres accens.)

Chœur d'ombres.

LE CHŒUR.

Mortels, apprenez, dans ces lieux (1),
Vos devoirs envers la justice;
Apprenez par notre supplice
A ne pas méprisez les dieux.

UNE VOIX.

Hélas! j'ai vu souiller ma vie
Du sang de mes propres sujets.

UNE AUTRE.

Le Ciel me punit à jamais
Pour avoir trahi ma patrie.

LE CHŒUR.

Mortels, apprenez, etc.

UNE VOIX.

Au milieu d'un monde coupable,
Cent fois j'ai trahi l'amitié.

UNE AUTRE.

Et mon cœur n'eut jamais pitié
Des maux que souffrait mon semblable.

LE CHŒUR.

Mortels, apprenez, etc.

UNE VOIX.

J'ai fait mon existence entière
De l'unique plaisir des sens.

UNE AUTRE.

J'ai scandalisé mes enfans,
Et j'ai délaissé mon vieux père.

LE CHŒUR.

Mortels, apprenez dans ces lieux
Vos devoirs envers la justice;

(1 Discite justitiam moniti, et non temnere divos.
VIRG.)

Apprenez par notre supplice
A ne pas mépriser les Dieux (1).

(On remet le bandeau sur les yeux de la Néophyte, et on la reconduit au temple.)

Le Serment.

LE VÉNÉRABLE.

Pour prononcer le serment solennel,
Approchez-vous, Vénus, au pied du trône,
Et qu'à genoux, en présence du Ciel,
Par trois fois trois je vous fasse Maçonne.
Mettez la main sur ce livre sacré,
C'est *l'art d'aimer*, l'évangile des belles;
Par lui nos sœurs, dès long-temps ont juré
D'être toujours des Maçonnes fidèles;
Jurez aussi!....

VÉNUS.

Je fais serment, par *l'art d'aimer*,
D'être à vos lois toujours fidèle;
Chez vous je prendrai mon modèle,
Afin de mieux m'y conformer :
Vos impénétrables mystères,
Je saurai les taire à jamais,
Et, foi de Vénus, je promets
De vous chérir comme des Frères.

Réception.

LE VÉNÉRABLE.

Au nom des Jeux, de l'Amour, des Plaisirs,
Et du pouvoir que l'Orient me donne,
Par trois fois trois, au gré de vos désirs,
Je vous reçois et proclame Maçonne.

(Vénus est reconduite à l'Occident.)

Que de ses yeux on lève le bandeau;
Faites-lui voir une faible lumière;
Qu'elle s'essaie à son éclat nouveau
Pour mériter de l'obtenir entière.

La première lumière.

(Trois faibles lumières sont placées sur un trépied, au pied de l'autel; la lune seule dans son croissant doit éclairer l'Orient. Une symphonie douce se fait entendre, elle doit peindre le lever de l'aurore, et l'on doit entrevoir dans le lointain la perspective des Champs-Elysées.)

UN CHOEUR DE MAÇONS CHANTE.

A l'Aurore.

Fuyez, ténèbres de la nuit;
Fuyez, faites place à l'aurore :
Le flambeau du jour qui la suit,
Dans ces lieux, va briller encore;
Mais, non : en faveur de l'Amour,
Soleil, retarde ta carrière,
Vénus demande un demi-jour
Pour s'essayer à la lumière.

---

(1) Toute cette partie de la réception de Vénus est encore imitée des Mystères de Cérès à Eleusis, et la morale sublime s'en trouve exprimée dans le sixième chant de l'Enéide.

La deuxième lumière.

LE VÉNÉRABLE.

Que le bandeau, rattaché sur ses yeux,
Tombe au signal que bientôt je vais faire,
Et que des jours le flambeau radieux
Lui soit offert dans sa splendeur entière.

(Toutes les étoiles doivent éclairer le temple : la lune et le soleil éclairent l'Orient ; la musique plus vive annonce un beau jour, et la loge doit offrir le riant tableau des Champs-Elysées peuplés par la nombreuse famille des Maçons.)

CHOEUR DES MAÇONS.

Au Soleil.

Astre du monde, roi des jours
Qui s'embellissent sur tes traces,
Viens de la reine des amours
Parmi nous éclairer les Grâces ;
Dans l'univers que ton flambeau
Couvre d'éternelles lumières,
Rencontres-tu rien de plus beau
Que Vénus au sein de ses Frères ?

Au vif éclat de tes rayons
Que son cœur aimable s'enflamme,
Et que le feu des Francs-Maçons
Passe tout entier dans son ame :
Ordonne à la nuit de voiler
Nos symboles et nos mystères,
Et viens tous les jours contempler
Vénus au milieu de ses Frères.

Le Mot, le Signe et l'Attouchement.

LE VÉNÉRABLE.

Ma chère sœur (désormais de ce nom
Vous jouirez dans le sein de vos Frères)
Ce n'est pas tout pour le peuple Maçon
Que des statuts, des lois et des mystères :
Pour nous connaître, en tous lieux, en tous temps,
Pour nous chérir et nous aider sans cesse,
Même au milieu du monde et des méchans,
Nous possédons, ô gentille Déesse,
Un mot, un signe et des attouchemens
Ce mot sacré, ce mot si doux à dire,
Ce signe heureux, cet aimable toucher,
Charmante sœur, il faut vous approcher,
Et nous allons ici vous en instruire.

(Le Vénérable donne le mot, le signe et l'attouchement.)

Rappelez-vous de ne donner jamais
Qu'à des Maçons cette preuve complette ;
Sur nos statuts, nos lois et nos secrets,
Ayez toujours votre bouche muette,
Et recevez, au pied de notre autel,
De vos amis le baiser fraternel (1).

(1) Le discours de l'orateur manque : comme il est assez long, il formera un morceau de poésie à part, et se trouvera d'ailleurs dans la réception de l'Amour et des Grâces.

Le Baiser Fraternel.

Où peut-on être mieux
Qu'au milieu de ses Frères ;
Douce amitié, présent des Cieux,
Sois le lien de nos mystères.
Embrassons-nous toujours à qui mieux mieux.

(On forme la chaîne maçonnique.)

Des baisers qu'offrent les Amours
La douceur sans doute est suprême ;
Mais ces baisers, fruit des beaux jours,
Passent comme les beaux jours même ;
Sur l'aile rapide du temps
S'échappe leur saveur légère ;
Il faut, pour les rendre constans,
Les unir aux baisers d'un Frère.

Aux doux baisers de l'amitié
Qu'avec plaisir on s'abandonne !
Mais que l'on est mal appuyé
Quand la trahison nous les donne !
De tous ces baisers la douceur
Presque toujours est mensongère ;
Il faut, pour fixer leur valeur,
Les unir aux baisers d'un Frère.

Heureux baisers qui de nos cœurs
Formez les chaînes éternelles ;
Des amis liens enchanteurs,
Doux charmes des amans fidelles,
Baisers d'amour et d'amitié,
Pourriez-vous embellir la terre,
Si vous n'étiez pas de moitié
Dans les baisers que donne un Frère ?

LES MAÇONS EN CHOEUR.

Où peut-on être mieux, etc.

INITIATIONS CÉLÈBRES.

Pythagore, Homère, Voltaire.

INITIATION DE L'IMMORTEL

PYTHAGORE.

Au milieu des ruines du temps, s'est conservé un monument précieux : c'est la réception de l'immortel Pythagore. En voici les principales circonstances.

« Les initiateurs (disent les historiens » grecs) plongèrent le récipiendaire dans » un lieu de ténèbres.

» Il y entendit le bruit des vents déchaî» nés, le hurlement des bêtes féroces, le » sifflement des reptiles, les éclats de la » foudre.

» Des mains invisibles le précipitèrent » sept fois dans un fleuve.

» Il fut environné de serpens qu'il toucha » sans en être blessé.

» Il passa rapidement de l'obscurité la » plus profonde à la plus vive lumière.

» Il fut précipité du comble d'un édifice » très-élevé.

» Il fut promené dans les airs sur un char » de feu.

» Enfin, il fut admis dans le sanctuaire » où il apprit les vérités immortelles qui » n'étaient présentées aux hommes que sous » des voiles hyéroglyphiques, et dont il » composa ce chef-d'œuvre de l'esprit hu- » main qui fait encore notre admiration. »

Et comment douter de l'antiquité de la maçonnerie, après des titres de généalogie aussi constans, aussi avérés?

La main du temps lui a imprimé le cachet de l'immortalité.

L'INITIATION D'HOMÈRE

AUX

MYSTÈRES MACONNIQUES.

Episode Héroï-Maconnique.

Par ses accords divins le chantre de la Thrace
Préside avec sa lyre aux concerts du Parnasse;
Par quel art parvint-il à ce rang glorieux,
A ce trône brillant qui l'approche des Dieux?
Comment s'éleva-t-il à ce faîte de gloire?
Voici ce qu'en apprend la muse de l'histoire.
Avant que le Génie, imprimé dans ses vers,
Par son audace seule étonnât l'univers,
Homère s'affranchit d'une règle servile,
Et des secrets cachés dans son *Hécatompyle*,
Brûlant de découvrir le sens mystérieux,
Il voulut, dans leur temple, interroger les Dieux.
« Ouvrez-moi vos trésors, dit-il à leurs ministres,
» Je ne redoute point vos épreuves sinistres;
» Mes yeux impatiens cherchent la vérité,
» Pourquoi me dérober sa divine clarté?
» Avant de parvenir à mon heure dernière,
» Quoi qu'il puisse arriver, je verrai la lumière.
» L'homme ne peut prétendre à l'immortalité,
» Qu'en se rendant utile à la postérité:
» Pourquoi donc concentrer dans vos sombres retraites
» Le fruit de vos travaux et vos leçons secrètes?
» D'un voile trop épais déchirez le bandeau;
» Donnez à l'univers un spectacle nouveau;
» D'une trop longue nuit dissipez le nuage,
» Et nos derniers neveux béniront votre ouvrage. »

Ainsi parlait Homère aux prêtres de Memphis.
D'un si noble dessein moins jaloux qu'interdits,
Dans leur conseil secret les Sages délibèrent;
Aux vœux du Néophyte à la fin ils défèrent.
A peine dans le temple est-il initié,
Un serment solennel à peine l'a lié,
Que le premier Pontife à ses yeux se présente:
« Mortel présomptueux, lui dit l'Hyérophante,
» Tu veux de nos secrets percer l'obscurité?
» Connais-tu le danger de ta témérité?
» Avant d'être introduit dans notre Aréopage,
» Apprends que la lumière est le prix du courage;
» Sois en digne... soudain nos bras te sont ouverts... »
« Je puis donc espérer d'éclairer l'univers?
» Je vais puiser, dit-il, dans vos sources sacrées,
» Les grandes vérités du profane ignorées;
» Aux siècles à venir j'apprendrai vos secrets;
» Vos noms seront bénis autant que vos bienfaits:
» Pour garans de ma foi, puisqu'il vous faut des preuves,
» Je suis prêt... vous pouvez commencer vos épreuves. »
A-t-on vu la tempête, au milieu de l'été,
Épurer quelquefois l'atmosphère infecté?
Avant que le torrent éclate et se déchaîne,
Le méphitisme impur des vapeurs qu'il entraîne
Répand, de toutes parts, un poison destructeur,
D'un désordre prochain sinistre précurseur;
Les nuages, déjà, par leur couleur noirâtre,
Forment de monts errans un vaste amphithéâtre:
Confondus et pressés tumultueusement,
Ils traînent dans l'espace un long mugissement;
L'air en est obscurci, l'ouragan qui bouillonne
Lance des flots de feu, l'éclair luit, le ciel tonne,
Les élémens divers, par des coups redoublés,
Se choquent, et bientôt, dans les airs ébranlés,
Cette masse liquide, en perdant l'équilibre,
Se précipite et rend l'air plus pur et plus libre.
A de tels élémens notre héros livré
Les brave avec courage et d'un front assuré.
Soit qu'il plane, égaré dans le sein des nuages,
Où l'art forge, à son gré, la foudre et les orages;
Soit qu'une mer de feu, par ses gouffres ardens,
Oppose une barrière à ses pas imprudens,
Soit que Neptune enfin sorte du sein des ondes
Et semble l'entraîner dans ses grottes profondes:
Homère, d'un œil calme, envisage la mort,
Ou plutôt il est sûr, en arrivant au port,
De recevoir pour prix de son obéissance
Des mystères sacrés la haute connaissance.

. . . .

. . . .

« Viens, mon fils, lui répond un prêtre qui s'avance,
» De tes dignes travaux le terme est arrivé. »
Du pontife, souvent, le maillet est levé,
Le coup frappe, à l'instant les voûtes éternelles
Offrent à ses regards des merveilles nouvelles.
Le livre du Génie est ouvert à ses yeux;
Il y puise, à longs traits tous les secrets des Dieux
Et leur temple immortel où siégeait la *Parole*,
Vit naître ses écrits, et devint son école.
Des profanes ainsi ce pas tant redouté
Fut pour lui le chemin de l'immortalité.

DÉTAILS DE LA RÉCEPTION

MAÇONNIQUE.

DE VOLTAIRE.

Donner des détails biographiques sur Arouet de Voltaire, ce serait entreprendre la généalogie d'Hercule. Hercule a-t-il besoin qu'on fasse sa généalogie? Voltaire a-t-il besoin qu'on le fasse connaître dans l'histoire de sa vie et de ses ouvrages? Nous ne considérons donc Voltaire que comme Franc-Maçon.

Dans l'espace d'un demi-siècle, de 1725 à 1775, les progrès de la Franc-Maçonnerie en France, et particulièrement à Paris, furent tels, que la noblesse, la magistrature, la haute bourgeoisie, des membres distingués du clergé, et des hommes d'un mérite éminent dans les sciences, les lettres et les arts, s'étaient fait recevoir Franc-Maçons, et fondaient des Loges. C'est ainsi que furent érigées par les gens de lettres, en 1776, la Loge des *Neuf Sœurs*, et, en 1778, pour la cour et la haute société, la loge de la *Candeur*.

Helvétius fut un des frères qui conçurent le projet d'offrir un asile fraternel aux gens de lettres, épars dans diverses Loges; mais il mourut avant l'érection du temple des *Neuf Sœurs*. La Loge créée enfin, sa veuve fit hommage à l'atelier des insignes maçonniques de l'illustre défunt. Cette Loge, qui comptait parmi ses membres Franklin, Court de Gebelin, La Dixmerie, Lalande, l'abbé Cordier de Saint-Firmin, et une foule de Frères honorablement connus dans le monde profane, par leurs talens et leurs vertus, briguait un honneur qui devait rejaillir sur l'Ordre entier, l'honneur d'initier Voltaire.

Dissiper les ténèbres, détruire les préjujés et les superstitions, gagner les cœurs à la vertu, attacher à la plus belle des institutions morales tout ce qui peut la rendre de plus en plus recommandable, et l'illustrer, voilà le but de la société des Francs-Maçons; but constant, unique, toujours vainqueur. De zélés et habiles frères, Franklin, l'ami de Voltaire, Court de Gebelin, pour la science,

le contemporain de l'ancien monde, Lalande, qui possède tous les secrets de l'organisation physique du ciel, appellent l'attention et l'intérêt du grand homme sur l'institution mystérieuse dont il a entendu parler, et à laquelle il n'a pas épargné ses redoutables sarcasmes... Mais bientôt la puissance du plus caustique des poètes va échouer devant la simplicité, la grandeur des vues maçonniques. Franklin, Court de Gebelin, et Lalande, le pressent avec une vivacité qui l'étonne; néanmoins, il refuse, il parle de son grand âge. On le prie, Voltaire ne résiste plus; le triangle lumineux n'a pas remporté sur le génie de l'homme une plus éclatante victoire... Mais écoutons le Frère de La Dixmerie.

» Ce fut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, » que le Nestor du Parnasse français, ce » viellard, l'étonnement et l'admiration de » l'Europe, lui, dont les écrits, les actions, » la personne même, étaient pour elle un » spectacle toujours varié, toujours intéres- » sant, toujours nouveau; ce fut à cet âge, » que cet homme unique vint puiser, dans » la Loge des *Neuf Sœurs*, un genre d'ins- » truction que plus de soxante ans d'étude » n'avaient pu lui procurer. Nos mystères » lui furent développés d'une manière digne » d'eux et de lui. Il aima, il admira la su- » blime simplicité de notre morale. Il vit que » l'homme de bien était Maçon sans le savoir. » Il vit que la Loge des *Neuf Sœurs* joignait » à tout ce qu'elle a de commun avec les » autres sociétés du même genre un point » de morale négligé presque partout ailleurs, » celui d'exciter l'émulation et de proscrire » la rivalité; d'unir ceux que des intérêts » personnels, un même but, les mêmes pré- » tentions pouvaient diviser; de rendre l'é- » mule utile à son émule; de confondre » même ce dernier nom dans les noms les » plus doux de frère et d'ami. Il parut ému, » pénétré de ce qu'il estimait peut-être » moins lorsqu'il ne le connaissait pas; de » notre côté, nous crûmes être tout-à-coup » rappelés à ces temps si célèbres, où Or- » phée, Homère, Solon, allaient modeste- » ment se faire initier aux mystères d'Hé- » liopolis. »

Le 7 juin 1778, Voltaire, présenté par l'abbé Cordier de Saint-Firmin, fut conduit dans le parvis du temple. Le soin de l'accueillir à son arrivée et de le préparer à l'imposante cérémonie de l'initiation maçonnique, était confié aux frères président Meslay, marquis de Lort, abbés Bignon et Rémy, Cailhava, Mercier, Fabrony et Dufresne. Le chevalier de Villars l'introduisit en Loge ; Lalande présidait.

Appuyé sur Franklin et Court de Gebelin, l'auguste vieillard était entouré de plusieurs Frères, entre autres, du chevalier de Cubières. Les épreuves, comme on le conçoit, furent toutes morales, et les interrogeans s'instruisaient plutôt qu'ils n'enseignaient : on n'avait pas besoin de connaître Voltaire, soixante ans de vertus et de génie l'avaient assez révélé. Sa réception fut un triomphe pour lui et un bonheur inappréciable pour ceux qui en furent les témoins. Trente après, un des assistans n'en parlait qu'avec enthousiasme et les larmes aux yeux.

Reçu Maçon, par une distinction unique dans les fastes de notre ordre, Voltaire fut placé à l'orient. Lalande le complimenta, et l'on entendit soudainement les Frères de La Dixmerie, Gontier (depuis comte et marquis), et Grouville, payer en vers un tribut d'admiration à l'Apollon français.

Une circonstance remarquable de la réception est celle où Lalande décora Voltaire du tablier de Maçon ; ce tablier était celui d'Helvétius : Voltaire, par un mouvement spontané, le porta à ses lèvres, donnant ainsi une marque de respect et de souvenir à l'un des plus célèbres philosophes et des plus vertueux Maçons de la France.

Cet incident fut suivi d'un autre qui ne fit pas moins d'impression sur tous les esprits : lorsque Lalande présenta à l'heureux néophite, les gants de femme qu'il est d'usage de donner à l'initié, Voltaire les prit, et se tournant vers le marquis de Villette, les lui remit, en disant : « Puisque ces gants sont » destinés à une personne pour laquelle on » me suppose un attachement honnête, » tendre et mérité, je vous prie de les pré- » senter à belle et bonne. »

Le Frère de la Dixmerie, inspiré par la



présence de l'illustre néophyte, improvisa ce quatrain, qui fut vivement applaudi et dont l'auguste vieillard le remercia avec sensibilité :

> Au seul nom de l'illustre Frère,
> Tout Maçon triomphe aujourd'hui ;
> Il reçoit de nous la lumière,
> Le monde la reçoit de lui.

MORT DE VOLTAIRE.

La Loge des *Neuf Sœurs* ne posséda pas long-temps sa précieuse conquête : six mois après, le 28 novembre de la même année, elle lui rendit les honneurs funèbres.

Nous allons nous livrer à un pénible devoir en esquissant la cérémonie mortuaire.

Lalande présidait l'assemblée, assisté des Frères Franklin et comte de Strogonoff, surveillant ; le Frère Lechangeux remplissait les fonctions d'orateur. Deux cents visiteurs furent admis aux travaux, introduits deux à deux et dans le plus grand silence ; l'orchestre était considérable et composé des premiers artistes de la capitale, il exécutait par intervalles des morceaux tirés d'*Alceste*, de *Castor* et *Polux*, et autres opéras. Pour éviter une affluence mondaine, la Loge avait décidé que les Sœurs Denis et marquise de Villette se présenteraient comme par hasard, pour assister à la cérémonie ; elles arrivèrent, la première conduite par le Frère marquis de Villette, et la seconde par le Frère marquis de Villevieille.

On arrivait à l'enceinte funéraire, par une longue et étroite galerie ; la salle, entièrement tendue de noir, décorée avec goût et simplicité, et ornée de cartouches où on lisait les plus belles pensées en prose ou en vers, tirées des œuvres de l'illustre défunt, n'était éclairée que par quelques lampes dont la pâle clarté répandait un jour douteux ; le mausolé de Voltaire était au fond de la salle.

Le discours du Vénérable fut une sorte d'introduction à ce qui allait se passer. L'orateur lut un discours analogue à l'objet de la cérémonie ; le Frère Coron, orateur de la Loge de *Thalie*, affiliée à celle des *Neuf Sœurs*, improvisa une allocution qui fut écoutée avec

le plus vif intérêt; enfin, le Frère de la Dixmerie prononça l'*éloge* de *Voltaire*. Un beau mouvement, mais peut-être trop scénique, eut lieu vers la moitié du discours, au moment où l'orateur s'écrie, après avoir apostrophé les ennemis du grand homme : « Et » si la voix de la vérité ne peut pas encore » étouffer celle de la calomnie, je ne vois » plus que la foudre qui puisse lui imposer » silence. » Le tam-tam se fait entendre, le mausolé disparaît, et l'on voit un tableau représentant l'apothéose de Voltaire.

Ce vers :

Où repose un grand homme un Dieu doit habiter,

excita l'enthousiasme; l'auteur fut obligé de recommencer la lecture du morceau entier.

Une agape ou banquet mystique suivit la cérémonie. Franklin y assista.

Pendant la cérémonie funèbre, au moment où les Frères vont déposer le rameau mystérieux au pied du cénotaphe, Franklin offrit, pour tribut de sa douleur fraternelle, la couronne qui lui avait été précédemment présentée au nom de la Loge; il est impossible d'exprimer la profonde sensation que produisit cette inspiration de l'amitié maçonnique.

DISCOURS D'INITIATION.

Extrait

D'un Discours prononcé lors de l'Initiation d'un Ecclésiastique au grade d'Apprenti.

Très-cher frère ! Vous qui êtes un orateur sacré, et un ministre de cette religion dont le signe caractérisque est une bienveillance universelle et une charité sans bornes, vous ne pourrez que chérir notre Ordre et en devenir un des membres les plus zélés pour tous ses intérêts. La Maçonnerie n'est aussi qu'une vraie religion qui ordonne, plus que toute autre, la même bienveillance, la même

charité; et comme votre religion aussi, elle encourage toutes les vertus civiles et morales, cherchant à établir la paix et le bonheur parmi tous les hommes, comme point d'appui et de réunion pour tous ses membres, quelles que soient les distances qui les séparent.

D'après ces principes, quiconque est animé du véritable esprit du christianisme doit estimer, chérir, vénérer la Maçonnerie ! Cette institution est telle que, dans toutes les Loges, vous y verrez l'union basée sur l'amitié fraternelle; l'hypocrisie, la fourberie y sont inconnues; notre plus grand bonheur est de nous être mutuellement utiles par une réciprocité de bons offices, pure, loyale et sincère. Pratiquer la vertu, voilà notre but; brillante comme le soleil au méridien, la vertu éclaire notre esprit, échauffe notre cœur et donne au caractère le plus apathique les jouissances les plus douces de l'amitié et de la cordialité.

Tout homme qui écoute avec docilité la voix de la raison, se convaincra bientôt de la nécessité de professer la vertu, publiquement et franchement. Le plus grand mérite de notre Société, c'est de tendre à cette fin, et de n'avoir même pas d'autre but; voilà mon Frère, les liens sacrés qui nous unissent indissolublement dès ce jour avec vous. »

DISCOURS MAÇONNIQUES

Sur la Fraternité. — La Bienfaisance. — La Tolérance. — L'Egalité, et sur la Force et l'Union Maçonniques.

Discours sur la Fraternité.

Quel plus beau texte pour un discours, mes très-chers Frères, que celui de la fraternité ? et combien ce texte est heureux pour l'orateur, puisqu'il lui offre la possibilité de caractériser et de célébrer hautement l'ordre maçonnique, et de rappeler, avec la sagesse

de nos principes, la gloire et la splendeur de notre association !

Honneur et prospérité à la famille antique et vénérée qui, sur tous les points du globe, met ses membres en état de se reconnaître et de se prodiguer l'accueil de l'égalité et les secours de la richesse !

Honneur et prospérité à la société la plus admirable et la moins sujette aux caprices du sort, à l'action du temps !

Honneur et prospérité, enfin, au pacte volontaire, qui rend les hommes initiés, amis sans se connaître, et frères sans parenté !

Superbes institutions ! vous éblouissez les yeux et disparaissez avec quelques années.... et la *fraternité* électrise les cœurs et dure avec les hommes.

Fortune ! en aveugle tu dispenses tes dons... et la *fraternité* répartit ses bienfaits sur tous les individus.

Sciences, créations, talens, choses utiles, vous procurez à peine un peu d'or.... et la *fraternité* satisfait à tous les besoins.

O mes frères, qu'il est supérieur et grand, l'être qui établit la *fraternité* comme ressource universelle !....

Qu'il mérite bien notre amour, l'être qui nous aime assez pour nous faire aimer nous-même d'une *fraternité* égale et durable !....

Animés d'un esprit de *fraternité*, les hommes méconnaissent la haine, fuient l'envie, se montrent humains, deviennent tolérans, se rendent secourables, savent être généreux, et, dans l'affection qu'ils portent à leurs semblables, prouvent à la Divinité que, si l'imperfection est inhérente à notre espèce, nous n'en sommes pas moins les créatures les plus dignes de cette Divinité qui, souffrant les vices aux méchans, permit les vertus pour les bons.

L'espérance d'adoucir les chagrins, de parvenir au bonheur de répandre pendant le

court voyage de la vie, quelques bienfaits qui marquent son passage, a inspiré le *Maçon*, formé l'*Ordre* et constitué sa morale uniforme et générale.

Ne démentons donc point notre origine ; ne déméritons point de l'estime publique qui nous protége et nous conserve ; ne dérogeons jamais : donnons à nos neveux, comme nous en avons reçu de nos ancêtres, des exemples frappans de loyauté, de candeur, de dévouement désintéressé, et inspirons à tous ceux qui ne dédaignent pas de faire le bien le désir de devenir *Frères* et de propager, partout où il y aura des hommes, l'auguste sentiment de la *fraternité* !

Discours sur la Bienfaisance.

Mes Frères, essence ou émanation de la Divinité, ou plutôt divinité elle-même, la *bienfaisance* habite la terre, et, pour se rendre sensible au genre humain qu'elle affectionne, se fixe indististinctement au centre des cités, au sein des hameaux, et, indifférente à la forme, pourvu qu'elle soit utile, adopte tous les langages et s'offre sous tous les aspects.

Embrassant le monde entier qui ne respire que par elle, la magnanime et courageuse *bienfaisance* brave le gouffre des mers, l'aridité des sables dévorans, la solitude des déserts, l'immensité des contrées inconnues, afin de porter à la nature souffrante ses dons toujours utiles, ses soins toujours consolateurs. Là, on la voit dans le zèle du saint missionnaire, soulager l'homme farouche, abruti par la servitude ; là, dans les consolations du pieux anachorète, faire supporter la vie, les travaux et la pauvreté à l'habitant oublié des campagnes ; là, dans l'entreprise hasardée du commerçant laborieux et hardi, alimenter une multitude étrangère à toute instruction comme à toute ressource ; là, dans les ministres généreux d'un prince magnanime, répandre sur le peuple des torrens de secours ; là, enfin, sous les traits du pasteur vénérable, ou dans le dévouement de sa digne compagne, l'humble hospitalière,

prodiguer pour ranimer le vieillard languissant, la veuve expirante, l'enfant qui succombe au besoin, et le superflu du riche et l'épargne de l'économie....

Vous que des malheurs ont réduits à être un objet de pitié, qui vous attache à la vie? la *bienfaisance* qui vous a soulagé.

Vous de qui l'inconduite a mérité une punition juste et salutaire, qui adoucit l'horreur de votre cachot? qui apporte quelque remède à vos maux? la *bienfaisance* qui vous soutient et vous console.

Et vous, prêts à être engloutis dans les flots, prêts à périr dans les flammes, prêts à succomber sous le fer assassin, sous la dent meurtrière des animaux furieux, qui osera voler à votre secours, prendre votre défense, se dévouer pour vous, vous sauver, et quelquefois se faire immoler volontairement à votre place? Qui? Vous ne pouvez être ingrats, votre cœur vous inspire et votre bouche proclame la *bienfaisance*, qui, toujours généreuse, se confond si souvent avec la charité et le dévouement.

Attentive à tous les besoins, beaume de toutes les plaies, ressource dans toutes les infortunes, la *bienfaisance* crée les protecteurs, conduit au lit de misère le médecin, providence terrestre, dirige l'interprète sanctifié du Dieu de miséricorde, encourage la surveillance infatigable qui veille sans cesse, exalte l'épouse qui s'oublie, entraîne le fils qui, donnant tous ses soins, offre encore son existence...

Ah! la *bienfaisance* est si noble, si grande, si respectable et si pure, que rien ne peut la balancer, que nulle récompense ne la paie; et si on veut connaître toutes ses vertus, tout son empire, qu'on la voie chez les *Maçons*, et on aura la juste mesure de sa perfection infinie.

Souveraine partout où il y a des *Maçons*, la *bienfaisance* ne connaît ni état, ni rang, ni distinctions. L'homme supérieur par sa naissance, ses hauts faits, ses talens, et l'homme simple, modeste, obscur même, s'ils sont malheureux, auront recours à la

bienfaisance, et la solliciteront sans honte; ils savent qu'elle ne cessera jamais d'être accessible, qu'elle n'est jamais altière, jamais insultante; ils savent que, sans l'implorer, elle leur sera dévouée; ils savent que, si elle prévoit leurs besoins, elle n'attendra point leur demande, n'exigera d'eux aucune supplique, et viendra d'elle-même s'offrir, sans affecter ni arrogance ni détours officieux. Ils ne doutent point de sa durée, ils la tiennent immuable, et sont assurés qu'elle ne pourrait cesser d'exister sans précéder de peu la destruction de l'*Ordre Maçonnique* dont elle est la base.

Discours sur la Tolérance.

La *tolérance*, mes Frères, est une vertu; mais une vertu difficile à pratiquer, parce qu'elle commande les plus grands sacrifices.

La tolérance est le propre de l'homme de bien et l'aimant qui attire les cœurs.

Sans la tolérance, point de sociabilité, point d'union, point de confiance.

Avec la tolérance, on voit se maintenir la paix, se multiplier les élans de l'amitié, et s'effectuer sans cesse les plus doux rapprochemens de toutes les volontés.

La *tolérance politique*, lorsqu'elle est raisonnée, maintient la justice et procure le repos au monde.

La *tolérance religieuse* repousse le schisme délirant, le fanatisme odieux, l'esprit de désordre; elle confond les cultes, rapproche les sectes, admet tous les systêmes, et, sans altérer la croyance particulière, fait à la gloire du Créateur un tout mélodieux de mille hommages différens.

La *tolerance littéraire*, aussi utile que la *tolérance religieuse*, procure, comme cette dernière, une multitude de bienfaits. Elle fait oublier les rivalités; elle dispose à admirer le génie, à souffrir la supériorité, à

encourager les talens timides, et, guidant les concurrens, elle leur fait atteindre le but par des routes diverses, et cueillir sans envie et sans haine les palmes réservées au mérite.

La *tolérance maçonnique* renferme toutes les tolérances. L'homme d'état, le guerrier, le pontife, l'homme de lettres, l'artiste, le commerçant, tous les Maçons quels qu'ils soient, portent jusque dans le temple de la sagesse les passions qui leur sont habituelles; et si la tolérance maçonnique ne les maîtrisait point, il en résulterait une action d'autant plus violente et désordonnée, que les caractères étant plus variés deviendraient plus difficiles à rapprocher.

Pour preuve, supposons un instant que ces personnages réunis veuillent discuter leurs droits et établir les prérogatives que chacun d'eux attribue à son état : l'homme d'état démontrera que la politique est la cause motrice de toutes nos actions et le ressort de toutes nos démarches. Rien, selon lui, ne pourra lui être opposé ou comparé; il avancera qu'elle est l'ame des gouvernemens; il conclura que l'univers lui doit son étendue; les états, leur prospérité; le commerce, sa fortune; les arts, leur éclat; le génie, ses découvertes; la valeur, toute sa renommée; et s'il s'aperçoit qu'il ne persuade point, qu'on peut le réfuter; s'il voit qu'on se hasarde à détruire ce qu'il avance, un détour adroit préviendra sa défaite; pour gagner sa cause, il soufflera, parmi les discoureurs, le feu de la discorde, et fera une diversion qui ne permettra plus de s'entendre. Le guerrier, plus fougueux, vantera la bravoure, soutiendra qu'elle est le principe infaillible des succès; que tous les corps lui doivent leurs accroissemens et leur splendeur, et que, sans la bravoure, la politique n'est qu'un jeu frivole, indigne du temps qu'on lui consacre. Qu'opposera-t-on à cette prétention absolue? Le raisonnement? Il ne sera point écouté; et le guerrier, les armes à la main, portera dans le sang la conviction, ou, par la crainte,

réduira au silence ses meilleurs antagonistes. Le pontife, d'un ton superbe et sentencieux, attribuera à la religion seule la civilisation universelle; à la religion, le respect que le sujet porte à son prince; à la religion, la possession et la pratique de toutes les vertus... Et si on ose, même légèrement, modifier ses prétentions, il traitera d'incrédule et d'impie son adversaire imprudent; pour le perdre, il multipliera ses soins, il redoublera de zèle, et se sacrifiera plutôt que de faiblir. Moins adroits, moins impétueux, moins arrogans, mais aussi convaincus de leur importance, l'homme de lettres, l'artiste, le commerçant, vanteront, et, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, soutiendront l'excellence de leurs occupations et les nombreux avantages qui en émanent; chacun, discourant à sa manière, abondant avec opiniâtreté dans son sens, se faisant un honneur de lutter, un devoir de résister, un plaisir de subjuguer, d'entraîner, de convaincre, oubliera les égards que réclame la société, et, exaltant l'esprit de parti au-delà de toutes bornes, croira voir dans le réfutateur de son système, un ennemi personnel qu'il doit poursuivre et terrasser.

O combien est sage la *tolérance* qui prévient un tel tumulte, ou qui, n'ayant pu l'empêcher, sait au moins en arrêter le cours et en diminuer les excès!

Tolérance conservatrice! vertu toujours secourable! puisses-tu régner à jamais dans tous les cœurs, à jamais embraser l'ame du Maçon, et ne cesser ton influence divine qu'alors que les vices hideux reprennent leur cruelle ascendance!

Discours sur l'Égalité.

Parce que, dans un temps d'*effervescence*, on aura, mes Frères, abusé d'un mot, il ne s'en suivra pas qu'il faudra le proscrire, lorsque surtout ce mot indiquera une chose de la plus haute importance; je veux parler de l'*égalité*.

L'*égalité* n'est point une chimère ; et lorsqu'on l'envisage avec impartialité, on découvre que son existence est aussi réelle qu'elle est utile.

L'*égalité révolutionnaire*, qui tendait à l'anarchie, qui exigeait le partage des fortunes, qui commandait le mépris des supérieurs, qui, sous le prétexte frivole d'une parité naturelle entre les hommes, prescrivait l'insolence, autorisait l'injure et voulait l'insubordination, n'était point la *vraie égalité*. La première s'établit au milieu du trouble, du pillage et des massacres ; la seconde, amie de l'ordre et des conventions sociales, rapproche les hommes et conserve les droits de la nature.

Nous naissons tous *égaux*, et aux yeux de Dieu, qui *seul est grand*, il n'y a point de différence entre l'homme qui commande et l'homme qui obéit : l'un et l'autre formés, par le même principe créateur, d'une même matière, sujets aux mêmes affections physiques, aux mêmes causes de destruction, à la même catastrophe, ressemblent à deux voyageurs partis du même point pour arriver au même but par des routes différentes.

L'*égalité*, d'après ces considérations infiniment simples, et cependant du plus grand poids, existe donc réellement, ainsi que je l'ai dit ; et c'est pour démontrer cette existence, et lui donner une activité soutenue, que le Franc-Maçon s'est plu à la reconnaître comme une de ses principales vertus.

Tout dans l'univers admet, je l'avoue, une puissance régulatrice. Parmi les animaux, le lion prend un ascendant involontaire : parmi les hommes, le génie est souverain, et des conséquences qui en résultent se forme une supériorité qui, avec le temps, aurait fait disparaître l'égalité, si, indestructible comme le ciel, l'égalité n'avait, comme lui, à supporter des nuages ; et ces nuages, pour elle, sont l'ambition et la domination qui naissent, mais qui s'affaiblissent, ou qui s'éteignent avec les individus.

Obligés de vivre en société, les hommes ont dû établir des chefs pour les diriger ; car l'insouciance, la timidité et le manque d'aptitude ont senti la nécessité de se débarrasser de la peine de prévoir et du soin d'inventer.

Cet abandon involontaire ou consenti, mais indispensable, a forcé en quelque sorte les hommes courageux, laborieux et actifs, à se faire un nom, à établir un rang, à former une distinction nécessaire, pour consolider une fortune accrue par leurs travaux, et qui, par leur mort, s'est trouvée transmise à leur postérité.

Le noble qui ne s'autorise que des parchemins de ses ancêtres, le militaire décoré qui ne pense qu'à ses ordres, le savant qui n'admire que son érudition, l'artiste qui ne se plaît que dans ses ouvrages, le riche qui ne considère que sa fortune, le négociant qui n voit que l'étendue de son commerce, se tiennent au-dessus de ce qui n'est point de leur état ; mais la vraie noblesse, la vraie bravoure, le vrai talent, penseront toujours que la vanité est un vieil hochet dont s'amuse la vieille enfance. Oui, la vraie supériorité sait que tous les hommes peuvent s'ennoblir, que tous peuvent s'illustrer sur le champ de bataille ; que la Divinité seule donne le génie, et que l'homme qui en est favorisé ne le doit qu'au hasard. La vraie supériorité sait encore que la fortune n'est point un titre pour braver l'*égalité*... Il est tant de moyens de devenir riche !

Des considérations générales sur l'égalité, passant à l'*égalité maçonnique*, je ne dissimulerai pas que, dans nos Loges, nous méconnaissons les nations, pour ne voir dans tous les hommes que des *Frères* qui, s'ils diffèrent de *langage*, ne diffèrent pas de *vertus*. Je ne dissimulerai pas non plus que, par le plus étonnant mélange, on remarque sur le même rang au *travail*, ou à la *récréation*, le prince qui *s'égalise* sans contrainte, et le sujet qui *fraternise* sans familiarité ; le *noble* qui s'allie au simple particulier, le savant qui converse avec l'homme sans lettres, et tous les Frères qui goûtent, avec une gaîté vive mais décente, les douceurs de la société distinguée, les charmes de l'intimité sans cence, et les plaisirs d'une amitié sincère, puisqu'elle est dégagée de tout vil intérêt.

C'est donc à l'*égalité* que nous devons notre existence, notre durée, notre félicité ; et puisqu'elle est la cause solide de la plus par-

faite des institutions humaines, offrons-lui une gratitude sans bornes.

Discours sur la Force et l'Union.

Avec la *force* et l'*union*, les empires s'élèvent et s'affermissent, les institutions s'établissent et se consolident.

De la *force* et de l'*union* dépendent la conservation des corps et des individus, la réalisation des entreprises.

Point de succès, de prospérité, de réussite, sans la *force* et l'*union*.

Inquiétude, timidité, découragement, revers, décadence et chute partout où la *force* et l'*union* ne dominent pas.

Abandon de toute certitude, de toute probabilité, de toute espérance, là où la *force* et l'*union* sont douteuses.

Fondemens et appuis de tout ce qui demande élévation et solidité, la *force* et l'*union* s'appliquent plus particulièrement à la politique et à la Franc-Maçonnerie.

Nous avons essayé de divers gouvernemens. Dans le gouvernement aristocratique, l'autorité étant partagée, chaque individu a voulu s'arroger le droit de régir, d'administrer, de commander; et du choc des divers intérêts, il n'est résulté d'autre bien que celui d'empêcher l'étendue du mal, par la rivalité qui s'est établie entre les prétendans à l'autorité: une telle division ne constitue ni la *force* ni l'*union*.

Dans le gouvernement démocratique, nous avons vu le peuple, se livrant à toute l'effervescence de ses vues rétrécies ou gigantesques, mercenaires ou ridiculement libérales, recevoir toutes les impulsions, être en butte à toutes les intrigues, en puissance de toutes les passions, et, par l'absence de tout ordre, de toute combinaison, démontrer que la multitude ne fait pa la *force*, parce qu'elle n'a point et ne peut avoir d'*union*.

Au contraire, dans le gouvernement monarchique, qui est un (et qui sera toujours le

seul qui conviendra à notre esprit, à notre caractère national, à toute nation pensante), nous remarquons la vraie *force* et la constante *union*. Ainsi nous nous convainquons chaque jour qu'au chef unique se rapportent tous les moyens, se rattachent tous les intérêts. Dans lui on met sa conservation, son existence; dans lui on admire la supériorité de sa patrie. On l'aime, on lui obéit, parce qu'il est le conservateur de tout ce qu'on a de plus cher; on se dévoue à ses ordres, parce qu'il est l'ensemble de toutes les intentions, et que sa puissance, qui n'est point restreinte, sait, en agissant librement, et comme l'exigent les circonstances, porter au loin sa renommée, la confiance à ses alliés, la tranquillité aux puissances amies, et à ses adversaires la crainte et le désespoir.

La *force* et l'*union* caractérisant de cette manière la politique qui nous régit, la Franc-Maçonnerie, qui domine le monde entier, doit de la même manière être caractérisée; et c'est, à quelques nuances près, ce qu'il sera facile de démontrer.

Par la *force* et l'*union* de ses membres, la Franc-Maçonnerie, en ce moment au plus haut degré de splendeur, a commencé son existence morale comme nous voyons commencer, croître et affermir notre existence physique. D'abord timide et chancelante, ses bons principes, la candeur de son but, la sagesse de ses dogmes, lui ont procuré de l'étendue, de la publicité, de l'assurance; ensuite l'expérience de la droiture de ses sectateurs lui ont donné de l'éclat, une extension dont elle a profité, et une *force* et une *union* qui se sont trouvées soutenues par sa prudence à honorer les systèmes religieux, et à révérer l'autorité des gouvernemens. Sa constance à ne prêcher que la vertu, les mœurs, l'amour du prochain et de la Divinité, son esprit de tolérance et la subordination qu'elle ordonne, l'ont rendue respectable et l'ont fait respecter.

Par cet heureux assemblage, la Franc-Maçonnerie s'est maintenue malgré la barbarie des temps, la corruption des mœurs, la haine des méchans, les efforts de ses détracteurs,

l'instabilité des choses, et a réellement prouvé, comme elle le prouvera toujours, que ce qui est juste, honnête et utile, que ce qui est grand, noble et généreux, se maintient, non par une *force masive*, une *union palpable,* mais par une volonté sans domination individuelle, un sentiment sans fausseté, un intérêt sans égoïsme.

RECHERCHES STATISTIQUES

Sur le nombre de Loges actuellement existantes dans les divers pays du monde.

France (1).

DEPARTEMENS	OO.·.	NOMBRE DES (2) □	✠	❋
Ain	Bourg	1	»	»
Aisne	Saint-Quentin	1	1	»
Allier	Montluçon	1	»	»
Alpes (B)	Manosque, Valensoles	2	»	»
Aveyron	Milhau, Rodez et Villefranche	3	»	»
B.-du-Rhône	Aix, Marseille, 9	10	3	»
Calvados	Caen, Falaise	2	»	»
Charente	Angoulême	1	1	»
Charente-Inf.	Flote (la), Rochelle (la) 2	3	1	»
Corrèze	Tulle	1	1	»
Corse	Bastia	1	»	»
Côte-d'Or	Beaune, Dijon	2	»	«
Dordogne	Montpazier, Périgueux	2	»	«

(1) Un document du commencement du XVI[e] siècle dit positivement que deux Loges écossaises existaient en 1535, une à Paris, l'autre à Lyon. (Voir *Année maçonnique des Pays-Bas*, 4° volume, p. 372.) Le tombeau de Jacques Morlay, pag. 86, prétend qu'à la fin de l'hiver 1623, les *Frères Rose-Croix* existaient en France. Il donne, dans son entier, une affiche très-curieuse, qu'il dit avoir été trouvée dans plusieurs carrefours de Paris.

(2) Ce signe □ indique le nombre de Loges; cette ✠ le nombre de Chapitres, et la ❋ les Conseils de G.·. Chev.·. El.·. K.·.

Doubs	Besançon 2	2	1	«
Drôme	Die, Valence	2	»	»
Eure	Bernay, Vernon	2	»	«
Eure-et-Loir	Anet, Chartres et Châteaudun	3	»	»
Finistère	Brest, Morlaix	2	1	»
Gard	Nîmes	1	1	»
Garonne (H.)	Grenade, Toulouse 8	9	4	2
	Cons.·. Part.·.	»	»	1
Gers	Mirande	1	»	»
Gironde	Bordeaux 9, Libourne, 2	11	4	»
Hérault	Agde et Montpellier	2	1	»
Ille-et-Vilaine	Rennes	1	1	»
Indre-et-Loire	Amboise, Tours, 2	3	»	»
Isère	Grenoble 2, Vienne	3	2	»
Jura	Dôle	1	1	»
Landes	Saint-Esprit-les-Bayonne	1	1	»
Loire	Montbrison	1	»	»
Loire-et-Cher	Blois, 2	2	1	»
Loire-Haute	Brioude	1	»	»
Loire-Inf	Nantes 2, Paimbeuf	3	2	»
Loiret	Gien, Orléans	2	2	»
Lot	Figeac	1	»	»
Lot-et-Garonne	Agen 2, Aiguillon, Fumel, Mézin	5	»	»
Maine-et-Loire	Angers, Chollet	2	1	»
Manche	Cherbourg, Granville	2	1	»
Marne	Avize, Reims, Sézanne, Suippe, Vitry-le-Français	5	2	»
Marne (H.)	Saint-Dizier	1	»	»
Meurthe	Lunéville, Nancy, Pont-à-Mousson	3	1	»
Meuse	Stenay	1	1	»
Morbihan	Vannes	1	1	»
Moselle	Longwy, Metz	2	1	1
Nord	Bergues, Cambray, Dunkerq. 3, Lille 2, Valencienne	8	6	2
	Trib.·. et Cons.·. Part.·.	»	»	2
Oise	Noyon	1	»	»
Orne	Aigle (l'), Alençon	2	1	»
Pas-de-Calais	Arras 2, Boulogne, St.-Omer	4	3	»
Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	1	1	»
Pyrenées (B.)	Bayonne	1	1	»
Pyrénées (Or.)	Perpignan 2	2	1	»
Rhin (B.)	Lauterbourg, Strasbourg 3	4	2	1
	Cons.·. Part.·.	»	»	1
Rhin (H.)	Colmar, Mulhausen, Sainte-Marie-aux-Mines 3	4	2	1
Rhône	Lyon 9, Villefranche	10	6	1

		▯	✠	❄
Saône (H.)	Vesoul	1	1	»
Saône-et-Loire	Mâcon	1	»	»
Sarthe	Mans (le)	1	1	»
Seine	Chapelle (la), Paris 60, Ternes	62	37	6
	G.·. Col.·. des Rites.	»	»	1
Seine-Infér.	Dieppe, Havre 2, Rouen, 5	8	7	2
	Cons.·. Part.·.	»	»	»
Seine-et-Marne	Melun	1	1	»
Seine-et-Oise	Meulan, St.-G.-en-Laye, Versailles.			
Somme	Abbeville	1	1	»
Tarn	Alby	1	»	»
Tarn-et-Garonne	Montauban	1	»	»
Var	Toulon	4	2	1
	Cons.·. Part.·.	»	»	1
Vaucluse	Avignon 2, Orange, Perthuis	4	1	»
Vendée	Luçon	1	1	»
Vienne (H.)	Limoges, Poitiers 2			
Vosges	Saint-Dié	1	»	»
Yonne	Auxerre, Saint-Fargeau	2	»	»
		237	113	26

Total des Atel.·. en activité en France. 376

CORPS MILITAIRES.

Meuse	Commercy	1	»	»
Colonie d'Afriq.	Alger	1	»	»
		2	»	»

COLONIES.

Afrique	Alger, Bone	2	»	»
Ile Bourbon	St.-André, St-.Denis	2	2	1
Guadeloupe	Basse-Terre, Marie-Galante, Pointe-à-Pître	3	1	»
Guyane franç.	Cayenne	1	»	»
Martinique	Fort-Royal, Saint-Pierre, 3	4	4	»
	Cons.·. Part.·.	»	»	1
		12	7	3

Total 22

PAYS ÉTRANGERS.

Afrique	Cap de Bonne-Espérance	1	1	1
Allemagne	Francfort (S. M.)	1	»	»
Amérique	Orléans (la Nouv.) (Louisiane) 3	3	3	1

		▯	✠	❄
Amérique Septentrionale	Savannah en Géorgie	»	1	»
	Porto-Ricco, Mayaguès, (Ile)	»	1	»
Brésil	Rio Janeiro	1	»	»
Ile Maurice	Port-Louis	1	1	»
Indes-Occident.	Colombo (Ile de Ceylan)	»	1	»
Indes-Orient.	Pondichéry	1	1	»
Sénégal	St -Louis	1	1	»
Suisse	Ganève 2, Nyon	3	1	»
		12	11	1

Total 24

RECAPITULATION du nombre d'ateliers, tant en activité qu'en sommeil.

		LL.·.	Chap.·.	Cons.·. de G.·. Che.·. El.·. K.·.	Trib.·. de G.·. Inq.·. Insp.·.	consist.·. de P.·. de R.·. S.·.	TOTAUX en activité.	TOTAUX en sommeil.
PARIS	en activité.	60	37	6	»	1	104	»
	en sommeil.	10	4	»	»	»	»	14
DÉPARTEMENS		177	76	12	1	6	272	»
		80	40	3	»	»	»	123
CORPS MILITAIRES		2	»	»	»	»	2	»
		3	»	»	»	»	»	5
COLONIES		12	7	2	»	1	22	»
		7	5	2	»	2	»	16
PAYS MILITAIRES		12	11	1	»	»	24	»
		7	4	1	»	»	»	12
		370	186	27	1	10	424	170
TOTAL GÉNÉRAL							504	

Nous nous proposons dans un prochain numéro, de donner les noms de toutes les Loges qui précédent, avec l'anné de leur fondation.

LETTRES-PATENTES

Curieuses.

Donnant plein et entier pouvoir à un Frère-Maçon de former et établir des Loges maçonniques, dans les quatre parties du monde pour y recevoir et multiplier l'art royal des Maçons, dans tous les grades parfaits et sublimes.

MORIN (Stephen), israélite, était, en 1761, membre de la Grande-Loge de France et des associations écossaises des plus hauts degrés. Le Frère Stéphen Morin, appelé en Amérique par des intérêts particuliers, désira établir dans ces contrées, la Maçonnerie des *Grades supérieurs* dite *Maçonnerie de perfection*. Une patente lui fut délivrée à cet effet. Les fragmens que nous allons rapporter de ce pouvoir feront connaître les qualités de ceux qui la délivrèrent, les titres et la mission du Frère Morin. « A la gloire du » grand Architecte de l'univers, etc., sous » le bon plaisir de S. A. S. le très-illustre » Frère Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, Grand-Maître et » protecteur de toutes les Loges; à l'O- » rient, etc., le 27 août 1761: *Lux ex tenebris, unitas, concordia fratrum.* Nous » soussignés, substituts-généraux de l'art » royal, grands surveillans de la grande et » souveraine Loge de Saint-Jean de Jérusalem, établie à l'Orient de Paris; et nous » S.·.Grands-Maîtres du grand conseil des » Loges de France, sous la protection de la » grande souveraine Loge, etc., certifions » que, nous étant assemblés par ordre du » substitut-général, président du grand conseil, une requête à nous communiquée » par le Frère Lacorne, substitut de notre » T.·.M.·.G.·.M.·., fut lue en séance. Que » notre C.·.F.·., Stephen Morin, grand élu, » parfait et ancien maître sublime de tous » les ordres de la Maçonnerie de perfection, » membre de la Loge royale de la Trinité, etc., étant sur son départ pour l'Amérique, et desirant pouvoir travailler régulièrement, etc., qu'il plaise au suprême » grand conseil et grande Loge de lui accorder des lettres-patentes pour constitutions, etc.; à ces causes, etc., donnons » plein et entier pouvoir audit Frère, de » former et établir une Loge pour recevoir » et multiplier l'art royal des Maçons libres » dans tous les grades parfaits et sublimes, etc.; de régler et gouverner tous » les membres qui composeront ladite Loge, » qu'il peut établir dans les quatres parties » du monde où il arrivera ou pourra demeurer, sous le titre de Loge de *Saint-Jean*, » et surnommée *Parfaite-Harmonie*; lui » donnons pouvoir de choisir tels officiers » pour l'aider à gouverner sa Loge comme » il jugera bon; le députons en qualité de » notre grand inspecteur dans toutes les » parties du Nouveau-Monde, pour réformer l'observance de nos lois en général; » le constituons notre Grand-Maître inspecteur; lui donnons plein et entier pouvoir » de créer des inspecteurs en tous lieux où » les sublimes grades ne seront pas établis.

» En témoignage de quoi nous lui avons » délivré ces présentes, signées par le substitut général de l'ordre, grand commandeur » de l'aigle blanc et noir, souverain sublime, prince du royal secret et chef de » l'éminent grade de l'art royal, et par nous » grands inspecteurs, sublimes officiers du » grand conseil et de la grande Loge établie » en cette capitale, et les avons scellées du » grand sceau de notre illustre Grand-Maître » S. A. S., et de celui de notre grande Loge, » et souverain grand conseil. Au Grand » Orient de Paris, lesdits jours et an, etc.

» Signé Chaillou de Joinville, Substitut-général de l'ordre, Vénérable-Maître » de la première Loge en France, appelée » *Saint-Thomas*, chef des grades éminens, » Commandant et Sublime Prince Royal » Secret; Prince de Rohan, membre de la » grande Loge, l'*Intelligence*, le Prince de » la Maçonnerie Lacorne, Substitut du » Grand-Maître, R.·.D.·. Maître de la *Trinité*, Grand Elu parfait, Chevalier et » Prince Maçon; Savalette de Buckoly, » Grand Chevalier et Prince Maçon, Taupin, etc., Prince Maçon; Brest de la » Chaussée, etc., G.·.E.·.P.·.M.·.O.·., » Prince Maçon; comte de Choiseul, etc.,

» Prince Maçon ; **Boucher de Cenon-» court**, Prince Maçon, par ordre de la » grande Loge; **Daubantin**, G.·.E.·.P.·. » M.·., et C.·.P.·.M.·. et R.·.V.·.M.·. de la » Loge de *Saint-Alphonse*, Grand Secrétaire » de la grande Loge et sublime Conseil des » parfaits Maçons en France, etc. »

Ces hautes dignités de la Maçonnerie écossaise, aujourd'hui portées à trente-trois, n'étaient alors (suivant les règlemens arrêtés à Bordeaux le sixième jour de la troisième semaine de la septième lune de l'ère hébraïque 1772) que de vingt-cinq degrés, divisés en sept classes : le vingt-troisième degré était le Chevalier du Soleil (aujourd'hui le vingt-neuvième); le vingt-quatrième, le Chevalier K.·.D.·.S.·. (aujourd'hui le trentième); et le vingt-cinquième, le Prince du royal secret (aujourd'hui le trente-deuxième); la réunion, dans ce vingt-cinquième et dernier degré, de tous les Princes du Royal Secret, qui prenaient le titre de grand inspecteur général, formaient le conseil aujourd'hui du trente-troisième degré. Morin propagea en Amérique la Maçonnerie dite de perfection. Il créa député, inspecteur-général, le frère Franklin à la Jamaïque ; celui-ci, le frère Mozès Hies, Grand-Maître à Boston ; ce dernier, le frère Spitzer à Charlestown. Les différens inspecteurs-généraux, réunis en conseil à Philadelphie, conférèrent les mêmes pouvoirs au frère Mozés Cohen, de la Jamaïque, qui constitua le Frère Isaac Long ; et celui-ci à Charlestown, les Frères de la Hogue de Grasse, etc.

États-Unis d'Amérique.

Tableau des noms et époques de la fondation des 22 grandes Loges des États-Unis d'Amérique et du Canada, et du nombre des Loges de leur ressort (1).

1°. *G.·.L.·. De la nouvelle Hampshire*, constituée le 8 juillet 1789. — Chef-

lieu, *Portsmouth*. — Titre, *Saint-Johns*. — LL.·. du ressort, 22

2°. G.·.*L.·. du Massachussetts*, formée des deux anciennes GG.·. LL.·. réunies des deux Rites *modernes* et *anciens ;* constituée le 19 juin 1792. — Chef-lieu, *Boston*. — Titre *Saint-Johns*. — LL.·. du ressort, divisées en 12 districts 98, plus deux autres, hors du territoire de la république : total, 100

3°. G.·.*L.·. du Rode Island*, constituée le 25 juin 1791. — Chef-lieu, *Newport*. — Titre *Saint-Johns Lodge*. — LL.·. du ressort, 13

4°. G.·.*L.·. du Connecticut*, constituée le 8 juillet 1789. — Chef-lieu, *New-Haven*. — Titre, *Hiram*. — LL.·. du ressort, 53

5°. *G.·.L.·. de Vermont*, constituée le 14 octobre 1774. — Chef-lieu, *Windsor*. — Titre *Vermont Lodge*. — LL.·. du ressort, 35

6°. *G.·.L.·. de New-Yorck*, constituée le 5 septembre 1781. — Chef-lieu, *New-Yorck*. — Titre *Saint-Johns Lodge* n° 1. — LL.·. du ressort dans le chef-lieu seul 24, et en total, 157

7°. *G.·.L.·. de New Jersey*, constituée le 18 décembre 1786. — Chef-lieu, d'abord *New Brunswick*, maintenant *Sommerville*. — Titre, *Salomon Lodge*. — LL.·. du ressort, 33

8°. *G.·. L.·. de Pensilvanie*, constituée le 24 juin 1734 ; — l'acte de constitution indique pour Vén.·. *Benjamin Franklin* ; ce fut donc lui qui posa la première pierre M.·. dans cette province. — Chef-lieu, *Philadelphie*. — Titre, *Philadelphie*. — LL.·. du ressort, 139

9°. *G.·. L.·. Delaware*, constituée le 5 juin 1806. — Chef-lieu, *Wilmington*. — Titre, *Washington*. — LL.·. du ressort, 9

(1) Ce travail s'arrête en 5817 (1817); depuis cette époque le nombre des Loges est, dit-on, considérablement augmenté, nous avons écrit pour nous procurer tous les documens qui puissent nous donner, sur la Maçonnerie des États de l'Amérique du Nord et du Sud, les renseignemens les plus complets.

10°. G.·. L.·. *de Virginie,* constituée le 30 octobre 1778. — Chef-lieu, *Richemont.* — Titre, *Idem.* LL.·. du ressort, 96

11°. G.·. L.·. *de Kentucky,* constituée le 30 octobre 1810. — Chef-lieu, *Lexington.* — Titre, *Idem.* — LL.·. du ressort, 28

12°. G.·. L.·. *de la Caroline du Nord.* Elle existait dès 1771, en vertu de patentes de la Mère-L.·. d'Écosse, et se convoquait à *Newbern* et à *Edenton.* Toutes ses archives furent brûlées dans la guerre de l'indépendance. En 1778, elle établit son siège dans la ville de Raleigh. — LL.·. du ressort, 65

13°. G.·. L.·. *de la Caroline du Sud,* constituée le 24 mars 1787. — Chef-lieu, *Charles-Town.* — LL.·. du ressort, 68

14°. G.·. L.·. *de Tenessee,* constituée le...... — Chef-lieu, *Knoxville.* — Titre, *Tenessee Lodge.* — LL.·. du ressort, 9

15°. G.·. L.·. *de l'Ohio,* constituée en janvier 1808. — Chef-lieu, *Chilicothe.* — LL.·. du ressort, 30

16°. G.·. L.·. *de Georgie,* constituée par lord Weymouth en 1730. — Chef-lieu, *Savannah.* — Titre, *Salomons Lodge.* — LL.·. du ressort, 29

17°. G.·. L.·. *de la Louisiane.* Elle faisait jadis partie et dépendance de celle de Pensilvanie — LL.·. du ressort, 5

18°. G.·. L.·. *de Maryland,* constituée en 1783. — Chef-lieu, *Baltimore* — Titre, *Washington. Lodge.* — LL.·. du ressort, 60

19°. G.·. L.·. *du district de Colombie.* — Chef-lieu, *Washington.* — Titre, *Federal Lodge* n° 1 — LL.·. du ressort, 7

20°. G.·. L.·. *de la Nouvelle-Écosse.* — G.·. M.·. *George Pike.* — Chef-lieu, *Annapolis.* LL.·. du ressort, 21

21°. G.·. L.·. *du Canada Supérieur.* — G.·. M.·. *William Favers.* — LL.·. du ressort, 12

22°. G.·. L.·. *du Canada Inférieur.* G.·. M.·. actuel S. A. *Le prince Édouard.* — LL.·. du ressort, 15

LL.·. établies aux Grandes-Indes par la G.·. L.·. de Pensilvanie, 9

Total des Loge 1,014

Une Loge, aux Etats-Unis d'Amérique, est un lieu de paix, d'amitié fraternelle; on s'y réunit, les uns pour enseigner les principes de la plus haute philosophie, les bienfaits de l'instruction pour le peuple, l'amour de l'étude et du travail; les autres pour y donner des leçons et des exemples de morale; tous prennent part à ces sublimes ou utiles discussions. Les épanchemens de la confiance et de l'amitié s'y succèdent; on s'occupe du bien qui a été fait, du bien qui reste à faire; tous sont égaux, amis et frères; tous sortent des Loges plus heureux que lorsqu'ils y étaient entrés. De retour dans leurs familles, dans les relations privées, ils sont plus sociables, meilleurs; ils aiment plus, ils sont plus aimés; et chacun d'eux devance de ses vœux le jour où une réunion nouvelle les dédommagera du poids des affaires civiles, des contrariétés inséparables de la vie profane.

ILES BRITANNIQUES.

ANGLETERRE, ÉCOSSE ET IRLANDE.

Le roi Guillaume IV, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'est déclaré le protecteur de la Franc-Maçonnerie dans tous ses états, et son frère, S. A. R. le duc de Sussex, en est le Grand-Maître.

De nombreux établissemens d'utilité publique sont chaque année fondées par l'appui et la protection des Loges d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

(1) Nous attendons un travail sur l'état actuel de la Maçonnerie dans les îles britanniques, que nous publierons incessamment.

Indépendamment d'une Grande Loge centrale de Londres, il en existe près de 80 dans les principales villes des provinces et colonies britanniques qui ont chacune un Grand-Maître. (*Provincial Grand Master.*)

En 1700 on ne comptait que 5 Loges en Angleterre et 32 en 1725; mais en 1750, il y en avait 106, et dix ans après, 173; en 1770 le nombre de Loges était de 332, en 1780 de 449, en 1800 de 603, en 1820 de 742, et en 1835 on en compte plus de 1,000 (1).

Observations

SUR LE MOT LOGE.

D'où le mot *Loge* a-t-il pris naissance? Vient-il de celui grec λογος discours? Les *Loges* retracent-elles à notre souvenir les fameux portiques d'Athènes, les belles Galeries d'Italie? ou nous représentent-elles l'image du lieu appelé *Salle carrée*, dans laquelle se rassemblaient des hommes pour fraterniser ensemble par des festins? Ce mot vient-il de notre mot *Logis*, ou celui-ci dérive-t-il du mot *Loge*, ou de *Logium*, *Logia*? Peut-on tirer quelque induction de ce qu'à *Marseille*, l'Hôtel-de-Ville porte le nom de *Loge*; de ce que, dans plusieurs villes commerçantes, il existe réellement un lieu auquel on donne le nom de *Loge* de change, *Loge* de marchands? Est-ce le *Turturium magale*, cette cabane des Bergers d'Afrique qui s'exerçaient à la magie?

Quoi qu'il en soit, les Frères Maçons donnent le nom de *Loge* au lieu où ils tiennent leurs séances; ils appellent de même leurs assemblées, ainsi que les Travaux dont ils

(1) Des Maçons anglais, très-zélés, qui ont bien voulu promettre leur coopération à l'*Univers Maçonnique*, sont actuellemnnt à faire la recherche de tout ce qui a été publié sur l'histoire et la littérature maçonniques dans les îles britanniques, afin que nous puissions y puiser d'utiles renseignemens peu connus en France.

s'occupent; ils regardent comme un principe fondamental de leur Ordre que tout l'Univers ne forme qu'une seule *Loge*... que les sociétés de Maçons réunis en *Loge*, ne sont que des portions, des démembremens de la Loge universelle, et que tout Maçon, dans quelque *Loge* qu'il aille, se présente toujours à sa *Loge*.

On distingue les *Loges* de travail en *Loges* d'Apprentif, de Compagnon et de Maître. Ces trois grades renferment toute la Maçonnerie symbolique; les hauts-grades qui leur succèdent ne sont que le développement de ces trois premiers. Le *Rose-Croix* qui est complément des grades adoptés par le Grand-Orient de France, n'est cependant que le premier échelon des grades de *hautes-sciences* qui caractérisent la *Maçonnerie philosophique* et *hermétique*, laquelle conduit aux connaissances sublimes des grands mystères de la Nature.... Notre prudence nous impose silence sur ce sujet; nous nous réservons le plaisir de mettre au jour ces connaissances, et d'en rendre, par la suite, nos Frères Abonnés participans.

Considérez, très-chers Frères, la Maçonnerie dans son ensemble; peignez à votre imagination l'Univers entier comme ne formant qu'une seule Loge; transportez-vous en idée dans les différentes Loges qui existent sur la surface de la terre, vous croirez voir un Colysée immense, plus majestueux, sans doute, et plus vaste que ceux construits autrefois par les ordres des *Flaviens*, mais dont ceux-ci vous peindront l'image. Tous les spectateurs ne pouvant occuper la même place, on avait ordonné la division de ces bâtimens magnifiques qui s'appelaient aussi *Loges*; et dans quelque *Loge* que l'on prît place, on apercevait également le spectacle qui était le même pour tous; mais, pour maintenir l'ordre si nécessaire, chacun était placé selon son rang; des officiers revêtus d'une portion d'autorité étaient chargés de faire respecter les droits d'un chacun. Le grand Colysée de la Maçonnerie a également ses différens officiers pour veiller à l'observation des lois, au maintien de l'ordre, pour faire briller l'harmonie et régner la paix, l'union et l'amitié fraternelles.

Les *Loges* sont, à proprement parler, le séminaire, le noviciat, l'école de la vertu et de la science; c'est dans leur sein qu'on apprend à devenir bon fils, bon époux, bon père, bon ami, citoyen fidèle et l'ami de tous les hommes.

L'office le plus pénible est celui de Vénérable d'une Loge; il a quelquefois besoin d'une patience à toute épreuve; il faut qu'il soit doué d'un caractère d'aménité bien soutenu, et il doit, selon les circonstances, s'armer d'une fermeté imposante, qui tienne même quelquefois de la sévérité; mais cette sévérité, il doit bien se garder de la déployer de lui-même : aux membres de la Loge appartient seuls le droit de la diriger, et le Vénérable, qui est leur organe, doit toujours modérer les termes d'un jugement rigoureux par l'expression flatteuse de la sensibilité. La loi parlant ainsi par lui, il doit en tempérer la sécheresse et l'austérité par les accens touchans de l'aménité fraternelle.

L'administration d'une *Loge* ne peut être confiée à un seul homme, parce que dans une démocratie on travaille toujours à se mettre en garde contre le despotisme, afin d'en éviter les chaînes.

Il est donc certain, et même reconnu comme principe de la constitution maçonnique, que toutes les Loges de l'univers ne forment véritablement qu'une seule *Loge*, dont les Grands-Oriens sont les points centrals de chaque royaume.

La longueur de cette Loge universelle *s'étend de l'orient à l'occident*; *sa largeur du midi au septentrion*; *la profondeur de la surface de la terre au centre*; *la hauteur de la surface de la terre jusqu'au firmament, laquelle s'appelle* LOGE DE SAINT-JEAN.

Des Membres d'une Loge.

Une Loge est composée non-seulement des Officiers, mais encore des Apprentifs, des Compagnons et des Maîtres.

Apprentif, ou apprenti, vient du mot *apprendre*, et désigne celui qu'on place chez un Maître pour apprendre un art quelconque ou un métier.

L'Apprenti Maçon est un Frère qui s'est

fait initier dans les premiers mystères de la Franc-Maçonnerie, pour en étudier le but, les secrets et les mystères.

Beaucoup d'auteurs varient sur l'étymologie du mot *Compagnon*; les uns le font dériver de *Compagus*, du même village; d'autres de *Compaganus*, qui a la même signification; de *Combino*, de *Combenne*, de *Panis compane*, qui se nourrit du même pain.

Cette dernière étymologie paraît la plus vraisemblable; effectivement on trouve dans les anciens écrits les Compagnons appelés *Companis*, parce qu'autrefois les Compagnons étaient nourris par les Maîtres.

Le Compagnon, en Franc-Maçonnerie, est celui qui, suffisamment instruit des premiers mystères de l'ordre dont on lui a développé la doctrine pendant son apprentissage, est jugé propre à être élevé au compagnonage.

Le Maître, dans la Franc-Maçonnerie comme dans tous les arts et métiers, est celui qui, après avoir fait son apprentissage, après avoir travaillé comme Compagnon, est admis avec les formes voulues dans le Corps : cette exacte définition prouve que ni les Apprentifs, ni les Compagnons ne sont pas vraiment Membres du Corps, mais qu'ils travaillent pour le devenir.

Des qualités essentielles à un profane pour être admis à nos mystères.

Les Francs-Maçons nomment *Profanes* tous ceux qui ne sont pas initiés aux mystères maçonniques, et cette épithète ne doit pas être blâmée de qui que ce soit, puisque nous la partageons avec tant d'honnêtes gens qui n'ont pas été reçus Francs-Maçons; d'ailleurs la signification de ce mot indique celui qui n'est pas initié dans les mystères, *Procul à Profano*, loin du Temple; c'est en ce sens que l'ont prise *Virgile*, *Apulée*, et tous les auteurs; c'est aussi dans ce même sens que nous l'entendons.

Tous les membres d'une Loge régulière, observateurs fidèles des statuts généraux de l'ordre, doivent impérieusement exiger d'un *Profane* qu'il soit doué de mœurs intègres,

car sans elles on ne peut devenir honnête homme; il est conséquemment de leur sagesse de veiller très-scrupuleusement à ce qu'on ne leur associe que des individus qui se sont concilié l'estime et la considération générales; car celui qui manque de mœurs ne peut et ne doit nullement être admis dans la grande Famille.

Il faut de plus, qu'il soit doué d'un caractère doux, honnête, sensible, tolérant et bienfaisant; ces qualités principales se subdivisent en beaucoup de rameaux, mais il suffit de bien connaître la souche qui donne naissance à toutes ces branches.

Quoique ces qualités soient très-précieuses, elles ne suffisent pas encore, et nous devons exiger d'un profane qu'il soit parfaitement libre, c'est-à-dire maître de sa personne; nous observons en cela les lois civiles, pour lesquelles nous avons le plus profond respect, et auxquelles nous devons être soumis, en vertu de notre premier engagement dans l'Ordre.

Il existe un usage constant, immuable même, dans la Maçonnerie, qui défend d'admettre un *Profane* avant l'âge de 21 ans, c'est l'âge où le jugement commence à donner de l'extension aux pensées; c'est aussi à cet âge qu'il touche à l'ivresse des passions, il ne connaît de bonheur que dans leur frénésie, et surtout dans celle de l'amour, et qui, pour me servir de l'expression de Sophocle, chérit le joug de ce maître furieux et brutal....

Mais à peine ce jeune profane est-il admis à nos mystères; à peine la lumière a-t-elle brillé à ses yeux; à peine a-t-il reçu les premiers élémens de l'instruction du grade qu'on lui a conféré, que le voile tombe et lui laisse apercevoir les ténèbres épaisses dans lesquelles il était plongé! Aux passions qui agitaient nuit et jour son ame, succède aussitôt le calme des sens et le sentiment de la raison, alors il s'écrie: « O douce philanthropie, première vertu des Macons, puisse ton souffle bienfaisant détruire ce qui reste de terrestre en moi, illustrer mes pensées et sanctifier mes actions »! Il aperçoit les dangers qui doivent assiéger le cours de sa vie; et plus il y réfléchit, plus il redouble

d'efforts pour tantôt les combattre en face, tantôt les éviter par la fuite, et toujours les rendre vains par une ferme et inébranlable résolution à pratiquer désormais le bien.

On lui apprend que la qualité de Maçon caractérise un *homme honnête, doué des mœurs les plus pures, bon ami, bon citoyen, bon père, bon époux, fidèle aux lois de sa patrie, exact à ses devoirs, constant et fort dans l'adversité, sage dans la prospérité, doux et liant dans la société*..... Un mélange de douceur et de témérité fait quelquefois le fond de l'ame d'un jeune initié; mais il peut tirer un parti avantageux de ces qualités, en prenant bien garde que l'une ne dégénère en *faiblesse* et l'autre, en *opiniâtreté;* par la *faiblesse*, il deviendrait de nouveau la victime de ceux ou de celles qui chercheraient à l'entraîner dans leurs déréglemens, et qui, pour mieux le séduire, lui présenteraient les vices sous l'image des plaisirs.... Par l'*opiniâtreté*, il repousserait le conseil du sage, il ne s'en rapporterait qu'à lui seul, il manquerait le but principal qu'un jeune *néophyte* doit se proposer pour gagner l'estime de ses Frères, leur être utile, et trouver au sein de la plus douce fraternité, le vrai bonheur.... Il ne doit donc employer la *douceur* que pour la consolation des infortunés, ramener aux pricipes de la *sagesse* des citoyens honnêtes qui s'en seraient écartés; la *ténacité*, que pour persévérer dans la vertu, et ne s'en armer que pour combattre avec la plus grande vigueur les avis funestes qu'on pourrait lui donner.

S'il existe un parfait bonheur,
Il est dans la Maçonnerie.
Oui, c'est par notre art enchanteur
Que l'on peut jouir de la vie.
Chez nous tout est délicieux,
Nos plaisirs sont purs et sincères;
Et chacun de nous est heureux
Dès qu'il se trouve avec ses Frères.

RIZAUCOURT.

DISCOURS D'INSTRUCTION (1).

CRÉATION DU MONDE (2),

PAR

Le Grand-Architecte de l'Univers.

L'homme qui pense et porte ses regards sur tout ce qui l'environne ne peut s'empêcher d'admirer l'harmonie qui règne entre toutes les parties du spectacle de la nature que son œil peut apercevoir : alors il doit désirer de connaître l'origine de ces grands corps placés autour du globe qu'il habite. Il cherche également à découvrir sa propre origine et la destination pour laquelle il est né; il voudrait aussi pénétrer les causes et prévoir les effets des phénomènes qui se présentent à ses yeux dans l'atmosphère, et loin de ce monde terrestre dont il ne peut fixer l'âge, et dévoiler l'origine. Cette curiosité naturelle le porte à se faire à lui-même, ou à ceux qu'il croit plus savans que lui, une multitude infinie de questions sublimes, et en même temps très-difficiles à résoudre, et qui se terminent, à la fin, par des conjectures plus ou moins satisfaisantes, comme plus ou moins probables : quelquefois encore, pour ne pas dire trop souvent, l'homme curieux se précipite dans un océan de doutes et d'incertitudes qui affligent son esprit.

La première idée qui entre dans l'esprit de l'homme avide de connaissances est de se dire comment et pourquoi il existe, ainsi que la terre qu'il sollicite par la culture, pour en obtenir des alimens convenables et né-

(1) Nous profitons de cette occasion pour rappeler au lecteur que, dans aucun cas, nous ne voulons être garans des opinions émises dans ce discours, ni des discours d'instruction qui seront insérés dans l'*Univers Maçonnique*. Nous les présentons sans les improuver ni les défendre. La Revue doit contenir tout ce qui a quelque rapport important et utile à la Maçonnerie. Nous nous garantirons de toute influence de camaraderie et de coterie; ce sera, en un mot, un recueil dont l'intérêt public sera le but unique et invariable.

(2) Cette excellente pièce d'architecture est du T.·. I.·. F.·. Abraham.

cessaires à sa conservation personnelle. Ce bel astre, qui l'éclaire et le vivifie par la douce chaleur de ses rayons, frappe son esprit d'étonnement : la marche constante, régulière et périodique de ce brillant flambeau excite vivement son admiration, sa pensée : les autres planètes qui composent notre système solaire avec leurs satellites ont aussi leurs mouvemens et des périodes analogues à la densité de leurs masses. Enfin, tous ces corps se meuvent, dans un espace incommensurable, avec une rapidité prodigieuse et une harmonie qui les empêche de s'entrechoquer, de se nuire ou de se confondre.

L'observation de tant de merveilles a dû nécessairement provoquer l'intelligence de l'homme, et lui inspirer l'idée de l'existence d'un Etre-Suprême, à qui, dans presque toutes les langues, on a donné la qualification de Dieu, et que nous, Francs-Maçons, nous appelons, avec assez de justesse, le Grand-Architecte de l'Univers; appellation qui cadre exactement avec la réponse que fit Platon, surnommé le Divin, à un homme qui lui demandait à quoi Dieu s'occupait : *A géométriser sans cesse*, repondit ce philosophe; réponse d'autant plus belle et plus sublime qu'elle nous donne de Dieu la plus raisonnable opinion d'un être perpétuellement actif, dont la puissance est imprescriptible, et la multitude des ouvrages innombrable.

Presque tous les auteurs qui ont écrit de la création du monde ont fait sortir l'univers du chaos; mais cette idée nous semble indigne du Souverain-Etre, qui, par sa volonté seule, a créé la matière dont les modifications différenciées à l'infini composent ces globes répandus dans les espaces qui leur sont assignés, pour former des mondes dans la vaste étendue de l'Univers. Ces globes ou planètes étaient d'abord immobiles, c'est-à-dire à l'instant de leur création : les élémens y étaient séparés, et le feu occupait les surfaces. Le Grand-Architecte de l'univers, après avoir donné à ces planètes la lumière qui leur était nécessaire, leur a imprimé, tout de suite, un mouvement de rotation sur elles-mêmes, plus ou moins rapide, qui a diversifié les pesanteurs, afin que les sphères s'arrangeassent différemment. Les globes sont devenus habi-

tables; les arbres et les plantes ont été créés, et Dieu les a rendus féconds et propres à la végétation. Il donna ensuite l'existence aux étoiles et au soleil, autour desquels il fait tourner les planètes qui composent les différens mondes. Il a formé, enfin, tous les animaux brutes, et a terminé son ouvrage par ceux qu'il voulait douer de la raison.

Moïse, élevé dès son enfance à la cour du Pharaon d'Egypte, ne quitta cette contrée qu'après avoir été parfaitement instruit de leur philosophie mystérieuse, par les prêtres égyptiens, qui, seuls, pouvaient lui communiquer l'interprétation de ces caractères hiéroglyphiques, dont ils avaient la clé (1). Ce fut après sa sortie d'Egypte, et pendant le long intervalle que dura son séjour dans un pays d'où il voyait la terre promise sans pouvoir y entrer; ce fut là qu'il écrivit l'histoire de sa patrie et celle de la création du monde. Il commença son récit par annoncer, en général, que Dieu avait créé tout ce qui existe; mais en se bornant au détail de notre globe et de tout ce qui le concerne particulièrement. Ce mot, *au commencement*, signifie qu'avant la création il n'y avait point eu de temps, parce que le temps n'est que la durée des choses mesurées par le mouvement. Chacun de nos jours est la durée de la rotation de la terre sur son axe, et chaque année se compose de la durée totale de ses révolutions autour du soleil: il en est de même des autres planètes pour la mesure de leurs temps. Ainsi, le premier jour doit se compter du moment où les planètes ont commencé à tourner sur leurs axes, et la première année, par la même raison, n'a commencé qu'à l'instant où Dieu a créé le soleil, et fait en même temps tourner les planètes autour de cet astre.

Nous avons dit précédemment qu'à l'instant de la création de la matière et de son développement, les planètes étaient d'abord immobiles, et les élémens distingués les uns des autres. La matière terrestre formait une

(1) Cette clé est maintenant connue des Frères Rose-Croix, qui peuvent donner l'explication de ces antiques symboles, indéchiffrables au vulgaire.

masse solide dont toutes les parties étaient unies étroitement ensemble. L'eau, dépourvue d'air et de feu, était entièrement glacée sur la surface du globe terrestre dans toute l'étendue de sa circonférence. L'air était amoncelé sur l'eau; mais le feu, comme l'élément le plus léger, devait être répandu sur la superficie des globes. Cette substance ignée, rendue très-active par le mouvement en tout sens que lui imprima le créateur, fut le principe vivifiant dont il se servit pour animer les autres élémens, et procurer, par leur mélange, une végétation générale: le feu, combiné avec l'air, était dans une agitation continuelle; aucun obstacle ne retardait son activité.

La lumière, destinée à éclairer les objets, était absolument nécessaire à des globes qui devaient être habités. Cette substance incompréhensible, et très-difficile à définir, fut créée. Toute seule elle est inutile, et ne peut produire ses effets que par sa combinaison avec le feu, qui a reçu le pouvoir de l'animer: de tout ce qui était créé, le feu seul était en action.

Le mouvement de rotation donné à ces globes les fait tourner sur leurs axes. A l'instant même les élémens s'unissent; leur action, augmentée de plus en plus, produit une effervessence, une agitation générale. Les pesanteurs ne sont plus les mêmes; le feu abandonne la surface du globe terrestre et doit tendre vers son axe; il pénètre les autres élémens et leur donne la vie. L'air, dilaté par le feu, acquiert un mouvement général, et par la médiation de ces deux agens, l'eau, qui d'abord était un corps solide, sous la forme de glace, devient fluide. Par le mélange combiné des élémens, toutes les portions de la matière terrestre devinrent moins tenaces et moins adhérentes. Tel fut l'ouvrage du premier jour.

Pendant la durée de la seconde rotation de la terre sur elle-même, le feu, l'air et l'eau s'insinnuèrent dans toute la matière terrestre, et le mouvement de rotation produisit un effort entre les élémens, qui occasiona la force centrifuge, dont le résultat fut l'élévation des montagnes. Du mélange, de la filtration et de la fusion de ces élémens naquit

une diversité de matières combinées et amalgamées.

Il se forma des profondeurs et des crevasses dans le globe, où se perdit la surabondance des eaux, et il ne resta sur la surface que la quantité contenue dans les creux formés extérieurement par l'effervescence des élémens. Cette séparation des eaux, qui fit paraître la terre sèche, fut, suivant le rapport de Moïse, l'ouvrage du troisième jour. Ce fut alors, que Dieu rendit la terre féconde, et donna aux arbres et aux plantes la faculté de se développer et de se reproduire.

Le quatrième jour, le Suprême-Architecte fit le soleil, et il imprima à la terre et aux planètes un mouvement qui les fit marcher autour de cet astre. Il créa la lune près de la terre dont elle est la satellite; ensuite, il plaça d'autres globes dans le voisinage de quelques autres planètes; mais la grosseur de ces satellites est proportionnée à celle des globes qui doivent les entraîner avec eux, et autour desquels la loi divine des proportions, leur ordonna de se mouvoir.

Le cinquième jour, Dieu créa tous les animaux, et le sixième, enfin, il opéra la création de l'espèce humaine, mâle et femelle. L'homme, le dernier des ouvrages du créateur, fut fait à son image, ce qui ne signifie autre chose, sinon qu'il lui donna des facultés supérieures à celles des autres animaux : il le doua d'une portion d'intelligence, émanée de sa divinité, et lui fit présent d'une ame pure et immortelle qui devait l'élever naturellement à son créateur. L'homme fut ainsi mis en possession de toute la terre, domina sur tous les animaux, et l'endroit le plus fertile et le plus délicieux fut destiné pour son habitation première.

Voici, à peu de chose près, en quoi consiste le récit de la création du monde par Moïse.

Des auteurs anciens et nouveaux, s'attachant un peu trop à la lettre du récit de Moïse, ont critiqué son plan, et lui ont reproché d'avoir fait du créateur un artisan journalier travaillant à sa tâche pendant les

six premiers jours de la semaine, et se reposant au septième. Mais cette dispute ne faisant rien au fond de la religion chrétienne, qui adopte et propose à croire la création successive, telle qu'elle est énoncée dans le premier chapitre de la Genèse, il est permis à chacun d'embrasser l'opinion qui lui semblera la plus probable. Il faut pourtant convenir que la création instantanée donne une plus grande idée de la puissance de Dieu, qui n'a pas besoin du temps et de matière pour perfectionner son ouvrage. D'après ce principe, on peut se persuader que tout ce que Dieu créa fut créé en un instant, ensemble, et dans l'état où il devait être créé.

La narration de Moïse est liée avec tant d'ordre et de symétrie, qu'elle pourrait aussi s'interpréter de cette manière : « Tout reç
» en même temps la vie et l'existence. Mais
» si Dieu avait voulu que les choses se suc-
» cédassent les unes aux autres, après leur
» avoir imprimé la quantité de mouvement
» qui devait subsister tant que le monde
» subsisterait, voici comme elles se seraient
» débrouillées, distribuées, arrangées.
Ainsi les six jours ne sont que les six mutations par où passa la matière pour former l'univers, tel que nous le voyons aujourd'hui.

D'ailleurs, le mot de *jour*, dans presque toute la Genèse, ne doit point se prendre pour ce que nous appelons *jour* artificiel, mais seulement pour un certain espace de temps : ce qui est encore à observer en d'autres endroits de l'Écriture, où les noms d'*année*, de *semaine*, de *jour*, ne doivent point être pris au pied de la lettre.

Ce qui peut encore donner du poids à ce sentiment, et faire connaître l'intention de Moïse sur la création de l'univers, c'est qu'après avoir fait séparément l'énumération des choses qui furent créées en six jours divers, il les réduit toutes à une seule journée, ou plutôt à un instant fixe. En ce jour-là, dit-il, Dieu fit le ciel et la terre, et l'herbe des champs, etc.

Ainsi, c'est avec beaucoup de justesse et de raison, que Philon, Juif, auteur d'une assez grande réputation, et fort habile dans

la connaissance de la loi judaïque, a traité de ridicule l'opinion qui admet la distinction des journées, et qui n'est rapportée par Moïse que pour marquer un ordre qui donne quelque idée de génération.

Telle est la réponse que l'auteur, qui a fourni au dictionnaire encyclopédique l'article sur la création, a faite avec succès à l'objection que l'on vient de lire. Nous pourrions encore la réfuter par cet autre raisonnement, fondé sur la physique.

Il a été dit plus haut, d'après le récit de Moïse, que le troisième jour Dieu rendit la terre féconde, et que le soleil ne fut créé que le quatrième. Il faut absolument réduire ces deux journées de la création successive, à un seul instant ; car il est certain que, si le soleil eût tardé quelque temps à paraître, le feu de la terre, engagé par le mouvement de rotation sur elle-même, à se porter continuellement vers l'axe, et n'ayant pas alors d'autre tendance à s'élever que sa légèreté naturelle, se serait trouvé vers cet axe en trop grande abondance et trop condensé. Alors, par une dilatation, il eut fait éclater la terre en morceaux : alors la végétation des plantes et des arbres eût été interrompue, et leur reproduction anéantie (1).

Cette démonstration physique nous détermine à croire que la création du monde, et de tous les globes qui le composent, a dû se faire subitement et tout à la fois, en un seul instant, par la volonté suprême du Grand-Architecte de l'univers.

Entre les philosophes persuadés de la création du monde, il y en a qui se sont demandé si Dieu a fait le monde de rien, ou s'il a employé une matière déjà existante et co-éternelle avec lui ; mais ils ont considéré

(1) Les meules des couteliers font voir, assez souvent, des exemples du feu qui se porte sans cesse auprès de l'axe de la rotation ; et l'on voit communément ces meules éclater en morceaux, avec un bruit terrible, lorsqu'elles sont tournées avec une trop grande vitesse ; et l'on a vu trop souvent les éclats de ces pierres tuer ou blesser dangereusement l'ouvrier. Le feu tend toujours à l'axe, par le mouvement de rotation ; il s'y rassemble en très-grande quantité et s'y condense ; mais la condensation, toujours augmentée par de nouveau feu, amenée avec vitesse, étant trop considérable, ce feu se dilate subitement, et trouvant trop de résistance dans la pierre, il la brise, et en fait sauter au loin des éclats.

cette question comme un sujet dépendant du ressort de la philosophie, et non pas comme une question religieuse. Ils soutiennent que la révélation ne s'est point exprimée là-dessus d'une manière positive. C'est le sentiment de deux auteurs anglais, Thomas Burnet et Guillaume Wiston. Il ont avancé que le premier chapitre de la Genèse ne contenait que l'histoire de la formation de notre terre, et non du reste de l'univers qui subsistait déjà.

» En effet, remarque M. Wiston, lorsque » Moïse raconte que, pour manifester sa » puissance, Dieu créa le ciel et la terre, il » n'entendait que la terre que nous habitons » et le ciel aérien, l'atmosphère qui l'environne à une certaine distance. Moïse raconte ensuite que la terre était informe et » toute nue, que les ténèbres couvraient la » face de l'abîme. Quelle description plus » énergique peut-on avoir du chaos ? Cette » planète, ainsi dépouillée, passa par six » révolutions avant que de recevoir la forme » qui lui convenait le mieux. Une preuve » démonstrative que l'Écriture n'avait en » vue que la formation de la terre, c'est » que, dans tous les endroits où elle parle » de la fin du monde, ces passages ne doivent absolument s'interpréter que de la » dissolution de cette même terre, et de la » couche d'air qui l'environne. Ainsi, l'ensemble de l'univers ne souffrit aucun » changement, à notre globe près, où les » élémens étaient confondus, où les principes des choses se trouvaient composés. Il » y a plus : quand l'historien des Juifs prononce que le ciel et la terre furent créés » ensemble, on doit sous-entendre qu'ils le » furent dans un temps antérieur ; mais que » la terre, étant devenue peu à peu chaos, » Dieu lui rendit son premier lustre, son » premier arrangement ; ce qui approchait » assez d'une nouvelle création. »

Il est certain que la hardiesse de l'auteur anglais a quelque chose de frappant ; mais il faut avouer qu'elle est dénuée de preuves ; car, quoique l'historien Moïse ne parle point avec précision de la pluralité des mondes, on entrevoit, il est même à présumer, qu'il en avait l'opinion, lorsqu'il a dit que, le

jour même que Dieu fit le soleil, il fit aussi les étoiles : ainsi, par analogie, nous pouvons croire que chaque étoile est un soleil, ou le centre d'un monde semblable ou différent du nôtre, selon la volonté du créateur, qui, d'après cette élégante opinion, ne cesse de créer des mondes nouveaux : l'occupation du Grand-Architecte de l'univers est de *géométriser* éternellement.

On ne saurait douter qu'il n'y ait un être qui agisse par sa volonté : c'est ainsi que notre esprit agit; nous le sentons, nous en sommes intimement persuadés. D'un autre côté, il ne peut y avoir d'obstacle de la part du néant, car le néant ne peut agir. De plus encore, nous connaissons et nous sentons que notre volonté produit chez nous des déterminations, des mouvemens qui n'étaient pas auparavant, et qu'elle tire, pour ainsi dire, du néant.

Nous devons donc admettre et croire une volonté infinie et toute-puissante, puisque nous concevons par nous-mêmes que nous n'agissons qu'en vertu d'un acte de notre volonté : aussi la matière doit-elle exister par une opération de la volonté toute-puissante d'un Dieu créateur. Un être qui a toutes les perfections doit nécessairement avoir celle de faire et de produire tout ce qu'il veut.

La matière n'est point co-éternelle avec Dieu ; d'où il s'ensuit qu'elle a été créée. L'éternité ne pourrait convenir à la matière qu'autant qu'elle serait infinie, qu'elle remplirait toutes les parties de l'espace, de sorte que le plus petit vide fût impossible : or, la matière, considérée sous ce dernier aspect, ne peut exister nécessairement. La matière qui compose le monde doit être susceptible de mouvement, puisque le mouvement est l'ame et le ressort de ce vaste univers : or, en admettant une fois une matière infiniment diffuse, remplissant toutes les parties de l'espace, le mouvement devient alors impossible.

Il y a donc en quelque partie de l'espace un vide absolu, ou le néant, qui n'est autre chose que l'absence ou la non-existence de quelque partie de la matière en tel ou tel endroit. Le mouvement une fois introduit dans la matière influera sur les parties qui la composent, les transportera d'un lieu à un autre,

les placera diversement les unes par rapport aux autres; en un mot, il en formera toutes les combinaisons variées; car, si la matière était infinie et qu'elle existât nécessairement de toute éternité, tous ces déplacemens, toutes ces combinaisons, effets naturels du mouvement, deviendraient impossibles, et le monde n'existerait point.

La création du monde que Dieu fit de rien est donc absolument conforme à la raison : cette idée sublime élève au plus haut degré la gloire et la puissance du Grand-Architecte de l'univers.

DE L'HOMME PHYSIQUE.

Le corps de l'homme est un assemblage de parties solides, molles, fluides, spiritueuses, qui toutes sont renfermées sous une enveloppe commune que l'on nomme la *peau*. Elles sont tellement combinées et ordonnées entre elles qu'elles forment un ensemble où éclatent, de toutes parts, les proportions les plus exactes, l'économie la mieux entendue, et la sagesse la plus admirable. C'est une machine qui réunit tout ce que la mécanique, l'hydraulique et la chimie offrent à des yeux éclairés de plus surprenant; en un mot, c'est un palais digne de l'Ouvrier qui l'a construit, pour être habité par une ame immortelle, être doué de connaissance et de sentiment, simple, indivisible, actif par lui-même, image brillante de la Divinité.

Ces deux substances sont unies entre elles par le commerce le plus intime, par une correspondance mutuelle d'opérations; mais le nœud qui les lie étroitement l'une à l'autre se dérobe à notre curiosité; leur co-existence, indépendamment de ce que nous en apprend la révélation, nous est connue par l'habitude et l'expérience.

Le corps humain est un assemblage d'os mobiles emboîtés les uns dans les autres, et qui s'élèvent depuis les pieds jusqu'à la tête. Ces os sont les parties solides qui soutiennent entièrement la masse du corps. Unis, sans être contigus, ils se meuvent les uns sur les autres, sans s'user par le frottement. Séparés, sans cesser d'être unis, ils se fléchissent, quand il en est besoin, sans se quitter. C'est là ce qui forme, s'il est permis de s'ex-

primer ainsi, la charpente fondamentale de tout l'édifice.

Cet arrangement des parties solides qui entrent dans la composition du corps de l'homme nous rappelle ce que nous admirons souvent dans la mécanique. Les os sont les leviers et les poulies, par le moyen desquels notre corps se meut suivant nos besoins. Mais d'où peut dépendre le jeu de ces poulies et de ces leviers? Voici, à cet égard, ce que nous apprend l'anatomie. Il part du cerveau et de son prolongement des canaux qui sont d'une substance ferme au dehors et moelleuse au dedans. On les nomme les *nerfs* : ils se distribuent dans toute l'habitude du corps, en forme de cordes flexibles. Parvenus aux extrémités, ils s'insèrent dans les muscles, c'est-à-dire, dans un assemblage de fibres charnues qui tiennent aux os par des tendons forts et raides. On peut concevoir assez que ces cordes, venant à être tirées, doivent nécessairement faire jouer les leviers. Mais quelle puissance est chargée de les tirer? Nous la trouvons dans les *esprits*, c'est-à-dire, dans un fluide d'une subtilité extrême, qui, après avoir été préparé dans le cerveau, se rend dans les nerfs, et des nerfs dans les muscles. L'affluence des esprits fait gonfler les canaux flexibles qui en sont remplis : le diamètre de ces canaux augmente aux dépens de leur longueur, et les os, à l'extrémité desquels tiennent les muscles, sont sollicités à se mouvoir.

Tels sont, en abrégé, les moyens que la nature met en œuvre, pour exciter dans notre corps tous les mouvemens spontanés ou volontaires. Si l'on nous demandait quelle est la cause qui rend ces esprits si dociles aux actes de notre volonté, nous répondrions que c'est encore ici un secret que la nature se réserve, et qu'elle dérobe à toutes nos recherches.

Ce n'est pas tout encore. Le bras s'étend ou se fléchit comme on le désire, parce qu'il y a dans le bras des muscles antagonistes qui reçoivent tour à tour l'impression des esprits : c'est là ce qui occasione alternativement les deux mouvemens opposés. Mais, pourquoi ces deux mouvemens se succèdent-ils si rapidement l'un à l'autre? C'est qu'il y

a des canaux de communication entre les muscles antagonistes, pour donner passage au fluide actif qui les remplit tour à tour. La rapidité avec laquelle les muscles se contractent ou s'alongent, par l'affluence ou la retraite des esprits, a sans doute de quoi nous étonner, mais la force que leur donne ce fluide agissant et subtil nous surprendra bien davantage. Croirait-on que, pour exécuter nos mouvemens extérieurs, il fallût une force équivalente à plusieurs milliers de livres? S'imaginerait-on que, pour soutenir avec le bras étendu un poids de 55 livres, suspendu à l'endroit de sa jointure avec le coude, il fallût une force de 60,900 livres? Voilà pourtant ce qu'il y a de très-sûr, et ce qui a été vérifié par les expériences et les calculs qu'en ont faits de grands physiciens et des géomètres célèbres.

Le degré de force dont les muscles gonflés par les esprits deviennent capables, tout prodigieux qu'il soit, nous surprend, mais ne doit pas nous paraître incroyable. Il n'est personne qui ne sache que, si l'on mouille une corde attachée par une de ses extrémités à un point fixe, et de l'autre à un fardeau, le fardeau quoique énorme, s'approche. Ce fait doit nous rendre vraisemblable ce que les anatomistes nous disent de la force des muscles.

Nous avons dit que les esprits qui portent le mouvement dans toute la machine du corps partaient du cerveau où ils étaient comme en dépôt, pour attendre nos ordres : il s'agit maintenant de connaître quelle est la cause qui les produit, et à laquelle nous devons un agent si prompt, si docile.

Pour y parvenir, il faut prendre les choses de plus haut. Tout le monde sait que le corps humain ne peut subsister long-temps sans nourriture. Les sueurs, la transpiration insensible, toutes les évacuations naturelles nous enlèvent continuellement des parties de notre substance. Les alimens qui entretiennent la vie animale, en réparant sans cesse les pertes que nous faisons, subissent dans le corps humain différens changemens et y reçoivent divers esformes, suivant les intentions de la nature. Elle emploie pour cela trois opérations principales qui rendent les

alimens propres à fournir aux différentes parties du corps la nourriture qui leur convient. La première est leur transmutation en une substance lactée que l'on appelle *chyle*; la seconde nous donne cette liqueur pourprée qui remplit nos veines; dans la troisième enfin, les parties les plus subtiles du sang produisent, en s'exaltant, les esprits dont nous cherchons la cause. Développons, en peu de mots, ces trois opérations.

La première se passe d'abord dans l'estomac, où les alimens solides, déjà humectés d'une liqueur dissolvante exprimée des glandes salivaires lorsqu'ils ont été coupés et broyés dans la bouche, trouvent un second dissolvant qui les subtilise de plus en plus, les mêle plus intimement et en compose une espèce de pâte molle. Secondement, dans l'intestin appelé *duodenum*, où la *bile*, qui vient du foie, et un suc plus doux, que fournit la grosse glande appelée *pancréas*, façonnent de nouveau, en se mêlant l'un à l'autre, cette pâte qui a été pétrie dans l'estomac, et la rendent un peu coulante.

Troisièmement enfin, dans deux sortes de petits canaux très-déliés et placés sur les trois intestins les plus voisins de l'estomac, les uns, nommés *veines lactées*, extraient des intestins, par les fibres de leurs membranes, une liqueur blanche comme du lait; les autres nommés *vaisseaux lymphatiques*, en expriment une liqueur claire et limpide comme de l'eau. Ces deux liqueurs se rendent, chacune par leurs vaisseaux respectifs, dans un réservoir commun, où, en se mêlant ensemble, elle font paraître le chyle sous la forme d'un lait clarifié : alors le chyle est entièrement formé, il a reçu sa dernière façon; mais ce n'est pas encore du sang : il va le devenir dans la seconde opération.

Le chyle, ainsi préparé, est porté dans un long tuyau, dit *thorachique*, à cause de sa situation. Ce canal le verse dans la veine sous-clavière, celle-ci dans la veine cave, qui s'abouche dans la poitrine avec le cœur. Ce muscle, ferme et solide, toujours animé d'une chaleur très-agissante, est la pièce principale où s'accomplit la seconde métamorphose des alimens. La nature y a pratiqué deux espèces de creusets, deux entrées et deux issues, des veines pour le remplir, et des artères pour le vider. Examinons attentivement ce qui s'y passe.

Le chyle, après s'être mêlé avec le sang de la veine cave, entre, goutte à goutte, dans le ventricule droit du cœur, et, dans ce premier creuset, éprouve une espèce d'ébullition qui le rend d'un volume trop grand, pour y être contenu. Il faut donc qu'il en sorte; mais il ne reprendra pas son premier chemin. Des soupapes, d'espace en espace, lui ont donné entrée et s'opposent à son retour. Il est donc forcé d'ouvrir les valvules de l'artère du poumon, où il devient plus fluide et prend une couleur très-rouge. La veine pulmonaire, qui reçoit ce nouveau sang de l'artère du même nom, le conduit dans le ventricule gauche du cœur. Dans ce second creuset, il achève de s'épurer, et de là, il arrive tout parfait à la grande artère, pour se distribuer à toutes les parties du corps.

Il ne nous reste plus qu'à voir la troisième opération, et c'est particulièrement celle-ci dont nous avons désiré de connaître le résultat. L'ardeur extrême du cœur fait monter vers la tête les parties les plus fines du sang, par le tronc supérieur de la grande artère, qui, à mesure qu'elle s'élève, se divise en un nombre infini d'artérioles dont les branches tapissent intérieurement tout le crâne. Parvenues à la tête, les vapeurs sanguines, après s'être volatisées de plus en plus par la chaleur qu'elles y trouvent, ou qu'elles y allument, se rabattent sur la substance du cerveau, où elles entrent par des filières qui ne donnent passage qu'aux parties les plus spiritueuses. C'est de là, comme nous l'avons observé, que ce fluide vivifiant se répand dans les nerfs, pour animer par sa vivacité naturelle tous les ressorts de la machine humaine. Nous n'oserions assurer que, dans cet exposé, nous ayons toujours exactement représenté la marche de la nature : nous croyons pourtant avoir rendu en substance ce qu'il y a de plus plausible, dans les meilleurs traités d'anatomie, sur la formation du chyle, du sang, et de ces esprits dont l'origine a d'abord excité notre curiosité.

La circulation du sang est la plus belle découverte anatomique du seizième siècle

on la doit au célèbre Harvey, médecin anglais. Le principal organe de la circulation est le *cœur*, aux cavités duquel aboutissent toutes les veines et commencent toutes les artères. Ce muscle est élastique : il se dilate et se comprime alternativement. Par la dilatation, le sang est reçu dans le cœur, et par la contraction il en est chassé. Nous n'entreprendrons point de le suivre dans les différens canaux qu'il parcourt : il suffira d'indiquer les routes les plus connues, par lesquelles il se répand par tout le corps, et revient à sa source. Voici donc, en peu de mots, la marche du sang.

Du ventricule gauche du cœur, il se précipite dans l'*aorte* : c'est une grosse artère qui se ramifie et se partage en plusieurs conduits artériels par lesquels le sang est porté aux extrémités supérieures et inférieures du corps. Les veines qui s'abouchent aux artères, le ramènent des extrémités de la veine cave où elles viennent toutes aboutir. Cette veine le verse dans le ventricule droit du cœur, d'où il passe dans l'artère pulmonaire, ensuite dans la veine du même nom, qui le rend dans le ventricule gauche, d'où il était sorti d'abord. Telle est la marche du sang, dont le mouvement se ralentit à mesure qu'il approche des extrémités ; cependant la circulation de la masse totale est encore assez rapide. Nous pouvons en juger par le calcul.

D'abord, à chaque battement du cœur, il sort du ventricule gauche environ deux onces de sang, pour entrer dans la grande artère. En second lieu, chaque battement de cœur se fait à peu près en une seconde de temps.

Ainsi, dans le courant d'un jour, il sort du cœur 14 mille 400 livres de sang au poids de la faculté, dont la livre n'est que de douze onces. Et comme on évalue ordinairement la masse totale du sang contenu dans le corps de l'homme à 24 livres, il en résulte que cette masse totale passe par le cœur environ 600 fois par jour, ou 25 fois par heure. On ne s'imaginerait pas que le cœur fût capable d'imprimer au sang tant de vitesse. Ce muscle n'a, dit-on, que six doigts de long sur quatre de large : l'effet ne paraît ici avoir

aucune proportion avec la cause. Aussi n'est-ce pas uniquement à la force du cœur que l'on attribue le phénomène de la circulation. L'homme ne peut vivre, dès qu'il vient à être privé de l'air extérieur ; c'est ce qui a fait penser à beaucoup de physiciens qu'une partie de l'air qui entre dans les poumons s'insinue par filtration dans la veine pulmonaire, s'y mêle avec le sang, et circule avec lui, en l'animant par son ressort. Quoi qu'il en soit, le fait est certain, mais peut-être la cause ne nous en est-elle pas bien connue.

La mécanique du corps humain tient du prodige. Il ne fallait pas moins que la main du Créateur pour établir tant d'ordre et de régularité dans une machine composée de tant de pièces différentes. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la multitude et de la variété des ressorts, ou de la simplicité de la cause qui les fait agir. Les os, en s'élevant les uns sur les autres, forment une charpente, dont les pièces sont réunies entre elles par les nerfs et les muscles. Les esprits, en gonflant ces cordages flexibles, soulèvent, abaissent et font mouvoir les parties que l'ame veut employer à l'exécution de ses desseins. Enfin, le sang, par des conduits creusés et disposés de différentes manières, se répand partout ; et, semblable à ces fleuves qui ne coulent que pour fertiliser les terres qu'ils arrosent, ils portent la nourriture et la vie dans toutes les parties du corps.

Nous avons encore à parler d'une propriété singulière des nerfs. Nous leur devons, du moins à ceux qui partent immédiatement du cerveau, la correspondance, qui est entre nous et le monde corporel. Privée de leur secours, notre ame, concentrée, isolée, et solitaire au milieu des objets qui nous environnent, ignorerait ces plaisirs si doux et si variés que nous offre le spectacle de la nature. Le corps même auquel elle est unie lui serait absolument étranger ; mais il n'en est pas ainsi : le créateur lui a donné les moyens de connaître ce qui se passe dans les différens êtres qui composent ce vaste univers. Ces moyens sont les nerfs, qui, venant à recevoir les impressions des objets extérieurs, excitent en elle, suivant les lois de son union avec le corps, telle ou telle sensation, le plai-

sir ou la douleur. C'est par là que nous sommes avertis de ce qui peut être utile ou nuisible au corps animal, de ce qu'il nous importe de rechercher ou d'éviter. Les nerfs sont donc l'organe immédiat de nos sensations, et le sujet commun de tous nos sens.

Nos sensations ne sont peut-être pas aussi différentes qu'on pourrait le penser. Pour démontrer que tous nos sens ne sont autre chose que les nerfs, différemment ordonnés et disposés, il s'agira d'en examiner les organes en particulier : en voici sucinctement la structure et les fonctions.

L'œil est une expansion du nerf optique, ou plutôt ce n'est qu'un épanouissement de nerfs, et par cette raison, c'est l'organe qui a le sentiment le plus vif et le plus délicat. La lumière, composée des corpuscules les plus fins, les plus déliés, suffit donc pour l'ébranler, et cet ébranlement, transmis au cerveau, produit ce que l'on nomme *la vision*, ou la faculté de voir.

L'oreille est un organe où les nerfs ne sont pas aussi épanouis que dans l'œil : elle est donc moins susceptible d'ébranlement. Il faut, pour affecter cet organe, une matière moins subtile et plus massive que la lumière. Les particules de l'air ont les qualités requises pour faire naître le sentiment du son, en transmettant à l'oreille les vibrations des corps sonores.

La membrane qui tapisse l'intérieur du nez, et dans laquelle réside l'odorat, étant moins fournie de nerfs que le siège de l'ouïe, est insensible aux trémoussemens des particules de l'air. Mais l'huile essentielle et volatille qui s'exhale des corps peut agiter les houpes nerveuses dont cette membrane est parsemée, et nous donner la sensation des *odeurs*.

Les nerfs se trouvent encore plus rares et plus divisés sur la langue et sur le palais, qui sont le siége du goût. Il faut, pour faire impression sur cet organe, des molécules plus grossières que des molécules odorantes. Il faut des parties huileuses et salines, qui, en se détachant des corps, s'arrêtent sur la langue et se distribuent dans l'intérieur de la bouche.

Cette espèce d'impression excite la perception des *saveurs*.

Enfin, la peau, qui est le siége du toucher, étant bien moins garnie de nerfs que nos autres sens, ne peut être ébranlée d'une manière sensible par des particules aussi petites que celles qui forment la lumière ou les sons, les odeurs et les saveurs. Il n'y a que les corps solides et d'une résistance palpable qui puissent l'affecter.

Il paraît donc, a dit à ce sujet l'ingénieux et savant auteur de l'histoire naturelle, il paraît que la différence qui est entre nos sens, ne vient que de la position des nerfs, et de leur quantité plus ou moins grande dans les différentes parties qui constituent les organes.

On ne peut disconvenir que l'homme, considéré sous ce point de vue, n'ait été l'objet de l'attention et des complaisances du Créateur. Mais, d'un autre côté, qu'il est à plaindre! Nous ne parlons point des maux physiques, et qui naissent de la constitution de son corps. Comment se fait-il qu'il soit sujet à tant de passions qui le tyrannisent et le rendent malheureux ?

L'Etre Suprême, en nous comblant de mille avantages, n'a pas dû nous rendre absolument parfaits. A titre de créatures, nous sommes limités, et par conséquent sujets à l'erreur. Un attrait invincible nous porte vers la félicité : différentes routes nous y conduisent, plusieurs nous en écartent ; c'est à nous de choisir. Si nous nous égarons, c'est que nous fermons volontairement les yeux à la raison, à cette lumière qui doit nous guider.

L'homme ne doit donc imputer qu'à lui-même les maux dont il gémit. Il n'est dominé par les passions, que parce qu'il leur a laissé usurper sur lui un empire qu'il devait exercer sur elles. « Les passions, dit M. Duclos, n'ont par elles-mêmes, rien de vicieux. Elles deviennent bonnes ou mauvaises par les effets qu'elles produisent. C'est la sève des plantes ; on en doit juger par les fruits. Que deviendrait la société, si on la privait de ses ressorts, si on en

» retranchait les passions ? Qu'on apprenne » aux hommes à s'aimer entre eux, qu'on » leur en prouve la nécessité pour leur bonbonheur. On peut leur démontrer que leur » gloire et leur bien-être ne se trouvent que » dans la pratique de leurs devoirs. Pour » les rendre meilleurs, il ne faut que les » éclairer. »

DES BANQUETS
Et des usages de Table
DANS LA MAÇONNERIE.

Les banquets se tiennent presque toujours au grade d'apprenti, afin que tous les Maçons puissent y être admis.

Il ne doit y avoir qu'une seule table, disposée en fer à cheval ; les frères se placent en dehors, excepté le maître des Cérémonies, qui se place dans l'intérieur du fer à cheval, en face du Vénérable.

Le Vénérable occupe le milieu de la table, ayant à ses côtés les Officiers, suivant leur rang en Loge. Aux deux extrémités sont les Frères premiers et second Surveillans.

La Loge en banquet prend particulièrement le titre d'Atelier, quoique l'on se serve aussi quelquefois de cette expression pour désigner toute autre réunion de Loge. De même qu'en loge, tout, dans l'Atelier est conduit et réglé par le Vénérable, qui fait passer ses ordres aux Surveillans par les Diacres; c'est lui qui commande et ordonne les santés, excepté la sienne qui est ordonnée, avec sa permission toutefois, par le premier Surveillant. Le Vénérable délègue quelquefois, par honneur, le commandement des armes, dans les santés, à quelques uns des Officiers ou des Frères.

Tout ce qui est posé sur la table doit être rangé sur des lignes parallèles : il est des Ateliers où l'on porte cette attention jusqu'à placer des cordons de couleur pour marquer les alignemens. La première ligne, en partant de l'intérieur, est pour les plats ; la seconde est pour les bouteilles ; la troisième

est celle des verres ; et la quatrième enfin est celle des assiettes.

Il y a sept santés d'obligation :

1º Celle du Souverain ;

2º Celle du Grand-Maître, ou de la Puissance Suprême de l'Ordre ;

3º Celle du Vénérable de la Loge ;

4º Celle des deux surveillans ;

5º Celle des Visiteurs, lorsqu'il y en a ;

6º Celle des Officiers de la Loge ;

7º Enfin, celle de tous les Maçons répandus sur la surface du globe.

On intercale entre la sixième et la septième santé, toutes celles que l'on juge à propos d'ajouter, telle que celle des nouveaux initiés lorsqu'il y a eu réception le jour même, etc., attendu que la santé de tous les Maçons doit être tirée la dernière.

Les Frères Servans sont appelés à celle-ci, et forment le cordon avec tous les Frères.

Les trois premières santés, ainsi que la dernière, se tirent debout.

Chansons
ROMANCES ET CANTIQUES
A L'USAGE DES
BANQUETS MAÇONNIQUES*.

BÉNÉDICITÉ
DES FRANCS-MAÇONS.

Élevons une ame pure
A notre divin auteur,
Amis, et dans la nature
Admirons son Créateur ;
Chantons le Grand-Architecte
Qui jeta ses fondemens,
Qui forma l'homme et l'insecte,
Et ses vastes élémens.

Ce fut ce puissant génie
Qui du chaos ténébreux
Fit éclore l'harmonie
De ces globes lumineux,
Qui, sous la céleste voûte,
Plaça ses mondes divers,
Et l'astre qui, dans sa route,
Féconde cet univers.

* Il n'y aura pas un banquet, une fête d'adoption, une réunion Maçonnique quelconque où l'on

A te rendre nos hommages
Qu'ici nous trouvons d'attraits!
Grand Dieu! chanter tes ouvrages,
C'est retracer tes bienfaits.
Sans cesse ta main féconde
Sous nos yeux les reproduit;
Si de fruits la terre abonde,
C'est elle qui l'enrichit.

Reconnais, père adorable,
A nos respects tes enfans;
Vois-les, d'un œil favorable,
Se nourrir de tes présens.
De ce banquet qui s'apprête
Bénis les mets en ce jour;
Daigne honorer cette fête
D'un souris de ton amour.

Sois propice à nos mystères,
O toi que nous célébrons (1)!
Porte à ce Dieu les prières
De tes zélés nourrissons,
Attachés à tes exemples:
Sollicite sa bonté;
Nos mains n'élèvent des temples
Qu'à l'auguste vérité.

Union Fraternelle.

Frères et Compagnons
De la Maçonnerie,
Sans chagrin jouissons
Des plaisirs de la vie.
Munis d'un rouge bord,
Que par trois fois un signal de nos verres
Soit une preuve que d'accord
Nous buvions à nos Frères.

---

ne s'empressera d'extraire de cette division de l'*Univers Maconnique* les cantiques, romances, allégories, couplets et échelles, soit de tout temps, de toute assemblée maçonnique, de tout âge et de tout sexe; rien qu'on ne puisse chanter ou entendre. On chante pour intéresser et plaire; on veut, dans des vers échappés du cœur ou à une verve entraînante, louer ou faire louer les grands principes de l'institution, les sublimes ou douces vertus maçonniques, les heureuses qualités, les charmes des sœurs. Ces matières sont riches et variées, et l'*Univers Maconnique* les reproduira avec sentiment, délicatesse, gaîté, transport, et toujours bonheur. Chanteurs et auditeurs feront chorus: les vertus, les grâces et la folie aimable ne cessent jamais d'être du moment. Sans doute l'intérêt de l'*Univers Maconnique* est spécial aux Maçons et aux Dames Maçonnes. Mais quels profanes n'aimeront pas, en toute occasion, à retrouver les productions en prose ou en vers de nos plus célèbres auteurs et poètes? Et qui osera affirmer que ces profanes, lorsqu'ils verront tant d'hommes d'esprit, graves ou légers, mais éminemment de bon goût, célébrer l'institution Maçonnique, ne se feront pas recevoir dans un ordre qui les a si bien inspirés? Un hymne guerrier a enfanté des héros; un cantique peut enfanter des légions de Maçons,

(1) Saint Jean-Baptiste.

Le monde est curieux
De savoir nos ouvrages;
Mais tous nos envieux
N'en seront pas plus sages.
Ils tâchent vainement
De pénétrer nos secrets, nos mystères;
Ils ne sauront pas seulement
Comment boivent les Frères.

Ceux qui cherchent nos mots
Se vantant de nos signes,
Sont du nombre des sots
De nos soucis indignes.
C'est vouloir de leurs dents
Prendre la lune dans sa course altière.
Nous-mêmes serions ignorans
Sans le titre de Frère.

On a vu de tout temps
Des monarques, des princes,
Et quantité de grands
Dans toutes les provinces,
Pour prendre un tablier,
Quitter sans peine leurs armes guerrières,
Et toujours se glorifier
D'être connus pour Frères.

L'antiquité répond
Que tout est raisonnable;
Qu'il n'est rien que de bon
De juste et d'agréable
Dans les sociétés
Des vrais Maçons et légitimes Frères;
Ainsi buvons à leurs santés,
Et vidons tous nos verres.

Joignons-nous main en main,
Tenons-nous fermes ensemble;
Rendons grâce au destin
Du nœud qui nous assemble,
Et soyons assurés
Qu'il ne se boit sur les deux hémisphères
Point de plus illustres santés,
Que celles de nos Frères.

Lien Fraternel.

Frères et Compagnons
De cet ordre sublime,
Par nos chants témoignons
L'esprit qui nous anime.
Jusque sur nos plaisirs
De la vertu nous appliquons l'équerre,
Et l'art de régler ses désirs
Donne le nom de Frère.

C'est ici que de fleurs
La sagesse parée,
Rappelle les douceurs
De l'empire d'Astrée.
Ce nectar vif et frais,
Par qui souvent s'allument tant de guerres,
Devient la source de la paix,
Quand on le boit en Frères.

Par des moyens secrets,
En dépit de l'envie,
Sans remords, sans regrets,
Nous seuls goûtons la vie.
Mais à des biens si grands
En vain voudrait aspirer le vulgaire :
Nul ne coule des jours charmans
Sans le titre de Frère.

Profanes, curieux
De savoir notre ouvrage,
Jamais vos faibles yeux
N'auront cet avantage.
Vous tâchez follement
De pénétrer nos plus profonds mystères;
Vous ne saurez pas seulement
Comment boivent les Frères.

Si par hasard l'ennui
Donne quelques alarmes,
Aussitôt contre lui
Nous chargeons tous nos armes;
Et par l'ardeur d'un feu
Plus pétillant que les foudres guerrières,
Nous chassons bientôt de ce lieu
Cet ennemi des Frères.

Buvons tous à l'honneur
Du paisible génie
Qui préside au bonheur
De la Maçonnerie.
Dans un juste rapport
Que par trois fois un signal de nos verres
Soit le symbole de l'accord
Qui règne entre les Frères.

Joignons-nous main en main
Tenons-nous fermes ensemble,
Rendons grâce au destin
Du nœud qui nous assemble;
Et que cette unité,
Qui parmi nous couronne nos mystères,
Enchaîne ici la volupté
Dont jouissent les Frères.

Bonheur des Frères.

Quels accens! quels transports! partout la gaîté brille;
Les sages Francs-Maçons ne font qu'une famille.
Réunis sous les lois de la Fraternité,
Leur bonheur est l'égalité.
Est-ce une illusion? Suis-je au siècle de Rhée?
J'entends chanter partout d'une voix assurée,
Soyons toujours unis, et ce commun accord
Du profane ennemi brisera chaque effort.

Nous rions des honneurs que le vulgaire envie;
Jamais l'ambition ne souilla notre vie;
C'est la seule vertu qui fixe nos désirs,
Et qui règle tous nos plaisirs.
Nous vivons sans remords, sous les lois de nos pères:
Heureux en célébrant nos augustes mystères.
Soyons toujours, etc.

A nos divins travaux que le soleil préside!
Le respect avant tout doit en être l'égide.
Plaignons le sort de ceux dont l'imbécillité
Ne peut en souffrir la clarté.
L'Amitié dans le monde est souvent mensongère;
Ce n'est que parmi nous qu'elle est franche et sincère.
Soyons toujours, etc.,

Plaisirs de l'Ordre.

CHOEUR.

Ah! que nos plaisirs ont d'attraits!
La vertu les fait éclore.
Ah! que nos plaisirs ont d'attraits!
Nous en banissons l'excès.

SEUL.

Des attributs de la douceur
Chacun ici se décore.
Des attributs de la douceur
Chacun embellit son cœur.

CHOEUR.

Ah! que nos plaisirs ont d'attraits, etc.

SEUL.

Sur les lois de l'urbanité
De s'appuyer on s'honore;
Sur les lois de l'urbanité
Notre Ordre fut cimenté.

CHOEUR.

Ah! que nos plaisirs ont d'attraits, etc.

SEUL.

Loin de nous des amusemens
Qu'un cœur vraiment pur abhorre;
Loin de nous ces amusemens
Qui ne flattent que les sens.

CHOEUR.

Ah! que nos plaisirs ont d'attraits, etc.

Sort du Maçon.

L'homme toujours s'agite,
Pour trouver le bonheur.
L'un acquiert du mérite,
L'autre cherche l'honneur :
Jour et nuit on espère
D'arriver au vrai bien;
Mais qui voit la lumière,
Ne désire plus rien.

De la simple nature
Un Maçon fut la voix;
L'amitié la plus pure
Le soumet à ses lois :
Une aimable décence
Préside à ses loisirs;
Et jamais la licence
N'infecte ses plaisirs.

Aux mœurs du premier âge
Il est assujéti;
Jamais par son langage,
Son cœur ne fut trahi :
Il est toujours bon père,
Epoux sage et parfait,
Ami pur et sincère,
Amant tendre et discret.

Au Frère NOUVELLEMENT INITIÉ.

Par nos épreuves symboliques
Nous avons connu votre cœur :
Devant les vertus Maçonniques
Tombe le bandeau de l'erreur.
Devenu notre Frère,
Pour jamais nous vous chérissons;
Ainsi que nous partagez la lumière
Qui fait le bonheur des Maçons.

Initié dans nos mystères,
Je dois vous apprendre en ce jour,
Que vous devez à tous les Frères
Votre indulgence et votre amour.
Soulagez l'indigence
De vos biens, de votre raison;
Par la vertu domptez l'intempérance,
Ce sont les devoirs d'un Maçon.

Loin de nous, titres chimériques,
Rang que l'orgueil a suscité;
Les seules grandeurs Maçonniques
Sont la sagesse et l'équité.
Vous verrez, dans l'histoire,
Le roi, le prince, le guerrier,
Descendre ici, du temple de la gloire,
Pour porter notre tablier.

Il est vrai qu'il est dans nos temples
Des noms, des rangs, des dignités;
Mais ce sont tous de vifs exemples
Que l'on donne à l'humanité.
Chacun doit à l'estime
L'éclat dont il est revêtu.
Chez les Maçons l'on sait punir le crime
Et récompenser la vertu.

Au Vénérable.

O Toi! qui, dans ce sanctuaire,
Unis la force à la bonté,
Pour sceptre tu n'as qu'un équerre;
Ta vertu fais ta majesté.
L'amitié te couronne,
Notre amour, voilà ta grandeur!
Qu'as-tu besoin et de sceptre et de trône,
Quand tu règnes dans notre cœur?

A tous les Frères.

Et vous, que la vertu rassemble,
Frères Maçons, dans ce beau lieu,

Chargez, alignez-vous ensemble.
Préparez-vous à faire feu.
De l'amitié sincère,
Peut-il être un plus digne prix,
Que la santé du Vénérable Frère,
Au sein des Maçons réunis?

Au Soleil.

Astre qui roule sur nos têtes,
En jouissant de ta clarté,
Nous mêlons, dans toutes nos fêtes,
La sagesse et la volupté.
De cet accord sublime
Le bonheur est toujours le prix.
Chantons sans fin, d'une voix unanime,
Vivent les Maçons réunis!

Chant de Réception.

De votre pénible carrière,
Le plus grand tourment fut la nuit;
Le doux présent de la lumière,
De vos travaux devient le fruit.
Votre ame est satisfaite,
La nôtre l'est à l'unisson;
Qu'avec transport ici chacun répète :
Il est Maçon, il est Maçon,
Il est Maçon, il est Maçon.

Ce titre est-il une chimère
Quand la vertu fait sa beauté?
Et pouvait-il ne pas vous plaire,
Dès que vous l'aviez mérité?
Votre ame est satisfaite, etc.

Le goût de la Maçonnerie
Pressait vivement votre cœur;
La sagesse, aux talens unie,
Fit vos droits à cette faveur.
Votre ame est satisfaite, etc.

Remercîment

D'un Récipiendiaire à la Loge

POUR L'AVOIR REÇU MAÇON.

Recevez, très-aimables Frères,
Le tendre hommage de mon cœur,
En m'admettant à vos mystères,
Vous avez comblé mon bonheur.
Chez vous de Saturne et de Rhée
Renaît le siècle vertueux,
Et pour vous la divine Astrée
Est de retour en ces bas lieux.

L'olivier couronne vos têtes,
La douce paix conduit vos pas;
Dans vos mœurs comme dans vos fêtes,
Je vois l'équerre et le compas.
Que les monarques de la terre
Ne prennent-ils de vos leçons?
Bientôt nous n'aurions plus de guerre,
S'ils voulaient être Maçons.

Enfans chéris de la nature,
Vous jouissez de ses présens;
Une volupté toujours pure
Règne dans vos jeux innocens.
Faire le bonheur l'un de l'autre,
C'est l'objet de tous vos désirs,
Est-il un sort comme le vôtre!
Vous seuls goûtez les vrais plaisirs.

Ah! que je trouve heureux les princes,
Chez qui vous êtes accueillis,
Et quel bonheur pour les provinces,
Où vos temples sont établis!
Partout votre seule présence
Doit écarter l'adversité:
La compagne de l'innocence
Fut toujours la prospérité.

Des humains, lorsqu'un décret sage
Vous fait fuir la belle moitié,
C'est pour vous livrer sans partage
Aux saints devoir de l'amitié.
Quoi! le beau-sexe est en alarme
Sur ce prétendu célibat!
Est-ce donc mépriser son charme
Que n'oser lui livrer combat?

Mais ce qu'en vous surtout j'admire,
C'est l'amour de l'égalité;
Vous faites mieux qu'on ne peut dire
Les honneurs de l'humanité.
Du siècle frivole où nous sommes,
L'orgueil est par vous rabattu;
Vous ne distinguez dans les hommes
Que le mérite et la vertu.

Triomphez, troupe fortunée!
Vivez, illustres citoyens!
Remplissez votre destinée,
Des cœurs resserrez les liens!
Qu'en tous lieux par vous poursuivie,
La discorde tombe aux enfers,
Servez de supplice à l'envie
Et de modèle à l'Univers.

LA MAÇONNERIE

Et ses Emblêmes.

Sages, que l'univers contemple,
Philosophes, qui l'éclairez,
Demi-dieux, entrez dans ce temple;
Dans tous nos secrets pénétrez.
Pour vous, de nos plus grands mystères,
Je dois tirer le voile épais
Qui les cache aux hommes vulgaires,
Et nous les conserve parfaits.

Dans nos temples tout est symbole,
Tous les préjugés sont vaincus.
La Maçonnerie est l'école
De la décence et des vertus.

Ici nous domptons la faiblesse,
Qui dégrade l'humanité;
Et le flambeau de la sagesse
Nous conduit à la volupté.

Le compas démontre un cœur juste,
Si nécessaire à tous Maçons;
Des apprentis la pierre brute
Symbolise nos passions,
Le niveau, l'aplomb et l'équerre,
Sont sagesse, force, beauté,
Et l'emblème de la lumière
Annonce la Divinité.

La Prudence

DU MAÇON.

Que dans ce charmant asile
On passe d'heureux momens!
Notre ame pure et tranquille
Y goûte mille agrémens.
La vertu nous y contemple
Mettre les vices aux fers,
Que nos lois servent d'exemple
Au reste de l'univers!

La discorde impitoyable
N'y trouble point nos plaisirs;
Une amitié véritable
Y règle tous nos désirs;
De l'erreur qui nous condamne,
On y creuse le tombeau;
Parmi nous l'amour profane
N'allume point son flambeau.

Le vulgaire en vain s'offense
De notre discrétion,
Nous trouvons dans le silence
Le sceau de notre union.
C'est pour éloigner le vice
Que nos temples sont couverts;
Mais aux cœurs sans artifice
Ils sont promptement ouverts.

Sur le Départ

D'UN FRÈRE.

Tu vas donc quitter cet asile
Où l'amitié liait nos cœurs;
Puisse la paix douce et tranquille
Sur ton chemin semer des fleurs!
Que les tendres frères d'Hélène,
T'accompagnent de leurs flambeaux!
Le sentiment qui nous enchaîne
Fut l'étoile de ces jumeaux.

Aux profanes, que ta sagesse
Annonce nos chastes leçons;
Que chaque climat s'intéresse
A la gloire des Francs-Maçons!

Tes vertus la rendront féconde
Et digne des vœux des mortels,
L'équité pour nous est le monde ;
Dans son temple sont nos autels,

Fille du ciel, simple innocence,
Sur ses pas conduis les plairirs!
Et toi, respectable décence,
Sois l'organe de ses désirs!
Qu'il revienne avec la sagesse,
Nous signalerons son retour
Par les doux chants de l'allégresse
Et par les transports de l'amour.

Sur l'Amitié

MAÇONNIQUE.

Par le F.·. DE LORGE.

De l'amitié qui nous unit
En ce jour de réjouissance,
Souffrez qu'un cœur qui vous chérit
Rétracte ici la jouissance;
C'est l'amitié, ce don sacré
Qui rend tous nos instans prospères:
C'est elle qui, dans ce soupé,
Nous a réunis comme Frères.

Nos très-chers Frères députés
Que l'amitié qui vous amène,
Du zèle que vous nous montrez,
Soit entre nous l'heureuse chaîne!
Premier et second surveillans
De qui le travail estimable
Et l'amitié, toujours veillans,
Vous font briller à cette table!

Oui, dans ces momens enchanteurs,
Nos très-chers Frères dignitaires,
Et vous, nos Frères visiteurs,
Vos amitiés sont nos salaires:
Pour vous, mon Frère l'orateur,
Par vos talens et votre zèle,
Vous nous prouvez que votre cœur
A l'amitié sera fidèle.

Maîtres, Apprentis, Compagnons,
Que l'amitié qui nous rassemble,
Cimente nos réunions,
Et le plaisir de boire ensemble.
L'amitié nous fait oublier
Les amertumes de la vie;
C'est elle qui me fait chanter
Au sein de la Maçonnerie.

Que ce banquet rempli d'appas
Par l'effet de votre présence,
Et que ce fraternel repas
Puisse obtenir votre indulgence:
Agréez ma faible chanson;
Et si mon zèle a su vous plaire,
Je demande qu'en bon Maçon,
Votre amitié soit mon salaire.

Aux talens, à l'urbanité
Qui distinguent l'homme estimable;
A l'amitié, à la bonté;
Reconnaissez le Vénérable:
Notre plaisir fait son bonheur,
Il en goûte avec nous les charmes;
D'un vrai Maçon il a le cœur:
Frères, la main droite à nos armes.

Cantiques

DES

SANTÉS D'OBLIGATION.

Tandis que je vois la gaîté
  Briller a cette table,
Frères, donnons d'une santé
  Le signal agréable (1):
    Frères, alignons,
    La main aux canons;
  En joue, allons, mes frères,
    Feu, très-brillant feu,
    Faisons triple feu,
  Ces santés nous sont chères.

Souhaitons victoire et repos
  A notre illustre guide,
Qui brave la guerre et les flots
  D'un courage intrépide (2).
    Frères, etc.

N'oublions pas, dans nos concerts,
  Les maîtres vénérables
Qui des loges de l'univers
  Rendent les nœuds durables (3).
    Frères, etc.

Aux lumières de l'occident
  Rendons de même hommage;
Leur zèle actif, intelligent,
  Éclaire notre ouvrage (4).
    Frères, etc.

A célébrer son fondateur
  La Loge est obligée;
C'est par des soins pleins de ferveur,
  Qu'elle fut érigée (5).
    Frères, etc.

Chantons les Maçons répandus
  Sur les deux hémisphères;

(1) On ordonne ici la première santé d'obligation, celle du roi, de la reine et de la famille royale.

(2) On ordonne ici la deuxième santé d'obligation, celle du très-sérénissime grand-maître, celle du grand administrateur, du grand conservateur et des autres officiers d'honneur du grand Orient.

(3) On ordonne ici la troisième santé d'obligation, celle de tous les respectables maîtres, ainsi que du respectable maître de la loge, etc.

(4) On ordonne ici la santé des deux frères surveillans.

(5) On ordonne ici la santé du fondateur de la loge, etc.

Rendons les honneurs qui sont dus
A ce peuple de Frères (1).
Frères, alignons;
La main aux canons;
En joue, allons, mes Frères,
Feu, très-brillant feu,
Faisons triple feu,
Ces santés nous sont chères.

A la Santé
DU
VÉNÉRABLE ET DES OFFICIERS
D'UNE LOGE.

Unissons-nous à cette table,
Pour célébrer le Vénérable!
Qu'un vivat, trois fois répété,
Marque nos voeux pour sa santé!
Quelle santé pourrions-nous boire
Qui fût plus chère à notre coeur?
La vertu fait toute sa gloire,
Et l'amitié tout son bonheur.

Réponse du Maître.

Pour répondre à vos voeux sincères,
Je bois à vous, mes très-chers Frères!
Puissent les plaisirs les plus doux
Régner constamment parmi nous!
Que la vertu toujours aimable
Forme l'objet de nos désirs;
Que l'amitié la plus durable
Fasse à jamais tous nos plaisirs!

Pour la santé des Surveillans et Officiers.

Surveillans, ancien Vénérable,
Et de nos Frères cercle aimable!
Si je reconnais la valeur
De vos voeux pour mon vrai bonheur,
La même ardeur guide mon ame
Et la même sincérité:
Connaissez au feu qui m'enflamme
Mes désirs pour votre santé.

A l'Occasion du Renouvellement
DES
OFFICIERS D'UNE LOGE.

Amitié, fille immortelle,
Viens m'apporter tes lauriers!
Ce jour heureux renouvelle
La joie et nos officiers.
Toi seule fut la première
A faire un choix aussi beau,
Et le Dieu de la lumière
L'éclaira de son flambeau.

(1) On ordonne ici la dernière santé d'obligation, celle des Maçons et Maçonnes, etc.

Que ce temple retentisse
De nos concerts glorieux,
Et que Minerve applaudisse
Au choix qui comble nos voeux!
De l'astre qui nous éclaire
Chantons l'honorable cours;
Que tout le monde révère
Ce Dieu qui fait nos beaux jours!

L'Esprit
DES VRAIS MAÇONS.

Parler beaucoup et ne rien dire,
S'égayer aux dépens d'autrui,
Folâtrer, éclater de rire;
C'est l'aimable esprit d'aujourd'hui:
Garder à propos le silence,
Sans aigreur donner des leçons,
Gaîté sage, aimable décence,
Voilà l'esprit des vrais Maçons.

Mépriser la triste indigence,
Du riche rechercher l'appui,
C'est l'aimable esprit d'aujourd'hui:
Du pauvre chérir la présence,
Mépriser les froids Harpagons,
Bonté, douceur et bienfaisance,
Traiter la vertu d'ignorance,
Voilà l'esprit des vrais Maçons.

Quitter une épouse fidèle,
Près d'elle retrouver l'ennui,
Traiter sa foi de bagatelle,
C'est l'aimable esprit d'aujourd'hui:
De sa moitié craindre l'absence,
Ne se plaire qu'en sa maison,
Droiture, honneur, amour, constance,
Voilà l'esprit du vrai Maçon.

Pour le plaisir fuir la sagesse,
L'aimer et ne penser qu'à lui,
Sacrifier ami, maîtresse,
C'est l'aimable esprit d'aujourd'hui:
Du plaisir éviter l'ivresse,
Conserver toujours sa raison,
Pure amitié, noble tendresse,
Voilà l'esprit du vrai Maçon.

Sur l'airain en trace profonde
Graver l'injure et le mépris,
Écrire un service sur l'onde,
C'est l'aimable esprit d'aujourd'hui:
Avec force et sans répugnance,
Vaincre ses propres passions;
Oubli du mal, reconnaissance,
Voilà l'esprit des vrais Maçons.

Frères, votre aimable présence,
Vos vertus dictent ma chanson.
Recevez avec indulgence
Le faible hommage d'un Maçon;
Et, pour prix de mes voeux sincères,
En *chorus* trois fois répétons:
Vivent, vivent nos tendres Frères!
Vivent, vivent les vrais Maçons.

Coup d'œil historique

SUR

SAINT JEAN-BAPTISTE,

PATRON DES FRANCS-MAÇONS,

Par le F.·. Fustier.

Jean Baptiste, dont on célèbre ordinairement la mémoire le 25e jour du 4e mois appelé Thamur, naquit l'an du monde 4004, suivant la chronologie des Hébreux, six mois environ avant Jésus; il était fils de Zacharie et d'Elisabeth; il paraît qu'il vécut dans le désert, ou du moins dans une profonde obscurité jusqu'à trente ans; c'est à cet âge, mes frères, que nous voyons de temps à autre paraître sur la scène de la vie ces hommes extraordinaires qui ont été tour à tour les fléaux des empires, les réparateurs des révolutions ou les lumières du monde. Jean, sans autre mission que son zèle, dédaignant de s'annoncer comme un prophète, vient s'établir sur les bords du Jourdain, développe aux hommes les principes des sciences et de la morale qu'ils méconnaissaient, et bientôt, soldats, publicains, pharisiens, saducéens même, c'est-à-dire les gens les plus riches et les plus considérés de la Judée, se rendent en foule auprès de lui, pour profiter de ses instructions, et se purifier, par l'immersion, des souillures qu'ils avaient contractées.

Le baptême par l'eau n'était pas, mes frères, une institution nouvelle; on la retrouve dans les rites sacrés de presque tous les peuples. L'eau lustrale des anciens, le culte de la déesse Cotytto à Athènes, dont les ministres se nommaient Baptes, certaines purifications légales chez les Hébreux, tout vous annonce que Jean-Baptiste s'est servi comme eux de cet emblème naturel, pour disposer l'ame au repentir et à la pratique des vertus; il accompagnait d'ailleurs ses leçons d'une vie exemplaire. Accoutumé dans le désert à se contenter de peu, il ne vivait, disent les mémoires du temps, que de sauterelles et de miel sauvage, et son vêtement consistait dans

une tunique de poil de chameau, soutenue par une ceinture de cuir. De tous ces détails, que les historiens ne nous ont point transmis sans raison, nous devons conclure, mes frères, que Jean-Baptiste donnait au peuple qui l'écoutait un grand exemple de tempérance et de modestie. Aussi, jamais prophète n'excita un plus vif enthousiasme. Le législateur des chrétiens, qui avait paru dans le monde à la même époque, vint de la Galilée pour lui payer un tribut d'hommages, et recevoir aussi le baptême. Ce fut après cette célèbre entrevue, dont nous essaierons peut-être un jour de développer les résultats, que Jean-Baptiste se rendit à Béthanie, au-delà du Jourdain, et se fixa ensuite à Enon, près de Salins, pour s'y livrer entièrement à l'instruction des fidèles disciples. Heureux s'il eût su se borner à cette paisible et honorable fonction! Mais il joignait, mes frères, à l'austérité des mœurs, l'énergie de la vertu. Le tétrarque ou gouverneur de Galilée, Hérode-Antipas, vivait publiquement avec l'épouse de Philippe, son frère. Jean-Baptiste ne put voir sans indignation cette union incestueuse; il l'attaqua ouvertement, ses reproches pénétrèrent jusqu'au fond du palais du prince, et, dès ce moment, l'ambitieuse Hérodiade jura la perte du censeur importun de ses coupables amours. Sous prétexte qu'il formait autour de lui des rassemblemens dangereux, elle le fit arrêter et jeter dans une prison. Jean-Baptiste, au sein de la captivité, jouissait de l'amour du peuple et de l'estime même du prince dont il frondait les désordres. Hérodiade cherchait en vain l'occasion de le faire périr, lorsque l'anniversaire de la naissance d'Hérode fut célébré dans toutes les provinces. Salomé, fille d'Hérodiade, embellit la fête par sa présence; elle dansa devant son père, et le charma tellement, que, dans l'ivresse du plaisir, il lui promit imprudemment de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait. Vœu fatal! promesse indiscrète! La haine veillait, tandis que la vertu dormait en paix. Hérodiade, ivre de férocité fit demander par sa fille la tête de Jean-Baptiste. Le malheureux prince frémit d'horreur, mais il aima mieux commettre un assassinat que de manquer à sa parole, et Jean fut dé-

capité. Ainsi périt, dans la trente-troisième année de sa vie, l'homme juste que vous regardez aujourd'hui comme votre patron.

POÉSIES DIVERSES.

A tout Maçon donnons l'exemple
Par notre travail assidu;
Que les bases de notre temple
Soient le travail et la vertu:
Du malheureux, par des soins salutaires,
Tâchons d'adoucir le destin;
Sans cesse, enfin, travaillons tous, mes frères,
Pour le bonheur du genre humain.

ARMAND-SÉVILLE.

Le profane, dans sa carrière,
Au terme court aveuglément.
L'homme qui reçoit la lumière
S'avance au but tranquillement.
Du destin bravant la colère,
Si le malheur vient l'assaillir,
Pour le défendre et l'accueillir,
A chaque pas il trouve un frère.

HECTOR D'AUNAY.

Profanes, qui de nos mystères
Ignorez les règles austères,
Êtes-vous méchans ou jaloux?
Éloignez-vous!
Mais vous pour qui la bienfaisance
Est la première jouissance,
Même en secourant des ingrats,
Ne vous éloignez pas!

AZE.

Soldats français, braves guerriers,
Soyez Maçons dans votre ronde;
Au camp, sur la terre et sur l'onde,
Partout créez des ateliers:
Le nombre des bons ouvriers
Peut amener la paix du monde.

BALZAC.

Je me suis retiré, plein d'espoir et d'ivresse,
A l'Orient des Francs-Maçons.
Là, j'ai trouvé l'indépendance,
Le vrai mérite, les talens;
De la liberté sans licence,
De la fierté sans insolence,
Des esprits éclairés et des cœurs excellens.
Là, j'ai vu, sous le titre d'homme,
Unis, enlacés, confondus,
Le ministre puissant, le héros qu'on renomme,
Et l'obscur citoyen qui n'a que des vertus!
Enfin, là, j'ai trouvé la douce tolérance,
Et cette aimable insouciance
Qui, sans jamais envier les grandeurs,
Resserre les liens et porte dans les cœurs

Ce saint amour du vrai, ces bienfaisantes flammes,
Ce noble élan des grandes ames,
Et prouve que, chez les Français,
Malgré les sots jaloux, ne s'éteindront jamais.
L'amitié, la philosophie,
Le dévoûment fidèle au prince, à la patrie,
Et cette inaltérable et brillante gaîté,
Compagne de la liberté
Et sœur de la Maçonnerie,
Qui de refrains joyeux ornant la vérité,
Attache les grelots de l'aimable Folie,
Au niveau de l'Égalité.

BOUILLY.

Chez nous, l'équerre à la main,
Tout homme à l'homme est semblable,
Le sujet, le souverain
Chantent à la même table.

Par cinq fois mêlons nos voix,
Par cinq fois trinquons ensemble,
Et soyons heureux cinq fois
Du plaisir qui nous rassemble.

F. BOURGUIGNON.

Pour obtenir un grand secret,
Dans notre temple, chaque Frère
Fait le serment d'être discret:
Souvent ce serment coûte à faire!
Sœurs trop aimables, dites-nous
Le secret de toujours vous plaire,
Et dans l'instant, à vos genoux,
Nous allons jurer de nous taire.

C.-L. CADET-GASSICOURT.

Par nos lois d'un antique usage,
L'avare devient bienfaisant;
L'indiscret change, devient sage
Et ne trahit plus son serment.
Sur l'honneur tout Maçon se fonde,
Lui seul préside à nos leçons:
Combien de gens dans ce bas monde
Qui devraient se faire Maçons!

COUPART.

Dieu créa les hommes égaux,
Sujets aux biens, sujets aux maux;
Le sort qui veut que je prospère
Accable mon frère:
Je plains sa misère;
Ce que j'ai, nous le partageons:
V'là l'secret des Francs-Maçons.

Le chev. COUPÉ DE SAINT-DONAT.

Partout le Maçon trouve un frère,
Toujours prêt à le soulager.
Est-il un seul coin sur la terre
Où le Maçon soit étranger?
Des bords du couchant à l'aurore,
De la ligne aux plus froids climats,
Sur l'Orénoque et le Bosphore,
Amitié, tu lui tends les bras.

CROUZET.

Plus hardi, je franchis l'espace,
J'aperçois l'immortelle main,
Qui du chaos rompant la masse,
En fait jaillir le genre humain.
Or d'après notre loi première,
Dieu, créant le premier rayon,
A vu le premier la lumière...
Il est donc le premier Maçon.

DIEULAFOY.

Honneur à la Maçonnerie!
Aux cœurs bien nés ses nœuds sont chers;
Par elle une même patrie
Réunit vingt peuples divers.
Comme une étincelle électrique,
Chaque jour le feu maçonnique,
Ce feu que nous entretenons,
Depuis les rives de la Seine
Jusqu'à la terre américaine,
Parcourt la chaîne des Maçons.

J.-H. FLACON-ROCHELLE.

C'est à l'ordre des Francs-Maçons
Que, dans sa sagesse profonde,
Le ciel adressa ses leçons
Pour assurer la paix du monde.
Du flambeau de la vérité
Éclairons les deux émisphères;
De l'amour de la liberté
Embrasons le cœur de nos frères.

FORESTIER.

Tandis que l'homme solitaire,
En attendant l'éternité,
Se voit privé sur cette terre
De la douce fraternité,
Enfans de la Maçonnerie,
Unis par le même serment,
Nous descendons bien plus gaîment
Le fleuve de la vie.

MOREAU.

Ici, se plaisent confondus,
Les talens, la douce indulgence,
L'éclat des noms et la puissance,
Et les grandeurs et les vertus.

DE PARNY.

La céleste beauté de l'ordre maçonnique
Se cache au regard des méchans,
Loin de nous l'homme vil, l'orgueilleux, l'empirique,
Les esprits faux, intolérans.
En vrais enfans de la lumière,
Partout respectons Jéhova,
Et sur l'un et l'autre hémisphère,
Faisons fleurir l'acacia.

RAVEAU.

Pour le public un Franc-Maçon
Sera toujours un vrai problème,
Qu'il ne saurait résoudre à fond
Qu'en devenant Maçon lui-même.

RIGAUT.

Recherches

ET FAITS HISTORIQUES

SUR LES PERSÉCUTIONS

ÉPROUVÉES PAR LES FRANCS-MAÇONS (1)

DANS LES PAYS OU ILS S'ÉTAIENT ÉTABLIS.

En 1731, de Biren, favori de l'impératrice Anne Iwanowa, d'un caractère ombrageux et cruel, persécuta les Maçons.

En 1735, les états-généraux rendent un édit qui interdit les réunions maçonniques en Hollande.

---

(1) Nous demandons à tous les Maçons, hommes de bonne foi, qui connaissent ou qui étudient l'histoire de l'Ordre :

A-t-on vu, depuis 1725 jusqu'à 1835, en France, des discussions, des controverses religieuses ou politiques dans les Loges? Nous le demandons également, a-t-on vu, dans les sociétés, dans les feuilles publiques, dans les procès, dans les crimes, dans les délits, quels qu'ils soient, apparaître, comme Loge ou comme membre de Loge, le nom d'une seule Loge, d'un seul Maçon? Ici, et autre part, on répondra par le silence.

Le Châtelet, persécutant les Maçons en 1737, les accusait-il d'attaque contre la religion ou l'inviolabilité du roi? Non : le Châtelet repoussait une société nouvelle, parce qu'elle était secrète et parce qu'il lui supposait peu de morale.

Le sacerdoce, et Benoît XIV à sa tête, l'attaquait comme athée, satanique, ennemie de l'Église, parce qu'elle admettait toutes les croyances religieuses.

Mais le Châtelet lui-même apprit que cette société était pacifique, charitable, amie de tous les hommes de bien, essentiellement morale. Il cessa ses actes d'hostilité; et depuis, aucun roi, aucun tribunal, aucune espèce de police ne s'occupa des Francs-Maçons, ni de leurs assemblées. Par leur sagesse, ils avaient acquis l'estime, la confiance et le droit d'être libres.

Des prêtres catholiques, des ministres de divers cultes, avant et depuis 1789, en se faisant initier et en se rendant avec zèle à leurs Loges, ont attesté et attestent que la Franc-Maçonnerie est le plus puissant auxiliaire de la religion, quelle qu'elle soit, si cette religion est exempte de fanatisme.

Depuis 1725, nous avons été tolérés, nous le sommes : nous serons spécialement protégés un jour. Si le divin législateur des chrétiens a dit : *Mon règne n'est pas de ce monde*, la Franc-Maçonnerie, qui embrasse l'univers entier, qui parle à toutes les intelligences, dit dans chaque contrée: *Mon domaine n'est point de la religion ni de la politique.*

En 1737, le Châtelet défend en France les réunions maçonniques, et condamne à l'amende de 1,000 francs un cabaretier de la Râpée, où l'on avait tenu Loge. Sa maison fut murée pendant six mois.

Louis XV interdit la cour aux seigneurs qui se font recevoir Maçons.

Même année, les états-généraux font arrêter des Maçons en contravention. Ces derniers défendent l'Ordre avec tant de modération et de fermeté, qu'ils font rapporter l'édit rendu contre eux, en 1735.

En 1738, en France, on arrête, rue des Deux-Ecus, les Maçons qui s'étaient assemblés pour célébrer la fête de l'Ordre, et sont conduits au Fort-l'Evêque.

En 1739, un cardinal publie, au nom du pape, en Italie, un édit contre les Francs-Maçons; interdit au propriétaires de maisons de les recevoir, sous peine de démolition, et enjoint de dénoncer ceux qui feraient des propositions d'initiation, sous peine d'une forte amende et de galères.

La Sainte-Inquisition fait brûler, par la main du bourreau, sur la place, un ouvrage intitulé *Relation apologétique et historique de la société des Francs-Maçons*, imprimé à Dublin, en 1738.

A Florence et en Portugal, dans la même année, la Sainte-Inquisition fait jeter dans ses prisons plusieurs Francs-Maçons.

En Pologne, on fait afficher l'édit du pape contre les Francs-Maçons.

En 1740, Philippe V rend un édit en Espagne, contre les Francs-Maçons, et l'Inquisition en envoie aux galères.

A Malte, l'Inquisition les persécute, et le Grand-Maître exile à perpétuité plusieurs chevaliers qui avaient assisté à une réunion maçonnique.

En 1742, l'évêque de Marseille publie la bulle du pape contre les Maçons.

En 1742, l'Ordre est bien plus cruellement persécuté en Portugal. Les nommés Custos, Mouton et Bruslé sont arrêtés par ordre de l'Inquisition. Custos, qui a publié tout ce qu'on lui a fait souffrir, rend compte des cruautés inouïes qu'on exerça contre lui; ayant été mis à la question plusieurs fois, enfin, il fut condamné aux galères, et les

autres bannis. Il dut sa liberté aux démarches que fit l'ambassadeur anglais à Lisbonne, qui le réclama au nom de son roi, comme un de ses sujets.

A Vienne, on mit en prison, en 1743, trente Maçons qui s'étaient assemblés.

Le roi de Portugal en fait aussi mettre en prison. Le gouvernement et la Sainte-Inquisition mirent une telle activité dans leurs persécutions contre l'Ordre, qu'il s'éteignit totalement dans ce pays.

Le canton de Berne, en Suisse, défend, dans la même année, les réunions maçonniques dans les lieux soumis à sa police.

En 1744, le Châtelet rend, à Paris, une sentence qui interdit aux propriétaires et aux cabaretiers de recevoir les Maçons, à peine de 3,000 francs d'amende.

En 1745, plusieurs Français rassemblés à Paris, rue des Deux-Écus, pour une réception, sont mis à la porte, et les meubles et ustensiles de la Loge saisis et confisqués; huit jours après, nouvelle sentence du Châtelet, renouvelant celle de 1744. Un traiteur est condamné à 3,000 f. d'amende, pour avoir reçu chez lui quelques Francs-Maçons.

En 1748, le Grand-Sultan donne ordre de cerner, à Constantinople, une maison où plusieurs Maçons étaient assemblés, de les arrêter et de démolir le local; prévenus à temps, ils se séparèrent, et par l'entremise de l'ambassadeur anglais, cette affaire n'eut pas de suite.

En 1751, le roi d'Espagne fait défendre les assemblées maçonniques.

Même année, le pape Benoît XIV rappelle la bulle d'excommunication de Clément XII contre les Francs-Maçons, et la maintient dans toute sa force et valeur.

Le roi de Naples prohibe la Franc-Maçonnerie dans ses états.

En 1764, l'impératrice Marie-Thérèse défend de tenir Loge dans ses états, parce que les Vénérables des Loges de Vienne refusent de dévoiler les signes, paroles et attouchemens de l'institution au gouvernement.

En 1770, la Maçonnerie est de nouveau persécutée en Suisse.

En 1775, le roi de Naples défend la réu-

nion des Francs-Maçons ; le Grand-Maître de l'Ordre, dans ce pays, ajoute son interdit à celui du roi, qui rend un édit condamnant à la peine de mort ceux qui enfreindraient cette défense.

En 1776, deux nobles Portugais sont mis au cachot comme Francs-Maçons.

En 1779, les Francs-Maçons sont persécutés publiquement à Aix-la-Chapelle. Dans les églises, on les voue à l'animosité du peuple. Un dominicain, appelé Louis Greineman et un capucin, nommé Schuff, ne craignent pas d'avilir le caractère de ministres d'un Dieu de paix, en proférant ces mots abominables : *Exterminez cette engeance maudite*.

En 1782, le conseil de Berne renouvelle l'interdiction de l'exercice de Franc-Maçonnerie dans sa domination.

En 1784, le prince de Monaco proscrit la Franc-Maçonnerie dans ses états.

En 1985, l'électeur de Bavière la prohibe.

Le grand-duc de Bade publie à Manheim, dans la même année, une défense d'aucune assemblée secrète, sans excepter la Maçonnerie.

En décembre 1789, l'Inquisition fait, à Rome, une descente dans une maison dont les Francs-Maçons eurent le temps de s'échapper ; elle s'empare des archives, cahiers d'instructions, registres et correspondances.

En 1891, Cagliostro est condamné, à Rome, à la peine capitale. Dans son procès, la Franc-Maçonnerie est peinte sous les plus odieuses couleurs.

En 1794, L'impératrice Catherine, jusqu'alors protectrice de la Franc-Maçonnerie dans ses états, lui retira tout d'un coup sa protection. Elle ne rendit aucun édit contre les Franc-Maçons ; mais ils fermèrent eux-mêmes leurs Loges, et suspendirent leurs travaux.

En 1811, le grand-duc de Francfort fit fermer les Loges dans ses états.

A Vienne, on découvre une association de Francs-Maçons ; tous les membres que l'on peut attraper sont incarcérés ; un personnage qui en faisait partie est obligé de remettre la clé de chambellan dont il était décoré.

En 1813, Frédéric I[er], grand duc de

Bade, défend les assemblées secrètes dans ses états.

Dans le mois de février 1814, les Francs-Maçons sont poursuivis dans les rues de Naples, par la populace que des assassins animaient contre eux. Le brave frère Hugy, colonel de la garde du roi de Naples, arrive avec un piquet, fait disperser le peuple, et par cette manœuvre, sauve la vie à de bons Maçons.

C'est en Espagne, au dix-neuvième siècle, en 1825, qu'il était réservé de mettre à mort *avec cruauté*, *la Loge entière* de Grenade, composée de *sept Maçons*, et d'envoyer le néophyte aux galères.

L'Espagne s'est encore signalée en 1828. Le correspondant du *Courrier Français* (1), du 6 mai 1828, annonçait que le tribunal de Grenade venait de comdamner au gibet le marquis de Cavrilland, riche propriétaire de Cordoue, et le capitaine don Ferdinand-Alvarès de Sotomayor, neveu du feu comte de Colomera, tous deux *suspectés d'être Francs-Maçons* et de ne s'être pas *dénoncés eux-mêmes*.

TABLEAU DES CONDAMNÉS

PAR L'INQUISITION D'ESPAGNE DE 1431 A 1808.

Époques.	1re Class. Brûlés vifs.	2e Class. Brûlés en effigie.	3e Class. Empris. et leurs biens confisq.	Total des victimes.
1431 — 1498	10,220	6,860	97,321	114,391
1498 — 1507	2,592	896	81,953	106,441
1507 — 1517	3,564	1,232	48,953	53,749
1517 — 1522	1,520	560	21,815	23,895
1522 — 1523	324	112	4,369	4,845
1523 — 1538	250	1,125	11,2 0	12,625
1538 — 1545	840	420	5,460	6,220
1545 — »	120	60	600	780
» — 1556	1,200	600	6,000	7,800
1556 — 1597	3,600	1,845	18,450	23,895
1597 — 1621	1,840	920	13,848	16,608
1621 — 1665	2,816	1,408	10,386	14,610
1665 — 1700	1,728	864	6,912	9,504
1700 — 1746	1,561	782	11,708	14,048
1746 — 1754	10	5	100	115
1754 — 1788	4	......	56	60
1788 — 1808	......	......	48	49
Totaux...	32,382	17,609	291,450	841,441

(1) *Courrier Français*, 6 mai 1828.

Depuis 1814, lorsque les Francs-Maçons ont été arrêtés en Espagne et reconnus Maçons, ils ont été généralement mis en liberté, après un emprisonnement plus ou moins prolongé, et toujours renvoyés du royaume lorsqu'ils étaient étrangers; s'ils étaient Français, Anglais et Américains, ils étaient traités avec moins de rigueur, mais quand ils se trouvaient être nés en Italie, ils étaient cruellement punis. Nous pourrions citer un grand nombre d'arrestations; mais nous nous bornerons cette fois à la traduction pure et simple du détail d'une seule arrestation d'un Maçon italien, et telle qu'elle a été rapportée par une revue anglaise (*the New-Montly Magazine and Literary Journal*, Londres nº d'avril 1826).

Le Frère J.-P. Quatero, Italien, de la ville de Casal de Montferrato, d'une famille des plus anciennes, servit dans les dragons de la Reine, sous les drapeaux de son pays; et suivit les aigles françaises jusqu'à Moscou. Après la rentrée de la famille Carignan, se refusant de servir, il se retira en Espagne, où, sachant très-bien la langue, il fut breveté lieutenant dans un régiment espagnol.

Lors de la dernière occupation de la ville d'Alicante par les Français, une ordonnance royale invita les officiers de la garnison de se retirer à leur maison, et d'indiquer quel domicile ils choisiraient, afin de jouir d'un tiers de leurs appointemens, à titre de retraite; par ce fait, le Frère Quatero se fixa à Villa-Neuva de Sigas, située à 13 heures de Barcelonne, où il vivait tranquillement, avec sa pension de retraite.

Après neuf mois de demeure dans cet asile, six familiers de la junte apostolique forcent, après minuit, son domicile et y font une perquisition rigoureuse; on lui saisit ses papiers, ses livres, dont un servit de pièce de conviction qu'il professait une philosophie contraire à l'Inquisition; c'était un volume de la Nouvelle Héloïse, par J.-J. Rousseau; et un diplôme de Maître Maçon. Il n'en fallut pas d'avantage: on saisit son argent et l'on séquestra ses meubles et ses effets; après quoi on l'enleva de chez lui, pendant la nuit, et on l'enferma dans une tour de la ville

Après trois jours d'emprisonnement, à deux heures après minuit, ce Frère fut lié, garotté, et conduit au couvent de Saint-François de la même ville.

A cette heure, les moines l'attendaient à la porte du couvent; il n'était pas pour ainsi dire entré que ces furieux se jettent sur lui, lui crachent à la figure, lui arrachent les favoris et les moustaches, lui donnent des coups de poing dans la poitrine, en lui disant: Ah! te voilà, Franc-Maçon. Après l'avoir tout meurtri de coups, couvert de sang, le Rév.·. Gardien fit venir une voiture, on le jeta dedans presque mort, et, dans cet état, on l'envoya à la police ou junte apostolique de Barcelonne, avec ordre aux hommes chargés de le conduire, de dire en chemin que c'était un Franc-Maçon que l'on conduisait en prison.

Après cet ordre, les satellites lui jetèrent sur la tête une couverture de laine, et, pendant 13 heures, il fut roulé dans cet état jusqu'à la prison de Saint Pierre de Barcelonne, où il fut jeté dans un cachot appelé le *Dormitorio*, qui n'avait que quatre pieds et demi de hauteur, sur soixante de long et vingt-quatre de large, et qui ne tirait d'air que par la porte, dans laquelle on avait pratiqué des ouvertures grillées qui donnaient une faible lumière et très-peu d'air.

Le Frère Quatero trouva là-dedans près de quatre-vingts autres malheureux, enfermés par ordre des différens tribunaux de l'audience royale, du tribunal civil, de la commission militaire, de la police ou junte apostolique (tribunal remplaçant l'Inquisition).

Le Frère Quartero resta deux mois dans cet affreux tombeau; pendant ce temps, trois détenus périrent, victimes du besoin et des violences brutales que se permettaient les gardiens, qui, à tout instant, entraient pour la visite, armés de sabres et de poignards, ordonnant, avant d'entrer, aux détenus, de se placer en ligne contre les murs, bras tendus en l'air et jambes écartées.

Un nommé Vidali, Italien, mourut dans cette affreuse prison, le 10 février, par suite

des meurtrissures et des mauvais traitemens des gardiens.

Cinq jours après son arrivée dans cet horrible cachot, le Frère Quartero fut introduit secrètement devant le tribunal de la junte apostolique de Barcelonne, qui tient ses séances au même local de la prison, dans une grande salle tapissée en noir parsemé de flammes rouges.

Après l'introduction du Frère, on réclama de lui le serment qu'il ne parlerait jamais qu'après être interrogé. Toutes les interrogations, qui durèrent plus de trois heures, roulaient sur le diplôme maçonnique, sur les secrets des Maîtres-Maçons. Comme ce Frère ne donna aucune réponse satisfaisante à la curiosité, il fut remis au cachot, et, au bout de quelques jours, il fut reconduit au même tribunal, où il subit un second interrogatoire. Ce Frère persista toujours dans sa fidélité envers la fraternité; on lui promit alors, s'il voulait découvrir d'autre Maçons, ou dévoiler les doctrines de l'Ordre, qu'il obtiendrait son élargissement, et, en outre, une protection qui le replacerait dans la carrière militaire, avec des récompenses.

Ce tribunal, voyant que ses efforts étaient inutiles et qu'il n'en pouvait tirer aucun avantage à ses vues, renvoya le procès et les pièces de conviction à la commission militaire, afin que ce Frère fût jugé dans les 24 heures, comme rebelle au Roi, comme n'ayant pas remis son diplôme suivant les ordonnances royales.

La commission, trouvant que le fait ne méritait ni la mort ni même aucune punition, le jugea innocent. Son élargissement eut lieu après 13 mois d'angoisses.

Lors de son arrestation, on avait saisi son argent, et ensuite on avait vendu son mobilier. Le décret royal, en lui rendant la liberté, le condamnait à tous les frais du procès, en lui comptant la valeur des effets vendus et de son argent. Malgré ces faveurs, ce Frère serait resté en prison éternellement, faute d'avoir le moyen de satisfaire à cette avide justice, si un Frère charitable n'eût procuré la somme exigée pour sa mise en liberté.

Le Frère Quartero obtint un passe-port

pour l'Angleterre, et ce ne fut qu'après de grandes difficultés qu'il parvint à sortir de l'Espagne, et s'il n'avait eu le bonheur de jouir d'une forte constitution, il aurait certainement succombé pendant son long emprisonnement (1).

On peut calomnier notre aimable lien,
L'injuste autorité peut encor le proscrire;
Mais, profanes, sachez bien
Qu'on ne peut le détruire.

BIOGRAPHIE

DES FRANCS-MAÇONS CÉLÈBRES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Tel est le décret du sage des sages; telle est la parole inspirée par l'ordonnateur des mondes, par le grand et sublime Architecte qui les forma, et qui peupla celui que nous habitons d'êtres sensibles et raisonnables. Ce créateur, ce maître de l'univers, leur fit don d'une étincelle de ce feu divin qui échauffe et qui vivifie la nature; de ce feu qui anime la matière et éclaire l'entendement; de cet esprit, ce goût et ce génie qui firent éclore les premiers arts, et conduisirent aux sciences les plus abstraites. Les sciences, les arts et les talens sont donc aussi ton ouvrage, suprême Architecte! Si *les cieux racontent tes merveilles*, n'as-tu pas d'autres interprètes? Si l'homme *naît poète*, n'est-ce pas toi qui l'inspires? Si l'enthousiasme et la verve s'emparent de lui, ne doit-il pas ces dons à ta céleste inspiration, ou à la vue de ces globes flottans dans l'espace, ou à son premier regard sur les merveilles de la terre qui le nourrit? *Fiat lux*, as-tu dit, et il fut éclairé. *Fiat lux*: et il devint historien, poète, musicien. *Fiat lux*: et le voilà Maçon. *La mémoire du juste ne périra pas.* Non, suprême Architecte; mais qui

(1) Les détails qui précèdent sont rapportés par nous bien brièvement; nous renvoyons les lecteurs qui désireraient de plus grands détails à la page 468 jusqu'à 476 du 2e vol. de la *Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptiennes, juives et chrétiennes*, publié à Paris, en 1833, par le libraire Dondey-Dupré.

est ce *juste* ? Sans doute le roi, le législateur, le héros qui aura gouverné, qui aura jugé les humains avec la balance de la justice, *et versé des larmes sur ses lauriers ;* le père qui aura chéri et bien élevé ses enfans ; l'agriculteur, le berger, offrant au ciel ses labeurs, ses peines, ses innocens plaisirs ; l'homme probe, l'excellent citoyen, le Maçon bienfaisant, qui aura suivi, en esprit et en vérité, cette maxime du sage : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse;* le poète qui aura chanté les dieux et célébré les vertus; l'artiste sensible qui aura composé des hymnes en leur honneur, et les aura modulés sur sa lyre, sa harpe ou sa guitare. Oui, les vertus et les talens immortalisent; oui, *la mémoire du juste* qui les aura possédés *ne périra jamais* !

Biographie

DES EMPEREURS, ROIS ET PRINCES

QUI ONT ACCORDÉ EN EUROPE

UNE PROTECTION SPÉCIALE

A LA FRANC-MAÇONNERIE (1).

ASKERI-KHAN, prince du sang impérial de Perse, oncle de l'empereur régnant, et son ambassadeur en France sous le gouvernement de l'empereur Napoléon, fut admis à l'initiation maçonnique dans la royale Loge écossaise, sous le titre du Contrat social et de St.-Alexandre d'Écosse, réunis, le 24 novembre 1809. Cet illustre candidat, âgé de trente-cinq ans, répondit aux questions d'ordre qui lui furent adressées par le Frère Thory, Vénérable de la Loge : « Monsieur, le ciel a bien pu m'accorder quelque gloire et m'enorgueillir d'une illustre origine; mais, loin de me laisser éblouir par l'éclat d'une grandeur éphémère qui doit passer un jour avec moi dans le tombeau, je désire acquérir une gloire plus solide et plus vraie, celle de vivre dans l'estime des gens de bien, et de partager avec vous la reconnaissance des hommes malheureux. On m'a dit beaucoup de bien des Francs-Maçons; je désire appartenir à leur société, puisqu'ils se réunissent

(1) Nous avons extrait ces notices biographiques du précis historique de l'ordre de la Franc-Maçonnerie, par le F.·. J.-C. Besuchet, D. M. excellent ouvrage en 2 vol. in-8°, 1829, à Paris, chez le F.·. Rapilly, et dont on ne saurait trop recommander la lecture aux Francs-Maçons de tous les pays.

pour pratiquer les vertus et secourir l'indigent. » Le prince, après la réception, remercia ainsi l'assemblée : « Je vous promets fidélité, amitié, estime; souffrez que je vous fasse un présent digne de véritables Français. Recevez ce sabre qui m'a servi dans vingt-sept batailles; puisse cet hommage vous convaincre des sentimens que vous m'avez inspirés, et du plaisir que j'ai d'appartenir à votre ordre ! » La réception du prince Askeri-Khanf ut des plus remarquables; rien de ce qui pouvait lui donner de l'intérêt n'avait été négligé; les accessoires mêmes excitèrent la surprise du néophyte. L'appartement où il devait se reposer était décoré dans le goût asiatique. Le prince, après l'avoir examiné avec le plus grand soin, dit : « A la vue de cet appartement, je me croirais en Perse; je vois bien que je suis au milieu de mes amis. »

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), roi de Suède et de Norwège, sous le nom de CHARLES-JEAN, est né à Pau, le 26 janvier 1764. L'un des plus illustres généraux de notre ancienne armée, il devint roi par le choix d'un peuple qui avait su apprécier ses talens et ses qualités guerrières, et aussi par la volonté de celui qui alors distribuait des couronnes. Franc-Maçon avant de parvenir au pouvoir suprême, il aime les Franc-Maçons et protége une institution que chérissait son auguste prédécesseur. Son fils, le prince Oscar, est grand-maître des Loges suédoises.

BONAPARTE, surnommé NAPOLÉON-LE-GRAND. La Maçonnerie sortait à peine des ruines où l'avaient plongée le régime de la terreur et de l'anarchie, lorsque le général Bonaparte, premier consul, revêtit la pourpre impériale, sous le titre de Napoléon Ier. Il passe pour constant que Napoléon, allant prendre le commandement de l'armée d'Égypte, fut admis à l'initiation Maçonnique, lors de son séjour momentané à Malte. Empereur, il se déclara le protecteur de notre association, et lui donna pour grand-maître son frère aîné, Joseph Napoléon, roi d'Espagne; pour second grand-Maître adjoint, son beau-frère, Joachim Murat, roi de Naples; et pour premier grand-maître adjoint, le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire. L'impératrice Joséphine, étant à Strasbourg, en 1805, présida la fête d'adoption de la Loge des Francs-Chevaliers de Paris, réunie aux Loges de Strasbourg. Sous le gouvernement impérial, la Maçonnerie fut belle et florissante, les ateliers magnifiques et nombreux, les Frères presque tous distingués : princes, ministres fonctionnaires publics, généraux, magistrats, jurisconsultes, littérateurs, artistes, toutes les notabilités sociales se firent un devoir d'appartenir à l'ordre dans lequel, après la chute du trône du grand empire, la plupart d'entre eux vinrent chercher des amitiés et des consolations qu'on leur refusait partout ailleurs.

BOURBON (S. A. S. Louis de), comte de Clermont, prince du sang, quatrième grand-maître de l'ordre Franc-Maçonnique en France; il fut élu à cette dignité le 11 décembre 1743. C'est

sous le protectorat de S. A. S. que la Grande Loge, qui avait jusqu'alors porté le titre de Grande Loge anglaise de France, prit, en 1756, le titre de Grande Loge de France. Les commencemens de la grande maîtrise du comte de Clermont furent brillans, et la Maçonnerie acquit une importance remarquable.

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis), prince et archichancelier de l'empire, duc de Parme, etc., naquit à Montpellier, le 15 octobre 1753. Ministre de la justice en 1798, second consul en 1799, enfin archichancelier de l'empire depuis la fondation de la dynastie impériale en 1804, jusqu'à la restauration de 1814; il mourut en 1824. Savant jurisconsulte, il a pris la plus grande part à la rédaction de nos codes. L'illustre Frère Cambacérès, devenu en 1805 second grand-maître adjoint de l'ordre maçonnique en France, et grand-maître de fait, s'est montré zélé pour l'ordre; mais soit que sa haute position sociale ait rendu son caractère plus réservé, soit que ce célèbre Frère ait été circonvenu par des influences profanes ou Maçonniques supérieures, il n'a pas fait ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait. Il présidait les séances solennelles du Grand-Orient, se faisait rendre compte de l'administration et des travaux de ce corps, et assurait aux assemblées Maçonniques le libre exercice de nos mystères.

CHARLES XIII, roi de Suède, grand-maître de le Maçonnerie suédoise, lorsqu'il n'était encore que duc de Sudermanie. A son avénement au trône, en 1810, ce prince, voulant reconnaître publiquement tout le bonheur qu'il avait goûté dans les associations maçonniques, et donner aux Maçons une marque de sa bienfaisance royale, créa en leur faveur, le 27 mai 1811, l'ordre civil maçonnique qui porte son nom et dont il conserve la grande maîtrise pour lui et ses successeurs. Rien n'est plus touchant, rien n'est plus flatteur que les considérans développés par le prince dans son ordonnance d'institution. Les insignes de cet ordre sont une croix rouge de rubis, brodée d'or et surmontée d'une couronne d'or; on la porte dans un large ruban rouge; sur le ruban, on lit d'un côté, sur un fond blanc, les initiales du fondateur, et de l'autre la lettre B au milieu d'un triangle. Il est inutile d'observer sans doute que l'ordre de Charles XIII ne s'accorde qu'aux Maçons les plus illustres.

CHARTRES (S. A. S. le duc ·), depuis duc d'Orléans, cinquième grand-maîtr e l'ordre Maçonnique en France, fut élu à cette ignité le 24 juin 1771, et installé, par cette même action, le 28 octobre 1773, dans la petite maison prince, dite la Folie-Titon, rue de Montreuil, ubourg Saint-Antoine. L'installation coûta à l'o e une somme de 3,348 liv. 10 s., outre une contri tion de 30 liv., pour chaque Frère qui prenait t à la solennité.

Au titre de Grand-Maître de l'ordre Maçonn que en France, S. A. S. joignit celui de Souverain Grand-Maître de tous les Conseils, Chapitres et Loges écossaises de France. Le Grand-Orient était plein de vie et dominait l'ordre. La révolution

française arriva sur ces entrefaites : tout-à-coup on voit paraître dans le *Journal de Paris* du dimanche 24 février 1793 (an II de la république), une lettre du duc d'Orléans. Nous en extrairons le passage plus particulièrement spécial à notre association. Le Grand-Maître dit :

« Dans un temps où assurément personne ne prévoyait notre révolution, je m'étais attaché à la Franc-Maçonnerie.

« Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand-Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait auprès de moi les fonctions de secrétaire du Grand-Maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette société, je répondis à celui-ci, en date du 5 janvier :

« Comme je ne connais pas la manière dont le Grand-Orient est composé, et que d'ailleurs je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère, aucune société secrète dans une république, surtout au commencement de son établissement; je ne veux plus me mêler en rien du Grand-Orient, ni des assemblées de Francs-Maçons. »

On voit, d'après cette lettre, que l'abandon de la grande maîtrise était un sacrifice aux événemens d'alors.

EUGENE-NAPOLÉON (le prince), fils du général Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie, et fils adoptif de l'empereur Napoléon, archichancelier d'état de l'empire, vice-roi d'Italie. L'un des plus beaux caractères modernes, le prince Eugène eut toutes les vertus d'un bon fils, d'un bon époux, d'un grand citoyen, tout le courage d'un héros, tous les talens d'un des premiers officiers de l'armée qui possédait tant d'hommes d'un mérite supérieur. Au faîte des honneurs et de la gloire, dans les douleurs publiques ou privées, il honora les fastes français de son nom immortel.

En 1814, Eugène, devenu duc de Leucthemberg, se retira dans les états de son beau-père, où il mourut en 1824.

Le prince Eugène aimait la Maçonnerie; en 1805 il fut nommé Vénérable d'honneur de la Loge de *Saint-Eugène*, orient de Paris. L'orient de Milan donna le nom d'*Eugène* à l'un de ses ateliers, et les Maçons d'Italie ayant établi, en 1805, un Grand-Orient à Milan, il en fut nommé le Grand-Maître et en même temps Souverain Commandeur du suprême Conseil du 33e degré.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND, roi de Prusse. Ce prince, n'étant encore que prince royal, avait souvent manifesté, à l'exemple du roi Frédéric-Guillaume Ier, des dispositions peu favorables à la Franc-Maçonnerie. Le comte de Lapipe, qui était un des plus zélés Francs-Maçons, voulut détruire dans l'esprit du prince cette disposition fâcheuse, et parvint, avec adresse, à déterminer Frédéric à se faire initier. La réception eut lieu à l'insu du roi Frédéric-Guillaume, dans la nuit du 14 au 15 août 1738, à Brunswick, dans le palais du comte de Korn. Le secret fut recommandé et gardé fidèlement. Frédéric, devenu roi, ne fit plus mystère de son agrégation à l'ordre Maçonnique, et, pour lui prouver sa protection royale, il voulut

tenir Loge comme maître en chaire. Cette tenue, qui eut lieu à Charlottembourg, fut des plus brillantes, et il donna de ses augustes mains la lumière Maçonnique à son frère, le prince Guillaume et à quelques seigneurs de la cour. La guerre, en 1756, éloigna momentanément ces illustres Frères de nos travaux, mais la Maçonnerie continua d'être protégée par le gouvernement. Le 30 novembre 1773, la grande Loge provinciale d'Allemagne, établie à Berlin, ayant été reconnue par la grande Loge d'Angleterre, la plus ancienne de toutes, Frédéric délivra à la grande Loge de ses états, des lettres-patentes sous la date du 16 juillet 1774, par lesquelles il lui accordait « sa très-gracieuse protection, sauve-garde et faveur royale, ne doutant pas que cette marque de faveur et de grâce spéciale ne lui servent d'aiguillon pour redoubler continuellement de zèle, aux fins de l'avancement du bien-être et de la félicité de la société humaine. » Quelques auteurs prétendent que Frédéric donna, en 1786, l'année même de sa mort, les réglemens des suprêmes Conseils du 33e degré; d'autres assurent qu'il a lui-même institué ce grade : on n'a aucune preuve historique de ces assertions.

FREDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, protecteur des Francs-Maçons, écrivait à la Loge royale *York de l'Amitié*, à Berlin, 29 décembre 1797 :« Je ne suis point initié, comme chacun le sait... Je suis bien éloigné de concevoir la plus faible méfiance dans les intentions des membres de la Loge; je crois même que son but est noble et fondé sur le culte de la vertu, que ses moyens sont légitimes et que toute tendance politique est bannie du centre de ses opérations... Et alors je me ferai un plaisir de manifester, dans toutes les occasions, ma bienveillance et mon affection, tant à la Loge *York de l'Amitié*, qu'à toute autre Loge de mes états. »

Le 1er janvier 1798, ce prince écrit : « Je ne trouve aucun inconvénient à faire connaître à la Loge royale *York de l'Amitié*, en réponse à sa demande du 1er janvier, qu'elle doit jouir, ainsi que toutes les Loges qui lui sont affiliées, de tous les droits qui avaient été précédemment concédés aux autres Loges-Mères de cette capitale, par les diplômes de protection qui leur avaient été accordés, etc. » Enfin, trois mois après, le 9 mars, Frédéric-Guillaume écrit au docteur et professeur Fessler, grand-maître de la Loge *York de l'Amitié* : « Docte, cher et fidèle sujet, les résultats que présentent l'ouvrage que vous m'avez adressé le 5 de ce mois, au nom de la Loge royale York, me sont principalement agréables, parce qu'ils font voir qu'une société qui travaille avec tant de franchise et de publicité doit avoir le sentiment intime d'un but et de moyens nobles; elle prouve par là qu'elle mérite la confiance publique et la protection du gouvernement. Je souhaite le meilleur succès à ces efforts bienfaisans. » Par un édit du 20 octobre 1798, ce prince défend les sociétés secrètes dans ses états, excepté les Loges de Francs-Maçons. Le 31 juillet 1800, il approuve la constitution et le code des lois revus par la grande Loge de Berlin, et le 29 août 1801, Sa Majesté ratifie

l'élection du conseiller Kleins à la maîtrise de l'ordre.

GEORGES IV, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, fut, en 1787, initié dans l'ordre Maçonnique, par le duc de Cumberland, et élu, en 1790, grand-maître de la grande Loge nationale d'Angleterre. Une médaille fut frappée à cette dernière occasion. Le prince de Galles n'a cessé de gouverner l'ordre qu'en 1813, époque où il fut nommé régent du royaume. Un de ses frères, S. A. R. le duc de Sussex, qui, en 1790, avait été nommé député grand-maître, fut élu grand-maître immédiatement après la démission de S. A. R. le prince de Galles, devenu régent; et, à son exemple, il dirige personnellement les travaux. L'ordre Maçonnique est une des institutions les plus importantes et les plus respectées des Anglais. C'est pour eux un honneur insigne que d'y être admis. La liberté dont jouissent les Maçons en Angleterre est telle, qu'en 1792, la Loge de *Clarence*, à Londres, ayant décidé que, conformément aux lois fondamentales de l'ordre, elle interdisait à ses membres toute discussion politique dans son sein, les autres Loges d'Angleterre, les Loges d'Ecosse et d'Irlande trouvèrent que la liberté nationale était blessée par cet arrêté, et cessèrent toute correspondance avec la Loge de *Clarence*.

BIOGRAPHIE

Des Impératrices et Princesses

QUI ONT ACCORDÉE EN EUROPE

LEUR PROTECTION SPÉCIALE

A LA FRANC-MAÇONNERIE.

BOURBON (S. A. S. madame la duchesse de), grande-maîtresse de l'ordre des Francs-Maçonnes d'adoption en France, présida, en 1777, à la tête de toute la noblesse de la cour, frères et sœurs, la Loge d'adoption de la *Candeur*, où fut initiée la comtesse de Rochechouart. Dans la Loge d'adoption de l'année 1779, il fut question d'admettre au grade de Maçonne parfaite une sœur qui en avait été jugée digne par ses hautes vertus et son zèle remarquable pour l'art royal. La Sérénissime grande-maîtresse ne possédait pas ce grade, et la Loge entière voulait le lui conférer sans retard et sans déplacement. L'illustre grande-maîtresse refusa cette faveur. « Je me crois obligée, dit S. A. S., de donner aux Maçons et Maçonnes l'exemple de la régularité et de ne prendre connaissance du grade de Maçonne parfaite qu'après en avoir moi-même subi les épreuves comme une simple maîtresse. » En effet, S. A. S., accompagnée de la sœur comtesse de Polignac, subit toutes les épreuves du grade. Tous les mystères de ce grade lui ayant été dévoilés, elle déposa son obligation dans les mains du Vénérable, et reçut l'anneau qui resserrait le lien qui existait déjà entre l'auguste sœur et l'ordre Maçonnique, et qui mettait le comble à la gloire de la Loge de la *Candeur*. Dans cette cé-

lèbre séance, madame la duchesse de Bourbon prêta une nouvelle obligation en qualité de grande-maîtresse inamovible de la Loge de la *Candeur*, à laquelle elle fit don de son portrait.

CATHERINE II, surnommée CATHERINE-LA-GRANDE, impératrice de Russie, défendit en 1762, à l'exemple d'Élisabeth, reine d'Angleterre, l'exercice de la Maçonnerie dans ses États. Comme Élisabeth, elle revint à des sentimens plus généreux; et, rassurée sur les principes de nos associations, non-seulement elle révoqua les ordres qu'elle avait donnés contre nous, mais encore elle fit venir des Maçons d'Écosse pous rétablir et constituer les Loges en Russie. A cette double faveur, l'impératrice voulut joindre un bienfait qui tînt immédiatement à l'ordre; elle se déclara tutrice de la Loge de *Clio*, à Moskou. En 1786, la Maçonnerie était des plus florissantes dans tous les états russes. A Saint-Pétersbourg et à Moskou, les seigneurs de la cour, entre autres le comte de Strogonof, le prince Repnin, le comte Schouvalof, etc., font construire des Loges dans leurs palais.

Catherine mourut le 6 novembre 1796, dans la soixante-dixième année de son âge.

JOSÉPHINE (Rose Tascher de La Pagerie), veuve du général vicomte de Beauharnais, première femme de l'empereur Napoléon, impératrice des Français et reine d'Italie, naquit à la Martinique, le 24 juin 1763, et mourut à la Malmaison, près Paris, le 29 mai 1814, dans la cinquante-unième année de son âge. Elle eut deux enfans de son premier mariage, Eugène et Hortense, qui, par les dons brillans qu'ils tenaient de la nature, ajoutèrent au bonheur de leur mère, et la consolèrent dans ses hautes infortunes. Le vicomte de Beauharnais soutenait à la tête de l'armée du Rhin la gloire du nom français. Rappelé à Paris au plus fort de l'anarchie révolutionnaire, il fut arrêté avec sa femme et périt sur l'échafaud. Joséphine ne dut la vie qu'à l'état de saisissement que lui causa cet événement affreux. Tallien parvint à lui faire rendre la liberté. Le 13 vendémiaire eut lieu. Le jeune général Bonaparte, couvert des lauriers de la victoire, obtint la main de la veuve du général Beauharnais. Lors de son divorce, ses enfans, qui avaient été généreux et désintéressés comme elle, la supplièrent de se choisir une retraite à l'étranger, et offrirent de la partager avec elle. « Non, dit Joséphine, le sacrifice ne serait pas assez grand : que l'ancienne épouse de l'empereur soit sa meilleure amie. »

Amie de tous les hommes de mérite, et surtout des savans et des artistes, elle imprima dans tous les cœurs généreux des sentimens qui ne se sont jamais effacés. Elle les retrouva fidèles au temps de ses douleurs domestiques, comme dans les calamités politiques qui frappèrent la France.

« Joséphine ne se mêle jamais de politique, » disait Napoléon. En effet, elle ne se mêla jamais que de bienfaisance et d'humanité. Elle fit rendre à une foule d'émigrés leurs biens, ou leur fit accorder des secours considérables. Dans la prospérité, comme après son éloignement du trône, elle accorda aux arts et à l'industrie les plus grands encouragemens.

Il serait impossible de peindre le douloureux effet qu'avait produit sur l'ame de l'impératrice Joséphine la déchéance de l'empereur. « Pourquoi, s'écriait-elle dans une sorte de délire, ai-je consenti à ce fatal divorce ? Napoléon est malheureux et je ne puis l'être avec lui ! » Son cœur était brisé par les lâches calomnies des feuilles publiques du temps. « On l'accuse faussement, disait-elle; qui peut savoir mieux que moi le contraire de ce qu'on lui reproche ?... » Celle qui montra tant de courage dans ses malheurs personnels ne put supporter ceux d'un homme qui lui avait toujours été cher. Son sang s'enflamma, les premiers médecins de Paris furent appelés; l'empereur Alexandre lui envoya son premier médecin; mais l'impératrice Joséphine était frappée au cœur !... Elle succomba, le troisième jour de sa maladie, dans les bras de ses enfans. Dans le délire qui précéda sa mort, on entendit pour toutes paroles : *L'île d'Elbe!... Napoléon!*

Dans ce bien faible tribut, nous avons essayé d'être les interprètes des Francs-Maçons de France, dont Joséphine admira la noble institution. Elle les aimait et les protégeait. Joséphine est la première souveraine qui ait paru à leurs assemblées. Dans le voyage qu'elle fit à Strasbourg, en 1805, elle assista à la Loge d'adoption que donna dans cette ville la Loge des *Francs-Chevaliers*, orient de Paris, réunie aux Loges de Strasbourg. La Loge était présidée par madame la baronne de Detrich, femme du maire, grande-maîtresse titulaire. L'impératrice vit admettre aux mystères de l'initiation Maçonnique sa dame d'honneur, madame de Canisy, qu'elle avait elle-même désignée. Jamais, peut-être, Loge d'adoption ne fut plus brillante; la ville entière prit part à cette solennité Maçonnique, dont la partie mystérieuse lui fut seule dérobée. La Loge de *Sainte-Joséphine*, orient de Paris, et la Loge de *Joséphine*, orient de Milan, doivent leur nom à cette auguste sœur.

Discours
SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME,

Par le F.·. Deslauriers.

Calmez votre douleur, mes Frères, et cessez un instant d'attacher vos regards sur ces images et ces dépouilles qui appartiennent au néant; vos pleurs, en arrosant ces enveloppes funéraires, ont acquitté le tribut que vous deviez à ces cendres; maintenant élevons nos pensées, et, contemplant l'être dans son essence, méditons un moment sur cette incarnation de la Divinité, qui animait une

vile poussière, et revoyons nos Frères, non tels qu'ils étaient, mais brillans et radieux, et jouissant, au sein du Créateur, des bienfaits de l'immortalité.

Etre des êtres, je te bénis! tu as gravé dans le cœur des Maçons la science de notre éternité, ce sentiment divin, consolation du juste et terreur du méchant...... Du méchant!...... Il existe donc des êtres assez infortunés pour se refuser aux douces impressions d'un avenir sans fin, puisqu'il en est qui méconnaissent la vertu! Insensés, pour qui tout est périssable! je ne m'étonne plus de votre avidité à chercher des plaisirs factices, à briguer de vains titres, et je vois dans votre erreur les causes et les effets de votre égoïsme.

Ouvrez les yeux, profanes humains! et si votre vue, faible ou bornée, ne vous permet pas de découvrir la vérité dans l'assemblage des chefs-d'œuvre du grand Architecte des mondes, saisissez au moins les images les plus vulgaires, qui vous attestent votre immortalité! Voyez cette rosée matinale qui vient fertiliser vos champs, et qu'un immense foyer de lumière ramène en vapeur au lieu qui l'a produite. Regardez cet éclair enfanté par la foudre; aussitôt que sa flamme a brillé sur la terre, il disparaît à vos yeux, et rentre dans les régions dont il est échappé; voilà les signes certains où vous devez reconnaître votre principe et votre destination. La nature n'est qu'une suite de révolutions, où tout est métamorphosé sans cesse, où rien ne périt; tout dans l'univers se produit et se renouvelle à vos yeux; des mondes innombrables parcourent l'espace; aucun d'eux ne s'écarte de sa route tracée par le Tout-Puissant; lui seul, tranquille et ferme, gouverne ces globes sans fin qui vous éclairent; lui seul, né de lui-même, a tout créé, et lui seul, enfin, vous a transmis cette étincelle qui vous anime, et qui doit être immortelle comme son créateur.

Douter de ces vérités, c'est douter de l'existence de Dieu, c'est vouloir être incompréhensible à soi-même.

Invoquerai-je, pour vous éclairer dans les ténèbres, ces sages de la Grèce, lumière vivante de l'antiquité, qui, les premiers, per-

cèrent cette obscurité qui cachait l'homme à l'homme! Thalès, qui jeta la première étincelle de ce feu sacré; Bias, qui enseignait à vivre comme si on devait mourir l'instant d'après, ou comme si l'on devait toujours vivre; Anaxagoras, qui ne connaissait d'autre patrie que le ciel; Démocrite, ce philosophe inébranlable, qui prouva que rien ne pouvait naître de rien, et qu'aucune chose ne pouvait être réduite à rien; Socrate, dont la fin sublime nous apprend à apprécier à sa juste valeur cette enveloppe matérielle qui nous retient à la terre; Platon, qui admit pour principe de sa morale Dieu comme l'auteur du grand tout et l'intelligence universelle; la matière comme suppôt de la génération et de la corruption, et la pensée comme une substance incorporelle qui réside dans l'entendement de Dieu. Tous ces vastes génies, avec moins de preuves que nous n'en possédons, n'ont pu résister à l'impression innée qui leur prouvait la grandeur de notre être. Plus tard, Cicéron vint offrir des certitudes, dans un traité digne du défenseur d'Archias; enfin, Locke, Bayle, Leibnitz, ne nous laissent aucun doute sur notre essence naturelle et spirituelle.

Malgré les schismes et les préjugés qui divisent les différentes sectes de cet hémisphère, nul ne révoque en doute l'immortalité de l'ame; tous, par des sentiers divers, cherchent les portes du ciel, et tous croient à l'éternité, s'ils sont vertueux. Respectons toutes les religions, puisqu'elles concourent au bien social; mais employons tous nos efforts pour éclairer l'incrédule qui les méprise; c'est un Frère en démence et malheureux, que nous devons rendre à lui-même et au bonheur.

Mais qui pourrait penser que l'homme, sans cesse en butte aux orages de cette vie, n'aurait été jeté sur la terre que pour y vivre, souffrir et mourir? Que deviendrait cette chaîne qui, par des gradations insensibles, unit, par deux points opposés, chaque être au grand tout? Qui pourrait douter de la continuité de ses parties? Ici, je vois la matière, dormant dans l'inertie, attendre qu'elle soit appelée à la vie. Là, végétant, mais insensible, elle ne vit qu'à demi; bien-

tôt le sentiment vient s'unir à la vie, et la complète. Mais cette raison qui brille dans l'homme mortel n'a pas encore atteint ce dégré de splendeur qui doit l'unir aux êtres qui sont tout esprit; et je vois là s'établir le point de contact qui l'enchaîne à son créateur ineffable. Si nous pouvions transiger avec cette assurance, que deviendrait notre orgueil, notre espoir? quel serait le refuge de la vertu? que serait la Divinité?... Ah! qu'elle me garde d'un tel blasphème! Lorsque je recueille mes pensées, je ne puis méconnaître en moi cette émanation du Créateur, qui m'accompagne dans cette terre d'exil; je repousse avec un égal dédain les plaisirs et les maux d'un monde éphémère; je souris au spectacle de la transformation de la matière, et mon ame s'élance fièrement vers l'immortalité.

OUVRAGES BIBLIOGRAPHIQUES

Publiés pour, contre et sur la Franc-Maçonnerie, dans tous les pays du monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1835.

PREMIER RELEVÉ

ÉTABLI PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

5736. Constitutions, histoire, lois, chartres, réglemens et usages de la très-vénérable société des Francs-Maçons, tirés de leurs témoignages authentiques, et traditions fidèles de plusieurs siècles; traduit de l'anglais par le F.·. Jean Kuenen. Lahaye, 1736, in-4°.

5738. La Clé du Cabinet des princes de l'Europe. Luxembourg, 1738, in-12, tome 68. Ce volume contient plusieurs articles curieux sur la Franc-Maçonnerie, pages 167, 339, 417 et 493.

5744. Recueil de Chansons des Francs-Maçons, précédé de quelques pièces de Poésies convenables au sujet, et mis en ordre par F.·. Naudot. Paris, 1744, in-12.

5744. La Franc-Maçonne, ou Révélation des Mystères des Francs-Maçons. Bruxelles, 1744, in-12.

8746. L'Antropophile, ou les Secrets et les mystères de l'ordre et de la félicité, dévoilés pour le bonheur de tout l'univers, par le F.·. Moet, 1746, in-12.

5746. Le prince Franc-Maçon, conte de Fées, où l'on voit les progrès et l'origine de la Maçonnerie. Lahaye, 1745, in-12.

5745. La Franc-Maçonnerie dans la république. Francfort, 1747, in-8.

5747. Les Francs-Maçons écrasés, suite du livre intitulé l'Ordre des Francs-Maçons trahi. Amsterdam, 1747, in-8.

5748. L'Ecole des Francs-Maçons, par le F.·. Couret de Villeneuve. Orléans, 1748, in-12.

5747. L'Anti-Maçon, ou les Mystères de la Maçonnerie dévoilés, augmenté de l'Usage des signes. 1748, in-12.

5750. Etrennes curieuses aux Francs-Maçons pour 1750. 1 vol. in-32.

5751. Recueil de discours et autres pièces, tant en prose qu'en vers, sur la Maçonnerie. Amsterdam, 1751, in-8.

5752. Les Vrais Jugemens sur la Société des Francs-Maçons. Bruxelles, 1752, in-12.

5752 et 5754. Les Vrais Jugemens sur la Société des Francs-Maçons. Bruxelles, 1752 et 1754, et réimprimé en 2 vol. in-12.

5757. Le Maçon démasqué, ou le Vrai secret des Francs-Maçons mis au jour, etc. Berlin, 1757, pet. in-8.

5758. Recueil de chansons, vers, discours et règlemens qui concernent les loges des Francs-Maçons et la Maçonnerie. Amsterdam, 1758, in-8.

5760. Le Parfait Maçon, ou les Véritables Secrets des quatre grades d'apprentis, compagnons, maîtres ordinaires et écossais de la Franc-Maçonnerie, 1760, in-12.

5862. Recueil de chansons des Franes-Maçons, vers, discours, règlemens, etc. Amsterdam, 1772, in-8.

5762. Les devoirs, statuts, ou règlemens généraux des Francs-Maçons, mis dans un nouvel ordre et approuvés par la grande Loge des sept provinces unies des Pays-Bas (en français et en hollandais). Amsterdam, 1752, 2 part., in-8.

5763. La Lyre Maçonne, ou Recueil de chansons des Francs-Maçons, avec les airs notés. Lahaye, 1763, in-12.

5768. L'Ordre des Francs-Maçons trahi. Amsterdam, 1768, in-8.

5768. Les plus secrets Mystères des hauts grades de la Maçonnerie dévoilés, ou la vraie Rose-Croix, traduit de l'anglais, suivi du Noachite, traduit de l'allemand par Berage. Orléans, 1768, in-8.

5772. Recueil de chansons des Francs-Maçons, 1772, in-12.

5774. Le vrai Franc-Maçon, qui donne l'origine et le but de la Franc-Maçonnerie, etc. — Lettres Maçonniques, par le F.·. Enoch. Liége, 1772, 2 v. in-8.

5774. Origine et objet de la Franc-Maçonnerie, augmentés de discours relatifs à cet ordre, par le F.·. B***, aux dépens des originaux génevois, 1774, in-8.

5774. Les plus secrets Mystères des hauts Grades traduit de l'anglais. 1 vol. in-8, 1766.

5775. Œuvres mêlées du S*** (Travenol), ouvrage en vers et en prose, contenant des remarques curieuses sur les Mystères des Francs-Maçons, etc. Amsterdam, 1775, in-8.

5776. Considérations philosophiques sur la Franc-Maçonnerie, Hambourg et Paris, 1776, in-12.

5777 à 5804. État du Grand-Orient de France. Paris, 1777 à 1804, 6 vol. in-8.

5778. L'Ordre des Francs-Maçons trahi, et le secret des Mopses révélé, par l'abbé Larudan.—Les Francs-Maçons écrasés, par le même. Amsterdam, 1778, 2 vol. in-12.

5778 et 5784. Discours et autres pièces concernant la Maçonnerie, par divers orateurs de la Loge la Parfaite-Union, à l'Orient de Bastia. 1778 et 1784, 2 vol. in-4.

5778. Les trois premiers grades uniformes de la Maçonnerie, par le F.·. Nerard Hérono (Honoré Renard). Paris, 1778, petit in-8.

5778-5779. Code maçonnique des Loges réunies et rectifiées de France, tel qu'il a été approuvé par les députés des Directoires de France au convent national de Lyon, en 5778. Paris, 1779, in-fol.

5779. Abrégé de l'histoire de la Franc-Maçonnerie, précédée et suivie de quelques pièces en vers et en prose, et d'anecdotes qui la concernent, d'un essai sur les mystères, etc. Lausanne, 1779, in-8.

5779. Recherches sur les Initiations anciennes et modernes, par le F.·. abbé R. Robin. Paris, 1779, petit in-8.

5779. La vraie Maçonnerie d'adoption, dédiée aux Dames, par un chevalier de tous les ordres maçonniques, par le F.·. Guillemain de Saint-Victor. Londres, 1779, in-12.

5779. Amusemens d'une société innombrable, dans laquelle on compte des héros, des philosophes, des sages, des grands princes et des rois, où la véritable Maçonnerie, avec des notes critiques, etc., par un chevalier de tous les ordres maçonniques, (Guillemain de Saint-Victor, qui a signé de Gamainville), au sanctuaire des Mœurs. 1779, in-12.

5780 à 5835 (1). Tableau alphabétique des Loges constituées par le Grand-Orient de France, à l'époque du 29 novembre 1779. Paris, 5780 à 5835, 75 vol. in-18.

5700. Histoire de la Persécution intentée en 1775 aux Francs-Maçons de Naples, suivie de pièces justificatives. Londres, 2780, in-8.

5781. Grand-Inquisiteur, Grand-Elu, ou chevalier Kados, connu aussi sous les titres de chevalier élu, de chevalier de l'Aigle noir. Paris, 1781, in-12.

5781. Essai sur la Franc-Maçonnerie, ou Début essentiel et fondamental de la Franc-Maçonnerie, par le F.·. Reyerlé. Nancy, 5784, 2 vol. in-8.

5782. Recueil de chansons et poésies Maçonnes. Orléans, 1782, in-12.

5782 à 5785. Bibliothèque des Francs-Maçons (en allemand). Berlin, 1782 à 1785, 3 vol. in-8.

5783. Abrégé de l'histoire de la Franc-Maçonnerie, précédé et suivi de quelques pièces en vers et en prose, etc Lausanne, 1783, in-8.

5783 à 5785. Lettres concernant la Franc-Maçonnerie (en allemand). Nuremberg, 1783 à 1785, en 2 vol. petit in-8.

5784. Entretien sur la Franc-Maçonnerie, par un philosophe bien digne d'en être, Roterdam, 1784, in-12.

5785. Apologie pour l'ordre des Francs-Maçons. Lahaye, 1785, in-8.

Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite, contenant les Catéchismes des quatre premiers grades, etc., par un chevalier de tous les ordres maçonniques, Guillemain de Saint-Victor. Philadelphie, 1786, 3 parties in-18.

5787. Fictions, discours, poèmes lyriques et autres pièces adonhiramites, par Félix Nogaret. Memphis, 5787; 2 parties en 1 vol. in-8.

5788. Les Maçonneries écossaises, comparées avec les trois professions et le secret des Templiers du XIVe siècle. Londres, 1788, en 2 vol.

5787. La Lyre maçonne, ou Recueil de chansons des Francs-Maçons. Lahaye, 1787, en 2 parties in-8.

5790. L'Esprit de la Franc-Maçonnerie dévoilé, relativement au danger qu'elle renferme. Rome (Holl.) 1780, in-12.

5797. Apologie des Templiers et des Francs-Maçons. Meudon, 1797, in-8.

5798 à 5805. Annuaire des Francs-Maçons (en allemand). Cœthen, 1798 à 1805, 7 vol. petit in-8.

5800 à 5802. Miroir de la Vérité, dédié à tous les Maçons, par le F.·. Abraham. Paris, 5800 à 5802, 3 vol. in-8.

5803. Statuts de l'ordre de la Franc-Maçonnerie en France. Paris, 1800, in-8.

580e. Recueil élémentaire de la Franc-Maçonnerie adonhiramite, par un chevalier de tous les ordres maçonniques, par M. Latreille. Jérusalem, 5803, in-12

5804. Recueil de Cantiques Maçons, dédié à toutes les Loges réunies de la correspondance du Grand-Orient de France et des Oriens étrangers, par le F.·. Desveux. Paris, 5804, in-12.

5805. Essais historiques et critiques sur la Franc-Maçonnerie, etc., par le F.·. Laurens. Paris, 1805, in-8.

5805. Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite. Philadelphie (Paris), 1805, in-12.

5805. Instruction des H.·. G.·. tels qu'ils se confèrent dans les chapitres de la correspondance du Grand-Orient de France, avec les discours ana-

(1) De 1785 à 1803, cet ouvrage a paru sous le titre suivant: Tableau alphabétique des Loges de la correspondance du Grand-Orient de France; — de 1804 à 1811, sous celui de Calendrier Maçonnique à l'usage des Loges de la correspondance du Grand-Orient de France; — de 1812 à 1835, sous celui de Calendrier Maçonnique indicatif des assemblées ordinaires du Grand-Orient; — le Calendrier de 1815 avait été préparé et rédigé comme l'exigeait la conversion de l'empire en royaume; il était imprimé jusqu'à la page 360 (ville de Tours), lorsque l'événement du retour de l'empereur Napoléon en France en a empêché la continuation et la publication. Le Calendrier 1806 n'a pas été publié, et celui de 1816 ne l'a été qu'en partie (64 pages).

logues aux réceptions. Paris, 1806, in-18.

5806. Recueil de chansons pour les Francs-Maçons. Amsterdam, 1806, in-12.

5806. Traité des Symboles, ouvrage indispensable aux littérateurs et aux artistes, qui donne la clé de toutes les allégories, tant sacrées que profanes, et des mystères les plus cachés des Sociétés maçonniques, hermétiques, etc., par le F.·. de Courcelle, Paris, 1806, in-12.

5806. Statuts de l'ordre maçonnique en France. Paris, 1806, in-8.

5807 à 5810. Annales maçonniques, rédigées par le F.·. Caignard de Mailly. Paris, 1807 à 1810, 8 tom. in-8.

5807. Code récréatif des Francs-Maçons, poésies, cantiques et discours à leur usage, par le F.·. Grenier. Paris, 5807, in-18.

5807. Partition du formulaire de réception aux trois premiers grades, Hérédon. Paris, 1807, in-12.

5808. La Rose de la Vallée, ou la Maçonnerie rendue à son but primitif et renfermée dans ses seuls grades, par Boulaye. Paris, 1808, in-18.

5809. Carte maçonnique de l'Empire français et de toutes les dépendances du Grand-Orient de France, par le F.·. Fustier. Paris 5309.

5809. Le vrai Maçon, contenant le Catéchisme du grade d'apprenti, l'ouverture et la clôture des différentes Loges, etc., enrichi d'une infinité de demandes, etc. Philadelphie, 5809, in-12.

5810. Vocabulaire des Francs-Maçons, suivi des constitutions générales de l'ordre, par le F.·. Bazot. Paris, 1810, in-12.

5810. Nouveaux choix de chansons Francs-Maçonnes, mêlé de plusieurs pièces de poésies et contes. Lorient, 1810, in-18.

5811. La Lyre maçonnique. Paris, 1811, in-8.

5811. Manuel du Franc-Maçon, contenant des réflexions, etc., par le F.·. Bazot. Paris, 1811, in-12.

5812. Nécessaire maçonnique, par le F.·. Chappron. Amsterdam, 1812, in 12.

5812. *Annales originis magni Galliarum O.·.*, ou Histoire de la fondation du Grand-Orient de France, etc., par le F.·. Thory. Paris, 1812, in-8.

5812. Essai sur les mystères d'Eleusis, par le F.·. Ouvaroff. St-Pétersbourg, 1812, in-8.

5813. Tuileur des 33 degrés de l'écossisme du rite ancien, dit accepté, par le F.·. Delaulnaye. Paris, 1813, in-8.

5813. Les Maçons de Cythère, poème, par Jean Louis Brad. Paris, 1813, in-8.

5814. Le Suisse catholique deux fois, ou Doctrine philosophique, dédié aux vrais juges, grands commandeurs, philosophes in .·., et à tous les membres de l'association maçonnique, par le F.·. Tacxsi, chev. de l'ordre du Christ. Paris, 1814, in-8.

5814. La Franc-Maçonnerie rendue à sa véritable origine, ou l'antiquité de la Franc-Maçonnerie prouvée par l'explication des mystères anciens et modernes, par le F.·. Alexandre Lenoir, avec 10 pl. Paris, 1814, in-4.

5814 à 5829. Annales chronologiques, littéraires et historiques de la Maçonnerie des Pays-Bas, 1814 à 1829; Bruxelles, 6 vol. in-8.

5815. *Acta latomorum*, ou Chronologie de l'histoire de la Franc-Maçonnerie, etc., avec un supplément, par le F.·. Thory. Paris, 1815, 2 vol. in-8.

5816. Le Chansonnier Franc-Maçon, composé de cantiques de banquet, échelle d'adoption, par le F.·. J. A. Jacquelin. Paris, 5816, in-18.

5817. Manuel du Franc-Maçon, contenant des réflexions, etc., par le F.·. Bazot. Paris, 1817. in-12.

5818 et 5819. Hermès, ou archives maçonniques, par une société de Francs-Maçons. Paris, 1818 et 1819, 2 vol in-8.

5818 à juillet 5819. Bibliothèque maçonnique ou Recueil des matériaux propres à l'histoire de la Maçonnerie, par le F.·. Joly. Paris, décembre, 1818 à juillet 1819, in-8 complet.

5819 Tuileur portatif des trente-trois degrés de l'Écossisme du rite ancien et accepté, suivi d'un Tuileur des trois grades symboliques écossais, etc., par le F.·, Caillot. Paris, 1819, in-18.

5819. Encyclopédie maçonnique, contenant les faits historiques sur la Maçonnerie et sur les sociétés qui ont avec elle des rapports prochains ou éloignés, etc., par le F.·. Chemin-Dupontès. Paris, 1819 et 1825, 4 vol. in 12.

5820. Manuel maçonnique, ou Tuileur des divers rites de la Maçonnerie pratiqués en France, dans lequel on trouve l'étymologie de l'interprétation, précédé d'un abrégé des règles de la prononciation de la langue hébraïque, et suivi du calendrier lunaire, etc., par un vétéran de la Maçonnerie, le F.·. Vuillaume. Paris. 1820, in-8.

5820. Nouveau recueil de cantiques, ou Chansonnier maçonnique, par le F.·. V.·. G.·. E.·. Ec.·. Metz, 1820, in-18.

5820. La Maçonnerie, poème en trois chants, avec des notes historiques, étymologiques et critiques, par le F.·. Guerrier du Mast. Paris, 1820, in-8.

5820. Le parfait Maçon, ou Répertoire complet de la Maçonnerie symbolique, recueilli et mis en ordre par J. F. Vernhes, tom. 1 et unique. Montpellier, 1820, in-8.

5820. Le Banquet maçonnique. Paris, 1820, in-18.

5821. Archives de la Franc-Maçonnerie, ou les Secrets et les travaux de tous les grades, jusqu'à celui de Rose-Croix, y compris les grades écossais. Paris, 1821, in-8.

5821. Tuileur des 32 degrés de l'Écossisme du rite ancien accepté, par le F.·. Delaulnaye. Paris, 1821, in-8.

5821. Mélanges de philosophie et de littérature maçonniques, par le F.·. Bernaert. Ostende, 1822, 12 cahiers en 1 vol. in-8, complet.

5821. Aperçu général et historique des principales sectes maçonniques en France, présenté au Grand-Orient, le 9 mars 1821. Paris, in-4.

5821. Crata-Repoa, ou Initiations aux anciens mystères des prêtres de l'Egypte, traduit de l'allemand et publié par le F.·. A. Bailleul. Paris, 1821, in-8.

5821. La nouvelle Tour d'Ugolin et les Cata-

combes, ou les Francs-Maçons vengés. Paris, 1821, in-8.

5822. De l'influence attribuée aux philosophes, aux Francs-Maçons et aux illuminés sur la révolution de France, J.-J. Mounier-Tubingen. Cotta, 1822, in-8.

5822. Correspondance d'un Maçon avec son curé. Lyon, 1822, in-8.

5823. Instruction á la France sur la vérité de l'histoire de France de la Rose-Croix, par le F.·. Naudé. Paris, 1823, in-8.

5823. Mémoire sur l'Ecossisme, par le F.·. Chemin de Pontès; premier supplément de l'Encyclopédie maçonnique. Paris, 1823, in-12.

5823. Essai historique sur la Franc-Maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours, par le F.·. Vidal, avocat à Montauban. Bordeaux. 1823, in-8.

5823. L'Orateur Franc-Maçon, ou Choix de discours, etc., par l'auteur du Manuel maçonnique. Orient de Paris, 2823, in-8.

5825. Dictionnaire maçonnique, ou Recueil d'esquisses de toutes parties de l'édifice connu sous le nom de Maçonnerie, par le F.·. Quentin. Paris; 1825, in-12.

5825. Histoires des Initiations de l'ancienne Egypte, avec un précis sur les expiations, d'après l'ouvrage de l'abbé Terrasson, intitulé *Sethos*, etc., par le F.·. Chemin-Dupontès, Paris 1825, in-12.

5825. L'Orateur Franc-Maçon, ou choix des discours prononcés à l'occasion des solennités de la Maçonnerie, relatifs au dogme., à l'histoire de l'ordre et à la morale enseignée dans ses ateliers; recueillis par le F.·. Vuillaume, ancien payeur général. Paris, 1825, in-8.

5825. Esprit du dogme de la Franc-Maçonnerie, Recherches sur son origine et celle de ses différens rites, par le F.·. M.·. R.·. Reghellini de Schio. Bruxelles, 1825, in-8.

5826. Rituel maçonnique pour tous les rites, par le F.·. Richesthal. Strasbourg, 1823, in-8.

5826. Le Voile levé pour les curieux, ou Histoire de la Franc-Maçonnerie. Liège, 1826.

5826. Statuts et réglemens généraux de l'ordre maçonnique en France. Paris, 1826, in-8.

5827. Morale de la Franc-Maçonnerie, et esprit, pensées et maximes des Francs-Maçons les plus distingués, etc., par le F.·. Bazot. Paris. 1827, in-18.

5827. Nécessaire maçonnique, par le F.·. E. J. Chappro, édition augmentée des secrets de la Maçonnerie dévoilés à LL. SS. les papes, etc. Paris, 1827, in-8.

5828. Manuel du Franc-Maçon, contenant des réflexions, etc., par E. F. Bazot. Paris, 1828, in-12.

5828. Le Tuileur expert des sept grades du rite français ou moderne, 33 degrés du rite écossais ancien et accepté, avec une notice, etc., par le F.·. Bazot. Paris, 1828, in-12.

5829. Le petit Répertoire maçonnique, tant au rite français qu'au rite écossais, par E.·. C.·. Colin. Paris, 1829, in-18.

5829 à 5832. L'Abeille maçonnique, journal

hebdomadaire du 1er juin 1829 au 5 mars 1832, 113 numéros petit in-folio complet.

5829. Précis historique de l'ordre de la Franc-Maçonnerie, depuis son introduction en France jusqu'en 1829, suivi d'une Biographie des membres de l'ordre les plus célèbres, par J. C. B. Paris, 2 vol. in-8.

5830. Revue historique et scientifique de la Franc-Maçonnerie. Paris, 1830, 5 numéros contenant 240 pages.

5830. Code des Francs-Maçons, ou lois, doctrines, morale, secrets, mystères et cérémonies de l'institution maçonnique, ouvrage faisant suite à la morale de la Franc-Maçonnerie, par le F.·. Bazot. Paris, 1830, in-18.

5830. Lyre des Francs-Maçons, choix de cantiques, échelles, etc., de FF.·. Antignac, Arm. Gouffé, etc. Paris, in-12.

5832. Cours complet de Maçonnerie, ou Histoire générale de l'initiation, depuis son origine jusqu'à son institution en France, par le docteur Vassal. Paris, 1832, in-8.

5832. Recueil des actes du suprême conseil de France, ou Collection des décrets, arrêtés et décisions de cet illustre corps, de 1806 à 1830, précédé des grandes Constitutions de 1762 et de 1786, et du concordat passé entre le suprême conseil et le Grand-Orient de France. Paris, 1832, in-8.

5833. La Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne, par le F.·. M.·. R.·. de S.·.. en 3 vol. in-8. Paris, 1833.

Dans divers pays du Monde, la Maçonnerie occupe beaucoup, depuis une centaine d'années, les écrivains les plus distingués; elle est dans plusieurs de ces contrées un véritable culte et extrêmement respectée par les populations; on y publie annuellement beaucoup d'ouvrages sur l'institution maçonnique, et de ce nombre il y en a de périodiques. Nous avons pris tous les moyens de nous en procurer le plus grand nombre, et nous faisons faire en ce moment à Paris, à Londres et en divers autres villes, le recensement des ouvrages maçonniques qui se trouvent en vente, et ceux qui existent dans les bibliothèques publiques; nous les signalerons successivement, et nous engageons toutes les personnes qui prendront quelque intérêt à l'*Univers Maçonnique* à nous indiquer les articles historiques, littéraires, biographiques et bibliographiques sur la Maçonnerie qu'ils jugeraient dignes de recevoir, dans l'intérêt de l'institution, le plus de publicité possible, et nous leur recommandons instamment de nous faire connaître surtout les fondations des établissemens utiles et de charité créés par des Loges ou des Francs-Maçons, dans quelque pays du monde que ce soit.

L'UNIVERS MAÇONNIQUE,

Revue Trimestrielle

DES PROGRÈS ET ACQUISITIONS DE L'ESPRIT HUMAIN

DANS TOUTES LES BRANCHES DES CONNAISSANCES MAÇONNIQUES,

Histoire, — Littérature, — Poësie, — Biographie et Bibliographie.

« Publions, établissons, propageons la vraie Maçonnerie. nous auront « rendu plus de services à la terre, que tous les législateurs ensemble!! »

N° 1. — 5835 (Ère vulgaire 1835).

L'ère maçonnique date de la création du monde. L'année commence le premier mars de l'année grégorienne.

Définition.

DE

LA MAÇONNERIE

Pour bien comprendre quels devoirs impose la Maçonnerie, il faut d'abord la définir; il faut dire ce qu'elle est.

Qu'est-ce donc que la Maçonnerie?

Nous répondrons : *c'est beaucoup*, *c'est ce qu'il y a de plus important*, ou *ce n'est rien du tout.*

Ce n'est rien pour l'homme grossier, pour le méchant;

C'est beaucoup, presque tout pour l'homme sensé et vertueux.

Ce n'est rien, pas plus que ne sont les couleurs pour l'aveugle, la musique pour le sourd, la poésie, les beaux-arts, pour la brute;

Ce n'est rien pour l'ambitieux, l'avare, l'égoïste, le menteur;

C'est beaucoup pour l'homme sensible, sincère et généreux qui connaît les maux de l'humanité et voudrait y porter remède.

Elle n'est ni un *complot*, ni une *faction*, ni un *parti*. Elle ne sert l'ambition, ni la ruse, ni la cruauté de personne.

Elle est l'ordre et la vérité dans toutes choses. Elle est la haine de tous les vices, l'amour de toutes les vertus.

Elle est la voix éternelle qui dit : *Ne fais point aux autres ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait. Fais-leur, au contraire, ce que tu voudrais qu'ils te fissent.*

Elle est le calme dans les tempêtes, le fanal dans les naufrages, la consolation dans l'infortune, l'antidote contre toutes les sortes de tyrannies, de fanatismes et de mensonges.

Elle est en un mot le véritable lien des peuples et la conservatrice du monde moral que les méchans veulent détruire.

Ainsi la Maçonnerie est beaucoup, est tout pour ceux qui la comprennent; elle n'est rien pour ceux dont l'ame est éteinte; ou plutôt elle est le miroir dans lequel ils n'osent se regarder.

Qu'était-elle aux temps anciens pour les *Tibère*, les *Caligula*, les *Néron*? ce qu'elle est aujourd'hui pour ceux qui leur ressemblent.

On a dit que la Maçonnerie était une *Religion*.

Cela est vrai, si l'on peut appeler de ce nom une institution qui ne laisse aucun

(1) Nous regrettons de n'être point autorisés à indiquer le nom de l'auteur de cet article, maçon aussi instruit que modeste, qui désire être ignoré, se faisant un devoir d'instruire ses frères depuis plus de vingt-cinq années, sans rechercher la gloire qui lui serait si justement due par ses intéressans travaux; nous dirons seulement, avec lui, que la Maçonnerie, *bien comprise*, sera toujours le *véritable lien des peuples.*

doute après elle, qui n'ouvre la porte à aucune contestation sur ses *dogmes* ni sur ses *préceptes*. C'est la plus claire, la plus simple de toutes, celle qui s'allie le mieux avec le bon sens que le ciel nous a donné, et c'est pour cela qu'il ne faut pas la confondre avec les autres.

On va bientôt en juger..

Les religions s'emparent de l'homme à sa naissance et ne le quittent qu'à la mort.

La Maçonnerie, au contraire, ne prend l'homme que dans la force de l'âge, lorsque son intelligence peut lui montrer la valeur de chaque chose.

Une cérémonie convenue jette un enfant dans tel ou tel culte. La *circoncisison*, par exemple, ou le *baptême*, en font un *juif* ou un *chrétien*, avant qu'il puisse rien entendre aux *dogmes* qui lui sont prescrits.

Le *baptême* de la Maçonnerie est la *science* et la *vertu*. L'initié entend et comprend tout ce qu'on lui dit. C'est le flambeau de la raison qu'on remet en ses mains.

Par la *science*, on lui apprend tout ce que Dieu a voulu que l'homme sût pour distinguer le bien du mal, le vrai du faux, la liberté de l'esclavage, le courage de la lâcheté, la probité de la tromperie, la générosité du cruel égoïsme :

Par la *vertu*, il apprend à vaincre les obstacles que lui opposent l'ignorance et la mauvaise foi.

C'est le baptême de l'honneur et du savoir;

C'est l'Initiation à la dignité, à la grandeur humaines.

Certainement nulle religion, nul prêtre n'en pourrait donner une qui rapprochât davantage l'homme de la Divinité.

Les peuples sont si bizarrement organisés, que presque tous accusent la *religion* de leurs voisins d'être un *mensonge*.

Nul peuple, nul homme, à moins d'ignorance ou de folie, ne pourrait faire ce reproche à la Maçonnerie, puisque, par le fait même, elle est la pierre de touche de toutes les vérités, et qu'on ne saurait la connaître sans en être convaincu.

Les religions, vraies ou fausses, sont protégées par les souverains et soutenues des trésors des nations.

La Maçonnerie n'a d'appui qu'elle seule et le Dieu qui a créé la lumière.

Les religions mènent leurs chefs au *pouvoir*, à *l'opulence*, aux *grandeurs*, et voilà pourquoi ils les exaltent.

La Maçonnerie ne donne ni grandeurs ni richesses ni pouvoir.

C'est le seul sacerdoce qui ne coûte rien aux peuples. C'est la seule armée où l'on fasse la guerre à ses frais : aussi peut-on l'appeler justement *l'armée des gens de bien contre les méchans, des gens de cœur et de vérité contre les lâches et les perfides*. De pareils soldats n'attendent leur récompense de personne ; ils la trouvent dans le bonheur d'avoir bien fait, qui est le seul bonheur véritable.

Il ne nous reste plus qu'à terminer par ces paroles qui nous paraissent plus évidentes que jamais :

« *Enseignez, propagez la vraie Maçonnerie, vous aurez rendu plus de services à la terre que tous les législateurs ensemble.* »

Honneur
A LA MAÇONNERIE.

Maçonnerie ! ô reine de la terre !
Toi dont les pas sont marqués de bienfaits,
Toi qui pour guide as choisi le mystère,
Cachant toujours les heureux que tu fais,
Du monde en vain l'esclave te décrie,
Tes fils, liés par des sermens vainqueurs,
  Élèvent ce cri de leurs cœurs :
  Honneur à la Maçonnerie !

A l'Orient nous devons ta naissance,
Tout l'Orient fut soumis à tes lois ;
Les Pharaons vénéraient ta puissance,
Et le Jourdain a béni tes exploits.
Bintôt la Grèce à ta source chérie
S'est abreuvée aux antres d'Eleusis ;
  Là chantaient les enfans d'Isis :
  Honneur à la Maçonnerie !

Quand le Romain, ce fier vainqueur du monde,
Tomba vaincu sous le joug des tyrans,
La liberté, fuyant leur souffle immonde,
Dans Eleusis retint ses pas errans.
Bravant l'oubli de sa gloire flétrie,
Plus d'un héros, du sort persécuté,
  Proscrit, a souvent répété :
  Honneur à la Maçonnerie !

De ta lumière éclatait Pythagore,
Il te devait son merveilleux savoir;
Platon, Virgile et Marc-Aurèle encore
Ont proclamé ton céleste pouvoir.
De Constantin l'ardeur en vain te prie :
« Fuis, lui dis-tu, comme l'affreux Néron. »
Tu reçus le grand Cicéron :
Honneur à la Maçonnerie!

Dans les déserts où sommeille Palmyre,
Sous tes drapeaux de nobles chevaliers,
Preux vagabonds que l'univers admire,
Ont signalé leurs vaillans boucliers;
Et dans ces temps qu'a vus la barbarie,
Où l'équité n'avait plus de support,
L'opprimé criait dans le port :
Honneur à la Maçonnerie!

Mais pourquoi donc de ces âges antiques
Interroger les exemples touchans,
Quand près de nous mille faits authentiques
Demandent part aux tributs de nos chants?
Ce prisonnier qui, loin de sa patrie,
Porta les fers de la captivité,
Te dut cent fois la liberté :
Honneur à la Maçonnerie!

Maçonnerie, aimable souveraine,
Sœur des vertus, de l'ordre et de la paix,
Toi dont l'accent vers le bien nous entraîne,
Viens ranimer, grossir nos rangs épais;
De tes faveurs que notre ame nourrie,
En s'allumant à ton divin flambeau,
Redise encor, près du tombeau :
Honneur à la Maçonnerie!

Bienfaits
DE LA MAÇONNERIE.

Pr le F.·. Crouzet.

Mortel de qui le cœur superbe
Fut toujours de lui seul épris,
Vois ce chêne étendu sur l'herbe
Joncher le sol de ses débris.
Pourquoi, victime de l'orage,
Sous les vents a-t-il succombé?
Dans la plaine, en butte à l'orage,
Il était seul... il est tombé.

Cependant et l'arbre et l'arbuste,
Le jeune et l'antique cyprès,
Et le sapin frêle ou robuste
Restent debout dans les forêts.
En vain l'effroyable tempête
Sur eux déchaîne ses fureurs,
Et balance, en grondant, leur tête;
Ils sont unis... ils sont vainqueurs.

Pour rompre la ligue ennemie,
Tous leurs bras sont entrelacés,
Et contre leur masse affermie
Les fiers autans se sont lassés,

Si des ans éprouvant l'outrage,
Quelqu'un d'eux languit effeuillé,
Les plus jeunes de leur ombrage
Couronnent son front dépouillé.

Sages Maçons, tel est l'emblème
De tout cœur au vôtre lié;
La force et le bonheur suprême
Sont dans les nœuds de l'amitié.
Malheur au mortel qui s'isole :
Chancelant, il n'a point d'appui;
Affligé, rien ne le console;
Personne ne pleure avec lui.

Partout le Maçon trouve un frère
Toujours prêt à le soulager.
Est-il un seul coin de la terre
Où le maçon soit étranger?
Des bords du couchant à l'aurore,
De la ligne aux plus froids climats,
Sur l'Orénoque ou le Bosphore,
Amitié! tu lui tends les bras.

Du Maçon le saint caractère
Désarme Bellone en fureur,
Agathis, aux champs de la guerre,
Va périr des mains du vainqueur :
Il tombe, et déjà sur sa tête
Le fer homicide est levé;
Quel pouvoir merveilleux l'arrête?
Un signe! Agathis est sauvé.

Le Maçon voyageur.

DESCRIPTION DE TROIS SINISTRES ÉVÉNEMENS OU IL N'A DU LA VIE QU'A SA QUALITÉ DE FRANC-MAÇON,

Par le F.·. Eugène de Pradel

Non loin de ce détroit où vont se réunir
Et les flots africains et les superbes ondes
Qui portent fièrement les tributs des deux mondes,
Pirate audacieux, cruel enfant d'Alger,
Un forban nous atteint; je n'échappe au danger
Qu'en bravant un danger plus redoutable encore:
Je nage au sein des flots. Ressaisi par le More
A l'instant où la vague allait m'ensevelir,
Au signe de détresse il me voit recourir.
Le pirate est Maçon : rare et touchante preuve!
Il écarte les fers de l'enfant de la veuve;
Il nous rend le vaisseau, nos biens, la liberté;
Et, dans un noble élan de générosité :
Mon frère est avec vous, dit-il à l'équipage,
Allez, vous lui devez le bonheur du voyage!
Un jour, vers ces climats où l'inquisition
Prêtait un fer sanglant à la religion,
L'odieux fanatisme, en ses cachots avides,
Déjà me préparait des tourmens homicides;
J'allais périr; celui qu'on accablait de maux,
Victime des méchans, priait pour ses bourreaux.
Tout-à-coup, ah! le ciel prend pitié de mes peines!
Un inconnu s'avance; il détache mes chaînes;

Me dirige à travers ces dédales affreux,
Dont la voûte frémit aux cris des malheureux;
Me remet un peu d'or, et, d'une voix austère:
« Je suis Maçon, dit-il, j'ai dû sauver mon frère;
« Pars; et, de t'acquiter si tu chéris la loi,
« Rends un jour au malheur ce que j'ai fait pour toi. »
En d'autres temps enfin, jeté par le naufrage
Sur les bords redoutés d'une tribu sauvage,
Les féroces regards de ses noirs habitans
Dont la faim menaçait mes membres palpitans,
Leur langage, leurs cris et leurs danses fatales,
Tout me révèle assez des peuples cannibales.
C'en est fait, et la mort, sous d'horribles couleurs,
A frappé mon esprit de toutes ses terreurs.
Leur chef se montre armé d'un large cimeterre.
Vieux Cacique, autrefois conduit en Angleterre,
Aux mystères d'Hiram il fut initié.
Mon aspect dans son cœur réveille la pitié.
On m'avait dépouillé, le vieillard s'en indigne.
Parmi mes vêtemens il reconnaît un signe,
Un bijou, des Maçons constamment révéré.
Il incline son front vers le signe sacré,
Me presse dans ses bras, me présente l'hommage
Des dociles sujets de la tribu sauvage.
Comblé d'honneurs, de soins, dans l'un de ses canots,
J'osai, trompant ses vœux, me risquer sur les flots;
Un vaisseau m'accueillit... Et la Maçonnerie,
Pour la troisième fois, me rend à ma patrie!
Voilà par quels secours, quels prodiges heureux,
Elle nous fait bénir son culte généreux.
Noble Maçonnerie, Amitié que j'invoque!
Des rives de l'Indus, aux bords de l'Orénoque,
Depuis les monts glacés de l'affreux Groenland,
Jusqu'au détroit lointain frayé par Magellan,
De nos relations préparant la carrière,
Vous portez aux humains la paix et la lumière.
Votre empire est si doux et si juste à la fois,
Que, d'un même niveau, les sujets et les rois
Sous vos paisibles mains glissent leurs humbles têtes.
Sur l'homme encor sauvage étendant vos conquêtes
Il pense, il sait aimer, dès que vous l'instruisez;
Les peuples sont par vous vaincus, civilisés;
Et l'on doit voir un jour votre union féconde,
Pour le bonheur de tous régénérer le monde!

DE L'ORIGINE

DE

LA MAÇONNERIE,

Avec l'indication de son introduction chez les peuples anciens et modernes,
Avec un coup d'œil sur ses bases, ses dogmes et ses principes,

Par le F.·. Boubée, S.·. P.·. †.

Une société répandue sur toute la surface du globe, qui se perd dans la nuit des siè-

cles, qui fut souvent tourmentée, qu'on a toujours calomniée, et qui brille enfin sous la protection du gouvernement, une telle société doit nécessairement attirer les regards des amis de la philosophie, et exciter les recherches des sectateurs de la vérité. Quelle est-elle? qu'elle est son origine? comment et depuis quand s'est-elle introduite en France? voilà les premières questions qui s'offrent naturellement, quand on a franchi la barrière qui sépare l'Ordre maçonnique du reste de la société, et cet Ordre ne peut que gagner à leur développement, puisqu'il est destiné, par son essence, à passer les hommes au creuset des épreuves, pour les rendre meilleurs et plus heureux.

On peut définir la Maçonnerie, le point de réunion d'une classe d'hommes unis entre eux par les liens de l'estime et de l'amitié. Lien consolateur! institution sublime! ton culte ne date pas de plusieurs siècles; quelques années ont à peine éclairé tes autels; mais ton existence n'en est pas moins antique; ton image n'en remonte pas moins au berceau des premières sociétés!

En effet, l'ère Maçonnique comptant 5835 ans, on paraît en droit de conclure que la Maçonnerie existe depuis plus de cinquante-huit siècles, et ce système n'est pas sans vraisemblance. Si, après leur chute, nos premiers parens eurent nos goûts et nos besoins, la terre étant nue et dépouillée, il est certain qu'il durent être d'abord livrés aux plus horribles privations. Mais, quand leur postérité eut acquis de l'accroissement, l'industrie, appuyée du secours des bras, dut nécessairement adoucir la rigueur de leur sort, et cette époque remonte à Tubalkin, qui le premier coula l'airain et forgea le fer. Son siècle, qui doit être cher à tous les hommes, et particulièrement aux Maçons, fut celui de la naissance des arts, et vit s'élever les deux fameuses colonnes de l'antiquité, dont l'une était de pierre pour résister à l'eau, l'autre de brique pour sésister au feu, deux élémens qui, selon la prédiction d'Adam, devaient opérer la destruction du genre humain. Gardons-nous cependant d'adopter l'opinion qui fait descendre les Maçons des manouvriers qui élevèrent ces

deux colonnes, ou de ceux qui dans la suite bâtirent la tour de Babel; les pyramides égyptiennes, ou même le temple de Salomon. Cette opinion a pu naître du titre sous lequel nous sommes désignés : mais l'Ordre maçonnique ne doit pas plus sa naissance à des manouvriers, que l'Ordre de la Jarretière ne doit la sienne à des tisserands. Ces ouvriers, qu'on voudrait nous donner pour ancêtres, pouvaient exécuter matériellement de superbes pièces d'architecture; mais leur génie fut sans doute trop étroit pour embrasser l'étendue immense d'un édifice dont la perfection n'est pas atteinte depuis tant de siècles.

Si parmi les Maçons, les uns aiment à se perdre dans l'obscurité de leur origine, si d'autres s'enorgueillissent de compter cinquante-huit siècles, il en est qui, persuadés comme la plupart des femmes, que la jeunesse n'ôte rien au mérite, sont bien aises de se retrancher quelques centaines d'années, et ne veulent descendre que de Noé. Qoique la vérité ne gagne rien à leur système, il ne fait du moins aucun tort à la morale. L'arche dans laquelle fut sauvé le genre humain n'est, disent-ils, que le symbole de l'ame agitée sur la mer des passions, et échappant au déluge des vices. Ils appuient encore leur opinion sur la fameuse tour de *Babel*, qui fut construite par les descendans de Noé pour leur servir, au besoin, de point de réunion : ils y trouvent beaucoup d'analogie avec les signes mystérieux qui réunissent les Maçons dans quelques lieux de la terre qu'ils se trouvent dispersés.

Après Noé, le premier fondateur qu'on donne à la Maçonnerie est *Nemrod*, un de ses descendans; on dit qu'il fut le premier qui bâtit des villes, et il passe pour avoir été le premier roi.

Quoi qu'il en soit de ces systèmes ou de ces opinions, il est vrai de dire que les deux peuples les plus fameux dans l'histoire maçonnique, sont les Egyptiens descendus de *Cham*, et les Juifs descendus de *Sem*, deux des enfans de Noé. L'Egypte porte, en effet, dans l'écriture, le nom de *Méraim*, un des descendans de *Cham*, et les Juifs reconnaissent pour leur père, *Abraham*, fils de *Tharé*,

issu de *Sem*. Cherchons donc dans l'histoire de ces deux peuples, un flambeau qui puisse nous diriger dans le labyrinthe que nous parcourons.

Les Egyptiens sont le peuple dont il nous reste les notions les plus étendues et les plus anciennes. Leur histoire, qui nous est transmise par les Grecs, se divise en temps fabuleux, temps héroïque et temps vrai, c'est le premier de ces âges qui a donné naissance aux mystères d'Isis, si fameux dans les annales de ce peuple.

Tout ce qu'on démêle de vrai dans la fable de cette déesse, c'est que la sagesse d'Osiris et la vertu de son épouse, leur firent décerner les honneurs divins par un peuple qui avait perdu de vue les vérités primitives pour se jeter dans l'idolâtrie, et qui s'était abruti au point de se croire lui-même formé du limon qui fertilisait ses champs. Il fallait pour cela donner à l'idole une origine surnaturelle, et la superstition avait accrédité cette monstruosité. Dans la suite des temps les sages, qui ne s'étaient pas laissé aveugler par les ténèbres de l'ignorance, mais qui n'auraient pu fronder impunément les opinions vulgaires, imaginèrent du moins d'en faire leur profit; à cet effet, ils s'emparent de la fable, ils dressent à Isis des autels dont ils s'établissent les prêtres; ils environnent son culte d'emblêmes amphibologiques qui figurent les idées extravagantes du peuple, et dont le véritable sens doit être enseveli dans leurs temples. En même temps, ils fondent une école où ils n'admettent que les hommes les plus éprouvés, à qui ils puissent sans danger communiquer la science des vérités anciennes, et de celles qu'ils avaient puisées eux-mêmes dans leurs méditations. Tous ceux qui étaient initiés dans leurs mystères devenaient les enfans de la lumière : mais le nombre en était très-petit : il eût été dangereux de prodiguer ces connaissances à des hommes qui n'en eussent pas été dignes, et la crainte de heurter un peuple qu'il était si facile de gouverner par ses préjugés, devait rendre très-circonspects ces sages dont la sûreté ne reposait que sur leur secret. Aussi les épreuves les plus sévères précédaient toujours la réception des initiés.

Il fallait braver tous les élémens, et se montrer maître de toutes ses passions avant que d'être introduit dans les secrets mystères. Ce fut avec ces précautions que ces sages firent de leurs écoles un foyer de lumières qui se communiquèrent à la Grèce, à Rome, et se répandirent ensuite chez tous les peuples de l'univers.

En rapprochant la Maçonnerie égyptienne de celle d'aujourd'hui, on voit que notre but et notre secret sont les mêmes que ceux de ces anciens philosophes. Comme eux nous nous isolons du commerce des hommes pour pratiquer, dans le silence, des vertus que la dépravation semble avoir anéanties sur la terre : comme eux, nous cherchons la trace des vérités éternelles dans un sentier que les torrens des vices n'ont pas encore fait disparaître ; comme eux, enfin, nous enveloppons nos principes et notre morale dans des figures symboliques qui ne sont pour le profane que des images grossières, vides de sens et d'intérêt. Ainsi chez eux, une figure demi-nue, dont la tête était rasée à moitié, était le symbole parlant du soleil, qui ne se découvre jamais en entier au même moment à tout l'univers : les cheveux coupés dont il ne lui restait plus que la racine indiquaient que cet astre inépuisable a la faculté de renaître ; ses ailes marquaient la rapidité de sa course ; l'urne suspendue à sa main droite annonçait qu'il est la source de tous les biens ; et le bâton augural qu'il portait à sa main gauche, était l'emblême heureux de la sollicitude avec laquelle il prévient les besoins des mortels.

Isis, balançant sur ses genoux son fils Horus, était un des hiéroglyphes les plus ingénieux et les plus vrais des Egyptiens. Ce groupe est l'ouvrage du gouvernement et du peuple. Peut-on mieux peindre la confiance de ce dernier dans l'autorité qui le gouverne, que par la sécurité avec laquelle un enfant repose sur les genoux de sa mère ?

Le peuple, s'appuyant sur le sceptre de la loi, était représenté sous la forme d'un géant aveugle, marchant à l'aide d'un long bâton surmonté d'un œil ouvert.

Une langue et une main dans un même cadre étaient pour les profanes les deux ob-

jets capables de fléchir les dieux : la langue par les prières, la main par les offrandes ; et les initiés y voyaient d'un seul trait les deux facultés qui ont mis l'homme au-dessus de tous les êtres animés, le tact et la parole.

Un serpent qui mord sa queue et qui se tue lui-même était l'emblême du méchant qui doit être un jour la victime de ses crimes ; une pie déchiquetant une feuille de laurier était l'image de la calomnie qui persécute les sages et les savans, et la bonne-foi était peinte par une figure tendant la main gauche ; enfin, cette langue parlante, que les prêtres d'Égypte portèrent à sa perfection, avait le mérite de l'éloquence la plus sublime et de la plus savante précision : elle était de tous les temps, de tous les peuples, et ce qu'elle exprimait n'était pas susceptible d'être dénaturé. Ce fut à l'ombre de ces symboles figurés, que le dépôt des vérités premières fut intact, et que l'on força un peuple imbécile à révérer la divinité et à respecter ses droits, sous les images les plus grossières et sous les formes les plus superstitieuses.

Après avoir tracé l'origine et l'aperçu de la Maçonnerie égyptienne, je devrais peut-être en suivre tous les détails ; je devrais dire comment les hiérophantes d'Héliopolis rendaient au soleil l'hommage le plus majestueux et le plus digne de ce grand flambeau du monde, en faisant de son temple une sphère vivante où l'œil enchanté découvrait tout le mécanisme de la nature dans ce qu'elle a de plus imposant. Je devrais parler des recherches que les prêtres de Memphis avaient faites de la science numérique, et dire comment le nombre ternaire était sacré chez eux ainsi que chez les Maçons d'aujourd'hui. Passant ensuite au collége de Thèbes, on verrait quelles précautions ses prêtres avaient établies, et par quelles épreuves ils s'assuraient des initiés qui voulaient connaître les derniers secrets. Puis, parcourant successivement tous les peuples qui se sont instruits à l'école égyptienne, les gymnosophistes de Meroë, les mages de l'Inde, les cénobites de Brachmé, nous trouverions sans cesse l'image vivante de la Maçonnerie chez ces sages uni-

quement occupés de l'étude des lois, des arts et de la morale; mais les bornes que je me suis prescrites me forcent de franchir les mystères de ces peuples antiques, pour nous rapprocher de la Maçonnerie salomonique, qui doit principalement intéresser les Maçons d'aujourd'hui.

Ne nous arrêtons pas à la naissance du peuple juif, ni aux malheurs qui l'ont accablé dans l'empire de Pharaon; mais faisons avec lui le passage de la mer Rouge, et suivons-le dans le désert où fut construite l'arche fameuse qui donna naissance au temple célèbre destiné à la recevoir. Là, dans un sol aride, sans ressources, sans provisions, nous voyons ces Architectes courageux élever cette arche qui devait être leur point de ralliement et leur bouclier contre leurs ennemis, et qui produisit des miracles de patience, de travail et de soumission. Moïse, qui les dirigeait, profita du séjour de son peuple dans cette terre sauvage, pour établir le gouvernement, fixer les fêtes, régler les cérémonies et préparer la conquête de la terre promise. Cette conquête dura six ans : elle se termina sous la conduite de Josué, et les Israëlites entrèrent enfin dans cette terre, qui n'aurait eu rien de remarquable, sans l'enthousiasme d'un peuple qui avait mis toute sa félicité à la posséder : disons que ce fut à cet enthousiasme dégénéré en fanatisme qu'on dut, dans la suite, l'idée du temple fameux entrepris par David, et terminé par Salomon.

Il serait sans doute inutile de rappeler à des Maçons les circonstances diverses qui accompagnèrent la construction de ce temple, le nom et les malheurs des principaux ouvriers, l'ordre et la distribution des travaux, ordre si admirable et si digne du Grand-Architecte qui y présidait. Il devint le centre d'unité où les Israëlites allaient porter leurs vœux et leurs offrandes : il devint le nœud sacré de la chaîne qui unissait les Hébreux: aussi furent-ils invincibles, tant qu'ils vinrent s'y rallier; mais lorsque la divisision s'introduisit parmi eux, ils furent attaqués et vaincus à plusieurs reprises; leur temple fut souvent pillé et profané jusqu'à ce que Vespasien, succédant à Néron

dans l'empire de Rome, leur déclarât la guerre, brûlât la ville, détruisît le temple, et exterminât leurs armées. Ceux qui échappèrent aux flammes, au massacre ou à l'esclavage, se dispersèrent chez les divers peuples parmi lesquels ils ont vécu, depuis cette époque, errans, sans lois, sans partrie, au milieu de la haine et du mépris; tantôt voués aux insultes et à l'ignomie, et tantôt victimes des plus accablantes persécutions.

La ville de Jérusalem n'existait plus depuis deux siècles, lorsque le grand Constantin, ayant embrassé le christianisme, la répara, l'embellit, et fit reconstruire le temple avec ses propres débris. Pour prévenir la confusion parmi les ouvriers, les architectes adoptèrent l'ordre et les divisions qui avaient été suivis par Salomon : l'entreprise fut menée à sa fin, et le temple fut donné aux chrétiens, qui en jouirent pendant quelque temps; mais les Sarazins s'étant par la suite emparés de la ville, il ne leur fut plus permis de célébrer leurs mystères; les persécutions recommencèrent; les chrétiens furent forcés de dissumuler leur état, plusieurs même embrassèrent la religion de leurs persécuteurs. Alors ceux qui étaient demeurés fidèles à la foi de leurs pères durent se méfier de leurs ennemis et se mettre en garde contre leur vigilance. Leurs mesures durent être d'autant plus sévères qu'ils avaient tout à craindre de ceux qui avaient trahi leur dieu; ils se trouvèrent dans le cas des sages de l'Égypte. A leur exemple, ils imaginèrent de former une société secrète dont le motif apparent serait de rappeler les travaux de leurs pères, lors de la construction du temple; mais dont le but réel tendrait à éviter toute surprise. Cette construction leur fournissait une allégorie bien mystérieuse; le nom de Maçons qu'ils prenaient les mettait à l'abri de tout soupçon, et la distribution des ouvriers par classes leur donnait le moyen de s'assurer de ceux qui se présenteraient pour être admis.

Ce n'était qu'après avoir pris toutes les précautions dans les deux premiers grades, qu'on apprenait le grand secret à ceux qui s'en étaient montrés dignes, en leur accor-

dant la maîtrise : chaque grade avait pour se reconnaître des mots et des signes particuliers, puisés dans l'histoire de la construction du temple.

Les maîtres seuls étaient admis dans la chambre secrète, où ils se livraient sans danger à la célébration du culte et des mystères de leur Dieu. Tant que cette chambre était fermée, les apprentis et les compagnons en étaient écartés ; ils en ignoraient les travaux et veillaient à la garde du temple. Les uns étaient placés aux portes, les autres sur le toit; on annonçait que ce dernier poste était rempli, en disant : *Le temple est couvert;* et ces mots *il pleut*, exprimaient qu'il ne l'était pas, ou bien que des profanes en approchaient. Ce fut avec ces sages précautions que ces pieux maçons évitèrent les persécutions de leurs ennemis et les vexations des infidèles.

Tel fut pendant plusieurs siècles, le but de la Maçonnerie salomonique, reléguée pour ainsi dire à Jérusalem. Tel était son état, lorsque les papes, assis sur le trône de l'ancienne capitale du monde, proposèrent aux rois de la chrétienté de former une coalition pour arracher cette ville des mains des Sarrazins, sous prétexte de venger le tombeau du Messie.

A leurs voix, les croisades, ces productions monstrueuses et dignes du siècle barbare qui les fit naître, sont prêchées par tout le monde chrétien. Rois, prêtres, nobles, roturiers, citadins, villageois, tout s'arme, tout part; deux cent mille hommes, dirigés par Godefroy de Bouillon, se présentent devant Jérusalem et s'en rendent maîtres : le culte est rétabli, et, pendant quelques années, il brilla de toute sa splendeur.

Cependant les croisés s'étant liés avec les chrétiens qui étaient à Jérusalem, apprirent d'eux les moyens qu'ils avaient employés jusqu'alors pour se livrer à leur culte; des associations se formèrent sous le nom de Maçons libres, à l'imitation des ouvriers habiles qui avaient autrefois construit le temple. De retour dans leur patrie, ils rapportèrent avec eux le récit de tous les exploits qui avaient accompagné cette expédition ; ce qui intéressait le sépulcre, principal objet de leur

voyage, n'était pas oublié : ils racontaient partout avec détail, et les persécutions que les chrétiens éprouvaient avant leur arivée, et les précautions qu'ils avaient été forcés de prendre pour échapper à la vigilance des infidèles.

Les croisades avaient en même temps donné naissance à un corps fameux dans les annales de l'histoire. Les gentilshommes qui s'étaient distingués par leurs exploits, obtinrent des potentats dont ils étaient les sujets, les titres de *chevaliers*, et formèrent un corps qu'on désigna sous le titre de *Chevalerie militaire;* quelques uns, animés par un zèle religieux, se soumirent à une règle moitié ecclésiastique, moitié militaire, et leur association fonda la *Chevalerie régulière;* d'autres enfin, que leur naissance excluait du premier rang, et qui n'étaient pas assez pieux pour entrer dans le second, établirent ce que l'on appela la *Chevalerie sociale.* Cette dernière branche, qui se propagea comme les deux premières, mais qui n'avait aucune règle fixe, se noya dans le torrent des extravagances dont elle fut la source. Il n'en fut pas de même des deux autres corps. Les *Chevaliers de l'ordre Teutonique* attestent encore la gloire et la splendeur de la *Chevalerie militaire*, et les *Templiers*, qui formaient une partie de l'ordre régulier, et qui furent victimes de la cupidité de Philipe-le-Bel et du pape Clément V, occupent dans l'histoire la place due à leur puissance et à leurs malheurs.

La chevalerie fut en vogue principalement dans le treizième siècle. Les souverains toléraient cet esprit belliqueux, parce qu'ils n'auraient pu, sans compromettre la tranquillité de leurs Etats, contrarier les goûts de leurs sujets. Mais les mœurs s'adoucirent peu à peu : le goût des lettres remplaça cette frénésie, et l'on vit se former, du sein de ces corporations, des établissemens utiles dont les monarques se déclarèrent les protecteurs.

Pendant que les gentilshommes se livraient aux exercices de la chevalerie, les croisés avaient des réunions particulières où ils se plaisaient à se rappeler les grades par lesquels les chrétiens de la Palestine étaient

obligés de passer pour parvenir à la chambre secrète. Bientôt l'enthousiasme maçonnique remplaça la fureur de la chevalerie; les idées se développèrent; le projet de donner un accroissement aux réunions des Maçons libres plut aux souverains : il fut protégé, encouragé, et il se répandit chez tous les peuples. Ce fut à cette époque, vers le milieu du treizième siècle, sous le règne d'Édouard en Angleterre, de Jacques I[er] en Écosse, que Jean, fils de Philippe de Valois, érigea en France l'ordre de l'Etoile, dont le siége principal fut établi dans le palais de Saint-Ouen, dit autrefois de Clichy. Les chevaliers portaient au cou une chaîne de cinq chaînons entrelacés, de laquelle pendait sur l'estomac, une étoile d'or à cinq raies. Le roi était le grand maître de l'ordre. Il n'y eut d'abord que trente chevaliers choisis dans les familles les plus distinguées, mais le nombre s'en accrut bientôt : on y fut admis ensuite sans distinction de naissance; et cet ordre, qui subit plusieurs développemens, peut être regardé, sinon comme le principe, du moins comme le moteur principal de la ferveur que la Franc-Maçonnerie a excitée en France depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Après avoir parcouru rapidement le tableau historique de l'institution maçonnique, après avoir tracé, ou plutôt indiqué l'époque de son introduction en France, qu'il me soit permis de jeter un coup-d'œil sur ses bases, sur ses dogmes, sur ses principes. Nous allons les trouver tous écrits dans les emblêmes ingénieux que les Francs-Maçons ont empruntés des patriarches de la Maçonnerie. Nous avons vu en effet, en parlant des Egyptiens, comment ils avaient su cacher des vérités précieuses sous des figures inintelligibles pour tous ceux qui n'étaient pas initiés à leurs secrets. Il en est de même de la Maçonnerie salomonique. Le premier objet qu'elle présente est l'ensemble accompli de ce fameux édifice dont l'histoire a perpétué le souvenir. L'architecture, qui remplace chez les Maçons cette bâtisse pratique, est consacrée, sous cet emblême, au temple qu'ils élèvent à la vertu, ouvrage qui doit être parfait dans tous ses points. La charité

en taille les pierres; elles sont liées par l'amitié, ce ciment de l'union et de l'armonie, et l'édifice est soutenu par la discrétion et la fidélité.

A la porte du temple, on trouve deux colonnes à l'instar de celles que Salomon avait fait élever dans le parvis. L'histoire, en nous transmettant leurs noms, ne nous a pas fait connaître leur véritable signification. On trouve seulement dans les commentaires du troisième livre des rois que le mot *hèbreu* J..... de la première colonne, répond au mot latin *statuet*, par où on a voulu faire entendre qu'elle avait été élevée par Dieu lui-même, et que le mat B..... de la seconde, répond aux mots latins *stabilitas*, *fortitudo* : ce que les Maçons expriment en disant : ma force est en Dieu. Au reste, il n'est pas indifférent d'observer que cette dernière colonne porte le nom de cet homme pieux et charitable qui ordonna à ses moissonneurs de laisser tomber des épis dans son champ, de manière que Rhut put en ramasser sans honte. Ceux qui sont assez heureux pour faire le bien peuvent apprendre par là qu'il faut épargner aux infortunés la confusion de demander et de recevoir des secours.

Entrés dans le temple, les premiers objets qui frappent nos regards sont les rayons brillans de cet astre divin qui préside sans cesse à nos travaux. La Maçonnerie, mère de toutes les vertus, pouvait-elle être mieux représentée que par le soleil, père de la nature?

Mais comment s'empêcher d'admirer les mouvemens divers des Architectes-Maçons? Ici, comme à Memphis et comme dans le temple de Salomon, les maîtres commandent et les compagnons exécutent les travaux dégrossis par les apprentis... Subordination admirable qui aurait dû détruire de fond en comble l'absurde calomnie, qui, à diverses époques, a accusé les Maçons de se soustraire à l'autorité, ou de conspirer contre le pouvoir. Les Maçons conspirer contre l'ordre établi! Eux qui, dans toutes les circonstances, ont donné les preuves les moins équivoques de leur amour pour la paix des États et pour le bonheur du genre humain!....

On demandera, sans doute, comment une société qui ne nuit à personne, et qui peut

être utile à tout le monde, a pu trouver des critiques et des persécuteurs. Les personnages distingués qui en ont été les chefs et les soutiens à diverses époques suffiraient pour sa justification, si elle ne portait avec elle-même les moyens de repousser les attaques de ses détracteurs. Les Maçons peuvent dire, avec orgueil et vérité, qu'il n'existe pas un seul coin du globe où leurs travaux ne soient consacrés par des bienfaits. Chez tous les peuples, il n'est pas de jour où des milliers de malheureux ne bénissent des mains généreuses et inconnues qui soutiennent leur existence. Mais pourquoi dévoiler une partie de ces mystères? pourquoi diminuer le prix des bienfaits en les divulguant? N'espérons pas imposer silence aux détracteurs de la Maçonnerie.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que la Maçonnerie a été de tous les temps; qu'il a existé des Maçons partout où il y a eu des ames sensibles, et que si la vertu est jamais exilée de la terre, les temples maçonniques deviendront son refuge.

ESSAI

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE,

Par le F.·. Pillon-Duchemin.

Art sublime et touchant, dont les heureux mystères
De tous les vrais Maçons font un peuple de Frères,
Qui verses dans nos cœurs l'espérance et la paix,
J'ose chanter ta gloire et tracer tes bienfaits.

Plein du feu créateur d'Homère et de Virgile,
Et doué du pinceau de l'éloquent Delille,
Qu'un autre plus hardi, célébrant nos guerriers,
Prenne part à leur gloire, ainsi qu'à leurs lauriers,
Et de l'aigle un moment suive le vol rapide...
Je ne sais qu'admirer... Plus faible et plus timide,
Je ne pourrais monter ma lyre sur ce ton,
Et me borne à chanter les vertus du Maçon.

Esprit universel, Architecte du monde,
Dont le souffle divin, la sagesse profonde
Fit jaillir, d'un seul mot, l'univers du *néant;*
Toi, dont l'ordre immuable, entre chaque élément,
Établit une exacte et constante harmonie,
D'un rayon de ta flamme embrase mon génie,

De mes nobles pensers débrouille le chaos,
Et d'un œil de bonté souris à mes travaux!
Parais: à mes regards fais briller la *lumière,*
Et, fort de ton appui, j'entre dans la carrière.

Monarque vertueux, que les plus sages lois
Ont rendu le modèle et l'arbitre des rois,
Salomon, dont la gloire à nos *travaux* préside,
Daigne éclairer les miens, sois mon maître et mon guide;
Imprime dans mes vers, comme ils sont dans mon cœur,
Ces préceptes divins, source du vrai bonheur;
Que ta haute sagesse à son feu m'électrise!
Adopte, et jusqu'au bout conduis mon entreprise.

Et vous, dignes *élus,* soutiens de notre loi,
Vous, dont la *Charité,* l'*Espérance* et la *Foi,*
Donnèrent constamment au monde un grand exemple;
Vous tous réparateurs et défenseurs du *Temple*
Abattu tant de fois, et toujours renaissant,
Maçons, vengeurs du crime, appuis de l'innocent,
Illustres *chevaliers,* conquérans d'âge en âge,
Fortifiez mon zèle, animez mon courage!
Oui, qu'il tremble au récit de vos fameux exploits,
Tout profane ennemi de nos augustes lois!
Ou plutôt, abjurant le monde et ses chimères,
Puisse son cœur s'ouvrir aux célestes *lumières!*
Des vertus parmi nous, il connaîtra le prix;
Il saura qu'un Maçon, du vrai toujours épris,
Ne voit qu'un *Maître,* en qui tout son espoir se fonde,
Dieu... qui compte pour rien tous les maîtres du monde!

LA

MAÇONNERIE UNIVERSELLE.

Par le F.·. André.

De longs éclairs ont sillonné la nue;
La foudre éclate, et des cieux entr'ouverts,
Une harmonie aux mortels inconnue
Semble de l'ange annoncer les concerts.
La lyre d'or, qui dans ses mains scintille,
D'une voix douce accompagne les sons:
Mortels, formez une grande famille,
Devenez tous Maçons!

La main du temps sur son front qu'elle ride
Avait empreint la trace des malheurs;
Même on eût cru, sous leur paupière humide,
Voir ses beaux yeux qui roulaient quelques pleurs.
« Ah! disait-il, désormais plus tranquille,
« Puisse le monde écouter nos leçons!
« Mortels, formez une grande famille,
« Devenez tous Maçons!

« Au Créateur pour rendre un digne hommage,
« D'une ame libre apportez le tribut;
« Dieu créa l'homme, et pour un noble usage,
« Lui décerna son plus bel attribut:

« La liberté, du ciel auguste fille,
« Révèle un Dieu que tous nous bénissons;
« Mortels, formez une grande famille,
« Devenez tous Maçons ! »

LE SECRET
DES
FRANCS-MAÇONS.

Je n'ai pas, jusqu'à cette fois,
Permis à ma timide voix
De chanter nos mystères;
Mais, si j'en crois ce que j'ai vu,
Bâtir un temple à la vertu.
C'est le secret,
C'est le secret,
C'est le secret des Frères.

L'équerre en main, chaque ouvrier,
Orné d'un simple tablier,
Travaille à l'édifice;
Et, pour que dans ce monument
La vertu soit plus décemment,
On y construit,
On y construit,
Des cachots pour le vice.

Si ce temple de Salomon
N'est pas le vœu d'un vrai Maçon,
Je ne m'y connais guère:
Chaque jour, du vice vaincu
Offrir hommage à la vertu,
C'est le secret,
C'est le secret,
C'est le secret des Frères.

Dans ce temple auguste et sacré,
Jamais l'air ne fut infecté
Du souffle de l'envie;
Le bonheur de chacun de nous
Fut toujours le bonheur de tous;
C'est le secret,
C'est le secret,
De la Maçonnerie.

Sensible aux cris du malheureux,
Lui tendre un secours généreux,
Sous le sceau du mystère;
Trouver le prix de son bienfait
Dans le plaisir de l'avoir fait,
C'est le secret,
C'est le secret,
Le secret d'un bon Frère.

Rangs, titres, dignités, grandeur,
Ailleurs, tenez lieu de bonheur;
Ici l'on vous oublie.
Rangés sous les mêmes drapeaux,
Princes, sujets, sont tous égaux;
C'est le secret,
C'est le secret,
De la Maçonnerie.

La décence orne nos banquets,
Le bon ordre n'y fut jamais
Troublé par une orgie;
On n'y connaît que la gaîté.
Et l'art de tirer la santé
Par trois fois trois,
Suivant les lois
De la Maçonnerie.

RECHERCHES STATISTIQUES
SUR LA
FRANC-MAÇONNERIE.

PREMIER APERCU.

De la Maçonnerie chez les nations les plus connues de l'antiquité, avant la législation d'Isis; et depuis ce législateur jusqu'à l'établissement de la Loge centrale sous l'empereur Auguste.

De la Maçonnerie chez les Nations les plus connues de l'antiquité (1).

Ce que nos géographes appellent *le plateau de la Tartarie* est la première région que nous trouvons habitée; aussi c'est dans cette contrée que nos écrivains les plus judicieux placent le berceau de la Maçonnerie.

Dès que la Tartarie a ses historiens, nous la trouvons avec des kans et des lamas; des superstitions religieuses y profanent le culte que l'on doit au créateur, et la liberté des peuples est opprimée par le pouvoir politique institué pour la défendre; mais des sages se réunissent dans les déserts ou sur les rives isolées de l'Oxus pour se concerter sur les

(1) La Bible, dont le témoignage a quelque chose de divin, nous représente les enfans des hommes fuyant les regards du Seigneur pour se réunir secrètement entre eux: c'est alors qu'ils résolurent de construire la tour de Babel pour garantir la terre des effets de la vengeance céleste; mais s'il fallait remonter jusqu'au déluge, feuilleter successivement les premières pages des archives de chaque peuple, nous élever même dans l'Olympe, où nous trouverions les dieux se réunissant eux-mêmes avec mystère, et venant délibérer ensuite *en loge* secrète dans les déserts discrets de la Lybie, un tel récit, fatiguant la patience par sa longueur, serait au-dessus de nos forces; contentons-nous de parcourir quelques aperçus, dont la variété devient une recréation pour l'esprit déjà familier avec l'histoire générale des peuples de l'antiquité.

moyens de rendre à la raison ses droits avilis, à l'indépendance nationale sa garantie.

L'institut de ces premiers Maçons se régularise; il établit ses réunions mystérieuses dans les lieux où depuis furent jetés les fondemens de la fameuse ville de Samarcande. C'est du sein de ces lieux souterrains que l'on voit sortir tout-à-coup l'illustre Sommonocodom, qui, devenant le catéchiste des peuples de l'Asie, voit des rois descendre de leur trône pour venir s'instruire à son école. On vit alors s'opérer une révolution morale dont nous voyons encore les effets survivre à trente siècles qui se sont écoulés depuis son origine.

On vit les kans devenir les simples organes de la loi, les prêtres ou lamas n'être plus que les magistrats de la morale. La religion publique, cessant d'être intolérante envers les sectes particulières, semblait un édifice où chaque nation avait son portique et chaque culte son autel.

Cet institut eut bientôt des affiliés dans toutes les parties du monde alors connu. Heuseuse, à jamais heureuse l'époque qui vit s'y réunir Isis, Thaut et Zoroastre. Ces trois législateurs célèbres, dont quelques historiens irréfléchis placent l'existence à des intervalles différens, étaient contemporains. Tous les trois furent chez les Tartares, que l'on confondait alors avec les Indiens, y puiser le principe de ces institutions dont nous admirons encore aujourd'hui la sagesse.

Isis, Thaut et Zoroastre.

Isis fut un sage venu des rives de l'Euphrate, un enthousiaste dont le génie était aussi vaste que son imagination paraissait brillante. Sa législation religieuse est un beau poème dont le sujet est un nouvel univers qui doit son existence à la muse créatrice du poète. S'élançant dans les régions de l'empirée, il laisse avec dédain la terre sous ses pieds, pour planer majestueusement dans les régions célestes. Ses regards audacieux ont fixé l'Eternel sur son trône. Les secrets de la création lui ont été révélés; enfin il a connu le mécanisme de ces ressorts qui font mouvoir l'univers.

Zoroastre ne veut pas restreindre dans un édifice particulier la présence de ce Dieu que l'univers ne peut comprendre; et le peuple, dont la pensée se perd dans l'immensité des choses créées, cherche autour de lui sa divinité; il interroge les corps lumineux qui brillent sur nos têtes pour leur demander son Dieu; il décompose les rayons du soleil, et jusqu'au reflet de la lune, croyant trouver la divinité sous *leur enveloppe ignée*.

Thaut le phénicien, que l'on appelle ou plutôt que l'on confond aussi avec Hermès Transmigiste, est bien au-dessous des grandes conceptions de Zoroastre. Sans audace dans son système, sans profondeur dans ses vues, il est cependant le fondateur d'une religion dont les institutions se lient avec celles de la plupart des peuples de l'ancienne Asie; mais il eut l'adresse heureuse de rattacher à un même système les usages religieux des nations au milieu desquelles la Phénicie se trouve placée.

Législation d'Isis.

C'est dans les institutions d'Isis que les Maçons ont puisé ces maximes qui, depuis tant de siècles, rendent leur institution l'école des sages et un objet de vénération pour les peuples. Isis n'avait point l'imagination poétique de Zoroastre; mais il avait le génie profond d'un législateur. Il n'ambitionna point de faire un poème épique du code de ses lois; mais il voulut créer une constitution politique qui puisât sa force dans les usages, les habitudes et même les préjugés religieux des peuples pour lesquels elle devait être faite : il en écrivit les pages dans la conscience de chaque citoyen, il en reproduisit les caractères vénérés jusque dans l'intérieur des maisons domestiques. Il la composa plus en préceptes qu'en lois, plus en maximes qu'en préceptes; enfin plus en usages populaires qu'en maximes.

Des événemens politiques peuvent détruire les lois; mais les préceptes placés sous la garantie de la religion résistent au bouleversement de l'empire.

Tout cède au temps; les lois vieillissent, les préceptes s'oublient, les expressions les

plus populaires tombent en désuétude', lorsque les usages survivent toujours : se confondant avec toutes les actions de la vie, ils prennent l'homme au berceau et le suivent jusque dans la tombe. Transmis par nos pères, ils s'identifient avec le sang qui coule dans nos veines.

Législateurs, que le siècle présent a vu faire des constitutions comme on compose une brochure que les presses de l'imprimeur attendent, vous n'avez enfanté que des cadavres tombés en dissolution aussitôt leur naissance. Isis fait peu de lois, mais il donne un but politique aux préceptes religieux; il sait avec adresse faire naître des rapports intimes d'identité entre les maximes les plus populaires et ces préceptes dont l'observation importe à la tranquillité publique et au maintien de l'ordre social.

La doctrine d'Isis est donc toute image. Ne supposant point au peuple la faculté et les loisirs du raisonnement, il ne fait point ses lois pour des philosophes. L'action est toujours mise en place du dogme metaphysique. L'habile législateur parle aux sens pour subjuguer l'esprit, et son code n'est qu'un rituel lithurgique. Si ces lois semblent disparaître au milieu de ces cérémonies dont elles sont en quelque sorte enveloppées, leur influence n'en est pas moins certaine pour agir directement sur chacune des habitudes sociales.

Il n'affaiblit pas l'idée de la divinité comme fit Zoroastre en la disséminant dans l'espace immense de l'univers ; chaque individu croit la voir tout entière dans la sphère étroite où il se trouve : chaque village a son temple et chaque maison son autel domestique.

Le riverain du Nil retrouve l'image de son Dieu dans les roseaux du fleuve; l'agriculteur la contemple dans son étable; mais *tout n'était pas Dieu*, *excepté Dieu lui-même*, comme l'a dit un grand homme du siècle dernier. La divinité suprême résidait toujours dans les cieux, et le législateur étendait, pour ainsi dire, les divins reflets de son essence sur tous les objets matériels qui pouvaient se trouver en rapport habituel avec les sens.

Le culte n'était point ces vagues abstractions dont les philosophes peuvent alimenter leur être pensant; mais il se reproduisait dans chacune des actions journalières.

Isis avait plus en vue la crédulité des peuples que leur conviction. Pour convaincre, il faut discuter, et chez le peuple les passions discutent plus que la raison; alors chacun voit l'intérêt public dans l'intérêt privé, et l'orthodoxie religieuse dans les erremens de son orgueil. Ainsi naît l'anarchie politique; tous veulent sortir de la circonférence du cercle social pour en occuper le centre. Le législateur égyptien étendit donc sur ses lois le voile du mystère; il plaça entre son code législatif et le vulgaire un triple rang d'allégories, d'emblèmes et d'hiéroglyphes. La religion eut ses secrets impénétrables, dont les prêtres ou certains magistrats étaient les dépositaires. Le symbole de la croyance religieuse fut consigné dans des livres sacrés dont la connaissance était interdite même aux rois.

Ainsi le législateur naturalisa dans sa nation cet institut maçonnique qui depuis longtemps était, dans la Tartarie, le dépôt mystérieux de la morale publique; alors la Maçonnerie eut une forme régulière; elle eut ses hyérophantes, ses initiés et ses candidats. Mais différente de ce qu'elle est aujourd'hui, elle se trouvait partie intégrante de la constitution politique de l'État; elle avait le secret de la loi; c'était par son organe que le prince et les sujets connaissaient les dispositions législatives qui devaient servir de règle à leur conduite civile ou domestique. Tel fut le système d'Isis, dont tous les détails si variés, si minutieux en apparence, conservent entre eux cette harmonie de rapports qui caractérisent le génie profond du législateur.

L'Egypte, pendant un grand nombre de siècles, présente aux regards de l'observateur cette uniformité d'un peuple qui veut toujours être le lendemain ce qu'il était la veille, parce que la veille il se trouvait heureux. Son commerce et la richesse de ses habitans, la valeur de ses armées nombreuses rendaient l'Egypte la métropole du monde, tandis que la sagesse de son gouvernement, l'érudition éclairée de ses prêtres en faisaient l'école des peuples.

La centralité du pouvoir est le caractère essentiel des institutions d'Isis. L'unité politique se reproduit dans les subdivisions progressives de son gouvernement ; mais à côté d'un agent unique qui exécute se trouve un conseil de sages qui délibère. La *polysynodie*, pour me servir de l'expression de l'abbé de Saint-Pierre, où plusieurs volontés concourent à l'action de la loi sous telle forme qu'on la reproduise, tendant par son essence à l'anarchie, prouve, plus que tout autre argument, que, si l'homme peut être bon, les hommes en général sont méchans; aussi le bon Sully disait-il : « Si la sagesse descendait un jour sur la terre, ce ne serait pas dans le sein d'une nombreuse assemblée qu'on la trouverait, mais bien dans la tête d'un seul homme. »

De la Franc-Maçonnerie depuis Isis jusqu'à l'établissement de la Loge centrale sous Auguste.

La sagesse des lois établies par Isis fit l'admiration du monde. Jamais édifice politique n'avait paru si parfait dans ses parties. Les historiens de ces temps-là étaient surpris de voir à la tête d'un gouvernement une succession de rois populaires : aussi, donnent-ils à ces monarques égyptiens le nom de *Pasteurs*; les rois d'aucun peuple n'ont mérité ce nom. Chaque dynastie régnante a bien ses Henri IV; mais il est inouï de voir pendant plusieurs siècles une génération non-interrompue de *Pasteurs* ou de pères du peuple sur le trône. L'Égypte, l'heureuse Égypte, avait donc des institutions qui forçaient les rois à la vertu. Des moyens extraordinaires devaient alimenter l'activité de telles institutions. Tels sont les secrets de ces hyérogliphes et de ces mystères religieux dont un génie profond pouvait seul prévoir les grands effets populaires.

La Maçonnerie, dont Isis avait trouvé le modèle chez les peuples de la Tartarie, était en surveillance toujours active auprès du feu sacré de la liberté publique. La charte nationale était placée sous sa sauve-garde. Habitant elle-même le sanctuaire mystérieux de

la religion, elle n'avait rien à craindre des attentats de la puissance. Avec ses emblêmes, ses allégories et ses oracles, elle disposait de tous les ressorts de l'opinion; mais elle ne pouvait prétendre qu'au seul exercice de la magistrature morale. Elle ne connaissait point l'ivresse de l'ambition du pouvoir; mais, instituée par la loi, son influence était une autorité politique. Son existence, environnée des mystères les plus augustes de la religion, participait à la sainteté de la religion elle-même. Une telle institution était véritablement la huitième merveille du monde : aussi, rendit-elle l'Egypte l'école des peuples, et, pour ainsi dire, le *séminaire* où tous les législateurs venaient se former.

La sagesse des Egyptiens devint le proverbe des nations, et tous les sages voulurent être initiés à leurs mystères. Minos, Lycurgue, Solon, Zaleucus et Pythagore quittèrent leur patrie pour venir dans Memphis se faire recevoir *Maçons*, et apprendre dans *la Loge égyptienne* la science de gouverner les hommes.

Cette école de la morale politique, s'honorant du nom du fondateur, fut appelée *les Mystères d'Isis*. La reconnaissance publique fit elle-même l'apothéose de cet illustre législateur, et la postérité confondit bientôt Isis avec la Divinité, dont il avait été la fidèle image sur la terre. Le sentiment d'une telle admiration, je le sais, est une erreur religieuse; mais que de vertus on doit trouver dans un peuple capable d'une telle erreur!

Les sages de toutes les nations, se faisant initier aux mystères d'Isis, furent jaloux de nationaliser dans leur patrie les institutions de ce législateur. La mythologie égyptienne devint successivement celle de la plupart des peuples, et la religion dans ces temps-là, confondue avec la politique, reproduisit sous des dénominations et des formes différentes, le sacerdoce mystérieux exercé par les sages de Memphis. L'Asie mineure, la Grèce et l'Italie virent s'établir dans leurs villes *des loges de Maçons* : le culte des dieux en était le prétexte; mais la raison politique en devint bientôt l'objet principal.

Les réunions pour la célébration périodi-

que des mystères de Cérès Eleusine et de Cybèle furent *les clubs démocratiques* de la Grèce et de Rome. On vit même la Maçonnerie tenter de *se séculariser* par la formation du congrès amphictionnique, que l'on pouvait appeler la *Loge centrale* de la Grèce, et par cet aréopage d'Athènes, où la justice apparaissait aux hommes sans bandeau.

L'île de Samothrace parut la *succursale* de la *grande loge* égyptienne : ses mystères maçonniques acquirent dans le monde la plus grande importance par le nombre des cérémonies religieuses qui semblaient les rendre impénétrables aux regards profanes. De tous les pays de la terre on venait consulter les hyérophantes de cette île célèbre, sacrifier à ses trois dieux Cabires, et rendre hommage à la mémoire d'Orphée regardé comme le chef de *cette loge fameuse*.

La Grèce, jalouse de l'Egypte, comme l'élève le devient quelquefois de son maître, voyait avec orgueil Samothrace rivaliser avec la religieuse patrie d'Isis, et ses mystères s'accréditer comme ceux de la *Loge centrale* de Memphis. Ses écrivains égalèrent les poèmes d'Orphée aux sages institutions d'Isis. Le poète de Samothrace, simple traducteur du philosophe égyptien, orna seulement des charmes de la poésie le code sublime de ses lois ; mais ce qui consacre dans tous les siècles la gloire d'Orphée, c'est qu'il fut le premier martyr de la religion maçonnique. Des profanes qui n'avaient pu se faire initier aux divins mystères, ameutèrent contre lui la populace toujours disposée à servir les fureurs du parti qui la paie ; et des femmes mirent en pièces celui dont les poésies érotiques firent long-temps les délices des dames grecques.

Les institutions perdent toujours à s'éloigner de leur source primitive ; elles se mêlent avec les mœurs et les usages des peuples chez lesquels d'imprudens apôtres les propagent : ainsi, les voyages agrandissant la sphère de nos idées, font dégénérer notre caractère national.

Plus la Franc-Maçonnerie égyptiennne se répandit au loin chez les nations, plus elle dégénéra de son essence primitive, et bientôt elle n'eut plus rien de commun avec les mystères d'Isis.

De volumineux traités remplacèrent son symbole élémentaire : elle ne fut plus qu'une science abstraite sur laquelle s'exerça l'esprit des gens oisifs ; ses mystères se changèrent en d'agréables frivolités dont s'amusèrent les gens du bon ton ; l'initiation devint *un jour profane de gala*.

Un philosophe bel esprit hâta les funestes développemens d'une telle révolution. Platon, l'ambitieux Platon, se fit initier à la loge de Memphis pour faire régner son obscure métaphysique jusque dans le sanctuaire de l'antique Maçonnerie. Voulant créer une secte qui fît oublier la religion d'Isis, il se rendit inintelligible, afin qu'on s'efforçât de le comprendre et de le commenter.

La doctrine d'Isis avait rendu les rois sages et les peuples heureux, et la philosophie de Platon ne fit que des systématiques dissertateurs.

En expiation de mes fautes, j'ai lu Platon, et je ne puis comprendre comment un tel galimatias est devenu la *métaphysique* du monde savant. Son *Timée* était le livre par excellence. Pour vous en donner une idée, je vais vous citer les assertions sur lesquelles on écrivit de si longs commentaires.

Il explique d'abord la création du monde par les nombres de Pythagore ; de la combinaison de ces nombres, il en fait résulter une substance indivisible, une substance divisible et une troisième mitoyenne, c'est-à-dire qui se divise et ne se divise pas. Quand Dieu eut formé l'ame du monde de ces trois substances, cette ame s'élança du milieu de l'univers aux extrémités de l'être, se répandant partout au dehors, et se repliant sur elle-même : elle forma ainsi dans tous les temps une origine divine de la sagesse éternelle ; ainsi la nature de cet animal immense, qu'on nomme *le Monde*, est éternelle.

L'Epinomy de Platon offre des galimatias d'une métaphysique encore plus inexplicable. Entendez-le parler lui-même.

» Sachez qu'il y a huit vertus dans le ciel. Le soleil est une de ces vertus, la lune une autre, la troisième est l'assemblage des étoiles,

et les cinq planètes font avec ces trois vertus le nombre de huit. Gardez-vous de penser que ces vertus ou ceux qui sont dans elles et qui les animent, soit qu'ils marchent d'eux-mêmes, soit qu'ils soient portés dans des véhicules, gardez-vous dis-je, de croire que les uns soient des dieux et que les autres ne le soient pas ; que les uns soient adorables, et qu'il y en ait d'autres qu'on ne doive ni adorer ni invoquer. Ils sont tous frères ; chacun a son partage ; nous leur devons à tous les mêmes honneurs ; ils remplissent tous l'emploi que le Verbe leur assigna quand il forma le monde visible. »

Ainsi, la science de l'entendement humain devint celle des Androgynes et des idées plastiques, et l'existence de Dieu fut méconnue au milieu des méprisables superstitions dont se composa la religion du peuple ; car tous ceux qui se croyaient au-dessus du vulgaire se firent une théologie d'un amas informe d'abstractions et de subtilités par lesquelles on crut définir le principe des choses. On rafina tellement sur la spiritualité des idées, que l'on finit par croire l'universalité du matérialisme.

En voulant tout définir, on rendit obscures les plus simples définitions ; enfin on souleva le voile des mystères religieux, et l'on détruisit ce talisman antique dont l'influence morale soumettait la conscience des peuples à la raison des lois. Les dogmes de la croyance publique furent tournés en dérision sur les théâtres ; les cérémonies du culte furent offertes aux regards publics, sous des caricatures sacriléges.

Comme il était du bon ton d'être incrédule, on voulut que le peuple fut toujours superstitieux. Ceux qui ne croyaient pas en Dieu, créèrent des divinités spéciales ; ainsi la populace, dans son intempérance, croyait adorer le dieu *stercorium* ou *crépitus*, et l'artisan en débauche s'imaginait fêter le dieu *phallus*.

La Loge instituée par Isis avait cessé d'exister au milieu d'une telle dépravation ; mais il s'en conservait encore un souvenir. Ses mystères s'étaient confondus avec les usages du peuple, et l'esprit observateur de quelques sages, étudiant la longue filiation de ces

usages, retrouva les traces des sages maximes dont jadis ils avaient été l'enveloppe matérielle. Alors des hommes sages et courageux osèrent opposer aux vices nouveaux les antiques vertus. Les circonstances politiques ne permettant pas de recréer les institutions d'Isis, on rappela les principes sublimes de sa morale.

Des Loges francs-maçonniques n'étaient plus que des cercles où se réunissaient les *roués* de la bonne compagnie ; et les réformateurs ne voulurent avoir aucuns rapports avec ces ramifications bâtardes de la Maçonnerie dégénérée. La véritable religion maçonnique a toujours exigée le recueillement de la solitude ; aussi la nouvelle loge s'établit dans les déserts de la Lybie. Ses initiés furent connus sous le nom de *Thérapeutes ;* ils n'eurent d'autre patrie que les déserts où ils vinrent se former à l'étude de la sagesse, d'autres familles que les *frères initiés*, et d'autre profession que la vie contemplative.

Les Maçons thérapeutes s'étant fait un besoin de la solitude, ne voulurent point aller dans les villes pour catéchiser les peuples ; ils consentirent seulement à rendre *la Loge des déserts* une école où les profanes pouvaient venir s'instruire.

Les disciples de ces sages, se multipliant sous le nom d'*Essénéens*, instituèrent dans plusieurs villes des écoles ou des *loges* secondaires. L'adoration du Grand-Architecte de l'univers, l'amour du prochain, et l'obéissance aux lois établies, étaient les principes élémentaires de leur doctrine. Respectant les opinions religieuses des peuples au milieu desquels il se trouvaient, ils observaient les rites consacrés par le culte public, et s'efforçaient de rattacher la morale des peuples à des idées religieuses. Les Essénéens, comme les vrais *Maçons* d'aujourd'hui, ne formant point une secte particulière, n'étaient que des magistrats incorruptibles de l'opinion publique. A Rome, leurs vertus populaires fit ombrage à l'ambition patricienne, et sous Scipion-Nausica, le sénat les bannit comme des étrangers suspectés de vouloir introduire une doctrine nouvelle.

Jésus initié à la Loge des Déserts. Institution du Christianisme.

L'austère philosophie de ces *élus* des déserts, appelés *Thérapeutes* produisit une espèce de révolution dans les mœurs et dans les opinions, et l'Égypte se vit encore une fois, par la seule influence de ces sages, la métropole du monde.

Les Thérapeutes ne différaient des Esséréens, leurs disciples, que par leur vie solitaire; croyant s'être acquittés envers l'humanité, en formant à la vertu les hommes qui venaient les trouver pour s'instruire, ils ne s'occupaient plus que de cette éternité de gloire qu'ils espéraient, parce qu'ils s'en rendaient dignes. Ces pieux solitaires, *ces Maçons* des déserts de la Lybie, ne connaissaient d'autre livre que leur conscience, pour y chercher des preuves de l'immortalité de l'ame.

Les Essénéens sortant de *l'école des déserts* se confondaient avec leurs concitoyens pour devenir les catéchistes de l'enfance, les amis de celui qui cesse d'en avoir parce qu'il est malheureux, les appuis de l'orphelin, les bienfaiteurs du vieillard que ses enfans abandonnent; enfin, les consolateurs de ceux dont le cœur est brisé par l'affliction.

Cette école de toutes les vertus humaines était digne du sage que le ciel destinait à devenir l'instituteur du genre humain. Aussi, plusieurs écrivains des siècles de l'Église conviennent que le divin fils de Marie était *Essénéen*, et qu'il avait été se faire instruire pendant trois ans dans la science *des sages de l'Égypte*. Tertullien dit litteralement que Jésus, dans sa jeunesse, s'était fait recevoir parmi les philosophes vertueux qui, sous le nom de Thérapeutes, vivaient solitairement dans les déserts qui séparent l'Égypte de la Lybie.

Nous touchons au berceau du christianisme. Il faut s'arrêter ici avec respect. Nous appartient-il de donner la sagesse des hommes pour origine à cette législation où nous nous glorifions de reconnaître le caractère de la Divinité? Laissons à des plumes évangéliques une matière pour laquelle nous sommes trop profanes. L'histoire de la Maçonnerie égyptienne se liant alors avec celle du christianisme, nous ne pourrions la continuer sans répéter les annales sacrées écrites par les historiens des premiers siècles de l'Église.

RÉFLEXIONS SUR L'ORDRE MAÇONNIQUE.

Aux chutes de la vétusté,
Au temps qui veut que tout périsse,
Notre ordre seul a résisté,
Et cinq mille ans ont respecté
Son inébranlable édifice.

INVOCATION MAÇONNIQUE
AU
GRAND-ARCHITECTE
DE L'UNIVERS.

Les Maçons ne peuvent et ne doivent commençer leurs travaux qu'après avoir rendu à Dieu le devoir indispensable de la prière. Dans quelques Loges on était dans l'usage d'assister au sacrifice de la messe avant de s'assembler; mais la diversité des cultes ayant été un obstacle à cet acte de piété, il a été abrogé; et, dans quelques unes, il a été supplée par des prières à Dieu, conçues dans des termes et dans une forme qui peuvent les rendre propres à toutes sortes de croyances.

Nous allons en transcrire une, pour satisfaire la curiosité de ceux qui désirent connaître une invocation maçonnique à Dieu.

» Souverain Architecte de l'Univers, c'est à ta plus grande gloire que commencent nos travaux. O toi, principe radical et générateur, Ternaire sacré, Eternel, Etre divin, nécessaire à tous les êtres, dont les décrets portent le caractère de l'amour et de la justice, source de toutes les puissances, germe de toutes les actions, suprême foyer de toutes les félicités, centre universel où réfléchit l'ardeur de toutes les affections de la vie; vraie sagesse, unique source de tout ce qui existe de vrai; ô toi, qui t'es peint dans tes merveilles, et particulièrement dans l'homme, chiffre universel de ton immensité, nous implorons de ton divin amour, inextinguible

comme toi, les secours qui nous sont nécessaires pour travailler efficacement au grand œuvre dont l'objet nous rassemble sur ce carré. Notre volonté est prête à recevoir les rayons suprêmes qui émanent de ta lumière; nous voulons suivre ta loi: ne nous refuse point ton secours.

» Quelque dégradés que nous soyons, nous avons droit à ta miséricorde, puisque, quelque grande qu'ait été notre chute, nous n'avons pu tomber que dans tes mains; tu ne peux donc cesser de faire couler jusqu'à nous les rayons de ta gloire. Nos travaux n'auront d'autre but que la perfection morale, la pratique de toutes les vertus et la recherche de la vérité; l'union, l'harmonie et l'unité seront à jamais l'objet et le terme de nos actions, comme elles le sont de tous les êtres de la nature; mais nous avons besoin de ton secours; répands donc sur nous ton onction salutaire et sacrée, afin que nous puissions te rapporter ces influences vivifiantes qui doivent faire germer en nous les trésors de sagesse et de vérité. Ne perpermets pas que de fausses doctrines affaiblissent ou éloignent cette impulsion précieuse, cet instinct vierge qui nous la fait rechercher comme notre seul appui.

Dans la carrière où nous marchons, fais que tous nos pas nous conduisent vers la lumière, la science et la simplicité; fais que notre être intellectuel arrive au dernier terme avec la même pureté qu'il avait en commençant son cours; qu'il rentre avec le calme et la vertu dans la main de celui qui le forma; que cette main reconnaisse en lui le même sceau qu'il en avait reçu, qu'elle y reconnaisse encore son empreinte, et qu'elle y voie toujours son image. Jette un regard de bonté sur des êtres dont les bras tendent vers toi, et dont les genoux fléchissent devant toi; bénis nos travaux, et que les progrès qu'avec ton secours nous ferons dans la vraie science portent l'art royal maçonnique jusqu'aux siècles des siècles. »

ORIGINE DU SUBLIME GRADE

De Rose-Croix,

Par le F.·. GRENIER,

Vertueux chevaliers, sublimes Roses-Croix,
Dignes admirateurs de la grandeur divine,
Écoutez en silence; et de vos saintes lois,
En ce jour solennel, apprenez l'origine.

Soumis avec respect au Dieu de l'univers,
Et fidèle, en bon fils, aux volontés d'un père,
Salomon, révéré de cent peuples divers
Par ses hautes vertus, éleva sur la terre
Ce temple renommé, ce temple merveilleux,
Dont l'antique existence et l'heureuse mémoire
Iront de siècle en siècle étonner nos neveux.
Cet ouvrage parfait de splendeur et de gloire
Fut saccagé sept fois, sept fois fut rétabli;
Ce monument, dès-lors, semblait impérissable,
Lorsque, par les Romains, le temple démoli
Prouva que, sur la terre, il n'est rien de durable,
Dieu seul commande au temps, Dieu seul est éternel.

Le temple est renversé; mais le sauveur du monde,
En prodiguant à tous son amour paternel,
A déjà répandu sa doctrine profonde:
Elle est dans tous les cœurs; la foi, la sainte foi
Fixe l'homme incertain; à la vertu fidèle,
De son libérateur il observe la loi;
L'Espérance lui donne une force nouvelle;
Et bientôt, sur ses pas, la douce Charité
Fait jaillir du bonheur la source salutaire;
Aussi, dès son réveil, heureux et transporté,
Il bénit les rayons de l'astre qui l'éclaire.

Tant de bien n'est pas fait pour l'ame des méchans;
Aux disciples nouveaux, le sort le plus funeste
Est réservé par eux; les plus cruels tourmens
Enlèvent ces martyrs, mais leur morale reste.
N'espérez pas l'éteindre, ô vils persécuteurs!
La vengeance et le temps ne peuvent rien sur elle.
Des mortels vertueux, elle remplit les cœurs;
Ainsi que l'*Homme-Dieu*, sa base est éternelle.

Onze siècles et plus, dans l'univers entier,
Ont fixé pour toujours, cette sage doctrine,
Quand Hugues de Payens, illustre chevalier,
Imitateur parfait de la bonté divine,
Geoffroi de Saint-Omer et sept autres guerriers
Fondent, avec transport, cet ordre respectable
Qu'on décore en tous lieux du nom de Templiers.
Qu'ici-bas l'homme est grand quand il est charitable!

Dociles et soumis, ces chevaliers pieux
Défendent au combat leur culte et leur patrie;
Protecteurs des mortels faibles et vertueux,
C'est peu de leur fortune, ils leur donnent leur vie,

Après tant de bienfaits, de soins et de travaux,
De ces héros, ô ciel! quelle est la récompense?
Dans les flammes jetés par les mains de bourreaux,
Ce n'est qu'en pardonnant qu'ils perdent l'existence.
Avec eux leur vertu ne peut s'anéantir.
O père Rose-Croix, tu respires encore!

Dans les creux d'Hérédon tu cours t'ensevelir,
Pour ne songer qu'au Dieu que ta sagesse implore.
Suivi de tes amis, tu sens moins tes regrets.
Là, tu fondes entre eux une secte prospère;
Tu leur traces des lois; enfin tu meurs en paix;
Tu meurs en leur donnant à tous le nom de frère.
Bientôt, par tes amis, un tombeau préparé
Recueille, avec respect, ta dépouille mortelle;
Et, loin d'un monde impur, ce tombeau révéré
Offre à l'œil attendri cette empreinte si belle:
«Ci-gît l'ami du bien, le père Rose-Croix;
Qui que tu sois, mortel, respecte sa mémoire;
Aux frères de son nom, sa main traça des lois:
Ouvre sa tombe, et vois, si tu ne peux pas croire.»

Trois siècles ne sont plus, et nul mortel encore
N'a dirigé ses pas vers ce lieu solitaire;
En ce temps, les Maçons, par un sublime accord,
Répandent leurs travaux sur le double hémisphère.
Le plus zélé d'entr'eux, le célèbre Andréa,
Versé dans le grand art des sciences profondes,
Bénissant nuit et jour le Dieu qui le créa,
Recherche les vrais biens dans leurs sources
fécondes.
Il parcourt d'Hérédon les antres ténébreux.
Tout-à-coup un tombeau se présente à sa vue:
« O père Rose-Croix! tu combles tous mes vœux,
Tu m'offres le bonheur, ta vertu m'est connue.»
Il ouvre, il voit, il prend ses écrits précieux,
Par la tendre amitié confiés à sa cendre.
Andréa, quel moment! quel homme est plus
heureux!
Bientôt, chez les Maçons, ta voix se fait entendre;
Tu places dans leurs cœurs les status et les lois
Créés par l'ennemi du mensonge et du crime;
Tu fais connaître ainsi les Frères Rose-Croix;
Et leur grade de tous devient le plus sublime.
Tu veux que désormais, la voix du Rédempteur
Décore avec éclat leur sainte basilique;
Et, pour éterniser le nom du fondateur,
Tu places sur la croix une rose mystyque.
La croix n'est plus alors le signe du tourment,
La Rose est son emblême, elle y croît sans épine;
Sans cesse sur des fleurs on marche en la suivant;
Les vrais trésors sont ceux que donne sa doctrine.
Andréa, tú fais plus: tu veux qu'un Pélican,
Mourant pour ses petits, dans la douleur profonde,
Rappelle le grand jour où le Fils tout-puissant
Consentit à mourir pour le salut du monde.
Tu veux qu'obéissant aux lois de ton Sauveur,
On aime son prochain, on pardonne à l'offense,
On soulage le pauvre, ainsi que le malheur,
Et que le bien qu'on fait serve de récompense;
Tu veux, enfin, tu veux que l'homme, envers autrui,
Fidèle observateur de la loi naturelle,
Fasse ce qu'il voudrait que l'on fît envers lui.
Quelle morale, ô ciel! qu'elle est sublime et belle!
Ses maximes bientôt parcourent l'univers.

Complainte
D'UN CHEVALIER ROSE-CROIX,

Par le F∴ R∴ † Boubée.

Après un long pélerinage,
Aux siens joyeux de son retour,
En ces mots, pieux troubadour,
Faisait récit de son voyage:
Chevaliers, d'outre-mer, je vous porte à la fois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

Quand vous quittai pour mon voyage,
Lorsque jour vint tant souhaité,
Pour guide pris la piété:
La *Foi* soutenait mon courage;
Chevaliers, outre-mer, j'allais voir à la fois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

Malgré fatigante campagne
Et malgré la mer en courroux,
Enfin, je fléchis les genoux
Devant la divine montagne,
Et c'est là, Chevaliers, que je vis à la fois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

Les bras en croix, bientôt s'avance
Vieillard tout brillant de vertu,
Disant: Ami que cherches-tu?
As-tu pour guide l'*Espérance*?
Oui, dis-je, Chevalier, près d'ici j'aperçois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

Il lève aussitôt sa paupière,
Et, d'un signe mystérieux,
Vers le ciel dirigeant mes yeux:
Reçois me dit-il la lumière:
Je te fais Chevalier; tu vas voir à la fois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

A sa promesse alors fidèle,
Il me découvrit beau trésor;
Je vis, tracés en lettres d'or,
Préceptes d'une loi nouvelle,
Et, de sa *Charité*, je reçus à la fois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

O vous, qui d'un si beau mystère
Recevez doux prix chaque jour,
Vous dont les vertus et l'amour
M'enorgueillissent d'être Frère,
Illustres Chevaliers, célébrons à la fois
Et les fleurs de la *Rose* et les fruits de la *Croix*.

Portrait du Franc-Maçon,

Par le F∴ A.-J. Jacquelin.

Les hommes sont des pélerins
Qui du bonheur cherchent la route;
Pour la trouver il leur en coûte:
Le bonheur a bien des chemins!

Souvent l'homme, au déclin de l'âge,
Voit, hélas! qu'il s'est égaré;
Nous que l'art maçonnique engage,
Nous avons, quel doux avantage!
Signe, attouchement, mot sacré,
Pour nous reconnaître en voyage.

Veut-on savoir du Franc-Maçon
Quels sont les mœurs, le caractère?
En secret il donne à son frère
Une utile et douce leçon.
Croyant l'existence un passage,
Son ame s'ouvre à la pitié;
Il console ceux qu'il soulage,
Il est sensible, bon et sage:
Bienfaisance, estime, amitié,
Voilà ses guides en voyage.

Quoique toujours la gravité
Préside en loge à ses mystères,
Dans un banquet, avec ses frères,
Il s'abandonne à la gaîté.
Sans faire un pompeux étalage
De sentences, de beaux discours,
Il met sa morale en usage,
Et dans ce court pélerinage,
Il laisse à Bacchus, aux Amours
Le soin d'égayer le voyage.

Fidèle aux lois de son pays,
Le monde entier est sa patrie;
Et grace ou doux nœud qui nous lie,
Partout il trouve des amis.
A l'Éternel il rend hommage;
Être inhumain, c'est l'offenser.
Jeté par lui sur cette plage,
L'homme sensible est son image:
Ah! trop heureux qui peut laisser
Quelques traces de son voyage!

DE

L'Excellence de la Maçonnerie,

RAPPROCHÉE

DE LA DOCTRINE DES ANCIENS PHILOSOPHES,

Par le F.·. Caignard de Mailly.

Si nous interrogeons l'histoire du cœur humain, si nous remontons aux siècles qui emportent notre admiration par tant de phénomènes d'héroïsme et de dévouement, nous nous demandons quelle cause motrice a pu peser sur les volontés, électriser les affections à un degré d'impulsion si puissant, alors que nous ne remarquons aucun véhicule dans les opinions religieuses.

Au premier pas, nous entrevoyons des réunions de sages, d'hommes éclairés, au-dessus du vulgaire... Ils se nommaient *Mages*, du mot *magia*, qui, en langue persane, signifie *sagesse*.... L'étude de la nature, de la science astronomique, de la propriété des choses, formait leur principale occupation. Salomon fut compris parmi les *Mages*, à cause de sa profonde connaissance des êtres créés et de leurs propriétés; car il passe pour avoir connu la propriété des plantes depuis le cèdre du Mont-Liban jusqu'à l'hysope.... La sublimité de sa morale respire dans ses écrits; ont peut prendre des leçons de *sagesse* pour tous les instans de la vie dans son livre des Proverbes; mais Salomon, si révéré dans notre ordre, avait lui-même puisé ses hautes connaissances en Égypte, où il avait épousé la fille du roi; de même que Platon y avait emprunté, 600 ans avant lui, les élémens de sa sublime doctrine, qu'il avait recueillis par les caractères hiéroglyphiques inscrits sur les fontaines et les monumens publics.

Ainsi ont circulé d'âge en âge, et sont parvenues jusqu'à nous, ces règles fondamentales et tutélaires de notre ordre immortel: qui pourrait en douter?...

Entrez avec nous un instant sous les portiques du Pyrée?

Ah! je vous le demande, qu'était cette association si respectable, si ce n'est un véritable Institut maçonnique?

Par les épreuves qu'on faisait subir au néophyte, on voulait avoir mesuré d'avance, comme parmi nous, le degré de force morale dont était doué celui-là qui devait participer aux travaux communs.

Un grand œuvre était le but unique auquel tendaient les efforts de tous: c'était le perfectionnement de l'homme social; leur étude était la recherche de la vérité; leur boussole, l'amour de la justice; leur règle, la pratique de toutes les vertus.

Tout ce qu'il y avait de grand, d'éclairé, de généreux, venait à ce centre d'unité apporter le tribut de ses lumières et de ses connaissances, comme on voit les grands fleuves se fondre, pour ainsi dire, dans l'im-

mensité de l'Océan qui, de ses bras infinis, dans la sphère terrestre, enveloppe le monde entier, ainsi que la Maçonnerie l'embrasse à son tour dans la sphère de la raison humaine.

Quelle que fût la dénomination particulière à chacune de ces sectes ou loges, un seul titre les honorait, les ralliait toutes : le titre d'*Amis de la Sagesse*.... Et nous aussi, ne sommes-nous pas des *amis de la Sagesse* ?...

Voyez germer, s'élever du sein de l'école stoïcienne cette pépinière de grands hommes, comme nous sectaires d'une morale épurée, comme nous vainqueurs des préjugés, comme nous fauteurs de la tolérance et de toutes les vertus sociales.

C'est là que s'épurait, comme dans un creuset, le caractère de ces hommes, d'une trempe supérieure à leur siècle, qui ont enfanté des prodiges par leurs hauts faits civils et militaires, par cette abnégation d'eux-mêmes, en quelque sorte au-dessus de la force humaine.

C'est là qu'ils se formaient à l'habitude de maîtriser leurs sens, de souffrir sans murmure, d'oser tout pour le bien, d'utiliser chaque instant de la vie, et de s'oublier toujours eux-mêmes pour travailler au bonheur de leurs semblables.

C'est là que chaque jour, à l'envi, par leurs travaux et leurs recherches sur la nature, ils reculaient les limites de l'esprit humain, au physique comme au moral.

Alcibiade, Thémistocles, Xénophon, vous étiez les disciples de Socrate, doué d'un si haut degré de sagesse, qu'il passait pour s'entretenir avec les dieux.

Vous portiez, ainsi que nous, le doux nom de *Frères*, et, comme parmi nous aussi, votre bouche était d'intelligence avec vos cœurs.

Vos banquets, comme les nôtres, étaient ornés de guirlandes de fleurs, apprêtés par la frugalité, assaisonnés surtout du sel attique, et animés par la douce harmonie des cantiques.

Aristote fut le précepteur d'Alexandre.

Tout l'ancien monde volait au sein de la Grèce, pour y recueillir les leçons de *sagesse*

du divin Platon; sa doctrine se répandait au loin comme les rayons d'un jour pur; elle a traversé les siècles de barbarie, tel qu'un fleuve majestueux, et partout, dans son cours bienfaisant, elle a jeté, arrosé et nourri des semences innombrables de vertu, semé des flots de lumières.

Jetterons-nous un coup-d'œil sur les vers dorés de Pythagore, le manuel d'Épictète, le livre de Salomon, les traités de Ciceron et tant d'autres chefs-d'œuvre de l'antiquité maçonnique?

Quelles maximes y frappent nos esprits? quelle profession de foi y respire? Ah! je le demande à quiconque a fouillé dans les archives de la *sagesse*, ah! n'est-ce donc pas précisément le cours de morale-pratique qui forme la pierre angulaire de notre ordre sublime, et nous réunit en cette enceinte sous l'étoile de la raison et de la vérité?

Mais c'est surtout dans le dévouement généreux de ces fondateurs de la *Morale perfectionnée* que brillent l'éclat de leurs vertus, la supériorité de leur ame. Ils n'avaient rien fait, s'ils n'avaient tout fait pour les progrès de la raison humaine. Ils semblaient descendus sur terre pour y allumer le flambeau de la raison, y dissiper les vapeurs de l'ignorance et des préjugés, y ouvrir et rendre praticable le sentier de la vertu.

Jusqu'où ne s'élevait pas leur courage héroïque, emporté par l'ardent amour du vrai, du beau, du juste? Quelle énergie dans l'adversité! quelle grandeur d'ame dans le péril! quels exemples sublimes ils ont légué aux vrais Maçons, leur digne postérité!

Arrêtons-nous un instant, avec admiration, respect et silence, devant les images de ces immortels précepteurs du genre humain; parcourons rapidement cette étonnante galerie de héros.

Contemplons ce calme stoïque de *Socrate*, qui boit en souriant la coupe mortelle de l'injustice...

Près de lui, le foudroyant *Démosthènes*, réduit à se donner la mort pour échapper au tyran de sa patrie...

Ici, l'Etna dévore *Empedocle*, impatient de surprendre le secret de la nature...

Ils sortirent aussi de ces écoles mémora-

bles, ces trois cents héros *Spartiates* qui, formant de leurs corps une colonne, rempart inébranlable, apprirent aux hordes du roi de Perse que *toujours la valeur sait triompher du nombre*, et que *l'ame vraiment énergique est aussi presque toujours invincible*..

Voyez encore avec quel sang-froid le sauveur de Rome, le vertueux *Ciceron*, offre lui-même sa tête au fer da la proscription!... Mais quel est ce front noble et sévère qui fait pâlir le crime? Ah! je reconnais l'ame inflexible de *Caton*... Deux fois il lit paisiblement le Traité de Platon sur l'Immortalité, et termine lui-même volontairement ses jours.

Voyez, non loin de lui, le philosophe *Sénèque*, condamné à mort par Néron, son élève; sa vie s'éteint avec calme, comme la lueur d'une lampe qui expire.

Amour de la sagesse, disons le mot, *antique Maçonnerie*, voilà tes merveilles!

C'est toi qui, alors comme aujourd'hui, dit à l'esprit humain :

« Ces nuages que tu vois, qui arrêtent ton « intelligence, si tu as la persévérance, tu « en pénétreras l'obscurité. La nature te li- « vrera son secret et la raison ses ressorts « tout-puissans. »

C'est toi qui dis encore à l'esprit humain :

« Ce péril qui te menace, cette tempête « qui gronde, ce malheur qui pèse sur toi, « ton courage peut les vaincre; qui sait bien « vouloir est sûr de triompher de lui-même. »

Que sont-ils ces préceptes sacrés, si ce n'est l'essence de nos obligations, qui tendent à tailler la pierre brute de l'esprit humain, à l'instar de nos anciens maîtres dans l'art maçonnique?

Vers qui, enfin, se porte notre hommage pur et dégagé de tout prestige? N'est-ce pas aussi vers cette intelligence suprême, cet architecte universel, source de lumière et de vertu, essence de tout bien, si révéré par les sages de l'antiquité qui laissaient le vulgaire profane encenser aveuglément des dieux, emblèmes de la dissolution et du vice?

Tel est, très-chers Frères, le rapprochement que nous avons cru devoir vous remettre sous les yeux de la *Maçonnerie* ancienne

et moderne, la *Maçonnerie* qu'on peut califier *le lien des hommes éclairés*, *la mère des idées grandes et libérales*.

LE FLEUVE DE LA VIE.

Par le F.·. Moreau.

Air : *Du Fleuve de la Vie.*

Tandis que l'homme solitaire,
En attendant l'éternité,
Se voit privé sur cette terre
De la douce fraternité,
Enfans de la Maçonnerie,
Unis par le même serment,
Nous descendons bien plus gaîment
Le fleuve de la vie.

Laissant murmurer la sottise
Et gémir la froide raison,
Que la folie et la franchise
Composent notre cargaison;
Et voyageurs sans jalousie,
Pour manœuvrer doublant d'efforts,
Cueillons quelques fleurs sur les bords
Du fleuve de la vie.

Voyez le fripon qui calcule
Le fruit honteux de ses larcins,
Et cet usurier qui spécule
Sur le malheur de ses voisins:
Enfans de la Maçonnerie,
N'admettons jamais sur nos bancs
Ces pirates et ces forbans
Du fleuve de la vie.

Faisons du bien, a dit le sage;
C'est un moyen facile et doux
De laisser dans notre voyage
Quelques souvenirs après nous;
Et qu'aucun Franc-Maçon n'oublie,
En suivant ces aimables lois,
Qu'on ne traverse pas deux fois
Le fleuve de la vie.

Prenant la vertu pour étoile,
Et pour pilote nos désirs,
Voguons, amis, à pleine voile,
Sous le pavillon des plaisirs;
Et notre course ainsi finie,
Nous n'aurons plus à regretter
Que de ne pouvoir remonter
Le fleuve de la vie.

SUR L'ÉTAT ACTUEL

DE LA MAÇONNERIE

Dans l'Univers.

Qu'est-ce que la Maçonnerie?
N'est-ce pas la recherche de la science, la pratique de la vertu et la confraternité générale entre les hommes?

C'est au moment où la Maçonnerie est calomniée, persécutée dans plusieurs contrées de l'Europe, qu'il est bon de montrer quel rôle elle joue, et de quelle estime elle est environnée dans les autres parties du monde.

Que ces contrées, que je ne nommerai pas et qui se disent civilisées, semblent renoncer à la vérité, à la raison, c'est ce qui étonne, c'est ce qui afflige; mais que des peuples lointains, que notre civilisation dédaignait, pour ainsi dire, nous tendent les bras, cherchent la vérité, embrassent nos institutions; voilà ce qui répare amplement des maux que nous méritions si peu.

Que ces mêmes pays, que je n'ai pas nommés, se trompent, il faut les plaindre : ils en souffriront les premiers; car l'erreur n'amène que désordres et catastrophes; mais que le reste du monde marche vers la lumière et prenne goût à la fraternité, à l'humanité, c'est un fait qui réjouit toute ame honnête et sensible, et c'est un fait qu'on ne peut contester.

Parcourez l'univers, marchez d'un pôle à l'autre; explorez l'Asie, l'Afrique et l'Amérique; vous rencontrerez partout la Maçonnerie florissante et couvrant la terre de ses bienfaits. Tous les Maçons qui voyagent l'attestent, et tous en sont émerveillés.

En Egypte, où nous avons porté, vous vous en souvenez peut-être, nos armes, nos études et nos sciences, on la retrouve telle que nous l'avons rétablie; je dis rétablie, car vous savez que l'Egypte possédait la Maçonnerie dès les temps les plus reculés, avec cette différence, bien grande cependant, qu'elle restait entre les mains des prêtres et des rois, qui l'employaient à un usage tout

contraire au nôtre, c'est-à-dire, qu'ils s'en servaient pour tenir les peuples dans l'ignorance et l'esclavage, tandis qu'elle n'est pour nous qu'un moyen de bienfaisance universelle. Notre Maçonnerie donc console l'Egypte, au lieu de l'asservir : elle ne construit point de pyramides, mais elle élève un édifice plus beau, plus noble, plus utile, le temple de la science et de la vertu. Elle tient une école à Alexandrie; elle a remonté le Nil, elle a pénétré dans les terres, s'est fait entendre aux farouches Bédouins, aux Mamelucks ambitieux; elle a laissé des disciples au Caire; elle a passé la mer Rouge, et s'est souvenue un moment du prodige opéré *pour engloutir Pharaon et son armée*; elle a contemplé ce terrible désert où *Moïse* et les siens sont morts, *sans avoir pu voir la terre qui leur était promise*, et elle n'en a éprouvé que plus vivement le besoin de réunir les hommes que les croyances divisent, et d'éteindre les haines qui les font s'entr'égorger depuis tant de siècles.

Pleine d'une charité si vive et si nécessaire, elle est revenue cotoyer les plages orientales de l'Afrique, elle est entrée dans le grand Océan; elle a fondé des colonies à l'île Bourbon, à l'île de France, et s'est établie triomphante à ce cap fameux qui, depuis qu'il la possède, croit mériter doublement le nom de cap de Bonne-Espérance.

Là, elle a des temples dignes d'elles, un palais magnifique, des jardins majestueux, une artillerie qui lui appartient, et au bruit de laquelle on salue; aux jours de fête, tous les Maçons de l'univers. Elle a des cours, des esplanades, des portiques, et, mieux que tout cela, des hôpitaux fondés pour les malheureux.

En Amérique, aux Etats-Unis, où toutes les religions sont libres, elle est, pour ainsi dire, la religion préférée. Les Maçons se reconnaissent et s'avouent hautement. Dans les cérémonies, dans les pompes funèbres, ils se montrent en public, parés de leurs ornemens, et la considération qu'on leur porte s'augmente avec les grades qu'ils possèdent.

Au Pérou, d'où l'on a tiré tant d'or pour payer tant de crimes, elle s'emploie à réparer une partie des maux que l'or a pu faire, et

prouve que le plus sûr, le plus précieux des trésors est encore la vertu.

A Rio-Janeiro elle a fait de grands progrès; sa grande Loge, qui est française, a chargé un député de la représenter au Grand-Orient de France (1).

Si nous passons en Asie, nous verrons des tableaux encore plus satisfaisans : toutes les mers de l'Inde honorent la Maçonnerie. Les Anglais l'ont établie dans leurs principaux comptoirs; les Anglais, qui, comme tant d'autres peuples, ont tant souffert,... les Anglais qui auraient pu faire, toujours unis aux Français, tant de bien aux hommes, ont rendu de grands services aux peuples en propageant la Maçonnerie. Il faut les en remercier : ils ont planté l'étendard du salut du monde.

Dire comment les Anglais ont établi la Maçonnerie chez les étrangers, c'est laisser à juger quels hommages ils lui rendent dans leur propre pays. Aussi, chez eux les mots honneur, vérité, fraternité et maçonnerie ne font qu'un ; ils les confondent dans leurs pensées et dans leurs actions. Toutes les hautes classes de la société sentent et s'expriment de même sur ce point. C'est à qui briguera la faveur d'être admis dans la grande famille : le prince même qui règne aujourd'hui est le protecteur, et son illustre frère, le duc de Sussez, se fait gloire d'en être le Grand-Maître. Les lords, les pairs, les membres du parlement et de la chambre des communes sont presque tous Maçons; les magistrats, les officiers de l'armée, les commandans de terre et de mer sont Maçons; ils connaissent le *signe sauveur des enfans de la veuve*, et sont fiers de mériter leur part dans l'héritage sacré des fils d'Hyram.

Ainsi donc, les Anglais n'ont eu rien de plus à cœur que de répandre au loin des institutions qu'ils regardent comme le lien commun des hommes; ils les ont portées dans tous les climats, dans tous les pays, à Canton, à Calcutta, Madras, Chandernagor, Pondichéry; ils les ont fait connaître à la côte du Malabar, à la côte de Coromandel,

(1) Le R.·. ill.·. F.·. A. B. Agirony.

et, pour que la Méditerranée jouît des mêmes avantages que l'Océan, ou plutôt pour rendre la vie morale à cette ville si fameuse qui la donna jadis à l'univers, ils ont établi une Loge à Athènes,... une loge dans laquelle on peut se souvenir à son aise des vertus et des grands exemples de tous les héros de l'antiquité.

Mais d'autres que les Anglais ont encore mis la main à l'œuvre sainte, et méritent l'hommage et la reconnaissance des gens de bien. Les princes qui gouvernent la Suède et les Pays-Bas ont montré qu'ils aimaient, qu'ils honoraient les hommes, en aimant, en honorant nos Frères, en protégeant la lumière contre l'esprit de ténèbres qui menace d'envahir la terre.

Augmentons votre joie, mes Frères : quittons l'Europe; transportons-nous un moment aux vastes royaumes de l'Inde, dans l'empire des Mongols, à Dely, chez les antiques enfans de Brama et de Confucius, que le soleil enrichit de moissons éternelles, et qui n'éprouvent plus d'autres besoins, pour mieux goûter la vie, que d'apprendre et de sentir que tous les hommes sont frères : là, nous verrons la Maçonnerie adorée, pour ainsi dire, comme on se figure qu'aux premiers âges du monde on adorait le *génie du bien*, le *principe* de toutes choses bonnes et honnêtes.

Puisque la Maçonnerie n'a d'autre but par toute la terre que l'enseignement et la pratique de la morale la plus pure, comment se fait-il qu'elle soit éternellement exposée aux persécutions des méchans? C'est une question que chacun de vous peut se faire, et à laquelle il n'est que trop facile de répondre.

Hélas! c'est dans sa pureté même, c'est dans son excellence que réside la cause de ses maux.

La Maçonnerie ne vit que de vertus, et les vertus sont le supplice des méchans;

La Maçonnerie ne vit que de vérité, et la vérité est le supplice du mensonge;

La Maçonnerie ne vit que de science, de lumière, de tolérance; et la tolérance, la lumière, la science, sont le supplice des ignorans et des persécuteurs.

Ainsi donc, tout ce qu'il y a de fourbes,

d'hypocrites, d'ignorans et de pervers, doivent être les ennemis de la Maçonnerie.

Mais il est une autre source des mépris qu'on lui prodigue, et vous l'allez reconnaître aisément. La Maçonnerie, l'austère Maçonnerie ne distribue ni richesses, ni grandeurs!..... Elle ne favorise ni la vanité ni l'orgueil; elle n'encourage ni l'ambition ni la cupidité!..... Que si nous dispensions des emplois, des trésors, alors vous verriez, par un de ces changemens magiques que vous avez vus tant de fois, vous verriez les ennemis de la Maçonnerie ramper comme des esclaves, et faire tout pour nous plaire.

Et encore, quel est l'aveuglement des ennemis de la Maçonnerie? quelle est leur imprudence? Ils se constituent nos juges, nos accusateurs!..... ils nous peignent comme le fléau de la société, les ennemis des lois et des souverains!....

Imprudens, pourrions-nous leur répondre, vous qui connaissez l'histoire, où trouveriez-vous la preuve de vos accusations? Cherchez, consultez vos propres annales. Estce-donc nous qui tenons le gouvernail des empires, et conduisons le vaisseau sur les écueils? Est-ce nous qui, pour parler un langage qui vous est connu, avons sacré Saül, qui l'avons fait tuer ensuite, et avons livré ses sept enfans aux Gabaonites, pour les mettre en croix?.....

Est-ce nous qui avons divisé en deux le royaume de Salomon, et armé les frères contre les frères?

Est-ce nous qui, par nos prières, avons attiré la famine et la misère sur Israël?

Est-ce nous qui avons livré Jérusalem à Nabuchodonosor, et fait traîner le peuple captif à Babylone?

Est-ce nous qui avons bouleversé, détruit l'empire romain, brûlé les philosophes et leurs livres, brisé les statues et les temples de la Grèce, et plongé, pendant quinze siècles, les arts et les sciences au tombeau?

Est-ce nous qui avons inventé les *croisades*, institué l'*inquisition*, commandé la *Saint-Barthélemy*, opéré les *dragonnades*, les massacres des *Cévennes*, et l'extermination épouvantable de douze millions d'Indiens qui peuplaient l'Amérique?

Imprudens accusateurs!..... est-ce nous, enfin, qui avons assassiné Henri III et Henri IV?

Nous conspirons sans cesse, dites-vous!.... Singulière conspiration, que celle qui ne demande que la paix et des lois, qui ne sait que gémir et se taire quand ses vœux ne sont point exaucés! Etrange conspiration, que celle qui embrasse toute la terre, que la Providence elle-même souffle au cœur de tous les humains, que partagent les bons princes, les chefs des armées, les ministres, les savans, tout ce qui a de l'ame, de l'intelligence et de la probité!

Le soleil aussi, sans doute, conspire contre les ténèbres, contre les exhalaisons pestilentielles de la terre, contre la nuit éternelle et l'anéantissement de la nature!....

Les vrais perturbateurs, les ennemis des lois et des souverains, ce ne sont pas les Maçons.

Vous voyez, mes Frères, combien il serait facile de réfuter nos calomniateurs, si l'on voulait seulement employer contre eux les armes de l'histoire et de l'évidence.

Mais je préfère me souvenir du précepte donné aux Indiens: « Si vous êtes persécutés, calomniés, souffrez, taisez-vous. » Le silence de ceux qui souffrent est l'effroi des tyrans: c'est leur plus terrible punition. Aussi bien, mes Frères, comment pourrions-nous répondre autrement que par le secours de la raison; et comment faire entendre la raison à ceux qui sont chargés de la détruire?

Souvenons-nous du lit de *Procuste*....

Ainsi donc, pardonnez si j'ai attristé un instant vos cœurs par des tableaux lugubres. On cède quelquefois à l'envie de regarder son ennemi en face, de lui montrer qu'on le connaît, qu'il est des yeux qui ont vu ses iniquités, et des mains courageuses capables d'en laisser la véritable histoire au monde.

Du reste, que nous importent les cris et les succès éphémères de nos ennemis? il est bien établi maintenant que la Maçonnerie est forte et robuste, et qu'elle ne périra

point. Que si elle est obligée de fuir quelques climats, vous l'avez vu, mes Frères, tout asile ne lui est pas interdit; elle trouve une délicieuse hospitalité dans les contrées les plus fortunées de l'univers. La terre est vaste; et, grâces au Dieu de lumière, au Dieu de bonté, de vérité, qui est le véritable Dieu, il y a encore de la place ici-bas pour le courage et pour la vertu.

Le Secret

DES FRANCS-MAÇONS.

Par le F.·. Chevalier Coupé de Saint-Donat.

Dieu créa les hommes égaux,
Sujets aux biens, sujets aux maux;
Le sort qui veut que je prospère,
Accable mon frère:
Je plains sa misère;
Ce que j'ai nous le partageons:
V'là le secret des Francs-Maçons.

Tout commence et tout doit finir;
Nous ne naissons que pour mourir;
Mais, puisqu'au banquet de la vie
Un Dieu nous convie,
La table est servie,
Sans excès de tout nous goûtons:
V'là l'secret des Francs-Maçons.

Un Dieu nous donne des désirs,
Un Dieu nous invite aux plaisirs;
L'Architecte de la nature
Dicta d'Epicure
La Morale pure,
Et les lois que nous observons:
V'là l'secret des Francs-Maçons.

Qu'il soit soldat ou maréchal,
Matelot ou bien amiral;
Le rang, le crédit, la misère,
Rien ne fait qu'un frère
D'un autre diffère;
Aux vertus nous le connaissons:
V'là l'secret des Francs-Maçons.

La Tolérance,

Par le F.·. CUVELLIER DE TRYE.

Depuis Canton jusques à Rome,
Doctes auteurs de tous les temps,
Moralistes que l'on renomme,
Bramines, juifs ou musulmans,

De la divine tolérance
Vous qui propagez les leçons,
Venez ici prendre séance,
Vous méritez d'être Maçons.

N'attendez pas que je m'explique
Sur Mahomet, soins superflus!
Ni sur la *morale pratique*
De Socrate ou Confucius.
Tous prêchaient le bien; Ah! qu'importe
La voix qui dicta leurs leçons?
Le *méchant* seul reste à la porte,
Les *bons* entrent chez les Maçons.

Goûtons en paix, goûtons les charmes
De la douce fraternité.
En secret essuyons les larmes
De la souffrante humanité.
Hors du temple le vice brille;
Le mot vertu n'est qu'un vain son:
Mais le malheureux en famille,
S'assied au banquet du Maçon.

RECHERCHES STATISTIQUES

SUR

LA POPULATION

DE TOUS LES PAYS DU MONDE,

ET RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES ET MAÇONNIQUES A CE SUJET.

Combien y a-t-il d'hommes sur la terre?

Il y en a à peu près un milliard, ainsi répartis:

Europe..................	170 millions.
Asie et Nouvelle-Hollande	550
Afrique..................	130
Amérique.................	150
TOTAL..........	1,000,000,000

Qe fait ce milliard d'hommes?

A quoi pense-t-il?

Quel est son sort, son état de lumière ou d'ignorance, de bonheur ou de malheur?

Les uns sont *juifs*. On en compte...............	9 millions.
Les autres *chrétiens* On en compte...............	170
A reporter...	179 millions.

Report...	179 millions.
Les autres, *mahométans*. On en compte...............	155
Une quatrième portion, qui n'est composée ni de *mahométans*, ni de *chrétiens* ni de *juifs*, mais qui comprend les *chinois*, les *indiens*, les habitans de la *Nouvelle-Hollande*, etc., se monte à.............	666
TOTAL..	1,000,000,000

Ainsi, 845 *millions* d'hommes ne sont pas *mahométans*, et sont cependant des *hommes*.

830 *millions* ne sont pas *chrétiens* et n'en sont pas moins des *hommes*.

991 *millions* ne sont pas *juifs* et sont encore des *hommes;*

Enfin, 666 *millions* ne sont ni *juifs*, ni *chrétiens*, ni *mahométans*, et sont toujours des *hommes*.

Voilà donc un *milliard* d'humains séparés, divisés par leurs *croyances!* Les *chrétiens*, les *juifs*, les *mahométans* se méprisent, se haïssent et se font la guerre depuis qu'ils existent. Tous se sont exterminés au nom du ciel!

Les *six cent soixante-six* autres *millions* se tolèrent davantage; mais, sous le rapport religieux, ils sont méprisés par les trois premières *croyances*, qu'ils méprisent à leur tour.

Ainsi, voilà tous les habitans du globe qui vivent dans un état de trouble et de mésintelligence religieuse, bien opposé sans doute aux vœux du bon sens, de la nature et du Créateur de l'univers!

Certainement, Dieu ne les a pas tirés du néant pour se déchirer, pour s'entr'égorger.

Certainement, il leur a donné la raison pour s'éclairer, un cœur pour s'aimer, sans quoi il y aurait contradiction, folie et cruauté dans la création.

Qui a troublé ce milliard d'hommes?

Qui leur a donné des dieux divers, des religions contraires? Qui les a rendus fourbes, insensés, méchans, persécuteurs, misérables?

C'est un secret que l'histoire de chaque peuple révèle a qui sait la lire.

Qui peut les réconcilier, les faire se tolérer, s'aimer, se secourir?

C'est précisément le *grand secret* que la Maçonnerie possède seule, et qu'elle est chargée d'enseigner.

On ne saurait trop le répéter : la Maçonnerie devrait être l'école de toutes les vertus, le lien de tous les peuples, la consolation de toutes les infortunes; elle devrait faire ressouvenir éternellement les mortels qu'ils sont frères, puisqu'ils ont la même origine et la même fin; elle devrait leur apprendre à ne se donner que des lois de douceur, de probité et de fraternité.

DE LA

RELIGION NATURELLE,

POEME DE L'ILL.·. F.·. DE V.·.,

DE LA LOGE DES NEUF-SŒURS, O.·. DE PARIS.

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu a donné à tous les hommes les idées de la justice et la conscience pour les en avertir, comme il leur a donné tout ce qui leur est nécessaire.

Je n'irai pas d'abord, philosophe orgueilleux,
Sur l'aile de Platon me perdre dans les cieux;
Ecartons ces romans qu'on appelle systèmes,
Et, pour nous élever, descendons en nous-mêmes.
Soit qu'un Être inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré depuis peu l'univers du néant,
Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle,
Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle;
Que l'ame, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux,
Nous sommes sous la main de cet Être invisible.
Mais, du haut de son trône obscur, inaccessible,
Quel hommage et quel culte exige-t-il de nous?
De sa gradeur suprême indignement jaloux,
De louanges, de vœux flatte-t-il sa puissance?
Est-ce le peuple altier, conquérant de Bizance,
Le tranquille Chinois, le Tartare indompté,
Qui connaît son essence et suit sa volonté?
Différens dans leurs mœurs, ainsi qu'en leur hommage,
Ils lui font tenir tous un différent langage.
Tous se sont donc trompés? Mais détournons les yeux
De cet impur amas d'imposteurs odieux;
Mais, sans vouloir sonder, d'un regard téméraire,
De la loi des chrétiens l'ineffable mystère,
Sans expliquer en vain ce qui fut révélé,
Cherchons par la raison si Dieu n'a pas parlé.

La nature a fourni, d'une main salutaire,
Tout ce qui dans la vie à l'homme est nécessaire,
Les ressorts de son ame et l'instinct de ses sens;
Le ciel à ses besoins soumet les élémens;
Dans les plis du cerveau, la mémoire agissante,
Y peint de la nature une image vivante;
Chaque objet de ses sens prévient la volonté;
Le son dans son oreille est par l'air apporté;
Sans effort et sans soin, son œil voit la lumière;
Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause première,
L'homme est-il, sans secours, à l'erreur attaché?
Quoi! le monde est visible, et Dieu serait caché!
Quoi! le plus grand besoin que j'aie en ma misère
Est le seul qu'en effet je ne puis satisfaire!
Non, ce Dieu qui m'a fait ne m'a pas fait en vain:
Sur le front des mortels, il mit son sceau divin;
Je ne puis ignorer ce qu'ordonna mon Maître;
Il m'a donné sa loi, puisqu'il m'a donné l'être;
Sans doute il a parlé, mais c'est à l'univers;
Il n'a pas de l'Egypte habité les déserts;
Delphes, Delos, Ammon ne sont pas ses asiles;
Il ne se cacha pas aux autels des Sybilles;
La morale, uniforme en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu:
C'est la loi des Trajan, des Socrate, et la vôtre;
De ce culte éternel la nature est l'apôtre;
Le bon sens la reçoit, et les remords vengeurs,
Nés de la conscience, en sont les défenseurs;
Leur redoutable voix partout se fait entendre.
Pensez-vous, en effet, que ce jeune Alexandre,
Aussi vaillant que vous, mais bien moins modéré,
Teint du sang d'un ami trop inconsidéré,
Ait, pour se repentir, consulté des augures?
Ils auraient dans leurs eaux lavé ses mains impures;
Ils auraient, à prix d'or, bientôt absous un roi;
Sans eux, de la Nature il écouta la loi;
Honteux, désespéré d'un moment de furie,
Il se jugea lui-même indigne de la vie.
Cette loi souveraine, à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Platon;
D'un bout du monde à l'autre elle parle, elle crie:
Adore un Dieu, sois juste, et chéris la patrie.
Ainsi le froid Lapon crut un Être éternel,
Il eut de la justice un instinct naturel;
Et le Nègre, vendu sur un lointain rivage,
Dans les Nègres encor aima sa noire image.
Est-ce nous qui créons ces profonds sentimens?
Avons-nous fait notre ame? avons-nous fait nos sens?
L'or qui naît au Pérou, l'or qui naît à la Chine
Ont la même nature et la même origine;
L'artisan les façonne et ne peut les former;
Ainsi, l'Être éternel, qui nous daigne animer,
Jette dans tous les cœurs une même semence.
Le ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence;
Il peut la revêtir d'imposture et d'erreur,
Il ne peut la changer: son juge est dans son cœur.

DEUXIÈME PARTIE.

Réponses aux objections contre les principes d'une morale universelle. Preuves de cette vérité.

J'entends avec Hobbès Spinosa qui murmure:
Ces remords, me dit-il, ces cris de la nature

Ne sont que l'habitude, et les illusions
Qu'un besoin naturel inspire aux nations.
Raisonneur malheureux, ennemi de toi-même,
D'où nous vient ce besoin? pourquoi l'Être suprême
Mit-il dans notre cœur, à l'intérêt porté,
Un instinct qui nous lie à la société?
Les lois que nous faisons, fragiles, inconstantes,
Ouvrage d'un moment, sont partout différentes.
Jacob, chez les Hébreux, put épouser deux sœurs;
David, sans offenser la décence et les mœurs,
Flatte de cent beautés la tendresse importune;
Le Pape au Vatican n'en peut posséder une;
Là, le père à son gré choisit son successeur;
Ici, l'heureux aîné de tout est possesseur,
Aux lois de vos voisins votre code est contraire:
Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire.

....

Tous ont reçu du ciel, avec l'intelligence,
Ce frein de la justice et de la conscience;
De la raison naissante elle est le premier fruit;
Dès qu'on la peut entendre, aussitôt elle instruit:
Contrepoids toujours prompt à rendre l'équilibre
Au cœur plein de désirs, asservi, mais né libre,
Arme que la nature a mise en notre main,
Qui combat l'intérêt par l'amour du prochain;
Pilote qui s'oppose aux vents toujours contraires
De tant de passions qui nous sont nécessaires.
On insiste, on médit: l'enfant dans son berceau
N'est point illuminé par ce divin flambeau:
C'est l'éducation qui forme ses pensées;
Par l'exemple d'autrui, ses mœurs lui sont tracées;
Il n'a rien dans l'esprit, il n'a rien dans le cœur;
De ce qui l'environne, il n'est qu'imitateur;
Il respecte les noms de devoir, de justice;
Il agit en machine, et c'est par sa nourrice
Qu'il est juif ou païen, fidèle ou musulman,
Vêtu d'un juste-au-corps, ou bien d'un doliman.
Oui, de l'exemple en nous je sais quel est l'empire,
Qu'il est des sentimens que la nature inspire:
Le langage a sa mode et ses opinions;
Tous les dehors de l'ame et ses préventions,
Du cachet des mortels impressions légères,
Dans nos faibles esprits sont gravés par nos pères.
Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main,
Leur pouvoir est constant, leur principe divin;
Il faut que l'enfant croisse, afin qu'il les exerce;
Il ne les connaît pas sous la main qui le berce;
Le moineau, dans l'instant qu'il a reçu le jour,
Sans plumes, dans son lit, peut-il sentir l'amour?
Le renard en naissant va-t-il chercher sa proie?
Les insectes changeans qui nous filent la soie,
Les essaims bourdonnans de ces filles du ciel
Qui pétrissent la cire en composant le miel,
Sitôt qu'ils sont éclos forment-ils leur ouvrage?
Tout mûrit par le temps et s'accroît par l'usage.
Chaque être a son objet, et, dans l'instant marqué,
Il marche vers le but par le ciel indiqué.
L'homme (on nous l'a tant dit) est une énigme obscure;
Il l'est peut-être moins que toute la nature
Sur ce vaste univers un grand voile est jeté;
Mais, dans les profondeurs de cette obscurité,

Si la raison nous luit, qu'avons-nous à nous plaindre?
Nous n'avons qu'un flambeau, gardons-nous de l'éteindre.
Quand de l'immensité Dieu peupla les déserts,
Alluma le soleil et souleva des mers :
Demeurez, leur dit-il, dans vos bornes prescrites ;
Tous les mondes naissans connurent leurs limites ;
Il imposa des lois à Saturne, à Vénus,
Aux seize orbes divers dans les cieux contenus,
Aux élémens unis dans leur utile guerre,
A la course des vents, aux flèches du tonnerre,
A l'animal qui pense, et né pour l'adorer,
Au ver qui nous attend, né pour nous dévorer,
Avons-nous bien l'audace, en nos faibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles?
Hélas! serait-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'Être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du Maître du tonnerre,
Et de donner en dieux des ordres à la terre?

TROISIÈME PARTIE.

Les hommes, ayant pour la plupart défiguré, par les opinions religieuses qui les divisent, le principe qui les unit, doivent se supporter les uns et les autres.

L'univers est le temple où siége l'Éternel :
Là, chacun à son gré veut bâtir un autel ;
Chacun vante sa foi, ses saints et ses miracles,
Le sang de ses martyrs, la voix de ses oracles ;
L'un pense, en se lavant cinq ou six fois par jour,
Que le ciel voit ses bains d'un regard plein d'amour,
Et qu'avec un prépuce on ne saurait lui plaire ;
L'autre a du dieu Brama désarmé la colère,
Et, pour s'être abstenu de manger du lapin,
Voit le ciel entr'ouvert et des plaisirs sans fin ;
Tous traitent leurs voisins d'impurs ou d'infidèles :
Des chrétiens divisés, les infâmes querelles
Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux,
Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux,
Que le prétexte vain d'une utile balance
N'a désolé jamais l'Angleterre et la France......
....
D'où vient que deux cents ans cette pieuse rage,
De nos aïeux grossiers fut l'horrible partage?
C'est que de la nature on étouffa la voix ;
C'est qu'à sa voix sacrée on ajouta des lois ;
C'est que l'homme, amoureux de son sot esclavage,
Fit, dans ses préjugés, Dieu même à son image ;
Nous l'avons fait injuste, emporté, vain, jaloux,
Séducteur, inconstant, barbare comme nous.
Enfin, grâce en nos jours à la philosophie,
Qui de l'Europe au moins éclaire une partie,
Les mortels plus instruits en sont moins inhumains,
Le fer est émoussé, les bûchers sont éteints.
Mais, si le fanatisme était encor le maître,
Que ses feux étouffés seraient prêts à renaître!
On s'est fait, il est vrai, le généreux effort
D'envoyer moins souvent ses frères à la mort....

Penses-tu que Socrate et le juste Aristide,
Solon, qui fut des Grecs et l'exemple et le guide,
Penses-tu que Trajan, Marc-Aurèle et Titus,
Noms chéris, noms sacrés que tu n'as jamais lus,
De l'univers charmé bienfaiteurs adorables,
Sont, au fond des enfers, empalés par des diables?
Et que tu seras, toi, de rayons couronné,
D'un chœur de chérubins sans cesse environné,
Pour avoir, quelque temps, chargé d'une besace,
Dormi dans l'ignorance et croupi dans la crasse?
Sois sauvé, j'y consens; mais l'immortel Newton,
Mais le savant Leibnitz et le sage Adisson,
Et ce Locke, en un mot, dont la main courageuse
A de l'esprit humain marqué la borne heureuse,
Ces esprits qui semblaient de Dieu même éclairés,
Dans des feux éternels seront-ils dévorés?
Porte un arrêt plus doux, prends un ton plus modeste,
Ami, ne préviens point le jugement céleste,
Respecte ces mortels, reconnais leur vertu ;
Ils ne t'ont point damné, pourquoi les damnes-tu?
A la religion directement fidèle,
Sois doux, compatissant, sage, indulgent comme elle ;
Et, sans noyer autrui, tâche à gagner le port :
Qui pardonne a raison, et la colère a tort.
Dans nos jours passagers de peine et de misères,
Enfans du même Dieu, vivons au moins en frères,
Aidons-nous l'un et l'autre à porter nos fardeaux;
Nous marchons tous courbés sous le poids de nos maux ;
Mille ennemis cruels affligent notre vie,
Toujours par nous maudite, et toujours si chérie ;
Notre cœur égaré, sans guide et sans appui,
Est brûlé de désirs ou glacé par l'ennui ;
Nul de nous n'a vécu sans connaître les larmes.
De la société les secourables charmes,
Consolent nos douleurs au moins quelques instans,
Remède encore trop faible à des maux si constans.
Ah! n'empoisonnons pas la douceur qui nous reste!
Je crois voir des forçats, dans un cachot funeste,
Se pouvant secourir, l'un sur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

QUATRIÈME PARTIE.

C'est au gouvernement à calmer les malheureuses disputes qui troublent la société.

Oui, je l'entends souvent de votre bouche auguste,
Le premier des devoirs, grand prince, est d'être juste ;
Et le premier des biens est la paix de nos cœurs.
Comment avez-vous pu, parmi tant de docteurs,
Parmi ces différends que la dispute enfante,
Maintenir dans l'État une paix si constante?
D'où vient que les enfans de Calvin, de Luther,
Qu'on voit de-là les monts bâtards de Lucifer,
Le Grec et le Romain, l'empesé Quiétiste,
Le Quakre au grand chapeau, le simple Anabaptiste,
Qui jamais dans leur loi n'ont pu se réunir,
Sont tous, sans disputer, d'accord pour vous bénir?

C'est que vous êtes sage, et que vous êtes maître,
L'œil du maître suffit, il peut tout opérer.
L'heureux cultivateur des présens de Pomone,
Des filles du printemps, des présens de l'automne,
Maître de son terrein, ménage aux arbrisseaux
Les secours du soleil, de la terre et des eaux;
Par de légers appuis soutient leurs bras débiles,
Arrache impunément les plantes inutiles,
Et des arbres touffus dans son clos renfermés
Emonde les rameaux de la sève affamés:
Son docile terrain répond à sa culture;
Ministre industrieux des lois de la nature,
Il n'est pas traversé dans ses heureux desseins;
Un arbre qu'avec soin il plante de ses mains
Ne prétend pas le droit de se rendre stérile,
Et du sol épuisé tirant un suc utile,
Ne va pas refuser à son maître affligé
Une part de ses fruits dont il est trop chargé.
Son voisin, jardinier, n'eût jamais la puissance
De préparer des cieux la maligne influence,
De maudire les fruits pendans aux espaliers,
Et de sécher d'un mot ses vignes, ses figuiers.
Malheur aux nations dont les lois opposées
Embrouillent de l'Etat les rênes déréglées!
Le sénat des Romains, ce conseil de vainqueurs,
Présidait aux autels et gouvernait les mœurs,
Restreignait sagement le nombre des Vestales,
D'un peuple extravagant réglait les bacchanales:
Marc-Aurèle et Trajan mêlaient aux champs de Mars
Le bonnet de pontife au bandeau des Césars:
L'univers, reposant sur leur heureux génie,
Des guerriers de l'Eglise ignora la manie;
Les Grecs et les Romains, d'un saint zèle enivrés,
Ne combattirent pas pour des poulets sacrés.
Je ne demande pas que, dans sa capitale
Un roi, portant en main la crosse épiscopale,
Au sortir du conseil, allant en mission,
Donne au peuple contrit sa bénédiction:
Toute Eglise a ses lois, tout peuple a son usage;
Mais je prétends qu'un roi, que son devoir engage
A maintenir la paix, l'ordre, la sûreté,
A sur tous ses sujets égale autorité;
Ils sont tous ses enfans: cette famille immense,
Dans ses soins paternels a mis sa confiance.
Le marchand, l'ouvrier, le prêtre et le soldat
Sont tous également les membres de l'Etat.
De la religion l'appareil nécessaire
Confond aux yeux de Dieu le grand et le vulgaire;
Et les civiles lois, par un autre lien,
Ont confondu le prêtre avec le citoyen.
La loi dans tout état doit être universelle;
Les mortels, tels qu'ils soient, sont égaux devant elle.

Je n'en dirai pas plus sur ces points délicats:
Le ciel ne m'a point fait pour régir les Etats,
Pour conseiller les rois, pour enseigner les sages;
Mais, du port où je suis, contemplant les orages,
Dans cette heureuse paix où je finis mes jours,
Eclairé par vous-même et plein de vos discours,
De vos nobles leçons salutaire interprète,
Mon esprit suit le vôtre, et ma voix vous répète.
Que conclure à la fin de tous mes longs propos?
C'est que les préjugés sont la raison des sots;
Il ne faut pas pour eux se déclarer la guerre;
Le vrai nous vient du ciel, l'erreur vient de la terre;
Et, parmi les chardons qu'on ne peut arracher,
Dans ses sentiers secrets le sage doit marcher;
La paix, enfin, la paix que l'on trouve et qu'on aime,
Est encor préférable à la vérité même.

Invocation au Grand-Architecte de l'univers.

O Dieu! qu'on méconnaît, ô Dieu! que tout annonce,
Entends les derniers mots que ma bouche prononce;
Si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi;
Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi:
Je vois sans m'allarmer l'éternité paraître,
Et je ne puis penser qu'un Dieu qui me fit naître,
Qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits,
Quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais.

Précis chronologique
DE LA
FRANC-MAÇONNERIE
EN FRANCE (1).

Année par année, depuis 5725 jusqu'en 5825.

5725. — Cette année, quelques Anglais de distinction, au nombre desquels on remarquait lord Derwent-Waters, le chevalier Maskeline et M. d'Heguetty, établissent à Paris, chez Hurc, traiteur, rue des Boucheries, à l'instar des Loges anglaises qui tenaient leurs assemblées dans les tavernes de Londres, une Loge anglo-française. On y pratiquait seulement les trois premiers grades: *Apprenti*, *Compagnon* et *Maître*. Bientôt les Anglais qui se trouvaient à Paris, et une foule de Français furent admis à ces nouveaux mys-

(1) S'il faut s'en rapporter au célèbre historien anglais, le docteur Anderson, le roi Athelstan, petit-fils du roi Alfred, premier roi d'Angleterre, qui traduisit la Bible en saxon, et reçut l'onction, fit venir de *France* plusieurs *Frères Maçons*, et les établit S.·. des travaux; il reçut d'eux les détails des emplois et réglemens conservés depuis le temps des *Maçons romains*. Ce roi fut forcé de chercher en France les connaissances sublimes, parce qu'il existait déjà entre l'*Ecosse* et l'*Angleterre* des différends qui empêchaient, entre ces deux pays, les plus légères communications.

tères. La Loge nouvelle suivait dans ses travaux le régime de la grande Loge d'Angleterre, le seul qui existât alors; mais, comme elle ne tenait point de registres de ses opérations (*voy.* 1756), il n'est resté aucun document précis de ses opérations. La certitude de son existence, voilà tout ce qu'elle nous à légué.

5726-5735. — Dans l'espace de dix ans, trois Loges-Sœurs furent données à la première. L'une se tint chez Goustand, lapidaire anglais; l'autre chez Lebreton, traiteur, à l'enseigne du *Louis-d'Argent;* la troisième chez Landelle, traiteur, rue de Bussy. Cette dernière Loge qui portait le titre du *Bussy*, prit ensuite le titre de *Loge d'Aumont*, parce que le duc d'Aumont y fut initié, et y reçut le grade de Maître.

5736. — Onze années se sont écoulées depuis l'établissement de la première Loge.

Lord Derwent-Waters fut, à juste titre, considéré comme le premier Grand-Maître de l'Ordre maçonnique en France, et sa mémoire y est en vénération. Cet illustre frère, rappelé à Londres par des intérêts politiques qui lui furent si funestes, laissa la grande-maîtrise vacante.

On sentait généralement le besoin d'avoir un nouveau chef. Les quatre Loges de Paris, se réunirent, et, par un sentiment de reconnaissance sans doute, elles désignèrent pour successeur de lord Derwent-Waters un de ses compatriotes, lord comte d'Harnouester, qui habitait la capitale. Le docteur Ramsay, célèbre Maçon écossais, que l'on croit créateur des premiers grades de la Maçonnerie dite *Supérieure* (l'*Écossaise*, le *Novice*, et le *Chevalier du Temple*), remplissait, lors de l'élection du nouveau Grand-Maître, les fonctions d'orateur.

5737. — La Maçonnerie, dont l'activité était déjà prodigieuse à Paris, se répandait rapidement dans les provinces du royaume. Le Châtelet s'inquiéta de cette activité dans la capitale, et rendit plusieurs sentences contre les Francs-Maçons. On les élude, on lui échappe. Louis XV, trompé par quelques courtisans peu éclairés, ou par quelques fanatiques, interdit les honneurs de la cour

aux seigneurs français qui se font agréger à la confraternité.

Forcé de retourner dans sa patrie, lord d'Harnouester témoigne lui-même le désir de se voir remplacé par un Grand-Maître français.

Les Maîtres des Loges de Paris se réunissent de nouveau et fixent leur choix sur un des seigneurs de la cour qui ont montré le plus de zèle pour la prospérité de l'Ordre. Ils projettent d'élire le duc d'Antin.

Informé de ce projet, le roi déclare que quiconque aura présidé les Francs-Maçons, en qualité de Grand-Maître, sera à l'instant mis à la Bastille.

Malgré cette déclaration, le duc d'Antin est nommé pour exercer la grande-maîtrise à perpétuité.

5738. — Cette nomination est acceptée par le nouveau Grand-Maître. Le monarque ne donna point de suite à sa déclaration; mais le Châtelet, moins généreux que le prince, continue la proscription contre les Membres de l'Ordre qui ne peuvent lui opposer l'influence de leurs noms ou de leurs emplois. Plusieurs frères sont arrêtés pendant la célébration de la fête de l'Ordre, et sont envoyés à la prison du For-l'Evêque.

Durant le cours de cette année, un journal (*la Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*) consacre plus de quarante pages à entretenir le public de la société des Francs-Maçons. Le journaliste la considère comme une imitation des anciennes sociétés établies à Rome, à Athènes, à Lacédémone, etc., où les sciences et les arts étaient si florissans.

5742. — Les persécutions locales n'arrêtent pas les progrès de l'association.

Un pape célèbre, Benoît XIV, fortement soupçonné d'être lui-même *initié*, lance les foudres du Vatican contre l'Ordre maçonnique. Elles retentissent, mais elles n'atteignent ni l'Ordre ni ses Membres.

Clément XII, successeur de Benoît, pontife non moins opiniâtre, et qui, de plus, était très-peu chrétien, dans le sens de la charité évangélique : *Tu ne maudiras point tes frères*, Clément renouvelle et fortifie les

proscriptions canoniques ; il les fait répéter par M. de Belzunce, évêque de Marseille. Néanmoins, le mandement de S. Em. fait peu de sensation. Déjà vingt-deux Loges existaient à Paris, et on en comptait plus de deux cents dans le reste de la Faance.

5743. — Les Francs-Macons de Lyon, à l'instigation de quelques Maçons écossais, partisans des innovations du docteur Ramsay, composent le grade de *Kadosch Templier*, sous le titre de *petit Élu*. Ce grade est reproduit plus tard par d'autres Maçons, sous différens titres : *Élu des Neuf ou de Perpignan, Élu des Quinze, Maître illustre, Grand-Inquisiteur*, *Grand-Élu*, *Commandeur du Temple.*

Paris était la métropole de la Franc-Maçonnerie. La mort du duc d'Antin rendit nécessaire la nomination d'un nouveau Grand-Maître. Le 11 décembre, les Loges de Paris s'assemblent et fixent leur choix sur un prince du sang royal, le duc de Bourbon, comte de Clermont. Quelques suffrages s'étaient portés sur le prince de Conti et sur le maréchal de Saxe. Le Grand-Maître accepte son élection, qui avait été confirmée par les Loges des provinces.

Le 27 décembre, le nouveau Grand-Maître est installé dans une réunion solennelle ; on y fait une collecte de soixante louis pour un Maçon anglais qui, se rendant à Paris, avait été volé de pareille somme. Ce Maçon malheureux s'empressa de les faire rendre aussitôt après son retour à Londres.

C'est à cette époque qu'on peut rapporter l'existence légale et authentique de la Grande-Loge de France, qui s'intitula *Grande-Loge anglaise de France*, titre qu'elle conserva jusqu'en 1756, année dans laquelle elle se proclama indépendante.

5744. — Le prince *de Clermont*, Grand-Maître de l'Ordre en France, abandonne les Loges à elles-mêmes ; il néglige les assemblées, et nomme pour le remplacer M. *Baure*, banquier. Ce substitut cesse de réunir les membres de la Grande-Loge ; il en résulte des désordres qui se prolongent pendant quelques années.

Cette période est celle des constitutions illégales, des faux titres, des chartes antidatées, délivrés par des prétendus Maîtres de Loges, ou fabriqués par des Loges elles-mêmes, dont quelques-unes s'attribuèrent une origine extraordinaire qu'elles firent remonter à 1500 ou à 1600. Les gens de la suite du prétendant ajoutèrent à ces désordres en délivrant aussi au premier venu des pouvoirs de tenir Loge ; en constituant de leur autorité des Mères-Loges et Chapitres, sans qu'ils y fussent autorisés par aucune autorité légale.

5745. — Le commissaire *Lavergnée* se transporte avec une escouade à l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Ecus, à Paris, où des Francs-Maçons étaient réunis pour une réception ; il disperse l'assemblée et se saisit des meubles et ustensiles de la Loge.

Sentence de la chambre de police du Châtelet de Paris, renouvelant les défenses faites aux Francs-Maçons de s'assembler et aux cabaretiers de les recevoir. Le nommé *Leroy*, traiteur, est condamné à 3,000 livres d'amende pour avoir, à cet égard, contrevenu aux ordonnances de police.

La Grande-Loge institue, le 20 octobre, un atelier sous le titre de *Loge de la Chambre du Roi*, Orient de Paris. Elle était composée des officiers attachés au personnel de S. M. comme valets de chambre, pages, gardes-du-corps, officiers aux gardes, etc. On remarquait parmi les membres un aumonier du roi, plusieurs capucins. La Loge tenait un registre-notes de ses travaux, dont l'original, signé d'une partie des officiers et membres, existe sans doute encore, et a été vu par plusieurs Maçons de notre époque.

5747. — Charles - Edouard Stuart arrive à Arras ; les Francs-Maçons prennent part à sa grande infortune, et lui fournissent d'abondans secours pécuniaires. Le *Prétendant* veut reconnaître maçonniquement *la bienfaisance des Maçons et leurs soins pour sa personne ;* il accorde aux Maçons artésiens une bulle d'institution de *chapitre primordial*, sous le titre d'*Écosse Jacobite*, et en donne le gouvernement à plusieurs notables de la ville, entre autres M. de Lagneau, avocat. Telle est l'origine

du *chapitre d'Arras*, transporté depuis à Paris.

5751. — Un Maçon voyageur, dont le nom et les titres sont restés inconnus, fonde à Marseille une *Mère-Loge* sous le nom de *Saint-Jean d'Écosse*. Cette Loge prend bientôt le titre de *Mère-Loge Écossaise de Marseille*, et après la révolution française, de *Mère-Loge Écossaise de France*. On ne doit point la confondre avec la *Loge de Saint-Alexandre d'Ecosse et du Contrat social réunis*, qui, pendant son existence, prenait aussi le titre de *Mère-Loge Écossaise de France*. La Mère-Loge de Marseille ou Mère-Loge de France fonda des Loges dans le Levant, dans les colonies, dans la Provence, à Lyon et même à Paris.

5754. — Une déclaration de MM. de Sorbonne, rendue publique, porte qu'on ne doit *entrer* ni *rester* dans la *société des Fracs-Maçons*. Cet acte donna lieu à de nouvelles persécutions locales, mais n'exerça aucune influence sur les esprits (1).

L'état fâcheux où se trouve l'institution par l'admission d'une foule d'individus sans mérite dans nos différens grades, détermine le chevalier Bonneville à instituer un *chapitre de hauts grades*, sous le titre de *Chapitre de Clermont*; bientôt un grand nombre de Maçons distingués s'y réunissent. Le *système Templier*, créé par les Maçons lyonnais (*voy*, 1743), devient le *régime* du nouveau chapitre. Le célèbre baron de Hunt y prend les hauts grades, et avec eux l'idée du régime de la *stricte observance*, qu'il établit dans sa patrie peu de temps après.

Martinez Paschalis crée le rite des élus Coëns, qu'adoptèrent les Loges de Marseille, de Toulouse et de Bordeaux.

5756. — L'Ordre Franc-Maçonnique en France était déjà tourmenté et envahi par les systèmes de rites et de grades étrangers, dont la véritable origine était pour la plupart inconnue. Dans l'espérance d'arrêter cette dangereuse influence, la Grande Loge, malgré l'état de stupeur où l'a jetée l'administration de Lacorne, fait solennellement

(1) Les bulles des papes Benoît XIV et Clément XII avaient familiarisé les Maçons avec les censures ecclésiastiques.

l'abandon du titre de *Grande Loge Anglaise de France*, pour prendre et porter uniquement celui de *Grande Loge de France*.

Ce changement de titre ne changea en rien la situation fâcheuse de la Maçonnerie. L'indépendance des Maçons turbulens continue. Ils créent des Mères-Loges à Paris et dans les provinces; ils fondent des *chapitres*, des *conseils*, des *tribunaux*; créations diverses dont il est impossible de tracer l'histoire, ni même de donner la nomenclature, puisque aucun registre régulier n'était encore tenu par toutes les associations, et que la Grande-Loge elle-même n'enregistrait pas exactement les procès-verbaux de ses assemblées.

5758. — M. *de Saint-Gélaire*, qui prenait le titre d'Inspecteur-Général des Loges prussiennes, introduit cette année, dans la capitale, l'Ordre des *Noachites* ou *Chevaliers Prussiens*.

5757. — C'est dans le cours de cette année que fut fondé à Paris un chapitre dit des Empereurs d'Orient et d'Occident. Ses membres s'intitulaient *Souverains Princes Maçons, Substituts généraux de l'Art royal, Grands Surveillans et Officiers de la grande et Souveraine Loge de Saint Jean de Jérusalem*. Leurs degrés d'instruction se composaient de vingt-cinq grades.

5759. — Fondation à Bordeaux d'un conseil de Princes du Royal-Secret, par le conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident résidant à Paris.

5760. — Cette année voit fonder à Paris la *Loge de Saint Louis de la Martinique des Frères réunis*, l'une des plus anciennes de la capitale parmi le petit nombre des ateliers qui ont survécu aux événemens. Cette Loge et son Chapitre sont encore en pleine activité (1835).

5762. — Le Grand-Maître écoute enfin les plaintes qui lui étaient portées contre son représentant Lacorne. Il le destitue de ses fonctions de substitut particulier, et nomme pour le remplacer, en qualité de substitut-général, M. Chaillou de Joinville. Ce choix est généralement approuvé. La réorganisation des travaux amène de nouveaux réglemens, de nouvelles constitutions pour réta-

blir l'union et un perfectionnement général du système maçonnique.

5767. — Les Grandes Loges de France et d'Angleterre, voulant conserver mutuellement leur indépendance, et assurer entre elles une parfaite harmonie, s'engagent par un concordat à ne point délivrer de constitutions dans la circonscription des royaumes respectifs.

5770. — M. Duveney, curé de Couvas et Membre de la Loge de Plombières, étant décédé le 25 juillet, les Francs-Maçons de Lunéville désirent faire célébrer un service dans une des paroisses de la ville. Le curé s'y refuse; on s'adresse à l'évêque de Toul, qui approuve le curé, et défend à tous les prêtres de son diocèse de célébrer le service demandé. Les Francs-Maçons font assigner devant les tribunaux le sieur Jadot, curé de Lunéville, M. l'évêque. Les juges imposent silence aux deux partis; ils enjoignent à l'évêque de ne point inquiéter les Francs-Maçons, ordonnant à ceux-ci de cesser toutes poursuites, et au sieur Jadot de faire le service (*Enoch*, pag. 73.)

5771. — Etablissement de vingt-deux Grands-Inspecteurs provinciaux chargés de visiter toutes les Loges du royaume, de maintenir l'exécution des réglemens, de vérifier les registres de Loges, de constater l'état des travaux, à la charge de tenir écritures de leurs opérations pour en rendre compte à la Grande-Loge dans les assemblées de communication de quartier. La durée de ces fonctions est fixée à trois ans.

Ce fut en 1771 que madame la comtesse de Potosscka, le comte Brostoski et M. de Seignelay fondèrent, à Paris, un ordre mystérieux auquel ils donnèrent le litre de *la Persévérance*.

5772. — Un grand et douloureux événemene va changer l'état des choses.

Le comte de Clermont meurt.

La Grande-Loge se réunit. Ses assemblées se passent en projets de réorganisation.

On procède cette année à l'élection du Grand-Maître, et le duc de Chartres est nommé à l'unanimité. Ce prince succède à son oncle. Voici la copie textuelle de son acceptation.

« L'an de la grande lumière 1772, 3e jour de la lune de Jiar, 5e jour du 2e mois de l'an maçonnique 5772, et de la naissance du Messie, 5e jour d'avril 1772, en vertu de la proclamation faite en grande loge assemblée le 24e jour du 4e mois de l'an maçonnique 5771, du très-haut, très-puissant et très-excellent prince son altesse sérénissime Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince du sang, pour grand-maître de toutes les loges régulières de France et celle du souverain conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, sublime mère-loge écossaise du 26e de la lune d'Elul 5771, pour souverain grand-maître de tous les conseils, chapitres et loges écossaises du grand globe de France; offices que sadite altesse sérénissime a bien voulu accepter pour l'amour de l'art royal, et afin de concentrer toutes les opérations maçonniques sous une seule autorité. En foi de quoi sadite altesse sérénissime a signé le présent procès-verbal d'acceptation. *Signé* Louis-Philippe-Joseph d'Orléans. »

« On dressa, dit Lalande, de nouveaux « statuts; on remédia aux abus en rendant « surtout les Maîtres de Loges amovibles et « éligibles à la pluralité des voix. »

C'était là un bien immense. La maîtrise perpétuelle des Loges était un danger imminent pour l'Ordre et la cause d'une foule d'abus.

5773. — C'est le 5 mars de cette année que, pour la première fois, se réunit en assemblée générale la Grande-Loge nationale de France ou Grand-Orient. On y confirma la nomination du Grand-Maître.

Par les nouvelles constitutions, trois chambres sont érigées dans le Grand-Orient pour l'administration des Loges de Paris et des Loges de provinces. Le duc de Luxembourg en fait l'installation, et donne au Grand-Orient une *fête superbe*; c'est ainsi que s'exprime Lalande, et il ajoute: « On n'a- « vait point encore vu à Paris de fête maçon- « nique plus solennelle et plus brillante. »

Dans la même année, le *Grand-Orient de France* installe le sérénissime Grand-Maître en sa suprême qualité maçonnique. Le Grand-Orient fit les frais de cette solennité.

Nomination d'une Commission pour la rédaction des hauts-grades. MM. Bacon de la Chevallerie, le comte de Stroganoff et le baron de Toussainct sont nommés commissaires. Les Loges sont invitées à suspendre tous travaux dans les hauts-grades, ainsi que le faisait le Grand-Orient lui-même. M. De-

marchy, garde des archives du Grand-Orient, lit le prospectus d'une Histoire générale de l'Ordre. (Elle n'a jamais été faite.)

Dans le cours de cette année, le Grand-Orient fait arrêter et emprisonner le garde des archives et plusieurs Officiers de la Grande-Loge, sous le prétexte qu'ils retenaient des papiers, sceaux, timbres et effets de Maçonnerie, qui étaient devenus la propriété du Grand-Orient. Le magistrat, mieux instruit, les fait élargir quelques jours après. (*Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France*, p. 73.)

5774.—Plein de vie et d'ardeur, le Grand-Orient poursuit sa brillante carrière. Il occupe tous les esprits; il attire tous les vœux.

5775. — Le Grand-Orient s'occupe de fixer la forme du gouvernement maçonnique dans le royaume; des réglemens sont arrêtés concernant les Députes et les Représentans des Loges. Il adresse, le 18 mars, une circulaire dans laquelle il manifeste l'intention prononcée d'épurer l'Ordre et les Temples maçonniques profanés par la présence d'hommes corrompus. Il communique ses plans pour garantir l'Institution de toute subversion nouvelle, et lui rendre sa splendeur et son utilité.

5776.—Le Grand-Orient arrête, le 18 octobre, que ses délibérations les plus importantes en tout ce qui concerne l'histoire de l'Ordre en France, seront imprimées dans un ouvrage qui aura pour titre : *État du Grand-Orient de France*, et que cet ouvrage sera proposé par souscription aux Loges et aux Maçons réguliers (1).

Des gens de lettres distingués, et des hommes d'une célébrité européenne, se réunissent en société maçonnique sous le titre de *Loge des Neuf-Sœurs*.

(1) L'année précédente, le G. O. avait envoyé, avec sa circulaire du 18 mars 1775, le budget de ses dépenses annuelles, ainsi conçu :

État des dépenses annuelles et indispensables du G. O. de France.

« Pour tout ce qui concerne les différens secrétariats, les archives, les sceaux et autres parties » nécessaires aux opérations courantes, pour les » parchemins, rubans, plomb, étain, cire, plumes,

C'est dans cette loge où brillèrent Franklin, Helvétius, Court de Gebelin, de La Dixmerie, Roucher, Lalande; où Voltaire fut reçu Maçon, et qui, en un mot, réunissait dans son sein toutes les sommités littéraires ou philosophiques!

5777. — Les dames françaises n'étaient point restées indifférentes au bien que faisaient les associations maçonniques. Les plus illustres d'entre elles se firent admettre dans une institution qui, sévère d'abord, fit bientôt de judicieuses concessions en faveur de ce sexe qui aurait créé la bonté, la bienfaisance, si le Créateur Suprême, pour le bonheur et le triomphe de l'humanité, n'en eût mis le germe dans tous les cœurs.

Plusieurs dames de la cour donnèrent un mémorable exemple. Madame la marquise de Courtebonne, madame la comtesse de Polignac, madame la comtesse de Choiseul-Gouffier, madame la vicomtesse de Faudoas, engagèrent un zélé et illustre Maçon à établir une Loge de dames. Le marquis de Saisseval, aidé de quelques frères non moins zélés, non moins illustres, instituèrent la Loge de la *Candeur*, que le Grand-Orient constitua, et qui, peu après, donne une *Loge d'adoption*, où assistèrent la sérénissime Sœur duchesse de Chartres, épouse du Grand-Maîtrè, la sérénissime Sœur duchesse de Bourbon, et la princesse de Lamballe. La duchesse de Bourbon accepta le titre de Grande-Maîtresse de toutes les Loges d'adoption de France. Toutes les dames de la cour prirent part aux travaux.

Prisonniers pour dettes délivrés, mères de famille indigentes soulagées, belles actions récompensées, actes de bienfaisance de tout

» papier, gravures, impressions, ustensiles de bu- » reau, commis, lumières, registres, port de let- » tres, paquets, etc. .... 6,000 fr.
» Loyer du local du Grand-Orient.. 5,400
» Gages des Servans 1,200
» Bougies, tant pour les assemblées » du G. O. que celles des trois cham- » bres 1,400
» Bois à brûler, lumière pour les do- » mestiques 800
» Dépenses extrordinaires et non » prévues 1,200

» Total, par an... 16,000 fr.

genre; fêtes augustes, toutes d'un goût exquis; charme et triomphe des principes maçonniques : tels furent les admirables et touchans résultats du double concours des Frères et des Sœurs, sous les bannières sacrées de la charité, des vertus, de la noblesse et des grâces réunies par le plus admirable lien, celui d'une douce amitié.

S. A. le duc de Chartres présida pour la première fois, cette année 1777, le Grand-Orient de France. L'Ordre comptait, à cette époque, trois cents Loges en France, et douze cents Loges étrangères, avec lesquelles le Grand-Orient était en relation de confraternité.

Pour remédier à des abus, le Sérénissime Grand-Maître donne *tous les six mois*, à compter de cette année (1777), un mot qui n'est communiqué qu'à des Maçons réguliers, pour les faire reconnaître pour tels par les loges qu'ils iront désormais visiter.

C'est de cette époque que date la première communication du mot de semestre, dont l'usage s'est conservé jusqu'à nos jours; ce mot sert de ralliement et de mot d'ordre à tous les Maçons dits *réguliers*, c'est-à-dire, ceux qui doivent leur titre à une réception régulière et qui reconnaissent l'autorité du Grand-Orient; pour le recevoir, il faut faire partie d'une Loge en activité; c'est aussi cette année que commença la publication du *Comput du Grand-Orient* ou *Almanach maçonnique de toutes les loges de France*.

5782. — Quelques partisans du système écossais demandent au Grand-Orient l'érection dans son sein d'une chambre des hauts grades : soutenus par les amis de la nouveauté et des distinctions, ils obtiennent cette faveur, et on s'occupa de régler la hiérarchie entre les grades dits *supérieurs*.

5784. — Sept chapitres de Roses-Croix de Paris, savoir : de la *Réunion*, des *Amis intimes*, des *Frères unis de Saint-Henri*, *de l'amitié*, *de l'Harmonie*, *de Salomon* et *de la Trinité*, se confédérèrent le 2 février, afin de former le *Grand chapitre général de France*, lequel devait réunir à perpétuité, *en France*, sous son régime et sous son gouvernement, tous les chapitres qui y existaient alors, et pourraient y exister à l'avenir, afin

de réformer l'acéphalité qui les caractérisait et d'en purger les abus.

Dans la même année (1784), *les vénérables Maîtres des Loges de France*, mettent au jour les *statuts et réglemens du souverain chapitre de Rose-Croix*.

5786. — *La chambre des hauts grades du Grand-Orient*, organe des membres du *grand chapitre général de France*, présente son travail sur les *grades supérieurs;* il est adopté. L'Ordre Maçonnique compte *quatre Ordres*, qui simplifient les *hauts degrés écossais*. Ce sont l'*Élu*, l'*Écossais*, le *Chevalier d'Orient* et le *souverain prince Rose-Croix*. En même temps, le Grand-Orient déclare qu'ils seront les seuls conférés par les ateliers Maçonniques supérieurs de son obédience.

5788. — Durant cette année, l'association maçonnique fut comme accablée sous le poids d'une inévitable inertie. Cependant le Grand-Orient de France, en son *grand chapitre général*, publia ses *réglemens*.

5790. — Le Grand-Orient publie un *Supplément aux Stututs généraux de l'Ordre*, imprimés en 1778, réimprimés en 1787, et enfin en 1790.

5795. — Après plus de deux années de sommeil, le frère Rœttiers de Montaleau, ancien président de la chambre de Paris, rend au Grand-Orient toute son activité. Cet illustre Frère sortait de prison, où il avait été enfermé comme suspect. Il réunit quelques officiers, quelques anciens présidens et députés d'ateliers, et rend le mouvement au grand corps maçonnique. Le Grand-Orient veut lui témoigner sa gratitude en lui décernant le titre de *grand maître;* il le refuse, et n'accepte que celui de *grand vénérable*. Le pouvoir et la considération étaient les mêmes.

5796. — Vers le milieu de cette année, le Grand-Orient reprend solennellement son activité.

Cette année, il n'y avait que dix-huit Loges en activité de travaux dans toute la France; savoir : trois à Paris, deux à Perpignan, sept à Rouen, quatre au Havre, une à Melun et une à La Rochelle.

La Commission des réglemens est chargée de présenter un mode pour les honneurs fu-

nèbres à rendre à la mémoire des Frères de l'Ordre qui avaient péri sous la hache révolutionnaire.

5798. — Les autorités locales de plusieurs villes de France consultent le ministre de la police, M. Lecarlier, sur l'existence des loges maçonniques en grand nombre qui se remettent en vigueur dans les départemens.

A cette communication officielle, le ministre se hâte de répondre aux commissaires du directoire exécutif :

» Qu'aucune loi ne prohibe les réunions
» de Francs-Maçons. »

5800. — Cette année, pour la première fois depuis la restauration maçonnique, le Grand-Orient publie les *statuts généraux* de l'ordre et du Grand-Orient de France.

1801. — Dans une tenue extraordinaire, où assistèrent plus de cinq cents frères de tous grades, le Grand-Orient célèbre la *fête de la paix*...

Cette même année, le Grand-Orient prit possession d'un nouveau local, rue du Four, où il a depuis continué à tenir ses séances : le grand vénérable en fit l'inauguration en grande pompe ; la fête est terminée par un banquet ; l'impression du procès-verbal et des discours est ordonnée.

5805. — Un des frères de l'empereur Napoléon, Joseph Napoléon, roi d'Espagne, est ploclamé grand maître de l'ordre ; l'archichancelier de l'empire, prince Cambacérès, et le roi de Naples, Joachim Murat, sont nommés adjoints du grand-maître.

Le prince Cambacérès était de fait le grand-maître, et l'omnipotence que lui donnaient ce titre et le pouvoir qui en dépendait, lui plaisaient beaucoup. Cambacérès, grand-maître adjoint de l'ordre, chef du Grand-Orient, fut presque en même temps grand-maître et protecteur du rite écossais ancien et accepté, grand-maître d'honneur du rite d'Hérodom, grand-maître du rite primitif (1808), grand-maître du rite des Chevaliers binfaisans, de la Cité sainte (régime rectifié), titre que lui avait offert le Directoire d'Auvergne ; grand-maître du régime du Directoire de Septimanie de Montpellier (1809) ; enfin, vénérable d'honneur de tous les corps maçonniques qui

avaient de l'éclat et se composaient d'hommes titrés.

5806. — Après plus d'une année d'un travail fait avec un soin digne de tous les éloges, le Grand-Orient publie de nouveaux *statuts généraux de l'Ordre maçonnique en France*.

5807. — Cette année, comme les années précédentes et les années suivantes, les demandes en constitutions de loges et de chapitres, affluent au Grand-Orient, et la Franc-Maçonnerie, sous le gouvernement impérial, fut pour l'ordre un temps de propagation, de prospérité et de gloire.

5814. — Les événemens politiques de cette année ralentissent les travaux du Grand-Orient et des loges. Dans plusieurs départemens, les autorités locales font fermer les ateliers ; les membres de ces ateliers se soumettent sans murmures (1).

Dans la séance du 12 août, le Grand-Orient de France déclare la *grande maîtrise vacante ;* il nomme, pour la haute administration de l'ordre, *trois grands conservateurs* : le maréchal Macdonald, duc de Tarente ; le comte, depuis marquis et maréchal de Beurnonville, et le comte Valence.

Plusieurs grands dignitaires de la cour de Louis XVIII acceptent le titre d'Officier du Grand-Orient.

La *loge des Soutiens de la Couronne* est instituée, avec l'agrément du roi, en faveur des gardes-du-corps de la compagnie du maréchal Marmont, duc de Raguse. Le duc de Luxembourg, capitaine d'une autre compagnie des gardes, assiste à l'installation.

5815. — Un frère modeste et instruit, le frère Ragon, qui depuis a publié l'*Hermès*, ou *Archives maçonniques*, fonde la loge des *Trinosophes*, et en est le premier vénérable.

5828. — Le Grand-Orient institue une *fête funèbre annuelle*, pour honorer la mémoire des officiers et membres du sénat maçonnique décédés dans l'année. Jusque là, les feuilles de cyprès étaient mêlées aux fleurs des deux Saint-Jean.

(1) Un des principes sages de la Maçonnerie est qu'elle doit rester étrangère à tout mouvement politique, et n'adopter aucune couleur.

5821. — Le 9 mars, le frère Vassal, en séance du Grand-Orient, fait, au nom de la commission des règlemens, le rapport sur cet important travail.

L'œuvre des réglemens étant terminée, le Grand-Orient s'occupa de leur mise à exécution, et toutes les loges et autres ateliers de la correspondance s'empressèrent de les promulguer dans leur régime intérieur.

5822 à 5835. — L'ordre maçonnique en France est durant cette période, sinon dans un grand état de splendeur, du moins dans un état de calme qui doit faire le désespoir de ceux qui, sans doute, appelaient de leurs vœux secrets la discorde, le scandale, et, par suite, l'anéantissement de la Franc-Maçonnerie. Deux choses affligent seulement les Francs-Maçons, c'est que, d'une part, n'étant pas ouvertement protégés, l'espèce de tolérance dont ils sont l'objet, les laisse en butte aux persécutions sourdes, aux anathêmes publics même qu'on lance continuellement contre des hommes de toute lumière et de toute vérité. C'est en vain que les Francs-Maçons invoquent Dieu sous le nom de Grand-Architecte de l'univers, que toutes leurs séances s'ouvrent et se ferment sous les auspices de ce nom sacré, que le premier principe que l'on développe aux néophytes est celui de la croyance à l'Etre suprême et de l'immortalité de l'ame : il suffit qu'ils croient que la tolérance, que la charité universelle est un devoir pour tous les hommes, que nous sommes tous frères, enfans du même Dieu ; que nous devons nous chérir, nous instruire, nous secourir, quelles que soient nos opinions, notre croyance et notre nation, pour qu'ils ne trouvent jamais grâce devant des gens qui convertissent avec les flammes, et ne trouvent point de meilleurs auxiliaires que le fer, la servitude ou la mort.

Je suis Maçon, je suis Français,

Par le F.·. J. Quentin.

Air : *de Calpigi*.

Qu'un esclave de la fortune
Chante la grandeur importune ;

Qu'il offre sans cesse aux puissans
Un méprisable et vain encens ;
Ma muse inhabile, mais fière,
Chante les fils de la lumière,
Et de mon pays les succès :
Je suis Maçon, je suis Français.

Lorsqu'à l'envi toute la terre
Dresse des autels à Voltaire,
La haine, avec acharnement
Met ce grand homme en jugement.
Que plus d'un sot lui soit contraire,
Dans mon cœur cet illustre Frère
Gagne avec dépens son procès :
Je suis Maçon, je suis Français.

S'arme-t-on contre notre France ;
Un frère est-il dans l'indigence?
A l'un comme à l'autre toujours
Je porte un utile secours.
Voici ma devise chérie :
« A mes frères, à ma patrie,
» Je me suis voué pour jamais !
» Je suis Maçon, je suis Français. »

VIVE LA MAÇONNERIE !

Par le F.·. Quillet.

Air : *Nous n'avons qu'un temps à vivre.*

Vive la Maçonnerie !
C'est le charme des grands cœurs.
De la chaîne qui nous lie,
Chers Frères, chantons les douceurs.

De l'antique chevalerie
Faisant revivre les beaux jours,
Servons le prince et la patrie,
Chantons Bacchus et les amours.

Vive la Maçonnerie ! etc.

Sous l'allégorique figure
Que nous offre chaque leçon,
Je vois la gaîté d'Epicure
Et la morale de Platon.

Vive la Maçonnerie ! etc.

Si dans le monde on nous condamne
De nous tenir souvent reclus,
Qu'importe un monde où l'on se damne,
Quand on est parmi les élus?

Vive la Maçonnerie ! etc.

Le profane, dans son audace,
Par ses plans nous croit confondus.
Il faut, quoi qu'il dise ou qu'il fasse,
Qu'il reste dans les pas perdus.

Vive la Maçonnerie ! etc.

Le Maçon sacrifie aux Grâces,
Mais il dédaigne les grandeurs,
Et, sans s'arrêter aux surfaces,
Il pénètre les profondeurs!

Vive la Maçonnerie! etc.

Ose-t-on franchir toute épreuve,
Pour connaître tous nos secrets:
Sur l'orphelin et sur la veuve,
On voit répandre des bienfaits.

Vive la Maçonnerie! etc.

Puissent sur les deux hémisphères,
Réunis par nos vœux secrets,
Tous les peuples devenus frères
Sceller une éternelle paix!

Vive la Maçonnerie! etc.

ORIGINE

Des Nombres Maçonniques, 3, 5, et 7.

C'est à Euclyde, à Pythagore et à Archimède, les premiers géomètres, que sont dus les nombres maçonniques. En les adoptant, les Maçons se sont imposé la loi d'étudier les motifs qui ont déterminé les anciens à regarder ces nombres comme sacrés, et à leur attribuer les plus grandes propriétés.

L'unité, n'ayant point de parties, doit moins passer pour un nombre que pour le principe générateur des nombres. C'est, disait Pythagore, l'attribut essentiel, le caractère sublime, le sceau même de la Divinité. C'est, disent les Maçons, le nombre qui exprime le Grand-tout, l'Architecte de l'Univers, Jehova.

DU NOMBRE 3.

Tout se fait par *trois* chez les Maçons; *trois* Frères forment une Loge; *trois* Officiers la dirigent; *trois* Lumières l'éclairent; *trois* Bijoux distinctifs la décorent; *trois* Meubles essentiels la garnissent; *trois* Coups marquent l'ordre du commandement; *trois* Questions sont le caractère du Maçon; *trois* Pas sont sa marche; *trois* Grades renferment toute la Maçonnerie Symbolique; *trois* Ans sont l'âge d'un initié.

Du nombre *trois* dépend la découverte des trois principes chimiques qui donnent l'animation à tout l'Univers: *Sel*, *Souffre* et *Mercure*; des trois règnes de la *Nature: le Végétal*, le *Minéral*, l'*Animal; Ame*, *Esprit* et *Corps; Naissance*, *Existence* et la *Mort*; *Siccité*, *Humidité*, *Putréfaction*, qui, dans toutes les langues, *Siriaque* et *Hébraïque*, etc., sont la juste et précise explication des mots J.·. B.·. et M.·. B.·. N.·..

Dans tous les temps les anciens ont témoigné au *Ternaire* la plus grande déférence, et ce nombre a toujours été chez eux aussi révéré que recommandable.

Lors de la naissance des premiers siècles, les hommes déjà guidés par un instinct religieux, ne pensaient pas pouvoir représenter la *Divinité* sous une plus parfaite image que celle d'un *delta* ou *triangle équilatéral*.

DU NOMBRE 5.

Le nombre cinq fut chéri des anciens, qui le regardaient comme le nombre favori de Junon. Il est composé de deux, premier nombre pair, et de trois, premier nombre impair; ce qui, selon eux, était l'emblème du mariage.

DU NOMBRE 7.

Mais aucun nombre ne fut en vénération, dans tous les temps, comme le nombre sept.

Le nombre sept, en effet, semble se rattacher à tous les systèmes et appartenir à toutes les sectes. Philon d'Alexandrie disait à Caligula: « Tout corps agissant est composé de trois mesures: longueur, largeur, épaisseur; et de quatre extrémités, qui sont le point, la ligne, la superficie et le solide; voilà les sept qualités qui sont la perfection de tout corps, et cette perfection est justifiée par bien des vertus. A sept ans, les dents commencent à pousser aux enfans; au sept doublé vient la puissance génératrice; sept ans après paraît la barbe. Le nombre sept suit toutes les années climatériques qu'Hippocrate et ses disciples ont fait remarquer comme des époques constantes où l'écono-

mie animale éprouve une révolution. Le nombre sept était celui des pléiades, des planètes, des jours hebdomadaires, des merveilles du monde, dont il ne reste que les pyramides : c'est celui des tons de la musique, des voyelles de la langue grecque, des phases de la lune. Les Hébreux remarquent que l'on fit entrer sept paires d'animaux dans l'arche de Noé; que l'arche s'arrêta après sept mois d'inondation, que la colombe rapporta le rameau après sept jours. Les filles de Jéthro, beau-père de Moise, étaient au nombre de sept. Moïse défend de recueillir la manne dans le désert le septième jour. Dans la même Bible, Jacob salue Ésaü sept fois; les habitans de Gibéon font mourir sept fils du roi Saul; Nabuchodonosor est privé de sa raison pendant sept ans; les sept jeunes Macabées sont mis à mort sous Antiochus Epiphanes; Joseph prédit sept années d'abondance et sept années de stérilité; le chandelier posé devant l'arche avait sept branches; sept prêtres sonnaient de la trompette devant cette arche; Josué fit sept fois le tour de Jéricho; il y a sept vierges sages et sept vierges folles. Dans l'Apocalypse, on voit sept chandeliers; le Très-Haut tient en main sept étoiles; l'ange descend au bruit de sept trompettes. Si nous laissons le souvenir de sept se présenter à notre imagination sans classification de dates ou de pays, nous nous rappelons que J.-C. nourrit quatre mille personnes avec sept pains et quelques poissons, dont il resta sept paniers à la fin du repas; qu'il est fait mention dans l'Évangile d'une femme qui avait eu sept maris; que du temps des apôtres, il y avait sept églises en Asie, et que, dans la vision de Saint-Jean, il y a encore sept candélabres qui les représentent, et sept anges qui en sont les gardiens; que le bouclier d'Ajax était revêtu de sept peaux de bœuf; que l'hydre de Lerne avait sept têtes; que la ville de Thèbes avait sept portes; qu'elle fut assiégée par sept capitaines, et que Niobé, qui en fut une des premières reines, était mère de sept fils et de sept filles. Nous nous rappelons que sept villes se sont disputé l'honneur d'avoir donné naissance à Homère; que l'ancienne Rome était bâtie sur sept colines; que sept rois y

ont régné; que le Nil, selon les auteurs grecs et latins, avait sept embouchures, la lyre antique sept cordes; que, jusqu'aux découvertes modernes, on n'avait compté que sept planètes; que l'acrc-en-ciel a sept couleurs, et que chaque rayon de lumière en a sept également; que Buffon a divisé sa théorie de la terre en sept époques; que la principale guerre du grand Frédéric est connue sous le nom de guerre de Sept-Ans; que l'Angleterre, sous les Saxons, fut divisée en sept royaumes que l'on appela l'Heptarchie; que l'Espagne a été aussi partagée en sept royaumes; que la Hollande constituait autrefois un état sous la dénomination des sept Provinces-Unies; que de nos jours les îles Ioniennes ont formé la république des sept îles; que l'hôtel-de-ville de Rostock en Allemagne, monument assez original, est surmonté de sept tours pointues, regardant une place sur laquelle débouchent sept rues qu'à la porte principale de cette ville se trouvent sept tilleuls. Nous nous rappelons, enfin, que nous avons sept psaumes de la pénitence, sept sacremens, sept péchés capitaux... D'où l'on peut conclure qu'il existe, dans toutes les mythologies une prédilection pour le nombre sept, et que, lorsque les Maçons bleus l'ont choisi pour leur nombre parfait, ils ont voulu, sans doute, que les néophytes recherchassent ce qui avait rendu les nombres 1, 3, 5 et 7, si précieux pour l'antiquité.

LES NOMBRES 3, 5 ET 7.

Par le F.·. G. Gauchard-d'Hermilly.

Trois fois heureux le jour prospère
Qui nous réunit en ces lieux!
Trois fois heureuse la lumière
Qui confond ici tous nos vœux!
Laissons à son gré le vulgaire
Chanter ses fêtes, son bonheur;
Nous seuls connaissons la valeur
Des nombres qu'un Maçon révère.

Par *trois* de la Maçonnerie
Saluons le digne Patron,
Et qu'une triple batterie
Porte aux cieux sa gloire et son nom.

Mais qui vient ici sur nos traces
Mêler des danses à nos voix?
N'avons-nous pas compté par *trois* :
Mes chers Frères, ce sont les Grâces.

Venez, déités de la France,
Notre temple vous est ouvert;
Vous charmez par votre présence
Saint-Jean d'été, Saint-Jean d'hiver;
Chers amis, à chaque déesse
Par *cinq* offrons un pur encens;
Ne faut-il pas que tous les sens
Se partagent notre allégresse?

O combien mon ame est ravie!
Chaque instant excite mon feu;
Il faut, au gré de mon envie,
Fêter la demande du milieu;
Allons, disposons nos hommages;
De *sept* composons le bouquet :
Nous croirons, à notre banquet,
Entendre parler les *sept* Sages.

A nos règles toujours fidèles,
Portons encor de nouveaux coups;
Par *trois fois trois* neuf immortelles
Vont quitter l'Olympe pour nous :
Que chacun s'arme d'une lyre,
Que leur concert soit répété :
Elles vont chanter l'Amitié,
C'est la reine de cet empire.

Les Conditions maçonniques.

Par le F.·. V. B. Vze.

Profanes qui de nos mystères
Ignorez les règles austères,
Êtes-vous méchans ou jaloux,
Éloignez-vous!
Mais vous pour qui la bienfaisance
Est la première jouissance,
Même en secourant des ingrats,
Ne vous éloignez pas.

Caméléons dont la souplesse
Depuis trente ans avec adresse
Change de partis et de goûts,
Éloignez-vous!
Hommes courageux, estimables,
Qu'on vit toujours inébranlables
Au sein de nos cruels débats,
Ne vous éloignez pas.

Gens à l'œil faux, à mine sombre,
Vous qui ne marchez que dans l'ombre,
Pour frapper sûrement vos coups,
Éloignez-vous!
Vous, notre plus chère espérance,
Qui pour le salut de la France
Offririez vos biens et vos bras,
Ne vous éloignez pas.

Discours

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME,

PROUVÉE PAR LES ÉCRITS DES PHILOSOPHES LES PLUS CÉLÈBRES,

Par le F.·. Caille, S.·. G.·. S.·. G.·. 33e.

> La substance de notre âme ne subit point la loi générale de la décomposition des corps; cette substance n'ayant rien reçu des élémens, n'a rien à leur restituer; et qu'étant simple, une et indivisible, elle est immortelle de sa propre nature.

TT.·. CC.·. FF.·.

Vous le savez, toute l'antiquité a professé le dogme de l'immortalité de l'ame; le culte des tombeaux, les honneurs suprêmes rendus aux grands hommes après leur mort, les monumens érigés en leur mémoire, l'apothéose décernée aux héros qui avaient bien mérité de leur patrie et de l'humanité, tout atteste l'assentiment de tous les âges sur la spiritualité de l'ame humaine et son immortalité.

Cependant, que de siècles s'écoulèrent avant que Phéricide enseignât dans la Grèce le dogme de l'immortalité de l'ame! Il eut pour disciple Pythagore qui surpassa son maître.

Pythagore ouvrit dans la grande Grèce cette école fameuse dont la gloire ne peut périr. Il y forma à son tour des disciples qui furent eux-mêmes de profonds philosophes et de grands législateurs.

Socrate, un siècle après, fonda dans Athènes, au centre de la civilisation du monde, son école à jamais célèbre à laquelle il donna son nom. C'est là qu'il professa, en présence du polythéisme armé du glaive de la loi, l'unité de Dieu et l'immortalité de l'ame. Socrate, par sa vie exemplaire, et plus encore par sa mort sublime, imprima le sceau même de la divinité à ses leçons.

Dans le grand nombre de ses disciples, parut, avec toute la supériorité du génie, Platon, son plus éloquent interprète. C'est lui qui nous a transmis la doctrine de Socrate. Platon fut surnommé le cygne de l'A-

cadémie. Il voyagea dans la partie de l'Italie appelée la grande Grèce, pour y prendre lui-même des leçons d'Archytas et de Timée. C'est lui qui le premier entreprit de démontrer l'immortalité de l'ame dans son ouvrage intitulé *le Phédon*.

L'enseignement de ce dogme fit les plus rapides progrès; mais il obtint un nouveau genre de triomphe inconnu dans les fastes de l'éloquence. Ptolémée-Soter, roi d'Egypte, défendit de l'enseigner dans ses états, sous peine du dernier supplice, plusieurs de ses sujets, frappés des preuves de l'immortalité de l'ame, s'étant donné la mort, pour jouir plus tôt de l'éternelle félicité.

C'est dans le Phédon, vous le savez, mes Frères, que Caton, après la perte de la bataille de Pharsale, puisa l'intime conviction qui le détermina à ne pas survivre à la perte de la liberté de sa patrie.

Cependant Platon lui-même, ainsi que tous les philosophes qui l'avaient précédé, crut que notre ame était une émanation de la grande ame de l'univers, et qu'elle allait s'y réunir par réfusion, après le trépas de l'homme. Mais une telle doctrine était une erreur; la divinité elle-même ne peut être susceptible de fractions et de parties; elle est essentiellement simple, une, indivisible. Notre ame, en quittant notre corps, au terme de leur union, ne peut être absorbée dans le sein du grand être.

Il était réservé à la philosophie moderne d'étendre ses rapides progrès jusque sur la science de l'immortalité de l'ame, et d'en donner la démonstration avec l'évidence mathématique.

Tous les philosophes et les matérialistes eux-mêmes conviennent que notre corps et le principe d'intelligence qui distingue l'homme de tous les autres êtres animés, sont deux substances distinctes. Aristote pense que notre ame ne peut tirer son origine des élémens connus de la matière dont il a fait l'analyse; il en conclut qu'elle doit avoir une toute autre source, un tout autre principe.

L'ame de l'homme est évidemment indivisible : l'amputation d'un membre ne peut diviser notre esprit; notre ame continue de suffire à toutes les conceptions intellectuelles, comme auparavant. Si notre ame ne peut être divisée, elle n'est donc pas matérielle; car le caractère de la matière est d'être essentiellement divisible.

Ce serait une extravagance que de considérer notre ame comme un point mathématique, puisque le point mathématique n'est qu'un être idéal, tandis que notre ame est une réalité; elle ne peut être un point physique, un atome, par exemple, car un point physique, un atome, sont de la matière, et ne peuvent se concevoir sans division possible. Dès qu'il demeure constant que notre ame est une substance simple, une, indivisible, il est évident qu'elle est immatérielle.

Lucrèce lui-même, dans ses poétiques investigations sur le principe de l'intelligence humaine, reconnaît qu'il est nécessaire d'admettre une quatrième nature pour l'ame (ce sont ses propres expressions); quatrième nature, dit-il, qui n'a pas de nom. Il compose cette quatrième nature, selon son système, de parties plus déliées, plus subtiles que celles de la matière connue; ces parties mystérieuses sont comme l'ame de notre ame elle-même. On ne peut trop méditer son troisième chant : à travers les ténèbres, dont s'enveloppe son matérialisme, on découvre tout l'embarras de son système. Pesez, dit-il, un homme immédiatement avant et après son décès, vous y trouverez constamment le même poids; cependant le principe intellectuel a cessé d'être uni à ce corps sans vie, tandis que tous les élémens matériels y sont encore dans leur entier.

La vraie conséquence de ce fait n'est pas tirée par Lucrèce, mais elle est évidente, c'est que notre ame est impondérable, étant immatérielle.

Tous les hommes n'ont-ils pas en eux la conscience de la pensée, et de la réflexion sur la pensée? Ne possèdent-ils pas tous la faculté de l'affirmation et de la négation? N'ont-ils pas tous la puissance de la volonté? Toutes ces opérations intellectuelles leur sont communes. Quelle peut donc en être la cause en eux? N'est-ce pas le principe même intellectuel, c'est-à-dire leur ame? Nous avons donc tous l'intime conviction que cette substance qui pense en nous ne peut être

matérielle, puisqu'elle n'a ni poids, ni longueur, ni largeur, ni profondeur. Elle est donc évidemment simple, une et indivisible. Notre pensée se soulève d'elle-même contre toute espèce d'attributs matériels, et les rejette comme lui étant entièrement étrangers.

On ne peut diviser la pensée par quart, par moitié, ni en fractions quelconques. Il faut d'ailleurs reconnaître comme une incontestable vérité, qu'entre la substance génératrice de la pensée et la pensée elle-même, il n'y a point et il ne peut y avoir d'intermédiaire; la cause et l'effet dans cette prodigieuse conception sont simultanés, sont identiques.

Nous ne pouvons trop le répéter, mes Frères, il y a dans nous une intelligence antérieure à toute espèce d'action possible sur elle, de la part des objets extérieurs. Cette puissance immatérielle crée nos idées, les compare, en constate la vérité ou l'erreur, et les enregistre dans une mémoire qui elle-même ne peut avoir de siége matériel dans notre cerveau, puisque le plus grand développement possible de cet organe a prouvé aux anatomistes qu'il ne pourrait contenir la trace des idées d'un homme médiocrement instruit, à plus forte raison renfermer celles d'un Homère, d'un Newton, d'un Voltaire et d'un Buffon. . . . .

J'arrive, mes Frères, à la question de l'immortalité de l'ame. Mais cette question n'est-elle pas résolue d'avance par la preuve même de sa spiritualité? Il n'y a point de mort dans la nature; il n'y a que composition, décomposition et recomposition des élémens. Tel est le triple, tel est l'éternel mouvement successif imprimé à la matière par la puissance divine.

Quant à la destinée de l'ame, peut-elle ne pas être bienheureuse?

J'affirme, dit Platon, que lorsque l'homme juste aura terminé sa carrière sur la terre, il se réunira à l'essence même de la divinité.

O l'heureux jour! s'écrie Cicéron, que celui où je partirai pour cette éternelle réunion des ames pures; où je me séparerai de cette tourbe, de cette sentine terrestre; où j'irai m'associer à jamais à tous les hommes vertueux qui ont honoré leur carrière; où je

pourrai rejoindre Caton, cet ami si cher, le meilleur, le plus juste des hommes, dont j'ai placé le corps sur le bûcher funéraire, tandis que j'aurais préféré recevoir de lui ces derniers devoirs: ah! si j'ai montré de la résignation dans une perte aussi grande, c'est que je savais que son ame habitait les régions célestes, et qu'elle y attendait la mienne, en y marquant ma place auprès d'elle.

. . . .

Je m'interdirai tout examen du système des récompenses et des peines dans la vie future, système que toutes les religions théocratiques ont consacré.

L'histoire nous apprend que Chrysipe, célèbre stoïcien, reprit Platon d'avoir adopté ce système, et de s'être imaginé que la terreur puérile des enfers pût être utile aux progrès de la vertu.

Celse réduit le sentiment de Platon sur la nature des peines dans l'autre vie, à la métempsycose de Pythagore, destinée à la purification des ames, qui, d'elles-mêmes, dit-il, se résolvent dans la substance divine, après des épreuves proportionnelles à cette purification. Les péripatéticiens et les stoïciens, qui renoncèrent au caractère de législateurs, s'exprimèrent ouvertement contre le système des peines de l'autre vie.

Épictète, le plus vrai et le plus pur des stoïciens, et qui les surpassa en sagesse, a dit en parlant de la mort: « Vous n'allez pas dans un lieu de peines, vous retournez à la source d'où vous êtes sortis. »

Cicéron s'est prononcé dans ses épîtres familières contre le dogme des récompenses et des peines d'une autre vie. Il croyait comme Socrate, comme Platon, à la réfusion de l'ame humaine dans la grande ame de la nature, dont elle était émanée.

Je me bornerai, mes Frères, à vous faire observer que lorsque l'ame du juste est reçue dans la société du grand être, ce n'est pas une récompense qu'elle obtient, c'est sa propre destinée qu'elle accomplit. Essentiellement libre sur la terre, la vertu qu'elle a pratiquée est son œuvre; elle constitue son droit à l'éternelle félicité. Il n'y a là ni faveur, ni grâce: mais uniquement propriété acquise, dont elle entre en jouissance.

Quant à l'ame du méchant, Pythagore enseigne qu'elle s'est elle-même exclue, pour un temps, de la céleste béatitude, par l'abus de sa liberté et de ses facultés, en contractant les souillures du vice ou du crime. En effet, cette exclusion n'est pas et ne peut pas être sans retour. Cette ame subit dans des transmigrations successives une expiation proportionnelle à ses fautes, et lorsqu'elle s'est purifiée dans ces épreuves, elle est admise à la participation de l'ineffable destinée des ames humaines.

De là, le système de la métempsycose.

La Franc-Maçonnerie respecte toutes les pieuses croyances des peuples; mais sa morale est la morale éternelle, celle de la conscience. Elle professe que cette morale suffit pour gouverner les hommes dans leur véritable intérêt, et pour assurer leur bonheur social et privé.

C'est la corruption de cette morale pure, base unique du culte primitif, qui rendit les prétendus interprètes du ciel si cruels par toute la terre. Hélas! plus d'un milliard d'hommes ont été égorgés par le fanatisme religieux. Une seule secte compte pour sa part, dans cette horrible boucherie, plus de soixante millions de victimes, tandis que la vraie morale n'a fait couler que des larmes de pitié compatissante et de reconnaissance.

Les principes de cette éternelle morale sont gravés dans la conscience de tous les hommes. Ce caractère de loi universelle lui imprime le sceau divin.

Voici quel en est le texte :

O mortel! sache que ton bonheur est inséparable du bonheur de tes semblables.

S'ils sont heureux par tes services, quelle autre félicité peux-tu exiger de la nature et du grand être?

Fais donc aux hommes tout le bien que tu voudrais qu'ils te fissent à toi-même.

La vertu n'est qu'un mutuel commerce de bienfaits.

Aristote, dans son traité du monde, après avoir peint avec toute la pompe du style la majesté divine, reconnait que la loi de la conscience reçoit sur la terre même une terrible sanction.

Celui qui transgresse la loi de la nature, dit-il, est infailliblement puni.

C'était devant Alexandre, mes Frères, qu'il tenait ce langage prophétique!

Oui, la conscience renferme les vraies récompenses de la vertu et les infaillibles châtimens du crime.

Le juste, fort du témoignage de sa conscience, est au-dessus du malheur.

Le criminel subit dans sa conscience son plus grand tourment.

La conscience est inexorable. A la fois accusatrice et juge, elle inflige elle-même ses supplices.

Il n'est point d'eaux lustrales qui puissent éteindre le feu des remords qu'allume la conscience.

Ce n'est point avec la conscience qu'on peut trafiquer d'une absolution vénale!

Que dis-je? l'expérience des siècles atteste que des punitions publiques, exemplaires et contemporaines, sont réservées aux crimes, pour en compléter le châtiment.

Socrate, buvant la ciguë, voit, dans le sacrifice de sa vie, le plus noble triomphe de la vertu. Ce n'est plus le langage d'un mortel qu'il adresse à ses disciples, c'est le langage de la divinité! Avec quelle inspiration céleste il confirme le dogme de l'immortalité de l'ame par de nouvelles preuves, et par l'autorité de son propre exemple!

Dans ce moment suprême, Socrate n'est-il pas plus heureux que ses proscripteurs? C'est lui-même qui le déclare en expirant : « Anitus et Mélitus, dit-il, peuvent bien me faire mourir, mais ils ne peuvent me nuire. ME AUTEM ANITUS ET MELITUS OCCIDERE SANE POSSUNT, LOEDERE VERO NON POSSUNT. »

Mais à peine Socrate a-t-il rendu le dernier soupir, que les Athéniens demandent compte à ses accusateurs de la proscription du plus juste des hommes. Mélitus, auteur de l'accusation contre Socrate, est puni de mort, ses complices sont bannis; une statue, un autel même s'érigent en l'honneur du martyr de la vérité.

Sénèque reçoit-il du cruel Néron l'ordre de mourir; en s'y soumettant, il est plus heureux que ce tyran. Quel spectacle à jamais

mémorable que celui des derniers momens de cet illustre stoïcien ! Entouré de ses amis, il leur offre le modèle d'une inaltérable fermeté dans le malheur. Pauline, sa jeune épouse, est à ses pieds : elle demande en grâce de ne pas lui survivre. « Pauline, s'écria Sénèque, vous voulez donc me disputer l'honneur de ma mort ? Ah ! c'est à regret que j'y consens ; notre constance sera égale dans ce double sacrifice, mais la gloire du vôtre surpassera la mienne. »

Les deux époux se font ouvrir en même temps les veines. Le sang de Sénèque, glacé par l'âge et par de longues abstinences, ne peut plus couler ; il éprouve des spasmes douloureux dont il craint que Pauline, mourante à ses côtés, ne soit trop affectée. Il se fait porter dans un autre appartement, où il est plongé dans un bain chaud. Ses mains défaillantes offrent des libations à Jupiter libérateur. Son ame s'exhale au milieu d'un sourire de calme et de paix ; elle attend celle de l'héroïque Pauline qui doit l'accompagner au séjour de l'éternelle félicité.

Voyons maintenant quelle est la situation du farouche Néron. Un des exécuteurs de ses proscriptions est revenu au palais impérial, avant que Sénèque fût mort, lui annoncer que Pauline s'est aussi fait couper les veines. A cette nouvelle, Néron, frappé d'effroi, se rappelle les grandes révolutions de Rome causées par la mort de Lucrèce et par celle de Virginie ; l'expulsion des Tarquins ; le châtiment des décemvirs et l'abolition de leur odieuse magistrature. Son imagination l'entoure de spectres sanglans ; au milieu d'une foule d'ombres accusatrices, il aperçoit celle de Britannicus son frère, d'Octavie sa femme, et d'Agrippine sa mère : épouvanté par ses souvenirs, et plus encore par ses pressentimens : « Courez, dit-il au centu-
» rion, courez arrêter le sang de Pau-
» line ; j'ordonne qu'on l'empêche de
» mourir. »

Je vous le demande, mes Frères, dans ces situations comparatives de Sénèque et de Néron, lequel est le plus heureux ?

Que dis-je ? les tourmens de la conscience de Néron ne sont que le prélude de l'exemplaire châtiment qui l'attend.

Vindex, notre célèbre compatriote, justifie son nom en donnant le signal d'un soulèvement général dans les Gaules contre ce monstre. A sa voix, Galba se fait proclamer empereur par l'armée romaine en Espagne. Le sénat décrète que Néron sera battu de verges, nu, dans les rues de Rome, et précipité du Capitole, comme ennemi public.

A la nouvelle du soulèvement de l'armée, Néron ordonne à Locuste de lui préparer du poison, et redoute de le prendre ; il court aux bords du Tibre pour s'y noyer, et n'ose s'y précipiter ; il présente sa gorge à couper à un centurion qui le refuse : dans son désespoir, il forme le projet tantôt d'aller se jeter aux pieds de Galba, tantôt de monter à la tribune, en habits de deuil, et de demander grâce au peuple romain ; mais il est prévenu que s'il sort de son palais, il sera mis en pièces avant d'arriver à la place publique. C'est dans cette perplexité qu'un affranchi lui offre un asile dans sa maison de campagne ; il l'accepte, et, déguisé en esclave, revêtu d'une simple tunique, les jambes nues, il monte à cheval, la tête enveloppée, de peur d'être reconnu. Il entend de tous côtés sur sa route les imprécations dont il est l'objet, et les vœux formés pour Galba. Arrivé à quelque distance de son dernier refuge, il aperçoit que des soldats qui l'ont devancé assiègent la porte de cette maison. On est obligé d'ouvrir un passage au-dessous du mur, pour qu'il puisse pénétrer en rampant dans un souterrain. C'est dans ce lieu qu'il fait creuser sa tombe, en se couchant à terre, pour donner la mesure de son corps : il gémit, il pleure, il s'écrie : « *Faut-il qu'un si grand musicien périsse !* QUALIS ARTIFEX PEREO ! » Armé de deux poignards, il s'exhorte à mourir, et lorsqu'il entend tomber les portes sous les coups redoublés des soldats, c'est alors qu'il s'enfonce dans la gorge l'un de ces poignards, en se faisant aider par son secrétaire Epaphrodite. Il expire au moment même où le centurion, parvenu jusqu'à lui avec sa troupe, allait le saisir et le traîner au plus cruel supplice ! ! !

Toutes les tortures des enfers, créées par la délirante imagination des poëtes, peuvent-elles se comparer à l'affreuse réalité des tour-

mens éprouvés par Néron, depuis la révolte de Galba et de l'armée, jusqu'à cette mort violente qu'il ne peut s'infliger lui seul, et pour laquelle il implore le secours d'un bras étranger?

Je pourrais multiplier à l'infini les exemples de la punition contemporaine des forfaits qui ont signalé et flétri tous les siècles. Chaque page de l'histoire confirme cette vérité, et prouve qu'il ne fut jamais sur la terre de criminels heureux, et surtout parmi ceux qui occupent au premier rang la scène du monde.

Qu'il me soit permis de citer encore deux exemples de cette justice distributive et contemporaine, pris dans nos annales.

Les trois fils de Henri II semblaient assurer à sa succession une longue postérité de rois. Mais François II, Charles IX et Henri III, avaient pour mère une furie italienne, l'abominable Catherine de Médicis.

L'époux de la trop infortunée Marie-Stuart, née reine d'Ecosse, François II, roi de France, meurt à 17 ans. Son règne de dix-sept mois fait éclore toutes les calamités qui depuis ont accablé notre patrie!

Charles IX lui succède, à l'âge de 10 ans: déclaré majeur à treize ans un jour, il expire à vingt-quatre ans, au bout de son sang qui suinte de tous les pores de sa peau, depuis deux années.

Henri III monte à son tour sur le trône et meurt assassiné à l'âge de trente-neuf ans.

La race des Valois a cessé d'exister!!

La mort lente et terrible de Charles IX, le meurtre de Henri III, l'extinction de cette fatale dynastie, ne sont-ils pas les châtimens exemplaires et contemporains de l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy, ordonné par Charles IX, ainsi que du meurtre du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, son frère, lâchement assassinés aux états de Blois, par les ordres de Henri III?

Le règne des Valois avait pesé sur la France 261 ans.

Deux siècles après, quelle est cette autre race royale, dont trois frères portent aussi successivement la couronne de France? c'est la dynastie des Bourbons.

Que vois-je? en trois jours, trois générations de rois de cette race sont renversées du trône.

O rois incorrigibles, comprendrez-vous enfin qu'il est une justice éternelle, qui, sur la terre, rétablit par la main des hommes eux-mêmes l'équilibre moral?

Ah! mes Frères, c'est ici le cas de rappeler la maxime du précepteur d'Alexandre: » *Celui qui transgresse la loi de la nature est infailliblement puni.* » La leçon d'Aristote fut perdue pour son royal élève, mais la coupe empoisonnée de Babylone ne vengea-t-elle pas le meurtre de Parménion et de Clytus?

Si nous interrogeons l'histoire pour connaître quelle fut la morale des tyrans qui ont été les plus grands fléaux de l'humanité, elle nous apprend que Tibère, Néron, Caligula, Commode, Héliogabale, appartinrent à la secte d'Epicure. Telle fut la morale du premier des Césars qui, au bout d'une année de règne, vint expirer sous les poignards, dans le sénat même dont il avait usurpé la puissance.

César avait manifesté son matérialisme dans la conjuration de Catilina.

L'école de Socrate, mes Frères, indépendamment d'un grand nombre de philosophes qui l'ont honorée, a produit les Titus, les Nerva, les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle, qui, sur le premier trône du monde, ont été des modèles de vertu et les délices du genre humain.

O sublime puissance de la vertu, qu'il est grand l'empire que tu exerces sur les cœurs devoués à ton culte! tu fécondes les généreux sentimens que tu inspires? c'est toi qui révèles à l'homme toute sa dignité, au milieu des vicissitudes de la vie, en lui découvrant une destinée immortelle!

Je dois m'expliquer, mes Frères, sur ce que les moralistes ont entendu par principe du bien et principe du mal, par le bon et le mauvais génie, par Oromase et Arimane. Voici ma pensée à cet égard: lorsque après des myriades de siècles, exigés pour la formation de notre système planétaire, la terre fut arrivée à ce degré de perfectionnement propre à recevoir des êtres vivans, la souveraine puissance y plaça l'espèce humaine,

constituée, comme tous les êtres animés, des élémens de la matière, mais essentiellement distinguée par l'adjonction d'une substance simple, une, indivisible, d'une ame spirituelle, qui la mit immédiatement en rapport avec la divinité elle-même.

Cette union de la matière et de l'esprit dans le même être, est sans doute pour nous un mystère impénétrable; mais la venue de notre espèce sur la terre, soit dans l'état d'enfance, soit dans l'état de virilité, est-elle moins un mystère incompréhensible? Cependant c'est un fait incontestable que cette venue, quel qu'en ait été le mode. Il en est de même de l'union de notre ame avec notre corps. Cette union existe, quel qu'en ait été le moyen.

Qu'a fait l'homme pour accomplir sa destinée sur la terre? L'usage de sa liberté et de ses facultés a produit la vertu. Mais l'abus a produit le crime; l'homme a dû au bon usage de son intelligence les découvertes utiles dont l'invention reste à jamais progressive; des institutions politiques et morales ont assuré son bonheur et celui de ses semblables.

Ah! c'est bien au-dessus des connaissances astronomiques, agricoles, et de toutes les autres sciences, qu'il faut placer l'œuvre immortelle des législateurs! En effet, le législateur ne participe-t-il pas à la puissance du grand être? Dieu a formé des hommes, le législateur forme des citoyens; il leur crée une patrie, il fonde des états, dont la prospérité et la durée se mesurent à la profondeur même de son génie.

Quels mortels peut-on comparer à Zoroastre, à Osiris, à Minos, à Solon, à Lycurgue, à Numa, à Alfred et à Franklin, fondateurs des grandes nations de la terre? la constitution des peuples, leur civilisation, voilà sans doute l'apogée de l'esprit humain.

Hélas! mes Frères, quelle autre puissance a pu détruire ces créations vivantes du bon génie de l'homme? c'est l'abus de la liberté et de l'intelligence, ce sont les conquérans qui, du sommet de la grandeur, ont précipité dans l'abîme l'Asie, l'Égypte, Athènes, Sparte, Rome et les vastes empires du Mexique et du Pérou.

Ajoutons à ces bouleversemens politiques, à ces révolutions sanglantes causées par l'ambition de Sésostris, d'Alexandre, de Mahomet, d'Omar, de Gengiskan, de Tamerlan, de Fernand Cortès et de Pizarre, tous les maux enfantés par les superstitions qui, dénaturant le principe religieux inné dans le cœur de l'homme, établirent le gouvernement théocratique, le plus détestable de tous les gouvernemens, et nous aurons, dans son ensemble, le chef-d'œuvre du mauvais génie de l'homme!

Cependant le bon génie a pénétré le secret des lois de la nature; il a calculé le cours des astres et leurs révolutions, ainsi que celles des mondes qui reçoivent de ces astres le mouvement et la vie. Mais l'homme, dans ses sublimes découvertes, n'a trouvé rien de comparable à son ame. Quelle fut donc sa surprise, quel fut le sentiment de sa propre supériorité, quand il acquit la certitude que les planètes et les soleils qui les régissent subissent la loi commune de la décomposition, tandis que son ame, substance simple, une, indivisible, demeure inaltérable par sa propre nature?

SUNT SUA QUOQUE FATA SIDERIBUS.

Les astres eux-mêmes ont leurs destins.

Le ciel, a dit Buffon, est le pays des grands évènemens. Mais à peine l'œil humain peut-il les saisir. Un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de mondes, ne produit d'autre effet à nos yeux, que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint. L'homme, borné à l'atôme terrestre sur lequel il végète, voit cet atôme comme un monde, et ne voit les mondes que comme des atômes.

Quoi! mes Frères, des mondes, des systèmes de mondes sont soumis à la loi universelle de la décomposition matérielle! Quoi! c'est dans cet immense creuset de la nature que vont s'engloutir, en un instant, après de longues périodes de siècles, les corps de milliards d'êtres pensans dont sont peuplées ces sphères qui roulent au-dessus de nos têtes! Et nous nous indignerions que nos corps subissent ces modifications communes, lorsque le principe intellectuel qui constitue essen-

tiellement notre individualité survit à ces grandes vicissitudes de la nature, et jouit de l'immortalité !

Pour nous convaincre de plus en plus de la supériorité de notre être, demandons-nous comment l'homme a-t-il pu s'élever à ces sublimes connaissances ? comment a-t-il obtenu la confidence des lois éternelles qui meuvent l'univers ? et nous reconnaîtrons infailliblement que Dieu s'est révélé lui-même à l'homme dans ces scientifiques conquêtes ; tandis que les animaux, restés stationnaires, reproduisent seulement, de génération en génération, les mêmes habitudes instinctives.

Ah ! de toutes les conquêtes du génie, la plus précieuse pour les cœurs vertueux n'est-elle pas celle de l'immortel Newton, qui, contraint de s'arrêter à la limite des causes secondaires, a constaté que cette limite était mitoyenne entre l'homme et la divinité ! C'est en établissant cette vérité, que le grand astronome, dont s'honore l'Angleterre, mérita que la reconnaissance publique gravât sur son tombeau « qu'il n'est permis à aucun mortel d'approcher plus près que lui du grand être.

NEC PROPIUS FAS EST MORTALI ATTINGERE NUMEN.

Cependant Dieu a permis que nous puissions conserver des rapports avec les êtres qui nous ont précédés dans une autre existence : c'est pendant notre sommeil, c'est dans nos songes, lorsque notre paupière est close, que notre œil intellectuel reste ouvert, et, par un phénomène inexplicable, voit se reproduire les personnes qui ne sont plus, avec la plus parfaite identité de formes et d'habitudes.

La vérité est la fille du temps, et la mère de la vertu, qui elle-même est la compagne de l'honneur.

Quel prodige en effet que celui où, sans l'intermédiaire de nos sens, notre ame éprouve toutes les perceptions de l'état de veille, et souvent s'élance au delà, dans l'immense carrière du génie ! Ne semble-t-il pas qu'elle fasse alors l'essai de son état futur, où, pour jamais affranchie de son corps, elle sera

admise à la connaissance de toutes les vérités, à la contemplation de la divinité elle-même dans un jour éternel ?

Lucrèce, dans un des plus beaux passages de son poëme, a bien peint cette puissance de l'ame pendant notre sommeil. (1)

Rien ne peut nuire, dit l'hiérophante, dans les initiations d'Eleusis, à ceux que la sagesse a consacrés ; aucun âge ne pourra les détruire, aucun âge ne pourra les diminuer ; et les siècles futurs seront à jamais pour eux tributaires de vénération et de reconnaissance.

AT IIS QUOS CONSECRAVIT SAPIETIA NOCERI NON POTEST ; NULLA DELEBIT ÆTAS, NULLA DIMINUET SEQUENS, AC DEINDE SEMPER ULTERIOR ALIQUID AD VENERATIONEM CONFERET.

CANTIQUE

Pour un Banquet de la Saint-Jean.

Par le F.·. Jourdan, R.·. †.

Air : *Bouton de rose.*

Maçonnerie,
Dieu créant l'homme te créa ;
Tu créas la philosophie,
Et la raison te propagea,
Maçonnerie.

Maçonnerie,
Tu reconnais ton créateur,
Sans lui point de philosophie,
Point de patrie et de bonheur,
Maçonnerie.

Maçonnerie,
Sans architecte, sans niveau,
Que ferait-on pour la patrie
Sans l'équerre et sans le marteau ?
Maçonnerie.

Maçonnerie,
Que ces outils majestueux
Donnent à la philosophie
Des travaux toujours fructueux !
Maçonnerie.

Maçonnerie,
Révérant la divinité,
Tu prouves à la philosophie
Que *trois* fois *trois* sont *unité*,
Maçonnerie.

---

(1) Præterea molli somno cum dedita membra
Effusumque jacet sine sensu corpus onustum,
Est tamen aliquid in nobis, quod, tempore in illo,
Multis modis agitatur, et omnes accipit in se
Lætitiæ motus, et curas cordis inanes.
LUCRÈCE, chant III.

De l'indigence
Les Maçons soulagent les maux;
Ils font le bien dans le silence:
Tous les hommes sont leurs égaux
Dans l'indigence.

Maçonnerie,
Les profanes, les sectateurs,
Contre nous et philosophie
En vain déchaînent leurs fureurs,
Maçonnerie.

Maçonnerie,
Aujourd'hui, nous te célébrons,
Étant, après notre patrie,
La mère pour qui nous vivons,
Maçonnerie.

Discours
SUR LA
FLATTERIE MAÇONNIQUE
ET SES DANGERS;
MOYENS D'EN ARRÊTER LE COURS.

Une opinion presque générale parmi les Maçons, c'est qu'on ne peut plus rien dire de nouveau sur la Maçonnerie. On pense que tous les textes sont épuisés; on voit toutes les vertus célébrées de cent façons différentes; on craint de s'exposer à l'insipidité des redites. Ce champ, qui d'abord avait paru si fertile, ne semble bientôt plus qu'un vaste désert, où l'on ne trouve pas même à glaner.

Ah! mes Frères, rougissons de notre erreur, en en découvrant la source. Jamais le véritable Maçon n'eut une carrière plus immense à parcourir. Quel est le perpétuel sujet de nos discours? Tous regorgent de louanges que nous nous adressons universellement les uns aux autres: partout nous osons nous supposer tels que nous devons être, et jamais nous ne nous considérons tels que nous sommes. Cependant est-il vrai que toutes nos actions soient autant d'hommages à la vertu? Descendons au fond de nos cœurs; examinons-nous tous, d'un œil absolument impartial, et répondons-nous à nous-mêmes: Pouvons-nous nous rendre le consolant té-

moignage que toujours nous sommes rigides observateurs de nos devoirs maçonniques?

Non, la vanité ne porte pas si loin le prestige. Pourquoi donc ne nous indique-t-on jamais les écueils sur lesquels vient sans cesse se briser notre imprudente raison? Manque-t-on de courage ou de zèle? Nous refuserait-on l'honneur de nous juger dignes d'entendre les vérités même qui blessent notre amour-propre?

Souffrez donc que, par mon faible organe, elle combatte cette odieuse flatterie, qui semble avoir usurpé tous les droits de la vérité, dans le sanctuaire même de la vertu.

De tous les établissemens humains, l'art royal maçonnique est, sans contredit, le plus propre à former le véritable homme de bien, sous tous les rapports possibles. Mais, quelque sage que puisse être le système des lois, il ne change point la nature de ceux qui doivent les observer: il les éclaire, il les guide; et comme il ne les dirige qu'en réprimant la fougue de leurs passions, souvent celles-ci prévalent sur les institutions les plus heureusement combinées.

Soit qu'on s'accoutume aux cris de la loi, soit qu'elle nous paraisse toujours trop éloignée de nous, soit qu'on s'aveugle incessamment sur ses propres défauts, l'homme a besoin qu'une lumière étrangère vienne ranimer celle de sa conscience, qui s'affaiblit graduellement sous l'empire tyrannique de ses sens. Il faut lui présenter une image fidèle de ses mœurs, et lui montrer avec force combien il y a de distance entre ce qu'il est et ce qu'il doit être.

Considérez, mes Frères, ce qui s'est pratiqué dans les gouvernemens les plus célèbres. Transportez-vous chez ces illustres Egyptiens, que nous pouvons, à tant de titres, regarder comme les patriarches de la Maçonnerie; chez ce peuple à jamais mémorable par la beauté de ses institutions morales et politiques, on ne pouvait être admis dans l'asile sacré des tombeaux qu'après avoir subi le jugement le plus solennel. L'assemblée des juges se tenait au-delà d'un lac, qu'ils passaient dans une barque. Aussitôt qu'un homme était décédé, son corps était traduit à ce redoutable tribunal. Un accusateur pu-

blic parcourait l'histoire de sa vie, sous tous les aspects ; il portait le flambeau de la vérité dans toutes ses actions : les rois mêmes étaient, comme les plus simples citoyens, soumis à la rigueur de cette épreuve. Si l'on parvenait à prouver que la conduite du défunt eût été mauvaise, on en condamnait la mémoire en présence de toute la nation, et son cadavre restait privé des honneurs de la sépulture. Quel spectacle pour une épouse sensible ! quelle leçon pour le fils qui n'était pas un monstre !

Dans les beaux siècles de Rome, quelle attention à la pureté des mœurs ! quelle sévérité ! quelle vigilance à détruire les premiers germes de la corruption ! Représentez-vous les vertueux magistrats chargés de la censure publique ; voyez-les procéder à l'auguste cérémonie du dénombrement, passer en revue les différens corps de la république, juger le premier des sénateurs comme le dernier des plébéiens, et leur infliger, à tous, les diverses peines que chacun d'eux méritait. Dans la lecture du catalogue, la seule omission du nom d'un sénateur était un arrêt qui le dépouillait de sa dignité. Les plébéiens passaient d'une tribu plus noble dans une autre moins considérée. Les déportemens étaient-ils poussés trop loin ? Alors, sans nulle distinction de rangs, sans nul égard aux états, tous étaient également privés du droit de suffrage ; on leur interdisait l'honneur de porter les armes, on leur refusait la gloire de servir la patrie ; et dans cette humiliante dégradation, on ne leur laissait d'autre caractère de citoyen que la nécessité de payer leur part des tributs. Tel est le principal ressort qui conduisit l'empire romain à un si haut degré d'illustration.

Mais pourquoi chercher si loin de nous, dans les annales de l'histoire, les modèles que nous avons tous sous les yeux ? Examinons ce qui se pratique dans les premiers tribunaux de la France ; parcourons les éloquens discours qui s'y prononcent chaque année. La justice de la terre ne soumet-elle pas alors son administration à la sage coupelle du ministère public ? Ne semble-t-elle pas, en ces jours de réforme, déposer, pour

ainsi dire, tout l'appareil de son autorité, pour recevoir les impressions d'une austère critique, et s'affermir de plus en plus dans l'exercice de ses devoirs ?

Or, mes Frères, sommes-nous plus affermis dans les nôtres que tant de grands personnages ? Avons-nous moins besoin que les vertueux peuples de l'Egypte et de Rome, de cette sévère discipline qui les immortalise à plus juste titre que leurs conquêtes ? Osons une fois mettre en parallèle les futiles illusions dans lesquelles nous nous berçons à l'envie.

A nous entendre parler pompeusement d'équerre, de niveau, de perpendiculaire, de compas ; à voir le sens allégorique que nous attachons à nos saints emblèmes, il semblerait que les Maçons sont un peuple de demi-dieux, comme le sénat romain était aux yeux de Cynéas une auguste assemblée de rois. Discours, cantiques, planches, tous nos monumens paraissent avoir été jetés dans le même moule. Si vous en retranchez les trophées que nous nous élevons les uns aux autres, les éloges dont nous nous payons réciproquement, les tributs d'encens dans lesquels nous enivrons notre puérile vanité, que restera-t-il qui puisse satisfaire un vrai sage ? Nos pièces d'architecture respirent la même fadeur que nos échelles d'adoption. Nous parlons à des hommes comme à des femmes frivoles : des saillies, des bouquets, des bluettes, de vains colifichets d'esprit, voilà ce que nous cherchons dans nos discours maçonniques ! Point d'élévation, point de nerf, point de vigueur mâle ; nulle part, presque, on n'entend l'accent de l'incorruptible raison. Où donc, insipides louangeurs, faisons-nous résider notre délicatesse, si nous ne craignons point de l'offenser par les complimens et les félicitations directes que nous nous prodiguons avec tant d'emphase ?

Le poison de la flatterie corrompt, avilit à la fois, et celui qui le donne et celui qui le reçoit. En nous supposant toujours autres que ce que nous sommes, il nous empêche de devenir jamais ce que nous devons être. Les qualités qu'un flatteur nous prête, ou qu'il

exagère dans sa perfide complaisance, obscurcissent et finissent souvent par anéantir celles dont nous sommes réellement pourvus. En effet, mes Frères, oublions pour un instant ces magnifiques déclamations dont on repaît notre amour-propre, et rendons-nous un compte exact de nos actions sous les points géométriques.

Vaincre ses passions, soumettre sa volonté, faire de nouveaux progrès dans la Maçonnerie, c'est-à-dire, dans le recherche de la vérité : tel est, en deux mots, le sommaire de notre loi. Mais est-ce le fidèle tableau de notre conduite?

Lorsque nous étions dans les ténèbres, nous n'avons presque tous eu d'autres motifs d'en sortir que des idées de plaisir. Notre principale vocation était l'espoir de former des liaisons agréables, ou d'acquérir des connaissances lucratives; et ces mêmes raisons sont encore les seules qui nous touchent, après avoir passé sous la voûte d'acier. Loin de nous attacher sérieusement à l'étude de la sagesse, loin d'approfondir les signes mystérieux qui nous invitent à des recherches ultérieures, nos importans travaux embrassent les discussions les plus minutieuses. Épuiser nos finances en fête d'ostentation, chercher, imaginer les moyens de les réparer, pour les épuiser encore aussi vainement, voilà notre affaire capitale, voilà le cercle que nons parcourons presque incessamment. Notre zèle s'absorbe tout entier dans les délices des banquets. Insensés que nous sommes! Pouvons-nous croire que notre objet est rempli, parce que nous avons prononcé machinalement quelques formules, et que nous avons suivi, sans nul intérêt, l'ordre de notre sainte liturgie?

Que dirai-je de ces prétendues vertus que nos orateurs exaltent si complaisamment? Je sais, et je le déclare avec une vive allégresse, qu'il est parmi les Maçons de ces sages mortels qui, constamment attachés à leurs devoirs, libres de préjugés et maîtres de leurs passions, semblent envoyés par le ciel pour conserver sur la terre la tradition des vertus, et qui obtiendraient partout des hommages

éclatans, si le mérite le plus pur n'était pas en même temps le plus secret. Mais à quoi nous servent ces sublimes modèles, sinon à nous laisser le remords de ne point les imiter! Je vois avec douleur que nos vertus si vantées sont tout au plus locales : nous en circonscrivons l'exercice dans l'étroite enceinte de nos portiques. A peine sommes-nous sortis du Temple, que, reprenant notre premier habit et nos premiers penchans, rien ne nous distingue plus de la foule des profanes. Nous ne sommes ni meilleurs époux, ni meilleurs pères, ni meilleurs fils, ni meilleurs citoyens, ni meilleurs amis; de sorte que nous ne paraissons contracter une nouvelle obligation d'être vertueux que pour en pouvoir violer une qui soit de notre choix. Faut-il donc s'étonner si le vulgaire ne voit dans nos dogmes que mensonges, dans nos mystères que charlatanisme, dans nos cérémonies que jeux et que puérilités?

Ce que nous sommes au dehors, n'annonce que trop ce que nous sommes dans l'intérieur de nos asiles. Nous chantons tous les jours notre bienfaisance : or, en quoi consiste ce dépouillement emblématique de tous métaux? en quelques assistances modiques données quelquefois avec plus de faste que de charité. Dans la distribution de nos secours, nous les réglons rarement sur les besoins du pauvre, et jamais sur l'étendue de nos facultés. Nous feignons de verser ici la moitié des larmes du malheureux qui nous implore. Nous nous étendons largement sur le plaisir d'adoucir l'amertume de ses angoisses, et cette prodigalité de paroles et de sentimens miséricordieux aboutit, dans les effets, à la parcimonie la plus stricte, et quelquefois la plus insultante. O honte! la même main qui vient de tendre furtivement à toute une famille désespérée le vain tribut de quelques oboles, va porter à des théâtres, des tables de jeux et aux vices les plus abjects une offrande infiniment plus forte, et qui semble encore acquérir un nouveau prix par l'empressement avec lequel nous la faisons. Nous nous targuons de générosité, tandis que nous sommes souvent des débiteurs inflexibles, et que notre cruelle insouciance à cet égard devient

quelquefois, pour un créancier légitime, la source des plus affreux malheurs.

La sévérité de notre discipline veut qu'on s'abstienne partout, et singulièrement dans nos Temples, de ce qui peut alarmer la décence et blesser la pureté des mœurs. Dans les premières instructions que nous donnons aux apprentis, nous leur enseignons que la blancheur du tablier est le symbole de notre candeur. Toutes nos formidables épreuves tendent à leur créer, pour ainsi dire, une nouvelle ame, et à leur annoncer la majesté du culte qu'ils viennent embrasser. Quelle doit être la surprise des nouveaux initiés, lorsqu'ils passent ensuite aux travaux du banquet, et qu'ils y voient régner une tolérance que rejettent même les sociétés profanes, où la bienséance n'est pas un vain mot vide de sens? Le sacré simulacre de la vertu réprime-t-il toujours parmi nous le désir de mettre au jour les saillies inconsidérées de l'esprit? Ignorons-nous qu'il est des Loges où, sous prétexte d'égayer le festin, l'on se permet les équivoques les plus licencieuses? Avec quelle coupable avidité n'entend-on pas ces poètes indiscrets qui, par leurs cantiques, souvent libres, et quelquefois obscènes, travestissent en viles orgies les banquets du sage, portent dans nos oreilles les souillures qui sont dans leurs cœurs, et viennent imprimer sur le front de la modestie la rougeur du scandale?

Celle des vertus qu'on encense le plus dans nos ateliers, et celle qu'on y pratique le moins, est l'égalité, qui nous est figurée sous l'emblème du niveau. Que de superbes choses on nous dit tous les jours sur ce texte! Avec quel enthousiasme ne s'écrie-t-on pas que le Maçon *est le frère et l'ami des rois, des princes et des bergers, quand ils sont vertueux!*

Plût au Grand Architecte de l'Univers que nos panégyristes fussent plus fidèles sur ce point que sur les autres! Dans la plupart des Loges, cette égalité prétendue n'est au fond qu'un nouveau rafinement de notre vanité. Nous consentons bien à être *les frères et les amis des rois, des princes,* sans même

nous inquiéter de leurs vertus. Mais *quant aux bergers*, quelque justes, quelque sages, quelque respectables qu'ils puissent être, heureux lorsqu'ils ne reçoivent de nous qu'un accueil froid! heureux si l'on se contente à leur égard d'un dédaigneux silence! Nous les regardons presque comme des intrus qui surchagent le nombre des enfans de la veuve; et l'on ne se fait nul scrupule de leur refuser leur part à l'héritage commun. Qu'un Frère modestement vêtu se lève après avoir obtenu la parole; il semble qu'il n'use pas de son droit, mais qu'il l'usurpe. On affecte de promener sur lui d'humilians regards, on le déconcerte de mille manières, et l'on réserve l'attention et les égards pour le Maçon titré, qui n'en abuse que trop fréquemment. Ce n'est presque jamais dans l'ordre rétrograde que nous appliquons nos principes d'égalité. Nos inférieurs dans la vie civile retrouvent encore dans nos Temples cette odieuse ligne de démarcation que notre orgueil pose entre eux et nous. Mais s'agit-il de nous exhausser jusqu'à ceux qui nous dominent par leurs dignités, par leur condition, par leur opulence, par leur crédit? c'est alors que nous nous empressons d'invoquer nos maximes. Notre amour-propre triomphe à pouvoir nous mettre, au moins durant quelques instans, en Loge, de niveau avec ceux qui nous effacent dans le monde; et souvent, autant que nous affectons de raideur et de dureté vis-à-vis l'humble Frère sans suite et sans nom, autant nous employons de bassesses pour arriver à cette élévation fantastique que nous colorons du vernis de l'égalité.

Applaudirons-nous davantage à la soumission de notre volonté? Ah! mes Frères, c'est peut-être sous ce dernier rapport qu'il règne parmi nous plus de trouble et plus d'anarchie. Combien comptons-nous de ces parfaits Maçons, qui, dans le commandement des travaux, résistent aux séductions de l'autorité? Combien pensent qu'ils ne sont que les premiers entre leurs égaux; que leur puissance momentanée ne consiste que dans le charme de la persuasion, et que la même main qui les plaça sous le dais du Temple peut les précipiter du trône, alors qu'ils en

font le siége du despotisme? Les uns semblent ne monter aux premiers emplois que pour mieux faire remarquer et leur insuffisance et leur ambition; au lieu de guider les ouvriers, ils les égarent incessamment dans un dédale de paradoxes ou dans une profusion d'inutilités. Les autres, oubliant que l'objet de leur prééminence est moins de commander que de diriger, adoptent au hasard une opinion quelconque, et veulent, à tout prix, la faire prévaloir, uniquement parce qu'elle est la leur. Dans la main de ceux-ci, le maillet devient un véritable sceptre de fer. S'ils occupent dans la société des places qui les arment de quelque empire, sans distinguer ni le temps, ni les lieux, ils prétendent asseoir, jusque sur leurs Frères, ce même pouvoir coactif qu'ils exercent sur le citoyen; et leur science ne consiste que dans l'usage des remèdes violens.

Arrive-t-on cependant à l'époque où s'opère la révolution des dignités : que d'intrigues ! que de circuits ! quelle âpreté, déguisée souvent sous le masque d'une fausse modestie ! Dans le gouvernement d'un atelier, le Maçon le plus digne d'en tenir les rênes n'y voit qu'inquiétudes, qu'obstacles, qu'écueils ; il ne cède à la volonté de ses Frères qu'en faisant le sacrifice de la sienne propre. L'acte de son règne qui le flatte le plus est celui par lequel il investit son successeur. L'ambitieux, au contraire, prévient, captive les suffrages ; il a recours à mille artifices, pour faire dominer son désir sur celui des votans ; il n'attend point que le concert des opinions le porte au trône, il s'y établit d'emblée : honneurs, supériorité, distinctions, priviléges, voilà tout ce qui le frappe dans la possession du premier maillet. L'unique chose qu'il redoute d'avance est l'instant qui viendra terminer le cours de ses prérogatives. Ne lui parlez plus d'un emploi subalterne ; il ne craindra point de vous faire entendre qu'il est seul en état de vous gouverner. Il semble qu'il ne soit pas simple dépositaire, mais bien propriétaire incommutable de la puissance ; et si, lors de la prochaine élection, le scrutin ne lui défère qu'un office inférieur, il y répondra bientôt par l'envoi de sa démission, qu'il saura plâtrer de mille couleurs controuvées. Ainsi, nous sommes chargés de dignités, nous entassons grade sur grade, tandis que, dans le fait, nous ne sommes encore que des apprentis, et nous n'avons réellement que trois ans !

Que devient donc entre nos mains cette pierre cubique qui doit nous aider à creuser des cachots pour les vices? L'humilité devrait être notre caractère distinctif ; et néanmoins, au lieu de nous cacher à nous-mêmes les actions louables qu'il nous arrive de faire, nous les exagérons à loisir, nous nous en félicitons sans mesure et sans pudeur. Les profanes que nous devrions plaindre, nous les traitons avec dédain et jusqu'au mépris, bien qu'ils soient souvent, dans la pratique, de plus parfaits Maçons que nous-mêmes. La discrétion et la religion du serment nous semblent également étrangères. Nous parlons indifféremment de nos mystères sacrés ; nous les exposons à tous les yeux sous l'enveloppe la plus indiscrète ; et tous les jours nous oublions l'effrayant formulaire de notre première obligation ! Où trouver la charité fraternelle et la douce union des cœurs dans l'acharnement avec lequel certains Frères se déchirent les uns les autres, et dans les implacables vengeances auxquelles ils ne rougissent pas de se livrer !

Les Maçons, il est vrai, sont tous des modèles de vertu dans nos beaux discours, mais daignez suspendre votre jugement. Voyez-les dans les contestations misérables, dans les fréquens demêlés, dans les affaires fâcheuses, dont quelques ateliers sont trop souvent surchargés. Quelle sanglante réfutation de tous nos fastueux éloges ! que de petitesses ! que d'emportemens ! que de scandales ! quelles déplorables scènes !

Aussi, quand les étrangers viennent nous visiter, quel sentiment leur reste-t-il de nous et de nos travaux ? Ils retrouvent partout les habitans de la capitale ; ils gémissent de nous voir donner aux mots l'importance que nous refusons aux choses, et, profondément affligés de notre dégénéra-

tion, ils considèrent presque tous les instans qui les retiennent parmi nous comme autant d'instans qui les séparent de leurs véritables Frères.

Ah, mes Frères! quelle inépuisable source de réflexions! Loin d'amortir notre courage, elles doivent allumer en nous une sainte émulation, et nous exciter à mériter désormais les éloges que nous nous sommes jusqu'ici trop gratuitement distribués. Tandis qu'il en est temps encore, reconnaissons la route dont nous nous sommes écartés. C'est celle du vrai bonheur, puisque c'est celle même de la vertu. Rentrons-y tous avec un généreux empressement. Bannissons pour jamais de nos temples ces lâches adulations, mille fois plus méprisables dans un corps que dans un simple individu.

Les jouissances mensongères de l'erreur ne peuvent jamais remplir toute la capacité de l'ame : elles l'étourdissent sans la satisfaire. C'est un songe agréable, qui, perdant tout son charme au réveil, ne fait qu'ajouter à l'horreur de la privation. Mais les plaisirs du sage ne sont bornés ni par les temps, ni par les lieux. Au milieu de ses concitoyens, dans les bras de sa famille; dans les étreintes de l'amitié, partout son cœur attendri s'ouvre à de nouvelles félicités, et partout il reçoit le prix de ses vertus.

Tel doit être le noble objet de notre ambition. Que d'autres aillent offrir leur encens à l'idole de l'amour-propre; que d'autres immolent la vérité à la flatterie; que d'autres chantent le bonheur au lieu de le sentir. Pour nous, mes Frères, ayons la gloire d'être toujours nous-mêmes. Mettons entre nos principes et nos actions ce touchant accord dont l'idée seule nous ravit. Chargeons-nous à l'envi du soin de faire des heureux, et laissons-leur celui de publier nos vertus et nos bienfaits.

LES FAUX MAÇONS,

OU

Tableau de la Loge de Saint-Jean.

Sous le titre distinctif de l'Ennui et l'Egoïsme.

Ire SATIRE.

Quand il s'agit d'abus, on doit n'omettre rien,
Et retracer le mal, c'est faire aimer le bien.

Sermens chers et sacrés, usages, mœurs antiques,
Culte de Jéhova, préceptes maçonniques,
Vous fûtes mon flambeau dans la prospérité,
Vous allégez le poids de mon adversité.
Aux titres les plus beaux, franchement je préfère
Ces noms harmonieux de Maçon et de Frère;
Et, libre dans mes goûts, constant dans mes liens,
Je bénis chaque jour l'ordre auquel j'appartiens.
Si l'auguste Raison brille encor sur la terre,
Si la tendre amitié n'est point une chimère,
C'est en suivant nos lois qu'on peut trouver ces biens,
Du grand art d'être heureux favorables moyens.

Tel est mon sentiment sur la Maçonnerie.
Mais croit-on que, pour ce le usant de flatterie,
J'aille d'un fade encens empoisonner mes vers,
Et dire : tout va bien, si tout va de travers?
Non; d'un ferme orateur je tiendrai le langage,
Et la vérité seule aura mon seul hommage.

Nos temples sont très-beaux, ils sont mal desservis;
Nos statuts sont fort bons, ils sont fort mal suivis.
Sans excès, sans humeur, et jusqu'à l'évidence,
Je vais, par un récit, prouver ce que j'avance.

J'ai visité naguère un moderne atelier,
Que, d'après l'almanach, j'avais cru régulier.
Soyons justes pourtant : il observe la forme;
Aux règles de notre art sa tenue est conforme;
Il est riche, nombreux, et le Grand-Orient
L'avait, depuis neuf mois, installé dignement.
Je l'annonce à regret : un pareil sanctuaire
Ne répandra jamais qu'une pâle lumière.
Quel bien produirait-il? le chef, les officiers,
Vendeurs de parchemins, Francs-Maçons routiniers,
A porter un *vivat* bornent leur savoir-faire;
Ils posent assez bien leur main droite en équerre,
Et s'ils n'atteignent pas le but de nos secrets,
Ils savent avec feu démolir nos banquets.

Hélas! jusqu'à minuit que de travaux futiles!
Que de gestes de trop! que de mots inutiles!
En l'honneur de Saint-Jean faut-il donc, sans pitié,
Me faire d'un beau jour perdre ainsi la moitié?
Vaine réflexion! le bruyant vénérable
Fend, à coups de maillet, mon oreille et la table,
Et plus fier de ses droits qu'un magnat palatin :
Frères, dit-il sans cesse, à l'ordre, et glaive en main,
Sa fatigante ardeur n'accorde point de trêve;

Dix fois au moins, par heure, on s'assied, on se lève.
Du bruit de l'Orient l'Occident retentit;
Des surveillans lassés le bras s'appesantit.
On applaudit d'abord en ouvrant la séance,
On applaudit ensuite au grand jour qui commence,
On applaudit encor la planche des travaux,
On applaudit aussi des réglemens nouveaux:
De plus, on applaudit deux Loges, sœurs fidèles,
D'un Saint-Jean de province adressant des nouvelles;
Enfin, on applaudit les visiteurs divers
Et par eux, comme on sait, nos élans sont couverts.

Là s'éteignait le feu de ce chef *clacomane*,
Quand aux portes du temple on s'annonce en profane:
C'était un néophyte âgé de soixante ans,
Bien connu... pour avoir déposé trois bilans,
Et qui, sans doute, en proie au remords qui l'accable,
Venait, les yeux bandés, faire amende honorable,
Eh bien! le croira-t-on? ce ne fut point son cœur
A qui l'on inspira la honte ou la terreur!
Les épreuves du corps et le triple voyage
Furent les seuls moyens que l'on mit en usage:
Du haut jusques en bas, en arrière, en avant,
On l'entraîne, on le pousse, il monte, il redescend.

N'eût-il pas mieux valu que l'austère morale
De l'intrigue et du vol lui montrât le scandale?
Et, par de bons conseils, donnés avec ferveur,
Tâchât de le remettre au chemin de l'honneur?
On agit autrement: ce récipiendaire,
Au mépris de nos lois, reçut notre lumière;
Au pied de nos autels le voilà parvenu,
Par les cris de *vivat* le voilà reconnu.

Il s'élève pourtant une voix moins frivole:
C'est le cher trésorier réclamant la parole.
Il l'obtient sans obstacle, et ne dit que ces mots:
« Frère nouveau reçu, donnez-moi des métaux. »
Sa demande est fort juste, et sa phrase ordinaire
Doit être ce dicton: *Point d'argent, point de frère.*

A ce parleur cupide en succède un second;
Mais autant l'un fut bref, autant l'autre fut long.
Jamais les deux patrons de l'ordre maçonnique
N'ont inspiré, je crois, sermon plus narcotique.
L'orateur bégayait, et je ne sais pourquoi
Un bègue fut choisi pour un pareil emploi.

Dans son palais rétif, sa langue embarrassée
Déchire l'alphabet, écrase la pensée.
Que dis-je? je me trompe, et je vois maintenant
Que ce léger défaut n'est pas sans agrément.
L'auditoire, en arrêt, n'a-t-il pas mieux, sans doute,
Le temps d'approfondir les beautés qu'il écoute?
Et compte-t-on pour rien l'avantage réel
D'être une heure de plus sous le toit fraternel?
Un pareil orateur, sans le moindre artifice,
Peut user doublement des droits de son office.

Celui-ci n'omit rien: le passé, le présent,
Les cieux et leur grandeur, la terre et son néant...
Bienfaisance, vertus, vertus et bienfaisance,
Vingt fois, dans son discours, retombaient en cadence.
Contre tant de pavots, je ne pus tenir bon,
Enfin, je m'endormis à la péroraison.
Mon sommeil dura peu: la triple batterie
Honora de ses coups la harangue finie;
A son auteur diffus on voulut exhaler
La gaîté qu'il causait en cessant de parler.

De notre art immortel, vous observez, mes frères,
Les devoirs généraux, les lois particulières.
C'est au milieu de vous qu'on trouve réunis
Le plaisir et ses fleurs, le travail et ses fruits.
Au mérite modeste, à l'honnête indigence,
Je vous ai vu toujours offrir votre assistance,
Et c'est moins, je le crois, pour tenir vos sermens
Que pour suivre en secret vos généreux penchans.

Que ne puis-je aujourd'hui faire un pareil éloge
Des prétendus Maçons qui formaient cette loge!
C'est alors que mes vers, enfans d'un doux transport,
Pour chanter la vertu couleraient sans effort.
Je me sers à regret du fouet de la satyre;
Mais je me suis engagé, je ne peux me dédire:
Quand il s'agit d'abus, on doit n'omettre rien,
Et retracer le mal, c'est faire aimer le bien.
A peine eût-on fini d'applaudir cet ouvrage,
Production sans goût, ennuyeux verbiage,
Qu'on entendit soudain le cher Hospitalier,
D'un ton leste et concis informer l'atelier
Qu'un Maçon réclamait un don pécuniaire.
Il ne nous disait pas que ce malheureux frère,
Couvert d'infirmités, et sous le poids des ans,
N'avait aucun moyen pour nourrir quatre enfans,
Et qu'il venait de perdre une épouse chérie,
Soutien de son ménage et charme de sa vie.
En attendant l'effet de notre humanité,
Dans le parvis du Temple il s'était arrêté.
C'est là que je le vis. Son pénible langage,
Le récit de ses maux, les traits de son visage,
Indiquaient un mortel flétri par la douleur,
Et sont encor gravés dans le fond de mon cœur.
Malheureux comme lui, je ne pus que le plaindre;
Mais dans nos bras, tous deux, nous pûmes nous étreindre.

L'aspect de l'atelier n'était pas si touchant:
Là, quand il faut donner, il paraît qu'on est lent.
Le moment d'être utile est celui qu'on diffère,
Le plus long-temps possible, on parle, on délibère;
Chaque membre, à son tour, fait des réflexions;
L'orateur est ouï dans ses conclusions,
C'est à qui donnera l'avis le plus lucide;
En dernier résultat, la loge enfin décide
Qu'elle doit secourir ce frère aux cheveux blancs;
Et, dans ce beau dessein, on lui porta cinq francs.
A ce honteux calcul souffrez que je m'arrête:
Nous étions cent, c'était cinq centimes par tête.
Voilà le produit net du tronc de pauvreté,
Voilà le noble élan de leur fraternité!
Mais pour de vains plaisirs, tels qu'un bal, une fête,
Faut-il cinq cents écus? la somme est bientôt prête.

Vieillard infortuné, surmonte ton chagrin;
De tes jours douloureux n'avance pas la fin;
Par ces Maçons pervers ne juge pas des autres;
Leur conduite, leurs mœurs ne règlent point les nôtres.
Viens parmi nous, l'espoir ranimera tes sens;
Accours, notre amitié t'offrira ses présens;
Nous n'hésiterons pas sur le bien qu'on doit faire,
Nous saurons t'accueillir, t'obliger et nous taire.
Oui, grâce à Jéhova, sur ce globe agité,
Les Maçons vertueux sont en majorité;
Quand je les vois ici, mon ame est satisfaite,
Et je m'écrie encor : RÉUNION PARFAITE !

Prix proposés (1).

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Programme.

Le conseil de direction de l'*Univers Maçonnique*, uniquement occupé des objets qui peuvent intéresser le bien et la gloire de la Franc-Maçonnerie, vient de prendre un arrêté tendant à engager tous les Maçons à s'occuper des deux questions suivantes :

1° Quels avantages les gouvernemens et la société en général peuvent-ils retirer de l'institution maçonnique?

2° Quel serait le nouveau mode à adopter pour parvenir à réunir, dans chaque pays, toutes ou partie des offrandes de la charité des Maçons en un seul faisceau; à former une ou plusieurs caisses générales de secours; par suite, établir sur divers points des commissions centrales de bienfaisance, où les Maçons malheureux trouveraient appui et protection?

Les mémoires devront être adressés, avant le mois de mars 1839, à la direction de l'*Univers Maçonnique*, place Vendôme, n° 24, à Paris, qui en confiera le jugement à une commission de vingt-et-un Francs Maçons, nommée *ad hoc*, également distinguée par la science, les lumières et son amour pour la prospérité de l'Ordre maçonnique.

Les Frères qui auront répondu avec le plus de justesse et de précision recevront un prix de reconnaissance, représenté par une *médaille d'honneur* en or ou en argent.

On ne saurait trop inviter tous les Frères à procurer à la direction de l'*Univers Maçonnique* les lumières qu'elle demande : ils puiseront dans les principes de notre Ordre, ils trouveront dans leurs cœurs les moyens de remplir un projet qui peut être très-avantageux à la société en général. Le vrai Maçon s'occupe toujours, avec une douce satisfaction, des services qu'il peut rendre à la grande famille, et, quoi qu'il ait fait, il se croit encore trop heureux quand il lui reste encore à faire.

(1) Ces prix seront donnés avec solennité dans une séance générale.

PROCÈS-VERBAL
DE LA
FÊTE D'ADOPTION
DE LA R.·. L.·. EC.·.
DE LA VRAIE RÉUNION (1).

A la gloire du Grand-Architecte de l'Univers, au nom du Plaisir, et sous les auspices de l'Innocence et de la Vertu.

A l'Aurore du bonheur et sous le ciel le plus pur.

Les travaux d'adoption de la Royale Loge Ec. de la vraie réunion ont été ouverts dans le jardin, climat d'Asie, par le très-cher Frère de Ballincourt, vénérable, et par la charmante sœur Delamotte Bertin, grande maîtresse, éclairés sur les climats d'Afrique et d'Amérique par les très-aimables et très-intéressantes sœurs Cotolaindi et Bordeaux, grande inspectrice et dépositaire.

Le frère Desaudrai remplissant les fonctions d'orateur.

Conformément à l'arrêté qui avait été pris, il n'y eut point de distinction; les Frères visiteurs prirent place sur les différens climats, il ne leur fut point rendu d'honneurs :

Ils étaient avertis que dans ce brillant jour
L'Amitié donnerait tous ses soins à l'Amour.

Tous les Frères furent invités à se bien pénétrer des usages de l'adoption, et à ne se servir d'aucun de ceux de la haute Maçonnerie.

Les maîtres des cérémonies furent chargés de l'agréable commission de se transporter auprès des sœurs, et de les conduire dans le jardin.

On frappa cinq coups aux barrières.

Par ces coups réguliers, signal de nos mystères,
On vit à l'instant tous les frères
Éprouver de l'amour les effets enchanteurs :
Un doux pressentiment vint agiter les cœurs.

(1) Cette fête d'adoption, à jamais célèbre, eut lieu en 1803 et fut honorée de la présence de tout ce que Paris renfermait alors d'hommes remarquables dans toutes les positions sociales. Elle fut d'autant plus brillante que les femmes les plus distinguées en rang, beauté et talens l'embellirent de leur présence.

On annonça l'entrée des Sœurs. Les Frères se levèrent spontanément. Une musique savante fit entendre, à l'unisson de nos sentimens, la mélodie la plus parfaite et les sons les plus harmonieux. Tous les yeux se tournèrent vers le climat d'Europe, et la jouissance la plus vive couronna notre attente. Le jardin fut embaumé des parfums les plus abondans, les plus purs; le charme s'empara de nos ames. Nos climats furent délicieusement transformés,

Et chacun contempla sur ces rians climats
Un assemblage heureux de vertus et d'appas.
L'Amitié conduisait les Grâces,
La Sagesse allait sur leurs traces,
Et l'enfant de Cypris suivait aussi leurs pas.

Les Sœurs se placèrent.

Pour s'assurer que nous étions à l'abri des profanes, et que, loin d'eux, nous pouvions travailler avec sécurité et jouir tranquillment de toute l'étendue de notre bonheur, le vénérable prit avec une aimable sévérité les précautions d'usage; il fit les questions accoutumées aux très-chères Sœurs grande inspectrice et dépositaire, qui lui répondirent avec autant de grâce et d'enjouement que d'érudition et d'esprit.

On annonça l'arrivée du Grand-Maître de la Maçonnerie française. Le vénérable lui députa les maîtres des cérémonies, pour le recevoir avec tous les honneurs dûs à sa haute dignité. Les barrières lui furent ouvertes, et il traversa les climats en admira mille et mille objets enchanteurs. Parvenu à l'Asie, le vénérable descendit du trône pour aller l'accueillir, pour lui temoigner la satisfaction que sa présence répandait parmi nous, et pour lui faire hommage de son maillet. Le très-cher Frère accepta ce maillet pour un instant, le remit au vénérable et nous exprima son remerciement...

Avec tendresse et dignité,
Avec noblesse et courtoisie,
Avec franchise et modestie,
Douceur et sensibilité.

Il prit place à la gauche du vénérable.

Nous n'étions pas encore entièrement satisfaits; la grande-maîtresse n'était pas au milieu de nous; elle était attendue...

Tel que le jeune époux ne formant plus de vœux
Que pour hâter l'instant qui doit le rendre heureux
(Instant délicieux)
Où, dans la couche nuptiale,
Son ivresse doit être égale
A celle qu'éprouvent les dieux:
Avec la même impatience,
Nous attendions la jouissance
Que la Grande-Maîtresse allait, par sa présence,
Nous faire goûter en ces lieux.

Elle arriva, moins parée des riches ornemens qu'elle portait avec un goût exquis que de ses charmes naturels.

Notre espérance, enfin, ne fut point abusée,
Sa présence en ces lieux produisit sur nos cœurs
L'effet que la tendre rosée
Le matin produit sur les fleurs.

Elle fut conduite à l'Asie, où elle s'empara d'un trône qu'elle entoura d'éclat et et de beauté.

Cet intéressant travail terminé,

Notre frère préparateur
Digne capucin de Cythère,
Contrefaisant un air sévère,
Et, s'applaudissant du bonheur
D'avoir été le confesseur
Du jeune récipiendiaire
Qui, pour connaître le mystère
D'un art merveilleux, enchanteur,
Avait fait lire dans son cœur
Désir ardent, désir sincère,
Douces vertus, purs sentimens
Nombreux comme les agrémens
Et les charmes dont la nature
Avait embelli sa figure.....

apporta à l'Asie les réponses de l'aspirante. Le Vénérable en donna lecture. Chacune de ses réponses était faite avec cette délicatesse, cette précision et cette finesse d'esprit qui établissent si fortement l'empire d'un sexe merveilleux sans lequel, sur la terre, il n'existerait point de vraie Maçonnerie, de cette sublime Maçonnerie qui nous procure les délices d'une construction divine.

Il fut applaudi à ses réponses.

En cet instant les barrières du jardin retentirent de plusieurs coups profanes: c'était la récipiendaire qui se présentait pour pénétrer dans le temple de la Vertu. Elle fut questionnée sur ses noms, prénoms, et sur le desir qui l'animait; elle répondit qu'elle se nommait Charlotte-Félicité Huet, et qu'elle désirait être initiée aux connaissances de la Maçonnerie. Les barrières lui furent

ouvertes, et elle entra en l'état requis, c'est-à-dire...

Ceinte du bandeau ténébreux
Qui, malheureusement d'usage,
Nous cachait l'éclat de ses yeux,
Nous dérobait, ah! quel dommage!
Cet éclat pur, cette vive beauté
Que la candeur et la timidité
Devaient offrir sur son visage.

On lui fit subir les épreuves indispensables.

Elle supporta ces épreuves
Avec force, avec majesté;
En tout elle donna des preuves
De sagesse et de fermeté.

Elle parcourut cinq fois les différens climats; tous les cœurs étaient du voyage; on la suivait en ressentant pour elle le plus tendre intérêt: ses pas étaient comptés; chaque Frère épiait attentivement jusqu'à ses moindres mouvemens, et recueillait avec autant de soin ses réponses ingénieuses et spirituelles; elle fut conduite aux autels de l'Amitié, pour recevoir le complément de sa purification.

Pour cette épreuve intéressante,
Chacun enviant le destin
Du trop fortuné capucin,
Aurait voulu tenir la main
D'une aussi jolie aspirante,
Pour voir de près, d'un œil malin,
Les bonds que sur son charmant sein,
En cette pénible occurrence,
La fatigue et l'impatience
Occasionaient en cadence,
Effet enchanteur et divin
Dont notre frère capucin
Goûtait toute la jouissance.

On remarquait aussi, à la joie répandue sur la figure du Frère capucin, qu'il ne laissait échapper aucun des serremens, aucunes des palpitations et aucun des frémissemens qu'éprouvait la récipiendaire, et dont ils ressentait toutes les délices.

Mais détournons les yeux d'un bonheur aussi doux,
Car, malgré nos désirs jaloux,
Il le goûtait, et non pas nous.

Enfin la récipiendaire reçut le prix de sa constance: le bandeau tomba de ses yeux.

Ah! combien elle était jolie!
Que d'attraits et que de fraîcheur!
Jamais le bosquet d'Idalie
N'offrit une plus belle fleur.

Elle regarda autour d'elle, et son inquiétude cessa lorsque de tous côtés elle apperçut de jeunes beautés comme elle, et semblables à celle qu'Adam contempla à son réveil dans le paradis terrestre.

On l'amena à l'Asie, où, au pied du trône, elle prêta le serment d'une fidélité inviolable. Elle le prononça avec l'accent de la sincérité et la grâce la plus touchante. Elle était à genoux, mais elle n'y resta pas long-temps; car les Maçons, plus que tous autres, savent qu'une telle position n'est pas faite pour un sexe adorable. Le vénérable la releva avec empressement; on s'aperçut même qu'il regretta...

Que ses devoirs sacrés et que son ministère
Ne pouvaient pas être oubliés,
Car, suivant de son cœur l'impulsion sincère,
Il aurait bien voulu quitter son caractère
Pou aller tomber à ses pieds;
Ce qu'aussi bien que lui nous aurions voulu faire.

Il lui donna connaissance des mots et des signes.

Mais pour donner l'attouchement,
Il éprouva quelque contrainte;
Il pressentait que sur-le-champ
Son cœur ressentirait l'atteinte
De l'Amour; car ce dieu fripon,
Digne frère d'adoption,
Et dans notre art rusé Grand-Maître,
Aime à se faire reconnaître
Dans une telle occasion.

Cependant il fallait qu'il instruisît la récipiendaire sur tous les points possibles, et celui-là n'était certainement pas le plus indifférent.

Ce fut la grande-maîtresse qui la revêtit des divers ornemens du grade d'apprentie, et qui lui en expliqua les emblêmes.

Elle l'instruisit de nos lois,
De nos rites, de nos mystères;
Elle lui dit que tous les Frères,
Dociles toujours à la voix
D'un sexe aimable et fait pour plaire,
Sachant obéir et se taire,
Faisaient leur devoir par cinq fois.

En ce même instant chaque Frère
Crut à coup sûr s'apercevoir
Que ce travail et ce devoir,
Que ces cinq coups n'étonnaient guère
La jeune récipiendaire,
Qui pensait que pour la beauté,
C'était le moins en vérité,
Que tout bon Franc-Maçon dût faire.

Le vénérable la fit conduire aux Sœurs grande-inspectrice et dépositaire, pour s'en faire reconnaître ; après quoi il la fit proclamer apprentie Maçonnne de la Royale Loge Ec. de la vraie réunion en ses travaux d'adoption, ainsi que les autres Sœurs qui avaient prêté leur obligation en cette qualité. Un coup-d'œil comparable à ceux d'Amathonte, de Gnide et de Paphos s'offrit alors à l'Europe. Nos Sœurs nouvellement reçues formaient un demi-cercle, et présentaient un spectacle digne des dieux : c'était une véritable guirlande de roses les plus fraîches et de lys les plus beaux.

Si la reine de Cythérée
Etait venue en ce moment,
Malgré sa ceinture sacrée
Et son éclat éblouissant,
Dans notre jardin son entrée
N'aurait offert rien de plus ravissant.

L'applaudissement le plus sincère couronna ce travail. Le Frère conducteur apprit à remercier aux charmantes Néophytes. Les maîtres des cérémonies les conduisirent sur les climats, auxquels leur présence donna le comble de l'enchantement.

Le vénérable réclama un instant de silence pour donner lecture d'une échelle ; aussitôt le calme et l'attention régnèrent sur les climats, autant qu'il était possible dans une circonstance où le cœur était aussi fortement agité.

Le vénérable commença par renouveler les expressions de notre reconnaissance au grand-maître de la Maçonnerie française ; et pour payer un juste et digne tribut à la grande-maîtresse, il lui annonça que la Loge lui faisait l'offrande d'une couronne de roses, qui, posées sur sa tête, rendraient à bon droit hommage à leur souveraine.

A l'instant, deux maîtres des cérémonies apportèrent sur un coussin d'azur, bordé d'or et d'argent et parsemé de fleurs, la couronne, que le vénérable remit entre les mains du grand-maître de la Maçonnerie française, en le chargeant du soin de l'offrir à la grande-maîtresse, et de la poser sur sa tête.

Pour cette fois encor l'Envie
Nous fit éprouver son tourment,

Et même dans le sein de la Maçonnerie,
Nous fit sentir l'effet de son feu dévorant,
Malgré les vertus, la sagesse
Qui parmi nous règnent sans cesse,
Qui toujours, par notre art divin,
Forment une douce harmonie,
Oui, dans nos cœurs, la jalousie
Parvint à trouver un chemin.

Le motif de cette jalousie était si naturel que personne n'en fut étonné et ne put s'en défendre. Chacun aurait voulu être à la place du grand-maître, pour faire hommage de la couronne, et pour recevoir les cinq baisers que la grande-maîtresse lui laissa prendre pour surcroît de félicité.

Ces cinq baisers pris en notre présence
Furent pour nous une souffrance,
Chacun de nous fut envieux
De ce plaisir pur et délicieux
Dont le Grand-Maître, sous nos yeux,
Savoura seul la jouissance.

Le vénérable, par son échelle parfaitement composée, et pour le moins aussi admirable que celle de Jacob, acheva sa tâche envers les Sœurs nouvellement initiées. Il leur développa les vrais principes de l'adoption, les pénétra de la sublimité de notre art ; et après avoir payé, au nom de tous les Maçons reconnaissans, un tribut solennel d'éloges et de gratitude à un sexe qui nous a constamment donné des exemples de bonté, de bienfaisance, de tendresse, de courage et de vertu, il instruisit nos intéressantes Néophytes.

De leur devoir il leur parla,
Et leur observa qu'en cela
Leur peine serait bien légère ;
Puisque cet important devoir
Ne consistait qu'à bien savoir
Travailler, obéir... surtout savoir se taire,
Douce loi de l'amour que l'on sait, à Cythère,
De la part d'un sexe charmant,
Etre observée exactement.

Cette échelle, on ne saurait mieux terminée, reçut les applaudissemens les plus empressés et les plus sincères. Ce fut la grande-maîtresse qui exprima nos remerciemens au vénérable.

Le Frère orateur réclama le dépôt de cette échelle aux archives ; sa proposition fut accueillie avec transport et à l'unanimité. Il fut en conséquence arrêté que les archives seraient enrichies de cette aimable et parfaite production.

Le Frère orateur, sur l'invitation qui lui fut faite par le vénérable de prononcer un discours, observa que ne remplissant ses fonctions que d'office, et n'ayant pas été prévenu qu'il jouirait de cette faveur, il n'avait pu se préparer.

Cependant tout-à-coup se sentant inspiré,
Il chanta le bonheur de notre ordre sacré.
Il fut enflammé d'un saint zèle,
Et par un sublime impromptu,
Il offrit un tableau fidèle
Des attraits de notre vertu.
Il célébra notre sagesse
Et les charmes que la tendresse,
Au sein d'une douce union,
Procure par l'adoption.

Au plaisir que nous occasionèrent les phrases rapides et dignement improvisées du très-cher Frère orateur, en succéda un plus vif encore. La grande-maîtresse éleva la voix ; chacun pressentit ce qu'il allait éprouver ; sans qu'il fût besoin de les réclamer, le silence et l'attention régnèrent aussitôt sur tous les climats. Les Frères se livrèrent à l'abandon d'un sentiment inexprimable, et les Sœurs ressentirent une satisfaction qui aurait pu les embellir, si leurs charmes avaient été moins parfaits.

L'admiration augmentant à chaque instant fut portée à son comble, et la grande-maîtresse cessa trop tôt, au gré de nos désirs, un discours...

Plein de force et de vérité,
D'esprit et de délicatesse;
Plein d'élégance et de finesse,
Et de grace et de majesté.

Ce discours, dont chaque expression avait été droit à l'ame, fut couronné par les acclamations d'un enthousiasme et d'une gratitude les plus justement exités.

Le vénérable alla au-devant de nos vœux, en proposant l'impression de ce morceau précieux. Un arrêté pris sur-le-champ à cet égard fit quelque peu cesser nos regrêts, par la promesse que nous fîmes d'aller contempler souvent dans nos archives une échelle aussi artistement construite.

La grande-maîtresse répondit à notre accueil avec un accent si vrai et si touchant, qu'elle multiplia encore par là les droits

nombreux qu'elle avait acquis à notre admiration et à notre reconnaissance.

Les jouissances se succédèrent avec rapidité. Nos Frères de l'harmonie, placés au-dessus de nos têtes firent entendre des accords d'une mélodie angélique, qui semblaient résonner du haut des cieux, et qui rendaient l'illusion si complète qu'on crut être dans un séjour divin..... On pouvait même se persuader que ce n'était pas une illusion, mais bien une réalité ; car n'était-ce pas vraiment un séjour divin...

Qu'un superbe jardin, qu'un tranquille séjour
Où chacun s'enivrait de bonheur et d'amour,
Où la plus parfaite harmonie,
Formant de célestes accords,
Au sein de la Maçonnerie
Excitait les plus doux transports;
Où régnait un charmant mystère,
Où notre éclatante lumière
Brillait de toute sa clarté;
Où la suprême volupté
Nous faisait sentir sa puissanee;
Où le cœur, par la jouissance,
Etait purement agité;
Où la sagesse et l'innocence,
Les vertus et la bienfaisance
Etalaient toute leur beauté;
Où, sur une mer de délices,
Sous les plus fortunés auspices,
L'ame voguait en liberté.

Le concert fut exécuté dans l'ordre annoncé par nos Frères artistes, avec leurs talens accoutumés ; c'est-à-dire, avec tout l'art, toute la science et toute la perfection que l'on pouvait désirer.

L'aimable Sœur Pellée, nos très-chers Frères Laforêt, Bertin, Lefèvre, Dérivis et plusieurs autres, firent entendre ensemble et tour à tour des morceaux de chant dignes de leurs voix et de la célébration d'une pareille fête.

Le concert terminé, le vénérable s'empressa de faire applaudir au zèle et aux talens distingués de ces très-chers Frères. La régularité et la force de nos batteries leur prouvèrent combien nous étions reconnaissans du charme qu'ils avaient apporté à nos travaux.

Le tres-cher Frère Francœur père, auquel on ne saurait payer le juste tribut qu'il mérite, exprima les remerciemens de tous les Frères artistes.

Le vénérable annonça que la quête pour les pauvres allait se faire. Il était inutile

d'inviter les Sœurs à l'exercice de la bienfaisance; l'impulsion de cette vertu brillait trop fortement dans leurs yeux, pour que leurs cœurs ne fussent pas poussés irrésistiblement à la satisfaction de ce besoin.

L'aimable Sœur Huet fut choisie pour faire la quête, ainsi que la très-jeune et charmante Sœur Riffé de Caubray... Que d'appas et de fraîcheur! Elles offraient à la fois l'image de Flore et de la jeune Hébé... Avec quel empressement chacun aima à fixer la vue sur ces intéressantes Sœurs!

Le plus joli bouton de rose
Brille d'un moins vif incarnat;
La fleur nouvellement éclose,
N'offrit jamais autant d'éclat.

Pour la félicité du monde,
Pour charmer à la fois les mortels et les dieux,
C'est ainsi que Vénus sortant du sein de l'onde,
Dut se montrer à tous les yeux.

Pour cette fois, nos Frères ne surent pas si le plaisir de la bienfaisance était égal à celui qu'ils goûtaient en contemplant les deux quêteuses. Les deux bourses furent apportées à l'Asie, et leur produit fut versé entre les mains du Frère aumônier.

On suspendit les travaux pour passer à ceux du banquet. On s'y rendit dans l'ordre le plus brillant... On arriva...

Dans des bosquets rians
Embellis à la fois par l'art et la nature,
Où Flore et le Printemps
Etalaient à nos yeux leur divine parure,
Où la rose offrait ses attraits,
Où l'on respirait un air frais
Que Zéphyre soufflait de son haleine pure.
C'est-là, sous un ciel heureux,
Dans le sein de l'abondance,
Qu'avec beaucoup d'élégance,
Mais sans rien de fastueux.
Etait préparé d'avance
Un banquet délicieux.

Faite pour charmer les dieux,
Là, plus d'une Hébé jolie,
Digne de les enivrer,
Allait verser l'ambroisie
Que nous allions savourer.

On prit place, et notre espoir fut encore couronné.

Dans cette admirable retraite,
Séjour de paix et de bonheur,

La jouissance fut parfaite.
Bacchus se trouvait de la fête;
Mais pour modérer son ardeur,
Pour s'opposer à sa licence,
Ou pour y mettre un juste frein,
Ce fut la douce Tempérance
Qui lui versa le jus divin.

Momus était aussi de la partie, mais Minerve était à ses côtés. Il fit étinceler la saillie sur tous les climats, et la sage Minerve prit plaisir, pour cette fois, à lui voir agiter les grelots de la folie.

Suivant l'ordre des travaux, il ne fut porté que trois santés. La première était celle du gouvernement. On y joignit celle particulière du grand Napoléon. Cette santé fut portée avec le feu le plus pétillant et le plus maçonnique. Chacun souffla sa lampe avec autant d'empressement que de vénération et de reconnaissance.

Pour la santé du héros
Qui sauva notre patrie,
Qui, par son puissant génie,
Par ses glorieux travaux,
Par ses hauts faits, sa vaillance,
Sut procurer à la France
Le retour de ses beaux jours;
Chacun, en prenant son verre,
Disait d'une voix sincère,
Puisse-t-il vivre toujours!

La seconde santé fut celle du Grand-Orient de France. Cette santé excita le plus vif enthousiasme, et fut portée avec une tendresse justement méritée.

A cette santé chérie
Chacun but de tout son cœur:
C'était boire à la splendeur
De la Franc-Maçonnerie.
En offrant ce doux tribut
De notre reconnaissance
Au Grand-Orient de France,
Chaque Frère s'aperçut
Que, partageant notre zèle,
Notre amour et notre ardeur,
Pour la gloire et la grandeur
Du foyer conservateur
D'où jaillit mainte étincelle
De sagesse et de beauté,
De force et de majesté,
Nos Sœurs, en vidant leurs verres,
Formaient des vœux bien sincères
En portant cette santé.
« Au gré de notre tendresse,
« Disaient-elles, puisse un jour,
« Pour l'intérêt de l'Amour
« Et celui de la Sagesse,
« Que les secrets du merveilleux

« D'obéir et de bien faire,
« De travailler et se taire,
« Soient observés en tous lieux. »

La troisième et dernière santé fut celle de la grande-maîtresse, à laquelle on joignit celle de toutes les Maçonnes.

Cette dernière santé
Fut portée à la beauté
Dont nous chérissons l'empire,
Qui, par un simple sourire,
Fait notre félicité;
Dont nous adorons les charmes,
A qui nous rendons les armes
Pour prix d'une volupté
Qui, délicieuse et pure,
Nous comblant d'instans heureux,
Nous fait bénir la nature
Et nous rend égaux aux dieux.

Cette santé fut portée avec un élan difficile à dépeindre, avec un sentiment qu'on ne saurait exprimer, et qui occasiona un délire enchanteur. La grande-maîtresse remercia au nom des Sœurs; elle fit remplir et souffler les lampes, et mit le comble à la jouissance que nous goûtions : nos cœurs s'épanouirent.

Nos Sœurs voulant se livrer à de nouveaux plaisirs, le vénérable ferma les travaux. Aussitôt le son des instrumens les attira dans un des plus beaux endroits du jardin, où elles se livrèrent aux agrémens de la danse. Le bal fut charmant; nos Sœurs nous firent admirer de nouvelles grâces, en excellant dans l'art de Terpsychore. Le bal, les ris et les jeux se prolongèrent jusqu'au lever de l'aurore. Chacun se retira en paix et avec le calme de la vertu; l'Amitié reconduisit l'Amour, qui lui promit de revenir dans le jardin,

Pour goûter avec elle un innocent plaisir,
Dont il conserverait le plus doux souvenir.

Discours

POUR UNE FÊTE D'ADOPTION,

Par le F∴ de Rizeaucour.

Le charme des humains, le bonheur de la vie,
Le grand art d'être heureux, c'est la Maçonnerie;
C'est par lui qu'ici-bas, pratiquant la vertu,
L'homme dans son chemin n'est jamais abattu :

C'est par lui qu'exerçant la noble bienfaisance,
L'homme sait employer son utile existence;
C'est par lui que Minerve, au sein de l'union,
Fit descendre chez nous l'aimable adoption.

Flambeau resplendissant, ô lumière éclatante,
Foyer du feu divin, étoile flamboyante,
Toi qui répands sur tout la vie et la clarté,
Mais dont les Maçons seuls connaissent la beauté,
D'un seul de tes rayons, viens embraser mon ame,
Viens pénétrer mon cœur d'une brûlante flamme...
Et toi, sage Pallas? toi qui, du haut des cieux,
Préside à nos travaux, daigne exaucer mes vœux;
En ce moment vers toi ma faible voix s'élève,
O savante Minerve! inspire ton élève;
Échauffe mes accens en ce jour solennel,
Fais qu'épurés par toi, de notre ordre immortel,
Ils puissent, secondant le transport qui m'anime,
Me faire dignement chanter l'attrait sublime.

Salut, superbe Éden, où règnent la beauté,
L'innocence, la paix et la félicité :
Salut, riant jardin, reçois mon tendre hommage:
Dans ce séjour brillant, sous un ciel sans nuage,
Loin d'un monde profane, et perfide et trompeur,
Fuyant ses plaisirs faux et sa grossière erreur,
Rassemblés sous les lois de la Maçonnerie,
Ici, nous jouissons des charmes de la vie,
Tout respire en ces lieux la pure volupté;
Le cœur s'épanouit, et l'œil est enchanté.
Spectacle ravissant, momens doux et prospères,
O sort délicieux! joissons-en mes frères.
Chaque sœur, à nos yeux, offre sur nos climats
Un assemblage heureux de vertus et d'appas.

Divine adoption! ô charme inexprimable!
Toi, par qui nous goûtons un bonheur véritable,
Par qui tous nos instans sont parsemés de fleurs,
Par qui nous connaissons la vie et ses douceurs,
Adoption, c'est toi, c'est toi qui nous animes :
C'est par toi que toujours notre art sera sublime.
De cet art merveilleux la pure et sainte loi
Existait, il est vrai, bien long-temps avant toi,
Oui, long-temps avant toi, l'astre qui nous éclaire
Vit travailler en paix les fils de la lumière.
Enseignant leurs secrets aux mortels vertueux,
Avant toi, les Maçons s'étaient rendus fameux.
Mais, dans leurs ateliers, la force et la sagesse
Devaient donner entrée à la vive tendresse;
L'amour et l'amitié, par un charmant traité,
Firent naître chez nous l'éclat de la beauté.
C'est vous, aimables sœurs, c'est par votre présence
Que le Maçon forma cette triple alliance:
C'est par l'adoption; oui, c'est par ses attraits
Que notre Ordre sacré fait d'aussi grands progrès.

Ainsi que dans l'Olympe, avant que Dionée
N'eût embelli des dieux la chaîne fortunée,
Tous ces dieux qu'entouraient la gloire et la splendeur
Ne goûtaient dans le ciel qu'un imparfait bonheur.
Ils pouvaient, il est vrai, du haut de l'empirée,
Dicter au monde entier leur volonté sacrée;

Gouverner à leur gré tous les peuples divers,
Diriger, commander tout ce vaste univers ;
Ils pouvaient à longs traits savourer l'ambroisie,
Détruire les humains, ou leur donner la vie.
Cependant leur empire était parfois douteux,
Ils n'étaient pas encore entièrement heureux :
Par le culte inconstant de la nature humaine,
Leur déité souvent leur parut incertaine.
Lorsque le grand Jupin, premier des immortels,
Dit, s'adressant aux dieux : « Pour fixer vos autels,
Pour que tout l'univers vous rende son hommage,
Il est un sûr moyen qu'il faut mettre en usage. »
A peine eût-il parlé, que dans un même jour,
On vit naître Vénus, les Grâces et l'Amour.
L'éclair brilla soudain, et l'éclat du tonnerre
Troubla pour un instant et les cieux et la terre,
Et sitôt par l'effet de cet événement,
Se fit dans la nature un subit changement :
La puissance des dieux fut plus grande et plus
sûre,
De l'homme plus soumis, l'offrande fut plus pure ;
On respira partout plaisir et volupté,
Et l'on fut pour toujours constant à la beauté.

Telle était, ô mes sœurs, la Franc-Maçonnerie,
Avant que vos appas ne l'eussent embellie.
Nos frères, en secret, en cultivaient la fleur ;
Mais cette fleur sans vous avait moins de douceur.
Les bienfaits de notre art ne pouvaient se répandre ;
En vain le Franc-Maçon voulait se faire entendre,
Il était méconnu ; le profane orgueilleux
Suivait obstinément son sentier ténébreux ;
Et chez nos détracteurs notre vertu proscrite
Trouvait bien rarement à faire un prosélyte :
On nous calomniait, et la haine et l'erreur
Cherchaient à nous frapper des traits de leur
fureur.
Alors, sexe enchanteur, votre aimable présence
Ne pouvait au profane imposer le silence.
Et vous-mêmes, mes sœurs, vous-mêmes quelquefois,
On vous vit, contre nous, élever votre voix.
Tandis que des Maçons, tendrement adorées,
Dans leurs temples sacrés, vous étiez révérées ;
Mais oui, nous méritions votre juste courroux
En nous réunissant, ô mes sœurs, loin de vous.
La faute en fut à nous, mais elle est réparée ;
Maintenant des Maçons la gloire est assurée,
Et nous voyons déjà que par l'adoption,
On chérit en tous lieux le peuple Franc-Maçon.

O vous, qui de Vénus possédez la ceinture,
Vous, que pour tout charmer, nous forma la
nature ;
A qui rien ne résiste, à qui tout obéit,
A qui, pour commander, un seul regard suffit.
Pour combattre avec nous, si vous prenez les armes,
Tout cédera bientôt au pouvoir de vos charmes.
Les profanes, par vous, sous vos coups abattus,
Connaîtront tous, enfin, l'empire des vertus.

Vous le savez, mes Sœurs, notre mystère auguste
Consiste à rendre bon, doux, bienfaisant et juste.
Notre art met dans le cœur les plus doux sentimens.
Toujours à l'amitié, sensibles et constans ;

Fidèles à l'amour, des Maçons le mystère
Est aussi de jouir et de savoir se taire.
Vous n'avez jamais vu, sur ce point indiscret,
Qu'aucun d'eux ait jamais trahi votre secret.
Tels, ces preux chevaliers, pleins d'ardeur et de
zèle,
Qui, brûlant dans le cœur d'une flamme éternelle,
Qui, d'un courage mâle, et noble et généreux,
Étaient les défenseurs de l'objet de leurs feux.
De même est le Maçon, et telle est sa maxime ;
Jamais envers l'amour il ne commit de crime :
Il aime avec tendresse, et sa félicité
Résidera toujours dans sa fidélité.
Ce n'est pas tout, mes Sœurs : ah ! s'il fallait décrire
Ce que votre art divin nous dicte et nous inspire !
Ma main vous formerait un merveilleux tableau,
La sagesse et l'amour guideraient mon pinceau.
Je prendrais mes couleurs dans votre âme sensible,
Et ma tâche, mes Sœurs, ne serait pas pénible.
J'y trouverais ces fleurs d'un éternel printemps,
Qui brilleront toujours de leurs attraits charmans,
Ces fleurs qu'en vous, pour nous, le ciel a fait éclore,
Auprès de qui la rose est toujours inodore ;
Ces fleurs du sentiment, de ce divin jardin,
Où croissent les vertus, et qu'on appelle Éden.

Le soin du Franc-Maçon, mes Sœurs, est de vous
plaire,
Il est amant fidèle, époux tendre et bon père ;
Remplissant ses devoirs, on le voit tour à tour
Encenser l'amitié, la sagesse et l'amour ;
Et sans cesse, suivant le penchant qui le guide,
Il n'est jamais ingrat, parjure ni perfide.
Protéger l'innocent, secourir le malheur,
Prendre exemple sur vous et sur votre candeur ;
Chérir la vérité, que toujours il contemple :
Le Maçon est partout comme il est dans son
temple ;
Ami constant, sincère, humain et généreux,
Auprès de vous surtout, tendre et respectueux,
Conservant avec soin son amitié céleste,
Il se dévoue ainsi que Pilade et qu'Oreste :
Il offre à la beauté le plus pur des encens,
Et c'est surtout ses Sœurs qu'il adore en tout temps.

Dans le monde profane, ah ! quelle différence !
Les hommes aveuglés, en proie à l'ignorance,
N'ont que des plaisirs faux, et chez eux la beauté
N'obtient que rarement un tribut mérité ;
Ils ne brûlent jamais d'une flamme éternelle ;
L'amour n'est dans leurs cœurs qu'une faible étincelle ;
Ils abusent de tout : méchans et séducteurs,
C'est d'un sexe enchanteur qu'ils font couler les
pleurs.
Jamais aux sentimens ils n'offrent leur hommage.
A leurs plus doux sermens toujours ils font outrage,
Et même aux malheureux refusant la pitié,
Ils ne connaissent point l'élan de l'amitié.

Partagez notre ardeur, secondez notre zèle ;
Par vous, nous donnerons le plus parfait modèle.
Des profanes, enfin, en dessillant les yeux,
Nous les rendrons, mes Sœurs, ainsi que nous
heureux.

Ah! bientôt l'univers reverrait avec joie
Ces jours délicieux, *filés d'or et de soie*,
Dont le poète encor fait résonner ses chants.

Mais nous qui jouissons de ce précieux temps,
Hélas! si nos efforts devaient être inutiles;
Si de notre bonheur, de nos plaisirs tranquilles,
Nous ne pouvons, mes Sœurs, propager les leçons,
Nous formerons toujours la chaîne des Maçons;
Et nos derniers soupirs, prêts à quitter la vie,
Seront encor pour vous et la Maçonnerie.

COUPLET

POUR UNE FÊTE D'ADOPTION,

Par le F.·. Landry.

Quand le premier de nos aïeux
Reçut le don de la lumière,
Surpris d'abord et curieux,
Il vit le ciel, il vit la terre;
Malgré ce spectacle enchanteur,
Le triste ennui gagna son ame,
Et la bonté du grand Auteur
Heureusement créa la femme.

La femme enfant est le bouton
Qui promet une fleur nouvelle;
Ce bouton s'ouvre en la saison:
La femme est des fleurs la plus belle:
La rose n'a que sa fraîcheur;
Toujours la femme charme l'ame:
Oui, la bonté du grand Auteur
Heureusement créa la femme.

Au sein de la femme, en dépôt,
L'homme existe avant sa naissance;
Il vient au monde; elle aussitôt
Nourrit et soigne son enfance;
Du jeune homme l'esprit, le cœur,
A sa voix s'élève, s'enflamme:
Ah! la bonté du grand Auteur
Heureusement créa la femme.

La femme sait à chaque instant
De l'homme se montrer l'amie;
Des plaisirs le groupe riant
La suit pour égayer la vie;
Par elle on sent mieux le bonheur,
Le malheur pèse moins sur l'ame:
De la bonté du grand Auteur
Le vrai chef-d'œuvre, c'est la femme.

De vos graces, de vos attraits,
Chères Sœurs, j'ai chanté la cause;
Vous offrir de simples couplets,
Assurément, c'est peu de chose:
Puissé-je, au gré de mon ardeur,
Près de vous répandre mon ame,
Et rendre grace au grand Auteur
Dont la bonté créa la femme.

L'AMOUR VÉNÉRABLE,

OU

L'INNOCENCE REÇUE MAÇONNE

Dans le temple de Cythère.

Pot-Pourri.

Air: *Ton amour est, Catherine.*

Dans les cieux et sur la terre,
L'Amour, fier d'être vainqueur,
Se retira dans Cythère,
Las du poids de sa grandeur.
Sa cour suivant son exemple,
Pour s'égayer, le fripon,
Voulut transformer son Temple
En Loge de Franc-Maçon. (*bis.*)

Air: *Mon colonel, soyez assez aimable.*

Près de lui, gaîment il appelle
Sa joyeuse et brillante cour,
Et lui fait un tableau fidèle
Du projet qu'il va mettre au jour. (*bis.*)
Aussitôt il veut qu'on énonce
Son avis sans aucun détour. (*bis.*)
Mais au premier mot qu'il prononce,
Chacun cède aux vœux de l'Amour. (*bis.*)

Air: *Du séjour de la Vérité.*

Les emplois se trouvant vacans,
On les donna sans plus attendre. (*bis.*)
Tous croyant devoir y prétendre
Par leur zèle, par leurs talens.
On vit dans cette lice,
Pour maîtriser le sort,
Chaque parti, d'accord,
En exclure d'abord
La justice. (*bis.*)

Air: *Du major Palmer.*

Chef de cette troupe aimable,
Quoique jeune, dit l'Amour,
Je me nomme *Vénérable*,
Et veux présider toujours.
Pour égayer l'audience,
Et charmer son auditeur,
Je prétends que l'Éloquence
Soit ici notre *Orateur*.
La Sagesse, la Prudence
Seront nos deux *Surveillans*.
Les Plaisirs doivent, je pense,
Être nos *Frères-Servans*.
Nous placerons la Constance
Au banc de l'*hospitálier*;
Et nous mettrons l'Abondance
A celui du *Trésorier*.
Pour que, dans ce sanctuaire,
Notre secret soit caché,
Nous prendrons pour *Secrétaire*

La douce et tendre *Amitié*.
Pour *Maître Expert* la *Folie*;
De plus, je nomme en ces lieux
Maîtres des Cérémonies,
Les *Ris*, les folâtres *Jeux*.
Pour récompenser leur zèle,
Bacchus, *Comus* seront faits,
L'un notre *Echanson fidèle*,
L'autre *Maître des Banquets*. (*ter.*)

Air : *L'élixir de la Volupté*.

Lorsqu'on eut avec harmonie
Bien applaudi par trois fois trois
Cette auguste cérémonie,
L'Amour fit entendre sa voix :
« Qu'un sentiment pur et sincère,
Mes amis, vous unisse à moi ;
Prouvons aux cieux comme à la terre,
Qu'on est tous égaux sous ma loi. »

Air : *De Contredanse*.

Pour qu'à jamais
Notre secret
Soit pour tout faux Frère
Un profond mystère,
Nous aurons tous dorénavant
Signe, *parole*, *attouchement*.
Pour *signe*, sur le cœur même
La main devra reposer :
La *parole* sera *j'aime*,
L'*attouchement* un *baiser*.
Chaque Sœur
Viendra, sans rigueur,
Avec silence,
Avec prudence,
Loin des profanes, tour à tour,
Répondre à ces signes d'amour.
Mes amis il faut encore
Un *mot de passe* arrêté :
Il sera *je vous adore* ;
Ce mot plaît à la beauté.
Il n'est permis
Qu'au seul Frère admis
Dans un tête à tête
En Loge parfaite,
De prononcer le *mot sacré*,
Qui sera pour nous *Volupté*.

Air : *On y va*.

Les travaux en silence
S'ouvriront constamment.
Chaque droit de présence
Se paiera comptant.
Dans le Temple, les Frères
Célébreront sans bruit
Nos plus profonds mystères. (*bis.*)
A minuit. (*ter.*)

Air : *Corneille nous fait ses adieux*.

L'amour avec grand apparat
Ayant dicté sa loi nouvelle,
Voulut par un triple *vivat*
Qu'on jurât d'y rester fidèle.
Il faut obéir dans ce jour,
Dit chaque sœur, je sais d'avance
Qu'un serment qu'exige l'Amour
Ne tire pas à conséquence. (*bis.*)

Air : *Mon père était pot*.

Bientôt Mercure au haut des Cieux
Annonçant ce mystère,
On vit accourir tous les Dieux
Au Temple de Cythère.
Mars se désarma ;
Vulcain même osa
Demander audience ;
Mais tout d'une voix,
Soudain on fit choix
De la simple *Innocence*.

Air : *Au boulevart du Temple*.

Lors, à cette nouvelle,
L'innocence, plus belle,
Sentit son front rougir.
Telle l'on voit éclore
La rose, emblème du plaisir,
Bien plus brillante encore
Au souffle du zéphyr.

Air : *Au bord d'un limpide ruisseau*.
(De Fanchon.)

L'Expert alors guida ses pas
Pour la conduire dans le Temple.
Un voile cache ses appas ;
Cependant chacun la contemple.
« Quel projet, demande l'Amour,
Vous conduit dans ce sanctuaire ? »
« Le désir d'égaler un jour
Tout le bien qu'ici l'on peut faire. »

Air : *Des Fraises*.

« Tout doit nous être connu :
Or, sans craindre le blâme
Et sans blesser la vertu,
Il faut nous montrer à nu
Votre.... ame (*ter.*) »

Air : *J'ai mes quinze ans*, etc.

« Mon cœur jouit encore en paix
Du charme de l'indépendance ;
Mais si j'aime, je sens d'avance
Que je veux aimer à jamais. »
Ah ! quel aveu pour une belle !...
Mais, hélas ! on pensa bientôt
Que de rester long-tems fidèle,
Femme se corrige assez tôt. (*bis.*)

Même air.

Je veux m'instruire, je le doi,
Reprit la craintive Innocence ;

Pour sortir de mon ignorance,
Je subirai tout sans effroi. »
Souvent ainsi fille légère,
N'écoutant que sa vanité,
Se perd en voulant satisfaire
Un peu de curiosité.

Air : *Une Fille est un oiseau.*

Voyant cet air résolu,
Sans retarder davantage,
L'Amour ordonne un voyage,
Surtout silence absolu.
Le plaisir lui sert de guide ;
Et près des bosquets de Gnide
Il l'égare, le perfide,
Dans un détour très-glissant...
Elle succombe, il la presse.
Ah ! dit-elle avec ivresse,
Que ce voyage est charmant ! (*bis.*)

Air : *N'en demandez pas davantage.*

« Qu'avez-vous appris, lui dit-on,
Dans ce court et premier voyage ? »
« De la plus vive émotion
J'ai ressenti le doux présage ;
Mais mon cœur ardent,
Sous ce poids charmant,
Désirait encor davantage. (*bis.*) »

Air : *Le Grand Sorcier.*

Vers un berceau, modeste asile
De la tendresse et du désir,
L'innocence, d'un pas tranquille,
Est conduite par le Plaisir,
L'Amour, de ses traits pleins de charmes,
Perce soudain son jeune cœur ;
Et l'ardeur,
La douceur,
De ce coup enchanteur
Lui fait dire en versant des larmes :
« Amour, tu donnes le bonheur ;
Sois mon vainqueur. (*ter.*) »

Air : *N'en demandez pas davantage.*

Ce cri plaintif, tendre et touchant
Étant du plus heureux présage,
L'Amour voulut au même instant
Achever son brillant ouvrage ;
Mais, pour cette fois,
Il veut seul, je crois,
Diriger ce dernier voyage. (*bis.*)

Air : *De Renaud d'Aste.*

Un chemin parsemé de fleurs
Conduit au Temple du mystère :
Là, sous un voile tutélaire,
Ce Dieu dispense ses faveurs ;
Là, dans la plus aimable ivresse,
La beauté reçoit, de sa main,
Cet incarnat pur et divin,
Premier trésor de la jeunesse. (*bis.*)

Même air.

Il plaça la main sur son cœur,
En soupirant il lui dit : *J'aime* ;
Puis, avec une adresse extrême,
Lui donne un *baiser* enchanteur.
Soudain un nouveau jour l'éclaire,
Son voile tombe, et la beauté,
Enfin au mot de *volupté*,
Ouvrit les yeux à la *lumière*. (*bis.*)

Air : *Des Trembleurs.*

Dieux ! quels feux ! Dieux ! quel délire !
Pour moi quel jour vient de luire ?
Amour, quelle ardeur m'inspire ?
Pour jamais je suis à toi ;
Par un serment je me lie,
Je te dois plus que la vie,
Soumise à ta voix chérie,
Je ne suivrai que ta loi.

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Cette union fut dans ce temple
Un gage de félicité,
Dont l'univers toujours contemple
La brillante réalité.
Par un miracle de constance,
Partout, depuis cet heureux jour,
L'*Amour* embellit l'innocence,
L'innocence embellit l'amour. (*bis.*)

Cantiques,

RONDES ET CHANSONS

Des F.·. Acrin, Antignac, Barot, Brait de La Mothe, Brazier, Édouard, d'Ogeron, Dumolard, P. Gentil, Étienne Jourdan, Lepitre, Liégard aîné, Lemaire, J. et Ch. Quentin, de Saint-Amand,

Pour être chantés aux deux fêtes de la Saint-Jean d'été (24 juin) et d'hiver (27 décembre).

L'Ordre du Jour.

Par le F.·. Antignac.

Air : *Ton humeur est, Catherine.*

Quand l'ordre du jour m'indique
Qu'il faut dîner avec vous,
Moi j'obéis sans réplique,
Car cet ordre m'est bien doux :
A table ici tout m'enchante ;
Et, quand je trouve mon tour,
Je ris, je bois et je chante ;
Je suis à l'ordre du jour.

Quand le plaisir donne l'ordre,
Frère, cédons à sa voix,
Et toujours sans en démordre,
De Comus suivons les lois :
Avec le jus de la treille
Et des souvenirs d'amour,
Sur les chagrins de la veille
Passons à l'ordre du jour.

Il faut semer pour recueillir,

Par le F.·. Brazier.

Air : *Du partage de la richesse ;*
Ou : *Il faut de la santé pour deux.*

A nos dîners ne manquant guères,
Suivons en tout point nos leçons ;
Savez-vous bien, mes très-chers Frères,
Pourquoi j'apporte des chansons ?
Je suis un de ces bons apôtres
Qui savent prévoir l'avenir ;
Pour mes chansons j'attends les vôtres :
Il faut semer pour recueillir.

Dans le triste champ de la vie
Si l'on sème quelques bienfaits,
On prétend que l'on porte envie,
Même aux heureux que l'on a faits :
Sur ce point que chacun se fonde ;
Sans jamais nous enorgueillir,
Semons nos bienfaits à la ronde ;
Nous semerons pour recueillir.

Réunion et Union.

Par le F.·. Bazot.

Air *du Vaudeville des deux Edmond.*

Sur nous dans sa colère,
Le profane vulgaire
Lance des traits piquans,
Méchans ;
Mais ceux-là qu'il outrage
N'y répondent jamais, sinon :
Profane ! on devient sage
En devenant Maçon.

Bons avis sont utiles.
Cessant d'être indociles,
Des profanes, chez nous,
Plus doux,
Ont reçu la lumière,
Et tous ont dit à l'unisson :
Honneur à la bannière
Que suit un Franc-Maçon !

C'est par notre prudence,
C'est par notre constance
A respecter les lois,
Les droits,
Que l'Ordre se propage ;
Que, depuis cinq mille ans, dit-on,
Il transmet d'âge en âge
Les vertus du Maçon.

A l'humaine faiblesse
Chacun fait sa largesse ;

Mais si maint frère ardent,
Souvent,
Ou dispute, ou condamne,
Que devient alors la raison ?
On revoit le profane ;
On cherche le Maçon.

Le sénat maçonnique
Incessamment s'applique
A soutenir l'ardeur,
L'honneur
Des Maçons de la France,
Qui, fidèles à son guidon,
Ont pris Obéissance !
Pour règle du Maçon.

Lorsqu'en état de guerre
Je combattis un frère,
Je lui dis sans effort :
J'eus tort.
Commune fut l'audace ;
Mais à son tour sensible et bon,
Il court, il m'embrasse :
Voilà le vrai Maçon.

Que les plus doux exemples
Ramènent dans nos temples,
Y fixent à jamais,
En paix,
Nos frères estimables,
Qui nous aiment, que nous aimons ;
Et tous, aux mêmes tables,
Fêtons tous les Maçons.

L'Exemple.

Par le F.·. Dumolard.

Air : *Femmes voulez-vous éprouver.*

Faire chérir les Francs-Maçons,
Présenter dans tous ses ouvrages
A la jeunesse des leçons,
A la vieillesse des hommages ;
A l'innocence, à la pudeur,
A la beauté bâtir un temple ;
Parler sans cesse avec candeur.
Voilà ce qu'apprend votre exemple.

Ferme colonne de l'Etat,
Au bien public offrir sa vie ;
Des rangs sans dédaigner l'éclat,
En jouir avec modestie ;
En descendre avec fermeté,
Et dans son cœur bâtir un temple
Aux Vertus, à l'égalité :
Voilà ce qu'apprend votre exemple.

La Fête des Bons Amis,

Par le F.·. Acrin.

Air : *De la Fête des bonnes gens.*

L'amitié nous rassemble
Dans cet auguste séjour ;
Du plaisir d'être ensemble,
Frères, goûtons le retour.

Célébrons notre conquête ;
A mes chants soyez unis ;
Chez nous le cœur fait la fête,
La fête des bons amis.

Que l'on verse à la ronde
Le nectar du Franc-Maçon,
Source toujours féconde
D'esprit, de jeux, de raison ;
A notre gaîté discrète
Que tout frère soit admis ;
Chez nous c'est vraiment la fête,
La fête des bons amis.

D'un lien sans nuage
Tout ici peint la douceur ;
Tout retrace l'image
De la vertu, du bonheur;
Et notre ame satisfaite
Voit tous ses vœux accomplis ;
Chez nous, c'est toujours la fête,
La fête des bons amis.

Que dans ce sanctuaire,
Le ciel comblant nos désirs,
Loin de l'homme vulgaire,
Prolonge tous nos plaisirs ;
Suspendant sur notre tête
Des jours purs et sans soucis,
Long-temps nous ferons la fête,
La fête des bons amis.

Les Toasts,

Par le F.·. Brait de La Mothe.

Alors que l'intolérance,
Maîtresse en d'autres climats,
D'une stupide ignorance
Contre nous arme les bras ;
Sous le beau ciel de la France,
Je porte en cette chanson
Le toast d'un vrai Franc-Maçon.

Aux lumières : c'est par elles
Que l'homme peut quelque jour
De ses passions rebelles
Fuir le dangereux retour ;
Aux vérités éternelles,
Aux bienfaits de la raison,
C'est le toast d'un Franc-Maçon.

A l'oubli de ces querelles,
Filles de l'opinion ;
A l'accord des bras fidèles
Puissans par leur union ;
Aux libertés sans licence,
A nos droits sans déraison,
C'est le toast d'un Franc-Maçon.

A l'égalité première :
Elle prend l'homme au berceau,
Et sur nos corps en poussière

Règne encor dans le tombeau ;
A ce symbolique équerre
Que hait l'orgueil du blason :
C'est le toast d'un Franc-Maçon.

A la noble bienfaisance :
Qu'elle vive dans nos cœurs ;
Que de l'honnête indigence
Elle aille sécher les pleurs ;
A cette douce obligeance
D'un cœur charitable et bon :
C'est le toast d'un Franc-Maçon.

Les Santés,

Par le F.·. Lepitre.

Air : *Après de pénibles combats.*

A LA PATRIE.

Dans nos banquets il est, dit-on,
Des santés que prescrit l'usage ;
Je veux chanter ce pur hommage
Qu'à l'amitié rend un maçon.
O ma patrie ! à toi ce premier verre,
A ta grandeur, à ta félicité !
Est-il de plus douce santé
Que celle qu'on porte à sa mère ?

AU GRAND-ORIENT.

Je te salue, astre du jour ;
Quand tu commences ta carrière,
Tu verses sur nous la lumière ;
Vers toi s'élève notre amour.
Loin de ces lieux chasse la nuit obscure,
Qui trop long-temps nous dérobe tes feux ;
Et montre souvent à nos yeux
Le bienfaiteur de la nature.

AUX VÉNÉRABLES ET OFFICIERS DE LA LOGE.

Trop de respect nuit à l'amour ;
Chers Frères, dois-je le croire ?
A vous lorsque je voudrais boire,
Je désire et crains tour-à-tour.
Plein de respect pour vos noms redoutables,
J'éprouve encore un sentiment plus doux :
Ne sais-je point que parmi vous
L'amitié fait les vénérables ?

AUX FEMMES.

N'oublions pas une santé
A des cœurs français toujours chère ;
Loin de nous le censeur austère
Qui ne boit point à la beauté.
Sexe charmant, d'une amitié sincère,
Reçois de nous l'hommage si flatteur.
L'amitié de l'amour est sœur :
Gardons-nous d'oublier le frère.

A TOUS LES MAÇONS.

Mes bons amis, un verre encor,
Buvons à la famille entière ;

Chez les enfans de la lumière
Les absens n'auront jamais tort.
Volez, mes vœux, sur les deux hémisphères,
A tout Maçon, salut, plaisir, honneur!
C'est doubler pour nous le bonheur
Que le désirer à nos frères.

Portrait d'un Maçon.

Par le F.·. Etienne Jourdan.

Voulez-vous savoir la manière
De distinguer facilement
Ce que nous appelons un frère
Ou Franc-Maçon communément?
Il faut bien connaître
Celui qui dit l'être,
Car souvent ce n'est que de nom
Qu'on est Maçon.

L'homme qui se croit vraiment digne
De porter ce nom révéré
Se reconnaîtra par un signe
Qui chez nous fut toujours sacré :
S'il tend à son frère
Sa main et son verre,
Et que le vin soit franc et bon,
C'est un Maçon.

Pour arriver à notre école,
Un seul signe ne suffit pas;
Nous exigeons une parole,
Sans laquelle il perdrait ses pas.
Mais, de l'indigence
Calmant la souffrance,
S'il garde un mystère profond,
C'est un Maçon.

Chaud sans être mauvaise tête,
Et vif sans être turbulent,
Dans un banquet, dans une fête,
Et surtout celle de Saint Jean,
Cédant au délire
Que ce jour inspire,
S'il boit sans perdre la raison,
C'est un Maçon.

Quoiqu'au milieu de sa carrière,
Quand Atropos l'a désigné,
Loin de regarder en arrière
Ou de prendre un air refrogné,
En bravant la Parque
Gaîment il s'embarque
Sans ressentir de noir frisson :
C'est un Maçon.

Ce que font les Maçons,

Par le F.·. P. Gentil.

Air : *Du Vaudeville de Fanchon.*

On dispute à la ronde.
Chez les Maçons qu'on fronde
Rien ne trouble jamais
La paix.

S'aimer sur cette terre.
Sur cette terre où nous passons,
Voilà, voilà, j'espère,
Ce que font les Maçons.

Qu'un grave politique
Pour la chose publique
Ne rêve que projet,
Budget;
Sur tout cela se taire,
Se taire et pour bonnes raisons,
Voilà, voilà, j'espère,
Ce que font les Maçons.

Au passé faire grâce,
Et quand le présent passe,
Sans craindre l'avenir,
Jouir;
Loin des censeurs austères,
Des seuls plaisirs prendre leçons,
Voilà, voilà, mes frères,
Ce que font les Maçons.

Dans un banquet aimable,
D'un vieux vin délectable
Sabler presqu'un tonneau
Sans eau;
Chanter au bruit des verres,
Trinquer au refrain des chansons,
Voilà, voilà, mes frères,
Ce que font les Maçons.

Une triste victime
Que le destin opprime,
A-t-elle à nos secours
Recours;
Offrir à sa misère
Son cœur, sa bourse et sa maison,
Voilà, voilà, j'espère,
Ce que fait un Maçon.

Philosophie Maçonnique.

Par le F.·. Bazot.

Air connu ou à faire.

Vous qui courez les honneurs, la fortune,
Et qui des grands subissez les dédains,
Loin d'exhaler une plainte importune,
Ah! renoncez à d'imprudens desseins,
Et bien plutôt bénissez vos destins.
Le calme est-il où se forme l'orage?
Est-il au lieu par l'intrigue habité?
Non! le bonheur, le bonheur du vrai sage
Est dans la paix et dans la liberté,
Et, parmi nous, dans la fraternité.

O liberté! toi l'âme de la vie,
Divine paix! dont le nom m'est sacré;
Fraternité! leur compagne chérie,
C'est par vous trois que je suis enivré,
Mon être entier vous sera consacré.
Le cœur, l'esprit, le zèle, la parole,
En votre honneur s'uniront sans effort;
On se doit tout, tout à qui nous console
Et des chagrins et des rigueurs du sort,
Et qui nous offre, en loge, un heureux port.

Mais où trouver ce bonheur sans exemple ?
Ont demandé de profanes humains.
Où le trouver ? profanes ! Dans le temple,
Qu'à *Jéhovah* ont élevé nos mains,
Où l'on redit ses préceptes divins.
Ecoutez-moi : si vous voulez connaître
Les vrais plaisirs, les plus sages leçons,
Vous rendre heureux et mériter de l'être,
Et mieux sentir tous les célestes dons,
Dès aujourd'hui devenez Francs-Maçons !

Les Secrets des Maçons,

Expliqués par le F.·. Liégeard aîné.

Air : *Je ne suis plus de ces vainqueurs.*

Que des profanes indiscrets,
Vrais échos de la calomnie,
Prétendent que tous nos secrets
Sont de bien jouir de la vie ;
Qu'ils déraisonnent à loisir,
Moi, je ne dis pas le contraire ;
Le Maçon cherche le plaisir,
Mais c'est le plaisir de bien faire.

Lorsque le clairon du Dieu Mars
Appelle aux champs de la victoire,
Sous nos triomphans étendarts,
Les Français, enfans de la gloire ;
Enivré du noble désir
D'employer dignement sa vie,
Le Maçon cherche le plaisir
De s'immoler pour sa patrie.

Sent-il le besoin d'être deux
Pour obéir à la nature,
Il conduit sous son toit heureux
Une vierge modeste et pure.
La vertu lui faisant choisir
L'épouse qui lui devient chère,
Le Maçon cherche le plaisir
D'être bon époux et bon père.

Si le destin, dans sa rigueur,
Près de lui frappe son semblable,
Docile à l'élan de son cœur,
Il tend une main secourable.
En s'empressant de secourir
Celui qu'opprime un sort contraire,
Le Maçon cherche un doux plaisir,
Celui de soulager son frère.

Par une parfaite union
De la joie avec la décence,
Voilà comme pour le Maçon
Tout est bonheur et jouissance :
Ainsi, cédant au seul désir
Qu'à son cœur la raison inspire,
Le Maçon cherche tout plaisir
Auquel la vertu peut sourire.

Des Cinq Sens,

OU

LES CINQ POINTS PARFAITS.

Par le F.·. J. Quentin.

Air : *Un motif plus puissant, je pense.*

Mars et Vénus d'un vain délire
Jadis m'enflammaient tour-à-tour ;
Je ne modulais sur ma lyre
Que des chants de gloire et d'amour.
L'âge a dissipé mon ivresse,
Je n'exalte plus leurs hauts faits ;
Mais inspiré par la sagesse,
Je cherche les cinq points parfaits.

Bienfaisante et pure lumière,
Éclairant mon cœur et mes yeux,
Tu m'offres une nouvelle ère
De jours sereins et glorieux.
Du vrai bonheur tu me révèles
L'existence dont je doutais ;
Pour vous, Maçons vrais et fidèles,
Il est dans les cinq points parfaits.

Pied contre pied que je touche,
Enfant d'Hiram, tu me comprends ?
Toujours ce qu'a promis ma bouche,
Avec ardeur je l'entreprends.
Si le sort te devient contraire,
Fidèle aux sermens que j'ai faits,
J'accomplirai pour toi, mon Frère,
Le premier des cinq points pafaits.

O Jéhovah ! je m'humilie
Devant ta suprême grandeur ;
Le nœud bienfaisant qui nous lie
Élève, enorgueillit mon cœur.
Offrir à l'auteur de son être
Un cœur sensible à ses bienfaits ;
L'adorer, c'est remplir en *maître*
Le second des cinq points parfaits.

L'amitié, toujours à l'épreuve
Des vains caprices du destin,
Chez les fils aînés de la veuve,
A l'indigence offre la main.
Des coups de l'aveugle déesse
Ils ne craignent pas les effets :
S'aider avec délicatesse
Est encore un des points parfaits.

Si mon ame, faible et coupable,
Brisait le joug des passions,
Si ta sagesse invariable
Dieu ! dirigeait mes actions ;
Dans ma glorieuse carrière,
Sans orgueil alors je pourrais
Remplir, en conseillant mon Frère,
Encore un des cinq points parfaits.

Frères, par la Maçonnerie,
Saint ouvrage de l'éternel,
Nous n'avons plus qu'une patrie,
Nous n'avons plus qu'un même autel.
Viens, ô Maçon! que je te donne
Aujourd'hui le baiser de paix;
Aimons-nous : voilà ce qu'ordonne
Le dernier des cinq points parfaits.

LA VIE D'UN MAÇON,

Par le chevalier de Saint-Amand.

Air : *Ah! voilà la vie*, etc.

Plus zélé qu'habile,
Mais bon compagnon,
Fils du vaudeville,
Je vais, en chanson,
Vous tracer la vie,
Jolie,
Suivie,
Vous tracer la vie
Que mène un vrai Maçon.

D'un monde perfide,
Méprisant le ton,
Être ami solide
Plus qu'ami de nom,
Ah! c'est bien la vie,
Jolie, etc.

Pour bâtir le temple
Du grand Salomon,
Prêcher par l'exemple
Plus que par sermon,
C'est encore la vie,
Jolie, etc.

Avec tous ses frères
Vivre à l'unisson,
Finir leur misère,
Être juste et bon,
C'est toujours la vie,
Jolie, etc.

Quand le réveil cesse,
Boire sans façon,
Comme sans ivresse
Bordeaux ou Macon;
C'est assez la vie,
Jolie, etc.

Quand j'ose décrire
L'emploi d'un Maçon,
Puissiez-vous me dire :
Le portrait est bon!
Voilà bien la vie,
Jolie, etc.

JE SUIS MAÇON.

Par le F.·. Edouard d'Ogeron.

Air : *Mon Galoubet.*

Je suis Maçon!
Son flatteur dont mon ame est vaine;
Pour mériter un si beau nom,
Il n'est rien que je n'entreprenne;
Pour moi la victoire est certaine :
Je suis Maçon!

Gais Francs-Maçons!
Vous qui du temple de mémoire,
Approchez les épais buissons,
Sur les ailes de la Victoire,
Vous suivant, je vole à la gloire,
Gais Francs-Maçons!

Je suis Maçon!
C'est dire qu'à chaque bon frère,
Mon cœur appartient sans façon;
Et que je suis au dieu du verre
Fidèle... autant qu'à ma bergère :
Je suis Maçon!

Vrais Francs-Maçons!
Pour le président qu'on s'apprête,
Et prouvons-lui par nos chansons
Que pour célébrer cette fête
Il n'est pas de bouche muette;
Vrais Francs-Maçons!

LA MYSTICATION,

Par le F.·. Chevalier Lemaire.

Air : *En avant, Fanfan la Tulipe.*

Tant que l'on vivra,
Larirette,
On mastiquera,
Larira,
Et l'on chantera,
L'on rira,
L'on fera
Cette fête.
Tant que l'on vivra,
Larirette,
On mastiquera
Larira.

Dans les fers l'espèce humaine
Gémit à faire pitié;
Ici nous n'avons de chaîne
Que celle de l'amitié.
Tant que l'on vivra, etc.

Tant que la gastronomie
A ses desseins s'unira,
Jamais la Maçonnerie
Sur terre ne périra.
Tant que l'on vivra, etc.

Pierres, *matériaux*, *truelle*,
Des *Maçons* chers instrumens,
Ah! si je vous suis fidèle,
C'est surtout en ces momens.
Tant que l'on vivra, etc.

Ici point de loi pénible,
Et l'on rit du châtiment;
Même le *Frère terrible*
Est quelquefois bon enfant.
Tant que l'on vivra, etc.

Lorsque nous sommes à table
Sans humeur et sans soucis,
Le *glaive* n'est redoutable
Que pour les chapons rôtis.
Tant que l'on vivra, etc.

Au lieu de faire la guerre,
Si tout prince était Maçon,
Avec son *drapeau*, j'espère,
Il s'essuîrait le menton.
Tant que l'on vivra, etc.

Canons rangés en bataille
Jamais ne nous font mourir;
Leur triple feu, leur mitraille
Sont les salves du plaisir.
Tant que l'on vivra, etc.

Il n'est que la *poudre blanche*
Ici qui soit un fléau;
Noé, sauvé sur sa planche,
N'en mit point dans son caveau.
Tant que l'on vivra, etc.

Enfin, je prends ma *barrique*
Pour recharger les *canons*;
Je veux finir mon *cantique*
En buvant aux Francs-Maçons.
Tant que l'on vivra, etc.

LA

SUSPENSION DES TRAVAUX.

Par le F.·. Ch. Quentin.

Air: *Ce boudoir est mon Parnasse.*

Permettez que je m'acquitte
Des honneurs qui vous sont dus,
Et qu'avant que je vous quitte,
Mes regrets soient entendus:
Chez vous, tout était naguères
Plaisirs donnés et rendus;
Hélas! aujourd'hui, mes *Frères*...
Les *travaux* sont suspendus.

Vos deux *colonnes* sont vides,
Vos *astres* sont suspendus,
Vos philantropes avides
Sont altérés, éperdus;

Un traiteur vous donne à boire
La *coupe* des morfondus.
Pourquoi donc tout ce déboire?...
Les *travaux* sont suspendus.

De ce sacré labyrinthe
Tous les fils sont détordus,
Et vos *mystères*, sans crainte,
Sont imprimés et vendus.
Vos fleurs d'*acacia* sont sèches,
Vos *chiens* d'élus sont tondus,
Vos *roses* ne sont plus fraîches...
Les *travaux* sont suspendus.

Vos *barriques* sont des verres,
Vos *matériaux* sont mordus,
Vos alimens sont des *pierres*,
Vos *sables* sont confondus,
Vos *pioches* sont des fourchettes,
Vos *canons* sont suspendus,
Vos *drapeaux* sont des serviettes...
Les *travaux* sont suspendus.

De la Franc-Maçonnerie
Les secrets sont-ils perdus?
Dit-on par la tyrannie
Que nous serons tous pendus?
Vos outils sont-ils de neige?
Vos glaives sont-ils fondus?
Pourquoi nous quitter? — Que sais-je?
Les *travaux* sont suspendus.

Que les vertus nous soient chères,
Les vices soient pourfendus,
Que les frères par les frères
Soient tour-à-tour défendus,
Que, réguliers ou vulgaires,
Vos bienfaits soient étendus,
Et vos travaux, mes bons frères,
Ne seront pas suspendus (1).

CHANSONS DIVERSES

Des FF.·. Brazier, Capelle, Coupart, A. Derrieu, Armand Gouffé, de Jouy, Hennequin, Ph. de La Madelaine, E.-P.-Lupin,

Pour être chantées dans les banquets maçonniques lorsque les travaux sont suspendus.

Les Pas Perdus,

Par le F.·. Armand Gouffé.

Air: *Madelaine à bon droit passa.*

Chers Maçons! le jour le plus pur
Grâce à vous frappe ma paupière;
Ce n'est qu'avec vous qu'on est sûr
De toujours trouver la lumière;
Hors de ces lieux, soins superflus,
On ne fait plus
Que *pas perdus*.

(1) Les craintes ont fini par des chansons, et les travaux ont repris force et vigueur.

Cherche-t-on la douce bonté,
L'amitié consolante et tendre,
La simple et franche vérité,
C'est parmi vous qu'il faut se rendre;
Loin de vous et de vos élus,
On ne fait plus
Que *pas perdus*.

On peut rencontrer quelquefois
Des rivaux de nos anciens sages,
Imitant leurs gestes, leurs voix,
Empruntant même leurs usages;
Mais pour retrouver leurs vertus,
On ne fait plus
Que *pas perdus*.

Dans le monde, mes chers amis,
Surtout dans le siècle où nous sommes,
Si par malheur on s'est promis
De chercher, de trouver des hommes
A tous leurs devoirs assidus...
On ne fait plus
Que *pas perdus*.

Pour rencontrer de bonnes gens,
Ne donnant que de bons exemples,
Accueillant tous les indigens,
Si l'on ne vient pas dans vos temples,
Parmi les humains confondus,
On ne fait plus
Que *pas perdus*.

Que dis-je? puisque des Maçons
Chaque jour grossit la famille;
De profiter de leurs leçons
Puisqu'aujourd'hui partout on grille;
Les mortels au bonheur rendus
Ne feront plus
De *pas perdus*.

CURIOSITÉ N'EST PAS VICE.

Par le F.·. de Jouy.

Air: *Adieu, je vous fuis, bois charmant.*

Tous les *vices*, à ce qu'on dit,
Étaient dans la boîte à Pandore:
La *Curiosité* l'ouvrit;
Soudain on les vit tous éclore.
Je blâme un caprice indiscret;
Mais en faisant cette malice,
Puisqu'elle était hors du coffret,
Curiosité n'est pas vice.

Je voudrais savoir quel docteur
Croit à son art que je dénie;
Je voudrais savoir quel auteur
Est mécontent de son génie;
De certains ouvrages vantés,
Où Paris bâille avec délice,
Je voudrais trouver les beautés:
Curiosité n'est pas vice.

Je me demande quelquefois,
Quand je n'ai rien de mieux à faire,

Ce que je suis, ce que je vois,
Ce que nous faisons sur la terre.
Sorti de ce monde falot,
De l'autre où mon espoir se glisse
Je voudrais savoir le fin mot:
Curiosité n'est pas vice.

MES VOEUX,

OU

LE MONDE COMME JE LE VOUDRAIS,

Par le F.·. Capelle.

Air: *Tenez, moi je suis un bonhomme.*

Tenez, moi, je suis un bonhomme:
Ainsi, pour aller droit au but,
Tout franc, je vais vous dire comme
Je voudrais que le monde fût:
Je voudrais voir au lieu de guerre,
Pour le bonheur du genre humain,
D'un bout à l'autre de la terre
Les mortels se donner la main.

Je voudrais qu'à la perfidie,
Comme à l'intrigue, on mît un frein,
Qu'on chassât la misantropie
Par un flonflon, un gai refrain;
Qu'on ne vît plus un sot en place
Protéger filleul et cousin;
Qu'on ne montât plus au Parnasse
Sur l'épaule de son voisin.

Je voudrais, sans être un ivrogne,
Qu'on ne fît plus, bravant les lois,
Avec du Cahors du Bourgogne,
Du Champagne avec de l'Arbois:
Par ce moyen tout homme honnête,
Chancelant après son repas,
Saurait en consultant sa tête,
A quels vins il doit ses faux pas.

Je voudrais que femme jolie
Restât toujours dans son printems;
Que pour l'amour, pour la folie,
L'homme n'eût jamais que trente ans;
Qu'il n'existât plus, et pour cause,
(Chacun aura même désir)
Nulle épine auprès de la rose,
Nul regret après le plaisir.

Avec la paix, fortune stable,
Si l'homme possédait un jour
Bons amis, bon vin, bonne table,
Gaîté franche et constant amour,
Je voudrais, selon son envie,
Qu'il eût aussi la liberté
De finir doucement sa vie
Sans appeler la faculté.

Je voudrais, narguant le voyage
Que le Temps prescrit sans pitié,

Avec vous, jusqu'au noir rivage,
Répéter l'hymne à l'amitié;
Et qu'au bout d'une table ronde,
Chantant, buvant et sans souci,
On nous vît tous dans l'autre monde
Comme on nous voit dans celui-ci.

LE DROIT CHEMIN,

Par le F.·. Philippon de La Madelaine.

Air : *Si Pauline est dans l'indigence.*

Dans le dédale de la vie
Plus d'un sentier mène à l'erreur;
L'égoïsme et l'hypocrisie
Égarent plus d'un voyageur.
Rarement les marches obliques
Ont pour terme une heureuse fin :
La plus sûre des politiques
Est de suivre *le droit chemin.*

Le Génie, au temps de nos pères,
Éclairait tout de son flambeau :
Ses flammes nous sont étrangères;
Le joli remplace le beau.
Rivaux de Racine et Molière,
Suivez leurs pas dans la carrière;
Ils ont frayé *le droit chemin.*

La nature peut sur ses traces
Seule nous conduire au bonheur.
A Lampsaque jamais les Graces
N'allèrent cueillir une fleur :
Ce sombre séjour ne peut plaire
Qu'à quelques cyniques sans frein;
Moi, je ne connais que Cythère,
Et j'y vais par *le droit chemin.*

Tendre Amitié, quand tu m'appelles
A tes banquets, hélas! trop courts!
En regrettant d'être sans ailes
Par le plus *droit chemin* j'y cours;
Mais plein de ton joyeux délire
Et des bienfaits du dieu du vin,
Quand il faut que je me retire,
Je ne vois plus *le droit chemin.*

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Par le F.·. Brazier.

Air : *J'ai vu partout dans mes voyages.*

En attaquant un ridicule,
Être facile à s'égayer,
Et dire son mot sans scrupule,
C'est le devoir d'un chansonnier.
Je sais qu'ici bas l'on encense
Les gens dont on craint le courroux;
Moi, je dirai ce que *j'en pense*,
Flatteurs du jour, *qu'en pensez-vous*?

Lorsque la misère importune
Fait chaque jour des mécontens,
Je voudrais qu'on ne fît fortune
Qu'avec du travail et du temps;
Pour ceux qui se plaisaient à prendre,
Je voudrais, par de nouveaux coups,
Qu'on les obligeât de tout rendre :
Riches du jour, *qu'en pensez-vous*?

Je voudrais que l'amour en France
Revînt à ses antiques lois;
Je voudrais que l'impertinence
Sur les femmes n'eût aucuns droits;
Je voudrais qu'on fît des conquêtes,
Mais je voudrais, entendons-nous,
Que l'esprit seul tournât les têtes :
Galans du jour *qu'en pensez-vous*?

Je voudrais aussi qu'une belle,
Qui jure d'aimer constamment,
A la mode fût moins fidelle,
Et plus fidelle à son amant;
Je voudrais, pour doubler l'extase
Que la femme produit sur nous,
Qu'elle fît usage de gaze :
Beautés du jour, *qu'en pensez-vous*?

Je voudrais voir serrer les chaînes
De la franche et vive amitié;
Que dans nos plaisirs, dans nos peines,
Elle fût toujours de moitié;
Que celui qui dans la richesse
Nous offrit les biens les plus doux
Nous les donnât dans la détresse :
Amis du jour, *qu'en pensez-vous*?

Je voudrais voir la comédie
Rendre plus frappans ses portraits;
Je voudrais voir la parodie
Lancer toujours de malins traits;
Je voudrais voir les épigrammes,
Plats rimeurs, vous écraser tous;
Voir siffler tous les mélodrames :
Auteurs du jour, *qu'en pensez-vous*?

Je voudrais bien... mais je m'arrête,
Car mes désirs sont superflus;
A quoi bon me casser la tête?
A tout cela ne *pensons* plus.
Mais pour éterniser la gloire
Du bon vin dont nous sommes fous,
Il ne faut plus *penser* qu'à boire :
Mes chers frères, *qu'en pensez-vous*?

PRÉCAUTIONS CONTRE LA FORTUNE,

Par le F.·. de Jouy.

Air : *Aux soins que je prends de ma gloire.*

Je puis un jour faire fortune;
Voyons ce qu'il arrivera :
Je suivrai la règle commune,
Et la tête me tournera.

Contre moi dans ce manifeste
Essayons de me prémunir :
Ma raison aujourd'hui proteste
Contre ma folie à venir.

Si dans mes fières incartades,
Voulant vous éblouir les yeux,
Je fais par-delà les croisades
Remonter mes nobles aïeux,
Sur ce point, vous devez m'en croire,
Je cite les temps et les faits ;
Rapportez vous en à l'histoire;
A l'histoire... que je vous fais.

Si dans mes plaintes éternelles,
Regrettant mes anciens châteaux,
Je soutiens que les lois nouvelles
M'enlèvent mes droits féodaux ;
De la vanité la plus pure
Tenez-moi bien pour convaincu;
Les malheurs du temps, je vous jure,
Ne m'ont pas fait perdre un écu.

Si par une risible audace,
Auteur de quelques madrigaux,
Je prétends siéger au Parnasse
Entre Voltaire et Despréaux ;
Je consens que l'on me bafoue,
Et qu'on montre au doigt le dindon
Qui se gonfle en faisant la roue
Auprès des oiseaux de Junon.

Si de cent maîtresses fidelles
J'affiche partout les faveurs,
On voudra connaître les belles
Dont l'amour m'a soumis les cœurs :
Mais ces recherches importunes
Ne pourront trahir mon secret ;
Le nom de mes bonnes fortunes
Est supprimé par un décret (1).

Si du carrosse où je m'élance,
A l'exemple de bien des gens,
Je jette un regard d'insolence
Sur de vieux amis indigens,
En voyant ma sotte figure,
Dites en riant de pitié :
Ce n'est qu'un faquin en voiture;
Il valait beaucoup mieux à pied.

Mais si par l'aveugle déesse
Je ne suis jamais visité,
Si par humeur elle me laisse
Dans mon heureuse obscurité,
A me passer de ses largesses
Sans le moindre effort je consens,
Puisqu'il faut payer les richesses
De la perte de son bon sens.

(1) Loi du 22 septembre 1790, qui supprime les Capucins.

Par Compère et par Compagnon.

Par le F.·. Hennequin.

Air : *Aux soins que je prends de ma gloire.*

O vous qui, sans expérience,
Pleins de Tacite et de Lucain,
Vous figurez que la science
Suffit pour faire son chemin,
Sortez de votre erreur profonde,
Et retenez bien ma leçon :
On ne réussit en ce monde
Que par compère et compagnon.

Dans le monde on hait ou l'on aime
Par compère et par compagnon ;
On choisit une épouse même
Par compère et par compagnon :
Combien de vieux célibataires,
Mariés de cette façon,
Sont devenus époux et pères
Par compère et par compagnon.

Cependant, malgré ma critique
Contre compère et compagnon,
Avec tout gourmand je me pique
D'être compère et compagnon :
Je fais volontiers bonne chère,
Et quand je trouve le vin bon,
Ma foi, je laisse emplir mon verre
Par compère et par compagnon.

Rêve, Espérance, Illusion, OU L'HISTOIRE DE NOTRE VIE.

Par le F.·. E.-F. Lupin.

Air : *Souvent la nuit*, etc.

Devinez, l'autre nuit en songe,
Quelle merveille j'ai cru voir ;
Femme innocente.... en ce mensonge,
De l'instruire j'avais l'espoir.
Le lendemain je me marie :
Était-elle innocente ?... Non.
Rêve, espérance, illusion,
Voilà l'histoire de la vie.

Mon printemps ne fut qu'un beau rêve,
Mon été dura peu d'instans;
J'espérais... l'automne s'achève;
Hélas! c'est l'hiver que j'attends.
Long-temps l'attendre est mon envie,
Mais déjà me voilà barbon.
Rêve, espérance, etc.

Rêver, ce fut mon habitude,
Être joyeux fut mon savoir ;

Borner mes vœux fut mon étude,
Et vivre en paix fut mon espoir.
Cette douce philosophie
M'aurait dû rendre heureux... mais non :
Rêve, espérance, etc.

A mon Frère le Provincial,

Qui, devant venir à Paris, me demande des conseils sur l'emploi de sa fortune.

Par le F.·. P. Coupart.

Air : *Ah! voilà la Vie.*

Prends, coûte que coûte
Un char élégant,
Fais ainsi la route,
Couché mollement :
Voilà la manière,
Mon frère, (*bis.*)
Voilà la manière
De manger ton argent.

Dans la capitale,
Prends subitement,
Pour qu'on te signale,
Un beau logement :
Voilà la manière, etc.

Puisque tu te montes
En homme opulent,
Pour faire tes comptes,
Prends un intendant :
Voilà la manière, etc.

Sur un point j'insiste;
Il est important
Qu'un tailleur-artiste
T'habille à l'instant :
Voilà la manière, etc.

Auprès de nos belles
Montre-toi galant;
A payer pour elles
Sois bien diligent :
Voilà la manière, etc.

Choisis pour maîtresse
Actrice à talent;
Pour cette déesse
Fais l'extravagant :
Voilà la manière, etc.

Courant à ta perte,
Il faut très-souvent
Tenir table ouverte
Au premier venant :
Voilà la manière, etc.

A la loi commune
T'assujétissant,
Risque ta fortune
A quelque brelan :
Voilà la manière, etc.

Si ce train de vie
Te rend mal portant,
Prends, je t'y convie,
Un docteur savant :
Voilà la manière, etc.

Bref, dans la misère,
Sans le sou vaillant,
Emprunte, mon frère,
A douze pour cent :
Voilà la manière,
Mon frère, (*bis.*)
Voilà la manière
De manger ton argent.

Ote-toi de là que j'my mette,

Par le F.·. A. Derrieu.

Air : *Faisons ici défense expresse* (de Fanchon).

Il est trop vrai, la jalousie
Se glisse partout ici bas.
Chacun a sa dose d'envie
Et désire ce qu'il n'a pas. (*bis.*)
Usons du bonheur en cachette;
Le mortel que l'on sait heureux
Entend dire à mille envieux :
Ote-toi de là que j'm'y mette. (*bis.*)

Ce mot qu'on repète à la ronde
Ici-bas ne fut point trouvé;
Il est plus ancien que le monde,
Je vais l'avoir bientôt prouvé :
Lorsque Dieu d'un coup de baguette,
Fit les Cieux, la Terre et les Eaux,
L'Ordre vint et dit au Cahos :
Ote-toi de là que j'my mette.

J'aime dans un banquet aimable,
En fin gourmet, en bon buveur,
Qu'à chacun des plats sur la table.
Toujours succède un plat meilleur;
Que pour mieux me mettre en goguette,
Au dessert prodiguant ses flots,
Le Champagne dise au Bordeaux :
Ote-toi de là que j'my mette.

Laissons passer les plus pressés,

Par le F.·. Brazier.

Air : *Tenez, moi je suis un bonhomme*;
ou *du ballet des Pierrots.*

Pour le plaisir et la richesse
Souvent nous intriguons tous,
Lorsque vers l'objet qui nous presse
D'autres arrivent avant nous :
Faut-il que l'on se désespère !
Plus tard nous serons exaucés;
En plaisir ainsi qu'en affaire,
Laissons passer les plus pressés.

Si je suis épris d'une femme
Dont vingt amans suivent les pas,
Je vous le jure sur mon ame,
Cela ne m'effarouche pas :
Près d'elle quand je vois paraître
Tous nos damoiseaux empressés,
Je dis : « Mon tour viendra peut-être ;
« *Laissons passer les plus pressés.* »

Si je regarde brune ou blonde
Avec certain air éveillé,
Chacun me demande à la ronde :
Vous n'*êtes* donc pas *marié* ?
Sans que je fasse rien paraître,
Je dis comme les gens sensés :
« On a toujours le temps de l'*être*,
« *Laissons passer les plus pressés.* »

Auprès de la coquette Lise
Damis et Mondor soupiraient,
Et voyant la belle indécise,
Tous les deux se désespéraient ;
Lise se dit : « Soyons prudente :
« Damis a bien trente ans passés ;
« Oui, Mais Mondor en a *soixante* ;
« *Laissons passer les plus pressés.* »

La Critique.

Par le F.·. Coupart.

Air : *Trouverez-vous un parlement.*

La *critique* a fort peu d'amis,
L'éloge plaît à tout le monde ;
D'un tel effet je suis surpris,
Et voici sur quoi je me fonde :
Pour l'artiste, pour le savant
Elle est utile et fait merveille ;
L'éloge assoupit le talent,
Et la *critique* le réveille.

Signaler un mauvais écrit,
Fronder la cupide avarice,
Intimider l'homme en crédit
Qui veut commettre une injustice ;
Accabler le fat, le pédant,
Ramener la morale antique,
Punir le Crésus insolent,
Voilà le fruit de la *critique*.

Explications analytiques

ET ÉTABLIES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Des 323 mots ou expressions maçonniques.

Que les nouveaux initiés dans la Franc-Maçonnerie doivent apprendre à étudier.

Abréviation (l') s'emploie en écrivant maçonniquement. Exemple : T.·. C.·. F.·. pour très-cher frère; la R.·. L.·. ou la R.·. □.·. pour la respectable loge, etc. (1).

Absence. Un frère qui veut s'absenter momentanément de sa loge doit demander un congé.

Acacia. Arbre dont l'attribut mystérieux n'est connu que des maîtres. C'est le myrte des anciens initiés, et le rameau d'or de la fable.

Acclamation. Consentement général qui dispense quelquefois de la formalité du scrutin.

Accolade fraternelle. Baiser d'accueil, de paix ou de réception dans les différens grades.

Adjoint. Sous-fonctionnaire de loge.

Adoption d'un lwton ou d'un frère. Une loge peut adopter le fils d'un frère ou un vieillard Maçon. Dans ce cas, elle fait élever à ses frais le lwton, et lui fait apprendre un état; elle fournit des alimens et des secours au frère âgé et malheureux. On dit aussi *louveton*.

Affiliation. L'affiliation ou agrégation à une loge s'accorde à tout Maçon régulier.

Affiliation à plusieurs loges. Comme un frère estimable est toujours bien accueilli dans les loges dont il n'est pas membre, il n'y a ni raison, ni convenance à ce qu'un Maçon appartienne à plusieurs loges du même Orient.

Affiliation entre les loges. Deux loges peuvent s'accorder l'affiliation, c'est-à-dire s'adopter de manière que, sans perdre leurs titres particuliers ni aucun de leurs droits respectifs, elles ne forment, en quelque sorte, qu'un seul et même corps, qui subsiste jusqu'à ce que l'une des deux loges demande à rompre le pacte d'union.

Affiliation libre (l') exempte celui qui l'obtient du paiement des cotisations, mais ne permet pas qu'il soit élevé aux dignités ou aux fonctions de la loge.

Agape. Sorte de festin des premiers chrétiens.

Age maçonnique. L'âge maçonnique d'un frère se constate par le grade qu'il possède. L'apprenti a moins d'âge que le compagnon, etc.

Aligner. En tenue de table, c'est ranger sur une même ligne les canons et les barriques.

Amende. (Elle est toujours au profit des pauvres.) Punition légère qu'une loge inflige à ses membres dans les cas qui ne sont pas graves.

Anagramme. Chaque loge prend l'anagramme de son nom pour lui servir d'indication, soit avec le Grand-Orient, soit avec les loges.

---

(1) Voir le Calendrier maçonnique du Grand-Orient de France pour l'an de la R.·. L.·. 5835, pages 12 à 14 pour les 66 abréviations pour le style maçonnique, et pag. 14 à 16 pour les indications civiles.

Apprentissage. Premier grade de la maçonnerie symbolique.

Architecte-vérificateur. Officier de loge.

Archives. Lieu où se déposent les titres et pièces relatives à une loge.

Archiviste. Officier de loge.

Armes. En loge de table, verres.

Art royal. Ancienne qualification donnée à la Franc-Maçonnerie.

Aspirant. Celui qui passe par les épreuves du premier grade.

Assemblée maçonnique. Réunion de Francs-Maçons.

Assentiment. Consentement, par le lever de la main, à une chose proposée.

Association. On dit : la Franc-Maçonnerie est une association d'hommes vertueux.

Atelier. Loge. *Atelier* se dit aussi pour *table.*

Attouchement. Signe manuel pour se reconnaître entre Francs-Maçons. Chaque grade a un attouchement qui lui est propre.

Augmentation de gage, ou *de grade*, ou *de paie*, ou *de salaire.* Promotion d'un frère à un grade supérieur.

Aumônier. Voyez *Hospitalier.*

Autel. Table de forme religieuse placée devant le vénérable. Il y a aussi un petit autel de forme triangulaire devant chaque surveillant.

Avenue. Mot générique pour désigner toutes les parties qui conduisent à un temple maçonnique.

Baiser de paix. Marque d'amitié ou de réconciliation entre les frères. V. *Accolade fraternelle.*

Ballotes. V. *Boules.*

Ballustre. Procès-verbal ou lettre dans les grades philosophiques.

Bandeau. Mouchoir que l'on met sur les yeux du récipiendaire lors de sa réception.

Banquet. Repas maçonnique.

Bannière. Enseigne sur laquelle sont peints les attributs de la loge.

Barrique. Nom d'une bouteille ou d'une carafe en tenue de table.

Batterie. Elle diffère selon les grades. La batterie d'alleg.·. se fait dans les m.·. et est suivie de *vivat !* ou bien de *houzé !* La batterie de deuil se fait sur le br.·. et est suivie du mot *gémiss.·.* !

Bijou de loge. Le bijou particulier adopté par la loge se porte suspendu au cou ou au côté gauche.

Bijoux de l'ordre. Ce sont l'Equerre, attachée au cordon du vénérable ; le niveau, au cordon du premier surveillant ; et la perpendiculaire au cordon du second surveillant.

Bijoux des grades. Ils caractérisent les divers grades de la Franc-Maçonnerie ; les maîtres portent une équerre et un compas. Les grades supérieurs ont des bijoux qui les distinguent.

Billets ou *bulletins d'élection.* Ils ont lieu lorsqu'on procède à la nomination des officiers d'une loge. Un frère qui n'aurait personne à proposer mettrait un bulletin blanc.

Boules. On s'en sert lors de la circulation du scrutin, pour exprimer son vote. Les boules blanches sont toujours favorables, les boules noires toujours contraires.

Bouquets. Ils sont l'emblème de la joie et de la candeur. Aux fêtes de l'ordre, chaque frère reçoit un bouquet, dont il orne sa place lorsqu'il est en tenue de table.

Bref. Acte d'un Chapitre qui constate la qualité de Rose-Croix dans le Maçon au nom duquel le bref est expédié.

Briques. Pièces de métal : on désigne ainsi la monnaie en pièces d'argent.

Buriner. Ecrire.

Cahiers du Grand-Orient. Instructions manuscrites des grades que le Grand-Orient délivre aux ateliers pour diriger leurs travaux et régler les réceptions.

Calendrier maçonnique. Il s'imprime tous les ans, depuis 1780, par les soins du Grand-Orient de France. Il contient le nom maçonnique de chaque mois, donne connaissance de la situation du Grand-Orient dans sa composition et dans ses attributions, et présente, par ordre alphabétique, l'état des loges, chapitres, conseils, consistoires des Oriens de France et des Oriens étrangers de sa correspondance. Il indique aussi la composition du Grand-Collége des rites établis dans le sein du Grand-Orient de France pour la collation, à Paris exclusivement, des 31e, 32e et 33e et dernier degré du rite écossais ancien et accepté.

Calice d'amertume. Vase renfermant le breuvage que l'on donne au récipiendaire lors de sa réception au premier grade.

Candidat. Profane proposé à l'initiation ; on le nomme aussi aspirant.

Canonnée. En terme de table, on dit : tirer une canonnée, pour boire.

Canons. V. *Armes.*

Cantiques. Chansons maçonniques.

Caractères maçonniques. Caractères propres aux Maçons lorsqu'ils s'écrivent entre eux.

Certificat. Pièce par laquelle une loge atteste qu'un de ses membres est apprenti ou compagnon Maçon.

Chaîne de fleurs. Lors de la célébration d'une cinquantaine maçonnique, de la fête d'un fondateur, ou de la réception du lwton, le temple est orné de guirlandes de fleurs, que l'on nomme maçonniquement chaînes de fleurs.

Chaîne d'union. (Elle se forme lors de la communication du mot de sémestre et à la suite des banquets.) C'est se réunir en cercle et se tenir par la main.

Chambre des réflexions. Lieu souterrain peint en noir.

On y place le candidat avant sa réception.

Chambre du milieu. Chambre des maîtres.

Charger. En tenue de table, c'est mettre du vin dans son verre.

Chartres. Chartres symboliques, Chartres capitulaires, Chartres constitutionnelles. Pour désigner les titres délivrés par l'autorité maçonnique aux ateliers qu'elle constitue, soit comme loges, soit comme chapitres, soit comme conseils ou consistoires.

Cinq points de perfection ou *cinq points de la Maçonnerie.* Ils ne peuvent être connus que

des maîtres, et ne doivent être expliqués que de vive voix.

Clandestin-ine. Temple clandestin, loge clandestine. C'est ainsi que les Maçons réguliers qualifient les assemblées maçonniques qui ne sont pas, en France, avouées du Grand-Orient.

Clepsydre. Horloge de sable pour mesurer le temps. Il doit toujours s'en trouver une sur l'autel, à l'Orient.

Colonne. Procès-verbal d'un chapitre ou de toute lettre de sa correspondance.

Colonnes. Elles sont au nombre de deux dans l'intérieur du temple, et s'étendent de l'occident à l'orient. Sur la colonne du nord est incrustée la lettre J, et sur celle du midi la lettre B. — Rang des frères placés dans la direction de chaque colonne. — Il y a encore dans les loges, mais d'une autre forme que celle des colonnes allégoriques du temple, des colonnes monumentales ou colonnes funéraires, sur lesquelles sont inscrits les noms et les titres, tant civils que maçonniques, des frères décédés membres de l'atelier.

Comité. Assemblée de frères nommés par une loge pour donner un avis motivé dans les affaires qui exigent un examen préalable.

Commission. Députation de frères chargés par la loge de remplir une mission spéciale.

Commission administrative. Elle se compose des sept premiers officiers de la loge, et s'occupe des affaires de l'atelier.

Compagnonnage. Deuxième grade de la Maçonnerie symbolique.

Compas. Emblème de justice.

Congé limité ou *indéfini*. Permission de s'absenter de la loge pour affaires importantes, ou pour se fixer hors de l'Orient de la loge. Pendant la durée de ces congés, ceux qui en sont porteurs ne paient aucune cotisation.

Constitutions. Titres sur parchemin que le Grand-Orient accorde à une loge qu'il admet à sa correspondance, ou dont il régularise les travaux.

Contributions. Elles ont lieu quand la dépense d'une loge excède sa recette.

Convocation. Avertissement officiel des tenues ordinaires ou extraordinaires d'une loge.

Cordons. Ils indiquent le grade maçonnique ou la fonction de la loge dont un frère est revêtu.

Cotisation. Somme payée annuellement pour contribuer aux dépenses des loges.

Couvreur. Fonctionnaire de loge.

Couvrir le temple. C'est fermer le temple; c'est faire sortir un frère de la loge.

Crayon. Plume. Tenir le crayon, c'est remplir l'office de secrétaire pendant les travaux d'une loge.

Décision ou *délibération.* On ne peut revenir sur l'une ou l'autre que dans l'assemblée même où elle est prise, et ne peuvent délibérer que ceux qui ont voté dans la première décision ou délibération.

Décors. Ce sont les tabliers, cordons et bijoux qu'on porte en loge.

Dégrossir. En terme de table, découper.

Delta. Triangle lumineux, image de la puissance suprême : Dieu. V. *Jéhovah.*

Demandeurs. Frères indigens. V. *Secours.*

Deniers de la veuve. C'est une somme de trois à cinq francs, pour l'ordinaire, accordée au frère indigent.

Députation. Frères d'une loge nommés par elle pour la représenter.

Député au Grand-Orient. Officier de loge chargé de la représenter au Grand-Orient.

Député de loge à loge. Deux loges affiliées nomment réciproquement un député pour assister aux travaux de la loge amie. Ce député, toujours placé à l'Orient, n'a que voix consultative.

Devise. Une loge, en se créant, prend une devise qui la distingue des autres loges.

Dignitaires. Les dignitaires d'une loge sont ses cinq premiers officiers.

Diplôme de loge. Certificat qui atteste que son porteur est maître.

Diplôme de Grand-Orient. Ce diplôme est, pour son objet, semblable à celui de loge; mais les signatures dont il est revêtu étant officielles, le diplôme du Grand-Orient de France procure aux frères visiteurs l'entrée des ateliers de tous les Oriens du globe.

Don gratuit. Contribution annuelle que chaque loge paie au Grand-Orient pour les dépenses de l'Ordre.

Drapeau. En tenue de table, serviette.

Drapeau (Grand). Nappe, nommée aussi *Voile.*

Eau lustrale. Emblème de la purification; l'eau lustrale suffit pour la purification d'un temple; mais elle ne suffit pas pour le néophyte qui, purifié par l'eau, doit encore l'être par les flammes.

Emblèmes maçonniques. Ils sont ainsi figurés : *épi*, récompense du travail; *immortelles*, récompense de la probité; *acacia*, récompense de la prudence; *laurier*, récompense du mérite; *olivier*, récompense de la fidélité, etc.

Encyclique. Circulaire que le Grand-Orient adresse aux loges ou une loge à ses membres.

Entrée du Temple. Donner l'entrée du temple, c'est permettre à un frère d'assister aux travaux maçonniques.

Épreuves. Moyens mystérieux pour connaître le caractère et les dispositions d'un récipiendaire.

Équerre. Emblème de la droiture.

Ère maçonnique. Elle part du commencement du monde, suivant la chronologie hébraïque que les Maçons ont adoptée. L'année maçonnique est l'année légale ou religieuse des Hébreux; elle commence au mois de *Nisan*, qui correspond au mois de *mars* de l'ère chrétienne, époque à laquelle, suivant l'Exode (ch. 12, v. 40), les Hébreux sortirent de l'Égypte. L'année des Juifs commençait à *Tirsi*, correspondant à *septembre*; les mois étant lunaires, l'année est composée de treize mois, et alors on compte par premier et deuxième *Adar*. Les Francs-Maçons n'admettent que douze mois, dont voici l'ordre et les noms : premier mois, *Nisan* (mars); deuxième, *Jiar* (avril); troisième, *Sivan* (mai); quatrième,

Tammuz (juin); cinquième, *Ab* (juillet); sixième, *Elul* (août); septième, *Ethaniou* (septembre); huitième, *Marshevan* (octobre); neuvième, *Chisleu* (novembre); dixième, *Thebet* (décembre); onzième, *Sabeth* (janvier); douzième, *Adar* (février).

Esquisse des travaux. Sommaire de ce qui s'est passé dans la tenue d'une loge. C'est sur l'esquisse, lue à la fin des travaux, et signée par le président et l'orateur, que se fait la rédaction du procès-verbal.

Étoile flamboyante. Symbole de la Divinité.

Etoiles. Bougies.

Evangile. Les profanes et les Maçons d'autrefois juraient sur l'Evangile qui, dans toutes les loges, était placé sur un autel au bas de l'Orient; aujourd'hui, on jure sur le glaive, symbole de l'honneur. Les Maçons du rite écossais prêtent encore serment sur l'Évangile.

Exclusion et *radiation des loges*. Un frère coupable d'un crime, ou qui aurait l'habitude du vice, serait jugé par son atelier, qui, après l'avoir exclu de son sein et rayé du tableau de ses membres, enverrait sa délibération au Grand-Orient. Celui-ci, avant la conviction de la culpabilité, confirmerait le jugement, et en donnerait avis aux ateliers de la correspondance. Le frère rayé ne pourrait plus être reçu dans aucune loge régulière.

Exoine. Terme, acte de jurisprudence employé dans le rite écossais pour exprimer qu'un frère, par lettre ou planche, ou par toute autre pièce, s'est excusé de ne pouvoir paraître aux travaux, a justifié de l'impossibilité où il était d'y assister en personne.

Experts. Officiers de loge.

Faisceau. Réunion de divers morceaux d'architecture ou discours.

Faux-frère. Maçon qui trahit ses sermens; homme qui a surpris les secrets maçonniques ou qui a été reçu dans une loge irrégulière.

Fêtes de circonstances. Un grand sujet de joie publique peut donner lieu à ces fêtes; mais il ne les commande jamais.

Fêtes de l'Ordre. Il y en a deux par an. Elles sont d'obligation pour tous les frères, et sont célébrées à chaque Saint-Jean.

Feu. Dernier temps de l'exerciee de table, lors des santés: il exprime le parfait dévoûment.

Figures allégoriques. Ce sont les vertus maçonniques peintes dans l'intérieur des loges sous les traits de la Force, de l'Union, de la Sagesse, de la Candeur, de la Bienfaisance, etc.

Filet. En tenue de table, ligne formée par un ruban qui sert à ranger symétriquement les divers objets qui garnissent la table.

Flammes. Passer les flammes, c'est être purifié par le feu. L'eau lustrale est le commencement de la purification du néophyte.

Fondateurs. Frères qui ont établi une loge.

Franc-Maçon. Sectateur de la religion naturelle, ou, maçonniquement, de la religion unique, universelle et immuable; ami du genre humain, homme bienfaisant qui s'efforce de devenir sage.

Franc-Maçonnerie. Étude de la sagesse.

Frère. Nom que les Maçons, quels qu'ils soient, se donnent en loge et en s'écrivant.

Frère isolé. Maçon qui n'appartient à aucune loge.

Frères artistes. Frères musiciens, qui par les charmes de leur art, embellissent les réunions maçonniques.

Frères à talens. Frères qui se rendent utiles, tels que les peintres-décorateurs, menuisiers-machinistes, tapissiers, etc.

Frères servans. Maçons gagés attachés au service d'un atelier.

Frère terrible. Celui qui conduit le récipiendaire pendant sa réception.

G. Cette lettre, que l'on aperçoit en loge gravée ou incrustée dans l'étoile flamboyante, et qui est pour le compagnon l'initiale de *géométrie*, cinquième des sciences, a été substituée par les Maçons du rite moderne au *iod* des Hébreux, ou première lettre du mot *Jéhova*. Le *iod* signifie *principe* dans l'interprétation cabalistique. Il conserve, pour les maîtres, sa signification naturelle, l'idée, l'image, le nom de Dieu.

Gants. Les gants, qui doivent toujours être de peau blanche, sont indispensables en loge. Ils sont l'emblème de la pureté.

Garde-des-sceaux et timbre. Fonctionnaire de loge.

Garde du temple. Frère qui veille à la sûreté intérieure de la loge.

Glaive. Épée. En tenue de table, le couteau est aussi nommé glaive.

Grades. La réunion des grades forme l'ensemble de la Franc-Maçonnerie. Le rite français n'en admet que sept. Par *grades symboliques*, on désigne les trois premiers grades de toute la Maçonnerie; par *grades capitulaires*, on désigne les hauts grades, c'est-à-dire les quatre ordres du rite français, ou, dans le rite écossais, les grades, depuis et compris le quatrième jusques et compris le dix-huitième; par *grades philosophiques*, on désigne les grades écossais du dix-neuvième au trente-troisième et dernier.

Grand-Architecte de l'univers. Dieu.

Grande-Loge. Grand-Orient, dans les lieux où cette dernière dénomination n'est point admise.

Grande-maîtrise. Dignité de Grand-Maître de l'ordre maçonnique dans chaque royaume ou État.

Grand-Orient. Sénat maçonnique.

Grands-Maîtres. Titulaires des grandes-maîtrises. Les Grands-Maîtres de France sont: 1727, lord Derwent-Waters; 1736, lord comte d'Harnouester; 1738, le duc d'Antin, premier Grand-Maître français; 1743, Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang; 1771, Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans; 1795, Al.-L. Roettiers de Montalcau, sous le titre de Grand-Vénérable; 1805, Joseph Bonaparte, ci-devant roi d'Espagne. Il n'y a pas eu de Grands-Maîtres en France depuis la restauration du gouvernement royal en 1814.

(*La suite au numéro prochain*).

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES

POMPES FUNÈBRES

DES DIVERS PEUPLES DU MONDE,

Pr le F.·. Blanc de Marconay.

Les sentimens humains sont dus à tous les rangs,
Mais gardons notre estime aux vertus, aux talens;
Les hommages ren 'us au mérite d'un autre
Nous honorent toujours et supposent le nôtre.

Il est un hommage que l'on rend aux morts chez tous les peuples et dans toutes les religions : l'amour, la reconnaissance et quelquefois la vanité, ont consacré ce devoir par les plus imposantes cérémonies.

Le Grec brûle ses morts, le Persan et le chrétien les enterrent.

L'Indien les enduit de graisse, l'Africain les dévore et l'Egyptien les embaume; l'un fait asseoir le cadavre de son père à sa table comme son convive, boit et mange avec lui comme s'il avait toutes ses facultés; l'autre le donne en gage d'un prêt qu'il se fait faire et ne prend aucun repos avant d'avoir retiré ce précieux dépôt; un autre lui parle comme s'il pouvait lui répondre; un autre le fuit comme s'il avait la peste. Les pyramides, les colonnes, les tombeaux, les inscriptions, les jeux, les danses, les oraisons funèbres, les pleurs, les repas funéraires, ont été autant de coutumes adoptées par les peuples pour célébrer les funérailles, et chacun a trouvé de bonnes raisons pour justifier ces différentes manières d'exprimer ses regrets.

Chez quelques nations, les pleurs des parens, des alliés, des amis du défunt n'ont pas semblé suffisans; on a loué des pleureurs, des pleureuses qui venaient se lamenter moyennant salaire.

Chez d'autres, on enrôlait des danseurs, des musiciens, dont les pas semblaient commandés pour distraire la douleur naturelle, et dont les sons portaient l'allégresse dans tous les cœurs.

Chez d'autres encore, la solitude la plus

profonde, l'éloignement de toute société venait marquer d'une teinte plus vraie ces solennels instans.

Les ministres des différens cultes ont des paroles sacramentales, une liturgie particulière pour ces lugubres cérémonies. Enfin, les habitans des diverses contrées de la terre ont varié à l'infini sur les usages observés dans cette triste circonstance, mais se sont tous accordés pour célébrer l'instant qui termine le voyage de la vie.

En Egypte, les prêtres jetaient trois fois du sable sur l'ouverture du caveau où l'on avait enfermé le cadavre, et lui disait trois fois adieu.

A Rome (*Rome l'antique*), ils prononçaient ce mot : I LICET, c'est-à-dire : «*Allez-vous-en, il vous est permis;*» après quoi tout le monde prononçait le dernier adieu au défunt, en lui promettant de le joindre quand le destin aurait marqué la dernière heure de chacun.

Les Juifs récitent ces paroles du ps. 72, verset 16 : « *Ils fleuriront en la ville, comme l'herbe sur la terre.* » Puis ils se lavent les mains, s'asseyent et se lèvent neuf fois en récitant le ps. 91.

Les chrétiens chantent le *Requiescat in pace*, à quoi les assistans répondent *Amen.*

Les luthériens de Saxe ouvrent la bière au moment où l'on va la jeter dans la fosse, et regardent le mort en silence pour voir s'il ne donne aucun signe de vie.

En Danemark, le ministre apostrophe le corps du défunt lorsqu'il est dans la fosse, et lui dit, en jetant dessus trois fois de la terre : « *Tu es né de la terre, tu redeviendras terre, tu ressusciteras terre.* »

Les chrétiens grecs faisaient leurs recommandations au défunt pour leurs parens ou leurs amis qui les avaient précédés dans la tombe.

En Russie, les assistans baisent le cercueil, et le prêtre met un passeport dans la main du défunt, signé du métropolitain et du confesseur.

Les Géorgiens, chrétiens schismatiques du Levant, mettent sur la poitrine du défunt une lettre de recommandation écrite par le patriarche, dans laquelle *saint Pierre*

est prié d'introduire le porteur dans le ciel.

En Turquie, on place le corps au milieu de la chambre, et on répète tristement ces mots à l'entour : *Sabann Allah* ! « O Dieu miséricordieux, ayez pitié de nous ! »

Les Lapons boivent à la ronde à l'honneur du mort ce qu'ils appellent *le vin du bienheureux*... On le boit pour se ressouvenir de celui qui a le bonheur d'être délivré de misères de ce monde.

A la Chine, le fils du mourant ôte son bonnet et vient, les cheveux épars, s'offrir aux regards de son père ; puis il met en pièces les rideaux et les couvertures du lit, et en jette les morceaux sur le corps.

Les bonzes du Japon font des prières qui durent sept jours, et le huitième, le corps étant consumé, on emporte l'urne qui renferme les cendres en un lieu où on l'enterre sous une plaque de cuivre sur laquelle on grave le nom du défunt et le dieu qu'il a servi.

En Corée, on conserve les morts dans leurs maisons, enfermés dans les cercueils, l'espace de trois ans ; les habitans n'ont que deux saisons destinées aux sépultures : le printemps et l'automne.

Au Tonquin, le plus proche parent du défunt s'étend à terre et se laisse fouler aux pieds par ceux qui portent le corps. Aux funérailles d'un roi, tous les chemins par où passe le cortége sont couverts d'une toile de coton violet, quoique le trajet soit fort long et doive durer seize jours de marche.

Aux obsèques de Ta-Tha-Ty-Twong, l'un des rois de Tonquin, en 1675, on fit élever, au milieu d'une île, une ville superbe, dont les édifices étaient revêtus au dehors d'étoffes les plus précieuses et décorés de peinture et de sculptures qui représentaient des armées, des batailles, des chevaux, des éléphans ; l'or et les pierreries étincelaient de tous côtés ; après les cérémonies, on mit le feu à cette ville, et toutes ces richesses devinrent la proie des flammes en honneur du défunt.

A Siam, on renvoie le corps à l'élément qu'il avait choisi pour divinité pendant sa vie.

Aux Indes, le bûcher où l'on brûle le

corps est ordinairement placé sur les bords de quelque rivière. On étend d'abord le cadavre sur terre, et le bramine dit d'un ton grave : « *O terre qui nourrissais pendant sa vie cet homme fait de terre, nous te le rendons après sa mort.* » On couvre ensuite le corps de matières combustibles, on y met le feu, et le bramine s'écrie : « *O feu, dont la chaleur bénigne entretenait la vie de cet homme, nous te rendons son corps, afin que tu le purifies.* »

Lorsque le cadavre est entièrement consumé, on jette les cendres en l'air, et le bramine s'écrie : « *O air, par qui respirait cet homme, nous te rendons après sa mort celui dont tu entretenais la vie.* » Les cendres jetées en l'air tombent dans l'eau, et le bramime fait cette dernière apostrophe à ce quatrième élément : « *O eau, ton humidité était le principe de la vie de cet homme, nous te le rendons après sa mort.* »

A Madagascar, on interroge le défunt : « Pourquoi, lui dit-on, t'es-tu laissé mourir ? Quel chagrin t'a fait quitter la vie ! Est-ce que tu n'étais pas assez riche, que tu n'avais pas assez d'or et de fer, assez de troupeaux et d'esclaves ? ... » Après les cérémonies, on construit sur sa fosse une petite maison de bois qu'on a soin de remplir de riz, de tabac et d'autres provisions. Les enfans se rendent de temps en temps au lieu de la sépulture, et lorsqu'ils ont quelque embarras, ils consultent sérieusement le mort en lui disant : « Toi qui es à présent avec Dieu, conseille-nous ce qu'il faut faire en telle affaire. »

Les nègres du royaume de Juida, sur la côte des Esclaves, n'osent habiter la maison du défunt pendant l'espace de douze lunes.

Les anciens habitans des Canaries avaient coutume de placer leur roi défunt dans une cave. Ils l'armaient d'un grand bâton, afin qu'il s'en servît pour éloigner de lui les esprits malfaisans.

Toutes les nations, toutes les religions qui ont consacré le sentiment intime et presque universel de l'immortalité de l'ame, ont aussi voulu décrire le sort des mortels dans une autre vie.

Les Grecs, succédant aux Egyptiens, qui avaient eux-mêmes succédé aux Phéniciens, s'imaginaient qu'il y avait sur terre un abîme profond qu'ils nommaient le Tartare : cette pensée était une réminiscence des mystères établis en Egypte, et dont la Maçonnerie se rapproche sensiblement.

Ils présumaient que trois Parques présidaient à la destinée de l'homme; trois juges, maîtres du sombre empire, disposaient de sa vie éternelle; Pluton, Minos et Rhadamante formaient le tribunal infernal. Ils interrogeaient l'ame du défunt, ils envoyaient dans l'Elysée tous ceux dont la vie avait été vertueuse et sans reproche; pour les méchans, ils les livraient aux Furies qui étaient chargées de les tourmenter.

Là se trouvaient aussi les purifications par l'eau, par le feu, les supplices et les épreuves de toute espèce.

Ils prétendaient tenir ces particularités de ceux qui étaient autrefois revenus des enfers, et nous savons si les hommes qui se trouvaient dans ce cas pouvaient être sincères dans leurs récits.

Il est aujourd'hui certain que, dans les mystères d'Isis, d'Éleusis et de Cérès, les initiations pouvaient donner suite à ces bruits par les cérémonies qui s'y pratiquaient. Le néophyte n'avait la faculté de se retirer et de rentrer dans le monde que jusqu'à un certain endroit où il n'avait pu rien voir ni rien entendre (1). Celui qui plus tard n'était pas sorti victorieux des épreuves longues et dangereuses, était retenu dans l'intérieur des temples où il n'était admis à la connaissance d'aucun mystère, et d'où il ne sortait jamais; l'enfer des Grecs était donc une imitation des usages de l'initiation parvenus à la connaissance des hommes avec toutes les fables de la tradition et de l'erreur.

Chez les Maçons, les cérémonies funèbres sont consacrées plus particulièrement encore. Elles font partie des rituels et ils y attachent une grande importance, puisqu'elles doivent devenir un monument des pertes de l'ordre

(1) Le voyage d'Orphée aux enfers pour chercher Eurydice et la perte qu'il fit de cette épouse chérie ne sont autre chose que l'initiation d'Orphée, qu'il ne put pousser assez loin pour être privé de retourner sur la terre.

et de la mesure de l'attachement qu'on portait au défunt. On y procède soit par des honneurs rendus au mort sur le bord de sa fosse, soit par un appareil pompeux dans l'intérieur des temples.

Le respect dû aux morts se retrouve chez toutes les nations parvenues à cette civilisation véritable où la religion et la morale sanctifient l'industrie, les sciences et les arts. Des faits historiques multipliés, des témoins nombreux dans l'architecture et la sculpture, répètent cette vérité.

Dans l'antique Egypte, dans cette vieille et déplorable terre de Misraim, des villes souterraines entières, rendues au jour dans nos derniers siècles, nous ont révélé la réalité d'un culte pour ceux qui ne sont plus. D'immenses excavations s'étendent dans tous les sens sous la chaîne calcaire qui borde le Nil, et les merveilles tumulaires enfouies dans la Nécropolis de Thèbes et de Memphis, également les chefs-d'œuvre éclairés par le soleil sur les belles rives du fleuve. Les pyramides même, ces colosses de l'architecture, sont des temples érigés à la mort; ces énormes ouvrages, montagnes élevées par la main de l'homme, portent jusqu'à leur cime la douleur et les regrets des constructeurs, qui ont renfermé dans ces vastes sépulcres leurs bienfaiteurs, dont le front avait ceint la couronne ou les bandelettes sacrées.

De nos jours la commission de l'institut, compagne pacifique de l'armée française d'Orient, les voyages de Burkart, Bancks, Belzoni, Salt et Caillaud, ont enrichi le monde savant de nouvelles découvertes, et notre illustre frère, le comte Alexandre de La Borde, a exploré avec admiration des tombeaux creusés dans le flanc des rochers pendant l'espace de plus d'une lieue carrée. Ces monumens de deuil, d'une grande élévation et d'une extrême profondeur, enrichis au dedans et au dehors de tous les trésors de l'architecture, rappellent aux vivans, dont le pied hardi et rare vient fouler le sol de l'Egypte, la grandeur et la piété de ceux qui l'on habitée aux temps des Pharaons.

Dans l'Assyrie et la Perse, les mêmes sentimens ont laissé partout les mêmes vestiges. A Echatane, Babylone, Persépolis, les palais

écroulés sont ensevelis sous une végétation vigoureuse ; les mausolées seuls sont encore debout, et redisent éloquemment aux générations actuelles les vertus de celles qui ont passé. Alors même que les empires ne sont plus, que les dynasties sont éteintes, la tombe, qui seule a gardé ses honneurs et sa voix, nous révèle une double destruction, celle des hommes et des nations.

Dans l'Asie mineure, on lit partout le même respect pour les restes mortels. Le tumulus d'Achille domine encore le cap Sigée dans la plaine où fut Troie, et le faste des douleurs d'Artémise, dans la Carie, a éternisé son nom et celui de Mausole.

Dans la Grèce, on retrouve le même génie. L'Éleusis de l'Attique était la fille et l'héritière de l'Isis de Misraim. Tout prouve la juste importance que les Athéniens attachaient à honorer les restes de leurs amis, de leurs guerriers, de leurs magistrats. La croyance des ames qui voltigeaient sur les bords du Styx, lorsque leurs corps gîsaient privés de sépulture ; les funérailles de Patrocle, dans Homère ; le sort des généraux qui avaient négligé de rendre le dernier devoir à leurs soldats après une bataille ; la fable, l'histoire, la poésie, unissent sur ce point leurs récits et leurs monumens. Le tombeau des ancêtres était le berceau de leurs derniers neveux, tant que ceux-ci avaient des armes pour les défendre, et quelquefois aussi la cendre des aïeux protégeait à son tour leurs descendans. Il en reste un mémorable exemple : les habitans d'Athènes et de Mégare se disputaient la possession de Salamine ; les droits étaient incertains, et les glaives étincelaient déjà ; mais les premiers ayant montré le nom de leurs ancêtres gravé sur le marbre des tombeaux dans la presqu'île, la Grèce entière se soulève et prononce en leur faveur. Argument respectable, preuve touchante, noble triomphe ! La politique fut désarmée par la pitié ; le sanglant laurier s'inclina devant le religieux cyprès, et vous fûtes récompensés, ô Athéniens, pour n'avoir jamais dit jusqu'alors aux ossemens de vos pères : « Levez-vous et suivez-nous sur une terre étrangère ! »

Après vous avoir entretenu des cadavres

de villes tumulaires et des monumens particuliers fameux par leur somptuosité, ou célèbres par leur conservation historique, les pyramides des Pharaons, le tombeau de Philopapus à Athènes, de Cœcilia, de Metella. de Curtius, le mausolée d'Adrien, devenu le château Saint Ange, à Rome ; après avoir signalé toutes les créations du génie dues au ciseau des artistes dans le moyen-âge, j'arriverais jusqu'à nos jours. Je répéterais les splendeurs de ce Panthéon à l'Escurial, où dorment réunies, dans le sein du trépas, deux dynasties qui vécurent ennemies ; je rappellerais les honneurs de Westminster, où rayonnent, jusque dans le tombeau, toutes les gloires nationales de la Grande-Bretagne ; je redirais les infortunes de cette abbaye de Saint-Denis, où les cendres de huit siècles de rois envièrent aux restes de leurs plus malheureux sujets le repos et l'obscurité..... Enfin, je vous transporterais avec moi, mes frères, à ce cimetière de l'Est, à Paris, qui renferme dans une véritable cité de tombes un peuple de grands hommes ensevelis à rangs pressés. Mais je dois arrêter sur mes lèvres agitées des éloges contemporains. La politique a pénétré même dans notre dernier asile, et des bienséances maçonniques sévères me commandent une réserve douloureuse dans le moment où je serais heureux de payer à de pures renommées un tribut d'admiration et de regrets, et de suspendre une couronne de chêne et d'immortelles à plus d'un mausolée !

Mais ces cénotaphes, ces cippes, ces urnes funéraires, sont l'apanage de la puissance et de la fortune. L'aristocratie de la vie règne encore parmi les morts. D'immenses cortéges suivent les corps des grands de ce monde, et le cèdre, le marbre et le plomb travaillés, attendent leurs illustres dépouilles. La pauvreté n'a point ces ambitions et ces honneurs par-delà l'existence. Aux malheureux, un suaire, un cercueil, un peu de terre suffisent.

Qu'il me soit permis de mettre sous vos yeux, à ce sujet, une composition simple et touchante dont le souvenir vit dans ma mémoire, et dont la simple image m'émeut et provoque mes larmes involontaires. Je veux

parler de la gravure qui représente *le Convoi du Pauvre*.

L'infortuné, dont les souffrances viennent enfin de cesser, s'est éteint dans l'abandon et la solitude. Il a fait entendre sans doute, d'une voix affaiblie, les souhaits que Gilbert, expirant à l'Hôtel-Dieu, formait pour des indifférens en ces vers, dernière étincelle échappée au génie du poète, et dernier sentiment que son cœur ait laissé couler. Il s'écriait, en pardonnant aux ingrats qui l'avaient délaissé, et en regardant les cieux :

Ah! puissent voir long-temps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux!
Qu'ils meurent pleins de jours, que l'auteur soit pleuré!
Qu'un ami leur ferme les yeux!

Dans la lithographie que je retrace, un modeste corbillard entre lentement dans l'avenue qui conduit aux portes du repos; un simple drap recouvre un corps vulgaire. Il est seul; point de femmes et d'enfans en pleurs, point de parens point d'amis en deuil dans son cortége.... Je me trompe, un ami tendre lui reste, qui, éloquent de douleur, la tête et les oreilles penchées, le suit et l'accompagne tristement.

Ce fidèle animal, qui a partagé les bons et les mauvais jours de son maître, lui rend un dernier témoignage d'affection. Son instinct égale notre raison, sa sensibilité surpasse notre intelligence, et il représente au convoi du pauvre tout ce qui aima ce malheureux sur la terre.

Mais du moins, mes frères, le corps de cet infortuné a reçu dans l'humble demeure où a fini sa déplorable existence un pieux office de la main des hommes. Le chanvre et le lin de nos champs ont fourni un tissu qui enveloppe ses membres à peine raidis; les arbres de nos forêts lui ont donné leurs débris, enfin il a joui des tristes honneurs de la bière et du linceul; faibles remparts qui le protégeront quelques jours encore contre les vers, jusqu'au moment prochain, où rendus à une décomposition rapide, ses restes formeront *un je ne sais quoi*, d'après l'expression énergique de Bossuet, *qui n'aura de nom dans aucune langue*, comme sa mé-

moire ne laissera de trace dans aucun souvenir!

Eh bien! mes frères, il est des corps plus malheureux encore, s'il faut le dire, et que la fortune sacrilége outrage par-delà leur vie!

En France, dans notre belle France, dans une ville populeuse, au milieu de nos riches provinces, dans le département du Nord, à Douai enfin, les soldats qui mouraient étaient privés du suaire et du cercueil, et, nus, ils étaient jetés dans la froide terre qui devait les couvrir.

Grace à la respectable loge de la *Parfaite Union*, orient de Douai, un spectacle aussi affligeant ne se reproduira plus. Un journal (1) qui a dérobé le secret d'une modeste bienfaisance, m'apprend que cet atelier respectable fournira, pour l'avenir, la bière et le linceul aux militaires sans fortune.....

Honneur, trois fois honneur aux dignes Maçons de la *Parfaite Union*! leur action est désintéressée, humaine, religieuse et morale.

Elle est désintéressée, car le bienfaiteur ne recevra jamais les actions de graces de l'obligé; jamais le corps ne se ranimera pour lui offrir un service de reconnaissance : ici, la récompense est dans le plaisir seul que donne la vertu.

Elle est humaine, parce que la philantropie en est le principe sacré. Aucun lien personnel n'attachait celui qui n'est plus et les donateurs qui lui survivent; aucun lien.., si ce n'est le nom d'homme qui seul leur était commun.

Elle est religieuse, car les honneurs accordés aux restes de nos semblables, dont l'existence nous avait été totalement étrangère, sont un hommage rendu à la pensée d'un autre monde. C'est la conviction que la mort n'est qu'un court milieu entre la vie terrestre qui finit et la vie céleste qui commence. C'est une idée confuse que l'ame veille toujours sur une enveloppe dont elle est à peine dégagée, se réjouit de la piété qui la respecte, ou s'afflige du sacrilége qui l'outrage.

(1) La Réunion, feuille du 15 juillet 1828.

Elle est morale, enfin, cette action, parce que le sentiment de l'immortalité est la sanction des lois; et ce sentiment, au lieu d'une justice humaine aveugle ou trompée, place dans notre cœur un témoin vigilant, un juge incorruptible, et, dans l'espérance, nous montre des palmes pour la vertu, même au-delà du tombeau où tout finit ici-bas!

Honneur donc, je le répète, trois fois honneur aux dignes Maçons de la *Parfaite Union*!

Et vous, puissans de la terre, connaissez enfin notre institution. En attaquant les sociétés secrètes en Espagne, en Italie, en Allemagne, vous croyez frapper la Maçonnerie: apprenez qu'elle est étrangère à toutes ces associations qui avaient revêtu quelques unes de ses formes. Sa politique, c'est la charité; sa religion, c'est la morale; ses mystères, c'est le secret du bien qu'elle répand. Connaissez cette réponse d'un monarque régnant, à qui l'on proposait de poursuivre nos frères: « Persécuteur des Maçons, » moi! jamais; ce sont les plus honnêtes gens » de mes Etats. » Magnifique éloge que nous travaillerons toujours à mériter.

BIOGRAPHIE

DES

FRANCS-MAÇONS

QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEURS TALENS ET LEURS VERTUS.

ACHET (Louis-François), ancien substitut de M. le Procureur-Général aux requêtes de l'hôtel; l'un des fondateurs de la M.-Loge du régime philosophique; reçu off. du Grand-Orient de France le 7 juin 1797.

AHLEFELD, l'un des Administrateurs de la Loge des Francs-Maçons de Schleswig dans le Holstein, dont le nom se trouve inscrit sur la plaque placée dans la première pierre du bâtiment érigé par cette Loge pour les pauvres, en 1802.

AIGREFUILLE (d'), chevalier de l'Ordre de Malte, ancien Procureur-Général de la Cour des Comptes, aides et finances de Montpellier, grand-officier dans le régime philosophique et dans le rite de la Cité-Sainte, grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France en 1813.

ALAVA (le général), aide de camp du général

Wellington, emprisonné à Madrid en 1814, comme suspect de Franc-Maçonnerie.

ALEXANDRE, grand duc de Wurtemberg, oncle de S. M. l'empereur de Russie. Ce prince fut reçu Franc-Maçon à Paris, en 1808, dans la Loge du Phénix.

ANDERSON, ministre anglais, hist., littér., auteur de l'ouvrage : Constitution of the ancient and hon., fraternity, imprimé en 1723.

AUSTIN (Saint), ou Saint-Augustin. On prétend qu'il aborda en Angleterre avec quarante moines en 557; qu'il y apporta les procédés des arts, et qu'il se mit à la tête de la confraternité des Maçons.

ATTAIGNANT (l'abbé Charles-Gabriel de l'), chanoine de Reims, fut un des hommes les plus aimables et les plus spirituels, et parfois aussi les plus piquans de son siècle. Il naquit à Paris en 1697.

BACON DE LA CHEVALERIE, chevalier de St.-Louis, ancien maréchal-des-camps et armées du roi; littér., fondateur et grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France, etc., rédacteur de l'ouvrage intitulé : Etat du Grand-Orient.

BAHRDT (Charles-Frédéric), célèbre théologien protestant, naquit dans la Haute-Saxe le 15 août 1741; il mourut en 1792. Ses ouvrages, d'une philosophie supérieure, lui ont attiré mille chagrins, des persécutions de toute espèce et une détention de deux années dans la forteresse de Magdebourg, dont le roi de Prusse abrégea cependant la durée. Bahrdt a écrit dans sa prison l'histoire de sa vie et de ses ouvrages. Il s'était fait recevoir Franc-Maçon en Angleterre, et prétendait que c'était une société secrète de ce genre que Jésus-Christ avait voulu établir.

BALZAC (Louis-Charles), architecte, membre de l'Institut d'Egypte, et fondateur de la Loge du Grand-Sphinx à Paris; auteur des cantiques maçonniques, entre autres de l'hymne : Taisons-nous, plus de bruit, dont M. Riguel a composé la musique.

BARON (l'abbé Olivier-Julien), prieur de la Croix de Corneillié, Grand-Ecossais, second surveillant, et l'un des fondateurs, avec le baron de Walterstorff, de la Loge de la *Réunion des étrangers*, Orient de Paris, fut un des membres les plus instruits, les plus zélés de l'atelier. Le procès-verbal imprimé de la séance d'installation de la Loge présente ce passage remarquable du discours du Frère abbé Baron, remplissant d'office les fonctions de premier surveillant : « Le projet sublime des fondateurs de notre ordre fût de ne plus voir un jour, dans les habitans des deux hémisphères, que les membres séparés d'un même corps, d'une même famille; de les rapprocher et de les unir par les liens de la fraternité. Si ces principes naturels eussent été gravés dans tous les cœurs, on n'eût pas vu quinze millions d'hommes nouveaux disparaître de dessus le sol américain peu après la découverte du Nouveau-Monde; la France n'eût pas vu, pendant quarante années de guerre civile, ses entrailles déchirées par les mains de ses propres enfans.

BAURE, banquier à Paris, substitut du grand-maître le comte de Clermont en 1744. C'est lui qui fut persifflé dans le brevet du régiment de la calotte, délivré en faveur des zélés Francs-Maçons.

BEAUCHAINE (le chevalier). C'était le plus fanatique des maîtres inamovibles de l'ancienne Grande-Loge de France. Il avait établi sa Loge dans un cabaret, rue Saint-Victor, au Soleil d'Or; il y couchait, et donnait pour 6 fr. tous les grades de la Franc-Maçonnerie; il institua l'ordre des Fendeurs.

BERNEZ (le marquis de). Ce fut lui qui apporta de Paris à Berlin, en 1758, les hauts grades français. Il était membre de la Stricte-Observance sous le caractéristique de Eques à turre aureâ.

BEURNONVILLE (le général comte de), ministre d'état, pair de France, élu en 1814 grand administrateur de l'ordre maçonnique, membre du suprême conseil du 33e degré en France, ancien grand-maître national de toutes les Loges de l'Inde, etc.

BEVILACQUA, négociant de Rome, poursuivi comme Franc-Maçon par l'inquisition en septembre 1814, et qui fut forcé de se réfugier à Naples.

BIELEFELD (de), envoyé de la cour de Prusse à la Haye, hist., littér. allem., auteur des Lettres familières, dans lesquelles on trouve le récit de l'initiation du roi de Prusse Frédéric II, et d'autres détails curieux sur la Franc-Maçonnerie.

BODE (Jean-Joachim-Christophe), conseiller aulique. Il joua un grand rôle dans la Franc-Maçonnerie : on le connaissait dans la Stricte-Observance sous le nom de Eques à lilio convallium. Il embrassa ensuite les opinions de Weishaupt, et dans l'illuminatisme, il était connu sous le nom d'Amelius; il fut convoqué au convent de Wilhelmsbad en 1782, et à celui de Paris en 1785. Il prétendait que la Franc-Maçonnerie avait été inventée par les Jésuites dans le 17e siècle, pour rétablir l'église romaine en Angleterre, et qu'ils l'avaient enveloppée sous le manteau des Templiers, etc. Bode mourut à Weimar le 13 décembre 1793.

BOILEAU, médecin à Paris. Il fut l'un des fondateurs de la Mère-Loge du Rite écossais philosophique; il érigea à Paris, en 1783, en qualité de grand-supérieur national, le tribunal des grands-inspecteurs commandeurs, chef d'ordre en France.

BOUBÉE, littér., auteur d'un écrit qui a remporté le prix de littérature maçonnique, fondé par la Loge de Saint-Louis des Amis réunis, à Calais : il est intitulé: De l'Origine et de l'Établissement de la Maçonnerie en France, etc.

BRAD (Jean-Louis), ancien-chirurgien-major à Alexandrie, orateur de la Loge écossaise de cette ville, auteur de plusieurs ouvrages poétiques, notamment des Graces Maçonnes, de l'Amour Maçon, des Maçons de Cythère, de Vénus Maçonne, et de beaucoup de pièces fugitives très-estimées.

BROENNER, sénateur, grand-maître provincial et directorial du Rite éclectique à Francfort-sur-le-Mein. Les Loges du régime lui décernèrent une médaille en 1789. Il est mort en 1812.

BRUNSWICK (le duc Ferdinand de), l'un des plus zélés protecteurs de la Franc-Maçonnerie; grand-supérieur de la 7e province dans le Rite de la Stricte-Observance sous le caractéristique de Eques à victoriâ. Il provoqua le convent de Wilhelmsbad en 1782, et, avant, celui de Lyon en 1777. Convoqué au convent de Paris en 1785, il refusa d'y participer, etc. Mort le 3 juillet 1792.

BRUNSWICK (le duc Léopold-Maximilien-Jules de). Il perdit la vie en sauvant plusieurs personnes victimes d'une inondation de l'Oder. Les Loges de Brunswick firent frapper une médaille pour éterniser ce trait d'humanité et de courage.

BRUSLÉ. C'est le nom d'un Français qui, en 1742, fut emprisonné comme Franc-Maçon par l'inquisition de Lisbonne, et condamné comme tel à un bannissement de cinq ans.

BURARD (Guillaume), médecin à Paris, l'un des fondateurs de la Mère-Loge du Rite philosophique. Il sauva une partie de ses archives lors de la révolution de 1793; officier au Grand-Orient de France en 1804.

BURMANN, hist., littér. allem., directeur de la grande académie de commerce du grand duché de Bade, rédacteur de l'ouvrage intitulé : Archives des Francs-Maçons, etc.

CAGLIOSTRO (Alexandre, comte de), inventeur du Rite égyptien, etc., convoqué au convent de Paris en 1785. Il consentit à y paraître, à condition que la Loge des Amis réunis brûlerait ses livres et ses manuscrits. Cagliostro fut condamné à mort, comme Franc-Maçon, par l'inquisition de Rome en 1791, etc.

CHALAN (le chevalier de), littér., auteur de plusieurs discours et écrits didactiques. Il présida à Bruxelles, en qualité de grand-maître, une Loge d'adoption à laquelle assista l'impératrice Joséphine; membre du S. C. du 33e degré, grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France, etc.

CHAMPEAUX (l'abbé Guy de), vicaire-général de Nîmes, chanoine de Saint-Honoré, grand Ecossais, membre en 1785 de la royale Loge de la *Réunion des Étrangers*, Orient de Paris. Il est l'un des Maçons distingués du dix-huitième siècle.

CHAMPFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), homme de lettres, Maçon distingué, membre de la Loge des *Neuf-Sœurs* peu après sa création, naquit en Auvergne en 1741. Il concourut souvent pour les prix de l'Academie-Française, et en remporta plusieurs. Sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, jouée en 1776, à Fontainebleau, puis à Paris, lui valut la place de secrétaire des commandemens du prince de Condé; plus tard il dut au comte de Vaudreuil la place de secrétaire des commandemens de madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, modèle d'attachement fraternel. Membre de l'Académie française en 1781, il devint, pendant la révolution, et par la protection du ministre Roland, bibliothécaire de la bibliothèque nationale.

Il échappa à la faux révolutionnaire, quoiqu'il eût été arrêté, et mourut le 15 avril 1794. Ses *OEuvres complètes* ont été imprimées en 1795. 4 vol. in-8.

CHAPELLE (Vincent de la). On le considère comme le fondateur de la Maçonnerie en Hollande.

CHAPELOT, traiteur à la Râpée près Paris, à l'enseigne de Saint-Bonnet. Il fut condamné à 1000 l. d'amende en 1737, pour avoir tenu une réunion de Maçons dans sa maison, au mépris des ordonnances de police.

CHARLES II, roi d'Angleterre. Ce prince, qui avait été reçu Maçon pendant son exil, fit fleurir l'institution dans l'Angleterre.

CHASTANIER (Bénedict.), chirurgien français, qui se retira à Londres, où il établit une société swedenborgienne. Il était, en 1766, vénérable de la Loge de Socrate de la Parfaite Union à Paris, et membre de la Grande-Loge de France.

CHAZET (de), littér., auteur de plusieurs pièces fugitives sur la Franc-Maçonnerie. On distingue, parmi ses ouvrages de ce genre, son ode intitulée : Les vertus, ou les lois de la Maçonnerie, pièce couronnée par la Loge des *Neuf-Sœurs*, et une autre ayant pour titre : Le Travail.

COURT DE GEBELIN, littér., l'un des fondateurs du Rite des Philalètes en 1773. Il fit l'ouverture du convent institué en 1777 dans la Mère-Loge du Rite Ec. philosoph., et donna une dissertation, en sept séances, sur les allégories de la Franc-Maçonnerie.

CROUZET, mort professeur au Prytanée de Saint-Cyr, auteur de poésies maçonniques insérées dans les annales maçonniques. On distingue une ode sur les vertus et les devoirs des Maçons, et une autre sur la bienfaisance maçonnique.

CRUDELI. Nom d'un Maçon qui fut arrêté à Florence, en 1739, comme suspect de tenir une Loge dans sa maison, au mépris de la bulle du pape. L'inquisition le fit mettre à la question et le condamna à une longue détention.

CUSTOS, lapidaire anglais, condamné, comme Franc-Maçon, à quatre années de galères, par l'inquisition de Lisbonne; rendu à la liberté par le roi de Portugal, sur la réclamation du roi d'Angleterre.

DANGOUNEAU, membre de la Loge des Amis philantropes à Bruxelles, auteur d'un projet d'établissement d'un hospice de refuge pour les Frères indigens, lequel fixa l'attention des Maçons et celle du Grand-Orient de France.

DAY, avocat-général au Bengal, membre de la Grande-Loge d'Angleterre en 1779. Il fut chargé de présenter au fils du nabab de Madras un exemplaire du livre des constitutions de la Grande-Loge d'Angleterre, et un riche tablier.

DELALANDE, astronome célèbre, l'un des fondateurs du Grand-Orient de France, auteur d'un Mémoire sur l'histoire de la Franc-Maçonnerie et de plusieurs écrits didactiques.

DELALANDE (Charles-Florent-Jacques), litt., auteur de plusieurs écrits didactiques et ouvrages poétiques insérés dans le Miroir de la Vérité, les annales maçonniques et autres recueils. Il a fondé les archives de la Loge du Rite philosophique de Douai.

DE LA TOUR-D'AUVERGNE (le prince), grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France, élu en 1814; ancien vénérable de la Mère-Loge du Rite écossais philosophique, membre honoraire du suprême conseil du 33e degré en France.

DELEUTRE, l'un des fondateurs de la Mère-Loge du Rite Ec. philosophique, dans laquelle il a rempli les fonctions de secrétaire. Poursuivi, en 1793, comme l'un des membres de la Loge du Contrat-Social, il fut forcé de s'expatrier. Il mourut à Hambourg.

DELILLE (Jacques), poète célèbre, fit des études ecclésiastiques et porta long-temps le titre d'abbé Delille. Il naquit en 1738 à Aigueperse, dans la Limagne. La Loge des *Neuf-Sœurs* eut la gloire de posséder l'abbé Delille parmi ses membres distingués à l'époque de sa reprise de travaux en 1806. Il y vécut en paix, et mourut, universellement regretté, le 1er mai 1813. Comme Milton, il était devenu aveugle. Les œuvres complètes du Virgile français ont été recueillies et publiées par MM. Michaud, en 16 vol. in-8°.

DEMACHY, garde des archives du Grand-Orient en 1773, et son historiographe. Il avait promis une histoire de l'Ordre en France, mais il ne l'a jamais donnée.

DENIS (l'abbé Pierre), prieur de Talézieux, Maître, premier orateur de la Loge de la *Réunion des Etrangers*, fondée en 1784. Dans le discours qu'il prononça lors de l'installation de la Loge, il dit : « C'est le sort de la vérité d'être combattue ; c'est le sort de la vertu d'être persécutée. La Maçonnerie a eu à lutter, en Italie et dans quelques parties de l'Allemagne, contre les calomnies de l'ignorance et du fanatisme; mais une société qui a pour principe l'utilité publique, pour but la perfection de l'homme et son bonheur, ne succombera jamais. »

DERMOTT (Laurence), littér. anglais, auteur de l'ouvrage intitulé : Ahiman Rezon, publié en 1764. Dermott soutint avec énergie la cause des anciens Maçons d'Angleterre contre ce qu'il appelait les Maçons modernes.

DERWENTWATER (le comte), grand-maître de l'Ordre en France vers 1725. Il fut décapité à Londres en 1746, victime de son attachement au prétendant.

DIETRICK (madame la baronne). Elle présida, en qualité de grande maîtresse, la Loge d'adoption tenue par celle des Francs-Chevaliers, à Strasbourg, en 1805, à laquelle assista l'impératrice Joséphine.

DUBIN DE SAINT-LÉONARD (Augustin-Charles), membre de l'Athénée des arts, l'un des fondateurs du chapitre de H.-D.-M. du choix à Paris, et son président en 1807; officier du Grand-Orient, reçu le 6 octobre 1786; réélu en 1813 en qualité de grand garde-des-sceaux.

DUCLERC, négociant de Bordeaux. Il remporta, en 1778, le prix de 300 fr. décerné par la Loge de la Candeur à Paris, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question: « Quelle est la manière la plus économique, la plus saine et la plus utile à la société, d'élever les enfans trouvés depuis leur naissance jusqu'à l'âge de sept ans? »

EDLING (le comte), chambell. du roi de Saxe, initié à Paris au 32e degré du Rite ancien et accepté avec le prince Bernard de Saxe-Weimar en 1813.

EXPILLY (l'abbé Jean-Joseph d'), naquit à Saint-Remy en Provence, en 1719, et mourut en 1793 L'un des écrivains les plus instruits, les plus laborieux, les plus féconds et les plus exacts en géographie, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui ont un peu vieilli. L'abbé d'Expilly était membre du Grand-Orient de France avant la révolution. Le 12 juillet 1787, deux étrangers en costume musulman s'étant présentés à la chambre des provinces assemblées, l'abbé d'Expilly fut chargé de les tuiler et de les introduire. Ces deux Frères, placés sur les collines, leur introducteur et truchement annonça que, voyageant pour le commerce, ils venaient d'être victimes d'un naufrage qui les privait de tout, et qu'ils sollicitaient des secours pour pouvoir se rendre dans un port de la Méditerranée. Ils avaient été reçus Maçons, l'un à Constantinople et l'autre à Londres, et étaient porteurs de diplômes réguliers. Ces visiteurs étrangers ne parlaient ni français ni latin, mais ils exécutaient très-régulièrement les marches et les signes emblématiques de l'Ordre. L'abbé d'Expilly leur rendit toutes sortes de bons offices. C'était un Maçon très-éclairé et d'un zèle exemplaire au travaux maçonniques.

FAITZ, commandant des places de Dinant et de Landsberg. Il laissa par son testament 4500 fr. à la Loge de Luxembourg, 5800 fr. aux pauvres.

FESSLER, hist., littér. allem., auteur de plusieurs écrits remarquables sur la Franc-Maçonnerie, et particulièrement d'un ouvrage manuscrit en 4 volumes in-4., dont il a distribué des copies.

FLINDT, l'un des administrateurs de la Loge des Francs-Maçons de Schleswig, dont le nom se trouve inscrit sur la plaque placée dans la première pierre du bâtiment érigé pour les pauvres par cette Loge en 1802.

FOLKES (Martin), président de la Société royale des sciences à Londres, et député du grand-maître des Loges d'Angleterre en 1724. Les Maçons de Rome firent frapper une médaille en son honneur dans l'année 1742.

FRANKLIN (Benjamin), né à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, en 1706, d'une famille d'artisans, fut un de ces hommes supérieurs, malheureusement trop rares, dont le nom est devenu européen; hommes en quelque sorte cosmopolites par les grands services qu'ils ont rendus aux peuples en établissant leurs droits, et en posant les bases de toutes les libertés légales.

Franklin appartient plus à l'histoire du nouveau et de l'ancien monde qu'à un recueil biographique, et nous nous bornerons à le citer profanement par ce bel éloge d'un ministre philosophe, de l'illustre Turgot :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

Il ravit la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.

Ami et fidèle admirateur de Voltaire, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à déterminer le grand homme à se présenter à l'initiation maçonnique. Dans la séance solennelle de la Loge des *Neuf-Sœurs*, où Voltaire fut admis à la connaissance de nos mystères, il était, avec Court de Gebelin, le guide de l'illustre récipiendaire. Quelques mois après, dans la même Loge, il déposait au pied du cénotaphe de l'Apollon français la couronne que la Loge avait décernée au législateur du Nouveau-Monde, donnant, dans cette triste circonstance, une preuve de sa modestie et de son respect pour son illustre ami. Franklin mourut dans sa patrie, le 17 avril 1790. Le deuil y fut général, et en France l'Assemblée nationale ordonna un deuil public : touchante rivalité d'admiration, de reconnaissance et de respect.

FRÉDÉRIC (Guillaume), stathouder de Hollande. Ce souverain se déclara le protecteur de l'Ordre Maçonnique en février 1814, et permit au prince royal son fils d'accepter le titre de Vénérable d'honneur de la Loge de Frédéric Guillaume (William Frédrichs), autrefois Napoléon, d'Amsterdam.

GOUY (le comte de), orateur célèbre de la Loge de la *Candeur*. Au zèle du vrai Maçon, il unissait le talent de l'homme de lettres. Parmi ses discours, celui qu'il prononça en 1775, en présence du sérénissime grand-maître et de la sérénissime sœur Grande-Maîtresse, et partie en prose, partie en vers. L'auteur y fait une ingénieuse allusion aux illustres et charmantes sœurs qui assistaient aux travaux, et dit, en s'adressant à la nouvelle initiée :

C'est ainsi que la Vérité
A voulu parmi nous établir son empire,
Et qu'elle a pris les traits de la Beauté
Pour nous charmer et nous instruire.

La séance de la Loge de la *Candeur*, du 12 mars 1778, fut remarquable par cet incident : le Frère orateur donna lecture d'une lettre arrivée par la poste, datée et timbrée d'une ville à trente lieues de Paris, et portant pour suscription : *A messieurs les Francs-Maçons, rue du Faubourg-St-Denis*. Elle exprimait les besoins d'une famille entière.

Aussitôt la marquise de Bercy, nouvelle initiée, fit une quête qui fut abondante et remise à cette famille, après s'être assuré de la réalité de ses besoins.

HACQUET, ancien notaire au Port-au-Prince, l'un des fondateurs de la Grande-Loge générale du Rite ancien en France, en 1804, et du grand chapitre de Royale-Arche, à Paris, membre et dignitaire du suprême conseil du 33e degré, grand-maître provincial des Loges des Etats Unis ; reçu officier du Grand-Orient de France le 5 décembre 1804, réélu le 27 décembre 1810, président du grand-chapitre général en 1814.

HARNOUESTER (lord comte d') succéda, en 1736, à lord Dervent-Woters, en qualité de grand-maître de l'Ordre Franc-Maçonnique en France. Son élection fut faite par les quatre seules Loges qui existassent alors à Paris. Le docteur Ramsay remplissait les fonctions d'orateur. Sur la fin de 1737, lord d'Harnouester, étant au moment de retourner dans sa patrie, convoqua les Loges en une assemblée générale pour l'élection de son successeur. Le roi en fut informé, et déclara que si le choix se portait sur un Français, il le ferait mettre à la Bastille. Le duc d'Antin fut élu; le roi ne réalisa pas ses menaces.

HEGUETTY (le chevalier d'), gentilhomme anglais. Il fut l'un de ceux qui introduisirent la Maçonnerie à Paris vers 1725.

HUND (Charles Gotthelf, baron de), seigneur de Alten-Grottkau. Il médita, dans le chapitre de Clermont, à Paris, le système de la Stricte-Observance, dont il fut le fondateur, et dans lequel il portait le caractéristique des Eques ab ense; mort en 1776.

HURE, traiteur anglais, établi à Paris, en 1725, dans la rue des Boucheries. Ce fut chez lui que se tinrent les premières assemblées des Francs-Maçons.

IWANOWA, impératrice de Russie. La Maçonnerie fut introduite dans cet empire en 1731, sous le règne de cette princesse qui s'était fait initier.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne. Il réduisit le nombre des Loges dans chaque ville de ses États à deux ou trois au plus, et publia un réglement de discipline sur la Franc-Maçonnerie, en 1785.

KELLERMANN (le maréchal), duc de Valmy, pair de France, membre du suprême-conseil du 33e degré, grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France, élu en 1814, mort en 1835.

KORN (le comte). Ce fut dans son hôtel, à Brunswick, que Frédéric II, roi de Prusse, fut reçu Maçon en 1738.

KRAUSE (Ch. Chr. F.), hist., littér. allemand, auteur d'écrits du plus haut intérêt sur la Franc-Maçonnerie; il démontra dans son ouvrage intitulé: Les trois plus anciens Monumens, etc., la nécessité de réformer l'ordre par une union dans laquelle on admettrait des femmes, des enfans, etc., ce qui lui valut quelques persécutions.

KUENEN (Jean), député. grand-maître de Hollande en 1735. Il traduisit, de l'anglais, les constitutions, histoire, lois et réglemens des Francs-Maçons, etc.

LAGNAU, avocat à Arras, l'un de ceux auxquels le prince Charles-Edouard Stuart donna le gouvernement du chapitre écossais jacobite, qu'il institua dans cette ville en 1747.

LAMBALLE (madame la princesse de). Elle présidait, comme grande-maîtresse, les réunions d'adoption qui avaient lieu dans la Loge du Contrat-Social.

LAURENS, hist., littér., auteur de l'ouvrage intitulé: Essais sur la Franc-Maçonnerie.

LAVALLÉE (Joseph de), chef de division à la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur; littér., auteur de divers rapports, écrits didactiques, et de plusieurs couplets et cantiques maçonniques.

LECHI (le général), grand-maître des Maçons de la division militaire du royaume d'Italie en 1805.

LECLAIR (l'abbé François), prêtre, bachelier de Sorbonne, grand écossais, l'un des fondateurs de la respectable Loge de la *Réunion des Etrangers*, Orient de Paris.

LECOURT-VILLIERS, officier de la Légion-d'Honneur et grand-croix de l'ordre de la Réunion, l'un des fondateurs de la Grande-Loge générale du Rite ancien en France en 1804, mort à Mayence en 1814.

LENOIR (le chevalier Alexandre), conservateur des monumens français. Il fit, en 1812 et 1813, des cours au convent philosophique de Paris, sur les rapports qui existent entre la Franc-Maçonnerie et les initiations des Egyptiens et des Grecs, auteur de l'ouvrage intitulé: La Maçonnerie rendue à sa véritable origine, etc.

LE ROY, traiteur. Il fut condamné à 3000 fr. d'amende en 1745, pour avoir reçu dans sa maison une assemblée de Francs-Maçons, au mépris des ordonnances de police.

LETRICHEUX, receveur de l'enregistrement à Paris, l'un des fondateurs de la Grande-Loge générale du Rite ancien en 1804, membre honoraire du suprême conseil du 33e degrés, reçu officier du Grand-Orient de France le 5 décembre 1804, réélu le 27 décembre 1810, secrétaire du grand-chapitre général en 1814.

LEVEL, commandant de la garde nationale au Hâvre en 1804. Le Grand-Orient de France lui adressa une lettre de félicitation à l'occasion des nombreux actes de bienfaisance qu'il avait exercés.

LIÉGEARD, littér., auteur de plusieurs couplets, pièces fugitives, et de l'écrit intitulé : Opinion sur les Emblèmes maçonniques.

LIOY, avocat persécuté à Naples, en 1775, comme Franc-Maçon; il trouva un asile à Paris où les Loges s'empressèrent de l'accueillir.

LUTTMANN, Maçon allemand, auquel la Grande-Loge de Londres délivra, en 1740, une patente à l'effet de fonder la Grande-Loge provinciale de Hambourg,

LUXEMBOURG (le duc de Montmorency), substitut grand-maître sous le duc de Chartres en 1772, grand-maître du Rite égyptien en 1784, etc.; convoqué au convent de Paris en 1785, il refusa d'y participer.

MAGON DE MÉDINE, contre-amiral de France, officier d'honneur du Grand-Orient, tué en 1805 au combat de Trafalgar.

MANGOURIT (de), ancien président de France en Vallais, littérateur et auteur de plusieurs écrits, mémoires, rapports, dissertations et notamment de l'éloge funèbre de M. de Cambry; fondateur de la Loge de St.-Jean d'Ecosse, des commandeurs du Mont-Thabor à Paris, grand-officier du Rite Ec. philosophique, etc.

MASKELYNE (le chevalier), gentilhomme anglais, l'un de ceux qui introduisirent la Franc-Maçonnerie à Paris.

MASSÉNA (le maréchal), duc de Rivoli, pair de France, grand-officier d'honneur du Grand-Orient, élu en 1814, membre du suprême conseil du 33e degré en France, etc.

MAUDUIT, traiteur, boulevart Poissonnière, à Paris, mort victime de la révolution de 1793. Les Loges écossaises se réfugièrent dans un souterrain de la maison qu'il occupait, pour se soustraire aux persécutions du Grand-Orient de France; c'est là que prit naissance, en 1804, la Grande-Loge du Rite ancien et accepté.

MERCADIER (le docteur), grand-aumônier-hospitalier du Grand-Orient de France où il fut reçu officier le 12 mai 1796, réélu le 27 décembre 1810; fondateur de la Chronique maçonnique, dite du Réveil de la nature.

MESMER, inventeur de la doctrine du magnétisme animal, instituteur de la société de l'Harmonie Universelle, membre de la Loge des Philadelphes de Narbonne; convoqué au convent de Paris en 1785, il refusa d'y participer.

MOIRA (le comte), commandant en chef des forces de S. M. Britannique en Ecosse; il a rempli, au nom du prince de Galles, les fonctions de grand-maître auprès de la Grande-Loge d'Angleterre.

MOLITOR (le comte Gabriel-Jean-Joseph), maréchal et pair de France, grand'-croix de la Légion-d'Honneur, est né dans le département de la Moselle, le 7 mars 1770.

Le maréchal Molitor a été admis aux trois premiers grades de l'Ordre Maçonnique en 1807, à la Loge de 60e régiment d'infanterie de ligne, présidée par le Frère Lecouturier.

MORIN (Stephen), juif qui fut député par le conseil des empereurs d'Orient et d'Occident en 1762, à l'effet d'établir la Maçonnerie de perfection en Amérique.

MURAT (Joachim), premier grand-surveillant d'honneur au Grand-Orient de France en 1807. Devenu roi de Naples, en 1808, il protégea la Franc-Maçonnerie dans ses états.

MURATORI, savant Italien qui vivait en 1740. Les moines l'accusaient d'être l'inventeur de la Franc-Maçonnerie, à laquelle ils prétendaient qu'il avait donné son nom Libri Muratori).

NOEL d'Orléans, auteur d'un manuscrit systématique sur la Franc-Maçonnerie, qu'il offrit au Grand-Orient de France, lequel, en reconnaissance, lui fit don de 600 fr. de pension viagère.

OYRES D'ORNELLES PARACAO, gentilhomme portugais, arrêté comme Franc-Maçon à Lisbonne en 1776, et jeté dans un cachot où il resta quatorze mois.

PEUVRET (Jean-Eustache), premier huissier au parlement de Paris, rédacteur d'un manuscrit contenant quatre-vingt-un grades hermétiques, orné de plus de huit cents figures, en six vol. in-4; mort le 8 septembre 1800.

PAYNE (Thomas), naquit à Tetford, comté de Norfolk, le 29 janvier 1737. Il fut successivement ouvrier, matelot, fabricant de corcets, employé de l'accise, journaliste à Philadelphie, publiciste et homme d'état dans l'ancien et le nouveau monde, ami de Franklin et de Washington. Thomas Payne, que l'ordre maçonnique comptait dans ses rangs, a publié un *Essai sur la Franc-Maçonnerie*, où il prétend que cette société nous vient des druides. La brochure de Payne a été traduite en français par M. Bonneville.

PARNY (Evariste-Désiré DESFORGES, chevalier, puis vicomte de), le plus célèbre de nos poètes érotiques, naquit à l'île Bourbon, en 1753. Le Frère Parny perdit sa fortune à la révolution: deux Frères, l'un le général Macdonald l'aida dans sa détresse, et l'autre le comte Français de Nantes, directeur général des droits-réunis, lui donna une place de chef de bureau dans son administration.

Comme Franc-Maçon, il appartenait à la Loge des *Neuf-Sœurs*, qu'il concourut à réorganiser en 1806. Lors du concours littéraire maçonnique, ouvert dans le même atelier en 1807, et où brillèrent, comme concurrens, MM. de Chazet et P.-E. Tissot, il composa une cantate dont le Frère Rose fit la musique, et qui fut exécutée dans la séance où les prix furent distribués. Le premier Grand-Maître adjoint, le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire, présidait la séance. Le Frère Parny mourut le 5 décembre 1814.

PICCINI (Nicolas), célèbre compositeur de musique, membre de le Loge des *Neuf-Sœurs*, naquit à Bari, dans le royaume de Naples, en 1728, et mourut à Passy, près Paris, en 1800.

PIIS (Pierre-Antoine-Augustin de), auteur dramatique et chansonnier, membre de la Légion-d'Honneur.

Il était membre, en 1809, de la Loge des *Neuf-Sœurs*, pour laquelle il a composé plusieurs cantiques maçonniques.

PINCEMAILLE, vénérable de la Loge de la Candeur à Metz, auteur des Conversations allégoriques sur la Franc-Maçonnerie, publiées en 1763. La Grande-Loge de France lui fit remettre 300 liv. en 1764, à la charge de jetter au feu ce qui lui restait d'exemplaires; mais il garda l'argent, et continua la vente de son ouvrage.

PINGRÉ (l'abbé Alexandre-Guy), chanoine bibliothécaire de Sainte-Geneviève, chancelier de l'université de Paris, astronome géographe de la marine, membre de l'ancienne Académie royale des sciences, de l'Institut national, etc., naquit à Paris, le 14 septembre 1711, et mourut dans cette ville le 1er mai 1796.

L'abbé Pingré fut un des plus zélés Francs-Maçons. Il présida la Loge de l'*Etoile polaire*, Orient de Paris, fut député de plusieurs Loges, officier du Grand-Orient et deuxième surveillant de la chambre des provinces.

PIRLET, tailleur d'habits, membre de la Grande-Loge de France. Il fonda à Paris le chapitre dit des empereurs d'Orient et d'Occident.

POSTELL, éditeur d'une gravure systématique sur la Franc-Maçonnerie. Il la dédia à la réunion

des deux Grandes-Loges d'Angleterre, opérée en 1813.

PRUSSE (le prince Henri-Guillaume de), frère du grand Frédéric, qui le reçut Franc-Maçon, ainsi que le margrave Charles de Brandebourg et le prince Frédéric-Guillaume de Holstein-Beck, dans une Loge qu'il tint à Charlottenboug en 1740. Il fut député de la Grande Loge d'Angleterre auprès des cercles de la Haute-Saxe.

RAGOTZKY, littér. allem., auteur de l'ouvrage intitulé : Sur la Liberté Maçonnique.

REGGIO (le maréchal duc de), pair de France, grand-officier d'honneur du Grand-Orient, élu en 1814.

RENARD (Honoré), littér. Il a donné au public un ouvrage intitulé : Les trois premiers Grades uniformes de la Franc-Maçonnerie.

REPNIN, prince russe qui avait une Loge particulière dans son palais à Saint-Pétersbourg.

RIGGS, député grand-maître provincial pour les Loges du cap Coast en Afrique en 1735.

ROBELOT, ancien avocat au parlement de Dijon, littérateur, auteur de plusieurs écrits didactiques, notamment d'un discours qu'il adressa à l'ambassadeur de Perse après sa réception à Paris en 1808.

ROBINS (l'abbé), curé de Saint-Pierre d'Angers, hist., littér., auteur des recherches sur les Initiations anciennes et modernes.

ROGER (Avocat), vénérable de la Loge de Saint-Jean d'Ecosse, des commandeurs du Mont-Thabor en 1814; littér., auteur de l'écrit intitulé : Discours explicatif de la Solennité Mystique des Fêtes de Saint-Jean, inséré dans les annales maçonniques de Caillot, et de plusieurs pièces didactiques.

ROSE (Chrétien), littér., auteur d'un ouvrage allemand intitulé: Observations sur la Constitution politique de l'Ordre Maçonnique.

SALFI (François), littér., auteur de différens écrits sur l'institution maçonnique, et d'un poème italien, imprimé à Milan en 1807, intitulé: Iramo.

SARAZIN (Jean), médecin de la Faculté de Paris et membre de plusieurs académies, auteur de divers écrits poétiques, d'hymnes maçonniques et de couplets adressés à Askerikau, ambassadeur de Perse, le jour de son initiation.

SAVALETTE DE LANGES, garde du trésor royal, fondateur du Rite des Philalètes à Paris.

SAVARD. Il était substitut au secrétariat du Grand-Orient de France à l'époque de son établissement en 1773; devenu aveugle par suite de longs travaux, il obtint sa démission avec pension, dont une partie fut conservée à sa veuve en 1803.

SAXE-WEIMAR (le prince Bernard de). Il visita les Loges de Paris en 1812, et fut accueilli avec empressement.

SCHOUVALOF, prince russe qui avait une Loge particulière dans son palais à Moscou.

SMITH, littér. anglais, auteur de l'écrit intitulé : De l'Usage et de l'Abus de la Franc-Maçonnerie, etc.

SOULT (le maréchal), duc de Dalmatie, grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France, élu en 1814.

STANHOPE (Philippe), comte de Chersterfield, ambassadeur d'Angleterre en Hollande en 1731. Il présida la Loge de la Haye, dans laquelle fut initié François, duc de Lorraine, grand-duc de Toscane, et depuis empereur d'Allemagne en 1731.

STONE, surveillant sous Inigo-Jones, grand-maître des Loges d'Angleterre. On regretta beaucoup l'un de ses manuscrits qui se trouvait parmi ceux qui concernaient, dit on, la Franc-Maçonnerie, et qui furent brûlés à Londres en 1720.

SUSSEX (le prince Frédéric, duc de), grand-maître de toutes les Loges d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande en 1815. L'heureuse et libre réunion des Maçons anciens et modernes, et le concordat signé entre eux à Londres dans l'année 1813, sont dus autant à l'esprit conciliateur qu'au zèle vraiment maçonnique de S. A. R.

THOMASSIN, littér., auteur de divers écrits didactiques, et notamment d'une dissertation sur le véritable ordre royal et ses utiles effets dans l'ordre social.

THOUX DE SALVERTE, colonel au service de Pologne. Il institua en 1763, à Varsovie, une société connue sous le nom d'Académie des Secrets, à l'imitation de celle de Porta.

TOLOSA (le marquis de), emprisonné à Madrid comme Franc-Maçon, en 1814, par ordre du gouvernement espagnol.

TORRÉ, célèbre artificier. Les grandes réunions maçonniques se tenaient, en 1773, dans son local (le Waux-Hall), rue de Bondy, à Paris.

TOUSSAINT (le baron de), l'un des fondateurs du Grand-Orient de France, et son grand secrétaire à l'époque de la révolution maçonnique de 1772.

UZÈS (le duc d'), pair de France, grand-officier d'honneur du Grand-Orient, élu en 1814.

VIANY (Auguste de), littér., l'un des fondateurs de la Maçonnerie du Rite Ec. philosophique en Toscane, auteur de plusieurs discours, dissertations et écrits didactiques.

VOYARD, littér., auteur de poésies maçonniques faites pour la Mère-Loge du Rite Ec. philosophique. Il a composé une cantate à l'occasion de la réception d'Askérikan, ambassadeur de Perse.

WALLIS, (Jean), membre de la société des Roses-Croix, qui contribua avec Forster, Wilkins et autres, à instituer la société royale des sciences à Londres.

WASHINGTON (le général), grand-maître de toutes les Loges des Etats-Unis, élu en 1791. Les Maçons américains firent frapper une médaille en son honneur dans l'année 1797.

WASSENAER (le comte de), l'un des fondateurs de la Franc-Maçonnerie en Hollande.

WRBNA (le comte d'), appelé Abraham dans l'ordre des initiés de l'Asie, dont il fut l'un des fondateurs. Il était un des pères de l'Ordre, et Rose-Croix zélé. Muni d'une quantité de documens,

il voyagea dans beaucoup de pays, où il fonda des colonies asiatiques.

WURTZ (le docteur), littér., auteur de plusieurs écrits didactiques, notamment de celui intulé : Moyen de rendre la Franc-Maçonnerie utile à l'humanité.

YORCK (le duc d'), ce prince fut reçu Franc-Maçon dans la Loge de l'Amitié à Berlin en 1765, ce qui donna lieu au titre de Royale-Yorck de l'Amitié que prit cette Loge.

Bibliographie.

OUVRAGES BIBLIOGRAPHIQUES

Publiés pour, contre et sur la Franc-Maçonnerie, dans tous les pays du monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1835.

DEUXIÈME RELEVÉ

ÉTABLI PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

5730. La Maçonnerie disséquée, etc., par Samuel Prichard. Londres, in-8.—Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions : la première est de 1730.

5734. La Grande lumière, ou Conférences sur les mystères maçonniques effrayans pratiqués chez *Landelle*, traiteur, rue de Bussy, ou à l'hôtel Soissons, ou à la Râpée, etc. Paris, in-12. 1734.

5736. Anecdotes et Lettres secrètes sur divers sujets de littérature et de politique. Utrecht, in-12. 1736.

Cet ouvrage contient des détails sur l'histoire de la Fanc-Maçonnerie dans la Hollande.

5737. Sentence de police du Châtelet de Paris, qui défend les assemblées des Francs-Maçons, 14 novembre Paris, in-4°. 1737.

Cette sentence condamne le nommé Chapelot, marchand de vin à la Râpée, à l'enseigne de Saint-Bonnet, à mille francs d'amende envers le roi, et ordonne que son cabaret sera muré pendant six mois, pour avoir reçu chez lui une réunion de Frey-Masons.

5738. Relation authentique concernant les Francs-Maçons, à laquelle on a joint leur apologie, Andræ, 1738. Il y a une seconde édition de cet ouvrage en 1743.

5738. Relation apologétique et historique de la société des Francs-Maçons. Dublin, in-8. 1738.

5739. Sentence de l'inquisition qui condamne l'ouvrage intitulé : Relation apologétique et historique de la société des Francs-Maçons (n° 8), à être brûlé par la main du bourreau. Rome. in-4. 1739.

5739. Edit du cardinal Firrao, publié au nom du pape Clément XII, portant défense à qui que ce soit de se réunir aux Francs-Maçons, sous peine de mort. Rome, in-plano. 1739.

5741. Constitutions, histoire, lois, charges, réglemens et usages des Francs-Maçons. La Haye, in-8. 1741.

5741. Réflexions particulières sur la construction admirable de la tour de Babel; sa vue de deux côtés, avec une instruction à la R.·. Société des Francs-Maçons. Leipsick, Born, 1741, in-8.

5742. Le Secret des Francs-Maçons découvert dans un drame. Francfort, in-8. 1742.

5742. Les Dialogues les plus nouveaux dans le règne des vivans entre le Morave, M. le comte de Zinzendorf et un Franc-Maçon, dans lequel leurs vies, leurs doctrines et leurs saints secrets se trouvent publiés et examinés, d'après les sources les plus authentiques et les plus pures, de manière qu'on y trouve entièrement recueilli avec soin, franchise et un grace particulière, tout ce qui a pu et peut être dit de ces hommes et de leurs disciples. Francfort et Leipsick, in-8. 1742.

5742. Histoire, obligations et statuts des Francs-Maçons. Francfort, 1742, in-8.

5742. Histoire des Francs-Maçons, contenant les obligations et statuts de la très-vénérable Confraternité de la Maçonnerie, conformes aux traditions les plus anciennes, etc. Francfort-sur-le-Mein, in-12. 1742.

5742. Notice historique de l'origine des Francs-Maçons. Francfort-sur-le-Mein, in-8. 1742.

5742. Secret des Francs-Maçons. Génève, in-12. 1742.

5743. Ecrit apologétique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie. Halberstadt, in-8. 1743.

5743. Catéchisme (nouveau) des Francs-Maçons, contenant tous les mystères de la Franc-Maçonnerie épars et omis dans l'ancien catéchisme, etc. in-12. 1743.

5744. Le Franc-Maçon qui se défend lui-même, ou recueil de divers ouvrages bien rédigés, publiés par quelques membres de l'Ordre pour sa défense. Francfort et Leipsick, in-8. 1744.

5744. Portrait (le véritable) d'un Franc-Maçon, in-8. 1744.

5744. Secret (le) des Francs-Maçons, avec un recueil de leurs chansons, précédé de quelques pièces de poésie. Paris, in-16. 1744.

5744. Sentence de police du Châtelet de Paris, du 5 juin, qui défend à toutes personnes de tel état, qualité et condition qu'elles soient, de former aucune association, etc., et à tous traiteurs, aubergistes, cabaretiers et autres, de leur fournir des repas, à peine d'amende, de fermeture de leurs boutiques, etc Paris, in-4. 1744.

5744. Réglemens, lois, histoire, obligations et ordonnances des Francs-Maçons, tirés de leurs communications verbales; traduit de l'anglais par Jean Kuenen. Leipsick, in-8. 1744.

5745. Apologie pour l'Ordre des Francs-Maçons. La Haye et Dresde, in-12. 1745.

5745. Ordre (l') des Francs-Maçons trahi, et le Secret des Mopses révélé. Amsterdam, in-12. 1745.

5745. Lettre critique d'un Franc-Maçon, sur l'ouvrage intitulé : l'Ordre des Francs-Maçons trahi. Francfort, in-8. 1745.

5745. Le Franc-Maçon découvert et dépouillé de tous ses secrets. Strasbourg, in-18. 1745.

5745. Sceau (le) rompu, ou la Loge ouverte aux profanes par un Franc-Maçon. Paris, in-8. 1745.

5745. Sentence de police du Châtelet de Paris, du 18 juin, qui renouvelle les défenses à toutes personnes de s'assembler ni de former aucune association, et condamne le nommé Leroy, traiteur, en 3,000 l. d'amende, pour avoir contrevenu aux précédentes défenses. Paris, in-4. 1745.

5745. Tonneau (le) jeté, ou réflexions sur les Francs-Maçons. La Haye, in-8. 1745.

5746. De l'Ordre de la Franc-Maçonnerie. Leipsick, in-12. 1746.

5746. Le Flambeau lumineux de l'Ordre Maçonnique. Leipsick, in-12. 1746.

5746. Le Flambeau nouvellement allumé de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie, ou Histoire particulière de cette singulière Confrérie avec ses constitutions, etc. Leipsick, in-8. 1746.

5746. Quintessence de la vraie Franc-Maçonnerie. Leipsick, in-8. 1746.

5747. Procédures curieuses de l'Inquisition de Portugal contre les Francs-Maçons, pour découvrir leurs secrets. Paris, in-12. 1747.

5748. Anti-Maçon (l'). Paris, in-12. 1748.

5748. École (l') des Francs-Maçons. Jérusalem, Paris, in-12. 1748.

5748. Lettre et Consultation sur la société des Francs-Maçons, Paris, in-12. 1748.

5749. Lettre d'un Maçon libre, servant de Réponse à la lettre et à la consultation anonymes sur la société des Francs-Maçons, etc. Paris, in-12, 1749.

5751. Bulle de Benoît XIV contre les Francs-Maçons. Rome, in-4. 1751.

5752. Étrennes au pape, ou les Francs-Maçons vengés. La Haye, in-8. 1752.

5752. Recueil de discours et autres pièces, tant en prose qu'en vers, sur l'art royal, par le F. L... Amsterdam, in-8. 1752.

5752. Jugemens (les vrais) sur la société des Francs-Maçons. Bruxelles, in-12. 1752.

5754. Les anciennes constitutions et devoirs des Francs-Maçons, avec une exposition fidèle de leur noble art, etc. Londres, in-4. 1754.

5755. Lettres Maçonniques interceptées, dans lesquelles on démontre l'origine, la constitution et tous les détails rélatifs à cet Ordre. Leipsick, in-8. 1755.

5756. De la décadence de la Franc-Maçonnerie. Berlin, in-8. 1756.

5756. Noblesse des Francs-Maçons, ou institution de leur société avant le déluge universel, et son renouvellement après le déluge, etc. Francfort-sur le-Mein, in-8. 1756.

5758. Discours prononcé à la Loge-Mère et Royale des Trois-Globes, à Berlin, à l'occasion de la réception d'un officier français, prisonnier de guerre. Berlin, in-8. 1758.

5761. Guide portatif du Franc-Maçon, contenant l'origine, les progrès et l'état actuel de cette ancienne confraternité, etc. Edimbourg, in-8. 1761.

5762. Jackin et Boaz, ou collection authentique de tout ce qui concerne la Franc-Maçonnerie ancienne et moderne, etc. Londres, in-8. 1762.

Cet écrit a eu un grand nombre d'éditions; la dernière est de 1811.

5763. Conversations allégoriques et Maçonniques organisées par la sagesse, etc. Londres in-8. 1763.

5764. Preuves que la sentence judiciaire du conseil de Dantzick contre les Francs-Maçons de cette ville a été prononcée sans aucune accusation formelle et sans examen préalable, et que par conséquent elle est nulle, etc. Dantzick, in-8. 1764.

5764. Principes d'Ahiman, ouvrage composé pour l'instruction de ceux qui sont ou veulent être Francs-Maçons, contenant la quintessence de tout ce qui a été publié sur la Franc-Maçonnerie, etc. Londres, in-8., par Laurence Dermott. 1764. Cet ouvrage a eu huit éditions, des additions selon les temps, et quelques variations dans les titres. La dernière est de 1813.

5764. Devoirs (les), Statuts, ou Réglemens généraux des Francs-Maçons. Francfort et Leipsick, in-8. 1764.

5765. Défense de la Franc-Maçonnerie, telle qu'elle est professée dans les Loges régulières de la constitution de la Grande-Loge d'Angleterre et ailleurs. Londres, in-8. 1765.

5766. Étoile (l') flamboyante, ou la société des Francs-Maçons considérée sous tous les aspects. Francfort, in-8. 1766.

5766. Les Secrets les plus nouveaux des Francs-Maçons, leurs mœurs, leurs usages aux assemblées et aux réceptions des Frères servans, Apprentis, Compagnons, Maîtres et Maîtres-Supérieurs, etc., Leipsick, 2 vol. in-8., fig., 1766; *idem*, 1770.

5766. Hiram, ou la Clef du Grand-Maître de la porte de la Maçonnerie ancienne et moderne. Londres, in-8. 1766.

5766. Mystères (les plus secrets) de la Maçonnerie des hauts grades dévoilés, ou le vrai Rose-Croix. Jérusalem, in-8. 1766.

5766. Orateur (l') Franc-Maçon. Berlin, in-12. 1766.

5767 Défense apologétique des Francs-Maçons, contre les cinq discours des RR. PP. Missionnaires à***. Amsterdam, in-12. 1767.

5770. Art royal du Chevalier Rose-Croix, etc. Londres, in-8. 1770.

5772. La Franc-Maçonnerie illustrée, par G. Preston, ancien Maître de la Loge de l'Antiquité. Londres, in-8. 1772. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois : la dernière édition parut, très-augmentée, en 1812.

5772. Société (la) des Francs-Maçons, soutenue contre les faux préjugés, par le seul aspect de la vérité, etc. Amsterdam, in-12. 1772.

5773. Circulaire du G.-O. de France, du 26 juin, contenant le détail des opérations relatives à sa fondation. Paris, in-4. 1773.

5773. Franc-Maçon (le vrai), qui donne l'origine et le but de la Franc-Maçonnerie, etc. Liége, in-12. 1773.

5773. Lettres critiques sur la Franc-Maçonnerie d'Angleterre. in-8. 1773.

5773. Planche à tracer générale de l'installation de très-sérénissime, très-respectable et très-cher Frère Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince du sang, en qualité de G.-M. de l'Ordre royal de la Franc-Maçonnerie en France. Paris, in-4. 1773.

5773. Statuts de l'Ordre royal de la Franc-Maçonnerie en France. Paris, in-4. 1773.

5774. Discours prononcé par le V. F. Jérôme de Lalande, de l'Académie royale des sciences, etc. Paris, in-4. 1774.

5774. Discours prononcé par le F. Leroy, orateur de la chambre de Paris, à l'assemblée générale de la St-Jean d'hiver 5774, pour la quête destinée à la délivrance des prisonniers détenus pour mois de nourrice. Paris, in-4. 1774.

5774. Lettres maçonniques, pour servir de supplément au vrai Franc-Maçon du F. Enoch. Paris, in-8. 1774.

5775. Circulaire du G.-O. de France, du 18 mars, contenant le détail de ses opérations, réglemens et instructions, diverses décisions concernant les députés, la scindication des Loges, l'établissement des Grandes-Loges provinciales, les noms des fondateurs du G.-O., sa situation financière, etc. in-4.

5775. Motifs du Traité d'union entre le G.-O. de France et les trois Directoires écossais. in-4. 1775.

5775. Relations recueillies des institutions des Francs-Maçons pour les pauvres, dans la Saxe électorale, depuis le 17 janvier 1772 jusqu'en 1775. Dresde, in-8. 1775.

5776. Almanach pour les Francs-Maçons des Loges allemandes réunies, 2 vol. in-16, 1776 et 1777.

5776. Essai sur les mystères et le véritable objet de la Confrérie des Francs-Maçons. Amsterdam, in-12, 1776.

5776. Tableau alphabétique des Loges constituées ou reconstituées par le G.-O. de France depuis sa fondation jusqu'en 1776. Paris, in-4. 1776.

5777. Abrégé historique concernant la Mère et primitive Loge des Francs-Maçons, établie à Berlin, sous le nom des Trois Globes. Berlin, in-4. 1777.

5777. Amusement des Francs-Maçons. Paris, in-4. 1777.

5777. Société (la) des Francs-Maçons considérée comme utile à l'humanité, aux mœurs et aux gouvernemens. Paris, in-8. 1777.

5778. Esquisse des travaux d'adoption dirigés par les officiers de la Loge de la Candeur, depuis son établissement à Paris. Paris, in-4. 1778.

5778. Francs-Maçons (les) écrasés, suite du livre intitulé : l'Ordre des Francs-Maçons trahi, etc. Amsterdam, in-12, 1778.

5778. Grades (les trois premiers) uniformes de la Franc-Maçonnerie, divisés en cahiers de demandes et réponses, par H. Renard. Paris, in-12, 1778.

5779. Histoire du sort qu'ont éprouvé les Francs-Maçons à Naples, etc. Francfort et Leipsick, in-8. 1779.

5780. Esprit de la Franc-Maçonnerie, par Hutchison, traduit de l'anglais. Berlin, in-8. 1780.

5780. Rite primitive. Tableau de la premiè e L. du Rite primitif en France, et pièces d'architecture sur le même Rite. Narbonne, in-8. 1780.

5781. Sur le but de l'Ordre des Francs-Maçons, par J.-A. Starcke. Germanie, in-8. 1781.

5782. Découvertes récentes sur la Franc-Maçonnerie et ses mystères, avec des thèses métaphysiques et salomonniennes, in-8. 1782.

5782. Fragmens pour et contre la Franc-Maçonnerie. Berlin, in-8. 1782.

5782. Sur le tout de la Franc-Maçonnerie, tiré de lettres de MM. Fürstenstein et Stralenberg. Leipsick, in-8. 1782.

5782. Pensées sur la Franc-Maçonnerie. Germanie, in-12. 1782.

5782. Le Rose-Croix dans toute sa nudité, pour servir à l'instruction des différens États, avec l'explication des doutes sur la vraie sagesse des Francs-Maçons, etc. Amsterdam, in-12. 1782.

5782. Quatre pièces tirées des papiers d'un Franc-Maçon, relatives à l'Ordre des Francs-Maçons et des Francs-Maçonnes, par Joseph Freyburger. Vienne, in-8. 1782.

5782. Tableau alphabétique de toutes les Loges maçonniques connues, recueilli des pièces authentiques de cette vénérable Société. Leipsick, in-8. 1782.

5783. Principes d'Ahiman abrégés et commentés, etc. Philadelphie, in-8. 1783.

Cet ouvrage fut publié par ordre de la Grande-Loge de Pensylvanie.

5783. Archives pour les Francs-Maçons et les Roses-Croix. Berlin, 2 vol. in-8. 1783 et 1784.

5783. De l'usage et de l'abus de la Franc-Maçonnerie. Londres, in-8. 1783.

5784. Acte déclaratoire et statuts du G.-O. du royaume de Pologne et du grand duché de Lithuanie, in-8. 1784.

5784. Traité sur l'assemblée générale des Francs-Maçons, à Wilhelmsbad, par le baron de Knigge. Francfort, in-8. 1784.

5784. Essais sur la Franc-Maçonnerie, ou du but essentiel et fondamental de la Franc-Maçonnerie, etc. Latopolis, in-8. 1784.

5784. Journal pour les Francs-Maçons, tiré d'un manuscrit, pour les Frères et Maîtres de l'Ordre, par les Frères de la Loge de l'Union, à l'Orient de Vienne. Vienne, Wappler, in-8. 1784.

5785. Le Code des Loges maçonniques, etc. Naples, in-8. 1785.

5785. Institutions, rites et cérémonies des Francs-Maçons, etc. Paris, 1785.

5785. Chronique de la Franc-Maçonnerie, par Jos, comte de Palatin. Philadelphie, in-8. 1785.

5785. Saint-Nicaise, ou lettres remarquables sur la Franc-Maçonnerie (en allemand), par Starcke. Leipsick, in-8. 1785.

Il y a une seconde édition de 1786.

5786. Matériaux pour servir à l'histoire de l'Orde des Francs-Maçons. Berlin, in-8. 1785.

4786. Pierre de touche pour les Francs-Maçons. Copenhague, in-8. 1786.

5787. Fragmens pour une histoire de la Franc-Maçonnerie allemande. Bâle, in-8. 1787.

5787. Observations sur la constitution politique de l'Ordre maçonnique, par Chrétien Rose. Leipsick, in-8. 1787.

5787. Eclaircissemens sur les sujets les plus essentiels de la Franc-Maçonnerie. in-8. 1787.

5787. Maçonnerie (la vraie) d'adoption, etc. Paris, in-18. 1787.

5787. Origine de la Maçonnerie Adonhiramite, etc. Paris, in-18. 1787.

5788. Monarchie (de la) prussienne sous Frédéric le-Grand, par le comte de Mirabeau. Londres, in-8. 1788.

5790. Le Franc-Maçon, ou Bibliothèque de tout ce qu'il y a de remarquable sur les Sociétés secrètes. Gottingue et Halle, in-8. 1780 à 1796.

5790. Moyens de rendre la Franc-Maçonnerie plus utile à l'humanité. Paris et Strasbourg, in-8. 1790.

5791. Dissertations de l'abbé Louis Luccagni, etc. tendant à prouver que la fraternité des Francs-Maçons dérive de la secte des Manichéens. Rome, in-8. 1791.

5792. Sur la liberté maçonnique, par Ragotzky. Berlin, in-8. 1792.

5792. Histoire des persécutions des Francs-Maçons à Naples. Leipsick, in-8. 1792.

5801. Ce que c'est que la Franc-Maçonnerie, etc. Genève, in-8. 1801.

5802. Collection contenant des chansons maçonniques, l'origine de la Franc-Maçonnerie en Amérique, etc. Boston, Dunham, in-8. 1802.

5802. L'Étoile lumineuse et les grades de la Maçonnerie découverts. Berlin, 8 vol. in-8., de 1802 à 1811.

5803. Art (l') du Tuileur, dédié à tous les Maçons des deux hémisphères, par le F. Abraham, chevalier de tous les ordres maçonniques. Paris, in-8. 1803.

5804. Sur l'origine et les principaux événemens des deux Ordres des Roses-Croix et des Francs-Maçons. Gottingue, in-8 1804.

5805. Journal pour la Franc-Maçonnerie. Altemburg, 5 vol. in-8. 1805 à 1812.

5805. Catalogue des livres, manuscrits et objets d'art relatifs à la Franc-Maçonnerie, qui se trouvent dans les archives de la Mère-Loge du Rite Ec. philosophique en France, etc. in-fol. 1805.

5805. Magasin pour les Francs-Maçons, ou notice sur l'origine, l'état ou les progrès de la Franc-Maçonnerie dans l'étranger et principalement dans la Grande-Bretagne. Leipsick, 4 parties in-8. 1805 et 1806.

5805. OEuvres complètes de Fessler sur la Franc-Maçonnerie. Freyberg, 3 vol. in-8. de 1805 à 1807.

5806. Explication de la Croix philosophique des Chev.-S. Princes Roses-Croix. Chereau, 1806, in-8.

5806. Statuts généraux de la Franc-Maçonnerie en Italie. Milan, in-8. 1806.

5808. Discours sur le Jubilé de cinquante ans de la fondation de la Franc-Maçonnerie en Hollande, prononcé dans la Grande-Loge de la Haye, le 5 juin 1808, par Guillaume Holtrop, in-8. 1808.

5808. Origine (de l'), et de l'établissement de la Maçonnerie en France, par M. Boubée. Paris, 18 8. in-4.

5808. Tableau du G.-O. d'Italie. Milan, in-4. 1808.

5808. Rose (la) de la vallée, ou la Maçonnerie rendue à son but primitif, et renfermée dans ses seuls vrais grades. Paris, Maugeret, 1808, in-16.

5808. Symboles fondamentaux et authentiques de la Franc-Maçonnerie, par K. C. F. Krause. Dresde, in-8. 1808.

5809 Archives des Francs-Maçons, par M. Burmann, directeur de la grande académie de commerce du grand duché de Bade. Manhein, in-8. 1809.

5809. Verbal de la réception, dans l'Ordre des

Francs-Maçons, du frère Askerikan, ambassadeur de Perse, et discours prononcé à cette occasion par M. Robelot. Paris. in-16. 1809.

Il n'a été tiré qu'à cent exemplaires.

5810. Acte déclaratoire et statuts du G.-O. helvétique Romand. Lausanne, 1810, in-8.

5810 Etrennes aux sectateurs de l'Art royal, suivies de la Chronologie des ères maçonniques et juives. Paris, 1810, in-16.

5810. Les trois anciens documens de la confraternité des Francs-Maçons, communiqués et rédigés par une exposition de l'essence et du but de la Franc-Maçonnerie, et de la confraternité maçonnique, par K. C. F. Krause, Dresde, 1810, in-8, fig.

5810. Livre (le) bleu, écrit sans titre, date, ni nom d'auteur, commençant par ces mots : « Afin » de rendre cet ouvrage inintelligible à ceux qui » n'ont pas droit à la participation des secrets » maçonniques, » etc. 1810, in-8.

5811. Etrennes aux sectateurs de l'art royal, suivies de la chronologie des ères maçonniques et juives, etc. Paris, Everat, in-16. 1811.

5811. De l'utilité de la Franc-Maçonnerie, sous le rapport philantropique et moral, par M. Salfi, Milan, 1811, in-8.

5812. Extrait sommaire du cours fait à Paris, en 1812, sur les rapports qui existent entre la Franc-Maçonnerie et les anciens mystères des Egyptiens, des Grecs et des peuples modernes. Paris, 1812, in-4.

5812. Nouveau Journal des Francs-Maçons. in-8. fig., 1812

Cet ouvrage forme le premier cahier du 3e vol. du Journal des Francs-Maçons.

5812. Nécessaire (le) maçonnique, etc. Amsterdam, 1812, in-12.

5812. Origine (de l') de la Franc-Maçonnerie, ouvrage posthume de Thomas Payne. Paris, 1812, in-8.

5812. Tuileur (l'unique et parfait) pour les grades de la Maçonnerie écossaise, sans aucune exception. Paris, 1812, in-8.

5813. Essai sur l'histoire de la Franc-Maçonnerie, depuis son établissement jusqu'à nos jours, etc. Paris, 1812, in-12.

5813. Récapitulation de toute la Maçonnerie, ou Description et Explication de l'hiéroglyphe universel du Maître des Maîtres, O. de Memphis. 1813, in-8.

5814. Abrégé historique de l'organisation en France jusqu'à l'époque du 1er mars 1814 des 33e degrés, du Rite écossais ancien et accepté, des obstacles qu'elle a rencontrés, et des progrès qu'elle a obtenus. Paris, 1814.

5814. Défense et Apologie de la Franc-Maçonnerie, ou Réfutation des accusations dirigées contre elle à différentes époques et par divers auteurs. Paris, 1814, in-8.

5814. Secrets de la Maçonnerie dévoilés par un Franc-Maçon au très-saint père le Pape Pie VII, ou observations sur sa bulle portant excommunication des Francs-Maçons. Paris, 1814, in-8.

L'UNIVERS MAÇONNIQUE,

Revue Trimestrielle

DES PROGRÈS ET ACQUISITIONS DE L'ESPRIT HUMAIN

DANS TOUTES LES BRANCHES DES CONNAISSANCES MAÇONNIQUES,

Histoire, — Littérature, — Poésie, — Biographie et Bibliographie.

« Publions, établissons, propageons la vraie Maçonnerie, nous aurons « rendu plus de services à la terre que tous les législateurs ensemble ! ! »

1er N° 3. — 5835 (Ère vulgaire 1835).

L'ère maçonnique date de la création du monde. L'année commence le premier mars de l'année grégorienne.

ORIGINE

DE

L'ÈRE MAÇONNIQUE,

Par le F.·. Guineau.

L'ordre maçonnique ne compte point les années suivant le comput grégorien. Il a un style à lui. Il date de la véritable lumière. Pourquoi cette différence d'ère? et quelle est la raison qui porte les Francs-Maçons à considérer le mois de mars comme le premier de leur année? Développons ces deux questions.

L'étude la plus approfondie de la chronologie des siècles n'a pas encore pu présenter à l'œil de l'histoire un point fixe sur l'origine du monde. Calculée, tantôt par les cycles solaires, tantôt par les cycles lunaires, période de 28 et de 19 ans; ici, d'après les éclipses de ces deux astres, dont la rotation paraît toujours la même; là par les couches de mines qui semblent avoir pris racine au giron de la terre et ne s'être élevées à sa surface qu'après des élaborations séculaires, le commencement de ce grand œuvre est encore un problème : comment le résoudre? Quand, d'après tant de variantes, on est forcé de reconnaître que chaque peuple a distribué le temps, ou pour accommoder cette division à ses usages, ou pour flatter sa vanité; quand les bouleversemens, dont on découvre des traces dans quelques parties du globe, nous donnent à penser que ces vestiges, qui nous semblent les plus anciens, peuvent être les revers d'indices qu'ils cachent à nos recherches. Dans une telle perplexité d'idées qui se croisent sur des faits dont l'existence est livrée aux conjectures, il est prudent de s'arrêter sur des époques qui offrent une ressemblance assez frappante pour prendre le caractère de la certitude, et il faut dire, avec le célèbre Condillac : « On trouve une espèce de consolation d'être tranquille et de ne plus chercher, quand on voit que tant de savans ont cherché en vain. »

L'esprit de sagesse qui a toujours dirigé les Francs-Maçons porte à croire que cette observation avait guidé les fondateurs de cet ordre, dont la création est encore un grand objet de discussions entre les savans curieux de découvrir la source des faits. Ces fondateurs, voyant sans doute que l'homme sage, qui visait à la découverte de la naissance du monde, ne pouvait point, sans donner dans le vague, se déterminer pour telle époque plutôt que pour telle autre, trouvèrent prudent de la fixer à cet âge, depuis lequel le temps écoulé jusqu'à eux avait acquis le degré de confiance que peut donner à l'esprit une tradition fidèlement conservée parmi le nombre des peuples, pour qui elle ne cessait d'être un objet de vénération.

Adam est le premier homme qui vit la lumière, dit la Bible; de ce jour à celui-

ci, nous voyons s'écouler la 5835e année.

Aussi, quelque part que deux Maçons se rencontrent, ils s'empressent de s'aider, et ils se réunissent pour élever un temple à la vertu, en écarter les hommes vicieux dont la demeure doit être dans les ténèbres, et pour reconnaître s'ils sont véritablement Frères, ils se demandent de quelle époque date la véritable lumière. Leur réponse est celle-ci : l'an de la véritable lumière, Moïse l'indique par cette expression sublime du Grand-Architecte de l'Univers : *Que la lumière se fasse*, *et la lumière se fit*! Nous parcourons le 59e siècle. Un aussi agréable souvenir les pénètre d'admiration et de reconnaissance pour ce point déterminé dans l'éternité, qu'à chaque période du soleil proclament les merveilles du ciel et de la terre. Dans leur enthousiasme, ils élèvent leurs vœux vers l'auteur de la nature; ils lui demandent la continuité des siècles à l'infini, espérant que l'homme se perfectionnera dans la succession de ses générations. Cherchant ainsi à se consoler dans leur attente, les vrais Maçons adressent au Grand-Architecte cette prière dictée par le cœur, à laquelle sa majesté divine s'empresse de répondre, toutes les fois que les Maçons se régénèrent et lui consacrent de nouveaux temples. Vous l'avez faite cette prière sainte, vous en avez ressenti l'heureux effet : le ciel s'est montré propice à nos vœux; conservez-en le souvenir, très-chers Frères, et en transmettant cette invocation à vos successeurs, transmettez-leur aussi le chiffre mystérieux de notre ère.

Le but de la Maçonnerie étant de faire recouvrer à l'homme l'heureuse perfection qui le distingua de tous les êtres sortis du néant, il est naturel de faire remonter à cette époque l'origine de notre ère. Mais quel en fut le premier jour ?

Dans ces temps où le génie créa l'Olympe pour le peupler des hommes qu'il défiait, et dont l'imagination rajeunit à tout instant la vieillesse, Minerve, déesse de la Sagesse, prit sous sa protection le mois de *Mars ;* elle voulut qu'il ouvrît la marche des siècles, sans doute par quelque agréable souvenir du dieu dont ce mois avait emprunté le nom.

Le premier roi de Rome, en réglant le cours de l'année, plaça Mars en tête, pour rappeler le dieu de la guerre, dont il aimait à se dire le fils.

Numa, et long-temps après ce premier législateur de Rome, César admira l'ordre établi : cet ordre fut maintenu, même en France, jusqu'à Charles IX, qui, pour concilier des discussions astronomiques, ordonna, par un édit, que l'an 1563 commencerait au premier janvier.

Nous avons vu cet ordre encore interverti; et parmi les chrétiens comme parmi les Juifs, l'année a commencé en septembre; remplacé par vendémiaire : elle commencerait en juillet, suivant l'égyre des Turcs, que les Maçons resteraient constans dans leurs principes. Ils calculent de l'apparition de la véritable lumière, et la nature indique que la lumière se fit au mois de mars; en effet, dans ce mois la terre se régénère et les jours arrachent aux nuits *la ceinture céleste*, pour me servir de l'expression de Court de Gebelin, qui indique ce mois pour être celui où l'univers jaillit du chaos. Ce savant se perfectionna dans l'art impérial, par l'étude la plus approfondie de l'astronomie et de la mythologie, qu'il comparait sans cesse ensemble pour dévoiler le passé et fournir des moyens de deviner l'avenir : ces deux points, mes frères, se tiennent dans l'immensité de la durée. Le tableau du monde se roule toujours sur lui-même; mais le miroir est trop éloigné de nos yeux pour y voir répéter les images qui s'y chassent tour-à-tour. Consolons-nous de cette privation : croyons qu'elle fut ordonnée pour notre repos, et continuons toujours nos travaux en les reprenant avec une nouvelle ardeur au mois de mars, le premier de l'année maçonnique.

La lumière.

Lorsque la main du Tout-Puissant
Dans l'espace plaçant les mondes,
Eut fait jaillir, des ténèbres profondes,
Ce feu divin, cet astre éblouissant;
L'homme sur la nature entière
Obtint l'empire universel,
Mais son bonheur n'eût point été réel,
S'il n'avait point vu la lumière.

L'Echo de la Montagne d'Hérédom.

L'Eternel autrefois, prodiguant ses miracles,
A sur le mont Sina prononcé ses oracles;
C'est là que, prescrivant la justice et la foi,
Il grava de sa main les tables de la loi.
Les Hébreux, pénétrés de respect et de crainte,
Jurèrent d'obéir à sa volonté sainte;
Ainsi, les vrais Maçons répandus sur la terre,
Respectant de notre art l'illustre sanctuaire,
Et le rite émané de l'antique Hérédom,
Ont juré de garder un si précieux don.

La Philosophie Maçonnique,

STANCES,

Par le F.·. Sarazin.

De ce vaste univers, ô sublime harmonie!
Le hasard forma-t-il et la terre et les cieux?
D'un Être créateur la sagesse infinie
Partout frappe nos yeux.

Les droits, les dignités, l'orgueilleuse opulence,
Le faste des palais, l'ambition des rangs
N'excitent point en nous la sombre méfiance,
Les soucis dévorans.

Vains honneurs, vous passez comme une ombre légère,
Vous changez vos plaisirs en de mortels regrets..
Ces riches monumens grossiront la poussière
Qui couvre nos guérets.

Mortels! nous courons tous vers la nuit éternelle,
Où de tant de grands noms se perd le souvenir;
L'homme seul, l'homme seul à la vertu fidelle
Vivra dans l'avenir.

QUELQUES DÉTAILS HISTORIQUES

SUR LES

ANCIENNES INITIATIONS

AUX MYSTÈRES MAÇONNIQUES.

Si tous les hommes étaient justes et ne se proposaient d'autres obligations à remplir

que celles que la vertu impose, la sévérité des lois civiles et les maximes de la morale la plus sage seraient également superflues; mais l'expérience nous apprend qu'il sont loin d'atteindre à la perfection, et que leurs passions, semblables aux flots tumultueux d'une mer agitée, ont besoin d'une forte digue qui puisse les contenir. Il en est cependant qui sortent du cercle obscur où ils demeuraient confondus avec le vulgaire: semblables à ces héros qui quittaient les rangs pour défier une armée entière, ils luttent avec effort contre cette foule d'obstacles qui s'oppose mortellement à la félicité d'un vertueux, et la palme victorieuse est le fruit de leur persévérance, mais ils sont en petit nombre. Cela vient de ce que les hommes, la plupart, encensent avec ardeur l'autel de la Fortune, en regardant la vertu indigente comme un objet méprisable et ignominieux; cela vient encore de ce qu'ils sont tout de glace pour les sentimens sublimes qui élèvent l'ame en la rapprochant de l'auteur de son être, tandis qu'ils sont tout de feu pour ce qui flatte les sens.

Le *spectacle Eleusinien*, ainsi que ceux d'*Isis* et d'*Osiris*, n'avait d'autre but que de rendre vertueux ceux qui se faisaient initier aux mystères, et dont les sens avaient été remués par des objets frappans qui émeuvent plus l'esprit que des raisonnemens philosophiques presque toujours froids et ennuyeux.

Il est impossible de dévoiler exactement toutes les circonstances de l'ancien spectacle Éleusinien: le secret impénétrable dont il était enveloppé a empêché d'en avoir une connaissance précise, et ce que les auteurs nous en rapportent est couvert d'un voile spécieux qui les mettait à l'abri du reproche d'impiété et de violation des sermens qu'on avait exigé d'eux. *Alcibiade* fut exilé et dévoué aux Furies pour avoir révélé les mystères de Cérès, et peu s'en fallut qu'il n'en perdît la vie. On sait cependant qu'on initiait aux grands et aux petits mystères; ces derniers se célébraient dans une petite chapelle, et ceux qui en avaient reçu la connaissance pouvaient ensuite être admis à des secrets plus importans. Les grands mystères se célé-

braient sous un dôme mystique d'une grandeur et d'une magnificence admirables. Là, tout ce qui peut frapper et ravir les sens était mis en usage; le néophyte y voyait mille choses emblématiques extraordinaires; les *ténèbres* et la *lumière* paraissaient alternativement; une multitude de voix différentes débitaient les maximes les plus imposantes; enfin tout concourait à rendre cette cérémonie capable de faire une impression durable dans le cœur de l'initié.

Il était conduit par un ministre, qu'on nommait *hiérophante* ou *mystagogue*, qui lui faisait subir les cérémonies préparatoires, et lui expliquait les mystères pendant l'initiation.

En entrant sous le dôme mystique, l'*hiérophante* se servait de la formule usitée : *Procul*, *O procul este profani*, qu'il répétait par trois fois à haute voix. Ensuite il conduisait le néophyte sous une ouverture étroite. Aussitôt qu'il avait pénétré dans l'intérieur, il sentait la terre trembler sous ses pieds, il entendait le tonnerre et des mugissemens effrayans, alors, n'apercevant plus le mystagogue, il était rempli d'étonnement et d'horreur, il n'osait avancer un seul pas devant des figures épouvantables dont les métamorphoses mécaniques étaient étonnantes, jusqu'à ce que l'hiérophante arrivât pour le diriger dans les voyages mystérieux qu'il devait faire. On montrait au candidat les souterrains destinés aux épreuves, où il voyait un appareil terrible de machines et de gens préposés pour les servir; cependant l'hiérophante, qui parlait en vers, suivant la coutume des oracles, adressait ces paroles à l'initié :

« Vous devez parcourir ces cavernes funèbres,
« Pénétrer au milieu des plus noires ténèbres;
« Il faut qu'à la lueur de ce pâle flambeau,
« Vous voyiez sans effroi l'approche du tombeau.
« Vous, dieux tartaréens qui régnez sur les ombres,
« Permettez-moi d'entrer dans vos royaumes sombres;
« Souffrez ce néophyte en ces funestes lieux,
« Purifiez son cœur, illuminez ses yeux,
« Ouvrez de vos secrets le voile impénétrable,
« Qu'il sorte sans malheur d'un séjour redoutable. »

Mais avant les épreuves, le préparateur conduisait le néophyte jusqu'aux lieux destinés à représenter, par une illusion d'op-

tique et de mécanique, le supplice du crime et les malheurs qu'il entraîne après lui. Alors une porte de fer s'ouvrait avec un bruit terrible : il voyait devant lui l'image de la punition des grands criminels, et les maux qui sont la suite d'une vie illicite. L'hiérophante adressait alors à l'initié à peu près ces paroles : (*Suivant Dion Chrysostôme*, *Claudien*, *Virgile*, *Enéïd*, *lib.* 6.)

« Ces lieux infortunés sont le séjour du crime;
« Aucun mortel sans moi ne peut voir cet abîme;
« Mais les dieux tout-puissans m'ont donné le pouvoir
« D'expliquer les secrets qu'ils vont vous faire voir.
« Il faut à mes discours que vous prêtiez l'oreille :
« Vous allez pénétrer de merveille en merveille;
« Ici chaque mortel, à son terme fatal,
« Est jugé sans appel devant ce tribunal;
« Là, contraint d'étaler toute sa conscience,
« Il ne peut éviter la divine vengeance;
« Il a pensé tromper les hommes et les dieux,
« Ses forfaits dévoilés détrompent tous les yeux;
« On ne peut reculer, l'obstacle est invincible;
« Moins la justice est prompte et plus elle est terrible.

« Vous voyez devant vous le deuil et le remords,
« Dont les traits douloureux sont pires que la mort;
« La pâle Maladie et la Vieillesse hideuse,
« La Terreur, l'Indigence et la Famine affreuse;
« Leur figure est horrible, et la Mort qui les suit
« Plonge d'un coup de faux dans l'éternelle nuit.
« Voyez la fausse Joie et l'Alarme tremblante,
« La Discorde inhumaine et Bellone sanglante,
« L'Avarice livrée aux plus affreux transports,
« Qui trouve l'Indigence au milieu des trésors;
« Là, sans compassion, les fières Euménides
« Dans le meurtre et le sang trempent leurs mains avides;
« Cette hydre furieuse exhale en sifflemens
« Un venin plus mortel que celui des serpens;
« La Chimère présente une gueule enflammée,
« qui vomit des torrens de soufre et de fumée.
« Armez-vous de constance, ou dans ce noir séjour
« Vous serez confiné sans espoir de retour.
« Ces malheureux, poussés d'une aveugle manie,
« Ont, de leur propre main, osé trancher leur vie;
« Ils voudraient, mais en vain, plongés dans les douleurs,
« Recommencer leur vie au milieu des malheurs,
« Souffrir la pauvreté, le travail et la peine :
« Leurs vœux sont superflus, et la Parque inhumaine,
« Dont le Destin cruel a dirigé les coups,
« Ne peut du fil fatal renouer les deux bouts;
« Leur espérance est vaine; et l'Achéron avare
« Du séjour des vivans pour jamais les sépare
« Les uns ont violé le droit de l'amitié,
« Qu'à leur ambition ils ont sacrifié;
« D'autres ont méprisé leurs parens et leurs frères,
« Ou d'une main impie ont maltraité leurs pères;

« Ils reçoivent du ciel les justes châtimens
« Qu'ils se sont attirés par leurs égaremens.
« Au milieu des remords, et parmi les Furies,
« Examinez le sort qu'on destine aux impies :
« Tysiphone, augmentant leurs tourmens et leurs cris,
« Les contraint d'avouer des crimes inouïs.
« Ce formidable bruit de glaives et de chaînes,
« Annonce faiblement leurs forfaits et leurs peines :
« L'un vendit pour de l'or sa patrie au tyran ;
« L'autre a mis la justice et les lois à l'encan ;
« Cet autre, méprisant la colère céleste,
« Regardait comme un jeu l'adultère et l'inceste :
« Ils ont joui vivans du prix de leurs forfaits,
« Mais leurs maux sont plus grands que les maux qu'ils ont faits.
« Ainsi, les partisans du parjure et du crime
« De leurs folles fureurs deviennent la victime.
« Instruit par leur exemple, apprenez en ces lieux
« A rendre la justice et respecter les dieux. »

Ici l'hiérophante terminait son discours; et tout disparaissait. Aussitôt on passait aux épreuves dont je ne ferai pas la description, comme étant trop longue. Tous les procédés qu'on employait tendaient à faire passer le candidat par les quatre élémens. Le lendemain on commençait les préparatifs d'un sacrifice expiatoire, après lequel le néophyte était conduit dans le souterrain, selon la coutume, pendant qu'on apprêtait la pompe magnifique qui devait avoir lieu le jour suivant, et qu'on appelait pompe *Isiaque*, ou le triomphe de l'initié. Cependant on l'instruisait sur la philosophie détachée de la croyance superstitieuse du vulgaire, et quand on l'en jugeait digne, on lui révélait le principal secret, qui n'était autre chose que la connaissance de l'unité d'un Dieu, Grand-Architecte de l'Univers, profession qu'on n'aurait pu faire ouvertement sans danger. Chacun sait ce qui arriva au sage Socrate pour avoir reconnu cette vérité publiquement. Le candidat adorait le nom de l'Être-Suprême gravé sur une lame d'or ; car les Égyptiens, et ensuite les Grecs, empruntèrent cette coutume des Juifs, dont le grand-prêtre portait sur le devant de sa mître une lame d'or en forme de croissant, sur laquelle était gravé le nom sacré de *Jéhova*. Lorsque Alexandre-le-Grand, qui avait juré la destruction des Juifs pour avoir servi le parti de Darius, eut aperçu le grand-prêtre qui venait à sa rencontre, et le nom sacré qu'il portait sur sa mître, il se

prosterna devant ce nom admirable et adora le grand moteur des destinées.

On voit aisément que le *Delta* maçonnique n'est qu'une perfection de cette invention sublime, qui signifie que c'est en vain que les hommes cherchent la lumière, si le Grand-Architecte de l'Univers ne daigne les éclairer lui-même.

« O Jéhova ! c'est toi qui répands la lumière,
« Car la nuit s'étendrait sur la nature entière,
« Si le flambeau du jour, allumé par tes mains,
« N'éclairait chaque jour le séjour des humains,
« Et si tous ces soleils, que nous nommons étoiles,
« Ne répandaient leurs feux quand la nuit tend ses voiles.
« Ils perdraient tous sans toi leur éclat le plus pur ;
« Si tu n'éclairais pas, tout deviendrait obscur.
« C'est en vain qu'un mortel aveuglé sur lui-même
« Refuse d'établir ton essence suprême,
« Ose-t-il avancer que tu n'existes point,
« Son cœur tout effrayé le dément sur ce point.
« L'homme, en donnant l'essor à son ardent génie,
« Peut mesurer l'espace au compas d'Uranie ;
« Il peut, par le travail et non par le hasard,
« Enfanter quelquefois des merveilles de l'art :
« On en a vu franchir les barrières de l'onde,
« Au milieu du trépas chercher un autre monde,
« Sur des plaines de glace et sous un ciel brûlant,
« Surmonter tour-à-tour l'un et l'autre élément.
« Rien, lorsque tu le veux, ne devient impossible,
« Ta divinité seule est un point invincible.
« L'homme, sur sa raison, souvent peut s'applaudir ;
« Mais ç'en est fait de lui s'il veut t'approfondir ;
« De son orgueil funeste il devient la victime,
« Et sa témérité ne trouve qu'un abîme.
« Aussi, le vrai Maçon, exempt de cette erreur,
« Dans un profond silence adore ta grandeur,
« Et s'il voit la vertu gémir dans l'indigence,
« Il vient à son secours avec la bienfaisance ;
« C'est dans l'adversité, comme dans un fourneau,
« Que l'or de l'amitié doit paraître plus beau ;
« Tandis qu'un métal faux se brûle et s'évapore,
« Cet or, quand il est pur, devient plus pur encore ;
« Quand la fortune rit, chacun avec ardeur
« Suit l'homme qui devient l'objet de sa faveur ;
« Mais, le tonnerre gronde, une affreuse tempête
« Anéantit ses biens et menace sa tête ;
« Aussitôt chacun fuit, il reste abandonné
« De tous ses faux amis qui l'ont environné.
« Dans ce temple sacré, l'indigence ennemie
« Ne couvrira jamais la vertu d'infamie ;
« Malgré le sort bizarre, un frère généreux
« Ne méprise jamais un ami malheureux,
« Mais se sentant ému d'un sentiment contraire,
« Il répare le mal que le sort a pu faire :
« C'est par là que son cœur imite l'Éternel,
« Et trouve son bonheur au pied de son autel. »

Sentimens en Loge

DES ANCIENS MAÇONS

SUR LE GRAND-ARCHITECTE DE L'UNIVERS,

OU

Extrait de Platon, d'Aristote et de Plutarque, etc., *par lequel on laisse à juger si la raison, abandonnée à elle-même, pouvait concevoir une théorie plus digne de la divinité et plus utile aux hommes.*

PHILOCLÈS. — Dites-moi, qui a formé le monde?

LYSIS. — Dieu.

PHILOCLÈS. — Par quel motif l'a-t-il formé?

LYSIS. — Par un effet de sa bonté (1).

PHILOCLÈS. — Qu'est-ce que Dieu?

LYSIS. — Ce qui n'a ni commencement ni fin (2); l'être éternel, nécessaire, immuable, intelligent.

PHILOCLÈS. — Pouvons-nous connaître son essence?

LYSIS. — Elle est incompréhensible et ineffable (3); mais il a parlé clairement par ses œuvres, et ce langage a le caractère des grandes vérités, qui est d'être à la portée de tout le monde. De plus vives lumières nous seraient inutiles, et ne convenaient, sans doute, ni à son plan ni à notre faiblesse. Qui sait même si l'impatience de nous élever jusqu'à lui ne présage pas la destinée qui nous attend? En effet, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il est heureux par la seule vue de ses perfections, désirer de le connaître (4), c'est désirer de partager son bonheur.

PHILOCLÈS. — Sa providence s'étend-elle sur toute la nature?

LYSIS. — Jusque sur les plus petits objets (5).

PHILOCLÈS. — Pouvons-nous lui dérober la vue de nos actions?

LYSIS. — Pas même celle de nos pensées.

(1) Platon. — (2) Thalès, Timée, Aristote. — (3) Platon. — (4) Aristote. — (5) Platon.

PHILOCLÈS. — Dieu est-il l'auteur du mal?

LYSIS. — L'Être bon ne peut faire que ce qui est bon.

PHILOCLÈS. — Quels sont vos rapports avec lui?

LYSIS. — Je suis son ouvrage, je lui appartiens, il a soin de moi.

PHILOCLÈS. — Quel est le culte qui lui convient?

LYSIS. — Celui que les lois de la patrie ont établi; la sagesse humaine ne pourrait savoir rien de positif à cet égard.

PHILOCLÈS. — Suffit-il de l'honorer par des sacrifices et par des cérémonies pompeuses?

LYSIS. — Non.

PHILOCLÈS. — Que faut-il encore?

LYSIS. — La pureté du cœur. Il se laisse plutôt fléchir par la vertu que par les offrandes; et comme il ne peut y avoir aucun commerce entre lui et l'injustice, quelques uns pensent qu'il faudrait arracher des autels les méchans qui y trouvent un asile (1).

PHILOCLÈS. — Cette doctrine, enseignée par les philosophes, est-elle reconnue par les prêtres?

LYSIS. — Ils l'ont fait graver sur la porte du temple d'Épidaure: *L'entrée de ces lieux*, dit l'inscription, *n'est permise qu'aux ames pures* (2). Ils l'annoncent avec éclat dans nos cérémonies saintes, où, après que le ministre des autels a dit: *Qui est-ce qui est ici?* les assistans répondent de concert: *Ce sont tous gens de bien* (3).

PHILOCLÈS. — Vos prières ont-elles pour objet les biens de la terre?

LYSIS. — Non, j'ignore s'ils ne me seraient pas nuisibles, et je craindrais qu'irrité de l'indiscrétion de mes vœux, Dieu ne les exauçât.

PHILOCLÈS — Que lui demandez-vous donc?

LYSIS. — De me protéger contre mes passions; de m'accorder la vraie beauté, celle

(1) Euripide. — (2) Clément d'Alexandrie. — (3) Aristophane.

de l'ame (1); les lumières et les vertus dont j'ai besoin ; la force de ne commettre aucune injustice (2), et surtout le courage de supporter, quand il le faut, l'injustice des hommes (3).

PHILOCLÈS. — Que doit-on faire pour se rendre agréable au Grand-Architecte de l'Univers?

LYSIS. — Se tenir toujours en sa présence; de rien entreprendre sans implorer son secours (4): s'assimiler en quelque façon à lui par la justice et par la sainteté; lui rapporter toutes ses actions (5); remplir exactement les devoirs de son état, et regarder comme le premier de tous celui d'être utile aux hommes (6); car, plus on opère le bien, plus on mérite d'être mis au nombre de ses enfans et de ses amis (7).

PHILOCLÈS. — Peut-on être heureux en observant ses préceptes ?

LYSIS. — Sans doute, puisque le bonheur consiste dans la sagesse, et la sagesse dans la connaissance de Dieu.

PHILOCLÈS. — Mais cette connaissance est bien imparfaite.

LYSIS. — Aussi notre bonheur ne sera-t-il entier que dans une autre vie.

PHILOCLÈS. — Est-il vrai qu'après notre mort nos ames comparaissent dans le champ de la vérité, et rendent compte de leur conduite à des juges inexorables; qu'ensuite les unes, transportées dans des campagnes riantes, y coulent des jours paisibles au milieu des fêtes et des concerts ; que les autres sont précipitées par les furies dans le Tartare, pour subir à la fois les rigueurs des flammes et la cruauté des bêtes féroces (8) ?

LYSIS. — Je l'ignore. La divinité ne s'est point expliquée sur la nature des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort. Tout ce que j'affirme, d'après les notions que nous avons de l'ordre et de la justice, d'après le suffrage de tous les peuples et de tous les temps, c'est que chacun sera

(1) Zaleucus. — (2) Platon. — (3) Plutarque. — (4) Xénophon. — (5) Platon — (6) Bias. — (7) Platon. — (8) Platon.

traité suivant ses mérites (1), et que l'homme juste, passant tout-à-coup du jour ténébreux de cette vie à la lumière pure et brillante d'une seconde vie, jouira de ce bonheur inaltérable dont ce monde n'offre qu'une faible image.

Sur l'Ame,

Par le F.·. Bouilly.

C'est en vain que sur l'ame on bâtit maint système;
C'est le souffle du Créateur,
Invisible comme lui-même,
La flamme de la vie et son régulateur.
Cette flamme après nous sans doute existe encore :
Que devient-elle enfin? le plus savant l'ignore.
Mais il est un moyen de prévenir l'erreur :
C'est d'épurer cette ame en qui tout est mystère,
Et de la rendre digne, alors qu'elle est sur terre,
De retourner à son auteur.

Imitation d'Addison,

Par le F.·. Voltaire.

Oui, je n'en doute pas, notre ame est immortelle :
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
Et d'où viendrait sans lui ce doux pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?
Vers des siècles sans fin je le sens qui m'entraîne;
Du monde et de mes sens il va briser la chaîne,
Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.

La Religion du Sage,

Par le F.·. Bailly.

Air : *Si Pauline est dans l'indigence.*

Fuyez, barbare intolérance,
Préjugés dont l'affreux poison
Broyé par la triste ignorance
Fait tant de mal à la raison ;
Ici, la main de la Nature
Brise votre autel si vanté,
Et la torche de l'Imposture
S'éteint devant la Vérité.

Pour l'homme pur, pour le vrai sage
Le grand Être n'est pas voilé ;
Des mondes l'auguste assemblage,
Voilà son culte *révélé* ;
L'insecte, le plus frêle atôme
Parlent à son cœur étonné,
Aussi bien que l'immense dôme
Dont l'univers est couronné,

(1) Platon.

De la douce température
Quand finit la belle saison,
Il voit décliner, sans murmure,
Le soleil sur notre horison;
La terre, tour-à-tour féconde
Et languissante tour-à-tour,
Lui dit: « Tout périt dans le monde:
« Mortel, tu périras un jour. »

Le cri de sa reconnaissance
Lui tient lieu de prêtre et d'autel,
Et son cœur attendri s'élance
Vers le trône de l'Éternel,
Son ame, confiante et pure,
Méprise une vaine terreur,
Et, du sein de la créature,
Remonte vers le Créateur.

Tous les ans, lorsque la Nature
Revêt sa robe de printemps;
Quand l'hiver fuit, quand l'air s'épure,
Un feu nouveau parcourt ses sens;
Alors, avec ses dignes frères,
Il va saluer le soleil,
Et célébrer dans ses mystères
Et la Nature et son réveil.

Réponse de Thalès de Milet sur différens points de morale.

= Qu'y a-t-il de plus beau? — L'univers, car il est l'ouvrage de Dieu. = De plus vaste? — L'espace, parce qu'il contient tout. = De plus fort? — La nécessité, parce qu'elle triomphe de tout. = De plus difficile? — De se connaître. = De plus facile? De donner des avis. = De plus rare? — Un tyran qui parvient à la vieillesse. = Quelle différence y a-t-il entre vivre et mourir? — Tout cela est égal. = Pourquoi donc ne mourez-vous pas? — C'est que tout cela est égal. = Que faut-il pour mener une vie irréprochable? — Ne pas faire ce qu'on blâme dans les autres. = Que faut-il pour être heureux? — Un corps sain, une fortune aisée, un esprit éclairé, etc. (1).

Traduction d'une Ode hollandaise SUR LA MAÇONNERIE,

Du F.·. Steurbroek.

Art digne d'éloges, art des Francs-Maçons, vraiment estimable, quoique souvent calomnié des amis des ténèbres, parce qu'ils ne savent point encore apprécier la lumière que vous répandez autour de vous! Le genre humain, maîtrisé par d'aveugles préjugés, ne peut soutenir de ses yeux débiles le vif éclat de votre colonne de feu. Courbé dans la poussière, il n'a pas le courage de chercher la vérité; mais nous, initiés à vos mystères, nous sommes prêts à consacrer notre existence à vous servir.

Les siècles roulans comme des flots se succèdent dans le fleuve sans fin de l'éternité. Le temps fuit d'un pas précipité. Partout d'un pôle à l'autre, on voit régner des changemens et des altérations. Le nourrisson, l'enfant, l'homme fait, le vieillard, tout doit obéir à la loi commune, en cédant la place. Rien n'est stable, et comme rien ne reste debout, à quel objet adresser nos vœux, sinon à toi, ô vertu pure! Tu es et tu demeures; sois donc la base impérissable de notre félicité!

(1) Diogène-Laërce.

Explication morale DES EMBLÈMES MAÇONNIQUES ET DES PRINCIPAUX POINTS DE LA RÉCEPTION,

MISE EN VERS

Par le F.·. F.-J. Suque.

La Nature à vos pieds mettra tous ses trésors;
Mais pour les conquérir faites quelques efforts.

L'ordre naquit en des temps reculés.
L'époque et ses auteurs nous sont encor voilés.
L'un croit que son berceau fut dans l'antique Egypte,
Qui vit tous ses faux dieux, loin d'être dans la crypte,
Ayant des bois sacrés, des prêtres, un autel;
L'autre le fait venir de la tour de Babel;
Ceux-ci par Salomon lui font donner naissance;
Ceux-là sous Abraham ont placé son enfance...
Le premier qui connut la vertu, ses leçons,
Qui, l'exerçant en tout, pouvait servir d'exemple,
Qui dressa son autel, édifia son temple,
Fut, et n'en doutons pas, le père des Maçons.
L'ordre, pour se former, des sages prit l'élite;
Rendit le Maçon frère, ami, cosmopolite;
Il admit sous ses lois, et sans distinction
D'état, de rang, ni de religion,

L'ami des mœurs et la main bienfaisante;
Refusa, sans égard, le mortel vicieux.
Toujours le même en sa marche constante,
La vertu seule a du prix à ses yeux.
A ses enfans, pour mieux se reconnaître,
Il indiqua des moyens généraux:
Vous venez, à l'instant (1), d'avoir les principaux;
Au profane, évitez de les faire paraître.

Comme ouvriers, nous avons des outils,
Et chacun d'eux nous offre un sens mystique.
Jamais l'emploi n'en passe aux apprentis;
Ils ne peuvent encore en avoir la pratique.

Par ce *Maillet*, signe d'autorité,
Nous recevons l'ordre du vénérable
Qui, sans jamais blesser la *Liberté*,
Nous rappelle aux travaux, au repos convenable.
Il sert encor, en ce sens, à prouver
Qu'aux chefs ainsi qu'aux lois on doit l'obéissance;
Qu'en tout ce que, sur nous, répand la Providence,
Il faut la reconnaître et surtout l'approuver.

L'emploi de cette *Equerre*, ainsi que sa figure,
Qui représente un angle droit parfait,
Nous dit que l'homme doit, dans ce qu'il pense ou fait,
Se rappeler l'Auteur de la Nature;
Suivre ses lois, faire le bien d'autrui,
Prenant toujours l'*Equité* pour appui.

Le *Niveau*, qui sans cesse indique ou symbolise,
Par son emploi, l'auguste *Egalité*
Base et soutien de la *Fraternité*,
Ne nuit jamais aux égards qu'autorise,
Dans le civil un devoir social,
Que vient fortifier ce lien cordial.

Par sa position, la *Perpendiculaire*
Nous annonce que tout, favorable ou contraire,
Nous est fourni par l'auteur de tout bien;
Que, privés de ses dons, nous sans lui n'étant rien,
Il faut tout mériter, travailler pour sa gloire
Et remporter sur nous une entière victoire.

De ce *Compas*, dont l'emploi journalier
Aide à tracer un plan, le rendre régulier,
Qui sert aux arts, à la géométrie,
Il est aisé de voir l'allégorie.
Tous nos désirs, nos actions, nos mœurs
Dont le principe est inné dans nos cœurs,
Doivent être avec soin rectifiés sans cesse
Au gré de la vertu, qui, vers le bien nous presse,
Comme en étant et la cause et l'effet,
Voulant, pour son bonheur, rendre l'homme parfait.
Tel est le but où, par nous, tout doit tendre,
Comme au centre un rayon doit du cercle se rendre.

De la *Règle*, le sens est facile à saisir:
Elle nous dit qu'en nous, comme dans la nature,
Tout doit être conforme aux lois de la droiture
Auxquelles est soumis le plus simple désir.

(1) Aux initiés.

Cette *Planche à tracer*, par son usage, prouve
Qu'il faut, avant d'agir, que la Raison l'approuve;
Dans tous les cas et dans chaque action,
De ne tendre qu'au bien avoir l'intention;
Consulter la *Justice* ainsi què la *Prudence*,
Et nous rendre à la voix de notre conscience.
Elle ne peut en rien nous induire à méfait;
Le vice la déteste autant qu'elle le hait.

Il faut, avec douceur, user de la *Truelle*;
Mais il faut s'en servir avec le plus grand zèle.
Son emploi doit d'abord se diriger sur nous:
Découvrir nos défauts, les déraciner tous;
Voiler aux yeux d'autrui ceux d'un ami, d'un frère;
Se montrer, pour le faible, un appui salutaire;
Ramener par l'exemple au goût de la vertu
Celui de qui l'on voit le courage abattu.

Ce *Glaive* est, à nos yeux, l'emblème du courage
Qui doit nous mériter, en tout temps, l'avantage
Dans l'éternel combat contre nos passions,
Contre tout ennemi des bonnes actions.

Le *Temple* ici tracé nous présente l'idée
De celui que, jadis, l'on vit dans la Judée.
Il rappelle à l'esprit celui qui, dans nos cœurs,
Sert d'asile aux vertus qui dirigent nos mœurs.
C'est là que nos travaux doivent faire paraître
La pratique du bien que leur amour fait naître.

Sa *Porte*, qu'un soupir peut ouvrir à nos vœux,
Ne les exauce pas s'ils ne sont vertueux.
Nos désirs ne sont rien, si des travaux utiles
Au cri de la vertu ne nous rendent dociles.
C'est le fil d'*Ariane* entre nos mains remis,
Pour sortir du danger malgré nos ennemis.

Le nombre *trois* s'est déjà fait entendre,
Mais à l'esprit le son n'a pu frapper.
Malgré ce voile obscur que je ne puis suspendre,
De quelques points épars j'ose vous occuper.

Les premiers temps ont vu, consacrant le *Ternaire*,
Sur un objet quelconque, ou point triangulaire,
Présenter ou placer le nom de l'Éternel:
Elever sous sa forme, au Grand-Maître, un autel;
Maintenir, par ses lois, l'ordre de la nature,
Tant comme objet produit que comme créature.
De même, ici, tout s'opère par trois;
Il ne faut, parmi nous, y manquer une fois.
On rapporte ce nombre à trois grandes paroles;
L'Écriture les donne; ici, vous les suivez;
La loi vous obéit comme vous l'observez.
Ce précepte est connu chez nous comme aux deux pôles.

La *Retraite* à laquelle on vous a vu soumis,
Nous rappelle l'état où le vice nous plonge
Quand des vertus il nous rend ennemis.
Par leur secours, fuyons-le, même en songe.

On a couvert vos yeux d'un importun *Bandeau*,
Tandis que vous pensiez qu'il vous serait nuisible.
Dès-lors aucun objet pour vous n'était visible;
Le jour avait fait place à la nuit du tombeau.

Représentant alors l'homme esclave du vice ;
Des bijoux, des métaux faisant le sacrifice,
Vous avez désiré voir changer votre sort :
Aussitôt une main vous a conduit au port.
Cet emblème nous dit qu'en fuyant l'ignorance,
Travaillant avec zèle, assiduité, constance,
A maîtriser toutes nos passions,
La vertu règlera nos vœux, nos actions.

Pour arriver au but vous faites *trois voyages*.
Constant dans vos travaux, à l'exemple des sages,
Vous devez obtenir la nouvelle clarté
Qui vous découvrira l'auguste *Vérité*,
Et le secret caché que l'on cherche à connaître.
De ce secret chacun se dit être le maître,
Quoique ignorant comment y parvenir,
La nature du sien ne voulant le munir.
En tout temps, celle-ci se cache sous son voile ;
Pour avoir son secret, il faut mettre à la voile,
Eviter les écueils, affronter le danger,
Et sur son océan constamment voyager ;
Par de nombreux travaux connaître ses trois règnes
Que l'on peut découvrir cachés sous leurs ensei-
gnes ;
Se rendre familier son art mystérieux,
Et sortir de son sein ferme et victorieux.

Vos yeux, alors brillans d'une vive *Lumière*,
Rectifieront vos pas dans la longue carrière
Qu'à travers les dangers il faudra parcourir ;
Dans laquelle l'erreur cherche à nous voir périr.
La clarté qui, naguère, a frappé votre vue,
De la raison, jadis, contre nous prévenue,
Eclairera bientôt la vaste région
Qui mérite de nous toute l'attention.

Vous avez du secret prononcé la *Promesse*.
Aucun n'en est exempt quand le désir le presse
De marcher parmi nous d'un pas vif, assuré ;
Qu'il est, par la vertu, dans son cœur, inspiré.
La nature a ses lois, dont celle-ci fait nombre ;
Elle-même les suit ; et, laissant aux humains
Le soin de cultiver ce qu'elle offre à leurs mains,
S'ils ne les suivent pas, elle s'enfuit, tout sombre.
Rendez ces points l'aimant de votre attention,
Et vous serez l'objet de son affection.

Par ce *Pavé* fait à la *Mosaïque*,
Dans tous ses points exact et symétrique ;
Par son ciment, ses pièces, ses couleurs,
Vient se graver dans le fond de nos cœurs
Un sentiment profond, solide, ineffaçable,
Et de la vérité toujours inséparable ;
Qu'aux yeux du Grand-Auteur, nous trouvant tous
égaux,
Nous devons être amis, pour les vertus rivaux ;
Que de tous nos bienfaits aucun ne doit paraître
Que les Maçons, partout, doivent se reconnaître
Sans égard aux états, aux rangs, aux nations,
Aux talens, à l'esprit, même aux religions.

Les *Trois degrés* pour entrer dans un temple,
Que, par trois pas, on vous a fait monter,
Réunissant le prétexte à l'exemple,
Annoncent qu'ici-bas, quand on veut surmonter

Les attraits séduisans, les attaques du vice,
Il faut, avec constance et la plus vive ardeur,
De toutes les vertus faire un long exercice,
Qui déracine en nous tous les vices du cœur.

Pour nous aider dans ce travail pénible,
De la Sagesse on voit le *Livre* ouvert,
Symbole de celui qui, toujours à couvert,
Tient sa morale envers nous inflexible,
Et qui, parfois, attriste nos désirs.
Dans le cœur est ce livre où la science abonde.
Son auteur y traça ce qui la rend féconde.
C'est à nous de régler nos mœurs et nos plaisirs
Sur sa morale pure et solide, éternelle.
Eh ! qui peut enchaîner sa langue maternelle !
Nature ne le peut ; son pouvoir finit là ;
L'Auteur seul créa l'homme, et seul il la donna.
Si l'homme eût su, toujours, aux lois rester fidèle,
Le bonheur le plus pur eût fait son parallèle.

Pour profiter du feu de cet élan du bien,
En tout, il faut agir par le même principe ;
Que la nature, en nous, jamais n'y participe :
Leur faible résultat se réduirait à rien.
Trois Étoiles ici rappellent le *Ternaire*,
Et nous prouvent que rien n'est moins imaginaire.
Tout se fait par l'*Esprit*, le *Penser*, l'*Action*...
Dans la *Vie*, et la *Mort*, et la *Création*... (1)
Par nos travaux, ces trois moyens utiles,
Rendent nos soins, nos recherches faciles ;
Et, par eux, les chemins étant ainsi battus,
Nous conduisent au terme, au temple des vertus.

Sous cette *Pierre* à forme naturelle,
Nous retrouvons notre image réelle :
L'homme absorbé dans l'immense chaos,
Ne connaissant ni veille, ni repos,
Sortant alors des mains de la nature,
Sans principe ni loi, sans vertu ni culture ;
Par le bien, par le mal accueilli, combattu,
Entraîné par le vice, et fait pour la vertu,
Il doit, pour son bonheur, se réunir au centre ;
S'en étant éloigné, par les vertus il rentre
Dans le sentier de la perfection
Que représente ici cette *Pierre cubique*.
Du vrai bonheur, c'est la carrière unique ;
Appliquons-y toute l'attention.
Pour, aisément, faire de cette pierre,
Telle qu'elle est, un corps très-régulier,
Il nous faut du ciseau, du maillet, de l'équerre
Avoir à chaque instant l'usage familier.
C'est ainsi que, sur nous, nous devons tout at-
teindre ;
Pour nous rendre parfaits nous ne devons rien
craindre.
Le bonheur nous attend ; il est auprès de nous ;
De nous le procurer soyons toujours jaloux.

Par son brillant éclat, l'*Etoile flamboyante*
Qui, par son sens caché, devient plus attrayante,
Nous rappelle à l'ardeur que nous devons avoir
A suivre la vertu par zèle, par constance,

(1) Ici, *création* est employé et pris pour naissance.

Chérir la vérité, son flambeau, sa présence;
Faire de son bonheur son principal devoir.
Elle renferme un G, lettre bien remarquable!
Son sens est trop sublime; afin de l'expliquer,
A bien l'approfondir il faudrait s'appliquer;
De tout c'est le moteur; lui seul est immuable.

Cet *astre lumineux* qui rend la vie à tout;
La *lune* qui répand sur tout son influence,
Nous indiquent assez de la Toute-Puissance
L'œil vigilant, actif, nous observant partout.
Recevant ses bienfaits, nous devons reconnaître
La main qui les produit, qui les verse à grands flots;
Travailler pour le bien, corriger nos défauts;
Faire, chez les mortels, la vérité renaître;
Protéger l'opprimé, la veuve et l'orphelin;
Et tendre au malheureux une agissante main.

Vos regards ont frappé l'*une* et l'*autre colonne*.
Les lettres qu'on y voit sont les noms qu'on leur donne.
A la fin des travaux, c'est là que l'ouvrier
Dépose ses outils, quitte son tablier;
Que le maître à chacun dispense son salaire,
Quand il en a reçu le *signe* auriculaire.
Ces colonnes, encor, retracent à nos yeux,
Par leur aspect hardi, noble et mystérieux,
La force et la grandeur de la douce morale
Que dut nous enseigner celui que rien n'égale;
Celui qui créa tout, qui forma l'univers
Et qui l'organisa par ses décrets divers.
Tout nous fut destiné; mais tout fut pour sa gloire;
Tâchons qu'il soit pour nous la vertu méritoire.

La nature, en tous lieux, nous offre des emblèmes
Dans ce qui fut créé, dans ses ouvrages mêmes.
Cette vive *clarté*, qui jamais ne s'éteint,
Manifeste aux Maçons l'*Etre incréé, sans fin*.
Elle nous dit que, par reconnaissance,
Nous devons à ce Dieu, qui n'est que bienfaisance,
Notre parfait amour, nos bonnes actions,
Nos vœux, notre respect, nos adorations.
Trois fenêtres, ici, l'introduisent au temple
Quoique trois fois détruit qu'on admire et contemple.
Ces trois points seulement, laissant le jour entrer,
Electrisent l'esprit pour oser pénétrer,
Y trouver, comme aux sens qu'offrent tous les *Ternaires*,
De la Divinité les trois points angulaires,
Ou les trois attributs sans lesquels on ne peut
L'imaginer, la croire, et que la raison veut:
L'*Incréabilité*, qu'autre part l'on ne trouve,
Qui détruit ces faux dieux que son essence improuve;
Son deuxième est: *Perfectibilité*;
Son complément: *Immensibilité*...
Ces fenêtres, encor, nous donnent pour précepte
D'avoir dans nos travaux, sans que rien l'en excepte,
Pour but universel le bonheur des humains
Duquel dépend le nôtre, ayant tout dans nos mains.

Cet édifice, enfin, auquel chacun s'applique,
Dont le plan, dont le but est simple, allégorique,
Dont nous sommes encore outils et matériaux,

Porte sur trois piliers trois ponts fondamentaux
Sans lesquels tout périt: *Beauté*, *Force* et *Sagesse*;
Sagesse, dans les plans, le goût et la richesse;
La Force, pour mouvoir, travailler et bâtir;
La Beauté, pour orner, enrichir, embellir.
Mais ce temple caché que nous venons construire,
Auquel nous travaillons avec autant d'ardeur,
Est celui que chacun doit avoir dans son cœur,
Pour lequel la vertu peut seule nous instruire,
Nous guidant vers le bien et dans tous nos travaux.
Dociles à sa voix, en prenant l'habitude,
Pratiquant ses leçons avec exactitude,
Nous serons affranchis des vices ses rivaux.

C'est à vous, à présent, de suivre la carrière
Qu'un maître plus expert vous fera parcourir
Dans un champ très-fertile en fruits prêts à mûrir;
Vous avez, de ce champ, su franchir la barrière.
L'étude et le travail vous menant par la main;
Ne renvoyez jamais le bien au lendemain.
Que le secret en tout soit votre sauve-garde.
Le Maçon sage, actif, jamais rien ne hasarde.
La nature à vos pieds mettra tous ses trésors,
Mais, pour les conquérir, faites quelques efforts.

HYMNE MAÇONNIQUE GALLOIS

DU SEIZIÈME SIÈCLE,

Traduit sur l'imitation anglaise,

Du F∴ Lawrence Sheldon.

UN CORYPHÉE. — Silence, mes Frères, silence!... l'astre des nuits a déjà parcouru la moitié de sa carrière; nos rites sacrés vont finir; le temple va se fermer.

CHŒUR. — Architecte du monde, Dieu trois fois grand, esprit éternel, jette un regard favorable sur ces lieux où l'on célèbre ton nom.

UN CORYPHÉE. — Voûtes aériennes, temple sauvage des forêts, retentissez de nos chants mystérieux; jamais l'œil du profane n'a pénétré dans cette enceinte; jamais son pied n'a foulé ce sol sacré. Adorons Dieu, mes Frères: l'hommage de l'homme de bien s'élève jusqu'au pied de son trône immortel.

CHŒUR. — Architecte du monde...

UN CORYPHÉE. — Hommes de tous les pays, accourez; la flamme s'élance, le glaive brille. Si vos intentions sont droites, si votre

cœur est pur, vous êtes nos Frères; un lien plus étroit va nous unir désormais; la chaîne maçonnique va vous entourer; vous deviendrez aussi des enfans de la grande famille.

CHOEUR. — Architecte du monde...

UN CORYPHÉE. — Loin de nous cet homme dont l'ame froide ne sait pas compatir aux maux de ses semblables; loin de nous celui dont l'œil aride ne se mouilla jamais des larmes de la sensibilité : c'est là le véritable profane; le temple est à jamais fermé pour lui. Malheureux aveugle!... le flambeau maçonnique brillerait vainement à ses yeux : il ne le verrait pas.

CHOEUR.— Architecte du monde...

UN CORYPHÉE. — Toi qui connais le prix de l'amitié, toi qui respectes la vieillesse, qui protéges le faible, accours : notre cœur te désire; et toi, vertueux *patriote*, tu es digne d'être Maçon. Nos anciens maîtres ont aussi protégé les femmes et les vieillards; leur sang généreux a coulé pour la patrie.

CHOEUR. — Architecte du monde...

UN CORYPHÉE. — Une chaîne invisible nous lie, les Maçons sont répandus dans le monde entier: un signe suffit pour les réunir. Qu'on ose opprimer un Frère, on nous verra sortir à la fois des villes, des forêts, des montagnes. La terre, en s'entr'ouvrant, laissera paraître une armée de braves.

CHOEUR.— Architecte du monde...

UN CORYPHÉE. — Gloire, honneur, protection à la vertu! c'est pour elle que nous élevons un temple. Malheur au crime! Fût-il entouré d'un triple rempart, fût-il caché sous les rocs entassés de Dovawr et de Manassen, nos glaives mystiques l'atteindraient encore; une chaîne de fer retiendrait ses pas dans la caverne où expira le ténébreux *Gryffydh*.

CHOEUR.— Architecte du monde...

PREMIER CORYPHÉE. — Maçons de l'Orient, du Nord, du Midi, joignez-vous à vos Frères; fils de la Liberté, unissez vos glaives brillans.

SECOND CORYPHÉE. — Qu'une étreinte fraternelle termine cette journée. Esprits aériens, soyez attentifs à nos sermens; joignez à nos chants le son de vos harpes divines.

PREMIER CORYPHÉE. — Recevez notre hommage, Maçons qui n'êtes plus. Portés sur des nuages d'or, si vous parcourez cette enceinte, vous le voyez, nous avons conservé sans altération les rites sacrés que vous nous avez transmis d'âge en âge.

SECOND CORYPHÉE. — Mortel vertueux dont la sagesse préside à nos travaux, quitte ton trône; passe sous la voûte d'acier : l'heure est venue, ferme le temple.

CHOEUR. — Architecte du monde, Dieu trois fois grand, esprit éternel, jette un regard favorable sur ces lieux où l'on célèbre ton nom.

Hymne maçonnique,

Par le F.·. de Tournay (1).

A l'ineffable auteur de la terre et des cieux,
Qui des astres régla le cours harmonieux,
Vers qui des feux du jour la naissante lumière
Elève un champ de gloire et porte la prière;
Qui, d'un mot, du néant rompant l'éternité,
Des ombres de la nuit fit jaillir la clarté;
De qui l'œuvre sublime est pour les cœurs des anges
L'inépuisable objet d'un concert de louanges;
Qui nous donna la vie, et, veillant sur nos pas,
Nous fait voir sans terreur l'approche du trépas;
Qui, par un pur rayon de sa divine flamme,
De l'immortalité daigna doter notre ame;
A l'Eternel, enfin, ce temple est consacré:
Que par nous à jamais il soit adoré.
Puissions-nous, si vers lui sa bonté nous appelle,
Admis à contempler sa splendeur immortelle,
Mêler nos humbles voix aux célestes concerts,
Et chanter son *saint nom*, qui remplit l'univers!

(1) Cet intéressant hymne est traduit de l'anglais; la pièce originale était à l'occasion de la fondation, aux États-Unis, de la loge de la *Constellation* et de l'érection de son nouveau temple à *Dedham*. Elle donne une idée de l'esprit religieux qui règne dans les cérémonies maçonniques, qui sont publiques dans les États-Unis.

Planche

POUR L'INAUGURATION

D'UNE LOGE FRANÇAISE,

LES ÉLÈVES DE MINERVE,

Par le F.·. Lasalle.

Dans ce beau jour, célébrons l'art sublime
Dont le travail, auguste et solennel,
Est de creuser des cachots pour le crime,
Et d'élever un temple à l'Eternel.

Le niveau saint, à l'orgueil du superbe
Sait imposer la douce égalité;
Et loin de nous toute tournure acerbe!
Nous connaissons la seule humanité.

Nous bénissons, comme Grand-Architecte,
Le Tout-Puissant qui créa l'univers.
Tout vrai Maçon l'adore et le respecte;
En admirant ses ouvrages divers.

Nous redoutons sa sévère justice,
En implorant sa clémence bonté;
Et pour la rendre à nos désirs propice,
Nous employons la tendre charité.

Le Créateur pétrit l'argile pure,
Et de son souffle anime le limon;
Alors pensa la noble créature,
Et cet Adam fut le premier Maçon.

Mais il tomba : sa désobéissance
Le fit chasser de l'Eden fortuné;
Pour avoir pris de l'arbre de la science,
Par l'Eternel il se vit condamné.

Errant, banni, fugitif sur la terre.
A chaque pas dévorant un affront,
Il arrosa, dans sa triste misère,
Ses alimens de la sueur de son front.

Sauvé des eaux, le généreux Moïse
Par ses vertus sut fléchir l'Eternel,
Reçut la loi; vers la terre promise
Il conduisit le peuple d'Israël.

Long-temps après, Salomon, ce roi sage,
Au Roi des rois s'empressa d'élever
Ce monument, célèbre et digne hommage,
Que sur ses plans *Hyram* fit achever.

Mais d'Israël l'affreuse ingratitude
Du Tout-Puissant fatigant la bonté,
Le détruisit, et dans la servitude
Ce peuple dur très-long-temps fut jeté.

Mais des Maçons l'ame pure et constante
Sut conserver, au milieu des revers,
De l'amitié la faveur consolante;
Ce sentiment sut alléger leurs fers,

Zorobabel fit cesser leurs misères,
En conjurant le courroux de *Cyrus*;
Il les rendit au pays de leurs pères,
Par des travaux aussi grands qu'assidus.

De *Mahomet* le sectateur avide
Long-temps après conquit ces lieux sacres,
Et conserva sous son effort perfide
Ces monumens si beaux, si révérés.

Lors, les chrétiens, sans frein, sans discipline,
Pour les venger arborèrent la croix;
Mais Dieu permit que dans la Palestine
Le trépas fût le bruit de leurs exploits.

Parmi les preux que l'Ecosse vit naître
Dans ces lieux saints, de nobles chevaliers,
Par les Maçons qu'ils y surent connaître,
Furent admis pour frères les premiers.

Dans leur pays reportant la lumière,
Sur ces rochers le célèbre Hérédom
Vit se former l'utile fourmilière
Des frères purs bien dignes de ce nom.

De ce foyer, sur le double hémisphère,
On vit bientôt jaillir cette clarté
Qui des humains console la misère,
Et les unit par la fraternité.

Ce rit si pur, sublime, sans mélange,
S'est conservé dans sa simplicité;
Soit pour chanter du Très-Haut la louange,
Soit pour servir la faible humanité.

Le vrai Maçon, dans ses travaux sublimes,
Sait dédaigner le faste, la grandeur;
Il fait le bien, il sait punir les crimes,
Et la vertu triomphe dans son cœur.

AVANTAGES

DU LIEN MAÇONNIQUE,

Par le F.·. Caignard de Mailly.

L'amitié qui unit les Maçons n'est pas ce sentiment simulé et sans racine, ces démonstrations d'étiquette dont les expressions meurent sur les lèvres; elle n'est pas ce lien de coterie qui resserre quelques instans une poignée d'individus que le hasard a rapprochés, que la frivolité rassemble, et que bientôt le dégoût dissipe sans retour.

L'amitié des Maçons est au contraire une ame universelle, répandue sur tous les Maçons de toute contrée, de toute opinion, qui vivifie, qui leur inspire des idées presque

sœurs, qui leur communique une douce et mutuelle attraction.

Dans le monde profane l'égoïsme est le thermomètre des affections, qui sont autant de flots passagers que le souffle de l'intérêt élève ou abaisse en un clin d'œil.

Devant l'amitié des Maçons, au contraire, toujours s'éclipsent l'aveugle prévention, la pâle défiance, la froide indifférence, la sombre inquiétude, cortége habituel des liaisons formées par l'ambition ou l'étiquette.

Que voyons-nous au sein des familles profanes? Partout la discorde, la mésintelligence, la rivalité les obsède, la jalousie les ronge; l'avide cupidité les déchire.

Dans la famille des vrais Maçons, au contraire, tous sont au même degré. Aucun germe d'ambition ni d'orgueil; point de prédilection entre eux; aucun intérêt ne les divise, et toujours la douce morale qu'ils professent les ramène sous la bannière de l'amitié.

Mais d'où nous vient ce sentiment épuré, vainqueur des habitudes, des préjugés, des passions qui dominent si généralement le cœur humain?

D'où nous vient cette inspiration supérieure qui rectifie et agrandi les idées de l'homme social?

D'où nous vient, mes frères, ce feu sacré dont la flamme pure et tempérée, jetant un modeste éclat, entretient au milieu de nous, en quelque sorte, un foyer d'affections qui, loin de s'attiédir, se fortifie par la communication mutuelle entre nous?

Faut-il, mes frères, en chercher au loin la cause première?

Qui de vous n'a senti comme moi que le principe en est dans la haute et sage pénétration de celui qui a posé la pierre fondamentale de notre auguste et sublime édifice?

« Pour que mon institution soit impérissable, s'est-il dit dans sa pensée, il faut qu'elle soit assise sur les bases immuables de la nature, dont jamais la source ne peut tarir.

« Que la Maçonnerie soit donc une aggrégation fondée tout entière sur l'amitié!

« Que la douce et sensible amitié, ce premier besoin de l'homme, cet aliment des ames sensibles et délicates, que l'amitié soit la gardienne, la conservatrice d'un ordre qui tend à rendre l'homme plus ami de l'homme, plus utile à l'homme, et alors le sceau de l'immortalité s'attachera à cette institution, parce que le germe créateur en a été placé dans le cœur même de l'homme par le Souverain-Architecte de l'Univers. »

Ainsi, c'est avec raison qu'un ancien Maçon a caractérisé une Loge maçonnique, *un temple dédié à l'Amitié, à la porte duquel siége le Silence.*

Aussi, voyez, mes frères, avec quelle profonde sagesse ce sublime instituteur a coordonné toutes les parties de son immortel ouvrage!

Pourquoi faut-il, ô génie étonnant, que la main du temps ait enveloppé ton nom d'un nuage impénétrable?

Avec quel doux épanchement nous élèverions nos mains dans ce temple, nous ferions fumer sur l'autel l'encens de la reconnaissance, pour le bienfait signalé dont tu as gratifié ton siècle et la postérité!

Faut-il parcourir le cercle des obligations affectueuses et sentimentales qu'il a tracées à ceux qui aspirent à marcher régulièrement dans la carrière maçonnique?

Comme il connaissait bien le cœur humain, sa mobilité, sa tendance à la tiédeur, à la sainteté!

Admirez comme partout, dans nos rites, nos habitudes, nos règles, nos pratiques morales, il a tout ramené au point central de l'union entre les Maçons! Aussi a-t-il prescrit, comme règle fondamentale, non pas seulement que les Maçons se qualifiassent mutuellement du nom chéri de frères, mais qu'ils eussent réciproquement tous les égards, qu'ils observassent tous les devoirs que la nature et la voix du sang commandent à ceux qui, nés sous un même toit, sortis d'une même tige, ne doivent avoir, pour ainsi dire, qu'une affection, qu'une existence commune.

C'est ainsi que, dans l'antique Maçonnerie des sages de la Grèce, tous les élèves de l'école stoïcienne, formés à la vertu sous les leçons des grands maîtres, Platon, Socrate et Aristote, se décoraient entre eux des noms de frères, comme d'un titre d'honneur qui attachait à la fois à la même doctrine leurs esprits et leurs cœurs.

Chaque atelier maçonnique n'est-il pas également dans tous les pays une école de pratiques morales, où l'on professe avant tout, où l'on met en action les préceptes de la fraternité et de la bienveillance mutuelle?

L'homme civil ne s'y dépouille-t-il pas de l'appareil de la puissance sociale dont il est revêtu, pour ne s'y montrer que comme frère? Si nous admettons quelques distinctions, ne sont-elles pas strictement resserrées à ce qui est nécessaire au maintien de l'harmonie et de la régularité des travaux?

En un mot, le mode de s'approcher et de se reconnaître maçonniquement, l'accueil fraternel et amical que nous aimons à faire à tout frère heureux ou infortuné; vœux que nous formons pour la prospérité de tout Maçon, quels que soient son état et sa position; le baiser fraternel dont nous couronnons souvent nos travaux; enfin, l'obligation que nous prêtons au pied de l'autel, sous la foi du serment, de nous aider, de nous secourir en tous temps, en tous lieux; ces caractères habituels, qui composent l'essence de nos devoirs, ne démontrent-ils pas que la Maçonnerie, dans son institut comme dans son accroissement, a été marquée du sceau de l'amitié, qui forme sa base inébranlable?

Union des Maçons.

Les Maçons de tous les pays
Sont compatriotes sur terre;
Par la paix entre eux réunis,
Ils ne connaissent pas de guerre;
Leur vœu, leur but est le bonheur
De ceux dont le zèle seconde
Les travaux ouverts pour l'honneur
Du Grand-Architecte du monde.

Oui, telle est leur profession,
Tels sont leurs désirs unanimes;

On trompe leur religion
En professant d'autres maximes.
Maçons anglais et hollandais,
Et tous ceux dont le nord abonde,
Sont Maçons comme les Français,
L'Orient luit pour tout le monde.

Récits maçonniques.

Un pythagoricien voyageant s'égare, arrive dans une auberge, épuisé de fatigues, et meurt sans avoir pu s'acquitter des soins qu'il avait reçus. Avant sa mort, il avait fait exposer près du grand chemin une tablette, sur laquelle il avait tracé des marques symboliques. Long-temps après, un de ses condisciples passe, et reconnaît les caractères énigmatiques; il s'arrête, rembourse avec usure les frais de l'aubergiste, et continue sa route.

BELLES ACTIONS

Racontées par le F.·. Bouilly.

PREMIER RÉCIT.

Un ancien capitaine de cavalerie, réduit à la plus modique retraite, parce qu'il lui manquait plusieurs mois de service lorsqu'on le mit à la réforme, avait épuisé toutes les ressources que, sans rougir, peut employer un homme d'honneur. Fatigué des nombreuses tentatives qu'il avait faites pour subvenir à son existence, humilié d'implorer la bienveillance des uns, d'essuyer les refus des autres; sans parens, sans nul appui sur la terre, las enfin de porter un fardeau qui chaque jour devenait plus pesant, il résolut de terminer une vie que, pendant trente ans, avaient respectée les hasards de la guerre, et forma le funeste dessein de se précipiter dans la Seine.

Un soir d'automne, où le brouillard le plus épais empêchait qu'on ne vînt à son secours, après avoir déposé sur son épée un dernier baiser mouillé de larmes amères, il se rend au pont de la Tournelle, presque toujours désert pendant la nuit. Il marche à grands pas le long du trottoir, étudie la profondeur et la rapidité du fleuve: déjà il vient de prononcer ses adieux au monde, à sa patrie; déjà son pied droit est posé sur le parapet, lorsqu'il entend quelqu'un s'avancer tout

près de lui. Il continue sa marche et se fortifie plus que jamais dans la résolution qu'il a prise.

L'inconnu l'aborde : c'était un homme d'environ 45 ans, d'une belle stature, d'une figure franche, et paraissant appartenir à la classe moyenne de la société. Il fait au guerrier quelques questions banales auxquelles celui-ci répond laconiquement, et même avec humeur. L'inconnu le suit, et, profitant de la clarté momentanée d'un réverbère, il hasarde un premier signe maç.·. Le militaire prouve qu'ils sont frères : dès signes on passe aux attouchemens, et l'on découvre mutuellement qu'on est au même grade de Sou.·. Pri.·. R.·. +.

L'inconnu fait aussitôt le signe de détresse, et le guerrier répond qu'il est tout à son frère. « Vous pouvez, ajoute ce dernier, lui saisissant le bras, vous pouvez me préserver d'une grande peine, suivez moi ! » Il l'instruit, chemin faisant, qu'il est un des inspecteurs du port aux vins, père de famille, et le supplie de passer pour son frère aîné, qu'il attend de Rennes. Le militaire y consent, et suit l'inconnu jusque dans la rue de Pontoise, derrière la place aux Veaux. Celui-ci frappe à une porte cochère, monte avec le capitaine au second étage, et, s'adressant à une dame jeune encore, fraîche et fort jolie, il lui dit : « Tiens, bonne Estelle, voilà mon frère aîné que je te présente ! » La dame embrasse cordialement le militaire et fait venir ses trois enfans qui jouaient dans une pièce voisine, et se joignent à leur mère pour caresser et fêter le nouveau venu. Cet accueil si touchant, cet aspect d'une famille heureuse et d'un foyer paisible causèrent au capitaine une vive impression qu'observait et que partageait son digne frère. Il embrasse une seconde fois la dame de la maison, prend sur ses genoux et presse dans ses bras les trois charmans enfans qui l'appellent leur oncle, leur cher oncle, et passe leurs petites mains caressantes sur ses vieilles moustaches. « Il paraît que notre bon frère a laissé sa malle au bureau de la messagerie, dit la jeune mère de famille. — Ma malle, dites-vous ! — Il était si impatient de nous voir, répond vivement l'inspecteur, qu'il est accouru chez

nous en descendant de voiture... Mais il trouvera ici tout ce qu'il lui faut. En attendant, bonne Estelle, fais-nous servir à souper le plus tôt possible, et surtout du meilleur vin ; mon F.·. doit avoir grand besoin de se réconforter. »

La mère et les enfans se dispersent pour vaquer aux préparatifs du souper. « Maintenant que nous sommes seuls, dit le militaire, dites-moi donc quel si grand chagrin vous menace : vous avez une femme qui paraît être aussi bonne que belle ; vos trois enfans sont des anges, votre ménage annonce l'honnête aisance : que diable pourrait-il vous manquer ? — Il ne faut pas toujours s'en fier à l'apparence, mon frère ; et vous saurez bientôt à quel point vous m'êtes nécessaire pour échapper au coup affreux qui me menace. = Est-ce une affaire d'honneur ? je suis votre second, et solide, entendez-vous ? Est-ce embarras dans votre emploi ? Je ne puis vous offrir que des courses, des démarches ; et j'ai de bonnes jambes, c'est tout ce qui me reste !... » Comme ils discouraient ainsi, rentre la dame qui annonce que le souper est servi. Le capitaine mange, ou plutôt dévore les deux tiers d'un poulet, qu'il arrose d'une bouteille de bon vin. Il renaît ; il se croit en famille. Son heureux hôte se livre à une satisfaction si vive et si franche, sa figure est si rayonnante de joie, que le militaire, les yeux attachés sur lui, se dit encore tout bas : « Qui croirait, mille bombes, que ce galant homme est menacé d'un grand malheur ? »

« Ah ! çà, frère, dit l'inspecteur, je me doute bien que ta dernière nuit n'a pas été très bonne, et tu dois avoir grand besoin de repos. » Il le conduit à ces mots dans une petite chambre à coucher remarquable par un ameublement commode, autant que par sa propreté. Notre vieux brave trouve en effet tous les vêtemens dont il a besoin, et sur la cheminée une grande pipe chargée d'excellent tabac et plusieurs cigares de la Havanne. « Il paraît que votre charmante femme songe à tout... Vous êtes bien heureux d'avoir une pareille compagne : moi je suis seul au monde.... Mais achevez donc votre confidence ; et maintenant qu'on ne peut nous

interrompre, dites-moi quel si grand malheur... — Je vous instruirai de tout quand il en sera temps; qu'il vous suffise de savoir que je compte sur vous, et me félicite plus que jamais de vous avoir rencontré. Bonne nuit! Surtout n'oubliez pas que vous êtes chez un frère, et faites comme chez vous. — C'est dit. »

Le lendemain matin, le militaire, qui venait de goûter un sommeil doux et salutaire, descend à l'appartement du second, où il est reçu par les jolis enfans de l'inspecteur, qui sautent dans ses bras, en lui adressant les expressions les plus touchantes. Ils le conduisent auprès de leur mère, occupée aux préparatifs du déjeuner, et qui fait au soi-disant beau-frère l'accueil le plus affectueux : celui-ci l'embrasse de nouveau, et lui demande ce qu'est devenu son mari. « Il est sorti de grand matin, répond - elle; il avait l'air pressé, préoccupé : vainement je lui en ai demandé la cause.... — Il est allé se battre, et sans moi! dit le capitaine; avec sa brusquerie naturelle. — Se battre! reprend la jeune femme, pâlissant et se soutenant à peine. Aurait-il donc oublié qu'il est père de trois enfans? » A ces mots, elle les réunit sur son sein palpitant, et les baigne de ses larmes.

Le voilà! le voilà!... » s'écrie l'aîné des enfans, en courant se jeter dans les bras de son père. Celui-ci rentre en effet, haletant et respirant à peine. « Dieu soit loué! s'écrie le militaire; il a blessé ou peut-être tué son adversaire. — Papa, ne te bats plus, répètent les trois enfans. — Tes jours leur appartiennent, lui dit leur mère, et tu n'as plus le droit de les exposer. — Me battre!... exposer ma vie que j'ai vouée à votre bonheur! s'écrie à son tour l'inspecteur, avec une surprise mêlée de joie. Eh! qui diable a pu vous faire un pareil conte? — Ne m'avez-vous pas dit, reprend le capitaine, que vous étiez menacé d'un grand malheur, et que vous comptiez sur moi pour vous en tirer? — Il est vrai, mon frère...; mais je n'ai plus rien à craindre. — Eh! que malheur, mon ami, pourrait troubler notre heureux sort? — Le plus grand de tous, chère Estelle; mais calme-toi... Apprends donc qu'hier au soir, un homme d'honneur, et qui m'appartientpar les liens les plus sacrés,

a voulu se donner la mort... Conduit auprès de lui par le ciel qui veille sur les braves et les venge tôt ou tard de l'ingratitude des hommes, je l'ai forcé de s'appuyer sur mon bras; peu à peu j'ai dissipé le trouble affreux qui s'était emparé de ses sens..., et l'ai conduit, sans qu'il pût s'en douter, sous le toit fraternel. — Ah! dit Estelle, je devine tout; et je te reconnais là. » Elle s'élance au cou de son mari, que le capitaine soutient et presse dans ses bras, sans pouvoir proférer une parole. Son émotion est si vive, le spectacle qui l'entoure est si délicieux, qu'il n'a de force que pour presser sur son cœur, le père, la mère et les enfans. Enfin, ces mots à peine articulés s'échappent de ses lèvres vacillantes : « Oui!... oh oui! je sens qu'on ne peut, sans crime, se séparer d'aussi bons cœurs. — Mais pourquoi donc, mon ami, reprend Estelle, pourquoi me quitter avec mystère, dès le lever du soleil, et ne pas jouir de ton ouvrage? — Il n'était fait qu'à moitié, chère amie... Tu connais, comme moi, la noble fierté des militaires; tu sais qu'elle redouble dans le malheur. Celui-ci n'eût habité chez nous que peu ne jours; il eût craint d'être à la charge d'une famille ne possédant que l'honnête nécessaire... Eh! qui m'eût assuré qu'égaré de nouveau par le chagrin, irrité de l'indifférence des heureux de la terre, il n'eût pas encore résolu d'attenter à ses jours?... Ah! cette idée m'a tourmenté toute la nuit... J'ai donc été trouver notre directeur-général, qui, depuis long-temps, me promettait un second dans mes fonctions laborieuses. Je lui confie mon aventure qui paraît l'intéresser; je lui parle d'honorables cicatrices qu'il juge dignes de récompense, et j'obtiens pour le capitaine ce brevet de sous-inspecteur qui lui assure un asile, une honnête existence, et à moi le bonheur de serrer quelquefois la main d'un vrai brave et d'un frère. — Voilà donc ce que produit la Maçonnerie! s'écrie le nouveau sous-inspecteur, en pressant fortement les mains de son chef sur sa poitrine : non, jamais deux frères utérins ne furent plus unis, plus nécessaires l'un à l'autre, que ne le sont maintenant les deux R.·. † qui s'enlacent... Venez, chers petits, je veux consacrer mes momens de

loisir à jouer avec vous, à vous apprendre l'exercice. Ah ! ne craignez plus d'être orphelins : maintenant vous avez deux pères... Et vous, ma digne, mon excellente sœur, appelez-moi votre ami, votre vieux fidèle !... jamais vous n'en aurez de plus dévoué, de plus respectueux... Pourtant, si je fléchissais quelquefois le genou devant vous, en faisant un signe d'adoration, n'en soyez pas effarouchée : vous ressemblez si bien à la fleur chérie des R.·. + qu'il est permis de s'y méprendre. »

Je tiens ce fait historique d'un jeune Maçon, professeur à l'un des lycées de Paris, et neveu du brave qui fut sauvé par son frère. Si le burin de l'histoire transmet à la postérité les traits de bienfaisance qui ne coûtent parfois aux grands qu'une signature, qu'un ordre à leurs subordonnés, j'ai pensé qu'il était de notre devoir de retracer et d'offrir à l'admiration publique les belles actions de nos frères, la plupart ensevelies dans l'ombre, et de prouver que c'est surtout aux enfans d'Hiram qu'on peut appliquer ces deux vers d'Ovide :

Silicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est inspicienda fides.

« De même qu'on éprouve l'or au feu, de même « on éprouve un ami dans le malheur. »

DEUXIÈME RÉCIT.

La puissance de nos liens fraternels est si forte, qu'elle s'exerce même entre ceux que les intérêts de l'état ont divisés, et que la guerre arme les uns contre les autres. Comment oublier jamais le combat sanglant de Trafalgar, où la marine française, obligée de céder à la supériorité des forces, au génie d'un ennemi fameux, résolut de mourir plutôt que de tomber aux mains du vainqueur?... Les bords de l'Océan retentirent long-temps des cris de rage de nos braves. *Nelson* avait donné l'ordre qu'on ne fît point de quartier. Les vaisseaux des deux partis, mêlés dans leurs mâts et leurs cordages, étaient si étroitement serrés les uns contre les autres, que la surface de la mer n'était plus qu'un champ de bataille où se formait la plus horrible mêlée. Chaque pied du pont était disputé, défendu,

acheté par un grand nombre de blessés et de mourans qui poussaient mille cris de douleur et d'éternels adieux à la patrie.... Dans un choc épouvantable, à travers les haches flamboyantes, au bruit des armes et du feu de la mousqueterie, plusieurs marins français, désarmés et au moment d'être jetés dans les flots teints de sang, se rappellent que la Franc-Maçonnerie est chez les Écossais un véritable culte : ils hasardent les premiers signes connus ; on leur répond : ils font celui de détresse, et cent-soixante d'entre eux sont emportés sur les bras de leurs ennemis, déposés à bord et rendus à la vie. La fraternité, plus puissante que la gloire, se fait entendre ; l'humanité retrouve son empire, et la victoire gémit sur ses lauriers.

TROISIÈME RÉCIT.

Mais, pour varier ces sombres couleurs, répétons ici l'anecdote historique et tant de fois racontée par *Désaugiers*, avec cette verve bachique et cette heureuse bonhomie qui le caractérisaient. Il était à Saint-Domingue à l'époque de l'insurrection des noirs. Égaré dans les Mornes, poursuivi par un parti d'hommes de couleur, il en est atteint. On le saisit, on l'attache à un tronc d'arbre ; encore quelques instans, et il va tomber sous les balles de l'ennemi... Loin de se laisser abattre à l'aspect des armes qu'on charge en sa présence, il fait un signe maçonnique ; l'homme de couleur lui répond ; l'autre riposte par le cri des E.·. d.·. l.·. V.·. Le chef des noirs, le couvrant aussitôt de son corps, s'écrie qu'il vient de trouver un Frère ; et la Maçonnerie conserve à la France son chansonnier le plus aimable et le meilleur des hommes.

QUATRIÈME RÉCIT.

Enfin, à cette époque mémorable où les puissances coalisées pénétrèrent dans notre patrie... nous avons compté d'assez belles journées, mes Frères, pour avoir le courage d'avouer quelques défaites... à cette époque, dis-je, où l'invasion de l'Europe nous mit au pouvoir du vainqueur, le Muséum de Paris réunissait tout ce que le monde civilisé avait

produit de chefs-d'œuvre. Le ressentiment et l'avidité voulurent nous dépouiller de nos propres richesses. On allait procéder à leur partage entre les diverses nations campées, dans nos murs, lorsque *Denon*, aussi savant que Français intrépide, et qui s'était fortifié dans l'art royal, en parcourant l'Egypte, en étudiant l'intérieur des pyramides, reconnaît dans le commissaire de la Grande-Bretagne un des plus hauts dignitaires du rite écossais; il le somme, au nom des enfans d'*Hiram*, de secourir ses Frères, et la capitale de la France conserve son trésor le plus précieux, ce muséum immense qui la fait surnommer en Europe la métropole des arts.

GRANDEUR D'AME ET GÉNÉROSITÉ.

APOLOGUE ALLEMAND.

La générosité consiste surtout à faire du bien à ses ennemis; c'est le sujet de cet apologue de M. Lichwer. Un honnête père de famille, chargé de biens et d'années, voulut régler d'avance sa succession entre ses trois fils, et leur partager ses biens, le fruit de leurs travaux et de son industrie. Après en avoir fait trois portions égales, et avoir assigné à chacun son lot: « il me reste, ajouta-t-il, un diamant de grand prix; je le destine à celui de vous qui saura mieux le mériter par quelque action noble et généreuse. Je vous donne trois mois pour vous mettre en état de l'obtenir.» Aussitôt les trois frères se dispersent; mais ils se rassemblent au temps prescrit: ils se présentent devant leur juge, et voici ce que raconte l'aîné: « Mon père, durant mon absence, un étranger s'est trouvé dans des circonstances qui l'ont obligé de me confier toute sa fortune; il n'avait de moi aucune sûreté par écrit, et n'aurait été en état de produire aucune preuve, aucun indice même du dépôt; mais je le lui ai remis fidèlement: cette fidélité n'est-elle pas quelque chose de louable? — Tu as fait, mon fils, dit le vieillard, ce que tu devais faire; il y aurait de quoi mourir de honte, si l'on était capable d'en agir autrement, car la probité est un devoir; ton action est

une action de justice, ce n'est point une action de générosité. « Le second fils plaida sa cause à son tour, à peu près en ces termes: « Je me suis trouvé, pendant mon voyage, sur le bord d'un lac; un enfant venait imprudemment de s'y laisser tomber, il allait se noyer, je l'en ai tiré et lui ai sauvé la vie aux yeux des habitans d'un village que baignent les eaux de ce lac; ils pourront attester la vérité du fait. — A la bonne heure interrompit le père; mais il n'y a point de noblesse dans cette action, il n'y a que de l'humanité. » Enfin, le dernier des trois frères prit la parole: « Mon père, dit-il, j'ai trouvé mon ennemi mortel, qui, s'étant égaré la nuit, s'était endormi sans le savoir sur le penchant d'un abîme; le moindre mouvement qu'il eût fait au moment de son réveil ne pouvait manquer de le précipiter; sa vie était entre mes mains; j'ai pris soin de l'éveillier avec les précautions convenables, et l'ai tiré de cet endroit fatal. — Ah! mon fils, s'écria le bon père avec transport, en l'embrassant tendrement, c'est à toi, sans contredit, que la bague est due.

Une ame élevée repousse toute idée de vengeance.

Lorsqu'on eut apporté la ciguë à Phocion, on lui demanda s'il ne voulait rien dire à son fils: « Mon fils, dit-il, je vous exhorte de tout mon pouvoir à ne jamais vous souvenir des torts que les Athéniens ont envers moi. »

Nul homme ne doit être étranger à un autre homme.

Notre Seigneur Jésus-Christ, après avoir établi le précepte d'aimer son prochain, interrogé par un docteur de la loi qui était celui que nous devons tenir pour notre prochain, condamne l'erreur des Juifs qui ne regardaient comme tels que ceux de leur nation. Il leur montre, par la parabole du Samaritain qui assiste le voyageur méprisé par un prêtre et par un lévite, que ce n'est pas sur la nation, mais sur l'humanité en gé-

néral que l'union des hommes doit être fondée.

Un homme, allant de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, et, après l'avoir blessé, le laissèrent à demi-mort. Il se rencontra qu'un prêtre descendit par ce même chemin, qui, ayant vu cet homme, passa outre. Un lévite qui vint là aussi, l'ayant regardé, passa de même. Mais un Samaritain, voyageur, arrivant près de cet homme et le voyant dans cet état, en fut touché de compassion. Et, s'approchant de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, les lui banda, le mit sur son cheval, le mena dans une hôtellerie et prit soin de lui. Le lendemain, il tira de sa bourse deux deniers qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez soin de cet homme, et je vous rendrai à mon retour tout ce que vous aurez dépensé au-delà de ce que je vous donne. Lequel de ces trois vous semble être le prochain de celui qui est tombé entre les mains des voleurs? C'est celui, répondit le docteur, qui a eu compassion de lui et qui l'a assisté. Jésus lui dit : Allez et faites de même.

Cette parabole nous apprend que nul homme n'est étranger à un autre homme, fût-il d'une nation autant haïe de la nôtre, que les Samaritains l'étaient des juifs.

CHARITÉ.

Denier de la veuve.

Ensuite Jésus, s'étant assis dans le temple vis-à-vis du tronc, regardait l'argent que le peuple y mettait. Or, il y avait plusieurs riches qui y mettaient beaucoup.

Mais il vint aussi une pauvre veuve qui y mit deux petites pièces de la valeur d'un liard.

Alors Jésus assemblant ses disciples, leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus mis que tous les autres dans le tronc ;

Parce qu'ils n'ont tous donné que de ce qu'ils avaient en abondance ; mais celle-ci a donné de sa pauvreté tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre.

Le Ministre et son Secrétaire.

DIALOGUE (1816).

Un ministre dictait : « J'ordonne qu'on l'arrête. — C'est un homme innocent..... — Écrivez, je répète, ou quittez votre emploi. — Mais... — Écrivez-vous? Non! » Il quitta son emploi : c'était un Franc-Maçon !

LE FRANC-MAÇON.

Riche, mais noble en sa richesse,
Un frère aida les malheureux.
Bientôt tombant dans la détresse,
Il sollicite les heureux ;
Il en rencontre un, il espère,
L'aborde et dit : *Vois ma misère* !
Le frère lui touche la main,
Lui donne sa bourse soudain,
Et répond ces mots : *Prends mon frère* !
Profane ! dans cette leçon,
Comprends le cœur du Franc-Maçon.

OBSERVATIONS.

Ainsi donc depuis cinquante-neuf siècles, dans les régions lointaines, même parmi les hordes sauvages, en paix comme en guerre, au milieu du plus horrible carnage comme au sein des fêtes civiques, au palais des rois et dans l'humble retraite du philantrope, sur le vaisseau amiral et sur la la barque du pêcheur, dans les camps, à la ferme, aux musées, à la tribune publique, à l'oratoire des différens cultes, partout où l'on adore l'Éternel, partout où l'on sait aimer et sentir, la Franc-Maçonnerie s'étend et pénètre comme les rayons de l'aurore, dont ce temple est l'emblême, et partout elle féconde le cœur humain, l'agrandit et l'épure.

Discours Maçonnique.

CONSACRÉ AUX BELLES-LETTRES
ET AUX BEAUX-ARTS.

Par le F.·. Hartmann.

En réfléchissant sur l'existence des arts et des sciences, on conçoit, en raison de leur marche lente et progressive, que leur origine est aussi, à certains égards, celle des hom-

mes..... mais envain on intérrogerait les monumens de la plus haute antiquité, sur le langage qu'à dû parler ce premier homme, ce patriarche du genre humain, dont tous les peuples sont cencés les descendans; nul indice ne nous l'apprendra.

Sans doute, si une première langue d'origine divine eût existé, ce serait un blasphême de croire à sa destruction : cette langue primitive serait devenue le langage universel; ainsi Adam est à considérer comme l'emblême de la source commune, le lien de la fraternité de tous les êtres pensans; osons croire que la Providence a donné à l'homme un génie suffisant pour qu'il puisse développer ses facultés intellectuelles, se créer un langage en raison de ses besoins. — Par ces causes, admettons sans scrupule qu'à fur et à mesure que les hommes se sont multipliés, que le besoin de s'entr'aider a frappé leur imagination, ils ont dû adopter des signes pour s'entendre, et avec l'acquit d'un plus grand nombre d'idées, remplacer ensuite ces signes par l'expression articulée des mots, donner à ces mots une fixité ou une signification régulière; enfin, former successivement une sorte de langage, et plus les hommes ont augmenté en nombre, plus aussi leurs besoins se sont étendus, et plus encore leur langage a dû se perfectionner; — mais, où trouver des traces de ces premiers élémens de civilisation? Leur origine se perd sous celle du monde créé.—Après avoir tracé ces lignes, la Maçonnerie s'est présentée à moi, constituée comme un emblême du développement des facultés intellectuelles de l'homme; cette idée, après examen, m'a paru si simple, tant conforme à la vérité, que mon plus grand étonnement est celui de ne l'avoir pas conçue plus tôt. . . Effectivement, où trouver un rapport plus direct entre ce que je viens de vous dire et des pratiques de nos mystères? — un récipiendaire est présenté en L∴, en partie dépouillé de ses vêtemens, les mœurs ne pouvant tolérer plus de nudité; il faut dans cet état considérer le récipiendaire comme figurant l'homme de la nature; — initié, il reçoit de suite un vêtement, appelé par les Maçons *décoration;* ensuite on lui enseigne à se faire en-

tendre de ses frères, d'abord par signes et attouchemens : — 1er. *degré de l'entendement humain*; puis, le premier mot communiqué est *épelé*, c'est indiquer le mécanisme des langues, et le 2e. *degré de notre intelligence* : ce premier mot est sublime, à juste titre appelé *sacré*, puisqu'il signifie : = *ma force est en Dieu*; = il serait difficile de mieux exprimer la base de toute religion, l'origine des vertus sociales; le 2e mot, appelé *mot de passe*, est prononcé par syllabe; ainsi 3e *degré de notre perfectionnement et point de départ vers l'instruction ou l'étude;* ce mot mystérieux est le nom de celui qui inventa l'art de travailler les métaux : — reconnaissons à ces indices, l'époque de la naissance des arts.

Le grade de compagnon semble appartenir plus particulièrement aux progrès des arts mécaniques et à l'agriculture, cet art nourricier du genre humain.

Le 3e grade nous retrace sans doute un événement que l'Histoire Sacrée nous indique comme la première catastrophe de cette nature arrivée sur la terre : l'assistance envers l'infortune y est aussi relatée d'une manière bien expressive et des plus touchantes.

Les colonnes du Nord et du Midi, l'Orient et l'Occident, la houpe dentelée, la couleur bleue et les autres allégories qui embellissent un temple maçonnique, regardent plus particulièrement les sciences physiques, autrement dites les *hautes sciences*.

On pourrait encore, mais avec moins de succès, assimiler aux trois premiers grades *la naissance, la vie active et la mort de l'homme*, comparées de même *au commencement, au milieu et à la fin du jour*.

Si l'un ou l'autre de ces systèmes renferme les véritables mystères de notre ordre, j'aurai toujours à me féliciter de cette utile découverte qui, alors, nécessairement, devrait tendre à donner aux travaux maçonniques une direction analogue à leur but primitif; mais, dans la supposition que mes conjectures vous paraîtraient moins certaines qu'à moi, elle serviront toutefois à confirmer ce que l'expérience de tous les jours nous enseigne sur le développement lent et progressif de l'esprit humain, etc.

Les Buffon, les Francklin, les Rousseau, les Voltaire,
Surent approfondir nos augustes mystères ;
Ils en avaient connu l'heureuse utilité,
Les jugeant émanés de la Divinité...
Chercher la vérité, dissiper l'ignorance,
Enseigner la vertu, secourir l'indigence...
De notre art enchanteur, pour finir le tableau,
C'est tout ce que l'esprit peut concevoir de beau.

Description

DE L'INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

D'UNE LOGE BELGE.

Extérieur d'une Loge. — Elle est d'abord annoncée par un parterre ombragé de jeunes acacias, qui est précédé d'un parvis, ayant, à sa droite, la salle des servans, et à sa gauche celle du vestiaire. Un porche sépare le temple du parvis; au-dessus de la porte du Temple on lit cette inscription : *Odi profanum vulgus et arceo.* Au-dehors du porche, et au-dessus de la porte qui y communique du parvis, on lit cette autre : *Sous la protection du gouvernement.*

Dans la salle du parvis sont huit grands panneaux, au milieu desquels sont gravées sur des stylobates les inscriptions suivantes :

« 1° Maçon ! ton ame est la pierre brute qu'il faut dégrossir. — 2° Plains l'erreur sans la haïr et sans la persécuter. — 3° Si ton premier hommage appartient au Maçon sublime qui érigea l'Univers, le second doit appartenir à ta patrie. — 4° Le Maçon doit être le philantrope le plus empressé à soulager l'humanité souffrante. — 5° L'Univers est la patrie du Maçon : rien de ce qui regarde l'homme ne lui est étranger. — 6° Tout ce que l'esprit peut concevoir de bien est le patrimoine du Maçon. — 7° Maçon, si ton Frère est dans le besoin, ouvre-lui ta bourse; s'il est dans l'erreur, viens à lui avec les lumières du sentiment, de la raison et de la persuasion. — 8° Instruire, conseiller, protéger, donner, soulager tour-à-tour, tels sont les devoirs du Maçon. »

Intérieur d'une Loge. — La Loge, dans un quarré-long, occupe une surface de quarante-quatre coudées sur trente-six; son élévation est de trente coudées.

Elle est décorée, au midi et au nord, de pilastres de marbre jaspé, avec chapiteaux de marbre blanc, de l'ordre corinthien ; la corniche, également de marbre jaspé, est ornée à sa frise d'une riche sculpture.

Le pavé est en marbre noir et blanc, disposé en mosaïque, et la voûte, figurant le firmament, est d'azur parsemé d'étoiles d'or.

Entre les pilastres sont les panneaux encadrés dans des bandes de stuc aurore; des guirlandes de fleurs, auxquelles sont suspendus par des rubans bleus différens trophées symboliques de la Maçonnerie, ornent ces panneaux.

Sur le milieu des colonnes du midi et du nord, deux génies sortant des nuages, présentent, l'un le tableau de la constitution de la Loge, et l'autre, celui des Frères qui la composent. Chacun de ces tableaux est éclairé par un lampadaire à neuf branches. Au-dessus de ces génies et au milieu d'une gloire, on lit, au nord et au midi, les mots consacrés aux deux premiers grades.

Les plates-formes triangulaires des premier et second surv∴, sont placées à côté de deux colonnes de bronze, bases et chapiteaux en or, surmontées d'une corbeille de grenades d'or.

L'occident est décoré d'une colonnade de portor, bases et chapiteaux de marbre blanc, d'ordre ionique, montée sur des piédestaux de granit. Entre les colonnes, et de chaque côté de l'entrée, sont deux niches où l'on aperçoit les statues caractéristiques des compagnons et des apprentis, occupés aux travaux de leurs grades. Au-dessous de la statue d'apprenti, on lit cette inscription : *Labore et studio, veritas comparatur.* Et au-dessous de celle de compagnon, on lit cette autre : *Præmium virtutis et perseverantiæ.*

Cette colonnade supporte une vaste tribune où se placent les Frères artistes de l'harmonie : elle est embellie de différens attributs et ornemens. Le milieu est cou-

ronné d'une vaste gloire, du sein de laquelle sort le mot sublime et sacré.

Au pied de la balustrade et au-dessus de la porte d'entrée, est un rameau touffu d'acacia, destiné à recevoir neuf étoiles, qui éclairent cette partie du temple.

A l'Orient, dans le firmament, l'œil de la surveillance céleste est placé au centre d'un foyer, qui, étendant au loin ses rayons lumineux, fait apercevoir un dôme au milieu d'un amas de nuages.

Ce dôme, supporté par trois colonnes emblématiques, bassées sur une élévation de trois gradins, est d'azur, parsemé d'étoiles d'or, et orné, tant à sa frise que sur sa coupole, de différentes sculptures et guirlandes en or. Sur le faîte, on voit s'élever le compas et l'équerre, dont une branche d'acacia, symbole de l'amitié, semble consacrer l'union, en les entrelaçant de ses rameaux conservateurs. Autour de la corniche, règne une draperie bleu-céleste, enrichie d'une large crépine en or, relevée par des glands en or, et par le cordon de la houppe dentelée qui descend, en serpentant autour de deux des colonnes emblématiques, et vient aboutir à leurs bases par deux superbes glands en or.

L'étoile flamboyante, jaillissant du sein de la coupole, semble disputer d'éclat avec l'astre du jour placé au midi et le globe argenté de la nuit placé au nord.

Sous cette coupole, et sur une estrade recouverte d'un riche tapis, s'élève le trône du vénérable. Il est revêtu d'un velours cramoisi, orné de sculptures et de crépines en or; devant lui est un tabernacle d'azur, sur les panneaux duquel on distingue, en sculpture dorée, le compas, l'équerre et le livre des statuts de l'ordre. De chaque côté de ce trône s'étendent, en demi-cercle, des siéges de velours cramoisi, assortis à celui du vénérable; ils viennent rejoindre les autres siéges qui, se prolongeant sur plusieurs rangs, au midi, atteignent la colonnade de l'Occident.

DES DIGNITAIRES

D'une Loge de Francs-Maçons

ET DE LEURS RANGS EN LOGE

ET ATTRIBUTIONS RESPECTIVES.

DIGNITAIRES.

Chaque Loge est dirigée par des officiers qu'elle élit parmi ses membres. Ces officiers sont : Le vénérable. Un premier surveillant. Un deuxième surveillant. Un orateur. Un secrétaire. Un premier expert. Un député au Grand-Orient. Un trésorier. Un hospitalier. Un premier maître des cérémonies. Un deuxième maître des cérémonies. Un archiviste, garde des sceaux et timbre. Un architecte contrôleur. Un deuxième expert. Un troisième expert. Un maître des banquets. Un Frère couvreur.

En tout, et autant que le nombre des Frères le permet, 17 officiers, dont les cinq premiers sont désignés par la qualification spéciale de *lumières*.

DIGNITAIRES ADJOINTS.

Les officiers adjoints remplacent les titulaires pendant leur absence, et jouissent, tant que durent leurs fonctions, des mêmes droits et prérogatives.

Il en est de même de tout frère nommé d'office ou temporairement à une fonction quelconque; mais les droits qui y sont attachés cessent avec cette fonction.

RANGS EN LOGE

DES OFFICIERS ET DES FRÈRES,

D'après tous les règlemens particuliers.

Le vénérable est placé sur le trône, à l'Orient.

Le député de la Loge, à sa gauche.

L'ex-vénérable à sa droite.

Les officiers et membres du Grand-Orient et les visiteurs revêtus des hauts grades, à l'Orient, à la droite et à la gauche du vénérable.

Le premier surveillant devant la colonne du midi.

Le deuxième surveillant devant la colonne du nord.

L'orateur en tête de la colonne du midi, à l'Orient.

L'orateur-adjoint derrière l'orateur titulaire.

Le secrétaire en tête de la colonne du nord, à l'Orient.

Le secrétaire-adjoint derrière le secrétaire.

Le trésorier, à son bureau, en tête de la colonne du midi.

Le trésorier-adjoint derrière ou à côté de lui.

L'expert, à son bureau, en tête de la colonne du nord.

L'expert-adjoint également derrière ou à côté de lui.

Le premier expert à la gauche du premier surveillant, assis sur un siége séparé, presque en avant de la colonne du midi.

Le deuxième expert à la droite du deuxième surveillant, assis sur un siége séparé, presque en avant de la colonne du nord, faisant parallèle avec le premier expert.

Le maître des cérémonies, sur un siége séparé, en avant du bureau du trésorier.

Le deuxième maître ou adjoint au maître des cérémonies, sur un siége aussi séparé en avant du bureau de l'hospitalier.

Le frère couvreur immédiatement à la porte du temple, à l'intérieur.

Les autres officiers indistinctement sur les deux colonnes.

Les *apprentis*, sur le deuxième rang de la colonne du nord.

Les *compagnons*, sur le deuxième rang de la colonne du midi.

Les *maîtres* se placent à leur choix sur l'une ou l'autre colonne, observant de céder la première ou la plus haute banquette de chaque colonne (suivant les habitudes de la Loge), aux frères visiteurs revêtus du grade de maître.

ATTRIBUTIONS DES DIGNITAIRES.

VÉNÉRABLE. — Le premier maillet est le point de mire de toutes les ambitions dans une Loge, ambitions louables quand le mérite et l'amour du bien les inspirent, et il en est rarement autrement, car l'élection à la présidence étant, de la part des électeurs, libre, volontaire, toute de confiance, le bon sens général aurait bientôt fait justice des prétentions illégitimes.

Dans nos Loges, où tout est vrai, simple, loyal, l'homme de mérite est naturellement en évidence. La reconnaissance générale, un discernement parfait font le reste, et le premier maillet devient le partage du plus digne.

Que la présidence est belle dans ce cas! elle s'exerce avec facilité pour celui qui en est revêtu; elle est secondée avec zèle et amour par les autres. La gloire du chef, le bonheur des frères, le bien et la prospérité de la Loge en sont les résultats.

Le vénérable seul convoque la Loge; il en préside toutes les séances ordinaires ou extraordinaires; il est président né de toutes les commissions ou députations; il ne peut être repris par aucun frère; la voie d'observation est la seule permise à son égard.

Au vénérable appartient exclusivement: 1° D'ouvrir et de fermer les travaux. 2° De mettre les propositions sous le maillet. 3° D'initier les profanes aux mystères de la Franc-Maçonnerie. 4° De conférer les grades jusqu'à celui de *maître* inclusivement. 5° De proclamer les résultats des délibérations. 6° De signer toutes les planches d'architecture et de régler la correspondance. 7° De vérifier toutes les pièces de comptabilité et d'ordonnancer toutes les dépenses autorisées par la Loge sur le visa nécessaire de l'architecte.

Le vénérable a le droit de retirer la parole à un frère qui s'écarte de l'ordre.

Il peut aussi lui faire couvrir le temple, et même, dans un cas grave, suspendre ou clore les travaux.

Il doit s'abstenir d'influencer l'opinion des membres de la Loge; mais il résume les avis et requiert les conclusions de l'orateur.

SURVEILLANS. — Les surveillans ont la direction de leur colonne. Il suffit d'un coup de maillet pour obtenir la parole.

Ils annoncent les travaux proposés par le vénérable, maintiennent l'ordre et le silence, et peuvent retirer la parole aux frères qui la prendraient sans l'avoir obtenue.

Ils ne peuvent être repris en Loge que par le vénérable.

Ils signent, ainsi que lui, les planches de chaque tenue et toutes les planches officielles.

Le premier surveillant remplace de droit le vénérable en son absence.

ORATEUR. — L'orateur est le contrepoids du vénérable. Celui-ci a l'action agissante; l'autre, l'action de résistance. Avec un bon et sage orateur, un président s'égare difficilement et jamais sans être suffisamment averti. La Loge n'étant point soumise à une volonté unique, la balance existe: conséquemment la liberté, l'égalité, la raison, le droit, la justice.

L'orateur est le conservateur né des statuts généraux de l'ordre.

L'orateur est spécialement chargé: 1° D'expliquer aux initiés les symboles des grades; 2° de présenter à chaque fête de l'ordre un compte analytique des travaux de l'atelier et de leur résultat.

SECRÉTAIRE. — Le secrétaire est placé à l'Orient, en face de l'orateur.

Il rédige l'esquisse des travaux, en donne lecture avant qu'ils soient fermés; et, sur cette esquisse, il dresse la planche d'architecture qui doit être soumise à l'approbation de la Loge dans la séance suivante.

Il est chargé de la correspondance et de la rédaction des tableaux, et de l'expédition des diplômes.

Il convoque les frères sur le mandement du vénérable.

Il contresigne toutes les planches de l'atelier, ainsi que celles qui sont inscrites au livre d'architecture.

EXPERTS. — Ils sont spécialement chargés:

1° De s'assurer, avec la plus grande attention, des qualités maçonniques de chaque visiteur, de le tuiler, et de donner leur avis au vénérable sur son introduction.

2° De faire préparer et de diriger les épreuves.

3° D'introduire et de diriger les initiés dans leurs voyages.

4° De recueillir les boules ou les bulletins des votes et d'assister à leur dépouillement.

MAITRE DES CÉRÉMONIES. — Le maître des cérémonies est chargé de diriger le cérémonial, d'introduire les visiteurs sur l'ordre du vénérable, de placer les frères suivant leurs grades et dignités, de faire circuler le sac des propositions, de joindre ses remercîmens à ceux des membres de la Loge, des frères visiteurs, des affiliés ou initiés, et, au besoin, de prendre pour eux la parole.

DÉPUTÉ AU GRAND-ORIENT. — Les députés, après leur admission au Grand-Orient, sont auprès de lui les représentans élus des Loges, et celles-ci doivent nommer à ces importantes fonctions les frères les plus propres à soutenir la splendeur de l'ordre par leurs talens et par leurs qualités civiles et maçonniques.

Ils ont pour mission spéciale de veiller auprès du Grand-Orient aux intérêts de leur ateliers, de communiquer réciproquement à l'un et à l'autre les vœux ou les délibérations d'une importance générale, et d'entretenir par tous leurs efforts le feu sacré de l'union fraternelle.

TRÉSORIER. — Le trésorier tient par ordre alphabétique, avec désignations de l'époque des initiations ou affiliations, état des membres de la Loge, ainsi que le registre de toutes les recettes et dépenses, écrites jour par jour, à la plume et non au crayon, et sans intervalle entre les lignes.

Aucune des pièces de sa comptabilité ne doit être altérée, c'est-à-dire grattée ou surchargée.

Il perçoit le coût des diplômes, des initiations, augmentation de gage, affiliation, cotisation et autres contributions.

Tous les trois mois, il rend ses comptes à la Loge réunie en assemblée de famille.

Les registres du secrétaire et ceux du garde des sceaux et les pièces comptables servent à contrôler les recettes et les dépenses effectuées par le trésorier.

HOSPITALIER. — L'humanité est le premier devoir, le premier besoin du Maçon, et surtout du frère hospitalier.

Il juge avec sagacité le langage et la position des personnes qui réclament l'assistance de la Loge; il examine leurs titres et le mérite de leurs réclamations.

Du moment qu'il a acquis la certitude que le frère qui réclame des secours, que la veuve, l'orphelin ou l'orpheline en est digne, il appuie fortement la demande devant la Loge, et obtient pour l'un ou l'autre demandeur tous les secours possibles, en argent ou en nature, surtout de la protection et du travail.

Chaque recette, chaque dépense pour les malheureux est portée sur un registre à deux colonnes, jour par jour, sans lacune, sans grattage ni surcharge.

Tous les trois mois, il rend compte de la situation de sa caisse. Son registre est arrêté, visé et signé comme celui du trésorier.

Aucune des pièces de sa comptabilité ne doit être informe ou altérée.

Il visite les malades, au nom de la Loge, et leur rend tous les bons offices qui dépendent de lui, et que peut lui inspirer son zèle fraternel.

Ses attributions le portent à visiter les membres de la Loge malades. Aussitôt qu'il a connaissance du décès d'un frère, il en avertit le vénérable pour que la Loge soit représentée au convoi par une députation.

Il assiste obligatoirement à tous les convois des membres de l'atelier.

ARCHITECTE-VÉRIFICATEUR. — Ce frère est chargé de la vérification de tout ce qui a rapport aux finances et au matériel d'une Loge.

En conséquence, il vérifie, d'après les pièces servant à établir les recettes et les dépenses, les comptes du trésorier, de l'hospitalier et du maître des banquets. Cette vérification, partielle et faite successivement, n'empêche point la vérification trimestrielle des comptes de ces officiers.

Toutes les fois qu'il appose sa signature sur une pièce de dépense, il en tient note sur un registre qui est présenté lors de la vérification générale des comptes de semestre.

Il tient aussi état ou registre du matériel de la Loge, et veille à ce qu'il ne soit ni dilapidé ni détérioré. Sous ce rapport il a une surveillance directe sur les Frères servans, sur toutes les personnes employées.

Quand des réparations au local ou au mobilier deviennent nécessaires, il en avertit la Loge, et veille à l'exécution de ces réparations, du moment que la Loge les a autorisées.

ARCHIVISTE (1). — Il est dépositaire de toutes les pièces d'architecture, manuscrites ou imprimées, de tous les livres et documens dont la Loge ordonne le dépôt dans les archives.

---

(1) Si, depuis l'origine de l'institution maçonnique en France, (remonter plus haut serait peu raisonnable) les Loges avaient attaché aux fonctions d'archiviste l'importance qu'elles méritent, et par conséquent nommé, pour les remplir, des frères soigneux et fidèles, l'ordre serait riche en livres, manuscrits, médailles et documens de toute sorte, et chaque loge pourrait honorablement et utilement concourir à ce trésor général et d'une valeur inappréciable.

Mais partout et toujours les archives ont été négligées, spoliées, et leur perte achevée par le fait des événemens politiques, religieux et même privés.

Nous ne connaissons pas une Loge qui ait des archives depuis sa fondation, et bien peu qui aient en ordre les débris qu'elles ont pu recueillir.

Le Grand-Orient lui-même n'est pas plus heureux sous ces différens rapports.

Il est donc d'un intérêt réel pour un atelier, par exemple d'un atelier qui se forme, de nommer un bon archiviste, c'est-à-dire un frère exact et qui tienne à honneur, comme ayant un mandat de confiance, de remplir scrupuleusement ses devoirs, de conserver religieusement, pour les remettre à son successeur, celui-ci à un autre, etc., le dépôt confié à ses soins.

Comme archiviste, il a encore les comptes, mémoires, etc., dès qu'ils ont été liquidés.

Les constitutions de la Loge sont aussi dans ses mains, mais déposées dans une boîte à trois clés, dont sont dépositaires le vénérable, l'orateur et l'archiviste.

L'archiviste peut, mais sans déplacement, communiquer aux membres de la Loge les objets confiés à sa garde.

Il tient registre, par ordre de dates et de numéros, des pièces qui composent les archives. Chaque article est paraphé par le vénérable et par lui.

GARDE DES SCEAUX ET TIMBRE. — Le garde de sceaux et timbre signe tous les actes officiels de la Loge : délibérations, extraits, correspondances, tableaux, diplômes, etc., du moment que ces pièces sont revêtues de la signature des cinq premières lumières, ou seulement, lorsqu'il y a lieu, du vénérable et du secrétaire.

Il tient registre des pièces qu'il signe, timbre et scelle. Ce registre sert de contrôle lors de la vérification des comptes.

Dépositaire des sceaux et timbre, il les représente à la première réquisition de la Loge ou du vénérable.

MAITRE DES BANQUETS. — La direction des fêtes de l'ordre et des fêtes d'adoption est confiée au maître des banquets, qui est aidé par son adjoint et par les commissaires que l'on nomme ordinairement pour ces fêtes.

Le maître des banquets, de fait et de droit, est chef et moralement responsable de tout ce qui a rapport au service de table.

ARTICLES.

DES STATUTS GÉNÉRAUX

DU GRAND ORIENT DE FRANCE.

D'un intérêt général pour les Francs-Maçons français.

L'ordre des Francs-Maçons a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus (Art. 1).

Il est composé d'hommes libres qui, soumis aux lois, se réunissent en société constituée d'après les statuts généraux (Art. 2).

Les Maçons peuvent suivre dans leurs travaux des rites différens; mais le but en est toujours le même (Art. 5).

L'organisation, les droits et les devoirs de chaque atelier sont déterminés par les statuts généraux (Art. 8).

Il n'existe pour les ateliers qu'un centre d'autorité en France, sous la dénomination de GRAND-ORIENT. (Art. 10).

Sept maîtres réunis forment une Loge (Art. 24).

Un rite, quel que soit le nombre de ses degrés, ne peut prétendre à aucune prééminence sur un autre rite.

Aucun atelier, quels que soient son rite et ses

degrés, ne peut exercer de suprématie sur un autre atelier (Art. 97).

Sont Maçons irréguliers :

3°. Ceux qui, bien que non débiteurs envers leur Loge, s'en étant absentés, n'ont pas obtenu leur affiliation à une autre Loge régulière.

5°. Ceux qui, appartenant à un atelier régulier, s'affilient à un atelier qui ne l'est point ou qui a cessé de l'être.

7°. Ceux qui, sans motifs légitimes, n'ont pas rempli leurs obligations pécuniaires envers les ateliers dont ils faisaient partie (Art. 206).

Chaque atelier peut se créer un régime particulier pour ses finances, ses tenues, sa discipline intérieure; mais ses réglemens ne doivent rien contenir qui soit en opposition avec les statuts généraux de l'ordre en France ; ils ne deviennent obligatoires pour ses membres qu'autant qu'ils ont obtenu la sanction du Grand-Orient (Article 252).

Chaque Loge verse annuellement et par avance, dans la caisse de l'ordre, deux sortes de contributions, l'une fixe et l'autre proportionnelle, et dont le *minimum* est de 27 fr. pour la première, et d'un demi-franc pour la seconde, par chaque membre actif au-dessus de 33 (Art. 303).

Les travaux ne peuvent être ouverts ni continués sans la présence des sept Maçons membres actifs de l'atelier (Art 322).

Toute décision peut être prise par acclamation s'il y a unanimité, par assis ou levé, ou bien par la voie du scrutin, s'il est demandé (Art. 323).

Le président, l'orateur et le rapporteur d'une affaire ont toujours de droit la parole ; nul autre membre ne peut l'obtenir plus de trois fois dans une même discussion (Art. 324).

Les frères qui siégent à l'Orient obtiennent directement la parole du vénérable ; les frères placés sur les colonnes l'obtiennent par l'entremise des surveillans (Art. 325).

Toute discussion est fermée après les conclusions de l'orateur; on ne peut que réclamer le scrutin. Les boules blanches sont toujours en faveur des conclusions (Art. 326).

Nul ne peut couvrir le temple sans la permission du vénérable ou des surveillans de sa colonne, et sans avoir acquitté le tribut de bienfaisance (Art. 331).

Il est interdit à tout frère de quitter sa place sans la permission du surveillant de sa colonne, à moins que son office ne l'exige. Il est pareillement défendu de tenir des conversations particulières, en un mot de troubler l'ordre et la décence des travaux, sous peine d'être rappelé à l'ordre, ou d'être soumis à une peine plus grave en cas de récidive (Art. 332).

Nul frère, soit visiteur, soit membre de l'atelier, ne peut prononcer aucun discours ou pièce d'architecture, s'il ne les a communiqués au président et à l'orateur (Art. 333).

Les réunions maçonniques doivent s'abstenir rigoureusement de toute controverse sur la politique, sur le gouvernement et sur les différens cultes religieux (Art. 334).

Tout Maçon régulier est admis de droit comme visiteur dans un atelier dont il n'est pas mem-

bre, pourvu qu'il possède le grade auquel travaille cet atelier (Art. 336).

Un visiteur n'a que voix consultative dans un atelier où il est admis, à moins qu'il ne s'agisse de l'initiation d'un profane. Il ne peut être admis qu'après l'adoption de la planche des travaux de la séance précédente (Art. 337).

Tout visiteur prouve sa régularité par un diplôme du Grand-Orient ou d'un atelier de sa correspondance, et par le mot de semestre. (Art. 338).

Tout visiteur dans le temple où il est admis, est soumis à la dicipline intérieure de l'atelier. (Art. 341).

De la Hiérarchie.

DÉMOCRATIE DE LA MAÇONNERIE.

La Maçonnerie est et doit être une réunion, un corps un gouvernement *hiérarchi-démocratique*.

Elle est *hiérarchique* par les grades et par les noms particuliers indiqués pour les places confiées par les élections aux Maçons qui, après avoir été reçus apprentis, parviennent successivement aux trois grades; et, par une étude constante, aux hautes sciences et aux connaissances les plus sublimes.

Elle est *démocratique*, parce que les grades, les noms particuliers et les places ne donnent aucunes prérogatives dans les décisions nécessaires à tout gouvernement.

Il ne peut exister aucun établissement, aucune réunion d'individus, sans former une société, un corps quelconque, et sans exiger une sorte de gouvernement pour le régler, le conserver et le perpétuer; celui de la Maçonnerie, le nom qui parait convenir à son gouvernement, ne peut être donné que par la comparaison, et même par le mélange de quelques gouvernemens déjà connus.

La Maçonnerie est un peuple universel; elle ne peut donc être gouvernée que par le peuple, parce qu'elle n'est fondée et n'existe que par la plus parfaite égalité qui la constitue, et qui en est l'essence et la base entre tous les frères, quels que soient leurs rangs dans la société civile; enfin, s'ils existe des grades, des noms particuliers et des places différentes, ce n'a été que pour désigner, par gradation un chef dans la

hiérarchie, afin que le corps ne parût point acéphale.

Mais cette qualité de chef dans la Maçonnerie ne donnera aucun pouvoir particulier à celui qui en est décoré; c'est la démocratie qui gouverne, qui agit au nom de ce chef; enfin, ce chef n'est que le premier parmi ses égaux, PRIMUS INTER PARES.

Le Maçon qui existe sous un souverain lui doit son premier serment, celui de l'obéissance : aussi existe-t-il une loi impérative, aussi ancienne que l'ordre, et qui jamais ne tombera en désuétude, laquelle oblige le Maçon à l'obéissance au souverain et aux lois de sa patrie.

Explications analytiques

ET ÉTABLIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Des 323 mots ou expressions maçonniques.

Que les nouveaux initiés dans la Franc-Maçonnerie doivent apprendre à étudier.

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

Habiller (s'). C'est se revêtir des ornemens convenables à son grade.

Harmonie. Concorde maçonnique. — Musique vocale ou instrumentale.

Hiéroglyphes. Ecriture emblématique des Egyptiens. Voy. *Caractères maçonniques.*

Hiram. Architecte du temple de Salomon, ayant la conduite des travaux, suivant l'historique du grade de *Maître.*

Honneurs. On accorde l'entrée du temple avec les *honneurs* aux officiers du Grand-Orient, aux vénérables et aux députés de loges, et aux frères visiteurs revêtus des hauts grades.

Hospitalier. Officier de loge.

Houpe dentelée. Cordon ayant une houpe à chacun de ses bouts. Lien de fraternité qui unit tous les Maçons.

Houzé. Cri de joie des Maçons du rite écossais.

Illustre frère. Expression d'usage et même de rigueur quand on parle ou lorsqu'on écrit à un frère revêtu du grade de G.·. I.·. G.·., 33e et dernier degré, titre que la politesse fait donner à un frère qui, dans le monde, occupe un rang distingué, ou une honorable position sociale.

Image. Il ne faut exposer en loge que des images allégoriques relatives à la Franc-Maçonnerie;

* Voir pour le premier article, n° 2, colonne 246.

toutes les autres sont contraires à l'esprit d'égalité qui doit régner parmi les Franc-Maçons.

Inauguration. Cérémonie qui *consacre* les locaux maçonniques.

Initiation. Admission aux mystères de la Franc-Maçonnerie.

Initié. Celui qui a été admis à la connaissance des mystères maçonniques, particulièrement du premier grade. On *l'initie* aux grades suivans; mais il n'a plus le titre d'*initié*.

Insignes maçonniques. Décors des grades et des dignités de l'ordre.

Inspection. Toute loge qui se forme à Paris, et qui veut être régulière, demande des *constitutions*. Avant de les accorder, le Grand-Orient nomme trois de ses officiers pour *inspecter* les travaux de la loge, et s'assurer qu'elle est en état de travailler maçonniquement. Dans un Orient autre que celui de Paris, la loge de cet Orient, ou d'un Orient voisin, inspecte la nouvelle loge avant de viser son tableau. C'est sur ce *visa* que le Grand-Orient accorde des constitutions à la loge en *instance*.

Installation. Lorsque le Grand-Orient accorde des constitutions à une loge de Paris, il envoie officiellement trois de ses officiers pour l'installer. Lorsque la loge est hors de cet Orient, il désigne les trois premiers officiers dignitaires d'une loge de la ville, ou de la ville voisine, s'il n'y a pas de loge dans la première. Si cette dernière loge est trop éloignée des villes où il y a des loges en activité, ou si des circonstances particulières y apportent empêchement, le Grand-Orient autorise les trois premiers officiers dignitaires de la loge en instance à l'installer.

Instance. Etat dans lequel se trouve une loge qui a demandé au Grand-Orient des constitutions pour travailler régulièrement.

Interstice. Espace de temps qui doit s'écouler entre la collation des grades.

Investigation. Dans les fautes graves, commises par les loges, le Grand-Orient nomme des commissaires pour prendre des renseignemens, ce que les loges font aussi à l'égard des frères de la loge qui se sont mis dans un semblable cas.

Jéhova. CELUI QUI EST: *Dieu* des Juifs, *Mithra* des Perses, *Osiris* des Egyptiens, *Théos* des Grecs, *God* des Anglais, *grand Architecte de l'univers* des Francs-Maçons.

Jeton. Droit de présence aux assemblées.

Lettres capitulaires. Titres constitutifs d'un chapitre.

Livre d'Architecture. Registre qui contient les procès-verbaux d'une loge.

Locaux maçonniques. Maisons qui renferment les temples des Francs-Maçons, lorsque les Grands-Orients ou les loges n'ont point de bâtimens qui leur appartiennent en toute propriété. Les locaux maçonniques, dans lesquels plusieurs loges tiennent à des jours différens, sont disposés de manière à être à l'abri des profanes. Ils ne doivent point servir de lieu de réunion aux loges irrégulières, ni à aucune assemblée de profanes.

Loge. Local dans lequel se réunissent les Francs-Maçons.

Loge d'adoption. Fête consacrée aux dames Maçonnes. Les loges d'adoption furent établies en France en 1773.

Loge de la correspondance. Loges régulières dépendantes du Grand-Orient.

Loge d'instruction. Elle est consacrée à l'étude de la Franc-Maçonnerie.

Loge irrégulière. Assemblée de Maçons irréguliers ou devenus tels, etc., avec lesquels on ne doit point fraterniser. Voy. *Régulier-ière*.

Loge-Mère. Loge dans laquelle un profane reçoit la lumière. Un Maçon doit toujours se faire un devoir sacré d'appartenir à sa loge-mère comme membre actif ou comme membre correspondant Il doit lui demander son autorisation lorsqu'il veut se faire *affilier* ou prendre hors de son sein des grades qu'il ne possède pas, parce qu'il est dans l'impossibilité de les recevoir chez elle, ou parce qu'elle ne peut les lui donner.

Lumière. On la reçoit en devenant Franc-Maçon.

Lumières. Ce sont les cinq premiers officiers d'une loge, savoir : le vénérable, les deux surveillans, l'orateur et le secrétaire.

Lwton, ou *Louftot*, ou *Louveteau*, ou *Louveton*. Fils de Maçon.

Maçon de théorie. Franc-Maçon.

Maçon de pratique. Ouvrier. Il ne peut devenir Franc-Maçon.

Maçonnerie des dames. Moins austère que la *Franc-Maçonnerie*, elle n'est pas moins utile à l'humanité et à la morale.

Maçonnerie des hauts grades. Maçonnerie ajoutée à la maçonnerie symbolique. Dans un autre sens, développement de cette dernière. La *Maçonnerie des hauts grades* se divise en degrés *capitulaires* et en degrés *philosophiques*.

Maçonnerie symbolique. Franc-Maçonnerie.

Maillets. Petits marteaux de buis, de bois ou d'ivoire. — Emblème de la puissance des *Trois* premiers chefs de la loge.

Maître des banquets. Fonctionnaire de loge.

Maître des cérémonies. Officier de loge.

Maîtrise. Troisième et dernier grade de la maçonnerie symbolique.

Marche. Voy. *Attouchement* et *Signe*.

Marches du temple. L'apprenti en monte *T*...., le compagnon *C*..., et le maître *N*....

Mastic. En tenue de table, alimens.

Mastiquer. Manger.

Matériaux. Tous les alimens.

Médaille. Pièce de monnaie. Une médaille d'or est de 20 fr.; une médaille d'argent est de 5 fr.

Membre actif. Frère qui a voix délibérative, qui est eligible aux emplois dès qu'il est maître et qui jouit de tous les privilèges en payant ses cotisations ou contributions.

Membre correspondant. Le membre actif qui s'absente de son Orient devient de droit membre correspondant. — Est membre correspondant, tout membre de loge affiliée.

Membre du Grand-Orient. Un vénérable est membre *né*, et un député de loge est membre *élu*.

Membre honoraire. Titre qu'une loge accorde à un frère qui lui a rendu des services importans.

Métaux. Or, argent ou cuivre.

Midi. Partie du temple la plus éclairée après l'Orient. — Lieu où se placent les Maît.·. et les Comp.·. — Heure d'ouverture des travaux.

Minuit. Heure où l'on F... les T....

Mopse. Epouse d'un Franc-Maçon.

Mot de passe. Chaque grade en a un.

Mot de semestre. Le Grand-Orient l'envoie tous les six mois aux loges de sa correspondance, afin de les distinguer des loges irrégulières, et d'en éloigner les faux Maçons. Le mot de *semestre* fut donné pour la première fois le jour de l'installation du duc de Chartres, en qualité de Grand-Maître, le 28 octobre 1773.

Mot sacré. Chaque grade en a un.

Mystères. Cérémonies, secrets, figures allégoriques de la Franc-Maçonnerie.

Néophyte. Nom donné au candidat pendant l'initiation.

Ne varietur. On s'assure qu'un individu est réellement Maçon, lorsque sa signature est semblable à celle du *ne varietur* de son diplôme.

Niveau. Emblème de l'égalité.

Noir. On demande du noir pour de l'encre.

Nord. Côté faiblement éclairé. — Lieu où l'on place les apprentis.

Obligation. Serment de fidélité à l'ordre maçonnique et à ses réglemens, tant généraux que particuliers.

Occident. Côté de l'entrée du temple.

Office. Fonction dans une loge. Remplir *d'office* une fonction, c'est remplacer un officier absent.

Officiellement. Envoyer une députation munie de pouvoirs écrits, c'est agir officiellement ou d'une manière authentique.

Officier de loge. Frère chargé d'un office.

Officier du Grand-Orient. Dignitaire ou fonctionnaire du sénat maçonnique.

Orateur. Officier dignitaire de loge.

Ordre. Chaque grade a un ordre. La Franc-Maçonnerie est réputée un Ordre parmi les Francs-Maçons. On dit l'Ordre maçonnique.

Ordre du jour. Note préparée d'avance des travaux dont une loge aura à s'occuper dans sa séance.

Orient. Place du vénérable. — Image du point où se lève le soleil et de la partie du temple de Salomon qui contenait le Saint des Saints. La vénération que les Maçons portent à l'Orient confirme ce qui a été dit précédemment, que c'est de l'Orient que vient le culte maçonnique, qui se rapporte à la religion primitive, dont la première dégénération fut le culte héliaque ou du soleil.

Ornemens. Tablier et cordon d'un grade ou d'un office.

Ouvrier. Nom figuré d'un Franc-Maçon.

Parrain. Nom que le nouvel initié donne au frère qui l'a présenté en loge.

Parvis. Espace qui, chez les Juifs, était autour du tabernacle. C'est la pièce qui précède immédiatement le temple maçonnique.

Pas mystérieux. Chaque grade a ses pas mystérieux, ses signes et ses attouchemens.

Pas perdus (*Salle des*). Pièce où se tiennent les visiteurs; la salle des *Pas perdus* précède la salle du *Parvis*.

Patente. Titre constatant la qualité maç.·. d'un chev.·. Kad.·., d'un P.·. de roy.·. sec.·., d'un G.·. L.·. G.·.

Patentes constitutionnelles. Titre constitutif d'un conseil du 30e deg. ou d'un consistoire du 32e deg.

Pavé mosaïque. Pavé du temple. Indication symbolique de la réunion des rangs, des opinions et des systèmes religieux qui se confondent dans la Franc-Maçonnerie. Le carreau blanc du pavé mosaïque est l'emblème de l'ame pure d'un Maçon. Le carreau noir est celui des vices auxquels le profane est livré.

Pentalpha. Cette figure, composée de cinq triangles, se place au fond du porche du temple : elle est l'emblème de la paix, du bon accueil, de l'amitié fraternelle.

Perpendiculaire. Emblème de l'aplomb et de la rectitude.

Pièce d'architecture. Discours ou pièce de vers sur la Franc-Maçonnerie.

Pierre brute. Pierre informe que dégrossissent les apprentis. — En tenue de table, pain.

Pierre cubique. Pierre sur laquelle s'exercent les compagnons.

Pierre façonnée. Procès-verbal des travaux d'une loge. Voy. *Tracé, Plan parfait.*

Pierre plate. Pièce de monnaie en or, en argent ou en cuivre.

Pierre métallique. Même explication qu'au mot ci-dessus *Pierre plate.*

Pinceau. Plume.

Pinces. Mouchettes.

Pioche. Fourchette.

Plan parfait. Procès-verbal des travaux d'une loge.

Planche à tracer. Papier blanc.

Planche tracée. Lettre adressée à une loge. — Ecrit maçonnique quelconque.

Plateau. En tenue de table, plat.

Plateau (grand). Table sur laquelle on mastique.

Pleuvoir, ou *il pleut.* C'est-à-dire qu'il se trouve des profanes parmi les frères.

Points cardinaux. On donne ce nom aux côtés parallélogrammes du temple, pour marquer qu'un temple maçonnique est l'emblème de l'univers.

Points géométriques. Les Maçons donnent au propre ce nom aux quatre points cardinaux, auxquels doivent correspondre les quatre faces d'un temple régulier. Au figuré, les points géométriques sont l'emblème de la perfection et de la régularité.

Pommes de grenades placées sur le fut des colonnes *J.* et *B.* Par le nombre presque incalculable de leurs pépins, elles sont l'emblème du nombre des Maçons répandus sur la surface de la terre.

Porche. Portique du temple ou pièce qui précède la salle du *Parvis* ou des *Pas perdus*.

Porte-Drapeau. Frère chargé de porter la bannière d'une loge au rite français.

Porte-Epée ou *porte-glaive*. Fonctionnaire de loge, atelier écossais.

Porte-Etendard. Fonctionnaire de loge, en atelier écossais.

Poudre. En tenue de table, boisson. Le vin s'appelle poudre rouge; l'eau, poudre blanche; le café, poudre noire; la liqueur, poudre forte; l'eau-de-vie, poudre fulminante.

Poudre du Liban. Tabac.

Pouvoir. Acte officiel délivré par une loge à un frère pour la représenter au Grand-Orient ou pour remplir une mission.

Profane. Celui qui n'est pas Maçon.

Purifier. Faire passer par l'eau et par le feu.

Questions. Demandes écrites que l'on adresse au profane qui est dans la chambre des Réflexions.

Quête. Collecte en faveur des Maçons malheureux. Voy. *Tronc des pauvres*.

Réception. Introduction en loge d'un profane qu'on veut initier.

Récipiendaire. Celui qui va passer par les épreuves.

Reconstitution. Permission que le Grand-Orient accorde à une loge de reprendre les travaux que les circonstances avaient fait cesser.

Récréation. Suspension momentanée des travaux.

Registre de présence. Il est destiné à recevoir les signatures des frères présens aux travaux.

Réglemens. Lois particulières d'une loge, mais qui ne peuvent renfermer de dispositions contraires aux statuts généraux de l'ordre, et qui doivent être approuvées par le Grand-Orient.

Régularisation. Action par laquelle une loge donne un caractère authentique à un *Maço* reçu dans une loge irrégulière.

Régulier-ière. N'est point Maçon régulier celui qui n'appartient point à une loge régulière. Une loge n'est régulière que lorsqu'elle tient ses constitutions du Grand-Orient. Un Maçon devient irrégulier du moment qu'il cesse de faire partie d'une loge régulière, et une loge est irrégulière dès qu'elle ne reconnaît plus l'autorité du Grand-Orient.

Réinstalleurs, ou plutôt *Recréateurs*. Frères qui ont rétabli une loge qui avait cessé ses travaux.

Réquisitoire. Quand une discussion est contraire aux réglemens, le frère orateur fait un *Réquisitoire*, c'est-à-dire qu'il réclame l'exécution des réglemens; alors la discussion cesse, et, sans délibération à cet égard, le réglement est exécuté.

Respectable Président. Titre que l'on donne en parlant ou en écrivant au président du Grand-Orient.

Rites. Il y en a deux universellement connus, le rite français (rite moderne), et le rite écossais (rite ancien et accepté); le Grand-Orient de France admet l'un et l'autre.

Ruche. Emblème du travail; — de la grande famille des Maçons; — de l'obéissance due au chef de la loge; — de l'utilité des travaux maçonniques pour le bonheur de l'humanité, etc.

Sable. En tenue de table, sel ou poivre. Le sable blanc désigne le sel, et le sable jaune le poivre.

Sac des propositions. Ce sac circule avant la fermeture des assemblées maçonniques. Il reçoit les pétitions, demandes, etc., que les frères ont à présenter à la loge.

Saignée. Epreuve qui apprend au récipiendaire qu'il doit aider ses frères, et, s'il le faut, verser son sang pour leur utilité.

Saint-Jean. Les Maçons célèbrent, par obligation, les deux fêtes de Saint-Jean; celle d'été qui arrive le 24 juin, et celle d'hiver qui a lieu le 27 décembre. Il est évident que ces deux fêtes ne sont autres que la célébration des fêtes solsticiales.

Salut maçonnique. Lorsqu'un frère pénètre en loge, il fait le signe du premier grade, et ce signe est le salut maçonnique.

Sanction. Marque d'adhésion qu'on donne en loge en se levant ou en levant simplement la main.

Santé. Toast (prononcez *Tost*) que l'on porte en l'honneur du Gouvernement, de l'Ordre maçonnique et des Maçons. Voy. *Tenue de table*.

Sceau. Grand cachet dont les loges se servent pour donner à leurs actes un caractère authentique. — Par l'épreuve de l'apposition du sceau sur le seing, la loge apprend au récipiendaire que la qualité de Maçon est ineffaçable, et qu'il devra toujours s'en glorifier.

Schisme. Lorsque deux rites ont des prétentions à une prééminence quelconque, ils forment inévitablement un schisme qui altère la stabilité de l'ordre maçonnique; il est du devoir de tous les bons esprits de le prévenir ou de le détruire promptement.

Scrutin. Boîte qui reçoit le vote des frères.

Secours. Ils s'accordent à tous les Maçons malheureux qui les réclament, et on les distribue en argent aux voyageurs, et en nature, c'est-à-dire en pain, vin et viande, aux Maçons résidans.

Secrétaire. Officier dignitaire de la loge.

Sentences morales, *maximes*, *inscriptions*. Placées dans la chambre des réflexions, elles disposent l'esprit du candidat à la méditation, et sont comme un intermédiaire entre l'état profane et la consécration maçonnique.

Serment. Voy. *Obligation*.

Signe. Chaque grade a son signe particulier. Voy. *Attouchement*.

Signe de détresse. Le frère, revêtu du troisième grade, qui se trouve dans un danger imminent, fait le signe de détresse, et dit : A.·. M.·. L.·. E.·. D.·. L.·. V.·. Tout *Maître* qui entend cet appel vole au secours du frère qui est en danger, et, pour le sauver, expose sa propre vie. Règle générale, naturelle, sacrée : Tous à un; un à tous.

Silex. Pierre dont on tire le feu nécessaire à l'inauguration d'un temple maçonnique.

Sommeil. Une loge qui cesse ses travaux tombe

en sommeil, et ne peut les reprendre sans l'autorisation du Grand-Orient, qui n'accorde cette autorisation que sur la demande de sept des fondateurs de la loge. (*Voyez* STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE, 5800—5806—5826.)

Souverain Grand-Commandeur. Titre donné au président du grand collége des rites du G.·. O.·., et primitivement au chef du 33e degré du rite écossais ancien et accepté.

Sphère. Emblème de la régularité et de la sagesse.

Sphynx. Figure symbolique des Egyptiens. Elle est l'emblème des travaux maçonniques qui doivent être secrets, impénétrables.

Stales. Chaises ou autres siéges.

Statuts et Réglemens du Grand-Orient. Lois générales de l'Ordre maçonnique en France.

Statuts généraux de l'Ordre. Lois fondamentales de la Franc-Maçonnerie, propres à tous les temps et à tous les pays, et d'après lesquelles sont composés les statuts et réglemens du Grand-Orient.

Surveillans. Officiers dignitaires de loge.

Tableau. Grand carré long placé au milieu de la loge, sur lequel sont dessinées les parties tant intérieures qu'extérieures du temple de Salomon. Liste des membres d'un atelier.

Tablier. Emblème du travail. Premier décor du Maçon, et sans lequel il ne peut et ne devrait jamais pénétrer en loge.

Temple. Lieu où s'assemblent les Francs-Maçons. « Le temple est l'image du cœur humain. Travailler à la perfection du temple, c'est travailler à l'amélioration des mœurs.

Ténèbres. Etat du monde profane.

Tenue de famille. Assemblée pour délibérer sur les affaires particulières de la loge.

Tenue de table. Travaux pendant le banquet.

Tenue d'obligation. Jour fixé pour les assemblées de la loge.

Tenues extraordinaires. Les fêtes de circonstance, loges d'adoption, pompes funèbres et réceptions d'urgence, occasionnent les tenues extraordinaires.

Timbre. Toute pièce qui émane d'une loge doit être timbrée et scellée.

Tracé. On ne prononce ce mot que dans ce sens : lecture du tracé des derniers travaux, pour lecture du procès-verbal de la dernière tenue. On dit aussi *plan parfait.*

Travaux. Occupation des frères, lorsqu'ils sont réunis en loge ou banquet. — Fermer les travaux, c'est clore la séance.

Trésorier. Officier de loge.

Très-puissant. Grand-Commandeur. Voy. *Souverain Grand-Commandeur.*

Très-respectable. Président en L.·. de *Maît.*·.

Triade. Ou nombre *Trois*, se dit plus particulièrement de la triade mystique des Egyptiens. Haute conception philosophique qui est la base du polythéisme des Grecs.

Triangle. Emblème de la Divinité. — En sens littéral, triangle signifie chapeau.

Trident. En tenue de table, on dit indistinctement pioche ou trident pour désigner une fourchette.

Tronc des pauvres. Boîte pour recueillir les offrandes des frères en faveur des Maçons malheureux.

Trône. Place élevée à laquelle on parvient par plusieurs marches ou degrés. Le trône est toujours à l'orient, et ne peut être occupé que par le vénérable, en sa qualité de *Président.*

Truelle. Emblème de l'indulgence. Le Maçon passe la truelle sur les défauts, les erreurs et les torts de ses semblables.

Truelles. En tenue de table, cuillers.

Tuiler. C'est s'assurer qu'un Maçon visiteur est régulier.

Tuiles. En tenue de table, assiettes.

Tuileur. Fonctionnaire de loge.

Vallée. Ville. Une *ville* dans les *grades symboliques* s'appelle *Orient*; elle s'appelle *vallée* dans les *hauts grades*, quel que soit le rite.

Vénérable. Premier officier dignitaire d'une loge. — Titre commun à tous les *Maît.*·. dans la C... du M...

Vènerable frère. Nom donné à tout Offi.·. du G.·. O.·.

Visiteur. Maçon qui se présente à une loge dont il n'est pas membre.

Vivat. Cri de joie des frères Maçons du rite français.

Voile. En tenue de table, nappe.

Voûte d'acier. Cérémonial usité lorsqu'on rend les honneurs aux frères désignés à l'article *Honneurs.*

Voûte étoilée ou *Voûte du temple.* Image du ciel, de l'immensité.

Voyages. Nom d'une partie des épreuves que subit un récipiendaire.

Vraie lumière. Lumière maçonnique, c'est-à-dire, *Esprit de sagesse.*

Les Réglemens Maçonniques,

Par le F.·. Delalande.

Air : *Nous n'avons qu'un temps à vivre.*

Vive la Maçonnerie !
Tout en elle est volupté ;
On n'y connaît, de cette vie,
Que les plaisirs et la gaîté.

Un Maçon, quand il entre en loge,
Doit apporter joie et santé ;
A nos réglemens il déroge,
S'il n'y joint la prospérité.
Vive la Maçonnerie ! etc.

Mes amis, si quelques affaires
Ont dérangé vos intérêts,
Oubliez-les avec vos frères,
Ne leur en parlez jamais.
Vive la Maçonnerie ! etc.

Fuyons ici la politique :
Elle blesserait nos statuts ;
Ne servons la chose publique
Qu'en cultivant les vertus.
Vive la Maçonnerie ! etc.

Que jamais ces voûtes sacrées,
Contre un de nos frères absens,
De nos discours ne soient blessées :
Loin d'ici les médisans !
Vive la Maçonnerie ! etc.

Bannissons d'ici la Discorde :
C'est la mère de la fureur ;
Mais appelons-y la Concorde :
Avec elle est le bonheur.
Vive la Maçonnerie ! etc.

Hors d'ici, soyons toujours frères ;
Mais jurons, avant d'en sortir,
De bien respecter nos mystères,
De ne jamais les trahir.
Vive la Maçonnerie ! etc.

LE TRAVAIL.

ODE.

Par le F.·. R. de Chazet.

. . . . . Labor omnia vincit
Improbus. . . . .

Qu'elle main féconde en miracles
A suspendu ces tours qui menacent les cieux ?
Quel talent vainqueur des obstacles
A jeté sur les eaux ces ponts audacieux ?
Quels dieux ou quels brillans génies
Offrent partout à nos regards
Ces fleuves détournés, ces routes aplanies ?
La voix du temps répond : *Le travail et les arts.*

Que l'ardeur du travail dévore
Celui qui veut d'avance usurper l'avenir.
Corrigez, corrigez encore
Ces ouvrages heureux , doux enfans du loisir ;
Ainsi Boileau, censeur utile,
A poli ses vers immortels :
La lime du travail leur donne un air facile,
Et sait, à force d'art, les rendre naturels.

Poète, soit le pur organe
Des mœurs, de la justice et de la vérité.
Par l'abus d'un talent profane
Ne déshonore pas ton immortalité.
Que tes vers simples ou sublimes
Rassemblent toujours à la fois
Des fleurs pour les vertus, des foudres pour les crimes,
Des hymnes pour le ciel et des vœux pour les rois.

C'est au sein d'un champêtre asile
Que l'ami du travail doit se réfugier ;
Dans le tumulte de la ville
On dissipe le temps qu'on devrait employer.

Le silence de la retraite
Inspire les fils d'Apollon ;
Ils n'aiment que les bois : « Je veux, dit un poète,
« Du calme pour ma verve et du bruit pour mon nom »

Ainsi, l'abeille imdustrieuse,
De son empire ailé réglant l'heureux essor,
Dans sa cellule studieuse
Compose lentement son liquide trésor.
Tandis que ses sujets fidèles
Aux savans offrent des leçons,
Elle place au dehors d'utiles sentinelles
Qui de la ruche active écartent les frelons.

Ce Romain, qu'un sol trop fertile
Jadis fit accuser d'un faux enchantement,
Parut d'un air calme et tranquille,
Et devant le sénat répondit librement :
« Mes efforts et mon énergie
« Pour moi sont des dieux protecteurs.
« Un travail sans relâche est ma seule magie,
« Et ces bras vigoureux sont mes seuls enchanteurs.»

Jeunes beautés que l'art de plaire
Fit naître tout exprès pour régner sur nos cœurs,
Le travail vous est nécessaire,
Et peut à vos loisirs épargner des erreurs.
Quand la mollesse vous énerve,
Empruntez son heureux secours ;
On a vu dans vos mains l'aiguille de Minerve
Repousser bien souvent les armes des Amours.

Vieillards, chefs des tribus nombreuses
Qui peuplent notre beau pays et fécondent nos champs,
Vos familles seront heureuses,
Si vous les exercez à des travaux constans.
Par leurs pénibles sacrifices
Tous les maux seront combattus,
La molle oisiveté fit naître tous les vices :
Songez que le travail est père des vertus.

Morale maçonnique.

Franc-Maçon, connais-toi, mets ton esprit en Dieu,
Prie, évite l'éclat, contente-toi de peu,
Écoute sans parler, sois discret, fuis les traîtres,
Supporte ton égal, sois docile à tes maîtres ;
Toujours actif et doux, humble et prêt à souffrir,
Apprends l'art de bien vivre, et celui de mourir.

Réflexions.

Si, dans la barque
Du nautonnier Caron,
Le sort t'embarque,
Tu lui diras :.... patron,
A cette marque
Reconnais un Maçon.

La Philosophie de l'Univers,

OU

Description, lors de la création des mondes, des causes et de la proportion du bien et du mal, moralité qui en dérive, sur la grande histoire naturelle et générale du monde;

POÈME MAÇONNIQUE DIALOGUÉ.

L'existence est la démonstration du bien.

PERSONNAGES :

Le Grand-Architecte de l'Univers, ou génie du bien.

Belzébut, génie du mal.

(*La scène est au commencement du monde.*)

Le Grand-Architecte de l'Univers, génie du bien. — Enfin, je t'ai vaincu; je prends, malgré toi, possession de la matière, et je vais créer le monde.

Belzébut, génie du mal. — Tu m'as vaincu; mais tu ne m'as pas détruit, et tu ne peux pas me détruire : je suis immortel comme toi. Je serai ton éternel ennemi. Dispose de la matière, dont tu ne saurais me bannir; fais ton monde.

Le G.·. A.·. — Du sein du chaos, séparez-vous; sortez flamme éthérée; réunissez-vous en globes, et devenez des soleils tournant sur vos axes, suspendus à la place qui vous sera fixée par l'équilibre de vos attractions réciproques. Soyez les bâses et les moteurs de l'univers.

Matière moins parfaite; air, eau, terre; élémens qui prenez ces figures diverses, selon que vous êtes plus ou moins pénétrés de chaleur; mobile Protée, triple Hécate, formez des globes moins considérables, moins brillans, plus multipliés, plus habitables. Soyez distribués entre les soleils qui vous imprimeront le mouvement et vous dispenseront la lumière.

Qu'autour de celui qui les régira, et dans le sens indiqué par sa rotation, les principaux d'entre vous parcourent leur vaste orbite. Suivez-le en amis plutôt qu'en esclaves. Vous avez un pouvoir : déployez-le, en raison de votre masse, à des distances presque infinies. Que votre course à travers l'océan lumineux, déterminée par l'impulsion que vous don-

nera votre soleil, soit réglée par son attraction, par la vôtre, par celle que les *planètes*, vos sœurs, et vous exercerez les unes sur les autres et sur lui-même.

Que les plus petits, servant de *satellites* aux premiers, réagissans mais entraînés par eux, plus remarquables pour eux que les soleils même d'une autre famille céleste, forment des nœuds perpétuels, en roulant à la fois sur leurs axes, autour de leur soleil et autour de leur planète dominatrice.

Armée des cieux, marchez.

Belzébut. — Ce n'est encore que de la mécanique, sur laquelle mon génie, comme toi inventif, n'a point de prise : poursuis, Grand-Architecte.

Le G.·. A.·. — *Planètes*, mes filles chéries, que le fluide aëriforme, que les vapeurs qui vous environnent, brisant, rassemblant, concentrant les rayons solaires, portent sur vos plaines et dans vos vallées une chaleur fécondante; tandis que vos montagnes et vos pôles, réservoirs de glaces dont l'obliquité de votre écliptique fera fondre et renouveller alternativement une partie, entretiendront le cours des rivières, et nourriront les Océans, d'où sortiront de nouvelles vapeurs, mers intarissables de nouvelles sources; que la fraîcheur du matin les condense en douces rosées; et, selon le besoin, qu'un coup de vent rapide les précipite en pluies abondantes.

Belzébut. — Qu'elles forment aussi la neige, la grêle accablante et la foudre dévastatrice.

Le G.·. A.·. — Naissez, *Plantes*, dans vos espèces variées, dans vos différentes beautés, dans vos jouissances paisibles : à vous commencera *l'animation*. Je vous donne la faculté de vous développer et de vous nourrir. Je vous doue du bonheur de vous reproduire. Je vous jette une première étincelle du feu créateur : vous connaîtrez *l'amour*. Le jeune pavôt, qui ne pourra d'abord soutenir sans plier le poids de son léger bouton, aussitôt que la flamme génératrice aura coulé dans ses fibres, portera vers le ciel sa large fleur épanouie, brillante d'orgueil et de volupté, prête à céder la place à son fruit couronné, qui lancera au loin ses graines productives.

Palpitez, rose éclatante et parfumée, riche et odorant œillet, belle tulipe, noble lys, suave tubéreuse; et toi aussi, timide violette; et même toi, pudique et modeste champignon. Vivez, aimez: que le zéphir vous caresse, que la pluie vous alimente, que le soleil vous colore et vous fortifie (1).

Belzébut. — Parmi vous croîtront des poisons.

Le G.·. A.·. à Belzébut. — Il ne se nuiront pas à eux-mêmes. Les plantes vénéneuses croîtront et jouiront comme les autres. Et que sais-tu s'il me sera impossible d'y placer autant de propriétés utiles que tu auras pu leur en donner de funestes?

Continuant son ouvrage :

Paraissez, *Animaux*. Vous aurez de plus que les plantes la mémoire, la réflexion, le raisonnement et le travail, chacun selon votre portée.

Vos amours seront plus exquis et plus moraux: ils ne seront pas toujours bornés au seul plaisir physique. Vous chercherez à plaire, et vous plairez. Plusieurs de vous vivront en famille. Presque toutes vos femelles et une partie de vos mâles connaîtront la douceur d'aimer leurs enfans, sentiment si délicieux et si pur que c'est lui qui me porte, moi, bon père et maître du monde, à vous animer tous.

Belzébut. — Les plus doux d'entre eux feront la guerre à tes plantes; et, de leurs dents sans pitié, les couperont, les arracheront, les dévoreront. La plupart se dévoreront les uns les autres.

Le G.·. A.·. à Belzébut. — Il faut bien qu'ils finissent; et je te remercie de ce que, par ta cruauté, tu me fournis, dans cette matière si bornée, le moyen de donner l'existence à un plus grand nombre d'êtres vivans.

Reprenant son travail :

Je vais former le premier des animaux, celui qui doit tous les surpasser en intelligence et en bonheur. Sa tête arrondie contiendra

(1) Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber.
CATULLE.

une plus grande masse de cette matière élaborée que je puis rendre organe de la pensée. Je placerai l'orifice occipital plus près de la face; et, seul contre les animaux, cet animal auguste regardera le ciel. Seul il pourra concevoir de moi quelque idée, incomplète et faible, il est vrai, mais cependant juste. J'ouvrirai envers moi son cœur à la piété; il sera plus *mon fils* que tous les autres êtres que j'ai créés; car, seul parmi eux, il saura reconnaître et chérir en moi un père et un bienfaiteur. Sa stature droite le fera paraître plus grand que la plupart des animaux plus forts que lui. Ses jambes suffiront à sa marche, à sa course; ses mains industrieuses resteront libres pour les armes et pour les arts. Les unes et les autres, mais surtout la supériorité et la perfectibilité de son esprit, lui soumettront les divers habitans du globe terrestre: il deviendra leur roi. Le cheval et le chien seront ses serviteurs aimables et fidèles; le robuste taureau, le loup sanguinaire, le lion puissant, le tigre furieux, le crocodile vorace, l'énorme et spirituel éléphant, le rhinocéros farouche, ou lui obéiront, ou fuiront devant lui. Voilà *l'homme*: j'exhale sur lui avec complaisance mon *soufle divin*, je lui donne la vie.

Belzébut. — Et moi, je lui donne la mort.

Le G.·. A.·. à Belzébut. — Insensé! tu ne vois pas que c'est toi qui complète mon ouvrage. Hé! qu'aurait-il fait de la vie sans la mort?

Il n'aurait pas été en mon pouvoir de lui accorder l'*Amour*. La matière n'aurait pu suffire à la multiplication d'une race d'hommes immortels. Il n'aurait été ni fils, ni époux, ni père. Il serait tombé au-dessous de la plante. Il n'eût trouvé dans sa triste existence qu'un interminable tourment; sa vie n'aurait pas été préférable à la mort qu'il tient de toi, ou de moi peut-être par tes mains. Tu la rends hideuse, et voilà ce qui t'appartient: la nature et moi l'avons faite salutaire et bonne.

A l'homme :

Homme, je veux t'approcher de moi, comme une créature peut l'être d'un Dieu.

Je te donne la force...

Belzébut.—Je la dompterai par la fatigue.

Le G.·. A.·. —Le courage...

Belzébut. — J'en ferai la colère.

Le G.·. A.·. —La raison...

Belzébut.—Je l'égarerai par les passions et par l'erreur.

Le G.·. A.·. *toujours à l'homme :* — Pour ta félicité, je mettrai tous mes soins à composer mon dernier chef-d'œuvre. Dans les plantes, j'ai fait de la fleur, destinée à produire le fruit, ce qu'il y a de plus agréable, de plus brillant, de travaillé avec le plus d'art : la femme sera la fleur du genre humain.

A moi tous les élémens de la beauté, de la grâce, des vertus, de la sensibilité, de la bienfaisance et de la douceur ! Arrangez-vous, combinez-vous pour plaire et pour enchanter. Je pouvais créer l'homme à mon image ; je n'ai pour la femme de modèle que le beau idéal. Qu'elle soit la plus parfaite des créatures visibles, et, s'il se peut, la plus heureuse.

Que son cœur batte plus vite que celui de l'homme. Qu'elle vive plus ou moins de temps, et cependant que sa carrière aussi soit plus longue ; elle sera bonne et secourable jusqu'à son dernier moment. Qu'elle serve à trois générations ; qu'elle fasse le bonheur de son amant, de ses enfans, de ses petits-enfans encore ; et que dans tous les âges la tendresse qu'elle fera naître soit toujours mêlée de respect. Que des nerfs délicats portent à tous ses sens des affections rapides. Que son pied léger soit propre à la danse, et sa blanche main aux caresses ; qu'elle ne les prodigue, ni à la course, ni à de trop rudes travaux. Que sa taille élégante et ses membres arrondis appellent et peignent la volupté par tous leurs mouvemens ; qu'un doux satin les couvre, et ne puisse être touché sans embrâser le téméraire. Que ses beaux yeux soient le miroir de son ame ; qu'on y lise une indulgente et affectueuse bonté ; que, même en se baissant, ils trahissent ses sentimens secrets. Que son haleine répande le parfum de la pêche ; qu'on en voie le duvet sur ses joues ; qu'un vermillon expressif les colore, et que, dans une tendre pensée, une pudeur ingénue

le porte quelquefois jusqu'à son front. Que son sein éblouissant représente les globes célestes ; qu'un bouton de rose en soit le pôle aimanté ; qu'il offre au désir sa première jouissance, à l'enfance son premier aliment ; et qu'on ignore à jamais lequel, du père ou du fils, il aura rendu le plus heureux. Que ses longs cheveux, ondoyant et bouclés, servent à tant d'appas de voile et de parure ; que l'enfant nouveau-né puisse trouver sous eux un abri ; et quand le hazard, mais surtout quand la tendresse les entr'ouvrira, que son ami voie le ciel ouvert avec eux.

Lève-toi, déesse, dont les charmes émeuvent celui même qui t'a formée. Va régner sur ton compagnon, qui se croira le maître parce qu'il est le plus fort, et qui n'a reçu la force que pour te mieux défendre et mieux servir.

Je te donne un besoin : *l'amour ;* une affaire : *l'amour ;* un devoir : *l'amour ;* une récompense : *l'amour.*

Belzébut. — J'ai vu ta déesse ; et j'avoue que j'ai dit : *Serait-il possible que cet impitoyable génie du bien eût rendu l'homme qu'il a créé plus heureux que je ne puis l'être, moi qui suis un génie !* Mais, déjà profitant de l'imprudence avec laquelle tu la loues, et de l'enthousiasme qu'elle inspire à son amant, j'ai soufflé dans son cœur la vanité, qui, nécessairement, y fera germer la coquetterie.

Aucune femme ne sera entièrement exempte de ces deux défauts ; ou s'il en était une... Mais ce ne serait plus une femme, et il faudrait plusieurs milliers de siècles pour la trouver.

Les plus vertueuses et les plus fidèles se plairont à l'hommage des feux qu'elles ne voudront pas couronner. Leurs refus mêmes seront engageans ; elles les décoreront du nom d'estime et de celui d'amitié. Elles diront : *N'ayez point d'espoir ;* peut-être croiront-elles n'en pas laisser ; mais le charme séducteur de leur voix, et l'amour-propre, dont, grâces à mes soins, ton homme si parfait sera dévoré, répondront : *Il faut espérer encore.* La douceur même de leur caractère leur fera confirmer cette pensée par une suite remarquable de prévenances, d'attentions, d'égards, qu'elles prendront pour de simples

et justes consolations, et où elles trouveront le plaisir secret de prolonger leur pouvoir. Elles tromperont ainsi, soit à dessein, soit involontairement, l'amant qu'elles auront résolú d'éconduire; elles troubleront, et souvent même elles anéantiront le bonheur de celui qu'elles avaient choisi.

Tu leur a donné l'*amour*, l'amour dont je ne puis entendre le nom sans furenr; moi condamné par ma nature au tourment de ne pouvoir ni aimer, ni produire, à la rage de détruire et de haïr : j'ai inventé la jalousie. Tu ne la connais pas, heureux génie du bien! tu n'as plus d'égal! moi, j'ai trouvé un supérieur dans mon égal même, et l'inextinguible jalousie brûle dans mon cœur. Je distillerai sur l'homme et sur la femme son infernal poison; il sera le fruit de leurs amours moraux que tu vantes avec tant d'emphâse. Les plantes qui attendent les faveurs de l'amour comme celles de la pluie, et à qui tout pistile, toute étamine sont bons, ignorent ce malheur; mais l'animal, et surtout l'homme, sauront préférer, et voudront qu'on les préfère. J'envenimerai chez lui ce sentiment naturel. Je semerai les inquiétudes dans son ame. La jalousie sera clairvoyante; la justesse de ses observations augmentera sans cesse la douleur de ses conjectures; elle percera de toutes parts, à coups perpétuellement redoublés, le cœur qu'elle aura une fois atteint. Elle l'agitera entre le désir forcené des combats et la démence du suicide. Elle ne pourra se dissimuler; ses reproches, en partie fondés, en partie injustes, révolteront la femme qui se croyait innocente, qui voulait l'être; et le plus souvent ils la rendront coupable. Mais elle ne le serait jamais devenue, si elle n'eût été coquette, et n'aurait jamais badiné avec les piéges de la coquetterie sans la vanité : j'aurai tout fait.

Et je ne te parle que des femmes qui auront conservé une ame honnête, qui seront dignes d'estime, qui gémiront de leur faiblesse, qui regretteront leur colère, qui pleureront avec angoisses le désespoir et la perte du véritable ami de leur cœur. Ce sera dans leurs peines que je te braverai le plus; j'imprégnerai d'amertume leurs plus doux souvenirs; je veux qu'elles soient d'autant plus

malheureuses que tu avais mis ton plaisir et ta gloire à les rendre capables de la vertu la plus pure et d'un extrême degré de bonheur.

Le G.·. A.·. — Tu viens de dire le mot de l'énigme du monde.

Par elle-même la matière était inerte, et c'était ton vœu qu'elle le demeurât; c'est dans cette espérance impie que tu as osé lutter contre moi.

Ne pouvant m'empêcher de l'animer, ton unique ressource a été de profiter de ses propriétés indestructibles pour mêler quelque mal au bien que je ferais. Mais tu n'as pu mettre de mal que là où j'avais placé du bien. Tu n'as pu tourner à la souffrance la faculté de sentir, que parce que je l'avais ouverte à la jouissance et au bonheur; tu n'as pu inventer le crime et la peine, que parce que j'avais créé le plaisir et la vertu. Esclave, tu montres tes fers en les secouant; et, dans ta méchanceté, tu sers.

Si tu pouvais faire prédominer le mal; si tu pouvais seulement le mettre en équilibre avec le bien, tout s'arrêterait, les générations cesseraient, la vie serait détruite, et nous recommencerions à nous disputer le cahos. L'existence et la durée de l'univers sont et seront le témoignage éternel de ton infériorité.

Serpent immonde, tu rampes à ma suite, salissant de quelque venin mes ouvrages que tu ne peux entamer. Je pèse dans la balance de ma bonté la dose de douleur dont je te permettrai de rehausser le prix des félicités sans nombre que j'ai produites. Elle sera en proportion exacte, mais toujours subordonnée au bien dont je conçois l'idée et la volonté.

Où je ne mets pas de vie, ni de rapport à la vie, tu ne peux rien.

Où je ne donne que peu de vie et de moralité, tu ne saurais introduire que peu de malheur.

Où je répands avec profusion mes présens; où je place des organes distingués, une sensibilité exquise, une tendresse énivrée, en amitié, en amour, la connaissance, la passion, l'enthousiasme de l'honnêteté et de

la vertu ; là, dans des corps faciles à émouvoir, et sur des ames expansives, tu fais aisément des blessures, tu verses facilement ton poison. Ils font souffrir, et la souffrance s'exprime par la plainte. Mais prends-en pour juges ceux-mêmes que la chose intéresse : consulte tous les êtres vivans sortis de mes mains. Nul ne voudrait perdre une partie de sa vie; et, pour s'affranchir de ses peines, être privé de son bonheur. La plante, dans sa sensation confuse, si elle pouvait concevoir une volonté formelle, n'aurait pas celle d'être pierre. L'animal, plus éclairé, refuserait le sort de la plante. L'homme serait humilié de devenir brute; et l'homme de génie, l'homme énergique et tendre, aimerait mieux mourir que d'être rejeté au dernier rang de son espèce. Chacun cherche plutôt à s'élever ; chacun travaille sans cesse à augmenter ses peines pour accroître ses plaisirs. Souffrir pour jouir, c'est vivre ; et qui a reçu la vie, l'aime, et veut jouir.

Laisse-moi donc perfectionner les êtres que j'en ai rendus susceptibles. L'homme et la femme sont encore neufs, et dans une sorte d'enfance, peut-être à leur âge d'or. Leur espèce doit atteindre plus haut; il faut que je la conduise, par la route des sciences et des arts, aux sociétés politiques civilisées, et à la plus grande multiplication possible d'individus jouissant.

Belzébut. — Tu me prépares une vaste carrière : tes sciences, tes sociétés politiques, ta multiplication du genre humain, amèneront des forfaits et des maux qui ne pourront être envisagés sans frémir.

Le G.·. A.·. — Je le crois, génie du mal; elles produiront des biens inestimables.

Je connais ta perversité; mais je connais aussi les bornes de ton pouvoir. La nature des choses ne me permet pas d'empêcher qu'il n'y ait de la souffrance partout où il y aura de la vie ; mais tu n'empêcheras pas d'avantage qu'il ne s'y trouve encore plus de bonheur, et que la vie elle-même ne soit un bonheur.

Explication de la Maçonnerie *.

Sages que l'univers contemple,
Philosophes qui l'éclairez,
Demi-dieux, entrez dans ce temple,
Dans tous nos secrets pénétrez;
Pour vous de nos plus grands mystères,
Je dois tirer le voile épais
Qui les cache aux hommes vulgaires,
Et nous les conserve parfaits.

Dans nos temples tout est symbole,
Tous les préjugés sont vaincus;
La Maçonnerie est l'école
De la décence et des vertus.
Ici nous domptons la faiblesse
Qui dégrade l'humanité,
Et le flambeau de la sagesse
Nous conduit à la volupté.

Le Compas démontre un cœur juste,
Si nécessaire à tous Maçons;
Des apprentis la Pierre brute
Symbolise nos passions;
Le Niveau, l'Aplomb et l'Equerre
Sont sagesse, force, beauté;
Et l'emblème de la lumière
Annonce la Divinité.

DISCOURS MAÇONNIQUE.

De haute Philosophie naturelle,

Par le F.·. J.-M. Déal.

L'homme ne diffère de la brute que par son intelligence et sa raison.

L'étude de la physique, qu'on ne saurait trop recommander aux Frères, est une des applications de l'esprit les plus intéressantes; elle est infiniment utile, elle est même indispensable aux Francs-Maçons, attendu que cette étude est la plus propre à détruire quantité de préjugés, et à nous convaincre de l'existence d'un Dieu, Grand-Architecte de l'Univers.

Depuis la plus faible plante jusqu'au chêne et au cèdre, depuis le plus petit insecte jusqu'à la baleine et à l'éléphant, l'or-

* Ce cantique a été composé et chanté en 5778 (7 juin (1778) au banquet de la loge des *Neuf-Sœurs*, qui suivit la réception de Voltaire. (Cet ill.·. F.·. mourut la même année).

ganisation des êtres, l'instinct des animaux, l'entendement humain, tout, soit au ciel, soit sur la terre, tout nous démontre qu'un Architecte sur-humain, qu'une intelligence divine a présidé à la création, et que cette intelligence, jointe à une puissance suprême, a pu seule imprimer le mouvement à ces vastes globes qui gravitent et circulent dans l'espace, et donner la vie au monde.

Un Être, infini dans ses attributs, a créé et perpétué les êtres qui composent l'univers. Dans sa toute-puissance, et dans un temps qui n'est connu que de lui, l'Éternel a donné des lois à la nature, et il gouverne le monde d'après ces lois. Mais, son essence devant rester à jamais impénétrable à l'intelligence humaine, nous devons au moins nous faire une juste idée de sa toute-puissance. Nous remarquerons alors que, d'après l'économie qu'il a établie dans l'univers, il est beaucoup de choses que nous tenons pour impossibles; mais la toute-puissance du Grand-Architecte ne peut en souffrir : il gouverne d'après les lois que lui-même a établies, et il serait absurde à des Francs-Maçons de lui demander des choses qui impliqueraient contradiction; ainsi notre Grand-Architecte ne peut pas faire que deux lignes parallèles se touchent en quelqu'endroit que ce soit; que le pôle boréal et le pôle austral soient en même temps éclairés du soleil, ou qu'il soit midi et minuit à-la-fois; enfin, il ne peut pas faire que le néant enfante et produise.

Mais qu'entendons-nous par le néant? Y a-t-il dans la nature un point qui ne soit pas occupé par quelque élément, soit simple, soit composé? Je ne vois rien entre mon œil et ce mur qui borne ma vue; cependant cet espace est rempli d'une multitude d'atômes, et peut-être d'êtres vivans, que mes yeux ne peuvent apercevoir. Le microscope ne nous fait-il pas connaître des êtres dont nous ne soupçonnions pas l'existence? L'expérience de la machine électrique, en rassemblant un fluide dont les effets frappent mes sens et étonnent mon imagination, ne m'annonce-t-elle pas que même dans le monde que nous habitons, les trésors de la nature renferment des richesses étrangères à nos sens,

et dont la connaissance intime est au-dessus de notre intelligence?

Nous entendons ordinairement par le néant, *rien* le *non être;* mais notre entendement peut concevoir qu'il n'y ait pas de *non être* dans la nature, et que l'air soit aussi rempli que la mer d'êtres animés ou bien d'atômes provenant de la matière en dissolution, lesquelles atômes nageraient dans l'air, comme nous en voyons de semblables être mêlés à l'eau lorsqu'elle est trouble; car, quoiqu'invisible et impalpable, l'air est aussi un fluide auquel se mêlent quantité d'élémens divers (1).

Je vois l'atmosphère remplie de nuages; un mouvement se fait dans l'air : ses réservoirs immenses d'eau, de grêle, de matière électrique disparaissent; le ciel est pur et mon œil n'y aperçoit plus le moindre atôme.

Un coup de vent me renverse : quelque chose m'a poussé, mais je n'ai rien vu.

Ce rayon de soleil qui me frappe et me brûle est un objet matériel dont je reconnais l'existence par la sensation de chaleur qu'il me fait éprouver, bien plus que par le sens de la vue, qui ne me fait apercevoir en lui aucune forme dans les molécules qui le composent.

Ainsi donc, si nous ignorons que les entre-mondes, ou l'espace infini, soient remplis d'air, d'un fluide, ou d'élémens qui nous seraient aussi inconnus que l'Eternel créateur, et que, conséquemment, il y ait ou non du vide dans la nature, du moins est-il indubitable que non-seulement elle renferme des corps qui tombent sous nos sens, mais qu'elle en renferme aussi beaucoup d'autres qui leur échappent.

Or, ces corps ne se sont pas formés d'eux-mêmes, car plusieurs jouissent de la vie et de l'intelligence, lesquelles sont des propriétés que les élémens de la matière

(1) L'air atmosphérique ne paraît être qu'un composé d'eau, de calorique, de gaz, d'atômes de diverses natures, dissous dans l'éther ou l'air pur; mais quel que soit ce *mixte*, il remplit l'atmosphère, et il est nécessairement un des principes qui entretiennent la vie dans les êtres organisés.

inorganisée ne possèdent pas ; ces corps ont donc été créés par l'intelligence souveraine qui anime et régit l'univers; mais le Créateur ne peut les avoir tirés du néant, le néant même existât-il; car rien ne se fait de rien, selon que le comprend notre faible entendement.

Nous croyons donc, avec beaucoup de philosophes anciens et modernes, que la matière est éternelle ; elle est suspendue, nage, gravite et circule dans les régions de l'espace infini, sous des millions de formes et d'espèces diverses, organisée ou inorganisée, et dans la dépendance de l'éternel Créateur qui lui a imprimé l'ordre et le mouvement.

Mais qu'est-ce que la matière ?

La matière, laquelle ne nous est connue que très-imparfaitement, n'est pas une et homogène. Nous voyons dans la nature la matière ignée, la matière aérienne, la matière aqueuse et la matière terrestre ; sous la matière ignée nous comprenons le soleil, les astres, le fluide électrique et le calorique répandu dans toute la nature; sous la matière aérienne nous comprenons l'atmosphère et tous les fluides aériformes ; sous la matière aqueuse nous comprenons l'eau, la neige, la grêle, les brouillards et les liqueurs diverses ; sous la matière terrestre nous comprenons le règne minéral, le règne végétal et le règne animal. Ces trois règnes établissent la distinction de la matière inerte, en matière végétante et en matière végétante et intelligente.

Le minéral croît seulement, le végétal croît et vit, et l'animal croît, vit et sent (1).

Il n'est point d'individu jouissant de la vie qui n'ait besoin pour son existence de participer, plus ou moins, des matières ignée, aérienne, aqueuse ou terrestre : la privation totale de l'une d'elles lui ferait perdre la vie.

Le végétal et l'animal ayant cessé de vivre, leurs corps se résolvent en atômes qui rentrent dans la classe de la matière à laquelle chacun d'eux appartient.

Rien ne s'anéantit dans la création : ce

(1) Cela est dit en général, car il n'y a rien d'absolu dans la nature. Il est des plantes qui manifestent une sensibilité organique, mais elles n'en ont pas la conscience.

qui semble se détruire et disparaître ne fait que changer de forme et de la nature que nous lui attribuons. Les matières ignée, aérienne, aqueuse et terrestre se mêlent et se confondent l'une en l'autre ; aucune d'elles n'est sans aucune des autres, et toutes sont en chacune ; ainsi le feu se transforme en air, l'air en eau, l'eau en terre et la terre dans les autres élémens (1). Le diamant, le corps le plus dur, se volatilise et se répand dans l'air, sans laisser de lui aucune trace, et l'on ne croit pas qu'il y ait dans la matière terrestre de corps assez fixe pour ne pas se dissoudre et se volatiliser, étant exposé au foyer d'un miroir ardent; mais tous ces corps, par leur dissolution, produisent des molécules de diverses natures et beaucoup d'élémens simples.

Ainsi les corps se forment et se dissolvent ; les élémens matériels se mêlent, mais il ne peut y avoir dans les élémens simples de transmutation de l'un en l'autre ; seulement, par leur mélange et leur combinaison, il se manifeste de nouvelles qualités et de nouvelles propriétes.

C'est surtout de la terre que proviennent originairement les atômes qui forment la base de tous les corps qui composent les trois genres, minéral, végétal et animal.

La terre est le sein où se forment les minéraux par l'adjonction et l'aggrégation des molécules de même nature, et au moyen du gluten qu'elle leur fournit. Elle est aussi le sein où se disposent à la vie tous les êtres de la classe nombreuse des végétaux, que, d'après les lois de l'éternel Créateur, le feu, l'air et l'eau animent et vivifient, ainsi que les animaux.

Les animaux, en général, tirent leur subsistance de la terre, par le moyen des végétaux dont ils se nourrissent; mais il en est qui ne peuvent soutenir leur existence que par une nourriture animale; de même que dans les végétaux il s'en trouve qui tirent leur subsistance d'individus du genre dont ils sont eux-mêmes. Mais si les végé-

(2) S'il n'y avait pas de feu mêlé à l'eau, elle serait de la glace ; que vous jetiez modérément de l'eau sur des matières embrâsées, vous augmenterez l'intensité du feu, etc.

aux servent à alimenter les animaux, les animaux aussi, rendus à la terre, lui produisent de nouveaux principes de vie qu'elle distribue aux végétaux.

Ainsi la matière végétante, et la matière végétante, sensible et intelligente, puissent dans la matière inerte, et lui rendent, par une successiun nécessaire et constante, les élémens des êtres que chacune d'elles renferme ; une métempsycose universelle est donc, pour ainsi dire, établie dans la nature.

Dans la matière végétante et intelligente, l'homme tient le premier rang, à cause de *l'ame immortelle*, de cet émanation divine, dont l'éternel l'a doué. Les animaux n'ont que l'instinct, mais l'homme possède l'entendement et la raison.

Il est dans l'homme, ainsi que dans tous les corps vivans, une partie qui tient de la matière inerte, qui rentre dans la masse morte et inorganisée de ce monde, lorsque les corps cessent d'être animés.

Cette partie, chez nous et dans les animaux, tient aussi de la matière végétante; car, ainsi qu'elle, elle croît et joui de la vie, au moyen de la chaleur et de la nourriture.

Quant à la partie intelligente, que dans les animaux nous nommons *instinct*, et que, chez nous, nous appelons *entendement*, il est des hommes qui, méconnaissant le don précieux qu'ils avaient reçu du Grand-Architecte de l'Univers, ont demandé s'il était en nous un principe d'intelligence qui dût participer de l'éternité; ou bien si les facultés de notre entendement n'étaient pas, comme notre sensibilité, le produit de notre organisation, de même que la couleur et l'odeur de la rose sont le produit de l'organisation du rosier, et ils ont ajouté : On fait avec les feuilles de la rose des essences qui en conservent l'odeur et qui prolongent ainsi son existence odorante; on fait aussi des livres avec les idées et les pensées de l'homme, et l'on prolonge également aussi son existence spirituelle.

Nous admettons cette analogie quant à ses résultats, mais il n'y a point de similitude dans ces deux objets de comparaison, et ils

sont de nature absolument différente. Et l'orque nous considérons la distinction et la permanence des races et des espèces, l'indestructibilité du germe ou de la monade qui a fait le principe de notre être; la fin que sans doute s'est proposée la sagesse, la justice, la sublimité de la divinité, qui maintient une éternelle jeunesse dans le Grand-Tout, formé de mondes innombrables et si divers; ces considérations, disons-nous, nous donnent la confiance que, si nous avons perfectionné, dans ce séjour d'épreuves où nous vivons, l'élément principe de notre être, le Grand-Architecte l'appellera à une destinée plus heureuse; destinée aussi obscure pour nous, sans doute, que celle à laquelle nous avons été soumis dans l'éternité antérieure; parce que les destinées de l'homme font partie des mystères profonds et si nombreux que s'est réservés le Grand-Architecte de l'Univers.

Mais qu'est-ce qui perpétue dans la nature l'existence de tous les êtres organisés? Ici-bas, ce sont des germes que ces êtres portent en eux-mêmes, et que l'éternel Auteur de toutes choses a créés ainsi primitivement, pour la succession continuelle des êtres animés et le maintien de toutes les races existantes.

Cependant, par une loi qui tient à l'imperfection de la matière, le Créateur a mis pour condition à l'existence des êtres organisés, vivans et intelligens, qu'ils seraient nécessairement nourris d'alimens tirés de la classe des êtres organisés, et que de certaines espèces serviraient de nourriture à d'autres espèces, qui, elles-mêmes, en sustenteraient d'autres.

La matière qui n'a pas joui de la vie ne peut pas entretenir la vie dans les êtres intelligens ou sensibles qui en jouissent.

Mais qu'est-ce que la vie ?

La vie est une animation qui tire sa source du Grand-Architecte vivant, esprit animateur et régénérateur; elle circule dans l'universalité des êtres qui composent l'univers, et dans ce monde imparfait, les êtres organisés se la communiquent par la génération, chacun selon son espèce. La vie se

manifeste par le mouvement, par le développement des organes physiologiques, par la sensibilité et par l'usage que font de leurs facultés les êtres animés.

L'Éternel, Grand-Architecte, anime toute la nature : il est lui-même la vie de l'univers ; le soleil est son principal organe dans cette petite partie de l'espace infini qui renferme notre système solaire ; mais dans l'éloignement de mille millions de systêmes solaires comme le nôtre, à quels êtres l'Eternel donne-il la vie ? Est-ce par le calorique, est-ce par un autre élément que le souverain maître de l'univers anime ses créatures ? et que se passe-t-il dans les profondeurs de l'espace infini ? sur quels êtres règne dans ces régions le Tout-Puissant ?

L'immensité de l'espace est impénétrable aux faibles lumières de l'esprit humain : mais, ne nous occupant que de ce qui peut tomber sous nos sens (ce qui est au-delà devant rester à jamais dans les secrets de notre Souverain-Architecte), que pouvons-nous penser de la durée et de l'immutabilité de ces productions admirables, sorties de la main de notre Grand-Architecte, lesquelles ornent la voûte du ciel (1), et dont notre vue étroite ne nous donne que l'idée la plus imparfaite ? Si l'essence de la matière nous est à jamais inconnue, et à plus forte raison celle de l'artisan sublime qui l'a modifiée sous tant de formes diverses, que devons-nous penser du moins de cet immense ouvrage de l'Eternel-Architecte dont nous n'apercevons qu'une faible partie des dehors.

D'après des observations faites depuis des milliers d'années et celles qui se font tous les jours, d'après l'opinion de nos frères distingués par l'étendue de leur génie, et d'après ce que nous voyons nous-mêmes, il nous paraît que l'univers est aujourd'hui ce qu'il était hier, et ce qu'il sera demain, ce qu'il était il y a cinq mille ans, et ce qu'il sera dans des millions d'années, c'est-à-dire, un

(1) On sent bien que ce n'est là qu'une expression métaphorique ; il n'y a point de voûte du ciel, puisque l'espace est infini ; cette couleur bleue que nous voyons ne nous paraît telle que par l'éloignement. L'air est extrêmement raréfié à cette distance, et les élémens qui le composent, étant éclairés, produisent l'apparence de cette voûte.

composé de corps de diverses formes et matières, arrangés par l'intelligence éternelle, tant généralement que particulièrement, selon leur essence et selon l'ordre le plus parfait que comporte la nature de leurs élémens

Nous voyons qu'il arrive dans notre globe des éruptions de volcans, des tremblemens de terre, cte. ; ce sont des maladies auxquelles la terre est sujette, comme nous sommes sujets nous-mêmes à la fièvre, aux fluxions de poitrine, etc.. et comme sont sujets à mille vicissitudes tous les êtres formés des élémens grossiers et imparfaits de la matière, que l'Éternel a animés d'un souffle de vie, et qu'il a soumis au destin.

Le Grand-Architecte a imposé des lois à la nature, et ces lois font la destinée de toutes les créatures qu'il a formées et qui sont soumises, selon les circonstances, à l'influence des causes secondes.

Ainsi, l'homme ne peut se soustraire ni à la vieillesse, ni à la mort ; mais il peut éviter les infirmités qui sont la suite de la débauche, et les inconvéniens qui résultent ou de l'imprévoyance et de l'imprudence, ou de l'infraction des lois, ou de l'indifférence et du mépris pour l'estime publique.

Parmi les lois auxquelles le Créateur a soumis l'univers, et dont une grande partie de celles mêmes qui régissent notre monde nous sera toujours inconnue, il en est une que le spectacle de la nature nous fait connaître évidemment : c'est que les êtres créés de la substance matérielle ont tous un commencement, un millieu et une fin ; ils naissent, vivent et meurent, pour être remplacés par d'autres qui subissent le même sort ; ainsi se renouvelle chaque jour la création, et l'univers reprend une nouvelle jeunesse.

La nature présente un cercle de vicissitudes auxquelles le Grand-Architecte a imprimé un mouvement qui ne se ralentit jamais. Nous voyons tout changer autour de nous, et disparaître à nos yeux ; nous voyons les êtres se modifier sans discontinuité, tandis que la mort, ministre inexorable de l'aveugle destinée, promène sa faux sur toutes les contrées du globe, et frappe indistinctement et la grandeur et la médiocrité, et la beauté et la laideur, et la jeunesse et la vieillesse.

La matière est dans une fermentation perpétuelle, causée par le mouvement vital, qui l'a fait changer de formes dans tous les instans de l'éternité. Des astres même disparaissent de la voûte des cieux; cependant rien ne s'anéantit dans la nature; tout se détruit, ou particulièrement, ou généralement; mais à côté des destructions marche une nouvelle création; le chaos pourra renaître et remplacer dans les siècles à venir le système des mondes dans lequel nous vivons; mais notre Grand-Architecte dira de nouveau: *Que la lumière soit faite*, et la lumière reparaîtra.

Le Créateur est présent à toutes les révolutions de la nature et à toutes les métamorphoses de la matière; seul, il est immuable; il est l'océan de la vie et de l'intelligence qui en émanent sans cesse pour animer toutes ses créatures, selon l'organisation qu'il leur a donnée; et lorsqu'elles cessent de vivre, l'ame, cet élément divin dont l'homme est particulièrement doué, rentre dans le sein de l'Eternel, si aucune impureté ne l'en éloigne, et suivant les décrets impénétrables du Créateur éternellement vivant et tout-puissant.

Les attributs infinis du Grand-Architecte se manifestent dans tous les objets de l'univers exposés à nos yeux; il est du plus grand intérêt pour nous de les étudier, tant sous ce rapport que sous plusieurs autres, tous très-essentiels à notre bonheur présent et à venir; car l'étude de la nature ne peut que nous inspirer, très-chers frères, l'amour et la vénération pour l'Être suprême, éternel et tout-puissant, le désir de perfectionner notre raison, et nous porter à la résignation la plus entière aux décrets du Très-Haut.

POÈME

AUX

ENFANS DE LA VEUVE.

Par feu le F.·. abbé Delisle.

Comme on voit le matin la diligente abeille,
Quand par son doux éclat l'aurore la réveille,
Pour composer son miel voler de fleurs en fleurs
Et des dons du printemps recueillir les douceurs,

Faire un utile choix de ceux que la nature,
Entretient par les sucs d'une substance pure,
Qu'on ne la voit jamais s'abuser follement,
Et sur les aconics voler imprudemment;
Ainsi le Franc-Maçon, à la raison docile,
Doit connaître le bien solidement utile,
Fuir sagement le faux où l'appelle l'erreur,
Et des fleurs qu'il présente éviter la vapeur.
Le premier de nos biens est de pouvoir connaître
Le principe éternel à qui nous devons l'être;
Son existence en tout se découvre à nos yeux;
L'ordre de l'univers et la beauté des cieux
Sont un tableau divin qui de sa providence
Annonce la sagesse ainsi que la puissance.
En vain l'homme, séduit par ses raisonnemens,
Cherche un principe aveugle aux êtres clairvoyans,
Le principe de tout naît de cette lumière
Qui nous fait raisonner, nous guide, nous éclaire,
Qui développe en nous les règles du devoir,
Qui fait que notre esprit connaît et peut prévoir.
Or, si l'homme prévoit, s'il raisonne, s'il pense,
Comme de son principe il tient l'intelligence,
Ce principe éternel doit nécessairement
Se sentir, se connaître en tout infiniment;
Sans quoi de l'univers un aveugle architecte
Produirait la raison que chez nous on respecte,
Qui mesure les cieux dans le tour d'un compas,
Et pourrait nous donner un bien qu'il n'aurait pas:
Il serait, dans l'athée, inventeur d'un système,
Qui le dégraderait sans qu'il le sût lui-même,
Et cet être infini, ne pensant que chez nous,
Serait aveuglément l'objet de son courroux;
Par parcelle obligé de souffrir, de s'instruire,
Il serait occupé sans cesse à se détruire,
Et de nos jours enfin, allumant le flambeau,
Il s'en éclairerait pour descendre au tombeau,
Par ce système affreux, qu'avec horreur j'expose,
L'effet, sans contredit, vaudrait mieux que sa cause,
Et pour pousser encore le ridicule à bout,
La partie en serait préférable à son tout.
L'architecte subsiste éternel, immuable,
Simple, et qui ne peut être en détail périssable,
Qui du vaste univers jeta le fondement,
Et soutient, d'un coup-d'œil, tout son arrangement;
L'étendue et les tems sont, dans leur cercle immense,
L'ombre de sa durée et de son existence:
On ne peut approcher son trône glorieux
Que l'éternité voile et dérobe à nos yeux;
Mais la raison chez nous, cette sublime image,
Qui de lui ressembler nous donne l'avantage,
Suffit pour démontrer celle qui l'a produit,
Et tirer le rideau d'une éternelle nuit.
Ah! si l'homme fait voir un rayon de sagesse,
Si ce divin rayon fait toute sa noblesse,
Pourrait-il refuser au suprême moteur
Une perfection dont il est créateur?
Ce serait se noircir par une ingratitude
Dont l'enfer n'oserait faire l'affreuse étude;
Si dans quelques profanes il l'inspire aujourd'hui,
C'est qu'il veut voir des cœurs plus corrompus que lui.
Dieu, dont l'infinité fait l'attribut suprême,
Pour trouver son bonheur ne sort point de lui-même;
Comme sa gloire existe en ses perfections,
Il ne peut la chercher dans ses productions:

Il créa l'univers sans voir dans son ouvrage
Des beautés dont il pût tirer quelque avantage;
Sa main, qui le forma sans rien gagner pour lui,
Peut, sans y perdre rien, le détruire aujourd'hui;
De même, lorsqu'à l'homme il donne la sagesse,
Pour notre seul bonheur sa bonté s'intéresse;
Ainsi, notre raison est un don gratuit,
Et duquel pour nous seuls il réserve le fruit.
Il en faut donc user avec reconnaissance;
C'est sur nos intérêts la première science;
Pour nous faire un destin heureux, tranquille et doux,
Pour lui seul ne faisons rien d'indigne de nous;
Respectant dans nos cœurs ses ordres adorables,
En tous tems, en tous lieux, montrons-nous respectables;
Tout doit nous y porter; c'est le solide bien;
L'homme est grand avec Dieu, sans Dieu l'homme n'est rien.
Pour faire à nos vertus des fondemens solides,
Ce sont nos intérêts qu'il nous donne pour guides;
Pour les suivre, il ne faut que s'aimer dignement,
Voir ce qui nous convient, et choisir sagement.
Parmi tant de faux biens que l'erreur multiplie,
Trois sortes d'intérêts font tous ceux de la vie (1),
Et ce sont ceux du corps, de l'esprit et du cœur:
Pour objet général ils ont notre bonheur;
Mais les injustes fins que l'homme s'y propose,
Souvent de tous ses maux en font naître la cause.
Ceux du corps sont bornés à ses simples besoins,
Pour son seul nécessaire ils exigent des soins;
Le superflu lui nuit, et par la tempéranee,
Il faut, à tous égards, régler sa jouissance;
Dans le peuple et les grands ses besoins sont égaux,
Et ses plaisirs ne sont qu'un remède à ses maux.
Les intérêts du cœur ont un double mobile,
Et l'équilibre, entre eux, est bien plus difficile;
Enfant du sentiment et de nos passions (2),
Ils en portent le fruit et les illusions.
Le sentiment, chez nous, est la source féconde
De toutes les vertus que l'on voit dans ce monde;
Il dispose le cœur à la tendre amitié,
L'humanise et le rend sensible à la pitié;
Il développe en nous ces mouvemens sublimes
Qui portent aux vertus les ames magnanimes,
Lorsqu'il excite l'homme et l'arrache au repos,
La gloire qui l'éveille est celle des héros;
Mais de nos passions la pente vicieuse
Nous présente toujours quelque fin dangereuse;
La honte suit l'orgueil qu'elles causent chez nous,
Leur poison se répand sur nos biens les plus doux,
Fait un mauvais sujet, un plus dangereux maître,
De Tibère un tyran, et de Séjan un traître (3).

(1) Allusion au nombre *trois*: ame esprit et corps; la naissance, l'existence et la mort: sel, souffre et mercure; siccité, humidité, putréfaction. J.·. B.·. M.·. B.·. N.·., etc.

(2) J'entends par le sentiment l'impression que la vertu fait chez nous, et ce mouvement réglé de l'ame qui nous porte naturellement au bien.

(3) Alexandre fut au-dessus de tous les hommes, tant que l'amour de la vertu dirigea son amour-propre; mais dès que son orgueil lui persuada qu'il était au-dessus de la condition mortelle, et qu'il voulut qu'on le crût fils de Jupiter, il se rendit indigne d'être celui de Philippe: c'est une tache qui déshonora sa raison chez les Macédoniens, et qui flétrira sa mémoire dans tous les siècles.

Il n'est point de vertus sans quelque sentiment,
Et sans les passions point de déréglement.
L'homme obéit toujours par ces puissans mobiles;
L'un l'induit à l'erreur, l'autre à des soins utiles;
L'un produit le bonheur et l'éclat de ses jours,
L'autre, par mille excès, en diffame le cours.
Dans ce double portrait, que j'expose à la vue,
La vérité, sans fard, se montre toute nue;
L'amour-propre le peut contempler à loisir,
Et sur ses intérêts décider et choisir.
Sur les plaisirs du cœur l'esprit a l'avantage
Qu'ils n'ont de prix en nous qu'autant qu'il les partage.
Il a, dans la nature, un droit supérieur:
Chez elle, à son égard, tout est inférieur;
Comme il reçoit du ciel sa force et sa lumière,
Il impose des lois à toute la matière;
Son vol n'est point borné; ses efforts lumineux
Mesurent d'un coup d'aile et la terre et les cieux,
Et quoique de son corps il ressente les chaînes,
Il domine sur lui par des lois souveraines:
Cependant cet esprit, l'ame des sentimens,
Ce juge, ce moteur de tous nos mouvemens,
S'éblouit quelquefois, et sa lumière pure
S'obscurcit des vapeurs qu'exhale la nature;
Le cœur a des détours que l'esprit ne voit pas,
Il a, pour le tromper, d'invisibles appas;
C'est par-là que souvent un juge trop sévère
Se croit par la justice un cœur ferme et sincère,
Lorsque, s'abandonnant à sa férocité,
Il prend ses passions pour des lois d'équité;
Ou qu'un autre plus doux, qui se laisse surprendre
Aux mouvemens d'un cœur humain, facile et tendre,
Autorise le vice, et, trop compatissant,
Sauve le criminel et nuit à l'innocent.
La beauté de l'esprit, la force du génie,
Sont des présens du ciel pour illustrer la vie;
Et tous nos intérêts, dans ces biens précieux,
Sont d'en faire un usage utile et glorieux.
Quel opprobre pour nous, quand ces dons respectables
Par nos égaremens nous rendent méprisables!
Les penchans, quels qu'ils soient, qu'on tient de la naissance,
Sont tous subordonnés à notre intelligence:
Le caractère en nous n'est jamais décidé,
Si l'esprit avec lui ne s'est pas accordé:
C'est lui qui met le sceau des vertus et des vices;
Sans lui nos mouvemens ne sont que des caprices,
Des jeux de la nature, où l'on peut entrevoir
Du penchant pour le vice ou pour notre devoir.
L'esprit, dont la raison est le plus beau partage,
Doit réprimer les uns, des autres faire usage;
Et comme sur le cœur ses droits sont absolus,
Il ne produit, sans lui, ni vices, ni vertus (1).

(1) Notre amour-propre est ingénieux à nous déguiser les défauts qu'ils devrait réprimer en nous. J'ai des caprices (dit un grand seigneur accoutumé

Si dans nos sentimens lui seul caractérise
Ce qu'on doit estimer et ce que l'on méprise,
De l'amour-propre, en nous, dirigeant les projets,
Il doit lui commander et fixer ses objets.
Un pilote sur mer, au fort de la tempête,
Prévoit tous les périls qui menacent sa tête,
Et pour les prévenir, le gouvernail en main,
Sur les flots irrités sait s'ouvrir un chemin,
Employer de son art le secours salutaire,
Et souvent faire route avec un vent contraire.
Comme un frêle vaisseau par les vents agité,
Sur les flots de ce monde un homme est emporté;
De même que la mer, la vie a ses orages,
Et pour y prévenir de funestes naufrages,
Il faut que la raison contre les coups du sort
Nous serve de pilote et nous conduise au port;
Qu'elle guide le cœur, ainsi que le génie,
Dans l'ordre où Dieu fonda les vrais biens de la vie.
Notre bonheur dépend de la société;
La justice et l'honneur en font la sûreté;
Pour s'y faire estimer il faut être estimable,
Et l'on n'est point aimé si l'on n'est point aimable.
Ce sont là les secrets de nos biens les plus doux,
Les liens de l'union que Dieu met entre nous;
Il veut nous rapprocher par l'aimable et l'utile;
L'objet en est bien simple et la règle facile,
Quand l'amour-propre en nous, exempt d'illusions,
Aux lois de nos devoirs soumet les passions.
Les qualités du cœur, la grandeur du courage,
Et des dons de l'esprit le brillant avantage,
Sont souvent, dans nos cœurs, des mobiles d'orgueil,
Qui, pour notre raison, préparent un écueil;
Et, comme les talens que donne la nature
Du vice et des vertus sont en nous la mesure,
De ces précieux dons un esprit décoré
En est plus dangereux lorsqu'il s'est égaré;
De mille excès alors ils sont en nous la source,
Et toutes nos erreurs y trouvent leur ressource.
Dieu, qui voit dans un ordre éternel nécessaire
Que nous devons tous fuir ce qui nous est contraire,
Pour faire aimer des lois qu'il nous impose à tous,
N'exige rien pour lui que d'utile pour nous.
Nous devons nous régler sur ce plan de sagesse;
Par tous nos intérêts la raison nous en presse;
Il faut par ses conseils modérer nos désirs,
Et que la probité préside à nos plaisirs.
Mais si c'est la raison qui distingue les hommes,
En voyons-nous beaucoup, dans le siècle où nous sommes,

Qui par elle en tous tems, en tous lieux, éclairés,
De leurs vrais intérêts ne soient point égarés?
Qui voudrait découvrir ce rare phénomène,
Il faudrait qu'en plein jour, ainsi que Diogène,
Pour trouver ce phénix, que nous cherchons en vain,
Il courût l'univers la lanterne à la main.
D'où peut donc provenir le funeste délire
Qui nous oppose au bien où notre cœur aspire,
Qui pervertit en nous la nature et ses lois,
Et de notre raison anéantit les droits?
D'où vient qu'à chaque pas l'homme bronche et s'égare?
C'est que le bon esprit est une chose rare.
Guidé par la raison et par le sentiment,
Du commerce, entre nous, il fait tout l'ornement;
Il est doux, modéré, complaisant, sans faiblesse,
Enfin, le bon esprit est l'esprit de sagesse,
Et l'homme n'est jamais l'artisan de ses maux
Que par un esprit vain, irrégulier et faux:
C'est lui qui, nous fixant à de tristes chimères,
Nous rends amis pervers, fils ingrats, mauvais pères;
Qui, nous éblouissant par ses illusions,
Fomente nos erreurs, nourrit nos passions;
C'est lui qui, dans le monde, éleva cet idole
Où la raison s'éclipse et la vertu s'immole;
Fausse divinité, qui traîne à ses autels,
Sous de vaines lueurs, l'élite des mortels,
Qui marque par le sang ses plus brillantes traces:
La fortune, en un mot, fantôme à plusieurs faces,
Qui décore le sot d'un dehors fastueux,
Et couvre de mépris l'indigent vertueux.
Sous ses lois, l'intérêt infestant la nature,
A fait taire sa voix simple, innocente et pure;
Mais l'Éternel moteur ne permet jamais rien
Dont pour un homme sage il ne résulte un bien:
Tout est bon lorsqu'on sait en faire un bon usage;
La fortune est alors un brillant avantage:
Mais pour s'en faire honneur il faut la mériter,
Et c'est sur ce coup-d'œil qu'il faut bien méditer.

à s'entendre flatter et à se flatter lui-même), je le sais (ajoute-t-il), je me les reproche souvent, mais la chose est plus forte que moi. — Je suis vif (dit un autre), brutal et emporté, je m'en sais mauvais gré, mais je ne suis pas maître d'un premier mouvement. Ce sont des défauts qu'ils se sont connus toute leur vie, et ils meurent sans s'en être corrigés: d'où vient cela? est-ce que la raison leur est donnée inutilement? Non, sans doute; ils ne sont incorrigibles que parce qu'ils font plus d'usage des faiblasses de leur tempérament que des lumières de la raison.

Le Génie

DE

L'INSTITUTION MAÇONNIQUE.

Par le F.·. **Guerrier de Dumast.**

L'homme fut jeté sur ce globe
Avec un bandeau sur les yeux;
Un nuage épais lui dérobe
Les desseins du maître des cieux.
Du soin d'élever son enfance
En vain les savans sont chargés;
Il perd la nuit de l'ignorance
Pour le faux jour des préjugés.
Un bonheur à venir l'occupe;
Mais, par ses doutes combattu,
Il flotte, craignant d'être dupe,
Entre le vice et la vertu.

S'il rit parfois avec justice
Des faux devoirs qu'on lui prescrit,
Plus souvent, son cœur est complice
Des sophismes de son esprit.
Ah! quand seul il ne peut connaître
Son origine ni son sort,
Ce qu'il était avant de naître,
Ce qu'il doit être après sa mort;
Quand cette raison qui l'éclaire
Interroge en vain le tombeau;
Quel sera l'astre tutélaire
Qui lui prêtera son flambeau?
C'est toi, sainte Maçonnerie,
Foyer de vertus et d'honneur!
Tu rends à son âme flétrie
L'espoir qui conduit au bonheur.
Du mystère qui t'environne
Loin de s'effrayer un moment
Lorsqu'à tes lois il s'abandonne,
Ta faveur sur le champ couronne
Et sa constance et son serment.
Bientôt, de son erreur première
Les voiles, déja déchirés,
S'entr'ouvrent, tombent par degrés,
Pour faire place à la lumière.
Culte chéri! que tes beautés
Prêtent aux élans poétiques!
Que j'aime les apprêts mystiques
De tes douces solennités!
Ces souvenirs des temps antiques
Dans notre siècle transportés!
Ces noms, ces emblêmes, ces armes,
Dont le secret double les charmes,
Et par qui nous sont retracés
De l'Orient les vieux usages,
De la sagesse les adages,
Les vertus des siècles passés!
Malheur au mortel en délire,
A l'erreur commune attaché,
Qui jamais n'a tenté de lire
Le sens sous ces dehors caché,
N'a point senti la vive flamme
Qui dévore les vrais Maçons,
Et par leurs sublimes leçons
N'a point vu s'agrandir son ame?
Malheur à la foule des sots
Qui, de nos ateliers bannie,
S'en venge par la calomnie,
Et nous diffame à tout propos!
Laissons leur rage téméraire
De loin s'attacher à nos pas!
C'est le sort du faible vulgaire
De honnir ce qu'il n'entend pas...
Oui, cette science admirable
Est le plus sacré des dépôts.
Depuis les siècles de la fable
La terre lui doit son repos.
Soit que, dans l'Egypte captive
Amenant le pouvoir des lois,
Des prêtres elle prît la voix
Pour faire juger sur la rive
Et les bons et les mauvais rois;
Soit qu'instruisant l'hiérophante
Du secret des antres d'Isis,
Elle vînt régner triomphante
Sur les rivages d'Eleusis,

Et sût rassembler autour d'elle,
Aux accens de la vérité,
Platon, Virgile, Marc Aurèle
La gloire de l'humanité;
Soit qu'aux siècles du moyen âge
Elle adoucît le dur servage
Dont gémissaient les malheureux,
Et que, sous les donjons des preux
Cherchant au faible des refuges,
Des chevaliers et des francs-juges
Elle dictât les nobles vœux;
Toujours son esprit fut le même:
On la vit, comme un Dieu suprême,
Venger l'innocent abattu
Qui du fort mourait la victime,
Et vaincre la ligue du crime
Par la ligue de la vertu.
Mais contemplons le vaste rôle
Qu'elle embrasse dans l'univers.
A partir des climats du pôle,
Éternel séjour des hivers,
Jusques à ces plaines brûlantes
Où l'Arabe a planté ses tentes
Et sous le palmier des déserts,
Aux beaux rivages de la France,
A ceux où Colomb aborda,
Sur les mers de Bonne-Espérance
Ou sur les lacs du Canada,
L'invisible Maçonnnerie
Veille sur ses fils exilés,
Et des bords les plus reculés
Fait pour eux une autre patrie.
C'est encor peu; quand votre esprit
N'aurait pas connu la lumière,
Si, sur une plage étrangère,
Vous errez, souffrant ou proscrit;
Si, captif par le sort des armes,
Pauvre, et gémissant en secret,
Chaque jour vous versez des larmes
Et de pudeur et de regret;
Dès-lors, sans chercher à connaître
Ni le sol qui vous a vu naître,
Ni le Dieu que vous encensez,
Tout Maçon devient votre frère:
Vous languissez dans la misère,
Vous êtes homme... c'est assez!
Amis réunis dans ce temple,
Sentons bien le prix de nos nœuds.
Au précepte joignons l'exemple;
Que servent de stériles vœux?
Bravons toujours la médisance;
Rendons le bienfait pour l'offense;
Qu'autour de nous tout soit heureux!
Ah! malgré la coupable intrigue
Des ennemis de la raison
Qui voudraient poser une digue
Aux bienfaits du grand Salomon,
Aussi pur que le cœur du sage
Ce fleuve, roulant d'âge en âge,
Au sein d'un monde criminel,
Vers un Océan sans rivage
Poursuivra son cours éternel!

LA MAÇONNERIE.

Ode.

Par le F.·. Fée.

Cédant à l'erreur qui l'abuse,
Qu'un autre, en ses profanes chants,
Invoque une impuissante muse!
Pour elle je n'ai point d'encens.
Sa beauté n'est que passagère;
Sa voix touchante est mensongère;
La fable marche à son côté :
Ah! lorsque la vertu m'inspire,
Pour monter dignement ma lyre
Il suffit de la vérité.
Science en mystères féconde,
Œuvre d'un sage, art d'être heureux,
Maçonnerie, ame du monde,
Nœud sacré des hommes entr'eux!
Laisse un imbécille vulgaire
Rejeté de ton sanctuaire,
Te condamner comme un abus :
La clémence est dans ton génie;
Tu peux braver la calomnie;
Réponds toujours par des vertus.
Le crime ensanglantait la terre;
Le Très-Haut n'avait plus d'autels;
Partout le démon de la guerre
Egarait les faibles mortels.
L'oppresseur n'avait plus son juge,
Et l'innocence sans refuge
Tombait sous les coups du plus fort;
Tout se taisait devant le crime :
Il fallait être sa victime,
Ou le préférer à la mort.
Salomon vint : le monde espère;
L'aurore du bonheur a lui.
Roi sage, Philosophe austère,
Le vice se tait devant lui.
L'Eternel a bientôt son temple;
L'humanité qui le contemple,
Sourit à ses nobles travaux :
L'infortuné n'a plus d'alarmes;
La main d'un Roi sèche ses larmes;
Elle met un terme à ses maux.
Suivons l'exemple d'un tel Maître.
Ses lois enseignent le bonheur.
Il nous dit : ennoblis ton être,
Travaille à devenir meilleur;
Aime ton Roi, sers ta Patrie;
Fidèle à la Maçonnerie,
Fais le bien sans t'enorgueillir;
Honore le Dieu de ton père;
Mais que tout homme soit ton frère,
Quand il faudra le secourir.
Du préjugé brisant l'idole,
Le Très-Haut bénit notre effort.
Le sage vint à notre école,
Et partagea nos saints transports.
Partout des Temples s'élevèrent;
Partout des Maçons se montrèrent;
Le pauvre reçut leurs bienfaits.
Nos travaux veulent le mystère
Mais on peut reconnaître un Frère,
Aux heureux qu'il a faits.
Telle on voit cette source pure,
Qui, dans son cours mystérieux,
Donne la vie à la Nature,
En se dérobant à nos yeux :
Loin d'elle le sol est stérile;
Par elle seule il est fertile,
Et le soc l'ouvre avec succès :
En vain la terre la recèle;
Sa bienfaisance la décèle,
On la devine à ses effets.
De l'excès toujours naît le crime;
Nous redoutons la volupté :
Le sentiment qui nous anime,
S'éloigne de l'austérité.
Le plaisir marche à notre suite,
Sans mettre la sagesse en fuite,
Sans effaroucher la pudeur.
Ce n'est pas le dur Stoïcisme,
Ni le bruyant Epicurisme,
C'est la pure ivresse du cœur.
Je connais cette douce ivresse;
Lorsqu'entouré de vrais Maçons,
Je viens étayer ma faiblesse,
Et profiter de leurs leçons.
Bons citoyens, amis fidèles,
Je viens voir en vous mes modèles;
Vous m'offrez des Maçons parfaits.
Mais pour en approcher, peut-être
Il me suffit de vous connaître,
Et de vous admirer de près.

Du véritable Art royal maçonnique,

ET DE SES UTILES EFFETS

DANS L'ORDRE SOCIAL,

Par le F.·. Thomassin.

Lorsque les premières sociétés maçonniques conçurent le projet de se réunir, pour pratiquer, dans le silence, des vertus que la corruption semblait avoir exilées de dessus la terre, elles durent se ranger sous les bannières de quelques puissans protecteurs, ou sous l'enseigne de ces vertus mêmes, qui devinrent, pour ainsi dire, leur mot de ralliement. De là cette innombrable quantité de loges qui couvrit bientôt la surface du globe; chacune s'érigea sous un titre qui devint pour elle un type caractéristique. Bientôt *l'Amitié sincère*, *la Constance éprouvée*, *la Sincérité*, *la Bonne Foi*, parèrent le frontispice de nos temples, et devinrent, pour l'Atelier qui les avaient adoptées, une obligation nouvelle de se livrer plus particulièrement à la vertu, ou au sentiment qu'il consacrait par cette dédicace.

Ces titres distinctifs de loges furent donc d'abord très-nécessaires. Sans les diviser, ils les classaient dans la *grande société*, et produisirent une sorte d'émulation qui servit à leurs progrès, en même temps qu'ils leur donnaient une considération justement méritée aux yeux mêmes des profanes.

C'était tout ce qu'ils devaient connaître de nos mystères. La Maçonnerie dut se choisir des emblêmes qui, en couvrant ses travaux

d'un voile épais, les dérobassent à l'envie et à la malignité, et ajoutassent à l'éclat et à la pompe de ses cérémonies.

Quoi qu'en disent nos détracteurs, il est attaché à notre institution un avantage que nulle autre n'a conservé aussi longtemps, qui la rend insensible aux révolutions des siècles et des empires ; une unité d'esprit telle, que s'il n'y avait que deux Maçons aux extrémités de la terre, chaque pôle deviendrait un centre commun de la vérité et de la lumière.

Mon dessein n'est pas de développer cette grande idée et de vous faire voir, par des rapprochemens sensibles, la supériorité de notre institution sur toutes celles destinées à diriger les hommes et à les rendre meilleurs. Le véritable Maçon, celui qui a médité longtemps les sublimes principes de l'art royal, a dans son cœur la preuve de cette vérité, et je ne dois pas la montrer nue à ceux qui ne font encore qu'essayer leurs pas dans la carrière.

Ces emblêmes qui la cachent aux yeux des profanes, et qui ne la laissent voir aux nouveaux initiés que graduellement, comme on découvre le soleil à des yeux délicats ; ces emblêmes, objet des sarcasmes du vulgaire ignorant, et respectés par les hommes qui savent par quels chemins on arrive au cœur humain, sont, sans contredit, le voile le plus idgénieux dont on ait pu la couvrir. Les grands moralistes ont été forcés d'avoir recours aux allégories, aux fables, à la mythologie, pour instruire leurs semblables sans les effaroucher. Les passions ont été personnifiées : l'envie, la jalousie, la haine sont sorties de l'enfer, sous la forme d'une Mégère, d'une Alecto, d'une Tisiphone. A la voix des sages, les vertus sont descendues du ciel sous la figure d'une Pallas, d'une Thémis.....; mais chez les Maçons, l'allégorie est elle même un objet sacré auquel se rattache notre foi et notre croyance ; elle est puisée dans le livre qui sert de base à notre religion, et les principes qu'elle en emprunte s'accordent tellement avec elle, qu'aux yeux du Maçon parvenu au dernier grade philosophique, l'emblême a cessé sans perdre sa forme, et n'est plus lui-même qu'une vérité lumineuse, prouvée par son application.

Mais, quand il serait vrai que la Maçon-

nerie n'eût par ces grandes vérités pour objet, trop abstraites peut-être pour frapper les yeux de tous les Maçons eux-mêmes, à ne la considérer que sous le rapport de sa morale, qu'elle société pourrait lui disputer la prééminence ?

D'autres, en se parant de titres plus pompeux, semblent offrir aux hommes toutes les jouissances de l'esprit et de l'amour-propre. Leur but est utile et glorieux ; sans doute il est avantageux de propager les arts et la sciences ; heureux ceux qui les cultivent et nous en font goûter les fruits nourrissans ! Mais n'est-ce pas de la Maçonnerie seule qu'on peut dire : C'est ici la véritable école du cœur ; c'est ici la source intarissable des jouissances de l'ame ; c'est dans la société des Francs-Maçons que tous les sentimens tendres et affectueux viennent se confondre ; c'est là que l'homme, s'oubliant, pour ainsi dire, lui-même, vient s'identifier à son frère, faire son bonheur de celui qu'il lui procure ; en un mot, c'est chez nous que l'humanité, reprenant tous ses droits, ramène les ames au véritable point de contact inconnu au reste du monde ; c'est chez nous qu'elle les rapproche, les unit par les liens les plus doux, et donne enfin, dans le spectacle d'une loge bien unie, la touchante image de la primitive famille, avant qu'elle fût souillée par le crime.

Qu'on ne croie pourtant pas, mes frères, qu'étrangers aux arts et aux sciences, ces consolateurs du genre humain, nous en rejetions les bienfaits. Nos statuts n'ont pas été faits par des barbares, ennemis de la civilation et des connaissances humaines. Si nous sommes occuppés plus particulièrement de toutes les affections du cœur, nous n'honorons pas moins les talens qui ornent l'esprit ; nous les cultivons, autant que possible, sous tous les rapports qui ne blessent point nos dogmes. Et ne voyons-nous pas les hommes les plus distingués dans les lettres et dans l'état, de la même main qui gagne des batailles, tracer des lois ou les faire exécuter, se saisir du maillet et du compas dans nos ateliers, dégrossir la pierre brute, et ajouter, par leurs travaux, de nouveaux ornemens à nos pavés mystérieux !

Ne vous en étonnez pas : il est doux de quitter de graves occupations, de se dérober aux grandeurs et à l'éclat, pour venir jouir de son cœur dans le séjour de l'amitié, environné de tous les sentimens qui attachent l'homme à l'homme, et font disparaître ces distinctions crées par la politique, mais nécessaires à la splendeur des états, et qui font place parmi nous à la douce égalité, sans laquelle il n'y a point de jouissance commune. Il est doux, après avoir offert au monde le modèle des vertus éclatantes, de venir dans le cercle étroit d'une société de Maçons en exercer de plus simples et de plus modestes, de venir joindre, pour la veuve et l'orphelin, son denier à celui de son frère, d'offrir enfin en commun au Grand-Architecte de l'univers les vœux les plus ardens pour le bonheur et la prospérité de nos frères.

Des véritables Francs-Maçons.

Le Frère *Béguillet*, avocat, Maçon distingué, a employé neuf chapitres à détailler les défauts et les vices qu'on reproche à ceux qui suivent la carrière maçonnique; et il l'a fait avec le plus grand succès : ne vous étonnez pas, mes frères, il en faudrait cent pour peindre toutes les vertus et les qualités qu'on rencontre dans la très grande partie des bons Francs-Maçons. Le Franc-Maçon d'effet est un homme de la probité la plus scrupuleuse, qui remplit avec le plus grand zèle ses devoirs envers l'Être-Suprême, envers sa patrie, envers sa famille, ses amis, et envers tous les hommes. Il aime la vérité, après laquelle il soupire sans relâche; il déteste le mensonge, abhorre l'imposture, fuit les préjugés, et se met en garde contre la plus légère prévention; il recherche la sagesse, qu'il est certain de ne pouvoir trouver que dans la pratique de la vertu; qui est une, quoiqu'elle se subdivise en beaucoup de rameaux; il la suit dans toutes ses ramifications, sans gloire, sans ostentation, pour elle-même, pour lui-même; autant bienfaisant par goût que par devoir, il ne s'étudie qu'à chercher tous les moyens possibles de procurer à ses semblables la plus grande somme de félicité; si dans ses recherches, si

dans ses méditations, il fait une heureuse découverte qui puisse servir au bien, à l'avantage de ses semblables, il s'empresse de la leur communiquer; il court au-devant de ceux qui ont besoin de ses secours; il les aide de ses sages conseils, de sa bourse, de ses consolations; il est l'ami le plus désintéressé; il est intimement persuadé que les hommes sont nés pour les hommes, afin qu'ils se prêtent des secours mutuels; il sait que la bienfaisante nature a gravée cette loi dans son cœur; il est convaincu que la société humaine n'a de force qu'autant qu'il existe une réciprocité de bons offices, qu'autant que tous les avantages sont en commun. Tel est le véritable Franc-Maçon envers tous les hommes.

Qu'est-il envers ses Frères? Tous les devoirs qu'il remplit envers tous les autres hommes, il les remplit avec ses frères; il y joint même le tendre et respectueux attachement qu'on sent pour l'honnête homme dont on a le bonheur d'être l'ami. On est véritablement l'ami de celui qui a les mêmes désirs, la même volonté, la même probité; cette ressemblance de mœurs honnêtes et pures enfante l'amitié; elle la consolide après qu'elle est née ; elle fait goûter toute la douceur, tous les délices d'une union si sainte : cette union devient si intime que plusieurs personnes n'en font plus qu'une : cette union fait naître ces soins attentifs et touchans, cette ardeur plus vive pour secourir son Frère; car quoiqu'un bon et loyal Maçon se regarde comme le Frère de tous les hommes, il y a plus qu'une fraternité entre lui et les Maçons; c'est une identité, c'est une seule et même personne dans différens corps; et c'est parce que l'amour de soi est plus fort, plus puissant que l'amour d'autrui, que le Maçon d'effet s'aime plus dans les autres Maçons, qu'il n'aime les autres hommes. Aucune société, sous quelque dénomination qu'elle existe, ne peut donc être comparée à la Franc-Maçonnerie. Il n'en est point de plus solide, de plus durable, de plus honnête, de plus respectable, parce qu'elle est composée d'hommes de bien que la pureté des mœurs a réunis, et qui vivent dans une sainte familiarité inconnue du profane vulgaire.

Les Vertus,

OU

LES LOIS DE LA MAÇONNERIE,

ODE,

Par le F.·. Chazet.

De l'amour pleurant l'inconstance,
De l'amitié pleurant l'erreur,
J'implorais la douce influence
Du sommeil, l'ami du malheur :
Il m'écoute, il finit ma peine.
Un songe officieux m'entraîne
Bien loin des mortels corrumpus ;
Des cieux je touche la barrière...
Ah ! faut-il donc quitter la terre
Pour trouver encor des vertus !

Minerve me voit et m'appelle :
Prends ce code offert à tes vœux ;
En le suivant, dit l'immortelle,
Tu connaîtras l'art d'être heureux.
Des vices tu fus la victime ;
Mais l'amour des vertus t'anime :
Ce livre apprend à réunir
Et la décence et la tendresse,
Et le bonheur et la sagesse,
Et la morale et le plaisir.

J'ouvre et lis : *Ordre maçonnique !*...
Remontant des peuples aux rois,
La base de cet ordre antique
Repose sur celle des lois ;
C'est là que par goût, par système,
On suit de la raison suprême
Les principes universels :
Des mœurs on y donne l'exemple ;
Enfin chaque loge est un temple
Où les vertus ont des autels.

Là, sous les yeux de l'indulgence,
Tous les cultes sont réunis ;
Le regard de la tolérance
N'y rencontre que des amis :
Sur tous les fronts la gaîté brille,
Les fils d'une même famille
Jouissent d'un même bonheur ;
Par le nom de frère on s'annonce,
Et quand la bouche le prononce,
Il est répété par le cœur.

D'un prince, dans ce sanctuaire,
Chacun respecte le pouvoir.
Image des dieux sur la terre,
Suivre ses lois est un devoir :
Mais l'auguste chef de la France,
Pour obtenir l'obéissance,
A la force n'a pas recours ;
Dès qu'il parle, il faut qu'on se rende :
Quand c'est l'honneur qui lui commande,
Le Français obéit toujours.

Chaque frère offre ses hommages
A ce sexe aimable, enchanteur,
Qui sait être de tous les âges
Le charme ou le consolateur ;
C'est un guide heureux pour l'enfance ;
Pour la fougueuse adolescence,
Du dieu d'amour c'est le flambeau ;
Pour l'âge mûr, c'est la sagesse,
Enfin, pour la triste vieillese,
C'est une fleur près d'un tombeau.

Il est une vertu divine,
Chère à ces mortels généreux ;
Ingénieuse, elle devine
Tous les secrets des malheureux ;
Par toi, céleste Bienfaisance,
Le superflu de l'opulence
Du pauvre devient le trésor ;
Tu portes dans l'ame ravie
Le seul des bonheurs de la vie
Que l'on achète avec de l'or.

Mais, loin la pitié dédaigneuse
De ce bienfaiteur orgueilleux,
Qui, dans sa bonté fastueuse,
Pour donner cherche tous les yeux ;
L'infortune aisément se blesse ;
Les frères, par délicatesse,
Du secours lui sauvent l'affront ;
Ils ont des vertus solitaires,
Et le premier de leurs mystères
Est le secret du bien qu'ils font.

Tel on voit le Nil, dans sa course,
Former d'innombrables canaux,
Et, sans nous révéler sa source,
Verser le bienfait de ses eaux ;
Ou tel l'Architecte du monde
Répand de sa bonté féconde
Les inépuisables présens,
Et, sur son trône inaccessible,
Demeurant toujours invisible,
Trompe nos yeux reconnaissans.

C'en est assez, poursuit Minerve ;
Pour les vertus rempli d'amour,
Garde ce livre et qu'il te serve
A connaître enfin leur séjour :
Des profanes fuyant l'exemple,
Cherche à pénétrer dans un temple
Dont la voûte touche les cieux ;
Souviens-toi des lieux où nous sommes,
Et va suivre parmi les hommes
Des lois qui sont dignes des dieux.

Elle dit : sur son char rapide
Des cieux aussitôt descendu,
En ces lieux la vertu me guide,
Et tout mon bonheur m'est rendu ;
Chacun de vous devient mon frère ;
Je retrouve ici la lumière,
La bienfaisance, la beauté :
Pourrais-je regretter un songe ?
Mon sommeil fut pour le mensonge,
Mon réveil pour la vérité.

Des Membres d'une Loge.

Une Loge est composée non-seulement des officiers, mais encore des apprentifs, des compagnons et des maîtres.

Apprentif, ou apprenti, vient du mot *apprendre*, et désigne celui qu'on place chez un maître pour apprendre un art quelconque ou un métier.

L'apprentif Maçon est un frère qui s'est fait initier dans les premiers mystères de la Franc-Maçonnerie, pour en étudier le but, les secrets et les mystères.

Beaucoup d'auteurs varient sur l'étimologie du mot *compagnon ;* les uns le font dériver de *companus*, du même village, d'autres de *compaganus*, qui a la même signification ; de *combino*, de *combenne*, de *panis compane*, qui se nourrit du même pain.

Cette dernière étimologie paraît la plus vraisemblable ; effectivement, on trouve dans les anciens écrits les compagnons appelés *companis*, parce qu'autrefois les compagnons étaient nourris par les maîtres.

Le compagnon Franc-Maçon est celui qui, suffisamment instruit des premiers mystères de l'Ordre, dont on lui a développé la doctrine pendant son apprentissage, est jugé propre à être élevé au compagnonage.

Le maître, dans la Franc-Maçonnerie, comme dans tous les arts et métiers, est celui qui, après avoir travaillé comme compagnon, est admis, avec les formes voulues, dans le corps : cette exacte définition prouve que ni les apprentis, ni les compagnons ne sont vraiment membres du corps, mais qu'ils travaillent pour le devenir.

Sur Quelques emblèmes

DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Air : *O ! Mahomet, ton paradis des femmes.*

O ! mes amis, que la Maçonnerie,
Pour ses enfans doit avoir de douceur !
Elle adoucit les peines de la vie,
Et nous fait part de toutes ses faveurs.
O ! mes a s, etc.

En contemplant notre premier emblême,
Rendons hommage à la Divinité ;
Soyons soumis à son ordre suprême,
En attendant l'heureuse éternité.
En contemplant, etc.

Tenant toujours la perpendiculaire,
Sans s'écarter du cercle, du compas ;
En observant les règles de l'équerre,
Un vrai Maçon ne peut faire un faux pas.
Tenant toujours, etc.

Règle et niveau sont pour nous des emblêmes
De la parfaite égalité ;
Mais nous savons éviter les extrêmes,
Et respecter en tout l'éternité.
Règle et niveau, etc.

Rien ne résiste au ciseau maçonnique,
Avec l'appui, le secours du maillet;
Il embellit, polit, quand on l'applique,
Notre ame brute, et rend l'homme parfait.
Rien ne résiste, etc.

Si j'aperçois des défauts dans un frère,
Ou si par lui je me crois offensé,
La truelle est mon recours tutélaire...
Défauts, injure, ah ! tout est effacé.
Si j'aperçois, etc.

DE

L'Initiation et Empreinte maçonniques.

Pour rendre la Maçonnerie aussi utile qu'elle est universelle, il fallait initier à ses mystères des individus dignes d'en recevoir et d'en transmettre les connaissances. Il serait superflu de parler ici de l'abus des initiations trop faciles.

Il fallait aussi reconnaître chaque individu Maçon par une empreinte ; il a donc fallu une initiation, et donner à l'initié son empreinte universelle, pour empêcher que des profanes ne voulussent se faire croire Maçons.

De là viennent les examens, les recherches sur le caractère des candidats, les épreuves, les signes, les paroles, les attouchemens : ces précautions ont été imaginées avec tant de prudence et de sagesse, qu'il est impossible à aucun profane sévèrement tuilé de ne pas laisser échapper la preuve qu'il n'est pas Maçon.

Le premier pas dans l'*examen*, dans les *recherches* relatives au candidat, doit nous indiquer sa probité même la plus stricte ;

elle est la base, le principe et la perfection du Maçon.

La *probité* est la *vérité*, la *vérité* est la *sagesse*. Ces trois noms ne sont qu'un, et le Maçon n'est parfait que quand il est très-sage.

LA MAÇONNERIE DÉVOILÉE,

Par le F.·. Dupont.

A deux profanes de ses amis, avec lesquels il était convenn que le premier d'entre eux qui serait reçu Maçon, communiquerait aux autres les secrets de la Maçonnerie, l'auteur, reçu le premier, leur adresse les couplets suivans :

Sur tout ce que je vous dirai
Gardez le secret, je vous prie,
Car ici je révélerai
Ce qu'on fait en Maçonnerie.
Tous les Mâçons, frères entre eux,
Forment une même famille,
Et s'il en est un malheureux,
Chez son frère il trouve un asile.

Dans leurs Loges les Francs-Maçons
Prêchent toujours la bienfaisance;
Chez eux on reçoit des leçons
De vertu, de reconnaissance;
Leur Temple au profane est fermé;
Pas un n'est admis au mystère;
Mais s'il est dans l'adversité,
Il est secouru comme un frère.

A leurs festins, à leurs banquets,
La décence toujours préside;
Désordre n'y règne jamais,
La raison sans cesse les guide.
On porte la santé du roi,
On bannit la plainte importune;
Quand minuit bat, chacun chez soi
Retourne trouver sa chacune.

Mon ami, voilà les Maçons,
Ainsi que la Maçonnerie;
Venez y prendre des leçons,
Pour être heureux dans votre vie;
Venez partager la douceur
D'une amitié franche et sincère,
Et vous verrez que le bonheur
Ne se trouve qu'avec un frère.

OBSERVATIONS

Sur la nécessité de ne faire que de bons choix dans l'admission des profanes aux mystères de la Franc-Maçonnerie.

Notre zèle infatigable pour la prospérité de l'ordre maçonnique, pour le retour de son antique splendeur, nous engage à inviter nos frères à prendre les plus grandes précautions dans le choix des *profanes* qui leur sont proposés pour être aggrégés à nos mystères.

Un ordre connu par l'amitié qui lie tous ses membres, par la pureté de leurs mœurs et par des actes multipliés de bienfaisance, un tel ordre doit nécessairement fixer les regards de tous les hommes, et leur inspirer le desir de s'y faire initier; le moins vertueux doit l'ambitionner, et peut-être avec plus d'empressement, puisqu'il a intérêt de couvrir ses vices du manteau de la vertu. Nos bien-aimés frères ne peuvent trop se méfier de l'ardeur que l'on témoigne pour être admis dans notre auguste société. Nous ne devons donc rien négliger sur l'examen sévère et rigoureux des sujets qui nous sont présentés.

Destinés à passer vos instans les plus heureux avec un étranger qui va devenir votre *frère*, il est nécessaire, important même que vous soyez intimement persuadés qu'il est digne de l'amitié que vous lui réservez, si son humeur, son caractère, lui permettront de se plier avec aménité, à tout ce que le bien de la Loge exigera. Nous ne devons donc conférer le titre de Maçon à aucun profane, que lorsque nous serons entièrement convaincus qu'irréprochable dans ses mœurs, il mérite d'être admis dans la grande famille, de jouir de l'honneur de cet ordre, et qu'il ne portera jamais la plus légère atteinte à un dépôt aussi précieux.

Il est donc de la sagesse et de l'intérêt de toutes les Loges de France de n'admettre à la participation de nos augustes mystères, que des sujets dignes de goûter tous ces avantages, capables d'atteindre le but proposé, et dont elle n'ait jamais à rougir aux yeux de Maçons de tout l'univers,

Ainsi, lorsqu'il s'agit de l'admission d'un profane, la Loge à laquelle il est présenté doit considérer qu'elle va donner un membre à l'association générale, et un *frère* à chaque membre; qu'une fois admis, les Maçons de tout l'univers, de quelques qualités qu'ils soient, seront tenus de le reconnaître pour tel; que, par conséquent, il est autant de l'honneur de la Loge que de l'intérêt dont elle doit être animée pour la dignité, la splendeur et la prospérité de l'ordre, que cet aspirant soit digne d'être présenté à tous les Maçons; il faut enfin que, sur le témoignage de sa Loge, il mérite d'être accueilli de tous les frères, comme un homme vertueux qui, en cette double qualité, a droit à leur amitié la plus intime; la Loge se rendant, par l'admission du sujet, garant envers tous les Maçons, des qualités que cette admission doit faire présumer en lui.

Les Loges ne peuvent donc apporter trop de scrupule, d'exactitude et de sévérité dans les informations sur les sujets qui leur sont présentés.

C'est d'après ces sages considérations que les législateurs de la Maçonnerie ont pensé qu'un *profane* quelconque ne pouvait être reçu dans une Loge, que du consentement unanime de tous ses membres; cette loi si sege a souvent fait naître des contestations dans les Loges. Eh! devait-elle en causer? La société maçonnique cesse d'exister, dès l'instant que la liberté est enchaînée; tous les membres d'une Loge doivent donc être consultés, et lorsqu'un d'eux a des raisons suffisantes pour refuser de se lier avec le récipiendaire, ce dernier ne peut être admis, et le frère qui l'a proposé doit faire, sans hésiter, le sacrifice de l'intérêt qu'il y pouvait prendre.

Il fut un temps où quelques loges des départemens accordaient sans peine le titre de Maçon à des citoyens de la classe des ouvriers; éclairées par l'expérience, les Loges se sont aperçues combien cette conduite était contraire au véritable esprit de la Maçonnerie...

Nous croyons devoir communiquer à nos frères, sur cet objet, quelques observations que nous avons le plaisir de soumettre à leurs lumières.

Il semble, au premier coup-d'œil, qu'il y aurait de l'injustice à priver quelques particuliers des avantages de la Maçonnerie, tous les hommes méritant d'être *heureux* et devant être *vertueux*. Ils le sont tous dans un état bien policé, ou du moins pourraient l'être. Ils sont *heureux* quand, par leur industrie, ils retirent de leur travail un lucre qui les fait subsister dans l'aisance nécessaire à chaque genre d'ouvriers; ils sont *vertueux* quand ils suivent avec exactitude les lois du gouvernement et celles de convention établies pour maintenir l'industrie dans toute sa vigueur. Le bonheur et la vertu sont donc, chez les artisans, des accidens qui dépendent des circonstances: suspendez les effets de l'industrie, vous les priverez de ce bonheur, et vous les exposerez à cesser d'être vertueux. Loin de trouver des avantages dans la Maçonnerie, cette classe respectable de citoyens y trouverait bientôt sa ruine. La vanité de se rencontrer souvent avec des hommes d'un rang supérieur, et de traiter en égal avec eux, le charme de la liberté maçonnique, l'espérance de parvenir aux dignités d'une Loge, espérance qui ne peut manquer de séduire celui qui, n'ayant jamais les occasions de primer, saisit avec empressement celle qu'il peut entrevoir; enfin, la douceur de la considération: tous ces différens attraits réunis engageraient l'homme qui a besoin de son travail pour subsister à le négliger, à s'occuper uniquement de la Maçonnerie, et le rendraient bientôt malheureux.

Il ne faut pas croire que cet homme sera dédommagé du tort qu'il aura fait à sa fortune, par les nouvelles vertus qu'il acquerra. Quel est l'homme que la vertu dédommage? Celui qui, par une éducation soignée, par l'expérience et la réflexion, a su se convaincre que la *vertu* est au-dessus de tout, et qu'elle seule peut faire notre bonheur. L'artisan trouvera-t-il ses ressources dans son ame? il a pratiqué la vertu sans la connaître; il est vertueux autant qu'il peut l'être, quand il a toute l'honnêteté de sa profession.

Il paraît donc indubitable que la Maçonnerie, voulant le bonheur de tous les hom-

mes, ne doit admettre dans son sein que ceux qui peuvent sacrifier le superflu de leur aisance, pour aider l'indigence, et donner à l'Ordre une partie de leur temps, sans nuire à leurs occupations journalières.

C'est à cette facilité dans le choix des Maçons que l'on a pu attribuer la négligence d'une partie essentielle des devoirs maçonniques, l'inexactitude à donner aux travaux toute la noblesse et la décence qui leur conviennent. Le Maçon peu instruit ne voit dans nos emblêmes, nos signes, nos usages, que ce qu'ils offrent aux regards; de là, sa tiédeur, son peu d'empressement pour des objets qu'il ne comprend point, et dont il ne soupçonne pas même l'utilité. Le Maçon éclairé aperçoit, au contraire, dans ces mêmes emblêmes les instructions les plus fortes, les vues les plus sages, le but le plus noble que l'homme ait jamais pu concevoir; il se livre avec ardeur à des travaux qu'il rend intéressans, et fait bientôt passer dans l'ame de ses Frères tout le respect dont il est pénétré. Quelle société mérite plus l'estime et la vénération des hommes, que celle qui travaille continuellement à les rendre meilleurs, à leur inspirer l'amour de toutes les vertus, à chercher les occasions d'être utile à l'humanité, et à sécher les larmes de la *veuve* et de l'*orphelin*?

LE

SORT DES FRANCS-MAÇONS.

Peindre le vice avec gaze légère,
Je ne vois pas que ce soit un grand bien;
Par des détours séduire une bergère,
Est-ce être heureux? ma foi, je n'en crois rien.
Pour célébrer nos augustes mystères,
De la sagesse emprunter les leçons,
C'est le bonheur, c'est le bonheur des frères;
Cet heureux sort est celui des Maçons.

Chanter d'amour la flamme enchanteresse,
Je ne vois pas que ce soit un grand bien;
Du dieu Bacchus vanter la folle ivresse,
Est-ce être heureux? ma foi, je n'en crois rien.
Mais célébrer l'Architecte suprême,
Louer les mœurs par d'aimables chansons,
C'est un bonheur, c'est un bonheur extrême;
Cet heureux sort est celui des Maçons.

Par des soupirs dompter une cruelle,
Je ne vois pas que ce soit un grand bien;
L'aimer, jouir, devenir infidèle,
Est-ce être heureux? ma foi, je n'en crois rien.
Mais être aimé de ses frères qu'on aime,
Chérir les mœurs, vaincre ses passions,
C'est le bonheur, c'est le bonheur suprême;
Cet heureux sort est celui des Maçons.

Par des fadeurs essayer l'art de plaire,
Je ne vois pas que ce soit un grand bien;
Par l'équivoque amuser le vulgaire,
Est-ce être heureux? ma foi, je n'en crois rien.
Avec décence égayer son langage,
Le décorer des fleurs de la raison,
C'est le bonheur, c'est le bonheur du sage;
Cet heureux sort est celui du Maçon.

L'avare dit: Je chéris la richesse.
Hélas! pour lui, l'or n'est pas un grand bien.
L'ambition recherche la noblesse:
Est-ce être heureux? ma foi, je n'en crois rien.
Un frère dit: C'est la vertu que j'aime.
On l'applaudit, trois fois nous répétons:
C'est le bonheur, c'est le bonheur suprême;
Cet heureux sort est celui des Maçons.

ESSAI SUR LE PRINCIPE

DE LA

LUMIÈRE MAÇONNIQUE.

Par le F.·. Thirion.

La fête anniversaire que nous célébrons à l'époque où le soleil, recommençant pour nous sa carrière, va, avec de plus longs jours, nous donner une lumière plus vive; cette fête solennelle et d'obligation, consacrée par un usage immémorial chez tous les Maçons, n'a certainement pas été instituée par le motif frivole d'un vain amusement. Elle renferme, si je ne me trompe, plus d'un mystère, et révèle aux yeux du sage plus d'une utile leçon.

Quel moment, en effet, plus convenable pour célébrer et consacrer dans la mémoire des hommes la naissance de la Maçonnerie et ses progrès toujours croissans, que celui où l'astre du jour, dont l'image emblématique resplendit dans ce temple, semble se concentrer, pour ainsi dire, en lui-même, et, quoique toujours pur et vivifiant, s'environne,

dans l'éloignement, d'épais nuages qui le dérobent aux regards de la multitude étonnée.

Ainsi, dès son origine, la Maçonnerie a cru devoir se soustraire aux yeux du profane vulgaire que sa lumière aurait ébloui ; elle a dû se borner à éclairer un petit nombre de sages qui, au milieu de la nuit universelle, savaient fomenter en leur cœur et conserver religieusement le feu sacré de la vérité et de la vertu.

Bientôt ces intrépides amis du bonheur des hommes eurent des disciples dignes d'aussi grands maîtres ; et, si les lumières de la Maçonnerie n'ont pu augmenter en éclat, du moins l'on peut dire qu'elles se sont étendues et infiniment propagées depuis. De même que le soleil éclaire successivement les diverses parties de la terre, la Maçonnerie a, dans son cours bienfaisant, disséminé ses lumières sur tous les points connus de l'univers.

En considérant attentivement ses progrès, nous voyons que sa marche suit exactement celle de l'astre qui nous éclaire. N'est-ce pas effectivement des régions de l'Orient que nous est venue cette lumière morale et philosophique dont la lumière du soleil n'est pour nous qu'une image ? C'est là que se sont formés les *Moïse*, les *Zoroastre*, les *Confucius*, et tous les sages qui primitivement ont éclairé la terre; c'est l'à qu'ils ont commencé à connaître et à honorer le sublime Architecte de l'univers, à qui nos temples sont spécialement consacrés. C'est à cette source que les anciens philosophes de la Grèce, les *Thalès*, les *Zénon* et plusieurs de leurs disciples, ont été puiser les principaux traits de leurs doctrines salutaires. Enfin, il était Maçon, ou était digne de l'être, ce *Socrate* qui mourut en défendant l'unité de l'existence suprême.

Plus on examine la nature de ces deux lumières, dont l'une n'est en quelque sorte que le signe de l'autre, plus on trouve entre elles de rapports et d'affinités. En effet, le caractère propre de la lumière du soleil est d'éclairer et d'échauffer à la fois. Tel est aussi celui de la lumière maçonnique qui resplendit et vivifie en même temps; qui éclaire et échauffe, non les corps, mais les esprits et les cœurs; lumière morale, source de tous biens ; pure

et divine charité qui renferme toute la loi et les prophètes, comme l'a dit le législateur des chrétiens !

Un autre trait de ressemblance entre ces deux lumières, c'est leur universalité. Répandues l'une et l'autre abondamment sur tous les points de l'univers, il n'est aucun lieu où elles ne pénètrent, aucun où elles ne puissent être contenues. Lors même qu'on ne peut les apercevoir, une chaleur douce et bienfaisante en est aussitôt un indice assuré. Ainsi la main du Maçon se couvre vainement pour répandre ses dons, la pureté de l'action même en indique l'auteur, et il devient d'autant plus visible qu'il s'est tenu plus caché !

Et comme la lumière du soleil se distingue aisément de celle que répandent les corps terreux et opaques qui n'ont qu'un éclat emprunté, et de celles que jettent ces feux-follets, moins propres à diriger qu'à égarer, de même aussi la lumière maçonnique surpasse celle dont se parent les profanes, en qui la science récèle quelquefois tant d'orgueil et d'obscurité. Celle-ci n'est le plus souvent qu'un arbre surchargé de feuilles stériles ; l'autre, au contraire, est une tige féconde en fruits salutaires.

On pourrait étendre davantage les rapports qui se trouvent entre les deux lumières, et même établir la corrélation qui s'aperçoit entre le point qui termine la course du soleil et l'autre fête que nous solennisons au solstice d'été, faire voir que, si la première annonce la naissance de la Maçonnerie, l'autre doit nécessairement en marquer le but et la fin ; je veux dire, cette heureuse et mémorable époque où les fruits de bienfaisance et de fraternité étant arrivés à leur maturité, il s'en fera sur toute la terre une abondante récolte.

Mais il suffit de l'avoir indiqué à la méditation des Maçons éclairés.

Cantique

POUR UN BOUQUET DE LA SAINT-JEAN.

Par le F.·. C.-V. Monin.

Air à faire.

Francs compagnons de la Maçonnerie,
Notre loi sainte unit le genre humain :
Le monde entier, voilà notre patrie,
Partout au Frère un Frère tend la main.

A ses devoirs, en tout, partout fidèle,
Ami de l'ordre et de l'humanité,
Le Franc-Maçon doit être un vrai modèle
De fermeté, d'honneur et de bonté.

Dans les banquets faut-il vider son verre,
Au feu jamais il ne s'est compromis;
Dans les combats faut-il sauver un frère,
Le Franc-Maçon ne voit plus d'ennemis.

Grand-Architecte! ô source de lumière!
Dans l'univers fais triompher nos lois :
Du genre humain fais un peuple de Frères;
A nos banquets fais asseoir tous les rois.

C'est aujourd'hui la fête de famille :
A tout Maçon le banquet est ouvert,
L'amitié l'orne et la joie y pétille,
La bienfaisance y trouve son couvert.

Francs compagnons de la Maçonnerie,
Notre loi sainte unit le genre humain:
Le monde entier, voilà notre patrie,
Partout un Frère au Frère tend la main.

Idées maçonniques,

SUR LES FÊTES DE L'ORDRE.

(LES SAINT-JEAN D'HIVER ET D'ÉTÉ.)

Par le F.·. Hartmann.

Nos deux fêtes maçonniques de Saint-Jean d'hiver et d'été ne se rapportant pas à un seul et même patron, je suis tenté de leur assigner une autre origine; à cet effet de supposer que, dans une langue ignorée de nos jours, le mot *Jean*, ce nom tant révéré parmi les Francs-Maçons, signifiait ce que nous ex-

primons par *Solstice ;* que les fondateurs, en vrais philosophes, on eu en vue de célébrer deux époques où notre hémisphère boréale se trouve le plus près ou le plus éloignée de l'influence bénigne de l'astre qui la féconde. Cet argument semble sans réplique quand on considère que l'Atelier est notre boussole, que tous nos travaux sont dirigés de ce point lumineux d'où le soleil, ce grand régulateur des traveaux de la terre, nous paraît réfléchir ses premiers rayons. Ce système, en harmonie avec la nature, avait sans doute besoin d'être voilé aux yeux de l'ignorance ; je me persuade encore que ce mystère sublime aura été mal interprété par des maçons superficiellement initiés, et qu'un but secondaire, même presque insignifiant, fut de cette manière attribué à nos fêtes. S'il en était autrement, que l'on nous dise quelles obligations méritent à nos deux patrons de l'Ordre, l'éclatante distinction qui leur serait échue en partage, et cela par une sorte de canonisation maçonnique ; mais à qui référer pour la solution de cette question? A qui? A tous les Maçons.

Tous ont demandé à voir la lumière ; cette lumière promise et accordée à tout initié, est le flambeau sacré qui nous fait découvrir la vérité : ce flambeau sacré s'éteint entre les mains de l'ignorance, et il pâlit entre celles d'un homme à préjugés. Ainsi la vérité ne se montre dans tout son éclat qu'à un esprit cultivé et qui fait profession de vivre sous ses lois. Que de motifs, mes frères, nous commandent de marcher constamment vers ce but salutaire! Soyons donc fidèles à ces devoirs: la philantropie applaudira à nos succès. Ces réflexions sur l'origine des fêtes de l'ordre laissent indécise la question qui pourrait être établie, et tendante à savoir si cette fête est antérieure ou non à la naissance de la Maçonnerie ; l'affirmative m'est démontrée, et, comme une conséquence de cette opinion, j'entrevois que si le solstice d'hiver est pour la croyance chrétienne le jour où naquit son Rédempteur, la physique doit trouver le Sauveur du monde dans le commencement du retour annuel de notre globe vers un accroissement de la lumière du jour, d'où naît aussi et successivement l'améliora-

tion des saisons, et avec elle peu à peu la production du sol qui nous nourrit.

Très-chers Frères, s'il était possible de lever le voile qui couvre les premiers progrès de la civilisation, on se convaincrait peut-être que la diminution rapide de la durée du jour, suivie d'une saison rigoureuse, devait naturellement inquiéter des hommes entièrement étrangers aux causes physiques du monde organisé, et il n'est sûrement pas hors de toute probalité que ces peuples avaient besoin d'être tranquillisés par une sorte de prophétie qui leur garantît la venue périodique du Messie du monde physique, de ce producteur et régénérateur des biens de la terre. La nature, constituée pour le bonheur des humains, a produit la reconnaissance envers le Grand-Architecte de l'univers; ce sentiment *chef* ou primitif a fait naître le germe des vertus sociales. Le génie de l'homme a ensuite conçu diverses méthodes d'exprimer publiquement ces devoirs moraux; mais la diversité des cultes ne les rend pas moins légitimes tous, sauf cette seule restriction, qu'en fait de religion comme de législation, tout système qui offense l'esprit et le cœur doit être réformé et s'établir sur une base analogue à l'extension des connaissances humaines. Une piété éclairée est sans doute le premier de tous les cultes; et la perfection de l'espèce humaine, le plus bel hommage que nous puissions rendre à la Divinité!

La Fraternité,

Par le F.·. Monin.

Une vertu, divinité modeste,
Partout chérie et reine dans ces lieux,
Plaît à nos cœurs, comme du jour céleste
Le pur éclat frappe et charme nos yeux;
Son joug est doux et son culte est facile,
Fille du ciel, sœur de la Liberté,
Du Franc-Maçon le cœur est son asile,
L'amour sa loi, son nom Fraternité.

Fraternité! doux lien de nos ames!
Toi, notre loi! toi, le plus saint des nœuds!
Tu nous remplis de ces divines flammes,
Besoin du juste, espoir du malheureux.
Qui d'un sourire adoucit nos misères?
Qui vient s'asseoir près de la Vérité?
Qui de son charme embellit nos mystères?
C'est encor toi, douce Fraternité!

Proscrit, fuyant loin de la tyrannie,
Quand l'exilé cherche en vain un appui,
C'est parmi nous qu'il trouve une patrie,
Et la justice a commencé pour lui;
Au monde, en vain, lorsque sa voix rappelle
Les saintes lois de l'hospitalité,
Le Franc-Maçon, à ses devoirs fidèle,
Lui tend la main de la Fraternité.

Si l'ombre, enfin, le cède à la lumière,
Si la raison semble dicter des lois,
Si, dans la Grèce et sur la terre entière,
L'homme sur l'homme enfin reprend ses droits;
Pour l'univers l'astre qui semble éclore,
Chez nous brilla de toute antiquité;
C'est ce doux feu qui jamais ne dévore,
C'est le flambeau de la Fraternité.

Son pur éclat resplendit dans nos fêtes,
Son feu s'allie aux feux de nos banquets;
C'est l'astre heureux qui calme les tempêtes,
A l'univers proclamons ses bienfaits.
Viens, chaste sœur de la Maçonnerie,
Source de paix et de félicité!
Viens présider au banquet de la vie,
Fille des cieux! douce Fraternité!

CANTIQUES

RONDES ET CHANSONS

Pour être chantés aux deux fêtes de la Saint-Jean d'été (24 juin) et d'hiver (27 décembre).

Cantique,

Pr le F.·. Brad.·.

Quel plaisir pur sur tous les fronts,
Comme un beau jour dans ces lieux brille?
Ah! je reconnais les Maçons
Assis au banquet de famille.
Une heureuse simplicité,
Ainsi qu'au temps de nos vieux pères,
Donne ici la félicité,
Et de nous fait autant de frères.

Chantons, amis, le verre en main,
L'antique nœud qui nous rassemble,
Et que toujours même destin
Unisse les Maçons ensemble.
Image du bonheur des cieux,
Cette union et douce et tendre,
Est un bien que la main des dieux
Sur la terre a voulu répandre.

Qui peut ignorer de nos lois
Et la bienfaisance et les charmes?
Dans le monde combien de fois
Les Maçons ont séché de larmes!
Aux vieillards ils tendent la main;
Du pauvre ils calment la misère,
Et souvent au jeune orphelin
Ils donnent tous les soins d'un père.

Heureux Maçons! dans nos banquets,
Liés d'une chaîne éternelle,
Ah! conservons tous les bienfaits
D'une amitié pure et fidèle;
Et puissions-nous, toujours heureux,
Quand nous leur transmettrons la vie,
Porter à nos derniers neveux
Les dons de la Maçonnerie!

Ronde maçonnique,

Par le F.·. Galland.

L'amitié nous rassemble;
Moment rempli d'attraits!
Vivons toujours ensemble,
Ne nous quittons jamais.

Laissons jaser le monde,
Rions de son courroux;
Profane qui nous fronde,
Chantes-tu comme nous?
L'Amitié nous rassemble, etc.

Sur les deux hémisphères,
Malgré les envieux,
Quand nous trouvons des frères,
Nous chantons avec eux:
L'Amitié, etc.

Du sort, de ses caprices
Nous bravons la rigueur,
Par de nombreux services
Et pour notre bonheur.
L'Amitié, etc.

Méprisant la richesse,
Les rangs et la grandeur,
Notre plus douce ivresse
Est de chanter en chœur:
L'amitié, etc.

Rois, maîtres de la terre,
Tout tombe sous vos coups;
Nous n'aurons plus de guerre,
Répétez avec nous:
L'Amitié, etc.

Divine Providence,
Accomplis nos souhaits:
Que par toute la France
On chante désormais:
L'Amitié, etc.

A nos santés, mes Frères,
La main à nos canons;
Plus elles nous sont chères,
Plus fort nous répétons:
L'Amitié, etc.

Quand la Parque cruelle
Viendra nous tourmenter,
Sans murmurer contre elle
Il nous faudra chanter:
L'Amitié, etc.

Puis, quittons l'existence
Sans crainte, sans remords;
Nous avons l'espérance
De chanter chez les morts:
L'Amitié nous rassemble, etc.

Le Vrai Bonheur.

Par le F.·. Pradel.

Air: *Le point du jour.*

Le vrai bonheur
N'existe pas: du méchant c'est la plainte;
Mais l'homme droit, l'homme d'honneur,
Dont la vertu guide le cœur,
Près de vous trouve en cette enceinte
Le vrai bonheur.

Du vrai bonheur,
Dans ce séjour, nous goûtons tous les charmes,
Lorsque vous combattez l'erreur,
Votre éloquence est la douceur:
Pour vaincre vous avez les armes (1)
Du vrai bonheur.

Au vrai bonheur,
Mes bons amis, consacrons nos usages;
Si le plaisir est une fleur,
Son attrait souvent est trompeur;
Le Maçon seul rend des hommages
Au vrai bonheur.

Le Vrai Bonheur chez les Maçons,

Par le F.·. Burgaud

Air: *Femmes qui voulez éprouver.*

Pour les maçonniques drapeaux,
Qu'il est doux de prendre les armes!
Les Francs-Maçons sont des héros
Qui ne répandent point d'alarmes.
De nos canons bruyans les coups
Jamais n'ont vomi le carnage...
Où trouver le bonheur?... chez nous!
Ailleurs, on n'en a que l'image.

Nos plaisirs ont du sentiment
La teinte délicate et pure;
Sans excès, avec enjouement,
Ils sont puisés dans la nature.
Bien que nous les chérissions tous,
D'aucun nous ne faisons usage,
Que pour voir le bonheur chez nous,
Dont ailleurs on n'a que l'image.

Si par fois nous fêtons Bachus,
Ce n'est jamais jusqu'à l'ivresse;
Nous donnons les gants à Vénus,
Et ne montrons point de faiblesse.

(1) Allusion aux outils maçonniques.

En chassant l'ennui, les dégoûts,
Les mœurs simples du premier âge
Fixent le vrai bonheur chez nous;
Ailleurs on n'en a que l'image.

Vertueux enfans du plaisir,
Qu'une franche amitié rassemble,
Pour vous, le plus ardent désir
Est de toujours bien vivre ensemble.
Le lien qui vous unit tous,
Tissu par la concorde sage,
Fixe le vrai bonheur chez nous:
Ailleurs, on n'en a que l'image.

C'est encor toi, vive Amitié,
Qui commandes la tolérance;
Quand ta sœur, la tendre Pitié,
Nous inspire la bienfaisance.
Sentiment précieux et doux,
En devenant notre héritage,
Vous fixez le bonheur chez nous:
Ailleurs, on n'en a que l'image.

Qui n'a pas vu l'éclat divin
De l'étoile qui nous éclaire,
Sainte amitié te cherche en vain:
Pour aimer, il faut être frère.
Pourquoi ne l'êtes-vous pas tous,
Mortels? vous auriez, en partage,
Le bonheur, comme il est chez nous:
Ailleurs, on n'en a que l'image.

Le Modèle du Maçon,

Par le F.·. Lagarde.

Pour donner à nos mystères
Un charme plus séduisant,
Nous aimons qu'au bruit des verres,
On s'instruise en s'amusant.
J'obéis à cet usage,
Et je cherche ma leçon
Dans la conduite du sage.....,
Modèle du vrai Maçon.

Dans le monde et dans ce temple,
Également je le vois
Consacrer, par son exemple,
L'amour de l'ordre et des lois.
Le monarque et la patrie,
Et la sagesse et l'honneur,
Avec la Maçonnerie,
Se confondent dans son cœur.

Des richesses le prestige
A ses yeux s'évanouit;
La lumière le dirige,
Nul éclat ne l'éblouit:
Toujours et modeste et sage,
S'il est au sein des grandeurs,
Il y fait mentir l'adage:
Les honneurs changent les mœurs.

La nature, à son génie,
Dévoile-t-elle un secret,
Sans orgueil, il le publie,
Il en répand le bienfait;
Ainsi toujours la science,
Utile et pure en ses mains,
Comme une autre Providence,
Est le flambeau des humains.

C'est encor la bienfaisance
Séchant les larmes d'autrui;
De la timide indigence,
C'est le refuge et l'appui.
Pour lui seul toujours austère,
Il trouve, d'après son cœur,
Dans le bien qu'il aime à faire
L'élément de son bonheur.

CANTIQUES,

RONDES ET CHANSONS

Pour être chantés dans les banquets maçonniques, lorsque les travaux sont suspendus.

De Temps en Temps,

Par le F.·. Brazier.

Air: *De la pipe de tabac.*

Sur les travers de ce bas monde
J'entends crier l'homme de bien;
Quand chacun murmure à la ronde,
Moi, je trouve que tout va bien.
Pourquoi ferions-nous la grimace?
Pourquoi serions-nous mécontens?
On met souvent des sots en place,
Des gens d'esprit de temps en temps.

On prétend, et c'est ridicule,
Qu'on ne voit plus de probité;
Que l'on emprunte sans scrupule;
Qu'on ne rend pas l'argent prêté;
C'est faux, je le prouve sans peine,
Car nous voyons des importans
Emprunter toute la semaine
Et rembourser de temps en temps.

On dénigre le mariage;
Est-il pourtant un nœud plus doux?
Le jour où l'on entre en ménage,
Notre femme est un dieu pour nous;
Pendant la première huitaine,
On l'embrasse à tous les instans;
Et puis au bout d'une quinzaine
On l'embrasse..... de temps en temps.

Plaideurs qui vous faites la guerre,
Pour qui le bien est un fardeau,
Si vous plaidez pour une terre,
Si vous plaidez pour un château,

Ne craignez pas d'entrer en lice,
Dans vos projets soyez constans;
Comptez toujours sur la justice :
On nous la rend de temps en temps.

Vous qui chansonnez avec grâce,
Très-chers frères en Apollon,
Comme vous, je n'ai pas l'audace
D'arriver au sacré vallon;
Mais, dans cette heureuse journée,
Vous me verriez des plus contens,
Quand vous charmez toute l'année,
Si je plaisais de temps en temps.

Je n'ai pas le Temps,

Par le F.·. Em. Dupaty,

Air : *J'ai vu partout dans mes voyages.*

Très-cher Frère, ta chansonnette,
Me dit Damis en m'abordant,
Pour ce dîner est-elle faite?
Je lui dis non tout franchement.
Pour ton excuse, très-cher frère,
Que vas-tu dire à nos gourmands?
Je leur dirai... la chose est claire :
Frères, je n'ai pas eu le temps.

Lorsque le bon Dieu fit la femme,
Il fit ce trésor en un jour;
En un jour il lui fit une ame,
Et dans ses yeux il mit l'amour;
Il la fit brillante et coquette...
Mais en un jour Dieu, je le sens,
De la faire sage et discrète
N'a sans doute pas eu le temps.

Disciples joyeux d'Epicure,
Par la gaîté fixons le temps;
Suivons le vœu de la nature;
Buvons, aimons de temps en temps.
Que chanter, obliger et rire
Soit si bien notre passe-temps,
Que de déchirer ou médire
Nous ne trouvions jamais le temps,

Le Temps, qui vole à tire-d'aile,
A nos vœux ne peut se prêter;
Cependant un jour une belle
Le conjura de s'arrêter :
En vain, dit-il, je vous désole
En fuyant à pas de géans...
Vers l'éternité quand on vole,
De s'arrêter a-t-on le temps?

Cache ta Vie,

Par le F.·. Ph. De la Madelaine.

Air : *Que d'établissemens nouveaux.*

Dans nos banquets, dans vos chansons,
Très-chers Frères en Epicure,
Vous nous retracez les leçons
De cet ami de la Nature :

Mais, entre l'amour et le vin,
Parmi les jeux et la folie,
N'oublions pas son mot divin;
Pour être heureux CACHE TA VIE.

Heureux, disait Agamemnon,
Qui, loin de la foule importune,
Et libre du joug d'un grand nom,
Vit content d'une humble fortune!
Le courtisan, trop envié,
Sur des fleurs doucement sommeille;
Bientôt trahi, calomnié,
Sur des épines il s'éveille.

Avec quels efforts on gravit
Les rocs escarpés du Parnasse!
Y parvient-on, quel est le fruit
De cette généreuse audace?
Jalousie et malignité
Harcelant votre renommée :
Faut-il de sa tranquillité
Payer quelques flots de fumée!

Le Détracteur corrigé.

Par le F.·. Bazot.

Air : *Faut l'oublier*, etc. (de la Somnambule).

A Lise, un jour, certain profane
Osant donner quelques leçons,
Disait : Fuyez les *Francs-Maçons*,
Car avec eux chacun se damne.
Perfides, faux, toujours trompeurs,
Ils cherchent partout des victimes;
Troublant l'esprit, gâtant les cœurs...
Ils sont connus par mille crimes,
Par leurs préceptes corrupteurs.

Qu'en penses-tu, ma chère Lise,
Lui disait sa mère à son tour;
Te voilà Sœur, et dès ce jour
A nos lois tu seras soumise.
Comme à toi l'on m'avait fait peur
De cette illustre confrérie.
Un seul instant détruit l'erreur :
Je fus admise, et dans ma vie
C'est un nouveau jour de bonheur.

Notre censeur par trop sévère
Voulait de Lise être l'époux;
Malgré ses soins tendres et doux,
Il ne fut époux qu'étant *Frère*...
L'un de nos plus zélés prôneurs,
Maintenant il combat l'envie...
Vous voyez bien, *Frères et Sœurs*,
Que la *Franc-Maçonnerie*
Change en *amis* ses *détracteurs*.

Cantique.

Par le F.·. Grenier.

Air : *Aussitôt que la lumière.*

Avant de quitter la table,
Qui nous a réunis tous,
Cimentons le pacte aimable
Qui n'existe qu'entre nous.
Renouvelons cette chaîne
Qu'avec transport nous formons,
Et qui défend à la haine
De tourmenter les Maçons.

Plaisirs purs du premier âge,
Source aimable de bienfaits,
Notre accord est votre ouvrage,
Ah ! ne nous quittez jamais.
De votre ardeur salutaire
Chacun ressent les effets,
Lorsque chacun à son frère
Donne le baiser de paix.

Discours maçonnique d'instruction.

DU FEU,

CONSIDÉRÉ DANS L'HOMME PHYSIQUE ET MORAL.

Par le F.·. J.-B.-P. Haudreville,

(*PREMIER ARTICLE.*)

Idée générale sur l'homme. — Du développement de l'homme. — De l'habitude. — De l'acte de la vie. — De la fermentation animale. — Du galvanisme. — Des sens (du toucher, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût). — Des sensations. — Des idées et de la pensée. — De l'impression sur les sens — De la mémoire. — De l'imagination. — Du jugement. — De la volonté et du désir. — De l'action de l'homme au-dedans et hors de lui.

Idées générales sur l'homme. — Lorsque je considère l'homme, ses rapports avec son créateur et avec l'univers, je suis tenté d'être fier de l'être.

Comme l'univers, le corps de l'homme est l'assemblage des deux principes.

Comme le grand Architecte, l'homme ne peut rien sans le secours de la matière.

Comme le Grand-Architecte, l'homme ne

devient puissance motrice que par l'union de son principe actif et de la matière.

Comme le Grand-Architecte, l'homme peut électriser la matière en lui et hors de lui.

Comme le Grand-Architecte, l'homme crée dans sa pensée, enfante un projet, et l'exécute.

Comme le Grand-Architecte, il fait des lois et s'y soumet.

Comme le Grand-Architecte, son action s'exerce sur la matière et dans elle.

Comme le Grand-Architecte, il peut donner un corps sensible d'une portion du principe actif qui l'anime.

Comme le Grand-Architecte, il peut vaincre l'inertie de la matière, et la maîtriser en lui, dès qu'il le veut.

Rival de la nature, il imite la plupart de ses procédés : à l'aide des quatre grands agens dont il peut disposer, il décompose les corps et en reproduit quelques-uns.

Comme elle, il est le théâtre d'une guerre continue entre les élémens des deux principes ; comme l'univers, il doit l'existence à ces combats.

Sa tête est, en quelque sorte, à son corps ce que le soleil est au système planétaire : c'est elle qui règle ses mouvemens ; c'est elle qui l'éclaire ; c'est elle dont la chaleur, plus ou moins forte, fait germer en lui les qualités et les vices, comme le soleil fait naître les ronces et les plantes vénéneuses à côté de celles qui nous sont salutaires.

Mais, lorsque je considère la distance immense qui existe entre le premier principe et lui, que j'observe dans quel espace l'action de l'homme est resserrée ; cet homme, dont mon imagination, dont mon amour-propre m'avaient fait un géant, n'est plus à mes yeux qu'un pygmée.

Le Grand-Architecte exerce son action dans l'immensité ; l'univers n'a de limites que celles que posa sa volonté. Mais où sont les bornes que l'homme peut outre-passer ? A peine sont-elles hors de son enveloppe.

Sans doute ils est des êtres privilégiés qui semblent ne tenir à la matière que par la masse qui leur est indispensable pour être puissance motrice ; leur génie en fait des

demi-dieux, comme un instinct supérieur fait de quelques animaux des demi-hommes : mais le commun des hommes reste confondu, pour ainsi dire, dans le règne animal dont il fait partie.

Comme le Créateur, sans doute, l'homme enfante dans sa pensée ; mais il ne peut lier que les idées que ses sens lui ont transmises: il peut composer une pénsée ; il ne peut créer une idée.

Dès que l'âge émousse ses sens, il ne reçoit plus du dehors d'idées distinctes ; dès que sa mémoire s'affaiblit, elle ne reproduit plus que des idées incertaines. Quelle est donc la durée du temps où l'homme jouit de ses attributs ? Pas même un instant infiniment petit, comparé à l'éternité.

Comme le Grand-Architecte, l'homme fait des lois. Mais ces lois tiennent à sa nature ; elles varient comme elle : les lois du Créateur sont seules immuables.

Comme l'Eternel, sans doute, il peut communiquer une portion du principe actif dont il est doué ; mais il donne ce qui ne lui appartient pas ; il rend à la circulation ce qu'il lui avait dérobé.

L'univers peut changer, et le Créateur rester le même, puisque, comme nous l'avons vu, tout est en lui : l'homme physique ne peut éprouver de changement sans cesser d'être le même, puisque rien ne lui appartient en propre, puisque tout est hors de lui. Dès que l'homme physique a subi toutes les modifications dont il est susceptible, que les affinités sont satisfaites, le mouvement cesse en lui ; la séparation des deux principes, desquels il tenait l'existence, a lieu : cette dernière est suivie du refroidissement ; la nature va s'emparer de son cadavre pour le soumettre à l'action qu'elle exerce sur les corps inorganiques.

Du développement de l'homme. — L'homme, dans tous les âges, puise la vie dans le mouvement.

Le mouvement détermine et augmente en lui cette tendance à changer d'état, et c'est de cette disposition que l'imagination, qui parfois embellit tout, fit naître l'espérance.

Enfant, le mouvement uniforme qui suffirait à son existence, ne peut produire en

lui les circonstances nécessaires à son développement. Le mouvement varié et accéléré est celui seul qui lui convient. La nature semble ne lui donner que pour dépenser. Tout chez lui est excès : son pouls est vif, son appétit est glouton, son repos est long, son repos est calme.

Éveillé, il est par instinct dans un mouvement continu et continuellement varié. C'est dans cette agitation qu'il puise sans cesse de nouvelles forces. Elle ne produit pas même assez d'effet ; point de plaisirs sans tapage : l'air qu'il va respirer, ondule et vibre autour de lui ; il aime à exciter dans les corps plus ou moins sonores ces agitations tumultueuses et irrégulières, qui causent le bruit et ébranlent son système nerveux. Parlant et courant tout ensemble, tantôt il ralentit sa respiration, tantôt il l'accélère. L'enfant, naturellement vermeil, absorbe en temps égal plus d'oxigène que l'homme fait, et vit plus que lui en temps égal ; de cette circonstance naît l'action de ses fluides, et c'est à la facilité et à la rapidité de leur circulation que sont dus ces élans d'allégresse qui, malheureusement, ne sont connus qu'à cet âge.

Mais ce mouvement devient-il uniforme, il ne peut le soutenir : cet enfant qui, jouant, aurait lassé l'homme le plus vigoureux, est aussitôt fatigué. Se mouvant de la même manière, il dépense trop et ne reçoit pas assez ; il est bientôt épuisé.

Est-il tranquille, entend-il une musique, quelque harmonieuse qu'elle soit, mais mesurée, l'ennui le gagne ; il bâille, il va dormir. Ce mouvement égal, qu'il partage, ne favorisant pas assez la circulation de ses fluides, ces derniers s'épaisissent : l'enfant est en quelque sorte asphyxié ; il dort.

Arrivé à l'adolescence, les passions achèvent de le développer : un feu qui lui était inconnu, circule dans ses veines ; c'est un nouvel être. Enfant, la cause du mouvement était en quelque sorte hors de lui. Ce mouvement lui était communiqué ; bientôt il va le produire.

Arrivé à l'âge mûr, le mouvement uniforme est celui qui lui convient : chez lui tout est mesuré. Il tient encore à la jeunesse par la vivacité des sensations, et à la vieil-

lesse par la sagesse de son jugement. Si les passions ne lui sont pas étrangères, il a tout ce qu'il faut pour les réprimer; maître de lui, s'il le veut, il est en son pouvoir de se composer la quantité de mouvement qui lui est propre.

Arrivé à la vieillesse, placé dans le vestibule qui conduit à la mort, la cause du mouvement n'est plus en lui; elle est, comme dans l'enfance, hors de lui : mais inerte, bientôt il résistera à tout changement d'état; bientôt son repos sera absolu.

De l'habitude. — L'habitude n'appartient qu'à la vieillesse : elle peut néanmoins appartenir à l'âge mûr.

L'enfant, recevant en quelque sorte l'impulsion du dehors, se prête à l'action qu'on lui communique : tous les sens lui sont relatifs pour être mu; son énergie, son existence même, naissent de l'opposition des forces qui s'exercent sur lui. C'est au milieu de ces combats que, mu en sens contraire, il se prépare à devenir homme. Toute habitude lui est donc essentiellement étrangère; toute habitude lui serait donc nuisible.

Quoique la cause du mouvement soit en l'homme dans l'adolescence, il partage encore le mouvement de ce qui l'entoure; la nature a besoin de ces circonstances réunies pour le faire arriver au maximum de son développement. Mais, bientôt en état de produire le mouvement en lui et hors de lui, il devient expansif : prodigue de la portion du principe actif dont il est doué, il rend continuellement à la circulation ce qu'il venait d'y prendre; modifié à chaque instant d'une manière différente, sa vivacité, son inconstance prouvent assez qu'il est impropre aux habitudes.

Dans l'âge mûr, la cause du mouvement étant en lui et hors de lui, c'est de l'action de ces forces, qu'il peut opposer directement, que naît le repos, qu'il peut se procurer dès qu'il en a la volonté. C'est donc le moment où l'homme commence à connaître l'habitude; car, connaissant sa partie faible, il dirigera constamment la force dont il peut disposer, du côté où il sentira qu'il peut être attaqué avec le plus de succès.

Dans la vieillesse, la cause du mouvement étant hors de lui, ne recevant, comme l'enfant, pour ainsi dire, qu'un mouvement communiqué, ayant à peine un sens qui lui soit relatif pour être mu, il doit donc nécessairement sans cesse rechercher la circonstance qui favorise le plus l'action de cette force qui lui est étrangère, et à laquelle il doit l'existence. C'est donc le temps des habitudes.

De l'acte de la vie. — L'homme puise la vie dans le mouvement; car celui-ci est la cause première de la chaleur : en effet, l'acte de la vie étant une modification continue de notre être, elle ne peut avoir lieu sans décompositions, sans combinaisons nouvelles, et ni les unes ni les autres ne peuvent avoir lieu sans chaleur.

Dès que le mouvement cesse en nous d'une manière absolue, la matière est rendue à son inertie; cette portion infiniment petite du principe actif qui nous animait, qui n'était jamais en nous la même, que nous communiquions, que nous recevions, que nous échangions, est rendue au principe qui vivifie l'univers : l'homme n'est plus qu'un cadavre, qui, livré à l'action universelle, va changer de forme et faire partie de combinaisons nouvelles.

Le principe de la vie paraît être dans le sang : sa perte nous affaiblit ou nous conduit à la mort. Tout dépend de la quantité écoulée. Si le sang s'altère, s'il perd sa fluidité, si sa circulation est interrompue par une cause quelconque, nous mourons.

Le corps humain, si on en excepte la charpente osseuse, semble n'être que sang, et sang modifié; c'est la partie fibreuse de ce dernier qui donne naissance au tissu propre du muscle.

Les alimens avec lesquels nous réparons nos pertes, devenant chyle et passant à l'état sanguin, la formation du fœtus, tout semble nous dire que le système vasculeux est le réservoir où la nature puise ce qui lui est nécessaire pour allimenter la vie et fournir à la dépense journalière.

Si cette dépense est au-dessus de ce qu'il peut fournir, le sang s'appauvrit, et nous languissons; or, pour que le sang éprouve

toutes les modifications que ces combinaisons exigent, il faut mouvement, il faut chaleur, il faut fluidité, il faut, par suite, présence de l'oxigène; car, sans lui, il n'y a ni chaleur ni fluidité, et cette présence est prouvée par la couleur rouge du sang.

L'acte de la vie consiste donc dans le dégagement du calorique, puisque le mouvement lui est nécessaire, et la présence de l'oxigène indispensable.

L'acte de la vie est donc une fermentation continue; car, dans l'état ordinaire, il ne peut être une combustion. Il ne peut devenir combustion que lorsque, cette fermentation devenant spiritueuse, elle conduit, à l'aide de circonstances, à une inflammation spontanée; exemples rares à la vérité, mais auxquels il est difficile de ne pas croire (1).

Toute circonstance favorable à la fermentation l'est donc à l'acte de la vie.

La chaleur du sang humain, dans son état ordinaire, s'éléve à une température de 29 degrés (Réaumur). Si la température de l'air qui nous environne tend, en vertu de la loi d'équilibre, à la diminuer, la nature y a pourvu; l'air que nous respirons, condensé par le froid, étant nécessairement plus oxigéné, favorise plus puissamment le dégagement du calorique, et nous soutient à la même température: c'est, si je peux me servir de cette comparaison, la fusée d'une montre, qui offre progressivement un plus long levier à mesure que le grand ressort moins tendu perd de son élasticité.

Mais si, par une cause quelconque, nos corps perdent plus d'oxigène qu'ils n'en peuvent absorber par suite de la respiration, cette circonstance détermine en nous l'état de congellation.

Mais où nos corps, notre sang puisent-ils cette quantité de calorique nécessaire pour

(1) Une femme à son aise vivait seule dans sa maison, n'ayant pour société qu'une meute de roquets qui partageaient ses soins et ses affections. Elle mangeait peu, mais en revanche, elle buvait beaucoup de *liqueurs spiritueuses*. Ses volets étant restés fermés plusieurs jours de suite, les voisins alarmés forcèrent sa porte, et la trouvèrent consumée, sans trace de feu autour d'elle. Un de ses chiens jouait avec un de ses pieds resté à peu près intact. Un frère digne de foi m'a cité cet exemple, comme arrivé à Caen, en 1783.

fournir à un dégagement continu? comment l'engagent-ils? comment le fixent-ils?

Ils le puisent dans l'air qu'ils absorbent, dans la décomposition des alimens; dans les boissons différentes, quelles qu'elles soient; dans la lumière; dans les relations qu'ils contractent avec ce qui les entoure, par suite de l'équilibre auquel le calorique tend constamment. Ils le retiennent à l'état d'engagement à l'aide des agens diversement combinés, soit accidentellement, soit primordialement, et qui leur sont fournis, soit par l'air qu'ils absorbent, soit par les alimens, soit par les liquides dont ils s'abreuvent.

L'homme qui se porte le mieux habituellement est donc celui qui mène la vie la plus régulière; chez qui la recette égale la dépense; qui, respirant l'air natal, auquel il fut accoutumé dès l'enfance, a su le mieux composer son régime, de manière que la masse fermentescible n'excédât jamais ses moyens de fermentation; qui sait le mieux combiner son action journalière avec le mouvement nécessaire au développement de la quantité de chaleur indispensable à cette fermentation; dont les passions tranquilles, ne changeant point l'état du calorique, ne servent de stimulans que lorsque, l'ordre établi venant à changer, il est besoin d'une énergie secondaire; dont l'imagination riante, ne lui offrant que des images agréables, laisse en repos le système nerveux. Celui-là, sans doute, pourra se flatter d'arriver à la vieillesse la plus reculée. Sans cesse en harmonie avec l'univers (harmonie à laquelle une volonté déterminée s'oppose), il parviendra paisiblement, pour ainsi dire, comme les corps inorganiques, à l'instant où, l'homme physique ayant éprouvé, par suite de combinaisons lentes et successives, toutes les modifications dont il était susceptible, sans changer de forme d'une manière absolue, la séparation des deux principes auxquels l'action vitale était due, aura lieu.

Mais l'homme ne veut point d'une vie qu'il serait forcé d'acheter à ce prix: cet état tranquille lui paraît une mort anticipée. Abusant de cette parcelle de pouvoir actif dont son imagination et sa volonté peuvent disposer, il l'exerce sans cesse en lui et hors

de lui ; l'homme moral tourmente l'homme physique : mais la matière étant soumise à la cause agissante, il faut bien que l'homme physique succombe sous les coups que lui porte l'homme moral (1).

De la fermentation animale. — On entend en général par le mot fermentation un mouvement intestin, qui s'excite de lui-même.

Les moyens de fermentation sont les mêmes que ceux de la combustion : toutes deux exigent mouvement dans le calorique et présence de l'oxigène ; toutes deux opèrent le dégagement du premier. L'une est accompagnée de volatilisations, l'autre produit des flammes ; l'une demande une liquidité convenable dans la masse fermentescible, l'autre, au contraire, une sécheresse convenable dans le combustisble : voilà la seule différence.

On reconnaît trois espèces de fermentations : fermentation spiritueuse, fermentation acide, fermentation putride : or, la fermentation animale se compose de ces trois genres de fermentations.

L'homme physique n'entretient son existence qu'à l'aide d'alimens solides : déposés dans son estomac, ils y resteraient intacts s'ils n'y rencontraient toutes les circonstances nécessaires pour les faire fermenter. La nature, qui les destinait à se transformer en homme physique et moral, devait donc leur fournir toutes les circonstances propres à les décomposer, afin que chacune des parties de l'homme physique et moral s'appropriât celle qui lui était analogue.

Les dents furent destinées par elle a opérer leur division mécanique ; les glandes maxillaires, à fournir une substance plus ou moins savonneuse, plus ou moins alcaline, qui, s'unissant aux sucs gastriques plus ou moins acides, offrent sans doute dans tous les cas le ferment le plus favorable à la digestion d'alimens de même espèce. En effet, M. Spallanzani a fait voir que le suc gastrique n'est pas toujours le même dans l'animal carnivore et frugivore ;

(1) Nous verrons, par la suite, l'influence des passions sur le corps humain.

et cela doit être, puisque ces sucs se produisent eux-mêmes des alimens dont ils ont opéré la dissolution. La fermentation animale se composant des trois genres de fermentations, la fermentation putride doit être atténuée par la fermentation acide, comme cette dernière doit l'être par la fermentation sucrée ou spiritueuse. Les renvois, les aigreurs, le mal de cœur, toujours accompagnés d'une saveur douce et fade, nous indiquent assez, dans une mauvaise digestion, celle des trois fermentations qui a prévalu, et le remède qu'on doit y apporter. L'homme, frugivore et en même temps carnivore, devrait donc faire un choix entre ces deux sortes d'alimens ; car, s'il les emploie ensemble pour réparer ses pertes, il est clair que les sucs gastriques qui en résulteront seront d'une nature moyenne entre ceux qui lui convenaient, ou comme carnivore ou comme frugivore.

Une liquidité convenable étant indispensable à la fermentation, la nature plaça la soif à côté de la faim, et l'eau fut destinée par elle pour l'apaiser. Cette dernière, décomposée dans l'estomac, devait fournir l'oxigène et le gaz hydrogineux, qui, se volatilisant et dans toutes a pureté pour ainsi dire, devait se porter à la tête, et, y apportant le calorique à l'état d'engagement, devenir l'instrument de la volonté, dès que par la compression il passerait à l'état d'électrogène, ou un agent de la fermentation spirituelle (que nous avons personnifiée par l'imagination), comme calorique. Mais l'homme, qui veut toujours renchérir sur la nature, quoiqu'il lui soit toujours inférieur, n'a pas été content des moyens de fermentation qu'elle lui avait dévolus ; dégageant, dans son action morale et physique, constamment plus de calorique qu'il ne devait naturellement en être pourvu, il a cherché, dans l'esprit ardent des fruits et des plantes, tout ce qui pouvait hâter cette fermentation et remplacer sa dépense : la cuisine de l'homme riche est devenue un laboratoire de chimie, où tout' ce qui fournit les agens de la fermentation, tout ce qui pouvait composer la force motrice de manière à lui procurer son maximum d'action,

s'est trouvé réuni. Sa cave, son office, sont devenus les dépositaires de ce feu dont il tend à s'animer; c'est là où la plupart vont puiser une énergie factice, qu'on pourrait calculer d'avance sur la force du café qu'il ont pris, et sur celle du vin généreux dont il se sont abreuvés. Le principe sucré, répandu avec profusion dans les mets, dans les liqueurs, augmente la fermentation spiritueuse; leprincipe musqueux, la fermentation acide; le principe salin, la fermentation putride(1). L'homme riche s'empresse de vivre comme s'il devait mourir le lendemain. Mais ces échauffans, sous forme solide et liquide, n'activent qu'un instant son existence : le calorique absorbé s'engage; c'est un feu qui couve sous les cendres, et qui n'attend qu'une circonstance favorable pour le consumer. Ces vins, ces liqueurs, qui dans les premiers instans avaient incité agréablement ses nerfs à leur origine, ne portent plus à son cerveau que des vapeurs grossières, que l'acide carbonique, et non dans sa pureté, ce feu sacré qui vivifie la pensée; ses idées s'obscurcissent, son cerveau s'asphyxie; ou, si l'engagement du calorique ne prévaut pas sur les moyens de dégagement, cette surabondance d'esprits ardens, irritant sans cesse le système nerveux à son origine, y portent une inquiétude pénible: mais bientôt, franchissant les bornes, ils le contractent avec douleur, et produisent ces affections nerveuses, ces tremblemens involontaires qui accompagnent les excès. Le mouvement du poumon, altéré par l'état de plénitude de l'estomac, ne détermine plus dans le système vasculeux des absorptions régulières; la décomposition de lair y est imparfaite; les gaz atmosphéreux et hydrogineux, augmentant en raison de la diminution d'oxigène, disposent le sang à la carbonisation; et ce dernier, au lieu d'être vermeil, prend la teinte noirâtre.

Du galvanisme.—Je ne répéterai point ce qu'ont dit sur le galvanisme tout les savans

(1) Les expériences de MM. Pringle, Macbride et Gardane ont prouvé que le sel en petite quantité hâtait la putréfaction, comme il la suspendait lorsqu'il était en grande quantité.

qui se sont occupés de cette découverte; je n'exposerai point en détail leur opinion sur l'agent galvanique, qui, selon les uns, est une électricité inhérente aux parties animales, et, selon les autres, l'électricité ordinaire.

Avant la belle découverte de Galvani, on savait qu'un homme vigoureux, se frottant pendant une forte gelée, faisait jaillir de ses bras des étincelles très-brillantes; qu'un coup violent à la tête faisait voir, à celui qui le recevait, une traînée de lumière; qu'un sentiment d'horreur faisait dresser les cheveux; qu'une frayeur subite causait une commotion, un choc intérieur, assez semblables à la commotion électrique : ces observations, jointes à celles de la prompte exécution du mouvement ordonné par la volonté, devaient donner l'idée que l'électricité jouait un grand rôle dans l'emploi des systèmes nerveux et musculaire, et que le cerveau en était le principal dépositaire, puisqu'un choc violent suffisait pour en produire la décharge.

Cette découverte a appris depuis que les substances métalliques ou charboneuses, et même le simple contact d'organes vivans, pouvaient exciter des contractions et le mouvement dans les muscles et dans les organes pourvus de fibres musculaires; que l'agent galvanique pouvait être à l'animal mort ce que le fluide nerveux, dont la volonté dispose, était à l'animal vivant; que l'un et l'autre n'avaient d'action que sur les nerfs et sur les muscles soumis à la seconde; qu'un galvanisme continuel était un stimulant de la vie; que le mouvement, enfin, dans l'homme était un effet de l'électricité commune; que les nerfs seuls étaient capables d'exciter le mouvement dans les muscles, et qu'on pouvait croire que cet effet avait lieu au point de contact du nerf et de la fibre musculaire; que les vaisseaux sanguins étaient déférens de l'électricité.

S'il m'était permis de me former une opinion d'après les travaux de ces savans, je dirais que le mouvement volontaire dans l'animal est l'effet de l'électricité commune; que le mouvement qu'impriment les passions doit être un effet de cette électricité; mais que, vu le peu d'intensité de cette électricité, il est à croire que le mouvement excité

par les passions ne lui est pas seulement dû, mais est en même temps le résultat d'une action chimique, par suite des décompositions et combinaisons rapides, résultant de l'effet électrique (combinaisons subordonnées à l'état actuel du cerveau et aux combinaisons préordonnées par la nature, et qui déterminent en nous le tempérament); que cette dernière action paraît s'exercer principalement sur les nerfs et les muscles indépendans de notre volonté; que la première fait naître la sensation, que la seconde fait naître le sentiment; que la sensation peut être communiquée du muscle au nerf, comme du nerf au muscle, soit que la sensation arrive de la surface au centre ou de l'intérieur à la surface; que, de ce que les nerfs de l'animal qui a cessé d'exister, soit de mort naturelle, soit de mort violente, contiennent à chaque point un principe qui tient à la vie et qui s'évanouit avec les contractions musculaires, on ne doit pas conclure que les nerfs contiennent habituellement la cause stimulante dans l'acte de la vie; qu'il est vraisemblable que, dans l'agonie, plus ou moins violente, qui précède dans l'animal la séparation des deux principes, le feu électrique, passant dans les nerfs et tendant à s'échapper par les pointes, y est retenu par suite de la contraction générale; que le passage du feu électrique, du muscle au nerf, est suivi d'une oxidation dans le muscle: conjectures fondées sur ce que l'animal étend puissamment ses membres dans cette crise convulsive, et sur la raideur que ses membres acquièrent après la mort; observant d'ailleurs que la fatigue produit le même effet, les circonstances se trouvant les mêmes, puisque le mouvement est un effet électrique, suivi, comme on le verra par la suite, d'une oxigénation plus ou moins forte dans le mouvement ordinaire de l'animal, et d'une oxidation sans le mouvemouvement prolongé et forcé.

Des sens. — La sensation ne nous vient du dehors que par la communication du mouvement dans un sens qui nous est relatif.

Cette communication s'établit à l'aide des cinq sens: le toucher, la vue, l'ouïe, l'odorat et le goût.

Trois de ces sens sont passifs et attendent l'impression du dehors; deux seulement sont actifs et vont au-devant de l'impression. La sensation naît donc aussi de la réaction.

Les sens passifs sont l'ouïe, l'odorat et le goût; les sens actifs sont le toucher et la vue.

§ 1. Du toucher. — Maîtres de graduer notre action, le toucher ne diffère de la force que nous employons pour mouvoir un corps, que par le degré que nous y mettons.

Le simple toucher suppose donc toujours une action plus faible que celle qu'il faudrait pour mouvoir ce corps; mais, quoique cette action soit sans effet, elle n'en réagit pas moins sur nous, et produit la sensation: c'est ainsi que nous apprenons si un corps est solide ou fluide, mou ou dur, au simple tact. Mais si cette action augmente au point de tendre à changer l'état de repos de ce corps nous n'employons plus le simple toucher, mais une force absolue, si elle représente toute la puissance dont nous sommes capables; relative, si elle représente l'effort que nous pouvons exercer dans la circonstance.

Nous transportons le tact hors de nous; car, si, dans l'obscurité, je touche avec un bâton ce même corps, son contact avec ce corps me rapportera, par suite de la réaction, la même sensation et les mêmes notions sur l'état de ce corps, que si je l'avais touché immédiatement avec la main. Le plus ou moins de finesse de ce tact médiat dépendra même de la longueur du bâton, qui peut, en quelque sorte, en déterminer la limite; il dépendra surtout de son poids: car, si ce poids augmentait au point d'exiger, pour le soutenir, toute la force dont je suis capable, la sensation serait nulle; je n'éprouvrais que la sensation de la pesanteur du bâton.

Ainsi, dans le tact du filou qui cherche le bijou qu'il veut m'enlever, dans celui du chirurgien qui sonde une plaie avec la crainte de faire mal, la plus grande partie de leur force est employée et agit contre cette force elle-même, puisqu'elle tend à alléger la masse de leur bras et à régler la vitesse; tandis que, dans l'emploi ordinaire de cette force, son ac-

tion consiste à animer cette masse de toute la vitesse dont l'agent est capable.

Dans le dernier cas même, si le chirurgien n'est pas endurci par l'habitude, il partagera par la réaction une partie de la douleur qu'il aura cru causer.

Toute sensation nous modifie donc : car, s'il y a emploi de force, il y a mouvement ; s'il y a mouvement et présence de l'oxigène, il y a chaleur, il y a décomposition et combinaison.

La plupart de nos sensations sont donc des résultats chimiques.

La finesse du tact suppose une attention profonde.

L'attention est l'acte par lequel, nous rendant inerts à toute sensation qui n'est pas celle que nous voulons accueillir, nous devenons plus aptes à la recevoir. C'est la raison pour laquelle un sens perdu fortifie les autres, et pourquoi l'aveugle a l'ouïe plus fine et le tact plus sûr qu'on ne les a communément.

§ 2. **De la vue.** — La vue est le sens qui exige l'éducation la plus longue et la plus soignée (1).

Le sens de la vue et celui du toucher, après s'être aidés mutuellement pendant longtemps, finissent, en quelque sorte, par se confondre : vient un instant où voir est, pour ainsi dire, toucher ; où toucher est, pour ainsi dire, voir.

Ainsi, la vue va chercher hors de nous la sensation, comme le toucher, et la reçoit par la réaction.

L'apathique ne voit rien; l'homme profondément occupé ne voit pas davantage : dans l'un, les facultés engourdies ne fournissent à aucune action au dehors; dans l'autre les facultés concentrées n'ont d'action qu'au dedans.

Puisque nous allons chercher la sensation

(1) C'est le toucher qui se charge de cette éducation : sans elle, nous verrions les objets renversés ; nous serions dupes de toutes les erreurs d'optique. Voilà pourquoi les enfans touchent à tout ; ils apprennent à voir.

hors de nous, il y a donc émission de nous au dehors ; car il faut qu'il s'établisse une communication : elle doit être d'autant plus énergique qu'il y a un plus grand intervalle entre l'œil qui voit et l'objet qui est vu.

Mais quel peut être ce fluide qui s'échappe de nos yeux ; qui, réfléchi, réagit sur nous et y produit la sensation ? La lumière, sans laquelle nul objet ne peut être vu.

Il ne suffit donc pas qu'un objet soit éclairé pour être vu ; il faut la volonté de le voir pour qu'il soit vu : en effet, on regarde souvent sans voir.

Dans l'emploi habituel de ce sens, on ne s'aperçoit pas de l'acte de la volonté qu'il nécessite ; mais dès que nous fixons un objet avec attention, nous avons la certitude que l'acte de la volonté devient indispensable.

Ou l'objet fixé est en repos ou il est en mouvement. S'il est en repos, la lumière réfléchie m'en rapporte l'image ; mais, sans une action qui m'est propre, cette image resterait confuse dans mon œil ; il faut donc que je me rassemble plus ou moins en fixant l'objet ; il faut que je réunisse les rayons de lumière que mon œil a absorbés, que je les émette, que je les lance sur cet objet, que je double leur action par la compression, pour que la réaction me rapporte la sensation.

Si le sens de la vue réduisait l'œil à la fonction passive de recevoir l'image d'un objet, comme le fait un miroir, pourquoi l'œil se fatiguerait-il ? pourquoi s'éblouirait-il par suite de cette fatigue, au point de ne plus voir ? pourquoi la lumière colorerait-elle différemment l'objet dans l'œil fatigué ? D'ailleurs, nous verrions ce que nous ne voudrions pas voir, et ne verrions pas souvent ce que nous voudrions voir.

Si nous supposons l'objet en mouvement, il échappe à l'action qui nous est propre ; en sorte qu'appliquant à cette circonstance les règles du choc des corps, il en résultera que si, dans la quantité de mouvement du corps fixé par nos yeux, la masse prévaut sur la vitesse, la réaction pourra faire naître une sensation distincte ; que si, au contraire la vitesse est infiniment grande relativement à la masse, ce corps ne peut produire dans

notre œil qu'une sensation confuse et pénible.

Puisque l'image nous est apportée en vertu d'une réaction, l'émission est donc suivie d'une absorption. L'acte de la vision exige donc contraction dans le nerf optique pour émettre la lumière, dilatation pour la réabsorber.

On conçoit donc que, néanmoins, l'émission de la lumière n'est pas toujours nécessaire, puisqu'elle peut y arriver naturellement par la réflexion; mais l'acte de la volonté est indispensable pour voir; car c'est lui qui détermine le mouvement de contraction, comme le mouvement de dilatation.

Pour prouver cette assertion, prenons pour exemple la glace étamée, qui a non-seulement la propriété de renvoyer l'image de l'objet qui la produit, mais de faire voir cette image formée derrière elle, et s'avançant vers l'objet qu'elle représente, dès que ce dernier avance vers la glace qui la réfléchit.

La géométrie, en établissant la loi générale de la réflexion, ne nous a rien appris sur la cause de la vision. Elle nous a fait voir que l'angle d'incidence est toujours égal à l'angle de réflexion; qu'un rayon de lumière qui frappe perpendiculairement un plan réfléchissant, se confond avec le rayon incident, en réfléchissant perpendiculairement; mais ces vérités supposent que l'œil est passif: elle regarde donc l'œil recevant l'impression, comme sens, tandis que la plupart du temps il agit comme organe.

Quant aux dimensions des corps dont la lumière nous apporte l'image, leur estimation est une suite de l'éducation que l'œil reçoit comme un sens. Il acquiert le tact nécessaire pour comparer les degrés de force de la réaction que produit chaque partie de ce corps, eu égard à son éloignement, comme il apprend à notre insu à redresser les objets qu'il voit renversés, comme il apprend enfin à juger des distances par l'échelle fuyante que l'éloignement lui fournit.

§ 3. **De l'ouie.** — L'ouïe ne va pas chercher la sensation : elle l'attend. On peut ajouter à sa finesse par l'attention, en l'isolant des impressions étrangères à la sensation qu'elle

reçoit; et cette attention fait suite à la curiosité : mais il est des circonstances où ce sens présente le chemin le plus court pour arriver au siège des sensations réunies. Un bruit soudain frappe mon oreille; il ébranle, il fait vibrer tout mon système; une mélodie enchanteresse, une harmonie bruyante y portent, et la langueur qui tient à la volupté, et l'ivresse qui tient au plaisir.

Le genre de musique adopté par un peuple, pourrait en quelque sorte le caractériser : l'Italien, dont la fibre est sensible, n'emploie, pour ainsi dire, l'harmonie que pour faire valoir le chant; l'Allemand, au contraire, qui a besoin d'être ému fortement, n'emploie, pour ainsi dire, le chant, que pour donner lieu aux grands effets de l'harmonie.

§ 4. **De l'odorat.** — L'odorat, comme l'ouïe, ne va point au-devant de la sensation: il l'attend.

Les odeurs agissent sur les nerfs, y portent même le désordre, dès qu'elles sont trop fortes. L'arôme, émané des plantes, ne peut être dû qu'aux principes nutritifs de ces dernières, puisque l'esprit recteur, s'en dégageant sans interruption, exige un remplacement.

L'arôme est donc une émanation de carbone et d'acire hydroginique décomposés, et se volatilisant, dans divers rapports, sous forme d'acide carbonique et de gaz hydrogineux, puisque parfois cet être fugace cause une espèce d'asphixie, puisque parfois il est susceptible de s'enflammer.

L'odeur de l'alcali volatil n'est sans doute si pénétrante que parce qu'il offre la réunion de ces deux principes des odeurs dans le rapport le plus favorable.

§ 5. **Du goût.** — Ce sens est passif comme les deux précédents : la sensation du goût est souvent provoquée par celle de l'odorat, et en est parfois augmentée.

Je passe, ayant appétit, devant la maison d'un traiteur : si, à l'aide de l'odorat, les émanation des sauces parviennent jusqu'à mon palais, elles agissent sur mes glandes maxillaires; ma bouche se remplit de salive ; je peux décider, d'après la sensation que j'ai

éprouvée, non-seulement de la bonté de la sauce, mais même du plus ou moins d'habileté du cuisinier.

§ 1. **Des sensations.** — La sensation naît d'une impression quelconque.

Le résultat d'une sensation est une modification de notre être.

La force de la sensation dépend donc de la force de l'impression, et cette impression est d'autant plus forte qu'elle nous est plus analogue.

Nous recevons des impressions différentes; nous les recevons différemment. L'une nous est transmise par les sens, et produit une sensation agréable ou pénible; l'autre, reçue à la surface, peut enfanter la douleur ou le plaisir.

Ces différentes sensations ont fait distinguer la sensation morale de la sensation physique.

L'état de relâchement et de tension dont nos nerfs et nos fibres sont susceptibles, leur mouvement de vibration, de dilatation et de contraction, leur sensibilité, leur irritabilité, tout atteste que c'est par eux que l'impulsion reçue se propage: ainsi, nos nerfs sont conducteurs, condensateurs et dispensateurs de la cause de la sensation. Cette dernière étant une modification de notre être, la cause qui la produit doit contenir en elle tout ce qui peut favoriser cette modification: on l'a nommée fluide nerveux.

Si on me demande quel est ce fluide, je répondrai: C'est ce qui me fait penser, ce qui me fait vouloir, ce qui me fait digérer, ce qui me fait agir, ce qui me fait sentir. En effet, si mon estomac est chargé, je ne pense point, je ne veux rien, je ne peux agir, je ne sens rien; je n'ai que la sensation pénible d'une digestion laborieuse.

Si je tombe d'inanition, je ne peux faire emploi d'aucune de mes facultés.

Si je suis excédé de fatigue, je n'ai la force ni de penser, ni d'agir, ni de manger, ni de sentir; je tends au repos qui doit me la rendre.

Si je m'avise de penser à des choses abstraites ou de faire un exercice violent lorsque

j'ai l'estomac plein, ma digestion est interrompue; la nature ne peut fournir à une double dépense. C'est ainsi que l'emploi habituel des forces physiques détruit en nous les facultés intellectuelles, et que, réciproquement, l'abus des facultés intellectuelles détruit en nous les forces physiques.

Si l'agent galvanique, si le feu électrique produisent en nous le mouvement; si le calorique est stimulant de la vie, n'est-il pas plus vraisemblable que le calorique et le feu électrique ne sont qu'un, mais à divers états? C'est donc à l'action du calorique, à son état plus ou moins d'électrogène, que sont dues ces combinaisons rapides et instantanées, ces modifications enfin, résulat des sensations.

Je me donne un coup violent à la tête ou sur une partie sensible: tout mon système est ébranlé; mes nerfs se contractent; la sensation vient de la surface au centre; le cours de mes fluides est suspendu par suite de cette contraction; le sang, comprimé dans mon cœur, peut à peine circuler; tendant à changer sa vitesse en plus, il produit le froid: ce frisson mortel se communique; je me trouve mal (1).

Cette sensation est purement physique. Voyons maintenant si la sensation morale peut produire le même effet.

Une femme, douée de la sensibilité qui fait le bonheur comme le malheur de son sexe, apprend, sans y être préparée, la mort de son époux: la mémoire lui retrace à l'instant l'amour qu'il avait pour elle, la tendresse qu'elle avait pour lui, toutes les circonstances du moment où il a fini, tout ce que la mort a de hideux, le vide qui va la suivre, la privation absolue qu'elle va éprouver; elle recueille, par la pensée, son dernier mot et son dernier soupir: or, cette foule de sensations, réveillées par la mémoire, n'ont pu avoir lieu sans électrisation du cerveau, sans mouvement à l'origine des nerfs; sans que le calorique, plus ou moins à l'état d'électrogène, ne les ait contractés; sans que son

(1) Il est à observer que, dans les attaques nerveuses accompagnées de palpitations, leur cessation s'annonce presque toujours par un frisson.

sang, comme déférent, ne se soit animé d'une vitesse qu'il n'avait pas.

Si cette femme a les nerfs irritables, une trop grande quantité de la cause stimulante, se déterminant avec la rapidité qui la caractérise, et trouvant à tous les ligamens un obstacle momentané à son expansion subite, causera nécessairement en elle un mouvement irrégulier, terme moyen entre le sursaut et le mouvement convulsif (1).

Dans tous les cas, le sang modifié par la douleur, résultat de l'effet électrique, et déterminé vers le cœur, ayant sur les muscles de ce dernier une action chimique, le contractera, et, n'y trouvant plus qu'une issue rétrécie par suite de la contraction, y formera un remous, s'y condensera, et, perdant successivement de sa fluidité, produira l'étouffement, la suffocation, et l'évanouissement s'ensuivra.

C'est ainsi que toutes les commotions, soit au physique, soit au moral, ont, peu s'en faut, le même résultat.

Toutes les passions peuvent nous y conduire : elles nous tiennent dans une disposition actuelle, qui nous prépare à un ébranlement, à une secousse plus ou moins forte, dès que la circonstance s'en présente.

Toutes les sensations, toutes les affections violentes, concentrées, ne trouvent de remède que dans une explosion plus ou moins forte ; si elle n'a pas lieu, elles nous tuent.

Les transports du plaisir appartiennent à la sensation ; les délices de la volupté appartiennent au sentiment.

Point de plaisir senti sans que le physique soit au-dessus de son état ordinaire ; point de volupté sans que le physique soit au-dessous de cet état. L'une nécessite une tension, une contraction, une chaleur, qui ne peuvent être habituelles ; l'autre nécessite un relâchement, une mollesse, un abandon, qui ne peuvent être un état naturel.

La sensation est donc dans les nerfs, et son

(1) On connait cette expression du peuple qui peint la chose : « Cette frayeur, cette surprise douloureuse, m'est tombée sur l'estomac, sur les jambes, sur les bras ; » expression qui annonce un étonnement dans le système nerveux.

siége est dans la tête ; le sentiment est dans le sang, et son siége est dans le cœur. La première émeut, le second affecte ; la première est un effet électrique, le second est un effet chimique.

L'homme dans toute sa force peut recevoir l'impression et annuler la sensation ; il peut fermer son cœur à l'affection, la recevoir et la concentrer : tel est le pouvoir d'une volonté déterminée.

La femme, au contraire, qu'on doit regarder comme corps déférent, pouvant servir d'excitant, vu la circulation plus libre de ses fluides, accueille plus aisément les sensations, ouvre son cœur à toutes les affections. Plus expansive, n'ayant presque toujours qu'une volonté indéterminée, qui tient à sa faiblesse, elle ne concentre qu'avec peine le sentiment qui l'anime : son inconstance même prend sa source dans l'excès de sa sensibilité.

Des idées et de la pensée. — La partie supérieure du corps humain semble être ordonnée par la nature pour favoriser l'ascension des esprits ardens, et les porter à la tête, en vertu de leur légèreté, soit dans leur pureté, soit mêlés avec différens gaz : le haut du corps me semble, en un mot, une espèce d'alambic.

Poussant même plus loin l'observation, il est aisé d'apercevoir que, dans le règne animal, plus la tête est levée, plus sa pose se rapproche de la verticale qui passe par le foyer de la vie, plus l'animal est intelligent : ainsi, les poissons, les reptiles forment une extrémité de la chaîne dont l'homme forme le premier anneau, tandis que les quadrupèdes forment les chaînons intermédiaires. Quant à la gent emplumée, le rapport de la capacité de la tête à celle du corps semble la ranger dans une classe particulière.

Le cerveau paraît donc être le réservoir où se rassemblent les esprits que la digestion fournit ; car, enfin, je suis forcé, comme on l'a vu, d'y puiser ce qui ravive l'homme moral, comme l'homme physique. Il arrivera même que si des émanations provenant, soit d'un état d'ivresse ou de maladie quelconque, ou d'une digestion difficile, viennent à s'y

mêler, les combinaisons ne seront plus les mêmes, les idées s'obscurciront : or, il est à croire que, dans l'union des deux principes secondaires, composans de la force motrice, et dont toute action, de quelque nature qu'elle soit, dépend dans l'univers, et d'où il résulte même la pensée, la quantité de mouvement ne sera pas la même, offrant tantôt la vitesse en excès et la masse en défaut, tantôt la combinaison contraire.

C'est ainsi que le café donne du brillant à l'imagination, tandis qu'une boisson nourrissante, loin de favoriser le développement des idées, semble les étouffer sous sa masse.

C'est ainsi que la même idée prend une teinte différente d'après les différens tempéramens, quoique l'impression reçue, qui l'a fait naître, soit précisément la même.

Lorsque je ferai l'application de la théorie des couleurs au corps humain, nous reconnaîtrons dans le sanguin l'oxigène dominant sur les deux autres agens matériels, excitant le calorique, animant la circulation ; dans le bilieux, au contraire, les gaz atmosphéreux et hydrogineux, composant du charbon, primant sur l'oxigène et tendant à engager le calorique. Dans le mélancolique, le gaz hydrogineux dominant et plaçant ce tempérament entre le bilieux et le flegmatique, ne demandant qu'une augmentation de gaz atmosphéreux pour passer à l'état bilieux (ce qui arrive toujours au mélancolique bien constitué, en avançant en âge), n'attendant qu'une oxigénation accidentelle pour passer à l'état aqueux, qui constitue le flegmatique : or, d'après ces données, comparons la sensation que doit produire en eux la même impression, et nous y trouverons peut-être tout ce qui peut indiquer dans chacun d'eux cette combinaison première, élément de la pensée.

L'imagination du sanguin est brillante ; ses pensées sont heureuses ; sa gaîté, la vivacité de ses réparties en font l'homme le plus aimable, comme celui qui a le plus d'esprit en société.

L'imagination du bilieux, au contraire, est sombre, mélancolique ; ses nerfs, continuellement irrités, portent dans son moral une inquiétude qui n'est point connue du

sanguin ; toutes ses conceptions sont hardies ; toutes ses passions sont extrêmes : prompt à s'enflammer, il épand en un instant, comme le charbon, tout le calorique qu'il avait engagé.

Le sanguin a de la sagacité, le bilieux a du génie ; le premier a des idées riantes, qui ressemblent au ciel d'un beau jour, le second a des idées sublimes, qui ressemblent au ciel orageux ; l'un brille comme l'éclair, l'autre éclate comme la foudre.

L'imagination du mélancolique est ardente, susceptible de s'exalter ; toutes les impressions qu'il reçoit sont profondes. Son cerveau s'embrâse ; l'état de délire où il se trouve peut en faire un héros comme un scélérat, un fanatique comme un impie, l'homme le plus sensible comme le plus vindicatif, le plus timide comme le plus brave, le plus confiant comme le plus méfiant. Le germe des passions se féconde en lui sous toutes les formes ; son exaltation les porte toutes à l'excès.

Le premier de ces tempéramens paraît dominant dans les Français, le second dans les Anglais, le troisième dans les Italiens.

L'état d'apathie du flegmatique le rend nul. Son imagination est glacée ; toutes les impressions ne l'atteignent que faiblement ; les passions lui sont étrangères ; l'amour même, ce stimulant de la nature entière, vient éteindre son flambeau dans le flegme qui le constitue : n'ayant pas l'énergie nécessaire pour être méchant, il est bon par essence ; trouvant son bonheur dans le repos, il est naturellement paisible ; il est sans vices comme sans vertus, parce que les uns et les autres ne peuvent être le résultat d'une effervescence : c'est un mourant.

La pensée tient donc à l'état actuel où nous nous trouvons, au tempérament que la nature nous donne ; elle dépend de la force de l'impression actuelle, de celles que nous avons reçues précédemment, du plus ou moins de vivacité de la sensation qu'elles ont produite. Aussi avons-nous des pensées obscures, des pensées lumineuses, des pensées riantes, des pensées noires.

Lorsque je suis malade, qu'un sang épais circule difficilement dans mes veines ; lors-

que mon corps est transi de froid, je sens trop bien que je ne suis pas en état de lier deux idées, que j'ai besoin de la santé et de la chaleur pour composer une pensée.

L'idée nous est apportée par les sens ou reproduite par la mémoire : l'idée est donc le résultat d'une sensation actuelle, ou d'une sensation réveillée, ou enfin d'une sensation prolongée.

La pensée se compose donc d'une sensation actuelle, et d'une ou de plusieurs sensations que la sensation actuelle a reproduites ; car, une sensation n'apporte qu'une idée, et une idée ne suffit pas pour former une pensée.

Si des sensations, si des idées homogènes se combinent, il en résulte une pensée déterminée ; dans le cas contraire, le résultat est un doute.

La mémoire est donc toujours compagne de l'imagination ; car, sans le secours de la première, qui fournit des matériaux, la seconde ne pourrait travailler.

La perception exige donc une combinaison finie de la pensée ; car, tant que l'effervescence dure, il y a combat de sensations, qui empêche de distinguer la sensation résultante. La perception exige donc un repos relatif.

La combinaison des idées, dont résulte la pensée, ne diffère donc en rien des combinaisons chimiques ; car il y a mouvement, chaleur et union. La pureté seule des composans peut apporter quelque différence. L'état du calorique peut influer sur elle : le plus ou moins de rapidité avec laquelle la pensée se compose, la chaleur que porte dans le sang une suite de pensées, tout porte à la faire regarder comme la suite d'une effervescence.

Il est donc vraisemblable que l'impression qui nous est transmise par les nerfs, appartenant aux sens, et reportée à leur origine, détermine par leur mouvement de contraction et de vibration (1) celui des fibres du cerveau où le calorique se trouve condensé ; que ce dernier, mis en action, y détruit, y

(1) Ce mouvement est celui que toutes les passions impriment aux nerfs : on tremble de joie et de plaisir, comme de colère et de peur.

forme des combinaisons dont la promptitude dépend ou de son état d'effervescence, ou des moyens d'électrisation, de la qualité et de la quantité des composans ; que telle est la formation de l'idée, qui s'identifie avec la sensation, et de la pensée, qui n'est que la combinaison de plusieurs sensations ; que cette combinaison est indiquée par le ton de couleur qu'elle donne à la peau, à l'iris, puisqu'une idée ou une pensée nous fait rougir, pâlir, jaunir, comme la barre de fer au feu, ternit l'éclat des yeux ou l'augmente, donne à l'iris une couleur terne ou lumineuse ; que le système nerveux à l'état de repos doit présenter un système indifférent ; que les nerfs, appartenant aux sens, doivent se ranger dans le système excitant ou excité, selon que ces sens sont actifs ou passifs, font les fonctions d'organes ou de sens ; que les nerfs moteurs, appartenant à la volonté, doivent faire partie du système excité ; que, s'il existe dans le même individu deux électricités contraires, elle naît accidentellement d'une pression subite dans le muscle ; que, dans tout autre cas, le muscle remplit la fonction d'une batterie dans l'électricité factice ; mais que ces deux électricités contraires peuvent exister dans deux individus distincts, qu'elles se combattent dès qu'elles sont excitées ; que c'est même de cette disposition que naît l'ascendant qu'un homme a sur un autre ; que ces électricités peuvent parvenir à l'équilibre ; que de l'issue d'un effervescence plus ou moins forte, au cerveau, naît une sensation finale résultante, que je regarde comme la pensée ; que le système vasculeux, participant plus ou moins de cette effervescence ou de l'effet électrique, éprouve une suite de modifications, dont le résultat est un sentiment final ou une affection.

L'homme profond est donc celui dont les nerfs sont assez forts pour s'isoler de toute impression du dehors, et combiner paisiblement dans son intérieur un certain nombre de sensations qu'il a recueillies.

L'homme de génie est donc celui qui joint à la faculté de l'homme profond celle de comprimer fortement dans sont cerveau, une plus grande quantité de ce feu, qui, pro-

pre à favoriser les combinaisons rapides, modifie et vivifie la pensée.

L'homme d'esprit diffère donc de l'homme de génie, en ce qu'il n'a ni la faculté de l'homme profond ni celle de l'homme de génie, quoiqu'il puisse avoir une imagination aussi forte que ce dernier; mais ouvert à toutes les impressions et ne pouvant s'isoler, il ne fait qu'ébaucher des combinaisons que les deux autres conduisent à leur résultat.

L'homme borné est donc celui dont les nerfs appartenant aux sens; ou trop forts ou trop lâches, ne lui transmettent que faiblement les impressions du dehors; chez qui la sensation est trop faible ou trop lente pour produire la chaleur nécessaire à la combinaison dont résulte la pensée.

L'homme intelligent est donc celui qui, pour ainsi dire, indifférent à toutes les impressions, mais susceptible d'être modifié par toutes, dès que la circonstance s'en présente, est toujours apte à les accueillir vivement.

L'homme à imagination diffère essentiellement de l'homme froid; celui que la nature doua d'une imagination vive, voit différemment que celui qu'elle en priva. L'homme froid ne voit que ce qui existe; la limite de la science lui paraît être où finit sa pensée; l'autre voit au-delà; son esprit inventif ne connaît point de limites. Le premier ne voit que le livre qu'il lit; sa pensée ne va pas au-delà de celle de l'auteur; l'autre n'y voit qu'un canevas sur lequel son imagination s'exerce. L'un travail sans distractions; l'autre compose en étudiant. Supposons qu'un maître de mathématiques instruise deux écoliers qui présentent cette différence. Le premier exigera des théorèmes, des démonstrations qui ennuieront l'autre. Mais énoncez au second ces théorèmes en problèmes: sachant tout ce qu'il faut préparatoirement pour les résoudre, son imagination travaillera, la leçon l'intéressera, le problême sera résolu : il a déjà, pour ainsi dire, le génie des mathématiques. Le premier pourra devenir une machine à calculs; l'autre sera peut-être un jour un d'Alembert, un Laplace, un Lagrange. Mais que ce maître soit froid lui-même; il produira sur le second l'effet de la torpille : il l'engourdira,

l'assoupira, et éteindra en lui ce feu divin qui fit de l'homme le premier des êtres.

De l'impression sur les sens. — L'impression ne cause une sensation composée que par le secours de la mémoire et par le pouvoir de l'imagination.

Je me trouve sur le bord d'un précipice: si je n'ai pas de notions du danger que je cours, j'y marcherai sans crainte; tel est l'enfant. Mais si je sais que je peux m'y précipiter, qu'en y tombant je me briserai contre tout ce que je rencontrerai dans ma chute; si la mémoire me dit que je peux glisser, faire un faux pas, qu'un étourdissement peut me prendre; l'imagination s'emparera spontanément de ces données pour en former le tableau le plus effrayant; mes jarrets trembleront sous moi, et je serai prêt à y tomber de frayeur. Une autre fois, devenu prudent, je m'en éloignerai comme par instinct. Toutes ces idées ne composeront plus qu'une idée simple : *Il ne faut pas s'approcher d'un précipice.*

Les objets font donc sur nous sensation par les idées, par les notions qu'ils reproduisent à l'aide de la mémoire. C'est ainsi que mes yeux s'attendrissent en voyant pleurer; que l'image de la douleur remue mes entrailles: la mémoire, en me retraçant des malheurs que j'ai éprouvés, ou que l'imagination me dit que je peux éprouver, m'identifie avec l'individu souffrant.

L'homme riche, l'homme constamment heureux, n'est donc dur que parce qu'il ne connaît pas les larmes, et que, son bonheur influant sur tout ce qui l'entoure, la mémoire n'a rien à lui reproduire. L'homme le plus humain est donc celui qui a le plus souffert, si toutefois l'excès de ses souffrances, en émoussant ses facultés, ne lui a pas ôté toute sa sensibilité.

C'est ainsi que le vase qui contient le médicament qui doit hâter les circonstances nécessaires à ma guérison, me travaille avant que mes lèvres aient touché le composé chimique qu'il retient; la nature se révolte en moi, en pressentant la crise qu'il va lui occasioner.

Si la circonstance favorise la mémoire, si,

de concours avec elle, elle augmente les données dont l'imagination s'empare, la sensation en devient d'autant plus orte.

Une jeune personne, dans l'âge heureux où les sensations se succèdent si rapidement, reçoit une lettre de son amant (1) : à peine l'a-t-elle touchée que sa main tremble, que son cœur palpite, elle éprouve ce malaise délicieux, qui, pour s'en faire une idée, veut être senti. Il semblerait que cette lettre, imprégnée du sentiment qui la dicta, agît directement sur elle; mais la source de la sensation, de l'affection qu'elle éprouve, est dans elle. Ces froids caractères ne doivent leur pouvoir magique qu'à la vivacité de son imagination. Bientôt le cachet est rompu : à peine l'a-t-elle parcourue, qu'elle disparaît à ses yeux; c'est son amant qui parle lui-même; il est présent. Elle la relit, et elle lui paraît toujours nouvelle; elle éprouve, dans une minute, mille modifications différentes. Mais, que vois-je? la relation entre ces deux êtres s'affaiblit; quelques torts, une apparence d'infidélité, viennent effacer des sensations conservées long-temps avec délice. Retrouve-t-elle cette lettre qui lui a causé des commotions si violentes? elle la relit par désœuvrement : ces tournures aimables, ce style enchanteur, ces pensées où le sentiment se peignait avec tant de délicatesse, ont disparu; elles lui semblent sèches, maladroites; rien de naturel, rien de senti : ce sont des mots. Honteuse, elle s'en veut d'y avoir attaché tant de prix : la mémoire ne lui reproduit plus que des idées désagréables. L'imagination a changé ses couleurs.

De la mémoire. — La mémoire est la faculté avec laquelle nous conservons le souvenir des choses et des objets qui ont fait sur nous sensation.

Plus cette sensation a été vive, plus, conséquemment, nous conservons profondément

(1) Je choisis de préférence mes exemples dans la passion la plus généralement sentie, la plus véhémente de toutes, lorsqu'elle n'est ni l'effet d'une sotte vanité, ni le résultat d'un calcul perfide.

ce souvenir. Un souvenir peut être simple; il peut être composé.

Je parcours une forêt que je ne connais pas; j'y rencontre un objet remarquable, et j'en conserve le souvenir : c'est un point de repaire qui, une autre fois, me ramènera au même endroit. Ce souvenir est simple; mais, si j'étais à cheval, si mon cheval s'est effrayé à la vue de cet objet, s'il s'est cabré, s'il s'est renversé sur moi, le souvenir se compose à l'infini.

Je lis beaucoup, je voyage, je vois beaucoup de monde : j'éprouve donc une infinité de sensations différentes; je recueille une infinité d'idées. Ces souvenirs sont d'abord simples. Si je les conserve sans que l'imagination s'en empare pour les combiner, sans que mon jugement guide mon imagination dans le choix qu'elle en doit faire pour en former un souvenir résultant, ces souvenirs incohérens s'effaceront aisément : mais, si l'imagination lie ceux qui lui présentent quelque analogie; si le jugement lui présente ceux qui sont susceptibles de se combiner; si la raison préside au travail de l'imagination et la force à n'en faire qu'un tout avec des idées déjà reçues, discutées par le jugement et rectifiées par elle, tous ces souvenirs simples disparaîtront pour être remplacés par un souvenir complexe : il n'en restera qu'un, qui, casé dans la mémoire, ne s'en échappera plus, ou, au moins, très-difficilement.

La faculté de conserver des souvenirs simples appartient donc à la jeunesse; celle de conserver des souvenirs composés appartient à l'âge mûr. Mais par quel mécanisme les idées se reproduisent-elles? pourquoi la mémoire n'est-elle pas la même à tous les âges? Une comparaison le fera peut-être sentir.

J'ai déjà fait voir qu'une idée était le résultat d'une sensation; que, lorsque l'impression avait lieu sur les sens, l'idée et la sensation se suivaient si rapidement et si immédiatement, qu'elles s'identifient; que la pensée était le résultat de la combinaison de plusieurs idées, ou la sensation résultant de la sensation actuelle, et des sensations précédemment reçues et plus ou moins bien conservées; que penser, en un mot, était sentir. J'ai distingué les nerfs, qui appartenaient aux

sens, des nerfs moteurs, et j'ai fait voir les suites de leur ébranlement quelconque. Partant de ce point, je compare les fibres du cerveau aux cordes d'un clavecin.

On sait : 1° que, si ces cordes ne sont pas tendues, elles ne produisent aucun son; 2° que, si elles sont tendues sans être d'accord, elles ne produisent que des sons irréguliers dont la dissonance blesse l'oreille; 3° que, si elles sont d'accord et qu'on touche une d'entre elles, une corde semblable résonne sans être touchée, et produit le même son; que, si on touche une grosse corde, on entend distinctement l'octave du même ton; qu'on distingue l'octave aiguë de la quinte, et la double octave de la tierce majeure, etc.; 4° que, si ces cordes sont trop tendues, et jusqu'au point où elles sont près de se rompre, elles ne produisent plus de son, dès qu'elles ne sont plus susceptibles de vibrer.

Or, ces quatre états représentent ceux où se trouvent les fibres du cerveau dans les quatre âges.

Dans la première enfance, la fibre est trop lâche pour produire une sensation de durée.

Dans l'adolescence, ayant pris de la consistance, elle devient susceptible de tension; mais ces fibres, n'étant point d'accord, ne produisent que des sensations inharmoniques. De là ces idées folles, trop communes à la jeunesse.

Dans l'âge mûr, le jugement les accorde; il suffit d'une sensation pour réveiller toutes celles qui sont en harmonie avec elle et qui ont été précédemment reçues. Or, c'est de cette manière que j'imagine que se compose la mémoire.

Dans la vieillesse, la fibre desséchée est incapable de vibrer; elle n'apporte donc plus de sensations, et la mémoire est nulle.

Ainsi, le premier et le dernier âge se touchent : dans le premier, la fibre est trop lâche; dans le second, elle est trop tendue : deux causes différentes produisent le même résultat.

Telle est donc la manière dont une foule d'idées ou de sensations peuvent se réveiller, et dont l'imagination s'empare pour composer une sensation résultante que nous nommons pensée.

On sent donc que si chaque sensation réveille ou chaque idée représente, non une idée simple, mais une pensée, la pensée résultant de toutes ces pensées aura d'autant plus d'étendue que les pensées composantes seront plus complexes.

Cette comparaison porte d'autant plus le caractère de la vérité, qu'un coup violent, reçu à la tête, suffit pour renverser toutes les idées, et faire de l'homme le plus sage, ou le plus fou, ou le plus imbécille.

De l'imagination. — La pensée étant le résultat d'une combinaison chimique, l'imagination doit disposer, comme la nature, des quatre grands agens.

Aucune combinaison n'ayant lieu sans chaleur, c'est donc à l'aide de ces agens que l'imagination excite, calme et suspend l'action du calorique, qu'elle modifie enfin la pensée. C'est dans ces opérations successives que nous en avons fait trois êtres de raison. savoir: l'imagination, le jugement et la raison.

Le pouvoir de l'imagination pourrait donc être sans bornes, comme celui de la nature; ses compositions pourraient être aussi sublimes, aussi variées et aussi étendues que les siennes, si nous lui présentions les mêmes circonstances qu'elle trouve dans l'univers; si enfin des combinaisons, en nous préordonnées, ne lui posaient des limites : ainsi, l'imagination personnifie l'action des agens, comme la nature; l'une dans l'homme, l'autre dans l'univers.

La pensée, sa promptitude, sa justesse dépendent donc du rapport qui existe entre les quatre agens, de l'état d'effervescence ou d'électricité du cerveau, de nos moyens d'électrisation, des circonstances que notre constitution primordiale lui présente.

Le sublime, la délicatesse de la pensée ne peuvent donc être dus qu'à la flexibilité de la fibre qui la provoque, et à l'énergie du feu qui la vivifie. Toute pensée doit donc être suivie d'une oxigénation du cerveau; car il n'y a point de chaleur sans oxigénation. Un travail forcé peut donc l'oxider et nous conconduire à l'imbécillité.

Nous pensons sans le vouloir, nous pensons en le voulant.

Une sensation prolongée en réveille une autre; l'imagination travaille sans que la volonté y ait part: il en résulte une suite de pensées; nous rêvons éveillés. Tel est l'état habituel d'inquiétude; tel est l'effet déchirant du remords.

J'ai lu un journal : les ordonnances qu'il contenait m'ont frappé, et la sensation s'en est prolongée. Le soir, au coin de mon feu, cette sensation, que je croyais éteinte, se réveille à mon insu; la mémoire en reproduit d'autres : je perds de vue les ordonnances que j'ai lues; j'en rends d'autres : bientôt je gouverne un grand peuple; je lui donne des lois; il est heureux, et j'applaudis à mon ouvrage, lorsque mon voisin vient me détrôner. Qu'avez-vous donc? vous êtes bien pensif. Je n'ose lui répondre: Je régnais, parce qu'il me prendrait pour un fou; mais je lui dis: Je rêvais.

En effet, tel est le rêve de la nuit: hors de notre volonté, il est l'effet d'une sensation prolongée. Les gaz provenant d'une mauvaise digestion, se portant au cerveau, agaçant les nerfs à leur origine, et troublant les combinaisons, produisent seuls ces idées gigantesques, ces fantômes effrayans qu'on nomme songes. L'homme qui digère bien, dont l'esprit et le cœur sont tranquilles, peut bien rêver, mais n'enfante point de songes.

J'entre dans mon cabinet avec le projet de travailler : les impressions que j'ai reçues avant d'y entrer sont étrangères à mon ouvrage; il faut donc, avant que ma volonté puisse commander à mon imagination, que j'annulle les sensations qu'elles auraient produites, que j'excite ma mémoire à en reproduire qui lui soient analogues. Plus ces impressions auront été vives, moins je serai disposé au travail; plus elles seront fortes, plus je passerai de temps à reprendre le fil de mes idées.

La peinture, la poésie et la musique exigent une imagination chaude; car le peintre, le poète et le musicien, avant de poser leurs idées sur le papier, doivent en avoir senti l'effet.

La peinture se rapproche néanmoins plus que les deux autres de l'idée que nous nous formons de l'imagination, puisqu'elle est elle-même peintre.

Je veux faire un jardin anglais : mon imagination le compose de tous les sites agréables qui m'ont frappé. Si elle est réglée, elle les dispose avec sagesse; si elle est ardente, elle les entasse : mais, de quelque manière qu'elle les ordonne, c'est un tableau que j'ai devant les yeux, et dont j'agrandis le cadre à mon gré.

Ordonnons un tableau : je veux peindre un grenadier qui, ayant battu l'ennemi dans les dernières campagnes, rentre triomphant dans ses foyers.

La maison, dis-je, doit être simple comme le cœur de ceux qui l'habitent: c'est dans la cabane du paysan aisé que le sentiment fut se réfugier, lorsque l'homme riche le méconnut. Tel sera donc le lieu de la scène.

C'est au moment de la veillée que ce grenadier paraîtra : le bonheur fuit la grande lumière.

Devant attirer le premier regard, mon héros sera bel homme. Je ne lui donnerai point les traits d'Hercule; car Hercule devait être naturellement brave par le sentiment seul de sa force : cette idée diminuerait donc l'effet. Je lui donnerai la taille et la beauté d'Apollon. L'idée qu'un aussi beau jeune homme pouvait être moissonné avant le temps, se joignant à celle de sa valeur, doit doubler l'intérêt. Ses muscles, qui commenceront à paraître, indiqueront qu'il trouva dans son courage des forces qu'ils ne pouvaient lui prêter.

Le père, au contraire, sous les traits d'Hercule, offrira un vieux soldat à cheveux blancs : son port, la pose de sa tête, son regard assuré diront assez que l'habit de paysan lui fut long-temps étranger. Un vieux sabre, suspendu dans un coin de la cabane, en donnera la certitude.

Le fils, le sac sur le dos, tenant son arme d'une main, semblera suspendre sa marche pour lui montrer de l'autre l'étoile dont il est décoré; il semblera lui dire avant tout : Je suis digne de vous. L'œil sera sec : le soldat ne connait pas les larmes; mais leur figure rayonnera de plaisir.

La mère rentrera dans la cabane, une

lampe à la main : les larmes de la joie et de la tendresse se confondront sur cette tête aussi belle qu'expressive. La lumière qu'elle tient peut en augmenter l'effet sans nuire à l'effet principal.

Une sœur, placée sur le derrière du tableau, promènera le regard le plus intéressant sur cette scène sentimentale ; sa quenouille lui échappera des mains : elle semblera se dérober difficilement au mouvement de surprise et de plaisir que leur cause une apparition aussi subite qu'inattendue.

Sur le devant du tableau seront deux petits frères, qui, trop jeunes pour sentir vivement, sembleront n'être attirés que par la curiosité. Les larmes du grenadier, son bonnet, son étoile, sont les seules choses qui les occupent ; ils ont l'air de dire : Et nous aussi, nous serons grenadiers.

Telle est l'esquisse conçue par l'imagination et approuvée par le jugement. Mais combien il reste encore à faire à la première ! Elle laisse sans doute à l'art à copier la belle nature ; mais elle l'aide à la choisir. C'est elle qui place les modèles ; c'est elle qui les groupe lorsque l'art les dessine ; c'est elle qui ordonne la distribution des lumières, qui en pressent les grands effets, lorsque l'art les place ; c'est elle qui, d'accord avec le goût, mélange les couleurs, lorsque l'art en abreuve la toile.

Telle est l'imagination du poète : tout ce qu'il écrit fait image ; tout ce qu'il peint a la vie. Décrit-il un site, tout s'anime sous sa plume, tout s'embellit des couleurs variées de la nature. La volupté conduit-elle son pinceau, ma main suit les formes enchanteresses qu'il dessine ; le beau sein qu'il peint à mon imagination semble respirer. Mais fait-il un récit ? il me communique son action, il me pénètre du feu qui l'anime ; il me transporte sur le lieu de la scène : je vois en mouvement les objets qu'il dépeint, et l'impression qu'il produit est aussi vive que si je la recevais d'eux immédiatement. La mesure de ces vers, plus ou moins rapide, contribue à l'illusion ; il leur manquait l'accent pour avoir la vie, et je le leur prête.

L'imagination du musicien semble d'abord

ne tenir en rien aux deux autres : des sons ne se peignent point, il faut les entendre. Néanmoins, toute musique imitative exige, dans le musicien, l'imagination du peintre. Ses idées sont moins arrêtées que celles de ce dernier ; son cadre est plus large : l'un parle directement au cœur, l'autre d'abord ne parle qu'aux yeux ; l'un représente un poème entier, l'autre n'en figure qu'un fragment ; l'un excite en nous les passions, nous imprime le mouvement, lorsque l'autre ne nous offre qu'une vérité morte, à laquelle nous sommes obligés de le prêter ; l'un éveille en nous un sentiment spontané, le module à son gré ; l'autre demande une étude pour être senti. Ce n'est qu'à l'aide de la réflexion qu'on parvient à découvrir les beautés d'un tableau, et la réflexion ne comporte que peu de chaleur dans celui qui réfléchit.

Supposons qu'un musicien peigne une bataille, il faut qu'il se figure l'action. Entendez-vous l'affaire s'entamer, la marche des troupes, le bruit des instrumens guerriers ? tout cela se passe encore dans le lointain, et vous prépare à des combats plus vifs. Bientôt le bruit s'approche ; il semble que le danger le suit. Le galop des chevaux, le bruit des armes, la mousqueterie, la canonnade, les cris des blessés, les plaintes des mourans, tout est exprimé. L'homme brave qui écoute sent circuler son sang avec plus de vitesse ; il lui semble être transporté sur le champ de bataille. Si l'ennemi était là, il se battrait en héros.

Tel est donc l'empire de l'imagination, d'agir en nous comme loin de nous : présent digne de la main divine, qui, en organisant la matière dont elle fit l'homme, la lui donna pour son bonheur ; but néanmoins qui n'est pas toujours rempli.

Rien de plus funeste que d'avoir une imagination dont la force n'est pas toujours en rapport avec la force de la volonté. Une imagination forte enfante un projet : il est hardi, mais dans les choses possibles.

L'instant de l'exécution arrive : il faudrait une volonté déterminée, une volonté qui fût en rapport avec la hardiesse du projet, qui ne se trouve point : on s'est avancé, et on est

prêt à reculer; il faudrait de la fermeté, et on mollit. Voilà le commun des hommes. En effet, une imagination forte est rarement compagne d'une forte volonté, et cela doit être ; car la force de l'imagination, comme nous l'avons vu, dépend du degré d'effervescence du cerveau, tandis que la force de la volonté dépend de son degré d'électrisation.

Rien de si libertin que l'imagination : si le jugement ne lui met des entraves, elle peut nous conduire fort loin. Tout le monde le sent, et il en est peu qui lui résistent. Comme Don Quichotte, la plupart des hommes, même réputés sages, raisonnent parfaitement bien sur quelques points ; mais il en est presque toujours un sur lequel on les trouvera plus ou moins exaltés. Quelques idées plaisent, flattent notre amour-propre : on écoute avec complaisance la mémoire qui les reproduit ; on laisse travailler l'imagination sur elles avec indulgence; l'habitude empêche d'en voir l'exaltation : le jugement vient au secours, mais souvent trop tard.

Cet état suppose l'empire de la volonté sur l'imagination : mais si la volonté n'est plus rien, et l'imagination tout, la vie devient un rêve continu; nous sommes décidément fous, ou plaisans ou furieux, suivant les idées qui nous ont exaltés à l'origine.

Du jugement. — Le jugement ne peut naître que de l'expérience, que d'une série de circonstances qui, nous ayant modifiés différemment, nous permet de distinguer les sensations que nous devons accueillir, et les impressions auxquelles nous devons résister ; car, pour juger, il faut des termes de comparaison.

La mémoire qui reproduit les idées, l'imagination qui compose, sont donc nécessairement compagnes du jugement, ou plutôt ce dernier ne peut être qu'une modification dans l'acte de la seconde. Il semble donc qu'il se forme en nous deux systèmes isolés de sensations précédemment reçues, prêtes à se réveiller et à se combattre dès que la circonstance s'en présente. Prenons un exemple.

Je veux me marier, et je peux choisir entre

deux jeunes personnes. L'une n'est pas jolie, mais sa figure est agréable ; elle est sensible, aimante, douce, ménagère ; elle annonce être aussi bonne épouse que bonne mère : son esprit n'est pas saillant ; mais tout ce qu'elle dit est juste : sa pensée, si je peux m'exprimer ainsi, est dans son cœur ; chez elle la sensation est presque toujours un sentiment.

L'autre, légère et folâtre, offre une figure séduisante que les grâces embellissent ; une imagination, aussi vive que riante, la place au-dessus de toutes ses compagnes ; tout ce qu'elle dit est ingénieux et plein de grâce ; elle fait le charme d'une société qui adore jusqu'à ses caprices. Jamais la même, mais toujours aimable, l'aimer serait aimer mille femmes à la fois. Son accent enchanteur porte le trouble dans tous les sens : celui qui l'écoute est dans l'ivresse.

Or, quel sera mon choix ? J'en appelle à mon jugement.

Si j'en crois mes sens, tout est à l'avantage de la seconde ; il faut donc d'abord parvenir à les faire taire, afin de pouvoir juger. Tel est le premier acte de ma volonté : c'est le premier triomphe que l'homme moral remporte sur l'homme physique ; c'est celui de la raison, qui agit toujours comme réfrigérant. Tout accès est donc provisoirement fermé aux sensations qui viendraient distraire mon jugement. C'est dans ce calme forcé qu'invoquant ma mémoire, je la sollicite à plaider contre des sens qui ont trop parlé.

Les sensations qu'elle reproduit viennent bientôt combattre celles que j'ai trop caressées. Déjà elle me rappelle avoir vu de ces femmes charmantes, soumettant leurs devoirs les plus chers au désir de briller dans un cercle ; gâtées par leur succès, ne voyant dans leur époux qu'un homme trop heureux de les posséder ; ne devenant mères qu'avec le regret d'avoir perdu quelques appas ; comparant sans cesse l'homme qui leur a dévoué sa vie comme toutes ses affections, mais qui ne sait plus flatter, avec le vil adulateur, qui ne fait mine d'adorer leurs caprices que pour les charger de ridicules en leur absence, et

vanter leurs charmes que pour parvenir à les profaner, méditant, à chaque contradiction qu'elles éprouvent, une vengeance toujours prête; ruinant leurs maisons par de folles dépenses; regardant le soin de leur ménage, celui de leurs enfans, comme au-dessous d'elles; croyant avoir tout fait pour ces derniers en ayant consenti à leur donner la vie.

Je les vois vieillissant, luttant en vain contre le temps, qui ne chemine malheureusement qu'en laissant après lui des traces profondes; réparant des ruines, ne pouvant rencontrer une glace sans se mettre en fureur, sans en faire sentir les éclats à tout ce qui les entoure; revenant à leur mari lorsque la société les fuit, et lui apportant des restes dont le monde ne veut plus.

Cette esquisse, offerte par la mémoire, ne demanderait sans doute que le pinceau et les couleurs de l'imagination pour en former le tableau le plus effrayant; mais ne pouvant être trop en garde contre mes sens, je sollicite encore ma mémoire pour en avoir le pendant.

Je vois, au contraire, dans la première de ces jeunes personnes, une femme qui, n'ayant pas ce brillant qui éblouit dans la société, ne pourra s'y plaire : le jargon qu'elle y entendra ne sera point le langage de son cœur. C'est dans l'intérieur de sa maison que le bonheur résidera pour elle. Si elle se pare, ce sera pour plaire à celui qu'elle a juré de rendre heureux; tous ses vœux tendront à multiplier ses jouissances; elle attendra avec impatience l'instant où le gage d'un amour mutuel viendra serrer des nœuds que la mort seule peut rompre. Son sein allaitera cet enfant chéri : l'idée barbare de le confier à des mains mercenaires est étrangère à sa tendresse; voilà dérormais quelle sera sa société, celle où son cœur trouvera à s'épancher. Si quelques nuages viennent obscurcir de si beaux jours, ce sera pour s'en mieux aimer. Peut-on rougir d'avouer ses torts, lorsqu'on sait qu'ils sont déjà pardonnés? La famille augmentera et grandira. Des enfans qui appartiennent tout entiers à de tels parens pourraient-ils être autres que ceux qui leur ont donné la vie, qui ont fait leur éducation

physique et morale? Ils seront donc essentiellement bons. Le temps de l'amour passera sans doute, mais l'amitié le remplacera : la mémoire n'aura que d'agréables souvenirs à reproduire. Les rides viendront sans doute couvrir leur front, mais à peine s'en apercevront-ils, puisqu'ils ne se seront jamais quittés. Ils se trouveront toujours jeunes tant qu'ils sauront s'aimer.

Mon choix n'est donc plus douteux; l'arrêt est porté, et c'est à la volonté à l'exécuter.

De la volonté et du désir. — La volonté s'exerce en nous : elle commande à tous nos mouvemens, en règle la promptitude et y met un terme. Je veux lever le bras, je veux marcher; mon bras et ma jambe obéissent; je veux aller à droite, à gauche, et mon corps prend cette direction; je veux parler, et ma voix articule des sons; je veux voir, et mon œil me peint l'image de l'objet que j'ai fixé (1).

Ici, la volonté n'a besoin d'être déterminée, ni par une impression venant du dehors, ni par un besoin senti au dedans : il me suffit de vouloir.

J'aperçois le danger où je me trouve, je veux le fuir : ma volonté est alors déterminée par l'aspect du danger. Elle commande à la promptitude de mon mouvement : dans ce cas, ma volonté est soumise à mon imagination, qui grossit ou diminue le danger, et à l'amour que j'ai pour la vie; mais si je résiste à l'effroi, je veux alors.

J'ai faim, je veux manger : ici ma volonté est soumise au besoin; je mange donc dès que je peux disposer de ce qui peut satisfaire ce besoin. Mais si je ne peux le satisfaire qu'en volant, par exemple, le pain que j'aperçois sur la boutique d'un boulanger; résisté-je, je veux alors.

L'acte de la volonté paraît donc consister en nous dans la résistance que nous apportons

(1) Je n'envisagerai la volonté dans cet article que sous ce point de vue, me réservant d'en parler encore à l'article qui traitera de l'action de l'homme moral au dedans et hors de lui.

à l'impression reçue ou au besoin senti; car il n'y a plus d'acte de la volonté dès que nous nous y abandonnons. Elle consiste donc à nous raidir contre eux; et c'est par ce moyen que nous parvenons à prévenir ou atténuer la sensation qu'elle allait produire ou prolonger, en fermant, dans le premier cas, toute entrée à la cause stimulante; dans le second en lui fermant toute issue.

L'acte de la volonté consiste encore à renforcer une sensation reçue, en nous raidissant contre toute autre sensation qui lui est étrangère : or, nous observerons que cet état de tension est celui que j'ai déjà dit appartenir au quatrième âge, où les sensations sont presque nulles.

S'il m'était permis de m'exprimer ainsi, je dirais que presque toujours l'acte de la volonté consiste plutôt à ne pas vouloir qu'à vouloir.

L'acte de la volonté est donc dans ce sens la suite d'une détermination prise dans la pensée; l'acte de la volonté dans l'animal est la suite d'une sensation. L'homme peut commander à ses sens; l'animal y est toujours soumis.

Mon cheval a subi une opération douloureuse chez un maréchal; je veux lui faire prendre le chemin qui y conduit, et il résiste : or, ce n'est point un acte de sa volonté; c'est le combat entre une sensation réveillée par la mémoire et l'impulsion que lui donne ma volonté. Je le frappe, alors il part dès que la sensation actuelle prévaut sur celle que la mémoire avait reproduite.

Le bœuf, échappé à la massue du boucher, fuit la mort qui l'attend : s'il est rattrapé, furieux, on le ramène sur le théâtre de son supplice; il obéit à la nature qui a tous ses droits et à la force qui le soumet. L'homme innocent monte à l'échaffaud : supérieur à la nature qui réclame ses droits, il a déterminé dans sa pensée, quel qu'en soit le motif, de mourir avec courage et il sourit dédaigneusement à la main qui va l'égorger.

Le désir se trouve où la volonté est sans pouvoir : c'est ainsi que le malade désire la santé, le paralytique désire se mouvoir, le muet

désire parler, le sourd entendre, l'aveugle voir.

L'acte par lequel nous transmettons la vie appartient donc au désir, puisqu'il est hors de notre volonté. La nature voulant que les deux sexes y concourent, il faut que l'énergie de l'action naisse de leur réunion. C'est la raison pour laquelle l'amour et la disposition à nous perpétuer naissent presque toujours des contrastes.

La volonté fait taire le désir, comme elle annulle ou modifie la sensation.

Je suis garçon; la femme de mon voisin est jolie : je désirerais qu'elle fût la mienne; car ici ma volonté est sans pouvoir, puisqu'elle est la femme d'un autre. Je l'aime et je le lui dis. Jusque là, je n'ai point envie de la séduire; l'aveu que je lui fais est une vérité qui m'échappe; mais cet aveu lui plaît; j'en suis accueilli assez favorablement pour croire en être aimé. Je pourrais donc caresser ma passion pour elle, l'exalter même en me raidissant contre toute impulsion qui lui serait étrangère, et cet acte appartiendrait à ma volonté. Néanmoins l'honnête homme parle; son mari est Franc-Maçon. Le trahirai-je? non. Je renonce à la voir, et je ne la vois plus : or, tel est l'acte de la volonté, lorsqu'il est la suite d'une détermination (1).

De l'action de l'homme au dedans et hors de lui. — Le développement de la force due à cette action, faite pour donner une idée de la force de l'homme, doit nécessairement se diviser en action physique et en action morale : ainsi nous parlerons dans un autre article de l'une et de l'autre.

---

(1) Cet acte, à la vérité, suppose en moi la connaissance du bien et du mal; mais cette idée est innée, puisqu'elle ne peut être puisée que dans l'amour de soi. Nous jugeons que, pour qu'on ne nous fasse pas ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, nous devons commencer par ne pas le faire à autrui.

EXTRAIT

DE PLUSIEURS

Discours maçonniques d'instruction.

1° Réflexions sur l'homme, sur le bonheur, sur la justice, sur les religions ; Projet de réunion de tous les chrétiens ; Rapprochemens historiques curieux ;
2° Des contrastes et des oppositions entre les hommes ;
3° De l'harmonie et de l'éternité ;
4° De l'emploi du temps.

RÉFLEXIONS SUR L'HOMME.

Lorsqu'on examine avec attention les facultés de l'homme, on voit qu'il est susceptible de recevoir des impressions, dont il se forme des sensations; qu'il en résulte des idées, dont il compose ses pensées, qui, par des modifications infinies, lui servent à produire des raisonnemens ; que chacune de ces opérations, inexplicables de leur nature, s'exécute par les voies insensibles d'une intelligence qui compose, combine et compare ; qui observe, réfléchit et médite ; qu'il peut enfin offrir lui-même le tableau fidèle de toutes ses conceptions, et s'élever par elles à un tel degré de sublimité, qu'il s'identifiè en quelque sorte avec le principe éternel, créateur de tous les êtres. On se demande avec étonnement par quel aveuglement et par quelle fatalité il existe des hommes assez coupables pour prétendre qu'ils ne sont que des êtres matériels.

RÉFLEXIONS SUR LE BONHEUR.

S'il est vrai, comme nous n'en pouvons douter sans tomber dans l'aveuglement, que l'homme soit formé de deux êtres : le corporel, dont les plaisirs vrais sont dans l'accomplissement des actes qui tendent à sa conversation ; et le spirituel, dont les jouissances réelles consistent dans la conformité de ses conceptions avec son principe éternel ; nous avons vu que l'instinct était la règle de l'un, que la conscience était le guide de l'autre. Toutes contradictions entre les impressions du premier et les avertissemens du second sont en opposition au bonheur : il ne peut donc exister que dans la concordance et l'harmonie des deux facultés.

RÉFLEXIONS SUR LA JUSTICE.

La justice éternelle est au-dessus de toutes les conceptions humaines, et la distance qui nous en sépare est en raison de notre dépravation ; c'est pour avoir entrepris de franchir cet espace, que les hommes sont tombés dans des erreurs funestes ; mais la justice des hommes, qui en est une émanation, consiste dans la pratique de ce qui est vrai. La vérité nous est offerte par la toute-puissance: dans l'ordre physique, par nos rapports corporels, et dans l'ordre moral, par nos relations spirituelles et les mouvemens de la conscience. C'est sur cette double base que reposent les droits de l'homme ; ils doivent donc servir d'appui aux principes de la justice, et devenir la règle de toutes les institutions sociales.

RÉFLEXION SUR LES RELIGIONS.

Tous les hommes sont d'accord pour reconnaître l'unité divine et l'immortalité de leur ame ; ils ne diffèrent donc que par les moyens de rendre hommage à la divinité. Cette différence est sans doute une erreur, la raison nous le dit, et cette étincelle de l'esprit éternel nous éclaire assez pour nous en convaincre. Mais comment dissiper cette erreur, ou du moins comment disposer les hommes à la reconnaître ? Ce ne peut être ni par la contrainte, ni par la violence ; parce que la pensée de l'homme est souveraine de sa nature, et par conséquent indépendante de toutes les entreprises humaines. Ainsi toutes les opinions religienses doivent être libres, et les actes publics qui en résultent doivent seuls être contenus dans l'objet de l'ordre social. D'après ces principes, qu'on ne peut contester, que devons-nous penser des guerres étrangères et civiles entreprises sous le prétexte des religions ; des crimes et des excès commis en leur nom, et de toutes les prétentions du fanatisme et de l'intolérance ? N'est-il pas évident que ces moyens funestes, au lieu de rapprocher les hommes de l'esprit d'unité, sous le rapport des *vérités éternelles*, les en ont éloignés plus que jamais ; et ne devons-nous pas convenir que le seul moyen d'opérer cette union est d'agir sur la

raison de nos semblables, par les facultés de la raison même, si puissante lorsqu'elle se renferme dans les moyens de la persuasion, des bienfaits et de la prière.

La Réunion de tous les Chrétiens,

Par le maréchal de Turenne et le célèbre Newton.

Venite ad me, omnes.

1° La réunion de tous les chrétiens est possible.
2° Les interprétations humaines ont rendu les commandemens de Dieu inutiles.
3° L'art de tout simplifier est celui de tout perfectionner.
4° L'Evangile doit être le seul livre des chrétiens.
5° Il n'y aura ni schismes, ni hérésies, ni impiétés scandaleuses et philosophiques, si l'Evangile est le seul article de notre foi.
6° La religion ne peut exciter aucun trouble.
7° Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes, souffrir toutes les religions, puisque Dieu les souffre.
8° Le clergé doit être soumis aux magistrats.
9° Il ne faut détruire que les abus et la superstition.
10° On peut encore trouver des ecclésiastiques désintéressés.
11° La mission d'un prêtre doit être simple.
12° Les ministres de la religion doivent surtout avoir des mœurs.
13° Ils peuvent se marier.
14° Ils ne peuvent rien soutirer du peuple, sous quelque prétexte que ce puisse être.
15° Il n'est point nécessaire que les ministres d'un culte, dont le premier pontife est mort sur la croix, en imposent par le faste et les grandeurs.
16° Il faut établir le culte le plus simple et le moins onéreux.

Rapprochemens historiques curieux.

Au 15e siècle, l'Espagne expulsait les Juifs, et ne voulait garder que les vieux chrétiens.

Au 16e siècle, Charles IX faisait massacrer cent mille protestans.

Au 17e siècle, Philippe IV, roi d'Espagne, chassait sept à huit cent mille Maures, et Louis XIV proscrivait plus d'un million de protestans; l'Angleterre traitait à peu près de même la population irlandaise.

Au 18e siècle, Louis XVI rend l'état civil aux protestans; l'Assemblée constituante proclame la tolérance universelle.

Au 19e siècle, l'Angleterre émancipe toute sa population frappée par des lois prohibitives.

Que les hommes du temps passé disent qui vaut mieux de leur temps ou du nôtre; de l'ancienne civilisation ou de la nouvelle; du fanatisme ignorant qui impose des chaînes, ou de la philosophie tolérante qui les brise!

DES CONTRASTES

ET DES OPPOSITIONS ENTRE LES HOMMES.

Si nous supposions dans les hommes, considérés sous leurs rapports corporels, des dispositions conformes aux lois naturelles, ils nous offriraient, dans leurs moyens, l'uniformité que nous observons dans chaque espèce d'animaux.

Si nous admettions encore que l'intelligence des hommes fût dirigée par les mêmes principes, nous les verrions tendre aussi à la même fin, par des dévelopemens spirituels qui n'offriraient d'autre dissemblance que celle qui dépend des moyens physiques; et leurs facultés morales se manifesteraient avec la perfection que cette harmonie nous permet de supposer.

Pourquoi donc remarquons-nous des oppositions et des contrariétés si absolues et si bizarres entre les hommes, qu'ils nous paraîtraient des êtres d'une espèce différente, s'ils n'étaient revêtus de la même forme? La raison en est sans doute que la vérité étant une pour tous, soit dans l'état naturel, soit dans l'ordre moral, le bonheur n'existe et ne peut se concevoir que sur la ligne des actes qui lui sont conformes; que tous les écarts de cette ligne sont des erreurs, et que, par conséquent, les hommes doivent être dissemblans et malheureux, dans la proportion de leur éloignement de cette importante unité.

Aussi, voyons-nous que, par l'effet de l'aberration générale, les hommes, au lieu de former par leur ensemble le magnifique tableau de la concorde, de l'union fraternelle et de la paix, offrent par leurs divisions l'affligeante image du trouble, de la haine et de la guerre, tristes et malheureux résultats de leurs passions; et si nous fixons leur état actuel avec quelque attention, nous reconnaîtrons que leur existence, dans ses rapports avec la vérité, est une sorte d'égarement et de délire. Cherchons à nous en former une juste idée, en rapprochant ici quelques traits remarquables de la dissemblance et des contradictions dont on vient de parler.

Les hommes fixés aux travaux corporels de l'agriculture, de la navigation et

des arts, paraissent renfermés dans le cercle étroit des propriétés terrestres et machinales; et ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'on peut élever leurs conceptions jusqu'à la cause surnaturelle de tous les effets ; leur intelligence paraît se réduire aux combinaisons des objets sensibles, et il ne faut rien moins que des malheurs ou des dangers pour réveiller leurs facultés morales; tandis que ceux qui se livrent aux occupations de l'esprit offrent une capacité sans bornes ; que leurs développemens semblent annoncer une puissance indéfinie, et que, par les moyens de la réflexion et de la méditation, ils élèvent leurs pensées à un tel degré de sublimité qu'on les croirait animés d'une force surnaturelle.

Tous les hommes sont d'accord pour penser qu'ils ne peuvent être heureux sans la paix ; ils sont cependant toujours en guerre, et lors même que, par de grands travaux et de longues souffrances, ils sont parvenus à la prospérité résultant de la concorde, du commerce et de l'ordre, on les voit renoncer brusquement, et sous les prétextes les plus frivoles, à tous ces avantages, pour se livrer aveuglément aux effets destructeurs et meurtriers de l'inimitié, de la vengeance et de l'ambition.

Les sentimens de l'amour, de l'amitié et de l'union sociale paraissent à tous les hommes devoir faire le charme de leur vie; et cependant ils la troublent sans cesse en s'abandonnant aux mouvemens violens de la haine, de la calomnie et des excès qui en sont les suites inévitables.

Les travaux du corps et les occupations de l'esprit sont l'état nécessaire des uns ; ils leur tiennent lieu de fortune, sont la sauve-garde de leurs mœurs et la source de leur jouissance ; l'insouciance et l'oisiveté entretiennent dans les autres les vices, les passions, et les disposent souvent au crime.

Si la richesse et l'indigence sont un contraste nécessaire dans l'ordre social, la raison ne peut voir sans une sorte de frayeur l'insensibilité de ceux qui possèdent la première à l'égard de ceux qui sont livrés à la seconde ; et les sentimens d'une douce fraternité se soulèvent avec murmure contre l'insuffisance des secours accordés par la

bienfaisance et l'humanité, pour effacer, s'il était possible, les traces de l'infortune, en invoquant la précieuse charité. Cette puissance, que j'ose dire céleste, est seule capable d'émouvoir les cœurs et de briser leur dureté. Les hommes animés par ce feu sacré n'attendent plus que leurs regards soient frappés de l'aspect du malheur ; il leur suffit de le supposer pour en être touchés, et leur prévoyance attentive les porte au-devant de leurs semblables, pour prévenir leurs besoins sans blesser leur délicatesse, et pour les secourir par tous les moyens qui sont en leur pouvoir.

Le mariage est pour les uns l'accomplissement de la loi naturelle, le développement des vertus sociales, et la plus séduisante image du bonheur ; tandis qu'il est pour les autres l'assemblage révoltant de la discorde, de l'injustice, du parjure et de l'adultère.

Le célibat et la virginité sont pour quelques-uns le résultat de leurs réflexions dépravées, par l'espoir trompeur d'être plus heureux, ou le malheureux effet de la nécessité, par l'infortune et l'abandon ; ils sont encore le moyen de se dégager des liens terrestres et de s'affranchir des considérations temporelles, pour ceux qui cherchent à perfectionner les facultés de leur être en purifiant leurs pensées par la considération des vérités éternelles. Les uns trouvent leur félicité dans les douceurs du mariage ou la liberté du célibat ; tandis que les autres y éprouvent tous les malheurs d'un lien insupportable, et tous les excès de la licence et de la prostitution.

La générosité est un sentiment sublime pour tous les hommes, et cependant il en est peu qui ne se livrent pas au mouvement de la vengeance.

Le plus grand nombre cherche le bonheur au milieu des agitations du monde et dans les effets de la puissance, des dignités et des richesses ; mais il en est qui ne l'aperçoivent que dans la dépendance, la simplicité, la solitude et l'éloignement de tous les objets sensibles.

Si tous les hommes admettent la divinité, toutes les religions ont la foi pour fondement ; pourquoi donc l'incrédulité cherche-t-elle à détruire ?

Les lumières de la raison et les facultés de l'esprit sont les preuves les plus frappantes de la puissance divine ; et cependant ceux qui les possèdent ont osé contester son existence.

Les extrêmes se touchent de si près que, par un coup-d'œil attentif sur la scène du monde, on embrasse, pour ainsi dire, d'un seul regard la profusion des prodigues et la cupidité des avares; les abus de la richesse et les privations de l'indigence; les entreprises de l'ambition et les réserves de la modestie; la hardiesse du vice et la retenue de la vertu; l'imprudence des passions et la prévoyance de la sagesse; l'obstination de l'ignorance et les doutes de l'instruction; l'aimable timidité de la pudeur et l'effronterie révoltante de la débauche; les avantages de la tempérance et de la sobriété, et la perversité de l'incontinence et des excès; les détours de la dissimulation et la droiture de la véracité; enfin, les apparences trompeuses de la fourberie et la simple franchise de la probité.

Tels sont, en effet, les principaux traits des contrastes et des oppositions qui se font remarquer parmi les hommes; je n'en ai présenté qu'avec peine l'assemblage confus et bizarre. Leur dépravation paraît à son comble; ils n'existent plus que dans l'égarement; et si tous les efforts de la philosophie sont d'une insuffisance démontrée pour dissiper les ténèbres de l'erreur et ramener les hommes à la vérité, reconnaissons enfin son impuissance, et, comme nous rapprochons un flambeau qui va s'éteindre de la flamme qui l'avait allumé, pour lui rendre son premier éclat, nous devons aussi, pour fortifier la raison et recouvrer ses premiers moyens, recourir à la toute-puissance, en dirigeant nos facultés vers la source éternelle de lumière, pour y puiser l'amour, la justice et la paix.

DE L'HARMONIE ET DE L'ÉTERNITÉ.

La raison la plus éclairée ne peut se former une juste idée de l'éternité ; nous sommes du moins forcés de convenir que toutes nos conceptions éprouvent une sorte de souffrance lorsqu'elles se fixent avec quelque

attention sur ce qui ne doit jamais finir, si elles ne sont fortifiées des moyens surnaturels. La pensée de l'éternité a cependant toujours été parmi les hommes; et il suffit de parcourir l'histoire de tous les temps, pour reconnaître qu'ils se sont toujours proposé des récompenses et des peines éternelles, comme le terme nécessaire de leur existence mortelle.

Cette importante pensée nous a donc été fidèlement transmise d'âge en âge; elle fut long-temps obscurcie par les ténèbres de l'erreur, de l'imposture et de la superstition ; mais le pouvoir de la vérité les dissipa comme des ombres; et les générations, en se succédant, n'ont fait que la fortifier de toutes les considérations physiques et morales. Elle s'est enfin perfectionnée de tous les développemens dont elle était susceptible; et si elle a résisté à l'impression frappante de la destruction sensible de nos corps, et à la mortalité de tous les êtres animés, nous devons supposer qu'elle a, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, de fermes appuis qui lui ont servi de fondement.

Si nous analysons en effet les conceptions dont nous sommes capables sur la pensée de l'éternité, nous trouvons d'abord que toutes les idées qui concourent à la former sont celles du bonheur ou du malheur, puisque nous ne pouvons rien admettre comme intermédiaire, ni au-delà de l'un et de l'autre. Nous voyons ensuite que nos idées sur le bonheur s'identifient avec celles que nous nous formons de l'harmonie; et la raison nous dit alors que, si le bonheur et le malheur sont temporels dans l'effet, ils doivent être éternels dans la cause; et dès que nous ne pouvons concevoir le bonheur que par les idées que nous présente l'harmonie, nous devons la considérer comme étant l'objet de nos désirs sur la terre, et comme devant être le terme de nos espérances dans le ciel.

Rien ne doit nous paraître plus admirable que l'harmonie, si nous la suivons dans ses effets : c'est elle qui constitue la beauté des proportions, la santé des corps animés, la concordance des lois naturelles, et l'ordre universel, conservateur et réparateur de tous les êtres; sans elle nous ne pouvons concevoir les jouissances de l'amitié, les charmes

de l'amour, la félicité de l'union conjugale, les avantages de l'ordre social, et toutes les prospérités de la paix entre toutes les nations. C'est donc sur l'harmonie que repose le bonheur temporel, puisque nous n'avons qu'à supposer les effets contraires à ceux que je viens de décrire, pour nous former une juste idée du malheur.

Ces considérations, déjà si puissantes sur les esprits attentifs, reçoivent un accroissement de force, lorsqu'on approfondit la nature spirituelle de l'homme, et que, recherchant ses élémens, on reconnaît que l'intelligence est dans l'ordre des conceptions; que la sagesse appartient aux principes générateurs de nos pensées, et que le bonheur dépend de l'accord de nos actions avec les principes qui les ont dictées; en sorte qu'il ne peut y avoir de bonheur où cet accord n'existe pas. Ainsi nos facultés intimes et les plus précieuses n'ont point d'autre base que l'harmonie; et, comme elle ne présente que des idées qui participent de l'infini, il est évident que la pensée de l'éternité doit se représenter sans cesse aux hommes, comme inhérente à leur être et comme inséparable de la nature des choses.

Disons mieux encore : soit que nous dirigions nos facultés vers les objets sensibles, soit que nous nous livrions aux considérations morales, nous ne pouvons réfléchir à notre dépendance des lois naturelles, ni à nos rapports spirituels, sans être, pour ainsi dire, pénétrés de la puissance infinie, par le sentiment de notre insuffisance même sur les objets qui frappent nos sens. Nous ne pouvons, en effet, nous rendre compte des corps qui occupent l'espace, et leur nombre est incalculable; nous ne pouvons nous former une juste idée de la lumière qui les distingue, et dont cependant nous recevons l'impression : le mouvement qui les déplace sans cesse, et qui, si j'ose m'exprimer ainsi, paraît être l'ame du monde, est un principe inaccessible à notre intelligence, qui ne peut le concevoir que comme le fait immédiat de la création. L'espace, enfin, qui nous présente cette inconcevable harmonie, n'offre aucun terme à nos conceptions, et semble se confondre dans l'infini. Il est donc vrai que la

seule contemplation de l'univers a dû suffire aux hommes de tous les temps pour déterminer leur croyance; et que la pensée de l'éternité, toujours fondée sur l'harmonie, repose sur une base inébranlable.

Le dirai-je, enfin, pour achever l'expression de ma pensée, s'il nous était donné d'élever notre intelligence jusqu'à la puissance éternelle, nous la concevrions sans doute par l'accord de toutes les volontés, l'harmonie de tous les sentimens, la réunion de toutes les jouissances, et le concert de tous les esprits se conformant à la divinité et s'identifiant avec elle par la pureté d'un amour inaltérable.

.... Cessez des regrets superflus.
Ici-bas, où tout fuit avec tant de vitesse,
Un seul bien nous suffit, ce bien est la *Sagesse*;
A l'éternel repos sa rigueur nous conduit;
Pourquoi craindre si fort la mort qui nous poursuit?
Car, malgré qu'à ses coups tout paraisse sensible,
Après de longs travaux, c'est un sommeil paisible :
Enfin, c'est le chemin par où la Vérité
Nous conduit dans le sein de l'*Immortalité*.

DE L'EMPLOI DU TEMPS.

Nous entrons dans le temps en recevant la vie; nous passons dans l'éternité en subissant la mort. Cette considération se présente sans cesse à l'esprit attentif; elle nous apprend à bien apprécier nos actions; et la raison, qui médite sur la nature des choses, mesure facilement notre existence temporelle pour nous faire apercevoir le moment où elle doit finir. Chaque instant de notre vie est un pas qui nous en rapproche; voilà le temps qui nous est donné, et si nous ne pouvons nous dissimuler que c'est de l'emploi de ce temps que dépend le bonheur ou le malheur éternel qui nous sont destinés, par quel aveuglement la raison ne verrait-elle pas la nécessité de conformer toutes nos facultés à la volonté divine?

Nous n'en pouvons douter, cette volonté qui consiste dans la vérité est exprimée, dans l'ordre physique, par les lois naturelles qui constituent les objets sensibles; elle est aussi prononcée dans l'ordre moral, par des commandemens et des préceptes écrits, qui, en nous offrant les grands caractères de la divinité, tracent à nos esprits les voies qui peuvent nous élever jusqu'à elle. Nous som-

avertis, par les sensations de notre instinct, de nos rapports matériels et de la dépendance naturelle de nos corps; nous sommes dirigés, par les sentimens de la conscience, dans l'usage que nous devons faire de notre liberté pour opérer le salut de nos ames. La raison nous est donnée pour rectifier les erreurs dont nous sommes susceptibles, et pour nous éclairer dans le choix des moyens qui peuvent nous conduire au bonheur, qui est le point central de tous nos désirs, par l'enchaînement des vérités temporelles et éternelles; et, si cette émanation de la lumière divine se trouve obscurcie par notre dépravation, la religion nous offre la ressource infaillible de la prière et des vertus qui en sont l'effet, pour nous faire recouvrer la pureté, sans laquelle nous avançons vers notre perte. Les opinions humaines, qui se succèdent et se détruisent sans cesse, ne nous présentent, par leur incertitude et leur mobilité, que les dangers de l'égarement; c'est pour nous les faire éviter que la divinité a remis dans nos mains le fil précieux de la tradition qui, seule, nous présente le grand événement de la création et l'histoire religieuse des hommes jusqu'à nos jours.

Ce vaste monument s'offre à l'esprit attentif et sans prévention avec une majesté qui ne permet aucune comparaison; et les mystères qu'il renferme imposent le respect et captivent les hommages que nous devons à la vérité. Sa solidité repose sur des fondemens qui nous sont prédits comme inébranlables, et déjà tous les flots soulevés de l'erreur, du mensonge, de l'ignorance et de l'incrédulité, se sont brisés aux pieds de ce sublime et merveilleux monument de la foi des chrétiens. Préservons-nous donc de la contagion générale et de l'orage corrupteur des passions, en nous réfugiant avec simplicité dans ce temple sensible de la vérité. Les mystères qu'il renferme nous avertissent seulement de la faiblesse de nos conceptions; mais nous ne pouvons raisonnablement douter que les caractères qui nous les présentent ne soient tracés par l'esprit divin.

Si ces réflexions avaient besoin d'un nouvel appui, la raison nous dirait encore qu'en parcourant toutes les époques du monde, on

peut remarquer que les hommes qui ont méconnu cet asile, et plus encore ceux qui s'en sont écartés, ont été livrés à l'égarement, et que leurs écarts ont successivement été reconnus, soit dans leurs principes, soit dans leurs effets. Nous pouvons remarquer avec la même évidence que, si l'ordre universel est pour nous un enchaînement de phénomènes inaccessibles à notre intelligence, et que nous soyons, pour ainsi dire, pénétrés de merveilles inconcevables dans l'état naturel, il serait absurde de prétendre que la raison puisse atteindre jusqu'aux mystères religieux et aux expressions divines qui nous tracent la voie de l'infini, et qui, comme autant de voiles interposés entre le temps et l'éternité, doivent nous offrir les caractères impénétrables de la toute-puissance.

La sagesse consiste donc à reconnaître l'importance du temps, l'insuffisance de la raison et la nécessité de la foi. Ceux qui combattent ces assertions ne nous présentent que les erreurs de l'imprudence et de l'aveuglement. La véritable philosophie maçonnique, plus circonspecte dans ses suppositions et plus réservée dans ses vues, ne mesure la distance de la cause à l'effet que pour se livrer à tous les sentimens d'une juste admiration; elle renferme ses entreprises dans les bornes de son pouvoir; elle n'a pour objet que la recherche de la vérité, parce qu'elle seule peut opérer le bonheur des hommes, et, comme elle sait que son principe est éternel, elle conçoit que les emblèmes et les moyens du Grand-Architecte de l'univers sont nécessairement supérieurs à l'intelligence des mortels.

Réflexions sur la Mort.

C'est le méchant qui meurt, l'homme de bien sommeille;
A la fin d'un long jour passé dans les travaux,
Dans le sein du Grand-Être il trouve le repos.
J'entendrai, sans effroi, sonner ma dernière heure:
Il faut que, tour-à-tour, chaque être vive et meure.
Le cercueil... J'y descends et ne l'ai jamais craint.
La vie est un flambeau qu'un léger souffle éteint.
Le soleil est le seul dont la vive lumière
Sans cesse brillera pour la nature entière;
Voilà le seul flambeau qui ne s'éteint jamais;
Moi, le temps m'a vaincu: je cède et je me tais...

Quatrain

MIS AU-DESSUS D'UN SQUELETTE.

Faible ou puissant. esclave ou roi,
Du sein des morts ma voix te crie :
Profite aujourd'hui de la vie,
Demain, tu seras comme moi.

CÉRÉMONIES

Des funérailles maçonniques

USITÉES EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE ET EN IRLANDE.

Nul Maçon ne peut être enterré, en Angleterre, en Écosse et en Irlande, avec les formalités de l'ordre, à moins qu'il n'ait été initié au 3e grade.

Le maître de la loge, informé du décès, ainsi que du jour et de l'heure fixés pour les funérailles, doit faire convoquer ses ouvriers, et si on attend la présence d'autres loges, il a soin d'obtenir du grand-secrétaire le pouvoir légal du grand-maître ou de son député, pour accompagner le cortége, avec ses officiers et avec tel nombre de frères d'autres loges convenablement décorés, qu'il juge convenable.

La dispense obtenue, le maître peut inviter autant de loges qu'il lui plaît, et les membres de celles-ci peuvent accompagner leurs officiers en ordre; mais la direction de la cérémonie appartient exclusivement au maître de la loge dont le défunt faisait partie, et à qui la dispense a été accordée à cet effet; ce maître et ses officiers doivent, dans cette circonstance, être duement honorés et exactement obéis.

Tous les frères qui font partie du cortége doivent, autant que possible, observer l'uniformité de mise. Un deuil décent, des gants et des tabliers blancs (1), est le plus conforme à l'événement. Personne ne doit porter de bijoux, si ce n'est les officiers des loges invitées, qui s'ornent de ceintures et de rubans de chapeau, ainsi que les officiers de la loge qui a obtenu la dispense, lesquels doivent aussi être distingués par des baguettes blanches.

Pour former le cortége avant de se rendre au lieu des funérailles, les loges se placent suivant leur ancienneté; les plus jeunes précèdent les anciennes. Chaque loge forme une division et s'avance dans l'ordre suivant :

Le Tuileur, l'épée nue;
Les Stewards, avec des baguettes blanches;
Les Frères hors d'office, deux à deux;
Le Secrétaire avec un rouleau;
Le Trésorier avec son bijou;
Les Surveillans se tenant par la main;
L'ex-Maître;
Le Maître;

(1) Costumes usités parmi les maîtres Maçons.

La loge à laquelle appartenait le défunt, dans l'ordre suivant, et tous les membres tenant en main des fleurs ou de la verdure;
Le Tuileur;
Les Stewards;
La musique (tambours drapés et trompettes couvertes);
Les Membres de la loge;
Le Secrétaire et le Trésorier;
Les deux Surveillans;
L'ex-Maître;
Coryphées, chantant une antienne;

Les porteurs du drap mortuaire.	Le Corps, les ornemens placés au-dessus, avec deux glaives croisés.	Les porteurs du drap mortuaire.

Le premier deuillant;
Autres deuillans;
Deux Stewards;
Un Tuileur.

Les frères ne peuvent, sous aucun prétexte, quitter leur rang ou changer de place; ils doivent rester dans l'ordre désigné. Quand le cortége arrive à la porte du cimetière, la loge dont le défunt était membre, les deuillans et leur suite s'arrêtent, jusqu'à ce que les membres des autres loges aient formé un grand cercle autour de la fosse, laissant une ouverture pour les recevoir. Alors ils s'avancent vers le tombeau; les officiers de la loge active ayant pris place à la tête de la fosse, les coryphées aux deux côtés, et les deuillans au pied, on récite le service, on chante une antienne, et cette partie de la cérémonie est terminée dans les formes ordinaires. En retournant des funérailles, on observe le même ordre de marche.

Services funéraires.

Les travaux sont ouverts au troisième degré, par le maître de la loge à laquelle appartenait le défunt, avec les formes ordinaires, et on chante une cantate. Le corps étant placé au centre sur un lit de repos et le cercueil découvert, le maître s'avance à la tête du corps, et le service commence.

Le Maître. « Quel homme vivant ne verra pas la mort? Qui peut éviter d'être mis au tombeau?

« L'homme marche séduit par de vaines apparences; il entasse des richesses, et ne peut dire qui les recueillera.

« En mourant, il n'emportera rien avec lui; sa gloire ne le suivra pas au tombeau.

« Il est arrivé nu sur la terre, et il la quitte dans l'état de nudité : le Seigneur lui avait accordé la vie, il la lui a retirée; que le nom du Seigneur soit béni. »

Alors les grands honneurs sont rendus, et on remplit certaines formalités qui ne peuvent être expliquées dans cet écrit. On entend une musique funèbre, et durant ce temps le maître répand sur

le corps des fleurs et de la verdure ; puis, tenant en main le *Rouleau sacré*, il dit :

« Que je meure de la mort du juste, et que mon dernier moment soit semblable au sien. »

Les frères répondent :

« Dieu, Grand-Architecte de l'univers, est notre Dieu pour toujours et à jamais ; il sera notre guide même après le trépas. »

Le maître place le rouleau dans le cercueil, et ajoute ensuite : « Père tout-puissant, nous remettons en tes mains l'ame de notre frère bien-aimé. »

Les frères répondent par trois fois, avec les grands honneurs :

« La volonté de Dieu est accomplie ; ainsi soit-il. »

Le maître prononce alors la prière suivante :

« Dieu très-glorieux, auteur de tout bien, source de toute clémence, répands sur nous tes bénédictions, et fortifie nos augustes engagemens par les liens d'une affection fraternelle. Que cette preuve frappante de mortalité nous rappelle le sort qui nous attend ; qu'elle nous instruise et nous prépare à ce moment solennel ; de sorte que, quelle que soit l'époque où il arrive, après avoir quitté ce monde, en paix et dans ta grâce, nous soyons admis dans ton royaume éternel, et que nous y jouissions d'un bonheur sans fin, juste récompense d'une vie vertueuse. Ainsi soit-il. »

On chante un cantique, le maître retourne à l'autel et le cercueil est fermé. On prononce un discours relatif à la circonstance ; et le maître ayant recommandé l'amitié et l'union, tous les frères se joignent main en main, et se réitèrent les vœux de leurs premiers engagemens. Les travaux sont suspendus, et le cortége, dans l'ordre déjà décrit, se rend à l'église et de là au lieu de l'enterrement, où on lit l'exhortation qui suit :

« L'événement actuel nous offre une preuve frappante de l'incertitude de la vie, et nous démontre la vanité des volontés de l'homme. Comme les derniers honneurs ne sont utiles que lorsqu'ils servent de leçon aux vivans, nous devons en tirer de l'instruction, et considérer chaque solennité de cette espèce comme un avertissement de nous préparer à notre dissolution future.

« Malgré les divers avis de mortalité que nous rencontrons journellement, et la conviction où nous sommes que la mort a établi son empire sur tous les ouvrages de la nature, nous sommes, par une folie qu'on ne peut expliquer, toujours disposés à oublier que nous sommes nés pour mourir. Nous passons d'un projet à un autre, nous ajoutons l'espoir à l'espoir, nous formons des plans pour l'entretien et l'emploi de longues années, jusqu'à ce que nous soyons subitement alarmés à l'approche de la mort, lorsque nous l'attendions le moins, et à l'heure que nous avions probablement jugée devoir être le midi de notre vie.

« Que deviennent toutes les apparences du pouvoir, l'orgueil de la santé, les charmes de la beauté, quand la nature a acquitté sa juste dette ? Jetons un instant nos yeux sur la scène dernière, voyons la vie dépouillée de ses ornemens,

et alors nous serons convaincus de la futilité de ces illusions frivoles. Au tombeau tous les artifices se découvrent, tous les rangs sont mis au niveau, toutes les distinctions disparaissent.

« C'est pourquoi, si la vie est incertaine, et si tous les efforts terrestres sont vains, n'ajournons plus l'occupation importante de nous préparer à l'éternité, mais songeons à cet heureux moment, quand le temps et l'occasion se présentent, pour nous préparer avec soin à ce grand changement, où les plaisirs de ce monde *passager* cessent de nous plaire, et où les souvenirs d'une vie passée dans l'exercice de la piété et de la vertu nous procurent seuls des forces et des consolations.

« Lorsque nous versons les larmes de la sympathie sur la dépouille de notre ami défunt, que la charité nous porte à jeter un voile sur ses faiblesses, quelles qu'elles aient été, et ne refusons pas à sa mémoire l'éloge que ses vertus ont mérité. Que l'apologie de la fragilité humaine plaide en sa faveur. Nul ne peut parvenir à la perfection ; le plus sage des hommes et le meilleur ont erré. Imitons ses actions méritoires et tirons une leçon de sa faiblesse.

« Que l'exemple de son sort attire notre sérieuse attention et nous fortifie dans la résolution de devenir meilleurs, de peur de nous voir déçus dans notre attente et de nous voir conduits, sans y être préparés, en présence de ce juge très-sage et tout-puissant, à qui les secrets de tous les cœurs sont connus et dont aucun accusé ne peut éviter le tribunal redoutable.

« Pour terminer : supportons en toute occasion, avec dignité, le caractère de notre état, faisons attention à la nature de nos augustes obligations, et prions la grâce divine de nous mettre en état de suivre avec une assiduité infatigable les principes sacrés de notre ordre. »

Le maître fait ensuite les invocations suivantes, dont chacune est accompagnée des honneurs ordinaires.

Le M. Que nous soyons vrais et fidèles, et que nous vivions et mourions avec amour !

Rép. Ainsi soit-il.

Le M. Que nous professions toujours ce qui est bon, et que nous agissions toujours comme il convient à notre état !

Rép. Ainsi soit-il.

Le M. Que le Seigneur nous bénisse et nous fasse prospérer ; et que toutes nos bonnes intentions soient couronnées de succès !

Rép. Ainsi soit-il.

Les secrétaires s'avancent alors, déposent leurs rouleaux dans la tombe avec les formalités usitées, tandis que le maître répète à haute voix :

« Gloire au Dieu du ciel, paix à la terre, et bienveillance envers tous les hommes ! »

« Rép. Qu'il soit ainsi maintenant, à l'avenir et à jamais. »

Le maître termine la cérémonie, au tombeau, par les paroles suivantes :

« Il est une coutume établie de temps immémorial dans la société, que les Francs-Maçons, invités par un frère, accompagnent son corps au lieu de l'enterrement, et qu'ils y dé-

posent ses restes dans les formes prescrites.

« En vertu de ce louable usage, et à la demande expresse de notre frère décédé, dont nous révérons la mémoire et déplorons sincèrement la perte, nous sommes ici réunis en qualité de Maçons, pour rendre son corps à la terre dont il est formé, et pour rendre à sa mémoire le dernier tribut de notre affection fraternelle; montrant ainsi au monde et la sincérité de notre ancienne estime et notre ferme attachement aux principes de notre ordre respectable.

« Avec tout le respect dû aux coutumes établies dans le pays que nous habitons, avec une juste déférence pour nos supérieurs dans l'église et dans l'état, et avec une bienveillance illimitée pour tout le genre humain, nous paraissons ici dans le caractère qui nous est propre. — Revêtus des décors de notre institution sacrée, nous implorons humblement la bénédiction du ciel sur nos zélés efforts pour le bien général de la société, et sollicitons une constante persévérance dans les principes de piété et de vertu.

« S'il a plu au grand Créateur d'appeler notre digne frère, des soins et des peines d'une existence passagère, à un état de durée éternelle, et d'affaiblir ainsi la chaîne qui nous attache l'un à l'autre; que son exemple nous rappelle, à nous qui lui survivons, le sort qui nous attend bientôt, et soyons plus fortement resserrés dans les liens de l'union et de l'amitié; que nous réglions notre conduite ici-bas sur les décrets sacrés de la vérité et de la sagesse, afin de jouir, dans la dernière époque de la vie, de cette paisible tranquillité d'esprit qui découle toujours d'une conscience pure et sans tache, et exempte de remords.

« Nous avons déposé dans la tombe le corps de notre ami et frère chéri, pour y rester jusqu'à la résurrection générale, dans la douce attente que son ame immortelle participera au bonheur réservé aux justes, dès le commencement du monde; et nous prions avec ferveur le Dieu tout-puissant, à son tribunal d'équitable justice, de vouloir, dans sa bonté infinie, étendre sa clémence sur ce frère et sur nous. et de mettre le comble à notre félicité par la bénédiction céleste, dans l'empire immense d'une éternité sans bornes.

« Ainsi nous le supplions, en l'honneur de son saint nom, à qui gloire soit faite maintenant et à jamais. Ainsi soit-il. »

Le service fini, les honneurs sont rendus comme de coutume, et le cortége retourne au lieu d'où il était parti.

Les frères étant arrivés en loge, on remplit les devoirs nécessaires, et on reprend les travaux maçonniques. Les bijoux et les décors du défunt, s'il était officier de la loge, sont rendus au maître dans les formes ordinaires; après quoi on répète les instructions qui concernent la conduite de la société, et la loge est fermée au troisième degré, par une bénédiction.

Sur la Mort d'un Frère,

Par le F.·. Rizaucourt.

Air : *La vie est un voyage.* (Des Mystères d'Isis.)

Fuis, ô douleur amère,
N'afflige plus nos cœurs!
Sur la tombe d'un frère
Nous répandons des fleurs...
Si la Mort, de sa faux cruelle,
Nous prive d'un ami fidèle,
Il faut, de ce sort malheureux,
Repousser le tourment affreux.
Maçonnerie,
Qui de la vie
Sais nous adoucir les rigueurs,
Arrête, s'il se peut, nos pleurs.

Toi, qui donnas l'exemple
De toutes nos vertus,
Avec nous, dans ce temple,
Ah! tu ne seras plus...
Ce qui soutient notre courage,
C'est que ta douce et pure image,
Sans cesse présente à nos yeux,
Restera toujours en ces lieux;
Et notre plainte,
Dans cette enceinte,
Portera ton nom répété
Au sein de l'immortalité.

De la voûte éternelle
Tu trouvas le chemin :
De la gloire immortelle,
Te voilà dans le sein.
Exempt de peine et de misère,
Au vrai séjour de la lumière,
Sans aucuns désirs ni souhaits,
Frère, tu goûtes à longs traits
La jouissance
De l'innocence,
Près d'un Dieu rémunérateur,
Plein de sagesse et de splendeur.

Du deuil qui nous accable,
Enfin, bravons l'effort;
D'un calme inaltérable,
Envisageons la mort.
Employons bien notre existence;
Fidèles à la bienfaisance,
Mes frères, toujours imitons
Celui qu'ici nous regrettons...
Bons, équitables
Et charitables,
Soyons vertueux à jamais :
Nous nous endormirons en paix.

Réflexions.

L'égoïste, sans souvenir,
Est précipité dans la tombe ;
L'homme utile, alors qu'il succombe,
Tout entier ne saurait mourir.
Lorsque sa carrière est finie,
Il vit pour la postérité,
Et, sur les ailes du Génie,
S'élève à l'immortalité.

Biographie

DES

FRANCS-MAÇONS

QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEURS TALENS ET LEURS VERTUS.

ARCAMBAL (le marquis d') maréchal-de-camp, etc., successivement président de la chambre d'administration du Grand-Orient de France, et grand conservateur de l'ordre, fut l'un des auteurs du traité d'union entre le Grand-Orient et les trois directoires écossais, établis, selon le rite de la maçonnerie réformée d'Allemagne, à Lyon, Bordeaux et Strasbourg. Substitut du Vénérable de la Loge de la *Candeur*, il présida en cette qualité les travaux d'adoption du 25 février 1779, où furent reçues à l'initiation maçonnique madame la comtesse d'Ambrugeac et plusieurs autres dames de la cour.

BAILLEUL (Antoine), ancien imprimeur du *Journal du Commerce* et du *Constitutionnel*, est né à Bordeaux en Caux, près du Havre. Officier honoraire du Grand-Orient de France, il a prononcé, soit comme Vénérable de Loge, soit comme président de chapitre, soit enfin comme orateur, différens discours qui ont été imprimés. Il a traduit de l'allemand et imprimé un ouvrage curieux intitulé *Crata repoa*, ou *Initiation aux anciens mystères des prêtres de l'Egypte*, Paris, in-8°, de 114 pages, 1821.

BEURNONVILLE (Pierre-Riel, marquis de), maréchal et pair de France, ministre d'état, etc., naquit à Champignole en Bourgogne, le 10 mai 1752. Le maréchal Beurnonville avait pratiqué la Maçonnerie en différens pays. Il aimait cette institution et en connaissait l'influence sur l'ordre social. La chute du gouvernement impérial ayant privé l'asssociation de ses puissans protecteurs, le maréchal demanda directement au roi un auguste protecteur pour l'ordre. Louis XVIII répondit sans hésiter, « qu'il ne souffrirait jamais qu'un membre de sa famille se plaçât à la tête d'une association secrète quelconque. — Sire, répliqua le maréchal, s'il plaisait à votre majesté de m'autoriser à diriger l'active bienfaisance des Maçons, je lui répondrais du devoûment de la société à votre auguste dynastie. — Soit, j'y consens, répondit le roi. » Le maréchal Beurnonville, nous pouvons le dire à sa gloire, est, de tous les chefs de l'ordre, celui qui s'est le plus constamment occupé des dogmes, de l'administration et du personnel. « Ne recevez jamais dans l'ordre, disait-il, que celui qui peut vous donner la main et non vous la tendre. » Mot dont la profondeur égale la sagesse. Cet illustre Frère mourut au mois d'avril 1821. Le Grand-Orient honora sa mémoire par une pompe funèbre spéciale ; le procès-verbal en a été imprimé et envoyé à toutes les Loges.

BOUILLY (Jean-Nicolas), homme de lettres, né à Tours en 1763, d'une famille de magistrats, fit de bonnes études, et fut reçu avocat au parlement de Paris. Il traversa la révolution en homme sage et éclairé, et exerça plusieurs fonctions importantes, entre autres, celles qui tendaient à réorganiser l'instruction publique après le règne de la Terreur (1). L'ordre maçonnique ne pouvait manquer de voir parmi ses membres cet honorable littérateur. Il a été Vénérable de la Loge des *Frères-Artistes*, et est aujourd'hui (1835) Grand-Officier du Grand-Orient. Des opuscules en prose et en vers sur notre belle institution constatent le talent flexible et heureux de cet illustre Frère.

CASANOVA (Jean-Jacques), né à Venise en 1725, fut successivement homme d'église, homme de guerre et homme d'état. Casanova, d'un esprit vif, d'un caractère mobile, a visité tous les royaumes de l'Europe, et a été lié avec tous les hommes célèbres du dix-huitième siècle. Crébillon lui apprit le français ; le cardinal de Bernis fut son protecteur, et il a conversé avec Frédéric-le-Grand, l'empereur Joseph et l'impératrice Catherine de Russie. Cet homme extraordinaire devint Maçon lors de son passage à Lyon en 1757. Voici ce qu'il dit à cet égard : « Un homme fort respectable, dont j'avais fait la connaissance chez M. de Rochebrun, me présenta à cette société. Deux mois après, je reçus le deuxième degré de l'ordre, et quelques mois ensuite je fus promu au troisième, qui confère le titre de *Maître*. » Il ajoute plus loin et fort ingénieusement : « Le secret de la Maçonnerie est, par sa nature même, inviolable ; car le Maçon

(1) Préférant la carrières des lettres, il débuta, comme auteur dramatique, par la pièce lyrique de Pierre-le-Grand, musique de Grétry. Bientôt l'Abbé de l'Epée, drame en cinq actes, en prose, joué sur le Théâtre-Français, fut un beau triomphe et une bonne action, car il acheva de populariser le nom de cet immortel bienfaiteur de l'humanité. On accueillit avec faveur les Jeux Floraux à l'Académie de Musique, et à l'Opéra-Comique, une foule de drames intéressans : Léonore ou l'Amour conjugal, les Deux Journées, la Famille américaine, Zoé, Héléna, Françoise de Foix, une Folie, l'Intrigue aux fenêtres, Valentine de Milan, etc. Le théâtre du Vaudeville s'enrichit aussi de ses productions. Entre autres : Haine aux femmes, Fanchon la Vielleuse, Agnès Sorel, Florian, Téniers, Berquin, le Petit Courrier, la Belle-aux-bois-dormant, la Vieillesse de Piron, etc. Comme conteur moraliste, il a obtenu les plus grands succès : les Contes à ma fille, les Conseils à la même, les Jeunes Femmes, les Mères de famille, les Encouragemens de la jeunesse, etc.

dont il est connu ne peut que l'avoir deviné. Il l'a découvert en fréquentant les Loges, en observant, en comparant, en jugeant. Une fois parvenu à cette découverte, il le gardera à coup sûr pour lui-même, et ne le communiquera pas même à celui de ses frères en qui il aurait le plus de confiance; car, dès que celui-ci n'a pas été capable de faire cette découverte, il est aussi incapable de tirer parti du secret s'il le recevait oralement. » En Hollande, il fut affilié à une Loge d'Amsterdam, qui, composée seulement de vingt-cinq membres, pouvait disposer par elle-même de 300 millions. Casanova a publié des ouvrages estimés sur les gouvernemens de Venise, de Pologne et de Russie; une traduction en vers de huit syllabes de l'*Iliade* d'Homère; un *Icosameron*, solution du problème héliaque, 5 vol., etc. Il mourut dans la famille du prince de Ligne, son ami, à l'âge de soixante-treize ans.

DUPIN jeune (Philippe-Simon), avocat et docteur en droit, est né à Varzy, le 7 octobre 1795. Membre depuis long-temps de l'ordre maçonnique, revêtu des plus hauts degrés de cet ordre, M. Dupin jeune, par ses brillantes improvisations, a attiré long-temps une foule de Frères instruits aux séances de la Loge de *Trinosophes*. Les recueils maçonniques renferment plusieurs de ses discours écrits. Comme improvisateur, comme écrivain, il a un mérite unanimement reconnu.

FAUCHET (le baron Jean-Antoine-Joseph), ancien préfet, commandant de la Légion-d'Honneur, est né à Saint-Quentin, en 1763, et mort en 1834. Les longs et importans services, comme ministre plénipotentiaire et préfet, de M. Fauchet, avaient été récompensés, par l'empereur Napoléon, par les titres de baron et de commandant de la Légion-d'Honneur. Les procès-verbaux du Grand-Orient, imprimés, rappellent, sous le titre modeste de *discours*, de précieux morceaux d'érudition et d'éloquence, de celui qui a été l'un des orateurs les plus distingués du Grand-Orient.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (le comte), membre de l'Institut de France, fut un des hommes dont la vie, toujours occupée, soit par l'étude, soit par l'exercice de fonctions publiques supérieures, devrait servir de modèle à quiconque est appelé par ses talens ou par les événemens à laisser après lui, avec un nom distingué, le souvenir de toutes les vertus privées. Il était membre de la Loge des *Neuf-Sœurs*, et il concourut avec son illustre ami, le frère comte de Lacépède, à relever, en 1806, le temple maçonnique que les Muses avaient érigé en 1776. C'est à lui principalement qu'est dû le réglement qui, depuis cette époque, régit l'atelier des *Neuf-Sœurs*. Après une carrière honorable sous tous les rapports, il mourut au mois de janvier 1828, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Etienne de La Ville, comte de), naquit à Agen le 16 décembre 1756. A l'époque de l'établissement du gouvernement consulaire, il devint membre du Sénat conservateur, et en 1801, président de ce corps. En

1803 il fut nommé grand-chancelier de la Légion-d'Honneur; en 1804, titulaire de la Sénatorerie de Paris; et en 1805, grand-aigle de la Légion. Membre du Grand-Conseil et président du Sénat, il portait la parole dans toutes les occasions solennelles. La vie de M. de Lacépède fut des plus occupées. Il suffisait à tout, et ne négligeait pas, au faîte des grandeurs, les sciences et la littérature.

C'était l'homme le plus désintéressé et le plus généreux. Légionnaires, veuves, orphelins, il obligeait, il servait tous ceux qui avaient recours à lui. Un employé de ses bureaux est en proie à une profonde mélancolie, il l'apprend, et lui fait remettre 10,000 fr. L'employé, les larmes aux yeux, vient le remercier, et lui demande à quelle époque il pourra s'acquitter. M. de Lacépède lui tend une main affectueuse, en lui disant ce peu de mots: « Monsieur, je ne prête jamais.....»

Dans ses ouvrages, M. de Lacépède montre constamment des vues profondes et un style élégant. Ce savant célèbre, cet homme de bien était Franc-Maçon. Il suivait les travaux maçonniques avec zèle, et a présidé souvent des Loges de Paris et le Grand-Orient de France, tant sous l'empire que depuis 1814.

LALANDE (Jérôme-Joseph Le Français de), membre de l'ancienne Académie royale des Sciences et de l'Institut impérial, chevalier de la Légion-d'Honneur dès sa création, est né à Bourg-en-Bresse, le 11 juillet 1732. C'est l'astronome français le plus savant et le plus connu; c'est un des Maçons les plus distingués de l'Orient de Paris et l'un de ceux qui lui ont rendu le plus de services.

La vie du savant, qui fut membre de toutes les académies de l'Europe, n'est pas de notre ressort; celle du Maçon, très-belle, très-remarquable, pourrait fournir des développemens que notre cadre trop borné nous force de restreindre, quelque regret que nous en éprouvions. Membre, puis dignitaire de l'ancienne grande Loge de France, il est l'un des fondateurs du Grand-Orient, dont il a été successivement officier dignitaire et officier d'honneur. Il présidait la Loge des *Neuf-Sœurs* lors qu'elle eut le bonheur d'initier Voltaire aux mystères maçonniques; il présida la cérémonie funèbre par laquelle cet atelier se rendait l'organe du deuil général que causait la perte de ce grand homme.

Historien de l'astronomie, Lalande a été aussi notre premier historien comme Maçon dans son *Mémoire sur les progrès de l'Ordre Maçonnique en France*; il est aussi l'auteur de l'article *Franc-Maçon* dans l'*Encyclopédie*, et ce fut lui qui, en qualité de grand orateur du Grand-Orient, dans sa chambre d'administration, prononça, le 22 août 1774, le discours d'inauguration du nouveau temple maçonnique de la rue du Pot-de-Fer. En 1805, cet illustre Frère étant à Lyon, toutes les Loges de cet Orient se réunirent pour lui donner une fête brillante. Il mourut doyen des astronomes français, le 4 août 1807.

LAURISTON (Jacques-Alexandre-Bernard Law, marquis de), maréchal et pair de France, etc., second grand-maître adjoint de l'ordre maçonnique

en France, naquit à Pondichéry en 1764. Il avait été admis dans l'ordre maçonnique en 1807, à la Loge du 60e régiment d'infanterie, alors à Raguse (*voy.* Lecouturier). Il mourut en 1827.

LEMIERRE (Antoine-Marin), fils d'un éperonnier de Paris, naquit en cette ville en 1733, et y mourut le 4 juillet 1793. Il fut membre de la Loge des *Neuf-Sœurs* peu après sa création, et il assista à la réception de Voltaire.

Malgré les avis paternels, Lemierre préféra la carrière littéraire.

Son début, en 1754, fut un poème sur le *Commerce,* où il introduisit ce vers fameux, *le vers du siècle,* disait-il :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

L'année suivante il publia un poëme sur l'*Utilité des découvertes dans les sciences et dans les arts sous le règne de Louis XV.* Tous les hommes de goût y lurent avec plaisir cette juste et belle pensée :

Croire tout découvert est une erreur profonde :
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Lemierre était d'une bonhomie unique et d'une naïveté quelquefois très-plaisante. Il se louait et s'applaudissait. « Puisque je n'ai pas de prôneurs, il faut bien que je fasse mes affaires moi-même ; » et le mot est resté. Ses tragédies, son poème de la *Peinture* et ses autres productions ont été recueillies sous le titre d'*OEuvres complètes,* en 1810, 3 vol. in-8.

LEROUGE (André-Joseph-Etienne), né à Commercy (Meuse), le 25 avril 1766, ancien sous-chef au ministère des finances, ancien député au Grand-Orient, a concouru à la rédaction de l'*Hermès,* ouvrage maçonnique en 2 vol. in-8°, Paris, 1819, et aux *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature maçonnique,* un vol. in-8°, publié à Ostende en 1822. Ce Frère est connu des Maçons par sa belle collection maçonnique, qui a été fort utile à M. Thury pour l'histoire du *Grand-Orient* et l'*Acta Latamorum,* et à M. Bazot, pour la *Morale de la Franc-Maçonnerie,* etc., et la *Biographie des Francs-Maçons.* Tous les deux doivent encore à M. Lerouge des notes intéressantes. Comme bibliographe instruit, il a quelquefois fourni des renseignemens utiles à M. Barbier. Ce Frère s'occupait, en 1834, lorsqu'il est mort, d'un tableau général des Loges et sociétés secrètes établies en France depuis 1725, avec des remarques historiques sur ces ateliers, etc.

PYRON (Jean-Baptiste-Pierre-Julien), ancien intendant des domaines et bois apanagés de S. A. R. Monsieur, frère du roi; l'un des fondateurs du Grand-Orient de France en 1772, de la Grande-Loge générale écossaise du rite ancien et accepté en France, et du suprême conseil du 33e degré pour ce royaume, en 1804; auteur de plusieurs écrits didactiques et de rapports, en sa qualité de secrétaire du Saint-Empire dans le suprême-conseil du 33e degré, etc.

RAMSAY (le docteur), chevalier baronnet écossais, était un Maçon distingué; il prétendit, en 1728, réformer la Franc-Maçonnerie, et introduire trois nouveaux grades : l'*Ecossais,* le *Novice,* le *Chevalier du Temple.* Suivant Ramsay, la Franc-Maçonnerie aurait été instituée par Godefroy de Bouillon, à l'époque des croisades, et la Loge de *Saint-André,* à Edimbourg, serait le chef-lieu de l'ordre maçonnique; les Maçons descendraient des chevaliers du Temple.

Quoique les grades de son invention aient été solennellement repoussés, lorsqu'ils parurent, par les Grandes-Loges nationales d'Angleterre et de France, ils firent néanmoins, dans les deux pays, un grand nombre de prosélytes. L'origine qu'il suppose à la Franc-Maçonnerie a encore des partisans. Le système de ses grades a été retouché; il a donné naissance au grade de *Kadosh-Templier* qui, pour être pratiqué en France, est devenu *Kadosh philosophique.* C'est à Ramsay que les partisans des grands titres, des grandes décorations, les amateurs de chevalerie, de principauté, de souveraineté, font honneur de l'invention de ce pompeux *écossisme* qui a trente-trois degrés et qui fait regarder avec dédain le simple *maître....* Voici ce que dit M. Thury (*Acta latamorum,* tome premier, page 331) à l'occasion de l'invention des grades de ce célèbre Ecossais : « On prétend que l'ordre ou la société secrète de la *Palestine* existait du temps de Ramsay, et que c'est dans ses dogmes que ce novateur a puisé une partie de son système. »

Ramsay mourut en 1743, à Saint-Germain-en-Laye.

RAOUL (Jean-Marie), avocat, membre de l'académie de législation, auteur de plusieurs écrits didactiques, et notamment d'un discours prononcé le 10 floréal an 11, au chapitre de la Constance-Éprouvée, à Paris, dans lequel il réfuta victorieusement les calomnies de l'abbé Proyard contre les Francs-Maçons; reçu officier du Grand-Orient de France en 1805.

ROETTIERS DE MONTALEAU (Alexandre-Louis), sixième Grand-Maître de l'ordre Franc-Maçonnique sous le titre de *Grand-Vénérable,* jouissait comme magistrat de la plus honorable réputation. Il avait adopté avec enthousiasme les principes maçonniques. Président de la chambre des provinces du Grand-Orient, en 1787, il succéda, en 1793, au frère Tassin, en qualité de président de la chambre d'administration : le frère Tassin venait de périr sur l'échafaud révolutionnaire. Roettiers de Montaleau fut menacé du même sort; cependant il eut le bonheur de voir sa proscription se borner à une détention qui cessa en 1795. Son zèle pour l'ordre était tel que, du fond de son cachot, il dirigeait les opérations du Grand-Orient. En 1796, le Grand-Orient offrit à Roettiers de Montaleau la dignité de Grand-Maître; il refusa modestement, et n'accepta que le titre de Grand-Vénérable, dont il se démit en 1804, assuré que Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, frère de l'empereur, acceptait le patronat suprême. Il fut installé en qualité de représentant particulier du Grand-Maître.

La belle vie de notre illustre Frère cessa malheureusement le 30 janvier 1807; Roettiers de Montaleau fut regretté de l'ordre entier. Le Grand-

Orient lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Saint-Sulpice ; il y assista en corps ainsi que les Vénérables et Députés des différens Ateliers de l'Orient de Paris. C'était le premier hommage de ce genre que le Grand-Orient rendait à son chef.

SESMAISONS (le comte de), député au Grand-Orient, et substitut de l'orateur de la respectable Loge de la *Candeur*. Dans la séance du 5 février 1778, il fut chargé de donner aux illustres sœurs des instructions sur l'importance et l'utilité des grades de la Maçonnerie des dames. C'est dans le discours qu'il prononça dans cette séance que l'on remarque cette idée gracieuse, digne des vrais chevaliers Maçons : « Nos constitutions imposent à nos sœurs trois devoirs pénibles : *travailler*, *obéir* et se *taire*. Nous prendrons pour nous une partie de leurs obligations : qu'elles *travaillent* à notre bonheur, qu'elles *obéissent* à leurs cœurs, nous nous chargerons de nous *taire*. »

TRÉVISE (le maréchal Mortier duc de), pair de France, grand-officier d'honneur du Grand-Orient de France, élu en 1814.

STROGONOFF (le comte Alexandre de), d'une ancienne famille russe, naquit vers le milieu du dix-huitième siècle, et fut conseiller privé, chambellan de l'impératrice de Russie, chevalier des ordres de l'Aigle-Blanc, de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas. Une éducation distinguée, le goût des beaux-arts, les plus heureuses qualités personnelles, distinguèrent ce grand seigneur étranger, qui habita Paris pendant longues années, et qui fut lié avec tout ce que la cour de France et le monde littéraire comptèrent d'hommes distingués.

De retour à Saint-Pétersbourg, il devint président de l'Académie des Beaux-Arts, et fut chargé en 1802, de la part de son souverain, d'annoncer à l'abbé Delille que l'empereur Alexandre acceptait la dédicace de sa traduction de l'*Enéide*. Il mourut à Saint-Pétersbourg, le 27 septembre 1811.

Pendant son séjour dans notre patrie, il fut reçu Maçon dans la Loge des *Amis-Réunis*, Orient de Paris, fut zélé pour les progrès de l'ordre, et devint, en 1774, Grand-Officier d'honneur du Grand-Orient, comme premier Grand-Surveillant. Il était très-assidu aux travaux.

STUART (Charles-Edouard-Louis-Philippe-Casimir), connu sous le nom de Prétendant. Ce prince, qui voulait se faire des partisans au moyen de la Franc-Maçonnerie, distribuait des grades, des constitutions de Loge ou de chapitre à ceux qui en voulaient. Il établit le chapitre jacobite d'Arras, et aussi, dit-on, celui de la Vieille-Bru ou des Écossaises fidèles, à Toulouse. Il fut reconnu grand-maître des Templiers en 1743 par la Stricte-Observance, avec le caractéristique de Eques à sole aureo ; mort à Florence le 31 janvier 1788.

VERNET (Claude-Joseph), célèbre peintre de marine, naquit à Avignon en 1714, et mourut à Paris en 1789. Il fut reçu membre de l'Académie des Beaux-Arts, sur la présentation de son tableau, *un port de mer par un soleil couchant*, et nommé conseiller de l'Académie en 1766 ; il eut le bonheur de recevoir en 1787, dans cet illustre corps, son fils Carle Vernet, après son tableau du *Triomphe de Paul-Emile*. Joseph Vernet a produit un nombre considérable de tableaux ; il en peignit deux cents de l'année 1752 à 1789, et le Musée du Louvre en possède quarante-huit, au nombre desquels sont quinze *ports de France*, exécutés par lui pour le compte du gouvernement. Il est le chef d'une famille dont les membres se sont illustrés dans cet art sublime

. . . . de parler aux yeux.

Carle et Horace, ses fils et petit-fils, ont ajouté à la gloire de leur nom par la supériorité marquée dans les tableaux de genre. Membre de la Loge des *Neuf-Sœurs*, il était un des Frères les plus zélés de cet illustre atelier, qui le retrouvait toujours lorsquil y avait une bonne action à faire, ou des mesures maçonniques sages et utiles à exécuter. Dans une sorte de galerie des membres de la Loge des *Neuf-Sœurs*, publiée en 1779, le Frère de la Dixmerie s'exprime ainsi en parlant de ce grand peintre : « Il est accoutumé à prendre la nature sur le fait, à peindre, avec une égale supériorité, ses effets les plus terribles comme ses aspects les plus doux. »

WASHINGTON (Georges), général et l'un des fondateurs de l'indépendance américaine, naquit dans le comté de Fairfax en Virginie, en 1732.

La guerre terminée, Washington fut nommé président des Etats-Unis.

Il se conduisit dans ses hautes fonctions avec autant de fermeté que de sagesse, et mérita ce bel et simple éloge d'un autre fondateur de la cause commune, Franklin : « Je lègue, dit-il dans son testament, au général Washington, mon ami et l'ami de l'humanité, le bâton de pommier sauvage dont je me sers pour me promener. Si ce bâton était un sceptre il lui conviendrait de même. »

En 1797, Washington se démit de la présidence et rentra dans la vie privée. Il mourut le 14 décembre 1799.

Washington était Maçon, et avait été élu à la Grande-Maîtrise de l'ordre dans les Etats-Unis. En 1797, les Loges de la Pensylvanie firent frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de cette élection.

EXTRAIT

D'une Elégie dithyrambique,

Par le F.·. Dondey-Dupré fils.

O vous que, dans sa course, a réduits en poussière
Le char impétueux du Temps,
Votre existence tout entière
A-t-elle disparu du séjour des vivans ?
Amis, qu'avec orgueil nous appelions nos frères,
Vous que suivront partout nos éternels regrets,

Dont les rares talens, dont les vives lumières
Éclairaient nos travaux, animaient nos banquets,
Qu'êtes-vous devenus?.......................
....

Mais que servent des pleurs en ces affreux momens?
Sourds et silencieux, les restes de nos frères
Sont devenus d'airain comme leurs monumens,
Et nos stériles vœux, emportés par les vents,
Ne sauraient désormais qu'aggraver nos misères!

Comme un chef de guerriers, dans l'horreur des combats,
Sitôt qu'il aperçoit ses lignes inégales,
Empressé de combler ces nombreux intervalles,
Sur leurs compagnons morts fait marcher ses soldats:
Ainsi, fière de voir tant de places désertes,
Et promenant sur nous ses regards menaçans,
Entendez-vous la Mort, joyeuse de nos pertes,
Qui semble nous crier: « Soldats, serrez les rangs?
....

L'auteur se livre ensuite à des réflexions qui honorent à la fois sa raison et son cœur, et termine par ces beaux vers:

Ainsi, de vos amis, trop long-temps prisonnières,
Les ames ont brisé leurs fragiles liens,
Et, d'un monde borné franchissant les barrières,
Par-delà les tombeaux ont cherché les vrais biens.

Vous qui leur survivez, par une crainte vaine
Prétendez-vous encor rendre hommage au trépas?
L'enfant des préjugés peut adorer sa chaîne;
Le sage voit le but, et ne recule pas.
....

De quel subit éclat l'Orient se colore?...
Salut, trois fois salut, ombre de nos amis!
Venez montrer à ceux qui vous pleurent encore
Que la mort au néant ne vous a point soumis.
Désormais affranchis de nos longues misères,
Laissez parfois sur nous s'abaisser vos regards;
Songez que dans ce monde il vous reste des frères
Que jadis avec vous unissaient les beaux-arts!
Qu'un rayon, émané des éternelles sphères,
Pour enflammer nos cœurs descende jusqu'à nous;
Et, quand l'heure viendra qu'aux demeures dernières
Notre ame aura besoin de revoler vers vous,
Calmes, sans rejeter un coup-d'œil en arrière,
Puissions-nous sans effroi fermer notre paupière,
Ainsi qu'un jeune enfant qui, cédant au sommeil,
Sur le sein de sa mère attend un doux réveil!

Bibliographie.

OUVRAGES BIBLIOGRAPHIQUES

Publiés pour, contre et sur la Franc-Maçonnerie, dans tous les pays du monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1835.

Encyclopedie der gesammten Freymaurerey (Encyclopédie de toute la Franc-Maçonnerie et des autres sociétés secrètes qui s'y rattachent), par le F.·. C. Lenning, 2 vol. in-8., Leypsick, chez Brockans.

Cet ouvrage maçonnique contient environ quatre mille articles qui, rangés par ordre alphabétique, font connaître l'origine, l'histoire, la géographie, les symboles, les images, la térinnologie, la bibliographie et la biographie de la Maçonnerie.

Le Parfait Maçon, ou répertoire complet de Maçonnerie symbolique. Montpellier, 1820, in-8°.

Le Parfait Maçon est un recueil que les jeunes Maçons principalement ont besoin d'étudier pour se former des idées claires et se fournir les moyens de lire, avec fruit et moins de difficultés, les nombreux ouvrages qui ont été écrits sur l'art royal et sur les autres sociétés mystérieuses.

Annales Maçonniques des Pays-Bas, à dater de 1814. Bruxelles, 1822-1823, in-8°.

Bonne rédaction et matériaux importans; les rédacteurs n'ont dû pouvoir se les procurer qu'avec beaucoup de démarches, de zèle et même de frais, dignes de la noble récompense qu'ils ambitionnent. En résumé, ces Annales obtiendront une juste considération, et seront recherchées par les Maçons.

Travaux maçonniques et philosophiques, Encyclopédie maçonnique. In-12, Paris, 1819-1823.

Ce recueil a été rédigé par le F.·. Chemin-Dupontès. L'auteur l'a justement intitulé Travaux philosophiques, car une saine philosophie se fait voir dans la rédaction.

Il démontre: 1° que la Franc-Maçonnerie, association philantropique, étrangère aux discussions politiques, contribue également à l'affermissement des gouvernemens et au bonheur des peuples, et qu'elle exclut toute espèce de fanatisme;

2° Quels sont les meilleurs moyens de faire tourner entièrement la Maçonnerie vers le bien de l'humanité;

3° Il expose comment la Maçonnerie est la morale perfectionnée.

Hermès, ou *Archives maçonniques*. 2 vol. in-8°, Paris, 1818-1819.

Le bon goût a présidé au choix des pièces dont se composent les deux volumes de l'Hermès; le style et la rédaction sont également soignés. Des poëmes et des pièces de vers, empreints du cachet du mérite, contribuent à l'agrément de ce recueil. Nous croyons pouvoir affirmer que l'Hermès doit

nécessairement occuper une place dans la bibliothèque de tout Maçon instruit, studieux, ami des lettres et de la régularité.

Le Grand Livre de la Nature, ou l'Apocalypse philosophique et hermétique, ouvrage curieux, dans lequel on traite de la philosophie occulte, de l'intelligence des hiéroglyphes des anciens, de la Société des Frères de la Rose-Croix.

La vérité existe, elle est une ; trois la démontrent; sept y conduisent ; elle est le produit de neuf....

Frère, qui que tu sois, ne t'abandonne à l'étude des sciences occultes que pour avoir la satisfaction de connaître le vrai principe. Aye toujours devant les yeux les misères de l'homme, ses vertus, ses vices et son espoir. Je n'ai point écrit pour t'égarer. Si tu ne vois qu'une simple fable dans ce livre, abandonnes-en la lecture : il n'est pas fait pour toi. Si tu en découvres le sens, la vérité sera ta récompense, mais n'en fais jamais mauvais usage ; n'écoute ni l'intérêt ni l'ambition ; le vrai philosophe n'en a pas besoin.

RÉSUMÉ DE CET OUVRAGE.

INTRODUCTION. — Fausse opinion du vulgaire sur le nombre des vérités faites pour l'homme.

SCIENCES OCCULTES. — Connaissance de l'homme; vains efforts de quelques-uns ; succès de plusieurs. Philosophie connue. Philosophie occulte. Laboratoire de la nature, avec des portes sûres pour y pénétrer. Explication des ouvrages écrits par les adeptes, les chimistes et les philosophes. Méthode d'étudier les anciens et d'expliquer leurs allégories sacrées. Merveilles de la végétation ; palingénésie admirable. Palingénésie des minéraux. Palingénésie des animaux. Nécessité du calcul ; sciences des nombres.

APOCALYPSE HERMÉTIQUE. — § 1. Seconde vie de l'homme. Moyens pour sortir des ténèbres. Erreur nouvelle, dont on est bientôt puni. Construction d'un édifice qu'on peint sous des ruines dans un style figuré. Première expiation par l'eau. L'homme purifié est conduit par un enfant ; cet enfant n'a pas été celui d'un homme. Première intelligence avec les êtres intermédiaires entre nous et la divinité. Réflexions sur le nombre trois; le blanc, le vert et le bleu. Papillon, ou plutôt messager indicateur ; c'est la correspondance qui nous lie aux autres animaux, qui ont aussi leur intelligence. Seconde expiation. On voit les portes ; on s'arrête ; on se rend digne d'être initié dans le temple.

§ 2. L'homme remplace un autre homme ; marche de la nature. Il fut purifié par l'eau ; s'étant souillé de nouveau, on lui impose un autre genre d'expiation. Lecture d'un livre singulier. Le soleil se lève. La porte s'ouvre. L'aspirant est entouré d'armes. Il fut dépouillé pour le vêtir autrement. Repas qui ne se fait qu'une fois par an ; bruit qui se fait pendant qu'on se nourrit du pain de vie.

§ 3. Allégories qui représentent les plus hauts mystères ; elles portent elles-mêmes leur explication. Curiosité punie par une faiblesse ; image des

désordres de l'amour. Chambre de pénitence. Autel des sacrifices ; livre qu'on ne lit pas encore. Quatrième degré d'expiation.

§ 4. Fureur des élémens producteurs et destructeurs des formes. Animaux utiles à l'homme ; combat nécessaire. Nouvelle apparition du guide céleste, preuve d'un grand sacrifice connu par quelques peuples. Serpent utile ; secrets de la médecine.

§ 5. Escalier à sept marches ; c'est de là qu'on voit les erreurs et les vains efforts de l'ignorance. Soldat armé ; combat dont le succès n'est pas douteux pour l'homme courageux ; le Fanatisme et la Superstition tombent sous les coups du juste. Baume nécessaire aux aspirans ; c'est de là qu'est venu l'usage de se frotter le front, les mains, etc., dans de certaines circonstances. Manteau retrouvé. Nouveau départ du guide céleste, représenté sous la figure d'un enfant. On voit les sept portes, on frappe : efforts inutiles.

§ 6. Arrivée des profanateurs du temple ; innocent mis à mort : peinture de nos mœurs. Les deux colonnes. Mystères et bijoux passant de main en main, et changeant de maîtres sans changer d'usage. Réception, grade sublime. Marche du nouvel homme. Rencontre du lion vert. Travaux du grand œuvre. Allégorie du figuier ; enlèvement de trois figues disputées par un oiseau de proie, l'emblème de celui qui ne cherche la vérité que pour en abuser. Découverte d'un nombre utile. Plumes nécessaires dans un autre temps.

§ 7. Palais enchanté, source d'erreurs, vils desirs de l'homme; cette allégorie peint l'enthousiasme et les folies des faux adeptes qui ne travaillent que par avarice. Les neuf colonnes formées par la dépouille du méchant ; elles sont cependant la base du vrai temple ; on lit des inscriptions utiles ; une seule ne s'explique que par la réussite du grand œuvre. Les colonnes tombent ; la saison change, et l'étoile indique par sa marche la route qu'il faut suivre. Carrière connue, mais peu courue. Chûte du voyageur. Passage de la voûte. Résurrection du vieillard mis à mort en commençant l'œuvre. Chandelier à sept branches ; c'est lui qui porte la lumière à tout le globe ; son influence agit sans cesse. Autre calcul des nombres connus. Invention du compas ; usages et vertus des signes du zodiaque.

§ 8. Habitation du soleil ; on s'entretient avec des êtres tout-à-fait dégagés de la matière. Le nouveau reçu montre son manteau qu'il avait dans un autre temps réduit en cendres. On entre dans un laboratoire de chimie ; mais on n'est admis à la pratique de l'art, qu'après d'autres expiations. Epreuve du sang, qui n'est pas suffisante.

§ 9. Connaissance de tous les astres. Le grand livre s'ouvre. Epreuve terrible pour être initié en entier. Epreuve du mercure. Oubli de ses devoirs ; le feu s'éteint dans le laboratoire ; nouveaux embarras, nouveaux soins ; un instant de perdu coûte la peine de recommencer. Le grand œuvre s'avance ; les planètes prennent leur place. Epreuve du feu ; expiation non moins nécessaire que les précédentes. Formation d'un nouvel homme. Produit du travail ; vérités découvertes.

Commentaires de l'Apocalypse hermétique. — Cette partie de l'ouvrage a été publiée pour rendre l'Apocalypse plus intelligible.

Du Recueil de la Maçonnerie Adhoniramite.

L'auteur de cet écrit, qui fut publié en 1786, assure d'abord que toutes les recherches qu'il a faites l'ont plus que convaincu que la Maçonnerie tire son origine des Egyptiens (ce sont ses propres expressions).

Ensuite, développant la combinaison de ses recherches, il avance en faits historiques que Moïse, ayant eu connaissance des secrets du sacerdoce, ainsi que de l'initiation mystérieuse et des épreuves dont les prêtres d'Egypte faisaient, dans leurs réceptions, cet usage si vanté, il les communiqua aux Lévites, dont il fit une association particulière (sur le modèle, sans doute, de celle des prêtres égyptiens); que cette association subsista jusqu'au temps de Salomon, qui non-seulement l'approuva, mais encore la fit servir dans le temple qu'il bâtit à Jérusalem.

D'après ce système, la Franc-Maçonnerie serait une institution purement religieuse, ce qui est bien loin de la pensée de tout homme qui jette un coup d'œil sérieux sur l'allégorie et sur les lois maçonniques, encore moins de celui qui en a étudié l'ensemble, en a rapproché et combiné les parties isolées, qui ne paraissent disparates qu'à l'insouciance ou à la préoccupation.

Au reste, le recueil précieux de la Maçonnerie adhoniramite n'est pas le seul tableau où des spéculateurs de la Franc-Maçonnerie allégorique l'aient présentée comme une institution religieuse. C'est dans les circonstances mystérieuses de la mort de l'architecte Hiram, dont l'allégorie a donné lieu à tant de conjectures. Hiram serait, selon eux, la figure de Jésus-Christ; et la branche d'acacia dont il est parlé dans le grade de maître, le symbole de la croix sur laquelle il versa son sang pour les hommes.

Ce serait ennoblir la Franc-Maçonnerie que de lui donner une origine aussi glorieuse; mais la vérité n'admet pas une prétention si fortement démentie par l'histoire, et si victorieusement combattue par la raison; car s'il était vrai que l'initiation, le secret, le mystère et toutes les figures allégoriques qui constituent la Franc-Maçonnerie, n'eussent été imaginés que pour servir de voile au culte du christianisme, dans le temps que cette religion n'était pas légitimement avouée, quel prétexte resterait-il aux Francs-Maçons actuels pour justifier leur isolement mystérieux et secret, aujourd'hui que le christianisme jouit paisiblement de toute la liberté nécessaire à son exercice et à sa propagation?

Il faut donc conclure que la Franc-Maçonnerie est un monument des institutions anciennes dont le système n'est ni politique ni religieux, et que, dès-lors, l'auteur du *Recueil précieux*, en établissant une origine qui s'approche de la vérité, s'en écarte étrangement lorsqu'il parcourt la descendance des Francs-Maçons, et qu'il déduit le système et le but qu'ils ont à se proposer.

Le vrai Franc-Maçon, ou origine et but de la Franc-Maçonnerie, par le Frère Enoch, 1 v. in-12 de 273 pages, imprimé à Liége en 1773.

Le *frère Enoch*, dans le chapitre 3 de son livre, définit ainsi la Franc-Maçonnerie: « Une société sainte et pieuse d'hommes amis, qui a pour fondement la discrétion, pour but le service de Dieu, Grand-Architecte de l'Univers, la fidélité à son prince et la charité envers son prochain; et pour leçon d'élever un bâtiment allégorique aux vertus qu'elle enseigne, avec des signes certains pour se reconnaître.

Dans le chapitre 5 intitulé: *Origine de la Franc-Maçonnerie*, il attribue d'abord à l'archange Saint-Michel la dignité de grand-maître de la première Loge des Francs-Maçons; ensuite il raconte comme fait historique qu'après le fratricide de Caïn, les descendans de Seth furent les héritiers de la piété de leur père, et le peuple chéri de Dieu; et que, pour le servir plus sûrement, ils s'assemblèrent, à l'écart des méchans;

Que le nombre des enfans de Dieu, des vrais Maçons, diminua bientôt par leurs alliances avec les enfans des hommes, ce qui porta Dieu à envoyer le déluge, pour les punir de ce qu'ils avaient oublié la vraie Maçonnerie. . . . mais Noé et ses enfans, qui furent trouvés justes, ne périrent pas. . .

Les enfans de Noé ne persévérèrent pas tous dans la vraie Franc-Maçonnerie, car les descendans de Cham, redoutant un second déluge, imaginèrent de bâtir la tour de Babel pour s'y réfugier. C'étaient les mauvais Maçons: ils furent confondus. . . . .

Enfin, les vrais serviteurs de Dieu lui restèrent fidèles; ils prirent le nom de Maçons, par allusion aux travaux de la tour de Babel, et ils ajoutèrent celui de francs ou libres, pour se distinguer des autres. . . . . Voilà, suivant le frère Enoch, la vraie origine des Maçons-libres, ou Francs-Maçons, ou bons Maçons. . . .

OBSERVATIONS.

Maçonnerie, ordre de paix, d'amitié et de vertu, seras-tu toujours méconnue et mal jugée? Ne voudra-t-on jamais voir en toi qu'une source de troubles, de haines et de révolutions? Il est pénible de devoir le dire: l'opinion qui, vers le milieu du siècle précédent, était assez généralement répandue en Europe au sujet de l'art royal, semble, depuis quelque temps, renaître avec plus de force en certaines contrées. Des mesures sévères ou prohibitives ont été prises contre cet art par plusieurs états: Maçons qui les habitez, affligez-vous, mais obéissez sans murmure. C'est en respectant les décrets du pouvoir suprême, même alors qu'ils vous frappent; c'est en servant avec fidélité le gouvernement et la patrie que vous confondrez ceux qui vous accusent près d'eux, que vous prouverez que vous êtes les vrais enfans d'H∴!

Et vous, qui avez le bonheur de vivre dans des régions où notre institution est tolérée, Maçons, prouvez que vous méritez cette tolérance, en continuant à manifester votre soumission aux lois.

L'UNIVERS MAÇONNIQUE,

Revue Générale

DES PROGRÈS ET ACQUISITIONS DE L'ESPRIT HUMAIN

DANS TOUTES LES BRANCHES DES CONNAISSANCES MAÇONNIQUES.

Histoire. — Littérature. — Poésies. — Biographie & Bibliographie.

« **Publions, établissons, propageons la vraie maçonnerie, nous aurons**
» **rendu plus de services à la terre que tous les législateurs ensemble!** »

N° 4. — 5836. — (Ère vulgaire 1836.)

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LA

FRANC - MAÇONNERIE,

Son origine, ses progrès et son but,

PAR LE F.·. BOILEAU;

Établi d'après les écrits des historiens anciens et modernes.

L'origine des mystères de la franc-maçonnerie touche au berceau de la civilisation. Pendant des siècles, l'homme, agreste comme les rochers qu'il habitait, ne connaissant que le premier, le plus puissant des besoins, celui de sa conservation, se nourrissait des végétaux que la main de la nature avait semés sous ses pas, ou de chairs palpitantes qu'il disputait aux animaux féroces. Sans cesse errant, sans idées, sans désirs; plus ou moins cruel suivant l'énergie de ses besoins, selon la température et la fertilité des lieux où il traînait sa longue enfance, il cessait de vivre avant d'avoir su s'il existait.

Tel fut l'état des premiers habitans du globe.

Enfin, au milieu de ces peuplades sauvages, l'Éternel fit naître un de ces grands génies qui, toujours au-dessus de leur siècle, sans instruction, sans culture, conçoivent de vastes desseins et les exécutent sans autres moyens que l'ascendant qu'ils savent prendre sur les esprits vulgaires. Cet homme, que toutes les nations antiques se sont disputé l'honneur d'avoir vu naître parmi elles; cet homme, qu'elles ont nommé tour à tour *Brahma*, *Ammon*, *Odin*, *Prométhée*, parvint, à force de génie et de persévérance, à rassembler les familles errantes dans les forêts; il répandit sur elles ces flots de lumière que le *grand Architecte de l'univers* avait placés dans son cœur. Second créateur du monde, il leur annonça un Dieu suprême, immuable, éternel, et leur parla en son nom.

A sa voix, les arts primitifs sortirent du néant; la terre, faiblement sollicitée, répondit aux efforts des premiers cultivateurs. C'en est fait, le sort du genre humain est assuré, l'édifice du monde va s'élever rapidement; l'homme naissant ne craindra plus la faim dévorante; le tigre évitera désormais des lieux où plusieurs bras réunis sont prêts à le repousser.

Tout porte à croire que les bords du *Gange* ont vu s'opérer cette heureuse révolution.

En effet, qu'on admette le système du mouvement progressif de la mer d'orient en occident; que l'on considère la position, la température de l'Inde, on conviendra qu'elle dut être le pays de la terre le plus anciennement civilisé (1).

(1) Les historiens qui veulent assurer à l'Égypte la priorité sur toutes les nations parlent sans cesse des grands voyages, des temples, des pyramides antiques dont

La masse indestructible a fatigué le temps.

Il faut avouer cependant qu'ils sont peut-être au-dessous des monumens que l'Inde nous offre encore aujourd'hui comme une espèce de preuve de son ancien éclat et sa prodigieuse antiquité. Les temples de Salcette, d'Illouva, d'Éléphanta, de Teridschnapali et de Douganes supposent, dans le peuple qui les a construits, une plus grande connaissance de l'art et un plus haut degré de civilisation, que tous les travaux des anciens Égyptiens. Ces réflexions n'ont pas échappé à Niebuhr et à Sonnerat. « Il a fallu, dit le premier (*a*), plus » de travail et d'habileté pour creuser dans le » roc de si vastes bâtimens, et pour les orner de si » grandes et de si belles sculptures qu'il n'en fal» lut pour entasser en masses énormes des pier» res calcaires tendres qui se trouvaient sous la » main de l'architecte. Les pyramides parais» sent le produit d'un esclavage barbare, et les » temples des Indiens celui de la magnifi» cence d'un peuple éclairé...... »

« Les pyramides tant vantées de l'Égypte, » dit M. Sonnerat (*b*), sont de bien faibles » monumens auprès des pagodes de Salcette, » d'Illoura : les figures, les bas-reliefs et les » milliers de colonnes qui les ornent, creusés » au ciseau dans le même rocher, indiquent » au moins trois mille ans d'un travail consé» cutif ; et les dégradations du temps en dési» gnent au moins trois mille d'existence. D'a» près cela on ne sera pas surpris que l'igno» rance attribue le premier de ces ouvrages » aux dieux, et le second aux génies........ »

Ces temples indiens, si justement fameux dans les annales des sciences, et trop peu connus des Européens, sont tous taillés dans le roc

(*a*) Voyag. de Niecbuhr, tom. 2, pag. 426.

(*b*) Voyage aux Indes et à la Chine, tom. pag. 218.

Si des raisons physiques semblaient insuffisantes pour assurer aux *brahmes* le titre de fils aînés de la terre, qu'on ouvre les annales des nations, qu'on parcoure les anciennes cosmogonies, chaque peuple place loin des bords qu'il habite le berceau de ses dieux et la patrie de ses fondateurs ; l'Indien seul montre les lieux où naquirent ses bienfaiteurs. Vainement l'antique Égypte cherchait à perdre son origine dans la nuit du néant : *Osiris* était Éthiopien, ses prêtres étaient forcés d'en convenir. Chaque année ils entreprenaient un long et pénible voyage pour offrir, dans la patrie d'*Osiris*, un sacrifice solennel avec les gymnosophistes de *Méroë* (2) ;

vif. Les colonnes qui les soutiennent, presque toujours couvertes dans toute leur longueur d'ornemens en bas-reliefs, sont des parties de ce même roc que l'architecte a conservées. Les murailles extérieures, celles qui séparent le temple en plus ou moins de parties, sont également ornées de bas-reliefs et de figures de dix à quinze pieds de hauteur, tellement saillantes, que quelques-unes ne tiennent au mur que par des arrêtes. « Ces bas-reliefs, ajoutent » Niebuhr (*c*) et Anquetil du Perron, ne peu» vent être comparés ni pour le dessin ni pour » l'exécution aux ouvrages des sculpteurs grecs ; » mais ils surpassent de beaucoup en élégance » tout ce qui reste des anciens Égyptiens. Ils » sont aussi plus beaux que les bas-reliefs con» nus de Persépolis. »

Qu'on réfléchisse au temps qu'il a fallu employer pour élever ces monumens, dont quelques-uns présentent une immense étendue, pour les couvrir de sculptures dans toutes leurs parties, et l'on trouvera sans doute moins hasardés les calculs de M. Sonnerat, et moins extraordinaire l'exécution des obélisques et des pyramides.

Au reste, on trouvera sur ces anciennes pagodes les détails les plus satisfaisans dans les relations de Gemelli--Careri, Thévenot, Freyer, Ovington, Niebuhr et Anquetil du Perron.

(2) Tous les ans la statue d'Ammon était solennellement portée aux confins de l'Égypte et de l'Éthiopie. C'était là que les prêtres des deux nations offraient conjointement un sa-

(*c*) Voyages, tom. 2, pag. 420.

l'Éthiopien, à son tour, allait puiser chez ses frères de l'Inde des connaissances nouvelles.

Forcé de nous contenir dans des bornes étroites, nous ne chercherons pas à augmenter par d'autres preuves la longueur d'un précis nécessaire, mais déjà trop étendu.

Nous le répétons, tout porte à croire que le législateur du monde naquit sur les rivages délicieux du Gange ou de l'Indus. Ses yeux, avant de se fermer, virent s'élever l'édifice imposant qu'il avait construit. Fier de son ouvrage, il put se dire : « Et moi aussi, j'ai créé l'homme. »

Les familles qui l'environnaient durent voir en lui un être au-dessus de l'humanité. Celui qui les avait arrachées du fond de leurs déserts, celui qui leur avait donné des idées, des sensations nouvelles, dut leur paraître un envoyé du ciel, une émanation du Dieu grand Architecte de l'univers, qu'il leur avait fait connaître. Il sentit bientôt que les yeux de l'homme étaient trop faibles pour supporter l'éclat de la vérité, et se garda de détruire une illusion qui lui fournissait un moyen si puissant de faire le bien. Ses enfans seuls reçurent le dépôt tout entier de ses lumières ; eux seuls furent chargés de la fonction sacrée d'instruire les races futures. Telle fut la mission transmise d'âge en âge aux initiés de tous les temps et de tous les pays ; telle est, nous le

crifice et préparaient le festin sacré nommé par les Grecs Héliotrapèze, *Table du Soleil* (*a*). Hérodote fixe le terme de cette procession et le lieu du festin, où tous les dieux venaient prendre place, à l'île de Meroë, séjour des gymnosophistes.

Cette fête singulière a donné lieu à Homère (*b*) de supposer que Jupiter, quittant l'Olympe, allait souvent avec tous les dieux, dans la *pieuse* Ethiopie, s'asseoir à la table des mortels.

(*a*) Recherches philos. sur les Egypt. et les Chinois, tom. 2., pag. 147.
(*b*) Iliad, Lib. 1., v., 422.

croyons, l'origine qu'on peut assigner aux mystères de la maçonnerie.

Les descendans du sage dont on vient d'esquisser l'histoire suivirent la route qu'il leur avait tracée. Inventeurs de tous les arts, créateurs de toutes les sciences, ils admirent au partage de leurs connaissances quelques hommes privilégiés que leurs vertus et leurs grandes qualités en avaient rendus dignes. C'est du sein de cette réunion de sages que partirent les rayons de lumière qui devaient éclairer l'univers ; ce sont eux que l'antiquité reverra sous le nom de brachmanes ou de gymnosophistes (1).

(1) Les gymnosophistes de l'Inde étaient divisés en deux classes : les brachmanes et les germanes (*c*), sarmanes (*d*), samanéens (*e*) ou hylobiens (*f*) : leur nom générique leur a été donné par les Grecs. Errans dans les bois et les campagnes, ils passaient les jours à méditer, à observer la nature, et à répondre aux questions qu'on leur adressait de toutes parts (*g*). Le soir, couchés au pied de l'arbre dont les fruits leur servaient de nourriture (*h*), ils s'endormaient d'un sommeil paisible, ou s'occupaient à suivre le cours des astres. Il paraît certain qu'ils avaient poussé très loin l'astronomie, science cultivée aux Indes de temps immémorial (*i*). Les sages du Gange veillaient avec un soin minutieux à l'instruction des disciples qui devaient perpétuer leur école. Si l'on en croit Mégasthènes, ils s'occupaient de ces enfans même avant l'époque de leur naissance (*j*); aussitôt qu'ils étaient en état de se passer des secours de leur mère, les gymnosophistes s'en emparaient, et commençaient un cours d'instruction qui devait durer trente-sept ans (*k*).

(*c*) Megasth., ap. Strab., Lib. 15.
(*d*) Clem. Alex, Strom., Lib. 1.
(*e*) Origines. contr. Cels., Lib. 1.
(*f*) Strab., Lib. 15.
(*g*) Strab., Lib. 4.
(*h*) Pline, Lib, 12, cap. 6.
(*i*) Suidas. Diod., Lib. 2. Strab., Lib. 15. Bailly, Hist. de l'astr. ancienne, Hist. de l'astr. orient. Le Gentil, Voyage dans les mers de l'Inde. Sonnerat, Voyag. aux Ind. et à la Chine. Holwel, Intr. des événemens passés aux Indes, etc.
(*j*) Megasth., apud Strab., Lib. 15.
(*k*) Ubi suprà.

Occupés sans relâche du bonheur des hommes, contemplant sans cesse les merveilles de la nature, trouvant chaque jour dans son sein une source inépuisable d'instruction, les brachmanes jouissaient, dans le calme et la méditation, d'une paix que rien n'avait encore altérée, lorsqu'un nuage enflammé s'avança du côté du nord. Les plaines de l'Inde furent bientôt couvertes d'armes et de guerriers : c'étaient les farouches enfans de Vichnou (1). Le fer à la main, ils

Les brachmanes ne faisaient aucun usage des choses animées ; comme les Indiens modernes, ils auraient frémi à l'idée de tuer un animal pour s'en nourrir (*a*) ; ils méprisaient également la douleur et la mort : rien au monde ne pouvait les empêcher de suivre le dessein qu'ils s'étaient proposé. « Homme ambitieux, disaient-ils à Alexandre (*b*), nos corps sont en ta puissance, mais tu ne peux changer notre volonté ; quel pouvoir peux-tu t'arroger sur l'ame des sages, qui ne craignent ni la mort ni les supplices ?

Leur culte était simple et purgé de toute espèce de superstition (*c*) : ils adoraient un Dieu éternel, créateur du monde, conservant son ouvrage, en détruisant sans cesse quelques parties pour en reproduire de nouvelles ; croyant à l'immortalité de l'ame, admettant, avec la métempsychose, le dogme des peines et des récompenses futures, ils regardaient la vie comme un moment d'exil et une punition de leurs fautes passées. Il ne faut donc pas les accuser de fanatisme et de férocité en les voyant s'élancer dans un bûcher ardent (*d*), puisque cette cérémonie barbare leur paraissait un moyen approuvé par la Divinité pour abréger de quelques années une existence qu'ils considéraient comme un obstacle à leur bonheur éternel.

(1) Les annales sacrées des Indiens parlent plusieurs fois de la révolution qui fit succéder la religion existante au culte primitif ; on sait qu'elle fit couler des flots de sang (*e*).

(*a*) Suidas., Pallad. de Bragm., Porph. de abstin, Lib. 4. Euseb., prep. Ev., Lib. 6, cap. 10.

(*b*) Clem. Alex. Strom., Lib. 4, Anonym. in collect. Byss.

(*c*) Clem. recogn. ad Jacob., Lib. 9.

(*d*) Strab., Lib. 15, Clem. Alex. Strom., Lib. 4, Lucian. de mort. Peregr. Plin., Lib. 6. cap. 19.

(*e*) Lib. 15, pag. 1040, édit. Kiland. Casaub.

venaient fonder un empire, et prêcher une religion nouvelle. Fidèles à leurs principes, les paisibles brachmanes préférèrent la mort à l'horreur de tremper leurs mains pures dans le sang de leurs bourreaux : ils périrent presque tous. Presque tous tombèrent sous les coups des sectateurs de *Vichnou*, qui remplacèrent les dogmes simples et sublimes de *Budda* par un culte rempli de fables ridicules et de pratiques superstitieuses. C'est le même qui subsiste aujourd'hui dans les Indes. Les principes des brachmanes n'existent plus que dans les Vèdes et chez une tribu faible et dispersée, dont les membres portent le nom de Schammaners.

Long-temps avant cette époque désastreuse, non contens d'avoir fait le bonheur de l'Inde, les brachmanes prétendirent à la gloire de civiliser le reste du monde. Il est probable que la Perse reçut les premières lumières ; mais des ténèbres épaisses dérobent à nos yeux cette partie de son histoire. Nous savons à peine que 3,209 années avant l'ère vulgaire, *Diemschas*, ou *Djemschid*, jeta les fondemens de Persépolis. Au-delà de cette époque, il est impossible de rien trouver qui puisse servir à appuyer la plus vague supposition. Si le flambeau des arts brilla d'abord pour la Perse, il paraît également certain qu'il s'éteignit bientôt, pour reparaître avec tant d'éclat dans la main de *Zoroastre*.

Deux législateurs, portant tous deux le même nom (2), répandirent en Perse la même doctrine, à deux époques différentes (3).

(2) Anquetil du Perron ne compte que vingt-deux siècles depuis Djemschid jusqu'à Jésus-Christ.

(3) Zoroastre se disait le disciple d'un premier législateur, né sous le règne de Viven-

et alior. Relat. mission. Dan'c. gontin. 24. Hist. de l'astr. ancien. ,pag. 334.

Le premier, contemporain de *Virenghânm*, père de Djemschid, suivant le *Zend-avesta*, posa les bases de la religion que son successeur devait établir d'une manière si solide. Élève des brachmanes, peut-être Indien lui-même, il apporta en Perse les lumières qu'il avait puisées sur les rives du Gange. Ses disciples reçurent le nom de *mages*. Poursuivis à plusieurs reprises, leurs persécuteurs les crurent détruits; mais leurs principes, conservés religieusement, restèrent cachés dans les cœurs de quelques adeptes jusqu'au moment de la naissance du second Zoroastre.

A cet instant terrible où l'insensé *Cambyse* semblait avoir conçu le projet d'anéantir tous les genres de lumières; à l'instant où la doctrine égyptienne paraissait éteinte dans le sang de ses ministres, Zoroastre quitta l'Égypte. Vengeur de ses maîtres, il soumit à leurs principes sacrés leurs barbares oppresseurs. Des débris épars de l'ancienne loi, des connaissances qu'il avait recueillies aux Indes et à Memphis, il forma un corps de doctrine qui devint bientôt le code religieux

ghânm, père de Djemschid (*a*), Les Zends le nomment Héomô ou Hom. La loi de Hom, dit le traducteur du Zend-avesta, annonçait un Etre suprême, et éternel, auteur de deux principes opposés. Les cérémonies de cette loi, appelée *Pœriokesch* (loi première), étaient simples, en petit nombre, et rappelaient l'origine et l'arrangement de l'univers. On nomme peschdadiens (hommes de la première loi) les sectateurs du Pœriokesch. Un passage d'Ibn Shahna, cité par Hyde (*b*), donne aux peschdadiens le nom de Keiomarsiens.

Hom reçut le surnom de Zaeré (d'or, de couleur d'or), qu'on a pris pour le nom de Zoroastre, qui en zend est Zéréthoschtro (*c*).

(*a*) Zend-avesta., tom. 1, part. 2., p. 107, Anq. du P., Acad. inscrip., tom 37, pag., 337 et 749.

(*b*) Ibn-Shahna, in libro de Primis et posteris apud Hyde, de Rel. vet. Pers, cap. 9, pag. 163.

(*c*) Anquet. du P., Acad. inscript., tom. 37, pag. 749.

des Perses, des Chaldéens, des Parthes, des Bactriens, des Saïques, des Corasmiens et des Mèdes.

Les rites *mitriaques*, si fameux chez les Romains, appartiennent essentiellement à la croyance des mages. Nés dans l'Orient, ils passèrent en Italie vers le second siècle de notre ère. On sait que pour être admis à l'initiation il fallait subir des épreuves longues et rigoureuses: un jeûne de cinquante jours, sept passés dans une entière obscurité, une foule d'autres pratiques mystérieuses préparaient l'ame du néophyte, et le disposaient à *recevoir la lumière*. Après plusieurs ablutions, il pénétrait enfin dans le sanctuaire de *Mithra*. Là, il faisait, avec ses frères, une offrande de pain et d'eau. Pour dernière épreuve, on lui présentait une couronne et une épée, emblêmes de la souveraine puissance, à laquelle il devait préférer la sagesse. On ajoute que les initiés s'imprimaient sur le corps une marque ineffaçable.

Des plaines de la Perse, les brachmanes passèrent en Éthiopie. Les usages encore existans en Abyssinie; la ressemblance qui paraît avoir existé entre les gymnosophistes de l'Inde et ceux de l'Éthiopie; l'opinion même des anciens sur ces deux contrées, sont autant de preuves de leur passage.

Le reste de la terre languissait encore dans les chaînes de la barbarie; mais le temps approche où l'Égypte enfin éclairée va porter chez toutes les nations le flambeau des sciences. Suivi d'une foule de ses compatriotes, *Osiris* descendit des montagnes de l'Éthiopie. Sans guerriers, sans combats, il soumit l'Égypte, et fit adopter aux sauvages qui l'habitaient les lois maçonniques et les arts de sa patrie. Entouré de grands hommes dont la reconnaissance a fait des dieux, Osiris joignait aux charmes de l'éloquence les prestiges d'une musique enchanteresse. Les chants de neuf vierges que le génie mythologique des Grecs a placées dans les cieux, sous le nom

de Muses, faisaient retentir les rivages du Nil des lois d'Osiris et des principes de sa sublime morale.

Bientôt les plaines de l'Égypte furent couvertes de villes; bientôt s'élevèrent ces temples superbes, ces hardis obélisques et ces immenses pyramides, qui font encore aujourd'hui l'admiration du monde.

Fidèles aux principes qu'ils tenaient de leurs pères, les législateurs de Thèbes voulurent cacher au vulgaire leur doctrine et leurs connaissances. Si les Indes virent naître les mystères sacrés, ils durent à la savante Égypte leur gloire et leur éclat. Le *dépôt* des sciences, les lignes mystiques que Thot avait gravées sur des colonnes de granit, furent *déposées* dans de profonds souterrains où les seuls *initiés* avaient le droit de pénétrer. Bientôt un mystère imposant, des épreuves redoutables environnèrent les initiations, et placèrent une barrière impénétrable entre la lumière et l'œil du profane (1).

C'est au fond des temples souterrains de Thèbes, de Saïs, d'Héliopolis et de Memphis que les *hiérophantes* formèrent ces grands hommes que l'Égypte devait envoyer aux nations. Tandis qu'*Orphée* établissait les mystères de Samothrace, que *Moïse* créait un peuple nouveau, *Triptolème* et *Eumolpe* donnaient des lois à la Grèce, et jetaient les fondemens du temple d'Éleusis. Moins connu, aussi utile qu'eux, *Abaris*, à qui l'étendue de ses connaissances fit supposer le don de franchir les espaces, attaché à la flèche d'Apollon, Abaris courut porter la lumière dans les régions hyperborées.

Les mystères de Samothrace étaient consacrés aux Cabires. Ce titre même indique leur origine égyptienne. Ils paraissent se rapprocher en quelques

(1) Il n'est pas inutile de remarquer que les anciens regardaient comme un seul et même peuple les Indiens et les Éthiopiens.

points de ceux des Phéniciens; chez ces derniers les Cabires etaient au nombre de neuf, tous fils de Syndic le *Juste*. Le fils de Thabon fut leur premier hiérophante, suivant le fragment de *Sanchoniaton*.

A Samothrace on ne reconnaissait que quatre Cabires ou grands dieux. Mnaseas nous a conservé leurs noms mystérieux : on les appelait *Oxierès*, *Axiokersa*, *Axiokersos* et *Casmilos* ou *Cadolus*. On ajoute que les mystères célèbres apportés en Phrygie par *Dardanus* passèrent ensuite en Italie, et furent confiés aux Vestales, qui, seules avec le grand-prêtre, en possédaient le secret.

La Grèce, bientôt civilisée, consacra dans le temple d'Eleusis la doctrine sacrée qu'elle tenait des Égyptiens. Trente mille initiés, accourant du fond de l'Europe et de l'Asie, entourèrent plus d'une fois la ciste mystique dans les belles plaines de l'Attique.

Des épreuves terribles précédaient l'initiation, des prestiges éclatans l'environnaient. Des gouffres brûlans du Tartare, le néophyte passait dans l'Élysée. C'était dans ces lieux enchantés qu'il entendait la voix de l'hiérophante, et qu'admis au secret des mystères, il recevait le prix de ses vertus et de sa fermeté.

On s'abstient difficilement de parler avec plus de détail de ces fêtes célèbres, que la Grèce embellit autrefois du charme de sa brillante imagination. Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter un mot qui caractérise d'une manière frappante l'opinion de l'antiquité sur ces mystères. Le père de l'éloquence latine, *Cicéron*, remarque que partout où les initiations éleusiniennes ont été introduites, elles ont contribué à rendre les hommes meilleurs, à resserrer les liens qui les unissaient, et à les attacher davantage à leurs devoirs (2).

(2) Les lois principales de l'initiation éleusinienne étaient celles qu'avaient établies les

Avant de quitter ces belles contrées, nous devons parler d'une institution philosophique dans laquelle les vrais enfans de la lumière ont pu saisir des rapports frappans avec la franc-maçonnerie. On a déjà pressenti que nous allions nommer l'école pythagoricienne.

Né dans l'île de Samos au commencement de la quarante-cinquième olympiade, Pythagore, dévoré du besoin de s'instruire, chercha longtemps la lumière chez les nations savantes. Après de longues études, après s'être fait initier aux mystères des Indiens et des Égyptiens, à ceux d'Éleusis et de Samothrace; après avoir connu Solon, Pittacus, Zoroastre, Épiménide, il revint enfin dans sa patrie; mais le disciple des sages de Thèbes ne pouvait se résoudre à vivre sous les lois d'un tyran, et Policrate venait d'usurper à Samos l'autorité suprême. Pythagore renonça à ses biens, à ses amis, aux lieux de sa naissance. Il quitta la Grèce, et vint fonder à Crotone cette école célèbre, de laquelle sortirent tant d'hommes illustres. Il crut devoir entourer d'un voile mystérieux le flambeau de la philosophie. Un soin scrupuleux le dirigeait dans le choix de ses élèves, et des épreuves de toute espèce l'assuraient de leur vocation.

Ils étaient divisés en *trois classes*; on restait *trois ans* dans la première Avant l'admission, on devait déposer tout son bien entre les mains des trésoriers (1). Si ces trois premières

brachmanes, et qui étaient en vigueur chez les Égyptiens. Elles ordonnaient d'honorer ses parens, d'adorer les Dieux et de respecter la vie des animaux utiles à l'homme et compagnons de ses travaux.

(1) On sait que le récipiendaire maçonnique doit déposer tous ses métaux avant de se présenter à l'initiation.

Les auteurs qui nous ont transmis cet usage pythagoricien sont Diogène Laerce, *Lib*, 8; Aulu-Gelle, *Lib.* 1, *cap.* 9; Jamblique, Vit.

années d'épreuves répondaient aux désirs du *maître*, l'élève passait dans la seconde classe. Pendant *cinq années* il était condamné au plus profond silence; la voix de Pythagore ne parvenait à son oreille qu'à travers l'épaisseur du voile qui cachait l'entrée du sanctuaire. Enfin, il était admis à la connaissance entière de la doctrine sacrée, et travaillait avec le *maître* à l'instruction des nouveaux initiés.

Les enfans de cette grande famille, ajoute Jamblique (cité par Barthélemy), dispersés en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient *à certains signes*, et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus.

La célébrité de ces philosophes devait armer contre eux l'ignorance et la méchanceté. La calomnie présenta ces réunions savantes et vertueuses comme autant de foyers de conspiration: la puissance s'éleva contre les pythagoriciens, la multitude aveugle les poursuivit avec fureur. Chassé de Crotone, errant, persécuté, Pythagore, avant de terminer une existence consacrée au bonheur des hommes, vit ses malheureux disciples tomber sous le glaive ou expirer dans les flammes.

Les déplorables restes de son école se rassemblèrent quelque temps après et continuèrent de former des réunions, quelquefois tolérées, mais le plus souvent défendues et tenues très secrètes.

Du haut de ses antiques pyramides, le génie de l'Égypte répandait sur le monde ses rayons lumineux. Pendant

Pyth., *cap.* 17. Ajoutons que lorsque les progrès de l'élève ne répondaient pas aux soins de Pythagore, on lui remettait le dépôt qu'il avait consigné à son arrivée (*a*), et on le faisait sortir de l'institut, dans l'intérieur duquel on lui élevait un tombeau (*b*).

(*a*) Jambl. vita. Pyt., cap. 17.
(*b*) Clem. Alex. Strom., Lib. 5.

qu'une partie de ses ministres préparait les siècles brillans de la Grèce, quelques-uns s'étaient enfoncés dans les plaines glacées de la Scythie. En vain la nature elle-même militait contre leurs efforts : les rochers, les frimats, le caractère farouche et indépendant des enfans du Nord semblaient éloigner toute espérance de succès; mais les obstacles de toute espèce ne présentaient aux sages de l'Égypte qu'une tâche plus importante et une couronne mieux méritée. Leurs accens persuasifs se firent entendre, et une foule de prosélytes suivit leurs pas. Ils virent bientôt se former autour d'eux ces écoles fameuses qui propagèrent le culte mystérieux des druides du pied des Apennins aux rivages de la Scandinavie.

Toujours retirés au fond de leurs vastes forêts, arbitres souverains des peuples, les druides ne paraissaient à leurs yeux que lorsque leur ministère sacré ou le soin des affaires publiques nécessitaient leur présence. Renfermés dans les sombres asiles dont nul mortel n'osait approcher, ils étudiaient en silence, et veillaient à l'instruction de leurs disciples. Vingt années suffisaient à peine aux études qu'ils exigeaient de leurs élèves; aucun livre, aucune tradition écrite ne pouvaient soulager leur mémoire; le druide aurait craint qu'un œil profane pénétrât le secret de ses mystères. Après ce long cours d'études, à la suite d'épreuves et d'examens rigoureux, le néophyte était admis à l'initiation: égal de ses maîtres, il partageait leurs lumières et la vénération publique.

Le même esprit, le même culte, les mêmes cérémonies règnèrent longtemps dans ces vastes régions. Enfin, les Romains vainqueurs apportèrent dans les Gaules des lois, des mœurs et une religion nouvelles. La multitude dut préférer aux dogmes mystérieux, à la divinité invisible, aux fêtes sombres et imposantes des druides, une religion brillante et facile, qui parlait à ses sens, et charmait ses yeux par la pompe et l'élégance de ses cérémonies.

La doctrine des druides subsista quelque temps encore dans la Grande-Bretagne; les rochers blancs de Mona (1) défendirent long-temps leurs augustes mystères.

Cette île célèbre, principale école, résidence du chef des druides d'Albion, était pour l'Angleterre ce que Chartres était pour les Gaules; Thorla, Heresbourg et Arcon pour la Germanie et la Scandinavie. Pendant un siècle, Mona conserva dans ses forêts impénétrables l'autel triangulaire, le coffret mystique et l'épée de Belinus. Mais bientôt ces chênes vénérables, seules et antiques colonnes du temple des druides, tombèrent sous la hache des conquérans du monde; le profane osa pénétrer dans ces asiles sacrés!.... Rivage de Mona, vous n'entendrez plus la harpe du Barde; rochers du Snowdon, vos échos ne répéteront plus ses chants mystérieux!.... Mais quel esprit sublime a donc présidé à l'institution des mystères? Partout les mêmes, fondés sur une base unique, tendant au même but, propageant les mêmes principes, avec quel art ils sont modifiés suivant l'esprit, les mœurs et le caractère des nations chez lesquelles ils sont établis! Chez l'Égyptien, peuple triste et réfléchi, les cérémonies initiatoires brillaient d'une splendeur sévère et imposante. Entourées chez les Grecs de l'appareil le plus éclatant, des danses, des chants mélodieux, l'éclat de mille flambeaux embellissait leur célébration, et charmait les sens d'un peuple qui sacrifiait tout à la beauté du spectacle. Dans les Gaules, au contraire, les sombres mystères des druides étaient célébrés

(1) Sous le titre de *Mona antiqua restaurata*, H. Rowlend a donné un ouvrage du plus grand intérêt sur les antiquités de cette île célèbre et sur les mystères des druides qui l'habitaient.

la nuit. Une lueur pâle et vacillante éclairait à peine, et contribuait encore à répandre une religieuse horreur dans l'ame des assistans.

Les Romains, entièrement maîtres des Gaules, poursuivirent les druides et détruisirent leurs écoles (1). Il est probable que ceux qui purent échapper à la proscription coururent se réfugier chez leurs frères du Nord, et préparer dans les forêts de la Scandinavie ces irruptions terribles qui devaient renverser la puissance de Rome, et traîner son aigle ambitieuse à ce char de triomphe où elle avait enchaîné l'univers.

Ces vastes contrées, que les anciens connaissaient sous le nom de Celtique ou Scythie, virent encore éclater une autre révolution. Odin, chassé de ses états par les armes romaines, contraint de devenir conquérant pour s'assurer un asile, Odin soumit à son tour la Scandinavie (2).

Loin de suivre l'exemple de ses oppresseurs, il laissa subsister la religion établie, et se contenta d'y joindre une partie des mythes que Sœmund Sigfusson et Snorr, fils de Turla, nous ont conservés dans les deux Edda. La sagesse d'Odin, et surtout sa valeur brillante, la première des vertus chez ces peuples belliqueux, lui méritèrent les honneurs de l'apothéose. Les guerriers qu'il avait conduits aux combats l'invoquèrent après sa mort comme le premier des Dieux, ou,

(1) L'ordre des druides, après avoir longtemps régné dans les Gaules, fut enfin détruit par les Romains, sous l'empire de Claude et de Tibère.

(2) Le plus fameux des temples élevés à Odin était celui d'Upsal; un Scalde ou Barde des Scandinaves en donne une magnifique description. Nous engageons le lecteur à la chercher, ainsi que tout ce qui peut avoir rapport à la mythologie d'Odin, dans l'Introduction à l'Histoire du Danemarck de Mallet et dans l'Edda de Resenius. Les ouvrages de Wormius, Rusbeck, Bartholin, Ihre, Leclerc, Keralio, sont encore des sources précieuses où se trouvent des détails importans sur les religions et les antiquités du Nord.

pour mieux dire des héros divinisés (3).

Nous avons jusqu'à présent parcouru la chaîne mystérieuse des initiations antiques. A quelle époque et par quels moyens est-elle venue jusqu'à nous, et s'est-elle rattachée à la houpe dentelée? Quelle cause a fait descendre les mystères du haut rang qu'ils occupaient autrefois? Telles sont les questions auxquelles nous allons nous efforcer de répondre.

Nous sommes arrivés à une question bien importante sans doute, mais que le défaut total de documens authentiques empêchera toujours de résoudre d'une manière satisfaisante. En quel temps les mystères que nous appellerons désormais maçonniques ont-ils passé en Europe? On croit en retrouver quelques faibles traces dans le huitième siècle. Rien, avant cette époque, ne peut annoncer qu'ils y fussent connus.

Tout se réunit pour appuyer l'ingénieuse hypothèse de Laurens, qui prétend que nous en devons la connaissance aux Hébreux. En effet, parmi ces tribus malheureuses et dispersées, il put se trouver des initiés qui admirent au secret des mystères quelques personnes sur la discrétion desquelles ils pouvaient compter. Il est aussi plus que probable que ce sont eux qui en cachèrent le véritable but sous un emblême si cher à leur nation, le rétablissement du temple de Jérusalem.

La chronique du moine Siffrid parle d'une secte mystérieuse qui existait en France sous le règne de Pépin. Quelques traits semblent la rapprocher de la franc-maçonnerie; mais on n'ose porter un jugement sur des données aussi vagues.

On suppose aussi, et cette tradition, totalement dénuée de preuves historiques, paraît cependant devenir pour l'ordre un point fondamental; on sup-

(3) Les Scandinaves, comme tous les peuples du Nord, croyaient à l'existence d'un Dieu suprême et éternel, qu'ils appelaient *Alfader*, *père de tout*.

pose, dis-je, qu'en 924 le roi Athelstan, petit-fils du grand Alfred, appela en Angleterre les maçons dispersés en Europe, et les réunit sous la direction de son frère Edwin.

S'il est vrai qu'à cette époque éloignée des sociétés maçonniques aient existé dans nos climats, elles durent s'envelopper du mystère le plus profond. Un mot, un seul mot, la plus faible trace, la plus légère indiscrétion auraient été pour ceux qui les composaient le signal d'un supplice terrible ou d'une entière proscription. L'imposture et la superstition, toujours en garde contre les lumières; l'ignorance, implacable ennemie de ce qu'elle ne peut comprendre, régnaient ensemble dans cet âge de barbarie. Elles auraient frémi à la vue d'une société maçonnique, dont le but constant a été de propager sans cesse les principes sacrés de la raison et de l'humanité. Si, dans un siècle éclairé, la calomnie a osé distiller ses poisons sur un ordre aussi célèbre qu'estimable; si des écrits absurdes, des fables extravagantes ont pu trouver au 19e siècle des lecteurs et des apologistes, avec quelle fureur le fanatisme aurait-il poursuivi les maçons dans un temps où, revêtu des attributs de la triple puissance, placé entre le trône et l'autel, il n'avait qu'un mot à prononcer pour voir tomber ses victimes (1)? On trouve enfin des traces certaines de la maçonnerie en Angleterre vers le commencement du XIVe siècle (2).

(1) Dès l'instant où l'autorité écclésiastique connut l'existence de la maçonnerie, elle se hâta de poursuivre les maçons.

(2) La grande loge de Londres renferme dans ses archives des réglemens généraux dressés en 1340 (*a*), que M. de la Lande semble confirmer en rapportant cette tradition reçue en Angleterre, qui fait établir en 1335 de nouvelles constitutions maçonniques par Édouard III (*b*).

(*a*) Ubi suprà. pag. 20.
(*b*) Dict. Encycl., suppl. au mot Franc-Maçon.

Mais, depuis cette époque jusqu'au moment où elle s'est naturalisée en France, de combien de coups n'a-t-elle pas été frappée? Une foule de sectes diverses a pénétré dans le temple. Chacune d'elles a joint ses rites. Tant qu'elle resta contenue dans ses limites naturelles, elle éprouva le sort que doit attendre toute société secrète. Si quelquefois elle fut troublée dans ses mystérieuses retraites, l'autorité, bientôt éclairée, lui rendit une existence consacrée à servir la patrie et à soulager l'humanité. Quelques plaisanteries sans amertume étaient alors la seule vengeance que se permissent les profanes contre un ordre qui ne se faisait connaître au dehors que par des bienfaits.

Inébranlable sur ces colonnes de bronze, la maçonnerie a traversé les âges. Son flambeau symbolique portera la lumière chez nos derniers descendans.

POÈME

SUR LA

Franc-Maçonnerie,

PAR LE F.·. GUERRIER DE DUMAST (1).

CHANT PREMIER.

ARGUMENT.

Le poète exclut à la fois du nombre de ses auditeurs les athées, les intolérans et les égoïstes. Invocation à la maçonnerie personnifiée. Tableau des premiers âges du monde: brachmanes, mages, etc. État comparé de l'Asie. — Mystères égyptiens; anecdote de Néron; histoire de Triptolème, et origine des mystères d'Éleusis. La maçonnerie se répand par toute la terre; ses effets dans les siècles de l'antiquité. — Temple de Salomon. — Division de l'empire romain, etc.; maçonnerie écossaise; origine de la chevalerie; Templiers. État actuel de l'Europe. Réflexion.

Présomptueux savans, hommes vains et légers,
A l'énigme du monde à jamais étrangers,
Qui dans un cercle étroit voulez borner la vie,
Et d'aucun avenir ne la croyez suivie;

(1) Honneur et gloire à ce frère, qui a acceuilli le *Latus* en Égypte, ravi la branche du myrte *d'Éleusis*, arraché le gui des Gaules druidiques, le rameau d'or *d'Épée* et l'acacia de *la Judée*.

Et vous, intolérans, dont l'esprit prévenu,
N'ayant jamais douté, n'a jamais rien connu,
Qui jugez sans appel une erreur comme un crime;
Vous enfin qui, glacés pour tout élan sublime,
Dans Belzunce et d'Assas ne voyez que des fous,
Ne lisez pas ces vers, ils ne sont pas pour vous.
Venez, mortels choisis, amans de la nature,
Qu'électrise du bien la gloire utile et pure.
Par l'ennui détrompés des plaisirs mensongers,
Avez-vous quelquefois vers le toit des bergers
Porté d'un cœur distrait les longues rêveries;
Dans l'âge du plaisir et des erreurs chéries,
Vous a-t-on vus, au cri d'un devoir généreux,
Immoler vos désirs et l'espoir d'être heureux,
Ou, sur la fin du jour, d'un nouveau Bélisaire
Courir, d'un pied furtif, soulager la misère;
Quels que soient votre rang, vos vœux, votre parti,
Jusques au fond du cœur si vous avez senti
La vertu, ses attraits, son ivresse touchante,
Accourez à ma voix, c'est pour vous que je chante
La raison vous sauva des travers de l'orgueil.
Dédaignant des grandeurs qu'engloutit le cercueil,
Votre ame s'élança vers cet empire immense
Que le doute environne et que la mort commence;
Et du ciel un moment par l'étude écartés,
L'étude vous ramène aux célestes clartés.
O toi, fille du Temps et de l'Allégorie,
Reine de l'univers, sage Maçonnerie,
Qui, debout au milieu des hommes vertueux,
Fixes sur Jéhovah ton œil respectueux,
Fais passer dans mes vers le précepte et l'image
Des éternelles lois à qui tu rends hommage.
Viens, que l'enthousiasme et ses transports pressans
Loin d'un globe de fange égarent mes accens;
Viens, tenant dans ta main, comme un noble trophée,
La harpe de Moïse et la lyre d'Orphée.
Si Virgile autrefois, admis à tes secrets,
Osa les faire entendre en ses vers indiscrets,
Si, prenant tout-à-coup une route inconnue,
De cygne il devint aigle, et plana sur la nue
Lorsque sa voix altière, instruisant les humains,
Appelait sous tes lois les farouches Romains,
Permets que ton élève imite son audace
Et le suive de loin en adorant sa trace!
Souffre qu'un seul rayon de ton flambeau vainqueur
Du *profane* surpris aille éclairer le cœur.
Tes dogmes, sans sortir de la nuit du mystère,
Laisseront entrevoir leur effet salutaire,
Et ton nœud mieux connu, tes sublimes leçons
Feront au monde entier respecter les maçons.
Je ne dévoile point ton sanctuaire antique:
A tout ami du bien j'en ouvre le portique.
Quand la terre sortit des mains du Créateur,
Un ordre universel annonçait son auteur:
Le genre humain vivait dans une paix profonde.
Clio, nous déroulant les annales du monde,
A travers les récits de cent peuples divers
Découvre un âge d'or, berceau de l'univers.
Non que l'homme, égarant ses courses incertaines,
Vît le lait et le miel découler des fontaines:
Mais à des vœux bornés son verger suffisait;
De ses simples devoirs la raison l'instruisait;
L'honneur était sincère, une fausse innocence
Ne régnait point encor sous le nom de décence;
Aux esprits ignorans le simple aspect des cieux
Révélait la puissance et la bonté des dieux,
Et les tristes calculs d'une imparfaite étude
N'avaient point aux mortels appris l'ingratitude.
Ce bonheur dura peu. Le prisme des désirs
Leur fit voir sans horreur de coupables plaisirs,
Et l'espoir de venger la bonne foi trompée
Façonna la faucille et le soc en épée.
Les lois n'existaient pas: le pouvoir souverain
Naquit de la discorde, et fut d'abord sans frein.
Partout la volupté, la colère, l'envie,
Sous leur sceptre de fer tenant l'ame asservie,
Troublèrent l'ordre heureux jusqu'alors établi;
Et tandis qu'offensant par un honteux oubli
La gloire du Très-Haut, créateur de son être,
L'homme brisait le joug et d'un père et d'un maître;
Par des cultes menteurs son esprit abusé
Encensait sous vingt noms le vice déguisé.

Pareils aux nénuphars, purs au sein de la fange,
Quelques sages, épars sur les rives du Gange,
Déploraient devant Dieu les erreurs des mortels;
Et leurs cœurs sans reproche étaient ses seuls autels.
Ils s'unirent enfin. A leur naissante ligue,
A leurs travaux constans, nous devons cette digue
Dont l'effort de la haine et le fleuve des ans
N'ont jamais ébranlé les larges fondemens.
Que de droits n'ont-ils pas à l'amour de la terre!
Chez eux, le sacerdoce, auguste caractère
Devant qui vint plier le crime tout-puissant,
Marqua par des bienfaits son empire naissant.
C'est peu que, les premiers, observant la nature,
Ils en aient su tracer l'éloquente peinture,
Qu'ils aient aux flancs des monts arraché les métaux,
Ranimé les blessés par d'heureux végétaux,
Soumis l'année errante au compas d'Uranie,
Et des mondes entre eux deviné l'harmonie;
On les vit, emportés d'une sublime ardeur,
De l'être et du néant sonder la profondeur,
Et de l'intelligence atteindre la limite.
Mais, contens d'éclairer une fidèle élite,
Ces brachmanes prudens cachaient à l'univers
Les importans secrets qu'ils avaient découverts.
Tel l'oiseau du tonnerre à son vol intrépide
Exerce ses enfans enhardis par leur guide,
Et, voyant fuir sous lui les bois et les vallons,
Fait fixer le soleil à ses jeunes aiglons;
Quand l'odieux hibou blasphème la lumière,
Que ne peut supporter sa débile paupière.
Des sages, cependant, par les brames instruits,
De leurs hautes leçons faisaient germer les fruits:
Dispersés dans l'Asie, ils parlaient par images.
Babel les entendit; les disciples des mages,
D'un culte symbolique admirant la beauté,
En reçurent l'exemple avec docilité,
Et simples dans leurs mœurs, honorèrent cet astre,
L'emblême le plus vrai du Dieu de Zoroastre.
O des temps reculés pur et sublime élan!
Alexandre, Gengis, Mahomet, Tamerlan,
En vain l'aveugle sort, protégeant vos conquêtes,
D'une gloire sanglante a couronné vos têtes;
En vain le faible Indou, sous le joug abruti,
Languit dans le néant dont il était sorti,
(Tant la guerre homicide, au despotisme unie,
Peut détruire à la fin l'ouvrage du génie!)
L'ami de la raison, des vertus et des arts
Pleure sur vos succès, fruit honteux des hasards;
Et tandis qu'une haine à tous les cœurs sacrée
Poursuivra de vos noms l'odieuse durée,
De ces hommes de paix, amis de l'avenir,
L'antique Bénarès garde le souvenir,
Et, fidèle à leur nom, le *bananier des sages*
Émeut le voyageur jeté sur ces rivages....
Pourquoi ne puis-je encor sous ces mystiques lois
Montrer la vieille Asie, heureuse d'un tel choix?
De Suze et de Balbek, invoquant les vestiges,
De ma divinité je dirais les prodiges.
C'en est fait, elle vole, et fuit sous d'autres cieux.
Je l'y suis... Quel aspect vient enchanter mes yeux!
C'est la terre des arts, l'Égypte primitive,
Non, comme de nos jours, ignorante et captive,
Mais telle qu'autrefois Minos la visita.
Des rocs d'Éléphantine au fertile Delta,
Des rians oasis à la plage Érythrée,
Je vois, je reconnais cette illustre contrée.
Salut, prêtres d'Égypte, ô vous dont le savoir,
Dont l'amour des humains formait le seul pouvoir,
Et qui régniez pourtant par des chaînes plus fortes
Que les fiers souverains de la ville aux cent portes!
Jamais vous ne formiez de factieux projets;
Mais, sans vous écarter du rang de leurs sujets,
A ces rois dont l'orgueil dressa les Pyramides
Vous portiez les soupirs de leurs peuples timides,
Et près du lac fatal votre doigt leur montrait
La Justice dictant son inflexible arrêt:
Salutaire contrainte, honorable tutelle,
Dont la tombe avec vous enferma le modèle.
Faut-il donc s'étonner si, bravant les tyrans,
Tant d'illustres mortels accouraient dans vos rangs;
Et si, par leurs vertus disputant la victoire,
L'ami de la science et l'amant de la gloire,

Au prix des longs travaux qu'ennoblit le danger,
Jaloux de vos honneurs, voulaient les partager?
Mais pour en écarter la foule téméraire,
Pour n'admettre que l'homme au-dessus du vulgaire,
Vous saviez déployer une utile rigueur.
Des épreuves du corps demeurait-il vainqueur,
Rarement il pouvait, sans encourir le blâme,
Sortir du labyrinthe où vous jetiez son ame,
Définir ses devoirs, percer le sens caché
Qu'à vos rites savans vous aviez attaché,
Ou se justifier de ses fautes secrètes,
Qu'une main retraçait sur ces voûtes muettes.
Même après deux mille ans, lorsqu'à Rome soumis,
Vos faibles successeurs y cherchaient des amis,
Et, des initiés multipliant le nombre,
De vos vieilles vertus ne gardaient plus que l'ombre,
Admis au milieu d'eux, un monstre couronné,
Néron, en rappela l'usage abandonné.
A peine l'empereur avait franchi l'entrée
Que tant de souvenirs rendaient encore sacrée,
A peine il parcourait ce séjour souterrain,
Son pied tremblant rencontre une chaîne d'airain.
Il chancelle, il s'arrête. Alors, dans les ténèbres,
Apparurent, dit-on, mille spectres funèbres,
Son œil fut ébloui d'une affreuse clarté....
La nuit revint plus sombre, et l'antre épouvanté
Vomit ces mots, partis d'une voix de tonnerre :
« Sors d'ici, scélérat! meurtrier de ta mère! »
Mais au siècle où l'on place et Ménès et Bélus,
Le crime de vos murs n'était pas seul exclus:
Vous bannissiez le vice; et quand le néophyte
D'une vie exemplaire eût vanté le mérite,
La terreur qu'à l'épreuve il aurait laissé voir
A jamais d'être admis lui ravissait l'espoir.
Un seul par ses vertus sut couvrir sa faiblesse :
Triptolème, accouru des climats de la Grèce,
Pour l'or et les grandeurs plein d'un noble mépris,
Et de ses longs efforts voulant saisir le prix,
Au moment d'obtenir le plus heureux suffrage,
Avait vu tout-à-coup chanceler son courage.
Un sévère décret, par lui-même accepté,
Lui ravissait l'honneur avec la liberté :
Il devait consumer loin des champs et des villes
Ses jours tissus de honte et de travaux serviles,
Relégué dans le temple, éviter tous les yeux,
Et ne revoir jamais le jour sacré des cieux,
Mais à son repentir, à sa vaste science,
Aux maux que supportait sa noble patience,
Les pontifes émus osèrent une fois
Laisser dormir l'usage, et désarmer les lois.
Triptolème fut libre ; il connut la *lumière*.
Dès lors, au bien du monde il voua sa carrière,
Et, loin des bords du Nil, revint dans Eleusis
Enseigner sa doctrine à des hommes choisis.
Non content de saper l'absurde idolâtrie,
Il voulut, par l'exemple, apprendre à sa patrie
L'art de fertiliser les incultes guérêts.
Le vulgaire le crut l'élève de Cérès ;
Et son nom prononcé rappelait, dans l'Attique,
Les labeurs de la terre et le culte mystique.
Comme au sommet des monts de nuages couverts
Une eau pure jaillit du cristal des hivers,
Traverse des forêts l'horreur antique et sainte,
Impatiente enfin de son étroite enceinte,
Se brise, et, divisée en de nombreux canaux,
Va porter la richesse aux hôtes des hameaux,
Et partage aux moissons d'une immense contrée
Les limpides tributs de sa source éthérée :
Ainsi de l'*art-royal* les préceptes parfaits
Firent au genre humain ressentir leurs effets.
S'empressant aux leçons d'une sagesse orale,
Les savans à Memphis apprenaient la morale,
Et de leurs devanciers devenus les rivaux,
Couraient la propager chez des peuples nouveaux.
Oui, des Égyptiens le secret salutaire
Sous des noms différens civilisa la terre.
Un grand législateur, long-temps instruit par eux,
Rassembla, défendit, gouverna les Hébreux ;
Le Thrace, le Gélon, des sommets du Riphée
Descendit aux accens de Linus et d'Orphée ;
Triptolème déjà, chez les Grecs retiré,
Les avait appelés à ce dépôt sacré ;

Aux remparts de Tarente on le retrouve encore
Dans l'art silencieux qu'enseignait Pythagore.
Je m'arrête un instant. Déesse des maçons,
Laisse-moi contempler l'effet de tes leçons.
C'est toi qui, formant l'homme aux rayons de ta flamme,
Des vils penchans du corps sus détacher son ame,
Et, portant ses regards au-delà du tombeau,
Fis éclore à la fois tous les germes du beau.
Au prestige enivrant de ta philosophie
C'est peu qu'il dût l'ardeur dont il se glorifie,
L'hiéroglyphe au peintre apprit l'art d'imiter,
Et la langue des dieux naquit pour te chanter.
Les héros citoyens venaient peupler tes fêtes :
C'est là que, détestant la fureur des conquêtes,
Et l'excès anarchique, et l'abus du pouvoir,
On pliait les désirs aux règles du devoir.
Là tous les sentimens qui relèvent notre être
Se cherchaient, s'entendaient, s'agrandissaient peut-être ;
Là de l'indépendance on connaissait les droits,
Et l'homme vertueux marchait l'égal des rois.
Lorsque fuyant d'Athène et de Sparte avilie,
La Liberté, restreinte aux rives d'Italie,
Perdit dans Cicéron son dernier défenseur,
Toi seule conservas un asile à ta sœur.
Entouré de brigands, entouré de victimes,
Celui que poursuivait le spectacle des crimes,
Au sortir d'Eleusis ne redoutait plus rien :
Son cœur régénéré croyait encore au bien.
Ah! d'un juge éternel l'équitable espérance
Par toi, par tes conseils, soutenait l'innocence,
Affermissait ses pas, quand l'univers entier
Semblait de la justice oublier le sentier;
Dans ce siècle d'horreur où mille saturnales
De l'histoire indignée ont souillé les annales,
Où l'on voyait Caïus, une hache à la main,
S'avancer sur les flots rougis du sang romain ;
Où de lâches bourreaux, par l'ordre de Tibère,
Le vengeaient de Séjan sur sa fille impubère ;
Où Messaline, enfin, faisant honte à la nuit,
Visitait en silence un obscène réduit,
Osait accepter l'or, prix de son infamie,
Et, lassée à la fin, mais non pas assouvie,
Revenait, déguisant sa coupable fureur,
Prendre place au chevet où dormait l'empereur.
Hélas! que reste-t-il de la raison humaine
Dans l'Égypte et la Grèce, autrefois son domaine?
Qu'est devenu ce culte, où l'esprit enchanté
Sous des voiles discrets lisait la vérité,
Quand la voix du Céryx, ou de l'hiérophante,
Vengeait des préjugés la raison triomphante?
Où sont, ô Misraïm, tes prêtres révérés ?
Loin du peuple nombreux qui, dans ses chœurs sacrés,
Suivant des premiers temps les pompes solennelles,
Chantait ses bienfaiteurs et les lois éternelles,
Quelques infortunés, spectres silencieux,
Végètent sur le sol qu'illustraient leurs aïeux.
Noble et triste sujet de profondes études!
Le glaive et l'ignorance ont fait ces solitudes ;
L'homme a changé, les lieux conservent leur grandeur.
Comme aux jours de Mendès, l'astre générateur,
L'astre qui féconda ces plages désolées,
De Thèbes, en se levant, dore les propylées,
Et voit l'ibis du fleuve assiéger de ses cris
Le fronton orgueilleux des murs de Tentyris.
Mais la mort s'est assise aux rives de l'Égée :
Là tout a disparu ; la Grèce ravagée
N'a plus rien des honneurs de la terre d'Isis ;
Le voyageur distrait méconnaît Eleusis ;
Et, muets et déserts, les bords de Samothrace
De leur pieux concours n'ont pas gardé la trace.
Mais quel dieu me découvre un tableau plus riant ?
Ce feu, qui semble éteint, brillait dans l'Orient:
Dès long-temps Salomon, des princes le modèle,
En avait ranimé la mourante étincelle ;
Salomon, qui, cherchant la gloire dans la paix,
Du sceptre de David soutint le noble faix,
Et fit voir aux mortels l'union peu commune
Des dons de la sagesse aux dons de la fortune.
A sa voix s'éleva ce temple si vanté
De qui la renommée atteste la beauté.
Dans l'aride Sion tous les arts se rendirent ;
Des neiges du Liban les cèdres descendirent ;

Le marbre façonné s'élança dans les airs;
Surpris par le chasseur, l'éléphant des déserts
Livra pour ces travaux sa dent éblouissante
Cependant que du Roi la flotte obéissante
Rapportait dans Joppé, sous l'aile du zéphyr,
Les largesses d'Hiram et l'or lointain d'Ophir.
Un édifice altier que le jaspe décore
Aux vœux de Salomon ne peut suffire encore ;
Il offre à Jéhovah sa force et son appui,
Un temple plus auguste et plus digne de lui.
Des secrets de Moïse héritier dès l'enfance,
Plus riche encor des fruits de son étude immense,
Par cent mille artisans, semant la vérité,
Il lègue ses bienfaits à la postérité,
Et fait remonter l'homme à sa grandeur première.
Mais, envers le profane, avare de *lumière*,
Même à ses ouvriers il la cache long-temps.
L'accordant par degrés à leurs efforts constans,
Sa sagesse aux travaux mesure le salaire ,
Environne le but d'une ombre tutélaire,
Et par un doute habile éprouve leurs esprits.
Pour eux de la vertu la science est le prix.
Aux desseins du grand roi, pendant quarante années,
Israël applaudit; et quand les destinées
Eurent compté les jours de ce règne adoré,
La mort n'atteignit point son chef-d'œuvre sacré :
Les guerriers d'Assyrie et les armes romaines
Deux fois à la Judée imposèrent des chaînes;
Deux fois de Salomon le temple et les remparts
Semèrent Josaphat de leurs débris épars ;
Mais son temple moral, édifice sublime ,
Respecté des vainqueurs, survécut à Solyme :
Rien ne put l'ébranler; ce monument divin,
Sur qui la faux du temps s'est émoussée en vain,
Dont nul n'a mesuré la hauteur infinie,
Porte encore aujourd'hui le sceau de son génie.
Aussi, lorsque, pliant sous les coups d'Attila,
Le colosse romain à son tour s'écroula ,
Quand la ville de Mars eut perdu sa puissance,
Et que, foulant aux pieds la pourpre de Byzance,
D'avides conquérans, assis sur des tombeaux ,
De l'empire affaibli s'arrachaient les lambeaux,
Le lien éternel de la maçonnerie,
Des tyrans et du sort défiant la furie,
Sut encor réunir les mortels éclairés,
Par la langue et les lois vainement séparés :
Tel un chêne aux cent bras dont l'immense feuillage
Prête aux oiseaux du ciel son favorable ombrage,
Debout sur les débris d'un antique manoir,
Des autans conjurés méprise le pouvoir,
Et semble, autour de soi prolongeant ses racines ,
De réseaux protecteurs enlacer les ruines.
Les frères dispersés, vainqueurs des élémens,
D'un bout du monde à l'autre échangeaient leurs sermens,
S'encourageaient sans cesse aux vertus les plus rares,
Ou, portant la lumière à des peuples barbares,
La faisaient rayonner jusqu'aux mers de Thulé.
Par leur culte, fleurit ce climat reculé
Où les fils d'Ossian, sur la harpe sonore,
Aux forêts de Morven, aux rochers d'Inistore,
Aux échos que sa voix si souvent anima,
Redisaient la splendeur des fêtes de Selma.
Cherchons aux bords glacés où mugit la Baltique
De la gloire des preux le berceau poétique.
Parlez, donjons déserts ! Pouvez-vous oublier
Quels périls votre enceinte offrait au chevalier
Quand, pour briguer ce titre, environné d'obstacles,
D'un art pour lui magique il bravait les miracles,
Et, comme un autre Ajax , incapable de peur ,
N'accusait que la nuit et son voile trompeur ?
A l'erreur , aux forfaits, l'Europe était livrée :
Le maçon, de sa dame arborant la livrée,
Pressa les flancs poudreux d'un noble palefroi,
Fut le soutien des bons et des méchans l'effroi,
Pour punir l'oppresseur et sauver la victime,
Pour prêter son secours au prince légitime
Qui, par la trahison conduit vers le malheur ,
D'une élite intrépide empruntait la valeur ,
Pour venger la beauté qui gémissait esclave,
Le plus doux des mortels, en devint le plus brave.
Tels étaient ces héros, défenseurs du Jourdain ,
Qu'aux murs de Césarée admira Saladin;

Ce formidable corps de chevaliers du Temple.
Leur chute à l'univers offrit un grand exemple.
Nourris de leurs trésors, protégés par leurs bras,
Les peuples d'Occident, servilement ingrats,
N'osèrent démentir d'atroces impostures.
Proclamés criminels sur la foi des tortures,
Ces sages méconnus, en marchant au bûcher,
Firent couler des pleurs que l'on voulait cacher ;
Car le soupçon veillait, et, fils de l'ignorance ,
Le fanatisme aveugle épouvantait la France.
Que de l'esprit humain l'empire s'est accru !
Du milieu du chaos les lois ont reparu :
Le bronze des combats a détruit les repaires
Des châtelains félons qui dépouillaient nos pères ;
La beauté n'attend plus sous des murs rigoureux
D'un paladin charmé le secours dangereux,
Ni quelques jours d'honneur trop payés par la crainte.
Du lévier gémissant l'infatigable empreinte
Pour jamais de l'oubli doit sauver la raison ;
Et, du jour où la nef des modernes Jason
Suivit un frêle acier sur de nouvelles ondes ,
Un échange sans terme enrichit les deux mondes.
Parmi tant de fanaux qu'on voit briller pour nous,
Ma déesse se montre, et les éclipse tous.
Sur son front resplendit la majesté suprême ;
L'*étoile flamboyante* orne son diadème ;
De sa lumière amie elle éclaire nos pas ,
Nous fait voir sans pâlir les portes du trépas,
Et, faibles voyageurs, par un rayon propice,
Tout-à-coup nous arrête au bord du précipice.
Sa main, comme autrefois, secourable au malheur ,
Va chercher en tous lieux les fils de la douleur ,
Secourt la pauvreté, la vieillesse et l'enfance,
Du juste qu'on opprime embrasse la défense ,
Et, jusque sur l'ingrat répandant ses bienfaits,
Mesure sa puissance aux heureux qu'elle a faits.
Mille religions ont régné sur la terre :
Les unes aux tyrans vendaient leur ministère ,
Remettaient au pontife un poignard criminel,
Outrageaient la nature au nom de l'Eternel ;
D'autres, de la morale enseignant les maximes,
Auraient atteint leur but , et triomphé des crimes,
Si, par les passions souvent défiguré,
Leur dogme n'eût servi de prétexte sacré ,
Et si, pour contenter l'orgueil ou l'avarice
De ces ambitieux dont l'Erreur est complice,
Un zèle obéissant n'eût armé l'univers.
Mais la religion que célèbrent mes vers ,
Riche de souvenirs où le cœur s'intéresse ,
Ignore des partis la haine vengeresse ,
Et peut lever au ciel ses innocentes mains ,
Pures de vils trésors et du sang des humains !

CHANT SECOND.

ARGUMENT.

Considérations sur le cœur de l'homme , sa faiblesse , son désir de connaître et de s'attacher ; avantage de la maçonnerie sous ce rapport. Réception d'un frère; nouvelle vie qui s'ouvre pour lui. Tableau de l'intérieur d'une loge. — Loges de dames ou d'adoption. Belle et bonne. — Fêtes diverses : banquets comparés aux agapes des premiers chrétiens. — Songe épisodique.

Qui n'a pas quelquefois tenté de se connaître?
Qui n'a voulu sonder les sources de son être ,
Étendre sa raison , son plus noble attribut ,
Saisir de l'univers l'origine et le but,
Et percer les secrets qu'un bandeau lui dérobe?
Trop grand pour son destin , prisonnier sur ce globe,
L'homme brise ses fers par un sublime effort,
Interroge le temps et l'espace et la mort,
Des désordres du monde ose explorer la cause ,
Et, roulant ses pensers quand la brute repose,

Par-delà les soleils, flambeaux du firmament,
Vers l'aveugle infini s'élance avidement.
Avez-vous vu l'oiseau qu'une barbare envie
Par la main du chasseur, dès le seuil de la vie,
A l'aile maternelle arracha demi-nu,
Soupirer pour un bien qu'il n'a jamais connu,
Et, quand vient le printemps, rebelle à l'esclavage,
Par un instinct secret appeler le bocage?
Ainsi l'homme est pressé d'un aiguillon divin:
Vivre, connaître, aimer, telle est sa noble fin.
Insensible et distrait lorsqu'à ses vœux tout cède,
Au plaisir d'un moment le froid dégoût succède;
Car les traits du bonheur, les traits qu'il a conçus,
Gravés dans son esprit, sont toujours au-dessus.
Ainsi, las de désirs qu'il ne peut satisfaire,
Tout semble l'entraîner à sortir de sa sphère,
Et le vague besoin de son cœur agité
Révèle tout son sort: faiblesse et dignité.
Combien donc à ses yeux doit paraître admirable
Un culte qui remonte aux siècles de la fable,
Qui, frappant à la fois et son ame et ses sens,
L'intéresse, l'émeut par des ressorts puissans,
Et d'antiques trésors sage dépositaire,
Se montre à lui paré des charmes du mystère!
O vous qui l'aviez plaint, partagez son transport:
Nocher battu des vents, il va surgir au port.
Voyez-vous vers le temple avancer ce profane?
Un ramas d'insensés vainement le condamne.
Leurs traits les plus mordans ne peuvent l'émouvoir
S'il joint la soif du bien à la soif du savoir.
Le voici; la jeunesse orne encor son visage:
Un précoce retour seul en a fait un sage.
Il vient avec candeur chercher dans nos parvis
Le secret d'enchaîner ses penchans asservis,
D'oublier les travers du genre humain, qu'il aime,
De faire des heureux et de l'être lui-même.
Son front s'enorgueillit d'un si noble dessein,
Et l'orage en grondant expire dans son sein.
Muse, si de l'honneur l'invincible barrière
A ton essor trompé ne fermait la carrière,
Quels tableaux gracieux, terribles ou touchans
Ne viendraient point ici se placer dans mes chants!
Soit que de l'aspirant presque déjà vainqueur
Un appareil de mort fît palpiter le cœur,
Et qu'étonné de lui, son ame intimidée
Prît du parfait courage une plus haute idée,
Soit que, sur tant de pleurs que notre or peut tarir
Par de frappans tableaux conduit à s'attendrir,
Il en mît à profit l'impression profonde;
Soit que, brisant la base où son orgueil se fonde,
Le sage qui préside à ces utiles jeux
Lui signalât des torts omis dans ses aveux,
Ou, raillant sans pitié des réponses pressées,
L'instruisît par la honte à mûrir ses pensées.
Tels seraient mes récits; mais de pareils discours
Ton silence m'apprend à suspendre le cours:
Le serment comme un sceau sur tes lèvres repose.
Déjà même, emporté du zèle de ma cause,
Quand j'allais faire jour à d'immortels rayons,
Peut-être d'imposture on taxe mes crayons
Sans en avoir saisi les moindres caractères.
Maint esprit décisif condamne les mystères,
Qui, si l'on veut l'en croire, enfans d'un cerveau creux,
Furent, dans tous les temps, ou vains ou dangereux,
Et sont dignes d'horreur sinon de ridicule.
Ainsi ne pensait pas l'orateur de Tusculε
Quand il les proclamait un foyer de vertus.
Ainsi ne pensait pas l'accusé d'Anitus,
Seul philosophe vrai que la Grèce renomme:
Leurs auteurs, a-t-il dit, *avaient bien connu l'homme.*
Certes, ils l'ont connu, ceux de qui le coup-d'œil,
Du chemin de la vie écartant tout écueil,
Sut diriger au bien tant de penchans contraires,
Fit servir à leur plan nos grandeurs, nos misères,
Tout ce qui règne en nous: amour-propre, fierté,
Terreur, pitié, tendresse ou curiosité;
Et, liant la nature à leur vaste système,
En commit la durée à la nature même!
Du fruit de leurs travaux nous avons hérité:
C'est *qu'ils connaissaient l'homme....*; et cette vérité,
Que Socrate à leur gloire avançait dans Athène,
Vingt siècles écoulés, demeure encor certaine.

Il le prouve aujourd'hui, ce jeune audacieux
Qu'après mille détours on ramène à nos yeux.
Déjà, sans étouffer le désir qui l'enflamme,
Les fatigues du corps, les angoisses de l'ame,
Ont tenté son courage en éclairant son choix:
Vestiges respectés de plus sévères lois
Qu'adoucit aujourd'hui la coutume indulgente.
De ses frères futurs il a rempli l'attente,
Sans qu'effrayé des nœuds dont il s'allait lier
Un entier abandon parût l'humilier,
Ni que le moindre doute un moment fît injure
A ceux dont il connaît la vie intègre et pure.
Juger sur l'apparence est le propre du sot:
Chaque épreuve a son but, chaque énigme son mot.
L'instant arrive enfin qui doit par la surprise
Couronner le succès d'une si longue crise.
Au titre désiré le profane est admis.
Immobile, au milieu de ses nouveaux amis,
De l'atelier mystique il écoute l'oracle,
Et s'apprête à jouir d'un magique spectacle.
Soudain le voile tombe et le temple apparaît....
Fuyez, folles terreurs, noirs soucis, vain regret!
Disparaissez, chagrins, dont l'idée importune
Empoisonnait pour lui les dons de la fortune.
Désormais enchaîné sur les pas de l'honneur,
Un calme inaltérable assure son bonheur.
Il n'a rien fait encor pour la maçonnerie...,
Et déjà tout pays lui montre une patrie.
Jusques à ce moment, d'autres soins agité,
Il n'a que par des vœux servi l'humanité....
Et déjà l'univers est peuplé de ses frères,
Qui, fussent-ils rangés sous des drapeaux contraires,
Au signal de détresse apprenant ses malheurs,
Pour protéger ses jours exposeraient les leurs.
O trop heureux maçon! laisse gémir l'envie:
L'amitié, la vertu vont embellir ta vie;
Chaque jour te promet un meilleur avenir,
Et le livre du monde à tes yeux va s'ouvrir.
Ne crois pas, toutefois, qu'une telle science
N'impose aucun effort à ton intelligence.
Beaucoup pouvaient l'atteindre et n'en ont pas joui.
Pour en être éclairé n'en sois pas ébloui;
Souviens-toi seulement que des formes frivoles
Pour l'œil observateur sont autant de symboles
Où nos sages aïeux ont voulu la cacher,
Et que dans la carrière où tu devras marcher
Chaque pas en exige une étude nouvelle.
L'esprit peut l'entrevoir; le cœur seul la révèle.
Oh! quelle habile main saurait peindre à grands traits
Et nos travaux si purs et nos plaisirs si vrais?
Dans ces réunions où règne l'harmonie,
D'où la rivalité, la discorde est bannie,
Qu'il est doux d'embellir un modeste séjour
Et de vivre entouré de ses égaux d'un jour!
Là souvent un guerrier dont l'honneur, la vaillance,
Font pardonner les droits d'une illustre naissance,
Un magistrat, fidèle à l'antique vertu,
Des plus nobles emplois dès long-temps revêtu,
Rencontre à ses côtés un jeune homme timide
Qui cherche dans le monde à s'appuyer d'un guide,
Un commerçant utile en son obscurité,
Un amant des beaux-arts fier dans sa pauvreté:
Alors, sous le pouvoir d'une force inconnue,
La distance des rangs s'efface..., ou diminue;
Le puissant et le faible ont contracté des nœuds;
Et ce nouveau rapport les ennoblit tous deux.
C'est là qu'on s'intéresse aux misères humaines;
C'est là que tous les arts, enchanteurs de nos peines,
Remplissant tour à tour d'honorables loisirs,
Sans offenser les mœurs amènent les plaisirs.
Là jamais le pinceau, ni la voix, ni la lyre,
N'ont des penchans pervers confirmé le délire.
Si l'esprit s'y délasse, il en sort plus instruit,
Et d'innocentes fleurs préparent un doux fruit.
On y fuit les détours (l'ame en est avilie);
Mais à la vérité l'urbanité s'allie.
Voyez quand l'orateur, par la fête inspiré,
Retrace aux assistans un serment révéré,
Peint les mondes créés par une main divine,
Ou l'homme, son chef-d'œuvre, et qui seul la devine;
En de pareils tableaux, qu'un riche coloris,
A l'éclat du sujet donnant un nouveau prix,

Trahisse du talent l'inimitable touche...,
L'éloge de l'auteur vole de bouche en bouche;
Il n'a point de l'envie à craindre le poison :
Le cœur a précédé la voix de la raison ;
Et, fier de l'applaudir, un brillant auditoire
Jouit de ses succès et s'unit à sa gloire.
Que si, dans son discours, la froideur et l'ennui
Ont démenti l'espoir qui reposait sur lui,
La loge tout entière, à l'usage fidèle,
Paie encor le tribut qu'a mérité son zèle;
Et sur les traits muets du cercle mécontent
Il n'aura point à lire un sourire insultant.
Quel pouvoir, ignoré des maîtres de la terre,
A de tant de mortels plié le caractère?
Comment de leurs esprits l'amour-propre effacé
Par l'aimable candeur s'y voit-il remplacé,
Et quel charme étonnant, quelle étrange alliance
Entre des inconnus sema la bienveillance?
Toi seule en es la cause, ô ma divinité!
Ce prodige est le tien. Dans la société
Non moins que l'intérêt la vanité domine;
Mais leur empire est nul où règne ta doctrine,
Et le vrai philosophe, amoureux de tes lois,
Des folles passions n'écoute plus la voix.
Ainsi, lorsque la nuit a déployé ses voiles,
Le voyageur s'égare aux lueurs des étoiles;
La comète aux crins d'or, les bolides errans,
D'un sinistre présage alarment les vivans.
Mais déjà d'incarnat l'orient se colore,
Et leur flambeau douteux pâlit devant l'aurore...
Tout-à-coup d'un rayon la brillante clarté,
Du soleil jusqu'à nous perçant l'immensité,
Ranime et réjouit la nature engourdie;
Alors l'astre-géant, dans sa course hardie,
S'élance radieux sur le trône des airs :
Tout autre éclat s'efface, et les cieux sont déserts!
Tel aux vœux dépravés le feu sacré s'oppose.
Mais l'homme est-il un Dieu? Toujours en quelque chose,
Malgré l'obstacle heureux des freins les plus puissans,
Il s'oublie, et succombe à l'empire des sens.
L'altière austérité trop rarement pardonne.
Si parfois au plaisir le maçon s'abandonne,
Moins maître de lui-même il est plus indulgent.
Mais, bien qu'aux tristes lois peut-être dérogeant,
Il mêle à la raison quelques grains de folie,
Jamais des voluptés il n'épuise la lie;
Jamais surtout, jamais son inflexible honneur
N'osa de la vertu corrompre le bonheur,
Ne trahit l'amitié, ne trompa l'innocence;
Et loin que son aspect exile la décence,
Ne voit-on pas souvent à ses solennités
Accourir un essaim de folâtres beautés
Dont un père, un époux, chassant la crainte vaine,
Y conduit en riant la pudeur incertaine?
Au spectacle nouveau qui vient charmer ses yeux,
Le jeune homme ravi croit habiter les cieux,
Et le vieillard sévère un instant se déride.
A chacun des emplois une femme préside,
Par des nœuds figurés fait naître chez les sœurs
Cette amitié sans tache, aliment des bons cœurs,
Et, soulevant une arme à ses mains étrangère,
Reproduit des travaux une image légère.
Mais quoi! ces *cours d'amour*, où, comme aux anciens temps,
L'honneur faisait la guerre aux désirs inconstans,
Ces écoles de mœurs et de délicatesse,
Cercles à juste droit renommés dans Lutèce,
Où, fuyant des salons le suffrage banal,
L'esprit, le sentiment avaient leur tribunal,
Trop long-temps parmi nous la guerre et ses alarmes,
Les partis et leur haine en ont troublé les charmes.
Ah! pour y ramener l'élite des Français,
Pour en fonder la gloire et les nouveaux succès,
N'est-il plus de ces noms qu'un prestige environne?
Il en est un.... Nos vœux signalent *Belle et Bonne*.
Reparais, digne sang du chantre de Henri,
Toi qui sus mériter de ce vieillard chéri
Le souvenir touchant d'antique courtoisie
Que reçoit du maçon celle qu'il a choisie.
Chez un peuple fameux par son urbanité
Viens saisir du bon ton le sceptre respecté;
Viens, et que ton esprit, ta grace héréditaire,
Nous reporte aux beaux jours du siècle de Voltaire!

Et vous, de qui le sort, sous le ciel des Gaulois,
Fut d'y laisser partout l'empreinte de vos lois,
Vous, l'ame des conseils que suivaient nos ancêtres
Quand du monde tremblant ils balançaient les maîtres,
O femmes! pardonnez, s'il est chez des Français
Quelque grade où vos vœux ne trouvent point d'accès.
Un être qui séduit les héros et les sages,
Un être à qui cent voix, prodiguant les hommages,
S'efforcent à l'envi d'arracher son secret,
Pouvait-il, si charmant, paraître encor discret?
D'un peu de gravité laissez-nous l'avantage.
Nous vous envions tout..., tout est votre partage:
Attraits, graces, bonté, que n'unissez-vous pas?
Confiant sa couronne au hasard des combats,
Le conquérant subjugue, éblouit le vulgaire;
Vous pouvez plus que lui: régner, c'est savoir plaire.
Oui, sexe ravissant, le monde est à vos pieds;
Il n'est rien sous les cieux que vous n'embellissiez;
Nos pères vous servaient jusqu'à l'idolâtrie,
Mais, défenseur des lois de la chevalerie,
Croyez que c'est surtout en vous servant comme eux
Que chacun des maçons est l'héritier des preux.
Si toujours la beauté ne pare pas leurs fêtes
Toujours un motif pur y plaît aux cœurs honnêtes.
Faut-il peindre ce deuil, ce pieux souvenir,
Que le dernier d'entre eux meurt certain d'obtenir?
Dirai-je ces banquets où s'assied la concorde,
Où, jouissant des biens que le sort nous accorde,
Au retour des saisons, les frères empressés
Viennent fuir leurs ennuis, par les verres chassés?
Ici la gaîté même au malheur intéresse:
Quand l'humanité souffre est-il quelque allégresse?
Ah! suivons le sentier des adeptes battu,
Et du sein du bonheur jaillira la vertu!
Que de fois, entouré de semblables convives,
A l'heure où l'on voit tout sous des couleurs plus vives,
Où circule en nos sens un bien-être enchanteur,
Du Tibre souverain j'ai rêvé la grandeur,
J'ai cru me retrouver au vaste labyrinthe
Où, fuyant les regards et déposant la crainte,
S'assemblaient en secret les premiers des chrétiens,
Des monarques ingrats trop généreux soutiens!
Ignorant les plaisirs que la haine savoure,
Ces hommes étonnans, dont la froide bravoure
Si souvent de l'état releva les destins,
Oubliaient tous leurs maux en d'innocens festins;
Et contre eux acharnée, alors que l'imposture
Osait leur reprocher d'outrager la nature,
Eux, de la calomnie excusaient les auteurs,
Et prodiguaient leurs jours pour leurs accusateurs....
Charité, saint amour, vertu des nobles ames,
Leur exemple en nos cœurs a fait passer tes flammes.
Des déserts de Patmos dans l'Orient semé,
Ton code, que traça l'apôtre bien-aimé,
Confié par Solyme au silence, au courage,
Sans erreurs jusqu'à nous s'est transmis d'âge en âge.
Charité, tu nous suis même au sein de nos jeux.
L'orgueil, le froid dédain, le sarcasme outrageux,
De notre asile obscur t'abandonnent l'empire;
Et ton parfum se mêle à l'air qu'on y respire,
Ainsi qu'un pur encens offert au Créateur.
O jour trois fois heureux, où, d'un œil contempteur
Regardant les hochets des passions humaines,
J'osai m'encourager à secouer mes chaînes!
Où, cherchant ce bonheur qui fuit nos vœux altiers,
J'en voulus, à tout prix, demander les sentiers
Aux modestes savans dont il est le partage!
J'attendais beaucoup d'eux, j'en obtins davantage.
Le ciel même, le ciel, que j'invoquais alors,
D'un prophétique appui seconda mes efforts,
La veille du grand jour où mon ame ravie
S'abreuva du nectar de la nouvelle vie,
Détrompé des mortels, je les avais fuis tous.
Le sommeil me versa ses pavots les plus doux;
Et, d'un prochain espoir tranquillement bercée,
Dans un songe riant s'égara ma pensée.
Il me semblait, lassé de guides incertains,
Interroger l'Asie et ses peuples éteints.
Du navire d'Isis la nouvelle carène
M'avait déjà porté loin des mers de Tyrrhène,
Mers qui jadis peut-être ouvrirent leurs chemins
A ces premiers Toscans, précepteurs des Romains,

Ténare loin de moi laissait son promontoire,
Saluant tous les lieux archives de l'histoire,
Je visitais Athène, Hermione, Samos,
Et Gnosse, énorgueilli du tombeau de Minos,
Et la savante Égypte, et l'aride contrée
Par les fils d'Israël à jamais illustrée.
J'arrivais aux climats où l'Euphrate, soumis,
Oublieux de Nemrod et de Sémiramis,
Arrose sans honneur les murs des Abbassides.
Désolée aujourd'hui par des tyrans stupides,
Bagdad m'appelle en vain. Non loin de la cité
Mes yeux ont découvert un vallon écarté.
Je ne sais quel attrait vers cette solitude
Dirige mes désirs, mes pas et mon étude.
C'était l'heure où, chassant les ombres de la nuit,
L'aurore ouvre la route au soleil qui la suit,
Du prisonnier pensif allège la souffrance,
Apparaît au mourant comme une autre espérance,
Et, courrière du jour, sous le toit des hameaux
Ramène le travail, consolateur des maux;
Célébrant son retour sous l'humide feuillée,
Les oiseaux de leur chant remplissaient la vallée.
Plein d'un présage heureux je m'avance, et soudain
Je me vois transporté dans un nouvel Eden,
Où des vents printaniers l'haleine caressante
Faisait pencher les lis sur leur tige odorante,
Tandis que, vers ma main, des féconds arbrisseaux
La grenade empourprée affaissait les berceaux.
Le long d'un pur canal, miroir du cœur du sage,
J'errais, quand tout-à-coup au détour d'un bocage
Des marbres renversés frappent mes yeux surpris :
Murs, tronçons, chapiteaux, innombrables débris
Dont jusqu'à l'horizon la plaine était remplie,
« Hélas! ici, me dis-je avec mélancolie,
» Ici fut Babylone! Alors que de ses rois
» De l'Oronte à l'Indus tout recevait les lois,
» La merveille des arts, la ville sans égale,
» Reposait sur ces bords sa gloire colossale. »
Deux colonnes debout, près d'un temple écroulé,
Lèvent au ciel l'orgueil de leur front isolé,
Seuls restes qui du temps aient bravé les ravages.
A leur pied, sous la mousse et les ronces sauvages,
Scellé d'or et d'azur, un puits mystérieux
Trompe, en les excitant, les désirs curieux.
Oui, j'y pénétrerai : le bonheur suit l'audace!
Du rocher qui le ferme en vain la lourde masse
Résiste et lasse un bras qui veut la déplacer;
Une secrète voix me dit de prononcer
Ces mots, en talisman, figurés sur la pierre :
Ma force est dans le Dieu qui créa la lumière.
Aussitôt le ciel gronde, un triple éclair a lui;
La terre sous mes pas s'entr'ouvre, et sans appui
Je parcours en tombant ses entrailles profondes.
Quand l'imprudent nocher qui, se fiant aux ondes,
De la riche Atlantide avait quitté les ports,
Prêt à revoir l'Europe et les paisibles bords
Où sous l'œil paternel s'écoula son enfance,
Des destins en un jour épuise l'inclémence
Et du haut d'un vaisseau des autans tourmenté,
Dans le gouffre des mers tombe précipité,
Eperdu, sans secours, l'impuissante victime
Se sent avec horreur descendre dans l'abîme.
Son cœur lui trace alors un souvenir confus
Des biens qu'il espérait, des biens qu'il a perdus.
Il ne doit plus revoir des enfans, une épouse....
C'en est fait, sur son front déjà la mort jalouse
Étend sa main de fer; en ses derniers sanglots
Sa bouche va s'ouvrir aux homicides flots;
D'affreux bourdonnemens assiègent son oreille.
Tel, un moment saisi d'une terreur pareille,
Dans l'ombre, et comme au bruit du tonnerre et des vents,
Je roulais entraîné loin des yeux des vivans,
Et semblais découvrir un peuple de fantômes
Fabuleux précurseurs des sinistres royaumes.
Il fut court cet instant de faiblesse et d'effroi.
J'invoquai des humains et le père et le roi.
Son souffle, qui fait naître et qui calme l'orage,
Sans doute en ce péril ranima mon courage,
Mais jamais, non, jamais un mortel inspiré
Ne se sentit plus grand ni plus régénéré.
« Quel pouvoir, m'écriai-je au fort de la tempête,
» De l'élu du Très-Haut ferait courber la tête?

» Vents, soutenez mon vol! foudres, éclairez-moi!
» Elémens révoltés, reconnaissez ma loi!
» Larves, disparaissez et m'ouvrez la carrière!
» Ma force est dans le Dieu qui créa la lumière! »
Je dis : soudain mon pied touche un sol raffermi.
Parmi des souterrains éclairés à demi
Où tantôt le rocher ouvre à peine une route,
Tantôt l'œil se fatigue à découvrir une voûte :
Intrépide, je marche, et foule avec mépris
Des idoles, de l'or, des diamans sans prix,
Trésors accumulés dès l'enfance du monde.
Mais voici qu'au milieu d'une immense rotonde,
Un rameau d'une main et de l'autre un flambeau,
Cent prêtres, en silence, alentour d'un tombeau,
M'offrent les habitans de ces tristes demeures.
L'aspect de leur enceinte, où le cercle des heures
Passe sans ramener l'allégresse et le jour,
Ces êtres qui, vieillis au fond d'un tel séjour,
Pâles et couronnés de la mitre des mages,
A quelque mort fameux apportaient leurs hommages,
Ces emblèmes, ce sphinx, ornemens d'un cercueil,
Ce mélange muet de néant et d'orgueil,
Tout confondait mes sens..., lorsqu'une voix sévère :
« Vers la cendre de Bel, qu'en ces lieux on révère,
» Nul mortel jusqu'ici n'avait porté ses pas.
» Qui l'approche a dicté l'arrêt de son trépas. »
Sous trois coups imprévus à l'instant je succombe,
Et tombe renversé comme un cadavre tombe.
Alors, tel qu'on nous peint ce pauvre musulman
Qu'a choisi pour jouet le loisir d'un sultan,
Qui, tiré de la couche où dormait sa misère,
Cherche en vain les objets qui l'entouraient naguère,
Et, d'un nouveau spectacle admirant l'appareil,
Voit la pompe des cours enchanter son réveil,
Je crus renaître au sein d'extases inconnues.
Voltigeant sur des fleurs, balancés dans les nues,
Mille êtres ravissans, douteuse vision,
Peuplaient dans le lointain la céleste Sion.
De suaves odeurs, une vague harmonie,
Descendaient du palais de la gloire infinie,
Et plus près, revêtu de l'éclat argentin
Dont brille sur les monts l'étoile du matin,
Un génie immobile et voilé de ses ailes
Du doigt semblait montrer les hauteurs éternelles.
Tremblant, je l'interroge : « O messager du ciel,
» Quel es-tu? — Les humains m'ont nommé Raphaël.
» Suis-moi. » Par son pouvoir emporté dans l'espace,
Je fuis comme la flèche, et bientôt je dépasse
Les bornes où finit, suivant l'ordre idéal,
Le monde sublunaire et l'empire du mal.
Du dieu de l'éloquence apparaît la planète;
Ma voix d'un ton plus sûr se déploie, et répète
Quelques mâles accords du cinnor des Hébreux.
Dans ma course à travers le vide ténébreux,
J'atteins ce globe où règne une chaste tendresse,
Une Vénus qu'à peine avait connu la Grèce;
Celle dont le flambeau n'est qu'un heureux fanal,
Calme comme les vœux d'un amour virginal,
Celle qui, pour magie adoptant la nature,
Reçoit de la pudeur son unique ceinture.
Loin, coupables amans, sujets de voluptés,
Avides de plaisirs par l'honneur achetés!
Mais vous, dont la vertu ne s'est point abaissée,
Chantres et chevaliers; et vous, Cymodocée,
Mathilde, noms fameux, vous Laure, Béatrix,
Là s'enlacent pour vous des myrtes non flétris.
Que ne puis-je, à mon gré, perdu sous leurs ombrages,
D'une pénible vie oublier les orages!
Mais mon guide m'entraîne; il vole,... Devant moi
L'astre dont l'univers suit la puissante loi,
Enorme et bouillonnant de feux inextinguibles
Qui domptent la matière et les êtres sensibles,
Tourne, réglant sans cesse, aux confins du chaos,
Des mondes asservis les orbes inégaux.
« Sache, me dit l'esprit, que la Suprême-Essence
» Au sein de ces grands corps place une intelligence.
» Successeur de Mithras, d'Osiris et d'Ammon,
» Au foyer du soleil préside Salomon,
» Ce roi qu'enrichissaient Palmyre et l'Idumée,
» Ce sage dont au loin volait la renommée,
» Quand, des bords invaincus où distille l'encens,
» Les reines à ses pieds apportaient leurs présens,

» Toi qui de son savoir convoites l'héritage,
» Que ton cœur en passant l'honore d'un hommage. »
Il parle, et le soleil s'éloigne de nos yeux.
Un tourbillon nous porte aux régions des cieux
Où Mars roule le poids de son globe rougeâtre.
O surprise! arrivé sur ce nouveau théâtre,
J'aperçois de la croix le signe respecté,
Symbole de douleur et d'immortalité.
Au centre, dégagé des voiles de la fable,
Rayonnait du Très-Haut le nom pur, ineffable,
Tel qu'à Jérusalem le pontife en secret
Au fond du Saint-des-Saints tous les ans l'adorait,
Ou tel que, sous son dieu, vaincue, anéantie,
Dans Claros autrefois l'annonçait la Pythie.
Un disque plus voisin des plaines de l'éther
Se montre et s'élargit. L'aigle de Jupiter,
Tournant son double front vers les deux tabernacles,
De l'une et l'autre loi proclame les oracles:
J'écoute. Mais bientôt, altéré de hasards,
Je franchis les déserts que l'astre des vieillards
Perce languissamment de sa lueur plombée.
Malgré ce peu d'éclat dont la vue est trompée,
Je ne sais quoi blanchit et brille en approchant:
C'est l'anneau qui s'élève en échelle d'argent,
Et qui sur ses degrés voit monter les phalanges
D'êtres éblouissans de la beauté des anges.
« Oh! dis-je à Raphaël, prête-moi ton secours!
» Parle: où vont ces esprits, et quel est ce concours?
» Instruis-moi. — J'y consens, terrestre créature.
» L'homme est né pour le bien. Déchu de sa nature,
» Au principe du mal il vit assujetti.
» Inquiet dans ses vœux, par ses vœux démenti,
» Invoquant, reniant sa divine patrie,
» Des tempêtes du cœur il ressent la furie,
» Et passe tour-à-tour, malgré ses vains efforts,
» Du remords à l'oubli, de la faute au remords.
» Ah! que ne pressent-il quelle est la récompense
» De qui n'a point souillé la robe d'innocence!
» Ces ames que tu vois sur la terre ont vécu;
» Faibles comme toi-même, ont combattu, vaincu,
» Et, libres désormais des humaines misères,
» Remontent vers leur Dieu par-delà les sept sphères.
» Mais à tes sens grossiers j'arrache le bandeau.
» Il en est temps, regarde, et d'un monde nouveau
» Connais les lois; connais la source des délices
» Dont leur rare vertu savoure les prémices.
» Ainsi puisse au trépas, imitant leur essor,
» Ton ame pour jamais, sur un autre Thabor,
» Fixer du paradis la *rose* désirée!
» Mortel, il t'est donné d'entrevoir l'empirée. »
Alors du dernier ciel les espaces sans fin,
Qui m'étaient apparus comme un prestige vain,
S'ouvrirent tout-à-coup. Océan de lumière,
La rose en son éclat se montrait tout entière,
Et, des points opposés de son vaste contour,
Un chœur universel chantait l'hymne d'amour.
Non, quand j'aurais cent voix, non, quand le roi prophète,
Fantôme inspirateur, planerait sur ma tête,
Je ne decrirais point, tels que je les goûtai,
Ces longs torrens d'ivresse et de félicité.
On eût dit que, du vrai pénétrant les abîmes,
Je lisais du Grand-Tout les mystères intimes.
Providence, destin, liberté de nos vœux,
Origine du mal, ces problèmes fameux,
Ecueils de la raison et des plus fiers génies,
Me laissaient aborder leurs cimes aplanies.
Maître de la science et du souverain bien,
Mon esprit au-delà ne concevait plus rien,
Rien que la cause même et le premier mobile.
J'osai la contempler.... Tout mon être débile,
Succombant sous l'excès de son ravissement,
A force de sentir perdit le sentiment.
Mes dangers souterrains, mon voyage céleste,
Du jour qui commençait avaient rempli le reste.
Quand je revins à moi, mon guide m'avait fui.
Retombé de l'éther en perdant son appui,
J'étais couché non loin de la double colonne
Qu'entre ses murs détruits conserve Babylone.
Je restais l'œil fixé sur la voûte des cieux;
L'Euphrate auprès de moi roulait silencieux.
Le vent du soir portant à mon ame exaltée
La plaintive chanson du pasteur de Chaldée,

Un charme du vieux temps dans les airs répandu,
L'aspect du puits magique où j'étais descendu,
Rendaient cher à mon cœur ce vallon solitaire;
Et la nuit, par degrés descendant sur la terre,
Enveloppait déjà de ses nuages frais
Les palmiers de Bagdad et ses hauts minarets.

CHANT TROISIÈME.

ARGUMENT.

L'institution maçonnique se trouve par tout l'univers; épisode du vieillard italien. Bienfaits de la maçonnerie, même à l'égard des *profanes*; son influence aux armées prouvée par l'exemple de la Pologne et de l'Espagne. Réfutation des crimes imputés aux maçons. Seul reproche qu'on soit en droit de leur faire. Episode du prince Léopold de Brunswick. Conclusion.

Jusqu'ici j'ai chanté nos travaux et nos fêtes;
J'ai dit par quels moyens, assurant ses conquêtes,
L'art-royal se propage, et comment par degrés
Il livre aux aspirans ses préceptes sacrés.
Suivons l'initié loin des murs de nos temples:
Voyons si les leçons enfantent des exemples.
Des mers du Malabar et de Pondichéry,
Où l'Indou pleure encore un pavillon chéri,
Jusqu'aux forêts où Penn fonda la tolérance,
Et qu'ont fait respecter les armes de la France;
Aux bords du Tanaïs, ou du Tage, ou du Rhin;
Partout où les mortels reconnaissent un frein,
Et, s'imposant des lois la noble servitude,
Comprennent ces deux mots, la MORALE et l'ÉTUDE;
A la ville, au désert, dans les camps, dans les cours,
Des maçons dispersés se prêtent leurs secours.
Souvent l'un d'eux, banni d'une ingrate patrie,
Mais conservant au fond de son ame attendrie
L'ardeur de la revoir et non de se venger,
Reçut dans son exil, sous un chaume étranger,
Ces bienfaits délicats qu'on pardonne et qu'on aime.
D'une chaîne invisible anneau faible en lui-même,
Vainement de ses nœuds on a pu l'arracher;
A quelque anneau semblable il trouve à s'attacher.
Il me souvient toujours d'un vieillard vénérable
Qu'autrefois je voyais s'asseoir à notre table,
Et là, tel qu'un monarque au milieu de sa cour,
Commander à nos cœurs le respect et l'amour.
Au pied des Apennins il avait pris naissance.
Une antique noblesse, une vaste opulence,
Sur ses jours fortunés versant leur double éclat,
L'avaient porté sans peine au timon d'un état,
Et l'hymen, l'enchaînant à sa jeune maîtresse,
Du nectar de l'amour nourrissait son ivresse.
Hélas! de tout ravir à cette ame de feu
Le barbare destin sembla se faire un jeu:
Il perdit son Emma, le charme de sa vie;
Et bientôt, succombant aux efforts de l'envie,
Tandis que sans pudeur d'ingrats concitoyens
Méconnaissaient en lui l'auteur de tous leurs biens,
Calomnié, proscrit et fuyant la tempête,
Il ne put à leurs coups dérober que sa tête.
Dieu ne fit point alors briller la vérité:
Long-temps sourde à sa voix, la tardive équité,
Qui, depuis, d'un regret honora sa mémoire,
Au milieu de Paris le fit vieillir sans gloire
Et laisser, sans respect pour de nobles talens,
Le souffle du malheur flétrir ses cheveux blancs.
Parmi les longs ennuis d'une vie importune
Un appui lui restait. Aux jours de sa fortune
Il avait su connaître et serrer ce lien
Qui fait de l'homme à l'homme un utile soutien.
Les fils de Salomon accueillirent leur frère;
Il vit de son réduit s'éloigner la misère.

Environné par eux de soins inattendus,
Ce Nestor des maçons admirait leurs vertus,
Et même, en ces festins où leur touchant hommage
De Sparte aux plus beaux temps ressuscitait l'image,
Voyant autour de soi l'univers embelli,
De ses vieilles douleurs buvait parfois l'oubli.
Lorsqu'enfin le trépas vint borner sa carrière,
Une fidèle main lui ferma la paupière :
L'horreur de l'abandon ne troubla point sa mort;
Il emporta l'espoir que, pour charmer son sort,
Sur la tombe, où sans crainte il se voyait descendre,
Les pleurs de quelque ami viendraient mouiller sa cendre.
Voilà quels doux égards et quels soins consolans
De la grande famille attendent les enfans.
Mais jamais au *profane* une barrière impie
N'interdit les trésors de leur philantropie;
Et loin, loin de leurs cœurs, ce système odieux
Qui, voulant séparer ce qu'unissent les cieux,
Prétendrait leur dicter un refus sacrilége,
Et jusque du bienfait ferait un privilége!
Non, leur zèle s'étend sur des infortunés
Qui, d'un or imprévu possesseurs étonnés,
Avant de les bénir comme une providence,
A peine de leurs nœuds connaissaient l'existence.
Que dirai-je de plus? Un frivole étourdi,
Par le droit d'ignorance à juger enhardi,
Après avoir osé, dans sa fougue emportée,
Calomnier un but qui passait sa portée,
Voit d'un pas imprudent son honneur compromis;
Et quand pour le défendre il cherche des amis,
Si quelqu'un envers lui réclame l'indulgence,
Ce sont les inconnus qu'outrageait sa démence.
Devant eux désormais ses torts sont effacés:
Être homme et malheureux, à leurs yeux, c'est assez.
Aux lieux même où rugit le démon des batailles
Ma déesse paraît: de tant de funérailles,
De tant de maux l'aspect réveille la pitié;
Tant de périls communs resserrent l'amitié,
Et le guerrier, jaloux des heures incertaines,
Par des plaisirs certains veut préluder aux peines.
J'ai vu (la foudre encor grondait à l'entour d'eux),
J'ai vu plus d'une fois l'élite de nos preux,
Se dérobant soudain à la foule trompée,
Contre un faible maillet échanger leur épée
Allier du maçon les cordons passagers
Aux cordons noble prix du sang et des dangers,
Et, citoyens du monde au sein du bruit des armes,
Accorder au malheur une obole et des larmes.
Aux accens du devoir l'homme se sent plus fort;
D'un regard plus stoïque envisageant la mort,
Il vole à ces périls... que de la renommée
Ne voile pas toujours l'enivrante fumée.
Toutefois aux mortels de ses leçons instruits
Notre art consolateur garde encor d'autres fruits.
Contre les coups du sort, que loin d'eux il repousse,
Son bouclier, souvent, rend leur tâche plus douce.
Combien de prisonniers, victimes des combats,
Loin des fleuves français voyant traîner leurs pas,
Soit chez le fier Breton, dont la mer nous sépare,
Soit aux bords caspiens, où campe le Tartare,
Ont retrouvé partout, sous des climats divers,
Ce pacte bienveillant qu'a souscrit l'univers!
Les champs de la Pologne attestent son empire.
Là, par tous les moyens que la concorde inspire,
Il fit, chez un grand peuple ivre de liberté,
Poser à la vengeance un fer ensanglanté.
France, enorgueillis-toi! d'une telle victoire,
Les héros de Fridland réclament seuls la gloire.
S'il n'est point de pays où tes dignes enfans
N'aient porté, reporté leurs drapeaux triomphans,
Il n'en est point non plus où la maçonnerie
N'ait fait parler en eux la voix de la patrie,
Et travaillé sans cesse à nourrir dans leurs cœurs
La sainte humanité, qui sied tant aux vainqueurs.
Quand l'Egypte occupait leur vaillance abusée,
Elle y revit les lieux de sa splendeur passée,
Et parmi les grands sphinx et les tombeaux des rois
Fit au Nil étonné reconnaître sa voix.
Soutien dans leurs travaux, magnanime compagne,
Elle suivit leurs pas sous le ciel de l'Espagne;
On dit même, l'on dit qu'elle y tint son séjour
Dans ces noirs souterrains où, loin de l'œil du jour,

De pieux forcenés, cherchant Dieu pour complice,
Osaient mêler son culte aux horreurs du supplice,
Sans craindre que, d'un trait de ses yeux menaçans,
Il n'engloutît leur crime et leur infâme encens.....!
Spectacle inusité pour l'Europe attentive:
Ces murs, mouillés des pleurs de la vertu captive,
Des cris du désespoir antiques confidens,
Ces murs, au fanatisme asservis si long-temps,
Furent témoins alors de ces cérémonies
Qui, partout du vrai sage et du pauvre bénies,
Des devoirs naturels nous traduisent la voix;
Et libres désormais, laissèrent à la fois
Pénétrer la pitié, l'amour, la tolérance,
Où jadis sur le seuil on laissait l'espérance.
Ainsi près du Vésuve, aux bords où Portici
Voit des débris des arts son palais enrichi,
Où la cendre occupant une terre usurpée
Voile encor les cités d'Hercule et de Pompée,
Par un travail constant les sages laboureurs
Du volcan chaque jour effacent les fureurs,
Brisent les lits poudreux d'une lave vieillie,
Et, cultivant ces vins fameux dans l'Italie
Dont, aux banquets des grands, l'exquise volupté
Console du falerne, autrefois si vanté,
Par un espoir louable ils charment leur attente:
Heureux si du fléau la rage renaissante
Ne vient pas étouffer sous des fleuves de feux
Le fruit que tant de soins promettaient à leurs vœux!
Ah! dès long-temps sans doute aux destructeurs du vice
Les peuples prosternés auront rendu justice;
Ils auront honoré tels que des dieux mortels
Ceux qui de la vertu relevaient les autels.
Non; ce monstre infernal qui lui-même se ronge,
L'Envie, à son secours appelant le Mensonge,
Sans cesse les poursuit de ses poisons nouveaux.
Il est vrai que, voués à d'utiles travaux,
Des forfaits qu'on leur prête ils ne s'informent guère.
Aimer, haïr sans cause, est le sort du vulgaire;
Et, de ses jugemens comptant pour rien l'appui,
Les sages quelquefois le servent malgré lui.
Cependant de ces cris entendez-vous l'orage,
Grossi par l'ineptie et soufflé par la rage?
« Les maçons, a-t-on dit, cherchent l'ombre, et par eux
» S'ourdit incessamment un complot ténébreux.
» Fiers de leur bienfaisance, ils s'en font une égide;
» Mais ces brillans dehors cachent un but perfide.
» De la nature enfin ils abjurent les droits,
» Et, mêlant dans leur haine et les dieux et les rois,
» Brûlent de ranimer par d'affreuses pratiques
» De je ne sais quels torts les vengeances antiques. »
Certes un tel portrait a de quoi faire horreur......
Je ne remonte point aux sources de l'erreur;
Je ne veux point chercher si la maçonnerie
N'a dû ses détracteurs qu'à cette allégorie,
Héritage imposant du temps et d'un grand roi,
Qui, souvent mal comprise, a pu glacer d'effroi
Ceux qu'entraînait l'orgueil à s'en rendre interprètes.
Peut-être qu'en effet quelques ligues secrètes
En usurpant sa gloire ont osé la ternir:
Ainsi que la vertu le crime peut s'unir.
Mais comment comparer une odieuse chaîne
Que forma l'intérêt, que doit rompre la haine,
A la noble union dont deux fois deux mille ans
N'ont pu changer encor ni le nœud ni les plans?
Et puisqu'un seul moment l'on daigne vous répondre,
Gens crédules, parlez: pouvez-vous donc confondre
L'homme qui se repaît de sinistres desseins,
Le fou sombre et féroce, ami des assassins,
Avec le vrai maçon, dont la vie épurée
Fut au bien des humains en tout temps consacrée?
Recherchant et l'estime et la société
De ceux dont mille voix vantent la probité;
Plein d'un respect sans fard pour ceux que l'on révère;
Indulgent pour autrui, pour lui-même sévère;
Soumis aux lois, au prince; ami de son pays,
Et fier de ses sermens qu'il n'a jamais trahis:
Voilà, voilà les traits dont il faut vous les peindre!
Ah! puisque d'un reproche on voulait les atteindre,
Et, portant sur leur vie un rigide compas,
De l'humaine faiblesse épier tous les pas,
Sans être désarmé par des vertus si hautes;
Puisqu'on avait besoin de leur trouver des fautes;

Il eût au moins fallu, plus juste ou plus adroit,
Condamner ceux qu'en eux on accuse à bon droit :
Ce zèle peu discret d'accroître leur milice,
Par qui trop d'aspirans ont pu s'ouvrir la lice,
Et, presque sans efforts à leur but parvenus,
Négliger des secrets mal et trop tôt connus.
Imprudens! cette erreur fait honneur à votre ame.
Prompts à semer partout l'ardeur qui vous enflamme,
Une aveugle bonté vous a fait oublier
Que tout prix s'avilit à se multiplier.
Aux plus saints des devoirs l'initié s'engage,
Je le sais ; mais aussi d'un perfide langage
Il peut prêter le masque à ses vrais sentimens.
D'un cœur frivole ou faux qu'importent les sermens?
Tout n'efface-t-il pas leur empreinte légère?
Rassurons-nous pourtant : l'ignorance exagère.
Souvent un néophyte imprudemment admis
A su justifier le choix de ses amis.
Dans la route du bien l'exemple le dirige;
Ou si les passions lui soufflent leur vertige,
Ses vices, effacés parmi tant de vertus,
Sans en ternir l'éclat s'y perdent confondus :
Tel un fleuve rapide avec ses flots entraîne
Quelques ruisseaux impurs qui rampaient sur l'arène,
Et qui, changeant de cours, et mêlés au torrent,
N'en troublent même pas le cristal transparent.
O mortels généreux, digne orgueil de nos loges,
N'auriez-vous donc plus droit à nos justes éloges?
Et si des insensés qu'ont flétris leurs excès
De l'ordre par surprise ont obtenu l'accès,
Le public, à leurs torts mesurant son estime,
Voudrait-il vous ravir ce tribut légitime?
Osons braver enfin le cri des préjugés!
Osons dire : « Il est vrai, les temps sont bien changés,
» Et des initiés languit l'ardeur première,
» Comme d'un feu des champs la mourante lumière,
» Quand le pâtre endormi cesse de l'attiser ;
» Mais, de quelques erreurs qu'on les puisse accuser,
» C'est là qu'il faut chercher, même au siècle où nous sommes
» Les sages, les héros et les amis des hommes.
Je t'en prends à témoin, prince jeune et charmant,
Dont Berlin admira le noble dévoûment,
Alors que les regrets de la Prusse éplorée
Apprirent son trépas aux nymphes de la Sprée!
Prodigue envers les bons d'un favorable accueil,
Brunswick de ses aïeux ne tirait nul orgueil;
On ne le voyait point, fastueux sybarite,
Du sein des voluptés insulter au mérite,
Et les peuples un jour à ses lois destinés
Exprès pour le servir ne lui semblaient point nés.
Loin de là, vers le bien sa jeunesse guidée
Avec enthousiasme en embrassait l'idée.
Homme, de son semblable il respectait les droits.
Léopold, en un mot, vrai modèle des rois,
Exemple consolant pour la nature humaine,
D'un moderne Séthos offrait le phénomène.
Des secrets de Memphis cherchant les héritiers,
Ainsi que ce héros, c'est par d'étroits sentiers
Qu'avec peine, au sortir d'un dur apprentissage,
Il avait pu, vainqueur, prétendre au nom de sage,
Et recueillir enfin ces antiques avis,
D'un cœur tel que le sien facilement suivis,
Trésor mystérieux de science profonde
Qui l'eût rendu la gloire et les amours du monde.
Ce siècle, qu'en dépit d'un courroux insensé
Voltaire et Frédéric de leur gloire ont lassé,
Penchait vers son déclin, et la quinzième année
En devait voir dès-lors la course terminée,
Lorsqu'un fléau subit, effroi du laboureur,
Sous le ciel des Germains déploya sa fureur.
Gonflé par les torrens, bruyans fils des orages,
L'Oder impétueux, dévastant ses rivages,
Roulait des corps brisés d'arbres et d'animaux.
Menacés par son cours, les hôtes des hameaux
Appelaient Léopold ; leur première pensée
Sur lui dans le malheur s'était toujours fixée.
De tels vœux ne pouvaient lui rester inconnus,
Et déjà son ardeur les avait prévenus.
Avec l'ame d'un ange, il en avait pris l'aile.
Partout des magistrats encourageant le zèle,
Il volait; sur ses pas, de nombreux officiers,
Pour atteindre le sien, fatiguaient leurs coursiers.

Les bénédictions le suivaient sur sa route;
Mais il fuyait leur bruit, qu'une ame faible écoute :
Econome d'un temps qu'on perd en vains discours,
Il savait aux périls égaler les secours.
Près d'un moulin détruit enfin le prince arrive;
Par deux jeunes époux bâti sur l'autre rive,
Le fleuve débordé l'environne à présent.
Quelques murs échappés à son effort puissant
Seuls, au-dessus des flots, apparaissent encore ;
Et les cris d'une voix de moins en moins sonore,
Au milieu de l'orage apportés par les vents,
Réclament la pitié pour des êtres vivans.
Brunswick veut aussitôt, par sa munificence,
Des mariniers tardifs hâter l'obéissance.
En vain pour commander il élève la voix;
Son ordre est méconnu pour la première fois.
Dans ces timides cœurs la mort, la mort présente,
De l'or (qui le croirait?) éteint la soif ardente.
Mais le frêle édifice, à chaque instant miné,
Peut au milieu des eaux s'écrouler entraîné.
Le temps presse!.... Brunswick promène au loin la vue.
Une barque flottait, d'un câble retenue,
Qu'en des temps plus heureux les pêcheurs de ces bords
Chargeaient de leurs filets, simples et sûrs trésors.
Il y vole, il descend, il a quitté les rênes
Du noble compagnon de ses jeux, de ses peines,
Du coursier qui dès-lors, par un instinct confus,
Semblait plaindre l'ami qu'il ne portera plus.
D'un front calme, d'un œil où la gloire étincelle,
Léopold au rivage attire la nacelle;
Il s'y jette.... Tous ceux dont il s'était flatté
De réveiller enfin la générosité,
Loin de suivre avec lui ce projet magnanime,
Cherchent à l'écarter du dessein qui l'anime.
« Revenez, disaient-ils, il est encore temps.
» Entendez-vous siffler la pluie et les autans?
» Voyez-vous rouler l'onde en montagne mobile?
» Ah! ne prodiguez pas un courage inutile!
» Quand pour deux malheureux vous courez au trépas,
» Cet élan d'un héros ne les sauvera pas.....
» Laissez, laissez agir la volonté divine;
» Il est d'autres devoirs que le ciel vous destine.
» Oui, seigneur, écoutez la voix de la raison :
» Vous êtes prince... — Amis, je suis homme et maçon,
» L'amant de la vertu, ferme dans sa conduite,
» D'un acte généreux ne prévoit point la suite.
» Quand le péril d'autrui réclame notre effort,
» Le risque en est à nous; le succès est au sort! »
A ces mots, de son glaive il frappa le cordage.
La barque en liberté s'éloigne du rivage;
Et Brunswick, appuyé sur un banc de roseaux,
Sous un double aviron fait bouillonner les eaux.
A peine un faible espoir luit-il à sa pensée :
Sur l'Oder en courroux la barque balancée
Reçoit l'onde ennemie, et, prête à submerger
S'affaisse avec horreur sous ce poids étranger.
Cependant le héros, luttant contre le fleuve,
Allait sortir vainqueur d'une si rude épreuve;
Il avait dépassé le milieu du torrent,
Et déjà le péril lui paraissait moins grand,
Déjà même un doux prix couronnait ses fatigues :
Sur ces murs ébranlés, sur ces fragiles digues
Qu'envahira bientôt le flot dévastateur,
Il voyait, inquiets pour leur libérateur,
Deux êtres qui sur lui fondaient leur espérance,
Dont les yeux supplians disaient : Persévérance!...
Des saules de la rive un tronc déraciné,
Séculaire fardeau, par les eaux entraîné,
Heurte le faible esquif : le pilote chancelle,
Il tombe; l'onde avide engloutit la nacelle.
Du ciel, dans sa rigueur, tel était donc l'arrêt!...
Brunswick, les bras tendus, un instant reparaît;
Il s'enfonce : à ses yeux la lumière est ravie,
Et déjà le héros jouit d'une autre vie.
Epoux infortunés, que je plains votre sort!
Le flot, toujours croissant, vous apporte la mort.
Hâtez-vous d'adresser au Dieu de la nature
Les vœux, les derniers vœux d'une piété pure!
C'en est fait, et l'Oder emporte dans son cours,
Avec le grand Brunswick, tout espoir de secours!
De l'amour des humains généreuse victime,
Oh! que de conquérans la gloire illégitime,

Que leurs noms orgueilleux, bien loin de t'éclipser,
Me semblent devant toi pâlir et s'effacer!
Combien par la vertu la vaillance animée
Eût d'éclatans exploits lassé la renommée
Si le cri du devoir t'eût prescrit les combats!
Mais le ciel te gardait un plus noble trépas:
Secourir l'infortune était ton ministère;
Et c'est en l'exerçant que tu quittas la terre....
Va, ton nom, Léopold, ne craindra point l'oubli!
Je dépose ma lyre, et mon but est rempli.
Content d'avoir ici proposé pour modèle
Aux sermens de son ordre un chevalier fidèle,
Pourquoi dirais-je encor les devoirs des maçons?
Un exemple si beau vaut toutes les leçons.
O vous qui de la vie avez senti le vide,
De bonheur, d'amitié, si votre ame est avide,
Si vous fuyez partout les cœurs faux, les ingrats,
Sans crainte et sans retour jetez-vous dans nos bras!
Cherchez-vous un plaisir qui jamais n'importune,
Un plaisir toujours vif? Soulagez l'infortune;
Vous ne connaîtrez plus ces dégoûts, ces regrets
Qui, fils des voluptés, les suivent de si près.
De vos frères nouveaux l'indulgente censure
Rendra, sans l'entraver, votre marche plus sûre,
Et du rigide honneur vous dira les chemins,
Adorant l'Eternel et servant les humains,
C'est ainsi que, rebelle aux terrestres amorces,
Votre ame à chaque pas verra croître ses forces,
Et, pour prix d'un essor dirigé vers le mieux,
Libre de contenter ses désirs curieux
Et de voir de plus près l'arbre de la science,
Au sein d'une amicale et douce confiance
Pourra jouir enfin du bonheur mérité.
La route des vertus mène à la vérité.

DÉTAIL

DE DEUX RÉCEPTIONS MAÇONNIQUES

dans les temps anciens et modernes.

TEMPS ANCIENS:

DÉTAIL DE L'INITIATION D'ÉNÉE AUX MYSTÈRES D'ÉLEUSIS.

Je ne promènerai pas votre imagination sur les neuf jours de préposition auxquels les initiés étaient soumis, sur la foule des acteurs, les pompes et l'ordre des cérémonies, le tumulte inséparable de leurs développemens, les hymnes, les danses, les invocations répétées à Inachus, les symboles solennels élevés dans les airs, les corbeilles mystiques, le son des lyres, le bruit des instrumens d'airain et ces pauses graves employées pour les sacrifices. Je passerai sous silence la précipitation avec laquelle on traversait le pont de Céphise, au milieu des plaisanteries; la majesté des monumens qui s'élevaient

le long de la voie sacrée, en un mot l'assemblage des moyens employés pour séduire et charmer le vulgaire dans les cérémonies préparatoires: je vais vous transporter au dernier jour d'épreuves et vous peindre celles qui précédaient immédiatement l'initiation.

Le néophyte, seul dans un endroit préparé pour le recevoir, est étendu sur une peau de bête fauve. Il a devant lui un vase de cicéon, liqueur dont on se sert dans les mystères d'Éleusis. La solitude où il se trouve lui inspire de l'effroi. En vain se représente-t-il qu'il a paru sur les bords du torrent consacré aux neuf Muses, qu'il a été purifié à Agra, sur les rives mystiques du divin Illyssus, qu'il a immolé l'animal consacré, posé le pied gauche sur les peaux des victimes immolées à Jupiter Milichius, qu'il a jeûné, qu'il a promis de commencer une vie nouvelle, et qu'il a satisfait avec résignation à tout ce qu'on a exigé de lui: guidé par la curiosité, irrité par l'attente, encouragé par la fermeté qu'il a montrée dans les épreuves auxquelles il a déjà été soumis, en en craignant cependant de nouvelles qui pourraient être plus sérieuses et surpasser ses forces, il flotte entre l'espérance et la crainte, il sent son cœur défaillir au milieu des sentimens contraires qui l'agitent; il veut néanmoins ne point se laisser abattre, et pour se rassurer, il boit quelques coups de cicéon: sa tête se trouble, des spectres l'assiègent, il veut les toucher, ils disparaissent. Il est au milieu des scènes les plus effrayantes de la fantasmagorie; frappé de terreur, n'étant plus maître de ses sens, il se jette le visage contre terre, pour se soustraire à la vue d'un spectacle qui le glace d'effroi; à l'instant même le plancher s'enfonce, la foudre éclate, et le néophtc est précipité au fond d'un abîme éclairé par les reflets de flammes qui présentent plus loin l'aspect d'une mer brûlante. Il est dans une grotte hideuse, hérissée de pointes

de fer; il n'aperçoit pour lui de tous côtés que dangers et douleurs. Il se soutient à peine ; il ne voit, il n'entend plus rien; une sueur froide découle de tout son corps ; il se croit à sa dernière heure. Déguisés en larves, des ministres impitoyables le flagellent et le rappellent au sentiment de la vie par celui des tortures ; un spectre le prend par les cheveux, et l'emportant dans les airs, le dépose sur la pointe d'un rocher qui s'élève au milieu d'un océan de flammes. Debout sur ce sommet escarpé, il jette des cris de désespoir; il glisse. croit rouler dans le feu, traverse des nuages enflammés, et tombe dans un étang d'où les prêtres le retirent, et dans lequel plusieurs initiés ont perdu la vie, par l'effet de la frayeur. Là, il est confié aux soins d'une prêtresse de Cérès, qui lui annonce qu'il doit traverser l'empire de Pluton en passant par des bois sombres que le noir Cocyte entoure de ses ondes, mais que s'il veut en revenir, il faut qu'il aille, au fond d'une épaisse forêt, chercher un arbre touffu, sur lequel il trouvera un rameau d'or consacré à Junon infernale, et sans lequel il ne peut parvenir dans le Tartare.

Le malheureux initié s'avance en silence, et tandis qu'il roule en secret des pensées sinistres, il aperçoit une forêt immense, dont l'épaisseur redouble son effroi. Comment y pénétrer? comment percer cette profondeur ? comment y apercevoir, y trouver, y prendre ce rameau brillant ?... Au même instant deux colombes fendent les airs, et, s'élevant audessus des gouffres de l'Averne, planent lentement et vont s'abattre et se percher sur l'arbre précieux. L'éclat de l'or pénètre et brille à travers l'ombre; l'initié redouble d'efforts, arrive au pied de l'arbre et cueille le rameau. La lueur d'un crépuscule pâle s'aperçoit, la terre s'ébranle et frémit sous les pieds de l'initié et de son guide ; les longs aboiemens des chiens

retentissent dans l'ombre : tout annonce l'approche de la divinité. Bientôt l'initié traverse la profonde obscurité qui l'environne et les déserts de Pluton peuplés de spectres; il veut les attaquer, les combattre ; mais la prêtresse s'y oppose. Il arrive enfin près du fleuve sur les bords duquel se trouve le nocher des Enfers; le noir Caron veut le repousser; mais dès qu'il a vu le rameau sacré, il tourne la poupe de sa barque, s'approche de la rive, y reçoit le nouvel ami des dieux avec son guide, et les transporte sur la rive opposée. L'initié s'approche du palais de Pluton, fait couler sur son corps une onde pure, et attache le rameau sacré sur la porte de ce ténébreux séjour. Bientôt l'Élysée s'offre à ses regards ; il est ravi de la beauté du paysage, et ses yeux, fatigués de l'obscurité qu'il a traversée et des objets effrayans qui les ont frappés, se reposent délicieusement sur la vue enchanteresse que lui présente la demeure des dieux et des bienheureux. Enfin, après avoir parcouru avec une curiosité pleine de charmes ces régions fantastiques, il arrive par une porte d'ivoire jusqu'au temple de la déesse. Il y est admis et se trouve dans une salle mystique d'une grandeur immense, paraissant embrasée, à cause de la quantité des feux qu'elle renferme. La lumière paraît jaillir d'une figure haute ; imposante, suspendue au milieu du temple, et offrant l'image de la nature. Les prêtres sont rangés en ordre. L'hiérophante, se levant de son trône, écarte avec sa baguette d'or le voile suspendu entre le sanctuaire et la foule; une pompe éclatante frappe les yeux de tous les initiés, qui sont placés par ordre. Le temple brille d'une nouvelle lumière. La statue de la Nature s'ébranle et fait connaître aux initiés combien ils doivent se trouver heureux de ce qu'elle veut bien s'offrir à leurs regards ; la procession en l'honneur de la déesse s'exécute; et les mystères sont terminés.

TEMPS MODERNES.

FRANCE, 1830.

***Remercîmens**, après sa réception maçonnique, du **F.·. Marie-Auguste DESANLIS** (1), avocat à la cour royale de Paris, prononcés en tenue du 16 juin 1830, **E.·. V.·.**, à la **R.·. L.·.** de la Clémente Amitié, **O.·.** de Paris.*

En prenant la parole, deux sentimens bien opposés m'assiégent : l'un me rappelle toute ma faiblesse, l'autre votre indulgence. Mon initiation parmi vous n'a que trop dévoilé la première; mais elle a aussi laissé en même temps dans mon esprit des traces tellement manifestes de la seconde, que si d'un côté ma faiblesse, cortége malheureux et inévitable, me déconcerte et m'effraie, de l'autre, votre indulgence, égide salutaire, m'encourage et me soutient.

J'ai à vous parler de l'impression qu'ont produite en moi les diverses épreuves auxquelles j'ai été soumis. Epreuves physiques, épreuves morales, je les confondrai presque toujours, puisque, sous l'apparence d'épreuves physiques, était caché un principe moral.

Commençons l'historique de mes épreuves, et rappelons en passant l'impression que j'en ai ressentie.

Néophyte, aspirant à être admis à vos mystères, j'attendais dans la réflexion le moment où l'on viendrait s'emparer de moi pour me faire passer par les chemins qui mènent à cet asile redouté. Quelque idée que je cherchasse à me faire et des épreuves que j'allais subir et des travaux auxquels vous vous livriez, j'étais loin d'imaginer l'ombre de ce que je vis, de prévoir l'étonnement que j'éprouvai. J'étais bien loin de penser que des épreuves physiques qui me seraient imposées surgiraient des allégories si pleines de sens, si ingénieusement

(1) Ce F.·., en 1836, est G.·. E.·. Chev.·. K.·. S.·. 30me, degré, Vén.·. de la loge de la Clémente Amitié, il est encore très-sage de son chapitre, orateur de son aréopage, et Off.·. du G.·. O.·. de France.

frappées au coin de la raison; que les questions dont la solution me serait présentée tendraient toutes à la vertu; qu'elles respireraient toutes au dernier point la religion, la pureté des mœurs, l'austérité, la tolérance et l'humanité.

Est-ce pour me rendre plus doux l'aspect de la lumière que mes yeux ont été fermés? est-ce pour m'apprendre que le règne de l'obscurité, c'est le règne de l'erreur et du vice; et que le règne de la lumière, c'est le règne de la vertu et de la vérité? est-ce pour m'apprendre que les passions, représentées par cet étranger qui me ferme les yeux, m'aveuglent comme lui, me conduisent comme lui par les chemins les plus escarpés et les plus difficiles, sans que je le veuille et cependant sans que je résiste, et me laissent, après leur retraite, plongé dans la rêverie, l'agitation et le remords?.... Pas du tout, une leçon plus efficace, plus forte, me sera donnée.

Privé de l'usage de la vue, je suis la main inconnue qui me guide; je monte, je monte encore; à chaque pas je croyais m'engloutir. J'arrive enfin. Que va-t-il se présenter à mes regards? Un spectacle riant sans doute, l'aspect de la vertu déifiée, l'exemple d'actions de générosité à imiter? Je suis parvenu sans doute jusqu'au ciel, et je vais le voir déployant avec luxe et complaisance sa magnificence et ses richesses?... Mais non, j'ouvre les yeux : que vois-je?.. Partout la mort, partout l'image de la mort, la mort dans toutes ses horreurs!...

. . . . . Crudelis ubique
Luctus, ubique pavor, et plurima mortis imago!

Ici des ossemens qui me rappelleraient, si je l'avais oublié, que je ne suis que néant. Là, des sentences qui, me faisant retourner sur moi-même, me désenchantent des vains prestiges du monde et m'inspirent des idées de fragilité et de faiblesse. Ailleurs, c'est une leçon de vertu pratique;

plus loin, mon ame est toute préoccupée de la fidélité à ses sermens et de l'opprobre qui suit sans cesse le traître qui s'est parjuré. Ce ne sont que des réflexions sévères, tristes, mais utiles, qui viennent assiéger l'ame. Elle est tout entière avec la vérité; car rien n'est plus vrai que la mort. Tout prestige d'ambition ou de gloire a disparu. Plus de ces douces velléités d'amour qui émeuvent si délicieusement le cœur; plus de cette soif de l'or si cruelle et pourtant si fréquente. Tout est à sa place. L'ame est calme; les passions sont, sinon éteintes, du moins assoupies. Les désirs ont fui; les chimères de la vanité apparaissent telles qu'elles sont réellement, inutiles et funestes. On ne voit plus les objets à travers un prisme qui les embellit et qui nous enchante: on les voit dans leur véritable jour, beaux ou difformes, utiles ou nuisibles, séducteurs ou dangereux. La rose ne se voit plus sans épines, les succès sans fatigue, la gloire sans la livide envie !....

Tel est l'état de mon ame, telles sont les idées qui me tiennent absorbé et que j'aime à rouler dans mon esprit. *C'est une eau amère qui me paraît douce.*

Je quitte le lugubre asile qui avait fait naître en moi des réflexions plus lugubres encore. La vue m'est une seconde fois ravie. Je descends; je tombe de précipice en précipice, de chute en chute; j'arrive, mais pourtant j'arrive sain et sauf. Je suis aux portes du temple : je frappe et demande la lumière. Une voix redoutable se fait entendre. C'est sans doute la voix de Dieu, sortie du sanctuaire. Les portes me sont ouvertes: j'entre!

Alors commence pour moi une ère d'incertitude et d'irrésolution. Comment vous peindre l'état de mon ame à cette époque où, sans crainte et pourtant effrayée, sans trouble et pourtant agitée, elle éprouvait je ne sais quoi qui n'était ni doux ni cruel, ni pénible ni agréable, mais quel-

que chose d'indéfinissable qui ne laissait pas que d'avoir sa volupté et ses charmes?

Il ne m'en reste qu'une idée confuse. On m'interroge, je cherche à répondre; je passe tour à tour d'une épreuve à une autre, d'une idée à une autre. Ce sont des chemins escarpés, des précipices, un bruit confus, le cliquetis des armes, des flammes dévorantes, du poison homicide, œuvres que l'on serait tenté d'attribuer au génie des ténèbres ou à la création d'hommes essentiellement méchans; et pourtant au milieu de tout cela, je n'entends que des paroles de paix, des sentimens généreux, des principes de philantropie, des questions de morale; tout enfin, d'un côté, me paraît aussi séduisant et pur que, de l'autre, tout me semblait cruel et amer.

Est-ce un jeu? Non. Parmi des hommes sensés, rien ne peut être inutile, surtout quand il en naît des émotions pénibles. A quoi sert donc ce contraste du mal et du bien, du faux et du vrai, du positif et de ce qui n'est que mensonger? A quoi bon cette alternative de fictions et de vérités? A quoi bon.... s'il n'en résulte pour moi une leçon profitable? Eh bien! oui, une leçon profitable en surgira pour moi. Aveugle que j'étais, je n'y voyais tout-à-l'heure qu'un amusement puéril, indigne de la gravité des hommes; mais maintenant, j'y lis une leçon; j'y vois développé le drame de la vie humaine; c'est le tableau des passions qui se déroule devant moi.

Dans mon premier voyage, ma marche est de toutes parts hérissée de difficultés. Je ne trouve que des routes inégales et rocailleuses; je suis des sentiers tortueux, au bout desquels est un principe. Que m'apprend tout cela? Qu'ainsi l'homme, lancé au milieu de la vie, ne peut manquer de rencontrer des contrariétés et des obstacles; qu'il s'avance au milieu de piéges semés sous ses pas, et que son

inexpérience ne saura peut-être pas lui faire éviter. J'apprends encore que l'homme porte en lui-même des ennemis cruels et d'autant plus dangereux qu'ils ne le quittent jamais : je veux dire ses passions; que c'est contre elles surtout qu'il doit se mettre en garde; que c'est à leur impulsion aveugle, à leur fougue brutale, qu'il lui importe le plus de résister; que, s'il cède, il restera à jamais sous leur joug; qu'elles seront son tyran et son bourreau, et que leurs coups, loin de se ralentir, deviendront par le temps toujours plus meurtriers, et laisseront à la fin des blessures incurables.

J'apprends enfin que de tout côté se pressent autour de lui des concurrens et des rivaux; que, pour faire réussir leurs projets, rien ne leur paraîtra inutile; qu'ils emploieront pour le perdre la diffamation, l'injure, la calomnie; qu'ils ne s'appuieront pas seulement sur leur propre mérite pour conquérir sa place et s'élever sur ses ruines, mais que tous les moyens leur sembleront bons, justes ou injustes.

Ainsi, dans lui-même et hors de lui-même, c'est le rugissement des passions ou les sifflemens de l'envie. Au dedans, l'ambition, la soif de l'or, les affections criminelles; au dehors, le mépris, la haine, la vengeance, l'égoïsme; tel est le cortège qui l'accompagne sans cesse. C'est donc à l'énergie et au courage de l'homme à dompter ses tyrans intérieurs; c'est à sa bonne conduite et à la pureté de ses actions à le mettre à l'abri de ses ennemis extérieurs. Voilà, si je ne me trompe, la leçon que vous m'avez donnée.

Les premiers pas une fois faits dans le sentier du bien, les premiers obstacles une fois rompus, tous les autres s'abaissent devant nous. Rien ne présente, pour ainsi dire, plus de difficultés, peut-être parce qu'il s'en rencontre moins, mais surtout parce que nous avons plus de facilité à vaincre quand nous avons déjà vaincu.

C'est là, je crois, la conséquence

à tirer de la seconde épreuve, dans laquelle la marche est facile, et les bruits ont cessé.

Vient ensuite la coupe d'amertume; mais celle-là n'a d'amer que le commencement. Ce faux poison est l'image de nos premiers travaux; toujours ils sont difficiles, repoussans. Si l'on ne consultait que son premier mouvement, on les abandonnerait bien vite. Ah! combien d'entreprises détruites par les premières difficultés, qui auraient eu des résultats fort heureux si on avait eu le courage et la patience de les surmonter! Mais il vient un temps où le succès nous dédommage de nos efforts.

Cette eau amère est aussi peut-être l'image de l'ingratitude des hommes. On éprouve du chagrin lorsque le service qu'on a rendu n'a fait de l'obligé qu'un ingrat, et ne lui a été par sa faute presque d'aucun secours; mais cependant on ressent toujours un secret plaisir d'avoir fait le bien par cela seul qu'on l'a fait.

Que dirai-je maintenant de l'épreuve du feu? Je ne chercherai pas assurément à la rapprocher de cette épreuve par le feu qui servait dans les temps de barbarie à décider qui de deux rivaux avait tort ou raison, et à établir la conviction dans l'esprit des juges, épreuve désignée sous le nom de *jugement de Dieu*, comme si l'absurdité et l'atrocité d'un pareil usage pouvaient être cachées et rachetées par sa dénomination sacrilège. Non, elle n'a d'identique que le nom. Ici, c'est le symbole de la purification par le feu, purification plus réelle que celle qui se fait par tout autre moyen. Par là l'ame devient pure, le cœur sans tache.

C'était là la dernière épreuve à faire subir au néophyte, avant qu'il pût être admis parmi vous. Il fallait qu'il dépouillât le vieil homme et qu'il devînt homme nouveau. Vous l'avez fait passer à votre creuset et vous l'avez jugé digne de vous; mais ne croyez pas qu'il s'a-

buse sur son admission : il sait que c'est à vous qu'il doit d'en être devenu digne, et que sa capacité est votre ouvrage. Voyons maintenant si mes principes sont les vôtres, si ma morale est la vôtre : vous verrez alors si vous avez fait un choix dont vous ayez à vous repentir, ou un choix qui ne vous laisse pas de regrets.

Il y a un Dieu ; ce Dieu, je ne le comprends pas ; mais je le vois, je le sens, je le touche par tout ce qui existe. Qu'on l'appelle Jupiter, Hercule, le Soleil, n'importe ; je le reconnais, il y a un Dieu.

Il y a une ame ; car j'en ai une : je la conçois ; c'est elle qui vous parle en ce moment, et je ne vous entretiendrais pas ainsi de l'ame si je n'en avais une.

Il faut aussi une religion : c'est le moyen de communication de l'homme à Dieu. Elle est nécessaire à tous, mais surtout aux hommes moins éclairés. Les autres pourraient peut-être y suppléer en partie par une bonne éducation ; car la bonne éducation apprend et affermit la morale, qui est la base de toutes les religions.

Ce serait ici le lieu de vous parler des vertus et des erreurs sur lesquelles ont roulé les questions qui m'ont été faites. Je devrais vous représenter les dangers qui résultent du duel, la faiblesse qui enfante le suicide, le bonheur que produit la chasteté des mœurs, le respect qu'on doit aux lois, l'amour qu'on voue à son pays ; mais je me contenterai, pour ne pas vous fatiguer trop long-temps, de vous dire un mot du patriotisme, de la tolérance et de l'humanité, vertus qui sont plus en harmonie avec les devoirs de l'homme envers son semblable.

Toutefois, je ne puis m'empêcher de vous dire auparavant, et en passant, que le plus grand, le premier devoir de l'homme envers lui-même, c'est de s'instruire, c'est de cultiver les facultés, grandes ou petites, que la nature lui a départies.

Le patriotisme est cet élan de l'ame qui nous fait oublier nous-mêmes pour ne voir que la prospérité commune.

Le patriotisme est ce feu sacré, cette ardeur du courage qui nous lance au milieu des dangers pour renverser, terrasser au fort de la mêlée les ennemis du pays.

Mais le patriotisme, et le patriotisme par excellence, est celui qui, fils du courage civil, est réfléchi comme lui, calme comme lui, inébranlable comme lui.

C'est celui qui désapprouve la flatterie et la condescendance, qui impose le devoir d'une résistance paisible et inerte à des mesures arbitraires et injustes, qui fait distinguer la fidélité à des sermens qu'on vient de jurer de la fausse apparence d'une fidélité morte qu'on fait renaître au besoin.

C'est celui qui nous travaille d'un amour ardent du bien public, qui nous porte toujours les premiers à la brèche pour combattre les abus ; qui fait trouver, à force de veilles, des moyens pour déjouer toutes les machinations dangereuses et qui, s'il le faut, nous précipite comme au milieu d'un beau songe dans le sein de l'éternité.

Cependant il y a encore quelque chose qui n'est pas tout-à-fait grand dans le patriotisme : il y a encore un peu de ce moi égoïste, qui corrompt tout. Cette vertu se restreint et se borne à une partie du genre humain. Français, on est tout à la France, mais exclusivement ; Anglais, on ne voit que la Tamise, et tous les vœux sont pour Albion. C'est de l'égoïsme national si l'on veut ; mais ce n'est pas moins de l'égoïsme.

Une vertu plus noble, plus grande, qui ne connaît pas de limites, c'est l'humanité. Ici point de restriction ; c'est tout le genre humain qu'elle embrasse, sans distinction d'opinions, de pays, de religion. Qu'on est heureux de pratiquer une pareille vertu !

et pourtant combien on s'en éloigne! Combien de fois n'est-on pas cause des malheurs de ses semblables, au lieu de leur être utile?

Celui qui, désertant le sentier de l'honneur, est entraîné dans la voie du crime, le condamnerez-vous? Non, c'est votre frère; il est à plaindre.

Celui qui, naguère livré à des occupations paisibles, comptant des jours heureux au milieu d'une vie pure de reproches et exempte d'erreurs, est tout-à-coup le jouet d'une passion invaincue, l'accablerez-vous du poids de votre mépris? Non, il faut le plaindre.

Ce n'est pas assez. Votre commisération serait vaine, puisqu'elle serait stérile. Il faut défasciner ses yeux, retremper son ame, raviver le feu sacré du bien qui est assoupi en lui, mais qui n'est pas éteint; il faut le tourmenter de vos conseils et le rappeler à cette paix de l'ame, à ce calme du cœur, qui est sur la terre la suprême félicité.

C'est dans l'aveuglement des passions que nous retrouvons nos vrais amis. C'est celui qui te dira : Ton esprit est prévenu, ta haine est injuste, ton ambition te sera funeste, ta spéculation est dégradante, ton amour est un crime, ta science est une illusion, ton mérite est de plâtre, ta noblesse un mensonge, ta vie le néant; c'est celui-là qui sera ton ami, ton véritable ami, à qui tu pourras sans crainte confier ta fortune, ta femme, tes intérêts les plus chers; il ne te trahira pas, ou bien il aurait parlé le langage du sage et porté le cœur d'un infâme.

Voilà ce que peuvent la tolérance, l'humanité, la bienveillance.

Je viens de vous rappeler les impressions diverses que j'avais éprouvées. Je ne sais, mes frères, si j'ai bien compris le sens de vos travaux, si je me suis fait une idée juste de ce que j'avais vu parmi vous; ce que je sais, c'est que mes expressions ne sont pas aussi énergiques que mes émotions ont été vives; mais votre sagacité habituelle y aura suppléé.

Initiation de S. A. R. le prince Guillaume-Frédéric d'Orange à la loge de L'Espérance.

Voici quelques réponses de l'illustre récipiendaire aux questions qui lui furent proposées.

1re question. Quelles sont les qualités d'un grand prince?

Réponse. *La justice, l'amour de la patrie et le dévoûment pour son vrai bien-être.*

2e. Q. Quelle est la vertu qui nous rapproche le plus de la Divinité?

R. *La bienfaisance.*

3e. Q. L'homme vraiment vertueux que se doit-il à lui-même?

R. *Se respecter comme la plus belle œuvre de la Divinité.*

4e. Q. Prince, qui êtes réservé à de plus grandes destinées encore, parlez; avez-vous pu penser que le titre de *Franc-Maçon*, que vous paraissez ambitionner, pût encore ajouter à votre gloire?

R. *Oui, j'ai entendu dire beaucoup de bien de cette société: je sais qu'elle soulage les malheureux, et j'ai voulu en faire partie* (1).

LES ON DIT.

Air : *C'est le meilleur homme du monde.*

On dit que messieurs les maçons
Forment une damnable engeance
Et qu'ils ont avec les démons
La plus intime connivence;
On dit qu'au plus brave ils font peur,
Que leur malice est sans seconde :
Je les ai vus... bien vus... d'honneur,
Ce sont les meilleurs gens du monde.

On m'avait dit qu'ils s'occupaient
A désorganiser la terre;
Qu'à peine ils se contenteraient
Des trésors de l'autre hémisphère;
Que leurs jeux étaient infernaux,
Leur gaîté toujours furibonde...
J'ai vu leurs plaisirs, leurs travaux,
Ils sont les meilleurs gens du monde.

(1) A l'instant où le prince répondit qu'il était prêt à donner de son sang pour écrire et signer l'obligation requise, toutes les col.·. s'ébranlèrent et se réunirent spontanément autour du Vén.·.; et l'épreuve fut supprimée.

Comme on les dépeignait affreux,
Qu'on les garantissait infâmes,
Je croyais ne trouver chez eux
Que vilains traits, vilaines ames ;
Je les ai vus... Ciel ! ai-je dit,
Fais qu'avec eux on me confonde ;
Je les ai revus, j'ai redit:
Ce sont les meilleurs gens du monde.

Discours d'Instruction Maçonnique

A UN NOUVEL INITIÉ,

Avec des détails sur l'origine, les progrès et le but de la franc-maçonnerie (1).

Frère nouvellement initié,

Vous avez désiré d'être reçu dans la société des francs-maçons : vos souhaits sont accomplis. Votre mérite, votre courage, vous ont ouvert les portes de ce temple, où vous n'apercevez que des hommes de bien, qui vont vous aimer, vous chérir et solliciter pour vous l'amour de tous leurs frères, dans quelque contrée que vous portiez vos pas.

Mais qu'est-ce que la maçonnerie ? demanderez-vous ; quelle est son origine ? quel est son but ? quels sont les résultats de ses institutions ? que veulent dire les emblèmes et les allégories dont elle s'enveloppe ?

Je vais essayer, très-cher frère, de satisfaire une si juste curiosité, et de dévoiler à vos yeux une partie des mystères qui couvrent cette religion, trop peu connue, trop peu appréciée, trop souvent calomniée; mais qui n'en est pas moins, malgré tous les obstacles, triomphante et presque universelle.

Je ne me vanterai point de pouvoir fixer son origine. Elle se perd dans

(1) Cet intéressant discours a été prononcé de 1815 à 1818, E.·. V.·. à Paris, à des réceptions du premier grade symbolique, à la respectable loge des *Trinosophes*.

la nuit des temps, ou plutôt elle commence avec les hommes même.

Dès qu'il y a eu des êtres souffrans, il y a eu des maçons pour les soulager ; dès qu'il y a eu des hommes injustes, il y a eu des maçons pour réparer les torts ; dès qu'il y a eu des fourbes, des oppresseurs, il y a eu des maçons pour les haïr, pour les combattre, et diminuer les maux dont ils désolaient la terre.

En effet, qu'est-ce qu'un maçon ? le zélateur de la justice : c'est une espèce de chevalier de l'humanité, de conservateur du feu sacré de la vertu. C'est dire assez tout ce que ses frères ont droit d'en attendre et tout ce que lui-même peut espérer de ses frères.

Des historiens, des commentateurs hasardeux, ont placé la maçonnerie dans le pays des anciens *Iduméens*, sous le règne du troisième roi des Israélites, *Salomon*. Ils supposent que le temple que Salomon bâtit donna lieu à ce rassemblement d'ouvriers habiles dont le nom serait encore celui que nous portons.

Je n'admettrai point ce système. Salomon emprunta ses meilleurs ouvriers d'*Hiram*, roi de Sidon. Il employa, selon les livres hébreux, vingt ans et cent quatre-vingt mille hommes à construire un monument dont les étroites dimensions n'annoncent le besoin ni de tant d'années ni de tant de bras (2). Et si quelque gloire peut résulter de l'érection d'un tel édifice, elle appartient au peuple industrieux dont on employa le secours, et non au fils de *Bethsabé*, dont la rénommée, quelque grande quelle soit, ne peut faire oublier qu'il fut le meurtrier d'*Adonias*, son frère aîné (3), à qui le trône appartenait; qu'il fut infidèle à son Dieu, à ses lois, à ses sujets. La maçonnerie,

(2) Le temple avait soixante coudées de long (quatre-vingt-dix pieds), vingt de large (trente pieds), trente-six de haut (cinquante-quatre pieds). *Voyez* les *Rois*, liv. III, chap. VI.

(3) *Rois*, liv. III, chap. II, v. 25.

si elle avait pris naissance à l'antique Jérusalem, viendrait plutôt des vengeurs qui durent s'élever alors pour punir la violation des ordres du ciel, des droits du trône et des lois de la nature.

Si vous avez lu avec attention, mon frère, les annales que je cite, vous ne serez surpris d'aucune des choses que je dis. Si vous les ignoriez, ouvrez le troisième livre *des Rois*, et vous reconnaîtrez la vérité des faits que j'énonce (1).

D'autres placent la maçonnerie en Égypte, au temps des *Pharaons*, à l'époque où parut *Moïse*, le législateur si fameux d'une nation qui subsiste encore, quoique souffrante et dispersée dans tout l'univers.

Ils disent que Moïse, élevé chez les prêtres du pays, prit connaissance de leurs divers secrets, et qu'il s'en servit pour préparer l'obéissance de son peuple, lorsqu'il le tira d'Égypte et le força de s'emparer de la *terre promise*, où régnaient trente-et-un rois qui en étaient les maîtres.

Mais je vois trop de rébellions, trop de sang répandu, trop de carnage durant cette merveilleuse et terrible expédition, pour croire que le dogme de la bonté, de la pitié et de l'humanité puisse sortir d'une semblable origine. Les livres de Moïse avouent plus de *deux cent mille* Israélites mis à mort dans le désert. Le livre de *Josué*, son successeur, annonce plus de *six millions* d'habitans des contrées envahies, rois, sujets, femmes, enfans, vieillards, immolés sans miséricorde.. ..., et cela dans un temps où la religion des véritables initiés de l'Égypte défendait de tuer, même les animaux dont on aurait reçu quelques services domestiques !

Et comment la maçonnerie aurait-elle pu entrer avec les tribus hébraïques dans la terre de *Chanaan*, puisque les lois données aux Hébreux

(1) *Rois*, liv. III, chap. xi.

leur défendaient de *fréquenter les nations étrangères*, d'*épouser leurs enfans*, de *manger même d'un aliment préparé dans un vase qui leur eût appartenu*; puisqu'elles leur ordonnaient, au contraire, de *brûler leurs temples*, de *renverser leurs dieux*, d'*exterminer leurs prêtres* et d'*anéantir leurs villes* (2) ; puisquelles leur commandaient, enfin, une *haine éternelle* pour tout ce qui n'était pas issu du sang d'Israël ?

A coup sûr la haine ni la vengeance, le pillage, le meurtre ni l'incendie n'entrèrent jamais dans le cœur des maçons.

Je suis forcé de vous faire remarquer particulièrement, mon frère, *deux cent mille* hommes mis à mort par celui qui leur avait promis la liberté et le bonheur...., par leur propre chef.., par leur compatriote!... *six millions* d'hommes massacrés par des étrangers qu'ils n'avaient pas offensés!... *trente-et-un rois* égorgés (3) en moins de dix ans par un conquérant révéré encore aujourd'hui, sont des événemens qui ne peuvent être que le résultat d'une législation toute séparée des législations humaines, et où, par conséquent, nous ne pouvons trouver le type de nos institutions fraternelles.

Mon frère, je le répète, vous ne connaissez peut-être pas ces faits extraordinaires, quoique le livre qui les contient soit dans vos mains depuis votre enfance ; mais n'en soyez point humilié ; peu d'hommes le connaissent plus que vous, pas même les docteurs chargés de l'enseigner ; et voilà pourquoi on les voit surpris et comme étourdis des récits qu'on leur présente et des conséquences qui en dérivent...! Mais le maçon ne recule point devant la vérité : la cher-

(2) *Nombres*, chap. xxxi, v. 14, 15, 17, 35, 0 ; chap. xxxiii, v. 51. 52, 54, 55, 56.
Deutéron., chap. ii, v. 34, 36 ; chap. iii, v. 3, 4, 5 ; chap. vii, v. 1, 16 ; chap. xi, v. 24 ; chap. xiii, v. 6, 8, 12, 13, 14, 15, 16 ; chap. xvii, v. 2, 5, 6, 7 ; chap. xx, v. 10, 13, 16, 17 ; chap. xxviii, v. 7, 23.

(3) *Josué*, chap. xii.

chér est son devoir; la dire, la plus sacrée de ses obligations.

Laissons donc les conquêtes de *Moïse* et de *Josué*, et revenons vers l'Égypte, d'où les Hébreux se sont retirés, vers ce berceau des sciences et des arts, et voyons si nous y placerons l'origine de la maçonnerie, ou si nous irons la chercher sur les bords du *Gange*, aux rives de l'*Indus*; ou bien si nous ne la trouverions pas plutôt dans la patrie de *Confucius*, chez les *brahmes*, qui précédèrent les prêtres de *Memphis*.

Ici nos efforts restent encore superflus, et les doutes ne s'éclaircissent pas. Mais un dédommagement se présente: en parlant de l'Inde et des bords du Gange, j'ai nommé des peuples et des climats où la vertu et la science ont été enseignées de tout temps d'une manière si éclatante, et pratiquées avec une constance si noble, un enthousiasme si beau, qu'ils sont devenus à jamais la merveille et l'exemple de tous les siècles.

En effet, il y a plus de *trois mille ans* que *Zoroastre* a dit *: Soyez bons, soyez doux, soyez humains, charitables; aimez vos semblables; consolez les affligés; pardonnez à ceux qui vous ont offensés.*

Zoroastre n'avait point inventé ces maximes; il les tenait des sages qui l'avaient devancé.

Il y a *deux mille trois cents ans* que *Confucius* a répété, d'après ses ancêtres aussi : *Aimez votre prochain comme vous-même. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. Pardonnez les offenses. Pardonnez à votre ennemi, réconciliez-vous avec lui, soyez-lui secourable, invoquez Dieu en sa faveur.*

Je ne sache pas qu'on ait jamais porté plus loin la perfection de la plus auguste morale.

Lycurgue, *Thalès*, *Pythagore*, n'ont point eu d'autre langage. Que dirai-je de *Socrate?* que dirai-je de *Platon?* Ces grands hommes, que les maçons

comptent au nombre de leurs maîtres, eurent pour disciples des rois, des princes et, ce qui est plus glorieux encore, de grands hommes comme eux et des peuples entiers.

Les législateurs modernes n'ont donc fait que remettre au jour les maximes qu'ils avaient apprises des anciens; heureux quand ils ne les ont point affaiblies par des applications contradictoires ou enveloppées de paraboles dangereusement inintelligibles!....

Depuis Zoroastre et Socrate, depuis les doctrines qui donnèrent au monde des *Aristide*, des *Titus*, des *Caton*, des *Marc-Aurèle*. de nouvelles religions, des doctrines nouvelles sont venues changer la face de la terre. Les dieux anciens ont disparu. *Constantin* a fait monter sur son trône une religion qui lui donna des soldats, qui pardonna ses crimes, et qui affermit sa puissance, en même temps qu'elle proscrivit les dieux de l'auguste antiquité. Il a quitté Rome et transporté le siége de son empire aux rives du Bosphore; là, ses successeurs passent trois siècles dans des disputes ridicules autant que sanglantes, jusqu'à ce qu'un simple Arabe, *Mahomet*, prenant, comme tous les *novateurs*, sa mission du ciel, vint, avec la double puissance du glaive et de la parole, changer encore la face des choses, et renverser dans l'Orient l'ouvrage de Constantin.

Ainsi le monde, comme une argile méprisable, prend sous la main de ses maîtres toutes les formes qu'il plaît à leur ambition de lui donner!

Ainsi les hommes sont plongés sans cesse dans un abîme de maux et d'incertitudes!

Plus tard, les héritiers de Constantin veulent reprendre aux successeurs de Mahomet des contrées où leur croyance a placé ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré. Alors s'engagèrent ces guerres nouvelles connues sous le nom de *croisades*: guerres affreuses, temps vraiment déplorables,

où la voix du fanatisme appela tous les souverains et tous les peuples de l'Europe à la conquête d'une terre qui n'était point leur héritage ! Entreprise insensée, qui n'eut, comme on le sait, d'autres résultats que de laisser sur cette terre des montagnes d'ossemens humains, qui purent le disputer en nombre aux ossemens dont Moïse l'avait laissée couverte trente siècles auparavant !

La maçonnerie, ou plutôt une maçonnerie, car il est certain qu'il y en a eu plusieurs et de plusieurs espèces, a-t-elle pris naissance des croisades ? Oui, je le pense. Les *croisés*, malheureux, trompés par la folie de leurs chefs, environnés d'ennemis qui les exterminaient, durent se cacher pour sauver leur vie et pour célébrer leurs *mystères* : ils durent inventer des *signes*, des *paroles* et des *attouchemens* qui ne fussent connus que d'eux seuls.

La France aussi a pu voir naître des maçons. Vous n'avez pas oublié, mon frère, la fameuse et terrible histoire des *Templiers*; vous n'avez pas oublié les accusations dirigées contre eux, ni leur supplice ni le courage héroïque avec lequel ils ont enduré les plus cruels tourmens.

Si leur mort était injuste, si elle était un crime, il dut s'élever des défenseurs qui en appelèrent à Dieu et à la postérité.

On nous accuse, disaient les templiers expirant dans les flammes, parce que nos richesses excitent l'envie. On nous fait périr pour nous en dépouiller.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !
Puisse naître de nos cendres un vengeur !

Caïn, Caïn! qu'as-tu fait de ton frère? a demandé le Dieu de Moïse. Ministres du même Dieu, qu'avez-vous fait des Templiers? qu'avez-vous fait de vos frères? Leur sang crie vers nous :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

Mais les templiers ne furent point vengés. Leurs meurtriers, semblables à *Caïn*, avaient reçu une espèce de sceau qui les mit à l'abri du châtiment.

Laissons, mon frère, ces grandes iniquités couvertes du voile qui les dérobe à l'indignation : on ne gagne à le soulever que la crainte de les voir renaître, et peut-être d'en être les victimes.

Poursuivons nos recherches.

Outre la Palestine et la France, il est encore bien d'autres lieux et d'autres époques où l'on pourrait chercher l'origine de la maçonnerie ; mais c'est errer assez long-temps dans les conjectures. Je reviens à l'époque que j'ai désignée d'abord, et je dis que la maçonnerie a commencé là où il y a eu un homme persécuté, là où s'est trouvé un homme qui a eu faim, qui a été dépouillé, qui a eu besoin du secours de ses frères.

Voilà l'origine de la maçonnerie : c'est vous dire en même temps quel en est le but et quelle est la valeur de ses institutions.

Le but de la maçonnerie est donc de rendre les hommes meilleurs : Mais quels sont ses moyens d'y parvenir ?

Ses moyens sont de dissiper les ténèbres de l'ignorance, de faire naître toutes les vertus qui découlent de l'instruction et de l'amour de ses semblables.

Décrirai-je les résultats de l'ignorance? Non : ce serait entreprendre l'histoire des malheurs du monde ; ce serait retracer les effets du mensonge, de l'hypocrisie, de toutes les espèces de tyrannies; et j'en ai dit assez pour ceux qui ont pu m'entendre.

Décrirai-je le plaisir et le bonheur qui naissent de la pratique des vertus, de la bonté, de la sagesse, de la charité, de la fraternité ? Interrogez votre propre cœur, il vous en dira plus que ma faible voix.

Oui, mon frère, substituer les con-

naissances solides à l'ignorance et aux préjugés, apprendre à s'aimer, à se secourir mutuellement, voilà l'œuvre que se proposent les maçons; telle est la doctrine qu'ils enseignent et qu'ils pratiquent. C'est par ce moyen que la *pierre brute* se polit dans leurs mains, et devient un ornement de l'édifice social.

Le nom de *frère* a frappé vos oreilles. C'est le doux nom dont s'appellent les maçons, c'est de ce nom que s'appelèrent, sans doute, les premiers hommes, avant que les distinctions, les richesses et l'orgueil les eussent séparés; c'est de ce nom consolateur que s'appellent tous les preux qui s'enrôlent pour une même expédition, pour un même danger.

Vous le savez, depuis que le monde existe, il n'a pas manqué d'époques où les hommes ont été épouvantés et comme enveloppés par des institutions subversives de la justice et de la raison, persécutés, poursuivis par des tyrans extravagants et cruels; alors ils durent fuir les villes, où tout était péril pour la vertu. Ils cherchèrent leur refuge dans les déserts, au milieu des rochers, et jusque dans les entrailles de la terre. Là, vivant des mêmes frayeurs et des mêmes espérances, mangeant le même pain, trempé des larmes communes, ils se sont appelés *frères*......, et ils l'ont été véritablement; car rien n'unit les hommes autant que le malheur. Là, transportés de l'illusion la plus douce, ils s'embrassaient; ils unissaient leur courage, et savaient vaincre jusqu'à la persévérance de leurs bourreaux!

Les maçons ont eu aussi des persécuteurs, et ils en ont encore aujourd'hui. Prier le Dieu de vérité d'éclairer leurs ennemis, voilà leur manière de répondre aux coups dirigés contre eux; et grâce au Dieu de lumière, il est devenu impossible désormais d'éteindre la maçonnerie.

Levez les yeux, mon frère, et regardez tous ces emblèmes qui vous environnent. Ils disent assez claire-

ment sur quels fermes appuis reposent nos institutions.

Voyez les nœuds enlacés qui parcourent cette enceinte et ne s'interrompent nulle part: voilà les liens qui unissent nos cœurs, et les tiennent enchaînés pour le même but, dans le même sentiment!

Voyez ces instrumens de la patience, de l'intelligence et du génie, ces équerres, ces compas, ces niveaux... Quel initié ne comprend sur-le-champ tout ce que de semblables images disent à l'esprit et au cœur?

Voyez ces lumières, ce feu multiplié, ce signe ardent, ce triangle unique, adoré de tout qui respire : voilà l'origine de toutes choses, la source de la vie, le type de la nature agissante. C'est le feu éternel, qui anime tout, qui donne l'existence à tout ; c'est Dieu sous son plus intelligible symbole; car sans le feu, sans la lumière, il n'y a plus rien, le monde n'a jamais existé, le monde est impossible.

Je m'arrête, mon frère : il ne m'est pas permis d'aller plus loin. Il faut proportionner l'instruction à la faiblesse de votre premier âge. Plus tard vous entendrez d'autres paroles, vous comprendrez d'autres mystères.

Jusque-là le temple de la science vous est ouvert. C'est à vous de le fréquenter souvent, d'en parcourir les avenues, de chercher la sagesse, qui l'habite, et de vous rendre digne des trésors qu'elle procure.

N'oubliez donc jamais les choses qui vous ont été dites; et pour les graver en peu de mots dans votre mémoire, retenez que l'origine de la maçonnerie date du premier jour où il y a eu des malheureux, c'est-à-dire du commencement du monde.

Souvenez-vous que son culte est Dieu et la vertu; que ses dogmes sont le silence et le courage; ses mystères, la lumière et la raison; ses préceptes, la charité, l'humanité; ses ministres, tous les hommes vertueux, et ses récompenses, enfin, l'estime de soi et l'amour de tous les frères.

DISCOURS PHILOSOPHIQUES

ET MORAUX.

DE LA VÉRITÉ,

Par le T.·.-Ill.·. F.·. BERVILLE (33me).

Qu'est-ce que la *vérité ?* La réponse est peu difficile. Nous nommons, en maçonnerie, la *vérité ce qui est*; nous nommons le *faux ce qui n'est pas*. Rien de ce qui existe n'est faux; rien de ce qui n'existe pas n'est vrai.

Ainsi, en cherchant la source de toute vérité, nous sommes ramenés à la source de toute existence, à la divinité : ainsi, le plus parfait des êtres mortels est aussi, des êtres mortels, le plus fait pour la *vérité*. Elle sort du sein de Dieu même, et c'est pour l'homme qu'elle descend sur la terre.

Honneur à ce noble attribut de la nature humaine, qui l'élève au-dessus de toutes les autres natures ! Honneur à cet instinct inné, à cet attrait impérieux, qui nous porte incessamment vers la *vérité !* La brute ignore et jouit; l'homme s'inquiète, et veut connaître. La *vérité* est l'aliment de son esprit, le besoin de sa raison, la divinité de son cœur. Pour elle, il embrasse les plus pénibles travaux; il dispute sa vie aux charmes du sommeil; il affronte les menaces de l'Océan et la foi douteuse d'une plage inconnue. A sa voix, il triomphe de tous les obstacles; il fait plus, il triomphe de lui-même. C'est la *vérité* qui, sous le nom de *conscience*, érige au fond de son ame un tribunal incorruptible, cite l'homme en jugement devant l'homme, pèse les passions à la balance du devoir, et fait infirmer les décisions de la volonté par la volonté même. Faut-il rendre témoignage à la *vérité ?* En vain vous lui montrez l'exil, les fers, la mort : il les brave,

et s'enorgueillit de souffrir pour une si noble cause. O sublime épreuve, où triomphe, dans toute sa majesté, la grandeur morale de l'homme ! Il est donc un bien que le cœur humain préfère au repos, à la patrie, à la liberté, à la vie; et ce bien c'est la *vérité !* C'est elle qu'il revendique au milieu des dangers, qu'il atteste au milieu des souffrances; c'est elle qui conduit Descartes sur la terre de l'exil, Galilée dans les cachots de l'inquisition, Thraséas à la tribune aux harangues, La Peyrouse aux confins du monde, Barnevelt à l'échafaud.

Assistons un moment par la pensée à cette noble victoire; descendons ensemble sous ces voûtes obscures qu'habitent le crime et la douleur. Là repose, chargé de chaînes et promis à la mort, un martyr de la *vérité*. Sous le règne des faux dieux, il a proclamé un *Dieu suprême*..., et ils l'ont condamné à mourir. Il a pu racheter sa vie en se reconnaissant coupable : « *Non*, a-t-il répondu, » *je ne donnerai point aux hommes l'exem-* » *ple de préférer la vie à la vérité.* » Ses amis, ses disciples venaient, en pleurant, baiser ses chaînes; il les a consolés, et maintenant, calme et résigné, il s'entretient avec eux du *Dieu* qu'il adore, et de l'immortalité qu'il espère. Enfin, le moment est arrivé : l'esclave lui présente la coupe empoisonnée. Socrate le bénit, reçoit le vase en souriant, l'épuise, reprend l'entretien, qu'il n'a fait qu'interrompre, et, près de s'endormir de l'éternel sommeil, sa dernière parole, sa pensée dernière, est encore pour la *vérité*.

A côté de ce tableau, contemplons un tableau bien différent.

Un grand homme, Galilée, a dérobé le secret de la nature et dévoilé le système du monde. L'inquisition l'a jeté dans les fers. Les persécutions ont brisé son courage : moins heureux que Socrate, il a fléchi, et le génie à genoux vient de prononcer le

désaveu menteur imposé par la violence. Étonné de son parjure, accablé sous le poids de la *vérité* qu'il vient d'abjurer, il reste long-temps immobile, silencieux et les yeux fixés vers la terre. Enfin, la présence même du redoutable tribunal ne peut plus étouffer le cri de sa conscience : en face des juges qui viennent de le condamner, frappant du pied cette terre, que leurs arrêts déclarent immobile : « *Elle marche* », dit-il; et l'histoire a recueilli cette énergique protestation de la *vérité* subjuguée par la tyrannie.

Tel est l'ascendant suprême de cette *vérité*, qu'on peut proscrire et qu'on ne peut étouffer. Tous les siècles sont pleins de ces témoignages de son pouvoir ; tout le manifeste, tout, jusqu'à l'erreur elle-même. L'erreur n'existerait pas si l'esprit humain était moins avide de *vérité*. Indifférent pour elle, il se reposerait dans une paisible ignorance. S'il s'égare, c'est en cherchant le vrai ; s'il se trompe, c'est qu'il a soif de connaître. L'erreur, par sa seule existence, dépose de l'empire de la *vérité*.

Disons plus : si le faux parvient quelquefois à nous séduire, c'est encore à la *vérité* qu'il doit ce triomphe usurpé. C'est en se mêlant avec elle, c'est en revêtant son apparence, qu'il fascine nos sens et se glisse dans nos esprits. S'il nous abuse, c'est à la faveur de la *vraisemblance* dont il sait s'entourer. La *vraisemblance* est un hommage que le *mensonge* rend à la *vérité*.

Mais cette ardeur de l'homme pour la *vérité* est-elle l'effet d'un aveugle et stérile instinct, ou l'effet d'un rapport intime entre la nature de la *vérité* et la nature de l'homme ?

Rappelons successivement à notre pensée les principaux élémens de la destinée humaine, et nous reconnaîtrons que tout le bonheur de l'homme est fondé sur la *vérité*.

Qu'est-ce que la religion, cette religion pure, que n'altèrent point les

superstitions, et qui n'apporte sur la terre que des consolations et des bienfaits ? C'est la *vérité* dans les croyances.

Qu'est-ce que la liberté ? C'est la *vérité* dans les institutions.

Qu'est-ce que la justice ? C'est la *vérité* dans les lois et dans leurs organes.

Qu'est-ce que la philosophie ? La recherche de la *vérité*.

Qu'est-ce que les sciences ? Des collections de *vérités*, ou des méthodes pour trouver la *vérité*.

Qu'est-ce que l'éloquence ? L'expression énergique de la *vérité*.

Qu'est-ce enfin que les beaux-arts, ce luxe charmant de la vie et de la civilisation ? L'imitation de la *vérité*.

Justice, religion, liberté, sagesse, science, génie, tel est donc le cortège de la *vérité*. Homère, Socrate, Newton, Lhôpital, Fénélon, Épaminondas, toutes ces gloires si diverses reposent également sur la *vérité*.

Pour faire apprécier l'étendue de ses bienfaits, est-il nécessaire de leur opposer le souvenir des maux causés par l'erreur ? L'erreur ! tous les maux de la société ne sont-ils pas son ouvrage ? Parcourez l'un et l'autre hémisphère ; remontez le cours des siècles : partout où vous verrez du sang ou des larmes, attendez-vous à rencontrer l'erreur.

Qui, dans les forêts celtiques, offre à d'effroyables divinités des victimes humaines ? Qui, sur les rives de l'Indus, entraîne une veuve égarée sur le bûcher d'un époux ? Qui, dans Rome dégénérée, dévoue à d'horribles supplices les martyrs d'une religion naissante ? Qui soulève l'Europe, et précipite sur l'Asie ses hordes fanatiques ? Qui suscite entre Rome et Genève ces dissensions homicides ? Qui déchaîne le monstre de l'inquisition ? Qui change en solitudes plaintives les vastes régions d'un nouveau monde ? Qui sonne les sanglantes matines de la St-Barthélemy ? Qui porte le poignard dans le cœur du

plus français de nos rois ? Qui promène sur les Cévennes épouvantées l'Évangile et les échafauds ? Qui rejette de la terre natale ces tribus fugitives ? Qui livre à de viles persécutions ces génies, l'honneur de leur pays et l'appui de l'humanité ? Qui, sous les yeux de la philosophie indignée, condamne aux tortures ce vieillard innocent, plonge cet enfant dans les flammes ? Qui sème avec une cruelle prodigalité, dans les codes de la moderne Europe, l'infamie et la mort ? Qui corrompt dans le cœur de l'homme les plus doux sentimens de la nature ? Qui réfléchit sur une famille entière la honte d'un seul coupable ? Qui commande à l'honneur abusé de laver dans le sang une injure légère ? L'humanité gémissante répond : *l'erreur*, toujours *l'erreur !*

Et c'est en présence de ces excès que des esprits légers ou dépravés osent regarder l'erreur avec indifférence, jouer avec elle, et répondre par un froid sourire aux défenseurs de la *vérité !* Que dis-je ? n'entendons-nous pas tous les jours répéter que l'erreur est souvent utile au bonheur des sociétés ; que l'homme a besoin d'être trompé ; qu'il est des déceptions salutaires ; qu'il est des préjugés respectables ?

Professeurs de mensonge, portez vos maximes aux tyrans ; c'est à la tyrannie de les accueillir. La tyrannie a besoin de tromper ; la déception est sa constante auxiliaire. « Le plus fort, » a dit un grand écrivain, n'est jamais » assez fort pour être toujours le » maître s'il ne transforme sa force » en droit, et l'obéissance en devoir. » De là, tant d'efforts pour égarer l'esprit des peuples et pour les retenir, à l'aide de mille fausses croyances, dans les liens d'un docile servage ; de là, cette éternelle alliance de l'erreur et de la servitude, dont les exemples remplissent les annales du genre humain. En doutez-vous ? Jetez seulement les yeux sur deux sociétés diverses d'origine, plus diverses de

constitution. La société européenne naquit de la conquête : l'invasion des Barbares y fonda le droit du glaive et le code de la force. Dès ce moment, vous voyez, par un système suivi sans relâche depuis quinze siècles, toutes les institutions en guerre avec la *vérité* et le progrès de la raison universelle ; et l'histoire de cette longue période n'est que l'histoire des combats livrés à la pensée, aux lumières, à la perfectibilité sociale.

Ouvrez les fastes des nations, vous ne voyez pas une institution oppressive qui ne repose sur une erreur ; vous ne voyez pas une erreur qui, pour se conserver, n'appelle une institution oppressive. Trouvez-vous chez un peuple des lois ombrageuses, des tribunaux d'intolérance ; existe-t-il une censure contre les écrits, une inquisition contre les croyances, un code contre la pensée ; les peines y sont-elles exorbitantes, les jugemens sans garantie, prononcez sans crainte : *Ici le pouvoir ment à la société.*

Si la *vérité* n'a que des bienfaits, si l'erreur n'a que des maux pour le genre humain, je n'ai pas besoin de vous dire à quels caractères nous pouvons juger l'œuvre des législateurs, à quels signes nous pouvons, entre les cultes innombrables qui se partagent l'univers, discerner la seule religion digne de nos hommages. Sous vos institutions, la société apparaît-elle paisible et florissante, gloire à vous ! vous avez fondé sur la *vérité*. Sous vos institutions, la société apparaît-elle souffrante, inquiète, incessamment déchirée par la discorde et le crime, honte à vous ! vous n'avez fondé que sur l'erreur.

N'allons donc plus chercher ailleurs que dans la *vérité* les sources de la solide gloire. Le premier rang dans l'estime des peuples appartient aux sages qui les éclairent : c'est par leur secours que l'homme améliore sa condition, qu'il perfectionne son être, qu'il s'affranchit des préjugés destructeurs de sa félicité, qu'il rompt

les liens de la servitude, qu'il apprend à marcher d'un pas ferme vers le bonheur et la vertu. Socrate nous enseigne à connaître la *Divinité;* Newton prouve son existence par la contemplation de ses ouvrages; Galilée, par ses découvertes, commence d'ébranler les croyances intolérantes dont Voltaire consommera la ruine. D'autres révèlent aux peuples leurs droits, d'autres annoncent aux grands leurs devoirs. A la voix de la *vérité*, tombent les chaînes de l'industrie et du commerce, les voiles de la superstition; la législation s'adoucit, les mœurs s'épurent, l'égalité descend dans les rangs de la société, les larmes du pauvre se tarissent, le terrible droit de la guerre modère lui-même sa sévérité, les rivalités des nations disparaissent, leurs haines héréditaires s'effacent, l'esclavage est banni du code des empires civilisés, un lien de fraternité commence à réunir tous les peuples de la terre. Demandez à l'histoire qui prépara tant d'heureux changemens, l'histoire vous redira le nom de quelques sages qui, dans les siècles d'erreur et d'infortune, ont fait les premiers briller aux yeux des hommes le flambeau de la *vérité*.

Tel est pour nous le prix de la *vérité* qu'elle régénère en quelque sorte celui qui se dévoue à sa cause : en acceptant ce ministère auguste, il efface toutes les fautes de sa vie passée, et, dès ce moment, il peut prétendre à juste titre aux honneurs de la vertu.

Tels sont, mes frères, autant que ma faible voix a pu vous les retracer, les attributs de la *vérité*; tels sont ses titres à nos hommages.

C'est à l'orateur surtout que la *vérité* doit être respectable, à lui, que ses fonctions appellent à la produire incessamment devant les hommes; c'est lui surtout qui serait coupable de sacrifier à des intérêts humains cet intérêt sacré, dont il est dépositaire. Comptable de toutes ses paroles, il ne doit jamais laisser échapper de ses lèvres l'approbation d'une erreur ou

le désaveu d'une vérité. Il ne lui est pas permis d'acheter aux dépens des principes même le triomphe d'une juste cause. Ces devoirs sont grands : saurons-nous toujours les remplir? C'est à vous, mes frères, à nous en faciliter l'accomplissement : que vos lumières nous dirigent, que vos conseils nous affermissent, que votre amitié nous soutienne dans ces voies difficiles; que votre franchise, à propos indulgente ou sévère, nous préserve de nous égarer, ou nous ramène promptement dans la route du vrai; puissions-nous enfin, formés par vos leçons, guidés par les avis de votre expérience, ne jamais faire entendre une parole qui ne soit digne de vous, digne de la *vérité*.

Quelles sont les principales causes

DES PERSÉCUTIONS QUE LA MAÇONNERIE A ESSUYÉES

DANS DIVERS PAYS DU MONDE.

Si l'on connaissait parfaitement l'origine de la maçonnerie, si des actes et des documens authentiques nous avaient transmis l'époque de sa fondation et de ses progrès, jusqu'au moment où elle fut généralement connue en Europe, on serait à même de mieux approfondir les motifs des persécutions qu'elle a essuyées; mais le voile épais qui couvre son histoire n'a pu jusqu'à ce jour être levé entièrement.

L'existence d'un ordre mystérieux dut naturellement faire naître des soupçons dont résultèrent sans doute des persécutions dont l'histoire n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Ce n'est donc qu'à l'époque où la maçonnerie prit un essor plus vaste, où des loges furent établies dans plusieurs contrées de l'Europe, que commencèrent les persécutions dont nous avons connaissance.

Parmi les principales causes on peut compter en premier lieu :

I. *La calomnie*. — Des personnes de tout rang, de tout âge, sans égard à la religion que chacun professe, sont unies par un lien invisible : elles ont des signes, des paroles, des attouchemens auxquels elles se reconnaissent entre elles; elles portent le nom de frères; elles tiennent des réunions secrètes, et l'on ignore à quoi elles s'occupent.

Quel est le but de cette société? Voilà la question qui agite l'esprit du vulgaire qui, de dépit de ne pouvoir satisfaire sa curiosité, a recours à la *calomnie*.

L'irréligion, la haine aux souverains, les vices les plus affreux sont imputés aux maçons; on les condamne sans appel ; la *calomnie* triomphe : ils sont persécutés.

II. *Le clergé.* —Dans les temps d'ignorance et de barbarie, le *clergé* était presque seul en possession de l'art de *lire* et d'*écrire* : il s'était acquis par là un très-haut degré de puissance et d'influence sur les souverains et sur le peuple, qu'il perdit dans la suite en grande partie lorsque les arts et les sciences commencèrent à fleurir en Europe. Jaloux de conserver ce qui lui restait d'autorité, il ne put voir sans inquiétude naître, croître et fleurir une société mystérieuse dont les membres, accusés d'irréligion, étaient supposés saper les fondemens de son pouvoir et tramer sa perte.

Quel remède y opposer? la *persécution.*

Elle eut lieu; la bulle de Benoît XIV en fournit la preuve.

III. *L'inquisition.* — Qui ne connaît l'influence de ce tribunal établi en Espagne, y exerçant durant des siècles un pouvoir sans bornes?

IV. *Les gouvernemens.*—Plusieurs gouvernemens, soit monarchiques, soit républicains, ne purent voir sans crainte la naissance et l'accroissement d'une société secrète dont les travaux leur étaient inconnus.

Un monarque absolu croyait reconnaître en elle la cause qui devait ou renverser son pouvoir, ou créer des obstacles à ses projets ambitieux; enclin à la flatterie, prêtant une oreille attentive aux conseils perfides d'un confesseur, d'un ministre ou d'une maîtresse, il voyait dans la persécution de l'ordre le seul moyen d'assurer sa tranquillité personnelle.

Une république, fière de sa liberté, considérait la maçonnerie comme une ennemie secrète, qui travaillait sourdement à la livrer au pouvoir de quelque monarque voisin. Aussitôt des lois étaient rendues, par lesquelles il était défendu aux maçons de s'assembler, sous peine d'encourir des punitions très-graves.

Le fait le plus authentique et le plus ancien concernant les persécutions des maçons par le *gouvernement* est de l'année 1425. Le roi d'Angleterre, Henri VI, était mineur; un parlement ignorant entreprit de détruire les loges, et défendit aux maçons, sous peine d'amende et de prison, de s'assembler en chapitres ou congrégations.

Cependant cet acte du parlement fut sans exécution ; il paraît même que ce prince fut admis, dans la suite, parmi les maçons.

V. *Le préjugé.* — Le pouvoir que le *préjugé* exerce sur l'esprit et le caractère des hommes est connu; aussi combien de gens, fort estimables d'ailleurs, voyant une chose dont ils ignoraient auparavant l'existence, s'en forment une fausse idée, et sans tâcher de l'approfondir, d'en connaître la cause et les effets, la prennent aveuglément en aversion: vouloir les persuader du contraire est souvent une peine inutile.

La maçonnerie en est un exemple frappant: elle se voit par là non-seulement privée de beaucoup de membres à même de contribuer infiniment à augmenter sa splendeur, mais encore exposée à des désagrémens, à des persécutions même dont les auteurs seraient très-embarrassés de donner une raison valable, puisque c'est le *préjugé* qui dirige leurs actions.

INSCRIPTION

MISE SUR UN TEMPLE MAÇONNIQUE,

Mortels qui désirez être moins vicieux
Et jouir en secret des droits de la nature,
Tâchez de pénétrer dans ces augustes lieux :
Ce temple est un creuset où notre ame s'épure.

TRIANGLE

Dans lequel un Franc-Maçon seul peut trouver les mots sacrés et de passe des trois grades symboliques.

C							
G	B						
L	I	E					
C	E	B	N				
A	H	TH	L	A			
A	K	I	B	I	C		
A	I	I	B	O	M		
U	L	N	N	B	O	M	
T	B	C	J	S	O	Z	A

OBSERVATIONS.

Mon intention n'étant pas de dévoiler aux profanes entre les mains desquels cet article pourrait tomber les secrets d'aucun ordre auquel j'ai l'honneur d'être agrégé, je renvoie les maçons qui ne comprennent pas ce triangle aux frères qui sont en état de leur en donner l'explication. Si j'ai mis ici ce triangle, c'est parce que je sais qu'il y a beaucoup de maçons qui oublient les mots des grades qu'ils ont reçus. En jetant les yeux dessus, lorsqu'ils auront appris à le comprendre, ils se le rappelleront de suite.

Le mot de passe de l'apprenti est le nom de l'ouvrier qui, le premier, mit les métaux en œuvre.

Le mot sacré signifie : *la sagesse est en Dieu.*

Le mot de passe du compagnon signifie : *nombreux comme des épis de blé.*

Le mot sacré, *la force est en Dieu.*

Le mot de passe de maître signifie *sublim*

Le mot sacré, *la chair quitte les os.*

Le mot que l'on voit sur le tombeau, dans les loges de maître, est le nom de *Dieu* et l'ancien mot sacré de Maître.

DEVOIRS DES MAÇONS.

Une loge est une assemblée d'êtres vertueux. Les épreuves par où l'on passe,

les mots dont on se sert, les emblèmes qui frappent les yeux, sont autant de leçons qui retracent aux membres de cette auguste société les devoirs qu'ils ont à remplir et les vertus qu'ils doivent pratiquer.

Qui dit maçon dit un homme respectable; ceux qui portent ce titre sacré ne sauraient donc trop s'attacher à le justifier et à détruire le préjugé de l'ignorance contre cet ordre sublime, dont le but est d'élever l'homme au-dessus de lui-même, et de le rendre digne de la Divinité. Adorer l'Être-Suprême et servir ses semblables, voilà le principe et la fin de la maçonnerie; mais, en soulageant l'humanité, le maçon ne doit avoir en vue quede faire des heureux, et ne chercher d'autres témoins que le ciel et sa propre conscience.

S'il est dans l'erreur, viens à lui avec les lumières du sentiment, de la raison et de la persuasion.

Instruire, conseiller, protéger, donner, soulager tour à tour, tels sont les devoirs du maçon.

L'IGNORANCE,

POÈME

PHILOSOPHIQUE ET MAÇONNIQUE,

PAR LE F.·. QUANTIN.

Dans la nuit des erreurs où le monde est plongé
Répandons, s'il se peut, une faible lumière.
Le F.·. VOLTAIRE.

Sois à jamais béni, Dieu puissant que j'adore!
Du bonheur des humains je vois naître l'aurore.
Être utile est le but de tout cœur généreux.
Éclairez les mortels, ils seront plus heureux;
Et si vous en doutez, la muse de l'histoire,
Vous rappelant des jours de funeste mémoire,
Va mettre sous vos yeux ce long ramas d'horreurs,
Ces crimes inouïs et ces lâches fureurs
Qui souillèrent les temps où régnait l'ignorance.
Vous que guident l'étude et la philosophie,
Dispensez les trésors que le ciel vous confie.
Contemplez avec moi le monde en son enfance:
Les farouches humains, encore hôtes des bois,
Des superstitions embrassèrent les lois.
Au fond de tous leurs cœurs l'éternel géomètre
Avait gravé ces mots: « C'est ton Dieu, c'est ton maître,
» Homme, qui fit pour toi naître ces fruits divers,
» Qui de fleurs embellit ces champs encor déserts;
» C'est lui qui fit jaillir ces ondes salutaires,
» Ces limpides ruisseaux où tu te désaltères;
» C'est à lui que tu dois cet admirable instinct
» Qui soutient ta faiblesse, ennoblit ton destin.
» Si ce bocage épais t'offre un asile aimable,
» Si des enfans de l'air le concert agréable

» Revient chaque matin enchanter ton réveil,
» Tu le dois à ce Dieu. Lors donc que le soleil,
» Commençant chaque jour sa course bienfaisan
» Décore l'horizon de sa pourpre éclatante,
» Adresse-lui les vœux d'un cœur reconnaissant.»
Tel fut le premier culte, aussi vrai qu'innocent.
L'homme, donnant l'essor à sa noble industrie,
Offrit avec la fleur qui pare la prairie
Une gerbe par lui moissonnée en ses champs;
Ces dons furent ensuite accompagnés de chants.
Les autels de verdure et les hautes montagnes
Furent des lieux sacrés dont les premiers gardi
Du fanatisme affreux tressèrent les liens.
Dieu les y visitait (ou du moins ils le dirent):
Les dons furent doublés; les prêtres s'enrichiren
Les peuples, de tout temps dévoués à l'erreur,
Eurent pour Dieu bien moins d'amour que de terreur.
Car l'homme, audacieux, fanatique et sauvage,
Dans son délire fit Dieu même à son image.
Des fausses déités les infâmes autels
Furent baignés du sang des malheureux mortels,
Farouche imitateur du Grec Idoménée,
Jephté livre à la mort sa fille infortunée
Et les lévites saints dans le cœur fraternel
Vont plonger à grands cris leur glaive criminel.
Mais tandis qu'à l'envi les nations barbares
Peuplaient tout l'univers de déités bizarres,
Aux rives de l'Indus, aux champs de Misraïm,
Et peut-être non loin des murs d'Herschalaïm (1),
Des sages cultivaient, à l'ombre du mystère,
Le culte simple et vrai qu'avait quitté la terre.
Aux persécutions pour se dérober mieux,
Leur temple respecté fut ouvert aux faux dieux;
Mais à l'œil éclairé ces êtres fantastiques
N'exprimaient rien de plus que des traits symboliques,
Dont le sens dérobait des initiés saints
Et le secret auguste et leurs nobles desseins,
La vérité chez eux put trouver un asile.
Des sages d'Éleusis et du Delta fertile
La gloire fit penser que l'on pouvait encor
Ramener les humains aux jours de l'âge d'or.
Les Grecs civilisés, Rome victorieuse,
N'eurent dans aucun temps la folie odieuse
D'imposer aux mortels le joug religieux;
Chacun d'eux à son gré se choisissait des dieux.
Cicéron sans danger plaisantait un augure;
Aristophane osait railler Pan ou Mercure.
Jamais la tolérance, homme aveugle, ne nuit.
Mais, à ces jours brillans, quelle profonde nuit,
Succédant tout à coup, rendit toute la terre
Du fanatisme impur stupide tributaire!
Constantin, pour saisir le sceptre des Trajans,
Appelant les chrétiens sous ses drapeaux sanglans,
Souillé du sang d'un fils, du meurtre d'une épouse,
Sur le trône avec lui met la secte jalouse
Dont la terrible voix fit entendre ces mots,
Précurseurs malheureux de vingt siècles de maux:
« Peuples, prosternez-vous à l'aspect de ma gloire;
» Les temps sont arrivés...., il faut mourir ou croire... »
Voilà les maux affreux nés de l'intolérance,
Sanguinaire et stupide enfant de l'ignorance.
Comme un poète adroit du milieu des tombeaux
Ramène le lecteur sur le bord des ruisseaux,
Et, loin de lui chassant de honteuses images,
Présente à son esprit de rians paysages:
De même, après avoir d'une inhabile main
Peint les crimes commis par un zèle inhumain,
Sans art, mais inspiré par un cœur simple et tendre,
Près de frères chéris, seuls dignes de m'entendre,
Je vais chanter mon Dieu, ma croyance et ma foi,
Des vrais initiés l'invariable loi.
Si mon cœur, égaré par un triste sophisme,
Embrassait les erreurs du matérialisme;
Si j'oubliais un jour, indigne des maçons,
Leurs dogmes consolans, leurs sublimes leçons,
Si je doutais qu'un Dieu gouverne la nature;
Si de mon cœur enfin j'étouffais le murmure,

(1) Jérusalem.

J'irais au fond des bois recueillir mes esprits ;
Et lorsque dans ces lieux la nuit m'aurait surpris
Interrogeant le ciel dans le silence et l'ombre,
Le cours majestueux de ces astres sans nombre,
L'instinct des animaux, la végétation,
De ce globe tournant la révolution ;
Comme Hiram expirant pour reprendre son être,
Le grain au sein d'Isis pourrissant pour renaître ;
Le mouvement alors nous ramenant le jour,
Je m'écrierais, rempli de respect et d'amour :
« Je le vois, je le sens, il est un Dieu suprême.
» Je le cherchais,... aveugle!... il habite en moi-même. »
Mais ces préceptes saints, chers aux initiés,
Je ne les ai jamais méconnus, oubliés.
Voici ce qu'autrefois m'en apprit un vrai sage :
« Aux hommes de tous lieux, aux hommes de tout âge,
» Dieu se manifesta dans ses travaux divers.
» Par des rits différens l'honore l'univers ;
» Car l'homme, curieux, excusable peut-être,
» A voulu deviner et définir son maître.
» Lassé de ne pouvoir percer un voile épais,
» Alors il supposa ce qui ne fut jamais :
» Il fit descendre Dieu chez les fils de la terre,
» Avec lui s'allia sous le sceau du mystère.
» Tolérons, il le faut, sa folle absurdité ;
» En sages, pas à pas, suivons la vérité.
» Regardez avec moi cette antique statue
» Dont un voile d'azur nous dérobe la vue :
» Lisez : « Je suis celui qui fut, est et sera. »
» Ce voile, nul mortel le lever ne pourra. » —
« Dites-moi, m'écriai-je, ô prêtre vénérable,
» Quels honneurs vous rendez à ce Dieu véritable. »
« Ecoute, mon cher fils, me dit-il, entends-tu
» Cette voix qui te crie : « Aime et sers la vertu » ?
» C'est la voix de ce Dieu, que le Maçon adore.
» Quand tu viens au secours du pauvre qui t'implore ;
» Quand le bonheur des tiens, objet de tes désirs,
» Te fait dans le travail chercher de vrais plaisirs ;
» Quand tu sers de ton bras et de ton industrie,
» En digne citoyen, le prince et la patrie ;
» Quand tu sais t'honorer d'une belle action,
» Tu remplis les devoirs de ma religion.
» Ne sens-tu pas alors se répandre en ton ame
» D'un bonheur pur et vrai la bienfaisante flamme ?
» C'est ce Dieu tout-puissant, dont tu suivis la loi
» Qui te dit, ô mon fils : » Je suis content de toi. »
» Ah ! ces devoirs, dont tout nous prescrit l'observance,
» Tu le vois, avec eux portent leur récompense. »
Voilà ce qu'on apprend des plus sages Maçons.
De ces devoirs sacrés, de ces hautes leçons,
Mon ame s'occupait d'une ardeur empressée.
Une nuit (le sommeil laisse agir la pensée),
Dans un songe une croix apparut à mes yeux ;
Son pied touchait la terre, et sa tête les cieux.
Sur le sable un vieillard montre un hiéroglyphe ;
Je lis ces mots tracés de la main du pontife :
« Emblème de douleur et d'immortalité,
» Jehovah est puissant . espère en sa bonté. »
D'épines entourée, avec grace repose
Au sommet de la croix une naissante rose (1).
« Viens, me dit le vieillard, regarde et sois discret ;
» Honte au faible Maçon qui trahit son secret ! »
D'un voile ténébreux les hauts monts s'environnent ;
Et de traits enflammés les éclairs le sillonnent ;
Le chêne et l'arbrisseau tombent déracinés,
Sous les terribles coups des autans déchaînés.
Sous les riches moissons le sol brûlant s'entr'ouvre ;
La poussière des champs aussitôt les recouvre.
Dans l'ombre on voit errer de pâles assassins.....
Dieu ! c'en est fait ! Hiram termine ses destins.
La terre est-elle en proie à l'infernal génie ?
Ecoutons : quels accords ! quelle douce harmonie !
Osiris, radieux, reparaît triomphant,
Et Typhon, consterné, s'enfuit vers le couchant.
Le tonnerre se taît, et déjà la nature
Reprend avec orgueil sa brillante parure.

(1) La croix et la rose sont deux hiéroglyphes, qui signifient : éternité, secret.

Sur ce tertre, ombragé d'acacias fleuris,
Où tomba son époux, la veuve trouve un fils ;
De mille végétaux je vois jaillir les germes.
Au bonheur des méchans qui donc a mis des termes ?
Mais une voix m'éveille ; elle avait répété :
« *Jéhovah* est puissant : espère en sa bonté (2).
Toi, qui seul as vu naître et mourir tous les âges,
Sublime Jéhovah ! tu connais notre foi ;
Toi, qui lis dans les cœurs, tu sais que nos hommages
Sont peut être les seuls qui soient dignes de toi.
Sans cette pompe vaine où l'homme s'étudie,
Le franc-maçon conçoit ta suprême grandeur ;
Le faste des autels que l'homme te dédie
Des cieux, à ses regards, n'accroît point la splendeur.
Il t'offre le tribut de sa reconnaissance
Dans le sein des forêts, sur le bord d'un ruisseau ;
Tout lui prouve, ô mon Dieu ! ta divine puissance,
Le chêne séculaire et le frêle arbrisseau.
Dieu puissant ! des humains la faiblesse infinie
T'a fait plus d'un outrage en voulant t'honorer ;
Les peuples t'ont prêté leur bizarre génie :
Pardonne, en te cherchant, s'ils ont pu s'égarer.
Mais tu ne t'armes point contre leur ignorance ;
Tu connais leur orgueil et leur as pardonné....
L'homme, moins indulgent, créa l'intolérance ;
Plus criminel encore..., il t'en a soupçonné.
Daigne exaucer nos vœux, *Architecte des mondes*!
Donne à tous les mortels l'*initiation ;*
Permets-nous d'arracher les racines profondes
Qu'a jetées dans leurs cœurs la superstition.
Que sur le même autel ils t'offrent leurs hommages !
Des guerres que ton nom ne soit plus le signal !
Que le lévite altier ne semble plus l'image
De celui qui créa l'homme de l'homme égal !
Que les mortels, régis par les lois maçonniques,
Cessent de se courber sous le joug de l'erreur !
Que du patricien les titres chimériques
Ne lui tiennent plus lieu de vertus et d'honneur !
Des chaînes de l'orgueil, à leur bonheur contraires,
Que les hommes, enfin, cessent de se lier !
Que le monde, habité par un peuple de frères,
De sages francs-maçons devienne un atelier !

Au Grand Architecte de l'univers,

Par le F.·. DELORME.

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage.

Chanter ses attributs me paraît consolant...
Ces globes lumineux qui brillent sur nos têtes
Ces flots de l'Océan ému par les tempêtes,
Sont encor moins nombreux que les dons qu'il répand.
C'est lui dont le feu pur alluma dans nos veines
Le désir de renaître au cœur de nos enfans,
Et pour nous reproduire il plaça dans nos sens
Des deux sexes unis les heureux phénomènes.
L'homme reçut de lui la force et la valeur ;
A la femme il donna la grace et la pudeur.
Les lois firent l'hymen et ses trop lourdes chaînes,
Mais Dieu créa l'amour et ses charmantes peines.
Jéhovah règle tout : il commande au destin;
Au génie, au travail, il lègue un héritage ;
Il a fixé pour eux l'avenir incertain.
Il couvre de pavots le berceau du jeune âge,
La tente du soldat, le hamac du sauvage :
Dans l'épi qu'il fait croître il renferme le grain,
Il parfume les fleurs, il mûrit le raisin..
« L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage. »

(2) Voilà le type de tous les cultes. Le M.·. p.·. de tous les at.·. où l'on s'occupe réellement de M.·. et le M.·. D.·. des R.·. Ob.·. feront une juste application de ce passage.

Vous ne serez jamais célébrés dans nos chants,
Méprisables mortels que l'égoïsme entraîne :
Cessez de nous prier, vous n'aurez point d'encens.
Le nôtre brûle ici que pour bénir la chaîne
De cent peuples épars que le niveau ramène
Sous les vieux étendards de la fraternité.
Chez nous cet heureux nom est encore usité.
Les hochets de l'orgueil ne souillent point nos temples;
De nos maîtres pieux nous suivons les exemples :
Enseigner la raison, secourir le malheur,
Voilà notre devoir, le vœu de notre cœur.
Et puis nous accourons sous nos simples portiques
De l'ancienne Memphis entonner les cantiques,
Fêter, deux fois par an, nos augustes patrons,
Les biens de la lumière et l'ordre des saisons.
Des vertus et des mœurs protége l'assemblage,
Toi par qui tout commence et par qui tout finit :
De l'arbre des maçons conserve le feuillage :
De ses tristes rameaux que le paisible ombrage
Leur rappelle toujours un serment fait sans bruit :
De tes adorateurs enflamme le courage,
Et fais que nos travaux ne restent pas sans fruit !
« *L'Éternel est ton nom, le monde est ton ouvrage.* »

RELEVÉ CHRONOLOGIQUE

De l'introduction de la franc-maçonnerie; de l'époque en Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie, et les divers états qui en dépendent.

EUROPE.

Angleterre.	(1) a	1703
Écosse.		1703
Irlande.		1703
France.		1725
Espagne.		1728
Suède.		1730
Naples.	a	1731
Hollande.		1731
Russie.		1731
Toscane.		1733
Portugal.		1733
Hambourg.		1736
Suisse.		1736
Sardaigne.		1737
Saxe.		1737
Bavière.		1737
Prusse.		1738
Autriche.		1738
Turquie.		1738
Pologne.		1739
Malte.	a	1740
Danemarck.		1742
Bohême.		1744
Hongrie.		1744
Norwège.		1747
Guernesey.	a	1753
Jersey	a	1753
Hanovre.	a	1754

ASIE.

Bengale.		1728
Turquie.		1738
Madras.	a	1752
Ceylan.		1771
Surate.		1771
I. du P.-de-Galles	a	1780
Perse.		1812
Pondichéry.	a	1820
Bombay.	a	1820

OCÉANIE.

Java.	a	1769
Sumatra.	a	1772
Nlle-Galles du Sud.	a	1828

AFRIQUE.

Cape Coast.	a	1736
Ile Bourbon.	a	1774
Ile de France.	a	1778
C. de B.-Espérance.		1781
Ste-Hélène.	a	1798
Sierra-Léone.		1819
Sénégal.	a	1822
Iles Canaries.		1823

AMÉRIQUES.

Canada.		1721
Massachussets.	a	1733
Géorgie.		1735
Caroline du Sud.		1739
New-York.		1737
St-Christophe.		1738
Martinique.		1738
Antigoa.		1742
Jamaïque.		1743
Ile Royale.		1745
St-Domingue.	a	1749
Pensylvanie.		1753
Barbades.	a	1754
Guadeloupe.	a	1754
St-Eustache.		1754
Nlle-Écosse.		1762
Grenade.		1764
Virginie.	a	1765
Terre-Neuve.		1765
Guiane hollandaise.		1771
Bermudes.	a	1775
Louisiane.	a	1784
St-Thomas.	a	1818
Honduras.		1819
St-Vincent.	a	1819
Cuba.		1321
Dominique.	a	1823
Brésil.	a	1823
Colombie.		1824
Mexique.		1824
Guiane française		1827

(1) Cette lettre *a*, qui précède quelques dates, signifie *avant*.

LE VRAI MAÇON.

Craindre Dieu, l'adorer, et ne nuire à personne;
Du vice et de l'erreur éviter le poison ;
Dans les chances du sort ne rien voir qui l'étonne,
Tel est le vrai Maçon.

ÉTAT PRÉSENT

DE LA FRANC-MAÇONNERIE

EN ANGLETERRE.

Système anglais maçonnique, gouvernement et finances de l'ordre.

SYSTÈME ANGLAIS.

Le *rit des anciens maçons*, le seul qu'on suive aujourd'hui en Angleterre, se compose, suivant les réglemens du grand chapitre de Royal-Arche, révisés en 1807, et suivant le concordat de 1813, qui le reconnaît exclusivement, de quatre grades, savoir :

1 Apprenti.
2 Compagnon.
3 Maître.
4. Maçon de la sainte royale arche.

Quant au dernier, le concordat de 1813 ne semble le considérer que comme une dépendance du degré de maître, bien qu'il ait ses assemblées, appelées chapitres, et ses officiers à part.

Le rit *de la constitution d'Angleterre*, ou rit *moderne*, le même, pour les trois premiers grades, que celui qu'a adopté le Grand-Orient de France, se composait de sept degrés, dont voici les noms :

1. Apprenti.
2. Compagnon.
3. Maître.
4. Maîtres de marque.
5. Maître passé.
6. Très-excellent maître.
7. Maçon de la sainte royale arche.

Indépendamment de ces degrés, les loges en conféraient plusieurs autres en dehors du système, que le

traité désigne sous le nom de *chivalry* (chevalerie) , et dont il n'interdit point expressément la pratique. Ces chevaleries ne sont guère à présent en vigueur que dans les possessions anglaises de l'Amérique et des Indes. Nous en donnons la liste :

1. Grand-prêtre.
2. Chevalier de la Croix-Rouge.
3. — du Temple.
4. — de Malte.
5. — du Saint-Sépulcre.
6. — Teuton.
7. — de Calatrava.
8. — d'Alcantara.
9. — de la Rédemption.
10. — du Christ.
11. — de la Mère-du-Christ.
12. — de Saint-Lazare.
13. — de l'Etoile.
14. — du Zodiaque.
15. — de l'Annonciation de la Vierge.
16. — de St.-Michel.
17. — de St.-Etienne.
18. — du St.-Esprit.

Les seuls grades vraiment anciens sont les trois premiers. L'institution du royal-arche ne remonte pas au-delà de 1777. Les autres sont de beaucoup postérieurs. Les hauts grades dont nous venons de parler ne sont par les seuls qu'à diverses époques on ait tenté d'établir en Angleterre. Ces tentatives datent de 1718, et d'abord ne furent point accueillies. En 1728, le chevalier Ramsay, Écossais, chercha à fonder un rit nouveau, composé de trois grades, écossais, novice, chevalier du temple; il échoua. En 1767, Bénédict Chastanier, Français, veut introduire à Londres le rit de Svédenborg; il n'a pas plus de succès. Enfin, vers 1823, les frères Bédarrides, juifs avignonnais, essaient d'établir dans la même ville le rit de Misraïm avec son cortège de 90 grades, œuvre dont on leur fait honneur; il ne réussissent pas mieux.

Les trois premiers grades du rit des anciens maçons sont mot à mot les mêmes que les trois premiers du rit qu'on appelle en France *ancien et accepté*. Les Anglais n'ont que sept officiers : le maître, ou vénérable (*master*); les deux surveillans (*wardem*), le secrétaire (*secretary*), les deux diacres (*deacon*), et le trésorier (*treasurer*). Il y a de plus le tuileur (*tyler*), qui se tient à l'extérieur de la loge. On trouve aussi dans quelques ateliers un autre officier appelé chapelain (*chaplain*), dont la fonction est de lire la prière au commencement des travaux. C'est ordinairement un ministre du culte. Il n'y a que le vénérable qui ait un maillet; les surveillans ont un bâton comme celui des hérauts d'armes, mais tourné en forme de colonne, et qu'ils appuient par une extrémité sur la hanche. Ce sont ces deux officiers qui préparent le récipiendaire et le conduisent dans les épreuves; mais cet usage est moderne. Les diacres, outre les fonctions qu'ils remplissent en France, en cumulent plusieurs autres qui répondent à celles d'architecte, d'hospitalier et de maître des banquets. Il y a dans la Grande Loge des dignités en plus grand nombre; on en verra les noms dans le tableau des officiers de ce corps.

Les loges se réunissent deux fois par mois pendant les six mois d'hiver, et une fois seulement pendant les six mois d'été. A la suite des travaux, il y a toujours un banquet. Les cotisations des membres ne sont que de 4 à 6 fr. par trimestre. Plusieurs loges, même à Londres, ont leur local à elles.

Le grade de royal-arche a beaucoup d'analogie avec le grand-écossais de la Voûte-Sacrée, 14e degré de l'écossisme français.

GOUVERNEMENT DE L'ORDRE.

Rien de plus simple que les ressorts de l'administration maçonnique en Angleterre. Chaque atelier est représenté dans la Grande Loge par son maître et ses surveillans, ou, s'il est trop éloigné de la capitale, par un délégué (*proxy*) qui remplace le maître et qui choisit lui-même ses

surveillans. Tous les trois mois, les 1[er] mars, juin, septembre et décembre de chaque année, ont lieu des assemblées générales qu'on appelle *communications de quartier*, et dans lesquelles sont débattues toutes les questions qui peuvent intéresser la société. Les loges y envoient leurs tributs; on y fait le rapport des travaux du trimestre, et le trésorier y présente ses comptes. Il y a en outre deux assemblées, l'une le 24 juin, l'autre le 27 décembre, pour la célébration de la fête de l'ordre. Les élections de tous les officiers, excepté le grand-maître, dont les fonctions sont à vie, se font le 27 décembre. Dans l'intervalle des communications de quartier, l'administration est confiée au député grand-maître, au grand-trésorier, aux grands-secrétaires et à la Grande Loge d'administration (des *stewards*), qui tient ses séances le troisième mercredi de chaque mois, de novembre à mai.

FINANCES.

Les revenus de la Grande Loge se composent:

1° D'un droit sur chaque initiation qui se fait dans les loges de son ressort;

2° D'un autre droit sur les initiations, au profit du comité de bienfaisance;

3° Du prix des diplômes qu'elle délivre aux membres des loges;

4° Des dons volontaires.

Indépendamment des capitaux qu'elle a en caisse, la Grande Loge retire annuellement 2,500 liv. sterl. (62,500 fr.) des sommes qu'elle a placées dans les fonds publics. Le local où elle tient ses séances (*Freemasons' Hall*) lui appartient. Il fut bâti en 1775, et coûta plus de 200,000 fr. non compris le mobilier, qui est très-riche.

Extrait de la Planche

TRACÉE

DU

GRAND ORIENT DE SUÈDE

A LA

GRANDE LOGE D'ANGLETERRE,

Pour établir une alliance réciproque dans l'intérêt de la prospérité et la gloire de la franc-maçonnerie.

Grande Loge d'Angleterre, tenue à la salle des Francs-Maçons le mercredi 10 avril 1799; l'honorable frère comte de Moira, présent en sa qualité de Grand-Maître en activité, le respectable frère baron de Silverhjelm, présenta au Grand-Maître, dans son fauteuil, la lettre suivante de la part de la Grande Loge de Suède. Lecture en fut faite ainsi qu'il suit:

« *A la gloire du G.·. A.·. de l'un.*

» Nous Charles, par la grâce de Dieu, prince héréditaire de Suède, Goths et Vandales, duc de Sudermanie, héritier de Norvay, duc de Sleswick, Stormarie et Dittmarche; comte d'Oldenburgh et de Delmenherst, grand-amiral de Suède, vicaire de Salomon de la septième et neuvième province, et Grand-Maître de toutes les Loges réunies sous la Grande Loge de Suède, travaillant dans l'art-royal maçonnique, sous la protection spéciale de S. M. le roi de Suède:

» Force, santé et prospérité à la très-illustre, très-éclairée, très-sublime, très-vénérable Grande Loge d'Angleterre, aux Grands-Maîtres, Grands Surveillans, Dignitaires, Grands Officiers et honorables membres:

» UNION, CONTENTEMENT ET SAGESSE.

» *Très-illustres et très-éclairés frères,*

» Nos désirs les plus ardens, depuis long-temps, ont été de contracter une liaison permanente, intime et sin-

cère entre la Grande Loge nationale de Suède et celle d'Angleterre ; mais, si des circonstances temporaires ont différé l'effet de nos souhaits, le moment présent nous donne toute liberté.

« Notre ordre, qui jouit dans nos deux états des mêmes priviléges et même protection de nos gouvernemens, n'est pas obligé de chercher l'ombre pour sa sécurité ; et nos travaux, approuvés aussi bien que connus pour promouvoir le bien public, sont protégés par le pouvoir de nos souverains, jouissant des droits sacrés d'une vraie liberté (leur essence), étant capables, sans danger, d'exercer nos principaux devoirs, les actes de bienfaisance envers les infortunés.

« Cette uniformité de situation, aussi bien que les principes fondamentaux de l'art que nous professons également, nous autorise à consolider une confiance, une amitié et une union réciproques entre deux corps dont l'objet commun est le bien de l'humanité, et qui considèrent mutuellement l'amitié et l'amour de nos voisins comme l'ame de tous nos travaux.

« Profondément pénétré de ces principes, nous envoyons le très-illustre frère baron de Silverhjelm, décoré des plus hauts degrés de maçonnerie, comme notre plénipotentiaire, pour présenter à la très éclairée, très sublime et très vénérable Grande Loge nationale d'Angleterre nos affectionnés saluts. Il est chargé de notre part de vous exprimer la sincère estime que nous vous portons, et combien nous désirons contracter avec vous une union fixe et permanente : c'est pourquoi nous vous prions de vouloir bien le recevoir parmi vous comme l'interprète de nos sentimens fraternels, et ajouter foi à tout ce qu'il pourra dire de notre part relativement à notre mutuelle profession.

« L'union, qui est la base de nos travaux, étant une fois établie entre deux nations qui s'estiment réciproquement, et qui sont toutes les deux connues pour professer les qualités requises de tout franc-maçon libre et accepté, cette union consolidera pour jamais les fondemens du temple maçonnique, dont l'édifice majestueux passera à la postérité.

« Puisse le plus élevé, le *Grand Architecte de l'univers*, daigner être favorable aux souhaits que nous faisons pour le succès de nos efforts ! et nous sommes toujours, très illustres et très éclairés Frères, par les nombres sacrés,

« Votre dévoué frère,

« CHARLES, duc de Sudermanie.

» Grande Loge de Suède, 24 janvier 5779. »

« Cette lettre étant signée, il fut résolu à l'unanimité que le Grand-Maître ferait une réponse de la part de la société au duc de Sudermanie, exprimant des sentimens correspondant à sa planche fraternelle et pleine de chaleur, et que le baron de Sylverhjelm serait reçu comme le représentant de la Grande Loge de Suède, et aurait un siége à côté des grands officiers à toutes les assemblées de la Grande Loge.

A la première Grande Loge subséquente, qui fut tenue à l'hôtel des Francs-Maçons le mercredi 8 de mai 1799, l'honorable frère comte de Moira, agissant comme Grand Maître, dit qu'il plaisait à son altesse royale le frère prince de Galles, Grand-Maître, d'adresser de la part de la société la lettre suivante, en réponse à celle reçue du frère duc de Sudermanie, Grand-Maître de Suède.

« *Au nom du Grand Architecte de l'univers,*

» GEORGES, prince de Galles, etc., etc.;

» FORCE, SANTÉ ET PROSPÉRITÉ,

« A notre très cher, très illustre et très éclairé frère CHARLES, duc de Sudermanie, etc., etc., etc.;

» UNION, CONTENTEMENT ET SAGESSE :

» Ce fut avec la plus vive satisfaction, très illustre, très digne et très éclairé Frère, que j'ai reçu la lettre dans laquelle vous exprimez votre désir de voir une intime alliance établie entre les dignes et réguliers maçons de Suède et ceux d Angleterre. La haute opinion que j'ai de votre caractère et l'estime fraternelle qui en est la conséquence ajoutent grandement au plaisir que je sens d'être, dans cette occasion, l'organe de nos frères. Un sentiment réciproque a longtemps disposé ces deux braves nations à s'admirer; mais à tel degré que ce sentiment soit porté, il est toujours à désirer qu'il s'alimente par une exacte correspondance entre les membres d'une profession dont l'existence, dans chacune de ces contrées, est fondée sur le bonheur du genre humain.

» Nous sentons à quel point une correspondance suivie contribuera à conserver cette simplicité qui depuis plusieurs siècles a distingué notre profession. Cette simplicité, à la fois élevée en elle-même et satisfaisante comme un gage envers chaque gouvernement qui donne protection, unissons-nous pour la maintenir; que nos travaux, ainsi que ceux de nos prédécesseurs, soient caractérisés par notre admiration au Tout-Puissant, par notre soumission au gouvernement de notre pays, et par notre amour pour nos voisins. Ces principes justifieront la protection que vous recevez de votre auguste souverain, et dont nous jouissons également sous notre estimable frère et roi.

« Puisse le grand Architecte de l'univers être propice aux vœux que nous ne cesserons d'offrir au ciel pour la conservation de ces deux magnanimes protecteurs de nos frères! Et puisse-t-il répandre sur vous, très très illustre et très éclairé Frère, et sur vos dignes collaborateurs dans

la profession maçonnique, les fruits inépuisables de sa bienveillance.

« Je vous salue par les nombres sacrés,

« *Signé* Georges, prince de Galles.

« *Par pouvoir du Grand Maître*,

« W. White, G. L. »

Observations.

Est-il un bon maçon qui, prenant connaissance de cette estimable correspondance, ne joigne ses vœux aux nôtres pour que le grand Architecte de l'univers daigne protéger une union intime entre tous les Grands-Orients de l'univers ?

DESCRIPTION

DU MODE DE CONSTITUER

DANS LES ILES BRITANNIQUES

(Angleterre, Écosse et Irlande)

UNE LOGE MAÇONNIQUE

AVEC LES CÉRÉMONIES DE CONSÉCRATION ET D'INSTALLATION (1).

Lorsqu'un nombre de maîtres maçons au moins de sept sont résolus de former une nouvelle loge, ils doivent s'adresser par écrit au Grand-Maître. « Ils y exposent qu'ils sont maçons réguliers (2), » étant ou ayant été membres de loges régulières (3); qu'ayant à cœur la prospérité de la » société, ils veulent employer leurs meilleurs » efforts pour propager et répandre les vrais » principes de la maçonnerie ; que pour l'exé» cution de leur dessein et pour autres bonnes » raisons ils ont projeté de former une nouvelle » loge, sous le nom de . . . . , et qu'ils ont » nommé et recommandent A. pour premier » maître, B pour premier surveillant et C. pour » second surveillant : qu'en conséquence de

(1) Nous devons la traduction de cette pièce intéressante à notre ill. ·. F. ·. Bernaert. Elle mettra les FF. ·. des LL. ·. françaises à même de comparer les formes de cette importante solennité usitées dans la Grande-Bretagne avec celles ordonnées par le G. ·. O. ·..

(2) Par maçons réguliers on entend les personnes initiées dans la maçonnerie d'une manière régulière, conformément aux principes et aux règles de l'ordre.

(3) Ateliers légalement autorisés par la Grande-Loge à travailler.

» cette résolution ils sollicitent un brevet de » constitution, qui les autorise à s'assembler » comme loge régulière le. . de chaque » mois, à... , et à y remplir alors les » devoirs de la maçonnerie d'une manière régu- » lière et constitutionnelle, suivant les formes » originelles de l'ordre et les lois de la Grande » Loge : que, l'objet de leur requête étant ac- » cordé, ils promettent de se conformer stricte- » ment à tous les édits et commandemens régu- » liers du Grand-Maître et à toutes les lois et » règles constitutionnelles de la Grande Loge. »

Cette requête, dûment signée et appuyée par trois maîtres de loges régulières, doit être remise au Grand-Secrétaire, qui la présente au Grand-Maître ou à son député en son absence ; si elle est accordée, il est délivré une dispense qui autorise les frères mentionnés dans la requête à s'assembler comme maçons pendant 40 jours, ou jusqu'à ce qu'une constitution leur soit délivrée par ordre de la Grande Loge, ou jusqu'à ce que cette autorisation leur soit retirée.

En conséquence de cette dispense, une loge peut se tenir au lieu qui est indiqué, et ses travaux, pour ce temps, seront aussi valides que ceux d'une loge régulièrement constituée, s'ils sont approuvés par les grands-officiers au moment de sa constitution.

Lorsque la Grande Loge a signifié son approbation de la nouvelle loge, et que le Grand-Maître a été suffisamment instruit de la vérité des allégations contenues dans la requête, il fixe jour et heure pour constituer et consacrer (1) cette nouvelle loge et pour installer son maître, ses surveillans et les autres officiers.

Lorsque le Grand-Maître est présent à la cérémonie, avec tous ses grands-officiers, on dit la loge constituée en *ample forme* ; si le député Grand Maître et les autres Grands-Officiers sont présens, elle est constituée en *due forme*; si le pouvoir est délégué à une loge subordonnée, la constitution est dite seulement *en forme*.

Au jour et à l'heure fixés, le Grand-Maître et ses officiers (ou le maître d'une loge particulière autorisé à cet effet par le Grand Maître), se réunissent dans une salle convenable, et, s'étant régulièrement décorés, se rendent, en procession, au local de la loge. Le silence étant réclamé, la loge est ouverte par le Grand Maître ou le maître qui le représente, dans les divers degrés de la maçonnerie. Une prière est dite, et il est chanté une ode en l'honneur de la maçonnerie. On informe alors le Grand Maître (ou le maître qui le représente) que « plusieurs » frères présens, dûment instruits des mystères » de la maçonnerie, désirent se former en nou- » velle loge, sous le patronage de sa Dignité » (ou de celle du Grand Maître) ; qu'à cet effet » il leur a été accordé une dispense, en vertu » de laquelle ils se sont jusqu'ici réunis comme

(1) La seconde partie de cette solennité est trop fréquemment omise.

» maçons réguliers ; et que leurs travaux ont » été dûment transcrits. »

La requête est lue ainsi que la dispense et le brevet ou la charte de constitution accordée en conséquence ; s'il y a eu dispense, on lit les minutes des travaux de la nouvelle loge, lesquels, après leur sanction, sont déclarés réguliers, valides et constitutionnels. Le Grand-Maître (ou le maître qui le représente) prend alors le brevet en main, et invite les frères de la nouvelle loge à témoigner leur approbation ou leur désapprobation des officiers nommés dans le brevet pour les présider ; ce qui étant ainsi fait, une antienne est chantée et un discours est prononcé sur la nature et le but de la maçonnerie, ce qui est aussitôt suivi de la

Cérémonie de consécration.

Le Grand-Maître, accompagné de ses officiers, se rangent en ordre autour de la loge, qui est placée dans le centre, couverte de satin blanc. Tous s'agenouillent dévotement, et une prière préparatoire est répétée. Le chapelain, ou l'orateur, produit ses pouvoirs (2), et assisté en conséquence, il procède à la consécration. Une musique solennelle embellit la cérémonie, tandis qu'on fait les préparatifs nécessaires. La loge est découverte, et la première partie de la prière consécratoire est lue : on fait la réponse *Gloire à Dieu dans les cieux*. L'encens est brûlé sur la loge, et les grands honneurs de la maçonnerie sont rendus. La grande invocation est alors prononcée avec les honneurs, après quoi la prière consécratoire est terminée ; la réponse est faite comme ci-devant, ensemble avec les honneurs. La loge est couverte, et tous se levant, la musique solennelle est reprise, la bénédiction est ensuite donnée, et la réponse faite de la même manière qu'auparavant, accompagnée des honneurs d'usage. Une antienne est chantée; les frères de la nouvelle loge s'avancent et rendent hommage au Grand-Maître, et la consécration finit.

Cette cérémonie étant terminée, le Grand-Maître s'avance vers le piédestal, et s'adresse ainsi à la nouvelle loge.

« Dans l'auguste fonction où vos suffrages » m'ont élevé, j'invoque maintenant le *nom du* » *Très-Haut*, à qui gloire et honneur soient ren- » dus, pour qu'il soit avec vous dès votre com- » mencement ; et par le présent je vous fais et » constitue, mes bons frères, en une Loge régu- » lière de francs et acceptés maçons ; et par là » aussi je vous donne le pouvoir d'agir comme » tels, conformément aux rites de l'ordre et aux » devoirs de la fraternité. Que Dieu soit avec » vous. Amen. »

Fanfares de tambours et trompettes.

Les grands honneurs sont renouvelés, et l'installation commence.

(2) Le titre de constitution.

Cérémonie d'installation.

Le Grand-Maître (1) demande alors à son député s'il a examiné le maître nommé dans le brevet, et s'il le trouve assez habile dans la noble science et dans l'art royal. Le député, répondant affirmativement, (2) prend, sur l'ordre du Grand-Maître, le candidat parmi ses compagnons, et le présente au trône, en disant: «Très-» respectable Grand-Maître (ou Très-respec-» table, s'il y a lieu), je vous présente mon digne » frère A, pour être installé maître de cette » nouvelle loge. Le sachant de bonnes mœurs » et de grande science, vrai et fidèle, et ami » de la fraternité entière, répandue sur la sur-» face de la terre, je crois qu'il remplira son de-» voir avec fidélité. »

Les obligations suivantes sont ensuite lues par le Grand-Secrétaire (ou par le secrétaire en exercice) au maître élu :

« 1° Vous promettez d'être un homme bon et vrai, et d'obéir strictement à la loi morale.

» 2° Vous promettez d'être un sujet paisible, et de vous conformer soigneusement aux lois du pays que vous habitez.

» 3° Vous promettez de ne pas prendre part à des complots ou conspirations contre le gouvernement, mais de vous soumettre patiemment aux décisions de la suprême législature.

» 4° Vous promettez de rendre le respect au magistrat civil, de travailler diligemment, de vivre honnêtement et d'agir avec honneur envers tous les hommes.

» 5° Vous promettez de tenir en vénération les chefs et patrons légitimes de l'ordre maçonnique et leurs successeurs réguliers, suprêmes ou subordonnés, suivant leur rang, et de vous soumettre aux arrêtés et résolutions de vos frères, dans tous les cas compatibles avec les constitutions de l'ordre.

» 6° Vous promettez d'éviter tous démêlés et querelles, et de vous défendre de l'intempérance et des excès.

» 7° Vous promettez d'être circonspect dans vos mœurs et votre conduite, affable à vos frères et fidèle à votre loge.

» 8° Vous promettez de respecter les vrais frères, et de démasquer tous imposteurs et dissidens du plan primitif de la maçonnerie.

» 9° Vous promettez de contribuer au bien général de la société, de cultiver les vertus sociales et de propager la connaissance de la vraie maçonnerie. »

Lorsque le maître élu a donné son consentement à ces obligations, le secrétaire donne lecture des règles suivantes :

« I. Vous promettez de rendre hommage au Grand-Maître en exercice, et à ses officiers dûment installés, et de vous conformer strictement

(1) En cette circonstance et en d'autres semblables, lorsqu'il est parlé du Grand-Maître, on entend aussi le maître qui remplit ses fonctions.

(2) Un examen particulier est censé précéder l'installation de chaque officier.

à chaque édit de la Grande Loge ou de l'assemblée générale des maçons qui ne soit pas subversif des principes et des bases de la maçonnerie.

» II. Vous reconnaissez qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme ou d'une réunion d'hommes de porter des altérations ou innovations au corps de la maçonnerie.

» III. Vous promettez une assiduité régulière aux comités et assemblées de la Grande Loge quand vous serez prévenu, et d'être attentif à tous les devoirs de la maçonnerie dans les occasions utiles.

» IV. Vous reconnaissez qu'aucune loge en règle ne peut être formée sans la permission du Grand-Maître ou de son député, et qu'aucun appui ne doit être accordé à de telles loges irrégulières ou à une personne clandestinement initiée, cela étant contraire aux anciennes obligations de l'ordre.

» V. Vous reconnaissez que nul ne peut être régulièrement initié maçon dans une loge ou en être reçu membre, sans avis préalable et sans une enquête obligée sur son caractère.

» VI. Vous promettez de ne pas laisser admettre des visiteurs dans votre loge sans examen et sans la production des pièces justificatives de leur initiation dans une loge régulière. »

Tels sont les réglemens de la Grande Loge des vrais et acceptés maçons.

Alors le Grand-Maître, s'adressant au maître élu, lui demande : « Vous soumettez-vous à ces devoirs, et promettez-vous de maintenir ces ré-» glemens, comme les maîtres ont fait dans tous » les temps ? » Le nouveau maître, ayant comme ci-devant exprimé sa soumission entière, est régulièrement installé, chargé de son dépôt, et revêtu des marques de son office par le Grand-Maître, qui le salue ainsi : «Frère A., par suite » de la recommandation qu'on m'a faite de vous, » et de votre heureuse adhérence aux devoirs et » aux réglemens de l'ordre, je vous établis Maî-» tre de cette nouvelle loge, ne doutant pas de » vos soins, de votre savoir et de votre capacité. »

Le brevet de constitution est délivré au nouveau maître; après quoi, la Ste-Bible, l'équerre et le compas, le hiram, les bijoux mobiles et tous les insignes des différens officiers lui sont présentés séparément, avec des avertissemens adaptés à chacun d'eux (3). Le nouveau maître est alors conduit par les (grands) stewards, au milieu des acclamations des frères, au côté gauche du Grand-Maître, où il exprime sa reconnaissance, d'abord au Grand-Maître, et après à tous les officiers d'après l'ordre; ensuite les frères chantent en son honneur un cantique et un chœur arrangés pour la circonstance. Les membres de la nouvelle loge s'avancent en procession, rendent hommage à leur nouveau maître et lui font promesse de soumission et d'obéissance, avec les félicitations ordinaires aux différens degrés de la maçonnerie.

(3) La même cérémonie et les mêmes obligations accompagnent les installations.

Le Grand-Maître ordonne alors au nouveau maître d'entrer immédiatement dans l'exercice de son office : savoir, en nommant ses surveillans, qu'il appelle en conséquence par leurs noms. Ils sont conduits à l autel, présentés au Grand Maître et installés; après ce, le nouveau maître (1) les revêt des signes de leurs offices de la manière suivante:

» Frère B., je vous fais surveillant aîné de » cette loge, et vous remets les insignes de votre » fonction (2). Je reclame particulièrement votre » ancienne et régulière assiduité etablie à nos » travaux; en mon absence, vous gouvernerez » cette loge; et en ma pré ence, vous m'assis- » terez dans sa direction. Votre savoir en ma- » çonnerie et votre attachement à cette loge vous » feront, sans doute, remplir les devoirs de cette » fonction importante avec honneur et distinc- » tion.

» Frère C., je vous fais surveillant cadet de » cette loge et vous remets les insignes de votre » office. Je vous confie l'examen des visiteurs et » l'introduction des candidats. C'est pourquoi je » réclame votre assiduité régulière et ponctuelle » à la loge. Vos connaissances maçonniques » vous rendront habile, je ne doute pas, à exé- » cuter fidèlement le devoir que vous impose vo- » tre présent emploi. »

Le nouveau maître s'adresse alors aux deux surveillans ensemble :

« Frères surveillans, vous êtes trop bons » membres de la communauté et trop experts » dans les principes de la maconnerie pour de- » voir vous présenter les devoirs de vos offices » respectifs. Il suffit de vous rappeler que j'at- » tends de vous que vous imitiez soigneusement » ce que dans les autres vous avez trouvé digne » de louange, et que vous corrigiez en vous-mê- » mes ce en quoi vous les avez trouvés fautifs. Je » n'ai point de doute que vous ne vous efforciez » d'encourager le bon ordre et la régularité. Ce » n'est que par une juste conformité de votre » conduite avec les lois que vous pouvez espérer » d'obliger les autres membres à y conformer la » leur. »

Sur ce, les surveillans se retirent à leurs siè- ges, et le trésorier est installé (3). Le secré- taire est ensuite appelé à l autel et revêtu du bi- jou de sa charge ; et le nouveau maître lui parle ainsi :

« Frère E., je vous nomme secrétaire de cette » loge. Il est de votre fonction de conserver les » minutes, de régler les comptes et d'envoyer » les avertissemens pour nos assemblées régu- » lières. Vos bonnes dispositions maçonniques

(1) Quand le Grand Maître et ses officiers assistent à la constitution d'une nouvelle loge, le D. G. M. installe ordinairement le nouveau maître, les grands-surveillans installent les nouveaux surveillans, et ainsi des autres officiers.

(2) Notez ici son excellence morale.

(3) Cet officier n'est point nommé par le maître, mais choisi par la loge.

» vous porteront certainement à vous acquitter » avec fidélité des devoirs de cet office ; et en le » faisant, vous mériterez l'estime et les éloges » de vos frères. »

Les *stewards* (4) sont appelés et investis, et le nouveau maître leur adresse les phrases suivantes :

» Frère F. et frère G., je vous fais *stewards* » de cette loge. Les devoirs de cette fonction » sont d introduire les visiteurs et de voir s'ils » sont convenablement décorés; de recueillir les » paiemens trimestriels et autres droits, et de » tenir un compte exact des dépenses de la loge. » Votre régulière et ancienne assiduité sera la » meilleure preuve que vous puissiez donner de » votre zèle et de votre attachement. »

Le maître nomme alors le tuileur, et lui remet l'instrument de son office, en lui adressant un petit discours à son sujet; et s'adressant enfin à tous les membres de la loge qui ne sont point officiers :

« Mes frères (dit-il), telle est la nature de no- » tre constitution, qu'il est nécessaire que quel- » ques-uns de nous gouvernent et enseignent, » et que par suite les autres se soumettent et » obéissent. L'humilité est un devoir essentiel » aux uns et aux autres. Les frères que j'ai » choisis pour m'assister dans le gouvernement » de cette loge connaissent, je crois, trop bien » les principes de la maçonnerie et les règles « d'une bonne éducation pour étendre au-delà » de ses bornes le pouvoir qui leur est confié, et » les autres membres sentent trop l'utilité de ces » nominations et ont des sentimens trop géné- » reux pour être jaloux de la préférence. D'après » la connaissance que j'ai des officiers et mem- » bres de la loge, je ne doute pas que nous res- » tions unis dans le grand dessein d'être heu- » reux et de nous faire contribuer tous au bon- » heur. »

Le Grand-Maître félicite les frères sur le choix de leurs officiers, leur recommande l'harmonie et exprime le vœu pour que le seul différend en loge soit une rivalité généreuse à cultiver l'art royal et les vertus morales. La loge lui répond en chœur par des salutations unanimes, et lui exprime sa reconnaissance pour la faveur de la constitution accordée.

Le Grand-Secrétaire proclame trois fois la nouvelle loge avec les honneurs de la maçonnerie. Fanfare de cors à chaque proclamation.

Le Grand Maître ordonne que la loge soit inscrite au registre de la Grande Loge, et que le Grand-Secrétaire en donne connaissance aux autres loges.

Un cantique et un grand chœur, accompagnés des instrumens de musique, terminent la cérémonie, et la loge est couverte dans les différens degrés par le Grand-Maître et ses officiers, qui ensuite retournent en procession au lieu d'où ils étaient partis.

(4) Les *stewards* tiennent lieu, en Angleterre, des experts et des économes de nos loges.

Tel est le cérémonial ordinaire en pareille circonstance, que les Grands-Officiers peuvent abréger ou étendre à volonté, mais en ayant soin de ne jamais omettre les points essentiels.

CÉRÉMONIE MAÇONNIQUE

USITÉE DANS LES ILES BRITANNIQUES

(Angleterre, Écosse et Irlande)

A LA POSE DE LA PIERRE FONDAMENTALE

D'UN ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Cette cérémonie est dirigée par le Grand-Maître et ses officiers, assistés des membres de la Grande Loge. Les Grands-Maîtres provinciaux sont autorisés à remplir ces fonctions dans leurs provinces respectives, accompagnés de leurs officiers, ainsi que des maîtres et surveillans des diverses loges de leur ressort. Le principal magistrat et les autres officiers civils du lieu où l'édifice doit être élevé assistent ordinairement en cette circonstance.

Au temps fixé, la Grande Loge est rassemblée à l'endroit qu'il a plu au Grand-Maître de désigner. Un bon corps de musique militaire est invité, et les frères s'y rendent élégamment revêtus des insignes de l'ordre, en gants et tabliers blancs. La Loge est ouverte par le Grand-Maître, et le Grand-Secrétaire donne lecture des dispositions prises pour régler la marche en allant au lieu où la cérémonie doit se faire, et en retournant. Les instructions nécessaires sont données de la chaire; la Loge est ajournée, et la procession commence dans l'ordre suivant :

Deux tuileurs, l'épée nue;
La musique;
Les membres de la Grande Loge, deux à deux;
Un tuileur en uniforme;
Les ex-grands stewards;
Le Grand-Tuileur;
Les grands-stewards en exercice, portant des baguettes blanches;
Le secrétaire de la loge des stewards;
Les surveillans de cette loge;
Le maître de la même;
Coryphées;
L'architecte;
Le porte-glaive, portant l'épée d'état;
Le Grand-Secrétaire, avec son sac;
Le Grand-Trésorier, avec son bijou;
La Bible, l'équerre et le compas, posés sur un coussin de velours cramoisi, porté par le maître d'une loge et soutenu par deux stewards, à baguettes blanches;
Le grand Chapelain;
Les grands-maîtres provinciaux;
Les ex-Grands-Surveillans;
Les ex-députés-grands-maîtres;
Les ex-Grands-Maîtres;
Le principal magistrat du lieu;
Les Grands-Surveillans;
Le Député Grand-Maître;

Le livre des constitutions porté par le Maître de la plus ancienne Loge;
Le Grand-Maître.
Deux stewards ferment la marche.

Un arc de triomphe s'élève sur la place où doit se faire la cérémonie; un théâtre y est dressé pour recevoir les frères. Le cortège passe sous l'arc triomphal, et les frères se rendent à leurs siéges, tandis que le Grand-Maître et ses officiers prennent place sur une estrade couverte de tapis. Le Grand-Maître réclame le silence, et on chante une ode sur la maçonnerie. On fait les préparatifs nécessaires pour poser la pierre, sur laquelle sont gravés l'année de N. S. et de la maçonnerie, le nom du souverain régnant, le nom, les titres, etc., du Grand-Maître. La pierre étant élevée au moyen d'une machine préparée à cet effet, le Grand-Orateur récite une courte prière, et le Grand-Trésorier, par l'ordre du Grand-Maître, place sous la pierre plusieurs espèces de monnaies et de médailles. La musique solennelle commence, une antienne est chantée, et la pierre est mise en place et convenablement fixée. Alors le Grand-Maître se rend à la pierre et frappe de trois coups de son hiram, au milieu des joyeuses acclamations des spectateurs. Le Grand-Maître remet ensuite à l'architecte les divers instrumens de maçonnerie, et l'investit, seul, de la surintendance et de la direction de l'édifice; sur quoi, il remonte à son estrade, et un discours approprié à la circonstance est prononcé. Le Grand-Trésorier place sur la pierre le produit recueilli d'une souscription volontaire faite pour les ouvriers; un chant en l'honneur de la maçonnerie termine la cérémonie. Le cortège retourne au local dont il était parti, où la loge est fermée par les grands-surveillans; et un élégant banquet est offert à la compagnie.

ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE.

I. ÉTABLISSEMENS PHILANTROPIQUES.

Comité de bienfaisance (comitee of charity).

Crée le 17 mars 1725, mis en vigueur le 27 novembre 1729.

Pour secourir les francs-maçons malheureux.

Président, le duc de Sussex, grand-maître.

Ce comité a pour objet d'assister les maçons dans la détresse. Les fonds en sont faits : 1° par des dons volontaires; 2° par un droit de 52 francs sur dévrance de nos nouvelles constitutions; 3° par un droit sur l'initiation de chaque

profane ; 4° par la réunion des collectes des loges. Pour qu'une demande soit accueillie par le comité, il faut qu'elle soit appuyée de trois membres de la loge à laquelle appartient ou a appartenu celui qui la fait. Une nouvelle demande doit être appuyée de nouveaux motifs. Le secrétaire seul a la faculté d'accorder jusqu'à 5 guinées (125 fr.). Le comité, présidé par le grand-maître, peut donner jusqu'à 1,000 liv. st. (25,000 fr.); c'est ce qu'il a fait il y a peu de temps en faveur d'un coutelier de Londres appelé White, dont la maison avait brûlé et qui avait demandé cette somme à titre d'emprunt pour un an. A l'expiration de ce terme, il rapporta le prêt qui lui avait été fait. La Grande Loge le lui offrit pour la dot de sa fille, qui allait se marier. La veuve du voyageur Belyoni reçut du comité un don de 100 guinées (2,600 fr.) ; car les membres de l'association ne sont pas les seuls qui éprouvent les effets de sa bienfaisance. Des sommes de 125 fr., 250 fr. et même de 500 fr., sont communément allouées aux frères indigens, en proportion de leurs besoins et du nombre d'années qu'ils ont été francs-maçons.

II. *ÉCOLE ROYALE DES FRANCS-MAÇONS,*

POUR LES ENFANS DU SEXE FÉMININ,

à Saint-George's Field, à Londres.

Cet établissement, fondé en Angleterre en 1788, a pour but l'entretien et l'éducation des filles et orphelines de francs-maçons.

Patron, Sa Majesté le roi, GUILLAUME IV.

Protectrice, Sa Majesté la reine ADÉLAIDE.

Vice-patron et président. S. A. R., le duc de Sussex, M.·. W.·. G.·. M.·..

Vice-patronesses, Sa Grâce la duchesse de Marlborough; la marquise douairière de Hastings.

1° L'établissement est soutenu par des contributions volontaires de la noblesse et des autres membres de la société des francs-maçons, par celles des principales loges sous la constitution d'Angleterre, et aussi par certains droits perçus sur l'initiation des maçons.

2° Tout souscripteur pour *une guinée* par an devient gouverneur pour le temps qu'il continue cette souscription.

3° Tout souscripteur pour *dix guinées* devient gouverneur à vie et membre du comité général.

4° Toute loge qui souscrit pour *une guinée* par an, par là constitue son maître *pro tempore* gouverneur.

5° Toute loge qui souscrit pour *dix guinées*, par cette somme rend son maître *pro tempore* gouverneur pendant 15 ans.

6° Le maître de toute loge qui souscrit pour *vingt guinées* est gouverneur tant que dure l'existence de cette loge.

7° Les gouverneurs à vie et les loges de l'intérieur ont le privilége de voter par procureur pourvu que leurs représentans respectifs soient maçons, souscripteurs et dûment autorisés.

8° *L'assemblée générale trimestrielle* de tous les gouverneurs a lieu au local de l'école, les seconds jeudis de janvier, avril, juillet et octobre.

9° *Un comité général*, composé des gouverneurs à vie et de trente gouverneurs annuels, se réunit audit local le dernier jeudi de chaque mois à midi précis.

10° Les enfans sont admis à l'école à l'âge de 7 à 10 ans, et continuent d'y rester jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur 15e année.

11° On peut se procurer les conditions et le mode à suivre pour l'admission, etc., chez le secrétaire, au local de l'institution, St-George's Field, à Londres.

12° La souscription est reçue à Londres, chez John Ramsbottom, Esq. M.·. P.·., trésorier, et chez le Grand-Secrétaire, hôtel des Francs-Maçons.

III. INSTITUTION MAÇONNIQUE

Pour l'habillement, l'éducation et l'apprentissage des fils de maçons indigens et décédés, établie à Londres en 1798.

Patrons. S. M. le roi, GUILLAUME IV. / S. A. R. le duc de Sussex, M.·. W.·. G.·. M.·.

1° Cette institution est soutenue de la même manière que la précédente.

2° Les enfans de tous les cultes sont admis à l'âge de 7 à 12 ans ; ils sont habillés et reçoivent des leçons de lecture, d'écriture et d'arithmétique à de bonnes écoles voisines de la demeure de leurs parens jusqu'à l'âge de 14 ans ; alors ils font leur apprentissage de professions convenables, au moyen de primes destinées à les placer avec le plus grand avantage.

3° Un *comité général*, composé de 21 souscripteurs annuels et de tous les gouverneurs, s'assemble au Café-Virginie, Cornhill, les premiers lundis de février, mars, mai, juin, août, septembre, novembre et décembre, à 7 heures du soir précises, pour recevoir les demandes d'admission. On se procure les formes de pétition chez le secrétaire.

4° Une *assemblée générale trimestrielle* des gouverneurs et souscripteurs a lieu à l'hôtel des Francs-Maçons, grande rue de la Reine, les premiers lundis de janvier, avril, juillet et octobre, pour recevoir les rapports du comité, entendre les comptes, choisir les candidats, etc.

Il y a maintenant (en 1835) 55 garçons à l'institution.

5o Un don de 10 *guinées*, ou plus, rend le donateur gouverneur à vie et habile à voter dans tous les comités et assemblées, et à ballotter par procureur à toutes élections.

6o Un don de 5 *guinées* rend le donateur souscripteur à vie et habile à voter dans tous les comités et à toutes élections, etc.

7o Tout souscripteur pour *une guinée* par an est habile à être nommé au comité.

8o Le maître de toute loge contribuant pour *cinq guinées* par an est réputé gouverneur, et a droit à deux votes dans tous choix d'enfans.

9o Un don de *dix guinées* fait par une loge rend le maître en exercice gouverneur pendant la durée de l existence de cette loge.

10o Les loges qui souscrivent pour *une guinée* par an rendent ainsi leurs maîtres souscripteurs et habiles à faire partie du comité.

11o L'exécuteur testamentaire de toute personne payant un legs de *vingt guinées* est réputé gouverneur.

12o Tous souscripteurs pour 10 sch. 6 p. par an sont habiles à voter à toutes assemblées générales, spéciales et trimestrielles, mais n'ont pas droit à faire partie du comité.

13o Les dons et souscriptions sont reçus à Londres, chez Thomas Moore, Esq. trésorier; chez les Grands-Secrétaires; au comité, les jours d'assemblée, etc., etc.

III. *Réflexions sur les deux articles précédens.*

Les deux établissemens charitables dont il vient d'être parlé existent en Angleterre, l'un depuis 48 ans et l'autre depuis 34 ans; tous deux sont en 1836 dans l'état le plus florissant. Une autre institution, nommée *comité de charité*, pour le soulagement des maçons indigens, n'a pas joui d'un sort moins prospère : fondée en 1724, sous la grande-maîtrise du duc de Richmond, elle jouit d'un revenu annuel considérable.

Ces exemples servent à faire voir ce que peut l'humanité quand elle est unie au zèle et à la persévérance. Il serait à désirer que les GG.·. OO.·. des pays où de tels établissemens ne sont pas encore formés employassent leurs soins et leur autorité pour obtenir de pareils résultats, conformes à l esprit de la maçonnerie.

La charité est, il est vrai, une vertu toujours louable dans celui qui l'exerce; mai il n'est pas moins certain que le plus noble emploi de cette vertu tend à rendre ses secours réellement utiles aux infortunés qui en sont l'objet. Et qu'est-ce qu'une aumône légère accordée passagèrement à des maçons nécessiteux? Il en est, à la vérité, qui, dans leur triste position, reçoivent une assistance constante des loges de leur domicile; mais ceux-là sont en bien petit nombre. On est forcé d avouer qu'une forte partie des deniers de la V.·. devient la proie de certains maçons qui, n'en ayant que le titre et le diplôme, font du malheur une fable, et de la bienfaisance un trafic :

arrachés par l'adresse et l'importunité, les fonds sont ainsi souvent détournés de leur véritable but. Il est temps en France de détruire ces abus scandaleux et d appliquer un remède proportionné au mal. Ce n'est pas qu'il soit nécessaire de renoncer tout à-coup et entièrement au mode actuel de secourir les maçons nécessiteux; mais du moins serait-il utile de n'y employer qu'une partie des troncs éléémosynaires, en ne les distribuant encore qu'avec la plus scrupuleuse circonspection. Le surplus pourrait servir à la formation d'un fonds commun uniquement consacré aux premiers besoins et à l'apprentissage des orphelins de francs-maçons, ou à de petites pensions alimentaires pour leurs veuves.

PROPOSITION D'UN PLAN

Pour établir dans chacun des 86 départemens français et dans chaque colonie françaises un établissement maçonnique de bienfaisance institué pour l'entretien et l'éducation des enfans orphelins de francs-maçons.

La proposition qui précède peut donner lieu à beaucoup de plans et de méthodes :

Nous nous permettons d'indiquer les moyens dont, en particulier, nous croyons qu'on pourrait faire usage pour atteindre le but proposé. Nous désirons que des projets plus utiles ou plus faciles à exécuter nous soient communiqués.

Supposons un département ou une colonie qui renferme seulement cinq loges formant ensemble une population de deux cents maçons. Que ces cinq ateliers s'entendent et forment ensemble une commission de cinq membres, vénérables ou députés de chacune des loges; que les commissaires soient tous munis d'un projet sur la manière la plus avantageuse de former et de régler l'association, ainsi que des instructions de leurs ateliers respectifs. De ces projets et de ces instructions, la commission discuterait et adopterait un réglement général, qui sera soumis à la sanction des loges. Après son adoption, il sera fait un contrat d'union entre les cinq loges, avec l'engagement de se conformer au réglement de l'établissement pendant un nombre d'années déterminé.

Objet de l'institution. — Les fonds communs de l'association seront employés à l'éducation première, à l habillement et à l apprentissage d'un certain nombre d'orphelins de maçons, soit quinze par exemple, tant filles que garçons. Les loges auront droit à placer un nombre de sujets proportionné à leur part contributive dans le fonds général; tout maçon bienfaiteur pour une somme égale au quinzième de la masse des loges aura droit à placer un sujet.

Mode d'admission. — Les orphelins seront admis à l'âge de 9 à 11 ans; les orphelines seront admises de 7 à 9 ans. Tous devront être enfans de maçons et de bonne conduite : il devra être prouvé qu'ils ont été vaccinés et que leur mère, si elle existe, est hors d état de subvenir à leur éducation et à leur apprentissage.

Education. — Les garçons recevront des leçons de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de langue et, s'il est possible, de dessin linéaire; les filles, outre les principes des trois premiers de ces arts, apprendront la couture. Cette éducation pourra être continuée pendant deux ans. Les sujets seront placés chez les instituteurs de leurs domiciles respectifs, et (autant que faire se pourra) dans les écoles d'enseignement mutuel, dont la méthode est aujourd'hui assez généralement adoptée.

Habillement. — Le trousseau consistera, pour les enfans mâles, en une veste, un gilet et un pantalon d'étoffe forte, une casquette; celui des enfans femelles se composera d'un jupon de laine, d'une autre jupe et d'un casaquin d'étoffe, d'un fichu, d'un bonnet: les uns et les autres recevront deux mouchoirs, deux chemises, deux paires de bas de laine et deux paires de gros souliers.

L'habillement sera le même pour tous les sujets. La société en déterminera la couleur, et fera les approvisionnemens nécessaires de la manière la plus économique : le trousseau sera renouvelé tous les deux ans en tout ou en partie.

Apprentissage. — Lorsque l'éducation des sujets sera reconnue suffisante, la société leur fera faire l'apprentissage d'une profession industrielle. Cet apprentissage ne pourra durer plus de trois ans.

Les garçons seront placés a leur choix chez des maîtres maçons, charpentiers de maisons ou de navires, tourneurs, tailleurs et cordonniers; les filles seront mises, selon leur goût, chez les maîtresses couturières, lingères, cordonnières, etc., etc.

La société aura le choix des meilleurs maîtres connus, chez lesquels les orphelins seront placés : elle allouera une somme fixe et annuelle pour leur apprentissage.

Morale. — Les enfans devront être de bonne conduite et remplir leurs devoirs dans la religion de leurs parens. Une récompense sera annuellement accordée à celui qui aura rempli ces devoirs avec le plus d'exactitude; une inconduite notoire privera celui qui s'en rendra coupable de toute participation ultérieure aux bienfaits de l'association maçonnique.

Des ressources. — Les moyens pécuniaires de la société se composeront des contributions annuelles des loges associées et des dons qui lui seraient faits individuellement par des maçons.

La rétribution des loges sera fixée à raison de 6 fr. par chaque membre : elle s'élèvera pour les 200 maçons du département à une somme de . . . . 1,200 fr.

Le produit des souscriptions ou dons maçonniques volontaires pourrait s'élever à . . . . 200 »

De sorte que le total des ressources annuelles pourra monter à . . . . 1,400 »

Des charges. — On n'admettra, la première année, qu'un tiers des enfans à placer par les loges; le second tiers sera admis dès la seconde année, et l'admission du tiers restant aura lieu l'année suivante. A l'expiration de leur cinquième année, les sujets sortans seront remplacés par de nouveaux élèves.

Il sera alloué pour l'écolage de chaque orphelin 3 fr. par mois, ou 36 fr. par an; pour leur apprentissage, une indemnité annuelle de 50 fr. à leurs maîtres respectifs; enfin une somme de 60 fr. pour la formation de leur trousseau, qui sera renouvelé à l'expiration de la seconde et de la quatrième année.

De sorte que la dépense moyenne peut être évaluée, par élève, de la manière suivante :

1° Pour deux ans d'instruction élémentaire . . . . 72,00 fr.

2° Pour apprentissage de 3 années 150,00 »

3° Pour leur habillement . . . . 180,00 »

Ainsi.	Pour les 5 années.	Par année moyenne.
Frais par enfant. . . . fr.	402,00	80,50
Donc, pour la 1re série des 5. . . . . »	2,010,00	402,00
Pour les 2 autres séries. »	4,020,00	80,400
Et pour la dépense générale de 15 élèves. . . . . »	6,030,00	1,206,00
Retranchant ces sommes des ressources de l'association, établies comme il a déja été dit. . . . . »	7,000,00	1,400,00
On aurait encore un excédant de recette de . . . fr.	970,00	194 (1)

Cet excédant servirait à couvrir les frais d'administration, ceux du déplacement accidentel des sujets et des récompenses accordées aux plus méritans d'entre eux.

Administration. — En général tous les objets d'administration de la société seront confiés à une commission, sous le titre de *conseil de bienfaisance maçonnique* pour le département de . L'exécution des résolutions du *conseil* et la direction dans les cas d'urgence appartiendront à un *comité* spécial.

Du conseil. — Seront membres du conseil :

1° Les vénérables en exercice des loges unies, représentans nés de l'association;

2° Les députés des loges, nommés à raison d'un député par 25 membres actifs;

3° Les maçons qui, individuellement, auront fait dans l'année un don de 30 fr. au moins aussi long-temps que ce bienfait sera renouvelé.

Le conseil sera, annuellement et successivement, présidé par un des vénérables des loges unies, dans un ordre fixé par le sort.

Les attributions du conseil seront de recevoir

(1) Ce reliquat pourrait augmenter encore, par les réductions dont les articles de dépense sont susceptibles.

et d'arrêter les comptes, fixer l'emploi des fonds, faire le choix parmi les enfans présentés ; de délivrer des certificats, accorder des récompenses et prononcer des peines sur le rapport du comité ; de faire exécuter ou de modifier les réglemens de l'association, etc., etc., et généralement de veiller à tout ce qui sera utile au bien-être de l'établissement.

Du comité.— Le comité sera composé des vénérables en exercice des loges unies, et des maçons payant individuellement une somme de 100 fr. au moins par an. Le président du conseil sera en même temps président du comité; le trésorier et le secrétaire de la loge à laquelle il appartiendra exerceront, pendant l'année, les fonctions de trésorier et secrétaire de l'association.

Le comité sera chargé d'exécuter les résolutions du conseil, d'opérer la rentrée des rétributions et dons, d'acquitter les dépenses arrêtées, même les frais extraordinaires, de dresser un rapport annuel sur les progrès, la moralité ou l'inconduite des élèves ; de proposer les récompenses à décerner ou les punitions à infliger, selon le degré de mérite ou de culpabilité ; présenter au conseil ses comptes, dont un extrait sera imprimé avec la liste tant des loges et des maçons bienfaiteurs que des élèves de l'association.

Chaque vénérable exercera la surveillance sur les élèves placés dans son arrondissement; il prendra mensuellement des notes sur la conduite de chacun d'eux, et les communiquera tous les trois mois au président. Celui-ci tiendra des sujets un registre contenant leurs noms et prénoms, les lieux de leur naissance et de leur demeure, les dates de leur naissance, de leur admission et de leur entrée en apprentissage, les observations particulières.

Réunions du comité. — Le comité s'assemblera tous les mois. Tous les membres du comité y seront dûment invités; les vénérables auront la faculté de s'y faire représenter par des délégués munis de leurs pouvoirs et de leurs instructions. A ces réunions, les membres du comité vérifieront l'état de la caisse commune, régleront tous les objets prévus ou urgens, et se communiqueront leurs observations sur les élèves, desquelles le président prendra note au registre ; ils prépareront aussi les listes des candidats présentés, et s'occuperont des autres travaux qui leur sont confiés. Il sera dressé procès-verbal de leurs opérations. Toute demande d'admission sera présentée à un des membres du comité, qui la fera passer au président avec les pièces à l'appui.

Assemblée du conseil. — Il y aura par année une ou plusieurs assemblées générales. Le conseil y entendra le rapport du comité, arrêtera et sanctionnera les travaux de l'année écoulée, réglera ceux de l'année suivante, et installera le nouveau président annuel.

Tous les membres des loges unies et les bienfaiteurs ont droit d'assister à l'assemblée.

Comptabilité. — Les trésoriers des loges

recevront le produit des rétributions et dons dans leurs arrondissemens respectifs, et acquitteront les dépenses particulières dans ce même territoire. Le solde sera, à la fin de chaque trimestre, par chacun d'eux remis au comité avec leur compte. Le trésorier de l'association en sera pour lors chargé, et paiera les autres dépenses communes; il dressera le compte général à la fin de l'année, et en remettra le reliquat au président annuel, avec ce compte, indiquant en outre les dettes actives et passives de la société.

Récompenses et peines. — Il sera annuellement décerné trois récompenses aux élèves : la 1re à celui de tous qui se sera distingué par la meilleure conduite; la 2me à celui des apprentis qui aura montré le plus de zèle, d'exactitude et d'intelligence dans son apprentissage, et la 3me, à celui des écoliers dont les progrès auront été les plus marquans et les plus prompts. — Le conseil déterminera la hauteur et la nature des prix, sur le rapport du comité; ils pourront consister en instrumens des professions industrielles, en hardes ou autres effets, même en numéraire.

La première faute grave sera punie par une réprimande faite publiquement au délinquant par un des membres du comité ; s'il y a récidive, le comité pourra, pour un temps déterminé, priver l'élève fautif des avantages dont il jouit ; à la seconde récidive, le conseil, sur le rapport du comité, privera le sujet de toute participation ultérieure aux bienfaits de l'association. La punition des fautes légères est laissée à la sagesse des membres du comité.

Surveillance des sujets sortis. — La société continuera de surveiller, jusqu'à l'âge de 18 ans, la conduite des élèves qui auront achevé leur instruction et leur apprentissage. A cet âge, il sera délivré des certificats à ceux qui auront procuré le plus de satisfaction; ils seront recommandés par les membres de la société; s'ils sont du sexe masculin, ils pourront être initiés gratuitement au premier grade de la maçonnerie, et reçus frères servans ou messagers dans les loges unies.

Dispositions particulières. — Si, par des circonstances particulières, les ressources dépassaient de beaucoup les charges de l'institution, l'excédant pourra, l'année suivante, être employé soit à l'entretien de nouveaux sujets, soit à des pensions alimentaires aux veuves de maçons, soit à tout autre objet charitable, ou réparti entre les loges unies en proportion de leurs contributions respectives.

Nous ne donnerons pas une plus grande extension à ce projet de notre T.·. C.·. F.·. Bernaert; mais nous pensons en avoir assez dit pour démontrer la possibilité de son exécution. Tout défectueux ou tout erroné qu'il soit, il est du moins susceptible de faire naître des projets plus approfondis, plus faciles et plus complets. Nous invitons tous les maçons qu'anime l'amour de l'ordre et de l'humanité à nous communiquer leurs idées à cet égard.

Si, d'une ou d'autre manière, notre espoir

était rempli, nous nous applaudirions d'avoir, des premiers, contribué à la création en France d'une institution que réclame depuis long-temps la bienfaisance maçonnique.

CHARITÉ, TOLÉRANCE.

PAR LE F.·. BERNAERT.

L'homme est né vertueux : le ciel a dans son ame
Pour les peines d'autrui placé la *charité*,
Fille de la sagesse et de l'humanité.
S'il est sourd au malheur, il est digne de blâme.
S'il étouffe en son cœur ce feu brûlant, mais doux,
Qu'objet de nos mépris, il s'éloigne de nous!....
Architecte immortel, l'ingrat te fait injure.
Connaît-il les bienfaits que lui verse ta main ?
Ah! s'il les connaissait, on le verrait soudain,
Ému par la pitié, guidé par la nature,
Partager ces bienfaits, qu'il reçut du destin,
Avec l'infortuné dont le triste murmure
Réclame des secours pour apaiser la faim.
Qu'es-tu donc, riche altier, fier de ton opulence ?
    Réponds. D'outrager l'innocence,
De mépriser ses cris, d'aggraver ses revers,
Qui t'a donné le droit ?.... Ta splendeur? ta puissance?
Insecte imperceptible en ce vaste univers,
    Tremble : un Dieu, juste en sa vengeance,
    Peut te plonger dans l'indigence,
Et punir doucement ton cœur dur et pervers.
Tel n'est pas le MAÇON : bienfaisant et modeste,
Envers le malheureux jamais il n'est en reste.
  Levez les yeux : sans bruit et sans témoins,
    Voyez-le prodiguer ses soins.....
Il cherche cet asile où la vertu plaintive
    Gémit sous le poids des malheurs.
    Il dit : sa voix persuasive
A rendu l'espérance et fait tarir les pleurs.
Là, ce chef ruiné d'une jeune famille
Gémissait dans les fers, dans des cachots affreux,
Dont l'écho répétait les soupirs de sa fille.....
Il voit ses fers tomber. « Quel être généreux
» Vient me rendre au bonheur? a dit ce tendre père,
  » Quel est ce dieu consolateur? »
  Un signe, un mot !... dans son libérateur
    Il trouve un vrai maçon, un frère,
Que de ses bras tremblans il presse sur son cœur.
Ici, sur un grabat, déjà glacé par l'âge,
Un vieillard respectable implore des secours;
Des alimens grossiers, un dégoûtant breuvage,
    Seuls prolongent ses tristes jours.
D'un ouvrier maçon sa misère est connue :
Il court trouver sa loge; il parle, elle est émue,
On a fait circuler le tronc de l'indigent;
  Et le vieillard voit offrir à sa vue
  Un lit plus doux, des sucs purs, de l'argent.
La main du bienfaiteur, demeurant inconnue,
Lui rend, à force d'art, la vie et la santé.
Et voilà ton ouvrage, ô sainte charité!
Cette vertu chez nous sera toujours chérie :
Elle est du franc-maçon le plus sacré devoir.
Des vertus plus que lui qui connaît le pouvoir?
    O sublime Maçonnerie!
    Partout tu verses des bienfaits,
    Que rend plus grands ta modestie :
  Ordre sacré, je t'admire et me tais!

Institutions Philantropiques

ÉTABLIES A LONDRES (1)

ET DANS LES FAUBOURGS DE CETTE CAPITALE,

SOUTENUES EN TOUT OU EN PARTIE PAR DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES.

Il serait facile de prouver que presque tous les administrateurs et membres des conseils de direction desdits établissemens d'utilité publique ci-après nommés sont FRANCS-MAÇONS, *et qu'en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, les membres des loges maçonniques ont toujours puissamment contribué à leurs fondations.*

SECTION Ire (86 INSTITUTIONS).

SECOURS POUR LES MALADES INFIRMES.

§ Ier. *Hôpitaux généraux et infirmeries.*

1 — Hôpital de Saint-Barthélemi.
2 — Hôpital de Saint-Thomas.
3 — Hôpital Guy.
4 — Hôpital de Londres.
5 — Hôpital de Middlesex pour les malades et les blessés, les femmes en couches et les personnes affectées de cancer.
6 — Hôpital de Saint Georges.
7 — Hôpital de Westminster.
8 — Hôpital de chirurgie.
9 — Infirmerie royale pour les pauvres de Londres.
10 — Infirmerie royale métropolitaine pour les enfans malades.
11 — Infirmerie royale universelle pour les enfans.
12 — Hôpital des matelots, sur la Tamise.
13 — Hôpital français pour les pauvres protestans français et leurs descendans demeurant dans la Grande-Bretagne.
14 — Infirmerie royale de l'ouest de Londres.
15 — Asile hygiénique pour la réception des personnes peu aisées qui, en payant une légère somme chaque semaine, sont mieux traitées qu'elles ne pourraient l'être dans leurs propres maisons ou dans les autres hôpitaux publics.
16 — Hôpital des juifs pour les vieillards.

§ II. *Hôpitaux, infirmeries et institutions pour les maladies spéciales.*

1 — Hôpital de Bedlam.

(1) Voir, pour le détail des institutions toutes maçonniques de Londres, les pages 670 à 673.

2 — Hôpital de Saint-Luc, pour les lunatiques.
3 — Hôpital pour la petite-vérole accidentelle et la vaccine.
4 — Hôpital de Londres pour les fièvres.
5 — Hôpital de Lock, pour le traitement des maladies vénériennes.
6 — Asile pour les enfans sourds et muets des pauvres.
7 — Institution générale de Londres pour le traitement gratuit des maladies malignes.
8 — Institution pour le traitement et la guérison des maladies glandulaires et cancéreuses.
9 — Infirmerie royale de Westminster et hôpital pour l'ophthalmie.
10 — Infirmerie royale pour les maladies des yeux.
11 — Institution pour la guérison gratuite de la cataracte.
12 — Infirmerie de Londres pour l'ophthalmie.
13 — Infirmerie de Kent et de Surrey pour les maladies générales des yeux.
14 — Infirmerie de Surrey et de Southwark pour la guérison des maladies des yeux et des oreilles.
15 — Infirmerie royale de Westminster pour les maladies des yeux.
16 — Apothicairerie royale pour les maladies des oreilles.
17 — Société herniaire de la Cité de Londres pour le soulagement des pauvres attaqués de hernies.
18 — Société herniaire.
19 — Société herniaire de Southwark et de Surrey.
20 — Société royale de Londres et de Westminster pour les maladies de la peau.
21 — Asile pour la guérison des écrouelles et des cancers.
22 — Infirmerie pour le traitement de l'asthme et des autres maladies des poumons.
23 — Etablissement national pour la vaccine.
24 — Institution contre la petite-vérole.
25 — Institution de Londres pour la vaccine.

§ III. *Hôpitaux pour les accouchemens, infirmeries et hospices.*

1 — Hôpital de la Reine-Charlotte, pour les accouchemens.
2 — Hôpital de la Cité de Londres pour la réception et la délivrance des pauvres femmes mariées enceintes.
3 — Hôpital britannique d'accouchement pour les femmes mariées.
4 — Hôpital général pour les accouchemens.
5 — Institution de Westminster pour les accouchemens.

6 — Infirmerie royale de l'ouest de Londres et institution pour les accouchemens.
7 — Hospice royal de la Maternité, pour la délivrance des pauvres femmes mariées.
8 — Société bienfaisante des dames pour le soulagement des pauvres femmes mariées en couches.
9 — Institution bienfaisante à l'effet seulement de délivrer les pauvres femmes mariées dans leur propre domicile.
10 — Société Dorcas, ayant pour objet de donner des secours en argent aux pauvres femmes mariées.
11 — Institution de Londres et de Westminster pour le soulagement et la délivrance des femmes indigentes mariées et pour le traitement des maladies qui arrivent aux enfans.
12 — Institution de Londres pour procurer aux pauvres femmes mariées des accoucheurs et des médicamens dans leurs propres maisons.
13 — Société des femmes du sud de la ville.
14 — Société des amis de la mère et de l'enfant, pour le soulagement des femmes mariées pendant leurs couches.
15 — Société charitable pour procurer du linge aux pauvres femmes pendant leurs couches.
16 — Hospice Newman-Street, pour les femmes en couches.
17 — Hospice Saint-André, pour les accouchemens.
18 — Société des femmes charitables, pour visiter et secourir les pauvres femmes mariées pendant le premier mois de leur accouchement.
19 — Institution charitable de Finsbury.
20 — Institution des femmes philantropes pour habiller et secourir les femmes juives mariées, pendant leurs couches, dans leur domicile.

§ IV. *Lieux où les médicamens sont fournis gratuitement aux indigens.*

1 — Apothicairerie charitable.
2 — Apothicairerie de Londres.
3 — Apothicairerie publique.
4 — Apothicairerie générale.
5 — Apothicairerie générale de Westminster.
6 — Apothicairerie de Saint-Georges et de Saint-Jean.
7 — Apothicairerie de l'Ouest.
8 — Apothicairerie du Nord, pour le soulagement des pauvres domestiques malades et des femmes en couches.
9 — Apothicairerie de l'Est.
10 — Apothicairerie de Bloomsbury.
11 — Apothicairerie de Finsbury.

12 — Apothicairerie centrale et du nouveau Finsbury.
13 — Pharmacie d'Aslington.
14 — Pharmacie de Surrey.
15 — Pharmacie du sud de Londres.
16 — Pharmacie de la Cité.
17 — Infirmerie et pharmacie de Middlesex.
18 — Pharmacie générale de Sainte-Marie-le-Bone.
19 — Pharmacie de Kent.
20 — Pharmacie de la Tour.
21 — Pharmacie de Chelsea et Brompton.
22 — Pharmacie charitable.
23 — Pharmacie électrique de Londres.
24 — Institution de la Cité pour les maladies des enfans.
25 — Pharmacie de l'Université de Londres.

SECTION II (79 INSTITUTIONS).

SOCIÉTÉS DONNANT DES SECOURS EN ARGENT.

§ I. *Sociétés faisant des visites par districts et autres.*

1 — Société du district Bedford-row, pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans les maisons.
2 — Société de l'Église-du-Christ, pour visiter et secourir les pauvres dans leurs maisons, et fournir aux pauvres femmes mariées du linge pour leurs couches.
3 — Société de Russell-Square et de Portland-Street pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.
4 — Société philantropique de Spitafields pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.
5 — Comité de district pour prendre des informations et améliorer la condition des pauvres dans la paroisse de Saint-Giles-in-the-Fields.
6 — Société philantropique pour aider les pauvres malades de Londres.
7 — Société charitable pour secourir les pauvres veuves infirmes et âgées et les femmes non mariées d'une bonne réputation qui se sont trouvées dans des circonstances plus heureuses.
8 — Société philantropique des femmes de Kent-Road.
9 — Société de la Miséricorde, pour le soulagement des malades et des pauvres affligés, dans la paroisse de Saint-Swithin London-stone.
10 — Société des Amis dans le besoin, pour visiter et secourir les malades et les pauvres affligés dans toutes les parties de Londres.
11 — Société des amis des étrangers, pour visiter et secourir les malades pauvres dans leurs maisons.

12 — Société philantropique et royale des dames pour visiter et secourir les pauvres dans leurs maisons.
13 — Société philantropique des Protecteurs des veuves, pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.
14 — Société des visites dans le district.
15 — Société des visites dans les paroisses de Saint-André et de Saint-Georges.

§ II. *Société pour les pensions et annuités.*

1 — Société générale des Pensions de la Cité de Londres, ayant pour objet d'accorder des pensions permanentes aux artisans ruinés, aux mécaniciens et à leurs veuves résidant dans un rayon de dix milles de la métropole.
2 — Société générale des Annuités, ayant pour objet d'accorder des annuités permanentes aux négocians ruinés, aux marchands, aux commis, aux boutiquiers, jouissant d'une bonne réputation et demeurant dans un rayon de six milles de la métropole.
3 — Fonds britannique des pensions établi pour donner des pensions mensuelles de 2 liv. st. (50 f.) aux hommes, et 1 liv. st., 8 shil., (30 fr.) aux femmes ruinées, aux pauvres marchands âgés, artisans, mécaniciens, commis, boutiquiers, portiers, à leurs veuves et aux domestiques des deux sexes demeurant dans un rayon de douze milles de Londres.
4 — Société des annuités de Londres pour les veuves des membres de la Société.
5 — Institution nationale de bienfaisance pour le soulagement des personnes respectables qui se trouvent dans le besoin.
6 — Société des Pensions de l'est de Londres, ayant pour objet d'accorder des pensions permanentes aux personnes respectables des deux sexes qui ont atteint l'âge de soixante ans, sans distinction de religion, de profession ou de vocation, y compris les domestiques.
7 — Même Société des Pensions du sud de Londres.
8 — Union royale des Pensions, établie en mémoire du feu duc d'York en faveur des personnes âgées des deux sexes qui se trouvent dans de malheureuses circonstances.
9 — Société de Lambeth pour accorder des pensions permanentes aux con-

cierges malheureux de la même paroisse au-dessus de l'âge de soixante ans.

§ III. *Associations pour le soulagement des membres malheureux des corporations.*

1 — Corporation pour le soulagement des pauvres veuves et enfans d'ecclésiastiques protestans, et société pour habiller, entretenir et instruire les pauvres orphelins des ecclésiastiques de l'église établie en Angleterre, communément connus sous le nom de *fils du clergé*.
2 — Société pour le soulagement des veuves et enfans des ecclésiastiques dans le diocèse de Londres.
3 — Société pour le soulagement des pauvres ecclésiastiques de l'église établie demeurant à la campagne.
4 — Association pour le soulagement des pauvres ministres dissidens.
5 — Société pour le soulagement des veuves et des enfans de ministres protestans dissidens qui se trouvent dans le besoin.
6 — Fonds de la congrégation pour aider les ministres et donner de l'éducation aux étudians de l'académie d'Homerton.
7 — Société pour le soulagement des ministres dissidens âgés et infirmes.
8 — Association des hommes de loi ayant pour objet de secourir les veuves et les familles des hommes attachés à une profession dans la métropole et son voisinage.
9 — Société pour l'administration et la distribution des fonds littéraires, (secours aux hommes de lettres).
10 — Société charitable de la marine.
11 — Société des marins du commerce pour le soulagement des gens de mer qui ont vieilli au service des marchands, etc.
12 — Institution maritime de Londres.
13 — Société philantropique des médecins.
14 — Société en faveur des veuves des officiers de santé dans les hôpitaux et les régimens de l'armée.
15 — Société philantropique des médecins et chirurgiens de l'armée.
16 — Société pour le soulagement des veuves et des orphelins des médecins de Londres et des environs.
17 — Société des maîtres d'école.
18 — Société philantropique des *Bleus*. pour le soulagement des personnes élevées à l'hôpital du Christ, leurs veuves et orphelins.
19 — Société philantropique des artistes.
20 — Société philantropique des graveurs pour le soulagement des veuves et des orphelins.

21 — Société royale des musiciens.
22 — Fonds théâtral de Covent-Garden.
23 — Fonds théâtral de Drury-Lane.
24 — Fonds des petits théâtres.
25 — Fonds des corailleurs.
26 — Fonds des musiciens pour le soulagement des anciens musiciens, de leurs veuves et de leurs orphelins.
27 — Société philantropique des musiciens.
28 — Société des voyageurs du commerce.
29 — Société britannique des commis du commerce.
30 — Société générale des commis pour donner des secours, en cas de maladie, aux veuves, etc.
31 — Fonds des membres de l'association de la Bourse.
32 — Société des imprimeurs pour le soulagement des imprimeurs âgés et pauvres et de leurs veuves.
33 — Société des pensions des joailliers et orfèvres.
34 — Institution Goldsmith, ayant pour objet de donner des annuités aux juifs malheureux.
35 — Institution philantropique pour le soulagement des ouvriers âgés appartenant aux différentes branches de manufactures de montres et d'horloges, et des veuves de ces ouvriers.
36 — Asile des marchands de comestibles.
37 — Institution charitable des bouchers.
38 — Institution juive pour le soulagement des pauvres aveugles.

§ IV. *Sociétés pour le soulagement général des malheureux.*

1 — Hôpital écossais pour le soulagement des natifs d'Ecosse qui n'ont point acquis d'établissement paroissial.
2 — Société pour le soulagement des veuves malheureuses dans le premier mois de leur veuvage.
3 — Société générale philantropique pour le soulagement des pauvres artisans et journaliers dans les manufactures en temps de détresse.
4 — Lieu de refuge pendant la nuit pour ceux qui n'ont point d'asile.
5 — Institution bienfaisante de la Cité de Londres pour administrer des secours temporaires aux pauvres dans un rayon de cinq milles de la Bourse.
6 — Société pour l'élargissement et le soulagement des personnes emprisonnées pour petites dettes en Angleterre et dans le pays de Galles.

7 — Institution de Surrey pour l'élargissement et le soulagement des personnes emprisonnées pour dettes dans la prison du comté.
8 — Société philantropique de Mile-End pour le même objet et autres.
9 — Fonds des shériffs.
10 — Etablissement des marins pour la réception, le logement et la protection des personnes et de la propriété des matelots, l'amélioration de leurs mœurs, etc.
11 — Société pour des vues charitables.
12 — Charité des dames.
13 — Société des dames du sud de la ville de Londres.
14 — Société philantropique des femmes.
15 — Société chrétienne de Londres pour le soulagement permanent des pauvres reconnus bons chrétiens.
16 — Association pour le soulagement des pauvres de la Cité de Londres et des parties adjacentes.
17 — Société calédonienne pour donner des secours aux personnes malheureuses de tous les pays et de toutes les classes.

SECTION III (121 INSTITUTIONS).

INSTITUTIONS DE PÉNITENCE ET DE CORRECTION.

1 — Hôpital de Bridwell.
2 — Hospice de la Madeleine.
3 — Lieu d'asile pour les malheureux.
4 — Société philantropique pour l'admission des enfans des condamnés et la réformation des pauvres enfans criminels.
5 — Asile de Surrey pour l'emploi et la réformation des prisonniers mis en liberté.
6 — Maison pénitentiaire de Londres pour les femmes.
7 — Société pour la suppression de la mendicité.
8 — Société tutélaire ayant pour objet de procurer un asile temporaire et un emploi convenable aux femmes qui, s'étant écartées des sentiers de la vertu, ont été forcées d'abandonner leur infâme métier par l'effet des lois, ou qui sont rentrées en elles-mêmes et revenues à de meilleurs sentimens.
— Asile de Westminster pour la réception de ceux qui ont été poursuivis et punis pour leurs premiers délits, et de ceux qui, sans avoir été poursuivis et punis, se sont rendus coupables d'actions déshonnêtes ; enfin pour servir de refuge aux orphelins abandonnés et aux femmes qui se sont écartées des sentiers de la vertu, mais qui ne se sont pas livrées à une prostitution habituelle.

10 — Société pour l'amélioration de la discipline des prisons et la réformation des jeunes criminels.
11 — Société britannique pour la réformation des femmes enfermées dans les prisons.

SECTION IV.

INSTITUTIONS DIVERSES DE BIENFAISANCE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PARTICULIER.

1 — Institution nationale pour garantir le public des maux qui résultent de l'usage frauduleux de certificats produits par de mauvais domestiques, protéger les bons sujets, leur procurer des places, leur accorder des secours en cas de maladie ou de malheur, et leur donner un asile dans leur vieillesse.
2 — Société de Londres pour l'amélioration et l'encouragement des servantes par des récompenses annuelles et autres.
3 — Société britannique pour récompenser les domestiques.
4 — Société pour remédier à la nécessité de faire grimper les garçons, en encourageant une nouvelle manière de ramoner les cheminées, et pour améliorer la condition des enfans employés par les ramoneurs.
5 — Asile pour les femmes respectables.
6 — Société pour empêcher les actes de cruauté envers les animaux.
7 — Société pour prévenir la perte de la vie par le feu.
8 — Institution africaine.
9 — Société pour protéger les droits naturels et constitutionnels des enfans nés dans les colonies anglaises.
10 — Société contre l'esclavage.
11 — Société pour la civilisation des naturels de l'Amérique.
12 — Société pour le soulagement et l'instruction des pauvres africains et asiatiques.
13 — Société des amis des étrangers dans la détresse.
14 — Société suisse.
15 — Société pour la suppression du vice.
16 — Société philantropique de Spitafields.
17 — Société orthodoxe ayant pour objet de répandre les vrais principes de l'église établie, en formant une bibliothèque d'ouvrages religieux, et

en distribuant des livres à bon marché, etc., et des traités gratis aux pauvres, et aussi pour donner des secours.

18 — Institution charitable pour distribuer du pain, de la viande et du charbon aux pauvres juifs pendant l'hiver.

19 — Société pour l'amélioration de la condition des paysans irlandais.

20 — Société philantropico-royale pour recueillir et propager les moyens les plus propres à rappeler à la vie les personnes noyées mortes en apparence et pour suggérer et inventer les instrumens nécessaires ainsi que pour récompenser ceux qui concourent à rappeler à la vie.

21 — Institution nationale et royale pour la conservation de la vie en cas de naufrage.

22 — Société pour l'encouragement de l'industrie et la réduction des taxes des pauvres.

23 — Société pour l'établissement d'une paix permanente et universelle.

24 — Société pour des vues charitables dans les paroisses de Mary-le-Bone et Westminster.

SECTION V.

AMÉLIORATION RELIGIEUSE.

§ I. *Distribution de Bibles et de traités.*

1 — Société pour la propagation des connaissances chrétiennes.

2 — Société pour la distribution des livres de prières.

3 — Société publique anglaise et étrangère.

4 — Société des traités réligieux.

5 — Association de Saint-Swithin, pour aider la société des livres de prières et d'homélies et la société hibernienne, ainsi que pour la distribution des traités réligieux.

6 — Société biblique militaire et maritime.

7 — Société biblique auxiliaire de Westminster.

8 — Société biblique auxiliaire de la Cité de Londres,

9 — Société biblique auxiliaire du nord-ouest de Londres.

10 — Société biblique du nord-est de Londres.

11 — Société biblique auxiliaire du sud de Londres.

12 — Société des bons livres, pour propager les connaissances religieuses parmi les pauvres.

13 — Société biblique auxiliaire des matelots marchands.

§ II. *Objets religieux en général.*

1 — Société pour l'agrandissement, la construction et la réparation des églises et chapelles.

2 — Société anglaise pour la propagation des principes religieux de réforme.

3 — Société pour la propagation des connaissances ecclésiastiques.

4 — Société auxiliaire pour la propagation des principes de réforme dans Saint-Gilles et les districts voisins.

5 — Société de Londres pour propager le christianisme parmi les juifs.

6 — Société philantropico-juive.

7 — Société continentale.

8 — Société de l'Union chrétienne.

9 — Société évangelique irlandaise.

10 — Sociéte hibernienne.

11 — Société du Voyageur de Londres, pour propager l'Évangile dans les environs de Londres.

12 — Société du Voyageur de village.

13 — Société irlandaise de Londres pour propager l'instruction des saintes écritures en Irlande et en Angleterre par l'intermédiaire de la langue irlandaise.

14 — Institution hébraïque ayant pour objet de procurer des moyens d'existence aux juifs qui se trouvent privés de leurs ressources ordinaires, pour avoir embrassé le christianisme et cherché à connaître ses vérités.

15 — Association des amis de la nation juive, à l'effet de propager la connaissance des révélations de Dieu parmi le peuple juif, et pour donner de l'emploi et des instructions religieuses aux individus de cette nation.

15 — Société anglaise et étrangère des amis du soldat et du marin.

17 — Établissement des matelots anglais et de Brunswick.

18 — Société du port de Londres pour propager la religion parmi les matelots.

19 — Société de l'église épiscopale.

§ III. *Sociétés des missions.*

1 — Société pour la propagation de l'Évangile à l'étranger.

2 — Société pour la conversion des nègres esclaves dans les îles Britanniques des Indes-Occidentales.

3 — Société des missionnaires de l'église pour l'Afrique et l'Est.

4 — Société des missionnaires anabaptistes.

5 — Société Raphaël des missionnaires.

6 — Société des missionnaires de Londres
7 — Société intérieure des missions.
8 — Société métropolitaine des missions.
9 — Société des missions méthodistes.
10 — Mission des frères-unis (moraves).
11 — Association de Londres pour aider les missions des frères-unis communément appelés moraves.
12 — Institution des missions de l'église de Islington.
13 — Société auxiliaire de Londres pour aider les missions de Highland.
14 — Société des dames pour aider les missions moraves.
15 — Société générale des matelots chrétiens pour soutenir les missions.
16 — Collége des Missions.
17 — Société des missions de l'église de la Nouvelle-Jérusalem.

SECTION VI.

ÉDUCATION.

§ I. *Éducation générale des pauvres.*

1 — Hospice du Christ.
2 — Hospice des Enfans-Trouvés.
3 — École des orphelins.
4 — Institution des orphelins adultes.
5 — École de la société de Sainte-Anne, pour entretenir et habiller les enfans de toutes les classes pauvres.
6 — Société de la marine ayant pour objet d'élever les pauvres enfans pour le service de la marine royale, de la compagnie des Indes orientales, des vaisseaux marchands et des vaisseaux pêcheurs.
7 — Asile pour les orphelins du sexe féminin.
8 — Asile de Londres pour la réception et l'éducation des orphelins malheureux, particulièrement ceux qui descendent de parens respectables.
9 — Société ayant pour objet de propager l'éducation et l'industrie au Canada.
10 — Société pour établir des écoles à Terre-Neuve et dans l'Amérique anglaise du nord.
11 — École pour les aveugles indigens.
12 — École allemande et anglaise de la congrégation protestante allemande de Saint-Georges.
13 — École allemande luthérienne.
14 — École pour les orphelins des boulangers.
15 — École libre des juifs pour six cents garçons et trois cents filles.
16 — Asile pour les orphelins de la marine marchande.
17 — École de congrégation pour les enfans de ministres dissidens.

18 — École royale de charité pour les protestans non conformistes.
19 — École de charité pour les protestans dissidens.
20 — Société d'éducation d'Huntingdon.
21 — Écoles protestantes de la société de Londres.
22 — Société nationale des tisserands ayant pour objet d'assurer de l'emploi aux tisserands de Spitafields, et de donner de l'éducation à cinq cents de leurs enfans et d'en habiller deux cents, et aussi de donner de l'education à un nombre illimité d'enfans d'autres tisserands et industriels qui ne sont point membres de l'établissement.
23 — Institution catholique de l'est de Londres ayant pour objet de donner de l'éducation aux enfans des pauvres.
24 — École de charité française de Westminster.
25 — Corporation des orphelins du clergé pour habiller et élever les pauvres orphelins des ecclésiastiques de l'église établie en Angleterre, jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'être mis en apprentissage.
26 — École des Habits-Bleus de Westminster.
27 — École nationale et gratuite de Westminster.
28 — Hôpital des Habits-Verts.
29 — École philologique, ou école d'instruction générale.
30 — École d'instruction et d'industrie de la Cité de Londres.
31 — Société des écoles anglaises et étrangères.
32 — École gratuite de Bedford.
33 — École des métiers pour les orphelins.
34 — École des jeunes filles.
35 — Institution instructive.
36 — École de charité des dames.
37 — Asile des enfans orphelins pour le soulagement des enfans au-dessous de l'âge de sept ans.
38 — Charités-Réunies pour l'éducation, l'habillement et l'apprentissage des enfans des pauvres catholiques.

§ II. *Écoles de provinces et de districts.*

1 — École charitable welche pour l'éducation, l'habillement et l'entretien de cent cinquante pauvres enfans nés de parens gallois qui n'ont point droit aux secours de paroisse à Londres ou dans les environs.
2 — Asile calédonien pour l'entretien et l'éducation des enfans des soldats et matelots originaires d'Écosse, morts ou incapables de travailler par suite de leurs services.

3 — Société bienfaisante de Saint-Patrik.
4 — Écoles irlandaises gratuites de l'est de Londres.
5 — Société hibernienne des petites filles irlandaises.
6 — Société irlandaise de Londres pour propager l'éducation des natifs d'Irlande par l'intermédiaire de leur propre langue.
7 — Société auxiliaire des écoles du sud de la ville de Londres.
8 — École des enfans.
9 — École de l'Offertoire.
10 — Écoles charitables de Finsbury.
11 — École de charité des dames du Saint-Sépulcre, à Londres, pour habiller et instruire cinquante et une pauvres filles.
12 — École d'Aldgate, la première école de paroisse protestante établie à Londres.

§ III. *Écoles du dimanche et d'instruction religieuse.*

1 — Société pour l'encouragement des écoles du dimanche dans toute l'étendue de l'empire britannique.
2 — Société des patrons de la réunion anniversaire des écoles de charité dans l'église cathédrale de Saint-Paul.
3 — Société nationale pour propager l'éducation des pauvres suivant les principes de l'église établie.
4 — École nationale de la Cité de Londres pour l'éducation des enfans des pauvres, suivant le système de Madras et dans les principes de l'église établie.
5 — Écoles du dimanche à Spitafield.
6 — Société des écoles du dimanche.
7 — Société des écoles du dimanche pour l'Irlande.
8 — Société d'instruction chrétienne.
9 — Écoles centrales.
10 — Union des écoles du dimanche.
11 — Écoles du dimanche au sud de la ville.
12 — Institution des Enfans-Trouvés de Islington.
13 — Institution commerciale philantropique ayant pour objet de donner des secours aux personnes qui se trouvent temporairement dans la détresse, et pour assister les pauvres femmes mariées pendant leurs couches.
14 — Société pour l'érection et l'entretien d'un bâtiment dans la métropole, destiné aux réunions des institutions religieuses, charitables et scientifiques.

EXAMEN

De l'article 334 des Statuts généraux de la Franc-Maçonnerie en France.

PAR L'ILL.·. F.·. N. VERON (1).

Au moment où une commission nommée par le Grand-Orient s'occupe de la révision des Statuts généraux de l'ordre maçonnique en France, il n'est peut-être pas inutile de se livrer à un examen approfondi d'une haute question, soulevée par un grand nombre de francs-maçons depuis les immortelles journées de juillet.

Les loges peuvent-elles s'occuper de matières politiques et religieuses?

Si nous nous reportons à l'article 334 précité, nous y trouvons la question résolue négativement; car il prescrit aux réunions maçonniques de s'abstenir *rigoureusement* de toute discussion sur la politique, sur le gouvernement et sur les différens cultes religieux. Mais attendu que cet article a été attaqué depuis notre glorieuse révolution, comme n'étant plus dans l'esprit du siècle, il importe de citer les argumens de ceux qui le combattent, afin de les peser à leur juste valeur et de pouvoir ensuite décider qui ont raison des législateurs ou de leurs adversaires.

Parmi ces derniers les uns nous disent : « Pendant long-temps les » adeptes de la franc-maçonnerie » ne se sont point occupés, dans leurs » réunions, des affaires profanes; » pendant long-temps la crainte de » passer pour s'être mêlés de politique retint la voix de leurs orateurs; » mais au milieu des graves circonstances dans lesquelles nous nous » trouvons, quand tous les cœurs » français battent d'amour au seul » mot de liberté, les enfans de la

(1) Off.·. du G.·. O.·. et Orateur Adj.·. de la Ch.·. du S.·. Conseil des Rites.

» veuve seraient-ils les seuls que re-
» tiendrait un reste de souvenir de
» leur esclavage et que les intérêts
» de la patrie trouveraient glacés du
» froid de l'indifférence ? Non, non.
» Aujourd'hui que la pensée n'est
» plus environnée d'entraves, il est
» non seulement permis aux francs-
» maçons, mais plus, il est du devoir
» des enfans de la veuve de s'occu-
» per des questions politiques. »

Les autres, bien plus laconiques, s'écrient : « L'article 334 des Statuts
» du G.·. O.·. était imposé par la ty-
» rannie. Or, le canon de juillet,
» ayant frappé la tyrannie, a pulvé-
» risé ses œuvres, et l'article 334 doit
» disparaître à jamais des Statuts gé-
» néraux. »

Tels sont les raisonnemens de ceux qui soutiennent que les réunions maçonniques peuvent s'occuper de débats politiques. Nous ne les avons pas inventés; ils sont consignés dans des écrits imprimés; nous ne les avons pas non plus affaiblis pour avoir le faible mérite de lés réfuter; au contraire, nous leur avons donné plus de force en les resserrant.

Maintenant, pour répondre à toutes ces argumentations, qui reposent, ainsi qu'on a dû le remarquer, sur une même idée plus ou moins développée, à savoir : que l'article 334 des Statuts généraux a été imposé à la maçonnerie par le despotisme de l'ancien gouvernement, nous ne suivrons pas l'exemple donné par quelques maçons, dont nous honorons d'ailleurs les talens et le caractère ; nous ne dirons pas avec eux que, la maçonnerie n'étant pas autorisée en France, mais seulement tolérée, cet article 334 est une transaction entre la maçonnerie qui n'a point de défense et le pouvoir qui a la force en main et peut, à sa volonté, faire fermer nos temples ; que cet article enfin est la condition *sine quâ non* de l'existence de l'ordre maçonnique dans un pays où l'on soutient du reste que toutes les opinions politiques et religieuses sont libres.

Non. Loin de suivre la route où ces maçons se sont laissé sans doute entraîner par une funeste préoccupation, nous repoussons de toutes nos forces une pareille assertion, qui, au lieu de détruire le système des partisans de la politique, ne fait que le corroborer. Nous soutenons, contre l'autorité de ces maçons, que l'article 334 des Statuts généraux ne peut être et n'est pas une transaction entre la maçonnerie et le pouvoir; cette transaction serait trop humiliante, et l'ordre maçonnique est trop jaloux de sa dignité pour subir les exigences d'un gouvernement quelconque. On pourra le persécuter, mais lui arracher une bassesse, jamais.

Et si les représentans de la maçonnerie avaient pu pousser la faiblesse jusqu'à consentir un pareil traité, il faudrait effacer de notre code le titre d'*hommes libres* que portent les maçons. Désormais ce titre ne serait plus qu'une amère dérision ; et, nous le proclamons hautement, si nous pouvions croire à cette transaction, dès demain nous ne ferions plus partie d'aucune association maçonnique; car, nous aussi, nous sentons battre dans nos poitrines d'hommes des cœurs de maçons qui se révoltent à toute idée d'avilissement, et préféreraient la persécution à une lâcheté.

Non, le régulateur de notre ordre n'a point pactisé avec le despotisme, il n'a fait que consacrer un principe aussi ancien que la maçonnerie : nous allons le prouver. Pour répondre aux argumens que nous venons de citer, pour justifier l'esprit de l'article 334, et non sa rédaction, que nous considérons comme vicieuse, parce qu'elle prête à l'équivoque, nous puiserons nos raisonnemens à une source plus respectable : nous les tirerons de l'essence même de notre institution. En effet, établissons une fois pour toutes une juste définition de l'ordre maç.·. De cette définition précise sortira, nous l'espérons, pour tous cette conviction que les maçons, dans leurs travaux, doivent toujours s'abstenir de

discussions sur la politique et sur les différens dogmes religieux.

Qu'est-ce que la maçonnerie?

Nous répondons à cette question, sans crainte d'être contredit par aucun maçon éclairé. La maçonnerie est une institution toute morale, toute philantropique ; une institution basée sur la pratique des vertus et de la bienfaisance, dont le but principal est de réunir tous les hommes, qui sont frères, en une seule et même famille, quels que soient d'ailleurs leur pays et leurs croyances religieuses et politiques.

En veut-on une preuve ? la voici : lorsqu'un profane demande à être initié à nos mystères, sur quoi portent nos investigations ? Est-ce sur sa religion ou sur ses opinions politiques? Non sans doute, c'est uniquement sur sa moralité. Peu nous importe qu'il soit calviniste, mahométan, juif ou chrétien, carliste, républicain ou constitutionnel : s'il est honnête homme, il est admis à notre institution.

La maçonnerie, comme on le voit, n'a rien de politique. Aussi, dans ses Statuts constitutifs, ne met-elle aucune forme de gouvernement au-dessus des autres. Au contraire, elle impose à tous ses adeptes l'obligation d'obéir aux lois et au souverain qui régissent le pays où ils se trouvent; pourquoi? parce que, pour le franc-maçon, la patrie, c'est *l'univers entier*.

S'il fallait une nouvelle et dernière preuve de ce que nous avançons, nous la trouverions dans le nom vénérable que portent les lieux de nos réunions, dans ce nom de *temple*. Ce nom sacré n'est pas inutilement gravé sur le fronton de l'édifice élevé par nos mains à la sagesse. Il nous rappelle nos devoirs; il nous avertit que nous devons laisser au dehors toutes pensées profanes, pour ne pénétrer dans le sanctuaire qu'avec des sentimens de philantropie, d'amour et de fraternité.

Hélas ! de deux choses l'une : ou les maçons qui soutiennent aujourd'hui que les loges peuvent se livrer à la discussion des hautes questions politiques et religieuses ne comprennent pas encore l'esprit de notre belle institution, ou bien, s'ils l'ont compris, ils renient leurs sermens et la noble mission qui leur était confiée de prêcher aux hommes la paix, la tolérance et la concorde, afin de les réunir en un seul sentiment de confraternité.

Vainement soutiennent-ils que le canon de juillet a renversé l'art. 334. Le canon peut atteindre toutes les institutions humaines; il peut les pulvériser; mais les institutions divines de la maçonnerie, jamais; elles sont au-delà de la portée des boulets. Voilà pourquoi, malgré les nombreuses révolutions qui sans cesse ont agité le globe, l'ordre maç.·., éternel comme la vertu, qui en est la base, est resté debout sur les ruines des autres institutions.

Nous pensons avoir suffisamment répondu aux partisans de la politique; nous allons maintenant plus loin et nous soutenons que, lors même que l'art. 334 n'existerait pas dans les Statuts généraux, lors même qu'il serait permis aux maçons de s'occuper en loge de matières politiques et religieuses, les ateliers, dans l'intérêt de leur propre conservation, devraient les bannir de leur sein; car autrement il faudrait dire un éternel adieu à la paix, à l'union et à la douce amitié, qui font le charme de nos réunions. A la place, nous aurions le fanatisme politique, le fanatisme religieux, deux monstres hideux, dont la bannière est l'intolérance, et l'argument, l'échafaud.

Loin toutefois de nos frères la pensée que nous voulions interdire à nos travaux toute espèce de politique. Il en est une qui est de notre domaine : c'est la politique générale ; ce sont les faits de l'histoire. Là seulement les maçons peuvent puiser des exem-

ples et des leçons utiles à l'humanité.

Telle est notre profession de foi sur l'art 534 d s Statuts généraux, profession de foi que nous éprouvions le besoin de manifester à nos frères au moment où s'opère une révision de ces Statuts. Puisse-t-elle être partagée par tous nos lecteurs !

PROJET DE TRAVAUX

Maçonniques et Philosophiques.

Il ne s'agit ici ni de critiquer ni de détruire. S'il y a dans la maçonnerie quelques formes *un peu vieilles*, c'est au temps à les modifier par la voie lente, paisible et graduée de la désuétude. Mais, sans toucher à l'organisation extérieure, il paraît facile d'introduire dans la maçonnerie des améliorations capables de l'élever au rang que les lumières du siècle lui assignent, si au lieu de rester en arrière elle en suit la marche progressive.

Pour perfectionner la maçonnerie, il faut commencer par en considérer le but.

Or, quel est ce but (1) ?

Jeter les regards autour de soi, et se comparer à tous les êtres pour fixer son rang parmi eux; rechercher soigneusement dans les vestiges de la haute antiquité le passage de l'état de nature à celui de civilisation, l'origine des lois et des religions diverses, et les traditions immémoriales de tous les peuples; étudier ensuite les écrits des philosophes qui ont paru dans des siècles plus avancés, et mettre en balance si leurs systèmes ont ajouté quelque chose au dépôt des connaissances primitives; se replier enfin sur soi-même, pénétrer dans tous les détours de son cœur, et, pour que les passions ne les

(1) *Connais-toi toi-même.*

aveuglent pas dans cette entreprise, se rapprocher des gens de bien et de ceux qui ont fait vœu de l'être, se former par leurs exemples, mériter enfin d'être nommé leur frère; voilà le moyen d'arriver au but, et d'obtenir cette *lumière* morale dont la lumière physique fut toujours l'emblème. C'est sur le fronton du temple d'Apollon à Delphes, que les Grecs avaient placé le fameux GNOTHI SEAUTON (1).

« Cette belle institution, noble produit de la pureté du cœur humain, » a paru tellement heureuse, dans les » premiers siècles, tellement con» forme à tous les sentimens, que les » hommes ont été séduits et entraînés, » et qu'ils se sont fait un bonheur de » créer sur tous les points du globe » l'association dont ils avaient le divin » esprit. Mais tous ne pouvaient pas » en faire partie, car l'association étant » vertueuse, et les prétendans n'étant » pas également dignes, il a fallu faire » un choix. Pour n'affliger personne, » on a établi des épreuves; et pour se » conserver la faculté d'éloigner les » aspirans indignes, on a exigé de la » persévérance, afin de fatiguer la mul» titude toujours enthousiaste et tou» jours inconstante, et de repousser » par des difficultés multipliées à vo» lonté, et insurmontables en appa» rence, les êtres que l'on connaissait » timides, frivoles ou irrésolus (2). »

Il serait peut-être difficile de le déterminer, si l'on consultait chaque franc-maçon. Quel frère ou quel profane a jamais défini la maçonnerie d'une manière claire, précise, *qui convienne à toute l'institution, et rien qu'à l'institution ?* Et comment caractériser une société qui semble au premier abord n'avoir pas de but, de système avoué ? Jusqu'à présent l'allégorie maçonnique a été une énigme qu'aucun Œdipe n'a pu expliquer; car chacun se fait un système à sa

(2) *Manuel des F∴ M∴*, livre dont tout bon maçon ne peut se passer.

guise. Demandez à chaque frère en particulier pourquoi il vient en loge : chacun vous fera une réponse différente, suivant ses goûts. Dans le temps où presque toutes les tenues étaient suivies d'un banquet, beaucoup de frères auraient déclaré qu'ils y venaient pour faire un repas joyeux. Aujourd'hui chacun a des vues différentes, soit d'amusement, soit d'instruction. Il n'y a pas long-temps encore que des maçons espéraient trouver en loge la pierre philosophale, la science cabalistique, et autres secrets merveilleux. Il y a eu, suivant les différens temps et les différentes loges, d'autres intentions que nous ne voulons pas approfondir. Dans les petites villes, la maçonnerie n'est guère qu'un divertissement. Ces réunions n'en sont pas moins un frein moral très utile, parce qu'elles sont composées d'hommes qui se choisissent, et qui chasseraient de leur sein le frère dont la conduite les déshonorerait. Mais utile ou non, il est toujours vrai que la maçonnerie en général n'a pas encore eu d'objet clairement déterminé. Pour nous, dans la situation actuelle des esprits et des lumières, qu'elles qu'aient pu être précédemment les intentions de vingt maçonnerie différentes, nous ne pouvons reconnaître qu'un but, sans lequel il n'existe plus de maçons, sans lequel cette société n'est plus qu'une coteries de désœuvrés... Ce but, c'est d'*élever un temple à la sagesse*, ou, en d'autres termes, d'avoir une institution qui épure et augmente par les charmes de l'amitié le bonheur auquel la civilisation nous appelle ; qui offre un appui à la faiblesse, des consolations au malheur, un foyer de lumières où l'on puisse acquérir de nouvelles connaissances, se communiquer mutuellement celles que l'on possède, développer ses facultés, s'identifier avec toutes les pensées grandes et généreuses, rallumer dans son ame des feux qui s'éteignent au milieu des intérêts et des passions de la vie

civile, développer en soi des sensations nouvelles, jouir d'agréables distractions, nécessaires à l'homme occupé, même à l'homme oisif ; éprouver dans des réunions expansives le plaisir des affections du cœur, qui, comme l'électricité, se propagent par le contact ; goûter enfin un bonheur qui nous fuit dans le monde, où les affaires, l'intérêt, les folies et les inquiétudes nous assiégent ; où nos affections domestiques même, si pures, si tendres, si consolantes, et dans lesquelles un honnête homme se repose avec tant de douceur et de complaisance, ne sont pas exemptes de soucis et de chagrins.

Dans ce temple de la sagesse, nous devons encore trouver un culte tel que, sans contrarier les maçons qui en suivent un autre dans le monde, il offre les jouissances religieuses à ceux qui, par conviction, ne sont attachés à aucun. Or, les réunions maçonniques seront vraiment religieuses tant que l'on y conservera, comme on fait, le feu sacré du théisme, tant qu'on s'y excitera à l'amour du prochain, à la bienfaisance, et à l'observance des lois de la morale.

Ce temple sera vraiment auguste s'il remplit toutes ces conditions.

Pour qu'il les remplisse, il faut que ceux qui le fréquentent sachent *bien penser*, *bien dire*, *et bien faire*. Ne nous occupant aujourd'hui que des moyens de bien penser et de bien dire, examinons comment les maçons peuvent y parvenir.

C'est en ressuscitant au milieu d'eux ces belles institutions de l'antiquité, qui nous manquent encore, ces écoles de philosophie qui apprenaient aux hommes et les accoutumaient à mettre un grand intérêt à la *philosophie morale*. Qui de nous ne sent pas son cœur palpiter lorsque son imagination lui représente *Platon* dans les jardins de l'Académie, environné de nombreux disciples, et semblant emprunter un rayon de la lumière divine, pour leur expliquer le système du

monde intellectuel; *Aristote* se promenant dans le Lycée, ouvrant tout à la fois à ses auditeurs les trésors de l'éloquence et ceux d'une érudition presque universelle, et fondant l'école des péripatéticiens, la plus sage peut-être de l'antiquité, puisqu'elle n'exigeait de l'homme ni trop ni trop peu; *Zénon*, dans le Portique, enseignant à ses disciples à être plus forts que la douleur, à braver ce que nous appelons les maux physiques; faisant un dogme moral de cette maxime que la vertu est le seul bien, que le vice est le seul mal; créant cette secte stoïcienne, à laquelle on peut reprocher des exagérations, mais qui a produit les plus grands hommes, les ames les plus vigoureuses que l'antiquité offre à notre estime; enfin *Pythagore*, formant à Crotone ses vertueux disciples? Si vous le voulez, francs-maçons, il renaîtra parmi vous des Platon, des Aristote, des Zénon, des Pythagore. Intéressez-vous aux grandes questions de philosophie morale : vous aurez des *maîtres* qui se plairont à les traiter dans vos temples. Vous n'adopterez pas les principes d'une secte, à l'exclusion de ceux d'une autre. Vous discuterez successivement tous les systèmes, même ceux des épicuriens, des pyrrhonistes et des cyniques. Après avoir épuisé la philosophie ancienne, vous passerez en revue les systèmes de la philosophie moderne, qui offrent peut-être encore plus d'intérêt. Vous examinerez également avec un véritable esprit de tolérance philosophique les différens systèmes religieux anciens et modernes, puis les principes et les actions des différens ordres de chevalerie. Voilà de quoi donner un vif intérêt à vos tenues, qui souvent sont insignifiantes et sans objet. D'autres fois, vous célébrerez de grandes vertus, de belles actions, des événemens heureux pour l'humanité, pour la patrie, ou pour notre institution, qui est aussi une patrie, qui nous donne des compatriotes et

des amis dans toutes les parties du monde, qui nous rend cosmopolites sans nuire à nos affections pour notre terre natale.

Vous célébrerez encore des époques intéressantes dans la nature, telles que les saisons, le temps des ensemencemens, des moissons, de la vendange; les différentes périodes de la vie humaine, les époques importantes de l'histoire des peuples, les bienfaits de la civilisation, de la philosophie, de la liberté, des idées religieuses, de la morale universelle; les inventions et les perfectionnemens dans les arts, les découvertes dans les sciences, le mérite de chaque nation, de chaque institution utile, les travaux des différentes professions de la société, en un mot, tout ce qui est digne d'occuper des esprits éclairés et des cœurs généreux. Les discussions seront ouvertes, et l'on entendra le pour et le contre dans les matières qui en sont susceptibles. La plupart des objets de ces travaux pourraient donner lieu à des fêtes qui varieraient à chaque tenue, et qui amèneraient des détails ingénieux, instructifs et agréables. Aux discours, qui feraient la partie fondamentale de la fête, se joindraient des accessoires, des formes, un langage et des emblêmes caractéristiques qui parleraient à l'imagination.

Ce plan serait susceptible des développemens les plus étendus. Il est impossible de donner d'un seul jet un système entier: il faut des essais et des tâtonnemens. Si l'on en commençait l'exécution, la réflexion et l'expérience instruiraient sur ce qui est le plus utile; et probablement, après quelques années, on aurait un assez bon système, dont le résultat serait une suite de tenues vraiment intéressantes, instructives pour l'esprit, agréables pour l'imagination, utiles sous le rapport moral.

Il nous semble que l'exécution même imparfaite de ce plan ferait d'une loge une école philosophique

plus intéressante que les écoles les plus célèbres d'Athènes, de Crotone et d'Alexandrie; que, par l'influence de l'exemple, la même métamorphose s'opèrerait avec le temps dans un grand nombre de loges, et attirerait à la Maçonnerie le respect de tout ce qu'il y a d'esprits éclairés dans les deux mondes.

La Maçonnerie est sur la terre la seule institution qui puisse remplir une si belle et si glorieuse destinée, parce que c'est la seule qui existe avec des ramifications aussi étendues, parce qu'elle réunit par des liens communs, et d'autant plus forts qu'ils sont libres, un grand nombre d'hommes éclairés parmi les nations les plus marquantes. Si cette imposante réunion se dirige vers le seul but qui soit actuellement digne d'elle, la culture et la propagation d'une philosophie bienfaisante, de la morale véritable, celle qui est aussi éloignée du froid égoïsme et du cynisme corrupteur que des petitesses du cagotisme, elle méritera bien du genre humain. En présentant la morale dans toute sa pureté, sans aucune espèce de superstition, assise sur des bases inattaquables, appuyée sur des principes qu'aucune opinion ne peut récuser, elle réconciliera les hommes avec cette science vraiment divine pour laquelle ils s'accoutument à n'éprouver que de l'indifférence, parce que souvent on ne la leur présente qu'altérée par des principes faux, basée sur des croyances contestées et sous des formes rebutantes. Elle aura de plus le mérite d'ouvrir une carrière à la véritable éloquence, celle qui a pour objet les jouissances de l'âme, les affections du cœur, les vérités éternelles, les grands intérêts de la vie; une carrière qui est fermée au plus grand nombre, et principalement aux jeunes gens, dans la société, où l'éloquence ne peut s'exercer qu'aux tribunes législatives, au barreau et dans les chaires.

Ce plan n'ôte, ne change et n'a-

joute pas une seule pierre à l'édifice maçonnique. Sauf quelques caractères extérieurs que nous proposons de donner aux différentes tenues, suivant la nature des travaux auxquels elles seraient consacrées, caractères qui nous semblent dans l'esprit de l'institution, mais dont nous faisons volontiers le sacrifice s'ils n'ont pas l'assentiment général, on reconnaîtra que ces travaux n'ont rien de contraire aux grades. Nous ne sommes donc pas novateurs, et nous ne faisons que rappeler les réglemens de l'ancienne et de la véritable Maçonnerie. En effet, ces réglemens font un devoir formel au vénérable, à l'orateur ou à tout autre frère, d'entretenir la loge sur un sujet moral et scientifique, et semblent regarder le discours qu'ils prescrivent comme la partie essentielle d'une tenue maçonnique. Nos propositions ne tendent qu'à l'exécution de ce statut fondamental de la Maçonnerie, et pourvoient seulement à ce que les discours ne soient pas de froids et ennuyeux sermons.

EXPLICATION

Sur la concordance des mois grégoriens avec les mois maçonniques.

L'ère maçonnique date de la création du monde (1). L'année commence le 1er mars de l'année grégorienne.

Les mois et les jours se comptent par 1er, 2e, etc.

Quand deux frères s'écrivent sur des sujets maçonniques, ils doivent dater du jour qu'ils correspondent ensemble. S'ils sont, je suppose, au 8 mai et à Paris, ils mettront : O.·. (ville)

(1) Ainsi le veut l'*Annuaire maçonnique*. L'année doit commencer, en effet, à la même époque où le monde sortit des mains du créateur. Or, il est clair que l'automne fut la première saison qui suivit la création, puisque, pour le malheur du genre humain, il se trouva des pommes aux arbres du paradis terrestre; ce qui ne serait pas arrivé si le monde eût commencé aux premiers jours de l'hiver.

de Paris, le 8e jour du 3e mois, ou le 8e jour de Kisleu, l'an de la V.·. L.·. 5836 (1836).

Au rit ancien, on date d'Hérodom, O.·. de..., en ajoutant les degrés de longitude et de latitude de la ville d'où l'on écrit.

On date aussi : *Sous la voûte céleste du Zénith*, O.·. de...

Noms des mois maçonniques :

1er, Mars,	*Thisri* ou *Ethanion*.
2e, Avril,	*Mare Hesvan* ou *Bul*.
3e, Mai,	*Kisleu*.
4e, Juin,	*Thebeth*.
5e, Juillet,	*Schevet* ou *Sabbat*.
6e, Août,	*Adar*.
7e, Septembre,	*Nisan* ou *Abid*.
8e, Octobre,	*Ar* ou *Zio*.
9e, Novembre,	*Sivan* ou *Siban*.
10e, Décembre,	*Tammuz*.
11e, Janvier,	*Ab*.
12e, Février,	*Elul*.

CANTIQUES,

RONDES ET CHANSONS

Pour être chantés aux deux fêtes maçonniques de la St-Jean d'été (24 juin) et de la St-Jean d'hiver (27 décembre).

OBSERVATIONS SUR LES BANQUETS.

La salle où se fait le banquet doit être située de manière qu'on n'entende rien au dehors. La table est ordinairement disposée en fer à cheval.

La place du vénérable est au sommet, et celle des surveillans aux extrémités ; le frère orateur se place en tête de la colonne du Midi, et le frère secrétaire en tête de celle du Nord ; l'Orient est occupé par les frères visiteurs ou par des officiers de la loge, quand il n'y a pas de visteurs ; excepté les cinq officiers précités, nul n'a de place fixe. Chacun se verse à boire comme il lui plaît, et ne boit même que de l'eau, si cela lui convient.

En tenue de table, on appelle :

La nappe,	*Voile* ou *grand drapeau*.
Les serviettes,	*Drapeaux*.
Les plats,	*Plateaux*.
Les assiettes,	*Tuiles* ou *platines*.
Les cuillers,	*Truelles* ou *pelles*.
Les fourchettes,	*Pioches* ou *tridents*.
Les couteaux,	*Glaives*.
Les bouteilles ou carafes,	*Barriques*.
Les verres,	*Canons*,
Les lumières,	*Étoiles*.
Les mouchettes,	*Pinces*.
Les chaises,	*Stalles*.
Les mets,	*Matériaux* ou *mastics*.
Le pain,	*Pierre brute*.
Le vin,	*Poudre rouge* ou *blanche*.
L'eau,	*Poudre faible*.
Le cidre, la bière,	*Poudre jaune*.
Les liqueurs,	*Poudre forte*.
L'eau-de-vie,	*Poudre fulminante*.
Le café,	*Poudre noire*.
Le sel,	*Sable blanc*.
Le poivre,	*Ciment* ou *sable jaune*.
Manger,	*Mastiquer*.
Boire,	*Tirer une canonnée*.
Découper,	*Dégrossir*.
La table,	*Atelier* ou *planche à tracer*.

SANTÉS.

Il y a sept santés d'obligation :

1° Celle du souverain ;

2° Celle du grand-maître ou de la puissance qui tient sa place ;

3° Celle du vénérable de la loge ;

4° Celle des surveillans ;

5° Celle des visiteurs ;

6° Celle des officiers de la loge ;

7° Celle de tous les Maçons répandus sur la surface du globe.

On intercale entre la sixième et la septième santés, celles que l'on juge à propos d'y joindre ; des nouveaux initiés, par exemple, s'il y en a eu le même jour.

Les trois premières et la cinquième santés se portent debout. Ceux qui sont dans l'intérieur de la table restent assis, observent le même ordre que les autres pour le glaive et le drapeau, et font les mêmes exercices. Ils ne se lèvent que pour composer la chaîne. Les frères en l'honneur de qui on tire une santé se tiennent debout et à l'ordre.

Tout doit être rangé à table sur trois lignes.

Sur la première sont les canons ; sur la seconde, les barriques et les étoiles ; et sur la troisième, les plateaux.

INVOCATION

AU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

Puissant architecte du monde,
Des Francs-Maçons entends les vœux !
Pour vivre unis, pour être heureux,
Sur toi seul leur espoir se fonde.
Préside à tous leurs travaux,
Au sein des plus sacrés mystères ;
Mets la vertu sur leurs équerres
Et le vice sous leurs marteaux.

BÉNÉDICITÉ.

Air : *Veillons au salut de l'empire.*

Travaillons à la Maçonnerie,
Travaillons tous de bon cœur ;
Avec la parfaite harmonie,
Mes frères, chantons le bonheur.

Aux vertus, aux vertus, mes frères, élevons un temple ;
Travaillons, travaillons, l'éternel bénira nos travaux ;
Et pour imiter son exemple,
Aux vices creusons des tombeaux.

Dans nos mains la grande truelle,
Doit servir à polir les mœurs ;

Travaillons toujours avec elle,
Pour mettre à l'uni tous les cœurs.

Aux vertus, aux vertus, etc.

De nos marteaux frappons le crime,
Mais portons respect aux malheurs:
Au premier, creusons un abîme;
Au second, ouvrons nos cœurs.,

Aux vertus, aux vertus, etc.

PROFESSION DE FOI
MAÇONNIQUE.
PAR LE F.·. LOUIS BRAD.

Air : *Femmes, voulez-vous éprouver.*

Je crois au dieu que l'univers
Reconnait pour son architecte ;
Dont la main au plus haut des airs
Soutient cette voûte céleste;
Au dieu de qui la majesté
Annonce le roi de la terre,
Tandis que sa noble bonté
Le montre aux humains comme un père.

GLOIRE
AUX PREMIERS FRANCS-MAÇONS.
PAR LE F.·. LORTHIOIT.

Fuyant de fatales contrées,
Autrefois on vit les Maçons,
Errans par les bois et les monts,
Cherchant des rives fortunées,
Où sous les lois de la raison,
Ils puisent des vertus austères
Pratiquer l'utile leçon,
Faire le bien, et vivre en frères.

Gloire aux premiers Maçons : l'objet de leurs travaux
Fut un temple aux vertus, aux vices des tombeaux.

Divin auteur de la lumière,
Sur tes fils répands tes bienfaits.
Entends les vœux qu'ici je fais:
Soleil, dans ta vaste carrière,
Fais que tes rayons lumineux,
Traversant la voûte azurée,
Éclairent de nouveau pour eux,
L'heureux, le beau siècle d'Astrée.

Gloire aux premiers Maçons: l'objet de leurs travaux
Fut un temple aux vertus, aux vices des tombeaux.

PROTOCOLE MAÇONNIQUE
DES SANTÉS.

Des santés tirons la première;
Chantons et la reine et le roi,
Les princes : telle est notre loi,
Emélie qui nous est chère. *bis.*
Pour la France (formons des vœux) *bis.*
Grand feu, bon feu; le plus vif et le plus grand des feux.

Chantons notre illustre grand-maître,
Ceux qui daignent nous protéger,

Potentats, tout maître étranger,
Aimons-les, faisons-nous connaître. *bis.*
Frères, faisons (ici pour eux) *bis.*
Grand feu, etc.

Fêtons, par un feu méthodique,
Officiers, administrateur,
Adjoints, maîtres, conservateur
Du Grand-Orient maçonnique. *bis.*
Frères, faisons (ici pour eux). *bis.*
Grand feu, etc.

De notre auguste vénérable,
Chantons en chorus la santé;
Que l'ordre soit exécuté;
En est-il un plus agréable?... *bis.*
Pour son bonheur faisons (des vœux). *bis.*
Grand feu, etc.

Chargeons nos canons, bon courage;
A nos deux frères surveillans,
Toujours actifs et vigilans,
Offrons notre sincère hommage... *bis.*
Par trois faisons (ici pour eux) *bis.*
Grand feu, etc.

Amis, écoutez mes prières,
Nous devons rendre les honneurs
A tous nos frères visiteurs;
Ils ont augmenté nos lumières... *bis.*
Profitons-en, faisons (pour eux) *bis.*
Grand feu, etc.

Disposons, préparons nos armes,
Pour nos frères initiés,
Qu'ils ne soient jamais oubliés;
Leur santé pour nous a des charmes. *bis*
Instruisons-les, (faisons pour eux) *bis.*
Grand feu, etc.

Quand nous chargeons avec éloge,
Du dieu Bacchus, le jus divin,
Devons-nous rester en chemin
Pour les officiers de la loge?... *bis.*
Frères faisons (ici pour eux) *bis.*
Grand feu, etc.

O Maçons des deux hémisphères!
Douces Maçonnes et Louftons,
Infortunés, nous célébrons
Vos santés parmi nos mystères... *bis.*
Pour l'ordre entier faisons (des vœux) *bis.*
Grand feu, etc.

APPEL AUX MAÇONS.
CHANT MAÇONNIQUE.
PAR LE F.·. GALLAND.

Ah! trop long-temps la discorde ennemie
Dans nos cités secoua ses brandons;

Ce n'est encor que chez les Francs-Maçons
Qu'elle a le moins exercé sa furie :
Bravant les coups qu'elle crut nous porter,
Avec ardeur nous sûmes l'arrêter ;
Mais c'est trop peu que de lui résister :
Formons contre elle une sainte-alliance ;
Elle fuira de notre belle France.

Seuls entre nous, frères, faisons la guerre,
Luttons à qui fera le plus de bien ;
Nous combattrons par un sage moyen
Sans que le sang jaillisse sur la terre :
A nos sermens pleins de fidélité,
Serrant les nœuds de la fraternité,
Nous défendrons la sainte humanité.
Qu'il sera beau ce grand jour de victoire;
Vainqueurs, vaincus, seront couverts de gloire.

Dieu tout puissant, protecteur de la France,
Jette sur nous un seul de tes regards ;
Vois les Maçons s'unir de toutes parts,
Pour implorer ta divine clémence ;
Entends nos voix, daigne exaucer nos vœux,
Fais que la paix, cette fille des cieux,
Règne à jamais dans ces paisibles lieux ;
Sur les autels où la vertu t'encense,
Nous t'offrirons notre reconnaissance.

LA NOUVELLE MARSEILLAISE.

CANTIQUE MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. DELALANDE.

Air : *Des Marseillais.*

Enfans du niveau, de l'équerre,
Le jour de gloire est arrivé ;
On n'entend dans la France entière,
Que les cris de l'égalité ; *bis.*
Sans avoir prôné vos mystères,
Sans avoir trahi vos sermens,
Vous voyez arriver les temps
Qu'avaient préparés vos lumières ;

Aux armes, mes amis ; déchargez vos canons ;
Tirez, tirez à la santé de tous les vrais Maçons.

Quoi ! des profanes et des lâches
Osaient mépriser vos marteaux,
Quand dans vos temples, sans relâche,
Vous leur destiniez vos travaux ; *bis.*
Amans sacrés de la nature,
Répandez toujours ses bienfaits,
Les jaloux ne pourront jamais
Ternir la vertu la plus pure ;

Aux armes, etc.

Tremble, méchant, et toi, parjure,
Tu vois ici tes ennemis ;
De nouveau chacun de nous jure
De te poursuivre en tous pays ; *bis.*
Mais toi, malheureux, sans ressource,
Toi, vertueux, persécuté,

Viens chez nous, de l'humanité
Nous te découvrirons la source ;

Aux armes, etc.

Vous qu'on n'admit dans les mystères,
Qu'après bien des ans révolus,
Vous trouvâtes encore des frères
Elevant un temple aux vertus : *bis.*
Non moins jaloux de leur estime,
Que de partager leurs travaux,
Vous allez creuser les tombeaux
Qui doivent engloutir le crime ;

Aux armes, etc.

Amour sacré de la patrie,
Tu vois chez nous tes défenseurs ;
Chez nous, l'égalité chérie
Trouve de nouveaux zélateurs ; *bis.*
Sur la surface de la terre,
Tous les Francs-Maçons répandus,
Ne font que prêcher les vertus,
Ne font que porter la lumière.

Aux armes, etc.

LE PLUS PARFAIT

DE TOUS LES FEUX.

PAR LE F.·. L.-F. GILLE.

Air : *Tenez, moi, je suis un homme.*

A chanter je dois me résoudre,
Je fus soldat, je suis Maçon;
C'est dire que j'aime la poudre
De l'une et de l'autre façon.
Sachant qu'un couplet froid rebute,
Pour peu que l'air soit langoureux,
Aux miens je vais donner pour chute :
Le plus parfait de tous les feux.

Trop long-temps, d'un épais nuage,
L'erreur cacha la vérité ;
Du Maçon le plus bel ouvrage
Est d'éclairer l'humanité.
Si, pour prix de notre constance,
Le succès couronne nos vœux,
Il faut faire en réjouissance
Le plus parfait de tous les feux.

Si l'auguste Maçonnerie
Rencontra d'obscurs détracteurs,
De grands princes dans leur patrie
S'en déclarèrent protecteurs.
Narguant tous les censeurs sévères,
Je suis au comble de mes vœux
Quand je puis faire avec mes frères
Le plus parfait de tous les feux.

Gardons à jamais la mémoire
D'un jour aussi cher à nos cœurs.
Frères, si vous voulez m'en croire,
Buvons à nos chers visiteurs.
Au sein de nos sacrés mystères,
Que pouvons-nous faire de mieux,
Que d'offrir à ces dignes frères
Le plus parfait de tous les feux ?

QUALITÉ

QUE DOIVENT AVOIR LES VRAIS MAÇONS.

O toi qui, de l'Être suprême
Respectant les lois qu'il apprît,
Rends à chacun ce qu'à toi-même
Tu voudrais que chacun rendît;
Viens avec nous dans notre loge,
Pour en pratiquer la leçon;
Car il ne manque à ton éloge
Que celui d'être Franc-Maçon.

Celui dont l'âme généreuse
Compâtit aux maux du prochain,
Dont la tendresse ingénieuse
Sert en secret le genre humain,
Est digne d'entrer dans la loge,
Pour en pratiquer la leçon;
Non, rien ne manque à son éloge
Que celui d'être Franc-Maçon.

CHANSON

SUR LE NOMBRE TROIS MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. SIRODOT.

Air : *Vieillard qui d'amour est épris.*

Souvent, amis, le nombre trois
Vient se placer dans ma pensée,
Et devant mes yeux, mille fois
Son image s'est retracée :
Oui, dans les cieux comme ici-bas,
Tout doit révérer sa puissance,
Car l'homme éprouve à chaque pas
Sa douce et maligne influence.

Trois Grâces sont parmi les Dieux,
Près de leur mère réunies :
Jadis Oreste malheureux
Fut tourmenté par trois furies;
Lachésis, Atropos, Cloto,
De l'homme comptent les années,
Et ce redoutable trio,
Dans ses mains tient nos destinées.

Deux Horaces sont abbatus,
Mais le troisième encor respire;
Par lui, trois Sabins combattus,
De Rome ont assuré l'empire;
Dans Cume un trépied redouté,
Du ciel annonçait la colère;
Chez nous on voit l'égalité
Sous l'emblême triangulaire.

Le géomètre en un moment,
Avec trois points pris dans l'espace,
Sans le secours d'un instrument,
En détermine la surface;

Le naturaliste obéit
A la loi de cette mesure,
Et son système se réduit
Aux trois règnes de la nature.

Mais c'est surtout pour le Maçon
Que le nombre trois est magique;
Partout il cache une leçon,
Sous l'apparence symbolique.
Si de trois grades revêtu,
Le Maçon, du temple a l'entrée,
Il voit qu'une triple vertu
En soutient la voûte sacrée.

Gloire à jamais au nombre trois!
Et qu'une forte canonnée,
Par nous à l'envi cette fois,
A le fêter soit destinée.
Talisman de nos vrais amis,
Que sa puissance soit chérie,
Puisqu'aux Maçons de tous pays,
Partout il donne une patrie.

LE PORTRAIT

DU FRANC-MAÇON.

Air : *Eh! gué, gué, gué, mon officier.*

Eh! bon, bon, bon, le Franc-Maçon
Est le vrai philosophe;
Eh! bon, bon, bon, à l unisson
Chantons le Franc-Maçon.

Disciple d'Epicure,
Amant d'Anacréon,
Toujours dans la nature
On trouve le Maçon.

Eh! bon, bon, bon, etc.

Sa muse avec adresse,
Unit, sans âpreté,
Le miel de la sagesse
Au sel de la gaîté.

Eh! bon, bon, bon, etc.

D'une aimable saillie
Il orne la raison,
Sa morale embellie
Est partout de saison.

Eh! bon, bon, bon, etc.

Chez lui, quoiqu'on observe
Le rang, la dignité,
Sans cesse on y conserve
La douce égalité.

Eh! bon, bon, bon, etc.

Alors que l'abondance
Règne dans ses banquets,
La tendre bienfaisance
Assaisonne les mets.

Eh! bon, bon, bon, etc.

D'un chagrin domestique
Se trouve-t-il saisi,
Un canon maçonnique
Est son fleuve d'oubli.

Eh! bon, bon, bon, etc.

Si le jus de la treille
Est par lui tant fêté,
C'est que dans sa bouteille
Il voit la vérité.

Eh! bon, bon, bon, etc.

Lorsqu'il porte à son frère
Une triple santé,
D'un coup-d'œil à Cythère,
Il boit à la beauté.

Eh! bon, bon, bon, etc.

Du nombre symbolique
Au sexe offrant l'attrait,
Il obtient sa réplique
Sans trahir son secret.

Eh! bon, bon, bon, etc.

RONDE MAÇONNIQUE.

Nous n'avons tous qu'une âme,
Qu'un esprit, qu'un sentiment,
Même but nous enflamme,
Et nous aimons bonnement.
Sans nous fatiguer la tête
Par de vains raisonnemens,
Chez nous le cœur fait la fête,
La fête des bonnes gens.

(*On chante deux fois les deux derniers vers.*)

Le funeste égoïsme
N'a sur nous aucun pouvoir :
Au travers de son prisme
Nous voyons tout peint en noir.
Qui fait des heureux lui-même,
S'assure un droit au bonheur :
De ce bon grain que l'on sème,
Le fruit n'attend pas la fleur.

Une sagesse austère
Souvent cause du souci;
Jamais un front sévère
Ne nous en impose ici.
Amitié, douceur affable,
Veillent à nos réglemens ;
Jugés par le vénérable,
Nous sommes tous ses enfans.

Que le profâne fronde
Tout à son aise nos goûts ;
Qu'importe qu'il en gronde !
Le bonheur est parmi nous.
Dans ce petit coin du monde,
L'univers semble être à nous;
Ailleurs, si la richesse abonde,
Plaisirs ne sont pas si doux.

On ne voit point un frère
Chez nous briguer les honneurs;
En silence, il préfère
Attendre le cri des cœurs.
Avoir le commun suffrage,
Voilà notre vanité ;
Notre plus bel apanage
Et la douce égalité.

Que chacun me seconde,
Dans ces momens enchanteurs;
Chargeons tous à la ronde;
Tirons pour nos visiteurs;
De fleurs couronnons leurs têtes :
Heureux s'ils s'en vont contens !
Ils reviendront à nos fêtes,
Rire avec de bonnes gens.

LES DEVISES SACRÉES

DES FRANCS-MAÇONS.

PAR LE F.·. DELALANDE.

Air : *Chacun avec moi l'avouera.*

Chacun avec moi l'avouera,
Dans le passage de la vie,
Pour chasser les chagrins qu'on a,
Il n'est que la Maçonnerie. *bis.*
Les plaisirs toujours renaissans,
Voltigent auprès des enfans
De la gaîté, de la franchise;
Les Maçons eurent de tous temps,
La loyauté, la volupté, la prospérité pour devise.

Chez eux la paisible Amitié
Forme une colonne du temple;
Chez eux la prudente Pitié
Peut au monde servir d'exemple. *bis.*
A soulager les indigens,
Ils consacrent tous leurs momens;
Ce doux sentiment les maîtrise;
Car ils eurent de tous temps
L'humanité, la charité, l'hospitalité pour devise.

A leurs banquets, on voit régner
La raison et la tempérance;
Ils savent les accompagner
De la gaîté, de la décence. *bis.*
Toujours discret, toujours prudens;
S'il est quelques inconséquens,
Ils sont repris avec franchise;
Les Maçons eurent de tous temps,
La vérité, l'aménité, la sobriété pour devise.

Chez eux l'équerre et le compas
Règlent les actes de la vie,
Et le niveau ne quitte pas
Les vrais enfans de la patrie. *bis.*
Fidèles à l'Etat, aux lois,
Amis du peuple et de ses droits,
Sur eux les tyrans n'ont point prise;
Car ils eurent même autrefois
L'égalité, la liberté, la fraternité pour devise.

LE BONHEUR

RETIRÉ CHEZ LES MAÇONS.

Mortels, qui cherchez le bonheur
Et ne trouvez que l'espérance ;
Votre esprit trompe votre cœur
Sans avouer son impuissance ;
Le bonheur est où l'on n'est pas,
La peine est sur notre passage ;
Venez habiter nos climats,
Bonheur y paraît sans nuage.

Dans l'étroit sentier des vertus
Vous marchez sans inquiétude !
Tremblez !... Les vices abattus
De vous séduire ont l'habitude :
Dans le monde ne voit-on pas
Fléchir le mortel le plus sage ?
Entre l'équerre et le compas
Sagesse est toujours sans nuage.

Un auteur veut faire le choix
D'un chemin qui mène à la gloire ;
Tantôt il pâlit sur les lois,
Sur la poésie ou l'histoire ;
L'erreur se montre à chaque pas,
Il ne peut achever l'ouvrage :
Entre l'équerre et le compas
Savoir est toujours sans nuage.

Jeunesse avide de plaisirs,
Le sort remplit-il votre attente ?
Non, non, de désirs en désirs
Il vous promène, il vous tonrmente ;
Le ciel est pur !... N'y comptez pas,
Bientôt vous entendrez l'orage :
Entre l'équerre et le compas
Plaisir est toujours sans nuage.

JOUISSANCE ET DEVOIR

D'UN MAÇON.

PAR LE F. DELALANDE.

Air : *L'Amour dans le cœur d'un Français.*

La joie est au cœur d'un Maçon,
Le premier don de la nature ;
Ami de la saine raison,
Sa jouissance est vive et pure. *bis.*

Mais au premier cri du malheur,
L'âme attendrie,
Il sacrifie
Son temps, ses soins et son bonheur. *bis.*

Il sait unir à ses travaux
Une gaîté douce est légère ;
Ce sont toujours plaisirs nouveaux,
Jusqu'au sein même du mystère. *bis.*

Mais au premier cri du malheur, etc.

Pour lui la table a des attraits
Inconnus du faible vulgaire,
L'Amitié seule en fait les frais,
Assis à côté de son frère. *bis.*

Mais au premier cri du malheur, etc.

Par fois au milieu d'un festin
Dont il triple la jouissance,
De Noé le nectar divin
Vient égayer son existence. *bis.*

Mais au premier cri du malheur, etc.

De ce bon père des Maçons,
Suivons la joiyeuse maxime ;
Amis, déchargeons nos canons,
Que le même feu nous anime. *bis.*

Mais qu'au premier cri du malheur, etc.
L'âme attendrie,
On sacrifie
Son temps, ses soins et son bonheur. *bis.*

L'AMITIÉ MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. PRADEL.

AIR : *Gusman ne connaît plus d'obstacles.*

L'amour, héritier de sa mère,
A sa sœur remit son flambeau,
Et lui dit : partageons, ma chère,
Moi, je veux garder mon bandeau.
A la clarté de sa lumière,
Aux mortels offrant des leçons,
L'amitié parcourut la terre,
Et se fixa chez les Maçons.

Depuis ce jour, à tous nos frères,
Cette aimable divinité
Fit goûter des destins prospères,
En leur montrant la vérité :
Grâce à ses conseils, à son zèle,
Si parfois nous nous chicanons,
Avant de vider la querelle,
Nous vidons d'abord nos canons.

Tendre amitié, ton influence
Fait naître un bien doux sentiment !
Par toi, secourant l'indigence !
Le pauvre devient notre enfant.
Mais brûlant d'en donner des preuves,
Si tout orphelin veut parler,
Il est aussi d'aimables veuves
Que nous aimons à consoler.

Par l'orgueil et la jalousie
Le Maçon fut calomnié ;
Mais pardonnons l'affreuse envie
A qui méconnaît l'amitié.
Méchans, bravant votre imposture,
On verra, malgré vos soupçons,
Changer les lois de la nature,
Plutôt que celles des Maçons.

FÉLICITÉ DU MAÇON.

Ebauchons, très aimables frères,
Le tableau de notre bonheur :
Peut-on parler de nos mystères
Sans sentir enflammer son cœur.
Chez nous de *Saturne* et de *Rhée*,
Renaît le siècle vertueux :
Et pour nous la divine *Astrée*
Est de retour en ces bas lieux.

L'olivier couronne nos têtes,
La douce paix conduit nos pas,
Dans nos mœurs, comme dans nos fêtes,
On voit l'équerre et le compas.
Que les monarques de la terre
Ne prennent-ils de nos leçons !
Bientôt nous n'aurions plus de guerre,
S'ils voulaient tous être *Maçons*.

Enfans chéris de la nature,
Nous jouissons de ses présens ;
Une volupté toujours pure
Règne dans nos jeux innocens.
Faire le bonheur l'un de l'autre,
Est l'objet de tous nos désirs.
Est-il un sort comme le nôtre ?
Nous seuls goûtons les vrais plaisirs !

Mais ce qu'en nous chacun admire,
C'est l'amour de l'égalité :
Nous faisons, mieux qu'on ne peut dire,
Les honneurs de l'humanité.
Du siècle frivole où nous sommes
L'orgueil est par nous abattu :
Nous ne distinguons dans les hommes
Que le mérite et la vertu.

QUALITÉS DU MAÇON.

Air : Dans ma cabane obscure.

L'homme toujours s'agite,
Pour trouver le bonheur.
L'un acquiert du mérite,
L'autre cherche l'honneur;
Jour et nuit on espère
D'arriver au vrai bien,
Mais qui voit la lumière,
Ne désire plus rien.

De la simple nature
Un *Maçon* suit la voix ;
L'amitié la plus pure
Le soumet à ses lois.
Une aimable décence
Préside à ses loisirs :
Et jamais de licence
N'infecte ses plaisirs.

Aux mœurs du premier âge
Il est assujéti ;
Jamais par son langage
Son cœur ne fut trahi ;

Il est toujours bon père,
Epoux sage et parfait,
Ami pur et sincère,
Amant tendre et discret.

GLOIRE ET GRANDEUR

DE LA MAÇONNERIE.

Triomphe, triomphe *Maçonnerie* !
Règne, règne sur tous les cœurs. ***bis.***
De chez toi la haine est bannie.
Ton temple est la gloire,
La gloire, gloire des mœurs. ***bis.***

Un peuple de frères s'assemble,
Un jour nouveau brille à leurs yeux :
A cet éclat le crime tremble,
Et la vertu descend des cieux. ***bis.***

Descends, viens suprême sagesse,
Un temple s'ouvre à ta clarté ;
La terre aujourd'hui t'intéresse,
Vois renaître l'humanité. ***bis.***

CHŒUR.

Triomphe, etc.

Sous les drapeaux de l'innocence
J'aperçois des hommes nouveaux,
Ciel ! quelle heureuse intelligence !
L'équité règle leurs travaux. ***bis.***

CHŒUR.

Triomphe, etc.

La vertu couronne leur tête,
L'allégresse anime leurs jeux ;
Et l'amitié qui les apprête
Vient s'unir et chante avec eux. ***bis.***

CHŒUR.

Triomphe, etc.

Leurs lois réservent leurs richesses
Au seul besoin des malheureux,
Et leurs plus prodigues largesses
Ne peuvent suffire à leurs vœux. ***bis.***

CHŒUR.

Triomphe, etc.

Les rois viennent dans leurs asiles,
Oublier les soins des grandeurs :
Leurs vertus simples et tranquilles,
Les remplissent de leurs douceurs. ***bis.***

CHŒUR.

Triomphe, etc.

Que le ciel tonne d'allégresse,
Les *Maçons* sont dignes de lui :
C'est par eux, aimable sagesse,
Que ton nom triomphe aujourd'hui. ***bis.***

CHŒUR.

Triomphe, etc.

Amour dont le charme durable
Trompe toujours les faibles cœurs,
Porte ta chaîne méprisable
A d'aveugles adorateurs. *bis.*

CHŒUR.

Triomphe, etc.

Ce temple, où règne la décence,
A tes yeux veut être inconnu;
Nous craignons pour notre innocence,
Si tu parais, tout est perdu. *bis.*

CHŒUR.

Triomphe, etc.

O vous, enfans de la lumière!
Vous, que les cieux ont éclairés,
Aux extrémités de la terre
Annoncez vos travaux sacrés.

CHŒUR.

O nous! enfans de la lumière,
Nous, que les cieux ont éclairés,
Aux extrémités de la terre
Annonçons nos travaux sacrés.

LA BANNIÈRE

DES CHEVALIERS ROSE-CROIX.

HYMNE.

PAR LE F.·. QUENTIN.

Air : *Rien ne saurait l'anéantir.*

Nos cœurs ne sont point animés
De l'ardeur d'une fausse gloire,
Pour une sanglante victoire
Nos bras ne se sont point armés.
De l'ambition trop cruelle
Nous ne défendons pas les droits;
L'amitié seule nous appelle
Sous la bannière de la croix.

Sur nos pas ne naissent jamais
De l'infortuné les alarmes;
S'il verse, en nous voyant, des larmes,
Sans doute il songe à nos bienfaits.
Malgré les soupçons du vulgaire,
Suivons le cours de nos exploits :
Aux hommes, paix; aux vices, guerre!
Voilà le cri des rose-croix.

On a vu, dès les premiers temps,
Toutes les passions perverses,
Séparer, en castes diverses,
D'un père unique les enfans.
A cet abus, nos lois contraires
De l'homme consacrent les droits :
Nous sommes tous égaux et frères
Sous la bannière de la croix.

Le ciel, pour consoler nos cœurs,
Quand nos jours sont mêlés de peines,

Voulut que parfois sur nos chaînes
Le plaisir jetât quelques fleurs;
Le bien au mal se joint sur terre,
Et c'est pour l'exprimer, je crois,
Qu'on peignit sur notre bannière
Une rose auprès d'une croix.

Espérance, Foi, Charité,
Douce et consolante devise!
Ainsi le vrai sage en devise :
Le bonheur c'est la vérité.
Ces vertus, de notre carrière,
Fleuriront les sentiers étroits;
Ah! confions-leur la bannière
Des vrais chevaliers de la croix.

STANCES

SUR UN ÉTENDARD MAÇONNIQUE.

POUR DES GG.·. CH.·. EL.·. K.·. S.·.

Loin des champs de Bellone et des pompes guerrières,
Dans le sein de la paix vous regrettiez, mes frères,
Ces drapeaux, vains jouets d'Eole et du hasard;
Ah! que dès ce moment toute illusion cesse,
N'acceptez que des mains de l'auguste sagesse
Un étendard.

En tous les temps l'Erreur, idole du vulgaire,
A la Vérité fit avec succès la guerre;
Mais si, las de la suivre, un profane, à l'écart,
De la Vérité cherche en quels lieux est le temple;
Ouvrez-lui ces parvis, qu'il approche et contemple
Notre étendard.

Poursuivant ses succès, la rigide Observance
Triomphera du Sort, et du Temps qui s'avance;
Oui, que du temple saint, l'invisible rempart
De sept maîtres unis contiennent la cohorte :
On verra dans les airs flotter sous leur escorte
Votre étendard.

LES CHEVALIERS MAÇONS.

PAR LE F.·. QUENTIN.

Air : *Pendant vingt ans de ma vaillance.*

Jadis sous un chef intrépide,
Qui s'illustra par mille exploits guerriers,
Vers les murs de Ptolémaïde
Marchaient dix fois dix braves chevaliers.
De l'ennemi, cette troupe indomptable,
Sans les compter chargeait les escadrons,
En s'écriant d'une voix formidable :
« Honneur aux chevaliers Maçons! »

Ces preux ne tiraient point l'épée
Pour affermir le trône des tyrans;
Toujours l'innocence opprimée
A rencontré des vengeurs dans leurs rangs.
Aux malheureux leur drapeau sans reproche
N'inspirait pas de funestes soupçons;

Ils répétaient en chœur à leur approche :
« Honneur aux chevaliers Maçons ! »

Leur chef, aux champs de Césarée,
D'un coup mortel tombe atteint à leurs yeux.
« Apportez l'enseigne sacrée ;
» Je veux mourir au milieu de mes preux.
» Sans nul regret aujourd'hui je succombe.
» Sèchez vos pleurs, ô mes vieux compagnons !
» Gravez ces mots, ces mots seuls, snr ma tombe :
« Honneur aux chevaliers Maçons ! »

A moi, les enfans de la veuve!
S'écrie un preux entouré d'ennemis.
Avec gloire de cette épreuve
De l'*union* sortiront les appuis.
Sept chevaliers, pleins d'une ardeur guerrière,
Du Sarrasin percent les bataillons ;
Ils l'ont sauvé ! Ce brave était leur frère !
« Honneur aux chevaliers Maçons ! »

Fuyant les bords des saintes terres,
Où l'on célèbre encore leurs vertus,
Ils confièrent leurs mystères
Aux vaillans fils des cent trente tribus.
Nouveaux appuis d'un ordre qu'on admire,
A nos sermens, nos lois, obéissons ;
Dans l'univers que l'on entende dire :
« Honneur aux chevaliers Maçons ! »

CANTIQUE

POUR ÊTRE CHANTÉ A UNE RÉUNION DE CHEVALIERS ROSE-CROIX.

PAR LE F. DELALANDE.

Air : *Du Réveil du peuple.*

Chantons, amis, chantons la gloire,
Chantons le bonheur des Maçons ;
Que la gaîté trace l'histoire
De leurs vertus, de leurs leçons ;
Chantons d'une voix unanime,
Les douceurs de l'égalité ;
Consacrons, d'un accord sublime,
Les nœuds de la fraternité.

De tous les dons de la nature,
Les Maçons goûtent les bienfaits ;
Chez eux l'amitié la plus pure
Règne d'accord avec la paix ;
Leur temple est, sous le vaste dôme,
Le temple de la vérité ;
Il est aussi, sous l'humble chaume,
Le temple de l'humanité.

L'éternel qui fit la lumière,
La répandit également ;
A l'homme il a donné la terre,
Pour qu'il y vécut librement.
Respectant cet ordre suprême,
Tracé par la Divinité,
Les Maçons ont pris pour système,
L'égalité, la liberté.

Ces lois que dicta la Sagesse,
Aujourd'hui font notre bonheur ;
Dans nos temples, le grand s'abaisse,
Le faible monte à sa hauteur ;
Jaloux du nom sacré de frères,
Nous en connaissons tous le prix,
Et le plus beau de nos mystères
Est de vivre tous bien unis.

Amis, de ce peuple de frères,
Portons à l'envi la santé,
Et que sur les deux hémisphères,
Notre toast soit répété ;
Buvons à la philosophie ;
Qu'elle jette au loin ses rayons ;
Buvons à la Maçonnerie,
Buvons à tous les vrais Maçons.

LES FRANCS-MAÇONS.

ODE.

Air : *De l'Hymne à l'Amitié.*

Francs-Maçons, si dignes d'estime,
Sages que rien ne peut troubler,
Amis zélés, troupe sublime,
C'est de vous que je veux parler :
Votre morale est pure et saine ;
L'orgueil, cette chimère vaine,
Gémit sous vos pieds abattu ;
Toujours amis de la justice,
Vous êtes le fléau du vice
Et le soutien de la vertu.

LES TROIS PLANÈTES

DES FRANCS-MAÇONS.

Air : *J'ai vu partout, dans mes voyages.*
Ou : *Je vous revois, peuple fidèle.*

Du soleil la vive lumière,
Pour nous jamais ne s'obscurcit ;
La lune par reflet éclaire
Et guide nos pas dans la nuit ;
Le maître à nos douceurs parfaites
Sait mêler d'utiles leçons,
Et ce sont-là les trois Planètes
Qui dominent sur les Maçons.

A MOI.

CRI MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. ALLAIN.

Air : *Femmes, voulez-vous éprouver.*

A moi, chez le peuple Maçon,
Fut toujours un cri secourable ;

Chez le profane avec raison
Le *moi* paraît abominable :
L'égoïsme le plus frappant
Se trouve en ce mot symbolique;
Mais pour un frère il est charmant,
Et la bienfaisance l'explique.

CANTIQUE

POUR ÊTRE CHANTÉ A UNE RÉUNION GG.·. CHEV.·. EL.·. K.·. S.·.

PAR LE F.·. DELALANDE.

Air : *Quand l'Amour naquit à Cythère.*

Un jour, l'Amitié, la Nature,
Et la Sagesse en comité,
S'entretenaient des maux qu'endure
La trop fragile humanité.
Elles voyaient fermé d'épines
L'enclos du temple du Bonheur,
Et l'homme errer sous ses ruines,
Guidé par un appât trompeur.

Quoi ! se disent les trois déesses,
Nous tenons du maître des Dieux
Le soin de vaincre les faiblesses,
Le soin de faire des heureux :
Et nous verrions sur cette terre
Tant de mortels infortunés,
Esclaves de l'erreur vulgaire,
Par tous les vices enchaînés ?

Que tardons-nous ? dit la Nature,
Descendons près de nos enfans ;
Versons sur eux avec usure
Et les vertus et les talens.
Que l'homme voie, en son semblable,
Le même être et les même droits ;
Qu'il soit libre, honnête, équitable ;
Qu'il suive et respecte nos lois.

On applaudit ; et la Sagesse,
Voulant assurer le succès,
Dit : « Craignons l'humaine faiblesse,
» A ses yeux cachons nos projets :
» Cherchons des sages sur la terre ;
« Confions-leur le feu sacré ;
» Et que du centre du mystère,
» Ils répandent la vérité. »

La Nature indiqua l'asile,
Loin du tumulte et des dangers,
Par une route difficile,
Elle y guida les ouvriers.
Sur la porte du sanctuaire,
Par l'Amitié furent écrits
Ces mots inconnus du vulgaire :
« TEMPLE DES MAÇONS RÉUNIS. »

ODE MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. CROUZET.

Quelle est cette échelle sacrée,
Qui touchant la terre et les cieux,
Conduit à la voûte azurée
Ces ouvriers laborieux ?
Serait-ce le divin mystère,
Qu'en un songe consolateur
Vit Israël fuyant un frère,
Un frère, hélas ! persécuteur ?

Quel vaste édifice s'achève !
Sa voûte atteint le firmament.
Est-ce contre Dieu que s'élève
Cet ambitieux monument ?
Que dis-je, insensé ! je blasphème ;
J'outrage d'humbles ouvriers.
Le grand Architecte lui-même
Est l'âme de leurs ateliers.

Loin de lui déclarer la guerre,
Entre eux-mêmes ils sont tous égaux :
Le compas, le niveau, l'équerre
Règlent leurs cœurs et leurs travaux.
Sagesse ineffable et profonde,
Leur temple est fondé sur ta loi ;
Son enceinte embrasse le monde ;
Il est immense comme toi.

Jamais la misère importune
Ne lui fait détourner les yeux ;
Il cherche avec soin l'infortune,
Et prévient ses timides vœux.
Son attentive bienfaisance
Corrigeant l'injuste destin,
Est la seconde providence
De la veuve et de l'orphelin.

Mais discret, autant que sensible,
Il s'applaudit d'être ignoré,
Et sa main se rend invisible,
Même où ses dons ont pénétré.
Quand il a secouru ses frères,
Sa droite à sa gauche le tait.
Le plus sacré de ses mystères
Est de cacher le bien qu'il fait.

Ecoute le maître sévère,
En ces mots il dicte sa loi :
« Ta journée est la vie entière ;
» Il n'est plus de repos pour toi.
» Du noble emploi que je t'impose,
» Ne quitte jamais le fardeau.
» Le vrai Maçon ne se repose
» Que sur la pierre du tombeau. »

ODE MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. MARLOTEAU.

Aux charmes d'une sainte ivresse,
Frères, livrons-nous en ces lieux;
Que les accens de la sagesse
Célèbrent ce jour glorieux.
Notre déesse nous contemple,
Sa beauté brille, dans ce temple,
De mille et mille appas puissans.
Dans le sein de la bienfaisance,
Offrons-lui par reconnaissance,
Nos vœux, nos cœurs et notre encens.

Salut, ô puissante déesse,
Toi qui seule embellis les cieux;
A toi notre hommage s'adresse,
Sur nous fixe toujours les yeux.
C'est ton souffle qui nous anime,
C'est toi qui rend notre art sublime,
En le parant de tes attraits:
Parmi nous ton esprit réside,
Et garanti par ton égide,
Notre art ne périra jamais.

O, divine Maçonnerie!
O, source de félicité!
Tu sais verser sur notre vie
Des flots de pure volupté.
Vertus! ô sagesse profonde,
C'est vous seules qui dans ce monde,
Formez nos augustes chaînons.
C'est par votre douce influence
Qu'Hérodon, l'Ecosse et la France,
N'offrent qu'un peuple de Maçons.

Du saint zèle qui me transporte,
Partagez la céleste ardeur:
Par trois fois, de la poudre forte
Savourons le charme enchanteur.
Que dans ces lieux la gaîté brille;
Qu'un triple feu brûle et pétille.
A ce banquet délicieux.....
Au sein de la maçonnerie,
Sachant s'abreuver d'ambroisie,
Le Franc-Maçon s'égale aux dieux.

L'INTÉRIEUR

D'UN TEMPLE MAÇONNIQUE,

OU

LES FRANCS - MAÇONS A L'ORDRE.

Aussitôt que la lumière,
Sans nul inconvénient,
D'une loge régulière
Vient éclairer l'Orient;

Chacun doit d'un même zèle,
Par un triple battement,
De cette clarté nouvelle
Célébrer l'avènement.

Si la loge est incomplète,
On travaille vainement;
Il la faut juste et parfaite,
C'est le vœu du réglement;
Il prescrit que de sept frères
Le nombre soit avéré,
Et des bijoux nécessaires
Que chacun soit décoré.

. . . .

Tout Maçon, suivant son âge,
Pour paraître à l'atelier,
Doit, par les trois coups d'usage,
S'introduire en tablier:
Sa main à la jugulaire,
En triangle ayant le bras,
Et ses pieds formant l'équerre,
En avant faire trois pas.

Une loi des plus sévères,
Et qu'on voit s'exécuter,
Est que nul à nos mystères
N'a droit de se présenter,
A moins d'être de deux frères
Reconnu bien et dûment,
Par les signes ordinaires,
Les mots de l'attouchement.

Plus brillant qu'avec la toge,
A ses frères souriant,
Le grand-maître de la loge
Est assis à l'orient,
Sous un dais semé d'étoiles,
Symbole du firmament,
L'œil y voit, malgré les voiles,
Un soleil toujours vivant.

Aux côtés du vénérable
Se rangent les visiteurs,
Fiers du diplôme honorable
Dont ils sont trouvés porteurs:
La droite du sanctuaire
Appartient à l'orateur;
A gauche est le secrétaire
Des planches né rédacteur.

La partie occidentale
Offre les deux surveillans,
De cette céleste salle
Ornemens non moins brillans,
D'un instrument respectable,
Et dignes de leurs bureaux,
Soutenant le vénérable
Dans ses pénibles travaux.

A la crainte inaccessible,
Et plus sûr qu'un guichetier,
Paraît le frère terrible
Sur le seuil de l'atelier:

Aux profânes redoutable,
Sa voix pénètre en tous lieux,
Et son glaive formidable
En impose aux curieux.

Deux experts, fins en tactique,
Chacun la règle à la main,
Défendent, près du portique,
Les deux colonnes d'airain;
Attentifs au moindre signe,
Pour se porter en avant,
Partout où de leur consigne
S'étend le commandement.

Au midi siègent les maîtres,
Dirigeant les compagnons,
Servis au nord sans fenêtres,
Par les apprentis Maçons :
Mieux qu'au bruit d'une sonnette,
En trois temps toujours complets,
L'ordre part et se répète
Aux trois coups des trois maillets.

A chaque cérémonie,
Marche en tête l'officier,
Qui, grand-maître en la partie,
Pour aide a le trésorier :
On y voit le frère artiste,
Du temple décorateur.
A côté de l'archiviste,
Du grand-sceau conservateur.

Un endroit non moins notable,
Est la salle des banquets,
Où, dans un ordre agréable;
Se présentent tous les mets;
C'est-là que, dans l'allégresse,
Au bruit de mille canons,
Vient s'épancher la tendresse
Des véritables Maçons.

Nota. Le dernier couplet, d'un intérêt majeur, doit être répété trois fois.

EXPLICATION

DU

TABLEAU D'APPRENTI

ET DE COMPAGNON,

Par le F.·. ABRAHAM.

Quand le roi des Hébreux, vanté par sa sagesse,
De son père David eut rempli la promesse,
Les savans ouvriers qui dans l'auguste lieu
Elevèrent un temple en l'honneur du vrai Dieu,
Offrirent à ce Dieu, pour le rendre propice,
Les divers instrumens servant à l'édifice,
Et le roi Salomon en fit des attributs,
Désignant la *Sagesse* et les autres vertus.

Profanes déités, au Parnasse adorées,
Des aveugles mortels autrefois révérées,
Retirez-vous de moi, fantômes odieux,
Je consacre mes vers au souverain des cieux;
O sagesse infinie! étoile flamboyante,
Eclaire de tes feux ma raison chancelante,
Afin que dignement remplissant mon objet,
Des emblêmes sacrés j'explique le sujet;
Qu'en exposant le but de la Maçonnerie,
J'en puisse dévoiler la docte allégorie.
La porte ici dépeinte était placée au nord
De ce temple fameux dont j'ai parlé d'abord.
Symbole de sagesse, elle fait une image
Du chemin qu'en tout temps doit parcourir le sage.
Les trois marches du temple offrent le souvenir
Des trois pas d'apprenti que l'on doit retenir;
C'est le symbole aussi des vertus nécessaires
Au profane aspirant qui cherche nos mystères;
La prudence, la force et la discrétion,
Devant faire l'objet de son attention.
Les colonnes de bronze offrent la ressemblance
De celles qui jadis avec magnificence,
Du temple ornaient l'entrée, où l'on voyait assis,
Tant pour les compagnons que pour les apprentis,
Des maîtres surveillans qui payaient leurs salaires.
Dans nos loges aussi nous disposons deux frères
Qu'on nomme surveillans et qui font ce devoir.
Sur la colonne au nord, on peut aisément voir
Du mot des apprentis la lettre initiale :
Ils sont placés au nord sur une ligne égale;
Le second surveillant en a l'inspection.

Les grenades sans nombre expriment l'union,
Le courage invincible et la force intrépide
Qui forment des Maçons la défense et l'égide.
La flamboyante épée, emblême du silence,
Est pour tous les Maçons d'une grande importance :
Ce qu'un profane doit ignorer pour toujours,
Ne doit faire jamais l'objet de leurs discours.

Le soleil et la lune expriment la lumière
Qu'on fait briller aux yeux du récipiendaire.
Ces astres bienfaisans éclairent tour à tour
Des malheureux mortels le sphérique séjour;
De même nous devons, en éclairant nos frères,
Leur donner des avis généreux et sincères,
Prodiguer nos bienfaits avec discrétion,
Leur montrer la vertu guidée par la raison.

La houpe dentelée entourant la peinture,
Forme de l'Amitié l'emblême et la figure;
C'est de l'égalité qui règne parmi nous,
L'heureuse allusion qui nous réunit tous,
Sans faire acception de rang ou de naissance,
De culte ou de pays, de biens ou de puissance.

La truelle est encor l'emblême ingénieux
Du travail des Maçons, qui doivent en tous lieux,
Elever aux vertus des autels et des temples,
Aux vices des cachots, et donner pour exemples
La pureté des mœurs qui doit régner toujours,
Tant dans leurs actions que dans tous leurs discours.

La règle nous fait voir la conduite ordinaire
Qu'un Maçon doit tenir; la marche régulière
Qui le conduit au but de la perfection,
Asservissant son cœur au joug de la raison.

L'équerre et le compas sont l'emblême du sage,
Et de l'Être-Suprême ils présentent l'image.
Ce sublime architecte, ennemi des pervers,
Qui tira du néant cet immense univers;
De la justice aussi symboles véritables,
Ils servent de bijou à tous les vénérables.

Le niveau décorant le premier surveillant,
Est de l'égalité le symbole évident.

La perpendiculaire offre la rectitude
Qui d'un cœur vertueux chasse l'inquiétude;
Du second surveillant il forme le bijou.

Les trois fenêtres sont le passage par où
Les trois grandes vertus de rigueur exigées,
Sont par les vrais Maçons sans cesse propagées :
L'Amitié, la Douceur, avec la Charité,
Vertus qui des humains font la félicité.

La pierre brute exprime un récipiendaire
Qui n'a pas du Maçon reçu le caractère ;
Mais la pierre cubique exprime le Maçon
Qui sait par sa lumière éclairer sa raison.

Le pavé mosaïque offre la ressemblance
De l'union intime et du profond silence
Que les Maçons épars chez cent peuples divers,
Ont toujours su garder au milieu des pervers ;
Le *blanc* désigne encor les vertus bienfaisantes,
Ornant des bons Maçons les âmes innocentes ;
Et le *noir* nous figure un profâne livré
Aux vices, aux plaisirs dont l'homme est enivré.

Ces emblêmes anciens, dans le siècle où nous sommes,
Ont toujours des attraits pour instruire les hommes.
Les savans inventeurs de ces allusions,
Couvrant la vérité de doctes fictions,
N'ont eu d'autre dessein que d'instruire et de plaire,
S'écartant pour raison de la route ordinaire.

Ainsi, lorsqu'un enfant qui ne sait pas encor
Que pour lui la science est un rare trésor,
Aperçoit sur son livre une estampe tracée,
Le désir de savoir occupe sa pensée ;
Il cherche à contenter ce désir curieux,
Et débrouille en lisant un sens mystérieux.

En vain les détracteurs de l'ordre maçonnique
Critiquent du tableau le sens allégorique :
Celui dont la lumière a dessillé les yeux,
En admire en secret l'emblême ingénieux ;
Il apprend à régler ses désirs, ses caprices,
Et fait de la vertu ses plus cheres délices.

LA MORT D'HIRAM.

PAR LE F.·. QUENTIN.

L'Olympe, enveloppé d'une mer de nuages
Recélant dans leur sein la foudre et les éclairs,
Voit le repos heureux de l'empire des airs
Troublé par de soudains orages !
Le nocher, de sa nef, apercevant le port,
Défiant les écueils, Neptune et les naufrages,
De ses cris, de ses chants saluait les rivages
Où l'attendait la mort !
L'allégresse inspirait les fils de la lumière ;
Les parvis de leur temple étaient parés de fleurs....
Mais le destin ainsi régla notre carrière :
Un moment aux plaisirs et le reste aux douleurs.

Mon cœur vous a compris; j'entends votre silence,
Je mêle vos soupirs à vos gémissemens ;
Qu'elle dure à jamais, cette heureuse alliance
Des plus doux sentimens.
J'ai deviné votre secret auguste ;
Mon œil lisait sur vos fronts abattus
Ces mots, qui comme un trait percent le cœur du juste :
HIRAM n'est plus !
Trop déplorable exemple
De le fragilité du bonheur des humains !
Il n'est plus l'homme des destins !
Pleurez, ouvriers du saint temple,
Vous êtes orphelins !

Hiram n'est plus, et ma voix attendrie
Adresse à la fortune un reproche nouveau :
Je cherche vainement; aux champs de ma patrie,
D'Hiram je ne vois point s'élever le tombeau.
Mais pourra-t-on jamais exiler sa mémoire
Des lieux qu'ont illustrés ses travaux éclatans ?
Triomphant de la haine et des efforts du temps,
Les murs de nos cités révèleront sa gloire ;
Et si les ans accumulés
De tant de monumens dispersent les vestiges,
Celui dont le génie enfanta ces prodiges
Du temple de mémoire aura toujours les clés.

Hiram n'est plus ! Jérusalem antique
A perdu sa splendeur ;
La fortune a flétri le jugement unique
Que porta l'envieux ou l'ingrat sans pudeur.

L'arbre du mont Liban, sous son ombre propice,
Offrait au voyageur un asile assuré ;
Mais la foudre l'atteint.... Que Sion en gémisse :
Où se réfugiera le Maçon égaré ?

Hiram n'est plus ! Que les fils de la veuve
Surmontent avec force une si dure épreuve ;
Recevons du héros de stoïques leçons ;
Du haut des cieux il veille au salut des Maçons.
Jéhova seul connaît le sort des Hiramites :
Qui peut à sa puissance assigner des limites ?

Honneur du siècle, amour de la postérité.
Adieu jusques au jour de la félicité.
Mon âme brisera ses importunes chaînes,
Elle s'élèvera vers les célestes plaines ;
L'auréole des saints sur ton front radieux,
Je t'y verrai, Hiram, au rang des demi-dieux.
Nous, dans ce lieu d'exil, errans et solitaires,
Quand nous célébrerons ces augustes mystères,
Trésors du Misraïm, du Gange et d'Eleusis,
Que désormais Hiram soit pour nous Osiris,
L'initiation, rivale de l'histoire,
Du plus grand des Maçons consacrant la mémoire,
Transmettra dans nos rits, chers à la vérité,
Nos douleurs et sa gloire à la postérité.

LA LUMIÈRE MAÇONNIQUE.

PAR LE F.·. PIERS.

La Lumière est fille des Cieux,
Elle est la mère du Génie ;
Elle est dans le cœur, dans les yeux,
On la reçoit avec la vie.
Sans elle, il n'est pas de beau jour,
Avec elle tout est prospère,
Et sans le flambeau de l'Amour
Nous ne verrions pas *la lumière.*

Ovide, par ses chants flatteurs,
A charmé le sacré portique ;
Mais dans les bras des doctes sœurs,
Il trouva la *pierre cubique.*
Nous relisons les vers chéris
De Boileau, Racine et Molière ;
Auraient-ils fait ces bons écrits,
S'ils n'avaient pas vu *la lumière ?*

Puisque nous avons les rayons
D'une lumière peu commune,

Tâchons de rendre *Francs-Maçons*
Thémis, l'Amour et la Fortune.
A notre culte on sourira,
Partout *nos travaux* sauront plaire,
Lorsqu'à ces trois aveugles-là
Nous aurons fait voir *la lumière.*

De notre céleste clarté
Quand un vain tartuffe s'irrite,
Nous trouvons dans notre *unité*
Les garans de la *réussite.*
Quelquefois un sexe charmant
A partagé notre mystère;
Mais alors le plus clairvoyant
A souvent perdu *la lumière.*

HYMNE ÉDÉNIQUE

OU D'ADOPTION.

PAR LE F.·. QUENTIN.

Air : *Des Caresses.*

Votre culte mystérieux
Bien digne du grand architecte,
D'un jour plus pur frappa mes yeux
Dans ce temple que je respecte.
Je vous dois, sages Francs-Maçons,
Une félicité nouvelle;
Je vais, forte de vos leçons,
Chanter l'amitié fraternelle.

Rose qui brillait le matin
Sur sa tige, le soir expire;
L'amour, d'un si cruel destin
N'a point affranchi son empire.
Mais il existe un sentiment
Qui dure comme l'immortelle;
Il embellit ce lieu charmant
Et c'est l'amitié fraternelle.

Rois, ne soyez point étrangers
Au sentiment que je préfère;
Dans le plus humble des bergers,
Dieu veut que vous voyiez un frère.
Sur le chaume, sur le palais,
Veille sa bonté paternelle;
Laissez dans vos cœurs à jamais
Régner l'amitié fraternelle.

Dans l'histoire des premiers temps,
On verra qu'Adam, notre père,
Parmi ses fortunés enfans
Forma plus d'un hymen prospère.
Mortels, ce n'est point par l'amour
Que le monde se renouvelle;
Rendez, si vous voyez le jour,
Grâce a l'amitié fraternelle.

Cinq fois salut, jardins charmans
Où brille la pure lumière!
Puissent ses rayons bienfaisans
S'étendre sur la terre entière!
Brisant les chaînes de l'erreur,
Au sein d'une paix éternelle,
Puissent tous les peuples en chœur,
Chanter l'amitié fraternelle!

GAITÉ MAÇONNIQUE.

Air : *Eh! gué, gué, gué, mon officier.*

Eh! gué, gué, gué, réjouissons-nous,
C'est un jour d'allégresse;
Eh! gué, gué, gué, réjouissons-nous,
Rions, faisons les fous.

Qu'ici chaque convive
Laisse sa gravité,
Jamais plaisir n'arrive
Sans un peu de gaîté.

Eh! gué, gué, etc.

L'homme qui, sur la terre,
Désire s'amuser,
N'a rien de mieux à faire
Que de rire et d'aimer.

Eh! gué, gué, etc.

Bon Maçon, qui t'attaches
Aux devoirs du métier,
Il faut bien que tu saches
Arroser ton mortier.

Eh! gué, guu, etc.

Maris, de vos Maçonnes,
Dans ce joyeux repas,
Garçons de vos mignonnes,
Buvez tous aux appas.

Eh! gué, gué, etc.

Momus produit merveille,
Pour un joli refrain,
La parque, ouvrant l'oreille,
Peut détourner sa main.

Eh! gué, gué, etc.

Quand les fils de Bellonne
Vont illustrer leurs noms,
Qu'on approvisionne
Barils, poudre, canons.

Eh! gué, gué, etc.

LE FRANC-MAÇON

A LA BATAILLE D'AUSTERLITZ.

(Extrait de détails de belles actions maçonniques.)

. . . .
Il se défend, marche en arrière.....
Quand son cheval, par une balle atteint,
Hennit, chancèle, abandonne son frein
Et le jette sur la poussière.
En vain de son harnois il veut se dégager,
Ses ennemis brûlant de se venger,
En poussant tous des cris de joie,
Se précipitent sur leur proie.
Tous ses efforts sont superflus;
Raimond frappé ne se défend qu'à peine;
Bientôt, hélas! il ne se défend plus;
Et ses ennemis dans la plaine
Entendant répéter : vive Napoléon,
Laissent l'infortuné Raimond
Et fuient épouvantés. Cependant leur furie
Epargne une lueur de vie
Au Français valeureux,
Qui relevant sa mourante paupière,
Pour vivre et pour souffrir voit encor la lumière.
Seul, sans secours, dans un état affreux,
Trois fois sa voix triste et plaintive
Appelle un être humain
Et l'écho seul dans le lointain
Frappe trois fois son oreille attentive.
Le seul moyen d'échapper au trépas
Serait de rejoindre l'armée;
Par cet espoir son âme est ranimée :
Il se lève, traîne ses pas,
Et bravant sa souffrance,
Il dit : je reverrai la France.
A peine il achevait ces mots que, furieux,
Un Russe se montre à ses yeux.
Rends-toi, Français, lui crie avec audace
Le Russe, qui fuyait pour la première fois,
Rends-toi, ton empereur nous a mis aux abois;
Rends-toi, te dis-je, ou crains la mort qui te menace.
Justement indigné de ce honteux appel,
Raimond faisant *le signe de détresse*,
Au lieu de lui répondre attend le coup mortel.

Le Russe était Maçon. Aussitôt la tendresse,
Dans son cœur généreux succédant au courroux,
Il descend de cheval, il embrasse son frère,
Et dans les transports les plus doux,
Lui jure une amitié sincère.
Mais Raimond perd son sang, et les plus prompts secours
Peuvent seuls préserver ses jours.
Le Russe bienfaisant, que son état effraie,
Déchire ses habits et bande chaque plaie;
Dans son sein défaillant verse d'une liqueur
Qui fait renaître sa vigueur.
Raimond lui doit la vie, et d'une main tremblante
Il presse la main bienfaisante
Que lui tend son ami.
Mais le Russe n'est pas généreux à demi:
Avec précaution, sur son cheval docile
Il porte le Français et l'asseoit doucement,
Et devant son coursier, qu'il conduit lentement,
D'un toit hospitalier s'en va chercher l'asile.
A sauver Raimond du trépas
Ses soins ne se bornèrent pas;
Et lorsque du guerrier la blessure guérie
Lui permettait l'espoir de revoir sa patrie,
Le Russe en l'embrassant lui dit un jour ces mots :
Si par le sort des armes
Je pourrais prisonnier retenir un héros,
A faire son bonheur je trouve plus de charmes.

Parts, cher Raimond, de ta famille en pleurs
Va calmer les justes douleurs :
Mais si mon amitié t'est chère,
Si tu veux me prouver que tu m'aimes en frère,
Je ne suis pas trop exigeant,
Prends la moitié de mon argent.

Raimond veut résister, mais son ami le presse,
Et l'engageant avec adresse :
Eh, quoi! dit-il, mon ami rougirait
D'accepter ce léger bienfait!
Il craint de me devoir quelque reconnaissance!
Eh bien! ce n'est plus l'étranger
Qui malgré toi veut t'obliger;
Un mot vaincra ta résistance :
Comme Maçon, en vertu du lien
Qui rend communs sur les deux hémisphères
Le cœur et les vertus des frères,
Je veux que tu prennes mon bien;
Je fais plus même, je l'ordonne.....
Que dis-je? mon ami, pardonne,
Je te le demande à genoux!
Quel tigre n'eut fléchi de si puissantes armes?
Raimond sentit couler ses larmes;
Il accepta son or, et les noms les plus doux,
Les sermens répétés d'une amitié constante,
Terminèrent enfin cette scène touchante.

—

LE TEMPLE MAÇONNIQUE,

CHANT RELIGIEUX.

PAR LE F.·. DERGNY.

UNE VOIX.

De l'univers, architecte snprême,
Des fils d'Hiram, dans leur temple couvert,
Et sous le secret de l'emblême,
Entends le doux concert.

UNE AUTRE VOIX.

Vers le sentier de la sagesse,
La règle et le compas
Dirigent sans cesse
Chacun de nos pas

LA PREMIÈRE VOIX.

Heureux qui sait te plaire!
Son cœur est le sanctuaire,
Où ses hommages assidus,
Célèbrent chaque jour ta puissance infinie.

LA SECONDE VOIX.

C'est dans le charme des vertus
Qu'est tout le bonheur de la vie.

(*Les deux voix répètent ensemble les deux derniers vers, et toute la loge après elles.*)

NOTICE

SUR M. CÉSAR MOREAU (DE MARSEILLE),

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE, ET DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE; CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES;

PAR M. J.-B. VAUCHER,

HOMME DE LETTRES, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, AUTEUR D'UN OUVRAGE HISTORIQUE SUR LA FRANCE, ETC., ETC.

Lorsqu'un homme, attachant son nom à une société savante, et entouré d'hommes éminens en savoir et en patriotisme, se présente devant ses concitoyens et les convie à joindre à ses lumières et à son zèle leur zèle et leurs lumières, il est sans doute important qu'ils sachent quel est cet homme, et s'il est digne de la confiance qu'il sollicite. Telles sont les raisons qui ont déterminé le comité permanent de l'Académie de l'Industrie à ordonner l'insertion au Journal de ses travaux, d'une Notice biographique sur M. CÉSAR MOREAU, fondateur de l'*Académie*.

Voici cette Notice dont le Conseil a entendu la lecture, et qu'il a unanimement approuvée (1) :

M. César MOREAU est né à Marseille le 22 novembre 1791. Il appartient à une famille distinguée (2). Il était encore au berceau quand l'anarchie, corrompant les fruits de notre glorieuse révolution, inondait la patrie de sang et de larmes. De là une éducation négligée qu'il sut réparer par la suite à force d'intelligence et de travail; on en trouvera une haute preuve dans les travaux de statistique qui ont illustré son existence (3).

La révolution ayant dispersé et ruiné sa famille, il la quitta à cet âge où l'éducation, même la plus complète, est loin encore de suffire à un jeune homme pour gagner honorablement son pain. A quinze ans donc il s'éloigna de ses parens et de sa ville natale, n'emportant avec lui que le courage et l'espérance. Partout où il parut, il réussit. Quel homme le méritait davantage ? Il se rendit en Westphalie, à l'époque où le victorieux empereur des Français venait de placer la couronne de ce pays sur la tête de

---

(1) Les membres soussignés réunis en conseil, d'après la proposition de son comité permanent, arrêtent :

1° *La Notice biographique, sur le fondateur de l'Académie, sera publiée séparément, et accompagnée de pièces justificatives.*

2° *Cette Notice sera adressée,* gratis et franc de port, *à toutes les personnes dont la liste, dressée par les soins du comité permanent, aura été approuvée par le conseil d'administration.*

3° *Le caissier de l'académie est autorisé à faire les fonds nécessaires à l'impression et à l'envoi de ladite Notice.*

Approuvé, le président de l'Académie, le duc de Montmorency (C. ❋).

Le secrétaire-général, le général baron Juchereau de St.-Denis (C. ❋).

ASDA (chev. d'), ❋, officier supérieur.
ALTAROCHE (A.), homme de lettres.
AUDOIN DE GÉRONVAL, membre de plus. sociétés savantes.
BALBY (Adrien), auteur d'ouvrages de statistique.
BALLARD DE GIRONNE, homme de lettres.
BENNIS, (G.-G.), membre de plusieurs sociétés savantes.
BLANCHARD, professeur d'économie politique.
BOUBÉE DE BROUQUENS, membre de plusieurs soc. savantes.
BOUVET (Charles), graveur en médailles.
GARRIÈRE (E.), propriétaire et ancien notaire.
CHABERT (J.-C.), auteur de perfectionnem. en industrie.
DOMINGON (Amédée), avocat, propriétaire.
DUCLUSEAU (Bernard), avocat à la cour royale.
DUKERLEY (Isidore), membre de plusieurs sociétés savantes.
GALABERT (Louis), ❋, ancien député.
JULLIEN de Paris, ❋, fondateur de la *Revue encyclopédique.*
LAUTOUR DE MÉZERAY, membre de plusieurs soc. savantes.
LEROY DE BACRE, ❋, officier supérieur retraité.
LUSCOMBE (le révérend H.), membre de sociétés savantes.
MALEPEYRE jeune, avocat à la cour royale de Paris.
MORARD, avocat et homme de lettres.
MONBRION, auteur d'ouvrages d'économie publique.
RAYMOND DE VÉRICOURT, de l'Université de Cambridge.
RIFAUT (J.-J.), ❋, voyageur scientifique.
SARRANS aîné, négociant.
SICARD, ❋, capitaine d'infanterie.
SAINT-DENIS (E.-J. de), vice-consul de France.
SUEUR-MERLIN, membre de plusieurs sociétés savantes.

(2) La mère de M. Moreau appartient à l'ancienne famille des comtes d'Albon, qui, sous le nom de *Guigues*, ont attaché leur souvenir aux événemens de la France dès le IXe siècle.

(3) Ouvrages de M. César Moreau. — 1. *État du commerce de la Grande-Bretagne* avec l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, et chaque pays et colonies qui en dépendent, de 1697 à 1824, année par année (celles de paix distinctes de celles de guerre), etc.

2. — *Archives de la compagnie des Indes-Orientales*, considérées sous le rapport de revenus, dépenses, commerce, dette, navigation, etc., de 1600 à 1827.

3. — *Origine et progrès du commerce des soieries en Angleterre.*

4. — *Industrie Britannique*, vue dans ses exportations pour chaque pays, de 1698 à 1826.

5. — *Archives chronologiques de la marine royale et marchande britannique*, de 827 à 1828.

6. — *État de la navigation marchande*, intérieure et extérieure, *de la Grande-Bretagne*, de 1787 à 1827.

7. — *État* passé et présent de la situation *statistique de l'Irlande*, etc., etc.

8. — *Archives chronologiques des finances de la Grande-Bretagne*, établies d'après les documens officiels, depuis l'année 55 jusqu'à 1829.

9. — *Examen impartial du commerce de la Grande-Bretagne* avec toutes les parties du monde, durant les périodes les plus remarquables des 17e, 18e et 19e siècles.

10. — *Aperçu du commerce de la Grande-Bretagne*, de 1821 à 1827, présenté dans ses importations et exportations, au moyen de tableaux faisant connaître la quantité

l'un de ses frères. Recommandé par quelques personnes amies, M. César Moreau fut successivement employé dans les ministères de la guerre et de l'intérieur. Il remplit les fonctions qui lui furent conférées avec un zèle et une activité qui lui méritèrent les plus honorables attestations de la part de ses chefs (4).

Muni d'attestations si précieuses et si bien méritées, il quitta la Westphalie en 1810, et partit pour l'Espagne, où, sur la renommée de ses talens et de ses bonnes mœurs, il fut admis dans l'administration de l'armée française. Dans ce nouveau poste, M. César Moreau se conduisit de manière à mériter les éloges de MM. les intendans-généraux baron Dennié et Mathieu Favier. Telle fut la confiance qu'il sut inspirer à ces deux intendans-généraux, qu'il dût à leur bienveillant appui l'honneur d'exercer, pendant trois ans, plusieurs fonctions administratives, fonctions difficiles et délicates dont il s'acquitla avec son zèle accoutumé.

Le temps était venu où l'armée française, ayant à réparer de trop funestes revers, avait plus besoin que jamais de se recruter d'hommes qui joignissent les lumières au dévouement. M. César Moreau comprit la position de sa patrie, et courut s'enrôler dans un des régimens des Gardes-d'Honneur qui se formaient à la hâte par toute la France. Il fut élu au grade de sous-officier dans cette brillante milice, dont tous les membres étaient

et l'espèce des marchandises, avec l'indication des lieux de provenance et de destination.

11. — *Examen statistique du royaume de France en 1787* considéré sous les rapports de son étendue, de sa population, et de ses revenus; de ses dépenses, de sa dette, de son commerce, de sa navigation, etc., etc.

12. — *Tableau comparatif du commerce de France* avec toutes les parties du monde, avant la révolution et depuis la restauration.

13. — *Examen comparatif du commerce de France* avec tous les pays du monde, aux deux époques de paix les plus importantes qui ont précédé la révolution (1787 à 1789), et suivi la restauration (1819 à 1821), considéré sous le point de vue des importations et des exportations, réunies et séparément, avec l'indication de la valeur des principaux articles reçus ou expédiés, et l'opinion des auteurs les plus célèbres sur le commerce français avec chaque puissance.

14. — *Origine et progrès du commerce des laines brutes* et manufacturées en tissus, dans les Iles Britanniques.

15. — *Commerce de la France* avec tous les pays du monde, depuis 1629 jusqu'à 1815, année par année.

16. — *Commerce général*, en trois tableaux, du royaume de France avec chaque pays du monde, en 1827.

17. — Même travail pour 1828.

18. — Articles très-nombreux d'économie politique, dans les dix volumes in-4° publiés par la *Société française de Statistique universelle*, et par l'*Académie de l'Industrie*.

(4) Voir les pièces justificatives à la fin de a Notice: *Services administratifs*. Page 747.

considérés comme officiers. C'est en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1813 et 1814. Les honorables blessures qu'il reçut pendant ces mémorables campagnes, montrèrent qu'il était digne du grade qu'il avait reçu et de l'estime qu'on lui avait témoignée en le lui confiant (5).

En 1814, quand, par la fortune des combats et peut-être aussi par l'infamie de la trahison, le colosse fut tombé, M. César Moreau quitta l'armée. On lui offrit le grade de sous-officier dans une compagnie des Gardes-du-Corps: il le refusa, préférant, pour des raisons de santé, rentrer dans la carrière des emplois civils.

Depuis l'année 1809, M. César Moreau jouissait de l'auguste et puissante protection du prince qui, en 1827, fut appelé au trône de la Grèce, et qui, en refusant d'y monter, offrit un si éclatant exemple de modestie et de désintéressement. Grace à la protection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, depuis 1832 roi des Belges, bien plus sans doute qu'à son mérite ou à ses services administratifs et militaires, il obtint, au second retour des Bourbons, la faculté de choisir entre trois vice-consulats établis en Grèce, en Espagne ou en Allemagne. Il allait se décider pour l'un de ces emplois, lorsqu'une ordonnance parut, qui attachait six élèves vice-consuls à un pareil nombre de consuls-généraux, entretenus sur les points les plus importans des deux mondes. M. César Moreau fut aussitôt nommé à l'une de ces six places, et fut envoyé en 1816 auprès du consul-général de France à Londres, M. Séguier, frère de l'honorable pair de ce nom.

Indépendamment des travaux attachés à ses fonctions il chercha un nouvel aliment à son ardente activité dans un genre d'occupations et de recherches dont l'importance est bien haute, mais dont le goût est malheureusement trop peu répandu dans notre France. Il s'agit de cette multitude d'ouvrages statistiques sur le commerce de la Grande-Bretagne, dont l'exécution exigeait tant de courage, de patience, de méthode et de sagacité, et qui, appréciés aujourd'hui comme ils le méritent, ont placé M. César Moreau parmi les premiers statisticiens de l'époque. J'en dirai ici quelque chose, moins encore pour célébrer le talent de leur auteur, que pour exposer l'un de ses plus puissans titres à la con-considération publique, seul et glorieux prix qu'il ait attendu et recueilli de ses longs et pénibles travaux de statistique.

(5) Voir les pièces justificatives: *Services militaires*. Page 748.

M. César Moreau fit remonter ses recherches statistiques sur les différentes branches de la richesse de la Grande-Bretagne, jusqu'au temps les plus reculés. Il n'est pas un résultat de ses laborieuses recherches qui ne soit revêtu de l'authenticité la plus imposante. Tous les instans du jour, dont son poste lui permettait de disposer, M. César Moreau les employait à compulser attentivement les immenses documens officiels, déposés depuis des siècles, soit dans les bibliothèques publiques, soit dans les archives des ministères et du parlement; et il passait la plupart de ses nuits à coordonner les nombreux élémens qu'il avait recueillis, pour en composer un ensemble de données positives, qui pût servir à guider les commerçans et les hommes d'état eux-mêmes. Lorsqu'à la sollicitation d'amis capables d'apprécier la haute utilité de tels travaux, il se décida à les publier, tous les journaux qui paraissent en Angleterre n'eurent qu'une voix pour les célébrer et payer à leur auteur un juste hommage de reconnaissance et d'estime (6).

Pour donner une idée de la franchise et de la vivacité qu'ils mirent dans l'expression de leur opinion, je vais citer les propres paroles de l'un de ces journaux (*Asiatic-Journal*, août 1825), sur celui des ouvrages de M. César Moreau qui porte le titre d'*Archives de la Compagnie anglaise des Indes-Orientales, de* 1600 *à* 1825.

« C'est un ouvrage qui mérite d'être bien accueilli, et qui fait le plus grand honneur au talent et à la sagacité de son auteur. Les laborieuses recherches auxquelles M. César Moreau s'est livré depuis long-temps, et dont le public a déjà recueilli les fruits, doivent nécessairement l'avoir familiarisé avec les détails compliqués des finances et du commerce d'Angleterre. Cependant l'immensité du travail mécanique auquel il a dû se soumettre pour compulser et classer la masse volumineuse des comptes dont il vient de nous donner l'essence, et la contention d'esprit qui était si nécessaire pour assurer l'exactitude de ses calculs, dans une branche de notre administration publique qui, précédemment surtout, n'était point la plus remarquable par sa clarté et sa simplicité, le placent beaucoup au-dessus d'un simple compilateur. Après avoir ainsi brièvement et imparfaitement esquissé la nature de cette production, nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre étonnement qu'un ouvrage aussi désiré (car il l'était depuis long-temps) soit sorti de la plume d'un étranger Dans cette circonstance, M. César Moreau s'est montré le rival de son compatriote M. Dupin. En vérité, il est presque humiliant pour les Anglais de réfléchir que le meilleur traité sur leur constitution, le meilleur exposé des travaux et des établissemens publics de la Grande-Bretagne, ainsi que le meilleur aperçu de leurs affaires financières et commerciales, leur soit légué par des écrivains étrangers qui n'ont pu être aidés par aucune des facilités qui sont à la disposition des personnes nées en Angleterre.»

Et voici comme s'exprimait également sur M. César Moreau, le *Standart*, n° 657.

Nous avons copié du Morning-Journal avec un extrême plaisir un hommage offert au talent et au zèle de M. César Moreau, dont les ouvrages sur toutes les branches de l'économie ont placé si favorablement au jour et les lumières et la persévérance. Il serait impossible d'indiquer aucun de ses compatriotes auquel la nation anglaise fût aussi redevable; il s'est imposé sans autre motif concevable que celui de perpétuer des sentimens de respect et d'amour entre les lieux qui l'ont vu naître et ceux qu'il habita tant d'années; et les moyens qu'il employa pour parvenir à son but furent aussi ingénieux qu'honorables. Présentant dans les moindres détails les ressources et les intérêts de la Grande-Bretagne, il a mis ses compatriotes à même d'apprécier la force et comprendre la politique naturelle de l'Angleterre, et d'en déduire cette conséquence remarquable, que les deux nations ont un intérêt égal et éternel à entretenir ensemble l'alliance la plus intime. On a dit avec raison que toutes les fois que l'Europe jouira d'une paix permanente, cette paix sera l'effet de l'intelligence universelle et parfaite des intérêts des différens états qui la composent : dans ce sens le domaine littéraire peut être considéré comme le lien de paix et d'union qui doit unir la grande famille européenne, et, sans contredit, le suffrage de toute l'Angleterre placera toujours M. Moreau au nombre des bienfaiteurs des peuples.

Les diverses sociétés savantes de l'Angleterre s'associèrent bientôt à des éloges si bien méritées, et la plupart d'entre elles s'empressèrent d'appeler M. César Moreau dans leur sein. C'est ainsi qu'il devint presque en même temps membre de la Société royale de Londres et de l'Institut royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de la Société royale et centrale d'Agriculture, trois corps savans dont tout le monde connaît l'extrême répugnance à admettre des membres étrangers (7).

Un autre genre de récompense auquel

(6) La plupart des journaux anglais ont parlé avantageusement des ouvrages de M. César Moreau, parmi lesquels nous citerons l'*Age*, l'*American Moniteur*, l'*Asiatic Journal*, le *British Press*, le *British Traveller*, le *Courrier* le Courrier Français de Londres, l'*Edinburg Review*, l'*English Gentleman*, l'*Examiner*, le Furet de Londres, le *Gentleman's Magazine*, le *Globe and Traveller*, le *John Bull*, le *Litterary Gazette*, le *Litterary Chronicle*, le Mercure de Londres, le *Monthly critical Gazette*, le *Monthly Magazine*, le *Morning Chronicle*, le *Morning Journal*, le *Morning Post*, le *Naval and Military quaterly Magazine*, le *New London litterary Gazette*, le *New Monthly Magazine*, le *News*, le *New Times*, l'*Oriental Herald*, le *Standar*, le *Star*, le *Sunday Moniteur*, le *Times*, *Westminster Review*, et un grand nombre d'autres journaux publiés en Angleterre, en Écosse et en Irlande.

(7) Il est assez curieux de parcourir la liste des corps savans qui l'ont appelé dans leur sein, pour que nous la donnions ici.

1817. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.

1818. — Société de Londres pour l'encouragement des Arts, Manufactures et Commerce, dans les îles et possessions britanniques.
Société de Philosophie de Londres.

1819. — Société centrale d'Agriculture de la Grande-Bretagne.

1820. — Société Médico-Botanique de Londres.

1822. — Institut royal des Sciences de la Grande-Bretagne.

1823. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille.

1825. — Société royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

il ne dut pas être insensible, ce furent les témoignages d'intérêt et de satisfaction qu'il reçut de la part de la Société de Statistique de Londres et de presque tous les gouvernemens de l'Europe (8).

Après avoir exécuté de si précieux travaux touchant le commerce et les finances de l'Angleterre, M. César Moreau en exécuta de semblables sur la France, sa

1826. — Institut littéraire des Sciences de Londres.
Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

1827. — Société royale de Londres.
Société royale des Antiquaires de France.
Société de Géographie de Paris.
Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

1828. — Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon.
Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle.
Société d'Agriculture et de Commerce de Boulogne.

1829. — Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Turin.
Société Asiatique de Paris.
Société littéraire et des Sciences de Bombay.
Société du Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie.

1830. — Société royale des Antiquaires de Copenhague.
Société Statistique de la Grande-Bretagne.
Société de Géologie de France.
Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.
Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.
Académie royale des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz.
Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts d'Amiens.

1831. — Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen.
Société d'Agriculture de Massachusetts.

1832 à 1836. — Académie royale des Sciences de Naples. — Institut historique de France et de celui de Massachusetts, et un grand nombre d'autres corps savans et d'institutions d'utilité publique.

(8) Il reçut les plus flatteuses marques d'approbation de la part des membres de la famille royale d'Angleterre, des ministres anglais près de la cour de Saint-James, et de plusieurs souverains puissans. Nous citerons, parmi ces derniers, les empereurs de Russie, d'Autriche et du Brésil, et les rois de Prusse, des Pays-Bas et d'Espagne. M. le marquis de Cuningham, l'un des personnages les plus recommandables, attaché comme grand-officier du palais au service du roi d'Angleterre, daignait lui écrire :

« Monsieur, j'ai le plaisir de vous in- » former que j'ai eu l'honneur de mettre » sous les yeux du roi votre intéressant » ouvrage sur la puissance commerciale » de la Grande-Bretagne, ouvrage que » sa majesté a daigné recevoir avec » satisfaction. Sa majesté m'ordonne de » vous témoigner la haute approbation » qu'elle accorde à votre travail. Je sai- » sis cette occasion de vous remercier » sincèrement de la bonté que vous avez » eue de me destiner personnellement » un exemplaire de votre ouvrage, et je » vous prie de vouloir bien recevoir l'as- » surance des sentimens de respect et » d'estime avec lesquels j'ai l'honneur » d'être, monsieur, votre très humble et » obéissant serviteur.

» Le marquis DE CUNINGHAM. »

Pour qu'on soit à même de juger la position d'écrivain statisticien de M. César Moreau, en Angleterre, nous rappellerons que la Société de Statistique de Londres, par une heureuse inspiration, lui dédia en 1827, une collection de documens statistiques de l'empire Britannique (*Strastistical illustrations of the territorial extent and population, rental taxation, finances, commerce, comsomption, insolvenzy, pauperisme; and crime, of the Briticsh empire.*) Avec cet épigraphe : « *Every line a moral : — Avery page a history !* » Voici les termes de cette dédicace :

A Monsieur César Moreau (de Marseille), *membre de la Société Royale de Londres*, etc.

« Monsieur, les membres de la Société » Statistique de Londres vous prient d'a- » gréer les vifs témoignages de leurs re- » mercîmens, pour l'obligeance et l'extrê- » me empressement que vous avez apportés » à faciliter leur recherches, en mettant » à leurs disposition les ouvrages et les do- » cumens officiels nombreux que vous pos- » sédez. Considérant que rien ne peut » mieux faire connaître les soins de Dieu » à l'égard des hommes, et contribuer en » même temps au bien-être de la Société, la » Société pense que les ouvrages précieux » de statistique que vous avez publiés à si » grands frais d'argent, de temps et de tra- » vail, vous donnent des droits à la con- » sidération et à l'estime de la Société en » général : et c'est à tous ces titres que les » membres de la Société de Statistique de » Londres vous dédient cet ouvrage sur la » même matière, comme un hommage » d'approbation et d'estime. »

patrie. Son *Examen statistique du royaume de France*, et ses deux *Tableaux comparatifs du commerce* de cette nation avec tous les pays du monde, à différentes époques, attirèrent sur lui l'attention du gouvernement français, lequel lui témoigna sa satisfaction en l'appelant, en 1825, aux fonctions de vice-consul de France à Londres.

Qui se fût attendu que M. le consul-général se serait montré contraire à une faveur si bien méritée, et qu'il se serait obstinément refusé à faire reconnaître son subordonné à Londres dans sa nouvelle qualité ? Ce fut pourtant ce qui arriva. Mais M. César Moreau, surmontant, par la force de son âme, une si haute et si frappante injustice, n'en continua pas moins à remplir ses anciennes fonctions d'élève vice-consul avec autant de zèle

que de loyauté. Trois ou quatre ans après, il fut appelé à Paris pour exécuter, au ministère des affaires étrangères, un travail de statistique commerciale et industrielle; travail difficile et compliqué, dont il se tira avec son habileté ordinaire. Dans ces circonstances, on lui offrit de prendre part à l'éducation du jeune héritier présomptif de la couronne, en préparant pour lui une série de tableaux qui l'initiassent un jour aux connaissances si importantes de la statistique, et dont l'ignorance est particulièrement si fatale aux princes.

M. César Moreau commença bientôt l'immense travail statistique où le jeune prince aurait à puiser de si utiles renseignemens; et déjà ce travail avançait, lorsqu'il plut à M. le prince de Polignac, devenu premier ministre, d'en faire ordonner la suspension. Le nouveau chef du cabinet de 1829, qui nourrissait, depuis son ambassade d'Angleterre, une secrète haine contre un si honorable fonctionnaire, et qui probablement avait résolu de l'éloigner de sa patrie, pour revêtir un protégé de son vice-consulat à Londres, le fit nommer vice-consul à Trébisonde !.. à Trébisonde, séjour de peste, de barbarie et de brigandage ! Il fallait accepter ou sortir pour jamais d'une carrière qu'il avait honorée par une conduite irréprochable et de précieux services. M. Moreau accepta; mais, comme il était malade, il sollicita et obtint l'ajournement de son départ. Cependant M. César Moreau ne s'étant point rétabli, le ministère envoya sur ce point une autre personne.

M. César Moreau gagna à cet arrangement la moitié du traitement attaché au poste qu'il n'avait pu aller remplir: une somme, pendant un an, de 3,000 francs, tel fut l'unique dédommagement qu'on lui offrit de la perte de son vice-consulat de Londres; mais il habitait, après vingt-cinq ans de services administratifs, militaires et consulaires, le sol de sa patrie! il sut de nouveau se résigner et chercher l'oubli de l'ingratitude dans les travaux de la philanthropie, travaux si chers à l'homme de bien, et qui lui laissent de si doux souvenirs !

Sachant que malheureusement la statistique était une science ou presque ignorée ou négligée en France, et persuadé des avantages qui pourraient résulter de la propagation de cette science utile, il fonda, lui seul et borné à ses ressources personnelles, sous le nom de *Société française de Statistique universelle*, une institution qui lui paraissait propre à réaliser ses philanthropiques espérances. Le ciel bénit des vœux si honorables. On ne retracera point ici tout ce que son entreprise lui coûta d'efforts, de

soins et de sacrifices. Ces efforts, ces soins, ces sacrifices furent tels qu'on se refuserait peut-être à y croire. Bref, la Société de Statistique comptait à peine trois mois d'existence, qu'elle possédait déjà dans son sein plus de cinq cents membres, parmi lesquels on distinguait les personnages qui honorent le plus la France et l'Europe par leurs lumières et leurs vertus. Elle en vint à inspirer tant d'intérêt et d'estime, que des princes puissans se trouvèrent qui souhaitèrent de voir figurer leur nom sur ses listes, et la prirent sous leur protection. Un empressement si inouï, si honorable pour cette Société, s'explique par le but aussi vaste qu'élevé qu'elle se proposait. Ce glorieux résultat pouvait inspirer de l'orgueil: il n'inspira à M. César Moreau que cette satisfaction intime et pure que donne la certitude d'avoir bien fait.

Une année après la fondation de la *Société française de Statistique universelle*, M. César Moreau, toujours agité du noble besoin d'être utile à ses semblables, et résolu à produire une œuvre philanthropique dont les fruits pussent être encore plus heureux et surtout plus assurés, fonda l'*Académie de l'Industrie Agricole, Manufacturière et Commerciale*. En créant cette Société nouvelle, son but unique fut d'établir un foyer actif et puissant, d'où partissent incessamment de graves et doctes instructions, qui éclairassent sur leurs intérêts les agriculteurs, les manufacturiers et les commerçans, non seulement de la France, mais de toutes les contrées qui jouissent d'un commencement de civilisation. Un but si grand et si honorable devait frapper tous les hommes à qui la civilisation est chère et qui joignent les lumières aux vertus. Aussi, dès qu'on eut connaissance de la fondation de l'*Académie de l'Industrie*, un grand nombre de citoyens de toutes les classes s'empressèrent-ils de solliciter l'honneur d'y être admis. On aura la preuve d'un fait si honorable en jetant les yeux sur les noms qui décorent les listes de l'*Académie*. Si l'on juge une Société savante d'après ses œuvres, il est évident que celle-ci mérite un rang distingué parmi ses sœurs ; car, après quatre mois seulement d'existence, elle se trouva entièrement organisée, et put montrer ses titres à l'estime publique dans plusieurs bulletins qui, à leur apparition, ont paru justifier les espérances qu'on avait conçues de l'*Académie de l'Industrie*. Cette Académie, qui compte dans son sein tant de notabilités françaises et étrangères, continuera, sous les généreuses inspirations du patriotisme, les grands travaux qu'elle s'est courageusement imposés, et tout promet qu'ils porteront des fruits dignes du siècle et des

louables sentimens qui les ont inspirés.

Telle est la position de M. César Moreau, de cet homme de bien qui a long-temps et honorablement servi son pays, et qui emploie, depuis 1829, ses loisirs à la fondation et à la direction de deux corps savans, dont les travaux paraissent devoir ajouter à sa renommée et au bonheur de la France.

J.-B. VAUCHER.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

A L'APPUI DE LA NOTICE

DE M. CÉSAR MOREAU (DE MARSEILLE).

PREUVES DE SERVICES ADMINISTRATIFS.

Le baron Stotting, auditeur au Conseil-d'État, chef du secrétariat du ministère de la guerre en Westphalie, certifie que M. César Moreau a été employé dans les bureaux de la guerre; qu'il a toujours donné des preuves de zèle et de probité.

M. Aubert, secrétaire-général du ministère de l'intérieur, certifie que M. César Moreau a été employé dans les bureaux dudit ministère, qu'il y a travaillé avec zèle et assiduité, et qu'il n'a quitté son emploi que pour retourner en France. *Cassel (Westphalie)*, 19 *octobre* 1810.

Je n'ai qu'à me louer de la bonne conduite M. César Moreau pendant qu'il a été employé sous mes ordres; et d'après le zèle et l'assiduité qu'il a montrés, son application et son exactitude à remplir ses devoirs, c'est avec un double plaisir que je lui renouvelle ici le témoignage de toute ma satisfaction. VIALAS.

Je certifie que les rapports qui m'ont été faits par M. l'inspecteur Turcon sur le zèle et l'aptitude qu'apporte M. César Moreau dans les diverses fonctions qui lui sont confiées, font qu'il sera dans le cas de mériter promptement de l'avancement. *Le directeur*, PRÉVOST.

Le commissaire ordonnateur certfie que M. César Moreau a été employé sous ses ordres et a rempli ses devoirs avec zèle, intelligence et exactitude. BASIRE.

L'ordonnateur en chef soussigné certifie que M. César Moreau a servi avec zèle à l'armée d'Espagne.

Mathieu DE FAVIERS.

M. César Moreau a été employé dans l'administration à l'armée d'Espagne pendant trois ans. Lorsque j'étais intendant-général de cette armée, j'ai eu lieu de me louer de l'aptitude de M. César Moreau, de son application et de sa bonne conduite, et je n'ai depuis cessé de lui porter intérêt. Baron DENNIEC.

Lettre de service. — A M. César Moreau.

Napoléon, par la grace de Dieu et la constitution de l'empire, empereur des Français, ayant à désigner un adjoint aux commissaires des guerres pour être employé en cette qualité sous les ordres de M. Ris, ordonnateur en chef, a fait choix de M. César Moreau. Il est en conséquence ordonné aux officiers-généraux, aux officiers d'état-major, à ceux de l'artillerie et du génie, aux inspecteurs aux revues, aux commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux commandans des corps et à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître et faire reconnaître en ladite qualité par ceux étant à leurs ordres.

Par le ministre de la guerre, le ministre d'État,
Comte DARU.

Je connais M. César Moreau depuis cinq ans; je l'ai différentes fois recommandé à l'armée d'Espagne, où il a été honorablement employé pendant trois ans; sa conduite, ses talens es sa constante application à ses devoirs, lui ont fait mériter l'estime de ses chefs et des militaires.

Le lieutenant-général comte MILHAUD.

PREUVES DE SERVICES MILITAIRES.

Le préfet du département d'Indre-et-Loire certifie que M. César Moreau s'est présenté volontairement le 21 mai 1813, pour être admis dans le 3e régiment des Gardes-d'Honneur, et qu'il s'est habillé, monté et équipé à ses frais. Baron DESTOUCHE.

J'étais chef de l'état-major de la place de Landau, quand j'ai connu M. César Moreau; il faisait partie du 3e régiment des Gardes-d'Honneur. Les officiers de son escadron l'affectionnaient beaucoup et en disaient du bien; ils étaient dans l'intention de l'avancer, etc.

Le colonel MORIN.

M. César Moreau faisait, en 1813, partie des Gardes-d'Honneur; et par son seul mérite, il a été promu au grade de sous-officier, équivalant dans la ligne à celui de lieutenant de cavalerie; il a fait, en cette qualité, les pénibles campagnes de 1813 et 1814. A la bataille d'Hanau, il eut son cheval tué sous lui et reçut plusieurs blessures. Il était parti pour obtenir des récompenses et de l'avancement, lorsque les Gardes-d'Honneur furent licenciées.

Le lieutenant-général, comte LUCOTTE.

PREUVES DE SERVICES CONSULAIRES, 1816 à 1831.

Paris, le 30 *juin* 1816.

Le duc de Richelieu à M. César Moreau.

Je vous annonce, Monsieur, que le roi, par ordonnance du 11 de ce mois, vous a nommé à une des places d'élève vice-consul, avec un traitement de 2,000 fr. Vous résiderez en cette qualité, auprès du consul-général de sa majesté à Londres.

J'aime à me persuader, Monsieur, que vous ne négligerez rien pour vous rendre digne de la grace dont S. M. vient de vous honorer.

Recevez, etc. RICHELIEU.

Londres, le 1er *juin* 1819.

Consulat-général de France en Angleterre.

Nous soussignés nous faisons un plaisir d'attester que nous sommes satisfaits de la bonne conduite de M. César Moreau, élève depuis 1816 à notre consulat général; qu'il montre beaucoup de zèle, et a su, en différentes occasions, se rendre utile. Nous pensons qu'il s'est acquis des droits à la continuation de la bienveillance de ses protecteurs, et nous désirerions nous-mêmes pouvoir contribuer à son avancement.

Londres, le 13 *juin* 1819.

Le chevalier Séguier, consul-général de France à S. E. le ministre des affaires étrangères.

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à votre excellence une lettre que m'écrit S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg; il m'y fait connaître qu'il vient de recommander à votre excellence l'élève attaché à mon consulat général, et me prie, en qualité de chef de M. César Moreau, de faire valoir ses droits à de l'avancement. Une pareille invitation est trop respectable pour que je ne m'empresse pas d'y satisfaire; elle ne fait d'ailleurs que me fournir une occasion de parler du zèle de M. César Moreau. Je lui dois la justice de déclarer qu'il cherche à s'instruire, qu'il a acquis des connaissances; qu'en plusieurs circonstances il a su se rendre utile au consulat-général. J'ajouterai qu'il s'est fait des liaisons respectables, que sa conduite est rangée, et qu'il me paraît enfin s'être acquis des titres à la bienveillante protection de votre excellence.

Le chevalier SÉGUIER.

S. A. R. le prince Auguste-Frédéric, duc de Sussex, à M. le marquis d'Essolles, ministre de affaires étrangères

Monsieur le marquis, j'apprends que le prince Léopold de Saxe-Cobourg recommande à votre excellence M. César Moreau, et sollicite vivement son placement comme agent français à l'île Maurice. Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de votre excellence, je prends la liberté de me joindre à S. A. R., et lui recommander particulièrement M. Moreau. Je m'intéresse depuis deux ans à ce jeune homme: tous les rapports qui m'ont été faits sur son compte, en ma qualité de protecteur ou de président, par les secrétaires des sociétés de philosophie, des arts,

des manufactures et du commerce, lui sont très avantageux. Sa récompense, pour avoir mis ces sociétés scientifiques en communication avec celles de France, a eté d'en être nommé membre. Je ne rapporte ce fait à votre excellence, que parce que je le crois honorable pour M. Moreau, et digne de lui mériter la bienveillance de votre excellence, que je sollicite fortement en sa faveur.

Palais de Kensington, le 27 *juin* 1819.

Auguste-Frédéric, duc de Sussex.

Londres, le 28 *février* 1820.

Le chevalier de Séguier, consul général de France en Angleterre, à S. E. le ministre des affaires étrangères.

Extrait de la dépêche n° 617. — Me trouvant dernièrement avec S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg, il m'a parlé avec chaleur de l'intérêt qu'il porte à M. César Moreau, et m'a prié d'en faire connaître toute l'étendue à votre excellence.

Mémoires sur l'Agriculture, les Manufactures et le Commerce.

En 1821, le ministre des affaires étrangères de France écrivit circulairement à tous les agens consulaires, pour leur ordonner de lui adresser chaque année un mémoire où fussent méthodiquement réunis tous les renseignemens possibles touchant l'agriculture, les manufactures et le commerce des pays de leur résidence respective. Pendant son séjour à Londres, en qualité de vice-consul, M. César Moreau fut employé à la réunion des matériaux relatifs à ce genre de mémoires; et tels étaient son zèle et son activité, que ce nouveau travail ne nuisit en aucune sorte à ses occupations ordinaires. Les pièces suivantes, au reste, émanées de M. le consul-général, témoignent hautement des services qu'il rendit en pareilles circonstances, et du noble dévouement qui ne cessa jamais de l'animer.

Mémoire de 1822.

Extrait. — Dans mon désir de compléter ainsi le présent par le passé, et d'éclairer en même temps l'un par l'autre, par d'utiles recherches, rapprochemens et comparaisons, je me suis livré à un travail assez étendu, celui de recueillir les *valeurs officielles* des importations de France en Angleterre, et des expéditions d'Angleterre en France durant un espace de temps aussi long que je le pourrais.

Ces différentes données, prises à des époques si éloignées et en même temps si récentes, me mettent, pour la première fois, en état de comparer avec une même mesure les différentes époques d'avant et après le traité de commerce de 1785, et d'avant et après la guerre de la révolution.

Le travail de cette compilation a été fort long, et je n'aurais même pu le suivre, si l'élève vice-consul attaché au consulat-général, M. Moreau, ne s'y était livré avec une suite et un zèle qu'il m'est agréable de pouvoir signaler à votre excellence, et qui sans doute méritera son approbation.

Mémoire de 1823.

Extrait. — J'ai eu beaucoup à me louer cette année, de même que les années précédentes, du zèle que M. Moreau, élève vice-consul attaché au consulat-général, a mis à me seconder dans les recherches et compilations laborieuses que nécessitait la confection des différens tableaux; je crois devoir, dans ce point de vue, le recommander de nouveau à la bienveillance particulière de votre excellence.

Mémoire de 1824.

Extrait. — Le travail a été long, à cause de la multiplicité des recherches préliminaires qu'il a fallu faire; c'est ce qui a beaucoup retardé l'envoi de ce mémoire; mais j'ose croire que son importance et son utilité justifieront suffisamment le délai. Je ne terminerai pas ce mémoire sans rendre à l'élève vice-consul, attaché à mon consulat-général, M. Moreau, la justice de dire qu'il m'a très utilement aidé à trouver, et ensuite à mettre en ordre les différens états sur lesquels s'appuie mon travail.

Mémoire de 1825.

Extrait. — Je terminerai ici mon mémoire, où votre excellence remarquera sans doute que je me suis surtout attaché aux faits; ce sont eux, beaucoup plus que les théories, qui intéressent l'administration. Un consul n'est, à

proprement parler, qu'un collecteur de matériaux; c'est à des mains plus habiles et mieux en position qu'il est donné de les mettre en œuvre. M. César Moreau, qui m'a prêté chaque année une aide très effective pour la collection et l'arrangement des matériaux qui composent nos tableaux, m'a été cette année plus utile encore : c'est particulièrement à lui que je les dois, sous ce point de vue, il me paraît s'être fait de nouveaux titres à la bienveillante faveur du ministère.

Mémoire de 1826.

Extrait. — Il ne me reste plus, monseigneur, qu'à répéter l'éloge annuel que je fais de M. Moreau, pour l'utilité dont il est au consulat pour la rédaction des tableaux généraux de commerce et de navigation.

Mémoire de 1826, sur la détresse anglaise.

M. Moreau m'a aidé dans la confection et le tracé des tableaux contenus dans ce mémoire, avec son zèle et son intelligence ordinaires.

Paris, 28 mars 1826.

Le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, à M. Moreau, vice-consul à Londres.

M. le baron Séguier m'a transmis, monsieur, les nouveaux tableaux qui ont pour objet de faire connaître les exportations des produits du sol et de l'industrie anglaise pour tous les pays du monde, durant différentes séries d'années. J'ai reçu avec plaisir ce travail intéressant, et j'y trouve une nouvelle preuve du zèle que vous mettez à étudier les divers documens relatifs du commerce de la Grande-Bretagne. Baron de Damas.

Preuve de la nomination, à Londres, de M. César Moreau comme vice-consul de France.

Paris, le 26 *août* 1825.

Le ministre des affaires étangères à M. César Moreau, élève vice-consul de France, à Londres.

J'ai l'honneur de vous annoncer, monsieur, que le roi, par ordonnance en date du 21 de ce mois, vous a nommé vice-consul à Londres avec un traitement annuel de deux mille francs.

Vous devrez d'ailleurs, suivant ce qui est prescrit à cet égard par l'instruction royale du 8 août 1814, rester entièrement placé sous la direction du conseil-général de sa majesté.

Vous trouverez, monsieur, dans cette nomination, un puissant encouragement de vos efforts pour rendre de plus en plus vos services utiles et méritoires; et je suis persuadé que vous répondrez dignement à la confiance dont le roi a bien voulu vous honorer en cette occasion.

Recevez, etc. Le baron de Damas.

Preuves du service spécial près du ministre des affaires étrangères.

Le ministre des affaires étrangères à M. César Moreau, vice-consul de France.

Extrait. Vous demandez, monsieur, à être attaché à la division commerciale de mon ministère, pour y être chargé d'un travail spécial consistant à réunir, dans des tableaux statistiques, toutes les informations commerciales que présentent, soit les relevés de l'administration des douanes, soit les publications analogues faites en pays étrangers, soit enfin la correspondance de nos consuls; et vous sollicitez en outre un traitement qui vous serait personnellement accordé, une somme annuelle de 2,400 fr., qui serait partagée entre un expéditionnaire et un imprimeur lithographe que vous avez formé à ce genre de travail.

Je ne saurais, monsieur, vous attacher en ce moment à mes bureaux, puisqu'il n'existe aucuns fonds disponibles sur le chapitre des traitemens de l'administration centrale du département. Mais comme il m'a été représenté que, si vous consacriez à des investigations sur les mouvemens du commerce de la France avec les diverses contrées étrangères, le zèle dont vous avez fait preuve dans les recherches du même genre que vous avez entreprises en Angleterre sur les relations commerciales de ce royau-

me, la forme nouvelle dans laquelle vous présenteriez ces informations pourrait offrir une véritable utilité ; je me suis déterminé à prolonger, pour un temps illimité, le congé dont vous jouissez. Vous voudrez bien exécuter à Paris, et chez vous, les travaux statistiques que vous confiera la division des affaires commerciales. Vous conserverez d'abord la jouissance intégrale du traitement de *deux mille francs*, qui vous est alloué comme vice-consul à Londres, et vous recevrez en outre une indemnité de 4,000 fr. qui vous sera payée par trimestre. Au moyen de cette indemnité, vous paierez, comme vous l'entendrez, les personnes que vous emploierez, et dont le ministère ne saurait en aucune façon se charger.

C'est d'ailleurs avec plaisir, monsieur, que j'ai pris cette décision ; vous y trouverez la récompense de vos précédens services, et vous la justifierez, je n'en doute pas, par l'utilité de vos travaux.

Le comte de la FERRONNAYE.

— *De* 1825 *à* 1829, *le traitement de vice-consul à Londres n'a été que de deux mille francs ; mais aussitôt que M. César Moreau a été remplacé, ce traitement a été porté à* six mille francs !

Paris, le 31 *octobre* 1828.

Le ministre des affaires étrangères, à M. César Moreau, vice-consul à Londres.

Je vous annonce avec plaisir, monsieur, que, par ordonnance du 29 de ce mois, le roi, sur mon rapport, vous a nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Un zèle soutenu et des travaux utiles vous ont valu, monsieur, ce témoignage de la satisfaction royale, et il m'a été agréable de le solliciter en votre faveur.

Recevez, etc.

Le comte de la FERRONNAYE.

N. B. Le brevet remis à M. Moreau porte le numéro d'ordre 41,881. *Il est porté au registre* 14, *fol.* 239.

Preuves que M. César Moreau n'a pas peu contribué à l'organisation en France, d'une bonne administration des douanes, et à la fondation du conseil supérieur du commerce, et ensuite du ministère du commerce.

Extrait des lettres qui ont été adressées à M. César Moreau par M. le comte de Saint-Cricq, administrateur, qui s'est fait une si honorable réputation dans la direction générale des douanes, le bureau et le ministère du commerce. La lecture de ces documens démontrera, si nous ne nous trompons, que M. César Moreau n'a pas médiocrement contribué aux succès de la gestion de M. le comte de Saint-Cricq, et que, si celui-ci est parvenu à rassembler une foule de renseignemens positifs, éminemment utiles au gouvernement français, l'estimable fondateur de l'Académie est en droit de revendiquer une grande part de la gloire attachée à un si beau résultat.

Le comte de Saint-Cricq à M. César Moreau.

Paris, le 26 *décembre* 1820 (n° 7822).

Extrait. J'accepte avec reconnaissance l'offre que vous me faites de m'adresser le travail dont vous vous occupez sur les revenus généraux de l'Angleterre et des pays sous sa domination. Je ne puis que vous féliciter d'avoir conçu ce projet, à l'exécution duquel j'attache un grand intérêt.

Je vous prie de joindre à votre envoi tous les documens que vous pourrez vous procurer, et dont la connaissance vous paraîtra de quelque intérêt pour le commerce français. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 21 *juillet* 1821.

Extrait. Je vous remercie beaucoup des soins et de l'empressement que vous mettez à me procurer tout ce qui peut être utile au service.

Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 15 *mars* 1822.

Extrait. Je possède déjà par vos soins la collection des journaux du parlement, ainsi qu'un nombre infini de documens détachés dans lesquels se trouvent tous les renseignemens désirables sur la balance du commerce de l'empire britannique. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 25 *avril* 1822 (n° 2525).

Extrait. Je saisis avec plaisir cette occasion de vous témoigner combien j'apprécie le zèle que vous mettez à me tenir au courant de tout ce qui peut intéresser le service du roi. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 6 *juillet* 1822 (n° 4120).

Extrait. Le grand nombre des documens qui me sont déjà parvenus par vos soins, me fait sentir la nécessité d'un travail d'ensemble, dont l'objet est de mettre en dehors et de disposer dans un ordre méthodique tous les renseignemens relatifs aux différentes branches du commerce, etc. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 10 *juin* 1822 (n. 3491).

M. David, administrateur des douanes, à M. César Moreau.

Un autre objet pour lequel je recours encore à votre obligeance est la composition du bureau de commerce d'Angleterre, ses attributions et son mode de procéder.

Le travail que vous avez fourni précédemment à M. le comte de Saint-Cricq contenait des notions satisfaisantes ; mais il n'est plus à ma disposition : je désirerais en avoir une copie, et je vous serais très reconnaissant d'y ajouter les détails qui seraient venus ultérieurement à votre connaissance et qui pourraient jeter quelque lumière sur cet objet. DAVID,

actuellement secrétaire-d'état du conseil supérieur du commerce.

Paris, le 25 *janvier* 1823.

Extrait. Tel a été, monsieur, l'heureux résultat de vos soins pendant les deux dernieres années, que je possède aujourd'hui des notions sur toutes les branches du commerce et de l'administration anglaise, etc.

Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 24 *juin* 1824.

Extrait. Je vois avec plaisir que vous n'avez rien négligé dans ces derniers temps pour ajouter à vos moyens d'information, ce que vous êtes en mesure de fournir, sur la législation commerciale de l'Angleterre et sur les progrès de son industrie, tous les renseignemens qui peuvent éclairer la marche de l'administration française.

Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 20 *juin* 1825.

Extrait. Je vous dois des remercîmens pour le zèle avec lequel vous continuez de fournir le bureau du commerce de tous les documens que vous supposez devoir lui être utiles. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 30 *janvier* 1826.

Extrait. Je compte toujours sur le zèle actif et éclairé que vous avez apporté jusqu'à ce jour dans l'envoi de tous les documens qui sont de nature à intéresser le bureau du commerce. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 5 *août* 1826.

Extrait. Je vois avec plaisir les mesures que vous avez prises pour être informé promptement des nouvelles dispositions commerciales. Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 17 *avril* 1827.

Extrait. Je compte, à cet égard, sur l'exactitude et la célérité ordinaire de vos recherches.

Comte DE SAINT-CRICQ.

Paris, le 29 *décembre* 1830.

Le comte Beugnot, ministre d'état, président du bureau de commerce, à M. César Moreau.

Extrait. Je ne puis, en vous exprimant tous mes regrets de la cessation de mes rapports avec vous, que vous remercier du zèle et de l'exactitude que je sais que vous avez toujours apportés dans les communications dont le bureau du commerce vous est redevable.

Comte BEUGNOT.

RÉCOMPENSES

Accordées à M. César Moreau, après vingt-cinq annnées de services administratifs, militaires et consulaires.

Paris, le 17 février 1830.

Le prince de Polignac à M. César Moreau.

J'ai l'honneur de vous informer, monsieur, que le roi, sur mon rapport, et par une décision du 14 de ce mois, vous a nommé vice-consul à Trébisonde.

Le besoin d'avoir sur ce point un agent consulaire chargé d'y recueillir les informations qui peuvent être utiles à nos relations avec la Perse, m'a déterminé à proposer à sa majesté de rétablir le vice-consulat de Trébisonde; mais, comme des diverses routes qui ont été ouvertes à notre commerce avec cette contrée, celle qui passe par *Erzeroum* offre, d'après les renseignemens les plus récens, le trajet le moins long et le moins dispendieux, le roi a ordonné en même temps qu'en rétablissant le vice-consulat de Trébisonde, l'agent à qui la gestion en serait confiée résiderait habituellement à *Erzeroum*. Cette disposition a pour objet de prévenir les difficultés que pourrait faire la Porte de délivrer des firmans d'*exequatur* à un nouveau vice-consulat établi dans une ville située au milieu des terres, et qui n'a été jusqu'ici la résidence d'aucun agent étranger.

Je vous préviens en même temps, monsieur, qu'un traitement de 7,000 fr. a été attaché au vice-consulat dont le choix du roi vous a rendu titulaire.

Le prince Jules de Polignac.

M. César Moreau à son excellence le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères.

Extrait. — Je me conformerai aux ordres que votre excellence m'a fait l'honneur de me transmettre, avec le respect, le zèle et l'abnégation absolue qui ont invariablement dirigé ma conduite pendant les quinze années de ma vie que j'ai exclusivement consacrées au service consulaire. Toutefois, j'ose prendre la liberté de faire observer à votre excellence que l'ancienneté de mes services dans son département, la date de ma nomination d'élève vice-consul, d'où il résulte que je suis à la fois le plus ancien des membres de cette institution, et celui qui a reçu le moins d'avancement, la nature des travaux auxquels je me suis livré, les distinctions qu'ils m'ont values, les occupations auxquelles, depuis ma rentrée à Paris, je me suis livré pour le ministère des affaires étrangères, et enfin ma position sociale, me portaient à croire que je pourrais rendre d'utiles services à mon pays sur un point moins obscur, moins étranger à mes connaissances que celui qu'il a plu à sa majesté de me désigner dans la Turquie asiatique. Mais puisque votre excellence en a jugé autrement, mon devoir est d'obéir et d'apporter dans cette obéissance tout le dévouement que le gouvernement a le droit d'attendre de ses agens. Seulement je solliciterai de votre excellence une faveur que son équité et ses égards pour le bien-être de ses subordonnés ne me refuseront point. La nécessité de régler mes affaires domestiques, ma santé délabrée et qui, dans l'intérêt même du service, a besoin de se raffermir avant que j'entreprenne un aussi long voyage, et que j'aille habiter un climat dont l'influence sur ma constitution peut être décisive; toutes ces considérations me font supplier votre excellence de vouloir bien ne rendre mon départ obligatoire que dans trois mois.

Cette courte prolongation de séjour sera profitable au succès ultérieur de ma mission; car je l'utiliserai pour acquérir les connaissances qui y sont relatives, et qui me manquent entièrement. De plus, je profiterai de cet intervalle pour terminer le travail *de statistique commerciale et industrielle* dont, par ordre du prédécesseur de votre excellence, je m'occupe à Paris, et qu'un départ précipité laisserait nécessairement incomplet.

César Moreau.

Paris, 10 mars 1829.

M. Fontanier, attaché aux affaires étrangères, à M. César Moreau.

Je ne vous dissimule point que, quels que soient et votre habileté et vos talens bien connus, vous ne réussirez que difficilement dans une mission en Orient, puisque vous

n'en connaissez pas les langues et les usages... On ne verrait pas avec déplaisir que vous restassiez à Paris avec le titre de vice-consul de Trébisonde, tandis que j'irais occuper votre poste comme votre délégué. Puis-je dire au prince que vous consentez à être remplacé aux conditions suivantes? Vous me céderez la moitié des appointemens attachés à l'emploi, et vous ne prétendrez rien sur les frais d'établissement et de voyages, etc., etc.

Fontanier.

Paris, 27 mars 1830.

Le prince de Polignac, à M. César Moreau.

Votre santé ne vous permettant pas, monsieur, d'après ce que vous m'avez exposé, d'aller prendre immédiatement possession du vice-consulat de *Trébisonde* et *Erzeroum*, auquel vous avez été récemment nommé; et le gouvernement du roi étant, d'un autre côté, fort intéressé à recevoir, le plus promptement possible, les informations dont il a besoin pour fixer son opinion sur les ressources que ces contrées offrent à notre commerce, j'ai décidé que M. Fontanier, qui a déjà fait un long séjour en Orient, serait chargé de la gestion provisoire de votre poste. Je vous autorise, en conséquence, à prolonger jusqu'à nouvel ordre, votre séjour à Paris, où vous jouirez d'ailleurs, conformément aux réglemens du ministère des affaires étrangères, de la moitié de vos appointemens.

Le prince Jules de Polignac.

Le comte Molé, ministre des affaires étrangères, à M. César Moreau, vice-consul de France.

Paris, le 1er septembre 1830.

Monsieur, une loi qui vient d'être rendue prescrit aux fonctionnaires publics le serment qu'ils doivent prêter au roi, à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la formule de ce serment: vous voudrez bien me la renvoyer immédiatement revêtue de votre signature.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. Molé.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à votre excellence mon serment de fidélité au roi des Français, à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume. Je suis avec respect, etc. César Moreau.

Paris, 10 mars 1831.

A sa majesté Louis-Philippe 1er, Roi de Français.

Le sieur César Moreau, chevalier de la Légion-d'Honneur, vice-consul, etc.

A l'honneur de vous exposer ce qui suit:

Depuis environ quinze ans il a l'honneur d'être connu de sa majesté; c'est-à-dire que, depuis quinze ans, elle daigne quelquefois lui permettre de paraître devant elle, et lui adresser de ces paroles d'intérêt et de bonté dont le souvenir ne peut jamais se perdre.

A différentes époques, il fut admis à l'honneur de présenter à sa majesté quelques-uns de ses tableaux de statistique; et toujours elle en agréa l'hommage avec bonté et voulut bien les honorer de son auguste approbation. Il n'était point de prix au monde qui pût flatter davantage le sieur César Moreau; aussi en fut-il plus vivement touché qu'il ne pourrait le dire.

Qu'il lui soit permis de rappeler ici à sa majesté l'intérêt que lui a toujours porté S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg, intérêt qu'il a toujours considéré comme l'un de ses meilleurs titres d'honneur, et auquel il a dû déjà tant de précieux avantages.

A ces divers titres, sur la puissance desquels il ne sait s'il doit beaucoup insister, il ajoutera ceux que lui donnent vingt-cinq ans de services, soit dans l'armée, soit dans la carrière consulaire, et dont il se croit en droit de se prévaloir pour appuyer la présente réclamation.

Or, ce que demande le sieur César Moreau, et dont l'obtention, en satisfaisant ses désirs, exciterait à un haut degré sa reconnaissance, ce serait que sa majesté daignât lui permettre d'oser aspirer au consulat qui se trouve actuellement vacant en Angleterre. Il supplie sa Majesté d'être persuadée que, s'il obtenait une faveur qui lui serait si chère, il continuerait à servir l'état avec le zèle et le dévouement dont il pense avoir toujours donné d'irrécusables témoignages.

Le sieur César Moreau attendra, avec une respectueuse

résignation, le résultat de sa demande ; quel qu'il puisse être, il sera toujours, avec le plus profond respect, etc.

César Moreau.

Cabinet du Roi.

Palais-Royal, 24 *mars* 1831.

Le roi a eu sous les yeux la demande que monsieur César Moreaua adressée à S. M. : et elle a été immédiatement transmise à M. le ministre des affaires étrangères qu'elle concerne. Monsieur le baron Fain, premier secrétaire du cabinet, a l'honneur d'en donner avis à M. C. Moreau *.

Paris, *le* 21 *mai* 1831.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que S. M. a jugé utile à son service de rétablir le consulat qui existait autrefois à Trébisonde, et d'y appeler l'un des plus anciens consuls du Levant, dont le poste se trouve supprimé par suite de la nouvelle organisation de notre établissement consulaire dans ce pays.

En vous informant de cette mesure, qui me force à renoncer aux rapports que je devais entretenir avec vous, je dois vous exprimer le regret que j'en éprouve. Vous me trouverez d'ailleurs très disposé à faire valoir auprès du roi vos droits, soit à obtenir une pension de retraite, si vos services remontent à une époque assez ancienne, soit à être replacé lorsque des vacances dans le nouveau cadre des établissemens consulaires en offriront la possibilité, et à jouir, *en attendant*, *d'un traitement d'inactivité d'au moins* autant que le permettront les limites du crédit voté par les chambres pour cette nature de dépenses.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé, Horace Sébastiani.

Paris, *le* 22 *mai* 1831.

A monsieur le comte Sébastiani, ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, c'est avec le plus douloureux et le plus profond étonnement que j'ai lu la letttre que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 21 du courant, pour m'informer que, le roi ayant jugé utile à son service de rétablir le consulat de Trébisonde, et d'y appeler l'un des plus anciens consuls de France, votre excellence se trouvait dans la nécessité de mettre un terme aux rapports de service qui existaient entre elle et moi.

Je suis sensible, monsieur le ministre, aux témoignages d'intérêt et aux expressions obligeantes qui enveloppent cette destitution ; car il faut appeler les choses par leur nom : c'est une destitution qui vient de me frapper après plus de vingt années consécutives de services rendus à mon pays, d'abord dans la carrière militaire, ensuite dans la carrière consulaire, que je crois avoir honorablement parcourue et marquée par de longs et pénibles travaux, entrepris et exécutés dans l'intérêt du commerce et de l'industrie française.

Victime de l'arbitraire de la restauration, aux yeux de laquelle je n'avais d'autres recommandations que mes services, je ne croyais point, je l'avoue, que, sous un gouvernement qui fait profession de reconnaître tous les droits, il me fût réservé d'être encore offert en sacrifice à la faveur des protégés, et à la partialité des bureaux de votre ministère.

Voilà cependant ce qui m'arrive avec tant d'évidence que l'injustice en est frappante. Eh quoi ! monsieur le ministre, après quinze ans de service actifs dans la carrière consulaire sans avoir obtenu l'avancement, qui a été le partage des employés qui y sont entrés en même temps que moi, on juge convenable de me faire quitter Londres en 1828 pour m'employer dans l'administration centrale; marié en Angleterre, on me contraint à un déplacement qui me coûte une partie considérable de ma fortune ; mais en 1830, on me nomme vice-consul de Trébisonde, sans avancement, sans rémunération aucune, toujours en me faisant espérer qu'on n'attend que l'occasion favorable pour m'accorder les dédommagemens qui me sont dus. Sur ces entrefaites, deux vice-consulats et trois consulats viennent à vaquer dans les îles Britanniques ; je

* Ce n'est que le 12 juillet 1832 que M. Fontanier a cessé de gérer le vice-consulat de Trébisonde ; mais au ministère, aussitôt que l'on apprit la demande faite au roi en 1831, *pour être employé*, *il fut résolu de le faire* destitué.

demande à y être employé soit comme consul, soit même simplement comme vice-consul, et loin d'accéder à ma demande, qui certes s'appuyait sur des droits et des titres positifs, on me destitue et l'on envoie à Londres un vice-consul, très honorable sans doute, mais ayant habité quinze ans le Portugal, et qui, étranger au pays où il va défendre les intérêts de notre commerce, ne saurait présenter à votre choix des services égaux aux miens. Fort de ma conscience et de l'examen de tous les actes de ma vie, il m'est impossible, monsieur le ministre, de ne point penser que la mesure dont je viens d'être l'objet, n'a pas été surprise à la religion de votre excellence, et j'entretiens encore l'espoir que, mieux éclairée sur l'étendue et la nature des services que j'ai rendus depuis 1808 à mon pays, elle reviendra d'une décision dans laquelle il serait impossible à l'opinion publique de reconnaître l'équité qu'elle doit trouver dans les actes du gouvernement.

Je suis, etc. César Moreau.

Preuves de l'intérêt que depuis 1808, jusqu'à 1830, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, depuis 1831 roi des Belges, a pris à M. César Moreau.

Munich, *le* 16 *août* 1811. A M. César Moreau.

Je n'ai pas pu, d'abord, vous répondre, parce que des affaires m'en empêchaient ; mais je ne tarde pas plus longtemps, parce que je crois qu'il est temps que je vous écrive. Je prends part à votre sort et à tout ce qui vous intéresse, et ayant pourvu à votre carrière jusqu'à présent, je désire parvenir à vous la conserver. Ecrivez, aussitôt que vous aurez reçu ma lettre, au ministre-général Mathieu Dumas, et aussi au comte de Cessac. Fondez votre prière, chez le premier, sur une lettre de ma part qu'il aura reçue avant que la vôtre ne puisse arriver. J'espère que la lettre que j'écrirai au ministre aura le résultat que vous en espérez. Du reste, je renouvelle mes conseils pour votre bonne conduite ; continuez à bien vous conduire, et vous pourrez, avec le temps, aspirer à une belle fortune, étant encore si jeune. Si vous désirez m'écrire, écrivez toujours à Cobourg. N'oubliez pas de me rendre compte de tout ce qui se fera à votre sujet, et de mes démarches pour vous.

Je fais des vœux pour votre bonheur, et suis bien sincèrement votre bien intentionné

Léopold, prince de Saxe-Cobourg.

Paris, 30 *novembre* 1815. A M. César Moreau.

Avant de quitter Paris, j'ai écrit à M. le duc de Richelieu pour lui renouveler ma recommandation, et j'ai sa promesse de vous comprendre dans le travail que son excellence aura à présenter à sa majesté, lorsqu'on s'occupera de pourvoir à la nomination des consuls ; je vous ai également de nouveau recommandé à M. Fleury (chef de division des consulats), que je vous conseille de voir souvent. Vous m'avez fait plaisir en m'instruisant que le duc de Bellune et les lieutenant-général comte Lucotte et baron d'Almoras se sont joints à moi pour appuyer vivement la demande que vous avez formée d'un consulat. Vous trouverez ci-jointes deux lettres : l'une est pour prier le maréchal duc de Bellune de vous continuer ses bontés ; l'autre est pour l'ambassadeur de Russie, le comte Pozzo di Borgo, qui peut vous être très utile, dans le cas où vous auriez besoin de sa protection. J'espère sous peu recevoir la nouvelle que vous êtes placé. Suivez toujours les conseils que je vous ai donnés, et ne négligez rien pour vous instruire et perfectionner dans les langues étrangères. En m'écrivant à Cobourg, vous me rendrez compte de toutes mes démarches en votre faveur, et de leur résultat. Je fais des vœux pour votre bonheur, et suis bien sincèrement votre affectionné

Léopold, prince de Saxe-Cobourg.

Brighton (en Angleterre), *le* 18 *mai* 1816.

Le soussigné Léopold, prince de Saxe-Cobourg, certifie que M. César Moreau lui est particulièrement connu sous des rapports très avantageux ; que depuis 1808 qu'il prend intérêt à son sort, il n'a reçu que d'excellens témoignages non seulement sur ses mœurs, sa conduite et sa probité, mais encore sur la manière distinguée dont il a exercé des

emplois honorables qui exigeaient des talens, du zèle, et la plus grande intelligence.

C'est de bon cœur, et avec plaisir, que je prends la confiance de le recommander particulièrement à toutes les personnes dont il réclamera au besoin l'appui, les bontés et la bienveillante protection, accordés de tout temps aux gens de mérite qui en sont dignes, et doués des belles qualités que montrera partout M. César Moreau, et qui lui ont mérité ma confiance, mon amitié et ma protection. LÉOPOLD, prince de SAXE-COBOURG.

Extrait. — Londres, le 11 juin 1819.

S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg à M. le marquis Dessolles, ministre des affaires étrangères.

Il y a trois ans que M. C. Moreau exerce à Londres les fonctions d'élève vice-consul. Antérieurement à cette époque, et depuis 1808, il a successivement occupé des emplois honorables, civils et militaires; et les attestations dont il est porteur prouvent qu'il y a toujours joui de l'estime et de la confiance de ses supérieurs; et je suis certain que, s'il était employé, il ferait tous ses efforts pour se rendre digne de la bienveillante protection de votre excellence, et qu'il emploierait tout son zèle et tous ses moyens pour en mériter la continuation.

Je partagerai de bon cœur et avec plaisir la reconnaissance de M. Moreau pour tout ce que vous daignerez, monsieur, le marquis, faire en sa faveur.

LÉOPOLD, prince DE SAXE-COBOURG.

Paris, le 9 août 1830.

A S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg, prince souverain de la Grèce.

Prince, la haute protection que votre altesse royale a depuis plus de vingt ans daigné accorder à un homme qui, comme moi, n'avait d'autres titres à vos bontés que l'obscurité et l'abandon du monde entier, doit nécessairement dominer toute mon existence. L'étranger qui, jeune, sans appui, trouva une véritable providence dans le cœur de votre altesse royale, au moment où la carrière des grandeurs humaines s'ouvrait devant elle, ne lui paraîtra pas indigne d'un regard de bienveillance, alors que votre altesse royale touche au faîte de la puissance. Enfin, monseigneur, vos généreux sentimens me sont un sûr garant que le nouveau souverain de la Grèce daignera se rappeler ce que le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait, en 1811, l'indulgence d'écrire à son obscur protégé: *Je prends part à votre sort et à tout ce qui vous intéresse; ayant pourvu à votre carrière jusqu'à présent, je désire parvenir à vous la conserver.*

Ces paroles, monseigneur, ne m'auront pas seulement soutenu dans ma carrière passée, elles assureront encore, j'en ai la conviction, ma carrière à venir; elles me mettent à même de prouver à votre altesse royale tout ce qu'il y a dans mon cœur de gratitude pour ses bienfaits, de dévouement pour sa personne et de respect pour ses vertus.

Enhardi par cette persuasion, je demande à votre altesse royale la permission de lui exposer les rapports sous lesquels j'ose penser que mes humbles services peuvent lui être d'une importante utilité.

Et d'abord, que votre altesse royale me permette de rappeler à son souvenir la nature des travaux auxquels j'ai consacré ving-cinq années de ma vie.

Ce long intervalle a été employé à l'étude simultanée de tout ce qu'il y a de positif, d'utile et d'appréciable dans l'organisation politique, commerciale, industrielle et économique de la Grande-Bretagne et de la France. Chacune des branches de ce vaste ensemble a été de ma part l'objet d'un long examen, lequel a eu pour résultat des ouvrages spéciaux et rendus publics. Votre altesse royale sait que l'utilité de mes veilles et de mes sollicitudes a été constatée par diverses récompenses, au nombre desquelles je place en première ligne sa haute approbation et mon agrégation au premier des corps savans de l'Europe: la Société Royale de Londres.

Mais, monseigneur, c'est moins en abordant des systèmes et des théories qu'en développant les détails et les progrès d'application que j'ai pu rendre quelques services. L'organisation du bureau de commerce en France en est un témoignage. Plusieurs autres améliorations essentielles dans ma patrie sont aussi mon ouvrage; et de plus importantes encore me seraient dues si, dans mon pays,

comme dans tant d'autres, la routine et les préjugés ne triomphaient trop souvent des leçons de l'expérience.

Votre altesse royale va régner sur une nation chez laquelle tout est à créer, chez une nation dont la prospérité future doit avoir pour base naturelles les progrès de la marine et du commerce. Là, votre altesse royale est appelée à tout instituer, depuis le principe des choses jusqu'à leur dernier développement. Là, se présentent à former et à régulariser les bureaux de tous les services publics, depuis le chef supérieur qui donne l'impulsion jusqu'au dernier subalterne qui la reçoit.

Simplicité dans la comptabilité, épargne dans le personnel, concordance dans les rouages, économie rigoureuse partout, telles sont les conditions primitives auxquelles tout doit être subordonné dans l'organisation de la Grèce.

Pour faciliter ce résultat, j'ai l'honneur d'offrir à votre altesse royale le secours de l'expérience que j'ai acquise et des nombreux documens dont je suis possesseur. Si votre altesse royale daigne y consentir, je porterai à sa connaissance tout ce qui pourra faciliter la marche de son gouvernement en ce qui concerne l'établissement de toutes les administrations publiques; je lui transmettrai non seulement tout ce qui a été fait, mais encore ce qui pourra l'être, tant en France, qu'en Angleterre; m'attachant à distinguer et faire ressortir ce qui paraîtra le plus applicable à la situation actuelle de la Grèce, et je n'oublierai jamais que la connaissance des moyens d'application doit toujours se trouver à côté des principes.

Quelle est maintenant, monseigneur, la position dans laquelle je crois devoir être placé pour pouvoir justifier la confiance de votre altesse royale? L'une ou l'autre des deux qualités suivantes pourraient, ce me semble, m'en donner les moyens; c'est-à-dire que les fonctions d'agent diplomatique de votre altesse royale ou celles de son consul général de France me mettraient également à même de réaliser les vues dans lesquelles je viens d'entrer. Je dois ajouter que les principaux chefs du ministère des affaires étrangères m'ont fait entrevoir que rien ne s'opposerait à ce que je passasse en cette dernière qualité au service de votre altesse royale, et qu'il suffirait qu'elle daignât en former la demande.

Monseigneur, je viens d'exprimer franchement mes vœux les plus sincères à votre altesse royale: lui consacrer ma vie tout entière est le plus ardent de mes souhaits; mériter jusqu'à la fin de ma carrière ses bontés et son estime, mon ambition la plus grande.

Je ne parlerai point à votre altesse royale de mon dévouement sans bornes; il lui est connu: il ne saurait ni s'affaiblir ni s'accroître. Mais je renouvelle à votre altesse royale l'assurance du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

CÉSAR MOREAU.

— S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg ayant accordé une audience particulière à M. César Moreau, après une longue conversation, lui conseilla fortement de continuer à servir son pays dans la carrière consulaire, et, à cet effet, il lui remit les deux lettres dont copies suivent,

Paris, le 10 novembre 1829.

S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg à M. le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères.

Prince, permettez-moi de recommander à votre bienveillance M. César Moreau, depuis 1816 attaché au département de votre excellence; ayant, avant d'en faire partie, occupé pendant huit ans plusieurs emplois civils et militaires. Il vient de vous adresser un mémoire, dans lequel il expose les services qu'il a eu le bonheur de rendre à son pays, et sollicite de l'avancement.

Depuis vingt ans, prince, je m'intéresse vivement au sort de M. César Moreau, et je partagerai avec plaisir sa reconnaissance pour tout ce que votre excellence daignera faire en sa faveur. Je ne doute point qu'il ne fasse tous ses efforts pour mériter une protection dont je vous prie de l'honorer. LÉOPOLD, prince de SAXE-COBOURG.

Paris, le 10 novembre 1829.

S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg à M. le baron Bois-le-Comte, chef de la division politique et consulaire au ministère des affaires étrangères, etc.

M. César Moreau me prie de le recommander à vos

bontés; il a écrit au ministre pour faire valoir vingt années de service, dont quatorze dans le consulat, afin d'obtenir de l'avancement. Sa demande vous a été, dit-il, renvoyée par son excellence, comme rentrant dans vos attributions; j'écris à M. le prince de Polignac pour le prier de l'examiner.

Depuis 1809, monsieur le baron, je prends un vif intérêt à M. Moreau; je n'ai jamais reçu sur lui que d'excellens témoignages, et en vous le recommandant particulièrement, je ne doute point qu'il ne négligera rien pour mériter votre protection; ce sera avec plaisir que je partagerai sa reconnaissance pour ce que vous voudrez bien faire en sa faveur.

Léopold, prince de Saxe-Cobourg.

Preuves du commencement des travaux statistiques devant servir à l'instruction de S. A. R. le duc de Bordeaux.

M. le baron de Damas, gouverneur de S. A. R. M. le duc de Bordeaux, à M. César Moreau, vice-consul de France.

Extrait. Je me reproche, monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : recevez tous mes remercîmens pour l'intéressant travail que vous m'avez envoyé.

Baron de Damas.

Paris, le 1er octobre 1828.

Le baron de Damas, gouverneur de S. A. R. M. le duc de Bordeaux, à M. César Moreau, vice-consul de France.

Le plan que vous m'avez soumis, monsieur, relativement à l'ensemble des recherches statistiques auxquelles vous offrez de vous livrer pour l'instruction future de S. A. R. M. le duc de Bordeaux, a été l'objet de toute mon attention. Comme vous, monsieur, je pense que la réalisation de ce plan pourra atteindre le but dans lequel vous l'avez conçu; et sauf quelques points qui se rectifieront dans la pratique, et sur lesquels d'ailleurs je vous donnerai des instructions ultérieures, j'approuve la méthode et l'ordre auxquels vous entendez en soumettre l'exécution; de mon côté, je me ferai un plaisir de vous ouvrir toutes les sources où vous croirez devoir puiser les informations utiles à l'accomplissement de l'importante tâche que je vous confie, et dans lequel vous apporterez, j'en suis convaincu, l'application et l'exactitude qui distinguent si éminemment les travaux qui vous ont valu le témoignage flatteur de la satisfaction de sa majesté, et acquis ma bienveillance particulière.

Recevez, etc. Baron de Damas.

Voici une rapide esquisse de ce plan:

Point de discussion de principes.

Laisser en dehors les rapports nécessaires de la statistique avec une infinité de grande question d'ordre public.

Glisser sur la liaison de telle cause avec tel effet.

Point d'exposition de théorie.

Suivre une marche toute mécanique, partant plus laborieuse peut-être, mais aussi plus facile.

Au lieu d'édifier, seulement rassembler des matériaux et signaler leur filiation.

Observer attentivement les nombreuses ramifications de la statistique avec toutes les autres branches du savoir humain.

Là, explorer, pour les coordonner ensuite, tous les faits absolus ou relatifs, généraux ou particuliers, qui, ayant trait aux avantages naturels ou politiques des peuples, sont consignés dans tous les écrits spécialement statistiques, ou sont accessoirement traités dans d'autres écrits.

Embrasser l'ensemble entier de la statistique.

Pour cela, constater tous les faits appartenant aux divers systèmes qui régissent les nations ou qui les lient entre elles.

Soumettre ces faits à une classification didactique, selon l'ordre et la succession des temps, des lieux, des choses et des hommes.

Par là, faciliter la solution de toute question touchant l'ensemble ou le détail des élémens infinis qui forment la situation d'un peuple, soit passée soit actuelle.

Pour présenter un tableau exact de cette situation, recueillir, non seulement les faits consignés dans les écrits imprimés ou manuscrits, mais encore ceux qui feront connaître journellement, soit les ouvrages nationaux ou étrangers qui paraîtront, soit les rapports officiels des divers fonctionnaires du gouvernement, soit la correspondance des corps savans, soit aussi la correspondance des individus renommés par leur savoir et faisant autorité.

Diviser ensuite le travail comme il suit:

Réunir graduellement tous les ouvrages traitant de la statistique directement ou indirectement.

Composer des extraits de ces ouvrages.

Composer aussi des extraits de tous les ouvrages, documens, journaux, correspondances, etc., d'une acquisition impossible ou jugée inutile.

Classer les extraits ci-dessus, conformément à leurs rapports avec les divers buts politiques du gouvernement.

Faire un répertoire journalier de cette masse de renseignemens, en spécifiant leurs degrés d'importance absolue ou relative.

Enfin, dresser un tableau synoptique, présentant périodiquement les changemens occasionés soit par le temps, soit par d'autres causes, dans les élémens divers qui constituent la statistique.

Saint-Cloud, le 23 *juillet* 1829.

Le baron Damas à M. César Moreau.

J'ai jugé à propos d'interrompre les travaux dont je vous avais chargé depuis quelque temps; vous voudrez donc bien les discontinuer dès la réception de la présente.

Baron de Damas.

OPINION
DE LA PRESSE ANGLAISE
SUR LES
DIVERS OUVRAGES DE STATISTIQUES
DE
M. César MOREAU, de Marseille.

Tous les articles ici consignés ont été recherchés à Londres par deux Anglais laborieux et instruits, MM. Jh. Scorr *et James* Leivsey, *et traduits par M. B.* Sarrans jeune, *homme de lettres dont tout le monde savant connaît les talens et le noble caractère.*

État du Commerce de la Grande-Bretagne, de 1697 à 1823.

(Cet ouvrage sera continué jusqu'en 1836.)

COURIER (5 août 1824).

L'Éditeur annonce que le travail de M. Moreau est d'un grand intérêt pour quiconque se livre à l'étude de l'Économie politique; et il ajoute : Toutes les parties de cet ouvrage ont été basées, avec un soin scrupuleux, sur des états, des rapports, et autres documens authentiques présentés au Parlement et au Conseil de commerce. Il est le résultat de huit années de recherches et de travaux consécutifs; il fait également honneur à l'industrie et à l'habileté de M. Moreau. (*Voir* aussi le N° 10239, colonne 12, 7 septembre 1824.)

STAR (5 août 1824), n° 11690, col. 13.

S'étend assez longuement sur le mérite de cette publication, qu'il qualifie : Hommage d'un savant étranger à la gloire commerciale de la Grande-Bretagne, *et finit par dire :* Cet ouvrage est le fruit d'une laborieuse industrie; il devrait être traduit dans toutes les langues et circuler dans toutes les parties du monde!

MONTHLY MAGAZINE (septembre 1824).

Après avoir fait de l'ouvrage une analyse rapide, dans laquelle il représente l'auteur comme l'héritier des talens de William Plaifair, de J.-J. Gultier, etc., l'Editeur se résume de la manière suivante : Notre opinion est qu'il n'est point de comptoir ni de bibliothèque qui ne doivent être pourvus de cet ouvrage précieux.

MONTHLY CRITICAL GAZETTE (septembre 1824).

L'Editeur, après avoir comparé le commerce anglais avec divers pays, à des époques différentes, et s'être livré à des observations curieuses que lui suggère cette comparaison, dit : Nous ne pouvons, pour être juste envers M. Moreau et le public, que souhaiter à son beau et utile travail une grande circulation.

MORNING POST (5 août 1324), n° 16732.

En consultant cet ouvrage, on peut d'un seul coup-d'œil acquérir une connaissance parfaite des importations et exportations annuelles de l'Angleterre avec chaque pays, pendant une période de cent vingt-cinq années; tout y est fondé sur la vérité; les notions qu'il renferme ont été puisées dans les états les plus authentiques, dans les documens parlementaires, et autres pièces officielles inédites. (*Voir* les N°s 16887 et 18789, colonnes 8 et 9.)

NEW-TIMES (4 août 1824), n° 8117, col. 8.

L'Editeur rend compte de l'économie du tableau, qu'il appelle une réunion de documens précieux, *et finit en disant :* Il ne saurait être qu'éminemment utile ; car il supplée, dans une infinité de circonstances, à la nécessité de compulser une multitude de documens pour y trouver un renseignement isolé. (*Voir* aussi les N°s 8144, 8148 et 8274, colonnes 6, 8 et 9.)

BRITISH PRESS (3 août 1824), n° 6760.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est une production extraordinaire, et quiconque a le désir d'acquérir une idée exacte de la situation du commerce de ce pays, ne doit pas négliger de l'étudier attentivement. (*Voir* aussi les N°s 6791, 6791 et 6798, colonnes 13, 13, 14.)

TIMES (3 août 1824).

L'Editeur annonce l'apparition de cet ouvrage, qui, dit-il, présente l'état du commerce de la Grande-Bretagne avec toutes les parties du monde, pendant cent vingt-cinq années, et offre l'intéressant résultat de tous les documens parlementaires et autres pièces officielles, depuis le commencement de cette période jusqu'à ce jour.

MORNING CHRONICLE (2 août 1824).

L'Editeur, après avoir annoncé la publication de cet ouvrage, ajoute, entre autres choses, qu'il présente, dans un seul coup-d'œil, tout ce qui a paru au sujet du commerce de la Grande-Bretagne, durant cent vingt-cinq ans, et que c'est un ouvrage extraordinaire. (*Voir* aussi le N° 17283, colonne 9.)

GLOBE AND TRAVELLER (31 juillet 1824).

L'Editeur, après avoir fait l'éloge des détails curieux contenus dans le tableau de M. Moreau, *termine ainsi :* C'est un ouvrage extraordinaire, et il n'est point de comptoir ni de bibliothèque qui ne doivent en être pourvus.

SUNDAY-MONITOR, n° 4513, col. 12.

Sous ce titre (celui de l'ouvrage) on offre aujourd'hui au public un ouvrage excessivement laborieux et lucide. M. Moreau est remonté aux sources les plus éloignées pour y puiser ses informations, il est parvenu à produire un travail dont les résultats doivent être de la plus grande utilité, et on peut ainsi, avec le secours de l'intelligence et de l'application de cet habile étranger, s'éviter la fatigante nécessité de compulser d'anciennes archives, de vérifier les dates, etc.

MERCURE DE LONDRES (1re Année), n° 7.

Après avoir vu l'éloge de l'ouvrage de M. César Moreau dans presque tous les journaux anglais, nous nous le sommes procuré, dans l'intention d'en faire nous-mêmes un examen critique. Ce tableau offre une quantité immense de chiffres ; ces chiffres sont plus éloquens que des paroles, car ici ils représentent des faits de la plus scrupuleuse exactitude. *Ici l'Éditeur entre dans des détails, et se résume ainsi :* Nous répétons, avec tous les journaux des différens partis, qu'il n'est point de comptoir ou de bibliothèque où les ouvrages de M. Moreau ne doivent figurer en première ligne.

Archives de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, de 1600 à 1825.

(Cet ouvrage sera continué jusqu'en 1836.)

ORIENTAL HERALD (août 1825), vol. 6.

La haute réputation que l'auteur de cet ouvrage a acquise par une production du même genre publiée dans le courant de l'année dernière, sur le commerce britannique, ne peut que fixer plus particulièrement l'attention publique sur le nouvel effort qu'il vient de faire. Cet effort ajoute beaucoup à la somme de reconnaissance que tout négociant et tout homme d'état anglais doit à ce savant étranger, qui recherche, examine et réunit avec tant de sagacité et au prix de tant de veilles, une multitude de faits nés dans l'espace de plusieurs siècles, et parsemés dans des milliers de volumes, de manière à se trouver presque hors de la portée de toute intelligence humaine, mais qui aujourd'hui, transformés de cet état de chaos en un ordre méthodique et clair, jettent une grande lumière sur la théorie et les principes du commerce, et mettent ainsi l'homme d'état à même d'appliquer les démonstrations de l'expérience aux moyens d'augmenter la richesse et la prospérité de cette grande nation commerçante.

AMERICAN MONITOR (novembre 1825).

Cette production, qui très évidemment ne peut être que le résultat d'un immense travail, et où se font remarquer une grande lucidité dans les faits partiels et une exactitude peu douteuse dans l'exposition des résultats généraux, ne pouvait paraître dans un moment plus favorable à son succès. Les affaires de la Compagnie des Indes ont été jusqu'ici un véritable dédale, dans lequel, dès qu'on y était entré, on s'égarait d'autant plus qu'on avançait. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. M. Moreau nous a enfin présenté le *fil d'Ariane*, et nous pouvons, jusqu'à un certain point, nous reconnaître dans le labyrinthe naguère inextricable de la rue *Leadenhall.*

Les personnes intéressés à apprécier les opérations de la Compagnie des Indes-Orientales, peuvent, l'ouvrage de M. Moreau à la main, acquérir une connaissance exacte des diverses révolutions qu'ont éprouvées depuis l'année 1600, le revenu, la dépense, la dette, le commerce et la navigation de cette Compagnie, dans ses rapports avec les présidences du Bengal, de Madras, de Bombay, ainsi qu'avec tous les établissemens secondaires dépendans de ces divisions principales, etc., etc.

MORNING POST (5 juillet 1825), n. 17017.

M. César Moreau, après avoir étudié dans des documens officiels, et avec une patience au-dessus de tout éloge, les progrès de notre commerce depuis son enfance jusqu'à la hauteur sans exemple à laquelle il est parvenu; et après avoir publié le résultat de ses laborieuses recherches, dans une série de tableaux que tous les économistes et hommes d'état devraient avoir constamment sous les yeux, vient de diriger son infatigable activité vers des travaux non moins importans et non moins utiles. Appuyé sur les archives de la Compagnie des Indes-Orientales, durant les cent vingt-cinq dernières années, M. C. Moreau s'est livré à un examen qui se lie intimement aux intérêts et même à l'existence de cette Compagnie, dans un travail intitulé : *Coup-d'œil sur l'Etat*, etc., etc.

NEWS (10 juillet 1825), n....

M. Moreau vient de publier une production herculéenne ; elle a pour titre : *Coup-d'œil sur l'état passé et présent des possessions anglaises dans l'Inde, sous le point de vue du revenu, de la dépense, dette, commerce, navigation*, etc. Dans cet ouvrage, qui est le fruit de plusieurs années d'un travail opiniâtre, l'auteur ne s'en est point tenu à la logique des chiffres ; il a été plus loin, et en embrassant aussi le récit des événemens, il a formé de tous ceux qui se lient

à son sujet un précieux appendice à l'histoire de nos relations avec les Indes-Orientales, depuis 1600 jusqu'à 1825; appendix que doit étudier quiconque est intéressé aux affaires de ce pays, etc., etc.

NEW TIMES (13 juillet 1825), n° 8411.

Cette série de tableaux donne une idée claire et frappante des résultats qu'ont obtenus les patientes et infatigables recherches auxquelles M. C. Moreau s'est consacré, non seulement avec beaucoup de zèle, mais aussi avec le talent et la sagacité d'un homme profondément versé dans la science de l'économie politique.

MONTHLY MAGAZINE (septembre 1825).

Nous n'hésitons point à dire que cet ouvrage possède un degré d'intérêt et d'utilité qui n'est point médiocre. Nous devons penser que le monde commerçant en général (et à quelle immense portion de la nation anglaise ce titre n'appartient-il point?) a de grandes obligations à M. Moreau, et nous espérons avec confiance que son titre d'étranger ne sera point une raison pour qu'on se montre moins empressé de témoigner combien on apprécie son activité presque sans exemple, etc., etc.

GENTLEMAN'S MAGAZINE (octobre 1825).

Nous nous rappelons à peine d'avoir jamais eu à examiner une production plus curieuse que celle qui est maintenant sous nos yeux. C'est le relevé chronologique des événemens relatifs aux possessions britanniques dans les Indes-Orientales, extrait des documens que les débats de la Chambre des Communes ont déjà fait connaître au public. Aucune personne, intéressée dans les affaires de la Compagnie des Indes, ou qui s'occupe à rassembler des livres dans ce genre de littérature, ne peut se dispenser de posséder cet ouvrage.

NEW MONTHLY MAGAZINE (octobre 1825).

Considéré sous le rapport de l'immensité du travail, cet ouvrage est très certainement un des plus extraordinaires que nous ayons jamais vu. Ce livre est l'imitation de l'écriture commune. La multitude des calculs qu'il renferme défierait en vérité toute la puissance typographique. Un simple coup-d'œil, jeté sur la multitude de chiffres et de détails élaborés qu'il renferme, suffit pour faire perdre la tête! De bonne foi, on pourrait le considérer comme un fait alarmant; et quant à la possibilité de son exécution, elle est vraiment une énigme pour nous. En vain parlerait-on dans cette circonstance du pouvoir de la persévérance humaine, qui évidemment ne saurait enfanter des déluges de calculs tels que ceux qui, dans cet ouvrage, surgissent de tout côté, comme les innombrables grains de sable qui sont répandus sur les bords de l'Océan. Cet ouvrage n'a jamais pu être *écrit* dans le sens littéral de ce mot; et de toute nécessité il est né d'un miracle, où il s'est formé par degrés tel qu'un chêne qui s'élève dans les airs avec ses mille branches.

Sérieusement parlant, ce travail fait le plus grand honneur au talent de M. Moreau, et à l'abnégation méritoire qu'il a faite de lui-même. Sous le rapport de son étendue et des recherches qu'il a nécessitées, il n'a certainement point d'égal; et si, comme il n'est guère permis d'en douter, ses détails sont exacts, il doit être incontestablement un arsenal inappréciable pour le monde commerçant.

MORNING POST (1er Février 1826), n. 17198.

Le laborieux et infatigable M. Moreau, qui a fait son étude particulière des progrès et de l'extension du commerce britannique, depuis sa naissance, vient maintenant de tourner son attention vers l'importante branche des manufactures de soie. Il a publié sur ce sujet de nouveaux tableaux où respirent le même esprit de recherches et la même exactitude que l'on trouve dans ses autres ouvrages. Nous en donnons l'extrait suivant, auquel la situation critique dans laquelle se trouve dans ce moment le commerce des soieries, ajoutera un nouveau degré d'intérêt. (*Voir* aussi le n. 17196, colonne 9.)

NEW TIMES (2 février 1826), n. 8604, col. 10.

Nous avons été appelés plusieurs fois à présenter à nos lecteurs divers extraits des ouvrages de l'infatigable M. César Moreau. Dans une autre colonne de ce journal, on trouvera un exemple des curieuses recherches auxquelles

il se livre, et qui fournissent, dans un espace de quelques lignes, plus de renseignemens sur l'origine et les progrès de nos principales manufactures, qu'on ne saurait en trouver ailleurs en compulsant plusieurs volumes.

BRITISH TRAVELLER (2 février 1826).

L'Éditeur extrait de l'ouvrage de M. Moreau un tableau qui trace l'historique des trois principales branches des manufactures anglaises, coton, laine et soie, pendant quarante-cinq années (depuis 1780 jusqu'en 1825). A ce sujet il dit, entre autres choses: « M. Moreau puise tous ses élémens dans les documens officiels, et il les réduit ensuite en tableaux, avec un degré de clarté que rien n'égale, etc. Ces états peuvent servir à fixer l'opinion des hommes d'état sur l'importance relative qu'ont pour l'Angleterre les trois différentes branches des manufactures, dont les mouvemens sont mis à jour dans ce travail.»

STAR (2 février 1826), n. 12166, col. 12.

M. César Moreau, cet étranger éclairé, qui a fait de la statistique de l'Angleterre l'objet spécial de ses études, vient de publier, sous la forme de tableaux, différens excellens ouvrages. Son dernier travail a pour objet l'*Origine et les progrès du commerce de soieries en Angleterre*, qu'il trace d'après des principes historiques et statistiques, depuis l'époque la plus reculée jusqu'au mois de février 1826. Les soins et les recherches que cet ouvrage doit avoir coûté à M. Moreau sont immenses, et il ne saurait manquer d'être d'une très grande utilité à l'homme d'état, au législateur, au négociant, au manufacturier, etc.

AGE (5 février 1826), vol. 2, n. 39, page 308.

L'étonnant ouvrage de M. C. Moreau, sur le commerce des soieries, doit être lu par quiconque est intéressé dans ce commerce, et conséquemment dans la prospérité nationale de l'Angleterre; c'est un effort de génie et d'intelligence qui n'a point de rival.

COURIER DE LONDRES (7 février 1826).

M. César Moreau, économiste si avantageusement connu par ses ouvrages sur diverses branches de la puissance commerciale et industrielle de l'empire britannique, vient de publier un nouvel ouvrage consacré exclusivement au commerce des soieries et à ses progrès, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1825. Les documens qu'il y a joints ne sont pas moins curieux qu'importans. Il a puisé aux sources les plus authentiques les bases des immenses calculs dont il présente les résultats; et il démontre, de la manière la plus convaincante, que l'introduction des soieries étrangères, frappée d'un droit protecteur de l'industrie nationale, est une mesure éminemment sage et indispensablement nécessaire; et que, quelque préjudice qu'elle puisse porter momentanément à certaines branches d'industrie, il est indubitable que le vaste système dont elle fait partie avantagera les grands intérêts du commerce, et conséquemment la prospérité nationale.

Industrie britannique vue dans ses exportations, de 1698 à 1825.

(*Cet ouvrage sera continué jusqu'en* 1836.)

ENGLISH GENTLEMAN, vol. 2, n° 12, p. 93.

Notre pays a de grandes obligations au laborieux et infatigable esprit d'investigation qui caractérise M. Moreau: il lui doit plusieurs tableaux statistiques d'une grande importance comme moyens de recherche, et très précieux sous le rapport de l'exactitude avec laquelle y sont détaillés tous les degrés par lesquels l'Angleterre est parvenue au sommet de sa grandeur commerciale, industrielle, financière et maritime.

GLOBE AND TRAVELLER, n° 7295, col 9.

En faisant plusieurs extraits de l'ouvrage précité, l'Éditeur conclut ainsi: « Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer l'admiration que nous font éprouver les savantes recherches de M. Moreau, ni de lui témoigner les sentimens de reconnaissance que nous inspirent, de même sans doute qu'à tout le public, les services qu'il a si souvent rendus à notre commerce. » (*Voir* aussi les numéros 7256, 7264, 7270, 7274 et 7293; colonnes 8, 10, 10, 10 et 12.)

BRITISH TRAVELLER, n° 1471, 18.

Nous joignons à notre feuille d'aujourd'hui un autre extrait de l'ouvrage de M. Moreau, sur l'industrie anglaise, ouvrage qui a valu à son auteur les témoignages les plus flatteurs des premiers hommes de la nation. Quand on considère la masse énorme des chiffres, la difficulté de les arranger, et les soins qu'à exigés chaque classification, on ne peut s'empêcher d'exprimer l'étonnement qu'on éprouve et l'approbation qu'on accorde pour la patience qui a présidé à un semblable ouvrage.

Celui que publie aujourd'hui M. Moreau est une preuve de la variété de ses connaissances et de l'étendue de ses études. (*Voir* aussi les numéros 1,462 et 1,464, colonnes 5 et 14.)

NEW TIMES (20 et 29 mars, 3 et 25 avril, et 1er et 16 mai 1826).

L'Éditeur extrait divers tableaux de l'ouvrage de M. César Moreau. Dans chacun de ses articles, il exprime une opinion très favorable au mérite des travaux statistiques dont il s'occupe ; voici celle qu'on trouve dans le n° du 3 avril : « Nous avons encore sous les yeux la preuve la plus frappante du talent consommé de M. César Moreau dans les affaires commerciales. La réputation de cet économiste, comme un des plus exacts et des plus infatigables statisticiens de ce siècle, est si bien établie, qu'elle rend tout autre éloge superflu. Nous ajouterons cependant que ce dernier ouvrage paraît être le résultat particulier d'une lecture immense, et facilité par une heureuse appréciation des renseignemens nécessaires à obtenir, etc. »

Archives chronologiques de la marine royale et marchande britannique, de 827 à 1827.

(*Cet ouvrage sera continué jusqu'en* 1836.)

TIMES (3 février 1827), n° 13293, col. 11.

M. César Moreau vient de publier un ouvrage également remarquable par la manière dont il est exécuté et les matières dont il traite. Ce travail est litographié. Les soins qu'ont nécessité la recherche, la réunion de ces matériaux doivent avoir été immenses. Cet ouvrage se compose de quatre-vingt-cinq pages in-folio, et d'un caractère qui n'a tout juste que la grosseur pour être lu, et il n'est point une page qui ne soit coupée par des tableaux compliqués. Non seulement cet ouvrage est curieux comme un *fac simile* de manuscrit, mais il peut aussi être consulté avec utilité.

BRITISH PRESS (8 avril 1827), col. 14.

Nos hommes d'état, nos économistes sont ou doivent être parfaitement familiarisés avec les ouvrages de M. Moreau sur le commerce anglais, les affaires de la Compagnie des Indes-Orientales, l'origine et les progrès du commerce des soieries, etc. Nous voyons avec plaisir que cet infatigable étranger s'est acquis récemment un nouveau titre à la gratitude de la nation anglaise. Il a composé, sur la marine britannique, un ouvrage de la même nature que les précédens, et qui n'est égalé que par eux ; quant à l'intelligence et aux soins qui ont présidé à la réunion de tous les faits qu'il renferme. Nous lui empruntons le tableau suivant, etc.

MORNING CHRONICLE (9 février 1827).

Les *Archives chronologiques*, etc., que vient de publier M. Moreau, montrent une patience dans les recherches et un talent dans l'art de classer, qui font le plus grand honneur à l'auteur et lui méritent la reconnaissance du public ; car il y a long-temps qu'il n'est sorti de la presse des matériaux plus utiles à consulter, et où se trouvent dans un cadre aussi étroit tant de faits essentiels. Cet ouvrage contient les états statistiques de la marine anglaise depuis le règne d'Egbert (A. D. 827 jusqu'à février 1827). Les travaux de M. Moreau lui ont mérité le titre honorable de membre de la Société royale où il vient d'être admis. On a rarement conféré cette distinction à plus juste titre (*Voir* aussi le *Morning Chronicle* du 5 et du 8 février 1827).

NAVAL AND MILITARY MUARTERLY MAGAZINE (juin 1827), n° 11, pag. 511 à 513.

Jamais nous n'avons eu à rendre compte d'un ouvrage qui ait nécessité autant d'intelligence et de recherches que celui qui est actuellement sous nos yeux. D'une masse de documens parlementaires, de pièces officielles, d'ouvrages imprimés, manuscrits, etc., tant anglais qu'étrangers, M. Moreau a formé un travail dont l'arrangement méthodique et chronologique offre des renseignemens de la plus haute importance sur l'origine et les progrès de la marine royale et marchande de ce pays. La méthode de l'auteur est si simple que ces ouvrages sont de la plus grande utilité pour l'historien et l'homme public. Un examen approfondi peut seul donner une idée juste de l'étendue des recherches de M. Moreau, des calculs curieux auxquels il s'est livré, et des tableaux qui en sont résultés. Nous connaissons ce genre d'investigations ; notre tâche est souvent de faire ressortir des faits d'une masse volumineuse et confuse de matériaux contradictoires, et par conséquent nous devons de la reconnaissance à l'étranger distingué dont les talens, la persévérance, l'intelligence et l'infatigable application sont si manifestes dans cette circonstance, et dont les digestes offrent tant de lucidité qu'on peut toujours les consulter avec profit et plaisir.

NEW MONTHLY MAGAZINE (1er mai 1827).

Cet exposé, aussi exact qu'étendu et laborieux de l'origine, de l'élévation progressive et de la puissance de la marine britannique, est l'ouvrage du même savant étranger auquel le public fut naguère redevable du tableau si utile et si bien connu des diverses branches du commerce anglais pendant les cent vingt-cinq dernières années qui se sont écoulées. Nous pourrions parler aussi de cette condensation difficile et compliquée, dans laquelle il a résumé tout ce qui a trait aux affaires commerciales et financières de la Compagnie des Indes-Orientales, avec une intelligence et une pénétration peu commune. Joignant l'activité et la persévérance à la lucidité de la classification, il emploie le système le mieux adapté à l'exécution d'une si vaste entreprise, et rend aussi intelligible à l'esprit qu'à l'œil des résultats que peu d'écrivains sont parvenus à connaître, et encore moins à développer. M. Moreau applique à notre histoire navale et commerciale à peu près les mêmes principes d'évaluation dont l'honorable membre de Montrose se sert pour débrouiller la confusion apparente du revenu et des dépenses publiques, c'est-à-dire qu'il réduit l'ensemble des faits à leur seule substance. D'après cela, nous sommes loin d'être étonnés que les travaux de M. Moreau aient été si justement appréciés par toutes les personnes qui ont aujourd'hui un intérêt quelconque dans de semblables matières. Ces ouvrages, considérés sous le point de vue statistique et commercial, auront encore une plus grande importance pour les auteurs qui suivront M. Moreau.

ORIENTAL HERALD AND JOURNAL OF GENERAL LITERATURE (mai 1827).

La presse vient de fournir une nouvelle preuve de l'esprit de recherche et de l'intelligence véritablement extraordinaire de M. César Moreau. Nous ne savons point, en vérité, lequel de notre étonnement ou de notre admiration, a été le plus vivement excité à la vue de ces pages où un monde d'indications se trouvent agglomérées, et cependant présentées d'une manière lucide et intelligible. Lorsqu'on considère ces immenses travaux, on serait tenté de croire qu'ils sont le produit de quelque moteur extraordinaire, tel que la vapeur ou autre invention du même genre. Les travaux de M. Moreau ne sont point de simples monumens de patience, tels que ceux des premiers moines qui consacraient des années entières à enluminer des parchemins ; les veilles de M. Moreau sont éminemment utiles, et de nature à propager des connaissances d'un très grand intérêt dans le domaine de la statistique.

Nous pensons qu'il n'est point d'économiste, d'homme d'état, d'historien, de marin ou de négociant qui puisse se passer des divers ouvrages que M. Moreau a, de temps à autre, livrés au public sous la forme de tableaux.

ASIATIC JOURNAL AND MONTHLY REGISTER FOR BRITISH INDIA AND ITS DEPENDENCIES (juin 1827), vol. 23.

Voici une nouvelle preuve des moyens et de l'intelli

gence peu commune de M. César Moreau. Il est impossible de jeter un coup-d'œil, même superficiel, sur la masse des matériaux qui sont réunis, mis en ordre et exposant méthodiquement notre histoire maritime pendant les dix derniers siècles, sans être frappé du courage de l'homme, de l'étranger qui a osé entreprendre, et qui a réalisé en si peu de temps de tels travaux : le premier surtout est immense.

Pour en faire quelque chose qui ressemblât à une analyse, il faudrait être doué des mêmes talens que l'auteur.

Après avoir fait divers extraits des ouvrages de M. Moreau, l'Éditeur continue en ces termes :

« Ces aperçus démontrent que la navigation de la Grande-Bretagne s'est accrue de près de 6 millions et demi de tonneaux dans l'espace de 132 ans, et que, dans les premières deux années mentionnées, c'est-à-dire 33 ans après l'établissement de l'acte de navigation, le tonnage étranger excédait celui de la Grande-Bretagne de 19 p. 100.

» En 1825, au contraire, le tonnage de la navigation anglaise surpassait celui des autres nations de près de 100 pour 100, etc. »

MERCURE DE LONDRES, n° 28, pag. 111.

Voici l'ouvrage de l'un des hommes qui ont le mieux mérité de la patrie ; ce sont des faits que présente M. Moreau ; ses tableaux attesteront à la postérité la plus reculée et l'immensité de ce travail et son importance. Offrir à un peuple insulaire, commerçant et navigateur, un tableau complet de sa marine royale et marchande depuis l'année 827 jusqu'à 1827, c'est-à-dire dans une période de dix siècles, c'était, à proprement parler, tracer, sous une forme analytique et mathématique, l'histoire extérieure de l'Angleterre.

Notre compatriote jouit aujourd'hui d'un avantage aussi précieux que rare pour un étranger, celui d'être cité dans les deux Chambres comme une autorité; ses documens ont, de la sorte, acquis un caractère officiel ; car c'est ses écrits à la main que les orateurs ministériels et de l'opposition se prononcent sur les questions d'économie politique. C'est que les chiffres de M. Moreau emportent avec eux et l'évidence et la conviction.

Honneur à vous, monsieur Moreau, honneur à vous! c'est mériter l'admiration et la reconnaissance publiques, que d'utiliser ainsi les précieux instans de la vie!

Etat présent et passé de la Situation statistique de l'Irlande.

GLOBE AND TRAVELLER, n° 7758, col. 8.

M. Moreau vient encore d'ajouter, par un travail sur l'Irlande, à la réputation qu'il s'était déjà acquise. Tout ce qu'on peut désirer de connaître sur cet intéressant pays, il le met sous les yeux du public avec une méthode et une exactitude qui suffisent pour prouver toute l'étendue de l'intelligence et des travaux de l'auteur. Les tableaux suivans sont extraits de cet intéressant ouvrage. (*Voir* aussi les nos 7660, col. 13).

LITERARY CHRONICLE, n° 444, p. 722, 723.

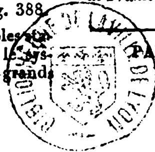
L'ouvrage de M. César Moreau sur l'Irlande est un nouveau produit de ses études et recherches statistiques, un nouveau témoignage de l'intelligence et de l'infatigable activité qui le distinguent. Pas un seul détail de quelque importance, soit qu'il se rapporte aux antiquités de ce pays, ou qu'il ait trait à son état actuel, qui ait été omis. Toutes les indications y sont parfaitement claires et intelligibles.

Après avoir fait plusieurs extraits de l'ouvrage de M. Moreau, l'Éditeur continue ainsi :

« Faisons maintenant nos adieux à ce livre, qui présente aux personnes absorbées par d'autres occupations, ou qui ne sont point à même de consulter des autorités éparses dans toutes les bibliothèques, des moyens faciles et sûrs de s'instruire sur tout ce qui regarde et intéresse l'Irlande; l'homme d'affaire et le public en général, liront ce travail avec fruit et utilité. »

NEW LONDON LITERARY GAZETTE, n° 25, pag. 388.

Décidément M. Moreau est un des plus infatigables statisticiens que nous ayons vus. Son intelligence et le système de classement qu'il a adopté méritent les plus grands



éloges, mais on ne peut guère apprécier à sa juste valeur l'ouvrage qui est actuellement sous nos yeux, qu'en l'examinant soi-même. Les tableaux qu'il renferme ne peuvent être que d'une très grande importance pour les personnes qui sont intéressées à connaître l'état passé et actuel de l'Irlande.

STANDARD, n° 134, col. 2.

M. Moreau est ici sur un terrain plus intéressant encore que tous ceux sur lesquels il s'est placé jusqu'à ce moment.

Nous avons sous les yeux le plus grand ouvrage auquel il se soit encore livré, et que nous attendions avec cette impatience qu'il a si souvent justifiée.

Les ouvrages de M. César Moreau n'ont rien de théorique ; il n'exprime aucune opinion arbitraire, il ne se livre à aucune déduction logique ou irrationnelle : le mérite de ses travaux statistiques consiste dans la présentation d'une masse prodigieuse de faits qu'il expose avec une lucidité telle qu'elle ne pouvait résulter que de la méthode particulière à M. Moreau. En vérité, nous ne croyons point exagérer en disant que plusieurs in-folios ont été dépouillés de leurs substances pour former celle de chacune des pages de ce calculateur, et qu'avec l'ensemble de son travail, l'homme d'affaire, l'économiste et l'homme d'état, peuvent aisément se passer, quant à l'étude des affaires d'Irlande, d'une bibliothèque assez volumineuse. (*Voir* également le n° 133, colonne 15).

Archives chronologiques des Finances de la Grande-Bretagne, depuis l'an 55 jusqu'en 1828.

(Cet ouvrage sera continué jusqu'en 1836.)

EDINBURGH REVIEW, n° 93, pag. 85.

Nous saisissons cette occasion pour recommander à tous les amis de la science statistique l'ouvrage que M. César Moreau vient de publier sur les finances britanniques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour. Cet ouvrage fait le plus grand honneur au génie de M. Moreau, et développe d'une manière admirable tout le talent dont il est doué pour présenter les sujets dont il s'occupe : il rivalise avantageusement avec les autres productions du même auteur, ou pour mieux dire avec tous les ouvrages de statistique qui ont paru jusqu'à ce jour.

JOHN BULL, vol. 6, n° 322.

M. César Moreau vient de publier des tableaux fort intéressans, et auxquels nous empruntons les détails suivans, etc. « Il est curieux de voir l'attention du peuple anglais fixée par un étranger sur les sources de sa propre richesse ; le zèle et l'habileté de M. César Moreau ne nous font point regretter cette singularité, quel que soit d'ailleurs le reproche qui s'attache au caractère national. »

MORNING JOURNAL, n° 9653, 10e et 11e col.

Les travaux de M. César Moreau, tout gigantesques qu'ils sont, ne sont pas moins remarquables par la rigide régularité avec laquelle il s'est abstenu de chercher à tirer, de la masse énorme des faits qu'il a recueillis, des déductions qui favorisassent les vues des divers partis en politique comme en économie; il s'est contenté, dans chacun de ses ouvrages, de classer les faits et de les laisser parler d'eux-mêmes. L'arrangement bien entendu de ses matériaux, l'heureux choix de ses sujets, et la persévérante habileté sans laquelle le génie le plus transcendant n'atteint pas à son but, signalent M. César Moreau comme un homme qui a spécialement acquis des droits à la considération du public.

— Le manque d'espace nous empêche de donner des extraits des journaux français qui ont bien accueilli les divers ouvrages de M. César Moreau, tels que le *Constitutionnel*, le *Courrier Français*, le *Journal du Commerce*, le *Journal de Paris*, la *Gazette de France*, le *Globe*, le *Moniteur*, la *Quotidienne*, le *Bulletin universel des Sciences*, le *Mercure de France*, le *Journal des Savans*, la *Revue encyclopédique*, etc.

PARIS, IMPRIMERIE DE CH. THOMAS,
Rue Louis-le-Grand, 35.

valeur
n l'exa-
peuvent
rsonnes
tuel de

ce n

auquel il
cette im-

e théori-
e livre
le mérite
sentation
avec une
méthode
croyons
ont été
de cha-
semble de
l'homme
tude des
mineuse.

s de la
jusqu'en



